This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

1157

Per. 23723 e. 11/9-10

REVUE

DE BRETAGNE

ET

DE VENDÉE.

REVUE
DE BRETAGNE
ET DE VENDÉE.

CINQUIÈME ANNÉE. — TOME IX.

1861. — PREMIER SEMESTRE.

NANTES

BUREAUX DE RÉDACTION ET D'ABONNEMENT, PLACE DU COMMERCE, 1.

1861.

NANTES, IMP. DE VINCENT FOREST, PLACE DU COMMERCE, 1.

REVUE

DE BRETAGNE

ET

DE VENDÉE.

PRÉFACE DE LA CINQUIÈME ANNÉE.

Quand nous publiâmes, il y a quatre ans, la première livraison de cette *Revue*, les circonstances extérieures étaient tout autres qu'aujourd'hui.

La France jouissait avec charme des douceurs d'une paix fraîchement reconquise, que rien ne paraissait devoir troubler. Un calme général semblait régner non-seulement dans l'ordre des faits matériels, mais aussi dans les régions du monde intellectuel. La Religion, entourée d'honneurs publics, voyait ses éternels ennemis, sinon cesser tout à fait, du moins modérer et ralentir leur système d'attaques. Réduits à leurs propres forces, ces braves ne pouvaient se dissimuler leur faiblesse, et ils sentaient

NANTES, IMP. DE VINCENT FOREST, PLACE DU COMM

n, de tenir notre pro-
.re, dans notre cercle
étienne, plus menacée
nt offrir à cette cause
us ardent désir est de
à leurs épreuves, non-
t au moins du geste et de

; lecteurs de ne point ou-
forcément et la nature de
nte.

e la politique; mais elle nous
défense des intérêts religieux.
comme nous l'avons déjà fait;
mme par le passé, subir cette
certains faits et de certaines
nne, nous l'espérons, ne prendra

ie de notre publication, elle nous
point nous isoler du présent et à
ti de la Vérité et du Droit dans toutes
et général que la loi ne nous interdit
lige aussi à diriger particulièrement nos
s sur les deux provinces dont le nom
et, en ce moment-ci surtout, à mettre de
nière la chaîne de notre tradition bretonne
le tissue d'honneur et de gloire.

Bretagne et la Vendée enfantent de nouveaux
rtitude des esprits et des temps,
compatriotes ce que furent
dignes d'eux! Dût le tor-

sur leur tête le poids de cette parole célèbre, qui venait de sortir d'une bouche souveraine :

« *Un des moyens les plus sûrs de mériter la protection du Ciel, c'est de témoigner de toute notre vénération pour le Saint-Père, qui est le représentant de Jésus-Christ sur la terre* (1). »

En présence de cet apaisement universel, le temps semblait bien choisi pour entretenir le public d'histoire et de littérature, et ce fut là aussi un des motifs qui nous déterminèrent à fonder le présent recueil.

Toutefois, comme nous étions persuadés qu'il est des passions qui ne sommeillent point — encore bien qu'elles sachent parfois, quand leur intérêt l'exige, plaquer sur leur face haineuse un masque doucereux — la *Revue*, dès son origine, promit de fournir son « modeste contingent d'efforts à la » défense des grands principes d'ordre moral, social et reli- » gieux, seule base de la civilisation chrétienne, *si menacée de* » *nos jours.* »

— Menacée par qui? nous criaient les optimistes d'alors.

Cette question reçoit, hélas! en ce moment une lamentable réponse. L'auguste chef de notre Religion, le représentant de Jésus-Christ sur terre, au lieu de cette vénération, si propre à attirer sur les peuples la faveur du Ciel, ne recueille aujourd'hui qu'insulte, persécution, trahison.

Pour sa défense le sang catholique, le sang breton et vendéen surtout, a coulé. Comme une semence de justice jetée dans une terre féconde, ce sang monte et crie vers Dieu. Le monde attend la moisson.....

En de telles conjonctures, c'est plus que jamais pour nous

(1) Voyez, dans le *Moniteur* du 14 juin 1856, le récit officiel de la réception du cardinal Patrizzi, légat du Saint-Siége en France.

un devoir, et en même temps un besoin, de tenir notre promesse d'il y a quatre ans et de défendre, dans notre cercle d'action, la cause de la civilisation chrétienne, plus menacée que jamais. Pendant que nos frères vont offrir à cette cause sacrée leur sang et leur vie, notre plus ardent désir est de pouvoir nous associer à leurs luttes, à leurs épreuves, non-seulement du fond du cœur, mais tout au moins du geste et de la voix.

Seulement, nous devons prier nos lecteurs de ne point oublier les bornes que nous imposent forcément et la nature de notre œuvre et la législation existante.

La loi nous interdit le champ de la politique; mais elle nous laisse le droit de prendre part à la défense des intérêts religieux. Nous userons donc de ce droit, comme nous l'avons déjà fait; mais il nous faudra aussi, comme par le passé, subir cette interdiction. De là, en face de certains faits et de certaines situations, un silence que personne, nous l'espérons, ne prendra pour de l'indifférence.

Quant à la nature spéciale de notre publication, elle nous autorise assurément à ne point nous isoler du présent et à prendre hautement le parti de la Vérité et du Droit dans toutes les questions d'un intérêt général que la loi ne nous interdit pas. Mais elle nous oblige aussi à diriger particulièrement nos travaux et nos études sur les deux provinces dont le nom constitue notre titre, et, en ce moment-ci surtout, à mettre de plus en plus en lumière la chaîne de notre tradition bretonne et vendéenne, toute tissue d'honneur et de gloire.

Pendant que la Bretagne et la Vendée enfantent de nouveaux héros, et parmi l'immense incertitude des esprits et des temps, notre rôle est de rappeler à nos compatriotes ce que furent leurs pères et de leur dire : « Soyez dignes d'eux ! Dût le tor-

» rent grossissant des lâchetés, des défections, des basses » complaisances envers la force, vous envelopper de toutes » parts comme une mer, vous cependant, inflexibles sur le » roc de votre Foi et de votre attachement inébranlable à la » cause du Droit, de l'Honneur, de la vraie Liberté, laissez » rouler à vos pieds cette vile écume, et, pleins de confiance » en Dieu, attendez le reflux. »

A. DE LA BORDERIE,
Directeur de la *Revue*.

ÉMILE GRIMAUD,
Secrétaire de la Rédaction.

RÉCIT SOMMAIRE

DE

L'AFFAIRE DE QUIBERON

PAR

M. LE CHEVALIER BERTHIER DE GRANDRY.

AVERTISSEMENT.

M. le chevalier Claude Berthier de Grandry est décédé le 2 novembre dernier à Versailles. Il appartenait à une famille distinguée de l'Auxerrois dont le nom revient sans cesse sur les *États militaires* de l'ancien régime comme dans l'*Annuaire militaire* d'aujourd'hui. Cette famille est représentée en ce moment, dans l'armée, par deux généraux de brigade du cadre de réserve et par un lieutenant d'artillerie de la garde impériale.

Le *Récit* que nous publions date déjà d'assez loin. Il fut écrit en 1816 et n'a pas été retouché depuis. C'est ce qui explique pourquoi l'auteur parle au futur de l'érection du monument de Quiberon et donne ailleurs comme n'existant plus des relations qui, vers la fin de sa vie, étaient redevenues très-intimes. Mais M. de Grandry n'avait pas écrit pour le public ; il l'avait fait pour ses deux fils, ainsi qu'on le verra par les paroles touchantes qu'il leur adresse, et ces deux jeunes gens, tous les deux fort distingués, étant venus à mourir

longtemps avant leur père, le manuscrit qu'il leur destinait n'avait plus aucun intérêt pour lui (1).

Ces deux morts imprévues, que suivit bientôt la mort de sa femme, furent des coups terribles pour M. de Grandry. Resté seul, il trouva du moins d'autres enfants dans les enfants de son frère ; il était ingénieux en outre à multiplier les liens d'affection autour de lui. On verra par son *Récit* qu'il rencontra en Bretagne, après la désastreuse affaire de Quiberon, quelques amis dévoués. Son souvenir leur resta toujours fidèle, et, quarante, cinquante ans après cette triste époque, lorsque toute relation avait été interrompue par la distance et par le temps, il les suivait encore de la pensée, non-seulement eux, mais leurs fils et petits-fils ; et, s'il apprenait par quelques lignes de journal, par une promotion, par un mouvement de troupes, qu'un des leurs se trouvait aux environs de Versailles, il partait aussitôt, il se présentait inopinément, tantôt chez une jeune femme, tantôt chez un jeune homme, qui lui étaient personnellement inconnus, et leur prodiguait les témoignages du plus vif et du plus cordial intérêt. Les enfants de ses anciens amis devenaient dès lors pour lui comme une seconde famille qu'il aimait à réunir à celle qui l'entourait de son affection. M. de Grandry était l'âme de ces réunions par la bonté sympathique qui animait toutes ses paroles. Jamais on n'unit mieux la distinction du cœur à celle de l'esprit.

On s'en convaincra, au reste, en lisant les pages suivantes où l'intérêt qu'inspire l'auteur le cède à peine à l'intérêt qui naît des événements. Nulle recherche ni dans la pensée ni dans le style ; mais un accent de vérité qui convainc, un esprit de justice qui attache et un sentiment de reconnaissance qui touche. C'est en outre un témoin oculaire dont la voix vient se joindre à celles de MM. de la Roche-Barnaud, d'Autrechaux, de la Villegourio, de Saint-Georges, de Montbron, de Chaumareix, de l'abbé Péricaud, du Cte de Vauban, etc., sur une expédition et sur un massacre presque contemporains dont quelques circonstances ont été contestées, mais dont le souvenir, malgré tous les efforts de la Révolution, émeut encore la France et surtout la Bretagne.

(1) L'aîné fut enlevé au moment où il allait entrer à l'École polytechnique ; le second avait été reçu des premiers à Saint-Cyr en 1824 et il en était sorti dans l'état-major.

NOTE DE LA RÉDACTION.

RÉCIT SOMMAIRE

DE LA

DÉPLORABLE AFFAIRE DE QUIBERON

ET

Relation des circonstances auxquelles a dû son salut le Chevalier Berthier de Grandry, fait prisonnier avec toutes les troupes de l'expédition, le 21 Juillet 1795, condamné à mort le 29 Août, et conduit ce même jour au supplice avec dix-neuf de ses infortunés compagnons d'armes, qui ont tous péri!

—

I.

Ce fut certainement par une faveur toute spéciale de la Providence qu'échappèrent à leurs bourreaux quelques-unes des victimes qu'ils avaient déjà comptées! mais, de ce petit nombre, il n'en est pas une qui ait à lui rendre plus que moi d'éternelles actions de grâces.

Nourri dans l'amour de mon pays et de mon Roi, le cœur plein d'enthousiasme, je partis seul à l'âge de quinze ans et demi, et rejoignis mon frère aîné qui, sortant de l'École militaire, et venant d'être nommé sous-lieutenant au régiment de *Maréchal de Turenne*, était allé se ranger à Ath sous le drapeau royal levé par Mgr le duc de Bourbon. J'étais alors de faible complexion, de taille fort petite, et M. le comte (depuis duc) de la Châtre faisait quelques difficultés

de me recevoir, lorsque, ayant aperçu un fusil dans un des coins de la chambre, je me saisis de cette arme, la couchai vivement en joue et fis partir la détente, voulant prouver par là que je ne serais point un membre complétement inutile. M. de la Châtre, satisfait de cet enfantillage résolu, eut enfin la bonté de m'admettre dans la compagnie des officiers de *Maréchal de Turenne,* où je fis, avec mon frère, la campagne de 1792.

Au licenciement de l'armée du duc de Bourbon à Liège, je venais de perdre ce frère dont la maladie avait épuisé toutes nos petites finances, et j'allais rester seul, à l'entrée de l'hiver, sans aucune espèce de ressources. Mais la Providence, qui m'avait marqué de son doigt protecteur, vint à mon aide, et me fit trouver asile chez M. Delo, ministre de l'Église réformée à Maestricht, avec qui, jusque là, je n'avais jamais eu la moindre relation. Inopinément appelé dans cette maison hospitalière, la veille même du licenciement, à dix heures du soir, j'acceptai avec bonheur cette offre bienveillante venue si à propos, et me rendis incontinent à Maestricht où cet homme vénérable m'accueillit les bras ouverts. C'était à l'un de mes bons camarades de *Maréchal de Turenne,* à M. de Belrieux, que j'étais redevable d'un intérêt si grand et si inattendu; sa femme, pendant la campagne, avait occupé un appartement chez M. Delo; il était venu la rejoindre, et avait raconté à ce bon ministre mon dénuement et la cruelle situation dont j'étais menacé. — Faites-le venir, lui dit-il aussitôt, il sera mon douzième enfant! — C'est en effet à ce titre qu'il me reçut et me traita durant les six mois que je passai chez lui. J'y étais lors du siége de 1793, où je pris part à la défense de la ville en qualité de volontaire dans l'une des compagnies d'émigrés qui s'y formèrent.

Ce généreux bienfaiteur avait conçu pour moi la plus vive affection, et me la témoignait incessamment. Il ne voulait point entendre parler de séparation. C'était un sujet inabordable, qui le mettait toujours dans une grande et sérieuse colère. Cependant, le moment de reprendre les armes était arrivé. De nouveaux corps s'organisaient partout, et mon jeune courage, humilié de rester inactif, s'enivrait du noble désir de rentrer dans la carrière, et de se dévouer encore

à la plus juste, à la plus sainte des causes. Bien donc que M. Delo s'y opposât de toute son autorité, et avec l'expression d'une tendresse vraiment paternelle, je pris, non sans amertume, la résolution de le quitter, et de braver les poignants reproches d'ingratitude dont il m'accablait. Je fus rejoindre le régiment de *Loyal-Émigrant* où je fis les campagnes de 1793, 1794 et 1795, et dans lequel j'échappai à la meurtrière sortie de Menin, et aux horribles massacres de Niewport (1).

C'est avec les débris de ce corps, déjà trois fois renouvelé et réduit à 250 hommes, que je fus pris à Quiberon le 21 juillet 1795.

Le régiment de *Loyal-Émigrant,* que commandait M. le comte de la Châtre, avait été constamment placé, depuis sa formation, soit à l'avant-garde, soit à l'arrière-garde, mais toujours aux avant-postes les plus périlleux de l'armée anglaise, de sorte que, tous les jours aux prises avec l'ennemi, c'était assurément un des corps les plus aguerris. Après la retraite de Hollande, dans le rude hiver de 1794 à 1795, il prit ses cantonnements dans le Hanôvre, et fut ensuite sur

(1) Nous regrettons que M. de Grandry n'ait pas donné quelques détails sur cette belle sortie de Menin qui fut la gloire de *Loyal-Émigrant*. Un bataillon de ce régiment, commandé par le lieutenant-colonel marquis de Vilaines, se trouvait enfermé à Menin, lorsque cette petite ville fut investie par 40,000 républicains, deux mois avant la bataille de Fleurus Toute résistance était impossible, mais une capitulation ne l'était guère moins, car les lois de la Convention interdisaient de faire quartier aux émigrés. Le vieux général hanovrien Hammerstein, qui commandait dans la place, n'était point homme d'ailleurs à livrer ses compagnons d'armes. Il fut donc résolu, sur la demande du marquis de Vilaines au nom de tous les officiers du corps, qu'on tenterait une sortie. Cette sortie eut lieu dans la nuit du 30 avril 1794. Le bataillon de *Loyal-Émigrant* comptait à peu près 800 hommes, et il était accompagné d'un certain nombre d'officiers français appartenant aux armes spéciales parmi lesquels se trouvaient deux de nos compatriotes, le baron de Gourdeau et le chevalier de Chevigné, officier du génie d'une haute distinction. L'action fut des plus chaudes et des plus brillantes. Les émigrés se firent jour à l'épée et à la baïonnette, à travers l'armée républicaine qui occupait les rues d'un long faubourg, et non-seulement ils brisèrent tous les obstacles mais il enlevèrent même deux pièces de canon Les républicains étaient tellement troublés par la surprise et par la nuit, qu'après le passage de la petite colonne, ils se fusillèrent entre eux. Pendant ce temps-là, le général Hammerstein sortait sans difficulté par une autre issue. Le lendemain, *Loyal-Émigrant* arriva à Bruges, mais plus de la moitié des hommes manquait au drapeau.

L'autre bataillon du régiment occupait Newport. Cette ville ayant capitulé quelques jours après, tous ceux des émigrés qui ne purent fuir, c'est-à-dire les quatre cinquièmes, furent fusillés impitoyablement. (*Note de la Rédaction.*)

Stade, puis embarqué et transporté à l'île de Wight, en face de Southampton, où se préparait l'expédition destinée à un débarquement sur les côtes de la Bretagne.

Cette expédition dont *Loyal-Émigrant* devait faire partie, se composait des régiments d'*Hervilly*, d'*Hector*, du *Dresnay*, et d'un corps d'artillerie sous les ordres de M. de Rotalier. Tous ces corps, formant à peine 5000 hommes, étaient nouvellement organisés, et, malheureusement, presque uniquement recrutés de Français prisonniers de guerre en Angleterre. Ce recrutement exercé avec menaces, accepté de presque tous à contre-cœur, devint la cause principale du désastre de cette trop faible armée (1). Quant à l'artillerie, elle ne comptait dans ses rangs, à peu d'exceptions près, que des Toulonnais réfugiés dont la fidélité ne pouvait jamais être suspecte, et elle le prouva bien.

La flotte chargée de ces troupes sous le commandement de sire John Waren, se composait au moins de cent voiles, dont une vingtaine de bâtiments de guerre et les autres de transport. Un certain nombre de ces derniers ne portaient que des armes, des munitions, et des habillements destinés aux populations appelées à seconder le mouvement projeté. On appareilla le 14 juin 1795. Personne ne savait vers quel point du globe on se dirigeait. On n'en eut connaissance que deux jours avant d'arriver à destination, où, disait-on, nous devions trouver une force considérable déjà organisée.

Deux circonstances retardèrent un peu la marche de la flotte: d'abord une tempête, qui dura quarante-huit heures, nous éparpilla et nous jeta au loin de notre route; ensuite la présence d'une escadre française que commandait l'amiral Villaret-Joyeuse; mais

(1) L'enrôlement des prisonniers est du fait de l'Angleterre, et le comte d'Hervilly fut le premier à en signaler les dangers. — « Ce n'est qu'avec un sentiment de peine infinie, écrivait-il aux ministres anglais, le 2 mai 1795; que dans le dénombrement des troupes royales on trouve un grand nombre de prisonniers républicains.... Un semblable mélange ne peut être que très-préjudiciable. Ces prisonniers doivent être d'autant plus enracinés dans leurs opinions démocratiques qu'ils ont plus souffert pour leur cause.... Le cabinet veut faire descendre sept ou huit mille hommes en Bretagne; qu'il patiente un peu et nous serons bientôt assez d'émigrés pour compléter le nombre; mais accepter parmi nous des prisonniers dont personne ne connaît la moralité, c'est introduire un ennemi dans nos rangs.. ... » — Ces paroles n'étaient que trop prophétiques. (*N. de la R.*)

battue à la hauteur d'Ouessant par l'amiral anglais Bridport qui croisait dans ces parages, elle nous livra bientôt passage en se réfugiant à Lorient. Enfin nous vînmes à terre le 26, et jetâmes l'ancre vers quatre heures du soir dans la baie de Quiberon. Les ordres furent donnés immédiatement pour qu'on se préparât à opérer la descente le lendemain matin, et, le 27, dès la pointe du jour, les chaloupes en ligne s'avançaient vers la côte dans le plus grand ordre. *Loyal-Émigrant*, comme toujours, était à l'avant-garde, et aborda sans coup férir, car un bataillon républicain, commandé par le général Roman, ne jugea pas à propos de nous tirer même un seul coup de fusil. Après s'être montré un instant, lorsque nous étions encore hors de distance, il s'éloigna et disparut promptement, craignant, sans doute, s'il s'engageait, que la retraite lui fût coupée par un soulèvement des campagnes. Les troupes débarquèrent donc avec leur matériel sans la moindre résistance, et, en moins de trois heures, tout était à terre. Nous restâmes jusqu'au soir en position sur le rivage à une demi-lieue du village de Carnac, et on y proclama l'avénement au trône de Sa Majesté Louis XVIII.

Durant toute cette journée, nous fûmes rejoints par un grand nombre de détachements de paysans bretons, parmi lesquels quelques-uns seulement étaient pourvus de mauvais fusils de munition ou de chasse, et les autres de bâtons, de fourches, etc. A mesure qu'ils arrivaient, on leur distribuait des habits, des armes et des cartouches dont ils firent tout de suite une grande consommation. Ce fut un feu roulant tout le long du jour, nonobstant la défense qui leur en fut faite et réitérée. Nous nous attendions à trouver une force au moins en voie d'organisation, et notre mécompte fut grand à l'aspect de ces masses indisciplinées. Je me rappelle encore l'impression fâcheuse que nous éprouvâmes, prévoyant bien qu'elles ne nous seraient que d'un faible secours, sinon nuisibles, si quelques troupes nous étaient bientôt opposées.

Le soir, ayant quitté notre position du rivage, on nous cantonna, tant à Carnac, que dans les villages et hameaux voisins. *Loyal-Émigrant* occupa les plus avancés. Nous demeurâmes ainsi huit mortels jours, sans faire aucun mouvement, ne pouvant nous rendre

compte d'une telle inaction, dans une situation que nous jugions devenir à chaque moment plus dangereuse. Et, en effet, si nous y eussions été attaqués, même par une force égale, il n'y a pas le moindre doute que nous eussions subi dès lors la catastrophe survenue plus tard. Cette inaction prouve incontestablement combien l'expédition était mal conduite, et que l'on s'y était engagé sans plan, sans prévoyance, sans idée juste sur l'état et les moyens militaires du pays (1).

Quelques détachements de paysans furent envoyés sur Auray, sur Landevant, Pontivy et d'autres points ; mais après de faibles succès obtenus par quelques-uns, ils furent bientôt repoussés ou dispersés.

Cependant le général Hoche, qui, je crois, commandait à Rennes, ne perdait point de temps; rassemblant avec célérité toutes les troupes disponibles dans les départements d'Ille-et-Vilaine, du Morbihan et circonvoisins, il se mit promptement en mesure de marcher à notre rencontre. Notre immobilité, qui dénotait tant d'hésitation, devait, au surplus, le remplir de confiance.

C'est alors qu'informés de son approche imminente et avec des forces supérieures, nos chefs pensèrent enfin à nous trouver un abri dans la presqu'île de Quiberon, derrière le fort Penthièvre qui en

(1) Les faits, très-connus aujourd'hui, justifient pleinement les appréciations de M de Grandry. Conflit d'autorité entre les chefs et divergence de plans, tels furent les motifs de l'inaction beaucoup trop prolongée du corps expéditionnaire. Le comte de Puisaye commandait en chef en vertu de pouvoirs émanant des lords de l'Amirauté, et le comte d'Hervilly prétendait à une entière liberté d'action en vertu d'instructions secrètes du Comité royaliste. Le Comité lui recommandait, en effet, de n'agir que sous sa *responsabilité personnelle*, de n'avancer dans l'intérieur que lorsqu'il serait sûr du concours de tous, et de laisser ainsi le temps à M. de Puisaye de *démasquer ses plans* que, suivant lui, tout portait à croire *hostiles au rétablissement de la branche aînée des Bourbons*, etc. On supposait que M. de Puisaye avait en vue le duc d'York ou peut-être le comte d'Artois. — A cette cause d'irritation s'en joignait une autre. M. de Puisaye aurait voulu se lancer immédiatement dans l'intérieur, rallier les Chouans et marcher avec eux sur Rennes. M. d'Hervilly, au contraire, habitué à une guerre méthodique, et la plupart des émigrés avec lui, voulaient attendre le reste de l'expédition, et montraient trop peu de confiance peut-être aux bandes, peu disciplinées, il est vrai, qui accouraient à leur rencontre. Les *Mémoires de Rohu*, que la *Revue* a publiés, n'hésitent pas à dire que si les émigrés eussent avancé dans l'intérieur, *il était visible que la Bretagne en masse se soulevait, tant était grande la joie produite par la nouvelle de l'arrivée d'une armée royale.* (*N. de la R.*)

occupe l'extrémité, très-resserrée du côté de la terre. L'attaque en fut donc arrêtée. Les régiments d'*Hervilly* et autres se dirigèrent par terre, et arrivèrent en vue du fort le 3 ou 4 juillet à la pointe du jour, tandis qu'une ligne de chaloupes portant les deux cent cinquante volontaires de *Loyal-Émigrant* et environ trois mille paysans bretons, traversait la baie et s'avançait en bataille vers le centre de la presqu'île. Nous en étions assez près déjà pour distinguer une batterie de quelques pièces pointées vers nous, mais nous n'y apercevions aucun mouvement, et nous n'entendions ni un seul coup de canon, ni même un seul coup de fusil, du côté de l'attaque de terre. Nous ne savions que penser, nous étions tout étonnés de ce silence. Toutefois nous avancions toujours, l'œil fixé sur les pièces dont nous attendions incessamment la décharge, et nous abordâmes le rivage, très-surpris de le trouver sans défense. Bientôt, cependant, nous en connûmes la raison ; le fort avait capitulé à la première sommation, et, peu après notre débarquement, nous en vîmes passer la petite garnison prisonnière de guerre, qui, sous l'escorte des nôtres, se rendait à l'escadre anglaise avec son commandant nommé Lemaire (1).

Ce facile triomphe ne pouvait arriver plus à propos ; un jour, et peut-être quelques heures plus tard, il nous fût devenu impossible de l'obtenir, et nous eussions été forcés au rembarquement, car, dès le soir de cette même journée, le général Hoche s'établissait sur les hauteurs de Sainte-Barbe, à l'extrémité de la falaise, langue de terre ou plutôt de sable d'environ une lieue et demie de longueur sur une demi-lieue de large, bordée par la mer à droite et à gauche, et qui s'étend de Sainte-Barbe jusqu'au fort où elle n'a plus qu'une centaine de pas entre les deux mers. La presqu'île de Quiberon en est le prolongement. C'est dans cet espace étroit que la guerre se poursuivit jusqu'au fatal 21 juillet.

Le jour où nous prîmes possession de la presqu'île, sept ou huit mille paysans, hommes et femmes, fuyant les républicains, y arrivèrent en foule, et rendirent les approvisionnements difficiles. Ils

(1) D'autres historiens le nomment *Delize*. (*N. de la R.*)

furent relégués à l'extrémité de l'île, où on les organisa tant bien que mal. C'était M. de Puisaye, par l'influence de qui l'expédition avait eu lieu, qui s'était chargé de cette organisation et du commandement général de tous les soulèvements qui se manifesteraient à notre approche. Les troupes régulières furent cantonnées sur divers points, et *Loyal-Émigrant* au hameau de Saint-Pierre, à un grand quart de lieue du fort, auquel on s'empressa d'ajouter quelques batteries et quelques fortifications. On construisit, en outre, un redan en avant de sa base et occupant presque tout l'espace entre les deux mers. Plus en avant, une courtine fut élevée, qui s'étendait aussi d'une mer à l'autre, et les avant-postes furent échelonnés jusqu'à une demi-lieue plus loin. Enfin, les abords du camp retranché appuyé à la droite du fort, furent rendus plus difficiles.

Plusieurs petites attaques ou reconnaissances eurent lieu, mais sans résultat, depuis le 7 jusqu'au 16 juillet, jour où il fut résolu d'en diriger une plus sérieuse sur le camp ennemi.

Ce camp était assis sur la falaise, derrière une ligne de retranchements garnie d'une formidable artillerie, et dont la droite et la gauche avoisinaient la mer. Ces retranchements étaient assez près des hauteurs de Sainte-Barbe pour être protégés par les fortes batteries qu'y avait fait élever le général Hoche.

Le 15 juillet, vers minuit, trois mille hommes de troupes régulières, suivis de quinze cents Chouans, s'ébranlèrent et marchèrent en silence jusqu'à un ravin profond et transversal, qui se trouvait à peu près à mi-chemin entre le fort et le camp. Là, ils furent arrêtés en attendant le point du jour pour se reporter en avant. Ce second mouvement commença à l'apparition des fusées que le comte de Vauban avait ordre de tirer pour annoncer le débarquement de douze cents Chouans, qu'il conduisait sur la côte de Carnac, et qui devaient ensuite se porter rapidement sur les derrières de l'ennemi (1).

(1) Il avait été convenu que le comte de Vauban lancerait une fusée à son arrivée dans la baie de Carnac, et une seconde si la descente n'avait pas réussi. Vauban ne put débarquer qu'au jour; une surprise devenait dès lors impraticable. Il lança donc la seconde fusée qui devait annoncer son échec; mais l'éclat du soleil, près de son lever, empêcha de l'apercevoir, et les émigrés marchèrent au combat en se tenant sûrs d'une diversion sur laquelle il ne fallait plus compter. (*N. de la R.*)

Le régiment d'*Hector* à la droite, celui de *du Dresnay* au centre et celui d'*Hervilly* à la gauche, étaient formés en colonnes, précédés de huit pièces de campagne et de *Loyal-Émigrant* en tirailleurs; les quinze cents Chouans, aussi en colonne, marchaient en arrière. Nous ne tardâmes pas à entrevoir les vedettes qui se dessinaient sur la partie éclairée de l'horizon, et à arriver aux avant-postes républicains. Ils se composaient de forts piquets d'environ six cents hommes, qui, tout en soutenant une très-vive fusillade, firent prompte retraite, et se mirent en moins d'une heure à l'abri de leurs fortifications, laissant l'espace vide entre elles et nous. Le feu avait totalement cessé, nos colonnes s'avançaient d'un pas ferme et l'arme au bras, les tambours battaient la charge. On n'apercevait pas un chapeau, pas la pointe d'une baïonnette au-dessus des retranchements ennemis, lorsque, tout-à-coup, leurs batteries se démasquèrent et vomirent une effroyable grêle de mitraille accompagnée de la fusillade la mieux nourrie. A cette première et épouvantable décharge, plus d'une grande moitié du régiment d'*Hector* fut balayée et une bonne partie aussi de celui de *du Dresnay* (1); celui d'*Hervilly*, protégé en ce terrible moment par un mouvement de terrain, fut plus ménagé, et *Loyal-Émigrant*, éparpillé en tirailleurs, déjà presque au pied des retranchements, n'en souffrit que très-peu. Toute cette volée de fer lui passa au-dessus de la tête. Mais ce ravage dans les rangs d'*Hector* et de *du Dresnay* y causa une telle perturbation qu'il leur devint impossible de se reformer sous une mitraille qui ne discontinuait plus. Cinq de nos pièces furent démontées, tous les chevaux furent tués, et les trois canons qu'on parvint à sauver étaient tirés à bras. Le désordre se mit partout, la

(1) Le régiment d'*Hector* perdit, à lui seul, soixante officiers. Celui de *du Dresnay* perdit sa compagnie d'élite et un grand nombre d'officiers, parmi lesquels son commandant, le comte de Talhouët, blessé dès le commencement de l'action, mais qui n'en continua pas moins de commander jusqu'à ce qu'un second coup l'étendit parmi les morts. — « A la bonne heure, on voit que ce sont des Français! » disaient les républicains. Ce mot, qui nous a été conservé par Rouget de Lisle, n'est que trop justifié par la liste des morts de cette terrible journée : sur quatre mille hommes, douze à quatorze cents restèrent sur le champ de bataille. (*N. de la R.*)

déroute fut affreuse et générale (1). J'ai lu quelque part que le régiment d'*Hervilly* se maintint et soutint la retraite; je ne saurais ni l'affirmer ni le nier. Tout ce que je puis dire, c'est qu'au moment de la désastreuse explosion, j'étais très-près des retranchements et marchant toujours en avant, sans rien savoir de ce qui se passait derrière moi; ce ne fut qu'en arrivant au pied même de ces retranchements que, jetant par hasard les yeux sur ma droite, j'aperçus les colonnes républicaines qui en débouchaient pour se précipiter à notre poursuite; alors, m'étant retourné, je ne vis plus que confusion et des fuyards qui étaient déjà loin. Je me hâtai de les rejoindre à toutes jambes. J'y parvins difficilement et sans avoir entrevu l'ombre d'une troupe conservant encore le moindre ordre. Mais le régiment d'*Hervilly* se trouvait peut-être hors de ma vue, couvert par un pli de terrain; je l'ignore complétement. Toutefois la poursuite était vive, la mitraille et les boulets nous atteignirent longtemps. Nous perdîmes beaucoup de monde encore dans cette déroute, et, entre autres, M. d'Hervilly qui fut mortellement blessé dès le commencement. Si l'ennemi eût eu seulement un escadron de cavalerie, c'en était fait de nous tous, personne ne rentrait au fort; mais il n'avait heureusement qu'une quarantaine de chasseurs, qui, longeant notre gauche au grand trot, s'abattirent sur les deux tiers de notre masse débandée, et nous sabrèrent quelque temps sans qu'on songeât à leur opposer la moindre résistance. Ce fut M. de Corday, frère de la fameuse Charlotte Corday, grenadier volontaire de *Loyal-Émigrant*, qui, se retournant subitement, s'écria d'une voix de tonnerre : — « Comment! nous nous laisserons charger par quarante b.... comme ça! » — Alors, chacun s'arrête, chacun fait feu, et les chasseurs tombent presque tous. Quant à M. de Corday, qui se trouvait pressé par l'un d'eux, s'apercevant en le mettant en joue que son fusil n'avait plus de chien, il le combattit à la baïonnette et le tua. Le lendemain, à l'ordre du jour, il fut nommé chevalier de Saint-Louis, moins, sans doute, pour cette action que pour l'exclamation qui l'avait précédée, et qui sauva la vie à un grand nombre des nôtres.

(1) On ne peut en être surpris lorsqu'on se rappelle la composition des régiments où les prisonniers républicains formaient la majorité. (*N. de la R.*)

Les républicains s'avançèrent jusqu'à bonne portée du fort, malgré le feu très-vif des chaloupes canonnières anglaises qui labouraient leur front et leur flanc gauche, et durent leur faire beaucoup de mal. Trois cents soldats de cette nation descendirent à terre pour protéger notre retraite, et vinrent garnir la courtine dont j'ai parlé plus haut, construite à quelques toises en avant du redan. Mais l'ennemi ne s'en approcha pas assez près pour engager un nouveau combat.

M. de Sombreuil était arrivé le 15, au soir, dans la baie de Quiberon, amenant avec lui neuf cents hommes, dont quelques hussards de Salm, et les restes de divers corps, tels que les braves légions de *Béon*, de *Damas*, et autres vieilles troupes, qui, comme *Loyal-Émigrant*, avaient été si maltraitées en Flandre et en Hollande. Ce général, au premier coup de canon tiré le 16, à la pointe du jour, débarqua seul de sa personne et arriva sur le champ de bataille. J'ai entendu dire plusieurs fois à des officiers de différents corps que, peu satisfait des mesures prises par M. d'Hervilly et loin de croire qu'il en pût résulter le moindre avantage, il lui en fit aussitôt l'observation et conseilla même de donner d'autres dispositions aux colonnes d'attaque, prévoyant et affirmant qu'elles allaient être écrasées. Prédiction qui ne s'est, hélas! que trop promptement réalisée! On ajoutait que M. d'Hervilly avait fort mal reçu ce conseil de la part du jeune général, et n'en avait tenu compte. Certes, il aurait, en ce cas, payé bien cher ce superbe dédain, puisque, blessé à mort quelques instants après et transporté, au moment de la prise du fort, à bord de la *Pomone*, frégate portant le pavillon du commodore, il y succomba au bout de quelques jours.

Déjà, avant l'affaire du 16, plusieurs soldats des régiments recrutés dans les prisons d'Angleterre, avaient passé à l'ennemi, et cette malheureuse journée ne contribua pas peu à augmenter la désertion. Au reste, à moins de succès soutenus et décisifs, on devait bien s'attendre à cette défection de prisonniers qui, pour la plupart, n'avaient cédé qu'aux mauvais traitements, au désir de recouvrer la liberté, et avec le dessein bien arrêté de rejoindre leurs anciens frères d'armes, les républicains, à la première occasion favorable.

Cette désertion accéléra, dit-on, l'attaque qui nous fut si fatale, et que conduisit le général Hoche, dans la nuit du 20 au 21 juillet. On affirmait qu'un sous-officier d'*Hervilly*, je crois, après avoir levé le plan des fortifications, après avoir reconnu un passage praticable à travers les roches escarpées baignées par la mer, et dont le sommet aboutissait au flanc gauche du fort, point, en apparence, le moins exposé et, par conséquent, le plus faible, on affirmait, dis-je, qu'après s'être également assuré de nombreuses intelligences qui aideraient les assaillants, ce sous-officier avait porté tous ces renseignements au général ennemi, et que celui-ci s'était empressé de les mettre aussitôt à profit, dans la crainte que plus tard les hommes entrés dans le complot ne fussent plus en position de le favoriser. Ce fait, que toutes les bouches répétaient alors, n'avait rien d'invraisemblable, et je suis tout disposé à l'admettre comme parfaitement certain (1).

Mais il en est un autre que l'histoire ne devra peut-être pas accepter aussi facilement, quoique la conduite ultérieure de celui à qui il est reproché ait assurément donné lieu d'y ajouter foi pleine et entière. On disait, d'une manière très-positive, que, trois ou quatre jours après l'affaire du 20, M. de Puisaye avait eu sur la falaise une longue conférence avec le général Humbert, conférence par suite de laquelle la position de nos avant-postes avait été changée, de telle sorte que la troupe destinée à l'attaque par les rochers pût s'avancer dans la mer sans être aperçue ni entendue de ces postes; et, en effet, elle ne le fut point. Si M. de Puisaye, au moment du péril, se fût montré un homme de courage et d'honneur, cet *on dit* n'aurait certainement pris aucune consistance, mais sa fuite

(1) Plusieurs transfuges s'échappèrent du fort Penthièvre pour aller trouver Hoche. Les deux premiers se nommaient Antoine Mauvage et Nicolas Litté. C'étaient d'anciens sergents du régiment de *Bretagne*, qui faisaient partie de la garnison du fort lorsque les émigrés s'en emparèrent, et qui furent imprudemment incorporés dans l'armée royaliste. Hoche les nomma capitaines après la reprise du fort. Un troisième, nommé David Goujon, proposa au général républicain de lui livrer le fort au moyen des intelligences qu'il y conservait, en y pénétrant à marée basse par le côté de la mer, que l'on croyait inabordable. David Goujon fut nommé lieutenant, après le succès.

(*N. de la R.*)

honteuse, dont je parlerai plus loin, a laissé le champ libre à toutes les conjectures, même les plus hasardées (1).

La nuit du 20 au 21 juillet, vers une heure du matin, était extrêmement sombre et orageuse. Le vent soufflait avec force, la pluie tombait abondamment, et toutes ces circonstances favorisaient on ne peut plus l'approche des colonnes républicaines. Celle de gauche, qui se portait dans la mer jusqu'aux genoux, sur le camp retranché appuyé à la droite du fort, fut repoussée avec perte d'hommes par la batterie dite de *Loyal-Émigrant;* celle du centre, s'avançant sur le redan, fut aussi un moment ébranlée, mais elle revint bientôt à la charge, avertie, encouragée par les cris qui se faisaient entendre du fort, où la colonne de droite pénétrait en ce moment. En effet, les trois cents hommes qui la composaient, ayant marché dans la mer jusqu'à la ceinture et seulement armés de sabres, avaient atteint la base des rochers et s'étaient élevés jusqu'à leur sommet, gravissant en silence, se poussant, se tirant les uns les autres; or, au lieu d'y rencontrer des ennemis, ils y trouvèrent des camarades qui leur tendirent la main et se joignirent à eux. Alors, tout devint confusion; la résistance fut néanmoins courageuse, énergique; les braves canonniers furent assommés sur leurs pièces, et les colonnes, n'étant plus inquiétées par leur feu, reprirent de l'aplomb, renouvelèrent leurs attaques, et arrivèrent rapidement au fort, dont presque toute la partie fidèle de la garnison fut massacrée (2).

(1) Rien de plus juste que cette réflexion de M. de Grandry. Quant à l'entrevue de Puisaye et du général Humbert, voici dans quelle circonstance elle avait eu lieu. Le 18, au soir, Puisaye, visitant les avant-postes, se trouva à une portée de fusil du général Humbert, que quelques tirailleurs accompagnaient. Ceux-ci allaient faire feu lorsque le général les en empêcha. On agite, en même temps, un drapeau blanc du côté des républicains. MM. de Marconnay et de Contades s'avancent du côté des royalistes; la conversation s'engage; on parle de conciliation; mais Puisaye, s'apercevant que plusieurs volontaires se détachaient de son escorte pour aller rejoindre M. de Marconnay et son compagnon, les rappela immédiatement, et tout fut dit. Les paroles du général Humbert et la modération dont il parut faire preuve dans cette circonstance ne furent pas malheureusement sans influence sur la disposition où furent dès lors les émigrés à croire à la possibilité d'une capitulation.

(*N. de la R.*)

(2) Dans son ordre du jour à ses troupes, Hoche avait positivement dit : — « Le général Humbert..... fera courir jusqu'au fort dont il s'emparera en franchissant la palissade; *il*

Pendant cette horrible scène de carnage, la portion de *Loyal-Émigrant* qui n'était pas de service demeurait cantonnée au petit hameau de Saint-Pierre, à moins d'une demi-lieue du fort. Je me rappelle toujours que j'étais couché tout habillé sur une *maie* à pétrir le pain. Je sommeillais difficilement, il me semblait rêver et entendre le vent, la pluie, le tonnerre, ayant l'esprit tout préoccupé de la prise de Toulon, que je savais s'être effectuée par un semblable temps. J'éprouvais enfin de vagues et pénibles inquiétudes, quand le cri de : *Aux armes! aux armes!* répété d'une voix alarmante, réalisa mon triste pressentiment. En quelques minutes, le régiment fut assemblé et se porta précipitamment vers le fort, ayant à sa tête son brave major, M. d'Haize. Le jour commençait à poindre quand nous arrivâmes à cinq cents pas environ du rempart que nous apercevions à peine, et il régnait au-delà un lugubre silence..... M. d'Haize nous arrêta un instant pour nous remettre en ordre et nous former en colonne; puis il nous fit reprendre la marche au pas de charge. Mais nous ne fûmes pas plus tôt en mouvement que nous fûmes arrêtés par un officier à cheval, qui semblait venir du fort. — « Quelle est cette troupe ? s'écria-t-il. » — « *Loyal-Émigrant*, lui répondit M. d'Haize. » — « Où allez-vous? » — « Au fort. » — « Le fort est pris. » — « Eh bien! répliqua M. d'Haize, nous le reprendrons à la baïonnette. » — « Il ne s'agit pas de cela, repartit l'officier, il faut battre en retraite, et choisir une position avantageuse. La journée sera chaude!...» Et, piquant des deux, M. de Puisaye, car c'était lui, gagna la mer et la flotte anglaise. Nous ne le revîmes plus. Cette fuite honteuse, déterminée par la peur ou par la trahison, fit passer le commandement aux mains de M. de Sombreuil. Il est probable que M. de Puisaye donna aussi l'ordre de la retraite aux autres troupes qu'il rencontra, car, en effectuant la nôtre, nous ne vîmes aucune de celles que l'alarme aurait dû amener comme nous vers le champ de bataille (1).

égorgera tout ce qui s'y trouvera, à moins que les fusiliers ne viennent se joindre à sa troupe. *Les officiers, sergents d'infanterie et canonniers n'auront point de grâce.* »
(*N. de la R.*)

(1) Puisaye avait envoyé deux de ses officiers, l'un des Rohu et le marquis de la Jaille, pour obtenir du commodore anglais qu'il envoyât ses chaloupes à terre, afin de faciliter un

Nous nous repliâmes d'abord sur le parc d'artillerie où nous ne trouvâmes que les trois seules pièces sauvées à l'affaire du 16, et dont les caissons étaient tous vides. Nos gibernes l'étaient aussi, aucune distribution de cartouches n'ayant été faite depuis cette affaire, de sorte que la moindre résistance nous devenait impossible, si ce n'est à la baïonnette. Au surplus, je ne parle ici que de *Loyal-Émigrant*, ne sachant pas si les autres corps se trouvaient mieux pourvus.

Notre retraite s'opéra d'abord fort tranquillement; seulement, dès que le point du jour permit à l'ennemi de nous apercevoir, quelques boulets de canon tirés à toute volée vinrent rouler et mourir à nos pieds. Cependant les républicains étaient sortis du fort, marchant à notre poursuite sur trois colonnes précédées de tirailleurs dont le feu, auquel nous ne répondions pas, était très-rare. Beaucoup d'entre nous, dans tous les corps, avaient cherché leur salut au bord de la mer, vers les points où ils espéraient trouver des embarcations; mais un très-petit nombre put profiter de ce moyen de sûreté, car les chaloupes manquaient, et les Anglais, dont on appelait le secours, n'en envoyèrent pas ou n'en envoyèrent que quelques-unes, la mer étant trop grosse pour qu'on pût les diriger sans péril. Il y en eut qui se précipitèrent dans les flots; des canots de chasse-marée trop surchargés chavirèrent; un grand nombre d'hommes périrent ainsi. La masse des paysans, surtout les femmes, poussaient de lamentables cris. C'était un désordre effroyable!

Toutefois quelques fractions de troupes plus ou moins nombreuses qui se maintenaient en ligne se retiraient sur un vieux fortin, ou plutôt une batterie de côte, dite le *Fort Neuf*, près du port Aliguen, tout ouverte et dégarnie d'artillerie, et elles s'y rassemblaient

rembarquement. Les chaloupes n'arrivant point, il se dirigea lui-même vers la flotte, et ne revint pas. Le grand malheur de M. de Puisaye fut d'être plus anglais que français, ainsi qu'il ne le prouva que trop en se faisant donner, plus tard, des lettres de naturalité en Angleterre. N'avait-il pas, dès lors, écrit à M. Pitt, le lendemain de la bataille du 16: — « L'intervention de vos troupes devient nécessaire.... Je préférerais maintenant deux mille Anglais à six mille Français.... » — Ces sentiments, bien connus dans l'armée, y avaient rendu M. de Puisaye très-impopulaire, et cette impopularité fut pour quelque chose, sans doute, dans sa fuite. (*N. de la R.*)

sans aucun espoir de résistance, pressées qu'elles étaient de trois côtés par les colonnes ennemies qui s'avancent sans tirer jusqu'à moins de cent cinquante pas, en criant : « Rendez-vous ! rendez-vous ! »

C'est dans cette extrémité que le brave général de Sombreuil, se portant seul en avant, cria au général républicain : « Faites » arrêter vos colonnes et permettez le rembarquement, ou je fais » commencer le feu, et nous nous défendrons jusqu'au dernier. » — « Je ne puis permettre le rembarquement, répondit le général » Hoche qui s'était approché de M. de Sombreuil ; mais mettez bas » les armes, vous serez traités comme prisonniers de guerre. » — « Même les émigrés ? » demanda M. de Sombreuil. — « Oui, répli- » qua Hoche, même les émigrés, tout ce qui mettra bas les armes. » Quant à vous personnellement, général, ajouta-t-il, je ne puis » vous rien promettre. » — « Je ne demande rien pour moi, » » répondit aussitôt M. de Sombreuil ; pourvu que je sauve la vie à » mes braves compagnons d'armes, je suis content, je mourrai » satisfait. » — Puis, revenant à nous : — « Mes amis, nous dit-il, » mettez bas les armes ; j'ai obtenu une capitulation avantageuse. » Vous serez traités comme prisonniers de guerre, tous, même les » émigrés (1). »

(1) Rien de plus explicite assurément que ce récit. Les historiens révolutionnaires ont fait de vains efforts pour nier la capitulation. Sans doute il n'y eut point de capitulation régulière, ainsi que M. de Grandry le fait remarquer plus loin, rien ne fut écrit ; mais l'armée républicaine entière consacra de sa parole une suprême transaction. Cambronne, qui en faisait partie, a souvent raconté que les grenadiers crièrent sur toute la ligne : « *Bas les armes ! vous serez épargnés !* » — (Voir *Histoire de la Vendée militaire*, par Crétineau-Joly, t. III, p. 328.) Napoléon a également constaté dans ses *Mémoires* (t. VI, p. 267), qu'il y eut *une sorte de capitulation verbale faite au milieu de l'action*. Suivant lui, il est vrai, Hoche n'y aurait point pris part ; mais s'il fut étranger à l'engagement généreux que prirent ses soldats, pourquoi ne pas les démentir sur-le-champ ? Pourquoi ne pas démentir la voix du général Humbert qui parlait de paix ? — « Le général Hoche fit tout ce qu'il put, ajoute Napoléon ; ce fut de ne pas faire garder les prisonniers qui eurent toute la nuit pour gagner la forêt et se sauver. *La plupart de ces malheureux ne voulurent point en profiter.* » — Et pourquoi ne le voulurent-ils point ? Parce qu'ils avaient foi dans la loyauté de leurs ennemis. A ceux des émigrés qui en doutaient, Sombreuil avait dit : — « Eh ! Messieurs, croyons au moins à la foi des Français. » — « La foi des révolutionnaires m'est si connue, lui dit alors Lantivy de Kerveno, que je vous jure que nous serons tous sacrifiés. » — Pressentiment trop vrai que malheureusement bien peu partagèrent ! (*N. de la R.*)

Ainsi eut lieu la capitulation verbale, sur la foi du général Hoche qui, s'étant à son tour approché de nous et continuant à s'entretenir avec M. de Sombreuil, demanda qu'on fît cesser immédiatement le feu de la corvette anglaise (*Le Lark*) qui ne discontinuait pas. — C'est alors que M. de Géry, officier de marine, se jeta à la nage pour aller informer le commandant de cette corvette du traité qui venait d'être conclu, et l'engager à ne plus tirer, ce à quoi il obtempéra sur-le-champ. En vain M. de Géry fut prié, supplié de monter à bord, en vain voulut-on le convaincre qu'il ne devait point compter sur la capitulation; ne doutant point de la parole donnée, il revint en homme d'honneur prendre ses fers, et fut bientôt victime de sa courageuse et trop noble confiance (1).

J'ai souvent entendu imputer aux Anglais d'avoir tiré sur nous, mais il y a bien assez de reproches à leur faire sans les charger encore de cette odieuse calomnie. S'il est vrai que quelques-uns de leurs boulets soient tombés dans nos rangs, c'est que les colonnes républicaines s'en trouvaient extrêmement rapprochées et que, la justesse du tir étant fort incertaine, sur une mer très-grosse et

(1) Le nom de cet héroïque jeune homme était Joseph-François-Anne Gesril du Papeu. Il était compatriote et compagnon d'enfance de M. de Chateaubriand Avant la Révolution, il était lieutenant de vaisseau, et, à Quiberon, il faisait partie du régiment d'*Hector*, comme lieutenant de la compagnie noble des élèves de la marine. Nous avons souvent entendu raconter à M. de Gourdeau qui, blessé d'une balle au pied et ne pouvant marcher, avait rejoint à la nage la flotte anglaise, tous les efforts qui furent faits, notamment par le capitaine Keats et par l'amiral de Vaugiraud, pour retenir M. de Gesril. On alla jusqu'à lui refuser un canot, mais il n'en fut pas moins inébranlable. — « Je suis prisonnier de guerre, répondit-il constamment; ma parole est engagée, je ne puis y manquer. » — Et il se jeta de nouveau à la mer. Profitant cependant de la cessation du feu de l'escadre, les républicains s'étaient répandus sur le rivage d'où ils tiraient sur les malheureux qui cherchaient à rejoindre les bâtiments en rade. Ils tirèrent également sur Gesril qui venait à eux; plus de vingt coups de fusil lui furent adressés. Un d'eux l'atteignit au bras gauche; il faillit se noyer et n'aborda qu'avec peine. La nuit suivante, pendant qu'on se rendait à Auray, le capitaine Rottier, de Nantes, un des officiers de l'escorte, engagea Gesril à s'évader; Gesril refusa, se croyant toujours lié par sa parole. (Voir *Biographie bretonne*, t. 1er, p. 786.)

Qu'on nous permette maintenant de demander: A quel titre le général républicain Hoche ou Humbert, n'importe lequel, pouvait-il prier les émigrés de faire taire le feu de la flotte anglaise, si on ne leur réservait pour toute capitulation que les fusillades du *champ des Martyrs?* (*N. de la R.*)

très-houleuse, il était presque impossible que plusieurs de ces projectiles ne vinssent pas s'égarer parmi nous (1).

Les prisonniers ayant été successivement réunis, car il y en avait beaucoup qui erraient dans la campagne et sur la côte, on en forma plusieurs détachements qui furent conduits, chacun sous une faible escorte, au camp des républicains, à ce camp dont les batteries nous avaient si cruellement maltraités à l'affaire du 16. Je me trouvais être du premier détachement, et nous traversâmes le fort en même temps que le conventionnel Tallien y arrivait de son côté. Il nous aborda presque avec bienveillance, en nous disant : « Voilà, » Messieurs, une journée bien malheureuse pour vous. » — Et certes, il y avait dans ces paroles, dans leur expression, dans l'attitude de celui qui les prononçait, un témoignage ou plutôt une apparence d'intérêt qui était loin de nous faire présumer que cet homme, avant peu de jours, serait le barbare instigateur de notre massacre, et qu'il aurait la monstrueuse scélératesse d'affirmer à la tribune que nous étions tous armés de poignards empoisonnés (2).

Oui, sans doute, plusieurs d'entre nous avaient des poignards, c'étaient les officiers, qui, comme tous les officiers anglais de ce temps, suspendaient cette arme à leur baudrier au lieu d'épée, quand ils n'étaient pas de service.

J'ai oublié de dire qu'avant de quitter la plage où les armes venaient d'être posées, M. de Sombreuil obtint la permission d'écrire au commodore anglais pour lui rendre compte de l'événement, et aussi du honteux abandon dans lequel nous avait laissés M. de Puisaye.

(1) On évalue à 1,800 le nombre des Chouans et des émigrés qui parvinrent à rejoindre la flotte anglaise. (*N. de la R.*)

(2) Voici le passage du discours de Tallien auquel M. de Grandry fait allusion : — « Je » tiens à la main un des poignards dont ces chevaliers étaient armés, qu'ils destinaient à » percer le sein des Patriotes et dont ils n'ont pas fait usage pour eux-mêmes parce qu'ils » connaissaient le venin que cette arme recélait. (Montrant un poignard) : il faut apprendre » à toutes les nations qu'un animal en ayant été frappé, il a été vérifié que la blessure » était empoisonnée. » (*Moniteur* du 10 thermidor de l'an III.) — Calomnie absurde autant qu'atroce, dont Tallien lui-même, si nous en croyons M. Crétineau, s'est repenti depuis. » (*N. de la R.*)

Je n'ai point vu ce rapport, mais plusieurs officiers m'ont assuré l'avoir lu, et m'ont dit qu'il était accablant pour l'honneur de ce général.

L'infâme Tallien avait-il déjà conçu son odieux et criminel projet, lorsqu'il nous aborda et qu'il nous parut si véritablement touché de notre infortune? Je l'ignore; mais je ne puis assez dire ni exprimer comme je le voudrais, le sentiment de franche satisfaction avec lequel nous fûmes accueillis par les officiers et soldats que nous trouvâmes au camp. Ils nous prenaient bras dessus, bras dessous, nous menaient dans leurs baraques ou à leurs bivouacs, nous faisaient boire et manger ce qu'ils avaient, et beaucoup d'entre eux nous traitant en frères se réjouissaient d'une capitulation qu'ils croyaient sincère. Ils nous félicitaient surtout d'être redevenus Français.

Lorsque tous les prisonniers furent rassemblés, tant ceux qui arrivaient par détachement et sous escorte que ceux qui rejoignaient isolément, on nous forma en colonne sur quatre de front, ayant en tête Mgr l'évêque de Dol et le général de Sombreuil, puis on nous mit en route pour Auray, vers quatre heures du soir. Les soldats qui composaient notre escorte nous étaient si inférieurs en nombre qu'ils marchaient à environ six pas les uns des autres, et rien ne nous eût été plus facile que de les désarmer, si nous eussions eu le moindre soupçon que la capitulation serait violée, et qu'un sort affreux nous était réservé. Dans tous les cas, ils n'auraient certainement pu s'opposer à notre évasion à travers les bois, par la nuit la plus sombre, dans un pays dont nous savions que tous les habitants étaient bien disposés en notre faveur. Beaucoup eussent échappé, sans doute, et rien de pire ne serait arrivé à ceux qui eussent été repris. Des officiers, des soldats nous en donnaient tous le conseil : « Filez, » nous disaient-ils; « filez, filez, c'est le plus » sûr. » — Si quelques-uns profitèrent de ce prudent et utile avis, ce fut un bien petit nombre, car, à peu d'exceptions près, chacun croyait sa foi personnelle engagée par celle du général (1).

(1) Notre vénérable compatriote, M. Meuret, qui était alors sergent dans la légion nantaise, a souvent raconté qu'un émigré lui ayant demandé de s'arrêter et lui disant de

ESSAIS DE LITTÉRATURE POPULAIRE.

LES APOLOGUES

DE

MATHURIN BONHOMME.

II.

LE TONNEAU MYSTÉRIEUX[1].

Un jour, après la classe, comme Mathurin se promenait dans le village, les bras derrière le dos, le visage gai, la mine ouverte et le cœur content, comme il arrive lorsqu'on a rempli un devoir, il fut témoin d'une scène douloureuse qui jeta un léger nuage sur cette bonne et intelligente physionomie.

— Le forgeron du lieu, homme d'une stature herculéenne, appelait à l'ouvrage son fils, enfant délicat dont le tempérament n'était pas encore formé.

— Vilain *feignant!* viens-tu travailler? criait le forgeron d'une voix tonnante.

— Mais, père! je ne puis pas, disait Petit Pierre en montrant ses membres frêles. Le marteau est trop pesant pour que je le soulève.

(1) Voir le premier apologue dans la livraison de Novembre 1860, pp. 364-376.

— Tu feras un effort de plus, paresseux! reprit le père. Et il lui mit brutalement un outil dans la main.

L'enfant leva péniblement le bras et l'outil et les laissa l'un et l'autre retomber sans succès. *Telum imbelle sine ictu,* eût dit le poète.

— Plus fort que ça ! Plus fort que ça ! ou gare à toi !

Petit Pierre, se redressant vivement à cette objurgation peu rassurante, raidit ses muscles qui se tendirent et se contractèrent dans la lutte de la volonté contre la faiblesse physique. Mais ce fut en vain. La barre de fer qu'il s'agissait d'aplatir fut à peine effleurée.

— Quelle dérision ! cria le forgeron courroucé. — Comment, à ton âge, tu es incapable de m'aider ! Va ! tu ne seras jamais bon à rien !

Et un vigoureux coup de pied adressé au bas des reins lança au loin la pauvre victime qui se mit à essuyer silencieusement ses larmes, car elle craignait qu'une douleur ostensible n'accrût la fureur de ce père dénaturé.

Mathurin qui avait tout vu et tout entendu frémit d'indignation, car rien ne révolte un cœur d'homme autant que l'abus impitoyable de la force brutale. Son premier mouvement fut d'adresser au père de sanglants reproches sur son inqualifiable violence. Mais il se contint. L'expérience lui avait appris qu'en pareille circonstance une immixtion positive produit rarement d'heureux résultats. Mais s'il ne crut pas devoir intervenir directement en faveur de Petit Pierre, il résolut de prendre une voie détournée pour inspirer au père de meilleurs sentiments et l'éclairer sur ses véritables intérêts. Nous louons hautement sa bienveillance efficace. Car si les honnêtes gens ne viennent point en quelque façon au secours des faibles et des opprimés, à qui ceux-ci auront-ils recours ?

Donc, à la prochaine *véprée*, M. Mathurin qui avait ruminé ce qu'il avait à dire pour arriver à ses fins, s'exprima en ces termes :

— Je veux vous parler aujourd'hui de deux frères qui, doués de qualités fort différentes, valaient chacun leur pesant d'or. L'un qui se nommait Antoine (c'était l'aîné) se faisait remarquer par un extérieur robuste. Fortement charpenté, il avait un gros corps, de grosses

jambes et surtout de gros bras. Dieu! quels bras! comme ils étaient solidement attachés à de larges épaules et gentiment terminés par d'énormes poignets, capables, comme on dit, d'assommer un bœuf! Aussi, quand il levait, par manière de menace ou de défi, une de ces mains redoutables, personne n'osait affronter sa colère, tout le monde s'enfuyait ou *calait doux*.

Au surplus, il n'abusait point de cette force herculéenne pour faire tort à personne, ni pour se poser en matamore. Il s'en servait uniquement pour se faire respecter — et en cela il n'avait pas tort — ou bien pour accomplir la plus rude besogne, celle devant laquelle reculaient ses camarades, moins bien musclés que lui; et par là il rendait de véritables services.

Pour achever le portrait, ajoutons que cette vaste enveloppe recélait un bien mince esprit. Antoine ne voyait pas beaucoup plus loin que le bout de son nez, assez bien proportionné, du reste; d'où il résulte que son horizon était fort restreint. Du temps de nos pères il n'aurait point inventé la poudre, ni dans le siècle présent les chemins de fer. Mais, ce qui valait mieux, il était bon garçon.

Son frère Philippe.... Ah! bien! pour vous le représenter, figurez-vous l'être le plus chétif, le plus malingre, le plus souffreteux qu'on puisse imaginer. On eût dit qu'un souffle allait le renverser : on craignait, pour ainsi dire, de le toucher du bout du doigt, de peur de le voir tomber en poussière. Le chaud, le froid, le vent, l'humidité, tout l'incommodait. Mais ce qu'il y avait de plus fâcheux pour lui, le pauvre diable, c'est que son extrême débilité le mettait dans l'impossibilité de se livrer à aucun travail corporel qui lui fournît une subsistance assurée.

Il était intelligent, et l'on voyait parfois une vive flamme briller dans ses grands yeux noirs. Il comprenait vite ce qu'on lui enseignait et devinait la moitié de ce qu'on ne lui disait point. Mais à quoi cela lui servait-il, puisqu'il ne pouvait gagner son pain?

A quoi cela lui servait? Prenez patience et vous allez le savoir.

Les deux frères, étant si dissemblables, ne savaient point s'apprécier mutuellement. Le gigantesque Antoine jetait un regard de dédaigneuse compassion sur le petit Philippe.

— « Pauvre enfant! se disait-il à part lui, car il ne pensait pas tout haut dans la crainte de l'humilier ; pauvre enfant! que deviendrait-il, si je lui manquais? Ça est incapable de rien faire, ni de rien riposter. Heureusement je suis là, ajoutait-il d'un air triomphant, en considérant avec complaisance sa splendide encolure. Malheur à qui le touchera! Quant à sa nourriture, eh bien! s'il ne peut gagner son pain, je le gagnerai, moi. Je puis bien travailler pour deux. C'est mon frère, après tout, et mon cœur saignerait, foi d'Antoine! si j'étais assez dénaturé pour l'abandonner jamais! »

De son côté le spirituel Philippe lançait souvent un coup d'œil oblique et passablement sarcastique sur ce niais d'Antoine. — « Mon grand frère n'est pas méchant, disait-il ; mais en vérité il est trop bête. On lui ferait bientôt croire que les vessies sont des lanternes. Il pense toujours comme le dernier de ceux qui parlent. Dénué de toute initiative, de tout jugement personnel, on lui fera faire tout ce qu'on voudra. Il est, d'ailleurs, incapable de se tirer d'affaire tout seul. Je le plains sincèrement. Mais, grâce à Dieu! — Philippe disait cela d'un air content de lui et en souriant avec finesse — il m'a toujours sous la main, prêt à lui donner un bon conseil ; et certes je ne le lui refuserai pas, car je me reprocherais de le laisser à la merci du premier intrigant venu. »

Antoine et Philippe étaient donc, au fond, fort amis et ils se rendaient à l'occasion des services réciproques auxquels, pour dire la vérité, ils ne faisaient guère attention. Car c'est une vérité d'expérience que l'habitude diminue à nos yeux le prix des soins et des affections dont nous sommes entourés, de même que nous jouissons de la clarté du soleil qui réjouit nos regards et de la pureté de l'atmosphère qui vivifie nos poitrines sans en rendre grâce au Créateur, parce que ce double bienfait nous est régulièrement et quotidiennement départi.

Une circonstance imprévue vint mettre en relief les qualités et les mérites opposés des deux frères et leur prouver qu'ils avaient besoin l'un de l'autre.

Un jour, maître Jérôme leur fit une visite qui devait grandement influer sur leur avenir. Qu'était-ce que M. Jérôme? C'était un voisin

qui avait toujours entretenu d'excellentes relations avec eux. Son père passait pour avoir été autrefois extrêmement riche. Le bonhomme avait eu, disait-on, de l'argent caché ; mais on ne savait pas ce que cet argent était devenu. Aussi, Jérôme qui se prétendait ruiné vivait avec une sordide économie, et, bien que le voisin des deux frères eût conservé de beaux débris de son ancienne opulence, son sort actuel ne le satisfaisait point et il déplorait amèrement la perte qu'il avait subie. Le bruit courait, en outre, que M. Jérôme était à la recherche de ce trésor enfoui. Jérôme niait la chose comme un cas pendable. Que serait-il devenu, grand Dieu ! si l'on eût su qu'il passait une partie des nuits à faire des fouilles secrètes dans sa maison ? Il ne manquait pas dans le pays de gens peu délicats qui se seraient efforcés de s'introduire chez lui pour dénicher son or. Ses domestiques eux-mêmes étaient peut-être disposés à trahir leur maître. Jérôme qui avait peur de tout vivait dans des transes continuelles. Le pauvre homme ! la fortune après laquelle il courait se faisait par avance payer bien cher.

Maître Jérôme entra donc d'un air mystérieux, le doigt sur les lèvres, l'œil inquiet, l'oreille tendue et comme aux aguets. Il s'était introduit tout doucement, si doucement qu'on l'avait à peine entendu ouvrir la porte. On eût dit une ombre qui glissait silencieuse.

Quand il se trouva en face des deux frères, il tourna lentement tout autour de lui un regard investigateur pour s'assurer que nul témoin indiscret ne pourrait surprendre l'entretien confidentiel qu'il se proposait d'avoir avec ses voisins. Cet examen le satisfit ou à peu près ; car il vit qu'il ne voyait rien du tout. Il se décida donc à ouvrir la bouche.

— Mes amis, dit-il d'un ton si bas qu'il était à peine perceptible, mes amis, il me paraît qu'il n'y a personne ici ?

Antoine le regarda avec stupéfaction, comme s'il ne le comprenait point ; puis il répondit :

— Vous voyez bien que si. Nous voilà tous les deux. Est-ce que nous ne sommes personne ?

Quant à Philippe, à la vue de l'air effaré du nouvel arrivant, il n'avait pu s'empêcher de partir d'un grand éclat de rire ; mais il

réprima bien vite cette hilarité déplacée, et se tournant vers Antoine :

— Frère, lui dit-il, tu ne saisis pas sa pensée. Notre cher voisin voudrait savoir s'il n'y a point ici d'étrangers, si nous sommes les seuls à l'entendre. Je soupçonne fort qu'il se propose de nous confier quelque secret important qui lui pèse. Son visage l'indique assez.

— Mon visage indique quelque chose! s'écria Jérôme qui parut consterné. Eh! qu'y lit-on, je vous prie?

— On y lit, reprit le perspicace Philippe, que vous avez fait quelque bonne trouvaille, que vous avez appris quelque heureuse nouvelle, que sais-je moi? et que vous ne voulez pas qu'on le sache.

— Moi! une bonne trouvaille! vous avez deviné cela rien qu'à me voir?... Ne le croyez point! Ne le croyez point! s'écria Jérôme avec une volubilité qui eût été comique, si elle n'eût pas trahi un grand trouble intérieur.

Jérôme n'avait pas encore appris que c'est une souveraine imprudence que de prendre un masque inaccoutumé de discrétion, quand on veut donner le change et échapper à la curiosité d'autrui. Une attitude toute naturelle est le meilleur des déguisements et le seul qui soit permis.

Il se ravisa pourtant et revêtit ou du moins essaya de revêtir un extérieur calme. S'adressant alors aux deux frères :

— Écoutez, leur dit-il, et gardez-moi bien le secret; car, après tout, j'ai confiance en vous. Vous n'ignorez point que dans ma maison il y a une cave. Or dans cette cave, il y a un tonneau... il y en a même plusieurs, ajouta-t-il en se reprenant ;... mais c'est d'un en particulier que je veux vous entretenir... Figurez-vous... voici ce qui m'est arrivé.

— Tâchez, voisin, de mettre un peu d'ordre dans vos pensées et dans vos paroles, fit observer Philippe; nous comprendrons plus vite et mieux.

— C'est vrai! Eh bien! donc, je me promenais l'autre jour dans ma cave sans songer à rien...

— Ah ! il se promenait dans sa cave, murmura tout bas Philippe. Le lieu était singulièrement choisi, mais n'importe !

Maître Jérôme continua :

— Je remarquai dans un coin obscur où je n'avais jamais pensé à pénétrer, derrière un tas de vieilles planches et de débris de toutes sortes, un tonneau que je ne connaissais point et qui devait être là dès le temps de mon défunt père, Dieu lui fasse paix ! car ce n'est point moi qui l'ai logé. Cet objet, dont j'ignorais complétement l'existence en ce lieu, me frappa d'étonnement. Je m'approchai, et écartant avec soin les morceaux de bois qui obstruaient le passage, je parvins à toucher le tonneau, et en le touchant je lui imprimai une légère secousse. Savez-vous ce que je crus entendre ? Ecoutez bien et soyez discret, poursuivit Jérôme en baissant la voix et clignant de l'œil. Il me sembla percevoir un bruit argentin qui provenait de l'intérieur du tonneau. Je dresse l'oreille, comme bien vous pensez, et je réitère l'épreuve. Plus de doute ! le même son métallique se répète.

— C'est de l'argent, interrompit Philippe. S'il vous appartient, il faut le prendre.

— Certes, il m'appartient, reprit le narrateur ; en voici la preuve : A l'époque de la Révolution, mon père craignant de voir, comme il n'arrivait que trop souvent en ce temps de lugubre mémoire, craignant de voir sa maison violée et pillée par les bandes armées qui couraient la campagne, fit un petit magot de tout ce qu'il possédait en espèces sonnantes et le déposa dans un lieu sûr et secret pour le dérober à tous les yeux. Je sais cela par tradition, car ma mère le tenait de mon père lui-même. Malheureusement celui-ci ne révéla point à sa femme la cachette qu'il avait choisie. Peu de temps après avoir pris cette mesure de précaution, trop bien justifiée par l'événement, mon pauvre père fut arrêté et jeté en prison : il n'en sortit hélas ! que pour monter sur l'échafaud, de sorte que son secret est mort avec lui.

— Le voilà découvert, reprit Philippe ; il ne s'agit plus que d'en tirer parti. La chose ne me paraît pas difficile.

— Vous êtes dans l'erreur. Ce diantre de tonneau est herméti-

quement fermé, et tous mes efforts pour en extraire le précieux dépôt qu'il contient ont été infructueux.

— Il faut l'ouvrir à coups de hache, observa brusquement Antoine. Est-ce que vous n'avez pas essayé de le faire?

— Oui, mais sans succès. J'y ai même brisé mon outil. Mon très-défiant père, prévoyant apparemment une tentative d'effraction, avait voulu la rendre vaine, et pour y parvenir il fit cercler et barder de fer ce coffre-fort d'une nouvelle espèce. Il ne réussit que trop bien à le rendre invulnérable : impossible de l'entamer.

— Mais il y a une bonde à votre mirobolant tonneau, objecta Philippe; car, enfin, avant de servir de gigantesque tirelire, il contenait évidemment un liquide quelconque, et il fallait bien introduire ce liquide par un orifice. Or, quelque petite que soit l'ouverture, elle est toujours plus large qu'une pièce de vingt francs. Faites-moi vite sauter la bonde, et vous verrez votre or ruisseler avec autant de promptitude que s'écoulait autrefois le vin ou le cidre.

— Tu parles à ton aise, mon cher Philippe, reprit Jérôme, qui se permettait quelquefois avec le plus jeune et le plus petit des deux frères la forme familière de langage que l'on appelle le tutoiement. J'ai tapé de toutes mes forces sur les douves. J'espérais à chaque instant voir la bonde partir. Mais, soit l'action du temps, soit toute autre cause, elle est devenue tellement adhérente au bois qui l'entoure, qu'il m'a été impossible de l'en séparer. On dirait qu'elle fait corps avec les parois elles-mêmes. Cependant je pense qu'un bras plus vigoureux que le mien finirait par en avoir raison. Voilà pourquoi je suis venu m'adresser à ton frère pour le prier de me donner un coup de main.

— Ça me va! cria Antoine. Que je sois regardé comme une mazette, si je ne fais d'emblée sauter le bouchon. Il faudrait que le diable lui-même eût enclou le tonneau, si je ne parvenais pas à l'ouvrir. Voilà de quoi faire de bonne besogne! ajouta-t-il.

Et retroussant ses manches jusqu'au coude, il montrait avec orgueil ses bras nus.

— Venez donc, mes amis, reprit Jérôme, et hâtez-vous. Mais, je

vous en conjure, soyez discrets tous deux, et quant à vous, Antoine, tâchez de faire le moins de bruit possible; car si l'on savait, si l'on s'imaginait que j'ai trouvé, que je cherche seulement un trésor, on viendrait me voler, que dis-je? on m'égorgerait dans mon lit.

— J'y vas, dit Antoine. Comptez sur mon poignet et sur mon silence.

— Partons donc!

— Un instant! dit Philippe.

— Qu'est-ce donc?

— Que nous donnerez-vous, si nous vous procurons la possession de cet or?

— Une bonne et honnête récompense. Ça va de droit.

— C'est bien! mais enfin quelle récompense?

— Mais... je ne sais... cela dépendra...

— Tenez, maître Jérôme, dit Philippe, mieux vaut convenir de son prix tout de suite : les bons comptes font les bons amis. Vous êtes riche, d'ailleurs; nous sommes pauvres. Vous allez, grâce à notre aide, devenir peut-être immensément opulent : il est juste que nous ayons un bon salaire. Donnant donnant. Si vous ne nous promettez pas le dixième de votre trouvaille, allez rouler votre tonneau tout seul.

— Soit, vous aurez votre dixième.

— C'est conclu, dit Antoine. Tôpons là. Bien! Maintenant je prends mes outils et je pars. Toi, petiot, reste ici. L'ouvrage ne te regarde pas.

— A savoir! j'aurai peut-être un bon avis à donner. Je vais avec toi.

— Eh bien! viens, mon bonhomme! reprit Antoine en riant d'un gros rire. Viens, si cela t'amuse. Mais prends bien garde de fourrer tes doigts sous le marteau.

Philippe ne fit pas attention à cette recommandation sarcastique, et suivit d'un pas résolu Jérôme et Antoine.

Ils pénétrèrent tous les trois dans la maison de Jérôme et descendirent à la cave.

Avant d'y entrer, Antoine dit : — Allumons des chandelles, car on n'y voit goutte en bas.

— Que dites-vous ? s'écria Jérôme d'un ton qui dénotait une vive alarme. Prendre des chandelles ! gardez-vous en bien ! que dirait-on si on nous apercevait du dehors ? Il ne faut pas que personne se doute de ce que nous allons faire ici. Voici des lanternes sourdes.

— Comme vous voudrez, dit Philippe, que ce luxe de précautions fit sourire. Mais quand mon frère cognera sur le tonneau il fera un bruit qui attirera l'attention bien davantage.

Il ne se trompait point. Antoine se mit en devoir d'asséner de furieux coups à ce coffre mystérieux qui avait résisté à tous les efforts de son propriétaire. Il faisait beau le voir lever son bras puissant, armé d'un énorme marteau, jusqu'à la hauteur de sa tête et le laisser retomber de tout son poids. Le tonneau mugissait comme s'il eût eu une âme vivante et de ses flancs caverneux sortait un tonnerre épouvantable dont les éclats stridents se prolongeaient à travers les soupiraux bien au-delà de l'enceinte du souterrain. C'était un vrai vacarme d'enfer. Jérôme, pâle, anxieux, était sur les épines. Philippe, dont les nerfs délicats s'offensaient de ce tapage formidable, se bouchait les oreilles. Il alla même jusqu'à se réfugier dans un coin éloigné. Antoine, sans sourciller, tapait et tapait dru, comme s'il n'eût fait que cela toute sa vie. Mais, chose singulière ! il ne réussissait pas. Il avait beau diriger ses coups de façon à faire vibrer successivement les diverses parties de l'orifice ; le métal grinçait, le bois gémissait, la fatale bonde ne bougeait pas.

A la fin, exténué, le front ruisselant de sueur, il s'arrêta, mit le poing sur sa hanche et parut visiblement contrarié.

— C'est extraordinaire ! murmura-t-il. Jamais pareille mésaventure ne m'est arrivée. Il faut qu'il y ait quelque sortilége là dessous.

— Je suis au désespoir, disait Jérôme. Tant de bruit pour rien. Tout le voisinage saura bientôt de quoi il s'agit. On se moquera de moi. Je ne m'en soucierais guère, après tout, et me moquerais des moqueurs, si je ne craignais les larrons.

Cependant Antoine résolut de faire une suprême tentative, et réunissant toutes ses forces, il se démena comme un beau diable, au milieu du plus effroyable tintamarre que jamais oreille humaine eût entendu... dans une cave, mais ce fut en vain.

— J'y renonce ! fit-il du ton d'un homme complètement découragé.

— A mon tour, dit alors Philippe, et il s'élança d'un bond du coin où il s'était blotti.

Antoine, surpris, tourna la tête de son côté et se contenta de hausser les épaules.

Nonobstant ce signe discourtois, Philippe se glissa vers le tonneau et se mit à l'examiner avec attention. Tout à coup :

— De l'eau ! dit-il en s'adressant à Jérôme. Faites bouillir de l'eau !

— Es-tu fou? demanda Antoine en le regardant avec pitié.

— Faites ! reprit Philippe d'un ton impératif.

— Allons mettre de l'eau au feu, dit Jérôme de l'air d'un homme qui, à bout d'expédients, est disposé à tenter l'impossible. Et surtout, ajouta-t-il en sortant, ne faites pas trop de bruit.

— La recommandation est bonne maintenant, pensa Philippe.

Quand l'eau fut chaude, on l'apporta dans la cave. Philippe la versa doucement et à différentes reprises tout autour de la malencontreuse bonde, de manière à faire pénétrer le liquide dans l'imperceptible interstice circulaire qui la séparait de l'orifice qu'elle bouchait. En même temps, avec la pointe de son couteau, il s'efforçait d'agrandir ce mince intervalle, afin de détruire l'adhérence de la bonde aux parois, adhérence qui, comme il l'avait reconnu d'un coup d'œil, empêchait seule la première de céder. Peu à peu certaine matière, autrefois visqueuse, mais que l'action du temps avait complétement séchée et durcie, cette matière fondit et finit par se liquéfier. On put se convaincre alors que la bonde ne faisait réellement pas corps avec le tonneau. A force de l'humecter et de jouer du couteau, l'ingénieux et adroit Philippe parvint à lui communiquer en quelques endroits un faible mouvement. Toutefois, il subsistait une légère cohésion qui ne put être entièrement détruite.

Après s'être assuré que l'obstacle serait désormais facile à vaincre pour la vigueur peu commune d'Antoine, Philippe dit à son frère :

— J'ai fait ma besogne; fais la tienne maintenant.

— La mienne! dit Antoine. Il y a longtemps qu'elle est faite et parfaite. J'ai assez cogné comme ça : on ne m'y reprendra plus à *m'échiner inutilement.*

— Va toujours! reprit froidement Philippe.

— A quoi bon? Je suis hors d'haleine; mes forces sont épuisées. Quant à ton tripotage, c'est, vois-tu bien, de la bouillie pour les chats !

— Essaie, je te le répète!

— Mais je te dis, reprit Antoine avec vivacité, que je n'en ferai rien. Laisse-moi tranquille! Et dans son impatience il frappa du poing le tonneau près duquel il se tenait debout.

Aussitôt la bonde sauta.

Qui fut stupéfait? ce fut Antoine. Comment diantre cela s'est-il fait? demanda-t-il.

Jérôme, étonné, mais en même temps ravi, s'avança à pas de loups et demanda à voix basse :

— Comment diantre cela s'est-il fait?

— Rien n'est plus simple, répondit Philippe à cette double interrogation. Il paraît que monsieur votre père, pour mastiquer son tonneau, s'était servi d'une sorte de glu ou de colle composée de je ne sais quels ingrédients, et que cette colle en refroidissant avait durci. Grâce à l'eau chaude, j'ai dissous la plus grande partie de cette colle. A l'aide de mon couteau j'ai expulsé les quelques fragments qui étaient demeurés solidifiés. En cet état, le moindre choc devait emporter le reste. Comprenez-vous?

— Je comprends, je comprends parfaitement, dit maître Jérôme. Ce qui est évident, c'est que la bonde n'y est plus. Roulons vite le tonneau et ramassons l'argent...

— Que nous partagerons suivant les conventions! dit Philippe.

— C'est bien entendu.

Or l'histoire rapporte qu'on trouva là une bonne grosse somme, dont la dixième partie fut fidèlement remise aux deux frères, qui se trouvèrent dès lors pour la vie à l'abri du besoin.

Quant à Jérôme, il ne fut ni volé ni étranglé dans son lit. Mais il devint de plus en plus craintif et avare, comme c'est la coutume en

vieillissant. L'accroissement inespéré de sa fortune ne le guérit point de sa cupidité, au contraire, car plus un hydropique boit, plus il a soif.

Lorsque le bon maître d'école eut terminé son récit, une libre conversation s'engagea dans l'auditoire. Chacun disait son mot. L'un se gaussait de la stupide poltronnerie du richard Jérôme ; un autre louait le bon cœur du robuste Antoine, mais ne pouvait souffrir ses airs de vantard ; un troisième trouvait que le petit Philippe avait bien de l'esprit, mais qu'il était difficile à contenter. On discuta pendant quelque temps sur la question de savoir ce qui l'emportait de la vigueur d'Antoine ou de l'adresse de son frère.

— Je prétends, moi, disait un gros homme, dont le visage rubicond dénotait une santé florissante et une singulière surabondance de force, je prétends que c'est Antoine, après tout, qui mérite la palme. Car, enfin, il a donné le dernier coup qui a débouché le tonneau. Philippe avait beau s'évertuer, la bonde résistait toujours ; il aurait vidé tous les pots et tous les *orceux* de la cuisine, il aurait ébréché tous ses couteaux de poche ou de table avant d'en venir à ses fins. Il a été contraint, au bout du compte, d'avoir recours à son frère...

— Et moi, je soutiens, interrompit un gringalet, d'une voix aigre, qu'à Philippe seul revient tout l'honneur. Antoine était hors de combat. Ce n'est qu'après que son frère eut mis la main à la pâte qu'il parvint à cuire la galette. Le beau mérite, en vérité !

Maître Martin prit alors la parole :

— Ce qu'il y a de plus clair là dedans, dit-il d'un ton doctoral, c'est que ni l'un ni l'autre ne se fût tiré d'affaire tout seul ; et de là je conclus qu'il est vrai, comme deux et deux font quatre, que chacun avait tort de se préférer à l'autre et de croire qu'il pouvait se suffire. Toujours il faut en revenir à cette sage maxime, qu'on est sur la terre pour s'entr'aider. L'histoire de l'autre jour nous a fait toucher cette vérité là du doigt, quant à ce qui regarde la distribution des biens de ce monde. La pauvreté a besoin de la richesse

et la richesse a besoin de la pauvreté. Il en est de même des qualités naturelles, telles que la force, la beauté, l'intelligence, l'adresse. Aucun de ces dons du ciel ne saurait assurer par lui-même notre félicité; Dieu l'a permis pour nous apprendre à nous rapprocher les uns des autres, afin que chacun donne du sien et supplée ce qui manque à son frère.

Il y avait dans un coin de la cour certain auditeur qui n'ouvrit pas la bouche de toute la séance. On aurait pu de temps en temps le voir froncer le sourcil et se pincer les lèvres, comme si ce qu'il entendait réveillait en lui quelque souvenir qui le rendait honteux. Parfois aussi son front se déridait, et il finit par murmurer en souriant :

— Ce pauvre garçon! s'il me dénichait un trésor tout de même?... Allons, dit-il ensuite d'un ton plus sérieux, j'ai eu tort de le maltraiter.

Mais personne ne prit garde à cette réflexion qui fut faite à voix basse.

Celui qui s'exprimait ainsi était le forgeron du village. Il pensait probablement à Petit-Pierre.

FIDÈLE DE SAINT-M.

SOUVENIRS

DE LA

PERSÉCUTION RÉVOLUTIONNAIRE

A RENNES,

PAR Mgr GABRIEL BRUTÉ[1].

BANNISSEMENT DE L'ABBÉ DELAITRE.

Un jour, un jeune homme de la plus gracieuse apparence, plein de candeur et de modestie, fut recommandé à ma mère par un de ses amis. Ce jeune homme était un prêtre de Caen, qui, ayant été pourchassé et poursuivi de trop près dans le Calvados, s'était réfugié à Rennes avec l'espérance de s'y mieux cacher. Je me liai bien vite avec lui et nous devinmes intimes en peu de temps. Bon abbé Delaitre! combien d'heures et de jours agréables nous avons passés ensemble! Nous étudiions ensemble, puis nous allions nous promener et errer dans la campagne, où sa tendre piété faisait usage de tout pour le rapporter à Dieu. Je vois son expression, lorsque, plein d'enthousiasme et de divine charité, il me parlait de son amour pour la religion, et combien il serait heureux de souffrir pour elle. Cependant

(1) Voir la *Revue* (livraison de Décembre 1860), pages 449-464.

l'attachement et l'anxiété de ses amis l'engageaient à prendre quelques précautions. La persécution étant encore trop active à Rennes, il alla passer du temps chez ma sœur, à la Chapelle-Bouexic. Lorsque la loi de mort contre les prêtres fut changée en celle du bannissement sur la côte pestilentielle de Cayenne, l'abbe Delaitre revint à Rennes, et il habita chez M. Petysain (1), un pieux marchand, qui le faisait passer pour son commis. Un jour cependant, comme il traversait la grande place, un espion de son département le reconnut et lui ordonna de se rendre à la municipalité. De là, il fut envoyé en prison où j'allais souvent le visiter et où je passai bien des heures heureuses avec lui, jusqu'au jour de son départ pour Cayenne. Le matin de ce départ, je fus réveillé à quatre heures par un coup à la porte. Une pauvre paysanne était accourue du marché, situé près de la prison, pour prévenir ma mère : « Oh ! madame Bruté, ces bons prêtres qui quittent la prison de Saint-Michel ! L'ordre a été donné subitement cette nuit, et ils sont déjà en charrette. » — Je courus aussi vite que possible ; ils allaient partir. Je m'approchai d'eux ; ils étaient dans une mauvaise charrette, assis sur leurs malles, et entourés de gendarmes à cheval. Mon cher Delaitre conservait son expression sereine et douce comme d'usage. Lorsqu'il me vit, il me fit un signe amical de la main et leva les yeux au ciel en disant : « *Deo gratias.* » — Puis la charrette se mit en marche (2).

Quelques mois après, nous apprenions que sa santé n'avait pas résisté aux effets du climat, et qu'il avait quitté la terre de son double exil pour ce monde meilleur où les méchants cessent de faire le mal et où les bons trouvent leur repos.

(1) Le nom de Petysain est inconnu à Rennes aujourd'hui ; mais on y connaît et on y estime une honorable famille de négociants nommée Petitpain, et c'est sans doute le nom qu'a voulu écrire Mgr Bruté.

(2) Le premier convoi de prêtres déportés partit de Rochefort pour Cayenne le 12 mars 1798, en exécution de la loi du 19 fructidor contre les prêtres réfractaires.

FRÈRE MARTIEN, OU FRÈRE MARTINEAU, DES ÉCOLES CHRÉTIENNES DE M. DE LA SALLE.

J'allais souvent à la *Cour criminelle*, où les prêtres étaient généralement jugés ; mais un jour je me rendis au *Tribunal militaire* et j'y assistai à la condamnation d'un frère des écoles chrétiennes. Les détails sont un peu confus dans mon esprit; mais je vois encore d'ici la taille maigre et élevée de frère Martien, et j'entends sa voix plaidant en vain sa cause devant ses persécuteurs. Le jugement eut lieu le soir, et le président de la Cour était une sorte de philosophe qui avait de grandes prétentions à la sagesse et qui pérorait souvent à la *Société populaire*. Plusieurs accusés comparaissaient en même temps, pour je ne sais quelle prétendue conspiration. Frère Martien voulut prouver par sa défense qu'il n'était prêtre en aucune manière ; que, quoique faisant partie d'une association religieuse, il n'était qu'un maître d'école, et rien de plus, dévoué à l'instruction des enfants pauvres. Il leur demandait d'être sincères dans leurs professions d'attachement aux pauvres et aux principes de fraternité, et de lui témoigner qu'ils reconnaissaient ses services pour cette même cause, au lieu de le condamner. Tout cela était vrai; mais les révolutionnaires n'avaient aucune sympathie pour la charité véritable, et la logique du bon frère ne l'empêcha pas d'être condamné à mort. Je crois qu'il était de Saint-Malo, et qu'il avait passé quatorze ans de sa vie dans l'humble mais sainte profession d'instituteur des enfants des pauvres.

LE PÈRE DE KERGATÉ.

Le R. P. de Kergaté, de la Compagnie de Jésus, vécut à Rennes pendant les persécutions de la Terreur. Je me rappelle ses douces

vertus, sa figure amaigrie par les mortifications, mais avec des manières si engageantes qu'elles dénotaient bien en lui un esprit de vraie sainteté. Les alarmes et les horreurs du temps ne paraissaient pas affecter sa placidité, quoiqu'en sa qualité de prêtre il fût nécessairement une des victimes désignées. Il ne pouvait pas supporter les expressions passionnées que l'on se permettait, dans le secret des familles, contre les auteurs de tant de crimes : « Ne parlez pas ainsi, » disait-il à ses amis, lorsqu'ils se livraient à leur indignation en sa présence. « Pourquoi tant de colère? quel mal peuvent-ils nous faire, » après tout? Le dernier extrême de leur rage sera de nous faire » jouir plus tôt du bonheur céleste, tandis qu'ils nous procurent de » continuelles occasions d'acquérir des mérites, si nous avons soin » de nous exercer à la patience et au pardon. N'imiterons-nous pas » notre divin Sauveur qui gardait le silence dans les mains de ses » bourreaux? Bien plus, ces malheureux, contre lesquels vous vous » montrez si sévères, ne sont-ils pas dignes de pitié, plutôt que leurs » victimes? Pensez à l'état de leurs âmes, dans quel horrible danger » elles sont, et votre colère se changera bientôt en compassion et en » larmes de charité. Lorsque vous rencontrez un pauvre être couvert » d'affreux ulcères, est-ce la colère que vous ressentez pour lui? » Prendriez-vous une verge pour frapper un mendiant dans cet état » hideux? Pitié pour nos ennemis, la plus tendre pitié, voilà notre » devoir ; tout autre sentiment est coupable et provient de la fragilité » de notre nature. »

Ainsi parlait ce bon et charitable prêtre. Il mourut peu de temps après Robespierre, lorsque la persécution était bien diminuée; mais elle était encore active contre le clergé, surtout si l'on prenait des prêtres dans l'exercice de leurs saintes fonctions. Jusqu'à la fin il y eut de nombreuses occasions de mettre en pratique les avis du bon Père de Kergaté ; et il fallait une grâce spéciale, jointe à un grand fonds de religion et de charité, pour ne pas s'emporter en imprécations contre les mécréants qui commettaient tant d'atrocités au nom de la liberté et du bien public.

Cependant le Père de Kergaté (1) avait raison : si nous voulons

(1) Le R. P. Chareil de Kergaté. Son nom se trouve parmi les signataires de l'acte d'adhésion du clergé de Rennes à son évêque, Mgr de Girac, en 1790, et aussi, en 1791,

être bons chrétiens, nous devons pardonner et prier pour nos persécuteurs. Les vieux Pères nous disent que la prière de saint Étienne convertit Saul : — « *Si martyr Stephanus non orasset, ecclesia Paulum hodié non haberet.* »

DEUX FRÈRES CONDAMNÉS A MOURIR ENSEMBLE.

J'étais présent un jour au tribunal, lorsque deux frères furent condamnés à mort comme ennemis de la République. On était en 1793, au plus fort de la Terreur. C'étaient de simples paysans, d'honnêtes cultivateurs, l'un époux et père, l'autre plus jeune et non marié. La scène fut très-touchante, surtout lorsqu'ils rentrèrent à la prison après avoir entendu la sentence qui les condamnait à mort pour le lendemain matin. Ils étaient dans toute la force de la jeunesse, dans la conscience de leur innocence, et le pauvre père de famille, en particulier, pleurait amèrement : — « Ah ! mon frère, lui dit le plus jeune, ne t'abandonne » pas ainsi au chagrin. Ne sommes nous pas heureux d'aller si vite » au Ciel ? » — Certainement, répondit l'autre ; mais ma pauvre » femme et mes enfants que vont-ils devenir ? » — Et il recommença » à pleurer, quoique avec une vraie résignation dans le cœur. — « Ne » pleure pas, insista le plus jeune ; penses-tu que Dieu les abandon- » nera ? Et puisque nous allons le voir face à face, est-ce que nous » ne le prierons pas pour eux ? » — Et c'est ainsi qu'ils allèrent à la mort — et au Ciel (1) !

---

au bas de la déclaration de soumission aux lois purement civiles de la République. Des parents du P. de Kergaté, vivant encore à Rennes, disent qu'il ne mourut qu'en 1807 ou 1808.

(1) L'on croit souvent que ce furent seulement les classes élevées, les nobles et le clergé, qui souffrirent de la furie révolutionnaire. Le républicain Prudhomme qui, par

M. BOISLÈVE.

M. Boislève était un avocat considéré au Parlement de Rennes comme le plus éminent jurisconsulte du barreau; il ne brillait pas particulièrement comme orateur, mais c'était la lumière de son ordre dans le cabinet. C'était en même temps un vrai saint, un modèle de simplicité, d'innocence et de manières antiques, modeste et affable dans ses relations, désintéressé et charitable dans l'exercice de sa profession, et bien connu de tous pour sa piété sincère et son attachement à la religion. Tous les matins il assistait à la première messe,

ses préjugés, aurait été disposé à pallier plutôt qu'à exagérer les horreurs du parti populaire, a donné le compte suivant des victimes de la Révolution :

Nobles, 1.278; Femmes nobles, 750; Prêtres, 1.135	3.163
Religieuses, 356: Femmes de paysans et d'artisans, 1.467	1.823
Bourgeois, paysans et artisans	13.623
Total des victimes guillotinées par sentence du tribunal révolutionnaire.	18.609
Femmes mortes par suite d'accouchements avant terme, causés par la frayeur et le chagrin	3.748
Femmes tuées dans la Vendée	15.000
Enfants tués dans la Vendée	22.000
Hommes tués dans la Vendée	900 000
Victimes de Carrier à Nantes	32.000
Sur lesquelles 2.000 Enfants fusillés ou noyés; 764 Femmes fusillées ou noyées; 760 Prêtres fusillés ou noyés; 1.400 Nobles noyés, et 3.300 Artisans noyés.	
Victimes à Lyon	31.000
Total	1.022.357

Dans cette énumération ne sont pas compris les massacres du 2 septembre, ceux de Versailles, les victimes de la Glacière d'Avignon, les fusillades de Toulon, de Marseille, et celles de la petite ville de Bédouin (Vaucluse) où toute la population périt.

On remarquera, dans ce sinistre catalogue, la large proportion de personnes de la classe moyenne et des derniers rangs de la société. C'est ainsi que dans les convulsions révolutionnaires la vengeance politique atteint bien vite les basses classes, et le carnage qui est fait dans les rangs du peuple est immense, comparé à celui que ce peuple avait prétendu faire de ses supérieurs. (L. Prudhomme. — *Histoire des crimes de la Révolution*. 1798.)

célébrée avant cinq heures au couvent des Dominicains (1), agenouillé derrière un pilier, absorbé dans sa méditation, de manière à édifier tous ceux qui le voyaient. Je crois qu'il communiait tous les matins, et ensuite retournant derrière son pilier, il passait quelque temps en prière, puis il rentrait chez lui pour se plonger dans l'immense travail que lui valait sa grande réputation. Il s'était fait une loi de ne jamais recevoir d'honoraires des veuves et des orphelins, et il s'y tenait inébranlable, même quand les veuves auraient eu parfaitement les moyens de rémunérer ses services.

La preuve la plus frappante de l'influence que son caractère avait acquise sur l'esprit de tous, c'est qu'au milieu des fureurs les plus sauvages de la Révolution, il inspira un respect involontaire aux plus furieux Jacobins en faisant taire leur fanatisme. En voici un exemple

(1) Dans les papiers de Mgr Bruté, nous avons trouvé les lignes suivantes de sa main, intitulées *la Première Messe :* « Dans notre France, quand j'étais enfant, il y avait tant d'églises et tant de prêtres que la messe était, pour ainsi dire, à la porte de chacun. L'usage presque général avant la Révolution était d'assister à la messe chaque matin. C'était ainsi anciennement et il devrait en être encore de même, ô Dieu miséricordieux, si votre peuple connaissait mieux votre amour infini. Mais vous leur avez encore pardonné, et malgré leur ingratitude, vous leur avez rendu en grande partie vos anciennes bénédictions. La messe du matin est la joie de toute famille fidèle ; quelques-uns de ses membres peuvent toujours y assister, et un grand nombre de chrétiens la fréquentent avant le point du jour, sur toute la surface de notre chère France. Oh ! combien de faveurs inconnues sont obtenues du ciel par cette *pure oblation* offerte ainsi dans notre patrie, holocauste de propitiation et de reconnaissance ! Lorsque j'étais enfant à Rennes, plusieurs milliers de personnes y assistaient aux messes du matin, et dans quelques familles tous les membres s'y rendaient. Nous étions chez nous neuf personnes, y compris les domestiques, et habituellement nous avions tous entendu la messe avant huit heures, où nous nous rassemblions pour le déjeûner. Ma bonne mère était excessivement matinale, et après avoir réveillé le reste de la famille, elle allait à la première messe ou au moins à la seconde, car en été la première messe se disait à quatre heures. A cette heure il y avait toujours une messe à l'église Bonne-Nouvelle des Dominicains ; on l'appelait *la messe des voyageurs*, et ceux qui partaient pour un voyage, comme ceux qui se rendaient à la chasse ou à la campagne pour leur plaisir, avaient coutume d'y être présents. Ma mère allait souvent à cette messe, et elle disait souvent au retour : — « C'est étonnant comme il y avait du monde ce matin à la messe des voyageurs ! » Avant de quitter la maison, elle chargeait l'une de ses domestiques de veiller à ce que nous fussions habillés et prêts à temps, et lorsqu'elle rentrait à cinq heures, elle nous pressait gaiement d'aller prendre notre part de ces grâces précieuses du Ciel. C'est ainsi qu'elle commençait une journée de travail et souvent de grande anxiété ; mais elle en rendait le fardeau léger dans les consolations qu'elle avait puisées dans sa première action : l'assistance à l'adorable sacrifice.

frappant. M. Boislève avait l'habitude de se rendre chaque jour sur la promenade publique. Un jour, comme il y dirigeait ses pas, il vit à l'angle d'une rue un groupe de Jacobins discutant entr'eux très-vivement. Quoiqu'il ne fît rien pour les éviter, il se proposait de faire le tour de ce groupe, lorsque tout à coup les révolutionnaires, se séparant à droite et à gauche, lui laissèrent le chemin libre, et se découvrant, le saluèrent en silence comme il traversait leurs rangs. M. Boislève resta lui-même silencieux et il fut presque effrayé de ces marques de respect, si toutefois quelque émotion pouvait atteindre les sommités sereines de son âme. Après qu'il fut passé, les Jacobins se montrèrent surpris eux-mêmes de ce qu'ils avaient fait pour quelqu'un *qui n'était pas des leurs*. C'était, en vérité, l'effet soudain d'une valeur supérieure, l'influence d'une réputation incontestée d'homme de bien, dominant pour un moment la bassesse et la méchanceté. — M. Boislève fut atteint de sa dernière maladie au plus fort de la Révolution, peu après la promulgation du décret qui ordonnait de mettre à mort les prêtres vingt-quatre heures après leur arrestation. Cependant un ami lui offrit de lui procurer l'assistance d'un prêtre, afin qu'il fût fortifié et consolé par la réception de la sainte communion : — « Non, mon ami, répon-» dit M. Boislève ; depuis longtemps je me prépare à ce moment ; je » mettrai ma confiance en Dieu et je n'exposerai aucun de ses minis-» tres à perdre la vie à cause de moi, lorsque leurs services sont si » nécessaires à d'autres qui ont négligé peut-être de se préparer à la » mort. » — Ce fut un acte héroïque d'abnégation, dans un chrétien d'une foi si ardente, de se résigner à mourir sans viatique, lui qui avait tant de vénération et d'amour pour le Saint-Sacrement ; et ainsi il mourut comme il avait vécu, le modèle d'un fervent fidèle. Ma mère le connaissait intimement et le vénérait comme un saint. Il lui avait rendu de grands services après la mort de mon père. Il est d'autant plus consolant de rappeler ses vertus, que beaucoup de membres du barreau menèrent une conduite bien différente dans ces jours de folie (1).

---

(1) La mémoire de M. Boislève est encore en haute vénération à Rennes. Ses consultations équivaloient à des arrêts. Sa consultation pour le père Gresseau, en 1791, est signée *Boylesve*. Il était membre de l'assemblée municipale comme second député des avocats, et l'un des administrateurs du collége. Sa piété et son recueillement à l'église étaient tels qu'on pouvait, disait dom Debroise, lui marcher sur les jambes sans qu'il se retournât.

LES COMTESSES DE RENAC ET L'ABBÉ MARÉCHAL.

Deux sœurs, les comtesses de Renac, âgées de trente à quarante ans et n'ayant jamais été mariées, vivaient ensemble dans un élégant hôtel faisant face à la promenade publique de La Motte-à-Madame à Rennes. Ma mère dirigeait chaque matin sa promenade de ce côté, et quelques jours avant les événements que je vais raconter, l'une des demoiselles lui fit signe d'approcher de sa maison et lui dit : — « Madame Bruté, voudriez-vous avoir la messe aujourd'hui ? » A cette époque, c'était un privilége inestimable d'assister au saint Sacrifice, dont les catholiques étaient privés depuis si longtemps. La persécution venait même de devenir encore plus sévère par la publication du décret qui punissait de mort, dans les vingt-quatre heures de leur arrestation, ceux qui donnaient refuge à un prêtre et le prêtre lui-même.

D'après ces motifs, ma mère crut devoir ne pas se rendre à l'invitation des dames de Renac, et elle les engagea vivement à prendre plus de précautions, leur disant qu'elles devaient s'estimer trop heureuses si elles pouvaient sauver la vie du prêtre et la leur. Celui qu'elles cachaient dans leur hôtel était l'abbé Maréchal, un ecclésiastique plein de piété et d'instruction, âgé d'environ trente ans.

Quelques jours après ce conseil trop nécessaire (car les bonnes et pieuses dames, ainsi que le prêtre lui-même, étaient trop imprudents), leur hôtel fut dénoncé aux autorités comme recélant certainement une des victimes si ardemment poursuivies.

Valeray, un des agents les plus actifs et les plus sanguinaires des comités révolutionnaires, fut désigné pour faire les fouilles à l'hôtel de Renac. C'était lui qui avait fait la plupart des arrestations qui avaient déjà eu lieu à Rennes. Il savait de source certaine que le prêtre caché était M. Maréchal, qui avait été son condisciple et son ami intime au collége. Valeray se rendit donc à l'hôtel avec quelques-uns de ses meilleurs limiers de police, et il fouilla dans tous les sens la

maison entière. Cependant, après de longues heures de recherches et après avoir tout visité de la cave au grenier, il ne trouva personne. Les dames étaient présentes, se tenant de leur mieux sur leurs gardes contre toute insidieuse question.

A la fin, Valeray, voyant qu'il était menacé d'échouer dans son entreprise, prit les dames à part et leur dit avec une hypocrisie consommée : — « Vous voyez, Mesdames, l'ardeur de mes hommes ; la dénonciation est si positive, que nous sommes certains de la présence de M. Maréchal en cet hôtel. Il sera infailliblement découvert ; mon plus vif désir est qu'il échappe, mais sans m'exposer moi-même, et je suis obligé de remplir ma commission en stimulant mes hommes à une recherche plus minutieuse. Une seule chance lui reste, Mesdames, et c'est que vous me disiez où le pauvre garçon est caché, mon vieil ami, mon ancien camarade, que j'ai tant à cœur de sauver. Si vous me dites où il est, je ferai en sorte d'écarter mes hommes de cet endroit particulier. »

Les deux dames échangèrent un regard, et ce moment d'hésitation n'échappa pas à Valeray. Il redoubla ses instances, protestant que son plus ardent désir était de sauver M. Maréchal, si elles voulaient seulement se confier à lui, tandis que leur défiance perdrait son malheureux ami, et entrainerait en même temps la condamnation de deux dames, si dignes d'intérêt et si respectées par toute la ville. L'une des sœurs jeta à l'autre un regard de détresse, et par son expression elle semblait lui demander si elles ne devaient pas saisir cette unique chance de salut. L'autre, moins confiante, répondit par un signe négatif fort énergique ; mais la première, plus naïve, ne put pas résister aux chaleureuses protestations du traitre, et elle lui désigna l'endroit où M. Maréchal était caché. C'était sans doute entre des doubles murs ou des doubles plafonds, et la science de ces cachettes était alors poussée à la perfection. Cependant les persécuteurs étaient rarement déroutés, et ils réussissaient à découvrir les refuges les plus secrets, en prenant partout des mesures et en sondant tous les coins suspects (1). La bonne dame n'eut pas plus tôt donné l'indication désirée

(1) En Angleterre, pendant les siècles de persécution, les cachettes des prêtres étaient également pratiquées avec beaucoup d'habileté dans toutes les maisons de la noblesse et

que Valeray, transporté d'une joie féroce, appela à lui ses compagnons; ils eurent bientôt renversé la cloison qui cachait leur victime, et dès qu'il aperçut son ami qu'il avait si indignement trahi : — « Je suis fâché, mon cher Maréchal, que la corvée soit tombée sur moi; mais je ne connais que la volonté de la Nation : nous verrons bientôt le dernier de votre caste. Venez et suivez-moi. »

On les traîna sans délai devant le tribunal, les deux sœurs moins affectées de leur sort que de celui de leur excellent ami, et de la manière dont elles avaient amené sa capture par leur fatale confiance dans les promesses d'un traître. — Ce que j'ai raconté jusqu'à présent m'a été dit dans le temps. Mais je fus témoin oculaire de ce qui va suivre. Dès que j'appris qu'on les avait traduits devant le tribunal, je les y suivis et je pris ma place très-près des victimes. Le prêtre était d'un côté et il fut interrogé le premier; les deux sœurs étaient assises du côté opposé. — « Votre nom? » demanda le président. — « Écrivez, répondit-il, dictant au greffier, que mon nom est Maréchal. » Le greffier ayant écrit la réponse, la seconde question d'usage : — « Votre profession? » fut adressée à l'accusé. — « Écrivez que je suis prêtre de l'Église catholique, apostolique et romaine, » continua l'abbé, comme si son intention était d'assurer la fidèle reproduction de ses paroles. Le greffier se retourna avec impatience vers le président et lui demanda s'il était obligé d'écrire cette réponse dictée par l'accusé avec tant de sang-froid : — « C'est égal, dit le président, écrivez textuellement sa réponse. » Deux ou trois autres questions, dont je ne me souviens plus, furent encore adressées à M. Maréchal. Mais je fus frappé du calme et de l'énergie avec lesquels il exposa les principes qui lui avaient défendu de prêter le serment constitutionnel, et je n'admirai pas moins la modération et la politesse qu'il montra pendant son court interrogatoire.

Les deux sœurs furent alors interrogées à leur tour. Je vois d'ici ces dames vénérables, portant des bonnets et des manteaux noirs, selon la mode de Rennes, toutes deux grandes, maigres, pâles, avec une physionomie de la plus grande douceur. Comme de coutume, les débats

de la bourgeoisie catholiques. Presque tous les vieux manoirs catholiques montrent avec orgueil « *la chambre du prophète percée dans la muraille.* »

furent menés de la manière la plus expéditive ; la loi était claire et formelle et ne laissait pas place à l'équivoque. Le président du tribunal, Bouassier, prononça donc la sentence de mort contre l'abbé Maréchal et les demoiselles de Renac. Le malheureux semblait affecté plus que d'ordinaire. Il connaissait fort bien ces dames, et sa conscience lui montrait l'injustice et l'horreur de l'acte qu'il commettait ; son visage se contracta et sa voix parut étranglée d'une manière effrayante. Je me le représente parfaitement tel que je le vis en ce moment, et j'entends encore sa voix rude, colère et saccadée. J'avais alors plus de pitié pour lui que pour ses victimes.

Au prononcé de la sentence, une des sœurs ne put pas entendre ce terrible mot *mort!* Elle s'évanouit, et glissant de son siége, elle tomba sans connaissance sur le sol. Quelle vue en ce moment! toute l'assistance était émue. On la releva aussitôt, et M. Maréchal assista les gendarmes pour lui faire recouvrer les sens. On les conduisit bientôt du tribunal à la guillotine ; mais je n'eus pas le courage de les y suivre. Je rentrais toujours en hâte, après les séances du tribunal, pour raconter ce que j'avais vu et entendu, soit à ma famille, soit à des amis, et en mêlant nos pleurs ensemble, nous tremblions que quelque traitre n'entrât ou ne nous entendît pour nous dénoncer. Manifester quelque pitié pour les ennemis de la République et pour les prêtres, c'était une raison suffisante pour être dénoncé comme *suspect*, et il n'y avait pas moins de dix autorités constituées différentes qui avaient le pouvoir d'envoyer les suspects en prison. Les *prisons des suspects* contenaient alors plusieurs centaines de personnes, les hommes étant renfermés dans l'ancien couvent de la *Trinité* et les femmes dans la maison de refuge du *Bon-Pasteur* pour les filles repenties. J'appris que lorsque les dames de Renac se rendaient à l'échafaud, elles furent soutenues et encouragées jusqu'au dernier moment par M. Maréchal, qui, en sa qualité de prêtre, et étant *le plus coupable*, dut être exécuté le dernier. L'une des sœurs s'évanouit encore en face de la guillotine, et on lui trancha la tête quand elle était ainsi sans connaissance.

Le président du tribunal, Bouassier, reçut un tel choc de cette affaire que sa santé en fut pour toujours affectée. Sa figure pâle, bilieuse et amaigrie, sa voix creuse et ses fréquents soupirs, dénotaient l'an-

goisse de sa pauvre âme. Lorsque Bonaparte arriva au pouvoir, Bouassier fut maintenu dans sa place de juge et président de la cour ; mais la vie continuait à lui être à charge, et son existence était très-misérable. Un jour, plusieurs années après les événements que je viens de raconter, il prenait sa promenade solitaire sur la *Motte-à-Madame*, en face de l'hôtel Renac, lorsqu'il s'entendit tout-à-coup appeler par son nom : *Bouassier!* Il se retourna, et ne voyant personne, il continua sa marche jusqu'à l'extrémité de l'allée, lorsqu'il entendit pour la seconde fois : *Bouassier!* Ceci l'alarma ; mais il continua sa promenade jusqu'à ce qu'il entendit pour la troisième fois son nom appelé d'une voix forte : *Bouassier!* Alors, au comble de l'agitation, il se dirigea vers quelques jeunes gens qui approchaient, et croyant qu'ils lui jouaient un tour d'écoliers : — « Qui m'appelle? Que me veut-on? » — « Qui vous appelle? répondirent les jeunes gens; ne reconnaissez-vous pas la voix des dames de l'hôtel de Renac? » — Bouassier rentra chez lui en proie à la plus grande épouvante, et je crois qu'il tomba immédiatement malade. Ce qui est certain, c'est qu'il mourut peu après cet événement, et je ne dois pas omettre une circonstance encore plus remarquable de sa mort. Durant sa dernière maladie, il était soigné par son vieil ami, le docteur du Lattay (1), un excellent médecin et un homme très-religieux. La veille au soir de sa mort, le docteur voyant l'état de son ami, lui dit : — « Mon cher Bouassier, vous êtes, en vérité, bien malade, et vous n'avez que peu de temps à vivre. N'aimeriez-vous pas à voir un de nos camarades, par exemple, le Père Gaffard? » — Le Père Gaffard était un Carme qui avait été leur condisciple à tous deux ; homme très-savant et connu pour sa modération et son aménité dans l'exercice de ses devoirs religieux. — « Oh! oui! dit aussitôt le moribond, je le verrai avec un grand bonheur. » Le docteur se mit immédiatement à la recherche du Père Gaffard, et à onze heures du soir, si je ne me trompe, le bon Père accourut avec joie pour sauver, si possible, son ancien persécuteur. Quelle jouissance pour un prêtre, surtout lorsque le mourant avait

(1) Le docteur Jean-Baptiste du Lattay et le docteur François du Lattay ont laissé d'excellents souvenirs à Rennes. L'un est le père, l'autre l'oncle du chanoine actuel, l'abbé Roucheran du Lattay.

été son ami dans des jours meilleurs! Mais, hélas! quel terrible jugement de Dieu! Quand celui qui avait si cruellement persécuté tant de prêtres demandait un prêtre à son tour, il ne lui fut pas permis d'avoir cette consolation. Celui qui s'y opposa fut son propre fils, qu'il avait élevé dans les principes de Voltaire et de Rousseau, et qui avait lui-même joué un rôle parmi les plus furieux Jacobins. Il reçut le Père Gaffard avec colère, lui dit que son père était plus vertueux qu'un prêtre, et n'avait besoin d'aucune assistance pour bien mourir. C'est en vain que le Père Gaffard insista, il ne lui fut pas permis de voir le malade. Bouassier mourut dans cette même nuit. Dieu veuille que son désir ait été accueilli et que ses victimes aient eu la joie de le voir se joindre à elles, dans le Ciel! Elles avaient si souvent prié pour lui et offert leur sang pour le salut de leurs bourreaux (1)!

(1) L'abbé Maréchal était vicaire à Ossé lorsque la Révolution éclata. Il fut déporté à Jersey, en 1792; mais il rentra bientôt en Bretagne, et il se cacha longtemps à Tinténiac, montant souvent sa faction en uniforme de garde national. Son exécution et celle des demoiselles de Renac eut lieu le 14 août 1794. — Les détails de la mort de Bouassier sont confirmés par le récit de l'abbé Tresvaux, vol. II, p. 107.

POÉSIE.

MORTE AU BERCEAU.

A LA MÉMOIRE D'ÉMILIE ...

Je l'avais tenue aux fonts du baptême,
Et pendant que l'eau sur son front coulait,
J'avais prié Dieu d'une ardeur extrême;
Ainsi ma prière au ciel s'envolait :

— « Jésus! abaissez sur cette âme neuve
» De vos doux regards le rayon divin :
» Armez-la de foi, pour qu'aux jours d'épreuve
» Les Esprits du mal l'assaillent en vain.

» Que cette brebis, aimante et fidèle,
» Toujours, ô Pasteur! marche sur vos pas;
» Que le saint troupeau, qui pleure, — sans elle,
» Le soir, au bercail ne retourne pas.

» Mère du Sauveur, ô Vierge sans tache!
» C'est un vase pur, j'aime à vous l'offrir;
» Que votre œil clément de là-haut s'attache
» Sur ce frêle lys qui vient de s'ouvrir.

» Que ce cœur de vierge ignore la fange;
» Qu'il tienne de vous un pieux gardien,
» Et que, s'appuyant au bras de son Ange,
» Il s'avance, ferme, au sentier du bien! » —

Prière inutile! inutile crainte!
Le bon Dieu l'avait marqué de son sceau;
De ses pieds le sol n'a point vu l'empreinte :
Le pauvre doux être est mort au berceau!....

Toi que j'ai tenue aux fonts du baptême,
Colombe abritée en son paradis,
Implore pour moi, d'une ardeur extrême,
Jésus qu'en ton nom j'implorais jadis!

ÉMILE GRIMAUD.

RÉCITS DE L'HISTOIRE DE BRETAGNE.

L'APOSTOLAT DE SAINT MALO[1].

I.

Au nord de la ville actuelle de Saint-Servan s'étend un terrain inculte, inhabité, au-delà duquel surgissent les murailles d'un fort, et s'élève un promontoire formant la séparation entre l'embouchure de la Rance et le hâvre de Saint-Malo. Cette pointe s'appelle encore aujourd'hui pointe de la *Cité;* ce fort, fort de la *Cité;* et le terrain vague qui l'entoure, quartier de la *Cité;* enfin, parmi les dernières maisons de la ville qui bordent ce vague, on montre une étroite chapelle, débris d'une antique église romane, connue de tout temps sous le vocable de Saint-Pierre de la *Cité.*

(1) Ce récit a été composé sur les trois plus anciennes *Vies de saint Malo* qui soient venues jusqu'à nous, et qui ont été imprimées, l'une dans le recueil de Surius (*De probatis Sanctorum Vitis*, mense novembr., pp. 349-354), l'autre dans *Actes des Saints de l'O. de saint Benoît*, de D. Mabillon (*Sæc I°*, pp. 91?-292), la troisième enfin par D. Morice dans ses *Preuves de l'histoire de Bretagne* (t. I, col. 191-193). Toutes trois sont en latin. La première a été rédigée par Sigebert, moine de Gembloux (né en 1030, mort en 1112); mais il proteste n'avoir fait que mettre les actes primitifs dans un meilleur ordre et un style plus clair : « Vitam plissimi confessoris Christi Maclovii (dit-il dans sa préface) *diligenter* » *quantum ad veritatem historiæ antiquorum stylo erat exarata;* sed quia minus » ordinate digesta, minus composite descripta, ad hæc barbarismis et solœcismis nimis erat

Là s'élevait jadis, en effet, la ville gallo-romaine d'Aleth, qui, grâce à son excellente situation commerciale et maritime, finit, dans les derniers temps de l'Empire, par devenir la véritable capitale des Curiosolites, au détriment de l'antique cité de Corseult (1). Au IVe siècle, quand les pirates saxons fatiguaient la Gaule de leurs attaques incessantes, Aleth fut nécessairement un poste de première importance : on l'entoura d'une ceinture de remparts, dont on voit encore les derniers restes au bord de la mer, du côté de l'ouest; on en fit le chef-lieu d'une division militaire et la résidence d'un préfet de légion.

Au milieu de la décadence universelle et parmi les effroyables désastres qui marquèrent la fin de l'Empire, Aleth, défendue par ses murailles et soutenue par son commerce, conserva une prospérité relative. Quand tant d'autres villes autour d'elle tombaient pour ne plus jamais se relever, elle échappa à la ruine : c'était beaucoup.

Après que les cités armoricaines se furent séparées de l'Empire

» confusa, longo oblivionis et negligentiæ situ latebat obducta..... Ergo quod facile factu » videtur faciam : aumirum, ut superflua demam, vitiosa corrigam, confusa ordini reddam, » *a veritate tamen historiæ nullo modo recedam : ut nihil novi fecisse videar* cum » *vetus* tantum limando et fricando *renovasse* videar. » (Surius, *ibid.*, p. 349) On voit donc que cette biographie mérite une grande confiance. Les deux autres sont anonymes, et leur rédaction semble aussi du XIe siècle. Je croirais volontiers que celle des *Actes bénédictins* a été composée sur les actes originaux, comme celle de Sigebert, dont elle ne diffère que par le développement plus ou moins long donné à certains faits : ce sont deux récits qui se confirment et se complètent l'un par l'autre.—Quant à la Vie publiée par D. Morice, et qui est tirée d'un légendaire ms. de l'abbaye de Marmoutier, elle contient certains traits curieux qui ne sont point dans les deux autres et qui ont tout le caractère de l'authenticité ; mais, à côté de cela, on rencontre aussi d'étranges erreurs et une singulière confusion, qui ne permettent guère de douter que cette légende, quoique fort courte, a subi des interpolations. D. Morice la regarde comme l'œuvre d'un certain Bili, qui fut, suivant les uns, diacre, et suivant les autres, évêque d'Aleth, dans le courant du IXe siècle. Si cette conjecture est juste, elle ne peut, dans tous les cas, s'appliquer qu'à la partie ancienne de ces actes ; mais D. Lobineau, dans ses *Vies des Saints de Bretagne* (p. 127), a montré que rien n'est moins sûr. — Voyez aussi la Vie de saint Malo, dans le P. Albert le Grand, *Vies des Saints de Bretagne* (3e édition), pp. 577-589, et dans Lobineau, pp. 127 à 135. La chronologie de ce dernier est bonne.

(1) Les Curiosolites, peuplade gauloise et ensuite cité gallo-romaine, occupaient — approximativement — le territoire du département actuel des Côtes-du-Nord. Corseult ou Corseul est aujourd'hui un petit bourg à deux lieues de Dinan.

pour former une sorte de ligue ou de république fédérative, il semble qu'Aleth devint un des derniers boulevards du druidisme. Rennes avait un évêché dès la première moitié du Ve siècle, et cent quarante ans plus tard (vers 575), Aleth était encore toute païenne.

Toutefois, cette dernière citadelle du paganisme était déjà assiégée : en face d'elle, sur cet îlot de granit qu'enceignent aujourd'hui les murs noircis de Saint-Malo, l'Évangile avait dès lors un poste avancé. Un pieux solitaire, appelé Aaron, s'y était établi depuis peu avec quelques moines, qui de là ne cessaient d'épier une occasion favorable pour planter le drapeau du Christ dans la cité infidèle dont ils pouvaient, de leur rocher, compter les habitants. Malheureusement, la vieillesse du bon Aaron mettait obstacle à son zèle; il parvint cependant à opérer chez les Aléthiens quelques conversions individuelles; mais la masse de la population résista, et bientôt il dut s'avouer que Dieu gardait à un autre l'honneur de cette opime conquête. Il se borna donc, dès lors, à hâter de ses vœux et de ses prières l'heure où paraîtrait enfin l'apôtre prédestiné.

C'est de la Grande-Bretagne qu'il l'attendait. Déjà des missionnaires, venus de cette île avec les fréquentes émigrations que le fer des Anglo-Saxons poussait depuis plus d'un siècle sur le continent, avaient évangélisé le pays environnant, — à Dol, le grand saint Samson, — saint Suliac et saint Lunaire, sur les deux rives de la Rance. Mais tant que le paganisme tenait la ville d'Aleth, il pouvait garder l'espoir de regagner tôt ou tard le terrain perdu. Voilà pourquoi saint Aaron, les yeux fixés sur la mer, cherchait sans cesse, à travers la cîme des vagues, l'esquif qui devait apporter le dernier apôtre des Armoricains.

Enfin, dans la brume de l'horizon un point apparaît, se détache, grossit; une barque se dessine et glisse rapide sur les flots qui s'aplanissent devant elle; on dirait un souffle d'en haut dans sa voile et un messager céleste assis à son gouvernail. Elle se dirige en droite ligne vers le rocher d'Aaron, elle y touche; une troupe de moines en sort, et à leur tête un homme jeune encore, que ses compagnons nomment Maëlow, que nous appelons, nous autres, saint Malo.

Quelle fut la joie, l'accueil d'Aaron, on le devine; et ne doutant pas de voir devant lui l'apôtre imploré par ses prières, il lui montre, de l'autre côté de la baie, la ville païenne, et le presse d'en entreprendre la conquête. Mais en vain; Malo refuse, et comme l'autre insiste :

— « Détrompez-vous, lui dit-il; je ne suis pas digne d'une telle œuvre. Je viens simplement ici chercher un coin écarté pour y vivre loin des hommes, dans la paix et dans la méditation des choses divines. — Mon père commande, dans l'île de Bretagne, une des tribus indigènes qui soutiennent intrépidement la lutte contre les barbares Saxons; il règne sur le pays de Gwent(1), que baigne l'embouchure de la Saverne. Une telle naissance paraissait me destiner aux hasards et même aux honneurs du siècle : ma vocation me poussa tout jeune, tout enfant, vers la solitude. J'ai été élevé et instruit par le pieux abbé Brendan, dans le monastère de Lancarvan, fondé par le glorieux saint Cado.

» Mais bientôt, mon maître et moi trouvâmes que les bruits du siècle avaient encore trop d'accès dans cette maison célèbre, qui abrite des milliers de moines et reçoit souvent la visite des guerriers et des rois. Un jour, mon maître lut dans un livre que, loin des côtes de la Grande-Bretagne, au sein du vaste océan, existe une petite île, absolument séparée du reste de l'univers, où ne sauraient pénétrer les bruits, les passions, les fautes dont se compose la vie du monde, où la loi de Dieu règne sans partage, où enfin parfois les saints eux-mêmes, descendant des cieux, viennent exciter les vivants aux œuvres de la piété et de la vertu! Brendan, ravi, me fit part de cette découverte, et tous deux nous résolûmes d'aller chercher, à tout prix, la paix inaltérable d'un tel séjour. Il pourvut donc au gouvernement de son monastère, puis nous partîmes. Dieu punit notre folle confiance en de telles fables : au lieu du calme éternel que nous cherchions, nous ne rencontrâmes que la tempête. Sept ans elle nous promena sur les flots, et finit par nous ramener au point de départ.

(1) Aujourd'hui le comté de Monmouth.

» Brendan retourna à son abbaye, et me permit d'aller visiter mon père. Hélas ! que je ne prévoyais guère le malheur prêt à fondre sur moi ! A peine arrivé à Castel-Gwent, dans la demeure paternelle, voici que les hommes du pays de Gwent me choisissent pour leur évêque ; les pontifes de la Cambrie (1) confirment ce choix et m'enjoignent de me soumettre à leur décision.

» Il me fallut obéir. Mais quel terrible fardeau pour mes épaules, et quel tourment pour mon âme ! Moi qui ne rêvais que le calme et le silence béni de la solitude, les intérêts spirituels et temporels de mon peuple m'entraînèrent nécessairement dans une suite incessante d'affaires, de tracas, de tribulations ; ma vie entière s'écoulait dissipée dans ce torrent ; il ne me restait même plus une minute pour goûter la paix de Dieu dans le secret de mon cœur.

» Quelques années — plusieurs siècles ! — passèrent ainsi. Mais, enfin, je n'y pus tenir ; je résolus de quitter la Grande-Bretagne, et de m'adjoindre au plus tôt à quelqu'une de ces nombreuses troupes d'émigrants, que la cruauté des Saxons chasse tous les ans de notre île. J'allai confier ce projet à mon père, en le priant de me fournir ce qui était nécessaire pour ce trajet. Mon père, attristé et irrité en même temps, s'opposa absolument à mon départ ; bien plus, il ordonna à tous les pêcheurs et marins de son royaume de me refuser le passage et de retirer leurs barques de la mer. Ce refus ne fit qu'affermir ma résolution ; je courus de suite à la côte avec ces quelques compagnons que vous voyez ici ; je me jetai dans le premier esquif qui s'offrit ; nous mîmes à la voile, et Dieu nous a heureusement conduits au port.

» J'ai lieu de penser, en effet, que Dieu a vu d'un œil favorable l'exécution de mon projet : car pendant la traversée — si c'est là une illusion de l'orgueil, le Seigneur me la pardonne ! — j'ai cru entendre une voix surnaturelle me désigner cet îlot même pour terme de ma course et me prescrire d'y demeurer avec vous, vénérable père, dans la prière, le jeûne et la solitude.

(1) Cambrie ou pays de Galles, c'est la même chose

» Vous voyez donc bien, Aaron, — acheva Malo — que je n'ai rien de ce qu'il faut pour accomplir cette merveille de la conversion d'Aleth; science, génie, vertu, force, éloquence, tout me manque. Je ne suis qu'un débile chrétien, incapable de porter le poids des luttes mondaines, et contraint par Dieu lui-même à abriter sa faiblesse dans la solitude (1). »

Saint Aaron n'insista plus et laissa Malo s'établir près de lui sur son îlot, où tous deux menèrent une vie entièrement consacrée à la prière et à la contemplation, sanctifiée par tous les exercices de la charité et par les austérités les plus rigoureuses. Ils ne vivaient, nous dit-on, que de pain, de racines et d'eau pure, et encore n'en usaient-ils que modérément. Il est permis de croire pourtant qu'ils substituaient de temps à autre à leurs racines des coquillages et des petits poissons; car leur aride rocher, battu de tous côtés par la vague, devait leur fournir cet aliment en plus grande abondance que n'importe quel légume. Leur unique récréation consistait en quelques pieux entretiens, où ils s'excitaient l'un l'autre à la perfection en célébrant à l'envi les grandeurs de Dieu.

II.

Plusieurs années s'écoulèrent ainsi, pendant lesquelles Malo goûta un bonheur parfait et put croire enfin avoir trouvé cette fameuse *île fortunée*, que Brendan et lui avaient si longtemps en vain poursuivie sur toutes les mers.

Cependant les rares chrétiens qu'enfermait Aleth ne tardèrent point à troubler cette félicité en venant conjurer Malo d'entreprendre

(1) Je me suis borné à mettre ici dans la bouche de saint Malo le récit abrégé de sa vie dans l'île de Bretagne, tel qu'on le trouve dans les Actes publiés par Surius et par D. Mabillon.

la conversion de leurs compatriotes. Malo résista d'abord. Ils renouvelèrent leurs instances et il renouvela son refus. Mais enfin, cette voix céleste, qu'il avait déjà une fois entendue sur les flots en venant de la Grande Bretagne dans la Petite, cette voix lui parla de nouveau : elle lui ordonna de se rendre aux prières des Aléthiens, et de prêcher l'Évangile à cette cité païenne, parce que c'était là le peuple dont la volonté divine lui avait destiné le gouvernement.

Cette fois, Dieu lui-même parlait, il fallut se soumettre. On était à la veille des fêtes de Pâques. Le matin de cette illustre solennité, Malo entra dans Aleth. Les chrétiens y avaient bâti un petit oratoire, qui donnait sur la principale place de la ville. Le saint ouvre cette grande journée en y célébrant la messe ; puis il sort, et sur cette place, d'une voix éclatante et assurée, il se met à annoncer la parole de Dieu.

Les passants s'émeuvent, s'approchent, s'attroupent ; autour de Malo un groupe se forme ; et le bruit de cet événement s'épand aussitôt par toute la ville.

— Qu'est-ce que cet homme qui parle au peuple sur la grande place ? et qu'est-ce que ce Dieu qu'il annonce ? Qui a vu cet homme et qui connaît sa doctrine ?

— Personne.

— Courons l'entendre (1) !

Trait curieux assurément et bien propre à confirmer la sincérité de nos vieilles légendes. Chez ces derniers sectateurs du culte druidique dont on attaque la religion, ce n'est point l'étonnement, ce n'est point l'indignation qui s'éveille d'abord, c'est la curiosité — cette insatiable curiosité, signalée six siècles auparavant par César comme un des traits dominants de la race gauloise (2). O ! que ce sont bien là vraiment les fils des Gaulois de César, auxquels il faut toujours du nouveau ! Au milieu d'eux se lève un homme nouveau, une doctrine nouvelle, et aussitôt ils y courent. En un instant

(1) « Verbum Dei annuntiare incipit (S. Maclovius) ; volat fama per urbem ; fit concursus populi *novum hominem* visuri, *nova verba* audituri. » *Vit S. Maclovii* § 10, dans Mabillon, *A. SS. O. S. B.* sæc. 1e, p. 219.

(2) Novis rebus plerumque student, etc. Cæsar, *de Bello Gall.* IV, 5.

la grande place d'Aleth se remplit d'une foule compacte, et Malo prêche l'Évangile à tout un peuple.

Mais ne nous y trompons pas, ce peuple n'a encore qu'un sentiment, la curiosité. S'il écoute, c'est que l'orateur lui semble éloquent et la doctrine ingénieuse. La foi n'entre point encore en ces âmes légères dont l'attention n'est conquise que par un attrait mondain.

Patience : au-dessus de cette foule la main de Dieu va paraître et frapper un de ces coups qui changent les cœurs.

« Pendant que Malo parle, voici que sur la place publique où » s'ouvre la chapelle passe un convoi funéraire. A cette vue l'homme » de Dieu reconnaît un moyen fourni par le ciel lui-même pour » faire triompher la foi. Il ordonne aux porteurs de s'arrêter et de » déposer le cercueil. Lui-même interrompant son discours accourt » auprès du cadavre, s'agenouille, et, au milieu de l'attente univer- » selle des assistants, adresse à Dieu une fervente prière. La prière » achevée, tous deux se relèvent ensemble, le saint de la poussière » où il s'était prosterné, le mort des abîmes du trépas. A cette vue » les infidèles se sentent frappés de terreur et d'admiration, un grand » cri s'élève : — Nous croyons en Jésus-Christ, fils de Dieu ! — Et » tous aussitôt, comme d'une seule âme, volent au sacrement de » baptême (1). »

Ainsi l'Évangile conquit la cité d'Aleth, et Malo en fut le premier évêque. Il employa tous ses soins à consolider le succès de cette grande œuvre, et à extirper les derniers restes du paganisme dans les campagnes qui touchaient sa ville épiscopale. Dans ce combat toutefois il n'eut qu'une arme, la charité ; qu'un moyen, la persuasion.

Sa charité s'exerçait surtout sur les malades (2) ; riches et pauvres, nobles et serfs avaient auprès de lui égal accès : ils venaient à lui infirmes et s'en retournaient sains, chantant les louanges de Dieu. Envers les petits et les faibles sa bonté était inépuisable ; je pourrais

(1) *Vita S. Maclov.*, § 11, ibid. Je n'ai fait que traduire cette partie de la Vie originale.

(2) « In pago urbis Alethæ, vir prænobilis.... ad filiam suam felicem invitat Maclovium, quem olim audierat *in curationum officio esse gloriosum, ac.* » Sigeberti *Vita S. Maclov.*, § 16 dans Surius, novembre, p. 352.

en rapporter plus d'un trait. Mais pour montrer mieux encore jusqu'où elle s'étendait, je préfère citer le passage suivant de la *Vie* originale. Je traduis littéralement :

« A l'exemple de l'apôtre saint Paul, saint Malo, quand la prédi-
» cation évangélique lui laissait quelque loisir, se livrait avec persé-
» vérance au travail manuel. Un jour donc, qu'il était allé tailler la
» vigne avec ses moines, il dépouilla son manteau pour travailler plus
» à l'aise et le jeta dans un coin (1). Sa journée finie, comme il
» allait pour le reprendre, il s'aperçut qu'un de ces petits oiseaux
» qu'on nomme roitelets était venu y déposer un œuf. Alors le saint,
» sachant bien que la Providence du Seigneur est aussi sur les
» petits oiseaux, et que nul d'entre eux ne vient sur terre sans avoir
» Dieu pour père, laissa son manteau en ce lieu jusqu'au temps où
» les petits furent éclos. — Et ce qu'il y eut d'admirable en cette
» occurrence, c'est que durant tout le temps que le manteau resta
» en ce lieu, l'eau du ciel le respecta. »

Par un retour naturel, la charité de Malo excita celle de ses ouailles. Ceux qu'il avait convertis, guéris, secourus, s'efforcèrent de reconnaître tant de bienfaits par de nombreuses donations de terres et d'argent. Le saint fit de ces biens un noble emploi. Les pauvres en reçurent une grande part. Le reste fut employé à édifier des églises et des monastères, à entretenir des prêtres et des moines. Tout cela était nécessaire pour assurer le règne de Dieu dans cette nouvelle conquête de l'Évangile.

Malo ne négligea rien d'ailleurs pour imprimer à son œuvre toute la solidité et toute la perfection dont elle était susceptible. C'était le temps où l'Irlandais Colomban, l'un des plus grands moines et des plus grands saints de la race celtique, remuait la Gaule orientale par sa parole inspirée, sa règle austère, ses créations magnifiques. Il venait de fonder, parmi les épaisses forêts des Vosges, l'illustre abbaye de Luxeuil et remplissait le monde chrétien des éclats de son génie et de sa vertu. Saint Malo n'hésita point à traverser le continent gau-

(1) « Cum, quadam die, in putanda vinea laboraret cum fratribus, depositam cappam reposuit in abdito, ut operari posset expeditius. » Sigebert, *Vit. S. Maclov.* § 1., dans Surius, *de Vitis Sanctorum*, novembre, p. 312

lois pour visiter ce grand législateur du monachisme; il ne craignit point de se rendre lui-même son disciple, afin de s'assimiler davantage l'esprit de cette forte discipline monastique. Puis, en revenant de Luxeuil il s'arrêta dans la ville de Tours, et alla pieusement recueillir sur le tombeau de saint Martin l'inspiration qui avait créé, deux siècles plus tôt, le premier monastère de toute la Gaule (1).

Ce double pèlerinage dut se faire un peu avant l'an 600. De retour dans sa ville d'Aleth, tout imbu de ces merveilleux enseignements et de ces exemples sublimes, Malo fonda à son tour auprès de son église épiscopale un grand monastère, où soixante-dix moines sous sa conduite observaient religieusement, dans toute leur rigueur, les prescriptions d'une règle monastique, qui ne pouvait être que celle de saint Colomban. Le bon Aaron étant mort sur ces entrefaites, Malo prit le gouvernement de ses disciples dont il augmenta le nombre jusqu'à former une communauté pareille à celle de l'église d'Aleth, et vivant sous la même règle (2).

Les historiens ecclésiastiques de notre province ont généralement laissé dans l'ombre les relations du premier évêque d'Aleth avec le fondateur de Luxeuil; et certes ils ont eu tort. Il y a en effet un curieux diplôme de l'empereur Louis le Débonnaire, donné en 818, par lequel ce prince, vainqueur des Bretons, ordonne aux moines de Bretagne, et plus spécialement à ceux de Landevennec, d'abandonner la règle *irlandaise* suivie par eux jusqu'alors, pour observer désormais celle de saint Benoît, « qui est praticable, digne de » louange, » déclare l'empereur, et, selon lui, adoptée par la sainte Église romaine (3).

(1) « Devotionis causa ad monasterium quod vocatur Luxovium, quod venerabilis pater Columbanus abbas, Scotorum ex partibus veniens, construxerat, devotus (S. Maclovius) pervenit. Ubi, per aliquorum spatia dierum, de divinis scripturarum floscculis vel ex his quæ dilec to caritatis ministrabat, se invicem ipse et Columbanus divino gustu, sacerdotali more, refecerunt. Ex quo monasterio ad basilicam sancti Martini, Turonicæ civitatis episcopi, orationis copiam lucraturus accessit. » *Vit. S. Maclov. ex Legendario Maj. Mon*, dans D. Morice, *Preuves*, I, 192.

(2) *Vit. S. Maclov.*, § 16, dans Mabillon, *A. SS. O. S. B.* sæc. 1e, p. 220.

(3) V. ce diplôme dans D. Morice, *Preuves*, I, 228. Cette pièce confirme supérieurement l'opinion de M. de Montalembert, qui, dans son admirable ouvrage des *Moines d'Occident* (t. II, p. 577 et ss.), rapporte avant tout le triomphe de la règle de saint Benoît sur celle de saint Colomban à la faveur accordée à la première par les Pontifes romains.

Evidemment cette règle *scotique* ou *irlandaise*, c'est celle de saint Colomban. Là dessus pas de difficulté : tout le monde l'a reconnu, — sans remarquer assez, toutefois, combien il est curieux de voir cette règle monastique conservée au fond de la Basse-Bretagne, alors que dans le reste de la Gaule elle était déjà, depuis plus d'un siècle, abandonnée en tout lieu, même à Luxeuil (1). Tant il y avait de sympathie innée, si j'ose dire, entre la rude vertu de nos moines celto-bretons et l'austère législation monacale de ce Celte irlandais ! — Mais en quel temps et par qui ce code du monachisme celtique s'était-il trouvé introduit dans notre péninsule ? Personne, je crois, ne l'a su dire. Or, il me semble évident que cette importation s'est faite par le moyen de saint Malo : établie d'abord par cet apôtre, à son retour de Luxeuil, dans les monastères d'Aleth et de l'île d'Aaron, c'est de là que la règle colombanienne se répandit ensuite peu à peu dans toute la Bretagne.

III.

Au reste saint Colomban put enseigner à Malo d'autres vertus encore que celles du cloître. Ce moine fervent, cet Irlandais austère était une âme grande et fière, un cœur viril, que la bassesse et l'injustice révoltaient, qui pour défendre l'honneur, le droit ou la vérité, bravait joyeusement en face toutes les brutalités de la tyrannie. Il avait cette sainte passion du bien et de la justice, dont la puissance des méchants, si lourde soit-elle, ne peut étouffer le cri, et qui, au contraire, plus elle voit le crime puissant, flatté, encensé, plus elle brûle de l'attaquer, de le combattre et de le noyer vivant dans son infamie. Colomban souffla cette flamme dans le cœur de

(1) V. Montalembert, *Moines d'Occident*, II, p. 573 et ss.

Malo; et quand celui-ci à son tour vit se lever devant lui le spectre odieux et sanglant de la tyrannie, il appela Dieu à son aide et fit son devoir.

Jusqu'alors la Providence avait constamment favorisé les entreprises de Malo. S'il s'était vu exposé à de rudes fatigues, du moins un complet triomphe, non son triomphe personnel mais celui de la vérité divine et de la justice évangélique, l'avait amplement payé de tous ses efforts. Mais maintenant tout va changer. Dieu, pour éprouver son serviteur, va déchaîner contre lui et son œuvre une longue suite d'orages.

Lorsque Malo convertit la cité d'Aleth, la Domnonée, dont cette ville faisait partie, avait pour roi Judhaël, prince chasseur, pacifique et bon chrétien. Sa piété forte et sincère, mais exempte de fanatisme, ne s'emporta point jusqu'à tenter d'imposer par la violence la foi de l'Évangile aux Aléthiens. Mais quand Malo en fut venu à bout avec les seules armes de la persuasion, Judhaël en ressentit une joie immense et approuva de tout cœur le choix que ces nouveaux convertis venaient de faire de leur apôtre pour leur évêque et pasteur.

Le roi Judhaël mourut vers 605-610, laissant une nombreuse postérité, entre autres seize fils, dont l'aîné, Judicaël, devait succéder à son père sur le trône de Domnonée. Il en prit effectivement possession, non pour longtemps.

Les comtes ou petits rois bretons, qui se partageaient alors la domination de notre péninsule, étaient, à ce qu'il paraît, dans l'usage d'élire pour chacun de leurs fils, parmi les seigneurs de leur royaume ou les officiers de leur cour, une sorte de *patron* ou père nourricier (*nutritor, nutritius*, dans les documents latins), nous dirions aujourd'hui un gouverneur, dont la charge consistait à veiller sur l'adolescence du jeune prince et à faire son éducation militaire. Hailoch ou Haëloch, l'un des fils puînés de Judhaël, avait pour *nutritius* un certain Rethwal, qualifié d'hérétique dans une des Vies anciennes de saint Malo, et en tout cas fort mauvais chrétien. Espérant sans doute régner sous le nom de son pupille, ce Rethwal résolut de le porter au trône, et, en homme d'exécution,

adopta sans hésiter le parti le plus expéditif pour assurer complétement le succès de son entreprise : c'était de tuer jusqu'au dernier les frères d'Hailoch; on sait qu'il y en avait quinze.

Judicaël, surpris par ce complot, n'eut que le temps de se jeter dans le monastère de Saint-Jean de Gaël (aujourd'hui Saint-Méen) et de s'y faire moine pour échapper à la mort. Sept autres fils de Judhaël parvinrent aussi à se sauver de différentes façons. Sept, enfin, tombés entre les mains de Rethwal, furent livrés par lui aux assassins.

Toutefois, l'un des sept derniers, un tout jeune enfant, au moment où le poignard se levait sur lui, vit entrer son *nutritius*, qui l'enleva aux égorgeurs et courut tout d'une traite le cacher dans le monastère de Malo. Rien n'était plus révéré, alors, et plus inviolable que l'asile des monastères et des églises, d'où la loi ecclésiastique interdisait d'arracher, non-seulement les innocents persécutés, mais même les plus grands coupables. Le pauvre petit prince pouvait donc se croire là en sûreté. Mais dès que Rethwal sait sa fuite, il se lance à sa poursuite en furieux, pénètre dans le monastère à la faveur de la nuit, saisit sa victime et repart. Tout cela se fait le plus possible à petit bruit, si bien qu'un peu de temps s'écoule avant que Malo en soit informé. A peine l'a-t-il appris il vole sur les traces du monstre, le rejoint, se traîne à ses pieds, le suit en le suppliant, avec des gémissements et des larmes, d'épargner le doux enfant innocent. Rethwal, pour réponse, ordonne de l'égorger de suite, et quelques pas plus loin, au milieu de la route, les pieds de l'évêque viennent heurter contre le cadavre tout chaud du pauvre jeune prince.

Malgré la puissance du meurtrier, Malo fit éclater sans mesure son indignation et sa douleur; il rendit à la victime les plus grands honneurs funèbres, et pria Dieu de faire justice. Trois jours après il était exaucé : Dieu avait frappé Rethwall d'une mort terrible (1).

Mais déjà le règne d'Hailoch était assuré : et malheureusement ce

(1) *Vit. S. Maclov.*, dans D. Morice, *Pr.* I, 193. Cette tragédie dut avoir lieu peu de temps après la mort du roi Judhaël, probablement vers l'an 600.

jeune prince n'avait que trop bien profité des enseignements de son tuteur. Ainsi, par exemple, on le vit — afin d'assouvir sa cruauté sur un malheureux qui s'était réfugié auprès de saint Méen, dans le monastère de Saint-Jean de Gaël, — briser avec rage la porte de cette abbaye, forcer l'entrée du cloître, violer le sanctuaire et arracher sa victime du milieu des moines. Un effroyable accident, qui le mit à deux doigts de la mort, châtia ce sacrilége, mais ne put réussir à ramener au bien ce cœur égaré.

Saint Malo eut à souffrir de lui plus d'une injure, car il ne pouvait lui pardonner d'avoir seul, pour ainsi dire, au milieu de la terreur universelle, protesté courageusement contre les odieux massacres auxquels il devait le trône. On dit aussi qu'il était jaloux des grands biens confiés à saint Malo par la piété des fidèles et cherchait de toute manière à faire expier à l'évêque la possession de ces richesses, dont celui-ci n'usait pourtant que pour le bien des pauvres et pour le service de Dieu. Quoi qu'il en soit, un beau jour, Hailoch chevauchant aperçut un monastère et une église que Malo venait de construire dans un petit domaine qui lui avait été donné récemment. A cette vue, le prince s'emporte, et bientôt de la colère montant jusqu'à la fureur, il ordonne aux gens de sa suite de jeter bas immédiatement église et monastère.

C'était en un lieu appelé *Raux*, suivant l'une des anciennes Vies du saint, et que l'on croit être maintenant *Rox sur Couësnon*, car le nom est le même. Malo se trouvait d'aventure dans un autre monastère, à petite distance de Raux, où il apprit assez tôt le projet d'Hailoch pour arriver auprès de lui avant que l'exécution en fût commencée. L'évêque avait avec lui une troupe de moines; tous se jettent aux pieds du prince, et tout en lui remontrant l'injustice de son dessein, ils le supplient humblement d'épargner le bien de Dieu. Le brutal, impassible, enjoint à ses satellites d'exécuter ses ordres sous ses yeux. Ils obéissent, et bientôt l'église et le monastère ne sont que ruines. Cependant ce triste spectacle n'a éloigné ni l'évêque ni ses moines; ils restent pour être témoins de cette exécution stupide et pour protester par leur présence. Ils ont cessé, il est vrai, leurs vaines prières à Hailoch : prosternés dans la pous-

sière, ils lèvent leurs bras vers Celui que le bon droit opprimé n'invoque jamais en vain. Tant que dure l'œuvre de destruction, ils continuent leur prière en face du prince irrité, qui les menace et les insulte, et qui raille insolemment cette protestation suprême de la faiblesse désarmée contre la tyrannie puissante.

Enfin quand tout est détruit, quand le dernier pan de muraille est couché à terre, Malo et ses moines se lèvent et retournent à leur couvent. Mais à peine sont-ils partis que la vue d'Hailoch se trouble; un épais bandeau couvre ses yeux; il est frappé de cécité. En vain, pendant plusieurs jours, il s'agite et se débat contre la plaie qui l'accable; en vain il invoque le secours de tous les remèdes humains : la nuit où il est plongé s'obscurcit sans cesse. Enfin, à travers cette nuit du corps, un rayon de la grâce pénètre et éclaire son âme. Il se repent, il s'humilie, il se fait conduire aux pieds de l'évêque pour implorer son pardon. — Malo le reçoit avec bonté, prend en pitié sa misère; et, s'étant fait apporter de l'eau et de l'huile, il les bénit, il en lave les yeux du prince qui recouvre aussitôt la vue (1).

Cette fois, la conversion d'Hailoch fut sincère et durable. Jusqu'à sa mort, arrivée vers 620-625, il ne cessa de vivre en bon chrétien, de protéger l'Église, et d'avoir pour saint Malo la respectueuse tendresse d'un fils pour son père. Il y a tout lieu de croire aussi que l'influence de Malo sur l'esprit d'Hailoch amena ce prince à réparer l'injustice qui l'avait conduit au trône et à remettre la couronne domnonéenne au front de son possesseur légitime, Judicaël. Mais celui-ci, qui était aussi un saint, laissa Hailoch jouir jusqu'à sa mort du pays d'Aleth à titre d'apanage.

(1) Vers l'an 615. Ce fait se trouve raconté dans les trois *Vies* du Saint.

A. DE LA BORDERIE,
Ancien Secrétaire de l'*Association Bretonne*.

(La fin au prochain numéro).

VARIÉTÉS HISTORIQUES.

PROTESTATION D'UNE PAROISSE BRETONNE

CONTRE LA VIOLATION

DES LIBERTÉS DE LA BRETAGNE

PAR L'ASSEMBLÉE CONSTITUANTE (1).

Le dix-sept décembre mil sept cent quatre-vingt-neuf, en la sacristie de l'église paroissiale de Bannalec, en vertu d'avertissement prônal fait dimanche dernier, se sont présentés Yves Le Naour de Kermingan, Trébalay, Henri Fiche de Kergrouyen, Corentin Gestalen de Kercoat, Yves Mahé de Kercaudan, Guillaume Le Fournier du Bugnet, Yves Le Roi de Troganval, autre Yves Le Naour de Lanhernan, Louis Le Guellec de Rumain, Jean Le Coat de Kerlagadic, Mathurin Le Guiffant du Corbé, Alain Le Naour de Kericquet, et Jean Huon de Kermaout tous délibérants. Messire François-Hyacinthe,

(1) Nous devons encore à M. Le Men, archiviste du département du Finistère, la communication de ce curieux document, dont l'original existe dans le dépôt confié à ses soins intelligents. — Le bourg de Bannalec, situé sur la route de Quimper à Quimperlé, est aujourd'hui le chef-lieu d'un canton de ce dernier arrondissement (département du Finistère) et d'une commune dont la population atteint cinq mille âmes (*Note de la Direction*).

chef de nom et d'armes, marquis de Tinténiac, baron de Quimerc'h, seigneur de Livinot et autres lieux, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, noble maître Guillaume Guyho, avocat au parlement, et procureur fiscal de la jurisdiction de la baronnie de Quimerc'h et annexes, Me Yves Trenou, notaire et greffier de la dite jurisdiction, et Me Jean-René Le Grain, notaire et procureur en la même jurisdiction. Lesquels délibérants, assistés des notables de la paroisse, ont déclaré que, quelque respect qu'ils aient pour les décrets des États-Généraux, ne pouvoir ni devoir enregistrer ceux que Monseigneur l'Intendant vient de leur adresser, non plus qu'aucuns de ceux de cette auguste assemblée, par plusieurs raisons également irrésistibles.

La première, parce que la province de Bretagne est absolument indépendante de la France; qu'elle n'appartient qu'au Roi; qu'elle est, ainsi que le Béarn, son propre patrimoine, auquel la nation ne peut toucher, sans violer les droits les plus sacrés de propriété, puisque ce fut à François Ier uniquement qu'elle se donna et que ce fut avec lui seul qu'elle régla les conditions du traité d'Union, sans le concours ni la participation de la France.

La seconde, parce que, suivant les conditions de ce traité, conditions sacrées et inviolables, puisqu'elles ont été approuvées et confirmées par tous les Rois successeurs de François Ier, même par Louis XVI, notre auguste monarque aujourd'hui régnant, elle a son régime particulier, par lequel elle est gouvernée.

La troisième, parce que, suivant ce régime, elle a elle-même des États-Généraux qui s'assemblent tous les deux ans, que ces États ont le droit de faire telles nouvelles loix qu'ils jugent avantageuses, d'abolir celles qu'ils croyent inutiles ou abusives, de réformer les abus qui se glissent dans l'administration, d'accepter ou de réformer les loix qu'il plaît au Roi de faire dans la province, si elles attaquent ses priviléges, quelles (1) n'ont aucune force et ne peuvent être mises à exécution qu'après qu'elles ont été reçues par l'assemblée nationalle et qu'elles y ont été enregistrées; que le souverain

(1) Lesquelles.

ne peut même établir aucun impôt que du consentement de la nation; qu'après qu'elle l'a consenti, elle a le droit d'en faire la répartition entre les contribuables, sans le concours ni la participation du Roi; qu'enfin la province n'a jamais reconnu de loix que celles qui ont été faites par ses États-Généraux ou qui y ont été enregistrées, et qu'ainsi, s'il y avait des abus à réformer, des loix à faire, et même si l'on veut une régénération entière, c'était dans l'assemblée de la province que tout cela devait se faire et non dans l'assemblée de la France, à qui nous ne devons aucun compte de notre administration, mais uniquement au Roi.

La quatrième, parce que les charges données à nos députés aux États-Généraux, portent un commandement exprès de s'opposer formellement à ce qu'il y soit porté aucune atteinte aux droits et priviléges de la province; que ce commandement a été fait par l'assemblée par députés et qu'ainsi il n'a pas pu être révoqué que par la province assemblée de la même manière, ce qui n'a point été fait, pourquoi il n'y a pas lieu d'imaginer que nos députés aient concouru à aucuns des décrets de l'assemblée de France, puisqu'elle n'a pas le droit d'en faire qui intéressent la Bretagne, qui a son gouvernement particulier insusceptible d'atteinte.

D'ailleurs l'obligation imposée à nos députés de s'opposer à ce que les États-Généraux préjudiciassent aux droits et priviléges de la province bornait leur mission à concourir seulement au règlement des finances, à l'établissement des nouveaux impôts, s'il était nécessaire d'en créer, et à se charger de la portion qui reviendrait à la province, pour la répartition être faite dans son assemblée nationale.

Par toutes ces raisons, le général de cette dite paroisse se croit d'autant mieux fondé à refuser d'enregistrer aucuns des décrets faits aux États-Généraux, qu'en le faisant, ce serait donner à la France des droits sur la province et renoncer aux priviléges les plus sacrés, les plus inviolables, les plus précieux et les plus beaux que puisse avoir une province, ce qui le rendrait à jamais coupable aux yeux de la paroisse et même de toute la nation.

En conséquence, a le dit général arrêté qu'il sera envoyé une

copie de la présente délibération à nos députés aux États-Généraux, pour leur faire connaître les motifs de son refus d'enregistrement.

Fait et arrêté en la sacristie de la dite paroisse, sous mon seing, ceux de M. le marquis de Tinténiac, les dits sieurs Guyho, Évenou et Le Grain, Fiche et Le Guellec, qui ont aussi signé avec les autres habitants, ci-présents, les dits jours et ans. *Ainsi signé au registre:* Fiche, Le Guellec, Le Grain, Tinténiac, Carduner, Faveret, Le Guillou, Évenou, Guyho et Le Guillou, commis.

Et en marge de l'intitulé de la dite délibération, sont écrits ces mots : *Protestation contre les décrets des États-Généraux.*

R.-F. LE MEN.

Archives du Finistère. — 30 juillet 1860.

CHRONIQUE.

SOMMAIRE. — I. Nos souhaits de bonne année. — Une opinion peu flatteuse et peu flattée sur 1860. — A l'épicier les brochures ! — *Le Volontaire pontifical Joseph-Louis Guérin*, par M. l'abbé Alard. — L'abbé Jean-Marie de La Mennais. — Une lettre inédite de Félicité. — II. Les petits papiers de mon ami. — Du français de MM. Sainte-Beuve, Barbey-d'Aurevilly, Thiers et Lestoile-Houssaye. — Bévues parisiennes. — La *fournée* des dix et les *cinquante* de l'Académie Française.

I.

Mes très-spirituels confrères de la grande presse parisienne n'ont point manqué, en gens bien élevés qu'ils sont, d'offrir, aux environs du premier janvier, leurs souhaits de bonne année à leurs chers et *amés* lecteurs. Moi qui tiens à être, sinon aussi spirituel — on ne peut donner que ce qu'on a — du moins aussi poli que ces messieurs, je veux aussi commencer par là ma première chronique de la cinquième année de la *Revue*. — Je vous souhaite donc de toute mon âme, ami lecteur, une nouvelle année telle que vous la désirez, et je suis bien sûr que, si elle réalise votre idéal, 1861 ne ressemblera pas plus à la défunte qu'un blanc ne ressemble à un nègre, et une noce à un enterrement.

Pour ma part, à aucune époque de ma vie je n'avais si ardemment soupiré après la Saint-Sylvestre. Il me semblait — me trompais-je beaucoup? — que 1860 n'aurait jamais grand'chose de bon à nous apporter; qu'en naissant il avait été marqué au front d'un signe fatal, et que toutes les mauvaises fées de France, de Navarre.... et d'ailleurs s'étaient plu à le doter des penchants les plus pervers, sans qu'une seule fée bienfaisante eût caché dans son berceau le plus petit don capable de contrebalancer un peu les pernicieuses influences. Aussi me tardait-il de le voir disparaître de la scène. — Le voilà tombé dans l'abîme; qu'il y reste à jamais englouti ! S'il a emporté quelque chose — et par malheur il n'est pas parti les mains nettes — ce n'est assurément point nos regrets. — « 1860 va mourir dans quelques heures, m'écrivait-on; que Dieu lui pardonne ! » — Dieu, c'est possible, mais l'Histoire, jamais ! ou elle ne serait plus l'impartiale Histoire. Je me sens, pour mon compte, si peu de disposition

compatissante à son endroit, que je me retiens pour ne pas montrer par le menu que rien n'a été plus triste, plus lâche, plus traître, plus *annexant*, plus *incamérant*, plus *brochurier*, plus démoralisant, en un mot, que feu l'an de grâce 1860.

Quant aux brochures et aux *brochuriers* — le mot vaut la chose — je *nous* souhaite d'en être, si possible, avant peu débarrassés. Il s'en va temps que les About, les Cayla et tous autres écrivains de la même farine rentrent dans le néant d'où ils n'auraient jamais dû sortir. Délivrez-nous, Seigneur, des *brochuriers* et de leurs produits! Puissions-nous entendre bientôt l'épicier s'écrier — avec joie, s'il est bon catholique :

En cornets de papier j'ai toutes leurs brochures!

Cependant, laissez-moi vous en recommander une petite, — mais une bonne, une excellente, celle-là, — que vous lirez avec charme, avec fruit; je dis plus : avec admiration et émotion. Quel touchant récit, en effet, que celui que M. l'abbé Alard, chanoine de la cathédrale de Nantes, nous offre sous ce titre : *Le Volontaire Joseph-Louis Guérin, du corps des zouaves pontificaux franco-belges, né à Sainte-Pazanne, le 5 avril 1838, mort à Osimo, le 30 octobre 1860* (1)! M. Alard suit pas à pas son aimable héros, jeune clerc minoré du Grand-Séminaire de Nantes, durant les trois derniers mois qui ont si noblement et si chrétiennement couronné sa vie. Je vous analyserais ce petit livre, si je n'étais certain que vous tiendrez à le posséder, à le lire vous-même et à le faire lire autour de vous. On m'assure que le produit de la vente de cette notice est destiné à payer les frais de retour à Nantes du corps de la pieuse victime, et je ne doute pas que ces frais soient promptement couverts.

Ce n'est pas en trois mois qu'il a conquis la palme du combat de la vie, ce saint ami de l'enfance dont la mort plongeait naguère toute la Bretagne dans le deuil, ce bon et doux abbé Jean-Marie-Robert de La Mennais. Ancien vicaire-général de Saint-Brieuc, de Rennes, de New-York, de Rouen, de la Grande-Aumônerie de France; chanoine honoraire de Saint-Denis, de Rennes, de Séez et de Saint-Brieuc; chevalier de la Légion-d'Honneur; fondateur et supérieur général des Frères de l'Instruction chrétienne de Ploërmel et des Dames de la Providence à Saint-Brieuc, il était né à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine), le 8 septembre 1780, et il s'est endormi dans le Seigneur, le 27 décembre 1860. Quelle longue et admirable carrière! Je me persuade que si Dieu a tant tardé à l'appeler à lui, c'est qu'il voulait lui laisser accomplir le bien de deux vies de chrétiens, — le bien qu'il devait faire, lui, et le bien auquel s'était dérobé le malheureux et illustre égaré qui fut son frère.

(1) Nantes, chez Mazeau et Poirier-Legros. — Prix : 50 centimes.

Je relisais, à ce propos, l'autre soir, quelque lettres inédites des deux La Mennais, qu'un ami m'a récemment communiquées. Je ne crois pas être indiscret en détachant une page de cette correspondance et en vous faisant participer aux impressions, pénibles et salutaires à la fois, que cette lecture ne peut manquer de faire naître.

» J. M. J.

» 17 février 1809.

» Excellent ami, que j'attends avec impatience le moment où je pourrai vous exprimer de vive voix ma tendre reconnaissance de cette amitié si bonne, si douce, si aimable que vous daignez me témoigner, à moi qui la mérite si peu. Vous êtes comme notre bon Maître qui allait cherchant partout les pauvres et les pécheurs, pour les encourager, les relever, les consoler. Et qui jamais eut plus besoin que moi de ces secours et de ces consolations? C'en est une bien grande pour mon cœur que de tenir une petite place dans le vôtre; conservez-la lui, je vous en conjure, tout indigne qu'il est de l'occuper, et surtout, cher ami, priez pour moi, demandez pour moi à Notre Seigneur les grâces dont j'ai tant de besoin; demandez-lui qu'il daigne guérir ma faiblesse, ma froideur, mon aridité, ma langueur. Hélas! c'est la misère toute vive que votre pauvre ami! Quand je réfléchis sur ma vie passée, sur cette vie toute de crimes, que les austérités les plus rigoureuses, la pénitence la plus sévère et la plus longue, ne seraient pas suffisantes pour expier, et qu'après cela, je viens à considérer mon état présent, cette tiédeur, cette mollesse, ce poids des sens qui me lasse et qui m'abat, cet amour-propre qui ne se sacrifie jamais qu'à demi et qui renaît sous le couteau même, j'entre dans une frayeur qui n'a que trop de fondement, et je me demande si c'est donc à un malheureux tel que moi de pénétrer dans le sanctuaire, et si je ne devrais pas bien plutôt me tenir prosterné au bas du temple, comme ce pécheur de l'ancienne loi, moins pécheur que moi? Une chose toutefois me rassure un peu, j'obéis à des conseils que je dois respecter (1) et ce m'est une raison d'espérer de la miséricorde du bon Dieu les secours qui me sont nécessaires, et sur lesquels je compterai bien plus encore, si vous daignez les lui demander pour moi. Mon frère et M. Hay vous écrivent aussi ce jour; vous savez comme ils vous aiment, c'est-à-dire vous savez comme ils vous connaissent. Que le Seigneur, mon ami, nous unisse à jamais dans son saint amour et dans celui de sa sainte Mère!

» *Totus tuus in X^to^,*

» F. MENNAIS.

» Ce pauvre Féli (2) vous ouvre son cœur; si je pouvais vous ouvrir le mien, vous le verriez tout rayonnant de joie. *Misericordias Domini in æternum cantabo.*

» JEAN M. »

II.

L'autre soir donc, après avoir lu la notice consacrée par M. l'abbé Alard à Joseph Guérin, et après avoir relu quelques-unes des lettres

(1) Son frère Jean venait de le regagner à Dieu.

(2) Nom que l'on donnait dans l'intimité à l'abbé Félicité de La Mennais.

inédites de Félicité de La Mennais, je comparais en moi-même ces deux destinées si différentes, l'une si obscure, l'autre si bruyante, et je me disais : Combien le Génie et la Gloire sont peu de chose auprès du Dévouement et de la Foi ! Qui n'aimerait mieux avoir été Guérin, le martyr ignoré de Castelfidardo, que d'avoir été La Mennais, le célèbre auteur des *Paroles d'un Croyant!*

J'allais me perdant de plus en plus dans mes réflexions, lorsque j'en fus tiré par l'arrivée d'un de mes amis, grand lecteur de journaux, et grand amateur de citations, lequel va chaque matin à la chasse des bévues qui s'échappent, comme une volée d'oiseaux de marais, des feuilles humides de la presse parisienne, et qui revient chaque soir le carnier plein.

— Je vous apporte vos étrennes, me dit-il en s'asseyant, et il tira de sa poche de petits morceaux de papier sur lesquels était inscrit le butin de la journée. Si vous le voulez bien, poursuivit-il avec une satisfaction qu'il avait peine à dissimuler, nous allons, commencer par le *Moniteur : ab Jove principium*. Voici quelques phrases extraites d'un article de M. Sainte-Beuve (du 31 décembre 1860) : « M. de Tocqueville et ses amis » étaient nés *tout portés*... » — « Sa thèse *est* sur les effets et les dangers » de l'égalité. » — « Il est *l'un des* hommes qui *s'est* le plus adressé de » *questions*, qui *s'est* le plus *mis à la question* lui-même... » Comment trouvez-vous ce français d'académicien?

— Je le trouve digne de M. Dupin l'aîné.

— J'ai du reste mieux que cela, ajouta mon ami, et il me lut cette autre phrase du même M. Sainte-Beuve : « *Saint François de Sales tient à Bernardin de Saint-Pierre par son coloris fondant, par le parler mélodieux, par son âme veloutée et savoureuse.* » Voilà une phrase qui fait venir l'eau à la bouche. Je ne sais cependant si je ne lui préférerais pas celle-ci que j'emprunte encore au même écrivain : « *C'était une fin d'hiver fructueux et mûrissant;* » et cette autre : « *Il y a des ricochets qui sont une marche générale de la littérature;* » et celle-ci encore : « *Il s'alla cacher dans un rejaillissement de piété...* »... Et mon impitoyable ami, toujours armé de ses petits papiers, me lança à la tête plus de vingt phrases de M. Sainte-Beuve, desquelles je n'ai retenu que ces expressions : *période finissante, machine vieillissante, paix recommençante, piété mûrissante, cœurs circoncis,* etc. Je demandai grâce.

— Je vois que vous en avez assez de M. Sainte-Beuve, me dit mon ami, eh bien! passons à M. Barbey d'Aurevilly, critique *littéraire* du *Pays, Journal de l'Empire*. Écoutez quelques-unes des dernières phrases tombées de sa plume *mûrissante :* « M. Aubryet est de la race des éclatants mêlés » de suave. C'est un Rivarol soleillant qui sait s'éteindre à temps dans » Henri Heine, clair de lune, et qui a appris le latin des Latins dans Sha- » kespeare. C'est un homme ondé de gaîté et de mélancolie. » — Et plus

loin : « C'est une Mme de Staël changée en Roméo littéraire, qui serait » très-bien montée au balcon de l'autre, et que l'autre Mme de Staël, la » non-transformée, aurait préférée pour la vitalité, la verve et toutes les » diableries de l'expression, à ce sceptique blond de Benjamin, ce nom » fade et faux qui sent le benjoin, tandis qu'il y a comme un coup de » cymbale dans le nom tintant et frémissant de Xavier qui sonne pour » M. Aubryet comme un écho de son esprit (1). » Il me semble qu'à la lecture de chacune de ces étourdissantes périodes, l'abonné du *Pays, Journal de l'Empire,* doit être émerveillé,

Comme l'eau qu'il secoue aveugle un chien mouillé.

Après avoir cherché un instant dans ses petits papiers, où je dois dire qu'il n'y avait aucun ordre, mon ami me demanda si j'avais du courage.

— Assurément.

— Dans ce cas, nous allons entreprendre ensemble la lecture d'une page de M. Thiers. Je viens de la trouver dans le XVIIIe volume (ce ne sera pas le dernier) de cette *Histoire du Consulat et de l'Empire,* où abondent les détails superflus et où manque le nécessaire. « Tandis que M. le comte » d'Artois, profitant de ses avantages personnels, *avait* jadis cherché et » trouvé les plaisirs du monde, *avait* mené ainsi une vie frivole à la cour » de Marie-Antoinette, puis l'heure du malheur arrivant *s'était* repenti, » *était* devenu dévot, et de son ancienne manière d'*être* n'*avait* conservé » que la bonté, Louis XVIII, au contraire, privé des avantages physiques de » son frère, *avait* cherché des dédommagements dans l'étude, s'y *était* » appliqué, *avait* tâché de devenir un esprit sérieux, n'*était* devenu qu'un » esprit orné, *avait* fréquenté les littérateurs de son temps, ceux de second » ordre bien entendu, car ceux de premier ordre, tels que Montesquieu, » Voltaire, Rousseau, auraient été trop compromettants pour un prince » du sang, *avait* donné dans la philosophie, même dans la Révolution, » puis les mécomptes venus, sans se repentir comme M. le comte d'Artois, » *avait* en philosophie conservé des opinions peu religieuses, en politique » des opinions sages, et quand son frère se jetait dans les exagérations et » les intrigues de l'émigration, *avait* évité les premières par modération » naturelle, les secondes..... » — La phrase n'est pas finie; elle continue encore ainsi pendant quelque temps; mais, si vous le permettez, je m'arrêterai ici, d'abord pour prendre haleine, ensuite pour remarquer avec vous que M. Thiers adresse ici à Louis XVIII un reproche assurément bien peu fondé. Il le blâme de n'avoir vécu qu'avec des littérateurs de second ordre et de n'avoir pas voulu fréquenter Montesquieu, de peur de se compromettre. Ne serait-ce pas pour un autre motif que le futur auteur de la

(1) J'emprunte cette citation à un récent et curieux article publié, dans la *Gazette du Midi*, par M. Gaston de Flotte, le savant et spirituel auteur des *Bévues parisiennes*.

Charte n'a pas *fréquenté* l'auteur de l'*Esprit des Lois?* Ne serait-ce pas tout simplement parce que Montesquieu est mort le 10 février 1755, et que Louis XVIII est né le 17 novembre de la même année?

— Plût au ciel, murmurai-je, que l'historien du Consulat et de l'Empire n'eût pas de fautes plus lourdes sur la conscience!

— La bévue de M. Thiers, poursuivit mon ami, qui n'avait point entendu mon exclamation, me rappelle celle qu'a commise dernièrement M. Jules Janin : « En vain tout parlait à la reine Élisabeth de sa jeunesse et de sa » beauté; en vain on l'entourait de fêtes et de plaisirs; en vain *Milton* la » chantait comme l'avait chantée autrefois le jeune Spencer.... Quelle » agonie et quelle tristesse! » — Élisabeth mourut en 1603, Milton naquit en 1608. Est-il donc si étonnant que ses chants n'aient pu consoler la fille de Henri VIII? Si de pareilles erreurs se glissent dans le savant *Journal des Débats,* combien n'en doit-on pas trouver dans l'*Opinion nationale,* dans la *Presse!* Lisez-vous la *Presse?* — Sans me laisser le temps de répondre à sa question, mon ami tira de sa poche un numéro de ce journal et me mit sous les yeux un feuilleton signé : *Pierre de Lestoile.*

— Croiriez-vous, me dit-il, que ce M. de Lestoile annonce modestement qu'il va continuer le *Courrier de Paris* de feue Mme Émile de Girardin? Hélas! Mme de Girardin est morte, et ce n'est pas ce prétentieux imitateur qui la fera revivre. Jugez-en par ces quelques citations : « Un » ami m'écrit des Ardennes qu'il chasse aux loups, depuis que deux beaux » yeux l'ont chassé de Paris... — Paris est en tout la synthèse du monde » connu... — Quand je suis moi-même en scène, je demeure en même » temps spectateur de mes aventures et ma sagesse juge ma folie... — » Dans toutes les histoires où l'on est trois, si l'amour pose la première » pierre du château en Espagne, c'est la haine qui en sculpte le fron- » ton!!! » Ce style amphigourique dénonce l'auteur, qui doit être M. Arsène Houssaye, l'un des nouveaux acquéreurs de la *Presse.* Il a sans doute acheté en entrant le droit d'y écrire, et j'estime qu'on ne saurait le lui faire payer trop cher.

— J'admettrais volontiers, dis-je timidement, que les phrases que vous venez de citer sont de M. Arsène Houssaye, et que c'est lui qui, sous le pseudonyme de Lestoile...

— J'ai d'autres preuves. L'auteur du *Roi Voltaire,* l'ex-directeur du Théâtre-Français, a l'honneur d'être admis aux réunions de Mme la princesse Mathilde. Or, voici en quels termes M. de Lestoile parle de ces réunions : « Le dernier jour de l'année, à minuit, on prenait du café » glacé sous la présidence de Mme la princesse Mathilde, en son hôtel de » la rue de Courcelles. On remarquait parmi les convives de ce *festin idéal* » M. Poniatowski, M. Augier, M. Giraud, M. Muller, M. Gautier, M. Mar- » chand... » — Mon ami interrompit ici sa lecture : Ne trouvez-vous pas, me dit-il, que les noms de ces convives n'ont rien d'idéal? Et il poursuivit :

« Jamais la très-gracieuse princesse n'avait été plus gaie et plus vaillante à » sa causerie du lundi... Elle dessine, pastellise, et peint avec l'amour de la » ligne et la hardiesse du coloris. Son maître, Eugène Giraud, la menace » maintenant d'aller lui-même à son école. Le prince Napoléon et la prin- » cesse Mathilde sont merveilleusement doués du sentiment de l'art, mais » avec cette dissemblance que la princesse aime l'art nouveau avec ses » pâleurs, ses inquiétudes, ses aspirations, tandis que le prince, qui » porte en lui-même le caractère si fièrement exprimé par ses traits, n'aime » que l'art antique. Sa maison pompéïenne n'est-elle pas toute une pro- » fession de foi ? » — A peine sorti de la maison pompéïenne, notre chroniqueur va au bois de Boulogne, et il y rencontre tout Paris, c'est-à-dire « le comte et la comtesse de Morny, la comtesse Walewska et le comte » Walewski, le comte de Persigny, le prince Napoléon dans un char pom- » péïen. »

— Je vois avec plaisir, remarquai-je, que M. Arsène Houssaye (car, décidément, c'est bien lui) est plein de révérence pour les puissances établies.

— Je ne vous surprendrai sans doute point, reprit mon ami, en ajoutant qu'il est sans pitié pour tous les écrivains mal pensants qui, au lieu d'écrire dans la *Revue Européenne* et la *Revue Contemporaine,* écrivent dans la *Revue des Deux-Mondes* ou le *Correspondant*. C'est ainsi qu'il se refuse à voir dans M. de Carné un historien, et un critique dans M. de Pontmartin. Il ne peut pardonner à l'auteur des *Causeries du Samedi* d'avoir dit du mal de Voltaire, et surtout du *Roi Voltaire,* par M. Arsène Houssaye. Vous rappelez-vous le charmant article que M. de Pontmartin a consacré à ce pauvre livre ? Je me souviens encore, ou peu s'en faut, des dernières lignes : « .... Tous vos éloges de Voltaire ne prouveront rien, sinon qu'il » ne suffit pas d'être son panégyriste pour être son successeur. ..... » M. Arsène Houssaye a voulu nous donner un *Roi Voltaire,* et il ne s'est » pas aperçu qu'il lui fabriquait un sceptre de carton peint et une couronne » de papier doré. Au fait, ceci pourrait résumer toute ma critique. Voltaire » fut un grand roi sans doute, mais il fut aussi un grand comédien : un » roi de comédie raconté par un directeur de théâtre, voilà le livre de » M. Arsène Houssaye. » — Comprenez-vous maintenant pourquoi M. de Lestoile trouve que M. de Pontmartin n'est pas un critique ?

— A merveille. Malheureusement pour le chroniqueur de la *Presse,* le public n'est point de son avis. L'auteur du *Roi Voltaire* ne parviendra jamais à s'élever au rang des écrivains sérieux, lors même qu'il réussirait à se faire comprendre dans la *fournée* de dix membres qui va être appelée, paraît-il, à renouveler le mauvais esprit de l'Académie Française. Vous savez quels sont les dix écrivains dont les noms sont mis en avant à cette occasion ? Ce sont, sauf erreur, MM. Belmontet, Granier (de Cassagnac), Arthur de la Guéronnière, Troplong, About, Grandguillot, Camille Doucet,

Barthélémy ou Méry, Barbey d'Aurevilly et Arsène Houssaye. J'aime à me représenter une séance solennelle dans laquelle l'un de ces nouveaux membres, M. Barbey d'Aurevilly, par exemple, répondant à M. Houssaye et lui disant ses vérités, comme on se les dit quelquefois à l'Académie, lui tiendrait à peu près ce langage : « Vous êtes, Monsieur, de la race des » éclatants mêlés de terne. Vous êtes un Lestoile soleillant qui savez vous » éteindre à temps dans Eugène Guinot, clair de lune, et qui avez appris » le français des Français dans Camille Doucet. Vous êtes un homme ondé » de bel esprit et de fadeur. » — Une belle harangue, écrite tout entière de ce style, aurait bien son charme, avouez-le ?

— Je ne le conteste pas, répondit mon ami. Je dois dire cependant que des discours tels que ceux du R. P. Lacordaire et de M. Guizot me font attendre avec patience le jour, encore éloigné, je l'espère, où M. Barbey d'Aurevilly haranguera M. Arsène Houssaye devenu *l'un des cinquante*.

Il se leva et remettant ses petits papiers dans sa poche : A notre prochaine réunion, me dit-il, nous passerons en revue quelques-unes des plus grossières erreurs de la *Patrie*, du *Constitutionnel* et du *Siècle*, ce journal qui se vante de son million de lecteurs et qui oublie de se vanter de son million de bévues. Au revoir.

— A bientôt.

LOUIS DE KERJEAN.

LISTE DES VOLONTAIRES PONTIFICAUX. — *Errata*.

Page 494, ligne 32, au lieu de : *de Saint-Gilles, Gaston Kersaintgily (Breton. Côtes-du-Nord)*, lisez : *de Saint-Gilles, Gaston (Breton. Fougères, Ille-et-Vilaine)*. — Page 494, ligne 2, au lieu de : *de Villiers de l'Isle Adam, Auguste (Breton. Saint-Brieuc)*, lisez : *de Villiers de l'Isle Adam, Georges*.

— Mgr l'Évêque de Quimper et de Léon, qui était à Rome depuis quelque temps, vient d'être nommé Comte romain et évêque assistant au trône pontifical. — Le lundi, 14 janvier, Mgr l'archevêque de Rennes est parti aussi lui pour la Ville éternelle, malgré la rigueur de la saison et malgré les suites d'une maladie dont il se remet à peine, tant il a hâte d' « aller consoler le cœur de Pie IX, en lui assurant que, si quelques-uns le trahissent et l'abandonnent, beaucoup d'autres (surtout en Bretagne) seraient prêts à lui sacrifier leurs biens et leur vie. »

— Une bonne nouvelle bibliographique. Il n'existait pas encore d'édition des Œuvres complètes de Brizeux. Michel Lévy, pour répondre aux vœux des admirateurs du barde breton et des amateurs de beaux vers, vient de réunir en deux forts volumes gr. in-18, tous ces délicieux poèmes que l'auteur de *Marie* avait laissés épars. Cette édition est accompagnée d'une notice de M. Saint-René Taillandier, et ornée d'un beau portrait de Brizeux gravé sur acier. Nous en rendrons compte à nos lecteurs.

RÉCIT SOMMAIRE

DE LA DÉPLORABLE

AFFAIRE DE QUIBERON.

II.

Nous arrivâmes à Auray de onze heures à minuit, et nous fûmes immédiatement entassés les uns sur les autres, c'est à la lettre, dans l'église de Saint-Gildas. Je passai cette première et cruelle nuit de ma captivité sur les marches du grand-autel, étouffé, pour ainsi dire, sous le poids de mes infortunés camarades qui s'étaient étendus sur moi.

Oh ! je ne me doutais guère alors, dans cette affreuse position, je ne me doutais guère du bonheur que je devais éprouver un jour sur les marches de ce même autel. Certes, rien ne pouvait me présager que, huit ans plus tard, j'y épouserais une jeune parente du malheureux Sombreuil !

Le lendemain, vers midi, les émigrés, officiers et volontaires des différents corps, ayant été appelés pour être séparés des soldats, je me présentai avec ceux de *Loyal-Émigrant*. En cet instant, un officier municipal de la ville, M. Duffeigna, qui, sans doute, avait l'inspiration de m'être utile, peut-être même de me sauver, s'appro-

Voir la première partie dans la livraison de Janvier, pp. 9-31.

cha de moi, et me dit d'un ton fort brusque : « On ne demande que » les émigrés, et vous n'êtes point émigré, vous ! » — « Je le suis, » lui répondis-je. » — « Mais non, » continua-t-il, en appuyant fortement sur ses expressions, « vous n'êtes point émigré, vous! vous » n'êtes point émigré! » — « Je le suis, lui répétai-je, avec quelque » impatience, et je veux suivre mes camarades. » Alors, cet officier municipal, contrarié probablement de ce que je ne le comprenais pas, ou fatigué de mon obstination, me saisit le bras, et, me poussant fortement : — « Eh bien! allez donc, répliqua-t-il, puisque » vous le voulez! »

Transférés de l'église dans la prison, et entassés de nouveau par chambrées, on ne tarda pas à nous faire une distribution de vivres fournis par l'inquiète et bienveillante charité des habitants d'Auray. Nous nous précipitâmes en affamés sur ces provisions de toute sorte, car la plupart de nous n'avaient rien mangé depuis l'avant-veille, et nous étions encore plus exténués de besoin qu'excédés de nos tristes préoccupations et de la longue marche que nous avions faite.

Le hasard m'ayant momentanément placé dans la même chambre que M. de Sombreuil, ce général, aussi bon que brave, et toujours bien plus occupé du sort de ses compagnons d'armes que du sien propre, me témoigna le plus touchant intérêt : — « Vous êtes bien » jeune, me dit-il, en venant à moi. Mon ami, quel âge avez-vous? » — « J'ai dix-neuf ans, mon général, lui répondis-je. » — Et il ajouta : « Vous êtes loin de les paraître. Si vous êtes interrogé, » croyez-moi, ne vous en donnez que quinze. C'est un devoir pour » nous de conserver au Roi le plus de bons sujets que nous pour- » rons. » Cette recommandation était sans doute provoquée par les bruits sinistres qui déjà se répandaient (1).

(1) Ce même jour, en effet, M. de Sombreuil adressait la lettre suivante au général Hoche : — « Monsieur, j'écris aujourd'hui à M. Tallien et lui parle du sort de ceux dont » les circonstances m'ont fait hier le chef. Dans le calme comme dans l'orage des combats, » j'emploierai toujours les moyens que me permettent les lois militaires pour veiller à ce » qui les intéresse. Toutes vos troupes se sont engagées envers le petit nombre qui me » restait et qui aurait nécessairement succombé. Mais, Monsieur, la parole de tous ceux

Le jour suivant, quelques dames de la ville obtinrent l'autorisation de nous visiter et de préparer des aliments pour un grand nombre d'entre nous. A cet effet, on établit, dans la cour même de la prison, différents ustensiles propres à leur cuisson. Beaucoup d'autres, bientôt, voulurent participer à cet acte de dévouement, et nulle expression ne saurait rendre leur zèle à nous être utiles, leur empressement à nous offrir tous les secours qu'il était en leur pouvoir de nous donner. C'était à ce point, que plusieurs d'entre elles bravèrent les coups de crosse et même les coups de baïonnette pour arriver jusqu'à nous (1). Le général de Sombreuil fut particulièrement secouru par la famille Leconte dont il était le parent. Quant à moi, je ne sus point profiter de ce bienveillant intérêt. Mon extrême timidité ne me le permit pas. Je n'osais aborder aucune dame et encore moins lui adresser la parole; je les fuyais plutôt que de les approcher, en sorte que je n'eus pas la moindre part aux festins que je voyais apprêter avec envie, et je restai rigoureusement réduit à une simple et très-chétive ration de pain de munition. La seule hardiesse que je me permis alors fut de demander à une vieille demoiselle qui avait beaucoup de barbe (Mlle Fougère), et peut-être parce qu'elle avait de la barbe, de me procurer une plume, de l'encre et du papier, et de se charger de mettre à la poste une lettre à ma bonne mère, lettre qui remplit de déchirantes angoisses le cœur de cette pauvre mère. Elle eut le courage néanmoins de les y concentrer, dans la crainte d'ébruiter ma position et de la rendre plus fâcheuse encore en donnant l'éveil à nos ennemis révolutionnaires.

Je ne saurais préciser le très-petit nombre de jours pendant lesquels on nous laissa jouir d'une certaine liberté, nous promener à volonté dans la cour et communiquer avec nos compatissantes visi-

» qui sont venus jusque dans nos rangs la leur donner doit être chose sacrée pour vous. » Je m'adresse à vous pour la faire valoir. S'ils ne doivent pas y compter, Monsieur, » veuillez m'annoncer leur sort. » Cette lettre resta sans réponse. (*N. de la R.*)

(1) M. Théodore Muret, dans son excellente *Histoire des guerres de l'Ouest*, cite notamment Mmes Humphry, Hémon, Kerdu, Brunet, Guillevin, Duparc, Le Normand, Glain, Béar, Lauzer et Vial, depuis Mme Saint. Il cite une femme du peuple nommé Tanguy qui fit confectionner à ses frais des vêtements pour les prisonniers. (*N. de la R.*)

terses. Mais cette faveur nous fut immédiatement retirée, lorsque M. de Sombreuil eut tenté de se suicider. On le faisait sortir de la prison pour manger avec les officiers supérieurs de la garnison, à l'auberge du *Pavillon d'en-haut*, située sur la place d'Auray, et, un jour, au moment de se mettre à table, il s'approcha d'un lit qui se trouvait dans la chambre, y saisit un pistolet et se le tira au front. Mais la balle glissa le long du crâne et ne lui fit qu'une blessure légère. Il fut, à l'instant même, ramené en prison, où je le vis arriver la tête bandée d'un mouchoir teint de sang. Cet événement a été raconté de plusieurs manières. Les uns ont dit qu'il avait trouvé moyen de faire placer des pistolets sous l'oreiller du lit, d'autres ont rapporté qu'ayant vu un officier déposer ses pistolets sur le lit, il avait pris inopinément la résolution d'attenter à ses jours ; je ne sais quelle est la version la plus exacte ; toujours est-il que cette tentative a eu lieu, quoique je l'aie vu démentie quelque part. (1).

Dès le lendemain, M. de Sombreuil, Mgr de Hercé, évêque de Dol, et quelques autres, furent conduits à Vannes, et ils y furent bientôt suivis d'un nouveau détachement d'environ deux cents prisonniers, extraits aussi de notre prison.

Un ou deux jours après ce départ, on nous rassembla dans la cour et on nous conduisit sous une forte escorte à une demi-lieue d'Auray, sur la route de Lorient. Nous ne savions où l'on nous menait, ni dans quel but nous marchions ainsi. Nous étions sous l'impression d'un vif sentiment de crainte, et notre inquiétude pleine d'angoisses ne prit fin qu'après l'appel général de tous les prisonniers et l'ordre de notre retour en prison. Alors, quoique toujours incertains sur le sort qui nous était réservé, et dans l'igno-

(1) Cet acte de désespoir que les paternelles exhortations de l'évêque de Dol ne tardèrent pas à faire regretter à M. de Sombreuil, est une dernière et accablante preuve de la généreuse confiance qu'il avait eue jusque là dans la parole des républicains, confiance qui allait coûter la vie à un grand nombre de ses compagnons d'armes. La mort de M. de Sombreuil fut noble et chrétienne. On voulut le faire agenouiller : « Je m'agenouille » devant Dieu dont j'adore la justice, dit-il, mais je me relève devant vous, misérables » assassins ! » ou, suivant une autre version, « je me relève devant vous qui n'êtes que » des hommes. » (*N. de la R.*)

rance absolue de ce qui se passait à Vannes, où une partie de nos infortunés amis n'existait déjà plus, nous nous abandonnâmes à l'espérance, d'autant plus volontiers que nous venions, nous semblait-il, de nous alarmer en vain.

Mais l'arrêt fatal était prononcé, et, comme je viens de le dire, déjà en pleine exécution à Vannes, où l'héroïque de Sombreuil et le vénérable évêque de Dol étaient tombés les premiers. Notre tour ne se fit pas attendre. Tous ceux qui avaient plus de vingt-un ans furent mis à mort dans l'espace de quelques jours, et il n'y eut de sursis que pour ceux qui n'avaient point encore atteint cet âge (1).

Je ne dois pas oublier de rapporter ici un fait que je n'ai vu mentionné nulle part, mais qui, pour être peu connu, n'en est pas moins très-positif, c'est que la première commission militaire nommée à Auray refusa formellement d'obéir à l'injonction qu'elle avait reçue de condamner les prisonniers à mort, et qu'elle motiva ce refus sur la capitulation qui leur avait assuré la vie. Ce ne fut que sur les ordres les plus impératifs et les plus menaçants du général Lemoine, qui commandait à Vannes et qui vint en personne à Auray pour les intimer, qu'une nouvelle commission fut organisée, on pourrait dire, le pistolet au poing. Honneur, mille fois honneur aux braves qui surent écouter le cri de leur conscience! J'ai le plus grand regret de n'en point connaître les noms, ni même le numéro de la demi-brigade à laquelle ils appartenaient. Ce fait, au surplus, ne saurait être apocryphe; je le tiens de plusieurs officiers alors en garnison à Auray, et notamment du chef-d'escadron dont le dévouement m'a en définitive conservé l'existence (2).

(1) Les termes du sursis s'appliquaient à tous ceux qui avaient émigré avant l'âge de seize ans, ce qui faisait, en effet, à peu près vingt-et-un ans en 1795. Ce sursis fut révoqué au bout de quelques semaines, mais il donna du moins le temps à plusieurs de ceux qui en furent l'objet de s'assurer des moyens d'évasion. Leur nombre s'éleva à peu près à une vingtaine. Nous citerons, entre autres, MM. de Villeneuve de la Roche-Barnaud, de Montbron, de Chaumareix, d'Aurtechaux, de la Villegourio, de Saint-Georges, de Chamillard, du Bouëxic, de la Villéon, de Préfontaine, du Boisberthelot, Mareau de la Bonnetière et Arnaud de Cornulier, père de notre excellent ami, le Vte Victor de Cornulier. M. de Cornulier, blessé d'un coup de feu à la jambe, se sauva de l'hôpital où il avait été transporté. (*N. de la R.*)

(2) Il est très-certain que deux des Commissions nommées par le général Lemoine refusèrent de siéger. La première avait été nommée le 27 juillet, pour juger M. de Sombreuil.

Appelé à mon tour devant la commission militaire et usant du conseil que m'avait donné M. de Sombreuil, je ne déclarai que quinze ans. Mon interrogatoire fut court. On se borna à me demander mon nom, mon âge et le lieu de ma naissance. Considéré comme un enfant, je fus aussitôt reconduit en prison où, sur vingt qui composaient *la fournée*, c'était l'expression, quatre autres, n'ayant pas vingt-un ans, rentrèrent aussi, peu d'instants après moi.

L'entassement d'un si grand nombre de prisonniers avait occasionné une maladie épidémique à laquelle plusieurs d'entre eux et plusieurs habitants de la ville succombèrent en peu de temps. Pour en arrêter les progrès, on nous permit de nouveau de respirer l'air de la cour pendant deux heures de la journée, une heure le matin et une heure le soir. Mais, réduit depuis un mois à une insuffisante ration de pain, et sans force pour me promener longtemps dans la cour, je passais, assis à la porte de la geôle, la plus grande partie de ces bonnes heures.

Un jour que je m'étais ainsi placé, un officier de la garnison, M. Regardin, alors lieutenant à la 72e demi-brigade, arriva jusqu'à moi, et, s'arrêtant, demanda à haute voix s'il y avait là quelque Bourguignon. — « Vous en voyez un, » lui répondis-je, en tournant les yeux vers lui, et nous entrâmes aussitôt en conversation.

M. Regardin se trouvait être mon compatriote. Étant de Vezelay, il

Elle se déclara incompétente; son président était le chef de bataillon Laprade. On lui en substitua immédiatement une autre, composée de M. Barbarou, chef du 1er bataillon de la Gironde; Ducarpe, capitaine audit bataillon; Moisset, lieutenant au 8e de ligne; Bouvet, sergent-major, et Cuait, caporal. Elle accepta sa triste mission. — Le 2 août suivant, toutefois, le général Lemoine éprouva un nouveau refus. Ayant nommé deux commissions, l'une d'elles refusa de siéger, et son président, le chef de bataillon Douillard, en donna les motifs dans la lettre suivante : — « Citoyen général, j'aime bien la République; je déteste » les ex-nobles et les Chouans, je les combattrai jusqu'à la mort; mais sur le champ de » bataille j'ai voulu les épargner. *J'ai prononcé avec tous mes camarades les mots » de capitulation honorable.* La République ne croit plus devoir reconnaître le vœu de » ses soldats. *Je ne puis plus juger ceux que j'ai abscus, le sabre à la main.* » — Il ne fut guère plus facile au général Lemoine de faire exécuter les arrêts de mort qu'il parvint à obtenir. Les chasseurs de la 19e demi-brigade, qui furent les premiers commandés, refusèrent tous. Parmi les officiers nous remarquons le nom de Pradal. Il fallut avoir recours à des volontaires parisiens et à des soldats belges pour que le massacre pût avoir lieu. (*N. de la R.*)

avait entendu parler de ma famille, dont l'habitation n'est qu'à trois lieues de cette ville; et c'en fut assez pour lui inspirer en ma faveur un bien vif intérêt. Touché de ma position et du dénuement absolu dans lequel il me voyait, il me promit de prompts secours, espérant les obtenir facilement de Mme de Talhouët chez qui il était logé. Ah! certes, rien n'est plus propre que le malheur et une affliction profonde pour ouvrir l'âme à la commisération, et Mme de Talhouët, toujours bonne, toujours bienfaisante, était de plus épouse et mère désolée. Son mari avait été tué à Quiberon, et son fils, prisonnier avec nous, venait d'être fusillé sous ses yeux (1). M. Regardin la trouva donc tout empressée à fournir aux soulagements de toute nature dont j'avais si grand besoin, et nourriture, linge, matelas, tout me fut envoyé par elle dès le soir même.

Cependant, le sursis provisoirement accordé aux plus jeunes venait d'expirer. Les cannibales avaient expédié l'ordre de tout égorger, tout, jusqu'aux malheureux domestiques!

Cette accablante nouvelle n'ayant point encore pénétré dans la prison, chacun se coucha et s'endormit dans la plus profonde sécurité; mais que le réveil fut affreux !...

En un moment la terreur succéda à une trompeuse et trop confiante espérance, ainsi qu'aux jeux innocents et bruyants auxquels nous nous livrions, tant pour nous distraire du passé que pour nous étourdir sur l'avenir.

A une heure inaccoutumée, vers six heures du matin, le bruit sinistre des clés et des verroux se fit entendre. Le geôlier, suivi de plusieurs gendarmes, s'avança dans notre chambre, et, de sa voix retentissante : — « Allons, nous dit-il, voyons, douze hommes de bonne volonté pour aller à la Commission, et dépêchons ! » — Ce

(1) Mlle de Talhouët, jeune personne de dix-huit ans et des plus charmantes, sollicita vainement la grâce de son infortuné frère; ses instantes prières furent repoussées. Mlle de Talhouët a épousé M. de....., qui habite Nantes ou les environs de cette ville. Bien que toute relation ait cessé entre sa famille et moi, je ne lui conserverai pas moins, toute ma vie, la plus vive et la plus tendre reconnaissance, et chaque jour j'appelle sur chacun des membres de cette excellente famille, toutes les prospérités que le Ciel peut départir ici-bas!

(Note de l'Auteur. — Voir ci-après l'*Appendice*).

fut un coup de foudre. Cependant, quelques-uns de mes camarades marchèrent spontanément, d'autres ne prirent leur parti qu'après un peu d'hésitation, et les plus irrésolus, se souvenant que la Commission m'avait déjà traité comme un enfant, se persuadant aussi qu'elle ne pouvait point me considérer autrement, m'engagèrent à m'y rendre. Ils espéraient, d'ailleurs, qu'à mon retour, je leur apprendrais le motif, hélas! déjà trop certain, de cette nouvelle et subite comparution. — « Eh bien! leur dis-je, autant aujourd'hui que demain! » — Et je descendis aussitôt. Mais déjà onze m'avaient précédé et se trouvaient dans la cour au milieu de l'escorte. J'allais y entrer et faire le douzième, quand le jeune Sevestre, de *Loyal-Émigrant*, et de la même compagnie que moi, sortant précipitamment de chez le geôlier, m'arrête et me supplie de le laisser passer (1). — « Il n'en faut plus qu'un, me dit-il, je t'en prie, permets que ce » soit moi. » — « Mon Dieu, lui répondis-je, je ne suis point pressé, » j'allais, poussé par le désir que m'en ont témoigné nos amis, et » c'est sans regret que je te cède la place. » — Le nombre demandé se trouvant alors complet, l'escorte se mit en marche avec sa proie, et je remontai à la chambre. Hélas! c'en était fait, et je subissais le sort de ces douze infortunés, si la main de la Providence ne m'eut retenu sur le bord de l'abîme!

En effet, une heure après ce départ, M. Regardin arrive à la prison, et, obtenant de me parler en particulier, il eut avec moi cet entretien : — « Mon bon ami, me dit-il, votre situation s'est déjà » bien améliorée, et c'est à moi que vous le devez. Je ne viens pas » m'en prévaloir; je ne vous le rappelle que pour mieux vous faire » comprendre le tendre intérêt que je vous porte, et réclamer en » échange toute votre confiance. Combien je suis heureux de vous » retrouver! Je tremblais que vous ne fussiez déjà parti. Mais, dites-» moi, êtes-vous émigré? » — « Oui, Monsieur. » — « Avez-vous » porté les armes? » — « Oui, toujours, depuis ma sortie de » France. » — « Quel âge avez-vous donc? » — « J'ai dix-neuf » ans, mais je ne m'en suis donné que quinze devant la Commission. »

(1) Pierre Sevestre, étudiant, du département du Calvados. (*N. de la R.*)

— « Oh! malheureux! c'est encore trop; vous êtes fusillé si vous » vous en donnez quatorze! » — « Eh bien! que voulez-vous que » je fasse? Ils ont mon premier interrogatoire, je n'y puis rien » changer. » — « N'importe, il faut risquer le tout pour le tout, ne » vous donnez pas quatorze ans, ou rien ne peut vous sauver. » — Je le promis, mon bienfaiteur me serra étroitement la main, et se retira les yeux pleins de larmes.

Chaque jour le nombre des prisonniers diminuait de quarante. La Commission en faisait appeler vingt le matin et vingt le soir. Aucun ne reparaissait. Oh! qui pourrait dire les déchirants adieux qui, tous les jours, se renouvelaient périodiquement, au moment de la séparation! Et qu'il est touchant, qu'il est imposant, le spectacle de la douleur vaincue ou comprimée au moins par le courage et par une pieuse résignation!

Cependant, j'entretenais au fond de mon cœur un faible rayon d'espoir, et je préparais ma défense, en attendant le jour de comparaître. C'est le 29 août, à deux heures après midi, que je fus appelé. Des vingt malheureux qui composaient ce transport, seize étaient déjà condamnés quand mon nom se fit entendre. Je m'avance... je suis devant le tribunal de sang... Voici mon interrogatoire.

« Votre nom? » — « Claude Berthier de Grandry. » — « Votre » âge? » — « Quatorze ans moins trois mois. » — « Votre pays? » — « Châtel-Censoir, département de l'Yonne. » — Êtes-vous émigré? » — « Non. » — « Comment êtes-vous ici au nombre des prison- » niers? » — « Je suis sorti de France pour voyager avec mon frère » aîné, beaucoup plus âgé que moi; nous étions au fond de l'Alle- » magne quand nous apprîmes le décret contre les émigrés; nous » nous mîmes aussitôt en route pour nous rapprocher des frontières » dans l'intention de rentrer; mais mon frère tomba malade à » Namur, et, pendant sa longue maladie dont il mourut, les délais » expirèrent. Resté seul à l'étranger et sans ressources, n'osant » rentrer en France ni lier correspondance avec ma famille, et » sachant que l'Angleterre accordait des secours aux vieillards et » aux enfants, je réalisai le projet que j'avais conçu de m'y rendre

» et d'y réclamer assistance en raison de mon jeune âge. J'y recevais une subvention depuis quelque temps, lorsque, peu avant » l'expédition, une de mes connaissances qui y était attachée en qualité d'employé aux vivres, me proposa de l'accompagner, me promettant de me donner le moyen de retourner dans ma famille, dès » qu'une occasion favorable se présenterait. J'acceptai cette proposition, et c'est ainsi que je me trouve au nombre des prisonniers. » — « Avez-vous porté les armes? » — « Non, jamais. »

Ici mon interrogatoire fut un moment suspendu pour être confronté avec celui que j'avais précédemment subi, et le président poursuivit ainsi : — « Dans votre première déclaration vous avez dit » avoir quinze ans. Aujourd'hui, vous n'en déclarez pas quatorze, » d'où vient cette différence? » — « Je n'ai encore rien déclaré, je » suis interrogé aujourd'hui pour la première fois. » — « Cependant, nous lisons ici votre nom et le lieu de votre naissance; » votre âge seul diffère. » — « Je ne sais si quelque autre prisonnier a eu intérêt à substituer mon nom et mon pays aux siens, » mais il est certain que je n'ai jusqu'à ce jour comparu devant » aucune commission (1). Je désirerais voir cet interrogatoire. » — « Approchez-vous. » — « C'est, en effet, mon nom et le lieu de » ma naissance, mais ce n'est point mon âge. Cet interrogatoire » n'est d'ailleurs pas signé et ne peut, ce me semble, être opposé » à ce que j'avance et soutiens être la vérité. Je n'ai pas quatorze » ans. » — « Citoyen, retournez à votre place, et soyez assuré qu'on » fera à votre décharge tout ce qu'il est possible de faire. »

Rendu à ma place, on me donna lecture de ce second interrogatoire, et comme on avait omis d'y insérer ma dernière réponse affirmant que je n'avais point porté les armes, je demandai qu'elle y fût ajoutée, et on l'y ajouta.

(1) Je pouvais le soutenir d'autant plus hardiment et sans crainte d'être contredit, que la commission actuelle n'était point celle qui m'avait fait subir mon premier interrogatoire. Il y eut quatre commissions successivement nommées : la première qui refusa de condamner, la seconde et la troisième qui jugèrent à mort les prisonniers ayant plus de vingt-et-un ans, et la quatrième, celle devant laquelle je me trouvais, nommée pour juger ceux à qui leur jeunesse avait fait accorder un sursis.

(NOTE DE L'AUTEUR).

Mais l'espérance qui avait jailli des paroles en apparence affectueuses du président ne fut pas de longue durée ; les cinq membres de la Commission délibérèrent un instant et prononcèrent la condamnation à mort.

Je fus aussitôt reconduit dans l'étroit et long couloir où nous avions été déposés en arrivant. J'y fus placé dans la partie réservée aux condamnés qui, séparés par quatre factionnaires de ceux qui ne l'étaient pas encore, ne pouvaient plus communiquer avec eux. Informés que les prisonniers jugés le soir étaient souvent renfermés toute la nuit dans une ancienne chapelle, d'où on ne les retirait qu'au point du jour, nous demandâmes aux factionnaires s'ils savaient que nous dussions y être menés. — « Non, répondirent-ils, » en versant des larmes, non, la fatale escorte est en bas et vous » attend. »

Ces soldats, qui peut-être faisaient eux-mêmes partie de cette fatale escorte, nous témoignaient la plus vive commisération et toute l'horreur qu'ils éprouvaient d'être chargés de ces barbares exécutions. Quant à nous, pleins d'une résignation religieuse et calme, nous étions tous à genoux et priant (1). Un seul, un de mes compatriotes et de mes meilleurs amis, se livrait immodérément à sa douleur ; nous l'exhortions, nous l'encouragions, et il nous répondait : — « Je pense à ma bonne mère et à ma sœur, c'est sur elles » que je pleure plus que sur moi-même. » — Ah ! qui de nous, reportant sa pensée vers ce qu'il avait de plus cher, qui de nous, en ce terrible moment, pouvait n'être pas déchiré par de semblables regrets ! Toutefois, nos instances triomphèrent, et l'infortuné, par un effort surnaturel, reprit toute sa fermeté qui ne l'abandonna plus.

Un homme et sa femme, probablement gardiens du local où nous

(1) « La piété profonde dont quelques vieux gentilshommes donnèrent l'exemple, raconte M. Aurélien de Courson, ne tarda pas à remplir tous les cœurs. Le comte de Soulanges, ancien chef d'escadre, et le comte de Kergariou-Locmaria, capitaine de vaisseau, dirigeaient les pieux exercices de préparation à la mort. On leur avait offert de la paille pour se coucher ; ils la refusèrent. — « Nous n'avons besoin, dirent-ils, que d'un peu de lumière pour prier. » *Correspondant*, t. XV, p. 870.

(*N. de la R.*)

nous trouvions, habitaient une chambre a l'extrémité du couloir (1). Ils en sortirent peu avant notre départ, et vinrent nous supplier de leur donner ce que nous possédions encore. — « Nous sommes » pauvres, nous disaient-ils, nous gémissons sur votre sort; ne » vaut-il pas mieux que ce soit nous qui profitions de vos dépouilles » plutôt que vos bourreaux? Nous, du moins, nous prierons pour » vous. » — La plupart, en effet, leur donnèrent tout ce qu'ils avaient; mais le jeune de Cazau, comme moi des environs d'Auxerre, et près duquel je me trouvais placé, espérant encore, quand tout espoir était perdu, que je pourrais être sauvé, au lieu d'offrir à ces quêteurs le seul double louis qui lui restait, eut l'idée de me le remettre. — « Tiens, me dit-il, cet argent sera mieux entre tes mains qu'en aucune autre, ils ne te fusilleront pas, toi! oh! non, c'est impossible! » — Et j'acceptai ce don machinalement, sans en concevoir plus d'espérance.

Enfin, l'heure suprême a sonné. Les vingt condamnés sont attachés deux à deux (2), on les fait descendre, on les range au milieu de l'escorte, et on marche dans un lugubre silence vers le lieu du supplice, où tant de victimes déjà se trouvaient englouties (3).

(1) La commission militaire tenait ses séances dans une grande salle pratiquée au-dessous de la toiture des halles de la ville. On y arrivait par un escalier de bois. Le couloir où nous étions aboutissait, d'un côté, à cette salle, et de l'autre, à la chambre de ces pauvres gens.

(NOTE DE L'AUTEUR.)

(2) Cette mesure était prise depuis que quelques infortunés que la fusillade n'avait point atteints, ou qui n'avaient été que légèrement blessés, avaient tenté de se soustraire aux massacres. (NOTE DE L'AUTEUR.)

(3) Petit pré, nommé depuis, *pré des Martyrs*, situé à une demi-lieue d'Auray, derrière la Chartreuse, entre le chemin de Pluvigner et un petit bras du Morbihan. Vis-à vis ce pré, à quelques centaines de pas de l'autre bord, est la campagne de Kerso, appartenant aux dames Lauzer. Ces dames avaient l'admirable courage de guetter l'heure de ces atroces exécutions. Elles se cachaient alors dans un fossé ou derrière des arbres, et attendaient, luttant contre l'horreur que leur inspirait cet effroyable carnage, que quelque malheureux s'échappât et parvint à gagner à la nage une rive hospitalière. Dévouement sublime et au-dessus de tout éloge! Hélas! leur généreuse espérance ne fut point réalisée. Du très-petit nombre de ceux qui, restés debout au moment des premières fusillades, essayaient de fuir, aucun, que je sache, ne réussit à éviter la mort. L'un d'eux, la mer étant basse, enfonça dans la vase avant d'atteindre l'eau, et il y fut cruellement assassiné par le sabre d'un impitoyable gendarme.

Mlles Lauzer, à leur grand péril, ont rendu d'ailleurs d'éminents services à plusieurs pri-

C'est non loin de ce funeste lieu qu'un homme, ou plutôt un ange, revêtu d'un uniforme militaire, se faisant jour à travers la garde, vint me saisir au bras, et tranchant le lien qui me retenait à mon infortuné camarade (un jeune Le Prince, volontaire aussi de *Loyal-Émigrant*, et moins âgé que moi d'un an (1)), me retira soudain du rang des victimes, et me remit aux mains de deux gendarmes avec ordre de me reconduire en prison. Mon malheureux compagnon fit un mouvement pour me suivre, mais on le repoussa en lui disant tristement : « Non, il n'y a que lui. »

Mon libérateur disparut à l'instant même et s'est, jusqu'à présent, soustrait à l'explosion de ma reconnaissance. Ce n'était pas, sans doute, M. Regardin, car, malgré le trouble où me jetait cette subite délivrance, je l'aurais certainement reconnu. D'ailleurs lui-même, depuis, m'a plusieurs fois affirmé que ce n'était pas lui, et m'a assuré qu'il ignorait absolument quel était celui qui m'avait si miraculeusement sauvé la vie (2).

Ce qui est certain, c'est que le militaire inconnu à qui je la dois,

sonniers évadés de la prison ou de l'hôpital. C'est à leurs soins infatigables et à ceux de Mlle Béard et de Mlle Vial, aujourd'hui Mme Saint, que MM. de Montbron et le Vicomte durent la vie et la liberté. Mlle Duparc, avec un semblable zèle, a favorisé l'évasion de M. de Villeneuve, dont les deux frères n'eurent pas le même bonheur ; et Mlle de Kerdu, dans le but de sauver M. de Chaumareix, se rendit à Vannes lorsqu'il y fut transféré, et, à force d'intrépides démarches, parvint enfin à l'arracher des prisons de cette ville. Je dois encore citer Mme de Gouvello, dont la belle habitation, dite de Kerentré, sise à trois lieues d'Auray, sur le bord du Morbihan, offrait un asile assuré à tous les fugitifs qui pouvaient s'y réfugier. Après les jours de repos qui leur étaient nécessaires, ils y trouvaient en outre des guides pour les mener, à travers les postes républicains, jusqu'au point de la côte, où une chaloupe les attendait, les recevait et les conduisait à l'escadre anglaise. Je me plais à retracer les noms de ces femmes généreuses, je voudrais les buriner en lettres d'or, en caractères indestructibles. Certes, il n'est pas d'honnête homme, quelle que soit son opinion politique, dont le cœur ne soit pas doucement et profondément ému au récit d'un dévouement si noble, si courageux et si désintéressé. (NOTE DE L'AUTEUR.)

(1) Simon Le Prince appartenait à une très-honorable famille de Dieppe, qui y est aujourd'hui encore dignement représentée par son frère, M. Armand Le Prince. Un autre de ses frères, Achille Le Prince, capitaine d'infanterie, a disparu en 1812 dans la désastreuse retraite de Moscou. (*N. de la R.*)

(2) Un an après mon retour de ma seconde émigration, en 1802, je retrouvai à Turin la 72e demi-brigade. J'y ai revu les officiers qui avaient composé la commission militaire d'Auray, et mes pressantes questions sur ce point, que j'avais tant à cœur d'éclaircir, ont été inutiles. (NOTE DE L'AUTEUR.)

avait nécessairement assez d'autorité sur l'escorte pour qu'elle consentît à me laisser échapper sans opposition, et il en avait assez sur les gendarmes pour déterminer leur obéissance. Cette réflexion m'a fait penser longtemps que si ce n'était pas M. Regardin, ce pouvait être un officier de la Commission, nommé Ledoux, en qui j'ai reconnu, plus tard, beaucoup de bienveillance. Mais quel qu'il soit, cet homme sauveur, quelque pays qu'il habite, ma reconnaissance s'attache à ses pas, elle le suivra partout, au-delà même du tombeau.

Pourrai-je bien dire quel fut l'état de mon âme dans ce moment inespéré, quelle fut la transition de mes idées et de mes sentiments?..... Totalement absorbé dans les pensées d'un chrétien dont le trépas est imminent et inévitable, tous mes sacrifices étaient faits. Je n'appartenais plus à cette terre, alors, plus que jamais, remplie de larmes. Déjà, je contemplais la céleste patrie où m'appelaient tant de martyrs de la fidélité, dont quelques pas seulement, quelques fugitives et rapides secondes me séparaient encore. Et cependant je demeurai comme impassible à la vue d'un miracle, dont seul, tout seul, j'étais l'objet. Je ne sais si je comprenais bien ce qui m'arrivait, mais nulle impression de joie ne vint pénétrer mon cœur. O mes amis! ô mes bons et braves compagnons d'armes et d'infortune! dans ce cœur tout flétri, il n'y avait place encore que pour la douleur et les regrets.

Je suivis mes deux guides. Je les suivais tristement, et je le dis avec vérité, plus profondément affecté que je ne l'étais en marchant à la mort. Je les suivais, quand tout-à-coup une sourde et sinistre détonation me fit tressaillir d'horreur.... Mes camarades! mes amis! hélas! je les quittais à peine, et déjà ils n'étaient plus!... Le plomb fatal venait de les étendre dans une mare de sang!...

C'est sous le poids, sous les étreintes de cette affreuse impression, que j'arrivai aux portes de cette prison naguère si remplie, si bruyante, et en ce moment presque déserte et silencieuse. Je m'y précipitai, car j'éprouvais le besoin de me replonger dans cette atmosphère du malheur pour y respirer un air qui convînt plus à la situation de mon âme. J'avais besoin, dans l'extrême émotion qui

m'agitiat, de pouvoir verser toutes mes larmes avec les quelques victimes qui s'y trouvaient encore, restes infortunés, destinés à être la proie du lendemain.

Cette douloureuse consolation m'est refusée. Il ne m'est permis de rentrer dans la chambre que j'occupais que pour en retirer le peu de vêtements ou plutôt de haillons que j'y avais laissés. Dès que j'y eus pénétré, ce fut une exclamation de joie de tous mes pauvres amis. Ils m'entouraient, me félicitaient, me pressaient de questions. Chacun m'adressait la sienne et semblait s'oublier pour me témoigner sa satisfaction de me revoir. Mais, hélas! on ne me laisse pas le temps de répondre à ce touchant et déchirant intérêt. Je ne puis leur jeter à la hâte que ce peu de mots : — « Je ne suis ici, sans » doute, que parce que je n'ai pas quatorze ans; du reste, je ne sais » rien de ce qui m'attend. » — Et le geôlier m'entraînant : — « Adieu, » m'écriai-je, adieu mes amis, adieu! »

Mais quel ne fut pas mon désespoir quand je me vis poussé et renfermé dans un cachot presque entièrement privé de jour, et plus infect par l'épouvantable corruption de huit ou dix brigands qui y étaient détenus, que par les miasmes pestilentiels qui s'en exhalaient. A peine suis-je refoulé dans ce repaire immonde que ces forcenés s'acharnent sur moi, ils m'obsèdent de leurs lazzis, de leurs dégoûtantes moqueries. Ils m'obligent à payer ma bienvenue, ils chantent, ils boivent; chacun me passe son verre sous le nez et veut en vain me contraindre à boire avec lui. Ils me font balayer leurs ordures, vider le baquet de leurs immondices. Ils me harcèlent, ils m'insultent de toutes manières. Jamais, non jamais, je n'avais été si malheureux. Et il eût certainement été impossible de l'être plus. — O mon Dieu! pensai-je en moi-même, à quel terrible sort m'avez-vous réservé? Tout-à-l'heure j'étais si près de vous; pourquoi m'avez-vous rejeté? — Je passai ainsi trois jours éternels et quatre interminables nuits dans une désolation, dans un découragement, dans une souffrance morale que nulle expression ne peut rendre, dont rien ne m'annonçait le terme, et plus horrible mille fois que le supplice et tous ses apprêts.

Je fus pourtant retiré de cette bauge infernale, et on me plaça

dans une chambre où étaient encore, pour quelques jours, six de mes camarades auxquels un nouveau sursis avait été accordé, jusqu'à nouvel ordre ou jusqu'à ce qu'on eût vérifié leurs déclarations. Ils avaient dit avoir été faits prisonniers, les uns aux Antilles, les autres en différents combats, et ils avaient soutenu qu'ils avaient été contraints par les Anglais à faire partie de l'expédition.

Dans une grande adversité, le moindre soulagement à nos maux devient un bien suprême, et le moment où ma poitrine put aspirer un air salubre, où je me retrouvai avec des êtres malheureux du même malheur que moi, dont tous les principes, dont tous les sentiments de l'âme étaient en parfaite harmonie avec les miens, ce moment-là, dis-je, fut pour moi un véritable bonheur, pour ainsi dire, une délivrance.

Je goûtais donc avec délices ma nouvelle situation, et cependant j'étais loin d'être sauvé. La mort m'entourait toujours de ses voiles sanglants; le glaive des bourreaux, toujours suspendu sur ma tête, menaçait incessamment de me frapper; mais la Providence veillait sur moi, et elle avait préparé déjà un nouvel enchaînement de circonstances auxquelles je dus enfin mon salut.

Le général Botta, général républicain, avait eu la jambe emportée à la prise du fort Penthièvre, et s'était fait transporter à Auray. Peu de jours avant de mourir de cette blessure, il apprit que M. le chevalier de Chenu, ancien officier au régiment de.... (1), et qu'il avait particulièrement connu à la Martinique, se trouvait au nombre des prisonniers. Il le recommanda à M. Bosquet, receveur de l'enregistrement. M. Bosquet, le plus excellent des hommes, et de la bienveillance duquel j'ai tant à me louer, s'efforça vainement de lui être utile, il ne put que contribuer à lui obtenir un sursis de quelques jours. M. de Chenu, bientôt informé que l'ordre de le mettre à mort était arrivé, fit appeler M. Bosquet et, après lui avoir exprimé toute sa reconnaissance pour ses bons offices : — « Vous ne pouvez plus rien » pour moi, ajouta-t-il, je connais mon sort. » — Puis, me prenant la main, et me présentant à son protecteur affligé : — « Veuillez,

(1) M. de Chenu était capitaine au régiment de Normandie. (*N. de la R.*)

» lui dit-il, veuillez reverser sur mon jeune compatriote (il était » d'Auxerre), votre obligeance et votre intérêt; peut-être, serez » vous plus heureux. » Trait admirable d'abnégation, de courage, de bonté et de résignation. Comme il exprime bien tous les sentiments, tous les mouvements d'un noble cœur, les habitudes élevées d'une belle âme! O mon brave et digne camarade! votre nom n'est pas oublié sur la terre. L'ami, le seul ami peut-être que vous y ayez laissé, l'y prononce chaque jour avec vénération et reconnaissance; et jusqu'au dernier souffle de cette vie que vous avez tant contribué à lui conserver, il honorera, il bénira et chérira votre mémoire.

Ceci se passait dans les premiers jours de notre captivité; mais alors, M. Bosquet ne pouvait que m'assurer de sa bienveillance, il n'était pas en son pouvoir de me servir immédiatement, tout disposé qu'il fût à le faire, si l'occasion, ce qui était peu probable, s'en présentait. Elle arriva cependant, et il ne la laissa point échapper.

Il ne tarda pas à apprendre que j'avais été retiré du rang des victimes, et il conçut, dès lors, le projet de travailler à mon entière libération. M. Bosquet était républicain, mais il avait l'âme française, généreuse et pleine de sensibilité.

Dès le lendemain de mon extraction du cachot à laquelle, sans doute, il avait participé, il vint avec la permission du commandant de place me visiter à la prison. Je ne l'avais pas vu, je n'en avais point entendu parler depuis que l'infortuné Chenu m'avait recommandé à ses bontés, desquelles je n'espérais plus rien, et cette visite me causa un plaisir ineffable. Après m'avoir remis quelques livres et s'être entretenu un moment avec moi, il me demanda subitement, comme par inspiration, si je serais bien aise de venir dîner chez lui. L'expression de mon regard tout surpris et radieux lui dit assez quelle satisfaction j'en éprouverais, et, sans attendre ma réponse, il me quitta pour aller en solliciter l'autorisation. Il l'obtint, en effet, sous sa responsabilité, et revint me chercher avec un joyeux empressement.

Ce n'était malheureusement encore qu'un simulacre de liberté. Mais, néanmoins, j'avais peine à contenir en moi l'immense bien-

être dont il me pénétrait, et je m'abandonnais sans réserve à la joie, au bonheur, à l'inexprimable volupté de respirer à l'aise, sous un toit ami et hospitalier, loin des lugubres verroux. Quoique toujours courbé sous le terrible arrêt, j'oubliai, ce jour-là, et ma position si précaire et les épreuves si pleines d'angoisses que je venais de traverser. J'oubliai toutes mes douleurs, toutes mes alarmes, dans les embrassements, les caresses, les tendres prévenances de Mme Bosquet, de ses enfants, et d'une partie des bons habitants d'Auray, qui me visitaient et me comblaient à l'envi des témoignages de leur bienveillance.

C'était un dimanche, le 6 septembre. Nous dînâmes en famille, avec M. Guérin, frère de Mme Bosquet, chef d'escadron, commandant inspecteur des côtes de Quiberon. Ce brave officier, dont le cœur n'était ni moins bon, ni moins sensible que celui de son beau-frère, partageait vivement l'intérêt que chacun me témoignait, et plus d'une fois ses yeux se remplirent de larmes en me voyant goûter sans appréhension un bonheur qui, d'un instant à l'autre, pouvait être si tragiquement anéanti (1).

L'après-midi, j'allai me promener au Plessis-Ker, à environ trois quarts de lieue de la ville, accompagné seulement du fils aîné de M. Bosquet, qui n'avait pas encore seize ans. L'aspect de la campagne, la solitude d'un bois charmant à l'ombre duquel nous nous assîmes, la faiblesse de mon jeune guide, et, d'un autre côté, l'image qui me revenait des fers que je devais reprendre dans quelques heures, tout cela joint à l'incertitude du sort qui m'était réservé me conviait secrètement, me sollicitait à m'évader, à profiter d'une occasion si favorable, que probablement je ne retrouverais plus. Nul obstacle ne s'y opposait. J'étais bien sûr, dans ce pays monarchique et religieux, de trouver asile, protection, secours, partout où je me serais présenté. J'avais le droit certainement de

(1) Les deux familles Bosquet et Guérin sont aujourd'hui représentées par M. Bosquet, ancien colonel de la garde, et par Mmes Guérin, Maugars, Auger et Delaselle, qui habitent Nantes. Mme Delaselle, née Guérin, et son mari, le brave commandant Delaselle, récemment mort à Sétif, étaient du nombre de ces amis, que M. de Grandry aimait à appeler ses *enfants*.

(*N. de la R.*)

mettre fin à mes perplexités, de me soustraire à l'atroce violation de la foi sur laquelle nous avions posé les armes, j'en avais le droit, et je n'était lié d'ailleurs par aucun serment, par aucune promesse. Mais plus la tentation était insidieuse et pressante, plus aussi le sentiment qui s'élevait en moi pour la combattre et la repousser devenait vif et impérieux. Un homme de bien, je ne l'oubliais pas, venait d'engager sa responsabilité. Pouvais-je, sans crime, abuser de sa confiance toute paternelle? Oh! non, et je reculai devant l'affreuse pensée de le compromettre, lui et les siens. Toutefois, il était temps peut-être de couper court à une si dangereuse épreuve; je n'avais pu dissimuler entièrement mon agitation, et mon guide, probablement, en avait soupçonné la cause; je crus du moins remarquer quelque inquiétude dans la proposition qu'il me fit de revenir. Je le suivis à l'instant, nous marchâmes vite, et nous rentrâmes bientôt chez lui.

M. Guérin, qui savait mieux que moi tous les dangers de ma position, s'en tourmentait incessamment. A mon retour, il invita sa sœur à me faire reconduire de bonne heure à la prison, afin que mon exactitude, disait-il, fût un titre pour m'obtenir une autre fois la même faveur. Ainsi, il fallut me séparer de mes nouveaux amis. Je les embrassai tendrement, et je regagnai, le cœur serré, ce séjour d'anxiété et de douleur, où l'espérance a tant de peine à pénétrer. Ces portes qui se referment sur moi, quand se rouvriront-elles? et quand elles se rouvriront, dans quelle voie serai-je placé? celle du salut ou de la mort? Recommencerai-je jamais cette belle journée que je viens de passer, et qui s'est si rapidement écoulée? Hélas! des sept infortunés à qui la mort a jusqu'ici fait trève, qu'elle regrette et convoite toujours, en laissera-t-elle échapper un seul?

Cependant, M. Guérin prend congé de sa sœur; il se retire chez lui, l'âme navrée, le cœur tout agité du désir de m'arracher à l'horrible gouffre, toujours ouvert sous mes pas, où le moindre souffle peut me précipiter à jamais. Il prévoit, il sait peut-être qu'il n'y a pas un instant à perdre, que le plus petit retard peut me devenir fatal. Mais, mon Dieu! quel moyen emploiera-t-il? Il se fatigue

l'esprit à le chercher, aucun ne se présente, aucun ne lui apparaît. — La nuit arrive; en vain il essaye de prendre quelque repos, une seule pensée l'occupe et le torture. Tout à coup, il se lève, il s'habille à la hâte, il court chez le président de la commission, l'éveille, et lui expose, tout d'abord, avec la franchise d'un soldat, le noble but de sa démarche; il lui demande ma liberté, il y met toute la chaleur du plus vif intérêt, il le prie, le conjure, le touche enfin, et obtient une réponse favorable. Ce succès le comble de joie, et pourtant rien n'est encore assuré, car, seul, le président ne peut rien, absolument rien. — Il faut l'assentiment des quatre autres membres, dont deux officiers, et deux sous-officiers. — On se transporte aussitôt chez chacun d'eux; ceux-ci consentent, ceux-là refusent. Que faire? Il y avait peut-être péril à reculer, peut-être plus encore à insister. Mais M. Guérin ne pense point au péril et ne perd pas l'espérance; plus l'obstacle est grave, plus son zèle et son dévouement s'exaltent. Il supplie le président de réunir la commission, et l'ordre en est immédiatement donné. Mon brave ami s'y trouve. C'est lui qui plaide ma cause; son éloquence est toute de sentiment, et pour qu'elle produise sur les deux rebelles tout l'effet qu'il désire, il l'accompagne de libations abondantes de rhum, de punch, de café. Il enlève enfin un consentement unanime, il a entre les mains la pièce libératrice.

Tout hors de lui, M. Guérin vole chez sa sœur, lui fait part de son bonheur, et, par une délicatesse bien touchante, lui réserve le plaisir de m'annoncer le mien. Il accourt à la prison. Je dormais. Il me fait appeler et se présente à moi sous les apparences d'un calme parfait. Puis, me demandant négligemment si je m'étais bien trouvé de la journée de la veille, il me propose de la recommencer. J'avais peine à comprendre, j'hésitais, je craignais d'abuser. — « Non, non, me dit-il dans sa vive impatience, ne craignez rien. Cela me regarde. Partons. » — Nous partons, en effet, nous arrivons chez sa sœur. O Dieu! quel moment! Je la trouve, ivre de joie, s'élançant les bras tendus vers moi, et faisant retentir ces paroles, si pleines de charme aux oreilles d'un captif: — « Venez, mon ami, venez, venez, vous êtes libre! » — Paroles ineffables, que je crois entendre encore, et

dont le souvenir pénètre mon cœur des sentiments les plus doux, de la plus tendre et la plus vive reconnaissance.

Ainsi que l'avait trop bien prévu M. Guérin, il n'y avait pas un instant à perdre. — Quatre jours après ma délivrance, le général Lemoine, commandant du Morbihan, fit évacuer les prisons d'Auray, et les six jeunes infortunés qui y étaient encore, avec lesquels j'avais passé les derniers instants de ma captivité, conduits jusqu'aux portes de Vannes, y furent arrêtés, et incontinent fusillés. Je me trouvais inévitablement compris dans cette féroce et exécrable exécution, si un envoyé du Ciel, si M. Guérin ne s'était hâté de m'y soustraire. C'était la troisième fois dans l'espace de deux semaines que j'échappais, comme par miracle, à nos farouches assassins qui, baignés dans le sang, semblaient chaque jour en devenir plus avides.

Comment s'est-il fait que le général Lemoine, impitoyable exécuteur d'ordres sans doute émanés de plus haut, qui eut certainement connaissance de mon élargissement, m'en ait laissé jouir tranquillement et sans opposition? Je l'ignore, et ne puis l'attribuer qu'aux sollicitations, aux actives démarches de M. Guérin, à son influence et à celle peut-être de quelques-uns de ses amis qu'il avait intéressés à ma position. Tout ce que je sais, c'est que M. Guérin prit grand soin de me faire éviter la rencontre de ce général quand deux fois l'occasion s'en présenta.

Mais la liberté qui m'était rendue et dont, grâce à mon jeune âge, je savourais les douceurs sans nul souci, était encore, cependant, on ne peut plus précaire. La pièce au moyen de laquelle on me l'avait procurée, cette pièce qui n'était qu'un simple ordre au geôlier de m'ouvrir les portes de la prison, était irrégulière et dépourvue de motifs. Elle ne m'acquittait point, elle n'effaçait pas mon nom de la fatale liste des émigrés, elle laissait subsister l'arrêt de mort qui venait d'être prononcé contre moi (1); elle ne me rétablissait pas dans la condition de citoyen, et ne me rendait pas la faculté de

(1) Cet arrêt de mort fut trouvé, quelque temps après ma mise en liberté, dans les papiers de la commission remis au district. M. Bosquet en reçut l'avis officieux de M. Boulay, un des administrateurs, qui le fit obligeamment disparaître.

(NOTE DE L'AUTEUR).

rentrer au sein de ma famille, sans y être de nouveau saisi, jugé et condamné. Recueilli chez M. et madame Bosquet, en qui je retrouvais tous les soins, toute la tendresse d'un père et d'une mère, tandis que leurs enfants me comblaient de toutes les prévenances qu'une amitié fraternelle peut inspirer, entouré d'ailleurs de témoignages d'une bonté infinie par tous les habitants d'Auray, je coulais des jours délicieux et exempts d'inquiétude, lorsqu'une circonstance qui pouvait m'être bien funeste vint inopinément réveiller en moi le sentiment de tous les dangers que je courais encore.

Il existait à Châtel-Censoir une famille autrefois aimée de la mienne, mais que la Révolution en avait rendue l'infatigable persécutrice, qui avait fait incarcérer mon père, ma mère, mon jeune frère, et avait poursuivi, heureusement en vain, mais avec acharnement, la condamnation du premier comme fauteur de l'émigration de ses deux fils aînés, comme traître à la patrie, correspondant à l'étranger, etc., etc.

Un des membres de cette famille, le sieur T..... V....., qui, ainsi que son père et son frère, avait été garde du corps du Roi, se trouvait être alors commissaire du pouvoir exécutif. Informé de mon élargissement cinq ou six semaines après qu'il eut eu lieu, il s'empressa de lancer un réquisitoire qu'il adressa à son collègue d'Auray, à l'effet de me faire arrêter et traduire en justice comme émigré, s'étonnant que j'eusse pu échapper à la vengeance des lois et donnant au surplus tous les renseignements propres à motiver un jugement à mort. Mais ce fut en vain. J'étais décidément sous la garde de la Providence, et, dès lors, la haine de cet ennemi, ses odieuses poursuites, ne pouvaient que tourner à mon avantage. C'est aussi ce qui arriva.

Le commissaire du pouvoir exécutif d'Auray était, lui, un brave et honnête homme, très-lié avec mes bienfaiteurs. Je le voyais journellement et il me faisait amitié. Aussitôt qu'il eut reçu cette infâme dénonciation, il en prévint MM. Bosquet et Guérin, qui s'en alarmèrent au premier instant, n'ayant aucun titre qui pût justifier de mon acquittement. Par bonheur, la 72e demi-brigade, et avec elle, les membres de la commission militaire se trouvaient encore

à Auray, et, comme j'avais eu assez souvent l'occasion de les rencontrer dans le monde, ils n'étaient pas restés indifférents à la bienveillance générale dont j'étais devenu l'objet. Mes excellents amis, profitant de cette bonne disposition, eurent l'heureuse pensée de recourir à eux, car eux seuls pouvaient me tirer de ce mauvais pas. — Ils consentirent à tout et délivrèrent un jugement antidaté qui m'acquittait complétement (1). Muni de cette pièce, M. Guérin se rendit immédiatement à Vannes près le commissaire du pouvoir exécutif du département, à qui le sieur T..... V....., dit V....., avait également adressé une dénonciation, et il arrangea si bien les choses qu'on répondit au vil dénonciateur : que j'étais parfaitement en règle, pleinement acquitté par la commission militaire, et en liberté à Auray, où j'habitais chez de très-bons patriotes.

Ainsi finirent provisoirement mes anxiétés, car, en révolution, rien n'est définitif. — N'étant plus inquiété, je demeurai deux ans chez mes chers protecteurs, comptant au nombre de leurs enfants bien-aimés, toujours bien vu des habitants de la ville, et particulièrement bien accueilli de la famille de M. Leconte, ancien officier d'infanterie, conseiller au conseil supérieur de Pondichéry, pays

(1) Ce jugement que je conserve avec soin a été rédigé par M. Bosquet, et est écrit tout entier de sa main. Il présente la preuve évidente d'une tardive rédaction, en ce que la date y est exprimée deux fois, une en toutes lettres, l'autre en chiffres; celle-ci s'y trouve surchargée chaque fois. Il est très-visible qu'au lieu de *l'an troisième*, on a d'abord écrit, *l'an quatrième*, inadvertance qui ne s'explique que parce que c'est effectivement au commencement de l'an IVe et pour le besoin de la situation, que cette pièce a été formulée. M. Bosquet l'aura, sans doute, écrite précipitamment et d'avance, de manière à n'avoir plus qu'à y faire apposer les signatures des membres de la commission à mesure qu'il les rencontrerait Cette pièce enfin qui, malgré l'acquittement qu'elle prononce, me laissait toujours sous le coup des lois générales rendues contre les émigrés, et qui n'a servi qu'à écarter le pressant danger auquel m'exposait le réquisitoire du sieur T. ..... V....., est ainsi conçue :

« QUATRIÈME COMMISSION MILITAIRE ÉTABLIE A AURAY.

» Nous membres composant ladite commission, en vertu de l'ordre donné par le général Lemoine, certifions avoir acquitté et mis en liberté le nommé Claude Berthier, natif de Châtel-Censoir, district d'Avallon, département de l'Yonne, le 21 fructidor, IIIe année républicaine. En foi de quoi nous avons délivré le présent pour servir et valoir ce que de raison. Fait à Auray, le 21 fructidor an IIIe de la République française.

» Les membres composant ladite commission, an IIIe (rectifié). Signé : Lalène, président Maillet, capitaine, Ledoux, lieutenant, Dumesny, sergent-major, Bouquet, secrétaire. »

(NOTE DE L'AUTEUR.)

qu'il avait longtemps habité et où il s'était marié. M. Leconte était le parent du malheureux général de Sombreuil, qui en reçut, hélas! durant trop peu de jours, les témoignages d'intérêt et les soins empressés que son horrible situation pouvait permettre de lui offrir.

Un tendre attachement ne tarda pas à me lier plus étroitement à cette maison, mais mon extrême jeunesse et la situation toujours peu sûre où je me trouvais, par suite de mon inscription sur la liste des émigrés, ne permit pas alors d'en accepter l'aveu. Mon projet de mariage avec l'une des filles de M. Leconte fut, bien malgré moi, comme on le suppose facilement, renvoyé à des temps plus heureux. Ressorti de France après la journée du 18 fructidor de l'an V (1797), je rejoignis le drapeau de Condé, et ce ne fut qu'au bout de six nouvelles années d'exil et d'une pénible séparation, que je pus enfin unir ma destinée à celle qui, depuis, en a cimenté tout le bonheur.

Circonstance singulièrement remarquable, dont j'ai déjà parlé et que je me plais à reproduire en terminant ce récit; cette union a été célébrée dans cette même église de Saint-Gildas d'Auray et sur les marches du même autel où, huit années auparavant, j'avais passé ma première et si cruelle nuit, comme prisonnier de guerre, dévoué à la mort.

O mon Dieu! je me prosterne, je m'humilie aux pieds de votre sainte et divine Providence, et, sans chercher à en pénétrer les desseins, je les adore silencieusement. — Ah! si en me faisant survivre à tant de nobles victimes, vous n'avez pas permis que je pusse être l'héritier de leurs vertus et de leurs talents, permettez au moins que je le sois de leur attachement inébranlable, de leur fidélité, de leur dévouement sans bornes à la cause sacrée pour laquelle elles ont été immolées. — Heureux, aujourd'hui, de me considérer comme leur représentant dans la garde royale (1), je n'ai plus à former qu'un seul et dernier vœu, celui de mourir comme elle pour mon Roi, pour le Roi légitime de mon pays, et de montrer

(1) M. de Grandry était capitaine avec brevet de chef de bataillon au 5e régiment de la garde. (*N. de la R.*)

par cette glorieuse fin que je n'étais point indigne de mourir avec elles.

Et vous, mes enfants, mes fils bien-aimés! vous, pour qui seuls j'ai rédigé cette relation, vous dont l'existence participe du miracle qui a sauvé la mienne, réunissez-vous pour louer le Seigneur avec moi. Partagez ma gratitude envers mes libérateurs et mes bienfaiteurs. Que leurs noms, gravés dans votre cœur et dans votre mémoire, y soient toujours honorés et chéris; transmettez-le d'âge en âge, afin que le souvenir du bienfait soit aussi durable que le sang qu'il aura conservé. — Appelés, sans doute, à la carrière des armes, vous y marcherez avec honneur, vous serez de dignes et valeureux défenseurs du trône et de l'autel, vous ne sacrifierez jamais vos devoirs à une déplorable et coupable ambition. Vous saurez qu'une conscience pure et droite est le premier et le plus précieux de tous les biens. Cette vie, que vous tenez si spécialement de la Providence, vous la consacrerez à la pratique de toutes les vertus, et vous serez prêts à la perdre mille fois plutôt que de jamais trahir la Religion et le Monarque. — Un jour, peut-être, vous serez à même de visiter ce champ où reposent tant de martyrs de la fidélité ; vous irez y verser quelques larmes sur la tombe de mes amis, sur cette terre que j'ai vue toute trempée de leur sang; et si, lorsque je ne serai plus avec vous, il arrive un temps que j'espère, où on fasse revivre l'ordonnance qui autorise l'érection d'un monument à leur mémoire, rappelez-vous que j'avais déjà souscrit pour cet objet, et que la somme que j'y ai consacrée doit, le plus tôt possible, recevoir sa pieuse destination. Ce sera, je le crois bien, la seule dette que je vous léguerai. Elle deviendra sacrée pour vous autant qu'elle l'est pour moi, et à cet égard, comme à tout autre, je me repose entièrement sur votre affection (1).

Le Chevalier BERTHIER DE GRANDRY.

An 1815.

(1) Les vœux de M. de Grandry sont aujourd'hui et depuis longtemps exaucés. Un double monument, inauguré en 1829, consacre le souvenir des victimes de Quiberon; c'est d'abord un tombeau à la Chartreuse d'Auray, puis une chapelle expiatoire au Champ des Martyrs. Le Champ des Martyrs est une vallée étroite et marécageuse qui s'étend de la

APPENDICE.

Qu'on nous permette ici quelques détails qui compléteront sur un point le récit de M. de Grandry. M. de Grandry parle, à la page 93, du sursis qui fut provisoirement accordé aux prisonniers âgés de moins de vingt-et-un ans, et, à la page suivante, des vains efforts de Mlle de Talhouët pour sauver son frère. Voici dans quelles circonstances eurent lieu les faits qu'il rappelle.

rivière d'Auray aux côteaux de sa rive droite. On y a planté deux rangs de sapins dont la tristesse solennelle s'allie bien à l'aspect morne des lieux et au deuil des souvenirs. A l'extrémité de cette petite vallée s'élève la chapelle à laquelle on a eu le tort de donner la forme d'un temple antique. Sur le portique on lit : *Hic ceciderunt !* « C'est ici qu'ils tombèrent ! » — Et plus haut : *In memoria æterna erunt justi.* « La mémoire des justes sera éternelle » — Il n'y a que la Religion pour opposer toujours ainsi la grandeur des consolations à la grandeur des souffrances.

L'autre extrémité de la vallée est marquée par un obélisque surmonté d'une croix. De cet obélisque part une avenue qui gravit le coteau et aboutit à la Chartreuse. La Chartreuse d'Auray occupe la place de la chapelle de *Saint-Michel-du-Champ*, fondée par Jean IV sur le champ de bataille où périt Charles de Blois. C'est là qu'ont été transportés en 1815 les ossements des victimes de Quiberon. Ainsi la même terre recouvre les compagnons de Duguesclin et les compagnons de Sombreuil.

Le tombeau de ces derniers occupe une aile qui a été ajoutée à l'église de la Chartreuse. Il est de marbre blanc et s'élève sur un haut stylobate que recouvrent les noms des victimes. On en compte 952. Le tombeau lui-même, œuvre de M. Carlstie est du plus riche dessin chacune de ses extrémités présente deux bustes : du côté de l'entrée, le comte d'Hervilly et le comte de Sombreuil, surmontés de la figure en relief de Mgr de Hercé, évêque de Dol, dans le tympan cintré du sarcophage ; du côté de l'église, le comte de Talhouët et le comte de Soulanges, au-dessus desquels apparaît la Religion déposant une couronne sur un tombeau. Enfin deux grands bas-reliefs ornent les faces latérales. L'un d'eux représente le débarquement de l'expédition ; l'autre, Gearil du Papeu s'élançant à la mer pour dégager sa parole. Parmi les inscriptions nous citerons celles-ci : — Tous nos frères sont morts pour Israël. — J'ai espéré en Dieu, je ne craindrai pas. — Vous recevrez une grande gloire et un nom éternel. — Sur la façade extérieure de la chapelle on lit : *Gallia mœrens posuit.* « La France en pleurs l'a élevée. » (*N. de la R.*)

Le comte de Talhouët, tué, le 16, à l'attaque des lignes de Sainte-Barbe, avait quitté la France avec son fils aîné, Louis de Talhouët, qui avait fait depuis, sous ses ordres, toutes les campagnes de l'émigration. Ce jeune homme se trouva au nombre des prisonniers qui furent dirigés sur Auray, dans la soirée du 23 juillet. Depuis quelque temps, sa mère s'était fixée dans cette petite ville, et elle dut, comme tous les autres habitants, éclairer sa maison pour le passage du lugubre cortége. On comprend aisément quelles furent ses impressions et ses angoisses. Le lendemain matin, Mme de Talhouët chercha à voir son fils. Sa fille aînée l'accompagnait. Nous ne dirons point ici les émotions de cette visite, émotions que tous les prisonniers partagèrent (1). Elles furent d'autant plus pénibles que Louis de Talhouët n'avait aucune foi dans l'efficacité de la capitulation. Il n'était bruit cependant que de cette capitulation dans la prison, dans la ville; aussi la condamnation du comte de Sombreuil, de l'évêque de Dol et de quatorze de leurs compagnons d'infortune, condamnation prononcée le 27, fut-elle un coup de foudre pour tout le monde.

Souffrante, accablée, Mme de Talhouët envoya alors sa fille à Vannes, dans le but d'y consulter un homme de loi. Mlle de Talhouët partit avec Mme de Bocozel, dont le mari, cousin germain de son père, se trouvait, lui aussi, parmi les détenus (2). L'une et l'autre se rendirent chez M. Jollivet, l'un des membres les plus distingués et les plus estimés du barreau de Vannes. M. Jollivet leur apprit l'exécution de M. de Sombreuil et de l'évêque de Dol, qui venait d'avoir lieu, et ne leur laissa, en ce qui les concernait, aucune espérance. — « Mais toutes les positions ne sont pas les mêmes, dit alors Mlle de Talhouët; mon frère a émigré avec mon père; il n'avait pas seize ans; il a donc agi sous l'influence de l'autorité paternelle. » M. Jollivet lui rédigea une pétition dans ce sens. Il en rédigea également une pour Mme de Bocozel, bien que son mari, ancien capitaine au régiment de Béarn, fût dans une position beaucoup moins favorable.

Munies de ces pièces, Mme de Bocozel et sa jeune parente se rendirent chez le représentant du peuple Blad, qu'elles trouvèrent dans sa cour, occupé avec quelques *citoyens* à examiner un cheval. A leur vue, Blad se détacha du groupe, et l'on monta en silence. Jusqu'à cette époque, Blad

(1) Voir les *Mémoires sur l'Expédition de Quiberon*, par M. de Villeneuve de la Roche-Bernaud, t. II, p. 163, et l'*Histoire de la Vendée Militaire*, par Crétineau-Joly t. III, p. 339, 3e édition.

(2) Armand Gouicquet du Plessis-Bocozel, capitaine au régiment de Béarn, chevalier de Saint-Louis, dernier descendant mâle de Rolland Gouicquet, le héros de Guingamp. Il avait épousé Clémence de Gouvello de Rosmeno.

avait pris peu de part aux excès de la Révolution. Lors du procès de Louis XVI, il se prononça pour le sursis. Plus tard il fut incarcéré comme fédéraliste et connut en prison le vieux comte de Sombreuil, son fils aîné et son héroïque fille. La pétition que lui présenta Mlle de Talhouët, parut l'émouvoir. — « Quelle triste mission m'a laissée Tallien! dit-il. J'ai été prisonnier avec le père et le frère de M. de Sombreuil, j'ai eu beaucoup de rapports avec eux, et c'est moi qui le fais fusiller! Mademoiselle (1), ajouta-t-il, j'accorde un sursis à tous les jeunes gens qui ont émigré avant l'âge de seize ans. » — Mme de Bocozel présenta à son tour sa requête. — « Je ne puis rien, répondit Blad; je vous tromperais si je vous donnais de l'espoir; mais la commission est humaine, je le sais; elle pourra sauver quelque infortuné. »

De retour à Auray, Mlle de Talhouët rendit compte à sa mère du succès de sa mission. Elle le fit en présence de M. Ulysse Brachet, lieutenant au bataillon du Bec d'Ambez, qui montra, dans toutes ces circonstances, le dévouement le plus généreux (2). — « On vous abuse, dit aussitôt M. Brachet, l'ordre de sursis n'est point arrivé; la commission militaire est cassée et elle est remplacée par quatre commissions tirées des bataillons belges, qui vont siéger : l'une à Auray, deux à Vannes et la quatrième à Quiberon. »

Mlle de Talhouët repart immédiatement pour Vannes, non plus avec Mme de Bocozel, mais avec quelques autres infortunées. Elles vont ensemble chez le représentant du peuple. On leur refuse la porte; elles insistent vivement; Blad ouvre au bruit; Mlle de Talhouët se précipite dans la chambre, malgré un officier qui veut la retenir par le bras. — « Qu'avez-vous, ma petite demoiselle? » lui dit Blad. — « Ce que j'ai, grand Dieu! vous me promettez un sursis, et l'ordre de surseoir n'est pas arrivé! vous parlez de l'humanité de la commission, vous y applaudissez, et la commission est cassée, et quatre nouvelles prennent sa place »!

Blad assura que le sursis aurait lieu. — « Mais on juge, on juge! » s'écria Mlle de Talhouët. Blad la conduisit alors au bureau de ses secré-

(1) Il est remarquable que, dans toute cette conversation et par égard, sans doute, pour les deux suppliantes, Blad mit de côté le jargon révolutionnaire.

(2) Il est à regretter que M. Brachet ne soit désigné, dans les ouvrages qui parlent de Quiberon, que par son prénom d'Ulysse. Son zèle fut de tous les instants. Un jour qu'il était de garde à l'hôpital, quatre émigrés qui s'y trouvaient s'évadèrent. M. Brachet fut même momentanément emprisonné à cette occasion. Cet excellent homme vivait encore, ces années dernières, à Libourne, sa ville natale.

taires. — « Veuillez bien, dit-il, leur dicter l'ordre de sursis. Le général Lemoine le fera expédier. Quant à moi, je pars pour Nantes. »

Le sursis était obtenu, mais serait-il sanctionné par la Convention? Jusque-là, ce n'était pas encore le salut, ce n'était qu'une espérance. Elle se changea toutefois en réalité pour un petit nombre qui s'évadèrent. Quant aux autres, leur sort s'améliora. On se montra moins sévère pour eux, et Louis de Talhouët étant tombé malade, on permit qu'il fût transporté chez une de ses parentes, pour y être soigné par sa famille. Il y fut placé d'ailleurs sous la surveillance d'un gardien qui se montra du moins plein d'humanité. Tout semblait donc annoncer un meilleur avenir. Mais la Convention voulait encore du sang; elle finit par annuler le sursis, au bout de trois semaines; et, un matin, tandis que Louis de Talhouët, à peine convalescent, se promenait appuyé sur sa mère et sur sa sœur, deux gendarmes se présentèrent avec ordre de le reconduire en prison. C'était le 25 août, jour de sa fête. Le lendemain matin, il était fusillé sur la Garenne de Vannes.

RÉCITS DE L'HISTOIRE DE BRETAGNE.

L'APOSTOLAT DE SAINT MALO[1].

IV.

Quand le prince Hailoch mourut, Malo atteignait déjà les dernières limites de l'âge, et pourtant il n'avait pas encore éprouvé la douleur la plus amère qui dût atteindre son cœur. Il avait eu à subir la persécution des puissants de la terre; il n'avait pas vu ses fils, les fils de sa parole et de sa prière, se révolter contre lui. Dieu, qui voulait jusqu'au bout épurer sa vertu, gardait à ses derniers jours cette dernière épreuve.

La mort d'Hailoch fut suivie d'une véritable réaction païenne. Ce n'est pas toutefois que le druidisme ait tenté de reprendre, par une lutte ouverte, franche et loyale, l'empire dont la foi chrétienne l'avait dépossédé.

Non : sur le terrain de la discussion le paganisme celtique était de tout point incapable de tenir tête un instant à l'Évangile. Comme toutes les doctrines qui se sentent vaincues irrémissiblement dans l'ordre des idées, il s'adressa aux passions et s'efforça de les soulever contre ses adversaires. De toutes les passions la plus grossière, mais aussi la plus aisée à mettre en branle, c'est l'intérêt personnel;

(1) Voir la livraison de Janvier, pp 62-76.

c'est elle aussi que les druides s'efforcèrent d'engager dans leur cause et d'exciter perfidement contre l'Église de Dieu.

Les Aléthiens convertis, guéris, assistés par saint Malo dans toutes leurs nécessités de l'âme et du corps, avaient, je l'ai déjà dit, reconnu tant de bienfaits par de nombreuses donations, dont le bon évêque employait le produit à la nourriture des indigens et à l'entretien du culte. Cependant cette première génération de chrétiens, cette race de néophytes au cœur chaud, à la foi vive, à la main ouverte, s'était déjà presque tout entière éteinte, en laissant pour héritière une postérité qui ne la valait pas, sans ardeur et sans dévouement au bien, et qui même de temps à autre tournait un œil de regret vers ces champs et ces domaines dont la généreuse piété de ses pères s'était dépouillée au profit de Dieu et des pauvres. Les druides exploitèrent habilement ces dispositions, envenimèrent ces sentiments, et bientôt, grâce à leurs odieuses menées, ces regrets vagues se transformèrent en envie, et l'envie en une convoitise sans frein.

— « Qu'est-ce donc, en définitive, » allaient répétant partout les agents des druides, « qu'est-ce donc que ce misérable étranger, qui est devenu une puissance dans notre cité, et qui depuis son arrivée ne cesse d'y fomenter la discorde? Qu'est-ce donc que ce perfide flatteur, dont les caresses engendrent les haines? Qu'est-ce que ce coureur d'héritages, qui fait justement son gain de nos pertes? Il se dit le successeur des apôtres. Mais les apôtres et leurs successeurs ne doivent rien avoir en propre sur la terre; et lui, sous les dehors d'une pauvreté affectée il cache la plus ardente convoitise; sous couleur de distribuer des aumônes, il ne cherche qu'à satisfaire son avarice; et malgré ses oraisons interminables, il trouve le temps de dépouiller jusqu'à la maison de la veuve! Et il ose se vanter d'avoir renoncé à tout pour son Christ, de ne rien posséder qu'en Jésus-Christ! Mensonge, odieux mensonge! Pourquoi donc alors prend-il si avidement soin de nous dépouiller de nos héritages pour s'en revêtir lui-même? Et s'il n'a, comme il prétend, nul souci de son bien propre, pourquoi dispose-t-il du bien d'autrui?

« Allons donc, il en est temps, rien n'est plus urgent : avisons vite au moyen de sauvegarder nos intérêts si gravement lésés et de rétablir un peu nos affaires. Or ce moyen est bien simple, et même il n'en est qu'un seul : chasser l'intrus de notre cité, et reprendre nos héritages injustement livrés aux églises! Car enfin, cet usurpateur nous a tout pris; il ne nous a rien laissé à nous ni à nos enfants! Au prix de toutes nos richesses il prétend nous vendre... quoi? l'espérance de biens futurs, dont nous jouirons dans l'autre monde! Et lui cependant, en ce monde-ci, jouit de nos biens présents(1)! »

Ces manœuvres déloyales et ces odieuses calomnies ne tardèrent pas à porter coup. Bientôt, quand Malo se montra dans les rues de la ville, au lieu des marques de respect et de tendresse qui l'accueillaient naguère, il vit éclater sur son passage l'injure ou le sarcasme. Ce n'était rien encore, on voulait plus : peu à peu les conjurés s'enhardirent et passèrent aux voies de fait, d'abord contre les églises qu'on pilla, puis contre les prêtres, les moines, surtout contre les serviteurs du grand monastère d'Aleth, qu'on se mit à insulter et maltraiter de mille façons.

Un jour, entre autres, quelques-uns de ces misérables, des plus enragés de la bande, se saisirent d'un jeune frère appelé Runan, qui remplissait l'office de panetier ou boulanger (*pistor*) de la communauté; et l'ayant accablé de coups, il l'entraînèrent sur la grève à une assez grande distance de la ville, lui attachèrent solidement les quatre membres avec des liens d'osier, et le laissèrent exposé au bord de la mer, en un lieu que le flot montant devait couvrir avant une heure. Puis ils revinrent en toute hâte, au galop de leurs chevaux, annoncer dans Aleth ce bel exploit, dont, avec un raffinement de cruauté insultante, ils eurent soin d'aller donner connaissance à Malo lui-même. Mais pour empêcher l'évêque de voler au secours de son serviteur, ils enlevèrent en vrais larrons tous les chevaux du monastère, excepté une vieille cavale, sale et infirme, plus capable de casser le cou au saint vieillard que de le porter sur la grève avec la rapidité que le cas exigeait. Malo en cette extrémité se tourna

(1) Ce discours est traduit presque textuellement de Sigebert, *Vit. S. Mac'ov* § 18, dans Surius, novembre, p. 352.

vers Dieu et le supplia d'épargner la vie de Runan. Lui-même, prenant le bâton dont il soutenait sa vieillesse, se rendit aussi promptement que le lui permettait son âge, au lieu où le malheureux gisait exposé. Quand il y arriva, l'heure où la marée montante avait dû couvrir ce point était depuis longtemps passée. Pourtant la grève était sèche et Runan était vivant. Grâce aux prières de Malo, Dieu avait arrêté le flux à mille pas du lieu où les assassins avaient abandonné leur victime (1).

Une marque si éclatante de la protection céleste était bien faite pour ouvrir les yeux de ces mécréants, en leur montrant qu'ils s'attaquaient à Dieu même. Cependant il n'en fut rien. Ils attribuèrent le salut de Runan à un hasard imprévu, au vent qui venait de terre peut-être, ou à toute autre cause de ce genre, et leur rage contre les moines s'en accrut. Alors, malgré son ineffable patience, Malo comprit qu'une telle situation ne pouvait durer davantage.

En ce temps régnait sur la Domnonée le roi Judicaël, pieux comme un anachorète, brave comme un héros, et qui fut après sa mort mis au rang des saints. Malo n'avait qu'à se tourner vers lui pour réduire à l'impuissance ses indignes persécuteurs : la justice fût venue sur eux rapide, terrible, exemplaire. Mais c'est un des traits les plus remarquables — et pourtant peut-être les moins remarqués — de l'histoire de nos vieux saints bretons, que, dans la lutte qu'ils soutinrent pour convertir à la foi les peuples de notre péninsule, jamais ils ne firent appel au bras séculier. Ils savaient que la violence répugne directement à l'esprit de l'Évangile, et ils jugeaient Dieu assez puissant pour faire triompher sa cause dès qu'il le voudrait, sans l'appui d'aucune force extérieure et matérielle. Malo était, plus que personne, pénétré de ces sentiments, lui qui voulait avant tout, dit son biographe, conserver la paix et la justice devant Dieu et devant les hommes (2). Aussi ne s'adressa-t-il point au roi Judicaël ; mais rassemblant tous ses moines, il leur dit avec douceur :

(1) Sigebert, *ibid.*, § 19, dans Surius, novembre, P. 352.

(2) « Hoclovius ante Deum et homines sine querela justitiam tenere volebat. » Sigebert, *ibid.*, § 20, Surius, ibid.

« Puisque Jésus, mon Seigneur, daigna se soustraire par la fuite à la perfidie des Juifs, pourquoi moi, pauvre petit homme, n'en ferais-je pas autant pour échapper à la méchanceté de ce peuple? Voici que, comme les renards, ils ont creusé sous la terre des fosses pleines de trahisons, et, comme les oiseaux du ciel, ils se sont bâti des nids d'orgueil. Et nous, semblables en cela au Fils de l'Homme, nous n'avons plus parmi eux où reposer notre tête. Retirons-nous donc, mes frères, et par notre fuite ôtons-leur du moins l'occasion de pécher contre nous. Secouons sur eux en témoignage la poussière de nos pieds. Et puisqu'ils ne sont plus les fils de la paix, puisqu'ils repoussent loin d'eux la paix du Christ, nous, du moins, que notre paix nous revienne et nous reste! Ah! quand Notre-Seigneur Jésus a dit : « *Si l'on vous persécute dans une ville, retirez-vous dans une autre,* » il a certainement prévu le cas où nous sommes. Agissons donc sans retard, mes frères, et cédons, je vous prie, en toute patience (1). »

La communauté entière partagea l'avis de son chef, et le départ fut fixé à un jour prochain.

Mais avant de quitter Aleth, Malo avait encore à y accomplir un acte solennel, une des plus redoutables obligations de son ministère pastoral. Il pouvait dans sa clémence s'abstenir de provoquer l'action de la justice humaine contre ses persécuteurs, malgré leurs attentats sacriléges. Mais lui, il était dans la société chrétienne le ministre de la justice divine; il eût semblé favoriser le crime en le couvrant du manteau de l'impunité. Gardien vigilant, placé au seuil de l'Église pour la défendre de tout péril, il eût failli à son devoir s'il n'en eût énergiquement chassé les loups ravisseurs. Il pouvait laisser à Dieu le soin de venger sa cause; mais il devait promulguer l'arrêt de sa justice; il devait retrancher de l'Église ceux qui s'en étaient retranchés eux-mêmes par leurs vols, leurs homicides, et leurs sacriléges; et sous peine de pactiser avec eux il devait marquer leurs fronts du sceau réprobateur de l'anathème.

C'était la veille même du jour fixé pour le départ de Malo. Après

(1) Sigebert, *ibid.*, § 20, dans Surius, ibid., p. 353.

l'office célébré comme d'ordinaire, tous les prêtres et tous les moines, chacun une torche à la main, se rangèrent autour du chœur de la cathédrale d'Aleth, dont toutes les portes restèrent ouvertes au peuple. Au pied de l'autel apparut l'évêque, revêtu, comme aux plus grandes fêtes, de ses ornements pontificaux; et s'appuyant avec force sur son bâton pastoral, d'une voix lente, grave, impassible, il prononça les paroles suivantes :

« Par la permission divine, nous, évêque du monastère d'Aleth, faisons savoir à tous les fidèles de la sainte Église de Dieu que certains hommes, possédés de l'esprit de rapine, poussés par une cupidité perverse et rejetant loin d'eux la crainte de Dieu, ont osé envahir les possessions de presque toutes nos églises. Maintes fois, joignant les prières aux menaces, nous leur avons interdit d'usurper dorénavant les biens ecclésiastiques, et enjoint de se repentir de leurs criminels excès. Mais dédaignant tous nos ordres, ils n'en continuent pas moins de ravager ces biens avec une férocité comparable à celle des loups. Nous, cependant, résolus à les supporter avec patience, nous les avons fréquemment sommés de s'amender, et leur avons ordonné de venir à résipiscence. Puis donc que, malgré nos sommations deux et trois fois répétées, ils n'ont pas craint de continuer à outrager Dieu et à mépriser les prescriptions canoniques, et puisqu'aujourd'hui encore ils persévèrent dans leur rébellion, nous, par l'autorité que nous tenons de Dieu, au nom de Dieu le Père, de son Fils et de son Saint-Esprit, appuyés sur les vertus de la Vierge Marie, les suffrages des anges, l'assistance des apôtres et des prophètes, les mérites des martyrs, des confesseurs et des vierges, sur l'exemple universel des évêques et les prescriptions des saints canons, nous les proclamons, eux et tous les fauteurs de leurs crimes, excommuniés. Nous les bannissons du seuil de la sainte Église de Dieu; nous les chassons de la société des chrétiens!

» Et s'ils ne se hâtent au plus tôt de venir à résipiscence et de donner satisfaction à notre médiocrité qu'ils ont offensée, nous les frappons d'une malédiction éternelle, et par un perpétuel anathème nous les condamnons!

» Que sur eux tombe la colère du Souverain Juge! qu'ils perdent

tout droit à l'héritage de Dieu et de ses élus! Qu'ils soient en ce monde exclus de la communion des chrétiens, et en l'autre de celle de Dieu et des saints. Que le diable et ses suppôts deviennent leur société! les tourments de la flamme vengeresse et les sanglots éternels, leur jouissance! Qu'ils soient en exécration au ciel et à la terre, et dès ce monde-ci en proie au supplice de la géhenne!

» Maudits soient-ils dans leurs maisons, maudits dans leurs champs! Maudite la nourriture, maudit aussi le fruit de leur ventre! Maudit soit tout ce qu'ils possèdent, depuis le chien qui aboie pour eux jusqu'au coq qui pour eux chante! Qu'ils partagent la destinée de Dathan et d'Abiron, que l'enfer engloutit vifs! celle de Saphira et d'Ananias, qui, ayant osé mentir aux apôtres du Seigneur, périrent sur le champ! et celle encore de Pilate, et celle de Judas qui trahit Notre-Seigneur!

» Qu'ils n'aient d'autre sépulture que celle des ânes, et qu'au milieu des ténèbres ainsi s'éteigne leur flambeau (1)! »

En même temps l'évêque, prenant une torche ardente que lui présentait un clerc, la renverse contre terre et en écrase la flamme sous son pied. Autant en font tous les prêtres rangés autour du pontife, en criant : *Amen!*

Le lendemain, Malo et ses moines s'embarquent, et livrent leur voile au vent, qui les entraîne rapidement loin du port d'Aleth.

V.

Où allaient-ils? Ils l'ignoraient; tout ce qu'ils voulaient, c'était de fuir une terre ingrate, s'en remettant pour le reste à la volonté de Dieu. Leur navigation fut longue, et le vent les poussa enfin aux côtes de la Saintonge.

(1) Extrait d'un pontifical de l'église d'Aleth, écrit au IXe siècle; voir à la fin de ce récit le texte original de cette excommunication.

Le premier soin de Malo fut de s'enquérir de la religion professée en ce pays. Quand il sut que la foi chrétienne y florissait, il rendit grâces à Dieu. Il demanda le nom de l'évêque, et sa joie redoubla en l'apprenant : cet évêque était Léonce, dont il connaissait déjà la réputation de vertu et de sainteté. Aussitôt il dépêcha vers lui quelques-uns de ses moines pour le prévenir de son arrivée, lui faire connaître les motifs qui l'avaient poussé dans ces parages, et le supplier humblement d'accorder aux exilés quelque recoin de son diocèse où ils pussent continuer de vivre en servant Dieu.

Léonce aussitôt accourut lui-même, et tout joyeux de posséder dans son diocèse ce vaillant soldat du Christ, il lui prodigua immédiatement les marques d'une cordiale et généreuse hospitalité. Il voulut même l'associer aux honneurs et aux travaux de son ministère. Les peuples suivirent l'exemple de leur pasteur et mirent un empressement touchant à soulager, par des offrandes abondantes, la détresse des exilés. Malo reconnut ce bon accueil en épanchant sur les Saintongeois les trésors inépuisables de sa charité, non-seulement dans l'ordre spirituel, mais encore dans l'ordre temporel. Comme naguère en Armorique, on le vit courir les campagnes pour visiter les malades ; et Dieu, en opérant par sa main plusieurs cures miraculeuses, manifesta la vertu de son serviteur et porta au comble la vénération dont tous l'entouraient.

Ainsi, sur la terre d'exil non-seulement il retrouvait la paix, mais des peuples étrangers lui prodiguaient à l'envi l'amour et le respect filial, que l'ingrate Aleth, comblée de ses dons, nourrie en quelque sorte de sa substance, lui avait outrageusement refusés.

Que devenait-elle cependant, cette ville rebelle? La faction païenne y dominait sans partage, et, il nous faut bien l'avouer, elle n'avait fait que rire d'abord des terribles anathèmes lancés contre elle par Malo. Les esprits-forts de ce temps-là valaient ceux du nôtre et raillaient déjà fort plaisamment les formules de l'excommunication. Ravis d'être débarrassés de l'évêque et des moines, après les premiers moments donnés aux joies du triomphe, ils ne songèrent plus qu'à satisfaire leur avidité, ou bien, comme ils le disaient, à rentrer dans leurs droits, en se partageant entre eux les biens des églises.

Mais c'est là précisément que commencèrent les difficultés. Tout le monde voulut prendre part au gâteau. Les ayant-droit ou soi-disant tels se multiplièrent soudain par centaines ; bientôt il y eut dix fois plus de prétendants que de biens à partager. De là des querelles sans nombre, des haines sans mesure, des rixes sans fin, l'aurore ensanglantée d'une guerre civile.

Pendant que s'envenimaient ces discordes, le temps coulait, l'année s'avançait, ni blé ni fruit ne mûrissait. Ce sol, naguère si fécond, était devenu complétement stérile. On eut la famine, et avec elle une véritable avalanche de maladies meurtrières et d'épidémies variées. « Le peu que produisait la terre, dit Lobineau, était dévoré » par des insectes dont la corruption empoisonnait l'air ; toutes les » maisons étaient désolées par la mortalité ; des pustules malignes » bourgeonnaient sur tous les membres (1). »

Il fallut bien alors reconnaître quelque vertu aux anathèmes de Malo. Pourtant les meneurs résistaient encore ; mais comme toutes leurs spirituelles ironies ne pouvaient absolument guérir ni nourrir personne, le murmure croissant de la foule, qui maintenant les accusait, les menaçait, commença de couvrir leur voix ; et Dieu se levant enfin pour arrêter ce flot de blasphèmes, les fit taire d'un coup de sa droite. Il rendit les uns muets, les autres aveugles, ceux-ci sourds, ceux-là boiteux, difformes ou paralytiques. Chacun d'entre eux eut son lot, et nul ne fut oublié.

Alors, de toutes ces douleurs et de tous ces gémissements un grand cri se forma, le cri de tout un peuple, cri de repentir et de prière : « Nous sommes frappés justement ! C'est l'évêque qui a maudit, c'est lui aussi qui peut lever la malédiction. Allons nous jeter à ses pieds, reconnaître notre crime, et implorer son pardon : son cœur paternel nous exaucera ! » Et les Aléthiens se rassemblent sur la place publique ; ils choisissent parmi eux un certain nombre de députés, pour se rendre en Saintonge. Ces députés partent, voguent, ils sont rendus.....

Peu de temps après, une flottille composée de petits bâtiments

(1) Lobineau, *Vies des SS. de Bret.*, p. 133.

paraissait en mer, à peu de distance d'Aleth, en route sur cette ville. Sitôt qu'elle fut signalée, on vit toute la population de la cité courir au rivage et, dès qu'elle entra au port, se prosterner sur le sable et jusque dans l'eau, en tendant vers le navire qui marchait en tête des milliers de bras suppliants. C'était Malo. Il débarqua, et des milliers de voix crièrent : « Père, père, pardonnez-nous! secourez-nous! bénissez-nous! Nous vous aimerons, vous obéirons et vous servirons toujours! »

Suivi de cette multitude, qui versait des pleurs de joie et en même temps de repentir; précédé de ses moines rangés sur deux files et chantant des psaumes sacrés, l'auguste vieillard se rend processionnellement à la cathédrale, dont la foule en un instant remplit l'enceinte trop étroite et assiège littéralement les portiques. Comme au jour qui précéda leur départ d'Aleth, tous les prêtres et les moines se rangent autour du chœur, et l'évêque aussi, comme ce jour-là, apparaît au pied de l'autel, revêtu de ses ornements solennels, appuyé sur le bâton, insigne de sa charge et symbole de son autorité. Mais, au lieu de l'amertume qui en ce jour néfaste navrait son cœur, c'est de joie maintenant qu'il déborde. Il ne vient plus frapper le crime, mais absoudre le repentir; il n'a plus à maudire, mais à bénir. Après le chant de quelques prières, destinées à apaiser la colère divine, le saint pontife prononce d'une voix solennelle la formule d'absolution; puis le peuple entier se prosterne, le front en terre; l'évêque promène sur la foule un regard mouillé de larmes, de ces larmes saintes que verse un père en rouvrant au fils prodigue ses bras et son cœur! Alors, élevant vers le ciel ses yeux humides et son front illuminé ceint d'une couronne de cheveux blancs, il bénit d'une main tremblante cette ville et cette race qu'il a enfantée au Christ et que ses fautes, ses malheurs et son repentir n'ont fait que lui rendre plus chère.

Aussitôt les fléaux cessent. Les malades guérissent; les infirmes reprennent l'usage de leurs sens et de leurs membres; un vent frais purifie l'air et emporte comme une nuée les insectes malfaisants qui dévastaient la campagne; arbres et plantes reverdissent; et en attendant la venue de la moisson nouvelle, on voit entrer dans le

port des bâtiments chargés de blé, qui remplacent immédiatement la disette par l'abondance.

Cependant Malo ne borne pas ses soins à la seule ville d'Aleth. Il visite encore une fois, village par village, tout le territoire qu'il a évangélisé. Il rétablit les églises et les monastères, apaise les querelles et les haines, et sur les ruines impies de la discorde restaure le règne de la foi et de la charité. Puis il rentre dans Aleth, et annonce aux habitants qu'ayant ainsi assuré leur bonheur spirituel et temporel, il ne lui reste qu'à retourner, pour y mourir, dans le diocèse de Saintes.

Impossible de peindre, à cette nouvelle, la consternation des Aléthiens et tous les efforts qu'ils tentent pour retenir au milieu d'eux le pontife adoré. Mais Malo reste inflexible, et sans leur dissimuler la douleur que lui cause à lui-même ce sacrifice : « Écoutez, mes petits enfants, leur dit-il : quand vos députés sont venus me trouver dans ma retraite de Saintonge, toute mon âme, je ne le cache pas, s'est aussitôt élancée vers vous. Mais pourtant, avant de céder à la voix de mon cœur, j'ai dû, en cela comme en tout, consulter la volonté de Dieu. Pendant trois jours, réuni au pieux Léonce, j'ai jeûné et supplié le Seigneur de me manifester ses commandements. Il a bien voulu nous exaucer. Cette voix céleste, qui déjà m'avait guidé dans les actes principaux de ma longue carrière, s'est de nouveau fait entendre. Elle m'a prescrit de venir vous rendre, avec ma bénédiction, les biens de la terre et du ciel. Ah! plût à Dieu, mes enfants, qu'elle se fût arrêtée là! Mais non; elle m'a enjoint de plus de retourner promptement dans la Saintonge, pour de là remonter bientôt vers mon Créateur. Il n'y a point à discuter les décrets de la volonté divine, et, même quand ils nous broient le cœur, il ne reste qu'à s'y soumettre et à les exécuter. »

Les Aléthiens cependant ne se rebutent pas encore. Ils s'adressent au pieux Judicaël, roi de Domnonée, et aux principaux seigneurs; ils s'adressent plus spécialement aux évêques de Bretagne et les supplient instamment d'intervenir pour vaincre les scrupules de Malo et le retenir en Armorique. Seigneurs, évêques, roi, accourent

effectivement à Aleth; mais tous leurs efforts se brisent devant cette souveraine allégation des ordres de Dieu. Eux-mêmes reconnaissent avec douleur qu'en face du décret divin toute résistance serait une rébellion impie.

Le départ de saint Malo eut tout le caractère d'un deuil public. Il semblait que chacun perdît son père. Tant qu'on put suivre des yeux sur les flots la voile du bâtiment qui le ravissait à la Bretagne, les falaises et les rochers de la côte d'Aleth furent couverts d'un peuple immense, en tête duquel on remarquait le roi Judicaël, avec les évêques et les seigneurs qui l'avaient accompagné. Toute la foule, en quittant ce poste, courut aux églises pour conjurer Dieu de nè point refrapper Aleth des coups de sa malédiction.

Débarqué peu de temps après aux rives de Saintonge, Malo trouva le bon Léonce qui était venu au devant de lui jusqu'au bourg d'*Archembiacum* (1). Les deux pontifes s'embrassèrent fort tendrement; mais après quelque entretien, l'évêque d'Aleth, fatigué de la traversée, se sentant déjà trop faible pour aller plus loin, supplia celui de Saintes de lui donner permission de rester en ce lieu. Léonce l'accorda de grand cœur, et Malo ne songea plus qu'à la mort.

Au bout de quelques mois, il fut pris de fièvre, et sentant sa fin prochaine il se coucha sur la cendre, sans vouloir quitter le cilice qu'il avait toute sa vie porté sur sa chair. Il ne voulut point non plus que personne le soutînt ou le retournât sur son lit; mais se dressant en son séant, les mains, les yeux levés au ciel, la bouche ouverte, il semblait en quelque sorte (dit son biographe) aspirer par tout son être ce ciel qui avait été le but de sa vie entière. Il mourut au bout de trois jours dans cette posture, un dimanche, 16 de novembre 627, à l'entrée de la nuit.

Depuis lors le pays d'Aleth eut près de Dieu un patron, dont la protection puissante ne lui fit jamais défaut.

SAINT MALO, *qui avez souffert exil et persécution pour la justice, priez pour nous!*

(1) Auj. Archingeay, c^on de Saint-Savinien, arrond^t de Saint-Jean d'Angély, dép^t de la Charente-Inférieure.

SAINT MALO, *qui avez courageusement combattu les iniquités de la tyrannie, protégez-nous!*

SAINT MALO, *qui avez vaincu les spoliateurs de l'Église, leurs fauteurs, complices et adhérents, sauvez-nous!*

A. DE LA BORDERIE,
Ancien secrétaire de *l'Association bretonne.*

EXCOMMUNICATION CONTRE LES SPOLIATEURS DE L'ÉGLISE.

La formule d'excommunication, traduite et mise ci-dessus (p. 123) dans la bouche de saint Malo, est tirée d'un pontifical écrit au VIIIe ou au IXe siècle, qui a certainement appartenu dès ce temps à l'église d'Aleth, et qui fait maintenant partie des manuscrits de la Bibliothèque publique de Rouen. Avant la Révolution il était à l'abbaye de Jumiéges, et les Bénédictins s'en sont servis plus d'une fois pour leurs travaux liturgiques. Cette excommunication était donc très-certainement employée dès les temps les plus anciens par les évêques d'Aleth, et d'ailleurs elle se rapporte si précisément à la situation de Malo vis-à-vis des spoliateurs de son église, qu'il y a lieu assurément de la lui attribuer sans sortir du cercle étroit de l'induction la plus légitime.

Le texte de cette formule a été publié en Angleterre, il y a vingt à vingt-cinq ans, dans un des volumes de l'*Archæologia Britannica.* En 1856, M. Alfred Ramé en a donné une traduction française, dans les *Mélanges d'histoire et d'archéologie bretonnes* (t. II, p. 106) publiés à Rennes (1). Cette traduction est bonne, et je m'en suis utilement aidé pour composer la mienne, qui est cependant conçue dans un système un peu différent.

Au reste, pour mettre le lecteur à même d'en juger, je crois

(1) 2 vol. in-12, impr. Ch. Catel. Très-rare.

devoir imprimer ici le texte original de ce curieux document, jusqu'à présent inédit en France.

Toutefois, avant de le reproduire, une explication est nécessaire. Dès la première ligne on y verra l'évêque d'Aleth prendre le titre de « *Lan-Aletensis monasterii episcopus* » ou évêque de Lan-Aleth. *Lan* ou *lann*, en ancien breton, signifie église et même plus spécialement église monastique. Ainsi dans la *Vie de saint Paul Aurélien* on lit, à propos du lieu appelé aujourd'hui Lampaul-Ploudalmézau : « *Qui locus usque hodie* MONASTERIUM, *sive, quod* » *notius est linguæ Britonum,* LANNA PAULI *vocatur.* » Lan-Aleth, c'est donc Aleth église et monastère, Aleth en un mot considérée au point de vue ecclésiastique. Et ce qui est assez curieux, c'est que pour désigner Aleth, considérée au point de vue purement civil comme agglomération d'habitants, les Bretons avaient aussi une désignation spéciale, *Guic-Aleth*, qui se traduirait fort bien en latin par *Vicus Alethensis,* bourg ou ville d'Aleth. — Passé l'ère des invasions normandes, qui chassèrent la langue bretonne de ces parages, les deux affixes bretons *Lan* et *Guic* disparaissent, et le nom d'*Aleth* reste seul. C'est ainsi que le *Lan-Treguer* des Bretons n'est que *Tréguier* pour les Français depuis bien longtemps.

Voici maintenant le texte même de l'excommunication du pontifical d'Aleth, que j'ai copié, il y a huit ans, sur le manuscrit original, dont cette formule occupe le fol. 181 recto et verso, et une petite partie du folio suivant.

Sic maledicendi sunt omnes resistentes Dei omnipotentis voluntati et sancte Dei Ecclesie ab ore beati Petri apostoli, principis apostolorum, et ab omnium azimorum episcoporum sui subsequentium.

Divinitatis suffragio, Lan-Aletensis monasterii episcopus. Omnibus sanctae Dei Ecclesie fidelibus notum sit quia quidam homines raptores, perversa cupiditate incitati, postposito Dei timore, pene res omnium aecclesiarum invadere non timuerunt. Quibus interdiximus multis vicibus cum illorum fautoribus, et intercedendo comminantes, ne ulterius quicquam de rebus prefatarum usurparent aecclesiarum, sed a tam perversa presumptione resipiscerent. Quibus parere contempnentes, prefatas res more lupi crudeliter lacerare non desistunt. Quos patienter sustinere disponentes, eos

sepius ut ad emendationem venissent vocavimus, et ut resipiscerent jussimus. Quia ergo, vocati bis terque, Deum inhonorare non timuerunt, canonica statuta contempserunt, et adhuc in sua contumacia perseverant, [illos homines] omnesque de hac scelerata iniquitate fautores, ex auctoritate in nobis a Deo collata, de Deo Patre et de Filio ejus et de Spiritu Sancto, et de virtute Sanctæ Marie, et angelorum suffragiis, et apostolorum et prophetarum adjutoriis, et de martyrum et confessorum atque virginum meritis, et omnibus episcopis et canonum statutis, excomunicamus et a liminibus sancte Dei ecclesie segregamus et a cetu christianorum ejicicimus (1).— Et nisi cito resipierint (2) et nostre mediocritati quam leserunt satisfecerint, eterna maledictione eos confundimus et perpetuo anathemate condempnamus. Iram superni Judicis incurrant. Ab hereditate Dei et electorum ejus alieni existant; et neque in presenti tempore communionem cum christianis habeant, neque in futuro [cum] Deo et sanctis ejus partem obtineant. Sed cum diabulo et ministris ejus socientur (3), et penas ultricis flamme cum sempiterno luctu possideant. Celum et terram (4) exosi habeantur, et gehenni supplicio crucientur in seculo. Maledicti sint in domo, maledicti in agro. Maledicta esca ventris eorum et fructus. Maledicta sint omnia que possident, a cane qui illis latrat usque ad gallum qui illis cantat (5). Sitque pars eorum cum Dathan et Abiron, quos infernus deglutivit viventes; et cum Anania et Saphira, qui apostolis Domini mentiti fuerunt statimque mortui sunt; et cum Pilato et Juda traditore Domini. Nec habeant alteram quam asynorum sepulturam. Et sic exstinguetur lucerna eorum in mediis tenebris (6). Amen.

A. DE LA B.

(1) L'original porte *efficimus*, qui est une faute.

(2) L'original porte *reciperint*, faute.

(3) L'original porte *sociantur*, faute.

(4) Mieux vaudrait, ce me semble, « *cœlo et terra.* »

(5) M. Ramé traduit ici : « Depuis leur chien qui hurlera à leur aspect jusqu'à leur coq » qui les insultera par ses chants. » Peut-être a-t-il raison; je crois m'être tenu plus près du texte; mais j'ai eu surtout pour but de faire connaître au lecteur les deux traductions possibles de ce passage.

(6) M. Ramé traduit : « Et que ces clerges qui s'éteignent soient l'image des ténèbres » auxquelles leur âme est condamnée. » Cette explication de la figure hardie et brève du texte latin est certainement excellente; seulement, c'est plutôt une paraphrase qu'une traduction.

POÉSIE.

AU VOLONTAIRE PONTIFICAL

JOSEPH-LOUIS GUÉRIN

CLERC MINORÉ.

« Oh! j'eusse voulu avoir mille vies à sacrifier pour défendre Pie IX! »
(*Lettre de Guérin.*)

Vous viviez tout à Dieu, tout à l'étude austère,
Doux lévite! — Au sortir de la sainte maison,
Vous rêviez en Bretagne un humble presbytère;
Et rien ne vous troublait aux heures d'oraison.

Mais Rome est en détresse et son cri vous attère.
Vous y volez, disant : — « Sus à la trahison! » —
Puis vous tombez martyr, et l'*ange de la terre* (1),
Pour être un ange au ciel, fuit de notre horizon!...

— Guérin, Picou, Chalus, Parcevaux et tant d'autres,
Qui frappiez en héros et mouriez en apôtres,
Oh! nous portons envie à vos trépas si beaux!

Le sang des Vendéens coulait bien dans vos veines!
Vos admirables morts n'auront pas été vaines :
Notre foi refleurit autour de vos tombeaux (2)!

ÉMILE GRIMAUD.

(1) « Le jeune Guérin, ce *petit ange de la terre* », écrivait une dame qui l'avait vu dans ses derniers moments.

(2) Ces vers, trop faible hommage aux nobles victimes de Castelfidardo, ont été écrits le 7 février, jour des obsèques de Guérin. Son corps, embaumé à Osimo, a été, dès son arrivée à Nantes, exposé au Grand Séminaire, où l'a visité un concours incessant de fidèles de toutes classes. Un immense cortége l'accompagnait à sa dernière demeure.

NOTICES ET COMPTES-RENDUS.

—

RÉCITS DU FOYER

DEUXIÈME SÉRIE

PAR M. HIPPOLYTE VIOLEAU [1].

—

Je me souviens d'un mot très-vrai qui n'est point inconnu à M. Violeau : — « Les bonnes pensées vivent en société. Ouvrez la porte à l'une d'elles, les autres arrivent en foule [2]. » — Qui de nous n'en a pas fait de temps en temps l'expérience? Il suffirait d'ailleurs d'ouvrir les livres de notre cher poète breton pour voir combien les bonnes pensées se suivent, s'enchaînent, aiment à *vivre en société* les unes avec les autres. Mais ce qui me plaît surtout, c'est qu'elles y sont comme chez elles, sans pédanterie, sans prétention, avec toute l'aisance de l'habitude. On dira de tel ou tel écrivain que son livre est le livre de son imagination, le livre de son esprit, etc.; on pourra dire la même chose de ceux de M. Violeau, mais on n'aura tout dit que lorsqu'on aura ajouté : c'est avant tout le livre de son âme. Et voilà pourquoi la lecture de ses œuvres est

(1) Nantes, Mazeau et Poirier-Legros.
(2) *Souvenirs et Nouvelles*, t. I, p. 275.

si attachante; c'est que le sentiment y rend l'observation plus intime, plus délicate; c'est qu'on y sent le cœur à chaque instant.

La deuxième série des *Récits du Foyer* que vient de publier M. Violeau nous en est une nouvelle preuve. Cette série renferme quatre nouvelles : *le Premier Succès, la Veuve de Cuburien, la Fin du Roman* et *Pélagie Noisel*. Les lecteurs de la *Revue* connaissent déjà la *Veuve de Cuburien*, touchante étude du cœur d'une mère. Pauvre mère! elle ne s'est d'abord effrayée pour son fils que de la séparation qui viendrait du cloître, sans songer qu'il en vient du monde de plus terribles quelquefois et certainement de plus menaçantes. Aussi, quand l'heure du premier départ arrive, de ce départ toujours un peu joyeux de la part de l'enfant, toujours profondément triste pour une mère, elle reste le front dans ses mains, en proie à mille inquiétudes : *elle aurait voulu conjurer tous les périls, prévoir toutes les chutes.*

Un philosophe du dernier siècle a dit : *L'affection descend, elle ne remonte pas.* Le P. Lacordaire n'était pas très-loin de cette opinion lorsqu'il a écrit : — « Après le regard de Dieu sur le monde, rien n'est plus beau que le regard du vieillard sur l'enfant, regard si pur, si tendre, si désintéressé, et qui marque dans notre vie le point même de la perfection et de la plus haute similitude avec Dieu. Le corps baisse avec l'âge, l'esprit peut-être encore, mais non pas l'âme par laquelle nous aimons.... La paternité couronne la vie. Ce serait l'amour sans tache et plein, si de l'enfant au père il y avait le retour égal de l'ami à l'ami et de l'épouse à l'époux. Mais il n'en est rien. Quand nous étions enfants on nous aimait plus que nous n'aimions, et, devenus vieux, nous aimons à notre tour, plus que nous ne sommes aimés. Il ne faut pas s'en plaindre : vos enfants reprennent le chemin que vous avez suivi vous-mêmes, le chemin de l'amitié, le chemin de l'amour, traces ardentes qui ne leur permettent pas de récompenser cette passion à cheveux blancs que nous appelons la paternité. C'est l'honneur de l'homme de retrouver dans ses enfants l'*ingratitude* qu'il eut pour ses pères et de finir ainsi, comme Dieu, par un sentiment désintéressé (1). »

1 *Conférences de Notre-Dame*, t. II, p. 493.

Eh bien! l'avouerai-je? quelque admirable que soit ce tableau et quelque vérité qu'il contienne, je ne puis me faire à ce reproche d'ingratitude adressé d'une manière aussi générale à la jeunesse. Sans doute le jeune homme donne beaucoup moins qu'il ne reçoit, ainsi que le dit très-bien M. Violeau; *sa jeunesse lui fait du bruit, il n'entend pas*, pour parler comme Mme de Sévigné; mais au fond cependant, ni son oreille ni son cœur ne sont endurcis, et, viennent les désillusions, vienne une ride, il entend et il se souvient. — « Il ne faut rien moins, dit M. Violeau, que le premier cheveu blanc, que la première ride, que l'âge où la réflexion examine enfin et compare, pour apprécier à toute sa valeur l'amour maternel. Jusque-là on accepte bien ses prévenances, son infatigable dévouement, mais, quoi! *n'a-t-on pas l'habitude des soins empressés, de l'abnégation sans limite*, et sait-on qu'en avançant dans la vie, *ce qui nous étonne si peu au début* et que nous sacrifions si volontiers, *ne se retrouvera plus, du moins au même degré de perfection?* Cherchez autour de vous un bon fils devenu père à son tour.... et demandez-lui, en supposant que la tombe pût encore lui rendre sa mère, s'il ne trouverait pas dans son cœur, mieux éclairé cent fois, plus de reconnaissance et d'amour qu'il n'en éprouva jamais aux jours de l'enfance et de la jeunesse. »

Le sentiment est ici saisi au vif. — Oui, si l'enfant aime moins qu'il n'est aimé, c'est qu'il connaît moins les hommes et la vie, c'est qu'on lui a fait surtout de l'affection une douce *habitude* où nul contraste ne vient éveiller son attention. Mais que l'habitude cesse au contact du monde, que les comparaisons se multiplient sous ses yeux, et alors l'affection prend chez lui le caractère non pas de la passion sans doute, mais du respect et de la reconnaissance, et elle *remonte* tout aussi naturellement qu'elle était *descendue*.

M. Violeau excelle dans ces appréciations de ce que j'appellerai les battements du cœur. Que de pages charmantes lui ont inspiré et lui inspirent tous les jours le souvenir, le retour, l'absence! Les abonnés de la *Revue* n'ont point oublié celle qui commence ainsi : — « Vous qui nous lisez, vous avez peut-être un enfant éloigné de votre maison.... » Je leur en citerai une autre prise au hasard. Il

s'agit d'une vieille fille, d'une marchande très-vulgaire, très-bavarde, que vient de quitter une nièce bien-aimée, pour ce qu'on appelle un brillant mariage et qui n'est trop souvent qu'un guet-à-pens affreux. La nièce ne veut plus se souvenir de sa tante et encore moins de sa boutique, et, par représailles, la tante ne veut plus se souvenir de sa nièce. Mais les traces de l'enfant oublieux sont encore là, autour d'elle, partout, traces importunes et qu'on ne voudrait cependant pas détruire. — « L'étranger qui pénètre dans nos maisons, dit M. Violeau, et voit en évidence une rose impossible brodée sur la soie, ou quelques hideux paysans en coquillages, ne comprendra jamais combien, à certaines heures, ces présents d'une main enfantine nous ravissent de joie ou nous pénètrent des regrets les plus déchirants. Que de peintures informes, que de bouquets sans grâce et sans vérité ont été couverts de baisers, arrosés de larmes!... Notre vie à tous est pleine de mécomptes, de malentendus, et trop souvent il arrive que ceux-là même que nous avons le plus tendrement chéris nous froissent, nous évitent, et, pour un temps, séparent violemment des cœurs qui ne trouvent plus ni paix ni joie avant qu'ils ne se soient d'abord retrouvés. Oh! les reliques d'un passé tranquille! Oh! les cadeaux de fête envoyés par l'écolier et la pensionnaire! qu'ils parlent haut, qu'ils parlent bien quand la pensionnaire et l'écolier, après des torts passagers, ont besoin d'un appel à l'indulgence! Dix ans, quinze ans se sont écoulés; les difficultés de la route ont mis des épines jusque dans nos affections: mais à l'instant voulu par la Providence, un regard se fixe avec une attention plus grande sur une esquisse, un écran, un rien, et l'attendrissement nous gagne, et nous revenons, malgré nos résistances, au point que le souvenir a marqué pour nous. »

Que de scènes muettes et de chaque jour, que de drames intimes et inaperçus dans ces quelques mots!

Le tissu des Nouvelles de M. Violeau est rarement compliqué; aussi se déroule-t-il sans effort. Si le roman s'y fait sentir parfois, c'est surtout par une certaine idéalisation de la nature qui rappelle la manière des peintres italiens comparée à celle des peintres de la Flandre. Le roman d'ailleurs ne se retrouve-t-il pas un peu partout?

et l'imagination qui vient de l'art n'est-elle pas souvent dépassée par l'imagination qui naît du dévouement et de la vertu? *Pélagie Noisel* nous en serait, au besoin, un exemple.

Je ne dois pas enfin oublier *le Premier Succès*, l'un des récits les plus instructifs du nouveau recueil, un petit chef-d'œuvre d'observation et de raison. Un premier succès! c'est bien beau et c'est souvent bien triste. Un premier succès suffit parfois pour décider de la vie; et bienheureux sont ceux pour qui il ne décide pas à l'aveugle. Qu'est-ce en effet qu'un succès? Peut-être une politesse; peut-être une moquerie. Vous chantez comme Marceline: on applaudit; vous croyez que c'est à votre musique, c'est tout bonnement à votre candeur provinciale. Vous vous sentez de l'esprit, vous en mettez partout: on rit; c'est sans doute parce que vous êtes spirituel; non, c'est parce que vous êtes risible. Vous achevez la lecture d'une œuvre de votre façon; les transports éclatent; vous vous imaginez que c'est l'œuvre qu'on acclame : non, c'est la fin! Et cependant la tête tourne; pauvre tête!

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

ANNUAIRE

HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

DE BRETAGNE

PAR M. A. DE LA BORDERIE.

ANNÉE 1861[1].

Voici un excellent petit ouvrage, dont le titre annonce la périodicité, et qui paraît pour la première fois. Dans un siècle où tant de gens abusent des préfaces ponr donner un air d'importance à des livres qui n'en ont aucune, M. de la Borderie a peut-être eu tort de ne point inaugurer sa publication par quelques lignes d'avant-propos, où il en eût indiqué le plan. Quant au but, il ressort du titre. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'est née la pensée d'utiliser l'almanach pour vulgariser les sciences les plus hautes, comme pour

(1) Rennes, Genche. — Paris, Durand. — Nantes, Mazeau, Poirier-Legros, J. Forest. — Un vol. in-12. Prix, 2 fr.

Nous ne pouvions pas prendre l'initiative d'un compte-rendu de l'*Annuaire;* mais comme, d'un autre côté, nous tenons à signaler à nos lecteurs toutes les publications qui ont trait à nos deux provinces, on nous permettra d'en emprunter une à nos excellents confrères de la *Foi Bretonne*, de Saint-Brieuc.

(*Note du Secrétaire de la Rédaction.*)

des anciens Calendriers diocésains et des modernes Tablettes départ mentales. *L'Annuaire historique de Bretagne* est donc très-certainement destiné à favoriser le goût déjà si vif des études historiques en Bretagne ; il se propose, de plus, si j'ai bien saisi la pensée de l'auteur dans le plan qu'il a suivi, de résumer les travaux et les découvertes historiques et archéologiques de toute la province, durant l'année. C'est là sa véritable raison d'être.

L'Annuaire de 1861 renferme :

Le Calendrier ;

Notions élémentaires sur l'histoire de Bretagne, en sept chapitres, avec onze petites dissertations servant de preuves et d'éclaircissements aux notions élémentaires ;

Sept articles de mélanges historiques ;

Anciennes divisions ecclésiastiques : diocèse de Rennes et de Léon ;

Mélanges archéologiques ;

Bibliographie historique de la Bretagne en 1860.

Je dirai quelques mots sur chacune de ces subdivisions, et même du calendrier, pour demander que, dans les prochains Annuaires, M. de la Borderie, à côté du calendrier usuel, reproduise les anciens calendriers bretons, dans lesquels nous retrouvons les traces précieuses du culte rendu à nos vieux Saints. Un autre calendrier très-curieux et qui n'a jamais été dressé, serait celui de tous les pardons et pélerinages de Bretagne. Dès cette année, l'Annuaire renferme de vieux dictons ou proverbes pour les divers mois de l'année. Ces proverbes sont en français ; il y en a de bretons et cette veine peut être suivie longtemps.

Les notions élémentaires sont sans conteste la partie hors ligne du petit volume qui nous occupe, celle qui lui assurera non-seulement un succès annuel, mais une recherche durable. Ce n'est point une histoire suivie de Bretagne, c'est une série de petits traités très-complets sur les points qui donnent lieu à des difficultés, à des incertitudes, à des controverses. Cette année, M. de la Borderie s'attaque à la question qui est la première en ordre et la première en importance, celle de nos origines.

Tout le monde sait aujourd'hui que les historiens bretons sont divisés en deux écoles : l'une, pour expliquer comment les Armoricains furent remplacés dans notre péninsule par des Bretons venus d'Angleterre, raconte qu'en 383, le tyran Maxime, revêtu de la pourpre par les garnisons romaines de l'île de Bretagne, entraîna à sa suite, dans les Gaules, un grand nombre d'insulaires et que, s'étant emparé des Gaules, il donna l'Armorique à un chef breton du nom de Conan Mériadec, lequel fut la souche de tous nos rois bretons. Cette école est celle de tous nos vieux chroniqueurs sans exception. Lorsqu'au XVIIe siècle les Bénédictins entreprirent la monumentale histoire, signée de D. Lobineau, un simple regard de leur judicieuse critique suffit pour reléguer Conan Mériadec, ses compagnons et sa lignée, parmi les héros fabuleux que tous les peuples introduisent aux époques anti-historiques. Mais, par une bizarrerie qui n'a trouvé son explication que de notre temps, Conan Mériadec devait renaître plus vivace que jamais. — Si D. Lobineau l'avait mis au nombre des ombres, D. Morice le ressuscita, et depuis les cinq volumes de D. Morice jusqu'aux articles récemment publiés par M. de Carné sur Landais et dans lesquels on ne devait guère s'attendre à retrouver le fabuleux monarque, Conan Mériadec est un roi incontesté pour tous les écrivains qui se sont occupés de notre histoire dans des travaux de seconde main. Bien mieux, nous avons vu des démocrates, adversaires nés de tous les rois véritables, se faire les champions de ce roitelet fantastique. Mieux encore ! le Parlement fut appelé un beau jour à décreter l'existence de Conan, et un arrêt passé en force de chose jugée a juridiquement consacré la réalité d'une dynastie dont D. Lobineau, D. Le Gallois, et D. Brient avaient démontré péremptoirement l'inanité. Le secret de tout cela, c'est que les princes de la puissante et vaniteuse maison de Rohan avaient besoin de descendre de Conan Mériadec.

Un des premiers et des plus importants résultats de la renaissance des études historiques en Bretagne, résultat auquel M. de la Borderie a plus contribué que tout autre, a été de renverser le système fabuleux de Gallet et de D. Morice pour en revenir au système de D. Lobineau, le seul admissible, le seul qui expliqu tout et qui

concorde avec les textes contemporains. L'école bretonne moderne, et surtout M. de la Borderie, apporte à cette thèse des arguments nouveaux et péremptoires, des faits et des textes qui illuminent notre berceau historique de nouvelles et complètes clartés. Le travail inséré dans l'Annuaire a pour but de résumer, avec une grande simplicité d'exposition, l'ensemble des notions acquises aujourd'hui à la science. En voici l'abrégé.

Lorsque César soumit l'Armorique (56 avant J.-C.), quelques peuplades gauloises occupaient notre péninsule. Les Romains apportèrent leur civilisation à ces peuples, et jusqu'au troisième siècle de notre ère, les géographes d'un côté, les fouilles archéologiques de l'autre, nous montrent en Armorique des villes nombreuses, des routes immenses. Mais, avec la civilisation, le despotisme et la centralisation de Rome avaient importé la corruption et le fisc. Dans deux siècles et demi ce double fléau dépeupla tout le pays; on ne trouve plus dans les fouilles ni inscriptions, ni médailles postérieures aux Flaviens, et Procope écrit au VIe siècle que l'Armorique était la plus déserte de toutes les provinces de Gaule. Les forêts et les steppes incultes recouvraient déjà les débris enfouis de la civilisation gallo-romaine. C'est alors, pendant un siècle et demi, de 460 au VIe siècle, que l'histoire nous montre d'une part les Saxons chassant devant eux les populations de l'île de Bretagne, et établissant successivement, après une lutte désespérée des insulaires, les sept royaumes de l'Heptarchie; et d'autre part les tristes restes des Bretons fugitifs, traversant la mer par bandes plus ou moins nombreuses, sous la conduite de leurs rois et de leurs prêtres, et venant fonder dans les déserts inhabités de l'extrême Armorique, les royaumes de Domnonée, de Cornouailles, de Léon et de Browerech, car le pays de Nantes, de Rennes et la moitié de celui de Vannes ne furent bretons que trois siècles plus tard.

Tel est, dans un extrême raccourci, le sujet traité par M. de la Borderie, d'une telle façon que tout le monde, excepté quelques-uns de ses adversaires qu'il mène un peu durement, y trouvera son compte. Il y a assez de clarté, pour que les moins initiés ne s'y perdent pas; il y a assez de preuves, toutes résumées et condensées, pour que

les plus exigeants se rassasient de grec, de latin, et même de breton, d'autant que l'auteur n'oublie pas de renvoyer aux dissertations plus complètes qu'il a insérées dans divers recueils, et notamment dans la *Biographie* de M. Levot et dans le *Bulletin archéologique* de l'Association Bretonne.

Je me suis étendu sur ce point; mais aussi j'ai analysé les deux grands tiers du volume de M. de la Borderie.

Les mélanges historiques offrent au lecteur une dissertation sur le nom de Corisopitum, où les doctes prendront intérêt, et des détails piquants sur certains droits féodaux bizarres, sur la toilette de la duchesse et le carrosse du duc de Bretagne en 1475, etc.

Les trois parties qui suivent semblent rentrer plus particulièrement dans la spécialité des Almanachs et des Annuaires. A la place des nomenclatures infinies de nos diverses administrations, M. de la Borderie paraît s'être proposé de donner successivement le tableau des divisions anciennes de la Bretagne : divisions ecclésiastiques, divisions féodales; plus près de nous, divisions militaires, judiciaires et même administratives, dans le sens moderne de ce mot. Cette année présente la nomenclature des paroisses des deux diocèses de Rennes et de Léon, subdivisés en archidiaconés et en doyennés.

Les mélanges archéologiques renferment principalement des inscriptions inédites relevées en sept ou huit lieux différents. C'est sans aucun doute sous cette rubrique que devront s'inscrire les découvertes et trouvailles de l'année. Mais je ne sache pas que cette année 1860 ait remué le moindre tesson gallo-romain, ni mis au jour le plus petit denier indéchiffrable. Elle a exhumé bien autres choses!

Dans la Bibliographie historique, M. de la Borderie passe en revue toutes les publications relatives à la Bretagne, qui ont vu le jour en 1860, et les apprécie en des jugements assez étendus. Il ne s'arrête pas aux livres et descend jusqu'aux articles de revues. C'est assez dire que cette partie me semble très-complète. Il est superflu d'insister sur son utilité, et je m'arrêterais ici même, avec le livre dont je rends compte, s'il ne me restait à signaler à l'auteur une véritable

omission. A côté de la Biographie historique de Bretagne, je voudrais, je l'avoue, trouver la Bibliographie historique de Bretagne, et spécialement le nécrologe de nos compatriotes adonnés aux études historiques et littéraires, et que la mort aurait frappés durant l'année. Il sera bien rare, hélas! que ce funèbre chapitre soit vide. Cette année même, M. de la Borderie n'aurait-il pas eu à y inscrire le nom d'Alexis Bigot?

Pour tout dire en un mot, ce petit livre est la mise en œuvre d'une idée excellente. Il s'adresse, par le fait, à tout le monde; et, pour le public spécial auquel il est dédié de préférence, M. de la Borderie ne pouvait pas imaginer d'étrennes à la fois plus agréables et plus utiles.

S. ROPARTZ.

NOUVELLES DONNÉES

SUR

SAINT ÉMILIEN

ÉVÊQUE DE NANTES.

DEUXIÈME LETTRE (1).

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Lorsque j'entrepris mes études biographiques sur saint Émilien, j'étais loin de prévoir qu'elles dussent me conduire à la découverte d'une croisade bretonne au VIIIe siècle, et jeter des lumières inattendues sur l'une des invasions sarrasines en Gaule. J'ai exposé mes premières données sur cet important sujet dans ma *Notice sur saint Émilien* (2), et je suis heureux de pouvoir en indiquer ici de nouvelles.

Le lecteur de la *Revue* se rappellera qu'au mois de septembre dernier, je le conduisais à Autun, et je le faisais assister à une belle fête religieuse en l'honneur du saint évêque de Nantes. Tout en prenant part à cette imposante solennité, je ne perdais pas de vue la question historique. J'aurais voulu pouvoir faire quelques fouilles dans les sarcophages encore existants, où reposent les corps des compagnons d'Émilien : peut-être nous auraient-elles dit si ces héros chrétiens y furent déposés séparément

(1) Voir la livraison de Septembre 1860, pp. 220-233.
(2) A la librairie Mazeau, à Nantes.

ou jetés pêle-mêle après le combat? Peut-être aussi y aurions-nous trouvé quelque objet révélateur de faits intéressants, tel que cette épée, dite de saint Émiland, qui fut retirée de l'un d'eux, vers la fin du dernier siècle? Les circonstances ne se prêtèront pas à l'accomplissement de ce vœu, que je mentionne ici uniquement comme indication.

Je ne fus pas plus heureux au sujet de l'épée même, que je ne pus visiter au musée particulier où elle est conservée; mais je signalerai ce que des personnes dignes de foi et qui l'ont vue m'ont affirmé, c'est que l'on peut déchiffrer encore, sur la lame, le nom de la ville de *Tolède*. Cette circonstance est précieuse, en ce qu'elle confirme ce que nous avons déjà dit et prouvé, que ces sarcophages ne peuvent remonter à l'an 21 de Jésus-Christ, ni renfermer les débris de l'armée de Sacrovir; mais qu'ils sont bien d'origine chrétienne et dépositaires des restes des compagnons d'Émilien, ainsi que le veut la tradition (1). L'inscription de cette épée révèle évidemment sa provenance espagnole, et cette provenance s'accorde parfaitement avec la lutte que les Sarrasins, venus d'Espagne, soutinrent en ce lieu contre Émilien et ses croisés.

Quant à la présence de cette arme dans une tombe chrétienne, elle peut s'expliquer de plusieurs manières : ou bien elle y aurait été jetée indistinctement avec d'autres dépouilles, ou bien elle y aurait été déposée, comme trophée, avec le corps de quelque compagnon de l'évêque guerrier, mort en combattant près de lui, qui l'aurait enlevé à l'ennemi et peut-être s'en serait servi lui-même.

Nous n'insisterons pas davantage sur ces faits; mais nous appellerons l'attention de nos lecteurs sur les données suivantes dont ils saisiront aisément l'importance.

La question de l'itinéraire qu'avaient dû suivre les Bretons en se rendant de Nantes à Autun, n'avait cessé de nous préoccuper. On peut voir dans notre *Notice* les raisons qui nous portèrent, tout d'abord, à penser qu'au lieu de suivre la voie de Poitiers et de Décize, par l'Aquitaine, ils durent prendre celle d'Orléans et de Lutèce et se rabattre ensuite vers Autun, par la grande voie d'Agrippa, ou par quelqu'autre dans la même direction. Mais ces premières preuves ne nous suffisaient pas; nous eussions voulu en acquérir de nouvelles. C'est pourquoi, profitant de notre second passage à Autun, nous fîmes l'ascension du Montjeu, d'où l'œil embrasse tout le bassin de la cité éduenne.

(1) Voir la *Notice sur saint Emilien*.

Le panorama est magnifique. Au pied du mont qui occupe la partie sud-est de ce bassin, la ville est assise comme un enfant aux pieds d'un géant. A droite, les montagnes qui forment la Creuse-d'Auxy vont s'abaissant vers les plateaux de Saint-Pierre-l'Étrier et de Saint-Jean, sur lesquels s'étendait le camp sarrasin, jusqu'à la porte d'Arroux. Franchissant cette porte et la rivière du même nom, la voie d'Agrippa court à travers la plaine, vers Saint-Forgeot, s'enfonce dans les montagnes du Morvan et se dirige vers Sens. Ces montagnes tournent du nord au sud et forment à l'horizon comme une vaste ceinture qui encadre le bassin d'Autun; et venant de Décize, la voie d'Aquitaine les franchit à son tour, débouche dans la plaine et se dirige vers la partie sud-ouest de la ville.

Les lieux étant ainsi disposés, disions-nous, comment Émilien, s'il fût arrivé par la voie d'Aquitaine, ne fût-il pas entré immédiatement dans Autun par cette partie des murailles, qui s'offrait devant lui et qui n'était pas assiégée? Pourquoi, au contraire, eût-il transporté son armée, fatiguée d'une longue route, à Saint-Forgeot, à trois lieues plus au nord, à travers ces montagnes abruptes et coupées par le cours du Tarnins, et cela, sans autre résultat évident que d'aller camper en vue de l'ennemi, en face de la porte d'Arroux par laquelle il ne pouvait entrer, sans subir les chances d'un combat meurtrier et peut-être d'une défaite?

Non, une pareille stratégie n'était pas possible, et l'hypothèse qu'elle suppose n'est pas soutenable. Mais comme, cependant, les données historiques nous montrent saint Émilien arrivant et combattant à Saint-Forgeot, et s'ouvrant l'entrée de la ville par la porte d'Arroux, il faut bien conclure qu'il y est venu par la voie romaine de Sens, qui le conduisait naturellement et directement sur ce terrain.

Cette importante observation ne pouvait que nous encourager à poursuivre nos recherches. Nous soupçonnions déjà que le siége de Sens, par les Sarrasins, avait eu lieu à la même époque et par les mêmes troupes d'Ambisa, que la rapidité de leur cavalerie et la multiplicité des voies romaines mettaient à même de faire promptement des courses beaucoup plus difficiles que celle d'Autun à Sens [1]. Mais, d'un autre côté, si les Bretons, en quittant Nantes, s'étaient portés vers Orléans et Lutèce, s'ils arrivaient ensuite à Autun par la voie de Sens, n'était-il pas possible qu'ils se fussent d'abord portés au secours de cette dernière ville, comme ensuite ils se portèrent au secours d'Autun; et ce qu'on lit dans la vie

(1) *Notice sur saint Emilien.*

de saint Ebbon (1) de la panique qu'un secours divin jeta dans l'armée assiégeante, au moment où le saint évêque de cette cité la repoussait à la tête des habitants, devait-il être attribué uniquement aux anges du ciel, ou ne fallait-il pas croire que les anges de la terre, les Bretons envoyés de Dieu au secours de leurs frères, y furent aussi pour quelque chose ?

Cette dernière hypothèse, qui devait ajouter encore à la gloire de la merveilleuse croisade d'Émilien, était digne assurément d'être approfondie. Dans ce but, nous ne craignîmes pas de nous adresser à Mgr l'Archevêque de Sens lui-même, et Sa Grandeur s'intéressant à cette question, daigna renvoyer nos demandes à un savant distingué de son diocèse, M. l'abbé Prunier, curé de Soucy et membre de la Société française d'archéologie.

M. l'abbé Prunier frappé, comme nous, de l'immense brèche faite à nos archives historiques par le fer et le feu des barbares, venus de tous les vents du ciel ravager notre pays, avait pensé que chez nous, comme chez tous les autres peuples, les noms de villes, bourgades, hameaux, finages, chapelles, monuments quelconques, pouvaient être commémoratifs d'événements fort souvent anciens, et que notre histoire religieuse, civile et militaire devait être écrite, jusqu'à un certain point, dans notre sol, et y être retrouvée à l'aide d'un travail intelligent et assidu. Se mettant lui-même à l'œuvre, il avait relevé et étudié les noms d'un grand nombre de paroisses du Sénonais, et avait proposé son travail au congrès archéologique tenu à Sens, émettant le vœu que la même étude fût faite pour toute la France et consignée dans un dictionnaire étymologique général, vaste répertoire où les savants ne manqueraient pas de puiser d'immenses lumières. Le système de M. l'abbé Prunier avait été fort applaudi par le congrès, et il devait nous être très-utile à nous-même, dans la question qui nous occupait.

Grâce à l'obligeance de ce savant archéologue, nous ne tardâmes pas à recevoir une très-longue lettre, où, répondant à nos questions, il nous apprenait que les monuments écrits et relativement modernes, ayant trait au siége de Sens par les Sarrasins, au VIIIe siècle, ne faisaient aucune mention de saint Émilien et qu'ils parlaient seulement du *secours divin* venu en aide au saint évêque Ebbon, au moment où il repoussait les barbares; ils ajoutaient qu'après avoir poursuivi ces infidèles jusqu'à une haute tour romaine où il s'arrêta et planta les drapeaux pris sur l'ennemi, Ebbon changea cette tour en chapelle dédiée à la sainte Vierge, pour

(1) Spicilége d'Achieri.

accomplir un vœu, et y fit graver ces mots : *Signum lætum*, dont onze siècles, dit l'historien qui rapporte ces faits, n'ont pu effacer les caractères. De là serait venu le nom que porte encore aujourd'hui ce lieu : *Signelet* ou *Seignelay, signum lætum*.

« Mais, ajoute M. l'abbé Prunier, les lieux ne semblent pas aussi muets » que les livres sur saint Émilien. Vous supposez que ce saint évêque a » dû remonter la rive droite de la Loire pour voler au secours de Lutèce » menacée, et que de là ou même d'Orléans, il serait accouru au secours » de Sens. Eh bien ! chose remarquable, autour de la voie romaine d'Or- » léans à Sens, se trouvent échelonnés des lieux qui paraissent bien » rappeler ce souvenir. Ce sont : à Piffonds, *les Arabis* et *les Bretons;* » à Courtoin, *la Bridonnerie;* à Domats, *les Bertonneries;* à Cudot, *la* » *Bertonnerie;* à Dollot, *le Bois-Arthur;* à Fouchères, *la Bretonnerie;* » à Jouy, *la Bretonnerie;* à Saint-Valérien, *la pièce des Bretons; la* » *Bretonnerie*. De même, le long de la voie romaine de Sens à Autun, se » trouvent : à Étais, *la Bredonnière;* à Laindry, *les Bretons;* à Saint- » Sauveur, *la Bertinerie;* à Chevillon, *les Bertins;* à Mezilles, *les Ber-* » *thouneaux;* à Sainte-Palaie, *la Bertonne*. »

A quoi il faut ajouter le nom de *Chemin-Breton*, donné à la voie d'Agrippa, à Avallon (1).

« Ce n'est pas tout, reprend M. l'abbé Prunier, les Bretons ont dû être » plusieurs mille, former des détachements par système ou par nécessité, » et se répandre sur plusieurs points, soit pour faire diversion, soit pour » harceler l'ennemi. Aussi ai-je remarqué plusieurs fois le nom de » *Montmiliant*, particulièrement à Voisines, à trois lieues nord-est de » Sens. »

Il faut se rappeler ici que le nom de Milian était, ainsi que le constate Mabillon (2), le nom populaire donné à saint Émilien. D'où M. l'abbé Prunier tire cette conclusion, à laquelle nous adhérons pleinement, que « bien que chacun de ces noms de lieux, climats ou hameaux, pris isolé- » ment, ne soit pas une preuve par lui-même, leur réunion dans une » telle direction ne laisse cependant pas d'avoir quelque chose de fort » remarquable et même de concluant. »

Les preuves s'accumulaient et bientôt elles devaient recevoir une nouvelle et éclatante confirmation. Le 14 décembre 1860, nous reçûmes de M. l'abbé Prunier une seconde lettre débutant ainsi :

(1) Essai sur le système défensif des Romains dans le pays Éduen, par M. Bulliot.
(2) *Iter Burgindicum*.

« Monsieur et cher confrère, il me tarde de vous faire connaître une » nouvelle qui va vous mettre en exaltation. Le 11 novembre dernier, je » me trouvais à une fête de saint Martin, dans un pays voisin, chez l'an- » cien maire. Dans la réunion, il se rencontra un habitant de Tanlay, » paroisse située près de Tonnerre et station du chemin de fer de Dijon. » Je ne sais comment la question tomba sur saint Émilien. Ce fut certai- » nement un effet de l'intérêt que ce bon saint porte à nos travaux, car » cet homme me donna des détails fort intéressants sur une chapelle, » un pélerinage, une translation de relique du saint, faite cette année » même; puis sur son passage traditionnel dans ce pays. J'écrivis de » suite à M. l'abbé Mazuc, curé de Tanlay, mon ancien et savant condis- » ciple, et je reçus, le 28 novembre, une lettre de cinq pages dont voici » l'analyse. »

Disons ici que, désirant naturellement avoir plus qu'un abrégé de cette importante lettre, nous nous adressâmes à M. Mazuc lui-même, le priant de vouloir bien nous répéter en détail ce qu'il avait écrit à M. l'abbé Prunier. Il le fit avec une bonne grâce dont nous lui sommes très-reconnaissant; voici le résumé exact, nous pourrions dire textuel, de cette correspondance :

« Il existe, à un kilomètre de Tanlay, une chapelle dédiée à saint Émilien : elle fut fondée en 1528, par M. de Corcelles, seigneur de Tanlay; détruite en 1793, rebâtie ensuite par l'acquéreur, sous la pression de l'opinion publique, qui réclamait ce sanctuaire et le culte du saint auquel il était consacré; enfin, elle fut reconstruite de nouveau par M. le marquis de Tanlay, qui en est le propriétaire actuel et qui a obtenu la permission d'y annexer un caveau pour la sépulture de sa famille (1).

» Il ne nous reste pas d'écrit concernant l'origine de la dévotion à saint Émilien en ce lieu; mais la tradition orale la fait remonter très-haut. D'après elle, le saint, venant de Sens et se rendant à Autun, serait arrivé à Molosme où l'on montre une fontaine qui porte son nom et qui aurait jailli de terre pour le désaltérer, lui et ses soldats. Il y aurait eu bataille entre Molosme, Saint-Martin et Tanlay, et, arrivé dans cette dernière localité, Émilien y aurait campé et s'y serait reposé. C'est pour cela, disent les anciens, qu'une antique statue, conservée dans la chapelle et représentant le saint évêque en crosse et en mitre, a les yeux presque fermés et comme appesantis par le sommeil. Molosme porte le

(1) Cette chapelle figure sur la carte de Cassini sous le nom de saint Umilian, dérivé d'Æmilianus, d'où, par abrévation, Milian.

surnom de *Lafosse*, ce qui, dans l'opinion de M. l'abbé Prunier, s'accorderait parfaitement avec le souvenir d'une bataille et d'une inhumation des morts en ce lieu.

» La première chapelle, disent encore les anciens, qui l'ont vue, était gothique et assez belle. On y arrivait par une longue avenue plantée d'arbres, et qui, à l'époque de la fête du saint patron, était remplie de pélerins. On y accourait de tous les pays voisins et l'on invoquait saint Émilien principalement pour la guérison des paralysies. Les personnes dont les prières étaient exaucées suspendaient de petits rubans aux barreaux des fenêtres de la chapelle, et les jours de pélerinage, ces barreaux en étaient littéralement garnis. On y voyait aussi des *ex-voto*, et plusieurs de mes paroissiens (c'est M. l'abbé Mazuc qui parle) se rappellent encore qu'une femme paralytique, nommée Grognet, y étant allée avec des béquilles, y laissa ses deux soutiens et en revint bien portante.

» Mme de S..., continue-il, m'a raconté qu'il y a huit ans, un employé du chemin de fer eut la cuisse broyée par une machine. Les médecins voulaient l'amputer; mais ce malheureux ne pouvant s'y résoudre, pria cette dame de faire une neuvaine à son intention, et de faire toucher, chaque jour, à la partie malade, une côte du saint évêque qu'elle possédait. La foi de cet homme et celle de sa bienfaitrice furent récompensées : le membre fracturé se raffermit au point que les médecins n'y connaissaient plus rien. Cet homme est resté légèrement boiteux, mais il est parfaitement guéri et il a pu reprendre son service.

» Au moment où cette sainte relique était ainsi appliquée au malade, elle n'était revêtue d'aucune authenticité canonique, ravie qu'elle avait été, par une pieuse fraude, au dépôt de Saint-Emiland, près Autun; mais, depuis, son authenticité ayant été reconnue par l'autorité ecclésiastique, j'ai pu l'exposer à la vénération publique, cette année même, le 17 septembre, jour où nous célébrons la fête de saint Émilien, au milieu d'une belle solennité et d'un concours nombreux de prêtres et de fidèles. »

Telles sont, Monsieur le Directeur, les nouvelles données que je me proposais de confier à votre savante et patriotique *Revue*. Si mes prévisions et les espérances que me fait concevoir M. l'abbé Prunier ne me trompent pas, elles ne seront pas les dernières : mais déjà elles suffisent pour constater la présence de notre saint évêque dans le pays des Sénons et déterminer les principales étapes de l'itinéraire qu'il a suivi en se rendant de Nantes à Autun.

Il est d'abord impossible de ne pas reconnaître dans le personnage qui nous apparaît à Tanlay, le même que nous avons déjà trouvé à Saint-Émiland. Son nom, en premier lieu, le prouve. Chez les Sénons comme chez les Éduens, les savants lui donnent celui d'Émilien, et le peuple le déguise à peine, en son patois, sous celui d'*Umilian* ou *Milian*. C'est un évêque, la tradition des deux contrées et les statues qu'on lui élève l'indiquent. C'est un guerrier, car à Tanlay, il a des soldats, il combat, il poursuit des ennemis, campe, se repose, fait acte de guerre, comme à Saint-Émiland. De plus, c'est un saint; nous voyons, en effet, sa sainteté se produire dans le Senonnais et dans l'Autunois par les mêmes signes et les mêmes caractères. Le ciel fait jaillir des eaux à sa prière, pour désaltérer son armée; le peuple chrétien l'invoque et en reçoit des secours miraculeux; l'Église permet qu'on lui élève des sanctuaires, au lieu où il s'est reposé en poursuivant les infidèles, comme à celui où il est tombé martyr sous leurs coups; elle fait plus que tolérer, elle approuve en son honneur un culte, des fêtes, des pélerinages, en un mot, tout ce qui constitue le glorieux apanage de la sainteté; et, afin qu'un jour venant, l'origine de ce saint personnage ne puisse être douteuse, la Providence permet que les populations au secours desquelles il est venu, et qui ont, elles aussi, leur manière d'écrire l'histoire, imposent le nom de sa nation à tous les lieux où ses pas bénis ont laissé des traces importantes. Elle veut que d'Orléans à Sens, et de Sens à Autun, le sol rappelle ses campements par des *bretonneries*, des *champs* ou *des chemins bretons*, etc.; et qu'à Saint-Jean-de-Luze, les habitants, après avoir changé le nom primitif de leur paroisse en celui de leur illustre protecteur, aillent, dans leur naïve reconnaissance, jusqu'à désigner la ville d'où il leur est venu, sous le nom fraternel de *Saint-Emiland de Bretagne* (1).

C'est ainsi, devons-nous dire avec M. l'abbé Prunier, ou plutôt avec les livres sacrés qu'il cite, que Dieu lui-même se plaît à conserver la trace de ses saints, et à éterniser leur mémoire.

Mais qu'était donc Émilien pour que les populations qui l'ont mieux connu que nous, et la Providence elle-même, aient pris un tel soin de sa gloire? Il est temps de dire ici toute notre pensée. Jusqu'à ce jour, en effet, une réserve prudente et même timide nous avait porté à enregistrer simplement et à mesure qu'elles se présentaient à nous les données qui nous parvenaient sur cet illustre pontife. Mais à l'heure qu'il est, nous

(1) *Notice sur saint Emilien.*

nous croirions coupable si, après avoir étudié plus attentivement que personne ces données, nous ne proclamions qu'Émilien fut un véritable génie et l'une des gloires les plus vraies et les plus éclatantes de notre Bretagne.

Rappelons seulement qu'il était issu d'une famille gallo-romaine, illustre à Nantes; qu'il s'y distinguait personnellement par sa physionomie agréable, son éloquence douce et persuasive, sa foi vive et ardente et, plus encore, par l'éclat de ses vertus, et particulièrement par son amour pour Dieu et sa charité envers les hommes (1). Il débuta comme tous les nobles personnages de son temps par la carrière des armes, et bientôt il se vit entouré de la considération et de l'estime de ses concitoyens au point que, le siège de Nantes étant venu à vaquer, il eut l'honneur d'être désigné pour le remplir, par le vénérable et saint abbé d'Aindre, Hermeland, et par tout le clergé et le peuple qui le proclamèrent digne d'une charge aussi haute et, nous devons ajouter, aussi difficile. Car au temps dont nous parlons, l'évêché de Nantes venait d'être occupé par deux comtes laïques, Agathée et Amelon, qui, au mépris des saints canons, s'étaient attribués eux-mêmes le titre épiscopal et en percevaient tous les bénéfices.

On peut se figurer ce que l'église de Nantes eut à souffrir de cette intrusion, prolongée pendant plusieurs années, et les désordres qui durent en être la suite. Nous en voyons un exemple dans la nécessité où se trouva Hermeland lui-même de se rendre à la cour de Childebert III, malgré son grand âge, et de réclamer du roi des Francs une charte protectrice, défendant « qu'aucune puissance de quelqu'ordre et de quelque dignité qu'elle » fût, osât causer la moindre inquiétude aux moines d'Aindre. » Tout ce que le clergé et le peuple avaient de recommandable gémissait d'un pareil état de choses; mais les ambitieux et les méchants, qui en profitaient, y applaudissaient et en désiraient la continuation. Aussi lorsqu'à la mort du second des usurpateurs, le crédit d'Hermeland, appuyé de la puissance du roi, eut ramené l'élection épiscopale aux formes canoniques, et l'eut fait reposer sur la tête d'Émilien, celui-ci eut-il une mission fort délicate à remplir. Il s'agissait de rapprocher les partis, de réconcilier les esprits et de fondre en un même troupeau les membres d'une cité profondément et depuis longtemps divisée.

Cette tâche ne fut point au-dessus des forces du nouvel évêque, et nous

(1) Tout ce résumé de la vie de saint Émilien trouve sa preuve, tant dans notre Notice, que dans ce dernier écrit; c'est pourquoi nous nous dispensons d'indiquer nos sources en détail.

en voyons la preuve dans ce que disent ses légendes, qu'au moment où s'annonça l'invasion des Sarrasins en Bourgogne, « il veillait, comme un » bon pasteur, à la garde de son troupeau, et s'occupait de l'édifier par ses » discours et ses exemples. » Il y avait si bien réussi, qu'à son appel, toute l'élite de la cité et du pays n'hésita pas à marcher sous sa conduite à la croisade qu'il prêcha contre les infidèles. Cette réconciliation et cet élan de tout un peuple à la voix de son évêque ne sont-ils pas une première preuve qu'en celui-ci brillait non-seulement le talent, mais encore le génie.

Mais nous avons prononcé le mot de croisade : non qu'Émilien ait inventé le mot; il fit mieux, il inventa la chose. On ne peut nier, en effet, que son entreprise n'ait eu tous les caractères des croisades. Elle eut pour objet, comme elles, la défense de la religion et du pays contre les infidèles; ce fut une expédition relativement lointaine, et si elle n'eut pas tous les succès qu'on eût pu désirer, elle obtint au moins les principaux qui furent de réunir les chrétiens divisés entre eux, dans une même pensée de patriotisme et de foi, et de sauver l'église et la patrie de l'envahissement de l'Islamisme.

Il importe de rappeler ici la grandeur de ce péril. Ambisa, commandant en chef les forces musulmanes d'Espagne avait franchi les Pyrénées à la tête d'une armée formidable qui, remontant le cours du Rhône et de la Saône, mit à feu et à sang les rives de ces deux fleuves, prit Nîmes, Vienne, Lyon, Mâcon, Tournus et Châlons; puis se divisant en deux corps, dirigea l'un sur Dijon et Langres qu'ils saccagèrent, et l'autre vers Autun et Sens devant lesquelles ils mirent le siége. Vraisemblablement, ces deux corps devaient se réunir sous les murs de Lutèce et s'en emparer, car Charles Martel, retenu en Bavière par une guerre qui occupait toutes ses forces, ne pouvait venir à son secours. C'en était fait du royaume catholique des Francs, si Émilien ne se fût trouvé là pour arrêter l'impétuosité du torrent et le refouler vers sa source.

De quels moyens disposa-t-il donc pour opérer ce prodige? D'une petite armée, improvisée à la hâte et qu'il recruta le long de la route, grâce au prestige de son nom et de sa sainteté, et à l'insuffisance de laquelle il suppléa à force d'habileté et de dévouement. Ne rappelons que pour mémoire son génie d'initiative dans la prédication et l'organisation d'un genre de guerre qui, plus tard, illustrera tant de princes et de héros; remarquons son génie d'exécution. Du premier coup-d'œil, il a compris le dessein des barbares. C'est vers Lutèce qu'ils marchent, et c'est là que

doit se décider le sort de la patrie : c'est aussi au secours de cette ville qu'il vole. Chemin faisant, il apprend que les infidèles se sont divisés et qu'une partie s'est arrêtée au siège de Sens. Il importe de les combattre ainsi séparés, et voilà Émilien rendu à Sens où, tandis que le saint évêque Ebbon, redevenu guerrier comme lui, soutient l'assaut dans la ville, il manœuvre si bien au dehors que l'armée assiégeante est surprise et mise dans une déroute complète.

Ebbon poursuit l'ennemi jusqu'aux confins de son diocèse, et satisfait d'en avoir éloigné le fléau, il s'arrête et plante les trophées de sa victoire à Signelet. Mais Émilien a des vues plus étendues; c'est l'invasion elle-même qu'il veut anéantir, et comme le premier corps d'armée, dont il vient de commencer la défaite, s'est concentré sur Autun assiégé, c'est à Autun qu'il faut encore l'aller combattre, avant que l'autre corps ait pu se replier vers lui et lui porter secours. Par une marche rapide et victorieuse à Tanlay, Émilien arrive sous les murs de la cité Éduenne, et une nouvelle victoire lui en ouvre les portes. Dès le lendemain ou le surlendemain, trois autres victoires, celles de Saint-Pierre-l'Étrier, de la Creuse-d'Auxy, et de Saint-Jean-de-Luze anéantissent l'armée assiégeante dont les cadavres, y compris celui de son chef, jonchent toutes les routes d'Autun à Saint-Emiland.

La promptitude avec laquelle Émilien exécute tous ces mouvements est telle que les traditions populaires prêtent à son coursier des bonds fabuleux. Il ne court pas, il vole d'Autun à la fontaine du Fou, de la fontaine à Tintry, de Tintry à Saint-Jean-de-Luze, et dans tous ces lieux, ses pieds impétueux laissent leurs traces imprimées sur la pierre. Encore quelques heures, et les chrétiens triomphants rentreront dans Autun et y recevront de nouveaux secours à l'aide desquels il combattront et vaincront la seconde armée, si elle ose se présenter et se mesurer avec eux.

Telles étaient, à n'en pas douter, les vues stratégiques d'Émilien, et si Dieu n'a pas permis qu'il réalisât un succès aussi éclatant, s'il a voulu que les chrétiens aient été surpris eux-mêmes par la seconde armée sarrasine accourue précipitamment de Châlons, et que leur triomphe se soit changé en deuil, il n'est pas moins vrai de dire que la mort héroïque d'Émilien et le désastre d'Autun coûtèrent encore asses de sang aux Sarrasins, pour qu'après la prise de cette ville, il se soient trouvés impuissants à poursuivre leur invasion, et ils aient dû rentrer immédiatement en Espagne (1).

(1) *Chronique de Moissac.*

Si maintenant on veut bien comparer, d'une part, l'immensité du péril qui menaça la Gaule aux jours d'Émilien et la puissance de l'ennemi qu'il eut à combattre; et de l'autre, l'exiguité des ressources dont il disposa et l'importance des résultats qu'il obtint, on pourra juger si nous n'avons pas eu raison de dire qu'au front d'Émilien brille, avec la sainteté, l'auréole du génie, et qu'il est, parmi les gloires de notre Bretagne, l'une des plus vraies et des plus admirables.

Au reste, Dieu lui-même semble s'être prononcé dans cette question, car, après avoir chargé la tradition, le culte et la Providence de conserver la mémoire d'Émilien à travers les siècles, un jour est venu où il s'est en quelque sorte approché lui-même de son tombeau, comme autrefois de celui de Lazare; il l'a, pour ainsi dire, ressuscité de sa voix puissante, il l'a pris par la main, l'a reconduit dans sa patrie, dans sa ville natale, et là, l'entourant d'une foule immense de peuple, de lévites, de pontifes ravis de son retour et chantant ses louanges; nous ne disons pas assez, conviant à lui faire cortége les saints mêmes des anciens âges sortis de leurs sanctuaires vénérés et venus à sa rencontre, il lui a ménagé un triomphe tel, que lui seul peut en décerner de semblables à ses saints (1).

Et pourtant, ce n'était pas encore assez, il lui réservait une dernière gloire non moins exceptionnelle; il voulait que le promoteur des croisades au VIIIe siècle, le devint encore au XIXe, et qu'il ranimât l'esprit de ces grandes entreprises au sein même de la cité qui eut l'honneur d'en être le premier foyer. N'est-il pas remarquable, en effet, que le guerrier illustre qui, à la voix de l'immortel Pie IX, s'est porté avec tant de générosité au secours de la Papauté et de l'Église, soit un enfant de la cité nantaise, et que ceux qui sont accourus autour de lui pour partager ses périls, chef et soldats, sont, comme aux jours d'Émilien, d'abord des concitoyens et des compatriotes, et puis des étrangers attirés par la magie de son nom et par la grandeur de son œuvre (2)? Qui de nous a perdu le souvenir de cette parole fameuse, par laquelle le brave et éloquent général, conviant tout homme de cœur et de foi à la défense de la religion et de la société envahies, comparait la Révolution à l'Islamisme? On s'est récrié, nous le savons; et cependant, cette assimilation n'était que trop fondée; chaque jour, chaque heure se sont chargés, depuis, de la rendre plus évidente en

(1) Voir le compte-rendu de la translation des reliques de saint Émilien, à Nantes, le 6 novembre 1859.

(2) Multis ex suis propinquis et longiquis animavit. (*Légende latine.*)

dévoilant les profondeurs de l'abîme ouvert. On ne peut nier que la Révolution, comme l'Islamisme, ne soit une véritable invasion d'infidèles, à cette différence près que les infidèles d'autrefois venaient de loin, et que ceux d'aujourd'hui sortent du sein même de la société, comme ces maladies éruptives, qui naissent du corps même qu'elles dévorent.

Nous savons aussi que la Moricière a succombé à la tâche, comme Émilien. Mais succomber pour Dieu, pour la justice et pour la foi, en entreprenant en quelque sorte l'impossible; succomber sous le poids du nombre et par surprise, c'est aussi, comme Émilien, remporter la victoire! En effet, dans le dessein de Dieu, il s'agissait bien moins de triompher matériellement que moralement, en protestant par une résistance énergique, et soutenue jusqu'au sang et jusqu'à la dernière heure, contre les principes subversifs et envahisseurs de l'ordre social.

Or, cette protestation a eu lieu; elle a reçu la consécration du sang à Castelfidardo et à Ancône, et elle se poursuivra à travers d'autres périls et, peut-être, d'autres défaites, qui seront aussi des victoires, jusqu'à ce qu'il plaise à Dieu, qui, lui aussi, a ses desseins et ses heures, de donner à sa vérité un complet triomphe; car nous ne croyons pas toucher encore au chaos social, précurseur immédiat de la fin des temps; et, dès lors, le succès est certain; nous en avons pour garantie la parole de Dieu même, confirmée par l'expérience de bientôt dix-neuf siècles d'épreuves et de triomphes semblables.

Heureux donc ceux qui combattent et ceux qui meurent pour la grande cause de la foi. A l'exemple d'Émilien et de ses compagnons, ils participeront à l'immortalité et à la gloire de l'Église, comme l'Église participe à la gloire et à l'éternité de Dieu.

L'abbé CAHOUR.

CHRONIQUE.

I.

LE R. P. LACORDAIRE A L'ACADÉMIE.

MON CHER DIRECTEUR,

Au moment de mon départ pour Paris, vous m'avez fait promettre de vous écrire : je viens remplir ma promesse.

Mon voyage a mal débuté. A la gare du chemin de fer, j'ai acheté un journal, le premier qui m'est tombé sous la main : c'était le *Constitutionnel*. Je ne me suis aperçu de ma faute qu'alors qu'il était trop tard pour la réparer; la cloche et le sifflet de la locomotive s'étaient fait entendre, et déjà le convoi commençait à s'ébranler. Je fis contre mauvaise fortune bon cœur, et bien convaincu de la vérité du proverbe qu'*il faut vivre avec ses ennemis*, je me résignai à vivre un quart-d'heure avec le *Constitutionnel*. Je commençai par lire le feuilleton; il était intitulé : la *Semaine* et signé : *Henri Desroches*. La dernière colonne était consacrée à l'éloge d'un chef-d'œuvre nouvellement éclos, publié par la *Revue Européenne*. *Jessie*, roman, de M. Mocquard, est, selon M. Desroches, un des plus beaux livres de notre siècle, et l'on ne s'aborde plus qu'en se demandant : Avez-vous lu *Jessie?* — J'interrompis ici ma lecture, et me pris à rêver. Eh quoi! me disais-je, voilà une œuvre capitale qui fait les délices de tous les salons de Paris et dont s'occupent tous les gens de goût; ce livre est un événement, et nous autres, pauvres provinciaux, nous n'en connaissons pas même l'existence, nous en ignorons même le titre!

A ce moment, je sortis un peu de ma rêverie, et je vis que mon voisin de droite lisait la *Revue des Deux-Mondes*. La conversation ne tarda pas

à s'engager entre nous, et, après les premiers préliminaires, je lui demandai s'il lisait quelquefois la *Revue Européenne*. — Jamais, me répondit-il en souriant. — Alors vous ne connaissez pas *Jessie*, le nouveau roman de M. Mocquard, secrétaire de l'Empereur? — Pas le moins du monde. Je ne connais de lui que les deux drames qu'il a composés en collaboration avec M. Victor Séjour et qui n'ont rien de bien littéraire. Savez-vous si M. Séjour a également collaboré à cette dernière œuvre? — Je ne saurais vous le dire. Et nous passâmes à un autre sujet.

Arrivé à Paris, un de mes premiers soins fut de m'enquérir du roman de M. Mocquard. *Avez-vous lu Jessie?* telle était la question que j'adressais à chacun de mes amis; mais je n'en trouvais pas un qui sût de quoi je voulais parler. Tous me regardaient avec autant d'étonnement que si je leur eusse demandé, comme Lafontaine : *Avez-vous lu Baruch?* Je finis par m'apercevoir que M. Desroches m'avait induit en erreur, et qu'on ne s'occupait pas plus à Paris qu'en province du roman de M. Mocquard. Fiez-vous donc au *Constitutionnel!* Ce qui était vrai et ce que le *Constitutionnel* s'était bien gardé de m'apprendre, c'est que la grande et presque l'unique préoccupation de la capitale, au moment où j'y arrivais, était la réception du R. P. Lacordaire à l'Académie française. Elle a eu lieu hier. Comme bien vous pensez, je n'ai point eu l'heureuse fortune d'y assister, je n'avais point de billets. Je n'ai pas laissé, cependant, que d'aller faire un tour sur la place de l'Institut; j'ai regardé philosophiquement la foule élégante et privilégiée qui s'écrasait à la porte, et lorsque celle-ci s'est refermée sur le petit nombre des élus, je suis demeuré un instant au milieu des innombrables badauds qui, faute de mieux, contemplaient le mur du Palais Mazarin. C'est quelquefois pour nous un spectacle, a dit Victor Hugo, qu'un mur derrière lequel il se passe quelque chose. A la fin, trouvant le spectacle monotone, je suis rentré chez moi, et j'ai relu le discours de réception à l'Académie prononcé, le 21 avril 1842, par M. de Tocqueville, celui-là même que remplace aujourd'hui le R. P. Lacordaire. A mesure que j'avançais dans cette lecture, il me semblait voir l'éminent auteur de *la Démocratie en Amérique* se lever devant moi et m'apparaître avec sa figure mélancolique, son noble regard et son geste plein de sobriété, tel enfin que je l'avais vu à la tribune, il y a douze ans. C'est une belle chose que ce *Discours de réception* d'Alexis de Tocqueville; il y a là sur Napoléon et le premier Empire deux ou trois pages que vous ne connaissez peut-être pas, et que je vous recommande. Faute de temps et d'espace, je ne citerai que les dernières lignes :

« Je crois fermement qu'il dépend de nos contemporains d'être grands » aussi bien que prospères; mais c'est à la condition de rester libres. Il n'y a » que la liberté qui soit en état de nous suggérer de ces puissantes émotions » communes qui portent et soutiennent les âmes au-dessus d'elles-mêmes; » elle seule peut jeter de la variété au milieu de l'uniformité de nos condi-

» tions et de la monotonie de nos mœurs; seule elle peut distraire nos esprits » des petites pensées, et relever le but de nos désirs. — Que si la société » nouvelle trouve les labeurs de la liberté trop pénibles ou trop dangereux, » qu'elle se résigne et qu'il lui suffise d'être plus riche que sa devancière, » en restant moins haute. »

Quand j'eus terminé la lecture du *Discours de réception* de M. de Tocqueville, je pris sa Correspondance inédite, publiée par son ami M. Gustave de Beaumont, et là encore je le retrouvai tout entier, avec son amour ardent pour la liberté, son culte pour le droit et son dédain pour la force brutale. Comme toutes les âmes généreuses et tous les grands cœurs, il se sentait attiré vers les causes vaincues, comme par un invincible aimant. « Je remarque avec plaisir, à mesure que le temps marche, écrivait-il le » 23 octobre 1854, que mon cœur n'est pas de la nature de ceux qui » tournent vers le succès. Je m'attache avec plus de passion à une cause » en voyant qu'elle semble plus abandonnée (1). »

Le 27 janvier 1857, il écrivait à M. Ampère : « Je trouve au fond de » mon âme une grande et profonde tristesse, une de ces tristesses sans » remède, parce que, bien qu'on en souffre, on ne voudrait pas en guérir; » elle tient à ce que l'on a de meilleur. C'est la tristesse que me donne la » vue claire de mon temps et de mon pays (2). »

Que j'aimerais à parcourir avec vous, mon cher Directeur, ces deux volumes où se rencontrent à chaque page des noms qui nous sont chers. Je ne puis résister au plaisir de citer, entre beaucoup d'autres, ce passage où il est question de deux des illustrations les plus nobles et les plus pures de notre Bretagne : « A Heidelberg, nous avons rencontré toute la » famille de la Moricière, et lui-même qui nous y avait donné rendez-vous. » Nous avons passé là quarante-huit heures avec eux et les avons quittés » avec grand regret. Jamais la Moricière ne m'a témoigné une plus véri- » table amitié. Mari et femme supportent la situation actuelle avec une » tranquillité sereine qui leur mérite le respect. A Bruxelles, j'ai manqué » notre excellent ami Bedeau. Il était absent, ce qui m'a désolé. Lors de » notre entrée à Valenciennes, on a pris aux voyageurs tout ce qu'ils pou- » vaient porter avec eux de journaux, de papiers imprimés. J'arrivais dans » ma patrie (3). »

Une dernière citation : « Lors de mon départ de Paris, écrit Tocqueville à lord Radnor, à la date du 10 mai 1835, les preuves de la religion étaient exposées tous les dimanches dans la cathédrale par un jeune prêtre doué d'une rare éloquence. »

Ce jeune prêtre, c'était l'abbé, aujourd'hui le R. P. Lacordaire, celui-là

(1) II, p. 276.
(2) II, p. 364.
(3) Lettre du 2 octobre 1854, à M. de Corcelle. II, 271.

même qui prononçait hier, à l'Académie française, l'éloge funèbre d'Alexis de Tocqueville.

Lorsque vous recevrez ma lettre, vous aurez déjà lu les deux discours du R. P. Lacordaire et de M. Guizot, écrits tous deux avec des talents égaux, quoique divers, mais respirant tous les deux un même amour pour la vraie liberté, et accueillis l'un et l'autre avec des applaudissements enthousiastes. Ce qui ajoute à la portée de cette séance et achève d'en faire un événement, c'est la *rage* (le mot n'est pas exagéré) avec laquelle tous les journaux *officieux* parlent des deux discours que *tout Paris* a entendus hier et que toute la France lira aujourd'hui. M. Granier, de Cassagnac, le Jupin du *Pays, journal de l'Empire,* lance ses foudres du haut de ses quatre premières colonnes. Dans *la Patrie,* M. Paulin Limayrac, ce Père Duchêne au petit pied, se dresse sur ses petites jambes et enfle sa petite voix : il est bien en colère aujourd'hui, le petit Limayrac ! Le jeune M. Grandguillot a fait ce matin un premier article dans lequel il essaie d'être mordant ; mais, hélas ! il n'y réussit guère. M. Grandguillot a eu bien tort de se priver des services du secrétaire qui avait rédigé pour lui la lettre de Mme veuve Rousseau, cette lettre si touchante qui avait arraché des larmes aux abonnés du *Constitutionnel,* voire même à ceux du *Siècle,* gens peu faciles à attendrir ! Depuis le procès qui a entraîné la séparation de M. Grandguillot et de son secrétaire, le rédacteur en chef du *Constitutionnel* est méconnaissable : il est sec comme M. Desroches, il est terne comme M. Pierre de Lestoile.

Tandis que le *Pays,* la *Patrie,* le *Constitutionnel,* le *Charivari* et le *Siècle* faisaient feu de toutes leurs batteries contre le R. P. Lacordaire et M. Guizot, qui ne s'en portent pas plus mal, de son côté, le grave *Moniteur* dirigeait contre les deux illustres orateurs une attaque qui mérite une plus sérieuse attention que celles dont je viens de vous dire un mot. C'est M. Sainte-Beuve, membre de l'Académie française, qui s'est chargé de prouver à ses deux collègues qu'ils avaient fait deux mauvais discours : il n'a réussi qu'à faire un mauvais article. Je n'en relèverai que deux passages. Dans le premier, il reproche au R. P. Lacordaire d'avoir *fait je ne sais quelle phrase sur Tibère, qui n'est que de mauvais goût.* Le nom de Tibère et celui de Tacite qui en est inséparable, et que le R. P. Lacordaire a eu aussi le *mauvais goût* de faire entendre, ont, je ne sais pourquoi, le privilége d'être particulièrement désagréables à MM. les rédacteurs du *Moniteur.* Ce journal publie, depuis quelque temps, sous ce titre : *le grand Corneille historien,* des feuilletons trop peu remarqués, dans lesquels l'auteur, M. Desjardins, s'ingénie à établir que Tacite était un *aristocrate* qui a méchamment calomnié ce pauvre Tibère. Je ne saurais trop vous engager, mon cher Directeur, à lire ce travail de M. Desjardins. Vous y trouverez des découvertes historiques singulièrement neuves, celle-ci par exemple : si les empereurs ont persécuté les chré-

tiens, c'est qu'ils y ont été forcés; ils n'ont fait qu'user du droit de légitime défense vis-à-vis d'adversaires redoutables qui n'épargnaient ni les menaces imprudentes ni les intrigues souterraines, — dans les catacombes!

Je reviens à M. Sainte-Beuve. Il trouve fort mauvais que le R. P. Lacordaire et M. Guizot aient parlé de Rome et du Souverain Pontife, et qu'ils n'aient pas craint de faire *une invasion hardie sur le territoire de la politique*. Je ne suivrai pas M. Sainte-Beuve sur ce terrain qui serait plus brûlant pour moi que pour lui; je me bornerai à faire une seule observation. M. de Tocqueville a attaché son nom, comme ministre des affaires étrangères, à l'expédition de la France à Rome en 1849. Etait-il possible de parler de lui sans parler de cette expédition, de Rome et du Saint-Père? Pour ma part, j'estime que le R. P. Lacordaire et M. Guizot ne pouvaient pas ne pas s'occuper de la question romaine, et que c'était pour eux un devoir de le faire, au risque de déplaire à M. Sainte-Beuve.

Ce matin, après avoir lu l'article du *Moniteur*, je suis allé au Palais-de-Justice. La salle des Pas-Perdus était remplie par une foule énorme, avocats, hommes du monde, étudiants, qui se pressaient à la porte de la première chambre du tribunal de première instance, où allait être appelée l'affaire de Mme Patterson et de M. Jérôme Bonaparte Patterson contre S. A I. le prince Napoléon Jérôme. C'est M. Berryer qui est chargé, comme vous le savez, de soutenir la demande de M. Jérôme Bonaparte Patterson et de sa mère. En attendant l'ouverture de l'audience, on s'entretenait de la magnifique ovation faite la veille à notre grand orateur, dans la salle de l'Institut, où d'unanimes bravos, par trois fois répétés, avaient salué cette phrase de M. Guizot : « Un homme éminent, votre guide alors, » aujourd'hui votre confrère et le mien, qui était déjà il y a trente-six » ans et qui reste encore aujourd'hui la gloire de ce barreau où vous » débutiez, M. Berryer vous dit un jour.... » J'aime à croire, me dit mon voisin, que S. A. I. le prince Napoléon, qui assistait à la séance, aura joint ses applaudissements à ceux de la salle entière. — A ce moment les rangs pressés de la foule s'écartèrent pour laisser passage à un vieillard que chacun regardait avec admiration et saluait avec respect. Le génie brillait sur son front et dans son regard; la bonté respirait dans son sourire. C'était Berryer.... Quelques instants après, les portes de la salle s'ouvrirent pour se refermer bientôt, me laissant en dehors, en fort bonne compagnie, du reste. Quand je me fus bien convaincu de l'impossibilité de pénétrer dans la place, je rentrai chez moi et me mis à vous écrire. Vous voyez que si j'avais pu assister à l'audience de la première chambre, nous y aurions gagné tous les deux : j'aurais eu le plaisir d'entendre Berryer et vous n'auriez pas en ce moment la peine de me lire.

L. DE K.

Paris, 25 janvier 1861.

P. S. Après de longues courses et de laborieuses recherches, je viens enfin de découvrir la *Revue Européenne*, dans un cabinet de lecture où l'on reçoit toutes les revues sans exception. Je vais lire *Jessie*, et vous en dirai prochainement mon avis, qui ne sera peut-être pas conforme de tous points à celui de M. Henri Desroches du *Constitutionnel*.

II.

LE SCHISME & SES SUPPOTS.

Il y a longtemps que nous ne nous sommes occupés des catholiques *sincères et indépendants*. Tandis que d'autres objets d'un intérêt plus pressant absorbaient notre attention, ces dévotieux personnages — les meilleurs et même, à les en croire, les uniques amis du catholicisme et de la Papauté — continuaient de descendre la pente où ils s'étaient engagés et arrivaient tout doucement.... au schisme.

Rien de plus logique, rien de plus nécessaire, vu le point de départ, rien que nous n'eussions prévu dès le premier jour.

Ces messieurs, d'ailleurs, se rendant justice et comprenant que leurs idées n'ont rien de français, ont pris soin d'accorder le fond avec la forme et de produire leur thèse en un français aussi peu français que possible. Rien de plus plat, de plus pauvre, de plus nauséabond. C'est pourquoi, le mois dernier, nous nous étions contentés de nous écrier : *A l'épicier les brochures!*

Que voulez-vous, en effet, répondre à des gens qui reprochent, par exemple, aux Papes, depuis Grégoire VII, *de ne s'être point contentés du titre de vicaire de Jésus-Christ et d'avoir pris le titre de vicaire de Dieu sur la terre* (1) — ignorant que pour les chrétiens de toutes les communions Jésus-Christ est Dieu, et que le Pape ne prend qu'un titre : *servus servorum Dei*, serviteur des serviteurs de Dieu? Ou à cet autre docteur en droit canon, qui propose pour solution des difficultés actuelles *de rendre au clergé sa constitution civile* (celle de 1790), *de réunir entre les mains du chef de l'État les deux pouvoirs*, spirituel et temporel, — et qui, ensuite, s'écrie avec un aplomb imperturbable : « Qu'on se garde bien de » croire qu'il nous soit venu à l'idée de préconiser le schisme! Nous ne

(1) *Rome et les évêques de France*, p. 19.

» sommes plus au temps des schismes! L'empereur, chef de la religion » nationale, n'aurait pas besoin de rompre avec Rome pour ce qui concerne » le dogme et la foi (1)! » — Comme si précisément la suprématie religieuse du siége romain n'était pas une partie de notre dogme et de notre foi! Les enfants du catéchisme le savent; mais ces grands réformateurs de l'Église et de l'État ne s'en doutent même pas.

En face de telles inepties, nous nous étions contentés de lever les épaules.

Pourtant, il y a dans la méchanceté, doublée de bêtise et d'ignorance, une force que les honnêtes gens ont le tort de trop méconnaître. Mais heureusement pour les catholiques, leurs chefs, leurs guides dans la foi, préposés par Dieu lui-même à la garde de son Église, ont une vue plus sûre et plus rapide des périls qui la menacent.

Aussi, le Souverain Pontife et plusieurs évêques de France n'ont pas cru devoir se taire plus longtemps *sur les dangers du Schisme*. C'est là, entre autres, l'objet du dernier mandement de Mgr de Nantes, qui, prévoyant l'éternel reproche des *endormeurs* contre le cri d'alarme des gardiens de la Vérité, y répond péremptoirement en ces termes, qu'on ne saurait trop méditer :

« Qu'on ne nous objecte pas que nous cédons à une terreur irréfléchie, » que nous troublons les consciences par une agitation sans motif; que » la foi chrétienne, au moins dans son principe, dans son indépendance » spirituelle, ne compte presque que des admirateurs pleins de respect et » des protecteurs assurés. Hélas! il n'y a pas longtemps qu'on répondait, » d'une manière plus positive encore, à nos craintes sur l'indépendance » temporelle du Chef de l'Église! Ce souvenir d'un passé récent, si plein » d'amertume; la vue du présent, ce qui se passe en Europe, les cris de » joie des sectes ennemies, le triomphe d'une nation rivale qui nous pro- » phétise chaque matin la ruine du catholicisme : toutes ces choses sont- » elles propres à nous rassurer, et nous donnent-elles le droit de dormir » en paix? Le Chef suprême de l'Église, des hauteurs où il est placé pour » avertir le monde comme une sentinelle vigilante, ne l'a pas pensé. Il a » cru devoir, dans sa dernière allocution solennelle, nous donner l'exemple, » nous tracer la marche, signaler le péril (du schisme) qui semble nous » menacer, et en dénoncer les signes avant-coureurs. Nous ne pouvons » mieux faire que de l'imiter et de le suivre. »

On ne saurait mieux dire. Toutefois, il convient de préciser la nature de ce péril. Si l'influence des *sincères-indépendants* finissait par l'emporter, sans doute nous pourrions bien tôt ou tard voir paraître une nouvelle édition, plus ou moins revue, corrigée et augmentée, du schisme constitutionnel de 90. Il ne serait pas impossible de trouver — sur qua-

(1) *Pape et Empereur*, p. 29.

rante mille — une centaine de mauvais prêtres disposés à se laisser gorger d'argent et affubler de mitres schismatiques. Mais ce serait tout. Quant à nos évêques, quant à la masse de nos prêtres, quant à tous les catholiques qui pratiquent la religion, prétendre les entraîner dans le schisme est absurde.

Votre religion schismatique n'a et n'aura jamais de partisans que chez les hommes qui ne se soucient d'aucune religion.

Peut-être — si Dieu nous abandonnait à ce point — peut-être serait-il possible d'ôter à la France toute religion, de la rendre incrédule, athée, matérialiste. Mais la protestantiser ou la schismatiser, jamais. Son fier génie n'admet point tous ces compromis bâtards, sans sincérité et sans logique. Elle les a énergiquement repoussés au plus fort de la grande mêlée religieuse du XVIe siècle et de la grande révolution politique du XVIIIe, — et maintenant quelques pygmées, sortis on ne sait d'où, sans principes, sans croyances, sans passion, sans génie, sans vergogne, réussiraient à lui imposer ces conceptions absurdes ! Cela n'est pas sérieux.

Seulement, je le répète, ce que l'on ne pourrait accomplir, on peut le tenter; et cette tentative, même avortée, n'en sera pas moins un grand scandale et un grand péril. D'autant qu'une fois sur cette pente, on ne manquerait pas d'arriver promptement — comme en 1790 — jusqu'à la persécution. J'en trouve le naïf aveu dans une brochure écrite par un enfant terrible de la secte des *sincères-indépendants*.

Ce libelle est intitulé : *La Coalition ultramontaine et ses conséquences probables*. Il sort des presses de l'imprimerie du Corps Législatif; et quand l'éditeur en envoie des exemplaires aux libraires de province, il a soin ordinairement d'y joindre une petite affiche sur papier rose portant le titre de l'ouvrage, et au-dessous, tout à fait en bas, ce curieux avis : « *Nota*. — Adresser les demandes au directeur de la *Grande Librairie* » *napoléonienne*, rue du Pont-de-Lodi, 5, à Paris. *Détacher cet avis confi-* » *dentiel*. » Or, l'auteur, qui, comme la plupart de ses pareils, garde l'anonyme, estime qu'il serait facile « d'arriver à séparer l'Église galli- » cane de l'Église romaine, » et que, quoi qu'en puissent dire aujourd'hui nos prêtres et nos évêques, leur résistance cesserait « le jour où » on mettrait en *balance* (1) le retrait des 48 millions de francs du budget » des cultes, *et où on défendrait les quêtes*. » (P. 154-155.) — Passe encore de suspendre le traitement du clergé, encore bien que ce soit là positivement une dette consacrée par un contrat synallagmatique (le Concordat); mais peut-être n'est-on pas dans l'habitude de payer ses dettes, à cette *Grande Librairie*. Ce qui est plus fort, c'est de prétendre interdire les quêtes. Ainsi, nul ne serait plus libre de disposer de son

(1) Il veut dire apparemment : « en délibération ; » mais ces messieurs, je le répète, ne se piquent nullement de parler français, — ce qui ne les empêche pas de railler agréablement le style de nos évêques... qu'ils ne comprennent pas.

bien, ni de faire l'aumône à qui bon lui semble. Et pour faire respecter cette interdiction, il faudrait bien, de toute nécessité, édicter des amendes, de la prison, organiser l'espionnage dans l'intérieur des maisons, etc. Le tout, pour arriver à faire mourir littéralement de faim les prêtres et les évêques qui refuseraient d'apostasier. Tel est le gentil petit régime que nous souhaite la Grande Librairie en question. Et ce qui n'est pas moins plaisant, c'est que ces affamés de persécution dénoncent nos évêques comme des ennemis de la liberté! La chose se lit en toutes lettres p. 141. — O liberté, es-tu assez profanée!

Nos évêques ont donc raison de dénoncer à l'indignation de tous les chrétiens, de tous les honnêtes gens, de tous les amis de la liberté, les sinistres entreprises de ces machinateurs de tyrannie.

S'il fallait un nouveau fait pour justifier leur crainte, on le trouverait dans ce prétentieux libelle contre la Papauté que vient de publier tout récemment M. le vicomte de la Guéronnière, sous le titre : *La France, Rome et l'Italie*. Ce factum n'est autre chose qu'un réquisitoire en forme contre Sa Sainteté Pie IX et contre les catholiques de France. Le Saint-Père est accusé avec violence du crime d'*ingratitude;* quant aux catholiques — j'entends ceux qui n'ont pas jeté à Pie IX l'injure et la dérision — M. le vicomte les décrète d'hypocrisie et les déclare coupables au premier chef d'avoir exploité, dans un intérêt purement mondain, la religion, la piété et la charité elle-même.

Quant aux preuves, elles sont légères. Supprimer ce qui gêne, altérer ce qui embarrasse, prendre pour accordé ce qui est en question, tenir pour non-avenue enfin toute une série de faits patents, dont le simple énoncé ruinerait sa thèse, telle est la méthode constante de l'auteur. Par ces moyens il arrive à gonfler son ballon. Mais un coup d'épingle le crève. Il suffit de se souvenir de ce que nous avons tous vu, lu, entendu depuis deux ans; et si l'on manque de mémoire, il suffit de consulter un memento quelconque, par exemple, le bel article où M. de Falloux rappelait naguère, avec une précision si exacte, les antécédents de la situation actuelle.

A défaut de preuves sérieuses pour étayer ses accusations, l'auteur redouble d'affirmations gratuites, de déclarations pompeuses, et de véhémentes déclamations.

Cela prouve qu'il est aussi plein de passion que vide d'arguments. Mais cela ne prouve pas que ses violents griefs contre le Pape, les évêques, les catholiques, soient autre chose qu'un tissu d'invectives calomnieuses.

Car enfin, il faut bien le dire, M. de la Guéronnière a beau être aujourd'hui couvert de titres, de croix, de galons, de pensions. Il a beau se voir encensé par M. Limayrac (Paulin), qui le proclame comme écrivain l'égal de Chateaubriand (!!!) Il a beau s'être mis d'avance et depuis longtemps à l'abri du reproche d'absurdité (*L'homme absurde est celui qui ne change jamais*) en défendant alternativement toutes les doctrines et tous les partis.

Malgré tout cela, ou peut-être à-cause de cela, quand l'histoire un jour dira qu'un tel personnage, haut placé, bien renté, nullement absurde, s'est levé du milieu du peuple avec un appareil inusité, pour accuser l'auguste Pie IX d'ingratitude, les catholiques d'hypocrisie, etc., et cela tout en se prétendant, pour comble de dérision, le meilleur ami de la Papauté, — nos petits-neveux refuseront, je le crains, de prendre au sérieux une pareille scène.

— Si nous avons dit un mot de cet écrit, c'est que l'auteur nous en a explicitement donné le droit. La question de la souveraineté temporelle du Pape, à laquelle sa brochure est consacrée, présente sans doute plusieurs faces; lui-même caractérise en ces termes l'un de ses aspects : « *Question* » *religieuse*, dit-il, elle passionne les esprits, *alarme les croyances*, et » remue ainsi ce qu'il y a de plus vital et de plus profond dans l'humanité. »

Par ce côté, vous l'avouerez, cette question nous est ouverte. C'est par ce côté seulement que nous y avons touché. Dans cette mesure c'est notre droit, c'est notre devoir, de repousser avec toute l'énergie de notre loyauté insultée et de notre conscience outragée, les calomnieuses accusations lancées en même temps contre la masse des catholiques français et contre le Père souverain de nos âmes et de nos consciences. C'est notre droit encore de rejeter ces accusations à la face de leurs auteurs. — Ah! quand l'Histoire se lèvera pour juger la génération présente, quand de son fer incorruptible elle flétrira les ingrats, les parjures, les hypocrites, nous ne craignons pas que ce soit dans nos rangs!

LOUIS DE KERJEAN.

MÉLANGES.

CHRONIQUES ET LÉGENDES DE LA VENDÉE MILITAIRE,

PAR M. A. DE BREM.

A MONSIEUR LE DIRECTEUR DE LA REVUE DE BRETAGNE ET DE VENDÉE.

J'ai été étonné, Monsieur, de l'honneur que vous m'avez fait en me demandant, pour votre intéressante Revue, mon appréciation des *Chroniques et légendes de la Vendée militaire*, par M. A. de Brem.

En effet, la première série des *Chroniques* est précédée d'une Introduction par M. de la Gournerie. Je ne voyais rien à ajouter au suffrage et au travail de ce noble et spirituel écrivain. Je pensais ce qu'il a dit et je désespérais de le dire aussi bien.

J'ai compris cependant que mon témoignage pouvait ajouter quelque chose au sien. Je suis aujourd'hui, dans la Vendée, le seul officier et peut-être le seul soldat survivant de l'armée de Charette. L'âge de M. de la Gournerie et celui de M. de Brem ne leur a pas permis d'être témoins des luttes mémorables que les *Chroniques* du dernier font revivre à nos yeux; ma vieillesse me donne le droit de témoigner de leur exactitude.

Je ne puis exprimer avec quel intérêt j'ai retrouvé dans ces récits l'exacte observation des mœurs, des sentiments, du langage de ces paysans d'autrefois que j'ai bien connus et dont la trace ne se retrouve plus que dans les simples récits du chroniqueur.

L'histoire de la Vendée militaire a été écrite; les faits en sont connus; le peuple tel qu'il fut était encore ignoré; M. de Brem nous le rend vivant. Cette race éteinte reparaît. Il a fallu à l'auteur un rare talent et un grand travail pour reproduire ce type, aujourd'hui disparu, dans la conversation des vieillards qu'il a connus et étudiés dans sa jeunesse. Son style est approprié aux sujets qu'il traite; aucune exagération ne refroidit ses récits.

Chacune des *Légendes* a son mérite spécial. La première, *Une Gentilhommière en 1793*, est l'histoire de presque tous les chefs des armées royales. Le peuple les chercha; ils ne sollicitèrent point le peuple. Lui seul fit l'insurrection, et telle fut la cause qui la fit grande et durable.

J'ai exprimé sincèrement, Monsieur, mon opinion sur ces intéressants écrits. Je n'ai pas l'honneur d'en connaître l'auteur.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Vte DE LÉZARDIÈRE.

Nantes, le 5 Février 1861.

Dinan, le 29 janvier 1861.

A MONSIEUR LE DIRECTEUR DE LA REVUE DE BRETAGNE ET DE VENDÉE.

Monsieur le Directeur,

Dans ses *Souvenirs de la Persécution révolutionnaire à Rennes*, publiés par votre *Revue* (première livraison de 1861), Mgr Bruté attribue à un homme portant mon nom un rôle si odieux que je ne puis garder le silence.

Il ne m'appartient pas d'examiner si les faits dont on l'accuse sont assez prouvés pour être déférés au tribunal de l'histoire; mais je dois déclarer que je ne descends nullement de cet homme et qu'il faudrait remonter à une époque bien éloignée pour trouver entre nous quelque trace de parenté, même collatérale.

J'ajouterai que ma famille a toujours professé des opinions religieuses et politiques bien différentes de celles de mon homonyme et que plusieurs de mes parents n'ont échappé que par l'exil à la fureur des révolutionnaires.

Soyez assez bon pour insérer cette lettre dans la plus prochaine livraison de votre *Revue*, et agréez, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

VALLERAY,

Juge d'instruction à Dinan (Côtes-du-Nord.)

ÉTUDES ARCHÉOLOGIQUES.

TROIS LÉGENDES EN IMAGES.

I.

Je veux décrire ici trois tableaux dans lesquels des artistes plus naïfs que savants ont raconté la légende populaire de trois saints bretons, patrons obscurs des chapelles où s'abritent ces œuvres ignorées. Vous ne lirez ces légendes ni dans le livre sévère de D. Lobineau ni même dans le crédule volume d'Albert le Grand. La tradition orale est ici le seul commentaire de la peinture, et la peinture seule a fait arriver jusqu'à nous l'histoire sommaire de ces hommes, dont la renommée, modeste comme leur vie, semble n'avoir jamais franchi les limites de l'étroit territoire où ils ont vécu (1). Néanmoins les règles de la saine critique historique ne

(1) L'abbé de Garaby est, je crois, le premier, qui ait écrit quelque chose de saint Jorhand et de saint Envel dans son volume in-12 des *Vies des Bienheureux et des Saints de Bretagne*, imprimé à Saint-Brieuc, chez L. Prud'homme en 1839. Ces notices sont tout à fait incomplètes. Je n'ai pas la prétention d'être complet moi-même; je dis ce que je sais. Dans ces menus détails, il est impossible qu'on sache tout. C'est ainsi que dans un récit qui aurait pu être intitulé aussi : *Légende en image*, et que cette Revue a publié sous le titre du *Christ de l'Auditoire de Callac*, il m'est arrivé de présenter

condamneront pas la tradition qui nous a transmis la certitude de leur existence et les principaux faits de leur vie. Bien plus, les règles plus étroites de la liturgie catholique ne proscrivent pas leur invocation publique et le patronage que réclament les paroisses qui portent leur nom ; car des monuments archéologiques irrécusables témoignent de la solennité de leur culte dès le XVe siècle pour les uns, dès le XVIe siècle au moins pour les autres ; et ce n'est qu'en 1634 que Rome s'est réservé le privilége exclusif de prononcer sur le culte des saints, approuvant d'une manière générale l'invocation des patrons déjà honorés d'un culte public et autorisé par les évêques, plus d'un siècle avant 1634.

C'est au village de la Belle-Église, jadis trève de la paroisse de Plouec, aujourd'hui simple chapelle au milieu d'un groupe de chaumières, que l'on vénère la mémoire de saint Jorand ou Iorhant qui vécut dans ce village et fut chapelain de cet oratoire. On y conserve son tombeau sur lequel est couchée sa statue, qui n'offre que des caractères très-vagues et que je suppose du XVIe siècle, et des reliques, dont l'authenticité ne saurait être mise en doute, renfermées dans des reliquaires d'argent, dont il paraît difficile de déterminer l'époque. La chapelle, relativement moderne, offre des fragments antérieurs au XVe siècle. L'autel en pierre, caché sous des volets en bois, est du style roman primitif, et le très-érudit recteur de Plouec, M. l'abbé Daniel, m'a fait voir dans la longère sud de nombreuses briques d'origine romaine. Mais je veux particulièrement étudier un grand panneau, peint sur bois, lequel occupe le tympan de la porte méridionale. Il porte la date de 1618, avec cette

comme inédite et locale une tradition que l'on retrouve à Quimper et qui a été même publiée dans un ouvrage imprimé depuis longtemps. Mon savant compatriote, M. Pol de Courcy, a bien voulu m'écrire à ce sujet : « Je viens de lire avec intérêt votre légende du *Christ de Callac;* mais je crois que c'est à Quimper que le fait s'est passé, et la tradition ajoute qu'au moment où le dépositaire infidèle prêtait son faux serment devant le crucifix, les pieds de l'Homme-Dieu se détachèrent du clou et il s'en échappa trois gouttes de sang. La relation de ce miracle est donnée avec de grands détails dans le livre : *Hent ar baradoz, laqaet è brezonec gant an autrou Dumoulin, chaloni*, livre qui se lit dans toutes les fermes. On montre toujours dans la cathédrale de Quimper le crucifix miraculeux, et l'office de la fête des Trois Gouttes de Sang se célèbre encore aujourd'hui dans la cathédrale et figure au Propre de Quimper et Léon. »

mention : « *Et pour lors etoit curé M. Dufaillon, et Challes* (sic) *Le Chor et Jan le Masson étoit fabriques ceans.* » Les huit scènes entre lesquelles se partage le panneau, et les inscriptions, d'une orthographe plus que capricieuse, qui se lisent dans huit cartouches au-dessus de chaque scène, sont, avec un cantique breton contemporain, les seules sources de la légende de saint Jorand : car, ainsi que je l'ai dit, je n'ai vu aucun récit anciennement écrit, et je suis convaincu qu'il n'en existe point.

Il est très-malaisé d'assigner une date quelconque à l'existence de saint Jorand, et je ne tenterai même pas une conjecture. Il est plus facile de donner d'un seul mot le caractère général de cette humble figure qui comble une lacune très-sensible du calendrier armoricain, et qui personnifie une classe très-nombreuse et très-intéressante de l'ancien clergé breton. Les saints évêques, les saints moines, les saints ermites, les saints missionnaires abondent. Saint Yves a éternellement glorifié les pasteurs séculiers du second ordre, les recteurs et les curés; saint Jorand est le patron des cloarecs et des chapelains, de ces innombrables clercs paysans qui vivaient, en Bretagne, dans les fermes de leurs parents, paysans comme eux, et contents de quelque chapellenie sans charge d'âmes, tranquilles et modestes bénéfices que la piété bretonne avait multipliés dans nos campagnes.

Les peintures sur bois de la Belle-Église sont spécialement consacrées à l'enfance de saint Jorand, sauf les derniers tableaux qui sont destinés à rappeler des faits postérieurs à sa mort.

La première scène pose naïvement les personnages, saint Jorand, tout jeune, encore écolier, et sa mère, pauvre vieille veuve. La veuve pleure en montrant au cloarec attristé une immense forteresse, et cette inscription, dont je rectifie un peu l'orthographe, explique l'attitude des deux interlocuteurs : « *Comme sainct Iorhant venoit de l'eschole, il rencontra sa mère qui lui dit que les gens d'armes du chasteau emenoient la vaiche avec eux.* » Et de fait, dans une plus lointaine perspective on voit des soudards qui entraînent une vache rousse. On lit dans le cartouche : « *Comment les gens d'armes amènent la vaiche au chasteau.* » Quel était ce château, et quand cela

s'est-il passé? Tout proche de la Belle-Église était le donjon de Châteaulin-sur-Trieux; est-ce là notre château? Au fond, je n'en sais rien; je pourrais demander plutôt quelle est en Bretagne la forteresse, tour à tour bretonne, française ou anglaise, qui se fût fait scrupule de voler la vache d'une veuve et d'un écolier, durant ces mille ans de guerre, de violences et de rapines, qui s'étendent du XIe au XVIe siècle, et qui ne furent que rarement interrompus par un trop petit nombre d'années paisibles et tranquilles.

Cependant, saint Jorand, pour réparer l'irréparable malheur, court au château; mais quand il arrive, la vache est déjà tuée; il demande à tout le moins la peau et les os, et le capitaine, en raillant, lui accorde sa requête. Le cartouche porte : « *Comme saint Iorhant fut arrivé la vaiche estoit mort et il requit les os et la peau et le capitaine lui octroya.* »

On lui rend donc les dépouilles de la pauvre bête, sauf un os qui ne se trouve plus. Le cloarec se met à genoux en face de ces débris sanglants, et Dieu, à sa prière, ressuscite la vache, seule ressource du pauvre et pieux ménage. Mais, à cause de l'os perdu, la vache, pour employer les termes mêmes de la légende *fut torte, sa vie.* « *Comment on lui bailla les os et la peau de sa vaiche, arrière d'un os qui fut perdu, et par la grâce de Dieu ressuscita, et fut torte, sa vie.* »

Dans la cinquième image, qui fait pendant à la première, éclate la joie de Jorand et de sa mère, et l'inscription nous dit : « *Comme sainct Iorhant amenoit sa vaiche du chasteau, il rencontra sa mère qui fit chère.* »

Naïf récit où est dépeinte, au vif, pour les chaumières bretonnes l'heureuse influence du prêtre sur les hommes et sur Dieu même, pour la prospérité matérielle de sa pauvre famille qui s'est imposée tant de sacrifices, afin de l'éduquer et de lui donner une position supérieure à celle de ses frères!

Puis, ainsi que dans toute vie humaine, après la joie, viennent les larmes. On voit « *comment le capitaine commande à sainct Iorhant qu'il s'en allât hors la place, et dessus l'heure il s'en alla en la paroisse.* »

Telle est la vie de saint Jorand dépeinte dans le cadre grossier que conserve la Belle-Église : le cantique breton, dont j'ai parlé, la complète et l'achève (1).

Pour fuir les persécutions d'une soldatesque brutale et impie, Jorand se retira dans le monastère de Saint-Jacut; il y vécut pieusement jusqu'au jour où, pleins de repentir, les habitants du pays de Plouec qui l'avaient chassé, vinrent solennellement le chercher et le supplier de revenir au milieu d'eux, pour desservir encore le modeste oratoire, dont il avait jadis été chapelain. Jorand se rendit à ces désirs et vint mourir près de cette petite église, où ses restes furent inhumés, et où on l'invoque glorieusement aujourd'hui.

Voilà toute la substance du cantique. Il faut, pour terminer, revenir à nos vieilles peintures.

Le septième compartiment représente un évêque qui accueille avec bonté la mère du saint prêtre; l'inscription tout effacée ne laisse déchiffrer que ces mots : «... *Amena la mère de saint Iorhant.*» Pauvre mère, ces honneurs inespérés ne la consolèrent pas de la perte de son fils !

Enfin, la huitième image nous montre : « *Comment un ange fut envoyé dire au Pape qu'il fît canoniser les reliques de saint Iorhant.* »

La tradition orale commente, avec une érudition peut être un peu suspecte, ce dernier tableau : elle raconte que, quand les commissaires apostoliques vinrent dans le pays de Tréguier, pour les enquêtes qui amenèrent la canonisation de saint Yves, ils furent invinciblement entraînés à la Belle-Église, où ils apprirent de la voix publique la vie et les miracles de saint Jorand, pour qu'ils les racontassent à leur tour au Souverain Pontife et obtinssent ainsi une double glorification pour le diocèse de Tréguier.

(1) Ce Cantique a été publié par M. Aug. Desjars dans l'*Annuaire des Côtes-du-Nord*, de 1852.

II.

Saint Envel est le patron de la petite paroisse qui de son nom s'appelle Locquenvel. *Lok*, on le sait, traduit très-euphoniquement mais très-peu exactement par le mot latin *locus*, veut dire, singulièrement, ermitage.

On ne connaît aucune vie, manuscrite ou imprimée, de saint Envel (1). Sa légende n'a pas d'autre source que la maîtresse-vitre de l'église qui lui est dédiée.

Cette église est un des plus curieux parmi les monuments que le XVe siècle a multipliés sur notre sol. La charpente, à poinçons et pendentifs sculptés, est particulièrement remarquable. On a fait une sorte de tribune d'un beau jubé ou chancel maladroitement relégué au bas de l'église. Un rétable en bois où de nombreux personnages figurent des scènes de la Passion, mérite au moins un coup-d'œil, ainsi qu'un riche sacraire creusé dans la muraille du chœur, du côté de l'Évangile. De ce même côté est un enfeu où brille l'écu de la famille de la Bouxière, propriétaire de la terre de Lannuic : de sable au sautoir d'or. En quelques endroits des murailles extérieures on distingue sur des écussons martellés les burelles des Quelen, auxquels appartenait, depuis le XIVe siècle au moins, la seigneurie de Locquenvel dont le fief portait le même nom que la paroisse. La paroisse elle-même était un prieuré de l'abbaye de Saint-Jacut.

La maîtresse-vitre dont je dois seulement entretenir le lecteur, la seule de toute l'église qui soit historiée, est du XVIe siècle et ne porte aucune armoirie. Le tympan affecte la forme d'une fleur de lys dont les lobes sont entièrement remplis par l'histoire de l'hostie qui fut achetée et profanée par un juif, à Paris, en l'an 1290. Le reste du vitrail, divisé en deux par un meneau, et subdivisé en six panneaux égaux par les armatures horizontales, est consacré à

(1) Si ce n'est les quelques lignes de M. de Geraby dont j'ai parlé.

reproduire la légende de saint Envel. Les scènes sont expliquées par des textes écrits soit sur des cartouches, soit sur des phylactères; ces textes portent partout le nom de saint *Armel*, au lieu de saint *Envel;* mais comme la vie très-connue du patron de Ploërmel n'a absolument aucune analogie avec celle du personnage représenté dans le vitrail de Locquenvel, il n'y a pas de confusion possible. Cette erreur indiquerait seulement, je crois, que le verrier était étranger au pays.

Si ces lignes devaient déterminer quelqu'un de mes lecteurs à entreprendre un jour le pèlerinage de Locquenvel, je l'engage à relire en chemin l'admirable chapitre des *Moines d'Occident* qui a pour titre : *Les Moines et la Nature* et le *Discours sur les Saints de Bretagne,* de M. de la Borderie. Il comprendra alors, du premier coup-d'œil, la merveilleuse épopée que déroule notre vitrail.

Saint Envel, en effet, appartient très-certainement au VIe siècle. C'est un de ces émigrés bretons que le fer des Saxons et le souffle de Dieu poussaient à la fois vers les rives désertes d'Armorique, dont le despotisme et la centralisation des Romains avaient fait, plus encore que du reste des Gaules, une immense et impénétrable forêt. Saint Envel était accompagné, lors de son émigration, d'un frère moins âgé que lui et d'une sœur à laquelle la tradition donne le nom de sainte Jeune. Tous trois, s'aventurant sur cette terre hospitalière, s'arrêtèrent enfin sur les bords d'un ruisseau nommé le Gouic, l'un des affluents du Lequer. Envel se bâtit une cabane sur le coteau méridional, au lieu où est aujourd'hui Locquenvel; son frère s'habitua sur la colline opposée, et une chapelle, récemment reconstruite, marque l'emplacement de sa cellule. Une assez belle chapelle, du style de la Renaissance et qui porte la date de 1555, avec une tour qui est de 1621, s'élève sur la montagne où vécut sainte Jeune, et forme, avec Locquenvel et la chapelle de saint Envel, le cadet, un triangle dont chaque côté mesure un peu plus de deux mille mètres. On raconte que saint Envel, l'aîné, avait parfois de pieux entretiens avec sa sœur; mais le ruisseau les séparait. L'anachorète imposait silence au murmure de l'eau, et un verset breton a la prétention d'avoir conservé les propres paroles du saint :

Taɔ, dour mik,
Me klevin ma hoarik.

« Tais-toi, ruisselet, que j'entende ma petite sœur ». Et le ruisseau a si bien appris à obéir, qu'au bas du coteau, dans un endroit où il est angustié par de nombreux obstacles, il coule encore sans le moindre bruit, comme s'il entendait toujours le doux dialogue clos depuis douze siècles.

Saint Envel est spécialement invoqué contre les ravages des loups. Sa vie s'est passée tout entière dans les forêts, et les loups y jouent un grand rôle, comme nous le dirons tout-à-l'heure; mais à ces traits, communs à beaucoup d'autres saints bretons du VIe siècle, se joint cette circonstance plus rare, que les paroissiens de Locquenvel vivent encore un peu comme leur patron, sur une lisière de forêt, exposés aux continuelles incursions des bêtes fauves. Les grands bois où saint Envel vint construire son ermitage n'ont pas absolument disparu. La forêt de Coat-an-Haie-Coat-an-Nos borde toujours Locquenvel, et l'imagination n'est pas ici réduite à reconstituer toute seule le rude paysage où s'encadrent les épisodes de la vie du solitaire.

Il est temps de raconter ces épisodes et d'entreprendre la description du fragile tableau, qui, depuis trois siècles, en perpétue seul la mémoire.

Il faut commencer par le panneau le plus élevé du côté de l'Évangile.

Saint Envel, après avoir fait une clairière dans l'inextricable forêt, défrichait ce sol rebelle, lorsqu'il fut découvert par un bandit auquel les mêmes bois servaient de repaire.

C'est une rencontre assez fréquente dans l'histoire monastique des Gaules, pour que M. de Montalembert ait dû écrire tout un paragraphe, sous ce titre curieux : *Les Moines et les Brigands*. Le voleur de Coat-an-Nos déroba le cheval du solitaire, et dans le second plan du vitrail, on le voit qui se sauve au grand galop de sa capture. Au premier plan, saint Envel, en costume de laboureur, conduit sa charrue magnifiquement attelée d'un grand cerf et de sa biche. L'inscription, en majeure partie effacée, laisse déchiffrer ces mots : « *Saint Armel voiant ses chevaux prins.... la charrue.... jusques de devant la ch.... attacha à la charrue.... ou l'une de ses bêtes.* » La traduction est facile : saint Envel n'a plus de chevaux ; mais un

cerf et une biche viennent d'eux-mêmes se présenter au joug, et le saint les attèle à sa charrue. Ce trait des cerfs attelés et remplaçant les animaux domestiques se retrouve dans quatre légendes celtiques au moins, celles de saint Kellac, de saint Cadok, de saint Ké et de saint Léonor.

Mais j'ai dit que saint Envel est spécialement invoqué contre les loups, et d'ailleurs M. de Montalembert a pu dire d'une manière générale que, « dans ce drame de la lutte des moines avec la nature, les loups jouent le rôle le plus habituel. » Il faut donc s'attendre à trouver les loups dans notre vitrail : ils n'y font point défaut, puisqu'ils remplissent trois épisodes sur six. Nous avons vu les cerfs dans le panneau supérieur, à droite ; suivons parallèlement et étudions le panneau supérieur, du côté de l'Épître. L'inscription manque toute; mais elle est inutile et la scène s'explique d'elle-même. Au second plan, un loup dévore la biche du saint; au premier plan, le saint lui-même fouette un loup attelé à une herse. C'est ainsi qu'un loup ayant dévoré le chien de saint Hervé, fut condamné à le remplacer et à diriger les pas de l'aveugle ; c'est ainsi encore que le loup qui mangea l'âne de saint Malo, fut converti en bête de somme; c'est ainsi que saint Thégonnec employa un loup à traîner les matériaux nécessaires à la construction de son église.

La tradition orale a un commentaire pour cette scène étrange, dont on montre le théâtre dans un champ proche du bourg. On raconte qu'un seigneur du voisinage, nommé Gonver (sans doute, le tyern du plou limitrophe, qui, de ce nom, s'appelle encore Plou-Gonver), vit avec un grand déplaisir les défrichements d'Envel, et surtout la domestication des bêtes fauves, qu'il était habitué à poursuivre; car, comme tous les chefs barbares, c'était un forcené chasseur. Le fils de Gonver, veneur ardent tout autant que son père, apercevant de loin le solitaire à son travail, courut vers lui, dans l'intention de le maltraiter; mais en approchant, il reconnut que la bête attelée à la charrue du saint était le plus beau et le plus féroce des loups de la forêt. Frappé de stupeur, il tomba à genoux et demanda humblement pardon. Puis il revint vers son père en lui disant avec l'accent d'une admiration sans pareille : — « O mon père, ce moine est un

plus rude chasseur que vous et moi! » — Il y a dans l'église de Locquenvel une statue en bois qui représente un homme agenouillé, en costume de guerre, l'éperon aux pieds, la dague à la ceinture : c'est, je pense, une statue tumulaire provenant de l'enfeu de Lannuic. Les paroissiens y voient la représentation et la pourtraiture du fils de Gonver, au moment même où il s'agenouilla devant leur patron.

Jusqu'ici, saint Envel a été représenté comme un simple laboureur, et il en a gardé le costume. Dans le troisième tableau, il apparaît vêtu en abbé, crossé et mitré. M. de Montalembert, auquel il faudra toujours revenir quand on étudiera désormais nos origines monastiques, a très-bien expliqué comment « les anachorètes se voyaient ainsi transformés en cénobites, et comment la vie commune s'établissait involontairement et inopinément au sein des forêts les plus reculées. Ils avaient beau fuir, poursuit l'illustre écrivain, ils avaient beau fuir de solitude en solitude, ils étaient relancés, atteints, entourés, importunés sans cesse, non plus seulement par des disciples ambitieux de vivre comme eux de silence et de prière, mais par les populations elles-mêmes. Rassurées et confiantes, et se familiarisant, à leur tour, avec les voûtes ténébreuses où les avaient précédées ces hommes de paix et de bénédiction, de travail et de charité, elles y suivaient leur piste, et, quand elles les avaient découverts, c'était un assaut continuel, les uns apportant des offrandes, les autres demandant des aumônes, des prières, des conseils, tous implorant la guérison de toutes les douleurs du corps et de l'âme (1). »

C'est à rappeler ces guérisons, ces secours de toute sorte obtenus par l'intercession de saint Envel que sont consacrés les quatre panneaux du vitrail qui nous restent à décrire. Dans le tableau du milieu, vers l'Évangile, on voit, au second plan, au milieu de la forêt, un enfant entre deux loups qui lui dévorent les bras. Au premier plan, un homme et une femme, à genoux, invoquent saint Envel, qui, sur le seuil d'un édifice que l'on pourrait prendre pour un monastère ou pour une église, les bénit. L'inscription, bien conservée, porte ces mots : « *Ung fils de XIIII ans demeura ung nuictée*

(1) *Les Moines d'Occident*, t. II, p. 346.

audit forêt : deux lous le tenoit, l'un au bras dextre, l'autre à senestre : il n'eut nul mal. »

L'autre tableau du milieu, vers l'Épître, représente saint Envel sur le seuil du même édifice, crossé et mitré, comme dans le tableau précédent, et tenant un livre ouvert à la main. Devant lui est un homme à genoux, la corde au cou. Un grand nègre tient le bout de la corde ; au fond, des curieux, et, au second plan, une potence dressée. Sur un phylactère que déroule le personnage à genoux, on lit, avec quelque peine : « *Ung hôme qui fust mis en justice au Vieux-Marché et jugé à estre pendu, à tort, sans cause, par l'intercession saint Armel.... renvoyé fut.....* » Il est par trop clair que ce fait est de beaucoup postérieur à la mort de saint Envel et, relativement, tout moderne (1). On conservait autrefois, dans le trésor de Locquenvel, les chaînes du condamné, dont l'innocence avait été reconnue par la puissante intercession du saint.

Le cinquième tableau, au bas de la vitre, à droite, montre, au second plan, le loup au milieu d'un cercle de moutons terrifiés par sa présence ; au premier plan, des paysans prient saint Envel, et le cartouche porte cette inscription : « *Ung bande de berbis demeurèrent en ladit forest, et du loup se trouva prins : et par l'intercession saint Armel furent préservez, sans avoir nul mal ne domaige.* »

Le sixième et dernier tableau représente, au second plan, des oiseaux au milieu des blés ; au premier, des paysans à genoux devant saint Envel, dont le costume et l'attitude sont toujours les mêmes. L'inscription est ainsi conçue : « *Les gens malades de la*

(1) La seigneurie du Vieux-Marché, qui s'étendait en Plouaret, Plounevez et Lanvellec, était des plus importantes parmi celles qui relevaient de Guingamp. Le château portait plus anciennement le nom de château de Kergorlay : il appartenait, de temps immémorial, à cette famille, et fut apporté au XIVe siècle, par mariage, dans la maison de Montfort, fondue dans Laval, où il demeura jusqu'à la seconde moitié du XVIe siècle. Il fut alors vendu par Dandelot à Raoul de Cléauroux, qui acquit en même temps la seigneurie de Saint-Michel, dont le château était en Lousrgat, dont dépendait la forêt de Coat-an-Haie, et qui semble avoir été toujours dans les mêmes mains que le Vieux-Marché. Le Vieux-Marché fut séparé de Saint-Michel par le partage entre les héritiers de Raoul de Cléauroux, et échut aux Conen, du chef de Françoise de Cléauroux ; puis, au XVIIIe siècle, racheté par le marquis de la Rivière, qui, tenant déjà Saint-Michel de ses alliances avec les Cléauroux, réunit de nouveau ces deux seigneuries, pour les transmettre aux Lafayette, qui les ont possédées jusqu'à la Révolution.

fièvre et domaigez en leurs blez par les oyseaux, par l'intercession dudit saint Armel, furent par lui délivrez de maladie et leurs blez de tout domaige. »

Sur le placitre du bourg, en avant de l'église, est la fontaine du saint : l'eau s'échappe de la gueule d'un loup grossièrement sculpté. Le loup est à saint Envel ce qu'est le pourceau à saint Antoine, la biche à saint Gilles, le chien à saint Roch, etc.

III.

La troisième peinture dont je veux parler au lecteur assez bienveillant pour m'avoir suivi jusqu'ici, couvrait tout le lambris du transept sud d'une chapelle du XVe siècle, située dans la paroisse de Saint-Pever, très-vénérée des fidèles du lieu, sous le nom de Notre-Dame-de-Restudo, et très-ignorée jusqu'ici des archéologues, bien qu'elle soit digne à tous égards d'une étude suivie.

On voit à la maîtresse-vitre, où sont peintes l'Annonciation, la Visitation, l'Adoration des bergers et la Fuite en Égypte, les armes des propriétaires de Toulporzou, manoir voisin, dont dépendait notre chapelle. J'y ai relevé un blason d'argent bandé d'azur, qui est Le Gonidec, en alliance avec un autre blason d'argent à trois têtes de loup de sable, qui est Visdeloup. Un second écu est du Quellenec, d'hermines au chef de gueules chargé de trois fleurs de lys d'or; un troisième, qui se retrouve en d'autres endroits de la chapelle et qui figurait également à l'église de Saint-Pever, parmi les blasons de Toulporzou, d'après un procès-verbal de 1653, que j'ai sous les yeux, porte d'argent au lion de sable; mais ces armes conviennent à tant de familles bretonnes que je ne sais point préciser. La grande vitre du gable méridional est chargée de trois écussons de Bretagne pleins. La vitre du collatéral sud est armoiriée des armes du Poirier, d'azur à dix billettes d'or, 4, 3, 2 et 1, et d'un autre blason où l'on distingue un vairé, mais dont les émaux ont si bien disparu qu'il est impossible d'y suppléer.

Toute la chapelle, qui est grande, était peinte, des combles au pavé. On ne distingue plus absolument rien aux lambris, dans la nef et dans la chapelle septentrionale du transept. Il sera possible de retrouver les fresques qui couvraient les murailles, en grattant avec précaution la triple couche de chaux qui les recouvre. Le badigeon est tombé par écailles qui laissent voir en quelques endroits des personnages, en d'autres, de simples ornements.

Il ne reste d'assez intact pour être aujourd'hui étudié que le tiers environ des peintures du lambris de la chapelle méridionale du transept. Ces peintures, de la fin du XVe siècle ou du commencement du XVIe, sont du meilleur style et représentent des scènes de la vie d'un moine breton des temps primitifs. Elles couvrent, avec le lambris, le tympan de l'arcade ogivale, du côté du grand chœur, et c'est par cette partie, je crois, qu'il faut commencer l'examen de nos fresques. Au haut du panneau et tout à fait sous la courbe de l'arcade, une scène unique représente un moine, vêtu de blanc, prêchant à un groupe nombreux d'hommes et de femmes qui l'écoutent, les uns accroupis sur le sol, les autres assis sur des petits bancs ou des escabelles. Les personnages se détachent sur un fond rouge, symétriquement semé de papillons d'or. Il n'y a pas de saint auquel ce trait ne puisse convenir, et je passe outre.

Au-dessous, une longue bande se divise en quatre compartiments. Dans le premier, à droite, on voit une barque chargée de personnages de tout sexe et de toutes conditions; un ange aux ailes éployées tient le gouvernail et dirige l'esquif. Saint Tugdual eut un ange pour pilote, quand il passa d'Angleterre en Armorique; mais je remarque à la proue du bateau de Restudo un objet blanc, couché horizontalement, et dans lequel il faut bien reconnaître un cercueil. Dès lors on ne peut plus songer à saint Tugdual, dans la légende duquel ne se trouve rien de pareil. Je ne connais même que saint Gildas de Rhuis, dont le cercueil fut solennellement déposé dans une barque; mais encore cette barque était abandonnée au gré des flots et n'était montée par aucun passager.

Dans le second compartiment, on distingue, auprès d'un château, un seigneur et une dame qui remettent un papier à deux hommes agenouillés devant eux. Il est clair qu'il s'agit d'une donation de

territoire, et le trait se retrouve à chaque page dans notre histoire ecclésiastique.

Dans le troisième compartiment, les deux mêmes personnages, auxquels a été faite la donation, pénètrent dans une caverne obscure où ils exorcisent un dragon monstrueux. Il n'est personne, si peu familiarisé qu'il soit avec l'agiographie bretonne, qui ne sache que la légende de presque tous les saints de l'époque primitive célèbre leur victoire sur des serpents gigantesques, soit que cet épisode doive être regardé comme un symbole du triomphe des missionnaires sur l'enfer, le druidisme et l'idolâtrie, soit que les premiers apôtres, en pénétrant dans la sombre horreur de nos inextricables forêts, y aient réellement rencontré des reptiles monstrueux, que la civilisation a fait disparaître, comme elle a fait disparaître l'ours, le buffle, l'uroch, dont l'existence, à la même époque, dans les grandes solitudes des Gaules, n'est contestée par personne. En fait, le dragon exterminé convient à saint Tugdual; mais il convient aussi à saint Pol, à saint Méen, à saint Samson, à saint Efflam, à saint Armel.

Le quatrième compartiment nous empêche de nouveau de nous arrêter à saint Tugdual. Il représente deux bœufs qui traînent d'eux-mêmes, et sans que personne les dirige, un chariot sur lequel est placé le même cercueil que nous avons vu dans la barque. Une foule nombreuse suit, avec toutes les marques d'un profond respect. On croirait voir l'exécution du testament de saint Jaoua, qui « commanda que quand il seroit décédé on mist son corps en un branquart neuf, et que là où les bestes qui le devoient porter s'arresteroient, ils l'ensevelissent (1). »

Toutes ces scènes se détachent sur un fond rouge semé de palmettes blanches.

Autant qu'on en peut juger dans l'état de détérioration où est le lambris, dont bien des planchettes, hélas! sont tombées et perdues, c'est la même légende qui se poursuit; mais il est absolument impossible de saisir le lien qui réunissait entre elles ces diverses scènes, dont les trois quarts ont disparu. L'ordonnance générale

(1) Albert le Grand. *Vie de saint Jaoua.*

consistait en deux rangs de tableaux superposés montant de chaque côté, jusqu'à l'arrête de la voûte.

Quand on est tourné vers l'autel, le premier tableau, à droite dans la rangée du bas, représente Notre-Dame avec l'Enfant Jésus, assise sous un riche dais. Cette figure est excellente de tout point; mais on distingue à peine les jambes des personnages qui se tenaient agenouillés devant la Madone. Au-dessus, on aperçoit un groupe de mendiants; l'un d'eux tient un grand sac ouvert et l'on y voit tomber un pain; mais les voliges sur lesquelles étaient peintes et les têtes du groupe de mendiants et le personnage qui laissait tomber le pain dans le sac, ont disparu. A côté des mendiants, dans l'angle, est représentée une scène que sa bizarrerie et son étrangeté ne laissent saisir qu'après quelques hésitations; quand l'œil s'y est accoutumé, on distingue très-clairement un ange entièrement recouvert de plumes rouges, disposées sur son corps comme des écailles, et qui vole au-dessus de trois immenses tonneaux, dans lesquels il jette des deux mains des objets ronds et de couleur jaune, où l'on peut voir soit des pains, soit des gâteaux de miel. On se souvient tout naturellement de ce gracieux détail de la vie de saint Samson : « Une fois, il vint si grande abondance de pauvres demander l'aumosne à la porte du monastère, que le saint leur ayant distribué tout ce qu'il avoit de vivres, voyant qu'il en restoit encore plusieurs qui n'avoient rien eu, il leur donna tout le miel qui se trouva en son dit monastère. Quelques jours après, le procureur, visitant les vaisseaux d'où il avoit prins ce miel, les trouva tous pleins d'excellent miel, ce qu'il raconta à tous les religieux, qui attribuèrent cette multiplication miraculeuse aux mérites de leur saint abbé, et en rendirent grâces à Dieu [1]. »

Dans tout le reste de ce côté du lambris, jusqu'à la fenêtre, on ne trouve plus rien. D'immenses lacunes, des planchettes stupidement reclouées dans une place qui n'est point la leur, ne présentent aux regards fatigués qu'un inextricable fouillis de têtes sans corps, de jambes d'hommes et de jambes de chevaux. La perte la moins regrettable n'est pas celle d'un phylactère qui courait au-dessous

(1) Albert le Grand. *Vie de saint Samson*, ch. VIII.

des tableaux comme une frise et qui renfermait sans doute le mot de l'énigme que nous étudions laborieusement aujourd'hui. Il n'en reste plus que des fragments sans suite, sur lesquels on lit : *nōster*, et bien plus loin : *vœ*. Ceci prouve que les inscriptions étaient en langue latine ; il est probable dès lors qu'elles ne contenaient que des textes de la Sainte-Écriture et non la légende du saint lui-même. Cette circonstance serait de nature à diminuer beaucoup nos regrets.

De l'autre côté, je veux dire du côté occidental, le lambris est dans des conditions toutes semblables ; la partie qui touche la fenêtre est absolument perdue ; en se rapprochant de la nef, on peut saisir les scènes suivantes : — Vers le milieu, un moine vêtu de blanc bénit un homme, une femme et un enfant ; l'état de dégradation du panneau ne permet pas de déterminer leur condition d'après leurs costumes.

Dans le bas, à l'angle, un personnage, entièrement nu et tout ensanglanté, est debout devant un autre personnage qui était sous un dais, mais dont il ne reste plus que les jambes. Ma mémoire ne me rappelle rien de semblable dans la légende d'aucun saint, et je ne sais ce que cela voudrait dire.

Au-dessus, un moine, vêtu de blanc et nimbé, ressuscite un personnage mitré, entièrement nu par ailleurs, et qui se soulève d'un cercueil peint avec richesse. Un ange tout couvert de plumes jaunes plane sur cette scène.

Tout à côté, la même scène est exactement reproduite. Un moine, vêtu de blanc et nimbé, peut-être le même que dans l'autre panneau, ressuscite un personnage couronné. L'ange jaune se retrouve aussi.

Ce double épisode est dans un état de conservation parfaite ; mais je confesse encore que je ne connais rien dans la légende bretonne dont cette peinture réveille en moi le souvenir. Sainte Tréphine est le seul personnage dont une couronne eût dû indiquer l'origine royale, et qui ait été miraculeusement ressuscitée par un saint, saint Gildas. Mais les circonstances de la résurrection de sainte Tréphine sont toutes spéciales, et ce n'est point certainement elle qui est figurée ici. Quant au personnage mitré, évêque ou abbé, je m'y perds.

De tout ce que je viens de dire, je suis fort enclin à affirmer,

d'une part, que la légende peinte sur le lambris de Restudo est celle d'un saint breton; d'autre part, qu'elle ne saurait s'appliquer absolument à aucun des saints dont la vie a été recueillie soit par Albert le Grand, soit par D. Lobineau. Quel est donc ce saint *inédit?* Je n'ai trouvé aucun renseignement dans la chapelle elle-même qui ne renferme que les statues de saints très-connus : saint Jean, saint Eutrope, sainte Marguerite, Joseph d'Arimathie, etc. Je n'ai rien trouvé non plus dans les archives de Restudo, conservées dans la sacristie de saint Pever. J'ai interrogé en vain la tradition locale.

J'en suis donc réduit à formuler une conjecture personnelle. Je crois que la légende peinte à Restudo est celle de saint Pever ou Bever, patron de la paroisse. Nous ne savons absolument de ce saint que son nom et son caractère sacerdotal et monastique, appris par la statue qui se voit en l'église paroissiale. Il est permis de conjecturer qu'il vécut au milieu de la forêt qui a pris le nom d'Avaugour, et que c'est un de ces innombrables solitaires bretons qui sanctifièrent et défrichèrent les solitudes de l'Armorique durant le VIe siècle. Les tableaux de Restudo conviennent parfaitement aux légendes de cette époque, et en reproduisent, ainsi que je l'ai montré, plusieurs traits des plus connus. J'admets très-bien que la légende de saint Pever, comme celle de tant d'autres solitaires dont l'humilité fut la principale vertu, se soit perdue ; mais je croirais difficilement que le saint patron d'une paroisse qui renfermait un château tel qu'Avaugour, n'ait pas eu sa légende propre. Je trouverais, au besoin, un argument dans ce fait, que la vitre de notre chapelle porte en trois endroits les armes pleines de Bretagne ; or, on sait qu'Avaugour, et par suite toute la paroisse de Saint-Pever, fut dans la main du duc, depuis la félonie des Penthièvre jusqu'au mariage du fils de François II avec Madeleine de Brosse, en 1495.

Quoi qu'il en soit, et quand même on devrait retirer aux peintures de Restudo cet intérêt tout particulier de conserver la légende d'un saint breton inconnue jusqu'ici des agiographes, il leur resterait assez de mérite intrinsèque pour attirer l'attention des archéologues, et je suis heureux d'être le premier à leur signaler ce curieux monument.

S. ROPARTZ.

GUILLAUME & GUILLEMINE

HISTOIRE CHAMPÊTRE[1].

I.

Quel coin de terre plus clairement prédestiné à porter des pastorales que ce joli pays de Fougères, dont le nom verdoyant rime si richement à bergère, et fournit depuis tant de siècles des refrains à toutes les muses bocagères? Aussi ce pays est-il justement le théâtre de mon *histoire champêtre*, laquelle d'ailleurs n'a guère plus de trois cents ans de date, et remonte seulement à l'an 1509.

En ce temps-là vivait au village de la Hunaudière, paroisse de la Basouge-du-Désert, un brave jeune homme, fils de laboureur, laboureur lui-même, appelé Guillaume Chogon. Je suis vraiment désolé qu'il ait porté cet affreux nom de Chogon, bien propre à effaroucher les oreilles; si je faisais un conte, je ne manquerais pas de lui en donner un autre, mais comme je conte une histoire, je dois avant tout respect à la vérité. D'ailleurs, au moment où je

(1) Le fond de cette histoire et la plupart des détails se trouvent dans le texte des lettres de rémission données, en juin 1509, à Guillaume Chogon et Jean Raouilleaux, par Louis XII, roi de France et duc de Bretagne. Ces lettres sont transcrites au registre de la Chancellerie de Bretagne de l'an 1509, lequel fait partie des titres de l'ancienne Chambre des Comptes de Nantes.

prends mon récit, il est sûr que ce nom ne faisait nul tort à Guillaume dans l'esprit de la personne à qui il lui importait le plus d'être agréable, et cette personne n'était autre que Guillemine Goucet, nièce du père Denis Goucet, bon laboureur, lui aussi, qui demeurait avec sa femme au village des Taits, à moins d'une demi-lieue de la Hunaudière. Guillemine avait dix-huit ans et un brave cœur. Depuis qu'elle avait perdu, à peu de mois de distance, son père et sa mère, elle habitait chez son oncle. Il y avait de cela trois à quatre ans. Auparavant, elle était toujours restée à la Hunaudière. Toute voisine de Guillaume, élevée avec lui, et lui jouant avec elle depuis leur petite enfance, elle s'était mise à l'aimer sans y songer, et lui elle. Après la mort des parents de Guillemine, cette mutuelle amitié n'avait fait que croître, si bien que les deux jeunes gens avaient fini par se fiancer l'un à l'autre et se promettre mariage devant témoins.

Le père Goucet, je dois le dire, n'était pas du nombre de ces témoins. Mais, de grâce, n'allez pas là-dessus vous faire une mauvaise idée de Guillemine. Non, Guillemine était vraiment une bonne fille et une honnête fille, mais qui n'avait point les yeux dans sa poche, et qui voyait bien que son oncle se laissait gouverner et, comme on dit, mener par un certain Jean Lotin, son gendre, homme *positif*, comme on dit encore, ayant de cœur peu ou point, tenant d'ailleurs dans sa manche un mari prêt pour Guillemine, un excellent parti, vous entendez bien, — d'autant meilleur que c'était un ami de Lotin et même un Manceau. Pour accréditer son protégé, Lotin avait découvert un bon moyen. Le père Goucet possédait un petit domaine composé de quelques champs, et, comme tous les paysans dans le même cas, il grillait de l'accroître. Depuis longtemps déjà il reluquait un bon lopin de terre, qui eût bellement arrondi son patrimoine. Mais en vain amassait-il sou à sou, denier à denier, il était encore loin de la somme requise pour cet achat. Le Manceau passait pour riche : Lotin fit entendre qu'une fois devenu le mari de Guillemine et le nèveu du père Goucet, il avancerait sans hésiter à son oncle l'argent nécessaire. Le père Goucet, sans hésiter aussi, mordit à l'hameçon et se mit à raffoler du Manceau : toutes les

nuits il rêvait au bonheur d'en faire son neveu pour acheter son champ. Quant à Guillemine, je puis bien vous assurer qu'elle n'y rêvait pas du tout.

La pauvre enfant, droite et loyale comme elle était, ne voulait pourtant point cacher à son oncle la promesse de mariage qu'elle avait faite à Guillaume. Toute tremblante et rougissante, elle fit cet aveu, que le père Goucet reçut d'un air bourru, en fronçant le sourcil et murmurant entre les dents des reproches inintelligibles. Vite Lotin fut appelé. Lotin consulté, le père Goucet prononça que, les promesses d'amoureux ayant toujours été tenues pour bagatelles depuis l'origine du monde, celle de Guillemine ne méritait point une autre considération, qu'ainsi elle eût à n'y plus penser et laisser là son Chogon, dont le Manceau de Lotin, d'ailleurs, la dédommagerait fort amplement. Compensation séduisante, mais que Guillemine n'admettait point.

Lotin le sentait, et comprenant tout le péril de la situation, il résolut de brusquer les événements. Il persuada à Denis Goucet de soustraire sa nièce au voisinage de Guillaume, de l'emmener dans le Maine, et de la marier au plutôt avec ce Manceau, destiné infailliblement à faire son bonheur, quoi qu'elle en eût.

Si cachés que l'on eût tenu ces projets, Guillemine finit par en avoir connaissance, le matin d'un samedi, 27e jour de janvier de l'an 1509. Il était temps, grand temps; car dès le lendemain, ou sous deux jours au plus tard, le complot ourdi contre la pauvre Guillemine allait recevoir son exécution. Aussi, au premier moment de cette découverte, elle fut effrayée et trembla un peu. Mais que pensez-vous qu'elle fit ensuite? qu'elle fondit en larmes, ou tomba en pamoison, ou se répandit en longs monologues sur les malheurs de sa destinée? ou même qu'elle alla se traîner échevelée aux pieds de son oncle, pour essayer d'amollir ce vieux caillou? Nullement. Guillemine, je l'ai dit, était un cœur d'or; mais quoique simple paysanne, l'esprit en elle valait le cœur, et la tête l'esprit. Elle vit du premier coup-d'œil qu'il n'y avait rien à tirer de son oncle, tout entiché du Lotin et de son Manceau. Cette conviction, qui en eût désespéré une autre, la poussa de suite au parti le plus décisif

et le mieux fait pour la sauver, justement parce qu'il était le plus énergique.

Elle avait foi dans l'homme choisi par elle pour être son époux, et dès là qu'il l'avait lui-même acceptée pour femme, il devenait son protecteur naturel. Elle n'en avait pas d'autre, à vrai dire, ses parents l'ayant laissée seule au monde. Elle se trouvait en péril, c'était à lui de l'en retirer ; c'est à lui qu'elle fit appel : joyeuse sans doute en son cœur de prouver, par son exemple et celui de Guillaume, qu'une fois au moins promesse d'amoureux ne serait point une bagatelle.

Donc, le samedi à midi, elle informa Guillaume de tout ce qu'elle savait, et le pria de venir, le soir, à la maison de son oncle la réclamer comme sa femme. Il en avait le droit, car elle s'était solennellement engagée à être son épouse ; elle maintenait cet engagement, et comme elle venait d'atteindre dix-huit ans, elle avait, suivant la législation de l'époque, toute liberté de contracter mariage à son gré. Pourtant, l'entreprise n'était pas des plus faciles, car il n'y avait aucune apparence que le père Goucet, assisté de Lotin, consentît à rendre sa nièce sans combat.

II.

Guillaume savait ces difficultés, mais il n'hésita pas un instant. Il passa l'après-midi à combiner son plan et à faire ses petits préparatifs. Puis, le soir, à nuit close, il s'en fut à la maison d'un de ses amis appelé Jean Raoulleaux, qui habitait comme lui le village de la Hunaudière. Quand Guillaume entra, Raoulleaux, fatigué de sa journée et déjà à moitié déshabillé, allait se coucher. Mais Guillaume s'approchant et le prenant par la main :

— « Jean, lui dit-il, il faut que vous veniez avec moi. J'ai fiancé, » comme bien savez, la nièce de Denis Goucet ; or elle m'est venue

» dire que son oncle n'est pas content du mariage, que Jean Lotin
» la veut marier à un autre, et que j'aille la quérir ce soir. »

— « Je vous suis, Guillaume », lui répondit Raoulleaux.

Et de suite s'étant rhabillé il sortit, muni à tout événement d'un long bâton aiguisé par le bout en façon de pique.

Ensemble ils allèrent au village de la Béchetière, distant d'un quart de lieue de la Hunaudière, où ils trouvèrent Pierre Chogon, frère de Guillaume, chez l'un de ses amis, Eustache Béchet; après y avoir pris un léger repas, tous quatre se dirigèrent vers le village des Taits, où demeurait Guillemine, à un demi-quart de lieue de la Béchetière. Chemin faisant, ils rencontrèrent par hasard un autre ami de Guillaume, appelé Jean Gautier, qui se joignit à eux. Ils formaient ainsi une troupe de cinq personnes, plus ou moins bien armées, — Guillaume d'un vouge, son frère Pierre d'une arbalète, Eustache Béchet d'une javeline. Jean Raoulleaux portait toujours son bâton pointu, et Jean Gautier ne portait rien.

A l'entrée du village des Taits, la troupe s'arrêta. Une difficulté assez grave se présentait. Bien que Guillemine couchât habituellement chez son oncle, on ne savait si elle y était ce soir-là, ou chez Lotin. La maison du père Goucet et celle de Lotin, quoique séparées, étaient très-voisines et situées dans la même cour. Il importait de ne pas se tromper d'adresse; car en cas de méprise, l'alarme une fois donnée dans l'une des maisons devait faire infailliblement échouer toute entreprise sur l'autre. Guillaume, laissant un petit moment ses amis à l'entrée du village, s'en fut à la découverte. A pas de loup il entra dans la cour du père Goucet, fit avec soin le tour des deux maisons et se mit aux écoutes, retenant son souffle, épiant avec anxiété le moindre indice révélateur du lieu qui lui cachait son trésor. Vain effort. La nuit était froide, sombre et silencieuse; Guillaume eut beau écouter, il n'entendit rien, si ce n'est cette voix mystérieuse qui parle aux cœurs bien aimants et rarement les trompe. Cet instinct secret lui dit que Guillemine était chez Lotin : c'est donc là qu'il s'adressa. Ayant appelé ses amis, il alla doucement frapper à la porte, et interpellant la femme Lotin :

— « Ma commère, lui dit-il en changeant un peu sa voix, ma » commère, je vous en prie, ouvrez-moi l'huis. »

— » Qui êtes-vous qui frappez ainsi à cette heure? » répondit du dedans la Lotin, un peu émue.

— « Eh! c'est moi, ma commère, reprit Guillaume, ne me » reconnaissez-vous point? »

— » Eh! vraiment non, fit la femme, point ne vous ouvrirai l'huis, car votre compère (Lotin) n'est pas ici. »

Lotin, en effet, était absent. — Sur cette réponse, Guillaume s'assit contre une bille de bois qui se trouvait devant la maison. Et au bout de quelques minutes, la femme, restée debout derrière la porte, fort inquiète, dans l'espoir de l'entendre s'éloigner :

— « Êtes-vous encore là, mon compère? » demanda-t-elle.

— « Hélas! oui, ma commère, lui fut-il dit, j'attends que vous « me veuillez ouvrir. »

Ma commère allait répondre, et de façon à ôter tout espoir à son compère, quand un bruit étrange, qui se faisait dans l'intérieur de la maison, lui coupa la voix.

Pendant que Guillaume occupait Mme Lotin à ces commérages, ses amis travaillaient. Derrière la maison était une porte, et sous cette porte un seuil ou plutôt un degré élevé, formé d'une grosse pierre. Attaquer cette pierre, la déchausser et la déplacer fut pour Raoulleaux et Gautier l'affaire de quelques instants. Sitôt le bloc écarté, ils se glissent l'un après l'autre dans l'ouverture laissée libre, et entrent dans la maison par-dessous l'huis. C'est ce bruit qui avait coupé la voix à la femme Lotin. D'un bond Raoulleaux et Gautier étaient près d'elle, et, malgré sa résistance, ils ouvraient à deux battants la porte principale de la maison, celle-là même derrière laquelle la matrone parlementait avec Guillaume. Alors celui-ci entra, suivi de son frère et de Béchet, et se nommant il réclama Guillemine comme sa femme.

— « Guillemine? Elle est venue ici ce soir, mais el e n'y est » plus, répartit la femme Lotin; elle est allée coucher chez son » oncle. »

Ainsi Guillaume avait fait fausse route; il s'était trompé de

maison. Mais comme on ne renonce point aisément à un espoir longtemps caressé, il ne se tint pas pour battu. Lui et ses amis allumèrent, en guise de torches, quelques poignées de paille prise dans l'étable, et se mirent à examiner tous les coins de la maison. Recherche infructueuse, chercheurs déconfits, triomphe de Mme Lotin. Déjà l'on délibérait de faire une tentative sur la demeure du père Goucet, on discutait les moyens, surtout les chances de succès..... Tout-à-coup Guillaume jette un cri de joie. Il vient, à force de chercher, de découvrir Guillemine dans le petit réduit où on l'avait cachée, et où elle dormait, la pauvrette, du sommeil pur et profond de la première heure. Elle, au cri de Guillaume, s'éveilla, s'étonna, reconnut son fiancé, et toute honteuse se couvrit en grande hâte de ses vêtements; puis, palpitante de surprise, d'émotion, de joie, vint au foyer, où s'étant chauffée quelques instants, elle prit un peu de calme, et fut de là s'asseoir sur la grande table placée au milieu de la salle. Guillaume alors s'avança vers elle, et, la prenant par la main, lui dit qu'il la venait quérir en dessein de l'emmener avec lui comme sa fiancée et sa femme. Guillemine rougit extrêmement, de grosses larmes brillèrent au bord de ses yeux; mais se levant avec résolution et serrant fortement la main de Guillaume, elle le suivit aussitôt. Jusque-là Mme Lotin avait rongé son frein en silence, espérant peut-être que Guillemine n'oserait suivre Guillaume; mais quand elle vit s'envoler ainsi l'oiseau dont son mari lui avait confié la garde, elle fut prise d'une sorte de rage, se jeta d'un bond sur la pauvre Guillemine, et l'enlaça d'une étreinte désespérée. Béchet et Raoulleaux avaient aperçu ce mouvement; au même instant quatre bras vigoureux empoignèrent la matrone, lui firent lâcher prise, et la maintenant comme dans un étau, sans lui causer d'ailleurs le moindre mal, lui démontrèrent jusqu'à l'évidence la folie de ses tentatives.

Un moment après la maison était vide de ses visiteurs et veuve de son trésor; et la Lotin, libre de la contrainte par corps où on l'avait réduite durant quelques minutes, se livrait à des clameurs furibondes, en demandant vengeance et appelant à cris redoublés Denis Goucet et sa femme.

Ces bons parents dormaient du sommeil des justes. Le père Denis, en rêve, arpentait son champ nouvellement acquis, embrassait son neveu le Manceau et voyait sa nièce Guillemine, devenue Mme la Mancelle, remercier avec effusion son excellent oncle de l'avoir faite, malgré elle, la plus heureuse des femmes. Les cris de la Lotin troublèrent cette félicité. La mère Goucet, éveillée la première en sursaut, tire son mari par la manche. Goucet, brusquement extrait de son océan de bonheur, s'agite un moment comme se tortille un poisson mis hors de l'eau, se jette du lit dans la place; sa femme le suit; et voilà les deux époux le nez à la fenêtre,

Dans le simple appareil
De deux *barbons* qu'on vient d'arracher au sommeil.

Au récit de la Lotin, cris effarés, mines indignées, poses tragiques! Guillemine n'en vit rien. Elle ne faisait en ce moment que sortir du village; mais la marche de ses compagnons était rapide, et la nuit profonde. D'ailleurs, il est fort douteux que cette apparition de la puissance avonculaire en déshabillé et en bonnet de nuit, versant sa bile par la fenêtre dans le sein de la Lotin, eût persuadé notre bergeronnette de regagner sa cage.

III.

Guillaume ne doutait point que le père Goucet, une fois remis de son émoi, et muni des bons avis de Lotin, n'employât tous les moyens, y compris ceux de la violence, pour rattraper la brebis que la peur du loup venait de chasser du bercail. Sans métaphore, il s'attendait à être poursuivi par les amis de Goucet et de Lotin. Son plan fut de les dépister. Il résolut de se rendre d'abord chez son frère Jean Chogon, qui demeurait au village du Coudrai, dans cette partie de la paroisse de Louvigné-du-Désert qu'on nomme encore le *Petit-Maine*, parce qu'elle confine effectivement à la

province de ce nom. Par là, les Goucet croiraient Guillaume et Guillemine passés dans le Maine, et pendant qu'ils dirigeraient leur quête de ce côté, Guillaume comptait revenir avec sa fiancée renouveler sa promesse de mariage devant le curé de la Bazouge, puis de là se rendre à Rennes chercher les bans et dispenses nécessaires pour la célébration immédiate de leur mariage.

Comme Guillaume expliquait ce plan à ses amis en sortant du village des Taits, l'un d'eux remarqua que Guillemine semblait marcher avec peine et qu'elle était sans chaussures. La pauvre fille, dans son trouble, avait oublié d'en prendre en s'habillant, et depuis ne s'en était même pas aperçue. Mais comme elle avait à faire, ce soir même, une grande lieue par des chemins noirs et glacés, Guillaume la força de venir au village de la Béchetière, où un ami, Jean Le Breton, lui procura une paire de souliers, puis se joignit lui-même à la troupe qui, une heure après, s'en fut frapper à la porte d'un autre ami de Guillaume, nommé Georges Callier, dont la femme Georgette, prévenue à temps, avait apprêté pour tout ce monde un copieux souper. Elle aimait depuis longtemps Guillemine comme sa fille, et elle la fit coucher avec elle dans son lit, pendant que Guillaume et ses compagnons dormaient sur la paille, les uns dans la grange et les autres dans l'étable.

Le lendemain, qui était dimanche (28 janvier 1509), la troupe se mit en marche de bon matin et avec grandes précautions, pour se rendre chez Jean Chogon, au Coudrai, premier but du voyage. Chemin faisant, la caravane eut une alerte et se crut poursuivie par les partisans de Goucet. Guillaume et les siens étaient fort en état de résister et fort en dessein de le faire ; mais pour le succès final de leur entreprise, la prudence commandait d'éviter le combat. Ils traversaient en ce moment un bois, le bois du Glanoir ; ils se jetèrent dans le fourré pour laisser passer leurs ennemis : rien ne passa, ce n'était qu'une fausse alerte. Et peu de temps après ils arrivèrent au Coudrai, où Jean Chogon les reçut cordialement et les régala fort amplement.

A la nuit tombante, notre bande, revenant déjà sur ses pas, mais par un autre chemin, s'en fut au village de la Planchonnaie, où

Pierre Thomas, dont la femme était parente de Guillemine, lui donna à souper et à coucher. La Planchonnaie est en la paroisse de Louvigné, mais à moins d'une demi-lieue du bourg de la Basouge-du-Désert. Le lendemain matin, de très-bonne heure, Guillaume et Guillemine, accompagnés de deux de leurs amis comme témoins, partirent pour se présenter au curé de la Basouge. Un peu avant ce bourg, ils trouvèrent dans leur chemin les deux prêtres de la paroisse, le recteur et le vicaire, Michel Savary et Julien Denoual. Aussitôt, les abordant, ils leur racontèrent toute leur histoire ; puis le curé ayant reçu la promesse de mariage qu'ils se renouvelèrent, les fiançailles furent célébrées en la forme ordinaire, et, comme il était d'usage en pareil cas, les fiancés, dit notre vieux texte, « *s'entrebaisèrent* » *par mariage.* »

Le lendemain, accompagnés des deux frères de Guillaume et de quelques amis, ils se mirent en route pour Rennes, où ils arrivèrent le mercredi.

On sait ce que nos fiancés allaient faire à Rennes : chercher la dispense de leurs bans de mariage, c'est-à-dire la faculté de s'épouser sans retard. Tout leur en faisait une loi : leur tendresse d'abord, qui les pressait plus que tout de confondre en une même trame le double fil de leur destinée et de goûter enfin les fruits d'une affection si constante, affermie par tant d'épreuves. Ensuite, s'ils avaient été astreints aux trois bannies ordinaires, faites à prône de grand'messe, de huit en huit jours, il se fût au moins passé quinze jours entre la première bannie et la célébration du mariage, qui ne se pouvait faire avant la troisième. Quinze jours, — quel large champ laissé aux intrigues et aux complots des Lotin, des Goucet et de leur séquelle, qui n'eussent point manqué de monter quelque machine pour empêcher, par ruse ou par force, la cérémonie des noces. Guillaume et Guillemine, escortés des témoins de leurs fiançailles, se rendirent donc à l'officialité épiscopale, où ils racontèrent ingénuement toute leur histoire, depuis les premières lueurs de leur amitié jusqu'à leur venue à Rennes. Monsieur l'official écouta gravement ce récit, hocha la tête en certains endroits, et dans d'autres, au contraire, laissa un léger sourire se jouer sur sa figure vénérable. Le récit achevé, il réfléchit ; puis regardant, non sans quel-

que attendrissement, les deux pauvres enfants qui l'imploraient, il leur accorda dispense des deux premiers bans. Nos fiancés n'en demandaient pas davantage ; car ils avaient ainsi la faculté de célébrer leur mariage le lendemain même du jour où se ferait la bannie qui leur restait imposée. Partant donc de Rennes le vendredi 2 février au matin, ils pouvaient être arrivés à la Basouge le lendemain soir, leurs bans publiés le dimanche, eux mariés le lundi.

C'est Guillaume qui fit ce calcul, accueilli par d'unanimes applaudissements. Et le vendredi matin, longtemps avant jour, notre troupe se mit en marche, joyeuse et dispose, ébranlant de ses vives chansons les ombres nocturnes, comme pour reprocher au vieux soleil de dormir encore. Pourtant Guillaume et Guillemine ne répétaient pas les refrains entonnés par leurs amis ; mais si leurs bouches étaient muettes, leurs cœurs chantaient, leurs yeux brillaient d'allégresse.

Hélas ! la joie est de tous les sentiments le moins fait pour l'homme et celui qui le trompe le plus souvent. Nos fiancés croyaient déjà tenir par les ailes ce bonheur si fugace, tant poursuivi, tant disputé ; ils se voyaient dans le port. Ils n'avaient jamais été si près de leur perte.

IV.

Nous avons laissé M. et Mme Goucet à la fenêtre, donnant cours à leur colère en face de Mme Lotin, qui du dehors répondait et faisait bien sa partie dans ce concert de jérémiades et de malédictions. La colère échauffe, mais l'air glacé refroidit. Or on était au 27 janvier, dix heures du soir ; M. et Mme Goucet n'avaient sur eux que leur chemise. Madame sentit la première le froid du dehors vaincre le feu du dedans ; au plaisir de maugréer contre sa nièce elle préféra celui de ne pas geler, et se recoucha. Dans ce ménage-là, décidément, la femme était la plus sage : notons l'exception.

Le père Goucet tint encore bon quelque temps, maugréant de plus en plus, pour lui et pour sa femme. Une quinte de toux s'ensuivit, dont Mme Goucet, tout à fait remise dans son calme, profita pour faire observer à son mari que si leur nièce avait eu tort de prendre la fuite, il n'en aurait pas moins tort de prendre un rhume. La profondeur de ce raisonnement frappa le père Goucet, qui de tout temps avait aimé les jeux de mots, et il vint se recoucher près de sa moitié. Bientôt même il recommença de ronfler et de rêver. Mais ses rêves avaient changé de couleur et passé du rose au noir. Le Manceau tant désiré y figurait toujours; seulement, au lieu de donner, comme devant, au père Goucet des poignées de main et d'argent, des embrassades et des marques d'amitié, il ne lui donnait plus rien que des menaces et des coups. Guillemine, ô fille traîtresse, c'était là votre œuvre!

Mme Lotin, de son côté, avait fini par regagner son toit et son lit; il lui fut difficile de recouvrer le sommeil. Ce n'est pas le Manceau qui causait son insomnie, mais bien son maître et seigneur, le sieur Jean Lotin. Elle se figurait déjà la furieuse colère de ce tendre époux à la nouvelle du déguerpissement de Guillemine; elle voyait cet orage tomber sur la gardienne maladroite du précieux dépôt; et la pauvre femme se fût estimée heureuse d'en être quitte pour une bonne volée de bois vert. Perspective, après tout, peu consolante. Ce qui devait rendre plus terrible le retour de Lotin, c'était le motif même de son absence, que je n'ai pas suffisamment expliqué.

Lotin, justement, était allé chez le Manceau lui annoncer la venue instante de Guillemine et la conclusion prochaine du mariage. Il avait pris toutes ses mesures pour que rien ne pût retarder la cérémonie; il revenait content. Il avait trouvé son Manceau si aimable, si gentil et si mignon, qu'il ne doutait point de son succès près de Guillemine. D'ailleurs il avait pour lui l'autorité de l'oncle Goucet, les moyens de rigueur, et le mariage se ferait, de gré ou de force, le plus tôt possible.

Le dimanche matin (28 janvier), vers l'heure de la grand'messe, Lotin arriva aux Taits; il voulait sans plus tarder emmener Guillemine dans l'après-midi. Jugez de son dépit en apprenant que l'oiseau, le bel oiseau qu'on venait de promettre au Manceau, avait

été, la veille même, déniché par le Breton. Lotin eut là ce qu'on appelle un pied de nez, — et un pied d'une telle longueur qu'il en oublia de battre sa femme. Mais il songea à se venger. Un point cependant l'arrêtait; c'est qu'ayant pour sa peau une vive tendresse, il était bien résolu, tout en se vengeant, de ne point l'exposer. Il lui fallait concilier ces deux exigences. Après y avoir longtemps réfléchi, voici ce qu'il imagina.

Il se rendit à Fougères, chez le procureur du Roi de la sénéchaussée, et lui raconta ce qui s'était passé le samedi précédent au village des Taits, en ayant soin d'ajouter que Guillemine était mineure et avait été emmenée contre son gré. Il accusa donc Guillaume du crime de rapt, et supplia le procureur de prendre toutes ses mesures pour faire arrêter le coupable avec ses complices, et rendre Guillemine à son oncle. Lotin, comme on voit, débitait là un double mensonge, car Guillemine était majeure en fait de mariage, et loin d'avoir été enlevée de force, c'est elle qui avait requis Guillaume de venir la réclamer de ses parents. Mais M. le procureur du Roi n'y regarda pas de très-près, et crut Lotin sur parole. Il avait pour lui des attentions; car Lotin, si grand ami des Manceaux, n'était pas moins processif que ses amis — ce n'est pas peu dire — et les gens de robe, en ce temps-là, avaient pour les plaideurs d'habitude la même considération que les taverniers pour les ivrognes. M. le procureur du Roi mit donc aussitôt sur pied tous les huissiers, recors et sergents de la cour de Fougères, en un mot, tous ses limiers et toute sa police. Il découvrit bientôt que nos fiancés, au lieu d'être passés dans le Maine, s'étaient rendus à Rennes avec leurs amis et ne pouvaient tarder d'en revenir. Il résolut de les surprendre à leur retour, et disposa à cet effet une embuscade sur le chemin de Rennes à Fougères.

Cette embuscade réussit trop bien. Notre troupe, que nous avons vue partir si gaiement de Rennes et ne se doutant de rien, y donna à plein collier. Mais elle se défendit vaillamment et maltraita fort messieurs les sergents. Pourtant ceux-ci allaient l'emporter, grâce au nombre, quand Guillaume et son brave ami Raoulleaux se dévouèrent pour sauver leurs compagnons. Ils furent pris; tous les autres échappèrent, avec eux Guillemine. Après un trait aussi noir,

on devine qu'elle fut moins tentée que jamais de rentrer chez son oncle. Pour être mieux à l'abri des robins de Fougères, elle se réfugia en Normandie chez une vieille grand'tante, établie là depuis longtemps, qui détestait les Manceaux, et déroba soigneusement la retraite de sa nièce à tous les curieux, non à Guillaume.

Ainsi Lotin n'était qu'à moitié vengé, et ses projets sur Guillemine croulaient tout à fait. Le plus malheureux fut le père Goucet. Il perdait décidément ce neveu incomparable et ce beau lopin de terre, dont il avait tant de fois déjà rêvé être le maître. Plus de Manceau! plus de champ! quel déboire! Il en pleura bien une tonne, et sans la philosophie de Mme Goucet, qui s'efforça de lui remonter le moral, il eût fait un fleuve. Lotin ne pleurait point, mais il pestait. Il prévoyait que sa vengeance, fort incomplète à son gré, ne tarderait même pas de lui échapper; car sitôt l'affaire instruite, la justice ne pouvait manquer de reconnaître l'innocence de Guillaume et de le mettre en liberté. Aussi tout le crédit de Lotin près des juges fut employé à tirer les choses en lenteur, pour prolonger d'autant plus la captivité de Guillaume. On sait que dame Justice est boîteuse : rien n'est plus sûr, tous les poètes le disent. La manœuvre de Lotin devait donc réussir. Un mois, deux mois, quatre mois s'écoulèrent : Guillaume ne put obtenir d'être jugé.

Enfin ses parents et ses amis, lassés des délais interminables des juges de Fougères, prirent un grand parti. Ils allèrent directement au Conseil de la chancellerie de Bretagne, qui gouvernait alors le duché; ils exposèrent les faits, démontrèrent l'innocence de Guillaume, et pour éviter tout retard, obtinrent des lettres de rémission, ordonnant aux officiers de la cour de Fougères, quel que fût le cas, de mettre en liberté sur le champ Guillaume et Raoulleaux.

Ces lettres furent scellées le 17 juin 1509, et exécutées quelques jours après. Ainsi Guillaume avait pourri près de six mois dans une rigoureuse prison. Ah ! cette prison était son moindre supplice. Enfin il était libre, Guillemine libre aussi, et tous deux étaient fidèles.

D'après cela, lecteur, vous qui êtes malin, — tous les Français le sont de naissance, — devinez ce que fit Guillaume quand il eut

la clef des champs. Hélas! pour moi, j'ai bien peur qu'il n'ait fait que changer de prison.

Douce prison du moins celle-ci, dont Guillemine était le geôlier, dont sa petite main tenait le verrou, dont son cœur tendre et vaillant formait la chaste muraille. Guillaume, je dois le dire, ne demanda point de lettres de rémission pour s'ôter de cette geôle, mais seulement d'y pouvoir vivre et mourir.

V.

Sans doute je n'apprendrai rien à personne en ajoutant que nos deux héros furent heureux, qu'ils vécurent vieux, et qu'ils eurent beaucoup d'enfants. C'est l'ordinaire conclusion de ces pastorales. Mais peut-être sera-t-on bien aise de savoir comment Guillaume et Guillemine parvinrent à se réconcilier avec l'oncle Goucet. Peu de temps après leur mariage, qui se fit très-joyeusement chez la vieille grand'tante de Normandie, cette bonne parente, fort âgée d'ailleurs, mourut, léguant à sa chère nièce tout ce qu'elle possédait, qui était une petite fortune assez rondelette. Guillemine envoya alors Guillaume offrir à son oncle la somme nécessaire pour acheter son fameux champ. Le père Goucet, on le devine, s'empressa d'accepter la proposition, d'acheter le champ, et de rouvrir à deux battants son cœur à sa nièce. Il proclama Guillaume le modèle des neveux, et fit amende honorable de l'aveugle préférence qu'il avait jadis montrée au Manceau. Lotin en ressentit bien quelque dépit et quelque rancune, mais il eut l'esprit de n'en rien montrer, et sa bile une fois calmée, il finit par prendre sincèrement sa part du contentement général.

Maintenant, au bout de cette véridique histoire, puisque voici tous nos personnages contents, il me reste, cher lecteur, à vous désirer le même sort. Et si, par hasard, vous cherchiez femme, permettez-moi sans façon de vous souhaiter une Guillemine. Seulement, faites bien attention et regardez-y à deux fois : car, dit-on, l'article est rare.

A. DE LA BORDERIE.

POÉSIE.

—

UNE VUE DE BRETAGNE

A MA SŒUR.

C'est la mode aujourd'hui de s'en aller à Bade.
En France j'ai pourtant, sans visa d'ambassade,
Voulu me promener.
Aux bords fameux du Rhin je préfère la grève
Du beau pays, ma sœur, où je voudrais en rêve
Avec toi retourner.

Tous les peuples n'ont point renié leurs coutumes;
On ne rencontre pas d'éblouissants costumes
Qu'au fond de l'Orient.
La sauvage Bretagne a des villes charmantes;
Je fis donc un matin, en m'embarquant à Nantes,
Voile pour Lorient.

Ne retrouves-tu pas les mœurs du moyen-âge
Dans ces champs reculés où se cache un village
Derrière un haut castel?

Chaque église a son saint que le peuple révère :
Allons, en arrivant, nous signer au calvaire
Du bourg de Plogastel.

Nous n'avons fait d'avance aucun itinéraire.
Un guide est incommode, et c'est notre manière
D'aller le nez au vent.
En route il est si bon d'errer à l'aventure ;
Nous voyagerons donc à cheval, en voiture,
A pied le plus souvent.

Quand j'eus, à Quimperlé, vu dans ses deux rivières
Se mirer l'abbaye aux formes circulaires
Comme un temple latin,
Ainsi qu'une oasis au milieu de la lande,
Je visitai Quimper, en lisant la légende
Du bon saint Corentin.

Mais quel heureux hasard fait sur notre passage
Sortir les *pennérez* en leur plus beau corsage ?
C'est foire et grand pardon.
De tous les environs on vient fêter la Vierge ;
Les flots de pèlerins d'une fleur et d'un cierge
Lui portent l'humble don.

Les jeux se sont ouverts par le prix de la danse.
S'ébranlant tour-à-tour, les couples en cadence
Chantent les vieux refrains.
Déjà pour le plaisir combien de têtes blondes
Ont oublié la Vierge en tournant dans les rondes
Au bruit des tambourins !

Voyez, le bal fini, se disperser la troupe,
Les gars sur leur bidet, et les filles en croupe,
A travers les grands bois,

Et les petits enfants suivre dans la charrette
Où, pour les amuser, la grand'mère répète
Les contes d'autrefois.

Aux bords de Concarneau laissons errer notre âme.
La chanson du pêcheur mêle au bruit de la rame
Son rhythme harmonieux.
Abandonnons au vent notre voile sur l'onde :
Sous le ciel qui s'étoile, et loin des bruits du monde,
Voguons silencieux.

Aux rochers de Pen-Marc'h oseras-tu descendre ?
Dans le gouffre écumant il est si beau d'entendre
Les vagues s'élancer !
Is que Dieu submergea comme une autre Sodome,
Étendait ses remparts jusqu'aux dunes où l'homme
N'ose plus s'avancer.

A la voix de leurs *Tierns*, là les guerriers vénètes
Firent, en arrêtant César dans ses conquêtes,
Pâlir le nom romain.
Le gui ne tombe plus : un dolmen sous le lierre,
Comme un sphinx accroupi, dresse son front de pierre
Au détour du chemin.

L'habitant désolé de ces vastes ruines
Croit encore au pouvoir de leurs tables divines
Qui restent du passé,
D'un air mélancolique il s'asseoit à leur ombre,
Comme s'il regrettait l'antique forêt sombre
Où le Celte a passé.

Mais au fond d'une rade aussi belle que Gène,
Où cent vaisseaux de guerre auraient place sans gène,
Là-bas comme un point gris,

C'est Brest où l'on ne voit qu'officiers de marine,
Fiers de nous rapporter des magots de la Chine
Qui viennent de Paris.

Ce que j'aime au Foll-Coat, c'est moins son abbaye
Où le duc Jean est peint aux genoux de Marie,
Que son gentil manoir.
Sous ce toit qui reçut la reine de Bretagne,
J'ai vu des mendiants, habillés comme au bagne,
Dévorer un pain noir.

Car le pays d'Éven est encore sauvage.
Un peuple de bandits à l'effrayant visage
Habite sur ces bords :
On dit que les pêcheurs, durant les jours d'orage,
Massacrent les marins échappés au naufrage
Pour dépouiller leurs corps.

Nous pouvons par Tréguier suivre notre voyage;
Mais viens auparavant faire un pèlerinage
A Saint-Pol-de-Léon,
Dont le hardi clocher, le plus léger de France,
Fut, pour narguer le ciel, dit la vieille croyance,
Bâti par le démon.

Voici l'heure où les nains dansent sur la bruyère;
Et si tu n'as pas peur, allons au cimetière,
Lorsque la ville dort.
Ces grands charniers humains ont l'air de catacombes:
On croit voir se lever les fantômes des tombes
Où les coucha la mort.

Les farfadets maudits hantaient les chénevières,
Et Merlin l'enchanteur évoquait les sorcières
Sur ce rocher sanglant.

Où la fée habitait, bénissons la madone;
Sur le chemin du diable on voit passer la nonne
Dans son long manteau blanc.

Dinan sur son coteau pose comme une reine:
Du fier Cantorbéry ce fut dans son arène
Que du Guesclin vainqueur,
Aussi timide amant que hardi capitaine,
D'amour pensa mourir pour la belle Typhaine,
La dame de son cœur.

Les femmes de Lannion passent pour être fières;
Aussi j'aime bien mieux la grâce et les manières
Des filles de Guingamp.
Saint-Malo, si jolie en ses habits de fêtes,
Me plaît moins que le roc au milieu des tempêtes
Où dort Chateaubriand.

Vitré rapidement aura notre visite.
A Paris enchaîné, le temps vers notre gîte
Me rappelle au galop;
Mais comment regretter les rives de la Rance,
Quand j'emporte, ma sœur, avec moi l'espérance
De te revoir bientôt?

ALBÉRIC D'ANTULLY.

SOUVENIRS

DE LA

PERSÉCUTION RÉVOLUTIONNAIRE

A RENNES,

PAR Mgr GABRIEL BRUTÉ[1].

J'étais un enfant de quatorze ans en 1793, et ma famille m'envoyait souvent assister aux séances des tribunaux de Rennes, afin que je fusse témoin du jugement de nos prêtres, dont je racontais ensuite tous les détails à la maison. Les grandes personnes n'osaient pas se rendre à ces séances, à cause de l'excessive terreur qui régnait partout, et de la crainte que l'on éprouvait de s'exposer en manifestant ses sentiments, au milieu de la populace sauvage présente aux jugements. Je n'eus moi-même jamais le courage de suivre les victimes jusqu'à l'échafaud; mais j'allais au palais de justice. Il y avait alors trois tribunaux, qui siégeaient quelquefois tous trois le même jour, et qui envoyaient leurs victimes à la guillotine ou à la fusillade : la Cour criminelle régulière, présidée par Bouas-

(1) Voir les livraisons de décembre et janvier. — Dans cette dernière, l'article sur *la Persécution révolutionnaire à Rennes* a été indiqué comme étant la fin des *Souvenirs* de Mgr Bruté. Il aurait fallu ajouter que le *commencement* des *Souvenirs* n'avait pas encore été publié. Le chapitre que l'on va lire forme ce *commencement*, le texte anglais ne nous étant parvenu d'Amérique qu'après les plus longs retards.

sier, et devant laquelle les prêtres étaient généralement conduits; le Tribunal révolutionnaire, présidé par Brutus Magnier, et qui informait principalement contre ceux qu'on appelait *les conspirateurs politiques;* on n'y jugeait que peu d'ecclésiastiques, et je ne me souviens pas d'en avoir suivi aucun devant cette juridiction; enfin la Commission militaire, présidée par Morin, où l'on jugeait les accusés pris les armes à la main ou arrêtés sur les lieux après quelque rencontre avec les Chouans. Magnier et Morin étaient étrangers à la ville de Rennes. Les trois tribunaux n'observaient pas des limites bien précises de juridiction; mais je n'eus que peu d'occasions d'être témoin d'autres séances que de celles de la Cour criminelle. Lorsque j'avais assisté au jugement de ces saintes victimes, je pouvais répéter ensuite, presque mot à mot, les différentes questions et les réponses. Aussi ai-je souvent regretté de ne les avoir pas écrites à cette époque; mais en vérité je ne l'aurais pas osé; car chacun tremblait de conserver des papiers qui auraient pu être saisis dans les visites domiciliaires si fréquentes et si inopinées. Cette terreur fit détruire les plus précieux manuscrits, et même des documents imprimés, surtout dans les familles suspectes de religion, et la nôtre était de ce nombre.

Je me souviens que, désirant conserver une copie du testament de Louis XVI, je l'enfermai dans une bouteille bien bouchée et cachetée, et je l'enfouis dans le jardin. Mais lorsque, longtemps après, je creusai pour la retrouver, l'humidité avait pénétré jusque dans la bouteille et à peu près détruit le papier. Lorsque les temps devinrent meilleurs, j'aurais dû écrire mes souvenirs; mais je me fiai à ma mémoire, et je différai d'année en année. Et maintenant, en 1818, quand enfin dans ces notes j'essaie de fixer ces mémoires du passé, je m'aperçois que beaucoup de faits se sont enfuis de mon esprit, ou qu'ils y sont devenus parfois vagues et confus. J'ai cependant écrit les pages suivantes, aussi correctement que je l'ai pu, et j'ai raconté les circonstances exactement comme elles sont arrivées, et telles que j'en ai été témoin, ou au moins telles qu'elles m'ont été rapportées, dans le temps, par les personnes les plus capables d'être bien informées. Il me serait bien difficile de faire comprendre

à la présente génération autre chose qu'une idée générale de notre situation et des impressions sous lesquelles nous vivions à cette époque. Comme je recueille mes souvenirs épars, ces impressions m'assaillent dans toute leur vivacité, et je les ressens aujourd'hui comme alors; mais il serait impossible à d'autres de se mettre d'esprit et de cœur à ma place, et d'éprouver les émotions qui constituaient la vie habituelle des catholiques sous la période révolutionnaire.

Pendant les progrès de la persécution, le plus grand nombre des prêtres restés dans le diocèse avait été soit guillotiné, soit fusillé, ou déporté dans les colonies pénales. Les plus âgés et les infirmes furent emprisonnés dans le château du Mont-Saint-Michel, à environ cinquante milles de Rennes. Du petit nombre de ceux qui restaient cachés dans le plus grand mystère, quelques-uns étaient découverts presque chaque jour, et, d'après la *loi*, envoyés à la guillotine dans les vingt-quatre heures, avec les personnes qui leur avaient donné l'hospitalité. Toutes les églises du diocèse avaient été saisies et servaient à des usages profanes (1). On les utilisait comme magasins

(1) Je trouve la note suivante, sur une feuille détachée, parmi les manuscrits de Mgr Bruté :

« Églises de Rennes avant et après la Révolution

» 1. La cathédrale de Saint-Melaine, premier évêque de Rennes, vaste et vénérable édifice; abbaye fondée au VIe siècle. Pendant la Révolution, l'église devint une écurie pour la cavalerie, et les degrés qui conduisent au grand portail furent remplacés par une rampe pour les chevaux. Les abords en étaient encombrés par des tas de fumier, et au lieu de fidèles on n'y voyait que soldats en manches de chemise pansant leurs chevaux, jurant, chantant des chansons obscènes et parodiant avec impiété les offices de l'Église (*).

(*) Saint Melaine n'est pas le premier évêque de Rennes, mais seulement le quatrième. Le premier dont l'existence soit certaine est Febediolus, qui souscrivit au concile de Riez en 439; le second Anthemius, présent au concile de Vannes en 465; le troisième saint Amand connu par la vie de saint Melaine et dont les reliques sont en grande vénération à Rennes. Saint Melaine mourut en 530.

Mgr Bruté ne parle pas de la cathédrale de Saint-Pierre, parce que dans sa jeunesse cette église n'existait pas. Saint-Pierre, situé près du Mail, a été, de temps immémorial, la cathédrale de Rennes; mais l'église avait été démolie au milieu du siècle dernier, et on n'en conserve que les tours. La reconstruction, commencée en 1787, n'a été terminée qu'en 1840. Lors de l'établissement du schisme constitutionnel, un décret de l'Assemblée nationale érigea en *paroisse-cathédrale* l'église ci-devant abbatiale de Saint-Melaine et l'évêque

de fourrages, comme casernes et comme écuries; on y installait des manufactures, et quelques-unes furent transformées en maisons d'habitation par ceux qui les avaient achetées. D'autres furent rasées et les matériaux vendus. D'autres servirent aux plus tristes usages, et ce fut le moyen que prit la Providence pour les conserver. On les

» 2. Toussaints, la plus grande et la plus belle église de la ville, transformée en écurie, a été brûlée avec quarante chevaux et quelques-uns des hommes qui en prenaient soin. Les ruines ont été déblayées depuis, et une place publique occupe l'emplacement de cette église.

» 3. Saint-Martin. — Démolie; un jardin l'a remplacée, et une maison s'élève au coin du cimetière.

» 4. Saint-Hellier. — Cette église, complétement isolée, devint une poudrière, et les fenêtres furent maçonnées dans toute leur hauteur. Depuis on l'a restaurée et rendue à l'usage des paroissiens.

» 5. Saint-Étienne. — Devenu un dépôt pour les équipages militaires et un atelier pour les réparer. L'église existe encore, mais entièrement désolée.

» 6. Saint-Jean. — Devenu aussi un atelier pour les ouvriers militaires. Tout l'intérieur a été si complétement dilapidé qu'on ne l'a pas rendue au culte. Le bâtiment est aujourd'hui occupé par une entreprise de messageries.

» 7. Saint-George. — Écurie pour la cavalerie. Depuis lors une partie de l'église a été démolie et le reste demeure dans un état menaçant ruine.

» 8. Saint-Germain. — Transformé en caserne, puis en dépôt d'artillerie. L'église fut remplie pendant bien des années de canons et d'affûts; elle est restaurée et rendue à l'usage des paroissiens.

» 9. Saint-Sauveur. — Cette église devint le Temple de la Raison, et ses voûtes retentirent des discours impies et blasphématoires du temps. Elle est rendue au culte.

» 10. Saint-Laurent — Longtemps négligée et presque en ruines. A la fin réparée et rendue à la religion. C'est dans cette église que je célébrai le mariage de mon frère avec son excellente femme.

» Après les paroisses, je nommerai les maisons religieuses :

» 11. Le couvent des Cordeliers. — Transformé en écurie pour la cavalerie, puis en magasin de voitures. Une partie a été restaurée et donnée au Séminaire.

» 12. Les Carmes. — Le couvent a été démoli, et il passe une rue sur son emplacement.

» 13. Les Minimes. — Le couvent a été acheté par un architecte qui l'a transformé en une élégante maison.

» 14. Les Augustins. — Les forges de l'armée furent établies dans ce couvent; il est restauré aujourd'hui et sert à la paroisse de Saint-Étienne.

---

intrus Le Coz l'occupa à ce titre jusqu'à la suppression du culte. Au Concordat, le titre de cathédrale demeura à Sain-Melaine jusqu'en 1844, époque à laquelle l'évêque a pu reprendre possession de la cathédrale Saint-Pierre reconstruite. Aujourd'hui l'église de Saint-Melaine est souvent appelée Notre-Dame, depuis que la piété des habitants de Rennes a inauguré une statue colossale de la Sainte Vierge sur le sommet de son clocher.

transforma en temples pour le *décadi* et les autres fêtes du calendrier républicain, ou en lieux de réunion pour les clubs. Les meilleures familles et les plus anciennes, les plus zélées pour la religion, n'étaient pas seulement privées de tout exercice public de leur culte, mais il leur était à peine possible de pratiquer en secret leurs dévotions particulières dans l'intérieur de leurs maisons. Il était défendu par la loi, et sous peine d'amende et de prison, d'observer le dimanche et de le distinguer en aucune manière des autres jours, tandis que le *décadi* ou dixième jour, substitué au dimanche comme jour légal de repos, devait être observé par la fermeture des magasins, la cessation de tout travail, etc. Un tel état de choses, qui fut la condition habituelle de toute la population, de la fin de 1792 jusqu'en 1795, avait plongé dans le découragement ceux qui demeu-

» 15. Les Jacobins — Le couvent reçut la boulangerie de l'armée. Il est encore abandonné et à demi ruiné.

» 16. Les Capucins. — Le couvent est devenu une résidence particulière avec ses beaux ombrages et son joli jardin.

» 17. Les Carmes déchaussés. — Le couvent sert aujourd'hui de magasin.

» 18. Saint-Aubin (église paroissiale). — Devenue une étable, ensuite un magasin ; aujourd'hui rendue au culte.

» 19. La Visitation. — Couvent transformé en magasin et en maison particulière.

» 20. La Seconde Visitation. — Devenue le temple des Francs-Maçons.

» 21. Les Ursulines. — Une caserne, à moitié détruite.

» 22. Les Secondes Ursulines. — La maison d'un fameux athée.

» 23. La Trinité. — Couvent de refuge, devenu une prison.

» 24. Le Bon-Pasteur. — Autre maison de refuge, devenue aussi une prison.

» 25. La maison de Retraite. — Une caserne.

» 26. Le Séminaire diocésain. — Un hôpital militaire.

» 27. Le Séminaire préparatoire. — Une caserne.

» 28. Saint-Cyr. — Un hôpital pour les maladies honteuses.

» 29. Le Grand Hôpital. — Un dépôt d'artillerie.

» 30. La maison-mère des Sœurs de Charité. — Vendue.

» 31. La maison des Sœurs de la Sagesse. — Vendue.

» 32, 33. Les deux maisons des frères des Écoles chrétiennes. — Vendues.

» 34. La Maison de la Confraternité de Notre-Dame. — Un magasin, puis une écurie.

» 35. La chapelle de Saint Jacques. — Un magasin de jouets d'enfant.

» 36. L'Hôpital Saint-Yves. — Conservé, mais longtemps fermé.

» 37. Saint-Yves, où les chanoines officiaient. — Un magasin.

» 38. L'Hôpital des incurables. — Conservé, mais la chapelle supprimée.

» 39. Le Calvaire. — Un lieu de réunion pour le club révolutionnaire, un magasin, puis un théâtre. »

raient attachés à la foi de leur baptême. On n'osait espérer le retour de la France au libre exercice de la religion, et l'anxiété redoublait à certaines périodes plus sombres que les autres, alors que ceux qui gouvernaient notre malheureux pays manifestaient l'intention de déraciner les derniers débris de l'ancienne foi. Ceux qui n'ont pas vécu dans ces temps néfastes ne peuvent apprécier les souffrances morales de la génération qui les a traversés.

La célébration des fêtes profanes de la *Raison* était vraiment curieuse. L'*Age de la Raison*, comme Thomas Paine l'appelle, était pleinement établi en France, et chaque *décadi* on le *sanctifiait* par quelque nouvelle invention. Je vois d'ici les processions bizarres qui parcouraient les rues de Rennes, le *décadi*, pour se rendre au Temple de la Raison; elles étaient composées d'enfants, pour la *fête de l'Enfance;* de vieillards décrépits, choisis avec soin, pour la *fête de la Vieillesse;* de paysans portant leurs instruments de labour, pour la *fête de l'Agriculture;* et d'ouvriers avec leurs outils, pour la *fête de l'Industrie*. Dans le mois de *fructidor*, il y avait des expositions de fruits, et les autres produits de la terre étaient de même exhibés et honorés à l'époque de leur maturité. Aujourd'hui, tout cela paraît comme un songe, et ces expositions, comme ces processions, prennent une couleur de ridicule, quand on se souvient qu'elles avaient lieu au milieu d'une époque de terreur et de sang. Ceux qui les avaient établies supposaient qu'ils accoutumeraient la multitude à se passer de religion, et à se contenter de la *religion de la nature*, comme ils l'appelaient. A chaque nouveau *décadi*, on s'efforçait de stimuler la curiosité par des inventions de défilés pompeux entremêlés de chants et de discours philosophiques ou passionnés, et suivis de banquets civiques ou de jeux publics, copiés des anciennes républiques de la Grèce et de Rome. La première année, on vit se succéder avec tant de rapidité et de variété ces représentations profanes destinées à déraciner du cœur du peuple la religion chrétienne, qu'une certaine impression fut faite sur la multitude. Jusqu'à quel point cette impression pénétra-t-elle? Il serait difficile de l'estimer aujourd'hui. Même alors, l'effet produit sur le peuple était souvent le ridicule; et à mesure que revenait le

décadi, sa *célébration* devenait de plus en plus forcée et ennuyeuse, ce qui montrait le retour lent mais certain vers la vraie religion, et l'insuccès du plan impie formé pour la remplacer. Le souvenir même de ces misérables farces s'est effacé de l'esprit du peuple. Qui songe, par exemple, à la *fête du Divorce*, et qui se rappelle la manière dont on la célébrait? Un acteur du théâtre prononçait le discours de circonstance dans le Temple de la Raison. J'ai encore son discours imprimé : une série de diatribes furieuses contre la Religion, et la manière dont elle attentait à notre *liberté* en rendant le mariage indissoluble, etc. Toutes ces choses sont passées et oubliées; mais les vertus admirables déployées alors par les martyrs et les confesseurs de la foi sont inscrites pour l'éternité sur le Livre de Vie!

Mon but, dans les pages qui suivent, a été de raconter quelques-unes de ces scènes de fidélité et d'héroïsme chrétien, telles que ma mémoire me les rappelle. Après les avoir écrites en 1818, j'ai trouvé que plusieurs d'entre elles avaient été aussi mentionnées par l'abbé Carron (1). Mais combien de noms qui ne figurent pas dans ces précieux Mémoires. Par exemple, celui de l'abbé Raoul Bodin, dont je vais d'abord raconter la mort. Le dessin qui accompagne mon récit représente fidèlement la scène au tribunal, cette scène, vieille de vingt-sept ans, étant encore gravée dans mon esprit, comme si j'étais encore là, enfant, derrière le saint confesseur, penché sur son siége, et séparé de lui seulement par la balustrade du tribunal, mon pauvre cœur battant violemment dans ma poitrine.

LE PRÊTRE ET LES TROIS SŒURS DE LA CHAPELLE-SAINT-AUBERT, DIOCÈSE DE RENNES.

— « M. Raoul et les trois bonnes sœurs de la Chapelle-Saint-» Aubert ont été arrêtés et amenés en ville hier; aujourd'hui on

(1) *Les Confesseurs de la Foi dans l'Eglise gallicane à la fin du dix-huitième siècle*, par l'abbé Carron, 4 vol. in-12. Paris, 1820.

» va les juger. » — Telles furent les tristes nouvelles que l'on me dit un matin; et vers huit heures, je les vis passer sous nos fenêtres, se rendant au tribunal, suivis par la populace qui les accompagnait du cri ordinaire : — *A la guillotine!* — Je les suivis de suite, et comme j'étais jeune, je me faufilai si bien que je me trouvai bientôt derrière le siége de M. Raoul, cramponné à la balustrade et touchant presque son dos. Les trois sœurs étaient assises sur un banc, de l'autre côté de la salle. Les juges occupaient des siéges élevés sur une estrade et dominaient les prisonniers et les gendarmes. Le président de la cour était Bouassier; il avait été un honorable avocat de Rennes, estimé avant la Révolution comme un honnête homme; mais il était *philosophe*, c'est-à-dire déiste, et sa bonté naturelle, n'étant pas soutenue par la foi, se laissa pervertir par les excès de l'époque. La peur seule lui fit accepter la position terrible qu'il occupait. — « Ton nom et ton âge? » dit le président. — « Raoul Bodin, âgé de soixante-dix ans, » répondit le prêtre. Je crois voir encore le digne homme, grand, très-maigre, front chauve, cheveux gris, et une attitude calme, noble et vraiment religieuse. — « Ta profession? » — « Prêtre, recteur de la Chapelle-Saint-» Aubert. » — « As-tu prêté le serment constitutionnel? » — « Non, citoyen. » — Pourquoi? » — « Parce que ma conscience » me le défendait. » — Il y eut ensuite quelques autres questions et de courtes réponses que j'ai oubliées; mais je me souviens distinctement que le bon vieillard se mit à plaider la cause des trois sœurs chez lesquelles il avait été arrêté. Il parla d'un ton suppliant au président et à la cour, pendant quelques minutes, jusqu'à ce qu'on lui eût, à plusieurs reprises, imposé silence. Les accents émus de sa voix résonnent encore à mon oreille : — « Citoyens juges, met-» trez-vous à mort ces pauvres dames pour un acte d'hospitalité si » inoffensif pour le public, si naturel, si digne de leur bon cœur, » puisque j'étais depuis vingt ans leur pasteur! Épargnez-les, » citoyens! Il est si digne de la République de montrer de la clé-» mence! etc.... » — « Silence! elles parleront elles-mêmes. » Silence! tu n'as pas le droit de parler en leur faveur. Silence! »

Il lui fallut se taire, et le bon prêtre s'assit, jetant un regard de

compassion vers les pauvres sœurs qui furent tour à tour interrogées, et qui avouèrent avoir donné asile à leur recteur en contravention des lois. Elles pouvaient avoir la cinquantaine ou peut-être davantage, d'apparence très-respectable et l'attitude pleine de dignité. Elles vivaient sur leur propriété à la Chapelle-Saint-Aubert. L'une d'elles avait été religieuse, et les décrets de la Convention l'avaient chassée de son couvent et réduite à venir vivre chez ses sœurs. Elle était vêtue comme elles, et se trouvant assise la dernière sur le banc, elle fut interrogée la dernière. Elle ajouta ces mots aux formules ordinaires des réponses : — « Je n'ai pas de domicile depuis mon » expulsion de mon couvent ; j'ai été recueillie par la bonté de mes » sœurs, je vis à leur charge, et conséquemment l'on ne peut pas » dire que j'ai donné refuge à un prêtre. » — L'argument était péremptoire; mais les juges ne daignèrent même pas entrer en consultation sur ce sujet, et le président passa outre, disant d'un ton brutal que c'était vainement qu'elle essayerait de séparer sa cause de celle de ses sœurs.

La bonne religieuse commença alors à plaider la cause du vieux recteur, comme celui-ci avait plaidé la leur, et ses expressions suppliantes étaient empreintes de sévérité : « Il est cruel de mettre à » mort un homme innocent, un saint homme, qui n'a commis aucun » crime et dont la vie entière a été consacrée à faire du bien à son » prochain. Vous appelez les pauvres des *Sans-Culottes* et vous dites » qu'ils sont particulièrement chers à la République; eh bien! c'est » aux pauvres surtout qu'il a fait du bien, aux vieillards et aux » orphelins.... » — Plus on lui ordonnait de se taire, plus elle s'animait, et ce ne fut qu'avec peine qu'on la réduisit au silence.

L'interrogatoire des quatre accusés n'avait pris que peu de temps: ce n'était qu'une pure formalité, puisque la lettre de la loi était formelle : — « Le prêtre et ceux qui lui auront donné asile, seront » mis à mort dans les vingt-quatre heures après leur arrestation. » — Le président prononça donc la sentence de mort, après avoir à peine conféré avec les autres juges, ajoutant la formule d'usage que les *hochets du fanatisme,* trouvés dans la maison où le prêtre s'était caché, seraient brûlés, avant l'exécution, au pied de l'échafaud.

Dans le langage du temps, on appelait ainsi les vases sacrés et les ornements religieux.

Lorsque la sentence eut été prononcée, la religieuse ne put contenir ses sentiments d'indignation. Elle se leva de son siége, et arrachant de son bonnet la cocarde tricolore que les femmes elles-mêmes étaient obligées de porter dans ces jours d'illusions, elle la foula aux pieds avec mépris; puis elle lança aux juges et au public quelques phrases de réprobation : — « Peuple barbare, chez quelle » nation sauvage l'hospitalité est-elle traitée de crime et punie de » mort? — Elle en appela à la justice de Dieu et les cita à comparaître à son tribunal. — Ses sœurs faisaient de leur mieux pour la calmer, et celle qui était assise auprès d'elle la tirait doucement par la robe pour l'engager à se taire.

Le silence fut bientôt imposé à tous, et le président adressa comme d'usage aux victimes une allocution emphatique et injurieuse, reprochant amèrement au prêtre son fanatisme, parlant aussi aux spectateurs, les exhortant à délivrer la République de tout danger et à livrer à la justice tous les prêtres et tous leurs complices, pour qu'ils fussent condamnés au même châtiment. C'était une diatribe révoltante, boursoufflée d'un faux enthousiasme qui choquait d'autant plus, que le malheureux Bouassier avait été connu professant d'autres sentiments. Pendant tout ce discours, M. Raoul était absorbé dans ses prières. Je crois encore entendre le murmure de ses lèvres; je distinguais que c'était du latin; et il ne s'interrompit pas lorsque le bourreau, toujours présent aux jugements, lui mit les menottes aux poignets. Elles furent même serrées probablement très-fort, car je vis le prêtre donner des signes de souffrance et jeter un regard sur le bourreau, comme pour l'engager à les lâcher un peu.

Je n'ai pas d'autres souvenirs distincts de cette scène, et je ne me rappelle pas l'état exact de mes sentiments. C'était un mélange d'horreur, de pitié, d'admiration et d'exaltation; une aspiration religieuse vers le Ciel, jointe à une haine contre le Déisme et le Naturalisme, ces funestes doctrines qui semblaient destinées à étouffer le Christianisme en France. — Le même jour les quatre

victimes furent immolées sur la fatale guillotine, et je crois qu'on les conduisit directement du tribunal à l'échafaud, dressé en permanence sous les fenêtres de la Cour (1).

L'ABBÉ TOUCHET, RECTEUR DE SAINT-HELLIER DE RENNES.

L'abbé Touchet était recteur de Saint-Hellier, une des paroisses des faubourgs de Rennes. Pendant la Terreur, il se tint caché dans la maison des demoiselles Ergault, située au coin de la rue Dauphine et de la rue Château-Renault. Plusieurs familles, zélées et fidèles, habitaient les autres maisons au coin de ces deux rues : les des Bouillons, les Rebulet, les Boudon, les Beauvais, les Frout (2), ce

(1) Cette quadruple exécution eut lieu le 8 octobre 1794, et le même jour, un clerc tonsuré, nommé M. Bertrand Tual, fut encore mis à mort à Rennes. — L'abbé Raoul Bodin fut dénoncé par un couvreur de Fougères qui le reconnut en réparant le toit de la maison hospitalière où ce bon prêtre se tenait caché avec deux de ses confrères. Ceux-ci purent s'échapper. Les trois sœurs se nommaient Mlles de la Gracière, et la noblesse de leurs sentiments répondait à celle de leur naissance. Elles consacraient leur temps aux bonnes œuvres et leur fortune aux pauvres, et depuis le commencement de la persécution jusqu'à leur mort, leur maison fut l'asile généreux des prêtres fidèles. Lorsqu'on les fit monter en charrette pour les conduire à Rennes, plus de quatre cents habitants de la paroisse se rassemblèrent, et ils voulaient arracher à la troupe leurs bienfaitrices et leur pasteur; mais l'abbé Bodin leur parla si bien, pour leur défendre la violence, qu'ils laissèrent partir les prisonniers, en versant des larmes sur la perte qu'ils faisaient. (L'abbé Tresvaux, t. II, p. 114.)

(2) Il existe encore à Rennes une Dlle des Bouillons, dont le frère, jésuite, réside à Nantes. Leur père fut frappé, pendant la Révolution, d'une amende de cent écus, pour avoir refusé de porter la cocarde tricolore. Cette condamnation ne le décida pas à orner son chapeau de l'emblème révolutionnaire; mais il prit le parti de ne plus quitter sa chambre jusqu'à ce qu'il pût reparaître en public sans cette décoration.

Les Dlles Beauvais, marchandes de cierges, tiennent encore la même boutique que leur tante occupait au temps dont parle Mgr Bruté.

Une Dlle Frout vivait encore il y a peu de temps, tenant une petite librairie. Le père, Julien Frout, imprimeur-libraire, très-pieux et très-royaliste, a été assassiné pendant les Cent-Jours, pour opinion politique. Il sortait de l'église Saint-Aubin où il avait assisté au Salut. Ses filles, qui avaient hérité de ses sentiments, ont été persécutées sous Louis-Philippe.

Les Rebulet et les Boudon ne sont plus connus à Rennes.

qui faisait diriger fréquemment de ce côté les visites domiciliaires. Mlles Ergault étaient trois sœurs, pieuses et dévouées. L'une d'elles avait été religieuse de Saint-Thomas-de-Villeneuve à l'hôpital de Vannes, et elle avait été expulsée pour demeurer fidèle à ses vœux et pour refuser de prêter le serment constitutionnel. Je rendais souvent visite à l'abbé Touchet dans son refuge. Il était mon confesseur, depuis le départ de M. Carron pour l'Angleterre. Je prenais naturellement de grandes précautions quand j'allais le voir, et je me rappelle parfaitement la chambre secrète où il vivait caché, avec toutes les particularités de l'ameublement. Lorsque j'avais terminé ma confession, il me disait souvent que c'était peut-être la dernière fois qu'il m'entendait; que peut-être ce jour même ou le lendemain il serait découvert et conduit à l'échafaud. Quand le dernier excès de la fureur entraîna la Convention à décréter la mort contre ceux qui donneraient asile à un prêtre, les bonnes dames se trouvèrent heureuses de la perspective de recevoir leur récompense en mourant avec M. Touchet, si l'on venait à le découvrir. Avant que leur hôte n'eût appris cette nouvelle, elles tinrent conseil entre elles et prirent leur résolution. Mais dès qu'il eut connu les termes de l'horrible décret, il alla les trouver et voulut prendre congé d'elles : — « Où allez-vous? » fut la demande naturelle qu'elles lui adressèrent. — « Dans les champs, dans les bois, dans les fossés, partout » où je pourrai me cacher. Je suis résigné à mourir, mais je ne » serai la cause de la mort de personne. » — Mlles Ergault lui assurèrent qu'elles seraient trop heureuses de mourir avec lui, que leurs résolutions étaient irrévocables, qu'elles avaient fait leurs petites dispositions testamentaires, et que, comme elles ne pouvaient mourir qu'une fois, en cachant un ou plusieurs prêtres, elles avaient écrit à leurs amis qu'elles étaient prêtes à recevoir les autres prêtres cachés chez eux, si ces amis avaient la moindre appréhension de la nouvelle loi. La bonne religieuse ajoutait gaiement : — « J'ai cousu » dans l'ourlet de ma robe une pierre à fusil, une allumette et un » bout de bougie, afin que, lorsque nous serons laissés seuls dans » notre prison, nous ayons assez de lumière pour lire notre bré- » viaire pour la dernière fois. » On sait que les anciens instituts de

religieuses récitent le même office quotidien que les prêtres. — Il arriva cependant que, quoiqu'elles eussent souvent trois prêtres cachés chez elles en même temps, elles ne furent jamais dénoncées ni arrêtées, et je continuai à faire mes visites périodiques à l'abbé Touchet jusqu'à la fin de la persécution. Il obtint alors de reprendre l'exercice public de son saint ministère à l'église de Saint-Augustin, et il y demeura jusqu'à sa mort, arrivée vers l'année 1806.

L'abbé Massiot, vicaire de l'abbé Touchet, à Saint-Hellier, fut déporté à Cayenne, où tant de prêtres moururent. Quant à lui, il survécut et il réussit même à s'échapper dans les bois et les marais qui enserrent la colonie. Après des épreuves et des souffrances de toutes sortes, il put s'embarquer pour les États-Unis, d'où il passa en Angleterre. Quand les lois de mort furent abolies, il revint en France, quoiqu'il dût y être encore exposé à la prison et à la déportation. Lorsque la persécution eut totalement cessé, il fut nommé curé de Brutz, paroisse à six milles de Rennes, où je fus envoyé pour l'assister pendant trois semaines, aux fêtes de Pâques de l'année 1809. Il souffrait alors cruellement de rhumatismes, suite des saintes fatigues qu'il avait endurées pendant la persécution.

MORT DE L'ABBÉ SORETTE, PROFESSEUR DU COLLÉGE DE RENNES.

L'abbé Sorette était un jeune prêtre qui n'était pas encore âgé de trente ans lorsqu'il fut nommé professeur au collége de Rennes, la première année de la Révolution française; je lui vouai une vive affection, et, de son côté, il voulait bien prendre à moi un intérêt particulier. Il faisait parfois à ma mère l'honneur de venir dîner chez nous. La charmante modestie, la candeur, la piété, jointes à l'enjouement de cet excellent homme, le rendaient cher à tous ceux qui le connaissaient. Lorsque le serment révolutionnaire fut imposé au clergé, il refusa de le prêter, et il fut exclus en conséquence du collége. Il se retira dans la paroisse rurale de Le Chatellier, près de Parigné, à seize ou dix-

huit milles de Rennes. C'était là qu'il avait été placé par l'évêque après son ordination, et durant les courtes années de son ministère, il avait gagné l'affection sans bornes de sa paroisse et de toutes celles environnantes. Je retrouve dans mes papiers une lettre de ce cher professeur à ma bonne mère, écrite peu de jours après qu'il eut quitté Rennes, et je ne peux mieux faire que de la placer ici, pour montrer comment, à cette époque, on imposait le schisme à une population chrétienne.

« Parigné, 10 juin 1791.

» MADAME,

» En arrivant à Parigné, le 3 de ce mois, j'ai trouvé les choses dans un bien triste état. Notre cher et excellent pasteur, M. Guignette, avait été remplacé, le 29 mai, par Dom Verdier, Bernardin, ancien prieur de l'abbaye de Savigny. Les habitants de Parigné n'étaient pas tous disposés à se soumettre au changement et à accepter la personne qui leur avait été imposée de force. Ils s'assemblèrent en foule autour du presbytère, et ils auraient certainement chassé l'intrus à coups de pierres et de bâtons, si leur ancien recteur n'avait pas réussi à les apaiser. Dom Verdier n'eut que quatre ou cinq personnes à sa grand'messe, et le même nombre à la procession des Rogations. Un homme portait la croix, un autre la bannière, le *curé* chantait les litanies, et un homme et deux femmes, *ses domestiques*, suivaient en chantant : *Ora pro nobis*. Le jour de l'Ascension, il eut peur de célébrer la messe, et il s'enferma dans le presbytère avec quelques soldats, qui y montèrent la garde pendant huit jours.

» Dimanche dernier, un détachement de la garde nationale de Fougères est entré à Parigné à neuf heures du matin, la baïonnette au bout du fusil et criant : *Les aristocrates à la lanterne !* Ils demandaient aussi la tête de tous les prêtres qui avaient refusé le serment. J'étais le seul prêtre dans le village, le recteur et son vicaire ayant pris la fuite la veille pour échapper à la *lanterne* dont

ils étaient sans cesse menacés. Au moment de l'arrivée des troupes, je venais de quitter la maison pour aller dire la messe dans une chapelle particulière ; mais la canaille en avait muré la porte, en déclarant que s'ils me prenaient, ils me couperaient la tête. — Le lendemain, les soldats sonnèrent la cloche pour la grand'messe et pour les vêpres. Ils contraignirent un certain nombre de personnes à se rendre à l'église ; puis, ayant rassemblé la municipalité de leur seule autorité, ils obligèrent vingt ou trente personnes à certifier l'*installation de M. Verdier comme curé*. La peur seule entraîna le plus grand nombre à signer, et la plupart se retractèrent ensuite.

» Enfin, à six heures, les gardes nationaux de Fougères nous quittèrent ; mais ils n'ont pas réussi à rendre l'intrus populaire. En vain les cloches sonnent pour les offices, leur son n'est plus une cause de joie pour nos paysans, mais une cause de chagrin, et on les voit verser des larmes d'amertume et de regret. Les patriotes surveillent mes actes et mes paroles, pour trouver un bon prétexte de me chasser de la paroisse. Je suis, en vérité, dans une triste position ; mais je ne veux pas quitter ma mère tant que les choses n'auront pas pris un meilleur aspect. — Je vous serais obligé de me chercher un lieu de refuge à Rennes, où je puisse me sauver, si je suis proscrit une seconde fois, comme on m'en menace sans cesse à Fougères. — Les intrus ne sont nulle part acceptés par le peuple ; à Fougères comme ici, personne ne va à leur messe.

» J'embrasse mon Gabriel, auquel je souhaite beaucoup de succès dans ses études, et je suis, madame, etc.

» SORETTE, prêtre. »

Au Chatellier, l'abbé Sorette exerça les devoirs du saint ministère avec un zèle infatigable pendant les plus mauvais jours de la Révolution. D'autres prêtres l'imitaient dans les paroisses environnantes, et plusieurs d'entre eux, comme lui, furent au nombre des victimes que le diocèse de Rennes offrit à Dieu, en expiation des grands crimes et des horribles excès de cette époque. Mon digne professeur put cependant échapper pendant tout le règne de Robes-

pierre et jusqu'à l'abolition des lois de mort. Le bannissement en Guyane pour les jeunes ecclésiastiques, et l'emprisonnement perpétuel pour les prêtres âgés, lorsqu'ils étaient surpris dans les fonctions du culte, devinrent les châtiments infligés aux curés fidèles. Mais les plus zélés Jacobins se montrèrent fort mécontents de ce relâchement de la loi, et souvent ils l'éludèrent : s'ils découvraient des prêtres dans la campagne, et s'ils n'étaient pas contenus par la présence de quelque magistrat ou par l'énergie d'un chef plus humain qu'eux-mêmes, ils fusillaient résolument leurs prisonniers sur place, plutôt que de les conduire en ville et de les livrer aux autorités.

Tel fut le sort de mon cher et vénéré professeur. Malheureusement pour lui, la partie du département où il se tenait caché s'était toujours distinguée par son hostilité contre la Convention nationale, sentiment si général dans l'Ouest, sur les deux rives de la Loire. La position des prêtres y était fort pénible. Naturellement et par principe, ils penchaient du côté de l'opposition ; mais leur caractère sacré les empêchait de se livrer aux horreurs de la guerre civile. Ils se bornaient à remplir les fonctions de leur saint ministère partout où ils pouvaient, prêts à porter les secours de la religion à toute personne qui les demandait, ami ou ennemi. Il arriva donc souvent que des prêtres furent obligés d'être présents et de préparer à la mort ceux qui tombaient victimes des sévères représailles par lesquelles les Chouans se croyaient parfois obligés de répondre aux cruautés des patriotes. Dans de telles circonstances, un prêtre ne pouvait pas refuser son ministère, et s'il ne pouvait pas persuader à la vengeance des chefs d'épargner la vie de leurs ennemis, il était obligé d'être présent pour essayer de sauver leurs âmes. La conduite du clergé fournissait donc un prétexte à l'horrible calomnie qui accusait les prêtres d'exciter le peuple à commettre ces cruelles représailles. L'on ne peut douter que ces calomnies animèrent les persécuteurs du clergé et les déterminèrent à poursuivre les plans de Robespierre pour l'entière extermination des prêtres, même quand ils se virent frustrés dans leurs espérances par l'adoucissement de la loi.

M. Sorette menait une vie de dangers et d'alarmes continuelles, et cependant son zèle ne se reposait jamais dans l'accomplissement de ses devoirs. Après six ans de ce pénible apostolat, faire enfin le sacrifice de sa vie, ce fut là une conclusion digne d'envie de ses travaux. Tels furent les sentiments qu'il m'exprima avec beaucoup de ferveur et de gaieté, deux ou trois semaines avant sa mort. Il était venu à Rennes avec l'intention de se rendre de là aux eaux minérales de Guichen, à douze milles au sud de Rennes. On lui avait conseillé ce voyage dans un double but : d'abord pour améliorer sa santé, qui était minée par les fatigues et les privations ; puis pour dérouter les recherches qui se faisaient de sa personne avec un redoublement d'activité du côté du Chatellier. Il était caché dans le faubourg Saint-Martin, à la Péchardière en Saint-Grégoire, au château des dames de Léon ; et pendant qu'il y demeurait, il fit savoir à ma mère qu'il désirait me voir. Ma mère me recommanda instamment de le supplier de ne pas s'aventurer à Guichen, mais de venir dans notre maison, où nous saurions le cacher, et où il serait bien soigné, parce que plusieurs médecins, hommes religieux, fréquentaient souvent notre famille. Je me rendis en hâte près de l'abbé Sorette, avec les plus douces espérances de posséder bientôt sous notre toit mon bien-aimé professeur, un si bon prêtre ! Mais, hélas ! je fus vite désappointé : j'arrivai à la Péchardière, je fus admis avec précaution et je jouis d'une précieuse entrevue avec lui. Il me raconta quelques-unes de ses aventures, où il avait, comme miraculeusement, échappé à la mort. Mais, après lui avoir persuadé aisément qu'il ne serait pas prudent pour lui de demeurer aux eaux de Guichen, il en tira une conclusion bien différente de celle que j'attendais : c'est qu'il avait déjà trop écouté les médecins ; il n'était pas si malade qu'ils le pensaient, et son meilleur parti était de retourner près de ses paroissiens et de rester au milieu d'eux jusqu'à la fin. Aucun argument, aucune prière ne l'amenèrent à céder aux désirs de ses amis de Rennes. Trois jours après il repartit pour Le Chatellier. Je n'eus plus depuis lors de ses nouvelles directes, bien qu'il eût l'habitude de m'écrire de temps à autre dans ces jours terribles dont il allait voir la fin.

Quelques semaines après son retour dans sa mission, nous reçûmes les détails suivants sur sa fin. Le pauvre abbé Sorette avait été appelé pour administrer les sacrements à une vieille femme. A son retour vers sa cachette, une troupe de *Contre-Chouans*, qui battait la campagne à la recherche de victimes, demanda à une jeune fille si elle ne pourrait pas leur indiquer un prêtre pour venir confesser un malade. La paysanne fut trompée par le déguisement des faux frères, et elle leur répondit qu'elle venait de voir M. Sorette passant dans cette prairie. Ils s'élancèrent aussitôt à sa poursuite, et dès qu'ils l'approchèrent ils firent feu sur lui et lui cassèrent un bras. M. Sorette s'arrêta aussitôt et se rendit prisonnier, demandant d'être conduit à la ville. Mais eux, sachant qu'on se bornerait à le déporter à Cayenne, lui dirent qu'ils avaient résolu de le mettre à mort. M. Sorette les pria alors de lui accorder quelques minutes pour recommander son âme à Dieu. Il s'agenouilla sur le gazon; et après l'avoir laissé prier quelques moments, ils le fusillèrent sur place. Plusieurs de ses assassins étaient connus, et parmi eux, deux ou trois féroces Jacobins, déjà coupables de pareils crimes du temps de Robespierre ou depuis lors. Au nombre des paroissiens de M. Sorette, il s'en trouvait de plus disposés à obéir au sentiment de vengeance excité par sa mort, plutôt qu'à pratiquer la piété et le pardon qu'il leur avait constamment prêchés pendant sa vie. Ils guettèrent l'occasion, et pour compléter la peinture de ces temps malheureux, nous apprîmes bientôt que plusieurs des meurtriers, tués dans la campagne, étaient allés rejoindre leur sainte victime devant le trône du Jugement. Hélas! ils étaient plus à plaindre que l'abbé Sorette. Celui-ci n'avait-il pas eu une mort heureuse? Recevant la sainte communion le matin comme viatique à l'autel où il avait dit la messe dans quelque lieu retiré, apportant la consolation et la grâce à une pauvre femme mourante, puis s'agenouillant sans murmure sur le gazon, offrant sa vie en holocauste pour la paix de sa malheureuse patrie, et ses dernières paroles étant probablement, comme celles de saint Étienne, pour le salut de ses bourreaux (1).

(1) L'assassinat de l'abbé Sorette eut lieu le 8 décembre 1798. — Nous avons reçu, il y a quelques années, de l'obligeance de M. des Buffards, propriétaire du château de la Follettière,

MORT DE L'ABBÉ DUVAL, RECTEUR DE LAIGNELET.

J'étais présent lorsque M. Duval, un médecin très-respectable de Rennes, apprit le meurtre de son frère aîné, l'abbé Duval, recteur de Laignelet, une paroisse de la campagne, dans le voisinage du Chatellier.

Je n'avais vu l'abbé Duval qu'une ou deux fois chez son frère, à Rennes ; c'était un homme de quarante à quarante-cinq ans, d'une contenance pleine de sérénité, la douceur étant le fond de son heureux caractère. Pendant tout le temps de la persécution, il avait continué à exercer le saint ministère avec un zèle soutenu, n'étant pas moins dévoué à ses paroissiens que ceux-ci lui étaient attachés.

Les Jacobins sanguinaires, qui passaient leur vie à la chasse des prêtres, vinrent à apprendre que l'abbé Duval devait se rendre, une certaine nuit, aux confins de la paroisse, pour y baptiser l'enfant

paroisse du Chatellier, la note suivante sur ce cruel événement : « Pendant la longue période de la persécution, l'abbé Sorette soutint, par sa parole et son exemple, la foi de ses anciens paroissiens. Du reste, la commune du Chatellier, redoutée des intrus par ses sentiments bien connus de fidélité, n'eut jamais de prêtre assermenté. Un poste républicain occupait l'église transformée en forteresse par un ouvrage en terre, et du sommet élevé où elle est bâtie, on exerçait la surveillance sur tout le pays. M. Sorette, avec un autre prêtre dont j'ai oublié le nom, n'en continua pas moins à exercer courageusement son ministère jusqu'à la fin de 1793. Un matin, il se rendait, pour faire la levée du corps d'un de ses paroissiens, au village de Martigné, quand il fut rencontré par une troupe de gardes nationaux guidés par un misérable nommé Deshayes, déjà déshonoré par le meurtre d'un autre prêtre, dans la forêt de Fougères. M. Sorette, familiarisé depuis longtemps avec de semblables périls, prend la fuite, et se dirige vers les prairies du moulin de la Vieuville, au-delà desquelles il connaît un refuge assuré. Il allait échapper, quand un chien, que ces misérables avaient dressé à cette chasse, s'attacha à ses pas et ralentit sa course. Bientôt un coup de feu, tiré par Deshayes, l'abat dans le fossé. Ses ennemis accourent et l'achèvent à coups de crosses de fusil et de baïonnette.

» Le souvenir de l'abbé Sorette est encore vivant parmi les anciens du Chatellier, et le curé actuel m'a dit avoir bien souvent retrouvé les traces de son ministère dans les âmes qu'il évangélisa si courageusement. Son meurtrier Deshayes est mort poursuivi par l'image de sa victime qu'il implorait et maudissait tour à tour pendant son effroyable agonie. »

de pauvres paysans qui demeuraient dans une cabane au milieu des bois. Ils se postèrent donc en embuscade près du chemin qu'il lui fallait suivre. L'abbé Duval, accompagné d'un guide, partit tard dans la soirée, et il se trouva si près de ses ennemis avant de les avoir aperçus, qu'il se vit privé de toute chance de leur échapper. Il dit à son guide que leur seule ressource était de s'avancer hardiment, et que peut-être cette confiance les tromperait. Mais l'homme battit en retraite, tandis que le prêtre poursuivit son chemin comme s'il n'appréhendait aucun danger. Mais l'un des Jacobins traversant la route et soulevant le chapeau de M. Duval, lui dit : — « N'es-tu pas Duval? » — Les autres, qui étaient accourus, appuyèrent leurs fusils contre sa poitrine et le fusillèrent sur place. Le guide qui se tenait à l'écart prit la fuite et ne put donner d'autres détails que ceux que je viens de rapporter. Les pauvres parents de l'enfant qu'il allait baptiser, entendirent les détonations; mais ils n'osèrent pas s'aventurer immédiatement à la découverte. Quand ils pensèrent que les meurtriers s'étaient retirés, ils appelèrent quelques voisins, et ils rendirent le dernier témoignage de respect au corps de leur bien-aimé pasteur en l'enterrant au milieu de la nuit près du lieu où il avait été assassiné. Oh! comme les horreurs de cette époque revivent terribles dans mes souvenirs pendant que j'écris ces lignes (1)!

UN PRÊTRE ET UN PAYSAN ATTACHÉS ENSEMBLE, ET CHANTANT LE SERVICE DES MORTS EN SE RENDANT AU LIEU DE LEUR EXÉCUTION.

Un matin, j'étais assis de bonne heure à mes devoirs, il n'était que cinq heures et demie, lorsque, à ma grande surprise, j'entendis

(1) L'assassinat de l'abbé Duval eut lieu le 9 février 1798. Il était né à Montour, et il avait rempli les fonctions de vicaire d'abord à Coësmes, puis à Notre-Dame de Vitré. Nommé à la cure de Laignelet en 1787, il ne quitta pas ses paroissiens jusqu'à sa mort, c'est-à-dire pendant sept années de persécution. Il prémunit si bien ses paroissiens contre les dangers du schisme, que pas un d'eux n'y participa, et lorsqu'un intrus se présenta à Laignelet, il ne trouva personne pour lui servir la messe. (Travaux, v. II, p. 314.)

chanter dans la rue le *Libera me, Domine,* tel qu'on le chante pour les enterrements. D'après les saccades de la voix on comprenait que le chantre marchait vite, et le chant devenait de plus en plus distinct à mesure qu'il approchait de la place où était notre maison. Depuis deux ans le service des morts avait cessé de se faire entendre dans nos rues; je courus donc vite à la fenêtre, curieux de voir qui pouvait le chanter à pareille heure. Je vis une troupe de vingt ou trente soldats entourant deux hommes attachés ensemble, et tous deux vêtus comme des paysans; mais l'aspect de l'un d'eux me fit le reconnaître de suite pour un prêtre; ses cheveux noirs flottant sur ses épaules, sa longue barbe, tout, jusqu'à la forme de son chapeau, est parfaitement présent à ma mémoire.

Je compris trop bien ce que tout cela signifiait, et je courus à la porte pour les suivre, agité et troublé de la terreur habituelle qui me serrait le cœur, mais en même temps animé par ce chant de la mort; car c'était le prêtre qui chantait ainsi son propre *Libera*, et le pauvre paysan marchait à la hâte à son côté, le visage fort sérieux, comme on peut le supposer, mais sans manifester la moindre crainte. Les soldats, qui généralement n'épargnaient pas à leurs prisonniers les injures et les moqueries, accompagnaient ceux-ci en silence. — Je traversai la place, les suivant de près. Au détour de la rue, le prêtre ayant fini le *Libera,* commença à chanter le *Miserere*. Le paysan, de son côté, était absorbé dans ses prières; mais je ne me rappelle pas si bien sa contenance que celle du prêtre, qui pouvait avoir cinquante ans, de taille moyenne, et qui était vêtu de l'habit de gros drap brun de nos paysans. — Ils marchaient avec une grande rapidité, et je les quittai au bout de la rue, lorsqu'ils n'avaient plus que quelques pas à faire pour atteindre la promenade publique, où je n'osai pas les suivre, redoutant d'être présent à leur supplice. J'étais à peine à la porte de notre maison quand une forte détonation m'apprit que les deux pauvres victimes étaient dans l'éternité. Je montai aussitôt chez ma mère, près de laquelle se trouvait Mlle de Châteaugiron, son amie, et je leur racontai ce que j'avais vu. Ma mère me dit immédiatement : — « Nous savons tout cela; nous étions à prier pour eux. » — Je me souviens du regard

de ma mère en ce moment, un mélange de douleur et de fermeté; et cependant toute la famille reprit ensuite ses occupations journalières, comme si rien de particulier n'était arrivé, tellement la mort était l'événement de tous les jours!

La seule circonstance particulière de cette exécution, c'est l'heure indue à laquelle elle eut lieu, la précipitation de la marche, et la permission laissée au prêtre de chanter son propre service des morts. Peut-être les deux victimes avaient-elles été jugées à une heure avancée de la nuit, et peut-être l'officier commandant avait-il quelque raison pour désirer de soustraire au public le spectacle d'une exécution. Je ne me souviens pas du nom de la victime dans cette circonstance; je crois cependant que ce nom était Boutier, ou quelque chose d'approchant (1).

L'ABBÉ TOSTIVINT ET LE MARQUIS DE BÉDÉE.

Le marquis et la marquise de Bédée demeuraient au château du même nom, une fort belle terre à quatre lieues de Rennes. Ils étaient tous deux avancés en âge, de soixante à soixante dix ans, et ils étaient mariés depuis quarante ans.

L'abbé Tostivint, chapelain et précepteur dans la famille, fut arrêté par les agents révolutionnaires, caché dans une serre au fond du jardin. Ce local était tout à fait indépendant du château, et tout fugitif aurait pu y chercher un asile sans la connaissance de la famille. Le marquis et la marquise n'en furent pas moins arrêtés avec le prêtre, et traduits devant le tribunal révolutionnaire. L'abbé Tostivint fut immédiatement condamné à mort. M. de Bédée fit ob-

(1) L'abbé Mathurin-Louis Boutier, longtemps vicaire dans sa paroisse natale, La Mazière, s'était retiré dans sa famille, et il exerçait les fonctions de chapelain du château voisin de Beaucé (paroisse de Melesse), lorsque le serment lui fut demandé. Pendant la persécution, il se tint habilement caché, et les Jacobins, furieux de ne pas le découvrir, s'emparèrent de son frère, en déclarant qu'ils le maintiendraient en prison jusqu'à ce que le prêtre fût venu se livrer à eux. L'abbé Boutier se hâta de se constituer prisonnier, et il fut condamné à mort, le 1er mai 1794. Il fut fusillé dans le cimetière de Saint-Étienne de Rennes, aujourd'hui placis du vieux Saint-Étienne.

server que la serre où l'abbé avait été trouvé était ouverte à tout venant, et qu'on n'avait aucune preuve qu'il eût donné asile à un ecclésiastique; mais les meilleures raisons ne servaient de rien à cette époque. Le marquis et sa femme appartenaient à une ancienne famille noble, et cela suffisait pour les rendre odieux au pouvoir. Ils furent donc condamnés comme le prêtre au dernier supplice.

Aussitôt que la sentence eut été prononcée, M. de Bédée se tourna vers la marquise, et lui dit avec autant de calme que de dignité : — « Nous avons vécu heureux quarante ans ensemble, Madame, et c'est la volonté de Dieu que nous ne soyons pas séparés à la mort. » Mme de Bédée, dont l'attitude démontrait le courage, répondit qu'elle était prête à accepter en tout la volonté de Dieu. Je n'étais pas présent à ce jugement; mais la scène me fut racontée en grands détails le jour même, et la dignité des deux époux fit une vive impression.

L'abbé Tostivint avait à peine quarante ans. J'ai eu son neveu dans ma classe de théologie, lorsque je professais au Séminaire de Rennes, et il aimait à me parler de la mort de *son bon oncle*. Combien ce bon oncle était heureux d'être ainsi mort pour la religion (1)!

(1) La triple exécution eut lieu à Rennes, le 26 juillet 1794. L'abbé Jean-Baptiste Tostivint était né à Landujan, diocèse de Saint Malo. Aussitôt après son ordination, il demeura comme chapelain chez M. de Bédée pendant trois ans, puis il fut nommé vicaire d'Évran, où il resta dix ans. Il manifesta le plus grand zèle contre le schisme, ce qui le signala à la persécution, et pour y échapper, il dut aller chercher un refuge à Jersey, en septembre 1792. Il n'y resta cependant que quelques mois, et voyant le grand besoin qu'avait le peuple de prêtres fidèles, il revint en Bretagne, pour y apporter le secours de son ministère. Il l'exerça avec un grand zèle dans sa paroisse natale de Landujan, et son activité l'entraîna dans toutes les paroisses environnantes. Un jour, après avoir administré un malade, il s'était rendu à dix heures du soir au château de M. de Bédée pour y entendre des confessions. Il s'était ensuite retiré dans la serre du jardin pour y passer le reste de la nuit; mais il avait été dénoncé à la garnison de Montauban, et dans la nuit même une visite domiciliaire vint l'arrêter.

Après sa condamnation, M. de Bédée écrivit à son fils une lettre remplie des plus sages conseils. Elle commençait en ces termes : — « Quand vous recevrez ma lettre, vous n'aurez » plus de père, de mère, de précepteur. On va vous prendre votre bien; la grâce » de Dieu vous restera. Soyez-y fidèle. » — Lorsque les trois condamnés furent arrivés à la guillotine, l'abbé Tostivint y monta le premier; mais voyant l'émotion de M. et de Mme de Bédée, il demanda la permission de mourir le dernier, afin de pouvoir encourager ses amis; il les exhorta jusqu'à la fin, et il reçut ensuite lui-même le coup de la mort. — L'abbé Michel Chilon, prêtre de Romillé, fut exécuté le même jour.

L'ABBÉ SACQUET, RECTEUR DE SAINT-MARTIN, A RENNES.

L'abbé Sacquet, recteur de Saint-Martin, était de haute taille et d'un aspect plein de dignité et de bonté. A cette époque, il était âgé d'environ cinquante-cinq ans, et ayant été pendant longtemps le fidèle pasteur d'une des paroisses les plus populeuses de Rennes, consistant en deux ou trois mille des plus pauvres habitants du faubourg Saint-Martin, il jouissait de l'amour et de la vénération de ses paroissiens, ainsi que de l'estime de la ville entière.

Au commencement de la Révolution, M. Sacquet avait refusé de prêter le serment, et il avait été, je crois, exilé en Angleterre, d'où il revint et se tint caché dans la campagne, à proximité de sa paroisse. Un soir, la nouvelle suivante vint nous affliger : — « M. Sacquet a » été dénoncé, et on fouille partout le faubourg à sa recherche. » — Nous voilà naturellement dans une vive anxiété, et la nuit se passa sans sommeil, dans les lamentations sur ces temps terribles, et dans de fréquentes prières pour sa fuite. C'étaient là nos occupations habituelles durant ces jours et ces nuits de misère. Le moindre bruit dans la rue nous donnait l'éveil. A ces sentiments naturels de peur et de regrets se joignait la pensée du bonheur du prêtre de donner sa vie pour la religion. Quelquefois des exclamations nous échappaient : — « O mon Dieu! faites qu'ils ne le pren- » nent pas! — Daignez nous le conserver! — Hélas! notre pays est » à jamais déshonoré par tant de crimes! — Nous n'aurons plus » bientôt un seul bon prêtre! » — Au matin, la première nouvelle fut : — « *Il est pris!* » — A quatre heures du matin, on l'avait trouvé dans un champ de blé que l'on avait complétement entouré et fouillé en tous sens. Il refusa, bien entendu, de nommer la personne qui lui avait précédemment donné asile, ayant préféré se sauver dans les champs que de rester dans la maison que l'on avait dénoncée la veille, afin de ne pas compromettre ses généreux hôtes.

L'abbé Sacquet comparut le même jour devant le tribunal, et son

interrogatoire fut très-court. Sa personne n'avait pas même besoin d'être identifiée, car il était connu de toute la ville et des juges eux-mêmes. J'étais présent au jugement, et je fus frappé de l'impression causée sur les assistants par l'attitude admirable du digne prêtre : — « Il était comme Notre-Seigneur dans sa passion » — disait-on ensuite; ou bien : — « Il était comme un agneau au milieu des » loups. »

Après que la sentence de mort eût été passée, il se trouva que par extraordinaire le bourreau était absent. L'on fut obligé de l'attendre pendant une demi-heure; et quand enfin il arriva, il se mit, avec une grande brutalité, à dépouiller le vénérable confesseur et à le préparer pour l'échafaud. Il lui coupa les cheveux en toute hâte, échancra le collet de sa chemise afin de bien dégager le cou pour la guillotine, puis, lui ayant attaché les mains derrière le dos, il lui jeta son habit sur les épaules. Je vis passer l'abbé Sacquet le long des corridors du palais de justice; il marchait à la guillotine qui n'était qu'à deux cents pas de distance, et je remarquai sa haute taille et son apparence de vigueur et de santé. Le cruel bourreau, en lui faisant si précipitamment la fatale toilette, l'avait blessé au cou, et le sang coulait sur sa poitrine; mais il n'en marchait pas moins avec autant de dignité que lorsqu'il présidait aux processions solennelles de sa paroisse. Mais, quoique je le suivisse si près de son dernier moment, je n'osai pas l'accompagner jusqu'à l'échafaud et être témoin de sa sainte mort (1).

(1) Cette exécution eut lieu le 14 août 1794. L'abbé François-Julien Sacquet était né en 1730 sur la paroisse de Toussaints de Rennes. Avant d'être recteur de Saint-Martin, il avait été aumônier des Bénédictines du calvaire à Saint-Cyr de Rennes, et il s'y était déjà fait remarquer comme prédicateur. Sa réputation grandit beaucoup, lorsque son auditoire comprit toute une paroisse. Ce fut un brave paysan nommé Jean Lemée qui lui donna l'hospitalité pendant la persécution. Il récitait le *Miserere* en se rendant à l'échafaud, et il reçut le coup mortel en achevant le verset : *Benigne fac, Domine, in bonâ voluntate tuâ Sion, ut ædificentur muri Jerusalem.* (L'abbé Carron, v. III, p. 203. — L'abbé Tresvaux, v. II, p. 108.)

JOURNAL

D'UN

ZOUAVE PONTIFICAL

—

Evviva il Santo Padre!

En présence des infamies qui se faisaient en Italie et de la détresse du Saint-Père, je n'avais qu'un désir, qu'une préoccupation : partir pour l'aller défendre. Mais j'étais bien jeune, et ma mère, pensant avec sagesse qu'il fallait éprouver cette ardeur, se fit longtemps prier; enfin, elle me donna son consentement; mes préparatifs de voyage ne furent pas longs, un jour suffit, et je partais pour Paris et Rome le samedi 30 juin, au soir, au son des cloches de la cathédrale annonçant la fête des saints apôtres Pierre et Paul. Je ne pouvais faire mes adieux sous de meilleurs auspices.

Arrivé de bon matin à Paris, je ne fus point émerveillé de la grande ville; on m'en avait tant parlé que je m'attendais à mieux; j'eus une déception. C'est un tort, selon moi, de trop vanter choses et hommes, car la surprise n'existant pas, les défauts paraissent plus sensibles. Je fis quelques visites; à l'hôtel, je vis Mme de la Poëze et son fils qui luttaient pour avoir un passeport qu'on leur

avait accordé, mais que des parents trop zélés retenaient contre tout droit; ils eurent gain de cause, et Henri de la Poëze put nous rejoindre à Rome. Je rencontrai aussi M. Henri de Cathelineau que j'avais manqué à Nantes; puis, tout cela fait, il ne me restait plus qu'à partir. Titus, au soir du meilleur de ses jours, n'était pas plus satisfait que moi de sa journée.

Je partis donc pour Lyon et Marseille, où j'arrivai le lendemain à trois heures de l'après-midi. Que dire de la Canebière? Ici encore *bâtons flottants*, la réputation de cette rue est plus belle que la rue elle-même, et il y en a beaucoup à Nantes que je préfère à cette merveille des Provençaux. A dix heures, nous montâmes à bord du *Carmel*, magnifique bateau à vapeur des Messageries Impériales. Il n'y avait pas un souffle dans l'air, le ciel était pur, la mer parfaitement calme. Dès l'abord ce fut un grand mouvement sur le pont; près de moi s'était engagée une conversation bruyante: c'étaient des volontaires comme moi, tous jeunes et de bonne humeur. J'écoutai, c'était du breton! Je fus ravi; bientôt je reconnus la voix d'un ancien élève de Vannes: Lanascol! et nous nous embrassâmes. Il me présenta à ses camarades et nous fîmes connaissance en nous confondant tous dans un embrassement fraternel. Ah! les Bretons! braves cœurs et dévoués au Saint-Père! C'étaient Lanascol, du Plessis-Grénédan, Alfège du Baudiez, morts depuis!!... Ange du Baudiez était avec son frère.

Nous passâmes cette nuit tranquillement; je couchai dans la même cabine que M. Henri de Cathelineau, son fils et Alain de Charette, mon bon compagnon. Le lendemain, dire si nos pipes fumèrent est superflu; allumées en même temps que le soleil, elles s'éteignirent longtemps après lui; le soir, nous chantâmes en chœur une chanson du pays. Parmi nous se trouvaient MM. de Legge père et fils, de Ribiers père et fils, de Montaignac, du Manoir, Cadoudal, de Kersaintgilly et d'autres qu'il serait trop long de nommer. Mais je ne t'oublierai point, toi, gai entre les plus gais, Gaspardo le pêcheur, la gloire et l'honneur de la Belgique. Certes les Irlandais ont bien connu ton aimable caractère! Ces nobles Irlandais! ils étaient là, misérables, mais de bonne humeur; pauvres, mais

dévoués à la cause qu'ils venaient soutenir, et fuyant l'odieuse tyrannie de l'Anglais détesté. Au milieu d'eux se faisait remarquer, par sa grâce et son élégance, celui que nous avions surnommé le *Roi des Belges*. C'était un beau et noble garçon : visage gracieux, moustaches et favoris noirs, costume pittoresque, chapeau à plumes, paletot rayé, pantalon large se renfonçant dans ses bottes molles.

Le lendemain, après avoir laissé la Corse à notre droite, nous arrivions en vue de l'île d'Elbe, ces deux étapes d'une immense fortune, et nous apercevions de loin le rivage de l'Italie. Vers cinq heures du matin nous étions à Civita-Vecchia, où nous attendîmes près de deux heures avant de débarquer. Les Irlandais les premiers prirent terre ; un immense hurrah pour l'Irlande s'échappa de nos poitrines, et un vigoureux hurrah *for the French* nous fut répondu. Nous sortîmes enfin, et, nos passeports retirés, nous nous mîmes en route pour Rome. Nous traversâmes une immense plaine qu'on appelle la campagne de Rome ; ce sont des herbages rôtis et calcinés par le soleil, où l'on ne voit pas trace d'eau, dont l'aspect est désolé, et que la générosité du Piémont daignait alors concéder au Saint-Père ! Nulle habitation dans ce désert, mais seulement de loin en loin quelques rares bœufs romains, au poil blanc ou gris et aux cornes immenses et si recherchées. Il faisait une chaleur étouffante ; néanmoins, les volontaires, réunis dans un même wagon, sous ce soleil ardent étaient au comble de la joie ; nous allions donc voir Rome, la ville des Scipions et de Camille, mieux que cela, la Ville éternelle, la cité de saint Pierre; déjà ses temples et ses églises nous apparaissaient dans le lointain, au travers de la poussière qui nous suffoquait.

La première impression que me fit Rome ne fut pas favorable ; les rues étaient sales et désertes, les habitants malpropres et en costume fort léger. Nous descendîmes à l'hôtel de la Minerve ; mais, avant d'y arriver, je dois mentionner une petite scène qui nous divertit : — Au sortir de la gare notre omnibus, car il y en a à Rome, heurta une petite voiture qui obstruait le passage ; de là mille malédictions du cocher à notre *faquino ;* celui-ci lance un coup de

fouet auquel on répond par une pierre. Notre homme descend et l'on commence à se gourmer ; mais survient un gendarme, qui applique un soufflet sur la joue du cocher. Durant cette scène rapide, nos chevaux ne s'arrêtant pas, notre *faquino* remonte sur son siége, mais une pierre l'y poursuit; nouveaux cris, nouvelles menaces; cependant nous marchons, mais que trouvons-nous en arrivant sur la place de la Minerve? toujours notre cocher, qui, cette fois, sans pierre ni bâton, avertit, avec force serment, son adversaire de prendre garde à lui, parce qu'à l'occasion il le tuera! — Je pense que s'il en eût eu l'envie, il en eût gardé le secret.

Je restai un jour à l'hôtel de la Minerve, puis je m'engageai dans le corps que voulait former M. Henri de Cathelineau. Nous devions porter le nom de *Croisés*, et prendre pour étendard la bannière de la sainte Vierge immaculée ; notre uniforme était ainsi composé : pantalon bleu de ciel, ceinture de zouave blanche, gilet bleu avec croix brune sur la poitrine, veste de zouave brune, chapeau relevé avec croix d'acier et plumes de coq noires. On nous caserna dans un ancien couvent assis sur le Janicule et qu'on nomme le *Sagro-Retiro.* Commencé avec quelques individus, notre corps compta bientôt de 60 à 80 hommes, et s'il ne se constitua pas, c'est qu'il dut échouer sur des écueils qu'on ne devait pas soupçonner. Je ne veux pas juger ici ces faits, je suis trop jeune, mais ce que je puis et dois dire, c'est que toutes les accusations que j'ai entendu formuler contre M. de Cathelineau sont fausses ; il n'avait qu'un grand tort, il n'était pas de son époque, il eût dû naître au temps de saint Louis.

C'est durant mon séjour au Sagro-Retiro que je pus, entre les heures d'exercice, visiter quelques monuments de Rome. Les rues bien pavées généralement sont si tortueuses et si étroites, que je me perdais fréquemment ; mais grâce à quelques mots d'italien que j'eus bientôt retenus, j'arrivais à me faire comprendre. J'appris surtout à compter, ce qui est essentiel, car il ne faut point se fier à la loyauté romaine ; il y a longtemps que la foi punique a élu domicile en Italie ; les hommes, je parle dans le petit peuple, sont lâches comme des valets ; on les traite comme dans les comédies, l'argu-

ment de Scapin est le seul qu'ils écoutent ; les femmes ont un déshabillé que l'usage et le climat autorisent, mais qui nous semble étrange ; elles n'ont, de onze heures à quatre heures, qu'une chemise et un jupon, quelquefois un mouchoir autour du cou. Quant aux enfants, ils ont chemise ou pantalon, rarement les deux.

Que dirai-je de Saint-Pierre ? C'est tout ce qu'on peut voir de plus beau. Il n'y a pas une pierre commune dans ce monument, tout, absolument tout, est marbre et mosaïque ; il faudrait un mois pour voir en entier cette splendide cathédrale du monde. L'édifice est immense, et néanmoins si bien proportionné, qu'au premier abord il excite moins l'étonnement que l'admiration. J'ai pu vénérer le tombeau de saint Pierre. Quelle richesse ! les cendres du pêcheur de Galilée sont enfermées dans de l'or pur où des milliers de pierres précieuses sont enchâssées. Ce que j'ai admiré surtout, ce sont deux colonnettes, hautes de deux à trois pieds, entièrement d'agathe transparente. J'ai visité également Saint-Jean-de-Latran, Saint-Paul-Hors-des-Murs, le Colysée, le tombeau des Scipions, le Panthéon, la Chapelle Sixtine au Vatican, etc., etc. Un jour nous nous sommes trouvés cinq ou six sur le passage du Saint-Père, et nous l'avons acclamé de toutes nos forces. Il nous a bien remarqués ; aussi nous a-t-il donné une bonne grande bénédiction : — *Evviva il Santo Padre !*

Mais, hélas ! il n'y a pas que des cœurs loyaux à Rome... et il faut se défier de plus d'un faux frère !

Le 20 juillet, il fut décidé que nous ferions une excursion, afin de nous former à la marche. Nous partîmes à trois heures et demie de la nuit pour Tivoli. La route était fatigante, plane et remplie de poussière ; le soleil devint ardent, la chaleur intolérable ; n'importe ! nous avions huit lieues à faire et nous les fîmes. En entrant à Tivoli, les uns étaient clopins-clopants, les autres allaient encore vigoureusement ; j'étais du petit nombre de ces derniers, et désormais je fus réputé bon marcheur, ce qui est une qualité pour un militaire.

Tivoli est sur le versant d'une montagne ; c'est bien l'oasis, après le désert de la campagne de Rome que nous venions de traverser,

Nous nous logeâmes à l'hôtel de la Sybille, ainsi nommé d'un temple de la Sybille qu'elle contient dans ses murs ; ce temple n'est pas grand, mais aussi bien conservé que peuvent l'être des ruines. Les colonnes, disposées en rond, sont intactes; l'édifice s'élève sur une petite montagne ; devant soi on a des pentes boisées, et trois ou quatre belles cascades qui en descendent. Me voyez-vous, moi, simple troupier, croisé de Bretagne, fumant ma pipe et prenant le café sous ces ruines, en face de ces magnificences de la nature ! Ma foi, cela m'étonnerait, si l'on pouvait, par le temps qui court, s'étonner de quelque chose !... Tandis que je songeais, voilà que deux Italiens vinrent se baigner dans l'eau qui forme les sources de l'Anio, et ils paraissaient croire que nous ne savions pas nager ! Voyant cela, je résolus de leur donner une petite leçon. En un moment je me jette à l'eau, et je leur montre simplement comment on nage sur le dos ou sur le ventre, comment on plonge et comment on tire la brasse ; nos gouailleurs étaient ébahis.

Le lendemain, nous partîmes à deux heures de la nuit ; j'étais frais et dispos, grâce à mon bain. De Tivoli à Subiaco la route est superbe, on est au milieu des Apennins, et partout où la vue s'étend on est ravi. Au début, nous serpentions sur le flanc de la colline entre des jardins, puis nous apercevions, au détour des montagnes, tantôt des ruines romaines, tantôt des forteresses du moyen âge, et, plus loin, une plaine couverte de moissons et des villages posés sur une montagne vers lesquels il nous fallut gravir. Là nous devions déjeûner. De nombreux montagnards, poussant devant eux leurs ânes, nous demandaient en passant du tabac, et notre aumône ne se faisait point attendre au début ; mais, à la fin, cela devenant trop répété, nous dûmes resserrer les cordons de nos blagues. Arrivés à Gérano, nous déjeunâmes, puis après nous fîmes la sieste derrière la montagne, sous de beaux arbres qui nous tentèrent.

Là nous sommes rejoints par deux hommes qui nous éveillent et nous engagent à les suivre. Impossible de refuser ; nous faisons contre fortune bon cœur et nous voilà partis ; nous sommes bientôt entourés de campagnards à la barbe hérissée, couverts de haillons et de poussière, armés de fourches et de faulx ; des femmes, le

couteau en main, se trouvaient avec eux ; cela avait un aspect peu rassurant ; cependant nous n'avions pas peur, et, en effet, c'était une politesse qu'on nous faisait ; le plus âgé de nos deux conducteurs était le comte Bocchi ; prenant quelques verres, il les remplit d'un vin pur et frais et nous demanda de les vider à sa santé : nous ne nous fîmes pas prier et nous le répétâmes en l'honneur de son fils qui l'accompagnait.

Dans le corps de M. de Cathelineau nous étions fort bien, le régime militaire y était un peu mitigé en raison de certains hommes qui n'étaient déjà plus des jeunes gens. Nos repas se prenaient à table ; la mienne était ainsi composée : MM. Honoré de Cathelineau, de Cadoudal, de Kersaintgilly, de Lanascol, du Plessis-Grénédan, d'Arces et Picou (1). Quelle franche gaîté nous unissait ! surtout quand M. de Kersaintgilly, notre doyen, nous animait par ses piquantes saillies ! Cela dura deux mois ; au bout de ce temps, quelque bienveillance qu'eût pour nous le Saint-Père, nous fûmes licenciés. Nous n'avions ni habits, ni bagages, ni armes, la position n'était plus tenable.

Je m'engageai alors pour deux ans dans les Zouaves pontificaux. Trois jours après, je partis pour rejoindre le gros du corps au camp de Terni.

La veille de ce jour — 27 août — nous avons tous été présentés au Saint-Père, qui nous a passés en revue et nous a adressé quelques mots charmants ; puis il nous a remis à chacun une médaille en souvenir de lui. Le lendemain, qui était un lundi, à quatre heures du matin, nous prîmes le bateau à vapeur du Tibre ; tout le monde était sur la rive et nous accompagnait de bravos enthousiastes. Nous avons voyagé toute la journée sur le fleuve, et le soir nous avons campé en rase campagne. C'était charmant de voir la physionomie de notre petit camp ; de tous côtés des feux autour desquels huit ou dix individus, assis, accroupis ou couchés, attisaient le feu, faisaient la soupe, préparaient les gamelles ou fumaient leur pipe. D'heure en heure on relevait les sentinelles. Vers onze heures nous

(1) Parmi nous se trouvaient encore Pierre Allio, Yves Carré, Henri Carré, Plasonneau, Guérin

nous levâmes pour partir ; avec notre fusil, nous avions un énorme sac sur le dos, une giberne et un bidon ; c'était lourd, mais il fallait marcher, et nous marchâmes comme de vieux troupiers d'Afrique. Ce jour, ou mieux cette nuit, nous fîmes une étape de douze bonnes lieues ; les vieux zouaves qui étaient avec nous étaient étonnés de nous voir ainsi manger le chemin ; ils avouaient qu'ils n'en avaient presque jamais fait autant, et, en effet, nous avons ainsi marché depuis onze heures du soir jusqu'à neuf heures du matin. Beaucoup avaient mal aux pieds ; pour moi, j'étais bien sous ce rapport, mais, en revanche, je tombais de sommeil ; aussi, après le déjeûner, je me jetai sur une botte de paille, et je dormis tellement, que, sans le savoir, je laissai partir la colonne. Grand embarras à mon réveil, quand je me trouvai seul ! Heureusement six de mes camarades étaient restés en arrière, leurs pieds refusant le service ; nous nous mîmes en quête d'une voiture pour rejoindre le détachement. Le maître de poste n'ayant pas voulu nous en donner une de bonne grâce, nous nous fîmes justice et nous prîmes, en la payant bien entendu, une berline, trois postillons et cinq chevaux, qui nous conduisirent au grand galop pendant dix lieues. — Le mercredi nous arrivâmes enfin au camp. Là, je retrouvai avec joie beaucoup d'anciens amis, et je fis de nouvelles liaisons, parmi lesquelles je citerai M. de Kermel, M. de Saisy et M. de la Salmonière, qui est un charmant garçon et un parfait soldat.

A notre arrivée au camp, vers les neuf heures, le général de La Moricière venait d'en partir ; seul, le général de Pimodan nous passa en revue et trouva que notre détachement était bien beau. Nous étions soixante, tous vigoureux et déterminés. Après la revue de notre général, nous passâmes celle du commandant qui ne nous adressa qu'un seul petit mot : « Nous sommes tous ici bons et solides, tâchez de vous montrer dignes de vos camarades. » On nous rangea chacun dans nos compagnies ; je comptais à la seconde. J'avais pour capitaine M. Guelton, et pour lieutenant Paul de Parcevaux, braves cœurs que Dieu a appelés à lui. — Nous mîmes sacs à terre et nous commençâmes à faire nos tentes, aidés par nos anciens. Pour moi, je trouvai tout d'abord un de mes cama-

rades de collége qui m'offrit une place sous sa tente ; nous y étions quatre : de la Vieuville, de Bausse, de la Crochais et moi. Inutile de dire que nous nous entendions à merveille.

Voici quel était l'ordre du service : à quatre heures et demie, réveil, puis le café, qu'on allait chercher par escouade aux cuisines en plein air ; à six heures, nous allions à l'exercice, après quoi on nettoyait les armes et le fourniment jusqu'à midi, et le soir encore l'exercice. — La vie était, on le voit, sérieuse et fatigante ; mais c'est ainsi que se forment les hommes, et si nous avions nos misères, nous avions bien aussi nos agréments. Toute la journée on travaillait, mais le soir on dansait au son du piston et de tous les ustensiles du bataillon ; c'était un affreux et gai vacarme ! D'autres fois, couchés devant la tente, on chantait en attendant que la soupe apportée révélât les talents de nos cuisiniers pris à tour de rôle dans le régiment. Si le potage n'était pas souvent délicat, l'appétit et la bonne humeur le rendaient toujours agréable.

Un beau jour, on lève le camp. Où allons-nous ? nul le sait. Seulement nous prenons la direction d'Ancône. De prime abord nous croyons aller tenir garnison à Spolète, mais c'était une erreur ; on sait où nous allions. Le premier jour, en quittant Terni, nous nous dirigeâmes vers Spolète ; le temps était lourd, la chaleur accablante ; jamais je n'ai tant souffert de la soif. Nous venions de faire halte, quand une pluie torrentielle nous surprit et nous mouilla jusqu'aux os. C'était pitié de nous voir ainsi trempés ! Après deux heures environ de repos, nous repartîmes, le temps était redevenu beau, mais les fusils commençaient à se rouiller dans nos mains, et sur nos épaules la tente, le sac et la capote, imprégnés d'eau, avaient un double poids. Nous arrivâmes dans la nuit à Spolète et nous couchâmes dans une espèce de bâtiment qui ressemble autant à une caserne qu'à un couvent. Là, j'essuyai mon fusil, et cela fait, je m'endormis. Nous repartîmes dans la nuit pour Foligno ; la journée était chaude, mais néanmoins nous arrivâmes avec moins de fatigue.

C'est en arrivant à Foligno que de Sabran eut une violente attaque de nerfs causée par la chaleur, et le même fait se reproduisait, pour

la même cause, de l'autre côté de la route, sur un autre zouave. — A Foligno plusieurs de nos camarades ne purent suivre la colonne, ils allèrent à l'hôpital, et, quelques jours après, ils étaient à Spolète, où ils se sont si noblement conduits.

Nous continuâmes notre route dans les montagnes et nous allâmes camper à Serravalle, au fond d'une gorge. Le pays que nous traversions était admirable; ce n'était pas joli, c'était grandiose. De Serravalle nous vînmes à Tolentino, où nous fûmes convenablement logés dans un couvent. Le lendemain nous en partîmes pour gagner Macerata, où nous passâmes le dimanche; ce fut là que nous apprîmes l'entrée dans les États-Romains des Piémontais, qui déjà nous entouraient de toutes parts. Mais nous ne pouvions y croire pour deux raisons : d'abord, parce qu'aucune déclaration de guerre n'avait été faite, et ensuite, parce que partout où nous passions nous lisions l'assurance d'être soutenus par un corps de 20,000 Français, et cette assurance était donnée par qui? par M. le duc de Gramont!

Ce fut le capitaine de Charette qui nous annonça que nous allions nous donner des coups de fusils; mille applaudissements, mille cris de joie lui coupèrent la parole; nous pensions avoir affaire aux Garibaldiens, et malheur à eux si nous les eussions vus au bout de nos baïonnettes!

Nous partîmes le lundi matin, 17, de Macerata pour Lorette. A trois lieues environ de Macerata, sur une hauteur, on soupçonna quelque chose et l'on nous fit charger les armes; plus loin nous aperçûmes Osimo sur notre gauche; la tour de cette ville était déjà surmontée du drapeau piémontais : le combat devenait imminent. Nous passâmes par Monte-Santo où nous fîmes une grande halte; mais nous avions toutes les peines imaginables à trouver à manger ou à boire. Enfin nous reprîmes la route de Lorette, qui serpentait dans une plaine et nous mena aux bords de la mer que nous longeâmes fort longtemps. Nous arrivons cependant à l'étapé et il était temps pour tous, car nous marchions depuis le matin et nous avions quinze lieues dans les jambes. Il fallut aussitôt dresser la tente, courir au bois et à l'eau et faire bouillir la marmite. Durant ce long

trajet, chacun, à tour de rôle, montait dans la voiture qui suivait la colonne et où se trouvait notre aumônier, et chacun en redescendait avec *son passeport pour l'éternité*, suivant la belle expression de notre commandant de Becdelièvre. — Je ne pus prendre le mien que le lendemain au matin.

Cependant il se répandit dans le camp qu'une compagnie de *bersaglieri* piémontais se trouvait postée à peu de distance de nous et sans méfiance; il fallait la surprendre. On demande des hommes de bonne volonté pour cette attaque nocturne ; je me présente et l'on m'accepte. Mais la nouvelle était fausse, et au lieu d'un coup-de main, ce fut une patrouille que nous fîmes sous les ordres du capitaine de Charette, par une nuit affreusement noire, dans des champs labourés, éreintés que nous étions et toujours sur le qui-vive. Aucun incident ne vint animer notre course ; tout était calme aux alentours du camp et les sentinelles bien placées ; une seule chose nous frappa, ce fut un signal qui partait du camp des Piémontais et auquel on répondait du côté d'Ancône. C'étaient de magnifiques fusées qu'on lançait alternativement de part et d'autre. La patrouille finie, chacun se retira dans sa tente. Comme on dormit cette nuit là!

Le lendemain, 18 septembre, après avoir pris notre café, nous nous mîmes en route pour Ancône, joyeux et gais comme.... Français. Sur la route, nous rencontrâmes les guides; mille acclamations partirent simultanément. On quitte les rangs, on se serre la main, on ne se dit pas : Adieu ! mais : Au revoir ! — Nous avions à peu près trois ou quatre milles à faire pour arriver en face des Piémontais campés sur le mamelon de Castelfidardo. Les zouaves étaient le troisième corps à marcher. En tête était un beau et brave bataillon de carabiniers, puis venaient les Italiens, et nous ensuite. On passe la rivière (1) au milieu des balles, tout va bien; on se range en bataille ; nous voulions nous élancer, mais il fallait attendre l'ordre ; il arrive, nous marchons, nous courons plutôt, nous laissons derrière nous les Italiens, et nous arrivons en face de la ferme en refoulant les bersaglieri, puis nous montons aux

(1) Le Musone.

maisons, et, dépassant les carabiniers, nous arrivons enfin en tête. La ferme est enlevée, nous montons à la seconde, nous sommes repoussés, poursuivis, mais une charge à la baïonnette nous délivre; nous continuons le feu de tirailleurs, on s'élance de nouveau à la baïonnette, et c'est là que je suis tombé, juste en face de la maison. M'aidant des mains et d'une jambe, je parvins, au milieu des balles, à me réfugier dans une petite remise, où, assis, je pus continuer à tirer sans relâche et sans pouvoir être touché de nouveau. Les Allemands montèrent enfin sur nos traces; quant aux Italiens, on n'en voyait plus.

La retraite sonne, je me retire au milieu des Allemands, appuyé sur Le Gonidec. Sans eux nous étions ce qui s'appelle... broyés. J'arrive à Lorette, où l'on me transporte dans l'église. Là, tout près de la Sainte-Case qui vit la jeunesse du Sauveur, je reçois le premier pansement. — Le lendemain la capitulation est signée, la colonne part pour Recanati, et moi, je reste.... Les Piémontais entrèrent le soir du départ des nôtres; quelques officiers se montrèrent bienveillants pour nous, d'autres, au contraire, se conduisirent comme des soudarts.

Deux jours après, je fus transporté à Macerata, où je fus soigné le reste du temps que je passai en Italie. Dès notre arrivée on nous mit en chambre d'officiers, et nous fûmes admirablement traités par les Sœurs de la Charité et par les habitants. Parmi eux, et en tête, je dois citer M. le comte Medici-Spada, et le marquis et les marquises Accoretti. Je ne saurai jamais assez leur témoigner de reconnaissance. De Macerata, je revins à Osimo, le lendemain du jour où mon camarade des croisés, l'admirable Guérin, était mort. J'occupai le lit que la dépouille de ce *petit ange* venait de quitter.

Qu'ajouterai-je, qui n'ait été dit déjà? Ceci n'est que le Journal d'un soldat. Je note ce que j'ai vu; juger les faits appartient aux chefs seuls, et le faire serait sortir de mon rôle. — Vive le Pape, quand même!

UN BRETON.

ÉTUDES HISTORIQUES.

CARACTÈRE

DU

SEIZIÈME SIÈCLE[1].

Au XVIe siècle, quelle que soit déjà l'importance du pouvoir temporel et la grandeur d'une institution représentée par des personnalités aussi fortes, aussi complètes que l'étaient François Ier, Charles-Quint, Gustave Wasa, Élisabeth, le principal intérêt de l'histoire se trouve ailleurs que dans les conseils où ils règnent, et sur les champs de bataille où nous les rencontrons si souvent. C'est dans la sphère religieuse, c'est autour du livre des Évangiles, sur le terrain de la théologie scholastique, de la doctrine des Pères et de la tradition que s'agitent encore les problèmes les plus intéressants, les seuls éternels de la destinée humaine; c'est dans le monde des idées que le cœur et l'esprit de l'homme se livrent encore les combats les plus mémorables et les plus dignes d'attention. C'est donc là aussi qu'il faut que nous remontions pour nous en donner le spectacle.

Transportons-nous par la pensée aux premières années de ce XVIe siècle; et pour mieux le dominer, plaçons-nous au point le plus élevé qui s'offre à nous dans cet immense horizon, — au sommet de Saint-Jean-de-Latran, — puisque le dôme de Saint-Pierre est encore dans la tête de Michel-Ange. Nous avons devant nous une immense perspective, et le spectacle le plus ravissant que l'ima-

(1) Ce morceau est extrait d'une des Leçons inédites professées à la Faculté de Rennes, par M. Le Huërou, et qui composent son *Histoire de la Constitution anglaise*.

gination de l'homme puisse se représenter dans ses plus beaux rêves. Voilà la création chrétienne dans toute sa magnificence. Du point où vous êtes assis, un seul homme, — un vieillard, — appuyé sur la houlette du pasteur, commande à tout l'univers. Un mot de sa bouche suffit encore pour porter la paix ou l'épouvante jusqu'aux deux pôles. Tous les rois de la terre s'inclinent encore à son seul nom; et chaque année, au Vendredi Saint, lorsqu'il vient donner sa bénédiction *à la ville et au monde*, — un million de chrétiens se prosternent sous sa main, et ne se relèvent qu'en portant sur le front le signe mystérieux qui reluit sur sa poitrine! — On dirait la vision du prophète, lorsqu'il nous représente les vingt-quatre vieillards, avec leurs robes blanches et leurs couronnes d'or, agenouillés devant l'Agneau, et répétant trois fois le nom sacré. Et, comme pour rendre l'illusion plus complète, il se trouve, par une rencontre alors de jour en jour plus rare, et depuis longtemps inconnue, que l'homme est en rapport avec la grandeur de cette situation, ou du moins ne la profane pas par les hideux excès qui naguère encore en avaient affaibli la majesté. C'est Léon X, le plus illustre rejeton de la noble maison des Médicis, le Père des lettres, l'homme le plus doux, le plus aimable, le plus lettré de la moderne Italie. Et admirez ici la beauté de ce rôle, unique jusqu'à ce jour dans l'histoire des hommes. Pendant que d'une main il soutient et dirige les vieilles croyances de l'humanité dans la route où elles marchent depuis seize cents ans, de l'autre il préside aux destinées nouvelles qui s'ouvrent devant elle, et dont l'éclat l'inonde déjà de toutes parts. Tout un monde d'éloquence, de statuaire, d'architecture et de poésie, d'inimitable et divine poésie, semble sortir à sa voix des ruines de la Grèce et de l'Italie, et vient s'asseoir à ses côtés sur les sept collines de la Ville éternelle. Ici c'est Machiavel qui moule, en quelque sorte, le génie antique sur les plus beaux chefs-d'œuvre qu'il ait inspirés, et marie dans un style d'une singulière facilité les mâles inspirations de Tacite et l'élégante noblesse de Tite-Live, dont il commente les Décades. Là c'est Ange Politien, c'est Sannazar, qui dérobent à la muse endormie de Virgile quelques-unes de ses modestes parures; et bientôt naîtra, presque sous le laurier qui ombrage sa tombe dans la grotte du Pausilippe, l'enfant miraculeux qui doit le montrer de nouveau à l'Italie. Torquato Tasso est destiné à clore par sa *Jérusalem* l'ère poétique du XVIe siècle au-delà des monts, et prolongera jusqu'à cette limite le chant national que Dante et

Pétrarque ont commencé au XIVe siècle, et dont l'écho a retenti jusqu'à lui. — Un peu plus loin c'est le sylphe si capricieux, si badin, si hardi et toujours si aimable que l'on appelle l'Arioste, qui chante en riant sur tous les tons, prend à volonté toutes les allures, enlace l'imagination dans un inextricable et charmant dédale où il l'étouffe à force de surprises et de plaisir, et qui échappe à l'indignation du lecteur étourdi et haletant par toutes les malices de l'esprit, et par toutes les grâces du style. Ailleurs c'est le Trissin, qui calque avec amour sa Sophonisbe expirante sur la Didon de Virgile, et, pour la chanter, emprunte au poète de Mantoue quelques-uns de ces tendres accords qui touchaient encore l'imagination d'Augustin jusque sur le siége d'Hippone. — Mais le plus beau, le plus ravissant des poèmes de l'Italie au XVIe siècle, s'élabore lentement dans la tête de Michel-Ange et sous le pinceau de Raphaël. — C'est Saint-Pierre de Rome qui s'élève à deux cents pieds dans les airs, avec ses innombrables colonnes, avec les patriarches et les prophètes de l'Ancienne Loi, avec les martyrs, les pontifes, les saints et les docteurs de la Nouvelle. C'est la plus sublime et la plus vivante de toutes les personnifications historiques, et c'est encore l'expression la plus vraie de cette singulière époque qui réunit tous les contrastes, — où l'antiquité païenne vient revendiquer sa place, sous les auspices d'un Souverain Pontife, à côté du Christianisme qui l'a détronée; — où Cicéron est aussi lu et presqu'aussi admiré que l'Évangile, où Léon X reçoit dans la même année, et presqu'avec une égale faveur, la dédicace du roman d'Arioste et celle de la première édition grecque du Nouveau-Testament par Érasme. Et pendant que ces flots de lumière inondent toute l'Italie, un reflet de ce jour précoce et radieux de la Renaissance se répand déjà sur les régions transalpines, et chasse par-delà le septentrion les dernières ténèbres du moyen âge. L'Orient lui-même, plongé dans les ténèbres de la barbarie ottomane, l'Orient semble se réveiller de son sommeil, et s'illumine aux rayons de cette clarté nouvelle. Mais tout à coup, au milieu de cet hymne sans fin où tant d'inspirations différentes se confondent dans une seule et même harmonie, un cri discordant se fait entendre et trouble ce divin concert! — C'est la voix de Luther, qui proteste et qui s'écrie que le monde, racheté par le Christ, est revenu à l'ancienne idolâtrie. Cet éclat profane a blessé ses regards et porté le trouble dans ses méditations solitaires. La Rome moderne, la Rome des Médicis

et de Michel-Ange, lui est apparue, dans son extase, comme la ville maudite de l'Écriture, toute pleine d'abominations et de sacriléges, et il cherche dans l'Écriture, il trouve dans les passions humaines des armes pour la renverser. — Ainsi naquit le protestantisme : ce fut une protestation du rigorisme monacal, de l'ascétisme inintelligent et farouche des couvents contre les apparences mondaines que le Christianisme avait revêtues, ou s'était laissé imposer par l'esprit du temps. Il triompha un moment, et, depuis l'établissement du Christianisme, jamais guerre plus dangereuse n'avait mis à une plus rude épreuve les promesses de son fondateur. Une partie de l'Europe se détache de l'Église romaine à la voix de Luther, une autre à la voix de Calvin : le reste semble lui-même irrésolu, et balance entre la fidélité et la révolte. Le glaive des princes n'a pas plus d'efficacité que la parole des pontifes ; les grandes batailles sont aussi stériles que les colloques et les conciles, et ces foudres papales qui, entre les mains de Grégoire VII, soulevaient de tels orages, ne font plus qu'effleurer la tête des princes et irriter des blessures qu'elles ne peuvent plus ni extirper ni guérir.

Mais au sein de cette confusion universelle, une tête seule resta sans vertige, un seul cœur sembla n'avoir éprouvé aucun trouble. C'est la tête, c'est le cœur du successeur de l'Apôtre. Il se rappelait la parole du Maître : — « *Noli timere !* » — Ne craignez rien ! — Et en effet, alors s'opéra dans l'intérieur du catholicisme, et pour réparer tant de pertes, un mouvement de régénération extrêmement remarquable, et qui pourtant paraît n'avoir été remarqué, ou du moins étudié, que dans ces derniers temps. Il vaut la peine que nous nous y arrêtions un moment.

Quelle que soit la diversité des opinions sur la légitimité de la Réforme, sur ses causes, son à-propos et sur la solidité des arguments produits de part et d'autre pour l'attaquer ou pour la défendre, les résultats bons ou mauvais que l'humanité en a recueillis, il est un fait resté pour ainsi dire en dehors de controverse et sur lequel tout le monde à peu près est d'accord. C'est qu'un mouvement aussi considérable que la Réforme, aussi général et aussi durable, ne se produit jamais sans qu'il trouve son explication naturelle, facile, incontestable, irrécusable pour tous, dans les idées et les faits contemporains. Eh bien ! il est constant qu'aux XVe et XVIe siècles, si le dogme catholique était parvenu sans tache et sans souillure à travers les âges entre les mains qui en furent les dépo-

sitaires, il n'en était pas de même de la discipline ecclésiastique, et celle-ci, de l'aveu des catholiques et des protestants, avait participé profondément au désordre et à la corruption générale. Cela tient sans doute à ce que le dogme, assis sur l'Évangile, est par cela même à l'abri des agitations et des corruptions de ce monde, tandis que la discipline, ouvrage des hommes et des circonstances, est nécessairement transitoire et variable comme les intérêts qu'elle a mission de régler. Je crois que personne ne sera tenté de contester cette vérité, car la distinction que j'invoque ici appartient à l'Église, et c'est la réponse qu'elle a toujours elle-même opposée à certaines attaques. Je ne crois pas davantage que personne soit tenté de placer sous mes paroles des intentions malveillantes, lorsqu'on voit les conciles de Constance et de Bâle le proclamer déjà au XVe siècle, le concile de Trente le prouver au XVIe siècle par ses nombreuses et salutaires réformes, et des Souverains Pontifes, tels que Adrien VI et Paul III, l'avouer sans détour, du haut de la chaire de l'Apôtre. Ainsi, au XVIe siècle, chacun, à quelque nuance qu'il appartînt, admettait l'à-propos, l'urgence même d'une réforme, et l'on ne différait que sur les moyens de la mettre à exécution. Les uns (les protestants) entendaient l'exercer à leur manière, selon leur appétit et leur bon plaisir, avec tous les emportements de la logique et de la colère, avec toute la violence des passions religieuses. Les autres, au contraire (c'étaient ceux qui prétendaient rester fidèles à l'unité), voulaient y procéder aussi, mais avec modération et sagesse, sous l'inspiration et avec le concours du Pontife romain, à l'aide des moyens et par la voie qu'il jugerait convenables, et, en tout état de cause, dans les sentiments du respect le plus inviolable pour son autorité souveraine. Mais comme les deux partis, selon l'usage, ne furent jamais si loin de s'entendre que lorsqu'ils eurent tout fait pour y parvenir, il en résulta qu'au lieu d'une réforme on en eut deux, partant de deux directions différentes, et poursuivies en sens contraire. La première se rattache à la protestation luthérienne, traverse, en se brisant plus d'une fois, ou du moins en se modifiant toujours, les synodes, les colloques, les diètes impériales, et vient aboutir, après ce laborieux voyage, aux trois principales formes qui la représentent encore de nos jours, le Luthérianisme, le Calvinisme et la forme bâtarde qu'on appelle la religion anglicane.

La seconde, au contraire, partie de Rome et du chef de l'Église,

se manifeste et se continue dans chacune de ces nombreuses constitutions apostoliques qui remplissent le *Bullarium*, depuis Adrien VI jusqu'à Clément VIII, et qui trouve son expression la plus élevée et sa raison dernière dans les décrets du concile de Trente. C'est à cette dernière pensée de réforme et d'amélioration intérieure qu'il faut rapporter tant de nouvelles fondations religieuses au XVIe siècle, et l'esprit nouveau qui vient ranimer et féconder tout à coup les institutions anciennes. L'impulsion est si vive, et la nécessité si bien comprise de part et d'autre, qu'on voit s'élever en quelques années plus d'ordres religieux que les trois derniers siècles n'en avaient vu naître. Toutes ces créations nouvelles portent dans leurs constitutions, et, pour ainsi dire, sur leur physionomie, la raison de leur existence et la pensée première qui a présidé à leur création. Il suffira de nommer les *Oratoriens* et les *Jésuites;* et je me vois forcé à regret à me borner à les nommer, car il y a dans ces deux mots matière à plus d'une discussion intéressante. Nommons encore cependant la fondation des *Théatins* par le cardinal Caraffa, depuis Pape Paul IV, la réforme des *Franciscains*, par Mathieu Baschi, celle des *Servites*, par le Pape Pie V, celle des *Carmélites*, par sainte Thérèse de Jésus, celles des *Camaldules*, par Paolo Giustiniani; citons encore l'établissement du collége germanique et du collége anglais à Rome, par Grégoire, et surtout celui de la Propagande.

Ainsi le catholicisme, qui naguère paraissait vaincu et désarmé, recueille ses dernières forces, compte une à une toutes ses blessures, y applique à la hâte les remèdes les plus héroïques, redescend dans l'arène et puise tout à coup une vie nouvelle dans le combat. C'est le spectacle qu'il nous présente pendant la dernière moitié du XVIe siècle et pendant tout le XVIIe.

Mais à côté de cette restauration intérieure, toute spirituelle et toute morale, du catholicisme, marchaient dans la même direction d'autres projets de restauration politique destinés à l'étendre et à la compléter; et cette considération va nous ramener au cœur de notre sujet.

L'Église, au XVIe siècle, et dans tous les siècles de son histoire depuis Constantin, était à la fois une religion et un gouvernement, un dogme et une administration, une idée et un monde. Or, l'un et l'autre, l'administration et le dogme, avaient été troublés en même temps par le protestantisme, et l'on songea, tant il y avait de force

dans ces croyances vieilles et vénérables, à les rétablir en même temps. Ainsi pendant que les théologiens et les ambassadeurs des princes disputaient à Augsbourg ou à Trente les points controversés, les princes eux-mêmes combattaient sur un autre théâtre, et marchaient à la tête de leurs armées pour ramener les dissidents à l'unité catholique.

Les deux personnifications les plus glorieuses et les plus puissantes de cette pensée de restauration religieuse par la politique et par les armes, furent le roi Philippe II et le pape Pie V. — Philippe II est connu, et je n'ai rien à en dire ; mais Pie V l'est beaucoup moins, et mérite davantage de l'être. Depuis Grégoire VII, il ne s'était pas rencontré sur la chaire de l'Apôtre une figure aussi austère, une âme aussi pure, un cœur aussi parfaitement dégagé de toute affection humaine. Il parvint au souverain pontificat lorsque tout semblait déjà désespéré autour de lui, quand l'Angleterre et les trois royaumes du Nord étaient déjà perdus sans retour, quand la France menaçait de devenir huguenote, l'Allemagne catholique d'embrasser la foi luthérienne avec Maximilien II, et le Croissant des Turcs, à l'Orient, de franchir toutes les barrières qui l'avaient arrêté jusqu'alors. Eh bien! au moment même où tout menaçait de lui échapper en même temps, il entreprit par une résolution magnanime de tout reconquérir. Pendant qu'il reprenait par sa fameuse bulle : —« *In cœnâ Domini* » — les prétentions les plus exorbitantes que ses prédécesseurs eussent jamais réclamées sur les rois de la terre, il armait l'Inquisition de ses plus implacables rigueurs contre les opinions hérétiques, arrachait pour jamais aux Turcs, par une mémorable victoire, l'empire de la mer, et jusqu'à l'espérance de le disputer dans l'avenir, et lançait sur l'Angleterre infidèle une bulle destinée à réduire en poudre le trône d'Élisabeth.

J. M. LE HUËROU.

CHRONIQUE.

SOMMAIRE. — M. Eugène Scribe. — D'un singulier reproche adressé à Molière par l'auteur de *Bertrand et Raton*. — De la prochaine élection académique : Un mot sur *la considération* de M. Camille Doucet et sur le style de M. Troplong. — Monseigneur l'évêque de Poitiers. — Les *Bourdonnants* et les *Ruminants*. — Retour de Mgr l'archevêque de Rennes. — M. Boudin et les *Mercenaires*. — Georges Cadoudal et le *Moniteur*.

Je ne vous parlerai aujourd'hui, ami lecteur, ni de l'adresse du Sénat, ni de la faillite de M. Mirès, ni du roman de M. Mocquard.

Je ne toucherai pas à l'adresse du Sénat, parce qu'elle relève de la politique, et que la politique n'est point mon affaire. Je me tairai sur la faillite de M. Mirès, parce qu'en pareille matière il convient d'attendre les décisions de la justice. Je ne dirai rien du roman de M. Mocquard, parce que la littérature n'a rien à y voir, et qu'il serait puéril de prendre au sérieux les efforts impuissants que fait le *Constitutionnel* pour élever la publication de cette œuvre manquée à la hauteur d'un événement littéraire.

L'événement littéraire de ce mois a été la mort de M. Eugène Scribe, le plus spirituel et le plus fécond de nos écrivains dramatiques. On sait comment l'auteur applaudi de tant d'œuvres agréables a été subitement enlevé à sa famille, à ses amis et au public, le lendemain même de son quatre cent cinquantième succès. Il se rendait en voiture de son hôtel de la rue du Mont-Blanc à la rue d'Amsterdam, chez M. Auguste Maquet, l'un de ses collaborateurs. Plein de vie et de santé au départ, il méditait sans doute un de ces coups de théâtre habilement préparés, une de ces péripéties ingénieuses qui avaient fait sa gloire et sa fortune, lorsque la mort, — dénouement imprévu, — vint le foudroyer tout à coup. Quand la voiture s'arrêta, M. Scribe n'était plus. Quelques secondes avaient suffi pour abattre cet écrivain infatigable, pour éteindre ce vif et brillant esprit.

Né à Paris le 24 décembre 1791, M. Eugène Scribe fit représenter son premier vaudeville, *les Dervis*, en 1811, au théâtre de la rue de Chartres. Sa dernière pièce, *la Circassienne*, a été jouée au théâtre de l'Opéra-Comique en 1861. Pendant ces cinquante années, — de 1811 à 1861, — il a produit près de *cinq cents* pièces qui, presque toutes, ont réussi. Cette fécondité extraordinaire, qui ne se peut comparer qu'à celle de M. Alexandre Dumas, est due à un labeur obstiné, à une imagination prodigieusement fertile en ressources, et aussi, il faut le dire, à la collaboration active de MM. Mazères, Saintine, Mélesville, G. de Lavigne, Varner, Legouvé.

Bayard et Dupin : M. Dupin est assurément l'un des hommes qui ont le plus fait rire notre génération et celle qui l'a précédée.

De ces cinq cents pièces, de ces mille actes, que restera-t-il? Peu de chose, je le crains. Au théâtre comme ailleurs, c'est le style seul qui fait vivre. Or, quel vaudevilliste écrivit jamais plus mal que M. Scribe? Il savait à merveille nouer une intrigue et dénouer une pièce : il n'a jamais su écrire une ligne. Si vous ouvrez un des quarante volumes de ses *Œuvres complètes*, vous rencontrez à chaque page des phrases comme celles-ci :

« C'est plus que de l'esprit, c'est *celui des* affaires (1). »

« Hier, quand vous me parliez d'aimer quelqu'un, je vous ai promis de » vous dire si *çà* venait. Eh bien! mon père, *c'est* venu... ou plutôt *c'est* » parti (2). »

« Parce que je ne la connaissais pas, cette jeune femme, parce que je » ne savais pas l'intérêt que vous *y* portez (3). »

« Tous les gens de cour que l'on rencontre dans les rues, on leur jette » de la boue : *ça approprie les rues* (4). »

Ces citations, qu'il serait facile de multiplier, sont empruntées aux pièces que l'auteur a travaillées avec le plus de soin, aux comédies en cinq actes qu'il a fait représenter au Théâtre-Français. Nous n'avons pas besoin de dire que ses comédies-vaudevilles sont encore plus mal écrites. Quant aux vers que l'on y rencontre, ils sont tout simplement pitoyables; si la rime y est pauvre, en revanche ils sont riches en naïvetés de ce genre :

> D'avoir pu *le tuer vivant*,
> Je me glorifierai sans cesse..... (5).
> Un vieux soldat sait souffrir et *se taire*
> *Sans murmurer* (6).

Nous croyons ne rien exagérer en disant qu'il ne restera de M. Scribe ni une pièce, ni un acte, ni une scène, ni un vers. Cet auteur si fécond ne mourra cependant pas tout entier : son nom, échappant à l'oubli où tomberont ses œuvres, restera attaché à un genre qui a compté de beaux jours et envers lequel il y aurait de l'ingratitude à se montrer trop sévère. Je veux parler de la comédie-vaudeville, telle qu'on la jouait, il y a quelque trente ans, sur le *Théâtre-de-Madame*, comédie moyenne où tout était tempéré, l'esprit comme la passion, l'intérêt comme la morale; où la prose avait presque toujours l'avantage sur la poésie, où le calcul l'emportait bien souvent sur l'amour, où l'argent jouait le premier rôle et, véritable *Deus ex machinâ*, présidait à tous les dénouements. Certes, il y a

(1) *Bertrand et Raton.*
(2) *L'Héritière.*
(3) *Michel et Christine.*
(4) *Le Mariage d'argent.*
(5) *L'Ambitieux.*
(6) *La Calomnie.*

loin de ces pièces à celles de Molière et de Regnard ou même de Marivaux et de Beaumarchais. Et cependant ces petites comédies de M. Scribe sont jusqu'ici les seules dans lesquelles la société de notre temps soit reproduite avec quelque vérité. Ce sont en quelque sorte des fragments de miroir où l'on peut saisir quelques-uns des traits des hommes et des choses de notre siècle, de 1820 à 1840. Je le répète, il ne manque à plusieurs de ces comédies-vaudevilles, — au *Solliciteur* et au *Charlatanisme*, par exemple, — que d'être écrites en bon français, pour survivre à leur ingénieux auteur.

Je ne sais si M. Scribe aurait été très-satisfait de l'éloge que je viens d'accorder à son théâtre, d'avoir été, au moins dans une certaine mesure, l'image de la société au milieu de laquelle a vécu l'auteur. L'une de ses thèses favorites, en effet, celle qu'il a développée dans son discours de réception à l'Académie française, est celle-ci : le théâtre et la société ont toujours été sans influence réciproque; le premier n'est jamais la peinture de la seconde. Et à l'appui de cette idée, que je crois fausse, le nouvel académicien apportait des preuves dont la plupart n'étaient pas heureusement choisies. Je n'en citerai qu'une : « La comédie de Molière nous » dit-elle un mot des erreurs, des faiblesses, des fautes du grand roi? » *Nous parle-t-elle de la révocation de l'Édit de Nantes?* » — Il eût été difficile à Molière, mort le 16 février 1673, de parler, dans ses comédies, de la révocation de l'Édit de Nantes, intervenue le 18 octobre 1685.

Quoi qu'il en soit de ce léger anachronisme, M. Scribe était de l'Académie française, et déjà plus d'un candidat est sur les rangs pour le remplacer. Quelques journaux ont mis en avant le nom de M. Camille Doucet et celui de M. Troplong; mais je ne crois pas que ces bruits soient fondés.

M. Camille Doucet, auteur de *la Considération* et de quelques autres comédies en cinq actes et en vers, n'est point un candidat sérieux. C'est un écrivain estimable dont les pièces sont à celles de Colin d'Harleville ce que sont aux chefs-d'œuvre de Molière les comédies de Dancourt. L'Académie qui a repoussé pendant vingt ans la candidature de M. Casimir Bonjour ne peut pas accueillir celle de M. Camille Doucet. L'un des principaux fonctionnaires du Ministère d'État, il est préposé à la direction des théâtres, et je comprends à merveille que ce ne soit pas là un titre sans valeur, lorsqu'il s'agit d'entrer au Théâtre-Français, mais je doute qu'une *considération* de ce genre puisse exercer une grande influence sur les votes de l'Académie.

M. le premier président Troplong ne me paraît pas avoir beaucoup plus de chances que M. Camille Doucet d'arriver au fauteuil de M. Scribe. M. Troplong a écrit un commentaire du Code civil qui n'a pas moins de vingt-huit gros volumes. Ce long travail a valu à son auteur un double succès : les hommes du monde tiennent M. Troplong pour un profond jurisconsulte; les hommes de loi le considèrent comme un puissant écrivain. Les

hommes du monde ont-ils raison? Je l'ignore et n'en veux rien savoir; mais je tiens que les hommes de loi ont tort. Non, M. Troplong n'est pas un bon écrivain, et s'il me fallait une preuve à l'appui de mon assertion, je n'irais pas la chercher bien loin. Je l'emprunterais à une œuvre que je n'entends juger ici, je me hâte de le déclarer, qu'au point de vue de la forme, à l'adresse du Sénat rédigée par M. le premier président avec un soin infini. On lit en effet, dès le premier paragraphe, ces deux phrases : « Auteur de cette Constitution dont la *base* est dans le scrutin national, » Votre Majesté est son plus ferme *appui*, et ce n'est pas entre *ses mains* » qu'elle *déviera* de ses *principes essentiels*. Mais ce n'est pas la *faire* » *dévier* que de *l'ouvrir* à des réformes qui sont dans la nature des ins- » titutions durables, et qui ne *répugnent* qu'aux constitutions *derrière* » lesquelles *il n'y a rien de solide*. » — Une constitution qui est en même temps dans *le scrutin* et dans *la main* de Sa Majesté! Une constitution à laquelle les *réformes ne répugnent pas* et qui a quelque chose *de solide derrière elle!* Une constitution enfin qui ne *dévie* pas quand on l'*ouvre*! J'avoue que toutes ces images ne me semblent pas très-claires et que ce français me paraît médiocre. Aussi suis-je bien convaincu que les membres de l'Académie estimeront que ce serait *faire dévier* l'institution dont ils sont les gardiens que de *l'ouvrir* à un candidat qui écrit d'un pareil style.

Il est un orateur éminent, un penseur profond, un écrivain de premier ordre qui n'a point posé sa candidature et dont la place me paraît cependant marquée à l'Académie, à côté de Mgr Dupanloup et du R. P. Lacordaire. Je veux parler de Mgr Pie, évêque de Poitiers. Ses trois volumes de *Discours et instructions pastorales* sont une des œuvres les plus considérables de notre temps, une de celles qui, même au point de vue purement littéraire, honorent le plus notre siècle. Les deux *instructions synodales sur les principales erreurs du temps présent*, l'*Éloge funèbre de madame la marquise de Larochejaquelein*, le *Panégyrique du B. Benoît Labre*, pour ne citer que ces quatre morceaux, sont de véritables chefs-d'œuvre. Il y a quelques mois, l'univers catholique tout entier tressaillait aux accents de l'éloquent prélat, célébrant, dans un langage à la hauteur de leur héroïsme, les immortelles victimes de Castelfidardo! Et hier encore, quel n'a pas été le retentissement du Mandement de Mgr l'Évêque de Poitiers au sujet des accusations portées contre le Souverain Pontife et contre le clergé français dans la brochure intitulée : *La France, Rome et l'Italie!* Bien que je ne fasse pas à mes lecteurs l'injure de supposer qu'il y en ait un seul parmi eux qui n'ait pas encore lu cet admirable Mandement, je ne puis résister au plaisir d'en citer ici une page que tous seront heureux de relire :

« Quel spectacle que celui qui est offert par la Papauté depuis deux » ans! Autour d'elle, les flots se heurtent, les vagues s'entrechoquent.....

» Mais sur cet océan soulevé par des passions si diverses et si multiples, » la barque de Pierre navigue encore; plus d'un vaisseau de haut bord » a sombré, la nacelle sacrée surnage. Le Pontife enseigne, il gouverne, » il prie; on ne lui a laissé que l'ombre de la royauté, il en exerce toujours la plénitude; il ne lui reste qu'*un lambeau de territoire*, il parle » en maître du monde. Il est plus roi que ses vainqueurs, plus roi que » ses gardiens : qu'on parvienne à le bannir, il demeurera plus roi que » ses remplaçants. Et si, à l'heure qu'il est, au sein de cette Europe où » tant de monarchies ont été abaissées, les unes par des défaites cruelles, » les autres par des exploits plus humiliants que les revers, si, dis-je, un » héraut d'armes planant au-dessus de tous ces trônes vacillants, venait » à crier : *le Roi!* c'est vers le trône pontifical, quoique le plus chancelant » de tous, que tous les regards se porteraient à l'instant. Oui, dans sa » majestueuse attitude, sous la tiare de son courage, de ses vertus et de » ses malheurs, Pie IX est le roi, je veux dire mieux, il est l'homme de » ce siècle : *Ecce homo*. Toutes les autres majestés sont plus secondaires » que jamais en regard de cette majesté suprême. Voilà notre premier » sujet de consolation. Il en est un second.

» On l'a dit : les révolutions sont bien près de s'accomplir dans les faits » quand elles sont accomplies dans les idées. Eh bien! malgré toutes les » apparences qu'on pourra nous objecter, le monde chrétien n'a pas pris » son parti du détrônement définitif du Pape. Il y a plus : l'opinion des » différentes classes de la société se range de jour en jour davantage à » l'opinion des sages; divers symptômes commencent à révéler la convalescence de l'esprit public. La crise extérieure et matérielle ne touche » pas encore à son terme; elle n'est pas même arrivée à son plus haut » période; mais l'âme est plus saine, les pulsations du cœur sont meilleures, et ce signe permet d'affronter la crise suprême avec plus de » confiance. A l'heure où je trace ces mots sous la lumière du soleil de » février, les feux de cet astre sont encore bien pâles; les nuages l'enveloppent comme d'un linceul; il semble englouti et noyé dans des torrents » d'eau. N'importe; il monte, il s'avance, il reprend un nouvel avantage » chaque matin. Patience : l'hiver est vaincu, la nuit est détrônée, la » lumière grandit, l'été viendra. »

Pour revenir à l'Académie française, dont cette citation ne nous a point trop éloignés, que ses membres relisent les œuvres de Mgr Pie; qu'ils aillent voir jouer, si on les joue, les pièces de M. Camille Doucet; qu'ils lisent, si l'auteur leur en envoie un exemplaire, le volume de M. Troplong sur les Césars, et qu'ensuite ils prononcent : leur choix ne saurait être un seul instant douteux.

Je sais bien qu'en ouvrant à l'illustre évêque de Poitiers les portes du palais Mazarin, les membres de la première classe de l'Institut s'exposeraient à un grave péril, celui d'être accusés par certaines gens d'appartenir à *la classe bourdonnante*. Mais je m'assure qu'une semblable accusation n'est pas pour faire reculer MM. Berryer, Lacordaire, Dupanloup, Guizot, Montalembert, de Falloux, etc. Les *Bourdonnants*, — puisque le mot a fait fortune et qu'il est aujourd'hui consacré, — me paraissent de taille à ne point trembler devant ceux que l'un de nos plus éminents collaborateurs, M. de Carné, a spirituellement appelés : les *Ruminants*.

Je ne puis achever sans dire un mot de ce qui regarde plus spécialement la Bretagne.

Le 21 février dernier, Mgr l'archevêque de Rennes est arrivé dans sa ville archiépiscopale, de retour de sa visite au Souverain-Pontife. Malgré l'heure avancée de la soirée (huit heures du soir), une foule considérable l'attendait à la sortie du chemin de fer, et n'a cessé d'accompagner sa voiture dans le long parcours qui sépare la gare du palais archiépiscopal. La cour de l'Archevêché et la place Saint-Melaine, qui la précède, étaient pleines d'une foule compacte. Là, les cris : *Vive Monseigneur! vive le Pape! vive Pie IX, Pontife et Roi!* qui n'avaient cessé de se faire entendre pendant le trajet, ont retenti avec une nouvelle force. Le vénérable prélat a béni son peuple après lui avoir adressé quelques paroles : — « Je vous » apporte mes enfants, leur a-t-il dit, toutes les bénédictions du Pape; » le Saint-Père a voulu que je vous dise combien il aime cette Bretagne » qui a tant fait pour lui (*che tanto a fatto per me*, paroles de Pie IX » lui-même). Si j'ai été comblé de faveurs, c'est à cause de la Bretagne que » je représentais. »

A ces mots, les cris de : *Vive le Pape!* poussés par la foule entière, ont redoublé.

Quand le Saint-Père a eu, à Rome, connaissance de ces détails, il a dit en souriant : « A la bonne heure! maintenant, M. de Gramont pourra, avec quelque raison, dénoncer les manifestations des Bretons en ma faveur. »

Les paroles du Saint-Père et celles, citées plus haut, où il a daigné témoigner à Mgr Saint-Marc sa reconnaissance envers notre province, donnent au voyage du pieux archevêque la valeur d'un événement: nous espérons qu'il en sera publié quelque relation circonstanciée.

En attendant, le prélat a fait connaître à ses diocésains les sentiments que lui inspirent et le Saint-Père lui-même et les ignobles attaques auxquelles il est en butte, par une belle et énergique lettre pastorale, dont il a donné lui-même un éloquent commentaire dans ses instructions dominicales, prêchées à la métropole, *sur la nécessité de confesser hautement, dans les circonstances présentes, sa foi envers l'Église et son Chef.*

Cette nécessité pourtant, tout le monde ne l'admet pas encore. Sans quoi nous n'eussions pas entendu, le 11 mars dernier, M. Boudin de Tromelin, député de l'arrondissement de Morlaix au Corps Législatif, traiter dédaigneusement de *mercenaires* les héroïques volontaires français assassinés à Castelfidardo. — Ces hommes, qui, presque tous, pour défendre leur foi religieuse, avaient quitté les aises de la fortune et le bonheur de la famille, vous voudriez nous faire croire qu'ils ont servi le Pape pour le plaisir de toucher une misérable solde! — « Ils étaient soldés (dites-» vous).... Membre du Corps Législatif, ne l'êtes-vous pas aussi? » — C'est notre ami, M. Paul de Champagny, qui parle ainsi à M. Boudin dans une verte et vive réplique, à laquelle nous nous associons de tout cœur.

M. de Champagny a raison de le dire : « Cette parole est de celles qui » ne s'atténuent pas, qui restent, et qu'effacerait à peine la plus éclatante « rétractation, » surtout quand on a l'honneur d'être le proche compatriote de ces quatre glorieuses victimes de Castelfidardo : Paul de Parcevaux, Alfège du Baudiez, Hyacinthe de Lanascol, G. du Plessix de Grénédan.

De même nous associons-nous à la réfutation péremptoire, opposée par M. Georges Cadoudal au mensonge historique, fraîchement recrépi, qui prétend faire, de son oncle le grand Georges, un vil assassin, complice de Saint-Régent (auteur de l'attentat de nivôse an VIII contre le Premier Consul), et comparable à ce misérable sicaire Milano, tout récemment couronné de la main de Garibaldi. — Voyez à ce sujet le *Moniteur* du 3 mars et l'*Union* du 12 mars 1861. — Nous ne nous étonnons guère de voir cette vieille calomnie remise à neuf malgré cent réfutations, et présentée avec assurance comme un fait certain, incontestable : c'est la pratique ordinaire du parti démagogique. Ce qui nous étonne, c'est que le *Moniteur*, éditeur forcé de cette injurieuse attaque, ait refusé obstinément d'enregistrer la réponse très-modérée de M. Georges Cadoudal !

LOUIS DE KERJEAN.

NÉCROLOGIE. — M. LE COMTE DE SAINT-PERN.

Nantes vient de faire une perte qui sera longtemps sentie, en la personne de M. le comte de Saint-Pern. Né peu de jours avant la Révolution, M. de Saint-Pern n'appartenait réellement à l'ancien régime que par son nom, un des noms historiques de la Bretagne, et cependant tout rappelait chez lui notre vieille société : la délicatesse de l'esprit, la bienveillance des manières, les convictions fortes, la distinction en tout, et ce charme de l'homme du monde, qui s'en va de nos mœurs, mais qui, pour lui, ne l'abandonna jamais. Il joignait à ces dons heureux la vivacité d'imagination et la sensibilité de cœur qui font l'homme de lettres et l'artiste. M. de Saint-Pern écrivit parfois, les lecteurs de la *Revue* ne l'ont point oublié; mais ils ont pu regretter qu'il le fît trop rarement. Quant aux arts, une grande partie de ses loisirs leur était consacrée; M. de Saint-Pern cultivait surtout la musique et il la cultivait bien moins comme une distraction que comme l'expression élevée, mystérieuse, des plus nobles aspirations de l'âme.

Cette vie des arts, qui nous maintient trop souvent en dehors du monde réel, n'empêcha point d'ailleurs M. de Saint-Pern de prendre sa part de la vie active de notre temps. Appelé plusieurs fois à siéger dans nos assemblées locales, il en fut toujours l'un des membres les plus zélés et les plus écoutés. Ajoutons qu'homme privé et homme public, son intérêt, disons mieux, son dévouement le plus entier était acquis d'avance à toutes les nobles causes, à toutes les grandes infortunes.

Ce trait seul suffirait pour marquer son caractère. Il en est un autre que l'Écriture donne, en quelque sorte, comme la distinction et la récompense de l'homme juste. Il fut le chef d'une nombreuse famille et Dieu le rendit heureux par les siens et dans les siens. Il lui accorda en outre ce qui serait le complément de la famille, si la famille ne suffisait à tout : il lui accorda de nombreux amis, qui garderont pieusement sa mémoire.

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

RÉCITS DE L'HISTOIRE DE BRETAGNE.

PREMIÈRES COLONIES BRETONNES

DANS LA PÉNINSULE ARMORICAINE.

(RIOTHIME, FRACAN, RIWAL, S. BRIEUC, S. GUENNOLÉ).

C'est vers le milieu du Ve siècle (environ 460) que les Bretons, c'est-à-dire les indigènes de la Grande-Bretagne, contraints, poussés et chassés par les invasions barbares, particulièrement par celles des Saxons et des Angles, commencèrent de quitter leur patrie originelle, pour venir chercher un refuge dans la péninsule armoricaine.

Cette immigration, opérée par bandes et troupes successives, chacune, pour la plupart, assez peu considérable, dura environ un siècle et demi. La péninsule était à ce moment fort dépeuplée. On sait, par les historiens et même par les panégyristes du Bas-Empire, combien les exactions du fisc impérial et les ravages des barbares avaient creusé de vides, vastes et fréquents, dans la population de la Gaule entière. Or, un écrivain du VIe siècle,

Procope, renseigné par les Francs, atteste que le pays où s'habituèrent les émigrés venus de l'île de Bretagne était le moins peuplé, « le plus désert » même, dit-il, de toute la Gaule. On ne s'étonnera donc point que ces nouveaux venus y aient trouvé où se loger; et ces arrivages se renouvelant, se succédant presque sans interruption, pendant plus de cent cinquante ans, le nombre des émigrés finit par dépasser de beaucoup celui des indigènes de l'Armorique. Aussi, sans guerre et presque sans trouble, par une conséquence toute naturelle de leur supériorité numérique, les émigrés changèrent le nom du pays, qui d'Armorique devint Bretagne — notre Bretagne — et le nom du peuple, qui de Gaulois ou Armoricains devint les Bretons.

Toutefois, il faut le remarquer, la région occupée et dominée avant le IXe siècle par la race bretonne, n'embrassait point la province de Bretagne comme elle était en 1789, mais seulement de cette province la partie située à l'ouest d'une ligne idéale qui, partant du pied des murailles de Vannes, irait aboutir, sur la côte nord, à l'embouchure du Couësnon (1).

I.

D'après une tradition, dont l'écho s'est conservé dans les *Annales* d'Eginhard (écrites au IXe siècle), c'est sur le territoire des Curiosolites et sur celui des Vénètes, c'est-à-dire sur la côte nord et sur la côte sud de notre péninsule, que s'établirent les premières

(1) J'ai dû me borner à reproduire ici le début de mon étude historique sur Nominoë, publiée dans cette *Revue*, t. IV; pour le détail et les preuves, voyez, dans l'*Annuaire historique de Bretagne* de 1861, les *Notions élémentaires sur l'histoire de Bretagne*, chap. IV, V, VI, ainsi que les articles 5, 6, 7, 9, 10 de l'*Appendice* joint à ce travail.

colonies des Bretons émigrés en Armorique (1). Pour la côte nord (pays des Curiosolites), qui s'offrait d'abord aux émigrants venant de l'île de Bretagne, cela semble tout naturel. Pourtant ce sont les Bretons établis sur la côte sud qui marquent les premiers dans l'histoire.

En 469, Euric, roi des Visigoths, dont Toulouse était la capitale, embrassait sous sa domination toutes les régions de la Gaule comprises entre la Loire, le Rhône et les Pyrénées, moins la première Aquitaine. Son ambition manifeste était de joindre à ses états cette dernière province : le préfet des Gaules lui-même, Arvandus, traître à l'Empire, le pressait vivement de s'allier aux Burgondes, de partager avec eux la Gaule en y anéantissant la puissance romaine, et, pour en venir là, de détruire « les Bretons établis au-dessus de la Loire (2). »

Si l'on se rappelle ce que nous disions tout à l'heure de la limite de l'occupation bretonne avant le IXe siècle, on verra que, dans le territoire compris sous cette limite, le pays le plus voisin de la Loire est celui de Vannes; et puisque la tradition relatée par Eginhard met les Bretons en ce pays dès le commencement de leurs émigrations, tout se réunit, on peut le dire, pour nous persuader que ces Bretons dont Arvande proposait la destruction à Euric, occupaient tout ou partie du territoire des anciens Vénètes. Ils devaient dès ce moment y former un établissement considérable, puisque ce traître les représente comme le seul obstacle sérieux à l'extension du royaume visigothique. En outre, ils étaient amis de la puissance romaine, ce qui implique nécessairement leur accord avec les cités armoricaines, en ce temps-là alliées de l'Empire (3). Ainsi leur établissement en ces parages s'était formé du consentement des indigènes.

(1) « Cum ab Anglis et Saxonibus Britannia insula fuisset invasa, magna pars incolarum ejus, mare trajiciens, in ultimis finibus Galliæ, Venetorum et Coriosolitarum regiones occupavit. » Eginhardi *Annales*, A. 786. — Les Curiosolites, peuplade gauloise ou gallo-romaine, occupaient approximativement le territoire du département actuel des Côtes du-Nord, et les Vénètes celui du département du Morbihan.

(2) « *Britannos super Ligerim sitos.* » dans Sidoine Apollinaire, *Epistol.* I, 7.

(3) Cette alliance remontait à l'invasion d'Attila dans les Gaules en 451.

Dès qu'Anthémius, alors empereur d'Occident, pénétra les desseins menaçants d'Euric, c'est en effet aux Bretons qu'il s'adressa pour conjurer le péril. Ils répondirent aussitôt à son appel. Riothime ou Riochame, leur roi, rassembla une armée de douze mille hommes; et, comme presque tout le pays qui les séparait de l'Aquitaine première était alors infesté de hordes barbares mal disposées pour l'Empire, cette armée prit le parti de s'embarquer sur l'Océan et de remonter la Loire dans des canots. Ainsi arriva-t-elle sans encombre dans la province menacée, où on lui assigna des quartiers autour de la ville de Bourges (469). Elle y resta quelque temps, tenant en échec les Visigoths; et le célèbre Sidoine Apollinaire eut lieu de connaître ces Bretons, dont il nous a laissé un portrait peu flatté. C'étaient, à l'entendre, des guerriers braves, mais rusés, turbulents, insolents, et passablement pillards. Il faut que ce crayon ait du vrai, puisqu'on le trouve dans une lettre adressée à Riothime en personne (1).

Cependant l'empereur Anthème s'ingéniait à rassembler derrière la Loire un second corps d'armée, dont la jonction avec les Bretons de Riothime devait assurer le triomphe de la cause romaine. Euric découvrit ce péril, et, pour y obvier, se jeta inopinément sur les Bretons avec des forces très-supérieures, en l'an 470. La bataille se livra à Déols ou Bourgdieu, — aux portes de la ville actuelle de Châteauroux, — et fut des plus acharnées. Enfin le nombre l'emporta; l'armée bretonne fut taillée en pièces. La plus grande partie resta sur le champ de bataille; avec ce qu'il put rallier Riothime se sauva chez les Burgondes, alors amis des Romains, dont le territoire était proche (2).

On ne parle plus de lui depuis lors. Revint-il en Bretagne? Probablement, mais on n'en est pas certain. En tous cas, ce désastre ne put manquer d'affaiblir la nombreuse colonie dont il était le chef : pour relever dans le pays de Vannes une principauté bretonne forte et solide, il fallut du temps, d'abord, et de nouvelles émigrations.

(1) Sidon. Apollin. *Epistol.* III, 9, *Riochamo suo.*

(2) V. Jornandès, *de Rebus Geticis*. XLV; et Grégoire de Tours. *Hist. eccl. Franc.*, II, 18.

II.

Les premiers Bretons qui s'établirent sur la côte nord de notre péninsule ne se laissèrent point gagner, comme ceux du sud, au goût des lointaines expéditions; mais si leur existence resta plus obscure, elle en fut aussi mieux assurée.

La première colonie formée sur cette côte, dont la date soit constatée, est celle de Fracan, vers 465. C'était un guerrier puissant et renommé de l'île de Bretagne *(vir illustris)*, cousin de l'un des petits rois insulaires. Surpris par le flot montant de l'invasion saxonne, il s'embarqua en toute hâte avec sa famille et ce qu'il put sauver de ses biens, suivi seulement d'une petite troupe, ses amis les les plus fidèles, ses esclaves et ses clients les plus proches. Doucement poussée vers les côtes de l'Armorique par un vent de nord-ouest (*Circio leniter flante)*, la petite flotte vint prendre terre à un hâvre appelé Brahec, qui se nomme aujourd'hui Bréhec, tout près du bourg de Lanloup (1), sur la baie de Saint-Brieuc.

A peine débarqué, Fracan se mit à parcourir le pays, cherchant un terrain commode pour y fixer son habitation. Il avait le choix; car, devant lui, derrière lui et tout autour, ce n'était que broussailles, halliers, forêts, vaste solitude. Il s'enfonça dans ce désert, tirant vers le sud-est, et finit par découvrir, à quelques lieues de la côte, au milieu de ces bois épais, un grand canton verdoyant, arrosé par une jolie rivière — le Gouët, — dont le riant aspect promettait une terre fertile. C'est là qu'il s'établit avec sa femme Guen, ses fils Jacut et Guéthenoc, et tous ses compagnons. Bientôt il vit, de l'autre côté de la mer, arriver en ce lieu les autres membres de son clan échappés au fer saxon; et tous ces pauvres émigrés, unis sous l'autorité de leur chef, donnèrent au canton qu'ils occupaient et à la petite église bâtie par eux pour en marquer le centre, le nom de *Plou-*

(1) Toutefois Bréhec est en la commune de Plouha.

Fracan, c'est-à-dire, tout à la fois « paroisse et peuplade de Fracan, » nom qui s'est conservé jusqu'à nous en celui de Plou-fragan, commune située à la porte de la ville de Saint-Brieuc (1).

On a là un bon exemple de ce que fut, au vrai, le premier établissement de toutes ces petites bandes émigrées venues de l'île de Bretagne, chacune prise isolément peu considérable, mais qui, à force de se succéder sans cesse et de s'accumuler sur notre sol, finirent, en se mélangeant avec les restes épars de la population indigène, par constituer une nouvelle nation, les Bretons d'Armorique.

On peut tenir pour certain que, dans les quarante dernières années du Ve siècle, un grand nombre de petites tribus bretonnes ou *plous,* plus ou moins semblables au *plou* de Fracan, s'établirent de même façon dans le nord de notre péninsule, aux environs de la grande baie qui a pris son nom de cette ville même de Saint-Brieuc, dont nous allons tout à l'heure dire l'origine.

Trois de ces petites colonies, outre celle de Fracan, ont laissé trace dans l'histoire, et nos documents les plus anciens mentionnent trois petits chefs, contemporains de Fracan, établis dans ces parages : Riwal, Conan, Conothec.

Riwal — que nous appellerons Riwal Ier, pour le distinguer d'un autre prince du même nom qui lui est de peu postérieur — était d'abord établi sur le rivage de la mer, vis-à-vis le port actuel du Légué, à l'issue de ces deux vallées du Gouët et du Gouëdic, entre lesquelles s'élève maintenant Saint-Brieuc ; les documents historiques appellent sa demeure la cour ou manoir du Champ du Rouvre, *aula Campi Roboris* (2).

Conan habitait les bords de la rivière de Jaudi, Conothec vers le

(1) Gurdestin, *Vie ms. de S. Guennolé*, au cartulaire de Landevennec, I. Ier, chap. 1, 2, 3 ; voy. aussi D. Morice, *Preuves de l'hist. de Bret.*, I, 176.

(2) Suivant le P. Albert Le Grand, ce manoir aurait été situé au lieu qu'occupa plus tard le palais épiscopal de la ville de saint Brieuc ; mais les Actes mêmes de saint Brieuc repoussent cette hypothèse. Le manoir du Champ du Rouvre devait être situé au bord de la mer, et j'inclinerais volontiers à le placer dans la même situation, ou à peu près, que la tour actuelle de Cesson.

haut cours du Trieu, sans que l'on puisse mieux préciser leur situation.

Tous ces petits chefs, quoique réciproquement indépendants, semblent avoir vécu entre eux en bonne intelligence et mené une existence des plus paisibles. Leur richesse consistait en de grands troupeaux, qui erraient et s'engraissaient fort à l'aise dans les profondes forêts, les champs en friche et les pâturages abandonnés, dont le sol était couvert. Une de leurs occupations favorites était de surveiller eux-mêmes leurs bergers et leurs troupeaux; un de leurs jeux, de faire courir ensemble leurs chevaux, pour voir à qui resterait le prix de vitesse (1). Tout ceci nous reporte aux rois pasteurs, et révèle une forme de société plus voisine du régime patriarcal que du gouvernement politique.

Aussi, les personnages importants de cet âge antique, ce ne sont pas ces petits chefs, mais bien les prêtres et les moines.

III.

Entre ceux-ci, au premier rang, il faut nommer saint Brioc, qui débarqua sur les côtes de l'Armorique vers l'an 480, à la tête d'une petite bande où l'on ne comptait pas moins de cent soixante moines. Brioc, dont nous avons fait Brieuc, était né dans un canton de la Cambrie appelé *Keretighiaun*, c'est-à-dire pays des Kérètes, ou des Corètes *(Coriticiana regio)*, aujourd'hui comté de Cardigan, — et il avait eu pour maître le célèbre saint Germain, évêque d'Auxerre.

Arrivé sur le Jaudi, il y trouva ce Conan, que nous nommions

(1) «.... Fracanum cum pastoribus quodam die pascentem gregem; mos enim antiquis erat per semetipsos pascere pecora sua.» Gurdestin, I, 3; voy. aussi, ci-dessous, l'histoire de l'écuyer Maël.

tout à l'heure. On dit qu'il le convertit, ce que D. Lobineau ne veut point admettre, ne pouvant croire, écrit-il, « qu'aucun » comte idolâtre soit venu de la Grande-Bretagne s'établir deçà » la mer (1). » Scrupule exagéré, je pense; car il est certain qu'au VIe siècle il restait encore en Grande-Bretagne des tribus bretonnes infectées d'idolâtrie; scrupule bien facile d'ailleurs à apaiser, en admettant que Brieuc trouva chez le comte Conan, non un paganisme formel, mais un reste de pratiques et de sentiments païens, qu'il détruisit sans retour. Ce qui est sûr, c'est que Brieuc fonda dans cette colonie son premier monastère, sur un terrain qu'il reçut de la libéralité du comte.

Au bout de quelques années, laissant à un sien neveu le gouvernement de cette maison, il s'embarqua avec une partie de ses moines, au nombre d'environ quatre-vingt, descendit le Jaudi, puis, arrivé à la mer, fit voile vers l'est en rasant la côte, et de la sorte parvint jusqu'au fond de la baie actuelle de Saint-Brieuc, à l'endroit où le Gouët tombe dans la mer, tout auprès par conséquent du manoir de Riwal.

Là, Brieuc et tous ses moines débarquèrent (vers 485). Le Gouët alors coulait entre deux rives chargées d'une vaste forêt; tantôt c'était des futaies de grands vieux arbres poussant jusqu'au ciel leurs larges têtes, tantôt des fourrés inextricables de ronces, d'épines, d'arbrisseaux. Brieuc et sa troupe, perçant à travers ces bois, suivirent, en la remontant, la rive droite du Gouët pendant plus d'une demi-lieue, jusqu'à ce qu'ils eussent rencontré, non loin du fleuve, une belle et copieuse fontaine, dont les eaux pures réjouissaient toute cette partie de la vallée. Là Brieuc s'arrêta pour se reposer et examiner le terrain avec plus d'attention. Car ce qu'il cherchait ainsi le long du Gouët, c'était, on le devine, un site commode pour y fonder un second monastère.

Mais pendant que tous ces moines étaient là, dispersés en groupes sur le gazon, assis ou couchés autour de la fontaine, un Breton de la colonie de Riwal, chassant d'aventure dans cette partie de la forêt,

(1) Lobineau, *Vies des Saints de Bretagne*, in-fol, p. 16.

les découvrit non sans crainte. Brieuc et ses compagnons étaient vêtus de peaux de bêtes, le poil en dehors et teint d'une couleur rougeâtre (1). Cet étrange costume s'offrait sans doute pour la première fois aux yeux du chasseur, lequel, quoique fort troublé, demanda pourtant à Brieuc qui il était, d'où il venait, ce qu'il voulait : — « Nous venons d'outre-mer, lui fut-il dit; nous adorons » un seul et vrai Dieu; et nous ne voulons que le servir. » — Cette réponse, loin de le calmer, lui sembla suspecte; peut-être aussi la comprit-il mal. Toujours est-il qu'il courut immédiatement au manoir de Riwal, où il annonça tout effaré qu'une bande d'inconnus venait d'envahir la vallée du Gouët.

Riwal, à ce récit, sans examen, prit l'alarme, et faisant armer immédiatement les guerriers qui l'entouraient, il leur ordonna d'aller en toute hâte charger ces intrus et les chasser de ses domaines. A peine étaient-ils partis qu'un messager s'élance sur leurs traces, les rejoint en courant et, tout haletant, leur crie : — « Riwal vient d'être pris d'un mal subit; il éprouve dans tout son corps des douleurs intolérables; sa poitrine à chaque instant est prête à se rompre; et lui, couché sur son lit, semble près de succomber à la violence du mal. » — Ces mots arrêtent court la troupe, qui, ne songeant plus qu'au péril du chef, rentre au Champ-du-Rouvre.

Cependant Riwal lui-même, au milieu de ses maux, se repent des ordres cruels qu'il a donnés. Il rappelle près de lui le guerrier qui était venu sonner l'alarme; il le somme de s'expliquer avec plus de détail. Pressé de questions, celui-ci déclare enfin que les inconnus lui ont dit être venus des pays d'outre-mer dans le but unique de se vouer au service de Dieu; quant à leur costume, qu'ils sont vêtus de peaux velues d'une couleur rougeâtre. A ce portrait, Riwal reconnut sans doute ou tout au moins soupçonna des moines de l'île de Bretagne, dont beaucoup, en ce temps-là, s'habillaient de peaux de chèvres; il ordonna qu'on allât avec respect inviter ces inconnus à se présenter devant lui.

(1) « Rubris ac pelliceis vestibus;.... rubras ac hispidas vestes. » *Vita S. Brioci*, de la Bibliothèque royale, Mss. lat. 1149.

Bientôt, en effet, ont vint lui dire que le chef des étrangers arrivait avec douze des siens. Riwal ayant jeté les yeux au dehors : — « Eh! grand Dieu, s'écria-t-il, c'est bien lui! c'est mon bon cousin Brieuc, ce savant docteur chrétien, qui a déjà sauvé tant d'âmes. Peut-être, avec l'aide de Dieu, pourra-t-il aussi me rendre la santé du corps. » — Brieuc, entrant dans l'instant, reconnaît Riwal à son tour, tous deux s'embrassent tendrement, et après quelques discours le saint se fait apporter de l'eau, qu'il bénit; Riwal en boit, en ressent un grand soulagement, et en très-peu de temps, grâce aux soins et aux prières de Brieuc, il recouvre complétement la santé.

Riwal ne fut point ingrat : il donna à son cousin, pour installer sa colonie monastique, son propre manoir du Champ-du-Rouvre avec un grand territoire en dépendant. Pour lui, il se retira un peu à l'est, au delà de la petite rivière d'Urne, mais toujours au fond de la baie, dans une autre résidence appelée Vieille-Étable (1), dont le bourg actuel d'Hillion garde aujourd'hui l'emplacement.

Du manoir du Champ-du-Rouvre dépendait, entre autres, tout l'espace compris entre les rivières de Gouët et de Gouëdic, nommé alors — à raison de sa configuration physique — la Vallée-Double, et couvert de cette forêt séculaire où Brieuc s'était enfoncé après son débarquement. C'est là même qu'il résolut de construire son monastère, non loin de la claire fontaine où il s'était arrêté : car il ne semble d'ailleurs avoir occupé le manoir du Champ-du-Rouvre que provisoirement, en attendant l'édification de son église et de ses bâtiments conventuels. L'église, dédiée — selon la tradition — sous le vocable de Saint-Étienne, s'éleva au lieu même qu'occupe à cette heure la cathédrale de Saint-Brieuc; et comme la tradition porte encore, avec grande apparence de raison, que la fontaine mentionnée plus haut est la fontaine Notre-Dame (2), contre

(1) « Deinde beatissimo viro (S. Brioco) aulam Campi Roboris cum universa quæ ad eam pertingebat redditiuum possessione tradens, ipse Rigalis comes aulam Helioni, quæ olim Vetus Stabulum vocabatur, cum tota migrans familia, ibi deinceps habitavit. » *Vita S. Brioci*, Mss. lat. 1149.

(2) Il existe toutefois, à peu de distance de la fontaine Notre-Dame, une autre fontaine moins importante, appelée aujourd'hui fontaine Saint-Brieuc; malgré ce nom, la vraisem-

laquelle on a bâti une chapelle célèbre (Notre-Dame-de-la-Fontaine), il suivrait de là que la grande colonie monastique fondée par Brieuc, premier noyau de la ville honorée du nom de ce saint, dut se fixer précisément entre la cathédrale et cette chapelle. Un très-ancien document décrit avec beaucoup d'intérêt l'établissement et la vie de ces premiers moines :

« Brieuc lui-même, après avoir prié Dieu, met le premier la » main à l'œuvre de la construction de l'église. Tous ses compa- » gnons suivent son exemple et travaillent avec ardeur : ils ren- » versent les grands arbres, taillent et percent les fourrés, arrachent » des masses d'épines et de broussailles, et bientôt, grâce à leurs » sueurs, cette forêt impénétrable est devenue une plaine. La grâce » du Christ favorise ses serviteurs ; tout leur succède ; leur basi- » lique est achevée.

» Aussitôt, sans renoncer à poursuivre la construction des bâti- » ments qui leurs sont indispensables, ils reprennent de jour et de » nuit leurs exercices spirituels, lecture, prière, veilles, jeûnes ; » mais sans jamais oublier d'y joindre, selon le précepte de l'apôtre, » le travail manuel. Les uns, la hache à la main, équarrissent des » poutres; les autres, avec la doloire, taillent les solives dont ils » forment les parois de leurs bâtiments ; d'autres unissent avec soin » les lambris des plafonds. — La plupart sont occupés à la terre : » ils l'ouvrent avec la houe, la retournent avec la bêche, et après » y avoir tracé de menus sillons, ils en partagent l'étendue en com- » partiments, suivant la variété des cultures.

» A des heures déterminées, tous se réunissaient à l'église pour » le service de Dieu. Après vêpres ils se reposaint un peu. Après » complies ils allaient se coucher en silence, se levaient à minuit » pour chanter hymnes et psaumes à la gloire de Dieu, puis se recou- » chaient, et se levant ensuite au chant du coq, recommençaient » leur journée en chantant matines (1).

blance et la tradition ancienne s'accordent à désigner la fontaine Notre-Dame comme celle où saint Brieuc se reposa en explorant la vallée du Gouët.

(1) *Vita S. Brioci*, Ms lat. 1149. Tout le récit qui précède, depuis le débarquement de saint Brieuc à l'embouchure du Gouët, est tiré de cette source.

On a là en raccourci, sous des traits vifs et fidèles, la vie de tous ces cénobites, que nous verrons se répandre en si grand nombre, aux Ve et VIe siècles, dans tous les cantons de notre péninsule. Rude existence, à coup sûr, que celle de ces pionniers de la civilisation chrétienne, qui venaient restaurer par le travail, par la liberté, par l'Évangile, une terre cruellement ruinée par la tyrannie, la barbarie, le paganisme.

Brieuc ne cessa de développer autour de lui ces bienfaisantes influences du travail, de la religion et de la charité, dont il était dans ce coin de terre le premier représentant. Toutefois, il ne semble pas avoir exercé son ministère au-delà des bornes de la colonie de Riwal, c'est-à-dire, tout au plus, du Gouët à la petite rivière de Gouëssan (1). Aussi, bien qu'il ait eu certainement le caractère épiscopal, comme l'atteste une inscription placée dans sa châsse au IXe siècle (2), sa légende la plus ancienne ne lui donne même pas le titre d'évêque. En effet, chef spirituel d'une grande famille monastique et en même temps d'une petite peuplade groupée autour de son monastère, l'abbé l'emporte en lui sur l'évêque ; son diocèse, sans limites fixes, n'est rien ; son abbaye est déjà, parmi les premiers efforts de la colonisation bretonne, un établissement de haute importance.

Riwal et Brieuc vieillirent dans une amitié vive et constante. Tous deux atteignirent un âge fort avancé. Riwal partit le premier pour l'autre monde. Peu de temps avant sa mort, se sentant déjà fort mal, il voulut recevoir de Brieuc même les dernières consolations de la religion, et il l'envoya quérir à son monastère. De la Vallée-Double à Vieille-Étable la distance n'était pas grande ; mais Brieuc, courbé par l'âge, n'avait plus la force de faire à pied ce court trajet. Cependant il voulut répondre à cet appel suprême, et montant sur un chariot il se mit en route. Derrière, formée en troupe, suivait toute sa communauté. Crainte de fatiguer le pauvre vieillard, le chariot cheminait lentement à travers les forêts et les grèves. Pour bien occuper le temps du voyage, les moines,

(1) Le Gouessan, qui coule à l'est d'Hillion, sépare cette paroisse de celle de Morieuc.
(2) Lobineau, *Hist. de Bret.*, II, 55-56.

partagés en chœurs, chantaient des hymnes sacrées, et le bon abbé lui-même mêlait à leurs voix sa voix tremblante. Tout-à-coup, selon les traditions les plus antiques, on entendit descendre du ciel des chants qui répondaient à ceux de la terre, et Brieuc s'étant arrêté, fit ériger au lieu même une croix rustique, en mémoire de cette mélodie céleste. Bientôt on arriva à Vieille-Étable. Les deux vieillards, liés d'une amitié si longue, s'embrassèrent une dernière fois sur la terre ; mais quand Brieuc ferma les yeux à Riwal, il lui dit au revoir plutôt qu'adieu. Lui-même, en effet, mourut très-peu de temps après, dans sa quatre-vingt-onzième année, de 500 à 505 (1).

IV.

Outre les deux monastères fondés par Brieuc, il en existait dans ces parages un autre fort célèbre, qui semble même antérieur aux deux premiers, et qu'un pieux Breton appelé Budoc avait fondé (avant 470) dans la petite île des Lauriers, aujourd'hui l'île Verte, à l'embouchure de la rivière du Trieu. Ce dernier établissement n'était pas seulement un monastère, mais en même temps une école qui devint promptement florissante, où tous les habitants d'alentour, Bretons ou Armoricains, envoyaient leurs fils s'instruire et se former à la vertu. Car Budoc, outre sa piété éminente, était renommé pour son savoir, et considéré à ce titre comme la plus ferme colonne de cette église errante, transplantée de l'île de Bretagne sur les bords armoricains (2).

Le plus illustre écolier de l'île des Lauriers, le disciple le

(1) Lobineau, *Vies des saints de Bretagne*, p. 17, et *Biographie Bretonne* au mot *Domnonée* article *Riwal Ier*.

(2) « ... Magistrum nomine Budocum, cognomine *Arduum*, scientia præditum, quem velut quoddam ecclesiæ firmamentum columnamque firmissimam cuncti pariter tunc temporis credebant. » Gurdestip. *Vit. S. Gwengualoei*, I, 4.

plus célèbre de Budoc fut Guennolé, troisième fils du prince Fracan, né sur la terre d'exil peu de temps après l'émigration de ses parents. Tout jeune, tout enfant, il sentit une vocation impérieuse le pousser d'un même effort vers la science et le cloître; et il supplia son père de le conduire à l'école de Budoc. Fracan, qui avait d'autres vues et prétendait l'élever pour le siècle, résista longtemps. Enfin pourtant il céda; mais comme les routes de terre — ces fameuses voies romaines si vantées de nos jours — étaient dès lors en assez mauvais état, il fut s'embarquer au port le plus voisin de sa demeure, et se dirigea vers l'île des Lauriers en côtoyant le territoire compris entre les rives du Gouët et l'embouchure du Trieu, dès lors appelé pays de *Uelau* ou *Welau* (1), racine première (semble-t-il) de ce nom de Goëllo, qui devint plus tard si célèbre au moyen-âge. Pendant qu'ils étaient en mer, un orage s'éleva et secoua rudement leur barque. Fracan effrayé parlait déjà de prendre terre et de remettre le voyage à un autre jour; Guennolé tâchait à le rassurer par des paroles où une raison précoce perçait sous des formes enfantines : — « Père, as-tu peur? disait-il. Mais Celui qui a fait toutes choses, qui a semé tant de beaux astres sur la voûte des cieux et tant de belles fleurs sur la terre, peut aussi, quand il lui plaît, calmer la tempête. Il ne faut pour cela que mettre en lui toute notre confiance (2). » — Dieu daigna sourire, en quelque sorte, à cette foi sainte de l'enfant; le vent tomba, le soleil brilla aussitôt, et bientôt Fracan put remettre son fils aux mains du vénérable Budoc, qui dès ce premier jour, dit-on, découvrit sur son jeune front la promesse d'une destinée illustre (3).

C'était bien un vrai collége d'écoliers (*scolasticorum collegium*) cette maison de Budoc; même, quand quelque pieux office obligeait le vieux maître à s'absenter et à passer sur le continent, la troupe indisciplinée ne se faisait faute de se livrer à de bruyants ébats, parfois à des jeux fort dangereux, jusqu'à se casser bras ou

(1) « *Uelaviensis* ou *Velaviensis pagus.* » Gurdestin, *ibid.*
(2) Gurdestin, *ibid.* I, 4.
(3) Id., *ibid.*, I, 5.

jambes (1). Guennolé pris peu de part à ces folies; mais sa vive intelligence, insatiable d'apprendre et toujours en exercice, lui fit promptement parcourir le cycle des connaissances que Budoc enseignait à ses disciples, au point de le mettre à même, après peu d'années, de partager avec son maître les fatigues de cet enseignement (2).

Dans les loisirs que cette charge lui laissait, son grand plaisir était de courir après les pauvres dispersés sur les routes, de les assembler dans les carrefours, et là de s'entretenir avec eux, plaignant et consolant leurs misères, donnant à tous de sages conseils pour le salut de leurs âmes et de leurs corps; et s'il ne leur donnait que cela, c'est qu'il n'avait rien de plus à donner (3). Cette vive et populaire charité lui valut bientôt l'amour et la vénération de tout le pays de Welau. Tous les petits et les délaissés voyaient en lui un refuge et un père. On cite, entre autres, un certain Guedmon, berger du prince Conothec, qui, surpris dans une forêt par une nuit d'affreuse tempête, voyant tout son troupeau dispersé, lui-même au milieu d'une bande de loups affamés, se recommanda mentalement aux prières de Guennolé, et crut voir jusqu'au matin cet ami des pauvres, armé d'un bâton, le protéger, lui et ses ouailles, contre ces bêtes féroces. Guennolé, dans ce moment même, absorbé par la prière et l'étude, veillait en sa cellule solitaire (4); mais ce trait prouve en quel honneur son nom était près du peuple. Un autre fait, advenu peu de temps après, mit le comble à sa gloire.

Un jour, dans une des fréquentes visites qu'ils se rendaient, Riwal et Fracan — ni plus ni moins que deux *gentlemen* de nos jours — mirent la conversation sur le chapitre des chevaux. Chacun, bien entendu, vantait les siens: — « J'en ai qui courent comme des cerfs » disait l'un. — « Et moi, qui volent comme des aigles, » répliquait l'autre. L'amour-propre s'en mêlant, la dispute s'échauffa, et nul ne voulant céder, les deux princes convinrent enfin de faire

(1) Gurdestin, *ibid.*, I, 7. « Quidam de scolasticorum collegio. » *Ibid.* I, 11.
(2) Id., *ibid.*, I, 15.
(3) Id., *ibid.*, I, 9 et 11.
(4) Id, *ibid.*, I, 16 et 17.

courir ensemble, à certain jour, leurs coursiers les plus rapides, pour savoir par l'événement qui avait raison. Ce n'était rien moins, on le voit, qu'une course hippique, tout à fait dans le genre de celles que les Anglais ont de nos jours tant remises à la mode; et je ne crois pas que notre histoire mentionne en ce genre rien de plus ancien.

On choisit pour hippodrome, selon toute apparence, quelqu'une de ces belles grèves qui ne sont pas rares au fond de la baie de Saint-Brieuc. Au jour dit, chacun des deux princes y vient avec une brillante escorte de jeunes Bretons nerveux et agiles, montés sur des chevaux pleins de feu. Tous ces concurrents se rangent en bel ordre sur une seule ligne; le but est marqué près d'un rocher qui ferme l'arène; le signal donné, tous partent. Mais la plupart des coureurs, indociles au frein et n'écoutant que leur caprice, s'écartent en caracolant à droite ou à gauche. Un seul, mieux gouverné, vole au but droit comme une flèche. Il était à Fracan, et son habile cavalier, Maël, avait pour père Conmaël, qui, sous le nom de *nutritor* ou gouverneur, avait élevé la première jeunesse de ce prince. Maël, précédant de loin ses rivaux, touche au but; arrivé là il veut s'arrêter; son cheval résiste, et prenant le mors aux dents, prétend continuer sa course. Dans cette lutte le cavalier, précipité de sa monture, va rouler au pied du roc, terme de la course.

On court à lui, on le relève, il est sans voix, sans mouvement: on essaie de le ranimer, on le frotte; son vieux père, mettant sa bouche sur sa bouche, s'efforce de rallumer en lui le souffle vital: il ne donne pas signe de vie. Tous le croient mort et tous éclatent en sanglots; déjà même on s'apprête à l'ensevelir, — quand tout à coup, au milieu de cette scène de désolation, survient Guennolé, à qui son maître Budoc avait permis de venir visiter son père. Un mot, un coup d'œil lui apprennent tout. Alors, s'approchant de Maël, écartant avec douceur ceux qui l'entourent : — « Retirez-vous un peu, leur dit-il; ce pauvre enfant n'est pas mort, il n'est que malade. » — Et il s'agenouille près de lui, prend sa main entre les siennes, adresse à Dieu une fervente prière; après avoir prié, il se lève; en même temps Maël ouvre les yeux, se remet peu à peu,

comme un homme qui sort d'un lourd sommeil; puis à son tour il se lève, il marche, il s'avance vers ses parents stupéfiés de joie, et au milieu de leurs cris d'allégresse revient chez lui sain et sauf (1).

Fut-ce là une résurrection ou simplement le réveil d'un profond évanouissement? Les paroles mêmes de Guennolé semboleraient autoriser cette dernière opinion; mais la première, il faut le dire, fut adoptée d'une seule voix par tous les témoins de cette scène. Tous virent là le plus grand miracle que Dieu puisse faire par la main d'un homme, la résurrection d'un mort; et la vénération populaire plaça dès lors autour du front de Guennolé le nimbe rayonnant, mystique couronne des élus.

Tout ce bruit de gloire importunait l'humble moine, qui pour s'y soustraire se renfonça aussitôt dans sa solitude de l'île des Lauriers. Là encore les échos de sa renommée vinrent le poursuivre; mais lui, plus on le glorifiait plus il s'abaissait, plus il rêvait aux moyens de fuir ces louanges mondaines et de se rapprocher de Dieu dans l'humilité et le secret de son cœur.

Un jour, promenant ses méditations sur les grèves de l'île, il vit assez près de terre des navires à l'ancre, et sut que c'était des marchands qui devaient incessamment faire voile pour l'Irlande. Le soir, à l'instant même où, rentré dans sa cellule après le dernier office, il se disposait à reprendre quelque repos, ce souvenir lui revint, et le nom de l'Irlande lui rappela immédiatement celui du grand apôtre de cette contrée, l'illustre Patrice. Quoique fort avancé en âge, Patrice à cette époque vivait encore; il n'était point dans l'Église, au moins chez les races celtiques, de renommée plus haute; pour les Bretons autant que pour les Irlandais, son nom seul représentait l'idéal de la science, de la vertu, de la piété héroïque, en un mot de toutes les perfections chrétiennes. Guennolé, en un clin d'œil, fut pris du désir irrésistible de servir sous un tel maître et de suivre les pas d'un tel guide dans les voies de la vie religieuse. A peine ce désir né, il songea à le satisfaire. Le moyen

(1) Gurdestin, *ibid.*, I, 18.

s'offrait de lui-même : il n'y avait qu'à prendre passage sur ces bâtiments marchands qui dès le lendemain matin partaient pour l'Irlande. Guennolé s'y décida aussitôt, et sur cette résolution s'endormit.

Mais tout à coup, au milieu de la nuit, il lui sembla voir sa petite cellule s'emplir de clarté, et une majestueuse figure, au front couronné de rayons, à la beauté angélique, lui adresser ces paroles : — « Frère bien-aimé, laisse là tous tes plans de voyage; ne t'inquiète plus d'entreprendre un si long trajet par terre et par mer. Me voici, je suis ce Patrice que tu désires visiter. En vain te fatiguerais-tu à courir jusqu'en Irlande; tu ne trouverais plus ce que tu irais chercher, car l'instant de ma mort est proche. Et d'ailleurs, qu'irais-tu chercher si loin que tu n'aies déjà? N'as-tu pas l'Ancien et le Nouveau Testament, ces deux racines de la vie, et par là même n'as-tu pas toute ma doctrine? Reste donc en Armorique. Sache seulement que tu ne dois plus désormais demeurer longtemps dans l'île des Lauriers. Bientôt Budoc mettra sous tes ordres une troupe de disciples sagement choisis; dès lors, le Christ seul sera ton maître, et tu iras avec tes compagnons chercher un lieu où fixer ta demeure définitive (1). »

Le lendemain, au point du jour, Guennolé vint raconter à Budoc ses projets et ses visions de la nuit. Le vieillard, après ce récit, réfléchit quelque temps; mais bientôt, reconnaissant dans ces faits extraordinaires une claire manifestation de la volonté de Dieu, il commença d'y obéir sur le champ. Prenant donc ses onze disciples les plus chers, et les donnant de sa main à Guennolé : — « Heureuse, s'écria-t-il, heureuse la terre que vous allez éclairer, étoiles rayonnantes! Mais, malheureuse entre toutes celle qui, vous ayant nourris, va maintenant rester sans vous comme une mère sevrée de ses fils! Moi-même, hélas! privé de vous, et de plus en plus courbé sous le poids d'un âge qui penche, où pourrai-je trouver consolation? Sais-je donc seulement si, sans vous, je dois souhaiter de vivre ou de mourir! »

(1) Gurdestin *ibid.*, 1, 19.

Puis il leur rappela en de sages paroles les règles et les pratiques les plus essentielles au progrès de la vie religieuse : — « Vaquez à *l'étude* avec humilité, leur dit-il, sans vous énorgueillir de votre science, qui vient de Dieu tout entière. Soumettez-vous, dans l'abaissement et la contrition de vos cœurs, à l'accomplissement des *œuvres manuelles*, sans jamais vous prévaloir de votre habileté pour gagner les louanges des hommes. Enfin, adonnez-vous à *la prière*, sans négliger d'observer les veilles et les jeûnes, suivant la règle tracée par la tradition des Pères. En ces trois préceptes gisent toutes les obligations de la vie que vous embrassez (1). » — Ainsi, la prière, l'étude, le travail manuel, tel était chez les Bretons le triple fondement de la vie monastique.

Enfin, au dernier moment, Budoc pressa avec effusion sur son cœur Guennolé et les onze autres; le long de sa barbe grise des larmes coulèrent : — « Adieu, chers fils, leur dit-il, adieu, allez en paix! Seulement, je vous en conjure, quand vous entrerez dans le royaume du Christ, veuillez vous ressouvenir de moi, qui jamais ne vous oublierai devant le Seigneur (2) » — Puis Guennolé, s'arrachant de ses bras, quitta l'île des Lauriers avec ses onze compagnons, et ayant pris sa marche vers l'ouest, il arriva quelque temps après dans le pays de Cornouaille, où nous le retrouverons peut-être un jour.

Cette séparation eut lieu en 493, Guennolé étant alors âgé de vingt-cinq à trente ans (3).

A. DE LA BORDERIE.

(1) Gurdestin. *ibid.*, I, 20.

(2) Id., *ibid.*, I, 22.

(3) Voyez dans la *Biographie bretonne* l'article *Gwennolé*, et remarquez (ce qui a été omis dans cet article) que les très-anciennes Annales irlandaises, dites de Tigernach, mettent précisément la mort de saint Patrice en 493.

ÉTUDES BIOGRAPHIQUES.

NOTICE

SUR MGR GABRIEL BRUTÉ

PREMIER ÉVÊQUE DE VINCENNES (ÉTATS-UNIS).

CHAPITRE II (1).

Nous avons laissé le jeune Bruté poursuivant de son mieux le cours de ses études sous des maîtres particuliers, après la suppression du collége de Rennes. Ce qu'il avait pu perdre en régularité dans son instruction, il le regagnait par son assiduité, et il se levait à une heure singulièrement matinale, ainsi que nous pouvons en juger par la note suivante, écrite sur une feuille volante et trouvée dans les papiers du bon évêque :

« Il est bon de se lever matin.

« Aujourd'hui, 26 avril 1819, j'ai reçu une lettre de ma mère, datée du 2 janvier. Elle est née en 1736 et elle a atteint par consé-

(1) Voir la livraison d'octobre 1861, pp 284-297.

quent sa quatre-vingt-quatrième année : « Ma santé est très-bonne, » m'écrit-elle, je ne souffre pas, je dors bien, etc.... » — Elle a toujours considéré que de se lever de bonne heure était une garantie de longue vie. Elle regardait aussi cette habitude comme nécessaire pour remplir fidèlement ses devoirs dans la vie. On y trouve la santé; le cerveau y gagne de la lucidité et de la solidité; l'esprit y puise du calme; les pensées et les affections y prennent de la fraîcheur, et la piété en reçoit des dispositions favorables. L'on y acquiert du loisir pour le recueillement et la méditation, afin de bien commencer la journée, avant que l'agitation des heures plus avancées vienne nous astreindre aux travaux et aux distractions de la vie commune. Ma bonne mère avait raison. Il n'y a pas de mauvaise habitude dont on doive plus se garder que de celle de se lever tard. En retranchant, par une ferme résolution, une heure chaque matin sur le temps que l'on restait au lit, on ajoute un demi-mois à chaque année de sa vie. Deux heures vous font gagner un mois entier, et bien des personnes pourraient s'y assujettir. Six heures de sommeil sont suffisantes pour l'âge mûr et la vieillesse; l'enfance en demande davantage. L'apophthegme de l'École de Salerne accorde sept heures au paresseux, mais n'en alloue huit à personne :

Sex horas dormire, sat est juvenique senique,
Nos septem pigri, nulli concedimus octo.

» L'âme vertueuse trouve à se lever matin une favorable occasion d'exercer son empire sur le corps, car il faut chaque jour un véritable acte de courage pour quitter les douceurs du lit à l'heure que l'on s'est fixée. C'est presque la seule tâche qui ne soit pas rendue plus facile par l'habitude. Ma mère m'inculqua ce devoir, rempli de si précieux avantages, avec la sollicitude et la fermeté d'un véritable amour. Lorsque le pauvre enfant de douze ans hésitait à sauter hors du lit, à quatre heures du matin en été et à cinq heures ou cinq heures et demie en hiver, étendant les bras, se frottant les yeux, et soupirant piteusement à l'appel de sa mère : « Gabriel, Gabriel,

debout! » celle-ci commençait à entonner, d'un air moitié badin, moitié sérieux, l'un des cantiques du bon abbé Carron :

N'attendez point cet âge
Où les hommes n'ont plus
Ni force ni courage
Pour les grandes vertus.

» Oh! ma mère ! comment pourrais-je assez vous remercier de votre tendresse intelligente, de votre anxiété pour former vos enfants à des habitudes de vertu et de détachement! »

Dans le discours prononcé en 1839, par le Rév. John Mc Caffrey, président du collége de Mont-Sainte-Marie, sur la vie de Mgr Bruté, l'orateur parle ainsi qu'il suit de cette époque de la jeunesse du prélat : « Il avait acquis dans son enfance un goût pour l'étude et une application assidue au travail de l'esprit, qu'il conserva toute sa vie. En dépit de cette modestie qui l'empêchait de jamais parler favorablement de lui-même, j'ai pu apprendre, après une longue intimité avec lui, et aussi d'après le témoignage d'autrui, qu'au collége de sa ville natale il obtint les plus brillants succès. Sa vie entière l'a prouvé. Un écolier négligent n'aurait jamais eu un esprit si richement garni des trésors de la science classique. Soit qu'il conversât avec un ami, soit qu'il développât une leçon dans une classe, soit qu'il délivrât un message du Ciel du haut de la chaire, il faisait étinceler à vos yeux le prisme de ses profondes connaissances et de son remarquable génie. Ce qu'il avait une fois lu ou étudié, il se le rappelait toujours. Même dans les dernières années de sa vie, alors que son attention paraissait devoir être absorbée par la théologie et les autres branches des sciences ecclésiastiques, il récitait avec facilité toutes les fables de La Fontaine, des scènes entières de Corneille et de Racine, et les plus beaux passages des poètes français et latins. Quoique moins familier avec les classiques grecs, ils les avait lus avec autant de profit que de plaisir, et il tirait un excellent parti de la connaissance de leur langue dans l'étude

des Pères grecs. A une époque il travailla pour entrer à l'École polytechnique, ce qui lui fit diriger ses études vers les hautes mathématiques. Plus tard, à l'École de Médecine de Paris, il eut toute facilité de pénétrer profondément dans les mystères de la physique et de la chimie. Il y devint très-savant, ce qui ne l'empêcha pas de cultiver encore la musique et le dessin. Il acquit un talent au crayon qui lui fut utile et agréable toute sa vie, et qui lui procura les moyens d'instruire les autres avec sa complaisance habituelle. Ses études furent interrompues par la période révolutionnaire, et il passa environ deux ans à l'imprimerie de sa mère, s'y familiarisant avec l'art du compositeur. Ce n'était pas l'inclination qui l'y portait, mais les revers de fortune de sa famille et les dangers de l'époque. »

Cette belle esquisse des facultés intellectuelles de Mgr Bruté est pleinement confirmée par ses notes et ses manuscrits que j'ai en ma possession. Sur une feuille volante, à la suite de Remarques relatives à l'art typographique, je trouve les lignes suivantes, de la main de notre évêque :

« En 1793 et 1794, au plus fort de la Terreur, ma mère me fit travailler dans l'imprimerie, afin d'empêcher que je ne fusse enrôlé dans un régiment que l'on formait d'enfants et que l'on appelait : *L'Espoir de la Patrie*. C'était, en vérité, une bande de garnements qui donnaient de belles espérances ! Ils demandèrent et obtinrent la permission de prendre part aux *fusillades*, et ils y participèrent fréquemment. Lorsque la députation chargée de formuler cette demande se présenta devant le tribunal révolutionnaire, le président les invita à prendre leurs places à côté des juges, et à participer à la condamnation de quelques victimes, qui furent ensuite confiées à ces jeunes scélérats pour être fusillées. Le régiment était formé d'enfants de quatorze à seize ans. Ma mère fut vivement pressée de m'enrôler dans cette troupe, et sa répugnance lui donna de terribles tourments. Je demeurai à l'imprimerie une année environ, et j'y devins un assez bon compositeur. »

Le jeune Gabriel commença de bonne heure à écrire son journal, ou plutôt un cahier de notes. Les premières années sont perdues ;

et probablement c'est lui-même qui détruisit ces souvenirs, dans la crainte qu'ils ne fussent découverts par les gendarmes, dans les visites domiciliaires si fréquentes à cette époque. Les notes les plus anciennes, que je trouve parmi les papiers, sont sur des feuilles détachées qui ont été évidemment arrachées d'un agenda ou registre destiné à contenir cette histoire fort abrégée de sa vie. Sur ces feuilles, les noms propres ont été grattés, excepté les initiales, par les mêmes motifs de prudence. La date est de 1795, époque à laquelle la persécution avait un peu perdu de sa violence. Dans ces temps néfastes, la lettre d'un ami était conservée avec crainte, de peur qu'elle ne servît à incriminer celui qui l'avait écrite et celui qui l'avait reçue. Nous en voyons la preuve dans une lettre de l'abbé Carron, conservée par Mgr Bruté, parce qu'elle donnait à son ancien pénitent d'excellents conseils de conduite en l'encourageant à persévérer dans le chemin de la vertu. Cette lettre est écrite de Jourdelais, près Rennes, le 3 juillet 1791, deux mois après la première communion du jeune Bruté. Sur le dos de la lettre l'évêque de Vincennes a écrit : « Ce simple billet est un monument de la cruelle persécution qui venait alors de commencer. Il m'avait été écrit de la campagne où ce bon prêtre s'était réfugié après avoir été chassé de notre paroisse de Saint-Germain de Rennes. Je ne l'ai jamais revu depuis. Il émigra en Angleterre, et ce ne fut pas sans crainte que je gardai ce souvenir de lui en ma possession. Je changeai son nom en celui de Carton et j'effaçai celui de son saint ami M. de La Guérétrie dont il parle et que j'ai vu depuis supérieur du séminaire de Rennes, puis curé de Vitré. »

L'essai du journal du jeune Gabriel est très-court, très-imparfait, et il ne jette que peu de lumière sur son histoire personnelle. Je crois cependant qu'un habitant de Rennes ou un historien de cette partie de la Bretagne y trouverait des détails intéressants. La seule importance de ces notes pour nous, c'est qu'elles signalent le changement graduel de sentiments de la part du peuple, et la réaction contre la Révolution, par suite des atrocités commises en son nom et sous son influence. Pour ces motifs, j'en ai mis une partie en Appendice à la fin de ce volume.

Le 10 février 1796, Gabriel Bruté commença l'étude de la médecine sous M. Duval, un éminent médecin de Rennes. Ses longues récapitulations de sujets étudiés, d'opérations observées ou pratiquées, montrent avec quelle ardeur il se livra au travail, et avec quelle promptitude il acquit de l'habileté dans la pratique. Il ne fait aucune allusion aux motifs qui l'ont déterminé à choisir cette profession ; mais d'après la trempe de son caractère, je ne mets pas en doute qu'il fut guidé par le désir d'être utile à son prochain, beaucoup plus que par une vocation particulière pour la médecine. Dévoué du plus profond de son cœur à notre sainte religion, il ne paraît pas, à cette époque, avoir eu l'intention d'embrasser l'état ecclésiastique, ou, s'il en eut le désir, la persécution incessante dirigée contre tout ce qui se rattachait à la religion, semblait laisser sans espérance de telles aspirations. Cependant son application dévouée à ses études médicales n'affecta en rien son attachement à la foi et sa sollicitude pour le sort des ecclésiastiques persécutés. Parmi ses papiers, je trouve des lettres écrites par des prêtres, emprisonnés à Rennes ou ailleurs, et le remerciant de ses actes de sympathie à leur égard (1).

(1) Les lettres suivantes lui furent adressées, à cette époque, de la prison de Vannes, par l'abbé Desprès, dont nous avons parlé comme d'un professeur de philosophie :

« *Vannes 21 thermidor an IV.*

» AU CITOYEN BRUTÉ, A RENNES.

» Avez-vous reçu ma lettre, cher citoyen? Dans notre rigoureux emprisonnement, il nous est défendu de parler ou d'écrire à qui que ce soit Nos geôliers disent que c'est contraire à la loi; mais nous ne connaissons rien d'une telle loi. J'espérais que vous nous donneriez des nouvelles de nos frères de Rennes. Aujourd'hui le bruit courait que nous allions être mis en liberté; mais j'ignore sur quoi ce bruit est fondé, et mon but en vous écrivant est de vous demander ce que vous en savez. Soyez certain que votre promptitude à me répondre n'égalera pas mon impatience d'avoir de vos nouvelles. Lorsqu'on voit le terme de ses souffrances, on peut les endurer avec patience; mais l'incertitude est accablante.

» Nous comptons donc que vous, qui êtes à la source des nouvelles, vous voudrez bien nous dire si nous pouvons compter sur une prochaine délivrance. Les prisonniers de Rennes ont-ils été mis en liberté? Ce qui est certain, c'est qu'ils le seront longtemps avant nous. Le département du Morbihan est plein de zèle pour l'exécution des lois rigoureuses, et il n'attend même pas leur publication officielle; mais lorsqu'il s'agit de se relâcher de la sévérité, l'on ne se hâte pas. J'ai été moi-même arrêté avant la promulgation de la loi, et d'autres prêtres l'ont été avant moi. Que devient le citoyen Trublet? Des matelots conduits

Après avoir poursuivi ses études pendant deux ans sous le docteur Duval, il se rendit à Paris en 1799, pour les continuer à l'École de Médecine. Il y trouva toutes les ressources et tous les avantages de l'instruction. Il suivait les cours de Pinel, d'Esquirol, de Fourcroy, de Bichat et d'autres éminents professeurs, et selon son habitude il rédigea des notes sur tout ce qu'il avait entendu, supposant

de force ici pour servir sur les vaisseaux de guerre m'ont dit qu'il était très-malade. Vous pouvez imaginer les malédictions de ces marins contre la République et ses agents. Adieu, je trouve une grande consolation dans votre amitié que j'apprécie hautement.

» DESPRÈS.

» *P. S.* Un de nos compagnons de la Basse-Bretagne, nommé Maner, a été enlevé de cette prison hier, et conduit, dit-on, à Rennes. Qu'est-il devenu ? »

AU CITOYEN BRUTÉ, CHEZ LA CITOYENNE SA MÈRE, PLACE DE L'ÉGALITÉ A RENNES.

« *Vannes*, 30 *messidor an IV*.

» Depuis huit mois que je suis en prison, je n'ai pas eu de plus grande jouissance que celle de recevoir votre lettre. Elle est datée du 19, et je l'ai reçue le 28. Quel bonheur pour moi de savoir que ni vous, ni votre mère, ni vos compagnons, qui me sont si chers, vous ne m'avez pas oublié ! Mais pourquoi ne me parlez-vous pas des Dlles de Chateaugiron et de mes confrères prisonniers à Rennes ? Sont-ils nombreux ? Sont-ils tous renfermés dans la tour du Bat ? Peut-on les visiter ? Espère-t-on leur prochaine mise en liberté ? La ressemblance de notre situation m'intéresse tout particulièrement en leur faveur. Ici nous sommes vingt-quatre enfermés au petit couvent, et trois encore en prison, mais qui ne sont plus dans les cachots. Sept prêtres ont péri par la guillotine et un autre est mort de la fièvre de la prison. On donne ce nom à une fièvre contagieuse qui a été très-fatale dans les prisons de Vannes. Nous sommes logés dans le grenier du petit couvent, sans permission de communiquer avec les personnes du dehors. L'on est venu de quinze ou vingt lieues pour nous voir, mais sans succès. Barré a cependant réussi à pénétrer auprès de nous ; jugez de notre joie ! Je ne crois pas que les Chouans aient rien demandé pour nous ; ils auraient pu obtenir beaucoup plus pour eux-mêmes. Un grand nombre d'entre eux a été amené ici de Ploërmel et de Josselin et renfermé dans la tour. Aujourd'hui, ils partent pour Nantes.

» Il paraît que les chefs, ici, avaient résolu ma mort, comme je l'ai appris d'une personne dans leur confidence. Mais Dieu ne m'a pas jugé digne du sacrifice. Ma maladie les fit hésiter, ou plutôt différer mon jugement, et pendant longtemps ils furent incertains de ce qu'ils feraient. Maintenant ils attendent de nouvelles explications de la loi. Ainsi, c'est la maladie dont je me plaignais et dont je demandais à Dieu la guérison, qui m'a sauvé la vie. Dieu sait toujours ce qui nous convient le mieux. Ma santé est encore bien misérable, mais cependant meilleure qu'à Rennes : je ne peux me promener que deux heures par jour dans une cour fort étroite où l'air est mauvais. Je ne vis que de pain, ayant pris en dégoût toute espèce de viande. Adieu, mon bon ami : recommandez-moi aux prières de votre mère ; je ne l'oublie jamais dans les miennes. Rappelez-moi au souvenir de vos jeunes camarades, que j'embrasse avec la plus sincère affection.

» DESPRÈS, *de Régnéry*. »

que ces analyses lui seraient très-utiles dans la suite. Ces notes, formant plusieurs volumes d'une écriture serrée, sont parmi les papiers en possession de Mgr Hughes, archevêque de New-York. — Plusieurs de ces savants médecins étaient des apôtres ardents de l'infidélité dominante, et ils cherchaient toutes les occasions de tourner la religion en ridicule et d'inculquer leurs faux principes. Mais l'éducation chrétienne qui avait conservé la foi et les mœurs du jeune Bruté pendant toutes les horreurs et les privations de la Révolution, lui rendit encore bon service à cette époque, et le mit à l'épreuve des sophismes et des sarcasmes auxquels il fut alors exposé. Non content de pratiquer et de professer ouvertement sa religion, il convint avec plusieurs étudiants de ses amis, surtout avec les Bretons, de réfuter hardiment les faux principes dont ils étaient obligés d'entendre le développement. Ils choisirent, pour leurs thèses publiques, des sujets qui leur permettaient de défendre la vérité et de proclamer leur croyance en la révélation. L'un des heureux résultats de cette conduite fut d'attirer l'attention du gouvernement. Bonaparte, alors Premier Consul, travaillait à rétablir le christianisme en France, y voyant le seul moyen de réorganiser la société; et l'on enjoignit aux professeurs déistes de ne pas sortir des limites de leur enseignement médical.

M. Bruté était à cette époque membre de la société formée par le saint abbé Delpuits, ancien jésuite, qui préserva tant de jeunes gens de la contagion du mal, et qui en ramena tant d'autres à la pratique de leurs devoirs religieux, en les réunissant en une congrégation ou confraternité religieuse, semblable à celles établies autrefois par la Compagnie de Jésus. Dans une lettre à Mgr Flaget, datée de Baltimore le 14 avril 1812, nous lisons ce qui suit : « M. Delpuits, notre » bon Père de la Congrégation, est mort; priez pour lui. C'est à » lui que je dois de m'être préservé des dangers de Paris, d'être » entré au séminaire, et par conséquent d'être venu ici (1). »

(1) Jean-Baptiste Bourdier Delpuits, né en Auvergne vers 1736, entra de bonne heure dans la Compagnie de Jésus. Il n'avait pas fait ses derniers vœux lors de la proscription de sa Société, ce qui lui permit d'échapper aux arrêts de bannissement qui frappèrent les *profès*. Employé dans le diocèse de Paris, il y fit un bien infini. Après la Terreur il conçut

Lorsqu'il était étudiant en médecine, un événement arriva qui lui donna l'occasion de montrer sa fidélité pour ses amis et l'audace de son caractère. Un de ses camarades d'école, nommé Collin, avait été appelé pour donner ses soins à l'un des auteurs de l'attentat de la machine infernale, blessé par l'explosion (24 décembre 1800). Ayant négligé de dénoncer le fait à la police, Collin fut arrêté, jugé et condamné à un long emprisonnement. M. Bruté ne négligea aucune démarche, pendant plusieurs années, pour obtenir l'élargissement de son ami; et même étant entré au séminaire de Saint-Sulpice, il continua activement ses sollicitations. Ce constant intérêt l'aurait même fait soupçonner d'avoir été impliqué lui-même dans l'affaire de la machine infernale, si l'on en juge par la note suivante, de la main de Mgr Bruté :

« *25 janvier 1834* (1). *Remarques, pour servir à l'occasion, par votre ami le chapelain de Saint-Joseph.*

» 1° Je n'ai jamais en aucune manière appartenu à la Vendée. J'ai étudié à Rennes, d'abord pour l'École polytechnique, puis pour la médecine. Je n'ai jamais quitté ma ville natale jusqu'à mon départ pour Paris, en 1799, à l'âge de vingt ans, pour suivre les cours de l'École de Médecine.

» 2° A l'époque où *cet événement arriva*, j'étais entièrement

le projet de réunir en congrégation la jeunesse des Écoles et l'œuvre prit bientôt un développement extraordinaire. Le noyau de l'association fut six jeunes gens des Écoles de Médecine et de Droit, les docteurs Buisson et Fiseau, MM. Régnier, de Marignon, Matthieu et Eugène de Montmorency. — En 1808 la police interdit les réunions, parce que quelques membres avaient fait circuler des brefs de Pie VII. A la mort de l'abbé Delpuits (15 décembre 1811), l'abbé Philibert de Bruyard, depuis évêque de Grenoble, réunit les membres épars de la Congrégation. L'abbé Legris Duval lui succéda; puis les Jésuites en prirent la direction. En 1828, la guerre acharnée faite par le parti libéral engagea Mgr de Quélen à dissoudre cette association — Dans la même lettre à Mgr Flaget, M. Bruté dit que les Trappistes ont été chassés de France, et que soixante ouvriers ont été envoyés à trois heures du matin pour détruire le calvaire et les stations du Mont-Valérien : « Fouché, » rentré au ministère de la police, signale ainsi son retour au pouvoir. »

(1) Cette date correspond à l'époque où la Cour de Rome devait procéder aux informations canoniques préalablement à l'institution de Mgr Bruté comme évêque de Vincennes. Nous avons lieu de croire qu'elle fut écrite pour répondre à des questions venues de la Propagande

absorbé par mes études médicales et je me préparais pour le concours.

» 3° Un médecin (Collin) de notre province (la Bretagne), notre camarade à l'École de Médecine, fut appelé pour soigner un des conspirateurs qui avait été blessé; et on le jeta en prison parce qu'il avait négligé de dénoncer le fait à la police. Ceci aurait pu arriver à chacun de nous, et nous nous intéressâmes tous chaleureusement pour essayer d'obtenir son élargissement. Nous le regardions comme une victime d'un secret d'honneur, et du devoir médical. Comme il était de notre Bretagne, je montrai naturellement beaucoup d'activité en sa faveur. Tous les professeurs nous encouragèrent dans nos efforts. Après avoir été maintenu en prison six mois, on le condamna à y passer encore six mois. On le libéra ensuite, à la condition qu'il s'exilerait à l'Ile-de-France, et je fus accepté comme sa caution. Le préfet de Nantes, par faveur, et prétextant le blocus des Anglais, permit à Collin de demeurer dans cette ville. Il y était encore lorsque j'entrai au séminaire de Saint-Sulpice; je fus nommé premier clerc de la chapelle impériale, et j'en profitai pour essayer, sans succès, de présenter à l'Empereur une pétition en faveur de notre ami.

» En 1808, étant prêtre et professeur de théologie au séminaire de Rennes, je ne me mêlai en rien des mouvements politiques. Je suis venu en Amérique en 1810, et j'ai revu la France deux fois depuis, en 1815 et en 1824, mais sans avoir demandé aucune audience aux princes de la maison de Bourbon, et sans avoir reçu de leurs mains aucune faveur. Quant à l'abbé de Clorivière, avec lequel j'ai été confondu depuis sa mort, je ne l'avais jamais ni vu ni connu avant mon arrivée ici en 1810. Il était alors au séminaire, et il en partit, après son ordination, pour se rendre à Charleston. Nous devînmes amis par lettres et quand il fut directeur de la Visitation. En 1824, pendant mon séjour en France, j'ai fait la connaissance de sa respectable et religieuse famille (3). »

(3) Joseph-Pierre Picot de Limoelan de Clorivière, compromis dans l'affaire de la machine infernale, réussit à s'échapper et à passer en Amérique. Ordonné prêtre en 1812, il mourut à Georgetown en 1826, directeur et bienfaiteur du monastère de la Visitation de cette ville. (Voir la livr. de novembre 1860.)

M. Bruté reçut le doctorat à l'École de Médecine, en 1803, avec les plus grands honneurs. A cette époque il n'y avait pas moins de onze cents étudiants dans son cours. Sur ce nombre cent vingt furent choisis au concours comme les plus habiles ; ils furent soumis à un nouvel examen, et M. Bruté fut jugé digne du premier prix entre tous. Ce prix, il se hâta de l'envoyer au docteur Duval, son maître à Rennes, comme témoignage de sa gratitude. Il fut aussitôt après nommé médecin du premier dispensaire de Paris; mais il avait déjà résolu de se dévouer au service de l'Église, et ayant refusé la place qui lui était offerte, il entra peu après au séminaire de Saint-Sulpice. Ce n'est pas par sentiment de dégoût qu'il fut conduit à abandonner une profession pour laquelle il avait consacré plusieurs années d'un travail assidu, et qui s'ouvrait à lui sous les plus brillants aspects : « Il honora toujours la médecine, dit M. Mac » Caffrey, comme l'art le plus noble auquel un homme de talent » pût se dévouer pour le bien de ses semblables. Sa conversation, » charmante pour tous, et pour les hommes de science, en parti- » culier, était surtout recherchée par les étudiants et par les pro- » fesseurs de médecine. Ils s'étonnaient souvent qu'après une » période de vingt ou trente ans, entièrement consacrée à des » études et à des travaux d'un ordre tout différent, il eût conservé » une connaissance si parfaite et si détaillée de ce qu'il avait appris » dans sa jeunesse, sous les grands maîtres de la capitale de la » France (1). » Il abandonna la médecine parce qu'il avait en vue une mission plus haute et plus importante. Ses onze cents confrères à l'amphithéâtre lui montraient assez que la France ne manquerait pas de médecins du corps ; mais la Révolution avait rendu difficile

(1) Après être entré dans les ordres, l'abbé Bruté n'exécuta qu'une fois une opération de chirurgie. Au collège de Mont-Sainte-Marie, un des élèves s'étant cassé le bras, et le médecin étant absent, l'abbé remit le bras *avec beaucoup d'habileté*, selon la déclaration du médecin, lorsque ce dernier se présenta.—Dans un de ses voyages à pied d'Emmittsburgh à Baltimore, l'abbé Bruté fut obligé de s'arrêter pour la nuit dans une maison isolée, où le seul lit disponible avait déjà été promis à un médecin qui l'avait précédé. Les deux voyageurs entrèrent en conversation sur la médecine, et le docteur fut si enchanté de l'élève de Pinel et de Bichat, qu'il insista pour que l'abbé Bruté acceptât le lit pour lui seul.

de trouver des médecins de l'âme. Pendant dix ans les maisons d'éducation religieuse et les séminaires avaient été fermés. La guillotine, les prisons et les privations de l'exil n'avaient épargné qu'un nombre comparativement petit de l'ancien clergé, et des survivants, il y en avait encore d'occupés aux missions étrangères. Bien que les ravages de l'infidélité et de l'impiété eussent été terribles, en privant presque entièrement la population de secours spirituels, cependant la proportion de ceux qui demeuraient encore fidèles à leur religion était considérable, et de toutes parts on demandait de nouveaux lévites, pour prendre la place de ceux qui avaient péri.

L'un des premiers points sur lesquels les nouveaux évêques portèrent leur attention, ce fut le rétablissement des séminaires diocésains, afin de pourvoir à ces pressants besoins. Ces circonstances influencèrent, sans aucun doute, M. Bruté, et le portèrent vers le sanctuaire. Une telle détermination ne put surprendre aucun de ceux qui l'avaient connu. Sa vie entière, même dans le monde, avait déjà été comme une préparation pour un état plus parfait. A une autre époque, c'eût été probablement sa première vocation; et maintenant qu'il avait choisi la vie sacerdotale, il s'y donna tout entier. Il étudiait toujours la plume à la main, et ses manuscrits portent encore la marque de la précision et de l'étendue de ses nouvelles études. La théologie était une science pour laquelle son esprit était admirablement préparé. Il aimait sa religion, et ce fut pour lui une jouissance infinie d'en explorer profondément jusqu'aux fondations. Dans les *résumés* faits par lui à cette époque, chaque sujet est développé et disséqué, comme si sa place eût été celle d'un professeur, et non celle d'un étudiant. Mgr Bruté n'aima jamais les études superficielles; mais ici il se plut à les approfondir. Les œuvres des Pères de l'Église, les actes et les canons des conciles, formant la chaîne de la tradition, devinrent l'objet de ses travaux assidus. Depuis cette époque jusqu'à la fin de sa vie, il n'eut plus qu'un but unique dans ses lectures. Ses volumineux cahiers d'analyses montrent avec quel soin il notait tout ce qui pouvait servir d'argument pour la vérité, et de réfutation contre l'erreur. Dès

qu'il se fut rendu aux États-Unis, il étudia avec soin les principes des différentes sectes, et il aurait pu en écrire l'histoire philosophique, s'il l'avait jugé à propos. Jamais personne ne fit un usage plus consciencieux de toutes les minutes du temps. Il n'était jamais inoccupé, et comme une conséquence de cette industrieuse coutume, sa mémoire tenace lui permettait d'utiliser à volonté tous les trésors enfouis dans son esprit. Pour s'aider dans la poursuite de ses études, il commença alors à se former une bibliothèque. Elle devint dans la suite considérable, et l'on peut dire que c'est la seule propriété qu'il posséda jamais. Mais dans les premiers temps de son séjour en Amérique, et lorsqu'il défendait la religion dans la presse contre les attaques de ses ennemis, le manque de livres fut pour lui fort regrettable, car il le privait d'arguments dans les matières en discussion. La bibliographie était aussi une de ses études favorites, car il comprenait que le talent de savoir où trouver la science était déjà une partie de la science elle-même; et il appréciait la valeur des bonnes éditions pour un érudit compétent. Il ne perdit jamais son temps à lire des livres inutiles, et cependant il ne jugeait aucun sujet au-dessous de lui (1). L'on peut dire qu'il a été un véritable *heluo librorum* (2).

Avons-nous besoin de dire que, pour un esprit animé de telles dispositions, et si bien préparé à tirer parti de tout, les quatre années passées au séminaire de Saint-Sulpice furent ce que l'Écriture appelle des *années remplies*.

Il ne fit pas moins de progrès dans la solide piété que dans la science. Il reçut la tonsure, le 22 décembre 1804, des mains de Mgr de Belmont, évêque de Saint-Flour, agissant pour le cardinal du Belloy, archevêque de Paris. Les ordres mineurs lui furent conférés, le 21 décembre 1805, par Mgr de la Roche, évêque de Versailles, et le sous-diaconat, le 31 mai 1806, par Mgr Duvoisin, évêque de Nantes. Il fut élevé au diaconat par Mgr Énoch, évêque

(1) « L'on dit qu'il n'y a qu'un mauvais maçon qui refuse une pierre; de même il n'y a pas de connaissance qui, dans des mains habiles, n'acquière un certain degré d'utilité, ou qui au moins ne serve à expliquer une autre connaissance. » (Herbert.)

(2) Un mangeur de livres. — C'est une expression de Cicéron.

de Rennes. Enfin, l'abbé Bruté fut ordonné prêtre dans l'église de Saint-Sulpice par Mgr André, ancien évêque de Quimper, le samedi avant la Trinité de l'année 1808. Le vénérable M. Émery était alors supérieur du séminaire, et MM. Boyer, Duclaux et Garnier, directeurs. Parmi ses condisciples, il comptait Mgr Fayet, mort évêque d'Orléans, Mgr de Forbin-Janson, évêque de Nancy, Mgr de Mazenod, évêque de Marseille, et le cardinal de Bonald, archevêque de Lyon.

L'évêque de Nantes était très-désireux d'acquérir les services de l'abbé Bruté pour son diocèse; mais l'évêque de Rennes, qui connaissait la valeur du jeune prêtre, non-seulement comme professeur, mais comme modèle pour les jeunes lévites de son diocèse, le nomma professeur de théologie à son grand séminaire. Mais déjà l'esprit de zèle et de dévouement avait dirigé les aspirations de l'abbé Bruté vers les missions étrangères. Dès le mois de septembre 1806, il avait fait une retraite aux *Carmes*, pour s'assurer de sa vocation sur ce sujet. Il avait alors pour directeur l'abbé Duclaux, « mon » saint et tout bon père », dont il parle souvent avec la plus grande vénération. En 1807, ses idées étaient tournées vers les Indes. Dans les délibérations qu'il avait avec lui-même, et qu'il ne manquait pas d'écrire pour savoir à quel parti se décider, il énumère consciencieusement toutes les raisons pour et contre. Ses papiers sont, en outre, chargés de notes sur le caractère des diverses missions étrangères, ainsi que sur les moyens de s'y rendre. Il avait fait le plan d'un voyage *à pied* jusqu'aux Indes, se basant sur des documents relatifs à des transports de troupes en Asie. Il se réjouissait de penser que ses études médicales lui seraient utiles dans les missions orientales.

D'après les notes qu'il a laissées sur ses retraites, on voit que son esprit avait déjà atteint un haut degré de détachement du pays et de la famille ; et cependant personne n'aima jamais plus tendrement que lui sa mère et la Bretagne. Il fut prêt à faire tous les sacrifices nécessaires, du moment qu'il comprit que la volonté de Dieu lui ordonnait de quitter la France. Ceux qui l'ont connu plus tard ne seront pas surpris d'apprendre que, dans la liste des sacri-

fices auxquels il se résignait à l'avance, dans son idée de se consacrer aux missions étrangères, l'impossibilité de se faire suivre de sa bibliothèque occupe une place importante : « Se priver d'approfondir mes études, de lire les saints Pères; — ma bibliothèque » écrit-il dans l'énumération de ses privations futures. Dès l'année 1807, son parti semble pris, et il était résolu à partir pour la Chine « sous la protection de l'Immaculée-Conception de la bienheureuse » Vierge Marie »; mais nous avons dit que l'évêque de Rennes le voulait pour son séminaire; et après l'avoir refusé à l'évêque de Nantes, il lui témoigna sans doute que ses services étaient nécessaires à Rennes. L'abbé Bruté revint donc dans sa ville natale après son ordination, et il y commença ses fonctions de professeur de théologie. L'évêque lui offrit en même temps un canonicat de sa cathédrale; mais il le refusa (1). Il s'acquitta, sans aucun doute, de ses nouveaux devoirs avec zèle et fidélité, et il profita de ce temps pour continuer les études qui lui plaisaient tant; cependant nous ne croyons pas qu'il ait jamais abandonné sa résolution de se dévouer à la vie de missionnaire. Dans tous les cas, une circonstance, qui arriva l'année suivante, vint faire revivre ses anciens projets. L'abbé Flaget, de la société de Saint-Sulpice, attaché à la mission des États-Unis depuis 1792, avait été, en 1808, nommé évêque du nouveau siége de Bardstown, au Kentucky. Désireux d'échapper à la dignité offerte, le digne prêtre se rendit en France dans l'automne de 1809, espérant que le Saint-Siége voudrait bien accepter son refus. Mais lorsqu'il se présenta à M. Émery, supérieur de Saint-Sulpice, il apprit que le Souverain Pontife lui donnait l'ordre formel d'accepter l'épiscopat. En conséquence, après être resté quelques mois en France pour y chercher quelques ouvriers évangéliques dont son vaste et inculte diocèse avait tant besoin, l'abbé Flaget retourna aux États-Unis en 1810, et il fut consacré par Mgr Carroll, le 4 novembre de la même année.

Ce fut sans donte la présence en France de l'évêque élu de

(1) Le docteur Caffrey dit que l'on offrit également à l'abbé Bruté la place de chapelain assistant de l'Empereur. — Quant à l'offre du canonicat à Rennes, je la trouve mentionnée de sa propre main dans ses notes.

Bardstown qui ranima dans l'esprit de l'abbé Bruté la résolution de se consacrer aux missions étrangères, et qui lui fit donner la préférence aux États-Unis. Il obtint enfin le consentement de son évêque, et il alla s'embarquer à Bordeaux, en 1810, sur le même navire qui ramenait l'abbé Flaget. C'était un brick ou une barque nommée *George-Dyer*, capitaine Pierre Collard. Il y avait plusieurs autres passagers, tant Français qu'Américains, et l'un d'eux était le docteur Johnson, porteur de dépêches du général Armstrong, alors ministre des États-Unis à Paris : « Un *poète*, une religieuse Ursu-» line, cinq Trappistes, le Père Mauvais et quatre Frères, un scho-» lastique de la Compagnie de Jésus, John Carey, l'abbé Flaget, un » parent de M. Flaget, M. Gras, MM. Romeuf, Derigaud, Deydier » Chabrat (1) et Bruté, telle était la liste des passagers. »

Cette traversée lia fort étroitement l'abbé Flaget et l'abbé Bruté, et celui-ci entretint depuis lors une correspondance non interrompue avec le premier. Ces lettres donnent beaucoup de nouvelles de France, et elles contiennent aussi de nombreux détails intéressant l'histoire de l'Église d'Amérique.

L'abbé Bruté arriva à Baltimore le 10 août 1810, et il y fut employé pendant les deux années suivantes comme professeur de philosophie au séminaire de cette ville. Aux vacances de 1812, il fut envoyé pour quelques mois à la mission de Saint-Joseph, sur la côte orientale du Maryland, et il essaya de s'y livrer à la prédication dans la langue anglaise : « Je fais tous mes efforts pour apprendre correctement l'anglais, écrivait-il alors ; j'ai dit la messe et prêché (mal prêché, je puis dire) dans six endroits différents. Cela enfoncera de force ce terrible anglais dans ma tête rebelle, ou je dois renoncer à jamais à l'apprendre. Demain comme aujourd'hui, j'essayerai de parler anglais, et je ne ferai que baragouiner. » — Ses lettres contiennent de fréquentes plaisanteries sur les difficultés que lui offrait l'étude de notre langue, et il raconte également les malheurs oratoires du P. Vincent, supérieur des Trappistes, qui

(1) Ces quatre jeunes gens venaient du séminaire de Saint-Flour, et accompagnaient l'abbé Flaget dans son nouveau diocèse.

dérangea, en prêchant, l'ordre des feuilles de son manuscrit, et qui lut un long extrait de sa péroraison, au lieu de son exorde, avant de s'être aperçu de son erreur.

L'abbé Bruté ne tarda pas à être retiré de cette mission pour être envoyé au collége de Mont-Sainte-Marie, près d'Emmittsburgh, afin d'y aider l'abbé Dubois, le fondateur de ce collége (1). En 1806, les Sulpiciens de Baltimore avaient établi un séminaire préparatoire à Pigeon-Hill, près d'Abbotstown en Pennsylvanie (2). Mais trois ans après, l'établissement était transféré à Emmittsburgh, où l'abbé Dubois avait déjà commencé une institution devenue depuis si célèbre sous le nom de collége de Mont-Sainte-Marie. On se proposait d'abord de n'y fonder qu'un séminaire préparatoire pour les étudiants ecclésiastiques; mais les grands avantages que la maison offrait pour l'éducation engagèrent une foule de parents à demander l'admission de leurs fils, tout en ne les destinant pas au sacerdoce. L'abbé Dubois était déjà président du collége, pasteur d'Emmittsburgh, et supérieur du nouvel institut de sœurs de charité récemment fondé par Mme Seton. Ces devoirs multiples rendaient nécessaire de lui donner des assistants. L'abbé Duhamel avait pris charge de la paroisse d'Emmittsburgh en 1810; mais l'état florissant du collége demandait un surcroît de secours, et l'abbé Bruté fut envoyé à *la Montagne* dans ce but. — C'est ainsi que les anciens élèves de Mont-Sainte-Marie aiment à appeler leur collége favori. — Depuis ce moment jusqu'en 1834, sauf pendant une période de trois ans, ce remarquable établissement devint le théâtre de son zèle et de sa sainte influence, et il y déploya, avec d'admirables résultats, toutes les ressources de son heureux caractère, de ses connaissances profondes et variées et de ses vertus éminemment sacerdotales.

(1) L'abbé Jean Dubois, né à Paris en 1764, y fut ordonné prêtre en 1787. Il émigra aux États-Unis en 1791, et il y est vénéré comme l'un des fondateurs de l'Église de ce pays. Évêque de New-York en 1826, il est mort dans cette ville en 1842.

(2) Pigeon-Hill était une belle ferme appartenant à un pieux laïque, M. Harent, de Lyon. Il y avait déjà donné l'hospitalité aux Trappistes chassés de France par l'Empereur; puis il l'offrit aux Sulpiciens. M. Joseph Harent se fit lui-même prêtre en 1812, à l'âge de cinquante-cinq ans; mais il ne vécut ensuite que peu d'années, et il mourut aux Antilles, où il s'était rendu pour ses affaires de la Société de Saint-Sulpice, à laquelle il s'était agrégé.

Jamais, en Chine ou aux Indes, il n'eût pu faire autant de bien qu'il lui fut donné d'en réaliser en Amérique par les efforts incessants de son zèle apostolique. Nous ne voulons pas déprécier ces hommes saints et éminents qui ornent les annales de l'Église catholique de ce pays — un Carroll, un Cheverus, un Dubois, un Flaget, — lorsque nous disons qu'aucun d'eux ne l'emporte sur l'abbé Bruté pour l'influence prépondérante qu'il exerça en faveur de la religion. Si *la Montagne*, en outre de tous les autres bienfaits dont elle a fait jouir le catholicisme dans ce pays, a eu le mérite de former un clergé intelligent, actif, zélé, tel qu'il en fallait pour subvenir aux besoins particuliers de l'Église des États-Unis, c'est l'abbé Bruté qui inspira à tous ces jeunes prêtres le véritable esprit ecclésiastique. Son humilité, sa piété et sa science le rendaient le modèle du prêtre catholique, et l'impression que ses vertus produisaient sur tous les étudiants dépassait les résultats de l'instruction orale. Notre sainte religion peut seule produire de tels hommes, et voilà pourquoi leur exemple confirme la foi et élève l'âme de tous ceux qui se trouvent en contact avec eux. Nous avons souvent entendu d'anciens élèves de la Montagne dire que quand ils répondaient la messe de l'abbé Bruté, ils étaient comme effrayés du prodigieux degré de ferveur qu'il y montrait, semblant, surtout au moment de la consécration, entièrement transporté hors de lui-même. Le nom de Mgr Bruté a été et sera toujours associé à celui de Mgr Dubois, comme étant les bienfaiteurs de la jeune Église des États-Unis.

Les sœurs de charité d'Amérique lui doivent aussi un éminent tribut de gratitude. Mme Seton trouva en lui un ami et un directeur éclairé; et ses avis, comme son influence, furent très-utiles à la naissante communauté de Saint-Joseph. Ils étaient l'un et l'autre de ces âmes choisies, que Dieu a gratifiées de ses plus précieuses faveurs, et ils se fortifiaient mutuellement, comme saint Benoît et sainte Scholastique, par leurs conférences en spiritualité. Si elle le révérait comme un véritable homme de Dieu, il voyait en elle, pour nous servir de son propre langage, « une personne qui, placée dans » les mêmes circonstances que sainte Thérèse ou sainte Françoise » de Chantal, aurait été également remarquable dans la voie de la

» sainteté. En effet, elle avait atteint un degré d'élévation, de pureté » et d'amour pour Dieu, pour le ciel et pour les choses surnatu- » relles et éternelles, qu'il me semblerait difficile de surpasser. » — Mme Seton, en mourant, laissa à l'abbé Bruté son volume des Saintes Écritures, sur les marges duquel elle avait écrit beaucoup de notes, et il citait souvent ces notes dans ses cours de théologie (1).

(La suite prochainement.)

(1) Élisabeth Bayley, née dans le protestantisme à New-York en 1774, se convertit au catholicisme après un long séjour en Italie, où l'avait conduite la santé de son mari, William Seton. Devenue veuve, elle fonda, en 1809, l'institut des sœurs de charité d'Amérique. Elles se sont agrégées à nos sœurs de Saint-Vincent-de-Paul en 1850. Deux filles de Mme Seton et deux sœurs de son mari entrèrent dans sa communauté de son vivant, et elles précédèrent toutes dans la tombe la vénérable fondatrice. Mme Seton est morte en 1821. Son neveu est Mgr Bayley, évêque de New-York, l'auteur de la présente biographie de Mgr Bruté.

LAO, LE BINIOU DU DIABLE

ET LE TIREUR ROUGE.

RÉCITS DU GARDEUR DE VACHES (1).

A cette époque (1840), nous allions souvent le soir, après souper, à la ferme, rejoindre Guérik, le gardeur de vaches, moitié pâtre, moitié braconnier, qui tout le jour nous avait guidés par monts et par vaux à la chasse : c'était un garçon de trente ans au moins, au teint pâle et hâlé, d'une laideur complète sans être repoussante, à l'apparence maladive, mais pourtant rempli d'adresse et d'agilité. Ses discours ressemblaient à son braconnage, sa parole était incohérente, saccadée, décousue, tantôt rapide et animée comme sa course haletante, lorsque la meute donnait au loin ou prenait le change sur la voie. Quelquefois même il interrompait tout à coup un sujet commencé pour en essayer un autre, ou bien il restait de

(1) La scène se passe à Bellevue, campagne bâtie entre Spézet et Gourin, au flanc des Montagnes Noires, sur la lisière du bois de Toulèron (*toul-laèren :* trou de voleurs.)

longues minutes plongé dans un silence profond, entrecoupé de soupirs, de sanglots ou d'éclats de rires stridents. Cela faisait mal à entendre. On comprenait que sous cette agitation se cachait une douleur de vieille date, mal définie, presque étouffée, mais qui se réveillait encore trop souvent.

Guérik n'était certes pas un idiot pour qui le connaissait, et cependant bien des gens lui ont donné ce titre en l'appelant *pauvre innocent,* mots presque inintelligibles pour qui n'est pas Breton. Plusieurs fois nous interrogeâmes la fermière, la veuve Grall, à son sujet; elle répondait invariablement : — Guérik est un vaurien qui a eu du mal dans le temps passé; tout de même c'est un bon enfant, soigneux pour les bêtes quand ses jambes ne veulent pas trop courir.

Nous ne pûmes jamais en savoir autre chose, pas même son âge que l'on ignorait au juste, ainsi que son origine. Quoi qu'il en soit, Guérik dans ses bons moments contait beaucoup d'histoires et les contait souvent bien. Ses agitations ne manquaient pas d'un certain charme dramatique; ses pensées décousues même intéressaient par l'imprévu des situations. Vous allez en juger.

— Un soir, la chasse avait été mauvaise tout le jour, le temps pluvieux, froid et venteux. Quand nous entrâmes à la ferme qui était dans la cour, vis-à-vis le manoir (car presque toujours, en Basse-Bretagne, chaumière et manoir en face se regardent comme de vieux amis) Guérik s'occupait à graisser avec du suif les pattes de son limier, espèce de chien de berger, taillé sur le même patron que son maître, moitié gardien, moitié chasseur, au poil rude, hérissé, avec de grosses pattes, une tête de loup et les yeux enfoncés. A notre aspect maître et dogue poussèrent un pareil grognement de satisfaction, autant qu'on en pouvait juger. Au reste, comme l'opération était achevée, le chien vint en rampant nous souhaiter la bienvenue, et Guérik, sans changer positivement de place, se rangea sur le banc du foyer, en se rapprochant du fond de l'âtre, de manière à laisser une place vide auprès de lui. C'était bon signe; nous en profitâmes.

La fermière allait et venait de son rouet au foyer, rangeant et

dérangeant au passage ses vieux pots et ses écuelles. Les valets ayant été à la foire ce jour là, étaient déjà rendus dans leurs domiciles respectifs; seulement une servante filait dans un coin. Nous étions à peu près maîtres de la place, c'est à dire du foyer.

— *Mil malloz*, s'écria tout d'un coup le gardeur de vaches, en poussant du pied son pauvre Farino qui gémit; *eur c'had manifiq-bras* (un lièvre si beau!) et dire que Farino l'a perdu dans le bois de Touléron !

— C'est la faute du temps, répliquâmes-nous, il faisait pluie et vent, deux ennemis, tu le sais, mon pauvre Guérik, mais demain....

— *Sélaouit, sélaouit* (écoutez).... rien, rien.... je vas vous dire, si vous voulez, pourquoi Farino a perdu le pied....

— Si nous le voulons? sans aucun doute.

— Dans ce temps là, c'est auprès du carrefour au *Kaouan-noz* (1) que le malheur est venu, *Chézus, Chézus!* (Jésus) oui, pour sûr, c'est là. Après tout, ce n'est pas guère étonnant, vu qu'il y a déjà eu malheur à cet endroit. Personne de ce temps-ci, ni vous, ni moi, ni d'autres, personne n'a connu *Lao-ar-Gwiader*, ni le *Tenner-ru* (2), un chasseur qui fondait des balles, à minuit, sur un *dolmen*, dans le bois de Touléron. Oh! vous trembleriez encore bien plus si je vous parlais de la forêt du Squiriou où l'on entend.... *sélaouit, sélaouit*.... malheur aux fiancés qui l'entendent, les pauvres *kez* (chéris), oui malheur, car l'un des deux doit trépasser dans l'année, *Chézus, Chézus!*... (3).

Le conteur étant tombé dans une silencieuse mélancolie, nous lui demandâmes, après quelques minutes :

— Allons, mon pauvre Guérik, tu oublies de nous dire ce que l'on entend le soir dans le bois du Squiriou.

— Ne vous l'ai-je pas dit, en vérité? c'est le *biniou du diable*.... *O Chézus, Chézus, sikouret ann dûd* (4).

(1) *Kaouan-noz* : chat-huant de nuit.

(2) *Tenner-ru* : tireur rouge. *Gwiader* : tisserand.

(3) A chaque instant Guérik prononçait ces exclamations *Chézus* et *sélaouit*; puis il reprenait son récit en disant, presque toujours en français, *dans ce temps là*.

(4) O Jésus, Jésus, secourez le monde.

Nouveau silence, entrecoupé d'exclamations inintelligibles ; nouvelle réprimande :

— Laisse-la tes soupirs, Guérik, et parle comme un homme. Voyons, raconte-nous l'histoire du tisserand, pour commencer, sinon nous croirons que tu es un prometteur et un *digaloum* (sans cœur) par dessus le marché.

Blessé dans son amour propre, le gardeur de vaches poussa deux ou trois gros soupirs, de vrais gémissements, puis il murmura comme une prière, se frappa trois fois la poitrine de son poing fermé et continua d'une voix triste :

— Dans ce temps là, Lao-ar-Gwiader devait se marier avec la fille du cabaretier du Pont-de-pierre ; mais le bonhomme lui dit un soir :

— Vois-tu, Lao, tu es un garçon passable; pourtant, avant de conclure l'affaire, il me faudrait deux cents écus de bel argent.

— Deux cents écus, *diaoul-bras* (1) !

— Pas un liard de moins.

— Deux cents écus, vous les aurez, et moi la fille, sang du diable !

Et voila le tisserand parti pour Huelgoat, à travers les bois du Squiriou.

.... *Oum, oum..... ri—qui, ri—qui..... Dibtaédik, tallala, tallala....* (2).

— A minuit un biniou par ici.... *Chézus, Chézus, ou Doué!* (mon Dieu)... c'est le biniou du diable... *oum, oum, dibtaédik tallala, tallala....*

Qui doit mourir de nous deux, s'écrie Lao, en brisant un jeune chêne, qui doit mourir de Maharit ou de moi, tonnerre ! ! n'importe, il me la faut, car elle a *de quoi* (3)....

Et le voilà qui repart comme un lièvre relancé, à travers le bois, loin des sentiers. Il court, il court, il franchit ravins

(1) *Diaoul-bras !* grand diable, imprécation fort en usage.

(2) Imitation du biniou, et vieux refrain.

(3) Elle a de la fortune.

et clairières, y traçant un sillon, il vole comme le vent, le damné a des ailes.....

Draou.... sélaouit. Le coureur vient de tomber dans un grand trou. *Kénavó, adieu* la fille et les écus. Dans ce temps là quelqu'un relève le tisserand tout brisé au fond du trou, et l'aide à s'asseoir sur une pierre. Ce n'est pas un chrétien, pour sûr, qui est là, non, non, *Chézus!* ce n'est pas un être baptisé!..... Qui peut donc attendre les vagabonds au milieu de la nuit dans le fond des carrières abandonnées? je vous le demande, en vérité. C'est apparemment un fils du diable. Oui, je le vois, c'est un petit homme noir, un *korrik-dû,* un affreux korrigan, un morceau de charbon vivant (1).

— Que viens-tu faire par ici, Lao-ar-Gwiader? lui dit le monstre en le secouant rudement. — Pas de réponse, Lao est quasiment trépassé. C'est égal il n'y a pas de quoi se désoler, car Lao n'était pas l'exemple de la paroisse. Après ça, peut être qu'il n'est pas mort.

— Bois ceci, ajoute le korrigan en lui présentant une chopine aussi grande que le *rangeot.* — Le tisserand se met à boire tout de même. Ah! c'est du fameux, du *gwin-ar-dan* (2), qui rend la vie aux morts. Lao a vidé la chopine; il voit, il entend, il veut se lever et partir; mais le korrigan l'arrête et lui dit :

— *Gortoz* (attends), mon ami, car je veux te bien servir cette nuit, et pour finir tes malheurs en ce monde, je veux te conduire dans le royaume de mon père, qui est à cinq cent mille pieds au-dessous du plus grand puits du Huelgoat, où il y a tant et tant d'argent.

— Y trouverai-je deux cents écus? murmure Lao en trépignant d'impatience et de douleur.

Dans ce temps là le korrik pousse un affreux éclat de rire, auquel on répond du fond de toutes les cavernes :

(1) *Korrik-dû* ou *Korrigan :* nain noir. — *Eun tam glaou béô?* un morceau de charbon vivant.

(2) *Gwin ar dan,* vin de feu ou eau-de-vie.

— Deux cents écus, nigaud, la belle affaire pour nous qui avons l'argent de la terre! Viens, viens Lao, tu verras!

Pour lors voilà le Gwiader traîné par le nain noir. Ils s'avancent au plus épais de la forêt; ils marchent longtemps d'un pas à exténuer le meilleur cheval de Cornouaille; ils vont bien loin, bien loin, et toujours, *oum, oum,* le biniou ronfle sous le bois. Enfin ils arrivent à l'entrée d'un fourré encore plus sombre.

— Ah! par grâce, un peu de repos, balbutie le tisserand hors d'haleine.

— Marche encore, a répliqué le korrigan en l'entraînant de force, marche maudit....

Ils sont devant une grande caverne d'où sortent des gémissements.

— Qu'est-ce que j'aperçois ici, dit Lao épouvanté, est-ce là que je vais me reposer enfin?

— Peut-être, répond le nain noir, viens toujours... voici la porte de mon manoir; c'est mon château qui est là, marche encore.

Alors ils passent au bord d'un précipice épouvantable.

— Seigneur korrigan, que vois-je au fond là-bas?

— Ah! c'est mon puits rempli d'une eau délicieuse que tu goûteras bientôt. Marche, marche toujours, n'aie pas peur.

Mais Lao ressemble à un loup forcé, lorsqu'une grande meute le poursuit sur la neige : il rampe, il gémit.

— Je vois tout autour de moi, dit-il, des serpents qui sifflent affreusement; ah! j'aimerais mieux encore le biniou de la forêt.

— Ce sont les musiciens des korrigans qui chantent sous la feuillée. Tu n'entendras plus le biniou dans ces bois.

— Je vois des fresaies et des chats-huants dont les ailes me frappent les yeux.

— Ce sont nos officiers, nos pages, nos ambassadeurs sur la terre.

— Ciel! que vois-je sous mes pas? une fosse de six pieds qui me suit, *malloz Doué* (malédiction de Dieu!) elle me barre le passage, sang du Diable!

— C'est la tienne, maudit, c'est toi qui l'as creusée par tes péchés. C'est là que tu vas enfin trouver le repos que tu demandes, repos

de malheur, repos brûlant et agité, le repos de l'enfer, et de la damnation éternelle ! !

Alors Guérik cessa de parler ; et prononçant, au milieu de soupirs entrecoupés, son exclamation habituelle : *Chézus, Chézus,* il se mit à fondre en larmes. Il faut avouer que nous-mêmes, ses auditeurs, nous avions presque envie d'en faire autant; car ce récit singulier nous oppressait comme un rêve cruel. Le rouet de la servante ne roulait plus, et la fermière à genoux murmurait un *De profundis.*

Tout à coup le gardeur de vaches poussa un éclat de rire si bruyant que nous en fîmes, pour ainsi dire, un saut d'effroi. La veuve Grall, arrachée si mal à propos de sa méditation, lui adressa de vertes remontrances, disant qu'il ferait mieux d'aller se coucher que de se moquer ainsi de *son monde,* lui surtout, un aussi mauvais sujet, un si triste chasseur, un....

Ce dénouement devenait comique, car Guérik et Farino qui semblaient avoir pris chacun sa part de l'apostrophe, grognaient ainsi que deux chiens en colère. Heureusement quelqu'un se chargea d'apaiser la veuve.

— Allons, *mam-Grall,* ne grondez pas trop fort : demain Guérik chassera mieux, si vous le lui permettez, pour l'amour de nous; il fera comme le *Tenner-ru,* il aura dans son fusil du plomb fondu à minuit dans le bois de Touléron.

En ce moment Guérik fit à son tour un prodigieux bond de frayeur, il se leva tout de son long, et tomba sur ses genoux comme frappé d'une décharge électrique.

— Oh ! *Chézus, Chézus, morsé, morsé !* (jamais, jamais) !

Ce que voyant nous ajoutâmes afin de le calmer aussi, tout en le ramenant à notre sujet de prédilection :

— Si tu veux venir demain à la chasse avec nous, il faut que tu nous racontes tout de suite l'histoire du *Tenner-ru,* que tu as annoncée tout à l'heure. Vois-tu, cela nous porterait malheur à tous d'ignorer cette histoire ; tu comprends, n'est-ce pas ?

— C'est vrai, c'est vrai, pourtant, dit le pauvre garçon, quoiqu'il n'y comprît sans doute absolument rien.

— Allons, commence et n'aie pas peur; surtout ne divague pas; va tout droit ton chemin.

Guérik alors se mit à bourrer une nouvelle pipe pour se donner du cœur, et après l'avoir allumée avec un tison, il caressa tendrement Farino qui dormait, le museau dans les cendres, et reprit en ces termes :

— *Va Doué!* quelle histoire, que j'en frémis d'y penser!... mais la chasse, la chasse! pour chasser demain, le jour et la nuit, que ne ferais-je pas? je ferais trois fois le tour de la chapelle de Sainte-Barbe (1).

Dans ce temps-là vous saurez qu'il y avait ici près, en Spézet, un vieux chasseur, nommé Ivon, qui avait une fille unique, fort jolie à ce qu'on dit, avec des écus par-dessus le marché. Elle s'appelait Jane, et du temps qu'elle était *patouresse*, elle avait souvent rencontré sur les landes le petit Mikel Berr, le *patour* du fermier de Kernévez, un joli petit garçon, doux comme un agneau et bien complaisant pour Jane, à qui il rendait chaque jour *un tas* de petits services, gardant son troupeau pendant qu'elle se lavait les pieds dans la rivière, faisant toutes ses commissions au bourg, et chantant avec elle des *sônes* et des cantiques. Finalement les deux innocents devinrent bientôt en grande amitié.

Sélaouit.... malheur! c'est encore le vent qui souffle dans le coin du bois : ça n'annonce rien de bon, tenez, ce vent a l'air de pleurer comme le biniou dans la forêt du Squiriou....

— Le voilà encore parti, dîmes-nous; oh! Guérik, prends garde à toi, tu oublies ton histoire, malheureux!

— *Chézus, Chézus!* murmura le conteur, et il reprit en soupirant :

— Dans ce temps-là, il y avait de belles tireries le dimanche dans toutes les paroisses : les *sonneurs* (2) et puis

(1) A Sainte-Barbe, non loin du Faouet, les pèlerins en s'accrochant seulement à des anneaux de fer, font le tour d'une petite chapelle qui est bâtie aux flancs des rochers, à cent pieds au dessus d'un précipice. De là on suit longtemps du regard le cours sinueux et pittoresque de l'Ellé, charmante rivière qui se jette, à Quimperlé, dans la Laita.

(2) Joueurs de biniou et de bombarde, ou hautbois champêtre.

ann aotrou Person (1) ne manquaient jamais d'y venir. On tirait, et on dansait.

Dibtaédik, tallala, tallala.....

On mangeait des crêpes, des caillebotes et du lait doux, tant que bénédictions et pour rien encore. *Va Doué!* quel temps heureux! à présent on ne danse plus guère, on aime mieux apparemment se soûler et se battre, et il faut de l'argent dans sa poche pour aller au pardon.

Pour vous revenir, quand la petite Jane fut grandette, Ivon, son père, qui était un vrai chasseur, un crâne limier, allez, Ivon fit annoncer dans les paroisses voisines que sa fille et ses rentes seraient pour le meilleur tireur à la prochaine tirerie : elle devait avoir lieu, en Spézet, le dimanche suivant, après vêpres, sur la lande de Saint-Tudek.

Heuh! Miguélik paour (2), tu as entendu la grande nouvelle, mon mignon, auras-tu assez de courage dans ton *galounik* (3) pour aller à la tirerie, toi qui ne sais prendre le gibier qu'avec des *laz?* je te plains, pauvre *bugel* (enfant), j'ai bien peur que Jane ne soit pour un autre!... Tout de même le bon Dieu est là!

Mais voilà que la veille de la tirerie, un chasseur se rendit tout seul, à minuit, dans le bois de Touléron, au carrefour du *Kaouannoz*. *Chézus!* qui l'aurait vu eût tremblé, tant il était grand et affreux à voir avec ses cheveux rouges et son fusil long de sept pieds au moins.

Et voilà le tonnerre qui gronde et les éclairs qui brillent en sillonnant la forêt. Alors notre homme apporte un fagot de bois mort sous le dolmen qui est là, et allume un grand feu, rien qu'en le touchant du bout du doigt; et quand la roche est devenue toute rouge, il jette du plomb dans un creux de la pierre, puis avec une

(1) *Ann aotrou Person* : monsieur le Recteur.
(2) Hélas! pauvre petit Michel.
(3) *Galounik* : petit cœur.

cuiller aussi grande que le chaudron, il verse le plomb fondu dans un moule énorme, et fond de grosses balles, tant et tant que le rocher en est tout couvert; ensuite arrive un grand coup de vent; tenez, pareil à celui qu'il fait ce soir, et voilà le feu éteint, et la forêt sombre, sauf le rocher qui demeura rouge jusqu'au soleil levant.

Dans ce temps-là, il y avait dans le pays une bande de korrigans de la meilleure espèce; c'étaient de bons travailleurs que ces petits hommes noirs. Quand ils prenaient une métairie sous leur protection, elle ne tardait pas à prospérer; tout y allait à souhait : les vaches avaient du lait, que les bonnes ménagères *ribotaient* (1) et changeaient en beurre frais, en disant un *Pater;* les semences levaient, les épis grenaient.

Le pays était heureux alors, il n'y avait guère de pauvres, allez; ce n'est pas comme aujourd'hui que l'on trouve aux foires de Gourin plus de gens avec des sacs de toile que de Cornouaillais avec des collets de drap (2). *Chézus, Chézus!* que Dieu ait pitié du pauvre monde !

Ici Guérik s'interrompit encore pour dire à son ami Farino, qui semblait un peu agité, de se tenir tranquille, vu que l'histoire touchait à sa fin, et que l'on irait bientôt se coucher. Après cette recommandation, il ramassa sa pipe, remit dans ses sabots pleins de paille ses pieds nus qu'il avait chauffés sur les cendres, et continua avec une certaine précipitation :

— Finalement les korrigans ce soir-là, voyant dans le carrefour du bois leur maison tout illuminée, imaginèrent d'y danser un *jabadao,* et tous ensemble s'élancèrent dessus le rocher brûlant; mais aussitôt la bande poussa un hurlement si terrible qu'on l'entendit de Spézet, où l'on jugea que c'était un intersigne de malheur.... *Kénavo* (adieu bonsoir)!... Depuis cette *brûlée,* les nains bienfaisants ont abandonné ce pauvre canton, ne laissant après eux que quelques estropiés pleins de rancune; c'est pourquoi ils

(1) De *ribota,* baratter pour faire le beurre.

(2) Les pauvres portent ordinairement un sac de toile, il n'y a que les *richards* qui portent des *collets* ou petits manteaux de drap.

jettent souvent des sorts sur les métairies, sur les troupeaux, et aussi sur les chasseurs et les chiens.

Tenez, je gagerais ma vieille pipe que Farino a eu un sort ce tantôt, car jamais, au grand jamais, il ne *bouque* sur la voie; pas vrai, vous autres?

— Nous sommes de ton avis, Guérik, mais achève donc ta fameuse tirerie.

— Oh! nous y voilà. Pour lors, le dimanche, après les vêpres, sur la grande lande de Saint-Tudek, on planta la *porte* (1) sur une petite butte, entre deux rochers, et tout le monde s'y rendit de tous les villages, depuis le Faouet jusqu'à Carhaix. *Chézus!* quelle assemblée!

Sellit, sellit (voyez), voilà mon petit Miguélik, allant aussi à la tirerie avec sa patraque de fusil rouillé dont le canon est attaché avec des ficelles. Pauvre enfant, va toujours avec confiance dans la sainte Trinité; récite tes prières, mon petit; ne tremble pas, tu feras le signe de la croix avant de tirer, et puis, et puis le bon Dieu sera pour toi, n'aie pas peur!....

Dans ce temps-là, quand tout le monde eut bien tiré, chacun pour ses deux sous, on alla voir *la porte :* il y avait tout de même de bonnes balles dedans, mais le *clou* était encore au milieu (2). Voilà que tout d'un coup un grand gaillard arrive, on ne sait de quelle paroisse, avec un habit violet et des *bragow* rouges, et portant un fusil long comme une canardière. Je ne sais pas si deux bons lurons de Spézet auraient pu le mettre en joue; n'importe, il s'avance en chavirant ceux qui ne se rangent pas, et jette un écu d'argent dans l'écuelle où étaient les gros sous de la tirerie. *Feiz-à-Zoué* (3), ce n'était pas commun de voir donner un écu de trois livres pour tirer trois coups de fusil; mais Jane valait mieux que ça, en vérité. Allons, gare, vous autres, le voilà qui se plante pour tirer.

(1) La porte: *ann ôr*, c'est ordinairement une vieille porte qui sert de cible.
(2) La *mouche* ou centre de la cible se marque au moyen d'un gros clou.
(3) *Feiz-à-Zoué :* foi de Dieu.

— *Paou !*... un vrai coup de tonnerre, que les oreilles en sonnent, et la cible est en bas, cassée par la moitié, tout comme la vieille porte de la petite écurie où je couche. C'est égal, hourra ! hourra ! Jane est au tireur rouge. Le vieux papa Ivon, émerveillé autant de l'homme que de la prouesse, s'en fut regarder avec les autres : la balle, grosse comme un manche de fléau, avait *riffé* le clou, mais le clou était encore là ; il n'était pas touché, non pour sûr, il n'était pas touché. Pour lors, le *Tenner-ru* se mit à recharger sa canardière en jurant, et les autres remontèrent la porte tant bien que mal.

— *Chézus, Chézus ! paour Miguélik, pétra fôt hoc'h ?* (1) que viens-tu faire ici avec ta patraque rouillée ? Ah ! ah ! pauvre mignon, *ker da vamm* (2), va trouver ta maman, disaient les gars en riant, à la vue du petit patour qui s'approchait.

Mais le sacristain de Spézet, un vrai brave homme, qu'Ivon avait nommé chef de la tirerie, fit taire les *gragalérien* (3), en disant au jeune garçon d'avancer sans crainte, et de tirer à son tour. Voilà donc le petit qui fait son signe de croix pour commencer, il met en joue passablement, pour un gardeur de vaches, il tire, et laissant échapper son fusil il tombe sur la bruyère sans connaissance.

Dans ce temps-là, tout le monde se met à crier à la fois : *Ma-barz, ma-barz ! chétu ar maout !* (4). Mikel a enlevé le clou, le bal est fini !

— Et le *Tenner-ru*, où est-il ? par quel chemin a-t-il passé ? l'avez-vous vu, *Diaoul bras !*

Personne ne répondait, et chacun dans la foule se levait sur la pointe des pieds pour mieux voir au-dessus des têtes.

— Or ça, vous autres, ne vous disloquez pas le cou à regarder de tous les côtés, comme des *Iann ar lué* (5), comme de grands

(1) *Pétra fôt hoc'h* : que vous faut-il ?

(2) *Ker da vamm* : va à ta mère.

(3) *Gragalérien* : bra llards.

(4) *Ma barz* : il a mis dedans : — *Chetu ar maout*, voilà le mouton. Il est assez d'usage de mettre un mouton en prix dans les tireries.

(5) *Iann ar lué* : Jean le veau, imbécile.

veaux perdus à la foire, *sélaouit :* le tireur rouge, vous ne le verrez plus, car c'est un fils du diable que le petit Mikel a vaincu avec l'aide de Jésus. Piété vaux mieux que force, ne l'oubliez pas. Allons, allons, enfant relève-toi, tu es le *faézer* (vainqueur), Jane est à toi!...

Allons, vieux Farino, relève-toi aussi; il est temps d'aller au chenil, car demain..... *sélaouit, allas!* c'est comme un sort sur la chasse, le vent pleure encore là-bas dans le mauvais coin.... Bôh! qu'importent le vent et la pluie! on peut chasser par tous les temps, quand on a du cœur.... *O Chézus! Chézus! kénavo war-c'hoaz* (1), à demain, les amis....

Et sur ces paroles nous quittâmes la ferme pour rentrer au manoir, y dormir et rêver sans doute de *binious endiablés* ou de chasses fantastiques.

DU LAURENS DE LA BARRE.

(1) *Kenavo war c'hoaz :* adieu, à demain.

CHOIX DE DOCUMENTS INÉDITS

SUR L'HISTOIRE DE LA LIGUE EN BRETAGNE.

CORRESPONDANCE

RELATIVE A LA

PACIFICATION DE LA BRETAGNE

1598.

Ces lettres font partie du fond du chapitre de Quimper, aux Archives du département du Finistère. Elles sont originales et portent toutes pour suscription : *A Monsieur Monsieur Le Chantre de Cornouaille, à Quimpertin.*

R.-F. LE MEN.

I.

Monsieur, je receu la vostre au moys de décembre dernier du sixiesme avecq la procure de vostre diocèse, laquelle je baillay à l'instant à un de mes confrères, mais je ne receu, ce jour ne le XXIIme dudict moys, ensemble les six doubles pistolletz troys desquelz je feré tenir à monsieur de Sansey, duquel je vous envoye la response, et espère que le receu y sera. Pour vos affaires, je les ay

baillées à monsieur Myron (1), lequel je n'ay encore guières importuné, d'aultant que les affaires de nostre diocèse m'en ont un peu diverty et principalement ceste triste taxe de six mille escuz, non compris les bénéfices de ceulx de la Ligue. Nous y sommes plus foulez que nul autre diocèse à cause de monsieur de Sainct-Melaine (2) pour ses prétendus moyens, rien estant ledict sieur néanltmoins d'accord. On nous inscript de là-hault de la trève avecq l'Espaignol, et avecq monsieur de Mercœur la paix. On nous asseure de la venue du Roy dans la my février. Le Roi estoit à Monceaux au dernier voiage du messaiger, et de là à Fontainebleau où il sera quelque peu de ce jour, de là à Bloys. Voylà les nouvelles d'à-présent. Je baise bien humblement [les mains] à Monseigneur de Cornouaille et à vous pryant nostre Seigneur vous tenir tous deux en santé et vous donner bonne et très-longue vye.

Vostre humble confrère et affectionné serviteur

MARSAC.

A Rennes, le XXIIIIe janvier 1598.

P. S. Monsieur de Chombert (3) est à Tours maintenant. On a essayé à ses (*sic*) derniers Estatz de mettre une pancartte sur toutes sortes de marchandizes, ce qui a été opposé par le clergé et Tiers-État, et n'a point eu de lieu ; dont nous avons esté bien injuriez de la noblesse, estans appellez Ligueurs et Espaignolz, et toutesfoys nous ne nous sommes laissez aller.

II.

Monsieur, je receu la vostre ensemble la procuration du 7e du présent, laquelle je feray tenir. Je vous envoye un pacquet de monsieur de Sansey, lequel je gardé quelque temps pour n'avoir pas

(1) Receveur général des Finances.

(2) Mathurin de Monthailais, abbé de Saint-Mélaine.

(3) Gaspard de Schomberg, maréchal de camp, général des troupes allemandes en France, sous Charles IX, Henri III et Henri IV, mort en 1599.

trouvé commodité seure pour le bailler. Pour nouvelles, c'est que le Roy arriva le 7e du présent au pont de Scé (1), où estant, madame de Mercœur le salua, et parla à Sa Majesté bien troys heures. De depuys le traicté est conclud pour la reddition des villes de Nantes, Foulgères, Chasteaubriand et Guérande, sçavoir pour récompense deux cens mil escuz pour monsieur de Mercœur et cinquante mil pour récompencer ses cappitaines. Le Roy doit estre mardy ou mercredy dans Nantes. Monsieur d'Angiers a commandement d'aller audict Nantes pour y prescher à Pasques. Pour Vennes, Hennebond et le Boys de la Roche, les cappitaines ont traicté. Celuy de Dol en pareil. Fontenelles, monsieur de Mercœur a prié sadicte Majesté d'avoir aggréable de le recepvoir à traicter aussy. C'est une chose incroiable, voire divine, de ce subit changement. Le Roy a délibéré d'assiéger Blavet, au cas que les Espaignolz ne se veullent réduire. Les troupes du Roy sont entre Ancenis et Nantes. Je vous diré aussy que ceulx de Rochefort, Craon et ledict Ancenis sont réduictz aussi. *Fonteboiz* a crié aussy *vive le Roy*. Brief, toutes les villes et places de Bretaigne et Anjou sont en l'obéissance du Roy. Pour sçavoir si monsieur de Mercœur demeurera en Bretaigne gouverneur, on dit que non, et que nous aurons Cœsar Monsieur (2), et que monsieur le duc de Montbazon sera son lieutenant en ceste province. On parle aussi du mariaige dudict sr Cœsar Monsieur avecq madamoiselle de Mercœur. Madicte dame est avecq madame de Montceaulx. Nous attendons de jour à autre le traicté en ceste ville pour estre vérifyé. Chacun cherche ses chemises et linge pour le faire blanchir, pour par après s'en aller chacun chez soy. On dict que sadicte Majesté tiendra ses Estats à Nantes au commencement d'avril. Monsieur le mareschal sera dans troys ou quatre jours en ceste ville. Je obmetteoys aussi à vous dire que messieurs de Chombert, de Gesvre (3) et Turguant sont allez à Nantes prendre le serment de fidélité de

(1) Les Ponts-de-Cé, à une lieue d'Angers.

(2) César de Vendôme, fils de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées, alors âgé de quatre ans.

(3) Louis Potier de Gesvres, secrétaire d'État, mort en 1630. Il rendit de grands services au roi pendant les guerres civiles.

monsieur de Mercœur et des habitans, quelz ont aussi traicté à part. Monsieur de Cucé (1) est venu en partye en ceste ville pour haster les deux cens mil escuz. On est après à les amasser et en a on bien desjà 20 mil escuz au coffre destiné pour les mettre. Hastez-vous, et si vous n'y estes, faictez-vous y mettre.

Monsieur le Légat est encores à Vervins, sur les frontières de France et de Flandre, avecq les depputez d'une et autre part. On espère que la paix entre le Roy et l'Espaignol se fera. Dieu le veuille; nous avons un très-beau commencement de repos. Je m'asseure qu'aurez aggréable mon long discours, et m'asseurant qu'en ferez part à Monseigneur de Cornouaille, je ne luy escriray, seulement luy baiseray les mains et suys son très-humble serviteur. Je vous laisse à penser si les fagotz seront espargnez aux feuz de joye qui se feront en ceste ville et si la pouldre sera espargnée à charger le pistollet de feu monsieur Ligouyer. Nous avons faict processions éternelles en louant et remercyant Dieu de ce qui luy a pleu disposer de telle façon les cœurs des desvoiez et les avoir remys en leur debvoir. Ce a esté ce voiage que Nostre-Seigneur a ouy les prières de son pauvre peuple et qui l'a exaucé. Je vous baise bien humblement les mains et suys

Votre très-humble confrère et affectionné serviteur (2)

MARSAC.

P. S. Il est arrivé ce matin un courrier de la part du Roy avecq des lettres adressantes à la Cour, où le Roy leur escript qu'ilz n'ayent à se séparer avant la feste de Pasques jusques à ce qu'ilz ayent vérifié l'édict de pacification qu'il leur envoira au plus tost; on l'attend lundy ou mardy prochain.

Un nommé Rapinière, de Vitré, sera descollé ce jour. Troys ou quatre autres voleurs de la garnison de Hédé ont esté pris ce jour. Ce sera pour lundy ou mardy. Le chanvre à faire cordes enchérist de jour à autre.

(1) De Bourneuf de Cucé, premier président à la chambre des comptes.

(2) Cette lettre n'est pas datée, mais d'après les faits qui y sont mentionnés, elle a dû être écrite du 10 au 15 mars 1598.

III.

Monsieur, respondant à la vostre dernière, j'espère que maintenant vous avez receu des nouvelles ensemble un pacquet que monsieur de Sansey m'a envoyé pour vous le faire tenir. Je ne vous diray autre chose de nouveau pour le présent, vous ayant escript amplement par le messager qui partit dimanche dernier en compaignie d'un laquais de Monseigneur de Cornouaille, ou de monsieur de Kermoguer, sinon que nous attendons de jour à autre l'édict de pacification, pour estre vériffyé et publyé. Monsieur de Montbarrot est à Dinan, fort malade. On nous dict en ceste ville que monsieur de la Rochepot est allé à Nantes quérir madamoiselle de Mercœur pour les fiances d'entre Cœsar Monsieur et elle. On presse pour les deux cens mil escuz, que le pays donne au Roy. On attend de jour à autre de l'argent de votre quartier, et a l'on tous les jours des lettres du Roy pour ce subject. J'espère que nous aurons tous ensemble la paix bientost. Attendant, il n'est deffendu de se tenir sur ses gardes. Je vous baise les mains, et suys Monsieur

Votre très-humble confrère et affectionné serviteur

MARSAC.

A Rennes, le XVIIIe mars 1598.

IV.

Monsieur, je receu la vostre du sixiesme de mars dernier, par un jeune homme qui a esté malade et est pour retirer quelques articles des cahiers des années IIII^xx XV et XVI. Je feray en vostre faveur ce qui me sera possible par vostre recommandation. Je suys après monsieur Myron pour vostre affaire du clergé. Je vous diré pour nouvelles que le Roy est à Nantes dès le treiziesme du présent, où madame la

duchesse de Beaufort (1) a accouché d'un filz. La Cour est enflée de jour à autre. Tout le quartier Nantoys et Rhenoys est plain de soldatz. On délivre ce jour 35 mil escuz pour commancer à payer la gendarmerie. Il est encores incertain si le Roy viendra en ceste ville. Il est bien plus raisonnable que nous allions le trouver, qu'il vienne. Les fraiz seroient grandz de nostre costé s'il y viendroict. Je receu des nouvelles de Paris, où on me mande qu'on a meilleure espérance que jamays de la paix avec l'Espaignol. Monsieur le connestable est toujours à Amiens à garder et veiller sur le troupeau, craignant que l'Espaignol entreprenne quelque chose au préjudice du service du Roy. Monsieur le Légat et les autres députez sont à Vervins encores.

On attend en fort bonne dévotion de l'argent de vostre quartier. Nous avons faict presque tous nostre debvoir et avons presque tout payé. Nous avons pour nous oster du péché de paresse, monsieur de Rosny (2), intendant des finances. Monsieur Revol, auquel le don de l'évesché a esté faict, doibt estre en ceste ville dans troys jours, qui cherche marchant, j'entendz récompense (3). Vous en connoissez un qui le désireroit avoir, mais il ne l'aura pas. Je baise très-humblement les mains à Monseigneur de Cornouaille, et suys son très-humble serviteur. Je vous baise aussi les mains estant éternellement

Vostre très-humble confrère et affectionné pour vostre service

MARSAC.

A Rennes, le 24me avril 1598.

(1) Gabrielle d'Estrées.

(2) Sully.

(3) Il s'agit sans doute ici d'Edmond Revol, au sujet duquel le catalogue historique des évêques de Dol porte : « *Edmond Revol*, conseiller au grand conseil, fils de Louis Revol, » secrétaire d'État sous les rois Henri III et Henri IV, fut nommé à l'évêché de Dol pendant » le siége de Rouen (1592) ; mais il ne prit point de bulles. Après avoir joui des revenus de » l'évêché pendant treize ans [*il faut lire* onze ans], il s'en démit, l'an 1603, en faveur d'Antoine Revol, son cousin-germain, en se réservant une pension de 4,000 livres. » D. Morice, *Histoire de Bretagne*, t. II, 2e partie, p. LXVI). Marsac entend dire apparemment que, dès 1598, Edmond Revol cherchait à conclure quelque arrangement du genre de celui par lequel il céda, cinq ans plus tard, le siége de Dol à Antoine Revol. Ces Revol taient originaires du Dauphiné.

NOTICES ET COMPTES-RENDUS.

VIE DE M. ORAIN, Confesseur de la Foi pendant la Révolution, et mort curé de Derval (diocèse de Nantes), par M. l'abbé CAHOUR, aumônier du Lycée de Nantes. — 2e édition. — Nantes, Mazeau, 1861.

L'Église catholique est, dans le monde, l'institution qui a reçu de Dieu la mission de combattre le mal, et l'expiation est l'arme qui lui a été donnée pour soutenir le combat et assurer sa victoire. Depuis que la Rédemption s'est accomplie par la mort d'un Homme-Dieu, immense expiation dont jamais la raison humaine n'eût pu même concevoir l'idée, l'Église n'a fait que continuer ici-bas le sacrifice qui lui a donné naissance. Son histoire est remplie du récit des persécutions que le monde a dirigées contre elle, et cependant aucune époque on ne voit s'arrêter sa marche victorieuse. Une conquête succède à une défaite, et le moment où elle va resplendir d'un nouveau triomphe est toujours celui que choisissent ses ennemis pour annoncer sa ruine prochaine. Ce n'est pas sans raison qu'on l'appelle l'*Église militante,* et elle continuera de l'être jusqu'à la fin des siècles, en dépit de ceux qui croient voir arrivé le moment où elle s'évanouira devant l'indifférence.

La civilisation et l'indifférence auxquelles était arrivée la France à la fin du dernier siècle, put faire croire à quelques-uns que ce

moment était venu, et que la liberté religieuse devenant la loi de l'époque moderne, l'Église allait cesser de souffrir, et que par conséquent elle ne tarderait pas à commencer de mourir. Le contraire arriva; ce fut en vain que la Révolution naissante érigea en dogmes politiques la liberté et la tolérance religieuses; l'erreur se glissa dans l'esprit des législateurs sous la forme d'un schisme, et ces illusions disparurent aussitôt. Il importe peu de savoir si les auteurs de ce schisme songèrent moins en le faisant à détruire la religion qu'à régénérer leur patrie, il suffit de dire qu'ils portèrent sur les choses de Dieu une main sacrilége.

Il y eut un scandale immense; la persécution, que l'on prétendait devenue impossible, se hâta de marcher à la suite de ce schisme, et elle fut l'expiation qui servit à purifier un pays que Dieu trouvait assez coupable pour permettre qu'une aussi grande tentation fût offerte à sa foi. On dit que notre siècle sera plus heureux et verra se fermer l'ère des persécutions religieuses; sans cesse il le proclame, mais il arrive toujours que, par on ne sait quel mystère, la liberté se change en arbitraire et l'indifférence devient, à un moment donné, une redoutable hostilité.

L'époque de la plus grande épreuve que l'Église de France ait jamais eu à subir, fut précisément l'époque de ce schisme. Cette épreuve fut dure, mais l'Église en sortit triomphante et, parmi les causes du maintien de la foi, on dut placer au premier rang le dévouement et le courage que déploya le clergé en face de la persécution. Le clergé de nos provinces, plus éprouvé que les autres, fut héroïque, et on ne saurait trop applaudir aux efforts de ceux qui travaillent à sauver de l'oubli les belles et nobles figures de ces prêtres qui, après avoir été le salut de nos pères, sont devenus pour nos provinces de véritables gloires.

M. Orain, mort curé de Derval, méritait à ce titre une attention spéciale, et M. l'abbé Cahour en écrivant sa vie ne pouvait rendre à l'héroïsme du clergé du diocèse de Nantes un plus éclatant hommage. Possesseur des papiers de M. Orain, ayant déjà publié avec un grand succès un *Mémoire* que ce saint prêtre avait écrit sur l'époque de la Révolution, M. Cahour était mieux que tout autre en

mesure de composer sur M. Orain un livre intéressant. Nous devons ajouter qu'il y a parfaitement réussi, et deux éditions enlevées en peu de temps disent mieux que nous ne pourrions le dire nous-même le réel intérêt que présente cet ouvrage. En effet, grâce au talent avec lequel il a groupé les documents qu'il possédait, M. Cahour a su tracer, dans le cadre d'une biographie, le tableau complet de la vie d'un curé de campagne durant la Révolution. Toutes les fois qu'il le peut, et on doit lui en savoir gré, il laisse la parole à son héros, car personne ne pouvait exprimer avec plus de vérité que ne l'a fait M. Orain, les péripéties innombrables de sa périlleuse existence.

Quatre-vingt-neuf le trouve vicaire à Fégréac et déjà populaire dans ce pays, qui allait lui donner de si grandes preuves d'amour et de dévouement. Il suivait avec anxiété la marche de la Révolution qui commençait; déjà quelques décrets lui avaient fait pressentir le degré de sympathie que les nouveaux législateurs portaient au catholicisme, quand apparut celui qui promulguait la Constitution civile du clergé. Il connaissait trop bien la foi profonde du clergé et la résistance que devait rencontrer chez ses membres le nouveau décret pour douter un instant des dangers qui allaient fondre sur l'Église de France. La blessure faite à la foi de tout un peuple l'émut profondément, mais le sentiment de la peur n'entra point dans son âme, et c'est à cet instant même qu'il forma la résolution inébranlable de rester à son poste, quoi qu'il pût arriver. Son courage ne tarda pas à être mis à l'épreuve, et le jour même où l'on procédait aux élections des nouveaux prêtres, il monte en chaire, à Fégréac, et au lieu de se borner, comme il aurait pu le faire, à prêcher sur quelqu'un des sujets de dogme ou de morale habituels aux prédicateurs, il expose nettement à ses auditeurs sa façon de penser sur le schisme qui va se consommer.

« Je pris pour texte, raconte-t-il, ces paroles du Prophète : *Clama ne cesses, exalta vocem tuam,* etc. Criez, ne cessez pas, élevez fortement votre voix !..... Je leur exposai que, s'il y avait jamais eu de circonstances où le Seigneur nous fit un semblable commandement, c'était dans ce jour où l'enfer tramait des complots jusqu'alors

inouïs, pour perdre leurs âmes..... qu'eux-mêmes nous avaient demandé plusieurs fois ce qu'ils devaient faire... qu'il était bien juste que nous leur fissions connaître la vérité, etc.

» Nos paroissiens, qui n'étaient la plupart que des bonnes gens de la campagne, se montrèrent dociles aux avis que je leur donnai, et semblèrent se prêter la main afin d'empêcher le mal de pénétrer dans la paroisse. Il était juste que, se montrant bons catholiques, ils ne fussent pas privés des secours spirituels. C'est pourquoi je pris la résolution de ne les point quitter, même au péril de ma vie; pensant que si je venais à périr, ce serait pour une bonne cause, et que le passeport que les républicains me donneraient ainsi pour l'éternité, serait très-avantageux pour moi. Je ne cessai jamais d'avoir cette pensée présente à l'esprit. »

Cette instruction, on le devine aisément, n'avait pu passer inaperçue dans un pareil moment, et dans les paroisses environnantes elle fut l'objet de tous les discours. « Les uns m'approuvaient, les autres me blâmaient; d'autres disaient: « Il sera pris, il sera » jeté en prison, il sera mis à la lanterne, » ce qui était une manière de pendre les hommes sans forme de procès, inventée à Paris par les républicains. Il n'y eut pas jusqu'à mon pauvre père, à qui l'on fit un crime de me laisser dire des choses semblables à l'église... Je représentai que nous ne devions pas craindre de nous montrer ouvertement dans les circonstances où il s'agit de défendre la foi et de la conserver pure dans le cœur des fidèles; et que, même, nous ne devions pas hésiter à nous exposer au ressentiment des ennemis de la religion, pour le salut des âmes. »

Ce qu'on disait à M. Orain, il se trouvera toujours des gens pour le redire en de telles circonstances. Malheureusement la modération que préconise le monde est fille du septicisme; lui-même appelle apostasie la faiblesse de ceux qui cessent devant la force d'affirmer leur croyance; cette modération ne peut donc convenir à l'Église. L'honneur militaire admet qu'en certains cas, un soldat puisse céder à la force pour sauver sa vie; l'honneur chrétien ne saurait connaître ces tempéraments. Tant que le fidèle peut défendre la vérité, il doit rester sur la brèche; mais si ses saintes violences

viennent à lui coûter la vie, c'est alors qu'on le voit pratiquer la modération la plus noble : il pardonne à ses bourreaux et meurt en priant pour eux.

D'ailleurs, c'est quand l'erreur commence à se glisser dans les choses religieuses, que la vigilance des pasteurs doit être plus active, parce que l'ennemi, s'il n'est promptement démasqué, se fortifie de tout l'égarement dans lequel peuvent tomber les gens de bonne foi, et trouve parmi eux ses meilleures recrues. M. Orain n'eut point à se repentir d'avoir élevé la voix quand il fallait parler : il avait, en dénonçant le schisme, enlevé tout crédit à ceux qui le prônaient.

Peu de temps après, la Constitution civile du clergé avait des conséquences que ses auteurs auraient dû prévoir, tant la pente est rapide sur le chemin de la persécution religieuse ; et les terribles logiciens de la Convention, avec cette énergie qu'ils apportaient à la poursuite de toutes leurs entreprises, durent formuler contre les prêtres demeurés fidèles, les lois les plus barbares. Les provinces de l'Ouest furent le théâtre d'une véritable guerre de destruction, et Carrier ne put, sans faire horreur à la Convention elle-même, devenir l'exécuteur de cette volonté arrêtée de détruire jusqu'à la base l'édifice religieux. « Ton âme sensible » frémirait d'horreur, — écrivait à Robespierre un patriote nantais, » — au récit des mesures exécutées dans les cantons paisibles des » départements insurgés (1). » Si, comme le prétend M. Proudhon, les cultes disparaissent dans le sang, la religion catholique devait alors disparaître de nos provinces. Il n'en fut rien cependant, et même, au milieu de ce sang, elle ne cessait pas un instant d'être en honneur, au point que, dans certaines campagnes, les principaux exercices du culte furent à peine interrompus. Il n'est pas besoin de dire que la paroisse de M. Orain fut l'une de celles-là, et que l'histoire de ce culte errant remplit ce *Mémoire* dont nous ne pouvons donner que de courts extraits. Il y a des récits qu'on ne

(1) Rapport fait au nom de la commission chargée de l'examen des papiers trouvés chez Robespierre, imprimés par ordre de la Convention, page 245.

peut abréger, et celui des courses de M. Orain à travers le pays qu'il évangélisait, est de ce nombre. Il faut lire dans le livre de M. Cahour, dans ce commentaire qu'il a fait pour combler les lacunes que l'humilité de M. Orain l'avait obligé de laisser dans ses récits, au prix de quels efforts et de quelle patience, le saint curé put échapper aux poursuites menaçantes de ses ennemis. En vain sa paroisse s'augmente de toutes les paroisses environnantes que la Révolution a privées de leurs pasteurs, rien ne le rebute, et il suffit à tout. Tantôt ce sont des époux qui veulent faire consacrer leur union; tantôt c'est un mourant qui demande les derniers secours; quelquefois ce sont des enfants qu'il faut instruire pour la première communion; presque toujours ce sont des âmes faibles ou ignorantes qu'il faut préserver des doctrines mauvaises. Quelle que soit la distance, quel que soit le détour qu'il faudra faire pour éviter une surveillance inquiète, M. Orain se rend au lieu où on le demande.

Tout cela, sans doute, eût été impossible sans la protection que lui accordaient la plupart de ses paroissiens; mais quand on songe combien est fragile cette protection de tous, que peut détruire un seul traître, on demeure étonné de la durée de cet apostolat, et l'on finit par y reconnaître, avec M. Orain lui-même, l'effet d'une protection divine répandue, moins encore sur lui-même, que sur ses paroissiens, dignes de le conserver parmi eux.

Tel est à peu près ce *Mémoire* qu'on dirait un récit envoyé de la Chine ou du Japon par un missionnaire dont la chrétienté est devenue tout à coup l'objet de persécutions plus cruelles; à cette différence pourtant qu'on éprouve une impression moins douloureuse en songeant que dans ces pays la persécution n'est point le fait de gens qui connaissent la religion qu'ils veulent interdire.

Vers 1803, Mgr l'évêque de Nantes ne crut pas trop présumer du zèle de M. Orain, en lui demandant de quitter sa chère paroisse de Fégréac; la paroisse de Derval était l'une des paroisses du diocèse où l'impiété révolutionnaire avait fait le plus de mal; il lui fallait un pasteur capable de conquérir des âmes, et l'évêque ne pouvait en choisir un meilleur que M. Orain, qui avait su

montrer comment on les maintient au péril de sa vie dans la voie de la vérité.

Sous la plume de M. Cahour, le récit de cette nouvelle existence se déploie avec calme; ce ne sont plus les combats de la persécution qu'il s'agit de raconter, ce sont les conquêtes de la paix; à cause de cela même, cette partie de la vie de M. Orain présente un intérêt plus pratique, car, il faut l'espérer, Dieu ne permettra pas que notre clergé ait de longtemps besoin de s'inspirer de la noble conduite du vicaire de Fégréac, tandis qu'il n'est personne qui ne puisse, sans quelque profit, étudier la conduite que tint dans sa seconde paroisse le pieux curé de Derval.

Francis TRAGOUËT.

LOUIS DE FRANCE (LOUIS XVII), Poème par M. D'ESCODECA DE BOISSE. — Paris, Faure, 1861.

M. de Beauchesne, dans un excellent ouvrage qui ne date que de quelques années, nous a raconté la vie, les malheurs et l'agonie de Louis XVII, de ce prince si infortuné, dont le seul crime avait été de naître sur les marches d'un trône où il devait s'asseoir.

M. le marquis d'Escodeca de Boisse vient de publier un poème sur le même sujet, et nous osons dire que nul n'était mieux en position de le traiter. M. d'Escodeca appartient à une maison des plus anciennes et des plus illustres du Périgord, qui s'honore d'une alliance avec la famille de Bourbon (1); comme poète il s'est fait

(1) Armand d'Escodeca de Boine, marquis de Mirambeau et de Pardailhan, épousa Victoire de Bourbon, fille de Henri de Bourbon, deuxième du nom, marquis de Malause. (Voir l'*Histoire de la maison de Bourbon*, par M. Desormeaux. Paris, Impr. R., 1772.)

connaître depuis longtemps, et nous n'avons pas besoin de faire ressortir ici le mérite du recueil qu'il a donné en 1856, sous le titre de *Voix intimes* (1).

Nous croyons être agréable aux lecteurs de la Revue en leur mettant sous les yeux quelques extraits du nouvel ouvrage de M. d'Escodeca. Ces citations suffiront pour faire juger de ses qualités poétiques.

Commençons par la naissance de Louis de France, qui ouvre le poème.

Il devait être heureux ! un trône, à sa naissance,
Jeta sur son berceau le faste et la puissance;
Le canon qui tonnait fêta son premier jour;
On n'entendit partout que des cris d'allégresse,
Pour le royal enfant, le peuple en son ivresse
N'avait que vœux et chants d'amour.

C'est que l'on respectait encor la Monarchie !
Autour du souverain la haine et l'anarchie
N'avaient pas amassé l'insulte et les malheurs;
Les sujets dans le prince aimaient à voir un père;
Ils se réjouissaient de son destin prospère,
Ils s'affligeaient de ses douleurs.

Sainte fidélité de nos mœurs disparue !
Il semblait qu'en ce jour elle s'était accrue
Pour saluer l'enfant que bénissait la Foi.
Elle voyait en lui sa plus tendre espérance,
Celui que l'avenir réservait à la France,
L'héritier des vertus du Roi.

Ainsi fut accueilli ce fils de la patrie.
Et lui, tendre bouton d'une tige fleurie,
Sous de fertiles soins doucement grandissait.
L'aurore de ses jours était pleine de charmes,
Et sous l'œil maternel prompt à sécher ses larmes,
Tranquille il s'épanouissait....

(1) Bibl. Charpentier.

Le filial amour déborde de son âme
Avec tous ses élans et son ardente flamme :
Jamais enfant n'aima sa mère plus que lui!
Rien n'égale la joie offerte à sa tendresse
Quand des yeux de la Reine, ainsi qu'une caresse,
Un regard de bonheur le suit.

Mais la Révolution s'avance.

Demain? c'est l'ouragan, l'écueil et le naufrage!
Quels formidables bruits, précurseurs de l'orage,
De son vaste palais ébranlent les lambris;
Le Quatorze Juillet se lève, et son tonnerre
Par de longs roulements épouvante la terre;
L'émeute éclate dans Paris!...

Louis-Charle a sa part de toutes ces alarmes;
Il devra fuir ces lieux jadis si pleins de charmes,
Ce jardin qu'il cultive et ces aimables fleurs.
Même auprès de sa mère une voix importune
Lui crie : « Enfant de roi, tremble! c'est l'infortune;
» Voici venir l'heure des pleurs! »

Dans la seconde partie nous assistons à l'envahissement du château de Versailles; le peuple ramène à Paris la famille royale, puis viennent la fuite à Varennes, l'arrestation, le retour, les souvenirs du 20 juin et du 10 août 1792, et enfin la déchéance du Roi.

La troisième partie nous montre la captivité au Temple, la détresse et le dénûment de la famille royale.

Louis expie au Temple
Ses torts et les vertus dont il donna l'exemple.
Frappé dans son amour et de père et d'époux,
Il vit fuir l'espérance au bruit de ses verroux;
Les biens qu'il a perdus et le pouvoir suprême
Déjà sont oubliés; mais les êtres qu'il aime,
Qui souffrent sans se plaindre et lui cachent leurs pleurs,
Pour lui sont un sujet de poignantes douleurs.

Il a vu sans faiblir la fortune contraire
L'abattre sous les coups d'un sanglant arbitraire,
Sa couronne tomber, s'éteindre son bonheur,
Les méchants l'outrager jusque dans son honneur;
Mais les privations que sa famille endure
Seules sont de ses jours l'implacable torture.
Si le père succombe, aux lois du sort soumis,
Le roi déchu grandit devant ses ennemis,
Le malheur sur son front a mis une auréole
Dont l'éclat éblouit la fureur qui l'immole,
Et ses persécuteurs, malgré leur cruauté,
Redoutent cette simple et sainte majesté.

Écoutons maintenant les adieux du Roi et la réponse du Dauphin.

Des suprêmes adieux l'heure sainte est venue!
Le Roi sent dans son cœur une force inconnue;
Il bénit, encourage et console les siens;
De la vie éternelle il leur montre les biens,
Et parlant à son fils : — « Dieu nous voit, le temps presse;
» Avant de nous quitter promets à ma tendresse
» Que si jamais le sort te fait roi, le pardon
» De ton avènement sera le premier don;
» Un monarque toujours doit être magnanime;
» Ne venge pas ma mort; que la bonté t'anime;
» Je ne me souviens plus, oublie! et qu'un serment
» Préserve l'avenir de ton ressentiment! »
Et le Dauphin pleurant comme pleure l'enfance :
« Oui j'en fais le serment, j'oublierai toute offense,
» Et dût le premier jour mon trône s'écrouler,
» Mon père, c'est à vous que je veux ressembler! »
La parole à ces mots sur ses lèvres expire;
On l'éloigne; et sur soi reprenant son empire,
Le monarque s'arrache à l'adieu solennel
Et va se recueillir en priant l'Éternel.

Nous pourrions citer bien d'autres passages aussi remarquables; mais pour ne pas abuser de l'hospitalité de la *Revue*, nous passons

à la cinquième partie, qui traite de l'agonie et de la mort de Louis XVII.

On ne le porte plus sur la tour! l'agonie
Lui jette maintenant son angoisse infinie;
La mort couve sa proie; elle est prête à frapper,
Et le royal mourant étendu sur sa couche,
Sent ses bras s'engourdir, se dessécher sa bouche,
Et l'existence s'échapper.

L'heure fatale approche, heure terrible et sainte!
Du jeune agonisant déjà la tête est ceinte
Du nimbe dont la mort couronne le martyr;
Un calme solennel l'apaise et le domine;
Son corps ne souffre plus et son front s'illumine
Par l'espérance et le désir.

Quel éclair dans ses yeux!... c'est la suprême extase
Qui berce son esprit, l'enveloppe et l'embrase:
— « Écoutez, dit l'enfant, écoutez ces concerts!
» Mais qu'entends-je?... Mon Dieu, que ta musique est belle!
» C'est la voix de ma mère!... Elle chante et m'appelle;
» Je la vois! les cieux sont ouverts!... »
.....
Il expire, oh! bonheur! sa joie est sans mélange.
La France perd son roi, la terre perd un ange
Et le ciel gagne un séraphin.
.....
Et son âme heureuse s'envole
Vers la demeure des élus,
Tout l'éclaire, tout le console,
La souffrance ne l'atteint plus.

Citons encore les dernières strophes.

Le soin du fossoyeur s'accomplit, mais la haine
Se manifeste encore au funèbre domaine:
Il faut qu'avec ce corps tout soit enseveli.
En nivelant le sol sur la fosse fermée

Elle croit sur son œuvre, à peine consommée,
Jeter le néant et l'oubli.

Vaine précaution! fol espoir! Eh! qu'importe,
Qu'aucun marbre pompeux à l'avenir ne porte
Le nom de cet enfant par vous assassiné,
Vils bourreaux!... L'avenir deviendra votre juge,
Contre ses droits vengeurs vous êtes sans refuge,
Déjà l'histoire a condamné.

Oui, vous serez maudits! Tout vous crie anathème!...
Mais toi qui du malheur as reçu le baptême,
Tu seras saint, enfant qu'ils firent tant souffrir!
Leurs tortures seront ta couronne de gloire,
Et la France toujours gardera ta mémoire,
Monument qui ne peut périr.

A la suite du poème épisodique, M. d'Escodeca a réuni de nombreux documents historiques et justificatifs dont la lecture est très-intéressante. Le tout forme un beau volume, sortant des presses de l'imprimerie impériale, c'est assez faire l'éloge de l'ouvrage sous le rapport typographique, et, sans être prophète, nous assurons beaucoup de succès à la nouvelle publication de M. d'Escodeca.

F. A. du Restou.

LES VEILLÉES DU PÈRE CORBIN, *ou la Vérité sur les affaires actuelles de l'Église,* par M. l'abbé J. D...., du diocèse de Luçon. — 2e édition. — Nantes, Vincent Forest, 1861.

Les Veillées du père Corbin ont à nos yeux un double mérite : c'est un excellent petit livre, et un livre écrit par un de nos compatriotes, M. l'abbé J. D...., du diocèse de Luçon. — Nous arrivons

un peu tard pour annoncer la première édition ; la faute en est à la vogue qu'elle a obtenue de prime abord : elle a disparu comme un éclair. Sans doute en sera-t-il ainsi de la seconde — qui renferme une *veillée* de plus — et de la troisième, et des autres : car nous ne voyons pas pourquoi le succès ne gagnerait pas de proche en proche, ne s'étendrait pas, de Bretagne et de Vendée, aux autres provinces, et finalement à la France entière.

Les attaques furieuses auxquelles l'Eglise est en butte, ont trouvé et trouvent toujours de nombreux et éloquents défenseurs; mais, il faut bien le dire, les réfutations des sophismes et des mensonges semés à pleines mains par les *brochuriers* et les journalistes anti-religieux, se sont adressées pour la plupart aux esprits cultivés, et je ne sache pas que ces grandes questions aient été beaucoup traitées au point de vue populaire et pour les petits et les ignorants.

Aujourd'hui la cause est surabondamment entendue, et si les hommes de loisir et d'étude ne sont pas éclairés, c'est qu'ils ferment obstinément les yeux à la lumière, et qu'il n'est pires aveugles que ceux qui ne veulent pas voir. — Mais le peuple, mais les ouvriers, mais les paysans, c'est-à-dire l'immense majorité de la nation, leur a-t-on, dans le langage qui leur convient, fait toucher du doigt le mensonge et montré la vérité, signalé le poison et fourni l'antidote ?

C'était une belle et charitable œuvre à tenter que celle-là. L'auteur des *Veillées du père Corbin* y a mis tout son esprit, tout son cœur, toute sa foi, et Dieu a béni son entreprise.

— Le père Corbin, dit *Tout-Cœur,* ancien entrepreneur de travaux, retiré des affaires, et vivant aujourd'hui tranquillement sur ses épargnes, réunit chaque soir quelques amis autour de son foyer. Avec Marguerite, son honnête et pieuse compagne, on y voit paraître, ensemble ou tour à tour, M. le curé, M. Belcombe, capitaine retraité, qui a perdu une jambe à Magenta; Gerbaud, menuisier et compagnon du devoir, cousin de Corbin; M. Laville, maître d'école; Jarnigot, neveu de Corbin, récemment arrivé de l'armée, et enfin Furetin, l'huissier du bourg.

La première veillée se tient le 13 décembre 1859, et les autres

s'échelonnent depuis cette époque jusqu'au moment présent. — Toutes les attaques formulées contre la Papauté et contre l'Eglise y sont reproduites, par l'organe de MM. Jarnigot et Furetin, lesquels me semblent spécialement chargés de jouer là le rôle du *Siècle* et de l'*Opinion nationale;* ce sont les La Bédollière et les Guéroult de l'endroit.

Leur répondre est chose bien facile, et c'est plaisir de voir comme le père Corbin, M. le curé, le capitaine, le maître d'école, s'en acquittent, et avec quelle aisance, pour me servir d'une expression familière, *ils leur rivent leur clou.* A cette fin ils emploient les solides raisons que le simple bon sens leur suggère, et, chaque fois que l'occasion s'en présente, ils opposent à leurs adversaires des citations empruntées à Mgr d'Orléans, à M. Sauzet, à Mgr de Ségur, à M. de Montalembert, à Mgr de Nantes, à MM. Cochin, Veuillot, Crétineau-Joly, etc.; de façon que les *Veillées* offrent un résumé complet des meilleures et des plus belles réponses à opposer aux adversaires du Catholicisme.

Un exemple vaudra mieux qu'un plus long discours. Je le prends dans la première veillée, où nous trouvons réunis le père Corbin, Marguerite, M. Laville, Gerbaud et Jarnigot.

« GERBAUD. — Dites donc, cousin, d'un propos sur l'autre, il paraît que ça ne va pas mieux là-bas, en Italie?

LE PÈRE CORBIN. — Non, et je ne sais pas où tout ça va nous conduire. Le Pape, qui avait déjà tant de chagrin, quand il écrivit dans le mois de juin dernier, doit en avoir encore bien plus maintenant.

JARNIGOT. — Qu'est-ce que ça nous fait à nous autres, pourvu que le commerce aille son train, et que chacun fasse bien ses petites affaires? Pour le Pape et tout ce qui s'en suit, je m'en bats l'œil, et je n'en bois pas un coup de moins.

MARGUERITE. — Failli gas! c'est-il ta mère, si bonne chrétienne, qui t'a appris à parler ainsi de notre Saint-Père?

GERBAUD. — C'est vrai, Jarnigot; faut pas se moquer du Pape, car tout le monde convient que c'est un brave homme.

MARGUERITE. — Un brave homme! un brave homme, assurément,

et beaucoup plus que ça. Le Pape, c'est le vicaire de Notre-Seigneur Jésus-Christ, le chef visible de l'Eglise et le Père de tous les chrétiens.

JARNIGOT. — Peste! tantine Gothon, vous en savez long!

MARGUERITE. — Pas plus long que mon catéchisme; mais toi et bien d'autres, vous auriez grand besoin de le rapprendre.

LE PÈRE CORBIN. — Ta tante a raison. Tu devrais te rappeler ce qu'on t'a dit dans ton enfance : que Jésus-Christ a établi saint Pierre, et, dans sa personne, les papes ses successeurs, pour gouverner en son nom toute l'Eglise; en sorte que le Pape d'à-présent, étant légitime successeur de saint Pierre, est réellement le vicaire ou le lieutenant-général de Jésus-Christ en ce monde.

GERBAUD.— Tiens, tu vas comprendre : C'est comme en Crimée, dont tu nous parles si souvent. Quel était votre chef, votre premier chef? N'était-ce pas l'Empereur?

JARNIGOT. — Oui ; mais l'Empereur, nous ne le voyions pas; il était à Paris, lui, et nous, pour nous commander, nous en avons eu deux, et des crânes que je vous dis : Canrobert d'abord, et ensuite Pélissier. Fallait voir quand ils parlaient, comme tout ça marchait !

GERBAUD. — Précisément. Vous obéissiez; pourquoi? parce que vous saviez qu'ils tenaient la place de l'Empereur absent, qu'ils avaient en mains son pouvoir. Eh bien! le Pape est le Canrobert ou le Pélissier du bon Dieu.

JARNIGOT. — Vous ne dites rien, M. le Régent. N'est-ce pas que nous n'avons point à tant nous inquiéter du Pape?

M. LAVILLE.— Pas du tout, mon ami. D'abord, c'est quelque chose de honteux, de dégradant, que cet égoïsme, aujourd'hui si commun, qui fait qu'on ne pense qu'à soi, et que les questions les plus graves, les causes les plus justes, intéressent moins que la perte ou le gain d'une pièce de cinq francs. La question du Pape, notre père à tous, peut moins que toute autre être indifférente à ses enfants. Qui le méprise, méprise Jésus-Christ : c'est dit dans l'Evangile. Tout ce qui blesse le Pape, tout ce qui l'afflige, doit donc blesser, affliger tous les catholiques....

JARNIGOT. — Après tout, puisque, durant trois ou quatre cents ans, le Pape a bien été sans temporel, pourquoi ne le serait-il pas encore?

LE PÈRE CORBIN. — Holà! monsieur mon neveu, voudriez-vous dire que, parce que, moi, je n'ai pas toujours possédé mon verger et mon pré, on peut maintenant me les prendre? Grand merci!

M. LAVILLE. — Les trente-trois premiers Papes ont vécu dans les catacombes, et ont fini leur vie par le martyre. Faudrait-il tout remettre sur ce pied-là, pour le plaisir de retourner à l'état primitif?

LE PÈRE CORBIN. — Il y a une bonne raison pour que le Pape ait un royaume à lui. Je l'ai vu dans un petit livre qui est là, sur la cheminée. Approche-le donc, Marguerite. (*Il prend ses lunettes et ouvre le livre.*) Voici ce que disait Napoléon Ier, qui n'a pourtant pas toujours été l'ami de l'Église : « L'autorité du Pape serait-elle » aussi forte, s'il restait dans un pays qui ne lui appartînt pas?... » Nous vénérons son autorité spirituelle, précisément parce qu'il » n'est ni à Madrid, ni à Vienne. A Vienne et à Madrid, on dit la » même chose. C'est un bien pour tous qu'il ne réside ni auprès » de nous, ni auprès de nos rivaux, mais dans l'antique Rome, » loin des mains des empereurs allemands, loin de celles des rois » de France et d'Espagne, tenant la balance égale parmi les sou- » verains catholiques. C'est là l'œuvre des siècles, et ils l'ont bien » faite; c'est l'institution la plus sage et la plus avantageuse qu'on » puisse imaginer pour le gouvernement des âmes. »

M. LAVILLE. — Un Anglais protestant demandait dernièrement à un Irlandais catholique : « Pourquoi votre Pape doit-il être roi? » — Parce qu'il ne peut pas être sujet, et qu'il n'y a pas de milieu, » répondit l'Irlandais. » C'est évident. »

Je m'arrête; il faudrait tout citer. Ces extraits suffisent amplement pour donner l'idée de ce petit livre, que nous recommandons instamment à tout homme, à tout chrétien soucieux du bien et du triomphe de la vérité. Prenez, dirons-nous, prenez et lisez, et surtout faites lire : tant de malheureuses âmes sont autour de vous, qui n'attendent qu'une bonne semence pour porter de bons fruits! tant de pauvres yeux sont plongés dans les ténèbres, qui n'attendent qu'un rayon pour que la lumière se fasse sur leur tête et leur découvre le ciel!

EMILE GRIMAUD.

CHRONIQUE.

SOMMAIRE. — M. Bizeul. — Le comte Gaston du Plessis de Grénédan. — Le général Collineau.

M. Bizeul (Louis-Jacques-Marie), l'un des fondateurs de l'Association Bretonne et le doyen des archéologues bretons, vient de mourir à Blain (Loire-Inférieure), à l'âge de 76 ans.

C'était un de ces savants modestes, consciencieux, infatigables et admirablement désintéressés, qui, sans préoccupation de gloire ou de lucre, par pur amour de la vérité et de la patrie, consument leur vie en des travaux difficiles, souvent trop peu appréciés, dont cependant tout le monde profite, puisqu'ils ont pour résultat d'éclairer ou de rectifier les parties les plus curieuses de notre histoire nationale. Ces hommes-là ne se croient jamais au bout de leur besogne; avec un courage égal à leur modestie, ils creusent et retournent sans cesse le terrain de la science, jusqu'au moment où la mort les couche sur le sillon commencé.

En vain, aujourd'hui, chercherait-on ce type à Paris; on le trouve encore en province, mais il y devient de plus en plus rare; bientôt peut-être ce sera une race disparue. Les chemins de fer, les télégraphes, les réclames, les progrès toujours croissants d'une centralisation excessive, ont déjà inoculé loin de Paris cette maladie essentiellement parisienne, la rage de briller sans travailler, moyennant quelques bribes d'une science suspecte, quelques pages d'une plume facile, et beaucoup d'aplomb.

M. Bizeul n'était pas de cette école là, mais de l'autre, de l'ancienne, qui s'en va, qui cependant était la bonne; — et c'est pourquoi, sans prétendre écrire ici une notice biographique dont les éléments nous font défaut, nous voulons cependant payer à ce docte et excellent homme le tribut d'un sympathique hommage.

M. Bizeul était né à Blain, où son père, avant la Révolution, avait la

garde des archives du château seigneurial. Les archives du château de Blain, c'était le chartrier complet de l'antique maison de Rohan; et le chartrier de Rohan contenait, depuis le XIIe siècle, toute l'histoire de Bretagne. Après les précieuses archives de nos Ducs, c'était, à coup sûr, en ce genre le dépôt le plus riche et le plus intéressant de toute notre province. Aujourd'hui, ce dépôt n'existe plus; plus d'une fois M. Bizeul, avec émotion, presque avec larmes, nous en a conté la destruction, exploit stupide des barbares de 92, et plus tard, ces souvenirs ne furent pas sans influence sur la direction de ses études. La profession notariale qu'il embrassa, et les nombreuses gestions de biens à lui confiées par d'anciennes familles, firent passer entre ses mains beaucoup de vieux titres, bien propres à développer ce goût de recherches historiques, qui, pour le fils du dernier archiviste des Rohan, était d'ailleurs comme une part de l'héritage paternel.

Aussi quand, au terme de l'âge mûr et au premier seuil de la vieillesse, il songea à se créer des loisirs, ce ne fut que pour les consacrer à l'étude de l'histoire. D'abord — c'était naturel — il s'occupa de matières généalogiques; mais bientôt, par suite d'un concours de circonstances inutiles à expliquer ici, il eut le bonheur et le mérite de se frayer une voie jusque-là inexplorée dans notre province, en concentrant ses travaux avec une assiduité persévérante sur la recherche et l'étude des antiquités de l'époque romaine.

C'était vers 1840. M. de Fréminville faisait en ce temps-là des livres où il niait intrépidement l'occupation de notre péninsule par les Romains. Cet étrange paradoxe excita sans doute encore l'ardeur de M. Bizeul, qui se vit bientôt en mesure d'en démontrer la fausseté dans son mémoire sur les *Voies romaines du Morbihan*, que publia en 1842 l'Annuaire de ce département. Outre ce mémoire, ses principaux travaux sur la géographie et l'archéologie gallo-romaine de notre péninsule sont les suivants : *Voies romaines sortant de Blain*, publié dans les *Annales de la Société académique de Nantes ; Voies romaines sortant de Carhaix ;* mémoire sur *Aleth et les Curiosolites ;* mémoire sur *Les Osismiens*, dans le *Bulletin Archéologique de l'Association Bretonne ;* mémoire sur la *Carte romaine de la péninsule armoricaine*, dans le Congrès scientifique de France, session de 1849 tenue à Rennes; mémoire sur *Les inscriptions gallo-romaines trouvées en Bretagne*, dans la session du Congrès archéologique de France tenue à Nantes en 1856; — *De Rezay et du pays de Retz ; des Nannètes aux époques celtique et romaine*, vaste travail embrassant l'histoire et la description détaillée de toutes les antiquités gauloises et romaines du département de la Loire-Inférieure, publié en partie dans la *Revue des provinces de l'Ouest*, en partie dans le *Bulletin de la Société archéologique de Nantes*.

Joignez à cela de nombreux articles dans la *Biographie Bretonne*, — entre autres ceux des champions de la bataille des Trente, — et des travaux manuscrits considérables, spécialement une histoire très-soignée de la ville et du château de Blain.

Comme tous les vrais savants, M. Bizeul éprouvait le besoin de contrôler ses études par celles d'autrui, et d'échanger ses idées avec les hommes voués par goût à des travaux analogues.

C'est ce besoin, vivement senti en Bretagne, qui enfanta en 1843 l'Association Bretonne. M. Bizeul fut au nombre de ses premiers fondateurs, et se fit une loi d'assister à tous ses Congrès, depuis la première session tenue à Vannes en 1843, jusqu'à la dernière, tenue à Quimper en 1858. Ceux-là seuls qui ont connu M. Bizeul au Congrès Breton, peuvent se flatter de l'avoir vu *dans son élément*. Là il était entièrement lui-même, et alors on découvrait avec plaisir, sous cette haute érudition, un inépuisable fonds d'amabilité, de gaieté et d'esprit. — Ce savant homme était doublé d'un excellent homme, d'humeur charmante, aimant et pratiquant le mot pour rire, lançant volontiers la pointe, et — mon Dieu, faut-il le dire? — tournant supérieurement la chanson : un véritable représentant de la vieille gaieté française. C'est là ce qui faisait de M. Bizeul un type, et un type des plus aimables.

Il aimait l'Association Bretonne comme nous l'aimions tous : parce que le Congrès Breton était, par essence, une réunion d'honnêtes gens, bons Français et bons Bretons, qui faisaient taire tout dissentiment, toute divergence d'opinion, pour songer uniquement et d'un seul cœur à la gloire et à la prospérité de notre vieille Bretagne. Il l'aimait pour les services éminents, incontestables, qu'elle rendait à notre Agriculture et à notre Histoire.

Aussi fut-il, comme nous tous (les 400 membres de l'Association), frappé au cœur par le coup qui détruisit, il y a deux ans, cette utile institution.

Il prévit, comme nous encore, que rien ne la pourrait remplacer, et l'événement prouve assez toute la justesse de ces prévisions. Au point de vue scientifique, rien même n'a été tenté; les travailleurs dispersés dans nos cinq départements restent désormais sans lien commun, sans moyen de se tenir au courant du mouvement des études au-delà de leur horizon le plus rapproché. Dans l'ordre agronomique, on a imaginé, il est vrai, les Concours agricoles régionaux; mais il n'y a, dans ces concours, ni enquêtes statistiques, ni discussions des méthodes, ni aucun échange public d'idées entre les hommes, — et c'était là, tout au contraire, l'âme de nos Congrès. Ainsi donc voici la différence : dans nos congrès, nous mettions au premier rang les idées et les hommes, et au second les animaux; dans les concours régionaux, il n'y a guère de place que pour les bêtes.

— Les hommes les plus versés dans les matières agricoles n'admettent pas que cela fasse compensation.

M. Bizeul était doué d'une complexion forte, qui même, il y a moins d'un an, — la dernière fois que nous eûmes le plaisir de le voir, paraissait avoir repris une vigueur nouvelle; aussi, malgré son âge avancé, sa mort a été vraiment inopinée; nous osons dire qu'elle causera une douleur générale en Bretagne, où il était très-connu, très-estimé, et aimé de quiconque le connaissait.

Quant au mérite scientifique de ses travaux, il est, comme je l'ai dit, très-grand. M. Bizeul a même eu la chance de parcourir, sinon en entier, du moins en très-grande partie, la route qu'il s'était ouverte. Il conservera l'honneur de nous avoir le premier révélé toute l'importance de l'occupation romaine dans notre péninsule; on pourra venir après lui ajouter quelques détails, mais dès maintenant l'ensemble est acquis. Est-ce à dire pourtant que toutes les opinions soutenues par M. Bizeul nous semblent également incontestables? Non apparemment, car, même en matière archéologique, nul ne peut prétendre au privilége de l'infaillibilité, encore moins peut-être à celui de contenter tout le monde. M. Bizeul, je le crois (je l'ai déjà dit ailleurs), comme tous ceux qui étudient avec ardeur, s'était peut-être trop exclusivement épris de l'objet principal de ses études, en sorte qu'à ses yeux l'époque et l'influence gallo-romaines dominant tout le reste, non-seulement il restitue, dans les origines de notre histoire provinciale, sa place légitime à l'élément romain, mais — par une réaction presque forcée après les négations de Fréminville — il lui fait de plus envahir la place qui revient en réalité à l'élément breton, d'où sont sortis en définitive notre race, notre langue et notre nom.

Toutefois, je le dis et je le répète, cette réserve n'enlève vraiment aux travaux de M. Bizeul rien de leur intérêt, de leur importance ni de leur valeur : il ne s'agit que de distinguer les époques. Aussi, malgré ce léger dissentiment scientifique, — ou plutôt à cause de lui, — j'ai revendiqué comme un droit l'honneur d'exprimer ici publiquement, au nom de tous nos excellents confrères de l'Association Bretonne, les sentiments de douleur et de profond regret que nous cause à tous la perte de M. Bizeul.

M. Bizeul était membre du Conseil général de la Loire-Inférieure, correspondant du Ministère pour les travaux historiques, président d'honneur de la Société archéologique de Nantes, etc.

— Si les éléments nous ont manqué pour écrire une notice biographique complète sur le doyen des archéologues bretons, M. le comte de Lescoët n'éprouvait pas le même embarras lorsqu'il a pris la plume pour retracer la vie, si courte et pourtant si bien remplie, de son cousin, M. le comte Gaston du Plessis de Grénédan, volontaire de l'armée pontificale et l'un des martyrs de Castelfidardo. Déjà, au mois de novembre dernier, M. de

Lescoët avait, en quelques pages émues, raconté à la Bretagne l'imposante et touchante cérémonie de la translation du cœur de M. Paul de Parcevaux, rapporté d'Italie par son frère; — de M. Paul de Parcevaux, dont le noble caractère, la nature d'élite s'est tout entière révélée et résumée en quelque sorte dans cette sublime expression de ses suprêmes volontés : *Je lègue mon âme à Dieu, mon corps à notre-Dame-de-Lorette, mon cœur à ma mère.*

Gaston-François-Louis, comte du Plessis de Grénédan, naquit à Rennes le 10 décembre 1828. Ses ancêtres lui avaient légué les plus beaux exemples, les plus honorables souvenirs militaires. Il a bien montré qu'il était digne d'être un fils des Croisés! — Il avait commencé chez les Pères Eudistes, à Redon, ses études, qu'il continua et acheva à Rennes dans leur maison de Saint-Martin. Au mois d'août 1846, il suivait les cours de la Faculté de Droit de la même ville; en 1848, après les journées de juin, il partait avec une colonne de volontaires rennais pour aller combattre l'anarchie et le socialisme. Il était reçu docteur en 1852. « Ce qui distingua toujours le jeune Gaston, ce furent l'esprit de suite dans toutes ses entreprises, l'activité du corps et de l'intelligence, le sens droit et pratique des affaires. Des aptitudes si particulières et si bien caractérisées semblaient l'appeler naturellement à la carrière de l'administration. » Songeant à parvenir au Conseil d'État, il se rend à Paris vers la fin de 1853 et travaille sous la direction de M. Boulatignier; mais comme on tardait à lui donner la place sur laquelle il comptait, Gaston revient en Bretagne, où il trouve la santé de son père affaiblie. Il l'aide dans ses vastes entreprises agricoles, dans les desséchements d'immenses lais de mer, jusqu'au moment où une fluxion de poitrine enlève M. du Plessis à ses nombreux enfants. Gaston devenait chef de famille. Il faut lire dans la simple et belle notice de M. de Lescoët comment ce jeune homme sut porter ce fardeau, avec quelle abnégation admirable il sut renoncer à tous ses projets d'avenir, pour achever l'œuvre commencée. Vers la fin de 1859, il avait mené à bien cette tâche sous laquelle tant d'autres épaules auraient plié. Désormais Gaston est libre. « En présence des dangers qui menaçaient le Saint-Père, des spoliations odieuses dont il est la victime,... la générosité de son cœur, l'ardeur de sa foi s'indignent, et le premier usage qu'il veut faire de sa liberté, c'est de voler rejoindre les défenseurs de la Papauté. » Sa mère le retint d'abord : ses frères avaient encore tant besoin de lui! Bientôt Gaston se rendait à Paris : il s'agissait d'un mariage qui dépassait toutes ses espérances. Là, il « rencontre des Bretons appartenant au corps des volontaires pontificaux; ses instincts de dévouement se réveillent, il ne pense plus au brillant mariage qu'il peut faire, il se repose sur la Providence des intérêts de famille qu'il laisse derrière lui : il y a une cause sacrée à défendre, un devoir de gentilhomme et de chrétien à remplir, » il part pour Rome : il n'en devait pas revenir!

« Heureux, dirons-nous avec M. de Lescoët, heureux ceux qui savent vivre et mourir ainsi, toujours fidèles à la voix du devoir, toujours prêts aux grands et sublimes dévouements! Heureux ceux qui savent si noblement perpétuer les vieux et honorables souvenirs de leur famille et de leur nom! »

A. DE LA BORDERIE.

Le général Collineau. — Si la mort de M. Bizeul a péniblement impressionné la Bretagne, celle du général Collineau n'a pas moins surpris et attristé la Vendée, qui était fière de compter un de ses enfants parmi les plus valeureux chefs de l'armée française. Né aux Sables-d'Olonne, il était *ouvrier chapelier*, quand sa vocation l'entraîna sous les drapeaux, et, à cinquante ans, il mourait général de division! Ce seul mot suffit à son éloge. — « On le vit, écrit-on de Tien-Tsing, où il a succombé le 15 janvier, des suites d'une petite vérole, on le vit successivement en Afrique, qu'il ne quitta que pour aller en Crimée, en Italie et en Chine, prendre part à tous les combats, à tous les assauts, à tous les faits d'armes; à la tête du 1er régiment de zouaves, s'illustrer à jamais au siége de Malakoff, puis, sans prendre repos ni trêve, retourner en Algérie, se distinguer à l'expédition de la Grande-Kabylie et en rapporter les étoiles de général. La campagne d'Italie lui valut la croix de commandeur. Aussitôt revenu à Paris, à la première nouvelle qu'on doit organiser un corps d'armée pour opérer en Chine, il fait pour la première fois, auprès du ministre, une démarche glorieuse et obtient le commandement de la 2e brigade du corps expéditionnaire. A Tchéfou, où il commanda en chef les troupes d'infanterie, on éprouva son talent d'administrateur; puis, on le voit diriger l'enlèvement de Pétang, reconnaître le 3 août, à la tête de notre brave 102e, la chaussée qui conduit à Takou, coopérer le 14 août à l'enlèvement de ce fort; diriger deux jours après l'attaque contre les forts du Peï-Ho, dits du Nord, et s'en rendre maître après une résistance vigoureuse, toujours au premier rang jusqu'à la fin de l'action; le 21 septembre, avec trois compagnies, il enlève le pont de Pali-Kia-Ho, défendu par une armée entière. Ce fut notre dernier combat, ce dut être sa dernière victoire. — Outre la bravoure qu'il montrait au feu et qui enlevait si bien ses troupes, ce qu'on devait admirer le plus chez lui, c'était ses vastes connaissances, son calme, sa sagacité, son sang-froid, et surtout ce coup d'œil d'aigle qui fait les grands capitaines. »

Le général Collineau est mort en véritable héros chrétien. Son corps a été embaumé. Nul doute que sa ville natale revendiquera l'honneur de posséder ces restes précieux. E. G.

MÉLANGES.

Moncloix, près Plancoët, 13 avril 1861.

Monsieur le Directeur,

Une note, jointe à l'article des *Souvenirs de Mgr Bruté*, concernant M. et Mme de Bédée, et insérée dans la dernière livraison de la *Revue de Bretagne et de Vendée*, page 228, tendrait à faire croire que ces deux victimes de la persécution révolutionnaire auraient fléchi devant l'échafaud.

Si je m'en rapporte à une tradition de famille que, mieux que personne, je suis à même de connaître, et à des Mémoires de source authentique qui viennent corroborer cette tradition, je suis porté à penser que cette note ne peut infirmer les graves témoignages par lesquels a été attestée la fermeté d'âme montrée par M. de Bédée et surtout par Mme de Bédée, au pied de l'instrument de leur supplice.

Voici ce que je lis dans ces Mémoires :

— « La force armée de Montauban, commandée par le sieur R...., se » porta au Moulin-Tizon, en la commune de Landujan, où demeuraient » M. et Mme de Bédée du Moulin-Tizon. Elle les y arrêta tous les deux, » ainsi que M. l'abbé Tostivint. Ces trois malheureuses victimes furent tra- » duites devant le tribunal révolutionnaire de Rennes et condamnées à » mort. Au moment de monter sur l'échafaud, Mme de Bédée, femme aussi » remplie de vertu que de courage, présenta la main à son mari en lui » disant : — *Monsieur, il y a à pareil jour tant d'années que vous m'avez* » *donné la main pour me conduire à l'autel ; permettez que je vous offre* » *la mienne pour monter avec moi sur l'échafaud.* »

Je suis persuadé que si Mgr Bruté avait connu un trait de M. de Bédée, ce fils des deux guillotinés, duquel fait aussi mention la note, il se serait fait un plaisir de le citer dans ses *Souvenirs*, si intéressants pour vos lecteurs. Je puis vous en garantir l'authenticité, et je vous le transmets d'ailleurs tel qu'il est raconté, dans le IVe volume de l'*Histoire des Guerres de l'Ouest*, par M. Théodore Muret, page 290.

— « Un officier de la division royaliste de Bécherel, M. de Bédée du » Moulin-Tizon, s'honora par un trait de générosité aussi beau que le cou- » rage du champ de bataille. Son père et sa mère avaient péri sur l'écha- » faud pour avoir caché un prêtre. Un Jacobin du pays, nommé Jean » Rolland, s'était installé dans la maison qu'ils n'avaient quittée que pour » la prison et la mort. Cet homme fut saisi par les Chouans et conduit » devant le fils orphelin. « *Son compte est bon !* » se disaient-ils. M. de » Bédée le renvoya sain et sauf. « Quitte au plutôt, » lui dit-il seulement, « la maison que tu as usurpée, et tâche de ne pas te laisser prendre une » seconde fois. »

M. de Bédée est mort il y a sept ans. Il avait épousé la sœur de M. Henri du Boishamon, mon père.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus dévoués.

CH. DU BOISHAMON.

ÉTUDES LITTÉRAIRES.

ŒUVRES COMPLÈTES

D'AUGUSTE BRIZEUX.

Naguère la France voyait s'éteindre, dans l'espace de quelques mois, trois voix de poètes, voix diverses par le ton et l'inspiration, autant que par les sujets qu'elles chantèrent.

« De nature politique », comme il disait lui-même, l'un de ces poètes, le moins élevé des trois peut-être, sinon par le talent, du moins par la nature et la source de ses inspirations, vit sa renommée participer au tumulte des passions auxquelles il se mêla et qu'il surexcita. Ses funérailles furent bruyantes comme sa vie. Le peuple des faubourgs vint saluer en foule le convoi de celui qui avait flatté ses instincts et qui, Tyrtée de la Révolution, l'avait plus d'une fois poussé à l'émeute. Grande différence toutefois entre le Tyrtée révolutionnaire et le Tyrtée antique : celui-ci marchait à la tête des bataillons grecs contre les ennemis de la patrie; celui-là attisait de loin et sournoisement le feu de la guerre civile et, se

Œuvres complètes, précédées d'une notice par Saint-René Taillandier : deux volumes, Paris, Michel Lévy frères, 1861.

tenant prudemment à l'écart, ne livrait au hasard de la bataille que les feuillets de ses chansons incendiaires, dont l'émeutier bourrait son fusil. Faux patriote, qui corrompit le sens moral du peuple et acheva de lui faire perdre le respect; faux libéral, qui fit du despotisme son idole; faux républicain, qui chanta la République quand elle n'était plus ou qu'elle n'était pas encore, et qui, lorsqu'elle revint, la couvrit de ses quolibets et refusa de la servir; faux grand poète, faux grand homme, faux grand citoyen, faux bonhomme, sur lequel le jour s'est fait enfin et que renient aujourd'hui ceux qui jadis l'encensaient : j'ai nommé Béranger.

Le second, grâce à Dieu, ne fut point un poète politique; il ne prêcha jamais l'insurrection, ne renversa aucune dynastie, ni même aucun ministère, et ne remua aucun pavé. Il encourut, il est vrai, des reproches d'une autre sorte. Si le peuple illettré des faubourgs n'apprit jamais par cœur ses poésies pour les chanter en allant aux barricades, un autre peuple, le peuple de la jeunesse, le peuple lettré des écoles, les mêla trop souvent au bruit de ses orgies. Il est juste de reconnaître toutefois que l'inspiration d'Alfred de Musset s'épura à mesure que l'âge mûrissait. Le poète libertin des *Contes d'Espagne* devait devenir le chantre des *Nuits*.

Les faubourgs ne s'émurent point de la mort d'un écrivain qu'ils ne connaissaient pas et ne descendirent point pour saluer sa dépouille, dont nous vîmes passer le modeste cortége. La jeunesse elle-même, volontiers oublieuse, parut ne plus se souvenir de son poète.

Un an après la mort d'Alfred de Musset, presque jour pour jour, sonnait le glas d'un autre poète. Le 3 mai 1858, Auguste Brizeux expirait, non point au bord des grèves bretonnes, sur les rives aimées de l'Ellé ou du Scorf, mais loin du pays, à Montpellier, sous le chaud soleil méridional, auquel il était allé demander la prolongation d'une vie défaillante. Ici encore, nul tumulte, aucun de ces bruits qui se font autour du cercueil des poètes politiques. Les funérailles de Brizeux furent modestes et discrètes comme sa vie. De tous ses amis, un seul, celui-là même dont il avait été l'hôte, et qui lui avait fermé les yeux, l'accompagna au cimetière. Il est

vrai que, par un touchant contraste, la nature, qu'il avait tant de fois chantée, avait revêtu, pour célébrer ses obsèques, sa parure de printemps ; elle fit pleuvoir sur la bière du poète les larmes de sa rosée et la neige odorante de ses fleurs : poésie de la terre saluant au passage sa sœur la poésie humaine, qui, comme elle, a ses froides saisons, ses hivers, sa mort momentanée, mais qui, comme elle aussi, renaît toujours et est immortelle.

L'aubépine avait pris sa robe rose et blanche,
Un bourgeon étoilé pendait à chaque branche;
Ce n'étaient que parfums et concerts infinis,
Tous les oiseaux chantaient sur le bord de leurs nids (1).

Quelques jours après, les restes du poète étaient rendus à la terre natale. Nos lecteurs savent quel accueil sympathique et ému elle leur fit. Aujourd'hui, Brizeux, comme Chateaubriand, un autre barde breton, le plus illustre de tous, repose près de cet Océan qui bat de ses flots écumeux les noirs écueils des côtes armoricaines et qui, par sa mobilité et sa vaste étendue, offre l'image à la fois du temps et de l'éternité.

En publiant ses œuvres complètes, les amis de Brizeux viennent d'élever à sa mémoire un monument plus durable que son tombeau de granit. A la *Revue de Bretagne et de Vendée* incombait le devoir de dédier à son tour, dans ses pages, au poète breton un mausolée digne de lui. Déjà, dans plusieurs circonstances, elle en avait posé les assises, et il lui eût été facile de trouver, sans sortir de chez elle, une main habile et sûre pour l'achever et lui donner son couronnement. Le lecteur regrettera avec nous que cette tâche délicate n'ait pas été confiée à une plume plus autorisée, et que, au lieu de bâtir un mausolée, ce recueil se soit condamné, par son choix, à suspendre à la croix du tombeau de Brizeux un simple bouquet de fleurs : fleurs parfumées et fraîches, il est vrai, que nous demanderons au poète lui-même et que nous cueillerons çà et là dans le charmant parterre de ses œuvres, en nous bornant à en assortir les

(1) T. I, p. 83.

couleurs et à les lier ensemble, le moins maladroitement que nous pourrons.

I.

Tout d'abord, empruntons quelques détails biographiques à l'intéressante notice que M. Saint-René Taillandier, éditeur et exécuteur testamentaire du poète, a consacrée à son ami.

Fils d'un chirurgien de marine, Julien-Auguste-Pélage Brizeux naquit à Lorient, le 12 septembre 1803. Les Brizeux (*Brizeuk*, breton), originaires de l'Irlande, vinrent en France lors de la révolution orangiste en 1688. L'Irlande donnait ainsi, à la même époque, Brizeux à la France et Thomas Moore à l'Angleterre, en même temps à peu près qu'une autre branche de la famille celtique, les Gaëls d'Écosse, écoutaient les chants du poète laboureur, Robert Burns.

Brizeux perdit son père, étant encore tout enfant; mais il lui resta une mère, une mère dévouée et tendre, qui exerça sur son éducation morale une influence décisive, et lui communiqua sa sensibilité profonde et sa simplicité de cœur. Aussi, l'âme du poète fait-elle souvent éclater les accents de sa gratitude filiale et de son amour :

Oh! qui pourrais-je aimer, si je ne t'aimais pas?
. . . . . .
Prends ce livre qu'ici j'écrivis plein de toi,
Et tu croiras me voir et causer avec moi!
Tes conseils, mes regrets, nos communes pensées,
Y sont avec amour et jour par jour tracées;
Ce livre est plein de toi; dans la longueur des nuits,
Qu'il vienne, comme un baume, assoupir tes ennuis;
Si ton doigt y souligne un mot frais, un mot tendre,
De ta bouche riante, enfant, j'ai dû l'entendre;
Son miel avec ton lait dans mon âme a coulé;
Ta bouche, à mon berceau, me l'avait révélé.

Ainsi parle Brizeux en envoyant *Marie* à sa mère. La charmante dédicace!

Lorsque sonna la huitième année, l'enfant s'en alla frapper à la porte de cet humble presbytère d'Arzannô, qu'il devait plus tard rendre célèbre. Là vivait un de ces prêtres vénérables, tels que nos campagnes en connaissent plus d'un, un savant obscur qui lisait Virgile en même temps que son bréviaire, et qui, passionné pour l'enseignement, portant à l'enfance un amour de père, ou mieux, d'apôtre, avait groupé autour de lui enfants de la ville et enfants des champs. Avec quelle reconnaissance émue Brizeux nous parle de l'abbé Lenir, son digne maître! Quel charmant tableau il nous trace de cette humble école, d'où sont sortis plusieurs hommes distingués, et dont les poétiques souvenirs devaient avoir sur son imagination une influence si inspiratrice, et projeter sur sa vie entière une teinte si douce et si pure! Avec quel amour, de quelles couleurs naïves il nous peint ces leçons apprises dans les foins, sous la verdure, cette vie au grand air, cette libre éducation des champs,

> Puis la messe et les jeux; et, les beaux jours de fête,
> Des offices sans fin chantés à pleine tête.

Sa muse a rendu célèbres désormais les noms de quelques-uns de ces « jeunes paysans aux costumes étranges », qui se sont assis avec lui sur les bancs de l'école d'Arzannô.

> ..... Le petit Pierre Elô,
> Qui chante en écorchant son bâton de bouleau,
> ..... Albin, Daniel,
> Alan du bourg de Scaer, Yves de Kerhuel,

sont devenus les rustiques héros des églogues du Moschus breton.

Après avoir achevé à Vannes et à Arras des études commencées d'une façon si libre et si féconde à la fois, Brizeux passa deux années à Lorient, dans une étude d'avoué, puis s'en alla à Paris, afin d'y faire son droit. Mais la science du Digeste et des Pandectes était peu propre à séduire une imagination rêveuse. Ainsi qu'il arriva à tant d'autres, Brizeux fréquenta plus souvent les bibliothèques et les musées que l'école de la rue Soufflot, et finalement quitta la chicane pour les lettres. La renaissance littéraire de la

Restauration était alors dans sa fleur. Lamartine venait de publier ses *Méditations* et Victor Hugo ses *Odes et Ballades*. Le *Globe* sonnait le glas de l'ancienne littérature et appelait aux armes la jeune école romantique.

C'était comme l'aurore d'une ère nouvelle. Les imaginations enivrées s'élançaient pleines d'espérances vers un avenir rayonnant : ivresse qui devait si tôt faire place à l'atonie et à l'impuissance! espérance qu'allaient suivre tant de mécomptes! Ces excitations, cette fièvre éveillèrent en Brizeux la muse qui jusque-là sommeillait. Mais elle ne trouva pas tout d'abord sa voie; elle ne revint aux landes natales, sa vraie patrie, la source de ses inspirations futures, qu'après s'être égarée un instant dans les coulisses du théâtre. *Marie* eut pour sœur aînée une comédie, spirituelle et facile d'ailleurs, mais qu'elle allait tant éclipser.

Ce fut au milieu de la mêlée romantique, entre une révolution politique et une émeute littéraire, que fit son apparition la « brune fleur de blé noir. » Comment s'étonner si la foule ne prêta qu'une attention distraite à la nouvelle venue, et la vit avec indifférence passer « sous sa coiffure blanche et sa robe de toile »? Comment sa douce voix eût-elle pu dominer le tumulte? Les soupirs mélodieux du pipeau armoricain se perdirent dans l'air orageux et bruyant. Les délicats, les amis du simple et du naturel, goûtèrent seuls les charmes discrets de cette idylle, qui faisait avec les œuvres violentes d'alors un si vif contraste. Disons toutefois que *Marie* n'avait pas dès lors acquis tout le développement qu'elle devait prendre plus tard ; c'était une de ces enfants charmantes, dont les traits réguliers et la taille bien prise promettent la beauté dans son épanouissement. Le poète s'appliqua à orner son œuvre, à compléter, si je puis ainsi dire, la toilette de son héroïne, ajoutant çà et là une fleur à son rustique diadème ou donnant au milieu qui l'encadre des proportions et un éclat qui la fissent mieux ressortir. La troisième édition, qui parut en 1841, la montra parée de tous ses modestes attraits, et marqua pour elle ce point précis où une œuvre est parvenue à sa maturité. « Cette édition me semble la perfection même, » a dit M. Sainte-Beuve, dans ses *Portraits contemporains*.

Nos lecteurs savent que *Marie* n'est pas un récit continu et que ce titre comprend plusieurs petits poèmes qui ne s'y rattachent que d'une façon indirecte. Le poète égare çà et là sa fantaisie, tour à tour chantant *Paris*, sa *Mère; Le Pays*, l'*Histoire d'Ivona*, soupirant l'*Élégie de Le Brâz*, ou devisant avec les *Batelières de l'Odet*. D'espace en espace reparaît la douce figure de *Marie*, dont le nom sert de lien à ces divers morceaux, répondant ici comme un refrain à la jolie *Chanson de Loïc*, là se mariant au *Mois d'août* ou bien mettant en fuite *le Doute*,

..... Vieillard cynique, au front chauve, à l'œil cave.

Tous ces poèmes forment, par leur ensemble, comme une couronne dont le poète a ceint le front pudique de la « fille du Scorf ».

Ici, mon embarras est grand : parmi tant de charmants passages, lesquels choisir et citer? Quelles fleurs cueillir dans ce jardin où tant de jolies fleurs abondent, de toutes les nuances et de tous les parfums?

Prendre les plus belles pour en faire une seule gerbe, serait encore excéder les proportions de l'espace qui m'est accordé. D'ailleurs la plupart de mes lecteurs en ont déjà savouré l'arôme. Qui n'a lu et relu, par exemple, cette ravissante scène du Pont Kerlô, fraîche comme l'aurore de l'adolescence, pure comme une matinée de printemps? Et cependant je ne puis résister à la tentation de la citer ici; ceux qui la savent par cœur trouveront encore du charme à la relire :

Un jour que nous étions assis au Pont Kerlô,
Laissant pendre, en riant, nos pieds au fil de l'eau,
Joyeux de la troubler, ou bien, à son passage,
D'arrêter un rameau, quelque flottant herbage,
Ou sous les saules verts d'effrayer le poisson
Qui venait au soleil dormir près du gazon;
Seuls en ce lieu sauvage, et nul bruit, nulle haleine
N'éveillant la vallée immobile et sereine,
Hors nos ris enfantins, et l'écho de nos voix
Qui partait par volée et courait dans les bois,
.....

C'était plaisir de voir sous l'eau limpide et bleue,
Mille petits poissons faisant frémir leur queue,
Se mordre, se poursuivre, ou par bandes nageant,
Ouvrir et refermer leurs nageoires d'argent;
Puis les saumons bruyants, et, sous son lit de pierre,
L'anguille qui se cache au bord de la rivière;
Des insectes sans nombre, ailés ou transparents,
Occupés tout le jour à monter les courants,
Abeilles, moucherons, alertes demoiselles,
Se sauvant sous les joncs du bec des hirondelles. —
Sur la main de Marie une vint se poser,
Si bizarre d'aspect qu'afin de l'écraser
J'accourus; mais déjà ma jeune paysanne
Par l'aile avait saisi la mouche diaphane,
Et voyant la pauvrette en ses doigts remuer :
« Mon Dieu, comme elle tremble! oh! pourquoi la tuer? »
Dit-elle. Et dans les airs sa bouche ronde et pure
Souffla légèrement la frêle créature,
Qui, déployant soudain ses deux ailes de feu,
Partit, et s'éleva joyeuse et louant Dieu.

Certes, la poésie française offre des pages plus éclatantes que celle-ci; en présente-t-elle beaucoup de cette fraîcheur? Quelle simplicité savante! quel art délicat et profond sous cette naïveté! quel choix! quel agencement ingénieux des détails! C'est une peinture achevée.

Et cette rencontre de Marie au marché du bourg, après une séparation de plusieurs années :

— Marie! — Ah! c'était elle, élégante, parée;
De ses deux sœurs enfants, sœur prudente, entourée :
Belle comme un fruit mûr entre deux jeunes fleurs.
Le passé, le présent, le sourire, les pleurs,
Tout cela devant moi!.....
..... — « Oh! lui dis-je en breton,
» Vous ne savez donc plus mon visage et mon nom?
» Mai, regardez-moi bien..... »
— « Mon Dieu, c'est lui! » dit-elle en me prenant la main.
Et nous pleurions. Bientôt j'eus appris son histoire :
Un mari, des enfants, c'était tout.....
Il fallut se quitter. Alors aux deux enfants

J'achetai des velours, des croix, de beaux rubans,
Et pour toutes les trois une bague de cuivre,
Qui, bénite à Kemper, de tout mal vous délivre;
Et moi-même à leur cou je suspendis les croix,
Et, tremblant, je passai les bagues à leurs doigts.
Les deux petites sœurs riaient; la jeune femme,
Tranquille et sans rougir, dans la paix de son âme,
Accepta mon présent; ce modeste trésor,
Aux yeux de son époux elle le porte encor;
L'époux est sans soupçon, la femme sans mystère.
L'un n'a rien à savoir, l'autre n'a rien à taire.

Et cette page où court un souffle lyrique :

Non, non, la poésie, amour d'une âme forte,
L'antique poésie au monde n'est pas morte;
Mais cette chaîne d'or, ce fil mystérieux
Qui liait autrefois la terre avec les cieux,
Notre orgueil l'a rompu; devant tant de merveilles
Nous sommes aujourd'hui sans yeux et sans oreilles.
Quelques pâtres grossiers, des poètes enfants,
Plus forts que la science et ses bras étouffants,
Doux et simples d'esprit, seuls devinent encore
L'ensemble harmonieux du monde qui s'ignore,
De la terre et du ciel la secrète union,
Et les liens cachés de la Création.
Le monde est une chaîne électrique, mouvante:
Dieu tient par l'un des bouts cette chaîne vivante,
Dans chaque anneau descend un invisible feu,
Qui, les parcourant tous, remonte jusqu'à Dieu.
Gloire, dans leurs hameaux, quand la nature entière
N'est plus pour le savant qu'une aride matière,
Un sujet de calculs orgueilleux et menteurs,
Gloire, dans leurs hameaux, à ces humbles pasteurs!...

Et cette délicieuse élégie de *Louise,* morte à sa quinzième année,

Fleur des bois par la pluie et le vent moissonnée.

Et cette autre page, où éclate un sentiment si profond :

O puissante nature! en tous lieux, sur ta route,
Tu répands la beauté qui charme et qu'on écoute;

De l'homme heureux et fort tu distrais les regards,
Et, quand notre destin gronde de toutes parts,
En ces jours de discords et de haine jalouse,
Comme on baise en pleurant les lèvres d'une épouse,
A ton souffle amoureux on vient se ranimer,
Et dans ton sein fécond pleurer et s'enfermer!
Ah! quel père, aujourd'hui,.....
En prenant son enfant des genoux de sa femme,
Quel père tout à coup n'a frémi malgré lui,
Songeant dans quel chaos le monde erre aujourd'hui,
Et quel nuage épais, quelle sombre tempête,
Semblent s'amonceler au loin sur chaque tête!
Bienheureux mon pays, pauvre et content de peu,
S'il reste d'un pied sûr dans le sentier de Dieu,
Fidèle au souvenir de ses nobles coutumes,
Fier de son vieux langage et fier de ses costumes:
Ensemble harmonieux de force et de beauté,
Et qu'avec tant d'amour le premier j'ai chanté!

Il faudrait tout citer; mais le papier a des bornes.

Un soir, la veille de Noël, le poète va frapper à la porte de Joseph Daniel, l'un des anciens écoliers d'Arzannô et qu'il n'avait pas revu depuis plusieurs années. On se met à causer au coin du feu :

— ..... Mon ami, ...conte-moi
Les pays d'où tu viens... C'est du vieux cidre...approche!...
Mélen, appelez-nous au premier son de cloche.

Bientôt un gai carillon éclate dans le silence des ténèbres, annonçant au loin l'office de minuit et semble chanter avec les anges :

Gloire à Dieu! gloire à Dieu dans son immensité!
Paix sur la terre aux cœurs de bonne volonté!

De toutes parts, comme autrefois, les pasteurs se rendent à la crèche pour adorer le nouveau-né :

Toute l'église est pleine, et, courbant leurs fronts nus,
Les pieux assistants chantent l'enfant Jésus....
..... Tout dans l'église était comme autrefois.
Moi seul je n'étais plus debout près du pupitre,
Chantant à l'Évangile et chantant à l'Épître;

Mais, oublié des gens qui m'avaient bien connu,
Et s'informaient entre eux de ce nouveau-venu,
Je restais comme une Ombre, immobile à ma place,
Muet, ou pour pleurer les deux mains sur ma face.

Lorsque vint le moment de la Communion, hommes, enfants et femmes s'avancèrent lentement et par ordre vers la table sainte :

Dès qu'un communiant avait reçu l'hostie,
Du ciboire sortait la blanche Eucharistie.
Seul encor je n'eus pas ma part de ce repas.
Mais quand, les yeux baissés, et murmurant tout bas,
Les femmes s'avançaient vers la douce victime,
J'essayai de revoir (Seigneur, était-ce un crime ?)
Celle qui près de moi, dans notre âge innocent,
A notre saint banquet s'assit en rougissant.
Je ne la nomme plus ! Mes yeux avec tristesse
La cherchèrent en vain cette nuit à la messe;
Dans la paroisse en vain je la cherchai depuis.
Elle a quitté sa ferme et quitté le pays.

Ainsi finit l'innocent et chaste roman. Le dénouement n'est-il pas émouvant dans sa simplicité, et ne vous laisse-t-il pas dans l'âme une impression de douce mélancolie?

II.

Le nom de *Marie* est consacré désormais; l'humble fille du Scorf va prendre rang dans le cortége de ces figures, charmantes ou radieuses, que la poésie a célébrées. Non que je prétende la placer au sommet et la faire l'égale des Laure, des Elvire; elle s'y refuserait elle-même; mais si elle n'a pas l'éclat superbe de ses rivales, elle ne le cède à aucune en pureté et en grâce. Si le diadème d'or des reines du monde poétique fait pâlir sa pauvre coiffe de chanvre, la virginale blancheur de celle-ci n'est-elle pas aussi une auréole? Brizeux n'est pas le Dante, et sa modeste et rustique Béatrix ne verra jamais son front couronné de la splendeur dont rayonne celui de la fille des Portinari. Mais dans le royaume de la poésie, comme

dans celui des cieux, il y a plusieurs demeures et les rangs sont divers. A côté du lys superbe dont le parfum pénétrant vous enivre, la fleur de blé noir peut encore exhaler sa douce senteur de miel.

Par une belle et tiède matinée d'août, lorsque la nature est dans tout son épanouissement et dans le travail de son immense maternité, que l'abeille bourdonnante se gonfle de sucs et que les oiseaux remplissent l'air de leurs chants, ne vous est-il jamais arrivé de sentir tout à coup, au détour du chemin, un salubre et délicieux arôme que vous apportait une brise rafraîchissante et qui trahissait le voisinage d'un chant de blé noir, dont vous voyiez bientôt, par dessus la haie, s'épanouir au soleil les mille fleurs blanches comme un immense bouquet?

Voilà *Marie*, et le doux et frais parfum qui s'échappe de ces pages. C'est un sourire, mais un sourire qu'une larme mouille à demi. C'est une idylle tempérée de tristesse élégiaque. Certes, il y a un monde entre le *Lac* et le *Retour*, entre un *canzone* de Pétrarque et l'églogue du Pont Kerlô, entre Laure de Noves et la fermière du Moustoir; et cependant ici et là la poésie rayonne, elle vit dans l'églogue comme dans l'ode. C'est que dans l'une comme dans l'autre palpitent le cœur humain et la nature. Qu'est-ce donc que la poésie? où est-elle? où n'est-elle pas? Qui pourra jamais définir cette chose insaisissable qui fuit sous l'étreinte de l'esprit, et ce je ne sais quoi de mystérieux et de divin qui s'évanouit au contact de la profane et froide raison, comme ces parfums subtils qui s'évaporent sous la main de l'analyste?

Nous nous sommes étendu trop longuement peut-être sur le poème si connu de *Marie* : le charme de cette poésie, à la fois si simple et cependant si savante et si attique dans sa rusticité, nous a retenu. D'ailleurs la première des inspirations de Brizeux fut aussi la plus pure et restera comme le plus beau fleuron de sa couronne poétique. Son nom vivra surtout par celui de *Marie*, et c'est, appuyé sur la brune fille du Scorf, qu'il se présente déjà à la postérité.

Pourquoi faut-il que, dans cette fraîche et matinale mélodie, quelques notes détonnent? Il y a telles pièces qui portent la date et l'estampille de 1830 et qui, bien que modérées de ton, jurent avec

le reste. Toutes proportions gardées entre ces œuvres, ces hymnes à la liberté interrompant l'idylle de *Marie*, font un peu l'effet que produirait la *Marseillaise* éclatant soudain au beau milieu de la *Symphonie pastorale* de Beethoven. Du Pont Kerlô aux rues de Paris, du catéchisme sur les bancs de l'église d'Arzannô aux barricades, quelle prodigieuse distance ! Comment le poète s'est-il résigné à la franchir et à unir des choses si profondément disparates ? Du coin ignoré où elle vit peut-être encore, heureuse et obscure malgré l'éclat de sa renommée, la douce Marie n'a sans doute jamais entendu le bruit de nos discordes civiles. Naïvement ignorante des événements de ce monde, elle n'a pas entendu les trônes crouler, et le tumulte de nos révolutions n'a jamais franchi le seuil de sa retraite. Jamais le nom de cette vilaine chose qui s'appelle la politique n'a frappé ses oreilles. Si quelque jour son poète lui a lu son *Hymne*, elle a dû ne pas comprendre ce langage si nouveau pour elle; elle a dû lui dire : Retournons au Pont Kerlô, allons voir les poissons se jouer « sous l'eau limpide et bleue, » et les hirondelles poursuivre les insectes sous les joncs.

La liberté ! c'est une belle et grande chose, pourvu que, par ce mot, on entende la liberté vraie, la liberté fille de la justice et de l'ordre, et non cette fausse liberté, fille de la révolte, qui, l'œil sanglant, les bras retroussés, les lèvres noires de poudre, brandissant le poignard de Théroigne de Méricourt, prêche au peuple la guerre civile du haut des barricades et dont les fureurs périodiques nous ont déjà coûté tant de sang !

Dirai-je un mot aussi des deux pièces intitulées *Jésus* et *le Doute* ? Aussi bien, elles me fournissent l'occasion d'étudier un des côtés de la physionomie de Brizeux, comme homme et comme poète, et, en lui, de l'époque actuelle.

Issu d'un siècle tourmenté, dont la dernière agonie fut marquée par d'effroyables convulsions et qui s'éteignit dans le sang, après avoir préludé par la corruption élégante et le sophisme, précurseurs des bouleversements sociaux et de la barbarie, — le XIXe siècle ne pouvait manquer de sentir le contre-coup de ces secousses. Son berceau fut agité par les derniers soubresauts de la tempête, et lors

même que le calme commença de se faire dans la sphère politique et dans la rue, l'atmosphère des intelligences, qui avait vu se former l'orage et d'où la foudre était partie, ne put si tôt se rasséréner. A l'heure présente, lorsque le XIXe siècle atteint aux dernières limites de sa maturité et touche à la vieillesse, âge où d'ordinaire le corps et l'esprit se reposent et se rasseoient, moins que jamais les âmes ont retrouvé leur équilibre. Il semble que le monde moral, comme le physique, soit soumis à certaines variations qui déconcertent et font craindre le retour du chaos. Mais du moins les irrégularités du monde physique ne sont qu'apparentes. Une loi supérieure et fixe ramène l'ordre tôt ou tard, et ces prétendus écarts de la création matérielle ne servent qu'à faire mieux ressortir et briller la puissance et la sagesse du suprême Ordonnateur. Les calculs d'un Laplace viennent bientôt dissiper les craintes d'un Euler et d'un Newton, et réduire à néant leurs prédictions sinistres.

Il n'en est pas ainsi du monde moral. Là point de loi victorieuse qui s'impose. Si deux forces contraires président également à la gravitation des âmes, comme à celle des mondes, Dieu a donné à l'homme, par la liberté, le magnifique et dangereux pouvoir de faire prédominer l'une à l'exclusion de l'autre et d'en rompre l'accord. Astres de l'univers spirituel, qui devraient graviter autour de leur centre divin dans un concert harmonieux, les âmes trop souvent sortent de leur orbite et s'égarent au hasard dans les espaces, emportées par la force centrifuge, comme des comètes échevelées. Combien s'obstinent à évoluer autour de ce prétendu soleil de la Raison, qui tend de plus en plus à usurper la place de ce divin Soleil dont elle n'est qu'un reflet! Quel sera le Copernic qui rétablira l'ordre des choses et remettra le soleil, je veux dire Dieu, au centre du monde ?

Combien d'intelligences, perdues dans le dédale incohérent des systèmes et des doctrines, courent partout où brille un semblant de lumière, comme ces voyageurs qui, égarés dans une forêt, au sein des ténèbres, et apercevant une clarté lointaine, la saluent comme un phare libérateur, et qui découvrent bientôt que ce n'est qu'un feu follet allumé par la nuit au-dessus d'un marécage!

Le relatif tend à détrôner l'absolu. Il n'y a plus de principes, il n'y a plus que des faits, et notre époque n'est pas loin d'admettre, à l'exemple de Hegel et de Feuerbach, l'identité des contraires.

« Ah! pour moi, je l'avoue, s'écriait naguère un éloquent publiciste protestant, je ne puis considérer sans inquiétude et sans regrets tant d'esprits désorientés, tant de croyances déracinées, tant d'obscurité et de deuil dans les cœurs, la fin de tant de choses fortes et grandes! »

Certes, nous n'allons pas, comme M. Edmond Scherer, jusqu'à craindre la fin des croyances et leur détrônement définitif dans les âmes. Le mal est grave, mais le remède est puissant. Cependant bien aveugle serait celui qui ne reconnaîtrait pas qu'une grande partie de notre société se meurt de scepticisme, non plus de ce scepticisme léger et railleur du dernier siècle, mais d'un septicisme mélancolique et sombre. Elle souffre et s'agite convulsivement sur son lit de douleur, en proie tour à tour à la fièvre chaude et à l'atonie.

Notre siècle est en travail : quel ange ou quel démon sortira de ses flancs?

Pourquoi ne pas l'avouer? Brizeux fut de son temps et ne se préserva pas complétement de la maladie qui le ronge. Jeté tout jeune encore, et presque sans transition, des landes armoricaines, si calmes, dans l'ardente fournaise parisienne, où bouillonnaient alors deux révolutions, l'une politique et l'autre littéraire, il sentit son imagination de poète s'ouvrir à des souffles nouveaux, et la brume du doute voila la lointaine et douce image du clocher d'Arzannô.

Pour qui a vécu dans cette atmosphère de Paris, atmosphère capiteuse qui enivre le cerveau et surexcite les nerfs; pour qui a respiré cet air chargé de miasmes, mortels pour les croyances, et où semble encore retentir l'écho des éclats de rire de Voltaire; pour qui s'est mêlé à ce monde qui,

> ..... épuisé par une ardente fièvre,
> N'a plus un souffle pur pour rafraîchir sa lèvre,

quoi d'étonnant que l'âme, plus délicate que forte, de Brizeux se soit courbée sous le vent qui, parti de Wittemberg, il y a trois siècles, ravage le Christianisme, et dont l'influence semble encore plus desséchante, lorsqu'il vient à passer sur ce volcan mal éteint qui s'appelle Paris?

Heureux les hommes chez qui sentiments et opinions, raison et cœur, présent et passé, actes et doctrines, vie et mort, tout concorde, et dont l'existence entière est une constante et sereine harmonie! Par ces temps troublés, de tels hommes deviennent de plus en plus rares.

Quel que fut l'homme en Brizeux, il ne nous appartient pas d'interroger ses sentiments intimes et de scruter sa conscience. Bornons-nous à constater que le poète, lequel seul est de notre ressort, fut presque constamment fidèle aux croyances de son jeune âge. Elles ne furent pas ingrates, il leur dut ses plus heureuses et ses plus touchantes inspirations. Même quand il paraît s'en éloigner, de quel respect il les entoure, avec quels regrets pieux il se détourne pour les contempler encore, comme un exilé qui salue d'un dernier regard la patrie qu'il abandonne.

Jours aimés! jours éteints! Comme un jeune lévite,
Souvent j'ai dans le chœur porté l'aube bénite,
Offert l'onde et le vin au calice, et, le soir,
Aux marches de l'autel balancé l'encensoir.....

Les œuvres de Brizeux sont pleines de ces retours émus vers le passé, témoignages d'une foi qui put bien s'obscurcir et se voiler, mais qui fut toujours vivante au fond.

Un autre poète de ce temps, que son origine rattache également à la Bretagne et qui, bien plus que Brizeux, paya tribut au scepticisme contemporain, Hégésippe Moreau, cet infortuné jeune homme, qui devait mourir sur le grabat de Gilbert, a trouvé aussi dans ses souvenirs d'enfance la plus élevée de ses inspirations, une page à laquelle il ne manque pour être un chef-d'œuvre qu'une plus sévère correction de style, et qui s'appelle : *Un quart d'heure de dévotion.*

Un soir, dans un de ces moments où l'âme succombe sous le faix et, remontant instinctivement vers sa source, se soulève de la terre, où elle rampait comme une fleur longtemps étouffée par les herbes et qui dresse vers le ciel sa tige altérée de rosée et de soleil, — le jeune poète entre dans l'église de Saint-Étienne-du-Mont. Là, devant le tombeau de Racine, en présence des autels depuis si longtemps délaissés, le passé reflue avec force dans cette âme malade et mobile, ramenant avec lui l'enfance pieuse et naïve et l'image vénérée de l'aïeule bretonne :

Autrefois, pour prier mes lèvres enfantines
D'elles-mêmes s'ouvraient aux syllabes latines ;
Et j'allais aux grands jours, blanc lévite du chœur,
Répandre devant Dieu ma corbeille et mon cœur.
Mais depuis..... .....
Combien de jeunes cœurs que le doute rongea !
Combien de jeunes fronts qu'il sillonne déjà !
Le doute aussi m'accable, hélas ! et j'y succombe !
Mon âme fatiguée est comme la colombe
Sur le flot du désert égarant son essor ;
Et l'olivier sauveur ne fleurit pas encor !....
Ces mille souvenirs couraient dans ma mémoire,
Et je balbutiai : « Seigneur, faites-moi croire ! »
Quand soudain sur mon front passa ce vent glacé
Qui sur le front de Job autrefois a passé.
Le vent d'hiver pleura sous le parvis sonore,
Et soudain je sentis que je gardais encore,
Dans le fond de mon cœur, de moi-même ignoré,
Un peu de vieille foi, parfum évaporé (1).

Nous n'avons pu résister au plaisir de citer ces beaux vers à côté de ceux de Brizeux. Si dans Hégésippe Moreau la nuance sceptique est plus prononcée, le rapprochement n'en est pas moins frappant. Ajoutons que Brizeux a retouché, dans un sens plus orthodoxe, certains traits de ses premières poésies. Ainsi le vers suivant de la première édition de *Marie* :

Homme ou Dieu, l'univers est à jamais à toi,

est devenu dans les éditions récentes :

(1) *Le Myosotis.*

O Jésus ! l'univers est à jamais à toi (1) !

A ces quelques pièces sur lesquelles les révolutions et le philosophisme ont projeté leur double reflet, fort adouci, il est vrai, combien je préfère cet hymne patriotique et breton qui clôt, comme une ode, l'idylle de *Marie*. Nous ne pouvons mieux terminer cette première et trop longue étude, qu'en retraçant ce passage et en nous écriant avec notre poète :

Oui, nous sommes encor les hommes d'Armorique !
La race courageuse et pourtant pacifique !
Comme aux jours primitifs, la race aux longs cheveux,
Que rien ne peut dompter quand elle a dit : Je veux !
Nous avons un cœur franc pour détester les traîtres !
Nous adorons Jésus, le Dieu de nos ancêtres.
Les chansons d'autrefois, toujours nous les chantons.
Oh ! nous ne sommes pas les derniers des Bretons !
Le vieux sang de tes fils coule encor dans nos veines,
O terre de granit recouverte de chênes !

L. D.

(La suite prochainement).

(1) La remarque est de M. L. Ratisbonne. V. *Morts et Vivants*.

ÉTUDES BIOGRAPHIQUES.

—

NOTICE

SUR Mgr GABRIEL BRUTÉ

PREMIER ÉVÊQUE DE VINCENNES (ÉTATS-UNIS) *.

III.

L'abbé Bruté demeura à la Montagne jusqu'en 1815, assistant l'abbé Dubois dans ses nombreux travaux au collége, à la mission et à la communauté de Mme Seton. A cette époque, il fit un rapide voyage en France, avec la permission de son supérieur, afin d'en rapporter sa bibliothèque, et d'y intéresser le clergé et les fidèles en faveur des missions d'Amérique. Il était de retour au mois de novembre de la même année, et il fut nommé président du collége Sainte-Marie de Baltimore, où il demeura jusqu'en 1818. La mort de l'abbé Duhamel le fit alors retourner à Emmittsburgh et y reprendre ses fonctions au collége et parmi les catholiques des environs. L'établissement de Mont-Sainte-Marie était alors complétement organisé. Les étudiants de la classe de théologie agissaient comme préfets des études et assistaient comme professeurs dans l'institution. Ce système, ainsi adopté par l'abbé Dubois, est sujet

* Voir la livraison d'avril, pp. 275-294.

à quelques objections : il contrarie, jusqu'à un certain point, cette stricte discipline ecclésiastique, qui est justement considérée comme de la plus haute importance. Cependant, indépendamment de son caractère économique, le système a beaucoup d'avantages, spécialement pour ceux qui doivent exercer le saint ministère dans un nouveau pays, où l'on a les églises à construire et toute chose à organiser. L'expérience d'instruire et de gouverner des enfants devient très-utile au milieu des difficultés particulières auxquelles un prêtre est exposé aux États-Unis ; mais pour faire réussir cette innovation, il est essentiel que le supérieur du séminaire joigne d'autres talents à celui de professeur de théologie. Il doit être capable d'offrir à ceux sous sa direction la vivante image d'un prêtre fidèle, et capable aussi de les former aux habitudes des vertus ecclésiastiques, de manière à les garantir des inconvénients de leur professorat et de toute fâcheuse influence future. L'abbé Bruté était ce supérieur modèle dans le vrai sens du mot. Il comprit parfaitement la grande responsabilité qui pesait sur lui, et nul, dans sa situation, ne s'acquitta de ses devoirs avec plus de fidélité.

Nous insérons ici quelques-unes de ses notes, qui donneront une meilleure idée de sa vie que de vagues généralités. Voici d'abord un résumé de ses occupations et de ses voyages pendant quinze ans :

« Débarqué aux États-Unis le 10 août 1810. J'enseigne la philosophie et je prêche en français. Je visite Mont-Sainte-Marie et la Vallée en juillet 1811. Je vais pendant les vacances à Pigeon-Hill, et j'assiste les Trappistes à la Pointe en 1811. Je vais aider l'abbé Dubois à la fin de septembre 1812. En octobre, je me rends près de Mgr Carroll, à Frederick. A la Montagne, j'enseigne le latin, le français et la physique ; je donne une retraite au collége et une autre aux sœurs. Le soin de la paroisse m'est confié. En 1814, les sœurs m'apprennent l'invasion de la France. Guerre d'Amérique ; je vais à Frederick après la défaite de Bladensburg. Je pars pour France en avril 1815 avec William Seton. J'en reviens en novembre. Nommé président du collége de Baltimore, je remplis ces fonctions pendant les deux années suivantes. Je professe la philosophie morale, la géométrie et

la physique. Je vais à Annapolis (la capitale du Maryland) en janvier 1818 et je réussis à faire modifier la rue projetée qui devait couper le collége. Je suis envoyé à Emmittsburgh en février, pour assister l'abbé Dubois, après la mort de l'abbé Duhamel. Je prends soin des sœurs jusqu'en 1822; je suis chargé de la paroisse d'Emmittsburgh jusqu'à mon retour de France avec l'abbé Purcell en novembre 1824. J'enseigne la philosophie et la théologie depuis 1820. »

La note suivante est intitulée : « *La journée d'un prêtre.* — *Éternité.* » Ce mot *Éternité* est écrit en tête de tous ses papiers, et il prouve que la pensée de l'autre vie, toujours présente à son esprit, l'animait à remplir fidèlement tous ses devoirs.

« 4 heures 1/2 du matin. — *Benedicamus Domino, gloire à Dieu* en me réveillant. Prière vocale. Méditation devant le tabernacle. Messe du Révérend Hickey. Jésus-Christ, mon Seigneur, présent.

» 6 heures. — Je célèbre la messe. Jésus-Christ présent. Je déjeûne ; je fais ma toilette. Je retourne à l'église sur la Montagne; j'ouvre le tabernacle et j'en retire le Saint-Sacrement. Je me rends à travers les bois avec Guy Elder, ayant le bon Dieu sur ma poitrine. Nous disons notre chapelet en ajoutant des actes de dévotion au Saint-Sacrement à la fin de chaque dizaine.

» 8 heures. — J'arrive chez Mme Mac Cormick; ses marques touchantes de foi et de joie. J'entends sa confession. Je dispose une table en autel ; je rassemble les voisins, la jeune convertie et son enfant; son mari se prépare pour sa première communion. Je donne la sainte communion à Mme Mac Cormick ; je parle de Marthe et Marie, de Lazare et de Zachée, les amis éprouvés de Notre-Seigneur sur la terre ; il est encore au milieu de nous, et nous sommes ses amis. A notre retour, nous récitons le *Miserere, Notre Père, Je vous salue, Marie,* et plusieurs hymnes.

» 9 heures 1/2. — A l'église d'Emmittsburgh. J'ouvre le tabernacle et le ciboire. Je vais voir M..... depuis dix ans sans faire ses pâques. Bonne moralité. J'entends sa confession. Foi forte dont il me donne des preuves. Conversation avec lui.

» 10 heures 3/4. — Au retour, je baptise l'enfant de la femme de

Pierre; ses larmes abondantes; ses grands embarras; je n'entends pas sa confession.

» 11 heures. — Je retourne à l'église d'Emmittsburgh; je remets la sainte hostie dans le ciboire. Je m'arrête à Saint-Joseph (le couvent des sœurs de charité) avec Guy. J'y rends visite au Saint-Sacrement; je vois Mme Brawner.

» *Midi.* — Je trouve au collége une vieille femme allemande qui m'attend. Elle boite et est malade; elle paraît très-pauvre et ne s'est pas approchée des sacrements depuis dix ans. Elle me prie de l'entendre. Sœur Angèle lui donne à dîner; elle reviendra dimanche.

» 1 heure 1/2. — On m'envoie chercher pour Glacken. Je vais à l'église, afin d'y prendre le Saint-Sacrement : c'est la cinquième fois aujourd'hui que j'ai touché mon souverain Seigneur, *le Roi de gloire*, comme l'abbé Duhamel l'a fait broder sur le voile intérieur du tabernacle. J'ai donné le viatique au malade, et lui ai administré le sacrement de l'Extrême-Onction. J'ai fait un petit discours aux personnes présentes. — Il y avait plusieurs protestants.

4 heures. — Je vais chez Mme Brawner, et j'entends sa confession. Je récite mon office : oh! que de merveilles dans l'office du Saint-Sacrement! J'écris maintenant ces notes; mais mille détails, pensées et actions sont omis. Comme la journée d'un prêtre est étonnante! — Le soir, j'ai fait une instruction pour la Confirmation.

» Qu'ai-je fait aujourd'hui pour la maison? Examen de la deuxième classe de latin; conversation devant Dieu avec un de nos jeunes gens; leçon de latin; examen de la troisième classe de français; leçon de latin à Guy Elder; conversation avec un autre jeune homme qui est venu me consulter; une autre avec M. Hickley; une autre avec les deux Gardiner; écrit une lettre; écrit le dialogue pour Baltimore, six pages; lecture spirituelle; prières d'usage. Si tout avait été bien fait, quelles bénédictions j'en retirerais! mais, ô mon Dieu! c'est si pauvre, si à demi; — hélas! »

Sur une autre feuille de papier, l'abbé Bruté a écrit la manière dont il a passé le troisième dimanche de l'Avent — d'abord en 1804,

au séminaire de Saint-Sulpice ; — puis en 1809, au séminaire de Rennes ; — enfin en 1819, à la Montagne. Pour les dimanches, à Paris et à Rennes, c'est la routine habituelle de la vie de séminaire en France ; voici le dimanche passé à Emmittsburgh :

« 5 heures. — Lever. Premières prières.

» 5 heures 1/2. — En route pour chez les sœurs à Saint-Joseph, fait ma méditation.

» 6 heures. — Au confessionnal. — Écrit ma méditation.

» 7 heures. — Messe. Lu la *Vie des Saints* de de Blois.

» 8 heures. — Déjeûner chez Mme Grover.

» 8 heures 1/2. — Donné la communion à deux personnes, à la paroisse. Entendu des confessions. Écrit une méditation.

» 10 heures 1/2. — Visites à Mmes Hugler et Bradley, qui sont malades. En route, dit mes *petites-heures*.

» 11 heures 1/2. — Chez les sœurs. Lu la *Vie de Mme de Chantal*. Écrit une exhortation pour les funérailles de Mme Lindsay.

» 1 heure. — Donné la bénédiction. Lu l'épître du dimanche et fait une courte instruction.

» 1 heure 1/2. — Retour à la Montagne. Visite aux sœurs dans leur maison (celles qui prenaient soin de la lingerie et de l'infirmerie du collége).

» 2 heures. — Visite à M. Elder. — Officié aux funérailles de Mme Lindsay ; exhortation ; lu l'histoire des conciles (en marchant, suivant sa coutume).

» 3 heures. — Vêpres. — Bénédiction. — Au confessionnal après vêpres.

» 4 heures. — Dans ma chambre. — Entendu des confessions. Mon office. Parcouru quelques gazettes françaises de 1816 et 1817. Lu l'article *Pensylvanie*, dans l'Encyclopédie.

» 7 heures. — Souper. Études.

» 8 heures 3/4. — Prières du soir, lecture, etc. »

Sur une autre feuille intitulée : *Une journée de missionnaire à Emmittsburgh* (c'était sans doute un jour de congé au collége), il donne le détail de son ministère en allant d'une famille à l'autre, dans la campagne. Ce n'étaient pas des visites d'amitié ou de plaisir,

mais évidemment elles s'adressaient à des personnes qui négligeaient leurs devoirs religieux. Il a marqué à la marge les distances parcourues, et le total est de trente milles. Il part de la Montagne avant cinq heures du matin, il célèbre la messe chez les sœurs, et il est de retour au collége à six heures et demie du soir :

« Je me souviens d'avoir parlé à soixante-deux personnes, plutôt plus que moins. Je les ai entretenues de leurs devoirs et de la religion. Trois ont été averties pour les pâques; plusieurs réprimandées pour des calomnies; d'autres ont promis de ne pas assister à un *camp-meeting* (1) qui aura lieu la semaine prochaine, à Hoovers. » — Un autre jour, il écrit : « Samedi soir 14 : j'ai reçu de Baltimore une livraison de la *Revue d'Édimbourg* et l'ouvrage de Stuart contre la génération éternelle de Jésus-Christ. — Dimanche 15. — J'ai lu en entier le livre de Stuart, et j'ai écrit une longue lettre de remarques à l'abbé Elder. J'ai célébré tous les offices du jour à la paroisse. Le soir, j'ai lu presque toute la *Revue*. — Lundi 16. — Fini la *Revue d'Édimbourg*, fait une douzaine de longues notes sur le compte-rendu du Journal d'O'Meara, et deux sur l'article relatif aux œuvres de Duprat. Recherches dans mes livres pour ce travail. Écrit une lettre à M. Chance. Fait un paquet du tout pour être envoyé demain à Baltimore par l'occasion de la sœur Xavier. Fini une carte des États de l'Église pour la classe de géographie. Lu le sixième chapitre de saint Jean, Witasse, Tournely, Drouin, Bellarmin et la Discussion amicale. Consulté les notes de Wesley, Cajetan, Bergier, mes anciennes notes d'après M. Frayssinous et constaté vingt-et-un arguments sur le sujet. Fait la classe de théologie. Étudié quelques autres questions. Fait la classe de philosophie; visite à un malade, etc., etc., etc.; puis l'heureuse routine de la vie d'un prêtre, prière, méditation, messe, bréviaire, chapelet, visite au Saint-Sacrement, etc. »

La note suivante a été écrite le 20 mars 1821 :

« Le soir du 14 mars, M. Damphoux arriva à la Montagne, pour rappeler l'abbé Hickey à Baltimore. Le lendemain matin, après

(1) Réunion de Méthodistes qui se tient en plein air dans les bois, et où, sous l'apparence d'un enthousiasme religieux, il se passe souvent les désordres les plus condamnables.

avoir célébré la messe à Saint-Joseph, je suis parti à pied pour Baltimore, sans en prévenir personne, afin d'obtenir de l'archevêque et de l'abbé Tessier de nous laisser M. Hickey. A Taneytown, j'ai mangé un morceau chez le père Zocchi. A Winchester, je m'aperçois que je n'ai pas un sou dans ma poche, et je suis obligé de demander mon dîner à crédit. Je suis arrivé à Baltimore (52 milles) à dix heures du soir. J'ai obtenu de conserver M. Hickey au collége; *Laus Deo!* Je suis parti de Baltimore le lendemain dans l'après-midi; mais l'orage m'a obligé de chercher refuge chez M. Williamson, à 6 milles de la ville. Samedi 17, fête de saint Patrick, j'ai dit la messe et prêché sur le texte : *Filii sanctorum sumus.* A sept heures du matin, j'ai repris ma route, le vent et la pluie en plein visage, et la bourrasque souvent si violente, qu'elle me coupait la respiration. Arrivé à la Montagne à dix heures du soir. En allant, j'avais lu 388 pages d'Anquetil, les règnes de Louis XII et de François Ier; 14 pages de *Cicero, De officiis;* trois chapitres du Nouveau-Testament; mon office; récité le chapelet trois fois. Au retour, le vent était si violent, que j'ai pu seulement lire en marchant une brochure de vingt-cinq pages *(Documents de l'Évêque de Philadelphie)*, et mon office. »

Pendant qu'il se consacrait si activement aux devoirs de son ministère, et qu'il formait tant de futurs évêques et tant de missionnaires, il s'intéressait à tout ce qui pouvait conduire à la réfutation d'une erreur et aux progrès de la religion. Il fournissait sans cesse aux journaux catholiques des articles inédits, et souvent leur envoyait de précieux matériaux, pour que d'autres s'en servissent. Il entretenait une correspondance considérable avec beaucoup de personnages distingués des États-Unis, et il aida entre autres M. Duponceau dans ses ouvrages sur les langues des Indiens. Il était l'ami et le correspondant de Charles Carroll, de Carrolltown; de l'illustre juge Gaston, de la Caroline du Nord, et de beaucoup d'autres. Il prenait un grand intérêt à l'histoire de l'Église en Amérique, et il prépara un grand nombre de notes sur ce sujet. Pendant son court épiscopat, il trouva le temps de faire beaucoup de recherches historiques sur Vincennes et sur les régions de l'Ouest,

et il envoya diverses communications aux journaux du pays sur ces questions. Il n'oubliait pas sa famille et ses amis de France, et il recevait surtout des lettres fort intéressantes des deux frères de la Mennais, avec lesquels il était intimement lié. Cette correspondance, prolongée de 1806 à 1834, montre à toutes ses pages la sagesse et la prudence de l'abbé Jean, la fougue et la brillante imagination de l'abbé Féli, et les efforts de M. Bruté pour maintenir ce dernier dans la voie de l'orthodoxie catholique. — A propos de son voyage en France en 1824, l'abbé Bruté, parlant du second volume de l'*Essai sur l'Indifférence*, a écrit cette note : « On écrit beaucoup » contre ce volume, et peu pour. Tout Saint-Sulpice est contre, » surtout M. Saint-Félix, M. Carrière et M. Garnier. »

En 1830, l'archevêque actuel de Baltimore, Mgr F.-P. Kenrick, fut nommé coadjuteur de Mgr Conwell, évêque de Philadelphie et administrateur du diocèse. L'âge et les infirmités du titulaire lui rendaient ce secours nécessaire. Mgr Kenrick commença aussitôt à réparer les dommages faits à la piété chrétienne et à la discipline de l'Église par un prêtre indigne, William Hogan, et par ses partisans. Les vertus et la science du jeune coadjuteur le mettaient à la hauteur de cette tâche. L'abbé Bruté s'intéressa, avec son zèle ordinaire, aux bonnes œuvres qui furent entreprises dans ce but, notamment à la tenue de synodes diocésains réguliers, et à l'établissement d'un séminaire diocésain. Le grand objet de sa sollicitude était toujours la formation d'un clergé intelligent et zélé, bien nourri des Saintes Écritures et de la science théologique, et capable de lutter contre les difficultés particulières que rencontrent les catholiques et leur religion en ce pays. A l'appui de ces vues, il approuva hautement le dessein de Mgr Kenrick de préparer un cours de théologie adapté aux besoins du clergé catholique aux États-Unis, où l'erreur, tant en doctrine qu'en morale, se présente sous des formes si nombreuses, si nouvelles et si étranges. Ses nombreuses lettres à Mgr Kenrick sur ce sujet donnent non-seulement des preuves de son zèle et de sa piété, et de sa haute appréciation du caractère sacerdotal, mais elles montrent ses profondes connaissances théologiques et son admirable habileté de critique. Il n'était

pas un bibliomane minutieux et routinier; mais il avait une grande fraîcheur et beaucoup d'indépendance de pensée. On aurait pu supposer que les scènes qu'il avait traversées dans sa jeunesse l'auraient rendu un ultrà-conservateur, opposé à tout changement; mais tel n'était pas son caractère. Quoique personne n'ait pu être plus ferme que lui pour résister à toute tentative d'altérer ou modifier ce qui est essentiel au vrai caractère de l'Église, cependant il comprenait les avantages de s'accorder judicieusement, sur certains points, aux temps et aux circonstances.

Lorsque les évêques des États-Unis commencèrent à se réunir en conciles provinciaux, ils s'adressèrent à l'envi à l'abbé Bruté, pour lui demander son avis sur les questions qu'ils se proposaient de résoudre. Depuis son arrivée en Amérique, il avait désiré voir les évêques s'assembler de cette manière, comprenant l'importance, pour les progrès et la stabilité de la religion, d'adopter dans des conciles une règle de discipline uniforme pour tous les États-Unis, en profitant du temps où ils ne formaient qu'une seule province ecclésiastique. On peut, sans se tromper, faire honneur à l'abbé Bruté d'un grand nombre des effets heureux qui ont suivi les conciles provinciaux de Baltimore.

C'est ainsi que, bien que caché en apparence dans sa retraite de la Montagne, il étendit son influence de tous les côtés, en sorte que le pays tout entier peut être considéré, jusqu'à un certain point, comme le champ de ses travaux. Aucune occasion de faire le bien n'échappait à la vigilance de son zèle. S'il apprenait que quelque riche catholique faisait un mauvais usage de sa fortune; — qu'un tel était tiède dans sa foi; — qu'un prêtre était une cause de scandale ou avait apostasié, immédiatement il avait recours à toutes les ressources de son influence pour ramener ces personnes dans la voie du devoir. Il leur adressait des lettres pleines de feu et de sensibilité; il enrôlait dans sa cause tout leur entourage, et il s'efforçait ainsi d'allumer dans leur âme quelque étincelle de cet esprit de foi et de ferveur qui consumait la sienne.

Son excellente mère mourut le 28 mai 1823; mais il n'en reçut la douloureuse nouvelle qu'au mois de novembre suivant; et en 1824

il se rendit en France pour régler les affaires de la succession. Ses notes montrent que, comme d'habitude, toutes les pensées de son cœur et toutes les minutes de son temps furent consacrées aux intérêts de la religion. Ses visites et ses conversations, dans son voyage, avaient toutes en vue le bien spirituel de ses interlocuteurs ou l'avantage des missions auxquelles il s'était dévoué. Il profita de son passage à Paris pour faire une longue retraite à la solitude d'Issy, sous la direction de M. Mollevaut. Les résumés de cette retraite et de toutes celles qu'il fit dans sa vie sont en ma possession, écrites avec autant de régularité que d'exactitude. Ils contiennent des preuves évidentes de ses progrès dans la solide piété et dans l'union la plus intime avec Dieu. S'étendant, dans sa retraite d'Issy, sur les grâces particulières que la Providence lui avait prodiguées, il nomme les saints prêtres qui ont été ses guides à différentes périodes de sa vie : — « Quel compte aurai-je à rendre, ajoute-t-il, de tant de grâces éminentes !

» Dans mon enfance, à Rennes, l'abbé Carron.

» Pendant la persécution, des confesseurs et des martyrs, l'abbé Touchet, l'abbé Sorette.

» A Paris, lorsque j'étudiais la médecine, le Père Delpuits.

» Au séminaire de Paris : M. Émery et M. Duclaux.

» Au séminaire de Rennes : un saint, M. de la Guérétrie.

» Au séminaire de Baltimore : M. Nagot et M. Tessier.

» A la Montagne, l'abbé Dubois ; et pendant ma retraite actuelle, M. Mollevaut (1). »

En 1832, lorsque le choléra avait commencé ses ravages, avec une violence extrême, au Canada, et lorsqu'on craignait que le fléau ne s'étendît rapidement aux États-Unis, il écrivit à Mgr Whitfield, archevêque de Baltimore, offrant ses services pour le moment où on en aurait besoin dans cette ville. Au mois d'août, l'abbé Deluol

(1) Les notes de son voyage contiennent beaucoup de détails intéressants sur ses relations avec Mgr de Cheverus, alors évêque de Montauban, qu'il rencontra à Paris ; avec le comte de Senft, ancien ambassadeur de Saxe en France ; avec le baron de Haller ; avec le prince de Croy, grand-aumônier ; avec les frères de La Mennais ; avec le célèbre Laënnec, son ancien condisciple à l'Ecole de Médecine.

visita la Montagne et annonça que le choléra avait éclaté à Baltimore. L'abbé Bruté partit aussitôt pour cette ville afin d'y soigner les malades. Mais il fut pris immédiatement d'une violente attaque de fièvre intermittente, ce qui l'obligea à retourner à la Montagne; mais aussitôt qu'il fut rétabli, il partit encore, sans en informer personne, et il demeura à Baltimore dans les hôpitaux des cholériques, tant que ses services y furent utiles.

Parmi les sujets se rattachant au progrès et au solide établissement de la religion aux États-Unis, l'un de ceux qui occupa constamment les pensées de l'abbé Bruté et sur lequel il s'étend le plus souvent dans ses lettres aux divers évêques, c'est la nécessité de multiplier les siéges épiscopaux aussi rapidement que le besoin s'en ferait sentir et dès que des missionnaires se montreraient aptes à les remplir. Il était destiné, dans les desseins de la divine Providence, à coopérer à cette œuvre, non-seulement par ses avis et ses exhortations, mais par ses efforts personnels. En 1833, les Pères du second concile provincial de Baltimore proposèrent au Souverain-Pontife, Grégoire XVI, d'ériger en évêché la ville de Vincennes, dans l'Indiana, ayant juridiction sur l'État d'Indiana et sur une partie de l'Illinois; et sur leur recommandation, l'abbé Bruté fut nommé le premier évêque de ce siége. Lorsque la nouvelle lui en parvint, son humilité et le sentiment de sa responsabilité le portèrent d'abord à repousser le fardeau que l'on voulait placer sur ses épaules (1). Avec tout son zèle et son activité, il était très-défiant de son aptitude pour l'épiscopat; et dans un de ses examens écrits, dans lequel il expose les deux côtés de la question avec une grande simplicité, mais avec la précision d'un légiste consommé, il inscrit une formidable liste d'incapacités dont il se croyait pourvu dans sa modestie. Mais lorsqu'il vit que l'obéissance lui commandait d'accepter, il se mit à l'œuvre, non-seulement avec le zèle d'un bon prêtre, mais avec toute la vivacité et l'énergie d'un vrai Français.

(1) Au moment où il reçut les bulles de Rome (mai 1834), il donnait une retraite aux sœurs à Saint-Joseph. Il ouvrit les documents à genoux, dans la chapelle. Le lendemain, il se rendit à Baltimore, et il fit une retraite au séminaire pour décider s'il devait accepter ou refuser.

Son seul défaut véritable était son imparfaite prononciation anglaise. L'on peut dire qu'il eut toutes les autres qualités d'un bon évêque-missionnaire; le talent naturel, des habitudes industrieuses et méthodiques, une grande érudition, une haute intelligence de son devoir, un grand esprit d'abnégation, le tout dirigé par une volonté et une énergie de caractère que rien ne pouvait décourager. On dit que lorsque son nom pour le nouveau siége fut débattu dans le Concile, Mgr England montra de l'opposition, disant que l'amour de l'abbé Bruté pour les livres et l'étude le rendait impropre au métier d'évêque-missionnaire dans les forêts de l'Ouest. Mais, pour Mgr Bruté, le devoir passait avant tout, et ceux qui ont été témoins de sa courte carrière épiscopale, ont été surpris de l'énergie et du dévouement qu'il y déploya. En talent administratif surtout, un grand point dans un pays nouveau où tout est à créer, il étonna ceux même qui le connaissaient le mieux.

Dès qu'il eut accepté ses bulles, Mgr Bruté fit les arrangements nécessaires pour sa consécration, et il se prépara à partir pour le nouveau et pénible champ de ses travaux auxquels devaient être dévouées les dernières années de sa vie. Ce fut pour lui un grand sacrifice de quitter le Mont-Sainte-Marie. Ses lettres prouvent qu'il s'en arracha avec un affreux déchirement de cœur. Il y avait passé vingt ans; comme toutes les personnes tendres et ardentes, il s'attachait fortement aux lieux comme aux choses, et la Montagne était devenue pour lui une seconde patrie.

(La fin prochainement).

ESSAIS DE LITTÉRATURE POPULAIRE.

LES APOLOGUES

DE MATHURIN BONHOMME.

UNE ÉPREUVE *.

I.

Deux orphelins, Joseph et Jean-Louis, sans fortune, sevrés dès leur bas âge des caresses et privés des doux soins de la famille, avaient trouvé un asile, du moins, et de bons conseils chez un respectable habitant du village de Saint***. La commisération naturelle, instinctive, que Dieu imprime dans le cœur de tout homme venant en ce monde, la charité, don plus sublime, apanage des chrétiens vraiment dignes de ce nom, avaient été les principaux mobiles de cette bonne action. Ajoutons tout bas un sentiment que je ne me permettrai pas de qualifier.

Le père Gilbert, marié depuis longues années, n'avait point eu d'enfants. Il regrettait de vieillir sans voir grandir près de lui de jeunes créatures qui lui payassent en tendresse et en gratitude les soins paternels qu'il aurait tant désiré leur prodiguer. C'était donc un peu pour lui qu'il avait recueilli sous son toit, sans toutefois les adopter, ces pauvres déshérités. Ce motif intéressé détruisait, à ses

* Voir les précédents Apologues dans les livraisons de Novembre 1860 et Janvier 1861.

yeux, tout le mérite de sa bienfaisance. « J'ai voulu, disait-il d'un ton simple et modeste à ceux qui le louaient de sa générosité, j'ai voulu me faire beaucoup de bien à moi-même en en faisant un peu aux autres; je ne suis, après tout, qu'un habile égoïste. » Plût à Dieu que la terre fût peuplée d'habiles gens de cette espèce et de semblables égoïstes !

Or, il advint, par la volonté de Dieu qui mène tout ici-bas, que quelques années après que les orphelins eurent été reçus dans la maison de Gilbert, la femme de celui-ci lui donna une jolie petite fille. Avec quelle joie fut accueilli le présent du ciel, je vous le laisse à penser. « Je n'avais que deux enfants, disait avec une naïve et pieuse reconnaissance le bon père Gilbert, maintenant j'en ai trois; mon trésor d'affection s'accroît d'autant. N'est-ce pas là la plus précieuse des richesses? Louanges à Dieu ! »

Et voilà comment la Providence récompensa la bienfaisance de cet homme, en comblant ses vœux les plus ardents et en rendant féconde une union jusque-là stérile. Je connais, à la vérité, des gens chagrins et pusillanimes qui, loin de se réjouir de l'accroissement inattendu de la famille, eussent dit d'un ton chagrin : « Cette petite arrive trop tard ; que ne venait-elle, il y a cinq ou six ans ? » Mais Gilbert tenait pour une maxime sûre et constante qu'il ne faut pas marchander les dons du bon Dieu; d'ailleurs, il avait lu dans la Bible que le fruit des entrailles de la femme est une bénédiction du Ciel, et il ne jugeait conforme ni à la prudence ni au respect de contester contre le texte sacré.

Les trois enfants furent donc élevés ensemble sous les yeux vigilants de Gilbert qui perdit sa compagne peu de temps après la naissance de Marie. Gilbert vit dans ce coup, dont il était rudement atteint, un nouveau motif de rendre grâce à la miséricordieuse prévoyance de Dieu qui, pour adoucir l'amertume d'une telle perte, lui avait donné une fille avant de rappeler à lui son épouse bien-aimée. « Il faut une femme dans une maison, pensait-il, elle amène avec elle la bonne grâce, le support des imperfections de caractère, je ne sais quel charme et une certaine gaieté qui rend moins âpre le sentier de la vie. Puisque je n'ai plus ma bonne Gertrude, je suis heureux de posséder ma petite Marie. »

Cependant les années coulèrent vite dans une paisible monotonie que n'interrompait plus aucun événement douloureux. Il se trouva tout d'un coup que la petite Marie avait seize ans. Les deux gars en avaient environ vingt ou vingt et un. Gilbert jugea qu'il était temps de séparer les jouvenceaux et de mettre de l'espace, comme on dit, entre le feu et l'étoupe. Ce n'est point qu'on eût à reprocher aux orphelins aucune légéreté, aucune indiscrétion. Marie, elle, était aussi modeste que gentille, son cœur n'avait point encore parlé. Or, le père désirait qu'il ne se prononçât qu'en pleine connaissance de cause. Il entendait par là que Marie fût à même d'apprécier les qualités bonnes ou mauvaises de Joseph et de Jean-Louis. Le meilleur moyen de faire éclater les unes et les autres, c'était, à son gré, de mettre nos jeunes gens aux prises avec les difficultés de la vie; la responsabilité personnelle, pensait-il, non sans raison, éprouve et mûrit le caractère. Celui qui n'a point agi seul, personne ne sait ce qu'il vaut, lui-même s'ignore complétement.

Plein de ces idées, le père Gilbert réunit un beau jour les trois jeunes gens et leur tint ce langage :

« Mes chers amis, ma fille Marie que voici commence à être assez grandette pour qu'on ne la traite plus en enfant. Quant à vous, mes gars, il vous pousse déjà trop de barbe au menton pour que vous ne rougissiez pas de continuer à vivre en vrais fainéants. Il y a donc pour chacun de vous toutes sortes de raisons d'en venir à une séparation. J'ai pour vous deux, jeunes gens, beaucoup d'affection, et je vais tout à l'heure vous en donner des preuves efficaces; mais je ne veux point, car cela ne serait pas juste, préjudicier à mon sang. Voici ce que j'ai résolu : je donne à chacun de vous une somme de cinq mille francs, c'est le fruit de mes économies personnelles, le résultat de trente années d'une vie austère, sevrée de plaisirs dispendieux; je me suis imposé mille privations pour vous mettre en position, grâce à un don qui peut paraître assez considérable, de gagner honorablement votre vie. J'ai, d'ailleurs, étudié votre caractère : l'un et l'autre vous êtes foncièrement bons; vous avez cependant des défauts qui se développeront quand vous jouirez de votre plénière liberté. Puisque je ne puis vous garder près de

moi, partez, embrassez une carrière, donnez-moi régulièrement de vos nouvelles, et revenez au bout de trois ans; vous aurez fait vos preuves alors et il sera temps pour nous de faire un choix. Au plus digne appartiendra ma fille.... et, ajouta-t-il en souriant doucement, mon héritage. »

Les deux jeunes gens, après avoir reçu, d'un air attendri, la bénédiction du vieillard, et, le cœur un peu troublé, les adieux de la douce et accorte fille, quittèrent d'un pas hâtif le seuil qui avait eu pour eux tout le charme du seuil paternel. On dit qu'ils retournèrent deux ou trois fois la tête pour s'enquérir si quelqu'un ne les suivait pas du regard; mais la porte avait été close et la fenêtre aussi.

Marie et Gilbert, assis auprès de la cheminée, se tenaient pensifs et silencieux; une larme brilla dans les yeux de la jeune fille qui ne songeait point sans quelque mélancolie aux compagnons de son enfance. Le père, pour se donner une contenance assurée, tisonnait à outrance, d'une main fiévreuse, et ne parvenait, dans son trouble, qu'à détruire le feu qu'il faisait mine de restaurer; mais les émigrants ne purent apercevoir ni le signe naïf de l'émotion féminine, ni les ravages causés dans l'édifice du foyer par la préoccupation du vieillard.

Pour éviter toute jalousie entre les deux rivaux et leur faire, autant que possible, des chances égales, pour ne point troubler non plus le repos de Marie, et afin de lui laisser le cœur entièrement libre, il avait été convenu que les orphelins ne remettraient pas les pieds au village de Saint *** avant l'époque fixée et qu'ils n'écriraient que fort rarement, une fois seulement par an.

Cette loi parut dure d'abord, et elle l'était en effet; mais pour moi je la trouve équitable et prudente. Il est certaines émotions qu'on ne provoque point impunément; il est certaines rêveries auxquelles il est dangereux de se livrer. Au bout de quelque temps les impressions pénibles qui accompagnent toujours une première séparation s'effacèrent d'abord chez les voyageurs, parce que la nouveauté des lieux et des visages était pour eux une puissante distraction, puis aussi pour la famille Gilbert qui reprit doucement le train de ses occupations ordinaires.

II.

Six mois passèrent; ils cheminèrent lentement. Marie s'était dit plus d'une fois qu'elle n'en verrait jamais le terme. Six autres mois passèrent à leur tour; et ceux-là défilèrent si vite que leur fin surprit la jeune fille. « Quoi! déjà! s'écria-t-elle en recevant une lettre timbrée de Paris, et reconnaissant l'écriture d'un des jouvenceaux; les six mois derniers m'ont paru bien plus courts que les six premiers; c'est singulier! » Marie ignorait l'effet que produit sur nous la durée à mesure que nous avançons dans la vie. Les années commençantes, voyez-vous, mes amis, se traînent en quelque sorte à pas de tortue; les années finissantes, au contraire, je ne vous dirai pas qu'elles marchent avec rapidité; elles courent, elles s'envolent : brrrr..... Apercevez-vous cet oiseau qui fend l'air d'une aile empressée? Il a déjà disparu.... vous ne le voyez plus, c'est fini! Savez-vous ce que les mécaniciens appellent le mouvement accéléré? Non! Mais vous connaissez le tourne-broche. Cela me suffit pour vous donner l'intelligence de la chose. Otez à un tourne-broche l'espèce de manivelle qui le surmonte et qui tourne joliment (on l'appelle modérateur ou volant); l'expérience vous apprend que n'étant plus retenu par un engrenage particulier qui suspend périodiquement le mouvement, les poids se précipitent avec une célérité croissante, de sorte que la seconde moitié de la descente s'opère avec deux fois plus de vitesse que la première. Voilà le mouvement accéléré, voilà le mouvement qui emporte nos tristes jours à mesure que nous approchons de la tombe.

Je reviens à l'exclamation de Marie, exclamation qui, pour le dire en passant, vous prouve qu'elle avait fini par oublier son chagrin. On assure que beaucoup de jeunes filles, et même de jeunes gars, sont comme ça, et qu'il n'est pas sage de se laisser prendre aux promesses, ni même aux serments d'éternelle amitié. Avis aux gens prudents.

Au surplus, soyons juste envers Marie, elle n'avait pas tout à fait tort de s'étonner; car l'année n'était pas complétement révolue. L'auteur de la lettre était Jean-Louis, plus empressé, disait Marie tout haut, plus amoureux, pensait-elle tout bas; plus impatient et moins fidèle aux conditions acceptées, déclarait rudement Gilbert. La fille, curieuse comme les trois quarts et demi (sans faire tort au reste) des personnes de son sexe, grillait d'envie de lire l'épître; mais le père s'y opposa formellement. « Attendons Joseph, dit-il d'un ton qui ne souffrait point de réplique. Nous lirons en même temps les deux missives.

— « Pourquoi tarder à cause de Monsieur Joseph? observa Marie en faisant une petite moue; je parie qu'il dépassera l'époque fixée, peut-être même qu'il n'écrira pas du tout. Il nous a oubliés, lui, allez! »

Le jour même de l'anniversaire du départ arriva la lettre de Joseph. « Bien! fit Gilbert, voilà un garçon ponctuel et soumis, j'aime ça. Lisons présentement nos papiers. Où es-tu, ma fille, ajouta-t-il en se tournant du côté par où Marie avait disparu. Diantre de péronnelle! elle me tracassait pour me faire ouvrir un paquet, et maintenant que les deux sont sous sa main, la voilà partie! Au surplus, elles sont toutes de la même pâte: capricieuses, quoi! mais bonnes au demeurant... quand on ne les effarouche pas. »

— « Marie! reprit-il en appelant la jeune fille de sa voix la plus forte, je commence ma lecture, veux-tu venir l'écouter? »

— « Ah! les lettres de ces *Messieurs!* fit-elle d'un ton d'indifférence affecté, oui, je veux bien..... si ça vous fait plaisir. »

— « Mais c'est à cause de toi que je lis tout haut; si tu l'aimes mieux, je lirai tout bas. »

— « Comme vous voudrez, ça m'est bien égal! cependant, ajouta-t-elle en se rapprochant, il faut bien que j'entende et que je sache s'ils se montrent respectueux et reconnaissants des bontés que vous avez eues pour eux. »

Le père Gilbert se prit à rire, mit ses lunettes sur son nez et lut à haute voix ce qui suit :

III.

LETTRE DE JEAN-LOUIS.

« Respectable père Gilbert et chère demoiselle Marie, »

— « Il est familier, ce *cher* Monsieur Jean-Louis, pensa la fille de Gilbert; il ne lui manque plus que de dire qu'il m'est aussi bien *cher*. »

Elle écouta cependant d'une oreille attentive.

« Vous n'êtes pas, j'imagine, sans ouvrir de grands yeux en » voyant cette lettre timbrée et datée de Paris. Que serait-ce si » vous aviez vu comme moi les merveilles dont ce Paris abonde! » Mais je crains que vous ne me blâmiez d'avoir poussé ma pointe » aussi loin. Dame! que voulez-vous? je me suis dit en vous quit- » tant qu'il me fallait faire fortune, et cela le plus promptement » possible, afin de mériter la main de mademoiselle Marie, car il » faut être riche et fort riche pour être heureux, pas vrai? J'ai » toujours vu que les gens qui tirent le diable par la queue ne font » pas bon ménage, pas vrai? Réellement ils sont dans un état digne » de pitié. A preuve que les pauvres, on les appelle des misérables » et des malheureux; et qui plus est, les riches les regardent de » haut en bas, quand ils veulent bien les apercevoir.

» Or, ce n'est qu'à Paris qu'on peut gagner vite beaucoup » d'argent, parce que c'est là seulement qu'on fait beaucoup d'af- » faires. Donc! en route pour Paris! »

Ici Jean-Louis racontait ses impressions personnelles à son entrée dans la capitale, son étonnement à la vue de cette foule immense et sans cesse renouvelée qui obstruait les rues et les boulevards, ses interrogations, plus que naïves, et les réponses assez peu courtoises des Parisiens divertis de son air hétéroclite, l'indignation qu'il avait ressentie de cet accueil peu en accord avec la réputation universelle de politesse, usurpée, selon lui, par les habitants de la grande ville. Après avoir essuyé plusieurs plaisanteries qu'il jugeait de fort mauvais aloi, le narrateur arrivait enfin au Palais-Royal dont le luxe éblouissant le réconciliait en partie avec sa nouvelle résidence. Nous le laissons maintenant reprendre la parole.

« J'ai avisé une de ces grandes boutiques aux vitrines de laquelle » étaient étalées les plus singulières et les plus réjouissantes fri- » cassées qu'on puisse imaginer. Il y avait des dindes, des pigeons, » des soles, des poissons longs comme mon bras, dont je ne con- » nais pas le nom, et puis des fruits, oh ! des fruits trois fois plus » gros que ceux que le jardinier Pacôme (mes amitiés à Pacôme, » s'il vous plaît), que Pacôme fait venir à force de soins dans les » serres de Monsieur le Marquis (mes respects à Monsieur le » Marquis, s'il vous plaît). En regardant dans l'intérieur du logis, » j'ai vu de beaux messieurs et de belles dames avec des robes si » amples qu'elles occupaient deux chaises à la fois, ce qui m'a » semblé drôle. Eh bien ! ces messieurs et ces dames étaient assis et » mangeaient en causant et en riant (on rit souvent à Paris, je vous » avertis). Je me suis dit : Jean-Louis, mon ami, si tu as faim, tu » peux entrer t'asseoir à une de ces tables de marbre ; on te servira » ce que tu demanderas ; l'eau m'en vient à la bouche rien que » d'y songer. Entrons donc, nous avons de l'argent pour payer ; » nous ferons connaissance avec ce beau monde-là, et nous nous » lancerons dans les affaires. C'est en effet ce qui est arrivé. Voyez » un peu à quoi sert de raisonner !

» J'entre : sur-le-champ se présente un grand monsieur en » habit noir et cravate blanche. Ma parole, il était bien plus brave » que le maire de chez nous. Il me donne une espèce de cahier ou » de livre magnifiquement relié.

— » Qu'est-ce que vous voulez que je fasse de ce beau livre-là, » Monsieur ?

— » C'est la carte, me répond-il d'un ton respectueux.

— » La carte ! Quelle carte ? La carte de France ou d'Italie ?

— » La carte du dîner.

— » Je n'ai pas visité ce pays-là, pensais-je ; mais je ferais volon- » tiers connaissance avec.

» Sur ces entrefaites, un habitué du restaurant appelle : « Gar- çon ! » Et voilà mon monsieur en habit noir qui tourne les talons.

— » Ah ! c'est un des garçons, me dis-je, moi qui le prenais pour » le maître de céans. Cependant, je restais là, ma carte en main, » fort embarrassé, lorsque le garçon revint et me dit : — « Ne vous » gênez pas ! vous pouvez ouvrir la carte. »

» Je crus, en ce moment, apercevoir sur ses lèvres ce sourire » sardonique, qui m'avait déjà tant offusqué.

» Pour le coup, je me sentis furieux. Je vais prendre ma revanche, » me dis-je, et d'un geste superbe et indigné, j'ouvre au hasard » mon livre, je tombe sur le rôti, et je m'écrie d'une voix de » stentor : — « Garçon, un quart de perdrix! »

» J'avais crié si fort pour me donner bon air que tous les dîneurs » détournèrent la tête, puis se regardèrent d'un air stupéfait et » moqueur. Toujours sarcastiques, ces Parisiens!

» Un instant après on me servait le morceau demandé, une vraie » bouchée, dans un plat d'argent ou qui ressemblait à de l'argent. » Le monsieur à l'habit noir, en posant le mets sur la table, avait » l'air de réprimer à grand' peine un sourire. Je fus violemment » tenté de lui enfoncer mon couteau dans le ventre.

» En ce moment un vrai monsieur, parfaitement mis, témoin de » la scène qui venait de se passer, s'approcha de la table que j'oc- » cupais et me dit du ton le plus aimable :

— » En votre qualité d'étranger, monsieur, vous n'êtes pas encore » au fait de tous les usages de la vie parisienne, mais en peu de » temps vous apprendrez à vous y conformer. Je vois cela d'un » coup-d'œil; il ne faut en effet que de l'esprit et de l'argent, et je » m'assure que vous n'êtes dépourvu ni de l'un ni de l'autre.

» Charmé de ce compliment flatteur, je m'incline. Lui s'assied » avec aisance vis-à-vis de moi, et continue de la sorte:

— » Mille pardons pour l'observation que je me suis permise » ainsi que pour la proposition que je vais vous faire. Vous ne seriez » peut-être pas fâché d'être initié à nos habitudes. Je m'offrirais » volontiers pour vous servir de guide. Voulez-vous, pour commen- » cer, que nous dînions ensemble?

» J'acceptai avec reconnaissance une offre aussi délicate.

— » Voilà un homme charmant et un bon garçon, me disais-je; » quelle heureuse rencontre! Grâce au ciel! je suis tiré d'em- » barras.

» Nous dînâmes donc de compagnie et de bon appétit.

» Nous causions de choses et d'autres. Mon interlocuteur ne » tarissait pas. Rien de si piquant, de si varié, de si instructif que » sa conversation. Il m'apprit, tout en me divertissant beaucoup, » une foule de choses que j'ignorais : ce que c'est que les jeux de » Bourse; comment, avec un peu d'audace et d'habileté, on peut » faire fortune; ce qu'on entend par prime, report, coupon déta- » ché. A la vérité, je ne comprenais pas toujours très-bien; mais

» M. Fortuné Durand (c'est le nom de ce délicieux Parisien), à » chaque fois que j'ouvrais la bouche pour exposer ma manière » d'entendre les choses, m'interrompait en disant : « Bien, cela! » vous y êtes! C'est parler comme un homme du métier. Vous êtes » vraiment d'une intelligence pénétrante. » Je n'ai jamais vu » d'homme si poli ni si distingué.

» Pour moi, à ne point mentir, j'étais dans la joie de mon âme. » Les aliments exquis dont je me repaissais, les vins fins que mon » hôte avait l'obligeance de désigner lui-même pour m'éviter la » peine de les demander, ce qui m'aurait bien embarrassé, attendu » que je ne connaissais pas les meilleurs crûs, la verve avec laquelle » il débitait ses amusantes tirades, le bruit des conversations, » l'éclat des dorures et des lumières, tout cela miroitait devant mes » yeux, me montait au cerveau, bourdonnait à mes oreilles, me » rendait presque fou. Je parlais aussi beaucoup pour ma part, je » dois en faire l'aveu, et il paraît que je laissai échapper quelques » bons mots; car M. Durand eut la politesse et le bon goût de les » relever en y applaudissant avec transport. Il poussa même la » bonté jusqu'à m'assurer que j'avais beaucoup d'esprit pour un » provincial; mais il ajouta que je gagnerais infiniment une fois » que je serais acclimaté. Je crois qu'il dit vrai, car depuis que j'ai » passé les barrières, je ne me reconnais plus. Ce que c'est que de » vivre à Paris!

» Le dîner terminé, nous nous levâmes pour partir. Alors ce grand » escogriffe de garçon qui dans le principe avait fait son *quant à* » *moi*, s'approcha d'un air plein de déférence et me présenta une » feuille de papier.

— » Qu'est-ce, demandai-je, que ce chiffon?

— » C'est la note que je présente à Monsieur.

— » Quelle note donc et de quelle octave? Est-ce un *mi* bémol » ou un *fa* dièze? Je me rappelais à propos, vous voyez, les leçons » de plain-chant de notre maître d'école. (Ne m'oubliez pas près » de lui, s'il vous plaît.)

— » Bien riposté! s'écria M. Durand.

» Le garçon reprit :

— » C'est la note du dîner que Monsieur a consommé.

— » Ah! ah! et ça monte à....

— » Monsieur peut voir. La note porte soixante-six francs trente- » cinq centimes.

— » Soixante-six francs trente-cinq centimes! fis-je d'un air » qui marquait la surprise et le désappointement. Je trouvais que la » note était un peu haute, j'aurais désiré chanter plus bas.

» Que dites-vous de celui-là? M. Fortuné Durand le trouva très- » bon et m'en fit compliment.

» Je jetai un coup-d'œil rapide sur ce grimoire. Mon quart de » perdrix était coté trois francs!

— » Ça fait douze francs la bête, m'écriai-je d'un air indigné. » Dans mon pays une perdrix ne vaut que douze sols.

» J'allais poursuivre lorsque M. Durand me souffla doucement à » l'oreille : A Paris, dans les restaurants, on ne marchande jamais, » et l'on paie toujours sans sourciller. C'est de bon ton.

» Je remerciai d'un signe mon bienveillant convive qui m'em- » pêchait de commettre une sottise; puis dénouant avec dignité les » cordons de ma bourse, j'en tirai froidement la somme demandée » et la remis dédaigneusement au garçon.

» Cet homme, après l'avoir reçue, restait droit piqué sur ses » jambes comme un terme.

— » Donnez-lui un franc de pourboire, murmura tout bas » M. Durand. Vous ne pouvez faire moins après un repas si cher et » si distingué.

—» Voilà un franc! dis-je en mettant majestueusement dans les » mains du garçon la pièce blanche d'obligation.

» Ce diable d'homme s'inclina, dit merci et s'éloigna. Mais comme » il faisait demi-tour, je crus apercevoir au coin de sa bouche un » certain pli qui me fit l'effet d'un sourire mal déguisé.

— » L'impertinent! pensai-je. Quelle différence entre ce » malotru et mon brave et honnête M. Durand!

— » Vous avez admirablement fait les choses, me dit ce dernier » en ouvrant la porte et me faisant passer devant lui. Ah ça! voyez- » vous, il n'y a rien qui vous pose comme de manger chez Véfour! » car vous venez de manger chez Véfour, mon cher monsieur, chez » le fameux Véfour! Pour un étranger, voilà ce qui s'appelle bien » débuter. Permettez, ajouta-t-il, qu'en retour de votre gracieuse » hospitalité, je vous offre une tasse de café.

» Je voulus me défendre d'accepter; mais il me fut impossible » de résister à ses pressantes sollicitations, et nous entrâmes au » café.

» Là, après avoir pris d'excellent moka, tout en dégustant de

» petits verres de liqueur, nous eûmes une conversation des plus » intéressantes. Je ne vous en fais point part, parce que, soit dit » sans vous offenser, elle est au-dessus de votre compréhension. » Vous autres, villageois, vous n'êtes pas au courant du langage des » villes. Sachez seulement qu'il s'agit d'une spéculation magnifique » et sûre qui doit tripler mes capitaux en moins d'un an. Jugez de » ce que j'aurai gagné dans dix ans! Je serai millionnaire. O mil- » lionnaire! la belle chose! quelle perle d'homme que ce bon » M. Durand! Je lui ai, bien entendu, remis immédiatement la » somme que je tiens de votre munificence, moins mes frais de » voyage, moins aussi les soixante-dix francs trente-cinq centimes » que m'a coûté mon dîner chez Véfour. Bienheureux dîner, qui » m'a mis en rapport avec l'auteur de ma fortune, avec l'auteur de » mon bonheur futur! Ce n'était pas payer trop cher tout un » avenir de richesse et de félicité!

» Je finis en vous faisant savoir que je me suis installé chez ce » bon M. Durand, qui va m'employer en qualité de commis et » m'initier à toutes ses opérations, en attendant qu'il m'en fasse » partager les énormes bénéfices. O le modèle des spéculateurs! »

Arrivé à cet endroit de la lettre, le vieillard ôta ses lunettes et dit en branlant la tête :

— Hum! tout ceci ne me présage rien de bon. Verbiage, présomption et folie vont fort bien de compagnie, mais conduisent droit à l'abîme. Et toi, ma fille, qu'en penses-tu?

— Je pense, mon père, ce que vous pensez. Cependant, ajouta Marie avec timidité, avant de se montrer sévère à son égard, peut-être faudrait-il attendre l'événement; car enfin s'il réussit, et il peut réussir, tout le monde lui donnera raison.

— Et tout le monde aura tort, reprit d'un ton ferme le père Gilbert. Retiens bien ce que je vais te dire : une conduite est ce qu'elle est, bonne ou mauvaise, prudente ou téméraire. Le résultat, qu'il soit heureux, qu'il soit malheureux, n'en change pas la nature. En principe, le succès n'absout point, non plus qu'un échec immérité n'est un motif suffisant de condamnation. Dieu, entre les mains puissantes de qui reposent nos destinées, peut parfois, pour des raisons insondables que nous devons adorer, confondre les plus sages, les plus nobles desseins, ou au contraire laisser s'accomplir

les entreprises les plus insensées et les plus criminelles; mais il veut toujours, — car il est la Justice même, — il veut que l'on fasse le bien, parce que c'est le bien, que l'on s'abstienne du mal, parce que c'est le mal. Jean-Louis s'est montré prodigue, vain, cupide, crédule; il m'est impossible de l'excuser. Je souhaite qu'il ne subisse pas le sort qu'il mérite, je souhaite surtout qu'il se corrige. Au surplus, poursuivons notre lecture; car il y a un *post-scriptum*. Les dernières lignes sont de date récente.

« J'ai tout perdu! le misérable Durand, avec son air patelin, » n'était qu'un aigrefin qui m'a volé ce que je possédais. Heureux » d'en être quitte pour la ruine et d'avoir échappé au déshonneur! » Ses spéculations étaient un tissu de filouteries. Quel enjôleur! » Comme il savait bien s'y prendre pour allécher les badauds et » faire doucement glisser dans sa poche leurs écus! Je ne suis pas » le seul niais qui se soit laissé duper. Triste consolation dans » mon malheur!

» Quand je pense à cette canaille, mon sang bout dans mes veines; » mais toute cette colère ne sert à rien : il faut songer à l'avenir. » Voilà le parti auquel je me suis arrêté et que je vous annonce par » le présent courrier. Je pars, je quitte Paris, cette ville détestable, » cette ville maudite, où le vice triomphe, où la vertu gémit. Vic- » time innocente de l'astuce et de l'improbité, je dirige mes pas » vers un pays demeuré jusqu'ici l'asile de la loyauté et des mœurs » pures. J'émigre en Suisse. C'est la terre de la liberté et des vertus » patriarcales. Là je vivrai en paix, là je referai tout doucement » l'édifice de ma fortune.

» L'état que j'ai choisi me paraît, du reste, digne de votre estime. » Je me fais pâtissier. Vous savez que la pâtisserie helvétique est » renommée dans le monde entier; on doit en faire sur les lieux » une énorme consommation. Dans les montagnes, l'air est vif et » provoque l'appétit. Les voyageurs sont toujours par monts et par » vaux; ils éprouvent fréquemment le besoin de remplir leur es- » tomac vide, de restaurer leurs forces épuisées. C'est donc faire » œuvre d'humanité, en même temps qu'une excellente spéculation, » que de vendre au juste prix à ces voyageurs harassés une nour- » riture légère et fortifiante à la fois. Dira-t-on que la pâtisserie » est indigeste? Erreur! Mademoiselle Marie, étant petite fille, » aimait fort les petits pâtés et elle en mangeait beaucoup. Ça ne

» l'a pas empêchée de croître et d'embellir. C'est en souvenir d'elle, » par parenthèse, que je veux mettre la main à la pâte. Conclusion : » les tourtes et les feuilletés sont la joie des touristes affamés et » la ressource des spéculateurs déconfits, car quelles que soient les » révolutions politiques et sociales qui bouleverseront désormais le » monde, on mangera toujours des petits pâtés.

» On m'offrait à Paris une position convenable où j'aurais pu » *vivoter*, en attendant mieux ; mais je vous le répète, cette cité de » Babylone me fait horreur ; et puis, j'ai envie de voir du pays. » Sans doute la fortune me sourira là-bas. Vogue la galère ! »

Le vieillard et la jeune fille, aussi affligés l'un que l'autre, ne firent aucun commentaire sur ces lignes qui dénotaient une triste insouciance et l'instinct déplorable du vagabondage. Pour dissiper au plus vite les pensées désolantes que faisait naître cette épître, Gilbert décacheta la lettre de Joseph. Plus courte et toute d'une venue, elle était conçue en ces termes :

IV.

LETTRE DE JOSEPH.

« Le lieu d'où cette lettre est datée vous apprend que je me suis » fixé dans votre voisinage. Il m'en aurait trop coûté de me savoir à » cent lieues de vous. C'est déjà pour mon cœur une cruelle » épreuve que d'avoir été contraint de vous dire adieu. Bien que, » d'après votre volonté, une barrière infranchissable nous tienne » séparés pour un temps qui me paraît bien long, il semble que la » proximité des lieux, en rendant notre réunion plus prompte et » plus facile, quand le moment marqué par vous sera venu, adoucit » les déplaisirs de l'absence et nourrit l'espoir d'un heureux retour. » Rien ne pourra effacer de ma mémoire les bienfaits que j'ai reçus » de vous. Je ne crains pas, non plus, que vous m'oubliiez. Les âmes » généreuses, comme est la vôtre, s'attachent en raison même du » bien qu'elles font et de celui qu'elles se proposent de faire. Puisse » mademoiselle Marie garder dans son cœur une petite place au » compagnon de son enfance, qui serait au comble de ses vœux, » s'il lui était un jour donné de passer sa vie auprès d'elle ! Je dois » m'efforcer, en répondant à votre attente, de me rendre digne » d'elle et de vous.

» Je suis établi dans une famille d'agriculteurs, honnêtes gens » craignant Dieu et accomplissant avec courage la tâche quotidienne » que la Providence leur impose. Grâce à vos bonnes lettres de » recommandation et au témoignage favorable qu'a bien voulu me » rendre monsieur le curé (auquel je vous prie de présenter » l'expression de mon respect et de ma gratitude), j'ai reçu un » excellent accueil chez les hôtes que la voix publique m'avait dési- » gnés comme méritant toute confiance; et me voilà maintenant » installé sur le pied de l'intimité la plus cordiale dans cette maison » bénie de Dieu.

» Je savais que ces braves gens, qui exploitent un domaine assez » considérable, manquaient de bras pour tirer de la terre tout ce » qu'elle peut rendre en retour d'une culture intelligente et opi- » niâtre. Je me suis présenté à eux, non pas en qualité de valet de » ferme, mais comme associé, leur offrant non-seulement mon » travail corporel, qui n'est pas tout à fait à dédaigner, puisque, » grâce à Dieu et aux soins dont vous avez entouré mes premières » années, je suis doué d'une vigoureuse santé, mais encore les » capitaux dont votre libéralité prévoyante m'a pourvu. Double » avantage pour le bonhomme Deschamps, qui commence à se faire » vieux et n'a jamais eu beaucoup d'espèces sonnantes en sa pos- » session. Faute d'écus, il n'avait pu jusqu'ici réaliser les amélio- » rations que son bon sens et son expérience agricole lui suggé- » raient. Aussi, jugez de sa joie! Il a regardé la proposition que je » lui faisais comme émanant de la Providence, et il a tout de suite » accepté. Pour moi, il me semble que je ne saurais mieux utiliser » les fonds que vous m'avez généreusement octroyés.

» Je n'ai point manqué de conseillers plus ou moins bien inten- » tionnés, prompts à m'assurer qu'il me serait facile de faire pro- » duire à mon argent de plus gros intérêts. On m'a parlé de » chemins de fer, de mines de plomb, d'argent, de cuivre, de tous » les métaux du monde. On m'a rebattu les oreilles d'actions, » d'obligations et de dividendes, que sais-je, moi? Mais je n'ai » point donné dans tous ces beaux discours. Le plancher des » vaches est chose solide : la fumée des mines s'évapore bien vite. Je » préfère un gain certain, modeste et honnête, à des bénéfices dou- » teux, peut-être énormes, peut-être nuls, et dont la source, en » quelques cas, m'est suspecte.

» Déjà nous sommes à l'œuvre. Nous avons défriché; nous allons

» drainer; il est question de convertir quelques terres arables en » prairies. Le nombre des pièces de bétail s'est accru. Nous avons » vingt vaches, sans compter les génisses et les veaux, une demi- » douzaine de cochons. L'écurie renferme cinq jolis poulains au » poil luisant, à la croupe fine et élégante. J'aime à me voir au » milieu de ces animaux mugissant, grognant et hennissant. C'est la » vie, c'est la vigueur; et si ce n'est pas tout à fait la richesse, ce » n'est point non plus la pauvreté. J'aperçois dans l'avenir, à la » condition d'unir l'intelligence à l'activité, j'aperçois les éléments » d'une honnête aisance, qui me permettra de réaliser mes vœux » les plus chers. Cette douce perspective me stimule puissamment » et m'engage à poursuivre la carrière que j'ai embrassée.

» Si vous désirez savoir comment s'écoulent mes journées, je » puis vous satisfaire. Dès le chant du coq, je suis debout, et aussi- » tôt, après un petit bout de prière, bien entendu, nous voilà partis » pour les champs. Quand le soir est arrivé, je vous certifie que je » suis las. Aussi, le sommeil ne se fait-il point attendre. J'éprouve » une véritable douceur à m'y abandonner. La semaine passe bien » vite, au milieu de ces durs et sains labeurs. Le dimanche est pour » nous deux fois le bienvenu; d'abord parce que c'est le jour du » Seigneur, ensuite parce que c'est le jour du repos. Avec quel bien- » être j'étends et je distends mes membres fatigués; du matin jus- » qu'au soir, je leur défends bien de rien faire. Quand l'Église ne » me l'interdirait point, je m'abstiendrais, pour le seul plaisir de » me reposer tout mon soûl. Mais il faut avoir rudement travaillé » pour sentir le charme d'un peu de fainéantise. Nous allons tous » ensemble aux offices. Oh! qu'il est bon de se voir dans la maison de » Dieu avec la conscience d'avoir accompli ses devoirs et la réso- » lution de s'en acquitter dans l'avenir avec encore plus de zèle! Le » lundi matin, toute la fatigue de la semaine précédente a disparu, » et l'on se remet de bon cœur à l'ouvrage.

» Un petit mot maintenant sur chacun de mes hôtes. La ména- » gère est une digne femme, jamais oisive, ayant toujours l'œil à » tout, distribuant à chacun sa tâche avec équité et veillant à ce » qu'elle soit exactement remplie. Je ne l'ai jamais surprise en » colère, ni seulement émue; mais elle sait parfaitement se faire » obéir, parce qu'elle a le commandement ferme et doux. On pour- » rait lui reprocher d'avoir l'abord un peu froid et le maintien habi- » tuel un peu triste. Le père a plus d'entrain, plus de gaîté. Des

» enfants, je ne dirai rien, si ce n'est qu'ils sont dociles et labo-
» rieux; cet éloge suffit. En résumé, Dieu m'a placé dans une
» famille chrétienne, et je vis heureux, en attendant que ce même
» Dieu m'octroie la faveur de fonder une famille semblable à celle-
» ci par la pureté des mœurs, l'union des esprits et l'attachement
» à ses devoirs. »

La lecture terminée, le père Gilbert ôta ses lunettes, les essuya avec soin, les remit dans son étui, et après une pause dit :

— Voilà un honnête jeune homme, et je te dis, ma fille, que Dieu le bénira.

Marie prit à son tour la parole :

— Je pense comme vous, mon père, que c'est un honnête jeune homme, et je prie Dieu de tout mon cœur de le bénir.

On dit que le reste de la journée, Marie demeura toute pensive.

— A quoi songeait-elle? demandèrent quelques-uns. A qui songeait-elle? ajoutèrent quelques-unes.

FIDÈLE DE SAINT-M.

(La suite prochainement.)

ÉTUDES HISTORIQUES.

SAINT FÉLIX, ÉVÊQUE DE NANTES.

VIe SIÈCLE

516-583.

I.

Le 28 août 476, Odoacre, roi des Hérules, effaça de ce monde l'Empire d'Occident. Rome avait abusé de tous les dons que la Providence lui avait départis sans mesure; elle avait pris en haine les lumières du Christianisme; elle préférait sa servitude; elle aimait ses légistes et ses rhéteurs, toujours habiles à faire prendre pour vérités des apparences trompeuses; elle s'attardait dans la mort, et elle périt; ce fut justice.

Mais au-dessous de ce vulgaire satisfait, il y avait des hommes distingués qui s'étaient retirés dans les libres régions de l'âme. La dignité romaine s'était réfugiée dans l'Église. Là s'élaborait la vie; par là seulement Rome devait sauver son pouvoir en le transformant, et c'est ce que les descendants de ses grands citoyens comprenaient parfaitement.

Notre France offrit le même spectacle; les familles sénatoriales et consulaires suivirent ces exemples; toutes les villes gallo-

romaines furent bientôt gouvernées par des évêques nationaux, le vieux sang gaulois reparut aux affaires, et ainsi, grâce à l'Église, le pays reprit possession de lui-même. Ces évêques, en mettant sous la sauvegarde du Christianisme ce qu'avait de bon la civilisation antique, les sciences, les lettres la philosophie, les arts, tout ce qui fait la gloire de l'homme, l'objet constant de ses travaux, fondaient à tout jamais la primauté de leur pays en donnant pour base à l'éducation des peuples qui les habitaient l'accord de la raison et de la foi, celle-ci éclairant et dominant l'autre. Ils conservèrent l'organisation savante de l'administration impériale et la hiérarchie des pouvoirs, sans laquelle il n'y a point d'ordre, partant point de liberté; mais, dans ce corps si bien doué, ils firent descendre ce qui lui avait manqué jusque là, le souffle de la charité divine, l'esprit de Dieu. Cet esprit créa le peuple, pour qui le pouvoir fut établi, au contraire de l'ordre social antique qui ne se préoccupait que du petit nombre des privilégiés; l'homme, et le paganisme qui est la religion de son invention, est naturellement exclusif et borné; Dieu, qui est infini, confond tous les êtres dans un même amour et les unit sous une même loi, également faite pour tous.

L'élément générateur des sociétés vivantes c'est l'Église romaine; seule elle a pu fonder, seule aussi elle conserve, parce que seule elle a la vérité dans sa plénitude. Souvent les faits semblent démentir ce que nous avançons, et néanmoins si nous considérons l'histoire, non point dans le présent, qui nous cache toujours l'avenir et souvent même un avenir prochain, mais le passé, ce que nous appellerons les faits acquis, qu'y verrons-nous? cette époque même des Ve et VIe siècles nous répond : Que de nations puissantes alors parmi les Barbares qui n'ont laissé que leur nom! une seule, et la moindre, les Francs, parvint à créer pour les âges, parce que, à la différence des Hérules, des Vandales, des Burgondes et des Goths ariens, Francs et Gaulois furent catholiques, et qu'au dessus d'eux, en tête de leurs lois, ils reconnurent l'autorité et les lois du Christ, fils de Dieu, du Christ qui est la Vérité et en même temps la Voie pour y atteindre et la Vie qui en découle : « Vive le Christ qui est le roi des Francs! »

Ces faits sont connus; on sait comment un grand seigneur gallo-romain, évêque de Rheims, saint Rémi, instruisit Clovis et le baptisa le jour de Noël 496. Ce qu'il fit sur ce premier-plan de l'histoire, si nous pouvons ainsi nous exprimer, se renouvela dans tous les centres de population, et c'est ce que l'on voit particulièrement dans la vie de saint Félix de Nantes.

II.

Saint Félix naquit, dit-on, en Berri, à Bourges, vers l'an 516. Il était d'une illustre famille d'Aquitaine, ainsi que nous l'apprend Venance Fortunat, son ami : — « Votre race, lui dit-il, est des plus hautes et de celles qui, ornées des titres les plus anciens et les mieux acquis, brillent dans les âges, car quiconque a gouverné les champs aquitaniques est de votre sang et vous a donné le jour; tige vénérable d'une antique souche, vous répandez à votre tour sur l'univers qui se perd en louanges toute espèce d'illustrations (1). » De ces accents on a conclu qu'il comptait parmi ses ancêtres des consuls et des préfets des Gaules, et qu'il était petit-fils de ce Magnus Félix (fils de Magnus, consul en 460) (2), qui avait étudié les lettres humaines avec Sidoine Apollinaire, s'était lié avec cet homme célèbre d'une amitié dont on trouve la trace vivante en ses écrits, et qui, ayant inspiré des sentiments non moins tendres au grand Théodoric, entretenait avec cet illustre barbare une correspondance suivie et intime (3).

Magnus Félix avait de grandes richesses, dont il fit le plus noble et saint usage. Son fils, qui les recueillit après lui, continua ces traditions bienfaisantes, et nous verrons ce qu'elles devinrent sous le glorieux rejeton de ces grands citoyens.

(1) Fortunatus. *Carminum lib III.*

(2) Moréri. Dict. — Bolland.

(3) Ce roi goth l'avait créé successivement patrice, puis préfet du prétoire, et enfin consul en 511, mais son âme s'était trouvée plus haute que cette fortune, et il avait fait ce que le monde appelle une folie, il s'était dépouillé de tout et était entré dans l'Église, imitant encore en cela son illustre ami, devenu depuis longtemps déjà évêque de Clermont; il avait pris le froc et il s'était fait moine, c'est à dire catéchiste, un moine étant une voix ou une plume toute au service de la prédication et de la défense de la vérité.

A ces splendeurs de la naissance et de la fortune qui prévinrent saint Félix au berceau, Dieu ajouta tous les dons de l'esprit et du corps; enfant, il était plein de grâce, jeune homme, il se fit remarquer par son intelligence et la dignité de ses manières; aussi répondait-il aux soins d'une famille où le goût des arts et des lettres légitimait l'opulence, où la bienfaisance et la pratique des vertus faisaient aimer la grandeur. Il eut l'éducation la plus souhaitable et la mieux raisonnée; d'abord on l'éleva dans la maison paternelle, sous l'œil vigilant du père de famille, sous l'aile et la garde de sa mère; puis quand cette plante si chère eut acquis assez de force pour être exposée aux premières ardeurs et aux premiers orages du monde, on l'envoya étudier au loin, dans l'école de quelque rhéteur en renom. Il ne faillit point aux espérances qu'on avait conçues, et on le distingua bientôt au milieu des autres par ses succès et par sa modestie, douce vertu qui est le plus grand charme, comme la plus sûre marque du vrai mérite.

Qu'en eût fait le monde? un rhéteur ou un soldat? Les rhéteurs s'en allaient de l'Occident, qu'ils avaient perdu et qui les repoussait, vers l'Orient qu'ils devaient dissoudre et jeter des subtilités de toutes les hérésies dans l'abîme de toutes les servitudes, en attendant l'Islamisme, qui est le résumé des unes et des autres; il n'y a pas de raison d'être pour les rhéteurs dans une société pleine de vie qui se fonde, et où tout est croyance et affirmation. Un soldat? Au moment de la conquête il est pour les vaincus peu de places honorables au camp des triomphateurs; il n'en est qu'une : c'est d'entrer au conseil des rois et de les diriger vers le bien par l'enseignement et la doctrine, car si c'est la force souvent qui produit les pouvoirs, c'est la justice qui les consolide et les fait accepter. Félix, de la race vaincue, ne fit pas, il est vrai, ces calculs, mais Dieu, qui les avait arrêtés dans sa pensée, lui inspira le désir de prendre les ordres; ses parents acceptèrent généreusement ce sacrifice, si cela en fut un, et on l'ordonna prêtre l'an du Seigneur 540, le vingt-quatrième de son âge.

L'Esprit divin, par la bouche de la plus humble comme de la plus sainte des créatures, a proclamé cette grande parole et découvert par là les fondements de la Cité de Dieu chez les hommes :

Dispersit superbos, exaltavit humiles, il hait les superbes, il exalte les humbles; aussi, alors que Félix mettait tous ses soins à voiler ses talents et à cacher ses vertus, Dieu les divulguait; sa renommée allait croissant, et s'il s'ignorait lui-même, non-seulement le Berri, la Touraine et les provinces limitrophes s'entretenaient de lui, mais aux rivages les plus éloignés, à l'Occident, à Nantes, on en faisait de merveilleux récits.

Nantes avait alors pour évêque Eumerius ou Eumélius, noble gallo-romain, natif d'Orléans, et qui avait conservé de fréquentes relations avec sa ville natale et les provinces du centre. On sait ce que furent les conciles à cette époque; Eumélius, homme de grande vertu, zélé dans la foi et qui était en outre versé dans l'étude des lois, ayant exercé avec intégrité l'office de juge dans le siècle (1), n'avait garde de manquer à ces réunions où la science et la vertu défendaient le faible contre le fort, posaient les règles du droit et présidaient à l'œuvre laborieuse de notre éducation politique et administrative. Il avait assisté de sa personne au second concile d'Orléans en 533; en 538, ne pouvant y retourner, il s'y était fait représenter par le prêtre Marcellin; enfin il y était revenu en 541. On voit par là de quelle importance était pour lui cette grande entreprise épiscopale, quel dévouement il apportait pour la faire réussir, et aussi quel désir il devait avoir de s'assurer un successeur animé de sentiments semblables. Il est donc probable, sinon certain, que l'évêque Eumélius fut un des plus ardents propagateurs de la renommée de Félix, et que si à sa mort, arrivée vers 549, le clergé et le peuple élurent ce dernier pour les guider à sa place, cela fut dû à son influence et comme l'exécution de sa suprême volonté.

L'entrée à Nantes du nouvel évêque fut un triomphe; la mémoire s'en conserva longtemps, et bien des années après, le poète Fortunat, s'en faisant l'écho, le félicitait à ce propos en ces termes : — « O salut de votre patrie, Félix, quel nom d'heureux augure vous portez! Quel doux espoir saisit le cœur en le prononçant! De quel éclat vous inondez tout l'ordre épiscopal! Toutes les vertus anciennes reparaissent avec vous sur la terre et leur retour nous rend des

(1) Rohrbacker. — *Histoire de l'Église*, tome IX, p. 247. Fortunat — poème, épitaphe d'Eumérius.

joies depuis longtemps évanouies ! Les grands, les petits, le peuple entier, tous trouvent en vous leur guide, leur lumière, leur appui. Vous êtes vraiment le port à l'abri duquel il n'est plus de naufrages. Oh! vivez, Félix, vous la gloire de votre patrie, le flambeau de l'honneur et de la foi, la splendeur du pontificat, vous, notre amour et celui de l'univers entier? (1) »

III.

Qu'était donc Nantes, à cette époque? A peu de choses près ce que nous l'avons vue au temps de l'épiscopat de saint Similien et du martyre des saints Donatien et Rogatien, trois cents ans auparavant (2); elle avait même plutôt diminué d'importance qu'elle ne s'était accrue, car les temps, au lieu d'être propices, avaient été désastreux, et l'on sait que les peuples ont besoin de paix et de confiance en ceux qui les gouvernent pour développer les germes de prospérité que la Providence a déposés en eux. Or il n'avait pu en être ainsi au milieu des révolutions de palais sans cesse renaissantes, des exactions effrénées des agents du fisc, amenant des révoltes continuelles chez les contribuables réduits au désespoir, et des invasions des Barbares balayant les villes et leurs territoires, comme les flots d'une mer d'hiver les plages qu'elle rend à jamais stériles. L'ancien port des Nannètes avait perdu son aspect monumental, et comme toutes les cités gallo-romaines, brisé ses temples et ses portiques pour en enfouir les débris sous des murailles construites à la hâte, afin de faire face à l'ennemi, d'où qu'il vînt; et Dieu sait s'il en était venu de tous les points du ciel! Du nord, des Bretons; de l'ouest, des pirates saxons; du sud, des Aquitains, Suèves, Goths ou Alains; de l'est enfin, des Francs. La prédiction de l'Écriture se réalisait là comme ailleurs, le corps gisait à terre et les aigles étaient accourus à cette proie.

La vie matérielle semblait, en outre, devoir lui manquer, car,

(1) Fortunat, liv. III, poème V.

(2) Voir la *Revue*, t. III. Légende des Enfants Nantais.

isolée sur son promontoire contourné au nord, à l'ouest et au sud par l'Erdre et le Seil, deux rivières, ou mieux deux ruisseaux marécageux et malsains, et cernée à l'orient par des forêts profondes, dont les bois du Cellier et de la Seilleraye nous représentent les derniers vestiges, Nantes était encore abandonnée par la Loire qui s'était retirée à plus d'un mille, ne laissant à ses pieds, au lieu de ses eaux fécondes, que des bas fonds en hiver, qu'une grève mal desséchée et couverte d'herbages en été, et qu'on appelait pour cela *la prée de Hanne* (1). Le port dont ses *nautes* (2) étaient si fiers au temps de Sévère, s'était ensablé faute d'entretien; le commerce avait fui cette rive désolée par les collecteurs d'impôts, et s'était peu à peu transporté sur l'autre bord, à Ratiate, dans le pays d'Herbauges. Ainsi privée des ressources que le commerce extérieur aurait pu lui fournir, et pressée de toutes parts d'ennemis qui pouvaient facilement l'affamer, la pauvre ville, en ce VIe siècle, ne servait plus d'asile qu'à un peuple misérable, décimé par les maladies et la famine, et paraissait condamnée à périr comme tant d'autres, dont les débris se retrouvent dans le sol, mais dont le nom s'est éteint. Ce qui la sauva, c'est qu'elle eut cette fortune qu'un évêque s'était arrêté dans ses murs et y avait posé son siége. Alors, comme Rennes et Vannes quand Nantes eut chassé la tyrannie de Rome pour resserer les liens de l'antique ligue armoricaine, elle confia le soin de son administration intérieure aux mains de son premier pasteur, et les légendes des saints, qui, après tout, sont à peu près les seuls documents qui éclairent nos origines, prouvent que cet appel ne fut pas fait en vain. S'agit-il, en effet, de rendre à chacun la justice, de sauvegarder les intérêts communs, de créer des monuments utiles, de fonder des institutions, et surtout de défendre les droits des faibles contre les emportements d'un vainqueur enivré

(1) *Hann*, en celtique, *été*. (Legonidec. Dictionnaire.) — Prairie de *Hanne*, c'est Prairie d'été; de *hann* vient ahanner, vieux mot français qui veut dire : se fatiguer au soleil.

Cependant que j'ahanne
A mon blé que je vanne
A la chaleur du jour.

REMI BELLEAU, poète du XVIe siècle.

(2) *Nautes* — Mariniers. Inscriptions romaines conservées à Nantes sous les portiques de l'hôtel de ville.

de sa puissance, leur personne paraît toujours là où est le devoir et le danger; toujours on les voit, comme les Papes à Rome, lutter pour la liberté véritable dans les limites du possible, ne rien prendre de l'éclat du pouvoir, mais en accepter toutes les charges, en supporter tout le faix; et s'il fallait un exemple, l'histoire de notre pays nous le fournirait. Qui ne sait, en effet, que Clovis, ayant commencé à entamer par les armes la confédération armoricaine en s'emparant de Paris, s'arrêta dans cette voie de conquête violente, et préféra s'adresser aux évêques pour former une alliance et faire reconnaître par eux son autorité protectrice. Il prit pour conseiller le grand évêque des Rhedons (1), saint Melaine.

Quand Félix fit à Nantes cette entrée qui inspirait à Fortunat les accents que nous avons entendus, tout était à créer; il n'y avait plus dans son enceinte désolée que deux choses qui annonçassent que la vie n'y était pas éteinte : un monument qu'on élevait à grande peine, la cathédrale, et une école de cent vingt prêtres, réunis à son ombre, une chaire et des prédicateurs; cela assurait l'avenir.

Voyons maintenant ce qu'était le pays environnant. Ce qu'on appela depuis le comté Nantais, situé sur les confins de peuples de races différentes, a toujours conservé le caractère d'une réunion de populations agglomérées, mais non confondues, qu'il avait dès lors, et que de nos jours on distingue encore parfaitement. Le sud est tout Aquitaine; le nord, au contraire, surtout la partie comprise entre l'Erdre, la Vilaine et la mer, qui forma, au IXe siècle, l'évêché schismatique du vannetais Gislard, est breton; ce qui fait que l'habitant du pays de Retz dit en parlant d'Outre-Loire : « En Bretagne », et qu'en retour sur cette rive on l'appelle Poitevin, et mieux maintenant Vendéen. Au VIe siècle, l'Aquitaine visigothe venait d'être subjuguée plutôt que soumise par les Francs, les évêques, opprimés jusqu'alors par les Ariens, avaient accepté cette domination catholique

(1) Nous maintenons ici aux habitants de Rennes leur nom celtique de *Rhedones*, comme à ceux de Nantes celui de *Nannetes*, parce que c'était celui qu'ils portaient alors véritablement, la langue celtique étant restée usuelle dans le peuple ; c'est ainsi que les Bretons qui parlent encore cet idiome ont conservé à ces villes leurs anciens noms et notamment à Nantes (*Nannetes*), *Naònet*, Vannes (*Venètes*), *Gwened*, et Rennes (*Redhones*), *Roedhon* ou *Roezon* ; le *dh* se prononce comme le *th* anglais; ainsi Merlin, qui se dit en breton Merdhyn, se prononce Merzin.

comme une délivrance, mais les ducs d'origine gallo-romaine et imbus des idées de l'Empire sur le pouvoir contrebalançaient leur influence (1) et cherchaient à se rendre indépendants aussi bien des uns que des autres, ce à quoi ils pouvaient espérer réussir, ayant pour eux, vis-à-vis des évêques la force, et vis-à-vis des rois chevelus, résidant à Paris et à Soissons, l'éloignement et la sympathie des populations vives, spirituelles et civilisées du midi, impatientes de se voir sujettes de grossiers et incultes conquérants. Au temps de saint Félix, le duc d'Aquitaine se nommait Wilichaire; il était très-habile, et avait deux filles que nous le verrons, par la suite, marier, fort diplomatiquement, avec ses deux voisins, le premier à l'est, Chramne, fils de Clotaire, roi de Soissons, et gouverneur pour son père de l'Auvergne; le second, Canao, comte indépendant des Bretons. La partie de l'Aquitaine qui n'était séparée de Nantes que par la Loire, formait ce pays d'Herbauges dont nous avons parlé (*Pagus Arbatilicus* ou *Herbatilicus*), lequel, couvert de forêts profondes, coupé de rivières et de marais, et manquant de routes entretenues, était demeuré impénétrable, aussi bien aux envoyés des empereurs et des rois qu'à ceux de l'évêque de Poitiers, se défendant également des exacteurs et des apôtres, et conservant, dans une sauvage ignorance, toutes les superstitions et tous les vices de l'idolâtrie. L'est du diocèse jusqu'à l'Erdre, paraît-il, était sinon complétement soumis, au moins sous l'influence plus directe de la domination franque, exercée par les comtes d'Anjou, tandis que la partie occidentale était livrée à la confusion la plus grande, exposée qu'elle était, d'une part aux incursions des Bretons venus du Vannetais, remontant ou redescendant sans cesse suivant les chances mauvaises ou heureuses de la fortune, mais laissant à chaque flot quelque épave qui devait, à la longue, couvrir le sol et s'en emparer, et de l'autre aux invasions saxonnes, soit qu'elles provinssent des restes d'anciennes colonies romaines établies dans le pays, ou mieux de débarquements opérés sur les côtes; c'était un chaos attendant la lumière qui devait le

(1) Saint Quentien de Rhodez, persécuté à cause de ses sympathies pour les Francs; — Leudaste, comte de Tours, persécute saint Grégoire; — Dynamius, à Marseille, frappe et arrête Théodore, évêque de cette ville, etc.

rendre fécond, et ce fut précisément l'œuvre que la Providence réservait à Félix.

IV.

En effet, dès le début de son épiscopat, vers l'année 549 ou la suivante, nous le voyons se mettre en rapport avec ces peuples. Ayant voulu se rendre compte de l'état de son diocèse, du bien à faire et des éléments qu'il pourrait trouver pour réussir en ce dessein, il tourna tout d'abord ses pas vers les régions qu'habitaient de saints ermites, afin de les visiter et de les encourager, car les moines et les ermites étaient, nous l'avons dit déjà, les instruments de conversion et de salut dont la Providence se servait en ce temps; leur vie solitaire au milieu des populations qu'ils édifiaient par leurs vertus et émerveillaient par les œuvres que Dieu opérait en eux et par eux, étant la meilleure des prédications. Or, le plus illustre de ces solitaires, saint Friard, vivait précisément au sein de cette contrée disputée; il reçut donc la visite du nouveau pasteur, et nul doute que de là datent les rapports qui s'établirent entre Félix et le chef des Bretons, Canao, qui, s'il ne se laissa pas complétement guider par le pieux évêque, montra du moins, dès lors, une grande déférence pour ses conseils, ainsi que cela résulte des récits de l'histoire contemporaine (1).

Ce Canao, y est-il dit, était plein d'ambition, et toute sa vie le prouva. Ainsi son père Guérech étant mort laissant après lui cinq fils pour diviser son héritage, il s'était hâté de grossir son lot en tuant trois des copartageants (2).— Si le quatrième, Macliau, ne subit pas le même sort, c'est qu'il parvint à s'enfuir, — non pour longtemps cependant, car étant tombé entre les mains du meurtrier il était destiné au glaive lorsque Félix intervint; — Macliau lui dut la vie. Son frère l'assura en outre de ses bons sentiments, mais le jeune homme, sachant parfaitement la valeur de cette tendresse, se

(1) Grégoire de Tours, *Hist. des Francs*, liv. IV.

(2) Ce pays s'appelait du nom de son chef *Browerech* (pays de Werech ou Gwerech); il s'étendait de l'Ellé au golfe du Morbihan et dans la presqu'île de Rhuis, en entourant Vannes, mais en la laissant aux Gallo-Romains.

résolut de fuir les embrassements fraternels, estimant que trop s'y fier serait tenter le ciel; il se réfugia chez un comte voisin, personnage célèbre par ses crimes et ses succès, espèce de Machiavel de cet âge reculé, qui joignait à une grande valeur dans les combats une habileté et une souplesse non moins grande dans les négociations, et qui, grâce à ses talents et à ses forfaits, avait su fonder en Armorique, au moins pour un temps, une domination considérable. Il s'appelait Conmôr, et ses États, comprenant le comté de Poher et le royaume de Domnonée, embrassaient près de la moitié de la péninsule armoricaine; sa capitale était Caer-Ahès, aujourd'hui Carhaix.

Il y avait sans doute rivalité cachée entre Conmôr et Canao, car ils étaient également ambitieux, et dégagés de tout scrupule de conscience. Ce dernier, irrité et inquiet tout à la fois de voir son frère à l'abri de ses coups et aux mains d'un si redoutable voisin, l'envoya redemander par des ambassadeurs chargés de présents: c'était mettre Conmôr dans l'embarras: qu'allait-il faire? Le livrer? C'eût été perdre un otage précieux, un moyen d'action puissant sur un prince avec lequel on était en paix, il est vrai, mais qui, à un moment donné, pouvait devenir un ennemi ou tout au moins un obstacle à d'ambitieux projets. Le refuser? mais la guerre pouvait s'en suivre et Conmôr était-il prêt à la soutenir? Il était, d'ailleurs, de ceux qui préfèrent aux hasards inévitables des combats les profits certains de la ruse. Il eut donc recours à un expédient de ce genre : il descendit Macliau dans une tombe, puis, prenant avec lui les envoyés, il les mena sur le sommet et frappant la terre du pied : « Ce Macliau, leur dit-il, voilà qu'il est mort! il est enseveli là-dessous! » Et il fit apporter à boire. Les députés se réjouirent sur ce tumulus, continue Grégoire de Tours (1), qui raconte ces choses, ils burent et se séparèrent enfin pour aller apprendre au plus tôt cette bonne nouvelle à leur maître.

Le grave historien ne dit pas si cela améliora les rapports qui

(1) *Super tumulum bibentes.* — Tout dans ce récit indique que ce tombeau dans lequel on descendit Macliau et sur lequel les députés de Canao burent ainsi, était un de ces nombreux *tumuli* si répandus en Bretagne et qui renferment tous des chambres sépulcrales.

existaient entre les deux princes, seulement il ajoute que Canao se hâta de prendre tout le bien. Mais Macliau qui, dans sa tombe, avait fort bien pénétré tous les calculs de son prétendu sauveur, ne crut pas sage de rester plus longtemps son obligé. A ce protecteur redoutable qui, d'un jour à l'autre, pouvait battre monnaie avec sa vie, il préféra l'appui de l'Église ; aussi, se séparant de sa femme, se fit-il tonsurer, s'assurant par là toutes les immunités dont jouissaient les clercs, c'est-à-dire d'être soustrait aux juridictions séculières, aussi nombreuses et variables qu'il y avait de juges, pour ne relever que du droit canon, qui n'était et n'est encore que le droit romain mitigé et purifié par l'esprit de l'Évangile. Peu après, la ville de Vannes, non encore au pouvoir de Canao, ayant perdu Modestus, son évêque, le prince proscrit fut élu en sa place par le clergé et le peuple, grâce peut-être à l'élément breton déjà puissant, ou plutôt au désir que les gallo-romains de la contrée devaient avoir de ménager la transition, n'espérant plus guère sans doute échapper à une invasion imminente (553). Quoi qu'il en soit, tout ce récit nous prouve clairement la salutaire influence exercée par saint Félix sur les chefs tant politiques que religieux de cette nation bretonne destinée à peupler en grande partie les contrées confiées à ses soins.

C'est à cette même visite pastorale que nous ferons remonter l'origine des relations qui s'établirent entre lui et les Saxons de la Basse-Loire, relations qui se terminèrent, comme nous le verrons dans la suite, par la conversion de ces hardis pirates.

V.

S'étant ainsi assuré des années de paix, Félix tourna toutes ses pensées vers la cathédrale entreprise par son prédécesseur, Eumélius, dont la mort avait interrompu les travaux.

Quand on veut produire une œuvre vraiment grande, il faut, avec les ressources matérielles, se ménager aussi le calme de l'esprit, nécessaire pour les conduire à bonne fin. C'est ainsi que procèdent les hommes véritablement éminents. Quelque chose qu'ils méditent de faire, quelque certitude qu'ils aient de réussir, ils ne laissent

néanmoins rien au hasard, parce que, pour eux, le hasard n'est rien, et que Dieu, de qui tout dépend, a fait une loi générale du travail et de l'étude. Telle fut la pensée de Félix qui, n'ayant point eu à se préoccuper des ressources matérielles, qu'il trouvait abondantes dans les grandes richesses reçues de ses pères, n'avait eu à redouter que les habitudes pillardes et indomptées de ses voisins.

A cette époque, une cathédrale, c'était le monument par excellence, l'orgueil de la cité, le premier besoin, la première garantie d'existence. A l'ombre d'une église, on ne pouvait mourir, bien mieux, fût-on mort, on devait revenir à la vie, comme à l'ombre de la Croix, l'âme du larron pénitent était jadis ressuscitée sur le Calvaire : le Christ a vaincu la mort. Cette croyance est dans le cœur du peuple, et si nous regardons autour de nous, ne voyons-nous pas nos paysans chrétiens de la Vendée et de la Bretagne, ces hommes véritablement issus du sol et chez lesquels on retrouve si bien les mœurs et les sentiments de nos vieux ancêtres, se passionner encore et toujours pour leur bourg, leur paroisse, leur saint, leur bannière, leur clocher? — Le clocher! ce n'est pas nous qui nous élèverons contre cet amour si moral et si pur. Nos docteurs *humanitaires* en rient, nous le savons ; ils ont des idées plus larges et des affections plus vastes ; le genre humain tout entier suffit à peine à combler leurs immenses tendresses ; mais, contraints d'en distribuer à tant de monde, ils en réservent si peu pour chacun, qu'ils finissent par n'aimer vraiment qu'eux seuls.

Bâtir était, a-t-on dit, un goût des Romains ; partout où ils ont mis le pied, le sol a reçu cette empreinte et gardé les traces de leurs grands monuments. Les évêques furent bien véritablement encore, en cela, les enfants de Rome et ses légitimes héritiers. Il n'est pour ainsi dire pas une seule cité destinée à se survivre, qui, à cette époque, n'élève, par leurs mains, un temple splendide; les monuments païens étaient tombés sous la terreur des invasions barbares ; le Christ, à son tour, prenait possession de notre terre ; le roi Childebert à Paris, les évêques Agricola à Châlons, Dalmace à Rhodez, Namatius à Clermont, Euphrone à Tours, pour n'en point nommer d'autres, édifiaient des basiliques ornées de marbre, de peintures et de mosaïques. Félix n'avait garde de rester en

arrière ; aussi se mit-il tout entier à l'œuvre ; et si, en toutes choses, il était modeste, prêt à se contenter de peu, ici, pour la gloire de son Dieu, il se retrouva tel que l'eût vu le monde, délié du joug de celui qui fut doux et humble de cœur ; il fut magnifique et prodigue, comme jadis un patricien de Rome païenne, jaloux d'embellir ses palais et ses jardins. Ce temple fut dédié en l'honneur des princes des Apôtres, saint Pierre et saint Paul, de saint Hilaire de Poitiers et de saint Martin de Tours, deux grands évêques gaulois, et de saint Ferréol, prêtre et martyr à Besançon, dont Nantes possédait d'insignes reliques. L'intérieur surtout était admirable ; là, on retrouvait la splendeur et le luxe qui conviennent au tabernacle de Dieu résidant parmi les hommes, et l'on sentait tout l'orgueil romain, heureux de pouvoir se donner libre cours dans une carrière bénie. Mais traduisons nos anciennes chroniques.

« Il est à savoir, disent-elles, que Félix, évêque de Nantes, plaça dans son église des autels de marbre, tels qu'on n'en trouve point de semblables jusqu'à Rome ; il fit sculpter plusieurs colonnes avec leurs chapiteaux de marbre varié afin de soutenir les arcades ; il orna les parois de mosaïques, faites avec un art admirable, disposa des fleurs qu'on distinguait à leurs couleurs sur les arceaux, et plaça devant l'autel des couronnes d'or avec des fioles d'argent. Au milieu de l'autel, il mit une colonne de marbre, sur laquelle était un crucifix d'or, ayant autour des reins un linceul tout tissu de pierres précieuses, et qu'une chaîne d'argent liée aux poutres retenait suspendu. Tout le pavé était merveilleusement fait de marbre de diverses teintes ; sur la colonne était une escarboucle venue d'Alexandrie, qui, la nuit, éclairait l'église tout entière. Par ces merveilles et beaucoup d'autres encore qui ne sont ici décrites, l'église de Nantes brilla au-dessus de toutes les églises de la Bretagne et des Gaules, et elle demeura ainsi en tel honneur et beauté, sans dégradation depuis le temps de Clotaire Ier jusqu'à l'année quatrième après la mort de l'empereur Louis, auquel temps de grands maux accablèrent la France (1). »

Écoutons maintenant le poète Fortunat qui, chantant l'œuvre

(1) *Chronicon Briochense.*

qu'il avait vue, nous offre un caractère d'authenticité encore plus grand ; ensuite, d'après ces divers récits, nous chercherons à nous faire une idée précise de ce temple, et nous sentirons mieux quels services Félix, inspiré par son amour de Dieu, rendit à tous les arts : peinture, sculpture, architecture et poésie, en les employant à produire ou à célébrer ces grands travaux.

« Cet édifice, dit-il, offert à Dieu, sous le vocable des Apôtres, se présente majestueusement sous trois nefs, et autant notre Dieu surpasse les saints, autant ses combles élevés dominent les toits vulgaires ! Au milieu surgit un sommet couronné de tours, et le dôme, se montrant au-dessus, arrondit cet ouvrage à quatre faces. Cette œuvre monte ainsi, supportée par des voûtes, et si haut que l'œil ébloui croit y voir la cîme d'une montagne. Là, sont peints des animaux avec une vérité telle que l'art semble leur avoir rendu la vie. Quand le soleil, dans sa course, jette ses flammes sur la toiture d'étain, une blanche lumière en jaillit aussitôt ; alors et grâce à ces feux, sur les lambris, les figures semblent aller et venir ainsi que les ondes scintillantes de la mer. Ces toits d'un métal brillant rappellent l'éclat des astres ; on les dirait couverts d'étoiles ; et quand c'est au tour de la lune de montrer sa couronne radieuse, à l'instant même une clarté nouvelle surgit de l'édifice sacré et lui répond. Alors le voyageur de nuit se demande si la terre aussi n'a pas ses astres. De chaque fenêtre les rayons sont renvoyés à flots ; mais ce qu'on admire du dehors, c'est véritablement au dedans qu'on le trouve ; car, au moment où les ténèbres envahissent la terre, où tout est plongé dans la nuit, dans le temple, au contraire, tout est jour ; là, en effet, brille à droite la gloire d'Hilaire, auquel est associé son égal en mérite, l'illustre Martin ; à gauche, c'est Ferréol, qu'un heureux coup de glaive a ceint de l'auréole du martyr ! O Christ ! en t'offrant ce temple splendide, Félix, le glorieux évêque, s'est assuré à lui-même une place en celui que tu réserves à tes élus (1). »

Vte ÉDOUARD SIOC'HAN DE KERSABIEC.

(La suite à un prochain numéro.)

(1) Fort. *Carm.*, lib. III, poème III.

NOTICES ET COMPTES-RENDUS.

LE MARÉCHAL DE BIRON, *sa vie, son procès, sa mort*, par CH. DE MONTIGNY. — Paris, Hachette, 1861.

La condamnation et la mort du maréchal de Biron sont un des plus pénibles souvenirs de notre histoire. Elles suffirent, à elles seules, pour attrister la seconde moitié du règne d'Henri IV, ces dix années de prospérité, de réparation et de paix, qui relevèrent la France abattue par quarante ans de luttes civiles. Que faut-il voir cependant dans cet événement douloureux? Y eut-il injustice de la part des magistrats? Y eut-il ingratitude de la part d'Henri IV? Ces questions se sont présentées à tous les historiens, et, si aucun d'eux n'a pu admettre l'injustice, plus d'un a semblé admettre l'ingratitude. Je ne serais même pas étonné que telle fût l'opinion de M. de Montigny, bien qu'assurément il apporte tous les ménagements d'un esprit consciencieux et érudit dans l'expression de sa pensée. Son livre est d'ailleurs remarquable et par l'étude et par le style. Je regrette seulement que M. de Montigny se soit fait un *héros*, ce qui ne vaut rien en histoire, et je ne comprends pas, en outre, que pour héros il ait choisi le maréchal de Biron.

Le maréchal eut sans doute de grandes qualités et il rendit de grands services. Les trente-deux blessures qu'il reçut en combattant pour son roi seraient plus que suffisantes pour lui concilier l'intérêt, s'il ne les eût lui-même prisées très-haut; mais la dissipation, l'ambition, la présomption, le dominaient trop pour qu'on pût jamais

compter sur sa foi. Joueur effréné, il eût fallu, au nom de ses services, qu'Henri IV payât toujours ses dettes : maréchal de France, gouverneur de Bourgogne, duc et pair, et tout cela avant quarante ans, il lui eût fallu plus encore et sa pensée n'allait pas à moins qu'à une alliance princière. Enfin brave et intrépide soldat, doué d'autant de sang-froid que d'audace, sobre dans les camps, exact dans la discipline, il réunissait à peu près toutes les qualités du guerrier accompli; ce qui ne lui donnait cependant pas le droit, dans une cour et dans une armée où se trouvait Henri IV, de parler toujours comme *si rien par autre que par lui n'avoit été fait.*

L'amitié avait d'ailleurs peu de prise sur son âme. S'il avait beaucoup fait pour Henri IV, Henri IV, il faut en convenir, avait beaucoup fait pour lui. Il lui avait tout donné, titres, honneurs, argent; il avait fait plus encore, et Biron n'aurait pu rien répondre à ce mot de son maître : — Je sais qu'il m'a bien servi, mais il ne peut nier que je lui ai sauvé la vie trois fois. — Il ne pouvait surtout avoir oublié ce combat de Fontaine-Française, où Henri IV s'était jeté au plus fort de la mêlée pour arriver jusqu'à lui. Les personnes de la suite du roi lui représentaient vainement le péril auquel il s'exposait : — « Il est vrai, dit Henri, mais si je ne m'avance, le maréchal s'en prévaudra toute sa vie, » — et le roi dégagea lui-même Biron du milieu des arquebusades, — « le trouvant tout navré de coups d'épée et tout étourdi d'un autre sur la tête, qui lui avait ébloui les yeux du sang qui coulait de sa playe (1). »

Après un tel échange de prouesses et de services, il eût dû se former, ce semble, entre le maître et le sujet, de ces liens que rien ne peut briser; mais Biron demeurait toujours exigeant et dédaigneux. Une entreprise sur Arras ayant manqué faute d'un pétard pour enfoncer la porte, Biron s'en prit au roi, accusant son avarice de ne pas acheter un pétard, tandis que pour ses amours il faisait des profusions sans mesure, et cela, *jurant, blasphèmant, déclamant hautement contre le roy, devant toutes les troupes et presque en sa présence* (2).

Que faisait cependant Henri IV? Presque au même moment, montrant le maréchal aux députés du parlement, il leur disait : « Voilà le maréchal de Biron, que je présente avec un égal succès à mes amis et à mes ennemis. »

(1) *Le Maréchal de Biron*, p. 19.
(2) *Id.* p. 23.

Les rodomontades de Biron étaient cependant autant de coups d'épingles qui, s'ils ne blessaient pas le roi, l'impatientaient. On le conçoit d'autant mieux qu'Henri IV ne se tenait pour l'inférieur de Biron, à aucun point de vue. Félicitant le vieux baron de Biron, en 1590, à l'occasion des prouesses de son fils, il lui écrivait : — « Encore que vous soyez le père, vous n'aimez pas tant votre fils que moy, qui peux dire de luy et de moy : *tel le maître, tel le valet.* » — On voit que de part et d'autre on était loin de compte.

Henri IV cependant ne brusquait rien. — « Il ne faut pas toujours prendre au pied de la lettre ses jactances et vanités, disait-il ; il faut les supporter comme d'un homme *qui ne peut pas plus s'empêcher de mal dire que de bien faire, lorsqu'il se trouve l'épée à la main et le cul sur la selle.* » Indulgente et charmante appréciation d'un mauvais caractère.

Mais, s'il ne se plaignait pas, Henri IV n'entendait pas néanmoins plier le genoux devant toutes les *jactances* du maréchal. Exaltait-on devant lui Biron ? il exaltait Lavardin ; parlait-on de ses hauts faits ? il s'aventurait à dire qu'il lui fallait des spectateurs ; rappelait-on les services du père et du fils ? Henri IV se souvenait un peu trop peut-être de l'ivrognerie du premier et des boutades du second. Il n'en fallait pas tant pour ébranler la fidélité d'un homme qui croyait que tout lui était dû.

Ce fut dans ces circonstances que le duc de Savoie vint à Paris, et ce voyage *déracina,* pour parler le langage d'un contemporain, *le peu de fleurs de lys que le maréchal avoit encore dans le cœur.* Excité, suborné par un de ces intrigants qui aiment mieux être employés à mal faire que de ne rien faire du tout, suivant le mot du duc d'Epernon, il fut instruit des propos du roi et, en même temps, des propositions du duc. Le duc lui offrait une de ses filles et lui garantissait la Bourgogne, à condition que lui-même aurait la Provence. C'était proposer à Biron le démembrement de sa patrie, et Biron ne recula pas ; il s'engagea même par un traité vis-à-vis du duc, et par des serments sur l'hostie vis-à-vis de cet odieux Beauvais La Nocle, sieur de Lafin, qui avait joué près de lui le rôle de l'esprit tentateur.

A partir de ce moment, Biron ne s'appartint plus ; il argua plus tard des sortiléges et magies de Lafin qui ne lui parlait jamais qu'au

préalable il ne l'eût baisé à l'œil gauche, et qui avait des images de cire parlantes, l'une entre autres qui aurait dit :

Rex impie, peribis, et, sicut cera liquescit, morieris.

Et il ne prenait pas garde que le grand sortilége dont Lafin avait usé près de lui, n'était autre que la vieille tentation dont l'effet est infaillible sur les ambitieux : Vois ces richesses, ces royaumes, je te les donnerai, *hæc omnia tibi dabo.*

Cette intervention de la magie était devenue fréquente alors, beaucoup plus fréquente qu'au moyen âge. C'est aux époques troublées par de grandes contentions d'esprit qu'on la voit surtout paraître. Luther nous a laissé le récit de sa lutte avec le diable; plus tard, nous aurons l'ère des philosophes et avec elle Mesmer et Cagliostro, et l'on verra enfin, grâce à l'anarchie intellectuelle de notre temps, à ce chaos d'idées et de croyances qui s'intitule fièrement *le progrès*, on verra l'attention publique absorbée quelque temps, d'un bout du monde à l'autre, par les esprits frappeurs et les tables tournantes.

Biron s'était donc livré au pire des sortiléges, à celui qui ne veut de maître que pour obtenir toujours. Il s'est vendu au duc de Savoie qui l'a acheté, et à Lafin, à Renazé, à tous les agents du marché qui peuvent le vendre. Or, au même moment, Henri IV lui donne le commandement d'une armée qui reçoit l'ordre d'enlever la Bresse au duc de Savoie. Un fait certain c'est que la Bresse fut conquise en quarante jours. Comment accorder cette conquête avec les engaments pris par Biron? La perfidie du général aurait-elle été déjouée par l'énergie des soldats et la facilité de la victoire? Un grand nombre d'historiens le suppose. Ou plutôt, Biron aurait-il reculé, au dernier moment, devant son crime? c'est l'opinion de M. de Montigny, et on peut l'admettre d'autant mieux qu'après être convenu d'exposer le roi sur un point où les artilleurs ennemis l'attendaient pour le tuer, Biron manqua, fort heureusement pour son honneur, à sa promesse. Mais cette promesse seule était déjà plus qu'une honte, mais la correspondance de Biron avec le duc de Savoie, correspondance secrète et privée, lorsqu'il commandait pour le roi de France et qu'il combattait ses ennemis, était plus que suspecte. Ajoutons que de telles manœuvres se découvrent toujours, quand ce ne serait que par l'hésitation et l'embarras qu'elles jettent dans la

conduite. Henri IV était plus clairvoyant que ne le supposait Biron. Celui-ci finit par s'en douter; aussitôt il n'hésite plus; il va trouver le roi, un jour, dans le cloître des Cordeliers de Lyon, et, se jetant à ses pieds, lui avoue que le refus que Sa Majesté lui a fait du commandement de la citadelle de Bourg, l'a rendu capable des *plus grandes phrénésies :* phrase habile qui semblait tout dire sans dire cependant grand'chose. Biron montrait en même temps un *semblant de grande repentance.* — « Bien, maréchal, lui répondit Henri IV, ne te souvienne jamais de Bourg et je ne me souviendrai non plus de tout le passé. »

Que se passa-t-il depuis lors? Biron demeura-t-il fidèle? Il aurait eu bien des raisons pour l'être, d'abord le pardon royal, puis l'immense intérêt qu'il avait à ce qu'on n'approfondît pas trop les *grandes phrénésies* dont il avait parlé. Lui-même sentait si bien que la généralité de son aveu ne le couvrait qu'à demi, qu'il s'efforça de faire disparaître Renazé, l'un de ses agents les plus actifs; sur sa demande, le duc de Savoie mit Renazé en prison. La position du maréchal continuait donc d'être louche; elle l'était d'autant plus que ses rodomontades à l'égard du roi continuaient et que ses pourparlers avec le duc ne cessaient pas. Biron lui-même convint plus tard qu'il n'était redevenu sujet fidèle qu'à partir de la naissance du Dauphin, et encore, le voyage de son secrétaire Hébert à Milan, accompagné de plusieurs pages, avait-il, depuis cette époque, donné naissance à de nouveaux soupçons. A entendre le maréchal, Hébert n'avait passé les monts que pour acheter des étoffes; c'était en effet ce qu'il avait écrit au roi qui lui avait même demandé, par cette occasion, *une toilette de Milan pour se faire un pourpoint.* Mais à quoi bon des pages s'il ne s'agissait que d'étoffes? C'était pour promener ces jeunes gens, répondait Biron. Avec tout autre que le maréchal on eût été moins sévère, mais avec lui, déjà convaincu par ses aveux, tout devenait matière à défiance.

Henri IV cependant lui continuait ses faveurs. Il ne lui avait point ôté, depuis l'entrevue de Lyon, le gouvernement de la Bourgogne qui touchait cependant à la Bresse, province à peine conquise. Lorsqu'il écrivait au maréchal, au lieu de l'appeler *mon cousin*, comme souvent, il l'appelait *mon amy.* Voilà où en étaient les choses, lorsqu'un jour Lafin se présente à Henri IV et lui remet le texte même des négociations de Biron avec le duc, texte signé de sa main. Quelles qu'eussent pu être les *phrénésies* du maréchal,

Henri n'avait jamais compris qu'elles fussent allées si loin. Il voulut donc s'expliquer de nouveau avec Biron, résolu à lui pardonner encore s'il se montrait sincère. M. de Montigny cite les lettres du roi qui l'appelle ; il y voit dans les protestations d'amitié du prince, dans l'assurance qu'il tient pour faux les rapports qui sont venus jusqu'à lui, dans la promesse qu'il n'arrivera rien de fâcheux au maréchal, les tristes nécessités de la politique ; nous ne serons pas, à cet égard, plus indulgent que lui ; il faut bien reconnaître qu'il y eut toujours un peu du Gascon chez Henri IV; mais du moins il est juste d'ajouter que, jusqu'au dernier moment, le pardon du roi ne tint qu'à un aveu du coupable.

Malheureusement, malgré toutes les instances, toutes les prières, la bouche de Biron se refusa toujours à prononcer cet aveu. La cause en est à une nouvelle perfidie de Lafin, et c'est par là seulement, à mon avis, que Biron peut être intéressant. Depuis longtemps Henri IV l'avait prévenu du danger de ses relations avec cet homme : — Il se nomme Lafin, lui avait-il dit, prends garde qu'il ne t'*affine*. — Biron avait négligé le conseil et il se vit trahi à son tour et livré sans aucun moyen de défense par son complice. Biron avait beaucoup de pièces compromettantes ; Lafin lui propose un jour de les rechercher pour les jeter au feu : Biron lui donne ses papiers, s'en remettant à sa foi, et Lafin soustrait les plus dangereux. Depuis quelque temps il remarquait que le maréchal n'avait plus recours à ses services, et craignant le repentir, craignant des révélations qui pussent lui être fâcheuses, il avait résolu de se faire révélateur lui-même aux dépens d'autrui. C'est ainsi que les preuves écrites de la conspiration étaient venues entre les mains du roi. Lafin fit plus, il dit à l'oreille du maréchal, au moment où il arrivait à la cour : — Le roi ne sait rien — et il arrêta ainsi tout aveu sur ses lèvres.

Biron se trouva donc enlacé par les liens qu'il avait lui-même tissus. Les instances les plus amicales du roi furent impuissantes sur son orgueil et sa confiance dans la discrétion de ses complices. Quant aux juges, le crime était patent : pouvaient-ils hésiter ?

Restait sans doute la clémence royale. Il est incontestable qu'Henri IV nous plairait davantage s'il eût pardonné une seconde fois, eût-il dû s'en repentir ; mais prenons garde qu'il ne s'agissait pas seulement de lui, il s'agissait de la France déjà morcelée d'intention et vendue à l'étranger. Il n'y avait pas déjà si longtemps que

les Huguenots livraient le Hâvre à l'Angleterre et que les Politiques, unis à ces mêmes Huguenots, se faisaient donner des apanages et des provinces par le traité de Beaulieu. C'en était même fait dès lors du royaume, si la Ligue n'était sortie toute armée des entrailles mêmes de la France, pour sauver à la fois la religion et la patrie menacées. Henri IV connaissait mieux que personne cette histoire, et le meilleur motif qu'il eût eu de pardonner, c'était qu'il la connaissait trop bien. La bonté naturelle de son cœur le portait d'ailleurs à la clémence : « Vraiment il me fait pitié, disait-il, en parlant de Biron à Sully; j'ai envie de lui pardonner, d'oublier tout ce qui s'est passé et de luy faire autant de bien que jamais. *Toute mon appréhension est que, quand je luy aurai pardonné, il ne me pardonne ni à moi, ni à mes enfants, ni à mon Etat.* — Mot triste, mais malheureusement trop vrai, et qui explique à lui seul la situation.

Quant à Biron, M. de Montigny exalte son éloquence devant ses juges, et sa fermeté devant le bourreau. Ses paroles furent certainement éloquentes; il y a en elles parfois de la vérité et de la grandeur; on peut citer notamment celles-ci : « Je supplie la cour de se souvenir que si j'ai mal parlé j'ai bien fait. Mes paroles sont sorties d'un esprit infiniment irrité, plein de fougue et de crainte, mais les effets sont aussi masles et aussi généreux qu'il soit au monde. Ayez aussi égard à la qualité de mes accusateurs qui sont non pas complices mais vrais fauteurs et instigateurs. Si j'avois voulu exécuter leurs mauvais desseins contre le roy, il y a longtemps qu'il ne seroit plus. Vous tenez maintenant la balance; d'un côté de vaines et légères paroles qui n'ont rien éclos de mauvais; de l'autre tant de signalés services rendus à l'Etat; je consens volontiers à être jugé sur le côté qui penche le plus. »

Si aucun des cent douze juges ne fut ébranlé dans sa conviction, j'ose croire qu'il n'y en eut pas un du moins qui ne fut ému. Et le roi, put-il ne pas l'être en entendant ces paroles qui lui rappelaient une de ses plus belles qualités : — « Les plus conjurez de vostre royaume ont éprouvé la douceur de vostre clémence, et jamais, à l'exemple de Dieu, vous n'avez aimé la ruine de personne. »

La supplication ici est noble, mais elle cesse de l'être lorsqu'on demande la vie à cris répétés, comme le fit Biron. Qu'il la demandât pour aller en Hongrie faire *quelques services au général de la chrétienté,* cela se conçoit encore; qu'il sollicitât comme une faveur d'être gardé *dans un cachot, les fers aux mains,* pour être employé

plus tard *en un jour d'importance,* cela se conçoit moins; mais qu'il proposât de lui-même de vieillir oisif dans sa maison en renonçant *au maniement des armes* qui avait fait toute sa gloire, voilà ce qui ne se conçoit plus du tout. Henriette, dans les *Femmes savantes,* peut bien dire de son corps, ainsi que le rappelle M. de Montigny :

> Guenille, si l'on veut, ma guenille m'est chère;

mais le dire d'une coquette va mal à un maréchal de France.

En définitive, il y a des nuances entre M. de Montigny et moi, mais qui ne vont jamais jusqu'à des divergences réelles. Son livre est à la fois attachant et instructif; c'est une de ces lectures qu'on commence et qu'on achève d'un trait.

Et maintenant, comment ne finirions-nous pas cette étude par une remarque qui en ressort d'elle-même? Biron était l'ami intime d'Henri IV, mais fut-il le seul de ses anciens compagnons à agir plus ou moins sourdement contre lui? D'où vinrent les ambitions et les conspirations depuis la paix? du côté des Ligueurs ou du côté des Huguenots et des Politiques? Les noms seuls le disent : Biron, Bouillon, Montmorency : voilà quels sont les mécontents et les suspects. Les Ligueurs, au contraire, — et cependant ils ne s'étaient pas tous montrés désintéressés, — suivaient noblement l'exemple du plus grand et du plus ambitieux d'entre eux, de ce duc de Mayenne qui, (Voltaire lui-même a été obligé de le reconnaître),

> .....Soumettant enfin son cœur et ses provinces,
> Fut le meilleur sujet du plus juste des princes.

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

CHRONIQUE.

SOMMAIRE. — La littérature épistolaire. — Emprunt fait à Augustin Thierry. — Les chevaliers du bâillon. — Deux strophes de Lamartine. — Suite de la littérature épistolaire : M. de Montalembert à M. de Cavour. — M. Odilon Barrot et la Centralisation. — L'Association bretonne et le Concours régional de Quimper.

Les événements de ce mois-ci, ce sont des livres, gros ou petits, et les plus petits ne sont pas ceux qui ont fait le moins de bruit; au contraire.

Vous souvient-il du succès qu'obtinrent, il y a plus de trente ans, les *Lettres sur l'histoire de France* de feu Augustin Thierry? Voici que ce titre vient de reparaître en public, et d'y causer, aux mains de M. le duc d'Aumale, non moins d'émotion sans doute que jadis en celles de M. Thierry. Quand je dis qu'il a reparu en public sous un patronage princier, comprenez aussi qu'il en a disparu de suite sous le coup d'une décision judiciaire que nous n'avons point à apprécier. Ainsi, je ne puis de cet écrit vous dire que le titre. Seulement, à son occasion, un fait s'est produit, qu'on ne peut passer sous silence, et qui fait toucher au doigt, si j'ose dire, la moralité, la dignité des plumitifs de nos jours.

L'écrit en question a été saisi quatre heures au plus environ après son apparition. Il a donc été vraiment privé en France d'une publicité sérieuse. Ce qui n'empêche pas que sur lui ont plu et pleuvent encore de toutes parts répliques, réponses, réfutations, dénonciations, protestations de toute sorte et de toute couleur.

Autrefois on ne combattait que qui pouvait se défendre, on ne discutait que qui pouvait répondre: un ennemi garrotté, on ne le foulait pas aux pieds; un adversaire bâillonné, on se taisait devant lui. C'était là le vieux droit, l'ancien régime, comme on dit, la loi étroite et élémentaire de l'honneur français. Aujourd'hui, nous avons changé tout cela : nous avons proclamé le *droit nouveau*, et l'Honneur étant en mainte rencontre opposé aux maximes de ce nouveau droit, nous l'avons tout uniment mis à la

réforme en qualité de réactionnaire. Tout l'honneur aujourd'hui, c'est de réussir *n'importe comment*, même en frappant un ennemi renversé, même en injuriant bassement qui ne peut répondre. Et voilà pourquoi s'étalent aux vitres des libraires tant d'articles contre les Bourbons de toutes les branches, tant de réfutations venimeuses d'un écrit mis au pilon! Ils triomphent, ces braves, mais avec prudence. Car ils voient fort bien qu'en France l'opinion publique, malgré tous les soins qu'on se donne pour son éducation, admet encore avec peine ces nobles pratiques du *droit nouveau*, et frappe d'un immense mépris l'injure lancée aux vaincus, l'attaque contre les gens sans défense. Aussi, pas une de ces triomphantes réponses — mais pas une seule — ne porte le nom de son auteur; pas un de ces braves n'ose montrer son visage : ce fait n'est-il pas assez significatif?

Leur adresse égale d'ailleurs leur bravoure. Pensent-ils que tant de récriminations et tant d'insultes contre l'antique race des Bourbons n'éveillent dans les esprits aucun rapprochement et aucune comparaison? Ils prennent un plaisir particulier à remuer les tristes souvenirs de la mort de M. le duc de Bourbon. Mais le nom du dernier duc de Bourbon n'évoque-t-il pas forcément l'image sanglante de son fils, le dernier duc d'Enghien? Et s'ils prétendent nous apprendre comment périt le père, croient-ils que nous ignorions comment périt le fils? Croient-ils que nul ne se rappelle ces deux strophes de Lamartine, dans son ode sur *Bonaparte* :

La gloire efface tout... tout, excepté le crime!
Mais son doigt me montrait le corps d'une victime,
Un jeune homme, un héros, d'un sang pur inondé.
Le flot qui l'apportait passait passait sans cesse,
Et sans cesse en passant, la vague vengeresse
Lui jetait le nom de Condé.

Comme pour effacer une tache livide,
On voyait sur son front passer sa main rapide;
Mais la trace du sang sous son doigt renaissait.
Et, comme un sceau frappé par une main suprême,
La tache ineffaçable, ainsi qu'un diadème,
Le couronnait de son forfait!

En somme, le procédé que nous dénonçons à l'indignation de tous les gens de cœur est une chose tellement énorme que personne n'y veut croire, et il y a six jours le *Moniteur* (du 19 mai) insérait encore une circulaire où M. de Persigny tient pour constant que, dans l'état présent des mœurs, tout auteur d'un écrit ainsi saisi « est protégé, lui et les » siens, par la saisie judiciaire elle-même, *contre toute réponse et toute récrimination*. » Hélas! l'honorable ministre s'abuse et juge trop favorablement de la gent écrivassière, telle que l'ont faite nos dernières

révolutions. Ces réponses et ces récriminations existent parfaitement; je les ai de mes yeux vues; je pourrais enciter les titres, mais j'aime mieux renvoyer au *Journal général de la Librairie* (1); car je ne veux pas salir cette feuille de papier.

Une autre *Lettre*, dont, heureusement, la circulation n'est pas interdite, et qui circule au contraire avec un succès toujours croissant, jusqu'à avoir obtenu quatre éditions en un mois, c'est la *Deuxième lettre à M. de Cavour* par M. de Montalembert. Il s'agit là d'une question qui nous est ouverte : l'indépendance spirituelle, c'est-à-dire l'existence même de l'Église. Il s'agit de savoir si le Pape sera souverain ou sujet, libre ou serf, Pape ou non. Car en définitive, un Pape serf est un non-sens, une vraie contradiction dans les termes. Ce serait de plus, si l'on en venait jamais là, l'universelle servitude des âmes et des consciences, le plus terrible instrument de tyrannie qui se puisse imaginer : comprend-on maintenant le touchant accord qui s'est fait sur cette question entre les suppôts du despotisme et ceux de la démagogie, c'est-à-dire, entre tous les ennemis de la liberté humaine? La Lettre de M. de Montalembert dévoile, poursuit, stigmatise, écrase, avec une force, une raison, une verve, une éloquence sans pareilles, les sacriléges desseins de cette ligue détestable. En deux mots il caractérise son œuvre :

« C'est tout ce qu'il y a dans notre nature de fier, d'intègre, de délicat, sacrifié à tout ce qu'il y a de grossier et de bas; c'est la faiblesse » lâchement opprimée par la force, c'est la vérité lâchement étouffée par » le mensonge; c'est le libre arbitre des populations confisqué par les » conspirateurs; c'est la liberté des âmes noyée dans le tumulte de la » rue, c'est l'honneur noyé dans la trahison! »

Mais où m'amusé-je d'aller citer le texte de cette *Lettre*, comme si tout le monde ne l'avait pas lue et relue; ceux qui ne sympathisent pas aux doctrines de l'auteur, n'ont pu résister à l'entraînante perfection de la forme : ce n'est pas une lettre, ce n'est pas un discours, c'est un torrent, une lave, une catilinaire; c'est le fouet impitoyable de Némésis châtiant, au nom de la Justice, tous les menteurs, les hypocrites, les sicaires, tous les renégats persécuteurs de l'Église, du Droit et de la Liberté. En sentant ce fer rouge sur leur épaule, ils ont rugi, mais ils n'ont pas répondu.

En même temps que cette Lettre, paraissait un petit volume de M. Odilon Barrot, qui, sous une toute autre forme et avec des allures très-différentes, ne témoigne pas, je crois, d'un moindre amour pour la Liberté et la Justice — surtout si l'on considère de quels rangs sort son auteur. Ce livre est intitulé : *De la Centralisation et de ses effets* (2). Il y a longtemps, on le sait, que nous avons pris parti dans cette ques-

(1) Le feuilleton du N° de ce journal publié le 18 Mai dernier en annonce cinq à lui seul (à la page 378), et ce n'est pas tout.

(2) Paris, Dumineray, éditeur, rue Richelieu, 76 : prix 1 fr.

tion. Sans nous mêler de juger (du moins à cette place) les institutions actuelles, mais en étudiant, comme c'est notre droit, les époques et les gouvernements déjà tombés sous le domaine de l'histoire, nous avons plus d'une fois examiné, discuté, condamné énergiquement le rôle odieux et funeste de la centralisation bureaucratique. Nous avons montré qu'en France elle avait tout à la fois étouffé la Liberté et enfanté la Révolution. C'est à nos yeux, nous ne le cachons pas, dans l'ordre des institutions, la semence de tous nos maux. Mais il y a quelques années, ces idées étaient repoussées presque partout : de toutes parts montait au ciel un concert d'éloges à l'honneur de la centralisation; et tel était l'engouement, que nous pourrions citer ici des écrivains sincèrement libéraux, qui louaient comme des traits de génie, dans l'histoire de la monarchie française, tous les actes despotiques exécutés au profit de la centralisation ! On eût dit que les libertés provinciales et municipales auraient été de véritables *bêtes du Gévaudan*, bonnes à traquer par tout moyen et mises hors de toute loi divine et humaine.

Grâce à Dieu, cet aveuglement commence à se dissiper. Maintenant tous les vrais amis de la Liberté, de quelque bord qu'ils viennent, reconnaissent et proclament que la centralisation bureaucratique, poussée à un certain point, n'est, sous un autre nom, que le despotisme. Lisez, là-dessus, MM. Saint-Marc Girardin, Prévost-Paradol, Dolfus, etc., surtout M. Odilon Barrot. Je voudrais au moins citer quelques lignes de ce dernier, qui a fort bien suivi, dans l'histoire, le développement du bureaucratisme. Le temps, ou plutôt l'espace, me manque aujourd'hui; l'on me permettra d'y revenir le mois prochain.

En revanche, je parlerai aux lecteurs de la *Revue* du concours régional agricole récemment tenu à Quimper, du 1er au 9 mai. Mon intention primitive était pourtant, je l'avoue, de n'en pas dire un mot. Déjà, à plus d'une reprise, nous avons laissé passer dans notre province plusieurs faits de ce genre sans en parler. Ces concours sont, en effet, des solennités de commande, produit tout artificiel du mécanisme administratif, et ce n'est pas là, pour notre part, que nous voyons se révéler la vie du pays. D'autre part, certains motifs nous retenaient de faire connaître à ce sujet tous nos sentiments. Mais ils viennent d'être exprimés d'une manière si nette et si parfaite, et avec une autorité si grande, par notre excellent collaborateur, M. le comte Louis de Carné, que nous ne résistons pas au plaisir de faire part à nos lecteurs de cette bonne aubaine. Après un bref compte-rendu du concours de Quimper adressé à l'*Ami de la Religion*, M. de Carné dit :

« Des dépenses considérables et peu de résultats effectifs, des plaisirs qui n'ont pas rempli le vide de dix journées sans intérêt et sans emploi, voilà ce qui m'a paru justifier chez tous les hommes compétents, moins soucieux des primes que des véritables progrès, des doutes graves sur

l'avenir d'une institution trop réglementée pour conquérir la vie qui lui manque....Tant qu'une sorte d'enseignement mutuel agricole et de débat ne viendra pas conjurer l'ennui de longues heures passées loin de son domicile et de ses affaires, les concours régionaux, inférieurs par l'intérêt qu'ils suscitent aux associations les plus modestes, ne seront guère qu'une occasion de dépenses pour les villes qui les hébergent à grands frais, et de récompenses stériles, lors même qu'elles sont le mieux méritées.

» Je ne prétends pas énoncer ici une opinion générale, applicable à toutes les parties de la France; mais en ce qui concerne la Bretagne, j'exprime cette impression avec une confiance d'autant plus ferme, que notre province avait déjà, depuis près de vingt ans, résolu le problème avec bonheur, et que moins de trois années nous séparent de l'époque où l'Association Bretonne venait tenir à Quimper (en octobre 1858) une dernière session, dont le souvenir n'y sera certainement pas effacé par ceux qu'a pu laisser le concours régional. Ce souvenir a été, en effet, l'écueil réel, quoique latent, que ce concours a constamment rencontré devant lui.

» Dans notre France, si rebelle aux efforts de l'esprit d'association, une modeste société, étrangère à tout esprit de parti, s'était constituée et maintenue pendant quinze ans (de 1843 à 1858) par les sacrifices et les efforts de tous, marchant en parfait accord avec l'administration, mais se gardant bien de substituer le mécanisme bureaucratique à sa propre vitalité. Chaque année, sur la convocation d'un bureau élu par la société tout entière, se réunissait dans l'une des villes principales de la province l'élite des agronomes et des propriétaires bretons. Divisés en commissions, ils venaient débattre en séance publique, avec les lumières de la théorie ou l'autorité de l'expérience, les questions intéressant l'agriculture, depuis les assolements et les engrais jusqu'à l'emploi des machines et aux plus hauts problèmes de l'ordre économique. Les journées suffisaient à peine à ces discussions, auxquelles présidait la plus franche cordialité, et qui ont exercé sur les progrès de l'agriculture dans l'Ouest une influence dont n'approchera jamais celle des médailles d'or et des coupes d'argent.

» Par une inspiration aussi heureuse que patriotique, une classe d'archéologie était venue s'unir à la classe d'agriculture. Après les heures consacrées à l'étude des méthodes, à l'examen des bestiaux et au fonctionnement des machines, venaient, chaque soir, avec un véritable bonheur pour tous, les heures données au passé de la patrie, à l'exploration de ses richesses monumentales, à l'étude des origines et des idiomes.....

» Éloigné par d'autres devoirs des travaux de l'Association Bretonne, je n'ai été dans son sein (continue M. de Carné) que l'ouvrier de la dernière heure. Toutefois, lorsqu'en 1858 elle me fit l'honneur de m'appeler à présider les travaux de sa classe d'archéologie, je trouvai dans cette réunion d'hommes laborieux, cimentée par une confraternité déjà longue, de telles ressources d'esprit et une vitalité si puissante, que je croyais, je l'avoue, un long avenir assuré à cette généreuse institution. L'année suivante, elle était dissoute par une décision ministérielle..... Le concours régional a succédé au Congrès breton; mais je suis assuré de n'être démenti par personne en affirmant qu'il ne l'a point remplacé.

» L'Association si sévèrement traitée n'avait pas manqué, d'ailleurs, de joindre à l'intérêt de ses débats et de ses mémoires publiés sur toutes les parties de la science agronomique, celui d'une exhibition pour les instruments perfectionnés et pour les races diverses, qui étaient, chaque année, présentées à ses concours. A l'aide de ses propres souscriptions et d'une

subvention de l'État, *représentant moins du dixième de la somme aujourd'hui distribuée en primes*, elle avait trouvé le moyen de suffire à peu près à tout en se passant du tourniquet, la plus impopulaire de toutes les importations anglaises (1). Si les récompenses étaient plus modestes, elles n'étaient pas moins chaleureusement disputées; les accessoires, d'ailleurs, étaient alors moins nécessaires pour masquer le vide des pompes officielles, et si l'on voyait moins de lampions, l'on entendait beaucoup plus d'applaudissements. »

Nulle voix en Bretagne, nous en sommes sûrs, ne s'élèvera contre ce grave et impartial témoignage. Il en résulte que, ce que l'Association Bretonne faisait naguères bien et à peu de frais, on le fait mal aujourd'hui en prodiguant l'argent du pays. S'étonnera-t-on, après cela, que toute la Bretagne persiste à regretter son Association?

LOUIS DE KERJEAN.

P. S. — Dans sa séance annuelle du 3 mai, l'Académie de Toulouse a conféré à notre collaborateur M. Hippolyte Violeau le titre de Maître ès-Jeux-Floraux, titre équivalent à celui de membre correspondant, de l'Institut. Nous les félicitons l'un et l'autre, — M. Violeau, d'une distinction qui prouve l'estime où l'on tient partout son mérite; — l'Académie, de l'intelligence de ses choix, qui ont déjà appelé dans son sein Victor Hugo, Jasmin, Reboul, etc. C'est bien là le vrai moyen de devenir, pour parler comme M. Luzel, « une Académie qui n'est pas mauvaise (2). »

SACRE DE Mgr BAUDRY, ÉVÊQUE DE PÉRIGUEUX ET DE SARLAT.

Le dimanche, 5 de ce mois, a eu lieu, à Paris, le sacre de Mgr Baudry, évêque de Périgueux et de Sarlat. LL. EE. les cardinaux de Bordeaux et de Besançon, et LL. GG. les évêques de Troyes, de Nevers, d'Annecy et de Nice, présidaient à la cérémonie. Elle a été belle et imposante, et le souvenir en vivra longtemps dans la mémoire de la nombreuse et sympathique assistance, — en partie composée d'ecclésiastiques de Nantes et de Paris, — qui se pressait autour du nouveau prélat.

(1) A l'exception d'un seul jour, on ne visitait l'exposition agricole de Quimper qu'en payant un prix d'entrée, d'où, selon M. de Carné, « un jour de foule et cinq jours de solitude. »

(2) Voir la Revue, *Mort de M. Brizeux*, T. III, page 488.

Ce recueil, qui s'est montré toujours si empressé de revendiquer tout ce qui pouvait rehausser le renom de la Bretagne et de la Vendée, ne peut laisser passer, sans lui consacrer quelques lignes, l'élévation d'un homme qui honore l'un et l'autre.

Appartenant par sa naissance à la Vendée historique, Mgr Baudry fit ses études au séminaire de Nantes, où il occupa depuis, pendant plusieurs années et avec éclat, la chaire de philosophie, — digne successeur du regrettable M. Arondineau.

Ceux qui ont eu le privilége d'entendre autrefois les leçons du philosophe, dont la place est marquée parmi les premiers de ce temps, n'oublieront jamais cette parole chaleureuse et pénétrante, ces aperçus élevés et neufs, cette pensée originale et profonde, qui ouvrait devant nos jeunes esprits des horizons nouveaux, et qui, s'élevant aux plus hautes régions de l'idée, semblait parfois l'imagination d'un poète inspiré; cette éloquence enfin jaillissant toute vive, comme d'un double foyer, d'une intelligence forte et d'un cœur ému.

Lorsqu'il fut nommé supérieur général de la compagnie de Saint-Sulpice, M. de Courson, excellent appréciateur du mérite, ne tarda pas à appeler auprès de lui, au séminaire central de Paris, un collaborateur dont il connaissait depuis longtemps les éminentes qualités et les talents.

Des juges plus autorisés que nous ont dit de Mgr Baudry qu'il est un des membres les plus distingués du clergé de France. C'est, en effet, un de ces hommes dont la valeur s'impose et dont l'influence, accroissant insensiblement son cercle, laisse des traces partout où elle passe. Philosophe et théologien profond, combien d'esprits se sont éclairés aux lumières du sien! Combien d'âmes, combien d'intelligences lui ont dû leur direction définitive!

Sans qu'il fît un pas pour les aller chercher, les relations les plus diverses et les plus hautes étaient venues le trouver. Peu à peu et sans qu'il s'en doutât, il était devenu le conseiller et le centre de l'élite intellectuelle du clergé de Paris; et ses conseils, d'abord personnels et spéciaux, avaient fini, en ces dernières années, par prendre la forme et la régularité de conférences collectives hebdomadaires.

Plus d'une fois il arriva à l'humble cellule du Sulpicien, tout étonné de tant d'honneur, de voir d'illustres personnages s'asseoir sur ses chaises de paille et lui demander des lumières. Ecrivains, philosophes, ecclésiastiques, hommes du monde, venaient solliciter un avis, ou soumettre leurs œuvres aux appréciations du critique éclairé. Le plus souvent c'étaient d'obscurs visiteurs, et ils n'étaient pas les moins bien accueillis, qui venaient recommander à sa sollicitude leur avenir incertain ou compromis. Combien de jeunes gens, appartenant pour la plupart à la Bretagne, à la Vendée ou à l'Anjou, ont dû une position à Mgr Baudry!

Désormais la cellule hospitalière restera fermée. Un jour, à sa

grande stupéfaction, elle est devenue le palais d'un prince de l'église. C'est là que la dignité épiscopale est venue chercher l'éminent professeur. Il l'avait fuie une première fois déjà, et s'il a fini par l'accepter, ce n'a été, nous le savons, qu'à son corps défendant, sous la pression d'avis venus de haut et de circonstances exceptionnelles. Nous avons été témoins des regrets avec lesquels il s'est arraché à sa chère solitude et a dit adieu à sa vie si calme et néanmoins si bien remplie.

Les nombreux amis que Mgr Baudry laisse à Paris, tout en étant heureux et fiers de son élévation, ne le voient pas sans de vifs regrets s'éloigner d'eux.

Intelligence éminemment lucide et compréhensive, qui se joue avec aisance au milieu des plus hautes sphères de la pensée, — d'une suite et d'une sûreté incomparables et dont il nous serait facile de donner des preuves singulières; nature à la fois ardente et calme, énergique et souple, ferme et modérée, droite et fine, alliant par un rare privilége et à un haut degré le sens spéculatif et le sens pratique; cœur haut et capable de la plus tendre et de la plus constante amitié, sous des dehors qui ont pu quelquefois paraître réservés et froids; esprit loyal, s'appuyant volontiers sur lui-même, ainsi qu'il sied à ce qui est fort; jugement net et sûr, basé sur une vue d'autant plus large qu'elle part de plus haut; profonde connaissance des hommes; et tout cela enveloppé d'une simplicité et d'une bonhomie charmantes dans l'intimité, et d'une vertu austère, alliée à une charitable indulgence pour autrui : — voilà, certes, plus de qualités qu'il n'en faut pour constituer un homme de grand mérite et un évêque éminent.

Dans les temps mauvais et d'étrange confusion où nous sommes, la tiare et la mitre, autrefois un honneur, ne sont plus guère qu'un fardeau. Mgr Baudry, nul n'en peut douter, sera toujours à la hauteur de sa tâche, quelque lourde qu'elle soit et qu'elle doive être. Ce sera pour l'Eglise attaquée un ferme soutien de plus, et pour la cause sacrée de son Chef suprême, un nouvel et fervent défenseur.

Et maintenant, que Sa Grandeur pardonne à notre respectueuse affection ces quelques lignes, trop incomplètes et trop brèves, et qui cependant craignent encore d'être indiscrètes.

***

NÉCROLOGIE.

M. de Laroche-Héron.

La *Revue de Bretagne* et, nous pouvons le dire, la Bretagne viennent de faire une douloureuse perte en la personne de M. Henri Potier de Courcy de la Roche-Héron, décédé, le 14 de ce mois, à Cannes, où l'avait appelé le soin de sa santé. M. Henri de Courcy, d'une ancienne famille

normande, fixée en Bretagne depuis le commencement du dernier siècle, était le plus jeune de trois frères qui, tous les trois, font honneur à notre pays par leur talent d'écrivain, la conscience de leurs études et la haute distinction de leurs sentiments. Les circonstances de sa vie semblaient d'ailleurs peu de nature à développer en lui la vocation des lettres. Parti jeune encore pour les Etats-Unis où l'appelaient de graves intérêts, il s'y trouva perdu au milieu d'un monde qui ne vit que d'affaires, et loin, fort loin de tout ce qui peut exciter le travail de l'esprit. Mais M. de Courcy n'était pas homme à se laisser absorber par des préoccupations uniquement matérielles; il se lia avec nos missionnaires, se mêla à leurs œuvres de charité et y porta son ardente initiative; puis il ne résista pas au désir de faire connaître à la France l'Amérique, telle qu'il la voyait. Cette Amérique, ce n'était pas celle à laquelle nous ont habitués les récits des voyageurs, l'Amérique marchande et industrielle; c'était l'Amérique religieuse, ou plutôt cédant le terrain jour par jour à la religion qui parvenait à triompher de sa fiévreuse indifférence; c'était le Catholicisme dans toute la vigueur de l'apostolat, au milieu d'une corruption générale et de la dissolution de toutes les sectes. Tel fut le sujet d'une longue suite de lettres qui furent adressées à l'*Univers* et qui contribuèrent, pour leur part, à faire à ce journal la haute position qu'il a occupée dans la presse. On peut citer ces lettres comme des modèles d'études rapides mais réfléchies. Pensées élevées, observations curieuses, détails précis, polémique incisive, voilà ce qu'on y trouve, et le tout animé par un style sobre, sans recherche, mais sous lequel on sent battre le cœur.

Malheureusement le climat si divers des États de l'Union fut fatal à M. de Courcy. Ramené en France, au bout de onze ans, par sa santé, il dut même aller chaque hiver respirer l'air des contrées méridionales. Ce fut ainsi qu'il se trouva à Rome en 1857, et que la vieille capitale chrétienne devint pour lui le sujet d'une nouvelle correspondance non moins attachante que celle qu'il avait datée de New-York. Nous avons signalé ailleurs le vif intérêt qu'offre cette correspondance (1). Dès le premier jour, M. de Courcy parla de Rome avec une connaissance, je dirai mieux, avec une autorité à laquelle semblaient peu le préparer ses précédentes études; mais il possédait à un très-rare degré, ainsi que le disait hier un des hommes les mieux faits pour le comprendre, le don de voir vite et de bien voir (2). On sent, en outre, en le lisant, que Rome n'est point pour lui une étrangère et qu'il s'y trouve à la source des inspirations de toute sa vie.

Cependant la santé de M. de Courcy continuait de décliner sans que rien pût arrêter la fécondité de sa plume. Il écrivait dans le *Monde*, quelquefois dans l'*Union*, et il consentait, l'an dernier, à devenir l'un des collaborateurs de la *Revue de Bretagne et de Vendée*. Il nous donnait même les prémices d'un important travail sur les *Bretons devenus célèbres hors de leur pays*. Nous eûmes d'abord l'intéressante biographie de l'abbé de Clorivière; puis vinrent les *Mémoires* de Mgr Bruté; mais la mort se hâtait. — « Mes forces diminuent tous les jours, écrivait-il le 12 mars à M. Émile Grimaud, et le seul travail littéraire dont je sois encore capable est de traduire chaque jour quelques pages de la Vie de Mgr Bruté. » — Un mois après, il lui faut renoncer à cette dernière consolation. — « Ce que j'appréhendais tant est arrivé, écrit-il le 23 avril. Les dernières feuilles de Mgr Bruté me parviennent alors que je suis hors d'état de les traduire. N'im-

(1) *Rome chrétienne*, 2e édition, t. II, p. 471.

(2) *Le Monde*, 19 mai 1861.

porte, je vais les faire traduire par le maître d'anglais d'ici.... Ma vie tient à un fil; je puis traîner encore quelques mois, comme je puis être enlevé dans une semaine.... » — Puis il ajoutait : — « Mes rapports avec vous ont toujours été si agréables que je me permets de vous offrir comme souvenir et remerciement ma photographie.... Je l'ai fait faire pour que la vue de mes traits délabrés donne l'idée à mes amis d'adresser pour moi une prière au Ciel, et je suis certain de ne pas la solliciter en vain de votre côté. »

Tel était M. de Courcy, une de ces âmes d'élite dont Bossuet disait qu'elles étaient *douces envers la mort*. C'est la seule consolation qui reste à sa pieuse femme, à ses enfants si jeunes encore, à ses parents et à ses nombreux amis. Ah ! sans doute, il est cruel de voir tant de sève arrêtée avant l'heure, tant de dons brillants et utiles enfermés si tôt dans la tombe; mais à nous les regrets plus qu'à lui. Il fut, en effet, de ceux qui savent faire beaucoup en peu de temps, et s'il dépassa à peine la moitié de la vie commune, sa moisson n'en est pas moins belle devant les hommes et, nous n'en doutons pas, devant Dieu.

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

ERRATA.

Nous devons rectifier quelques fautes qui se sont glissées dans notre livraison d'avril, à l'article PACIFICATION DE LA BRETAGNE :

Page 309, ligne 6 : « rien estant ledict sieur » lisez : *n'en* estant.

Même page, l. 7 : « On nous inscript de là-haut, » lisez : On nous *escript*.

P. 310, l. 17 : « *Fonteboiz,* » lisez : *Fontebon?*

P. 311, l. 15 : « feu monsieur Ligouyer, » lisez : *de* Ligouyer.

P. 312, l. 2 : « vous avez receu des nouvelles ensemble un pacquet, » lisez : *de mes* nouvelles, ensemble un pacquet.

P. 313, l. 1 : « La Cour est enflée de jour à autre, » lisez : La Cour est *fort grosse et enfle* de jour à autre.

P. 313, note 2 : « Sully. » Supprimer cette note.

P. 313, l. 19 : « Mais il ne l'aura pas, » ajoutez : *quia non sunt*. (Il faut sous-entendre *nummi*. C'est une allusion à l'affaire que voulait conclure Edmond Revol.)

LA LÉGENDE DE MERLIN

D'APRÈS LES ANCIENS BRETONS.*

C'est seulement lorsqu'un homme a exercé sur son époque une action réelle qu'il en a sur la postérité, et nul n'a d'histoire fabuleuse qui n'ait obtenu cet honneur par une histoire véritable d'une certaine importance.

Le patriotisme de Merlin, ses incontestables services envers son pays, sa confiance imperturbable dans un avenir libérateur, ses promesses de résurrection répétées d'âge en âge par des générations toujours opprimées et espérant toujours; telles sont les principales causes de sa renommée légendaire. Elle était déjà établie et regardée comme ancienne moins de deux cents ans après sa mort : *Vires acquirit eundo;* elle était même donnée et acceptée pour vraie de la meilleure foi du monde, et jouissait de l'autorité de l'histoire près des hommes les moins crédules du VIIIe et du IXe siècle.

Le barde, au reste, avait le sort que la tradition orale avait fait subir à tous les personnages considérables de son époque, devenus de plus en plus grands à mesure qu'ils s'étaient éloignés du temps où ils avaient vécu. Les figures historiques de saint Germain,

* *Myrdhins*, ou l'*Enchanteur Merlin*, *son histoire*, *ses œuvres*, *son influence*, pour paraître prochainement, à Paris, chez Didier.

évêque d'Auxerre, de Guortigern, d'Ambroise Aurélien, d'Hengist et d'Arthur, parmi lesquelles il apparaît, n'ont pas été différemment enluminées par la légende. Le poëte national n'est pas plus transformé que ne l'ont été le saint évêque, le tyran parjure, le roi patriote, le chef saxon, et le libérateur des Bretons.

Prenant Merlin au moment où l'histoire le laisse, la tradition a trouvé le devin non-seulement converti, mais comme sanctifié par le martyre. En lui conservant l'espèce d'auréole qu'il doit à sa mort funeste, elle lui prête les idées, les sentiments, les actions d'un véritable prophète juif. Elle fait de lui l'idéal chrétien du génie prophétique et national chez les Bretons. L'analogie entre la situation de ces derniers sous la domination anglo-saxonne, *in captivitate Saxonum positi*, comme s'expriment les auteurs contemporains, et celle des Juifs pendant la captivité de Babylone, porta naturellement à donner à Merlin enfant les traits du jeune prophète qui s'asseyait et pleurait au bord des fleuves étrangers, à le représenter comme un autre Daniel, sans lui ôter toutefois la puissance des anciens enchanteurs de serpents, dont il gardait le nom.

Voici comment la légende le met en scène, aux VIIIe et IXe siècles [1].

Le tyran Guortigern règne, menacé par trois ennemis à la fois : les Romains, qui peuvent revenir l'attaquer ; les Pictes, dont les ravages renaissent chaque année avec le printemps ; les partisans d'Ambroise Aurélien, auquel le vœu des vrais Bretons décerne le pouvoir suprême.

Pour échapper à ce triple danger, il a recours à l'expédient que nous connaissons : Il appelle à son aide des étrangers, des païens ; et au prix de la nourriture et du vêtement d'abord, puis de terres plus ou moins considérables, ils le servent si bien contre ses ennemis qu'il leur accorde son amitié et va même jusqu'à prendre pour

1 Dans cette légende, rédigée vers l'année 822, comme M. Schœll l'a démontré, celui qui tenait la plume avait évidemment sous les yeux des textes bretons qu'il a mis en latin. Il dit lui-même : *Coacervavi omne quod inveni.... ex traditione veterum nostrorum, quod multi doctores atque librarii scribere tentaverunt.* (Nennius, ed Stevenson, p. 4.)

femme, au grand scandale des chrétiens, la fille de leur chef Hengist, une princesse idolâtre. Un jour qu'elle lui versait à table le vin et l'hydromel, Satan était entré avec l'amour dans le cœur du roi, et il l'avait demandée en mariage à son père, disant : « Tout ce que tu voudras je te l'accorderai, fût-ce la moitié de mon royaume. » Hengist voulut avoir le côté oriental de l'île, et le roi du pays, dépouillé, sans qu'il s'en doutât, au profit des païens, leur fut traîtreusement livré avec tous ses sujets.

Guortigern porte au comble la répulsion qu'il inspire par un attentat odieux envers une personne de sa famille. Il déshonore sa propre fille, et ose accuser de ce crime le grand et saint évêque d'Auxerre, aussi aimé que vénéré des Bretons, qui lui ont dû la victoire sur les Saxons dans une circonstance récente. Couvert de honte et réduit au silence, le tyran quitte l'assemblée des prêtres convoquée pour le juger, et s'enfuit poursuivi par les malédictions de tout le peuple.

Abandonné en même temps des étrangers ses amis, devenus de jour en jour plus exigeants, et qu'il ne peut plus satisfaire, il ne sait quel parti prendre entre des alliés mécontents et des sujets exaspérés. Alors, il se décide à demander à la magie un conseil qu'il ne demanderait pas à Dieu.

Il fit donc venir ses magiciens (c'est le légendaire qui parle) pour les interroger sur ce qu'il devait faire, et ils lui répondirent :

« Va jusqu'au fond de ton royaume, et tu y trouveras une forteresse qui te défendra de tes ennemis. »

S'étant mis en route avec ses magiciens pour découvrir cette forteresse, et ayant parcouru beaucoup de contrées sans y réussir, ils arrivèrent enfin à la montagne des Neiges, dans le nord de la Cambrie, où ils remarquèrent un lieu très-propre à construire une citadelle.

Et ses magiciens lui dirent : « C'est ici qu'il faut bâtir; la position est imprenable. »

Il réunit donc une foule d'ouvriers avec une grande quantité de bois et de pierres; mais quand tous les matériaux furent rendus sur place, ils disparurent dans une nuit. Trois fois on en rassembla de nouveaux, trois fois ils s'évanouirent.

Le roi dit alors à ses mages :

« Quel mauvais génie s'oppose à mes desseins, et comment le conjurer ? »

Ils lui repondirent :

« En trouvant un enfant sans père, en le tuant, et en arrosant avec son sang la citadelle. Jamais, sans cela, tu ne parviendras à l'élever. »

D'après cet avis, le roi envoya des messagers par toute la Bretagne pour chercher un enfant sans père, et comme, après beaucoup de recherches, ils arrivaient dans la plaine des Saules, au bord de l'Ebwith, au pays des Silures, ils trouvèrent deux enfants qui jouaient à la balle. Une dispute s'était élevée entre eux, et l'un disait à l'autre : « O fils sans père, tu ne gagneras pas, va ! »

Les messagers interrogèrent les autres enfants au sujet de celui qu'on traitait ainsi, et s'adressant à la mère elle-même, ils lui demandèrent si vraiment il n'avait pas de père.

La mère leur ayant juré qu'il n'en avait point, ils emmenèrent l'enfant et le présentèrent au roi.

Et le lendemain, une grande assemblée avait lieu pour le sacrifice.

Comme on se disposait à l'immoler, l'enfant dit au roi :

« Pourquoi tes gens m'ont-ils conduit vers toi ?

— Pour te tuer, répondit le tyran, et pour que ton sang soit versé autour de ma citadelle afin qu'elle tienne debout. »

L'enfant reprit : « Qui t'a fait accroire cela ? »

— Ce sont mes magiciens, répondit le roi.

— Qu'ils viennent me parler ! dit l'enfant.

Les magiciens s'étant approchés :

« Qui vous a fait connaître à vous autres que cette citadelle doit être arrosée de mon sang, et que si mon sang ne coule point on ne la bâtira jamais ; je voudrais bien savoir cela. Qui vous a conté mon histoire ? »

Et comme ils restaient muets :

« O roi ! tout à l'heure je parlerai pour toi, et je t'instruirai de ce qui me concerne. Mais laisse-moi d'abord demander à tes magiens ce qu'il y a sous cette plate-forme. Il me plairait que tu apprisses d'eux ce qu'il y a là-dessous. »

Interrogés par le roi, ils répondirent :

« Nous l'ignorons.

— Si vous l'ignorez, je le sais, moi, dit l'enfant; il y là une grande nappe d'eau. Qu'on vienne, qu'on creuse, et on la trouvera. »

On vint, on creusa, on trouva ce que l'enfant avait annoncé.

Alors, il parla ainsi aux magiciens :

« Apprenez-moi maintenant ce qu'il y a au fond de l'eau ? »

Mais ils se turent comme la première fois, ne sachant que répondre.

Les voyant silencieux, l'enfant leur dit :

« Eh bien, je vais encore vous l'apprendre : il y a là une grande conque [1]; faites écouler l'eau, et vous la trouverez. »

L'eau écoulée, on vit apparaître la conque.

« Que renferme ceci ? demanda l'enfant aux magiciens. »

Ils ne surent que répondre.

« Je vous le dirai donc encore. Au milieu de la conque, il y a un pavillon ; ouvrez-la, et vous en jugerez. »

Le roi ordonna qu'on ouvrît la conque, et on trouva au milieu un pavillon.

L'enfant continuant son interrogatoire :

« Dites-moi, magiciens, qu'y a-t-il d'enveloppé dans ce pavillon ? »

Mais ils ne le savaient point.

Alors il leur dit :

« Il y a deux serpents; l'un rouge, l'autre blanc. Déployez le pavillon. »

On le déploya, et on y trouva deux serpents endormis.

« Attendez, continua l'enfant, et considérez ce que vont faire les deux serpents. »

Or, les monstres commencèrent à s'attaquer l'un l'autre, et le rouge faisait tous ses efforts pour repousser le blanc jusqu'au milieu du pavillon. Trois fois il essaya, mais en vain; il était le plus faible. A la fin cependant, réunissant toutes ses forces, il chassa le dragon blanc du pavillon, et il le poursuivait vainqueur à travers le lac

1 Nennius rend par *duo vasa*, deux mots cambriens qui sont évidemment *dau-vasgl* et qui signifient bivalve. (Voy. le Dict. angl. gallois de Richards, p. 29.

quand le pavillon s'évanouit avec les deux dragons. Alors l'enfant, se tournant vers les magiciens :

« Que signifie ce qui vient de se passer dans le pavillon ?

— Nous n'en savons rien, dirent-ils encore.

— Eh bien ! c'est un mystère qui m'a été révélé, et je vais te l'expliquer, ô roi. Le lac est l'image de ce monde ; le pavillon, celle de ton royaume, les deux serpents, de deux étendards nationaux. Le rouge, c'est le tien, le blanc, celui du peuple qui s'est emparé de tant de contrées de la Bretagne ; il la possédera presque entièrement de la mer à la mer, mais à la fin notre nation se relèvera et elle chassera les Saxons par delà de l'Océan.

« Quant à toi, fuis loin d'ici, tyran, tu ne pourras jamais bâtir cette citadelle ; va chercher dans d'autres pays un lieu plus sûr où te réfugier ; moi, je ne quitterai pas cette terre : elle m'a été donnée par ma destinée.

— Qui donc es-tu ? demanda l'ami des étrangers dans la stupeur ; quel est ton nom ? »

L'enfant répondit :

« On m'appelle Ambroise. »

Et en parlant ainsi il avait l'air du roi de ce nom.

Le tyran fut sans doute effrayé, car il ajouta vivement :

« De quelle race es-tu sorti ?

« Mon père, répondit l'enfant, est un des consuls de la nation romaine. »

En entendant parler de la nation romaine, le tyran, de plus en plus épouvanté, abandonna au jeune prophète sa citadelle et toutes les provinces du côté droit de l'île de Bretagne, et il se retira du côté gauche avec ses magiciens confus. Là, il vécut errant, humilié, maudit de tous les amis de la patrie bretonne, du puissant comme du faible, de l'esclave comme de l'homme libre, du prêtre comme du laïque, du pauvre comme du riche ; et tandis qu'il errait ainsi de place en place, son cœur se brisa, et il mourut, mais non avec gloire.

La gloire était réservée à l'enfant inspiré qui aimait son pays et prédisait sa délivrance.

Il la trouva auprès du successeur de Guortigern, auprès de cet

Ambroise dont il portait le nom, avec lequel il semblait ne faire qu'un, et qui devint roi, un grand roi s'il en fut, entre tous ceux de la nation bretonne.

A ce premier degré, où elle offre une véritable épopée nationale, la légende est plus vraie, ou du moins plus vivante que l'histoire. Les faits ont beau y être obscurcis, l'idée y brille d'un éclat qui replace le prophète chrétien dans l'atmosphère lumineuse dont son prototype mythologique était enveloppé. Le merveilleux n'est lui-même ici que la traduction, dans le style ordinaire aux bardes, de la réalité puissante attribuée à Merlin, et de l'autorité que le peuple lui reconnaissait dans le passé comme dans l'avenir. Tout est combiné pour amener et mettre en relief sa prédiction au tyran, que je n'hésite pas à regarder comme authentique; si jamais un cri d'espérance s'échappa de son cœur, ce dut bien être celui-ci :

« A la fin, notre nation se relèvera, et elle chassera les Saxons! »

On se tromperait fort en ne voyant dans le récit précédent qu'un conte destiné à amuser un peuple malheureux, et à le distraire sous le joug de l'étranger. La poésie, il est vrai, a la voix de l'ange qui console, mais elle a aussi bien souvent l'épée de l'ange qui délivre; elle a son cri; elle appelle à la liberté les opprimés dans le langage qui lui convient, et toutes les armes lui sont bonnes pourvu qu'elles atteignent le but. Celui qu'elle poursuit dans cette circonstance est, à ses yeux, tout providentiel : Dieu suscite le prophète breton comme il suscita autrefois les saints prophètes juifs pour le salut d'un peuple privilégié; il met sous les pieds d'un enfant un monarque superbe; et les plus grands magiciens, malgré toute leur science, sont muets devant son envoyé. De l'enfant, ami des Bretons, il fait un chef de guerre, comme saint Germain avait fait un roi de l'esclave qui l'accueillit, quand le tyran le repoussa.

La même moralité ressort de la légende de Taliésin, vainqueur aussi, dès le berceau, d'un chef oppresseur et des bardes ses conseillers[1].

Ai-je besoin d'ajouter qu'elle est tout évangélique? La croyance

[1] *Les Bardes bretons*, introduction, p. XLVII.

à l'intervention de la Providence en faveur du faible contre le fort était une de celles qui soutenaient le plus les peuples dans ces temps de calamité.

L'anecdote suivante éclaire la légende des plus vives lumières de la vérité.

A l'époque où l'on commençait à raconter dans les monastères bretons du continent l'histoire de la victoire du jeune Merlin sur les magiciens qui voulaient le tuer, histoire non moins intéressante pour les écoliers que pour leurs maîtres, un pédagogue en train d'enseigner à ses élèves les noms latins des mots celtiques les plus vulgaires, tels que selle, hache, marteau, couteau, francisque et autres, plus convenables à des soldats qu'à des clercs, interrompit tout à coup sa leçon pour leur adresser ces touchantes et patriotiques paroles :

« On vient de m'apprendre une grande nouvelle : une bataille terrible a eu lieu entre le roi des Bretons et le roi des Saxons, et le Seigneur a donné la victoire aux Bretons, parce qu'ils sont petits et pauvres et qu'ils ont mis en Dieu leur confiance. Les Saxons, au contraire, sont des orgueilleux, et, à cause de leur orgueil, Dieu les a humiliés, car Dieu résiste aux superbes, et il donne sa grâce aux petits avec la victoire. Oui, un grand carnage des Saxons a eu lieu ; de leur côté, une multitude d'hommes a péri ; du côté des Bretons, très-peu. »

Le maître annonçait à ses disciples une éclatante victoire remportée en Cornouailles, l'an 722, par le roi Rodri, chef des Bretons cambriens, sur Œthelbert, roi des Saxons [1].

Quel fut l'effet de cette nouvelle dans l'école du pédagogue, et le cri des Armoricains? Une rature du manuscrit empêche de le dire expressément ; mais de jeunes Cambriens n'auraient pas manqué de s'écrier : « Merlin l'avait prédit ! »

Transportée de leur pays au-delà de la Manche, la légende de Merlin y subissait alors une seconde phase ; elle s'y développait, et en même temps que sa tige prenait une nouvelle vigueur, elle se couvrait de fleurs nouvelles. Sous l'influence des lieux, des circons-

1 *Archives des missions scientifiques*, cinquième vol., p. 247.

tances et des passions, le récit primitif subit des additions où la vanité armoricaine trouvait son compte [1].

Le récit populaire primitif, pas plus que l'histoire authentique, ne disait mot de la généalogie du royal patron de Merlin. L'un et l'autre laissaient une lacune à cet égard; les chanteurs armoricains la comblèrent au plus grand honneur de leur pays. Ils firent d'Ambroise Aurélien l'arrière-petit-fils d'un conquérant fabuleux allié des Romains, le descendant direct de Konan Mériadek, prétendu fondateur de la monarchie bretonne d'Armorique. Dans l'abandon des légions romaines, c'était désormais aux rois bretons armoricains, selon les chanteurs du continent, que les rois de l'île demandaient secours contre les barbares. Un jour, à leur requête, le chef de la péninsule leur avait envoyé trois mille hommes et trois mille chevaux avec son frère Constantin, pour les délivrer des Pictes et des Scots. Ce dernier leur ayant donné la victoire, en avait reçu la couronne, et de lui étaient nés trois fils; l'un, qui fut assassiné, à l'instigation de Guortigern, son ministre; les deux autres, encore enfants, appelés Ambroise et Uter, qui avaient cherché leur salut dans le pays de leur père, à la cour de leur oncle, l'Armoricain Budik ou *le Victorieux*.

A tous les torts que la tradition primitive reproche à Guortigern, la haine des saints, l'amour des étrangers, son alliance avec des païens, son mariage avec une princesse idolâtre, il joignait donc les crimes d'usurpation et d'assassinat. C'est pour arrêter un pareil scélérat, et pour ranimer le courage de ceux qu'il opprime que Dieu a suscité Merlin.

La mère du jeune devin est introduite devant le tyran, tenant son enfant par la main :

« O roi, que voulez-vous faire de mon fils?

1 La version continentale, écrite en *brythanck* au Xe siècle, n'a pas encore été publiée; nous n'en pouvons juger que par la rédaction en *kymraek*, qui date des premières années du XIIe siècle, et a dû son succès européen à Geoffroi de Monmouth, son amplificateur latin. Les éditeurs du Myvyrian ont imprimé cette dernière d'après une copie d'Oxford du XVe siècle, sous le titre de *Brut Tyssilio*. Je demande la permission de renvoyer à l'examen critique que j'en ai fait dans mes *Notices des principaux manuscrits des anciens Bretons*, p. 27, 28, 29, 30, 31 et 32, et à ce que j'ai répété dans un autre ouvrage, *Les romans de la Table Ronde*, p. 26 et 27.

— Mêler son sang avec de l'eau et de la chaux pour cimenter ma forteresse, » répond brutalement le barbare.

Les entrailles maternelles se déchirent à ces mots :

« Ah! seigneur, dit-elle, tuez-moi, mais ne tuez pas mon enfant!

Le tyran, sans l'écouter, faisait signe au sacrificateur de saisir l'innocente victime, lorsque Merlin prend la parole avec l'accent d'un maître parlant à des esclaves. Il révèle sa puissance en indiquant la cause qui s'oppose au dessein du roi : le lac souterrain, une caverne, et dans cette caverne deux dragons dont les soubresauts ébranlent le rocher, le lac et la terre, et renversent la citadelle qui doit protéger le méchant. Puis, quand le tyran lui demande quel symbole se cache sous la figure des deux dragons en lutte, — ces dragons bien connus d'un descendant, tout chrétien qu'il est maintenant, des anciens fascinateurs de serpents, — il satisfait cruellement sa curiosité, et met le comble à ses terreurs.

« Tremble, tyran, dit-il, les fils de Constantin arrivent; aujourd'hui même ils mettent à la voile, ils sont déjà partis des côtes d'Armorique, demain ils descendront ici pour reprendre leur héritage aux Saxons; demain Ambroise et Uter arriveront avec douze mille hommes, et ils rendront les joues saxonnes rouges de sang saxon. Après avoir puni les étrangers que tu as appelés à ton aide et qui sont venus pour ta perte, ils te châtieront à ton tour, ils te brûleront vivant dans une tour de pierre, vengeant ainsi la mort de leur frère que tu as détrôné et fait assassiner. »

Le jeune prophète ajouta :

« Mais, toi mort, ta postérité n'aura pas plus de bonheur que tu n'en as eu; du fond des forêts de la Cornouailles je vois venir un sanglier qui la dévorera. »

Telles sont les prophéties terribles que les chanteurs armoricains, développant celles des poètes populaires gallois, prêtaient à Merlin contre l'usurpateur et contre ses amis les païens. La dernière concerne Arthur, figuré par le sanglier de Cornouailles; elle sera amplifiée au siècle suivant; ici, c'est surtout d'Ambroise et de son frère que s'occupe la tradition continentale; le premier, qui rebâtira les églises de l'île de Bretagne, dévastées par les adorateur d'Odin; le second, qui sera le père d'Arthur.

Quand la prophétie de Merlin s'est réalisée par le retour des chefs nationaux; quand la justice a triomphé de la force, grâce à l'épée des Armoricains, et quand la patrie bretonne et la religion leur ont dû leur salut, quel rôle reste-t-il à jouer à Merlin?

Si la légende primitive ne le dit pas, la tradition postérieure supplée encore son silence.

Tandis que le roi relève les autels renversés, les prêtres songent à célébrer les funérailles des guerriers morts en les défendant.

Entre les champs de bataille de l'île, il en est un tout blanchi de leurs ossements. Victimes d'un odieux guet-apens, ils ont péri, non vaincus, mais assassinés; ils sont tombés dans une conférence pacifique, au milieu d'un banquet, sous les longs couteaux des Saxons [1].

Les Bretons avaient pour archevêque un saint venu d'Armorique, qu'ils appelaient pour cette raison Tramor. Il n'avait pas été moins frappé que ses contemporains de la mission providentielle de Merlin; il partageait l'admiration qu'il leur inspirait.

Comme le roi, après bien des recherches, désespérait de trouver en Bretagne des architectes assez habiles pour élever un monument digne d'eux aux Bretons morts pour leur pays, l'archevêque lui indiqua Merlin.

« Envoyez-le chercher, dit-il, je ne crois pas qu'il y ait au monde un homme doué d'un génie pareil. S'il est bon prophète, il n'est pas moins bon architecte [2]. »

Le devin, qui préférait la solitude au monde, habitait souvent alors au fond d'une vallée retirée, sur les frontières de la Cambrie, au milieu des bois, au bord d'une fontaine. Informé du dessein du roi, Merlin quitta sa chère solitude pour rendre à la cour.

Quoiqu'un motif purement national y eût amené le prophète breton, le roi voulut profiter de sa science dans son intérêt personnel; mais à la demande indiscrète d'Ambroise Aurélien, Merlin devint triste, et, ne craignant pas de donner à celui qu'il aimait une leçon de nature à lui faire comprendre qu'il savait distinguer l'homme du souverain, il lui répondit d'un ton grave :

1 *Myvyrian*, t. II, p. 255.
2 *Myvyrian*, t. II. p. 276.

« On ne doit révéler l'avenir que lorsque l'intérêt national le demande. Si la vanité personnelle, ou tout autre motif futile allégué par les rois, me faisait ouvrir la bouche, l'esprit qui m'inspire m'abandonnerait quand j'aurais besoin de lui. N'adressez donc plus à votre devin de questions indiscrètes, et pensons à l'affaire pour laquelle vous m'avez mandé. »

Le roi, confus de la leçon, cessa donc de presser Merlin et lui parla du monument qu'il avait le projet d'élever.

« Il y a en Irlande, dit le devin, au sommet d'une haute montagne, des pierres d'une prodigieuse grandeur, rangées en cercle, et formant comme une ronde appelée, pour cela, la *danse des géants*. Personne de notre âge ne connaît leur histoire; aucune force humaine ne les a mises debout; seule, la puissance de l'esprit a pu les élever. Or, voici ce que je vous propose : envoyez-les chercher, et dressons-les ici dans le même ordre qu'elles le sont là. Nul monument plus convenable ne pourrait être bâti en l'honneur de nos guerriers, nul ne durera plus longtemps. »

En entendant Merlin parler ainsi, le roi ne put s'empêcher de sourire.

« Y pensez-vous? Faire venir de tels blocs de granit de si loin! Est-ce que notre île manque de pierres?

— Ne riez pas, seigneur, répondit Merlin, car je vous parle sérieusement. Ces pierres-là sont des pierres mystérieuses.

Elles ont la vertu de guérir bien des maladies. L'eau que le ciel verse dans leurs cavités ferme les blessures et rend la vue aux yeux malades. A leurs pieds croissent des plantes douées de mille vertus salutaires. Il y a de cela bien longtemps, des géants venus du fond de l'Afrique apportèrent ces pierres précieuses, et les rangèrent en cercle en Irlande, comme elles l'étaient dans leur pays. »

En entendant parler Merlin, les guerriers bretons s'écrièrent :

« Ne tardons pas davantage, partons! »

Et quinze mille hommes se présentèrent pour prendre part à l'entreprise. Le roi mit à leur tête son frère Uter; les navires furent bientôt prêts, et on les vit s'avancer vers l'Irlande, leurs voiles gonflées par le vent, et Merlin debout à la barre du vaisseau amiral.

En ce temps-là l'Irlande était gouvernée par un jeune et vaillant roi du clan de Killianmor, qui n'était pas d'humeur à se laisser rien enlever de précieux. Apprenant le débarquement et le projet des Bretons, il marcha à leur rencontre, jurant sur son âme que tant qu'il vivrait, on n'enlèverait pas la plus petite pierre du cercle des géants. Mais les Bretons n'étaient pas non plus d'humeur à renoncer à leur entreprise. Attaqués vigoureusement, ils répondirent de même, et se battirent si bien qu'ils mirent en fuite les Irlandais; puis ils gagnèrent la montagne où s'élevait le fameux monument. Cette victoire toutefois ne suffisait pas. Il fallait maintenant en remporter une autre sur les pierres elles-mêmes, et quand ils virent les quatre énormes cercles qu'elles formaient, quand ils considérèrent leur hauteur, leur largeur, leur épaisseur, leur poids et leur nombre, ils restèrent pétrifiés d'étonnement.

Pour Merlin :

« A l'ouvrage, enfants! s'écria-t-il, des pioches! des échelles! des câbles! des leviers! des rouleaux! rassemblez toutes vos forces, unissez tous vos bras, attaquez vaillamment ces rochers, et voyons si la force vaut mieux que l'intelligence, ou si l'intelligence vaut mieux que la force.

— « A l'ouvrage! » répondirent les Bretons. Et pioches de creuser, leviers de gémir, câbles de tirer, rouleaux d'avancer. Mais l'ouvrage n'avançait pas. Depuis l'aube jusqu'à midi, malgré les bras des quinze mille hommes, pas une pierre n'avait bougé. Depuis midi jusqu'au soir, en dépit d'efforts redoublés, pas une n'avait pu être enlevée.

Voyant tous les fronts ruisselants et tous les bras lassés, Merlin se mit à rire et dit :

« Montrons donc que l'intelligence vaut mieux que la force. » Et commandant lui-même la manœuvre, il souleva les pierres sans effort et les fit transporter à bord des navires, qui reprirent triomphalement le chemin de l'Ile de Bretagne[1].

A la nouvelle de leur arrivée, le roi Ambroise convoqua ses sujets dans la plaine de Salisbury pour l'inauguration du monument funèbre.

1 *Myvyrian*, t. II, p. 279.

Et le jour venu, tout le monde étant rassemblé et le roi sur son trône, Merlin soulevant les rochers du cercle des géants avec autant d'aisance qu'il les avait remués déjà, les rangea en Bretagne de la même manière qu'ils l'étaient en Irlande. Il prouva de la sorte au monde que l'intelligence vaut mieux que la force.

Telle est la tradition la plus répandue; mais il en est une autre qui, bien que postérieure, est plus belle, et je ne veux pas l'oublier.

Lorsque la lune eut paru, et que Merlin vit les travailleurs découragés, il entra dans le cercle des géants, sa harpe à la main, et, montant sur la table de pierre dressée au milieu, il se mit à chanter une incantation que les bardes ont appelé l'*Enchantement des pierres précieuses.* »

« Voici l'heure! il s'éveille le chœur des pierres précieuses; elles » se meuvent en cadence, elles se balancent lumineuses sur le sol » de l'enceinte funèbre; chacune d'elles saluant d'abord celui qui » conduit la danse. »

Quel fut l'étonnement des guerriers! Les géants de pierres, entraînés par les chants du nouvel Amphion, s'avançaient en cadence vers le rivage en déroulant devant l'armée une longue spirale colossale.

Ravi en extase, le barde poursuivit ainsi en évoquant le souvenir de la conférence où les Bretons avaient péri sous les longs couteaux des Saxons :

« Voyez! le tyran! l'orgueil! la présomption! l'iniquité! le » cheval de guerre! la vérité outragée! la justice sous les pieds des » chevaux! une mêlée générale d'hommes armés, et quiconque » hurle le plus haut, jugé le plus sage!

« Voyez! quelle foule de guerriers! Ici, là-bas, ils tombent » d'inanition, ils manquent de pain, ils meurent en braves sans une » parole.

» Voyez! ils meurent ensemble, ô sort fatal! entre nos bras. Et » l'oppression nous force à prendre le chemin de l'exil.

» Mais la biche blanche lève la tête au sommet des montagnes » d'Asaph, et l'aigle fond sur les guerriers du haut des rochers de » Ganna.

» Maudit soit le pays des Silures, parce qu'il a été trahi! Béni » soit le pays de Powys, parce qu'il est devenu plus sage!

» Les étrangers errent sans demeure ; l'espérance renaît après » une longue tyrannie. Les ôtages nous arrivent traînés en échange ; » le bâton d'ormeau les pousse en avant.

» Voyez ! l'Irlande visite notre terre : l'Irlande se dirige vers la » grande plaine des héros. La joie éclate sur la hauteur de l'en- » ceinte funèbre, et de notre pays le Saxon disparaît [1]. »

A ce moment en effet l'Irlande, représentée par ses « Géants de » pierre, » visitait la Bretagne ; enchantés par Merlin, ils avaient continué à travers l'océan leur farandole gigantesque.

De retour dans leur pays, les guerriers les trouvèrent debout dans le même ordre qu'en Irlande pour la cérémonie funèbre.

Merlin pouvait donc dire avec la vierge fatidique des Armoricains : « Je sais une chanson qui fait tressaillir la grande mer et la terre trembler [2]. »

Il eût pu ajouter :

« Qui fait fendre les cieux. »

Car les cieux n'avaient pas de secrets pour lui, et il y lisait à livre ouvert l'histoire des rois de son pays.

Peu de jours après les fêtes auxquelles donna lieu l'érection du monument funèbre de Salisbury, un signe parut dans le ciel. C'était une comète d'une grandeur et d'une splendeur incomparables. Elle ressemblait à un dragon, et de sa gueule sortait une langue rouge à deux fourches, dont l'une s'agitait vers le nord, l'autre vers l'orient. Le peuple était dans l'effroi, chacun se demandant ce que cela présageait. Uter, en l'absence du roi Ambroise son frère, occupé à poursuivre un des fils de Guortigern, consulta tous les sages de la nation bretonne ; mais aucun ne put lui répondre. Alors il songea à Merlin, qui était retourné auprès de sa fontaine. Ayant si bien expliqué l'apparition du dragon rouge et du dragon blanc, le devin ne pouvait manquer de savoir ce que signifiait ce dragon nouveau. Il fut donc mandé à la cour.

1 *Go'chan y maen gwyrth*, Mss. de Hengwrt, cf. le Myvyrian, t. I, p. 551. Ce remarquable poème a été attribué à d'autres bardes que Merlin, notamment à Taliésin ; M. Stephens, avec sa science ordinaire d'investigation, en retrouvera le véritable auteur parmi les poètes du moyen âge.

2 *Barzaz-Breiz* t. I, p. 226.

« Que présage ce signe? » lui demanda le roi.

Il ne s'agissait plus ici d'un intérêt privé : la nation tout entière était intéressée aux grands événements que la comète annonçait; Merlin se mit à pleurer :

« O fils de la terre bretonne, vous venez de faire une grande perte : le roi est mort! »

Après un moment de silence, il ajouta :

« Mais vous avez encore un roi : hâte-toi, Uter, attaque l'ennemi. Toute l'île te sera soumise, car c'est toi que figure le dragon de feu. Le rayon allant vers la Gaule représente un fils qui doit naître de toi, qui sera grand par ses exploits, et non moins grand par sa puissance. Le rayon allant vers l'Irlande représente une fille dont tu seras le père, et ses fils et ses petits-fils régneront tous sur les Bretons. »

Couronné roi, après avoir suivi le conseil de Merlin et vengé son frère, Uter, d'après l'avis du barde, fit couler en or deux dragons dont l'un devait être porté en tête de son armée, l'autre consacré à Dieu, dans la principale église du royaume.

C'est à cause du dragon expliqué par Merlin qu'il fut nommé Penn-dragon ou *Chef-dragon*, à en croire les Armoricains [1]. Ils prétendent de plus, — pour avoir ignoré le sens d'un autre symbole, confondu le roi Uter avec Jupiter, Merlin avec Mercure, et voulu faire naître Arthur du triple sang armoricain, gallois et cornouaillais, — ils prétendent, dis-je, que le sévère prophète, voyant son jeune maître près de mourir d'amour pour une reine de Cornouailles, consentit à jouer près de lui le rôle que joue Mercure auprès de Jupiter, dans *Amphitryon*, et participa de la sorte à la naissance du roi Arthur.

La gloire du devin n'avait pas besoin d'un rayon parti de si bas, et les bardes gallois ont grandement raison de protester contre les conteurs d'Armorique.

Du reste, il faut le dire, c'est moins sur la part de Merlin à la naissance d'Arthur, et sur les sortiléges qu'il opère en cette occasion, que sur ses prophéties concernant la fin du héros, que la légende armoricaine appuie.

1 Myvyrian, t. II, p. 286.

Si, pendant le règne d'Uter Penn-dragon, elle ne fait apparaître Merlin à l'armée qu'une seule fois; si, pendant le règne d'Arthur, elle ne le montre à la cour qu'une seule fois encore, si elle semble plus souvent le laisser dormir dans son bois, au murmure de sa fontaine; elle ne se lasse pas de répéter la prophétie du barde concernant son royal ami, le sanglier de Cornouailles, et en la répétant elle l'amplifie ainsi :

« Le sanglier Cornouaillais viendra au secours des Bretons.

» Sous ses pieds il pressera la gorge de l'étranger.

» Les îles de l'Océan lui seront soumises; les pays des Franks lui obéiront; il fera trembler Rome elle-même;

» Les peuples l'admireront; le récit de ses exploits donnera du pain aux bardes;

» Sa vie aura une fin douteuse. »

Repassée, sous la forme qu'on vient de voir, du continent dans l'île, son berceau, après la bataille d'Hastings et l'asservissement tant prédit de la race saxonne, la légende armoricaine, d'abord mise en gallois, puis en latin élégant, fit une brillante fortune à la cour des rois conquérants, grâce aux prophéties de Merlin.

HERSART DE LA VILLEMARQUÉ, *de l'Institut.*

POÈTES COMTEMPORAINS.

M. LOUIS BELMONTET.*

I.

A l'exemple de Lamartine et de Victor Hugo, M. Louis Belmontet est tout à la fois orateur et poète, ou, pour parler plus exactement, il écrit des discours et il fait des vers.

Lorsque les membres de la ci-devant société du Dix-Décembre se réunissent dans quelque banquet fraternel, il ne manque jamais d'ajouter par sa parole aux charmes de cette fête de famille, et le *Constitutionnel*, la *Patrie* et le *Pays, journal de l'Empire*, se font un devoir de célébrer le mérite des harangues qu'il prononce dans ces occasions. Malheureusement, ils n'en donnent jamais le texte, se bornant à reproduire les lettres de la reine Hortense dont M. Belmontet a pour habitude d'orner ses discours. Je regrette beaucoup pour ma part cette discrétion des feuilles officieuses; la prose de notre poète est, en effet, presque aussi amusante que ses vers, et je suis sûr d'être l'interprète de tous les amis de l'éloquence.... et de la gaîté, en demandant qu'à l'avenir MM. les rédacteurs du *Constitutionnel*, de la *Patrie* et du *Pays, journal de l'Empire*, ne poussent

* *Les Lumières de la vie*, poésies. 1861.

plus l'égoïsme jusqu'à se réserver pour eux seuls le plaisir de lire les discours de M. Belmontet.

Député de Tarn-et-Garonne au Corps Législatif, l'auteur des *Lumières de la Vie* monte quelquefois à la tribune, ou plutôt — puisque la tribune, renversée le 2 décembre 1851, n'a pas encore été relevée, — il prononce quelquefois de sa place des interruptions vives et animées [1] et des discours où le plaisant se mêle agréablement au sévère. Interruptions et discours sont, dès le lendemain, grâce au décret du 24 novembre, publiés par le *Moniteur*. Que ne puis-je citer ici quelques passages de la composition oratoire dont M. Belmontet a donné lecture à ses collègues, le 17 mars dernier, pendant la discussion de l'Adresse! Certains morceaux, les mieux réussis, ont excité, d'après la feuille officielle, une *hilarité générale*, et je suis convaincu qu'ils n'auraient pas obtenu un moindre succès auprès des lecteurs de la *Revue*. Mais, aux termes de la loi qui nous régit, je ne puis reproduire ces passages sans reproduire en même temps tout le reste du discours, voire même tous les discours qui ont précédé et tous ceux qui ont suivi : j'y renonce. *Et voilà pourquoi*, comme dit Molière, *votre fille est muette.*

II.

J'arrive aux poésies de M. L. Belmontet. Après avoir fait paraître, à différentes époques, divers volumes de vers, — *les Deux Règnes*, en 1843; la *Poésie de l'Histoire*, en 1844; *les Nombres d'or*, en 1845, — l'honorable député de Tarn-et-Garonne vient de réunir, dans un dernier et récent ouvrage, ceux de ses vers qui lui paraissaient dignes de survivre à l'oubli dans lequel étaient tombées ses précédentes publications, et les pièces inédites que depuis 1845 la Muse

1 La plus fameuse est celle que M. le député de Tarn-et-Garonne a prononcée dans la séance du 11 mars 1861. Interrompant M. Kolb-Bernard, M. Belmontet s'est écrié, en même temps que l'honorable M. Boudin de Tromelin, — mais après M. Claldini : « *Ce n'est pas le sang français qui a coulé à Castelfidardo, c'est le sang d s* MERCENAIRES ! »

et les événements lui ont inspirées. A ce recueil, sorte de testament poétique, dans lequel l'auteur lègue aux générations futures les trésors de son génie, M. L. Belmontet a donné pour titre : LES LUMIÈRES DE LA VIE, *Maximes, pensées et proverbes.*

« Pourquoi ce titre, *les Lumières de la vie?* demande le poète » lui-même dans sa préface. On l'accusera peut-être de tendances » prétentieuses, on aura tort.... Je l'ai rencontré dans les études de » M. P. Quitard sur les proverbes. Cet honorable érudit, en démontrant » que les maximes d'ordre moral et social, surnommées *la Sagesse* » *des nations,* paraissent aussi anciennes que l'homme sur la terre, » nous a fait savoir qu'un philosophe grec leur donnait le nom par- » faitement trouvé de *Zópira, lumières* ou *feux de la vie....* Donc, » en formulant sous la forme poétique les proverbes, pensées et » maximes que j'ai cru pouvoir appliquer aux différentes phases, » soit de la vie privée, soit de la vie publique, comme étant en » quelque sorte des intuitions de mon âme, *car j'en ai une,* je » me suis cru le droit d'emprunter au livre de M. P. Quitard la » dénomination caractéristique d'un philosophe de l'antiquité. »

Ainsi, voilà qui est entendu : les *proverbes* qui sont contenus dans ce volume et que j'appellerais volontiers *la Sagesse de M. Belmontet*, les maximes d'ordre moral et social qu'il y a déposées et qui sont comme les intuitions de son âme, car il en a une, doivent être pour nous *les Lumières de la vie,* le flambeau qni nous éclaire, le phare qui nous guide.

Dans son désir, assurément fort louable, d'*éclairer,* autant que possible, le lecteur sur le mérite et la valeur de son ouvrage, l'auteur a enregistré soigneusement dans sa préface les compliments qu'il a reçus de MM. Soumet, Béranger, Guiraud, Lamartine, Pongerville, etc. Je me garderai bien de contester ce que ce procédé a de nouveau et d'ingénieux; je me garderai surtout de l'*accuser de tendances prétentieuses*, car M. Belmontet ne manquerait pas de me répondre que j'ai tort.

Non content de reproduire dans sa préface les lettres d'encouragement qui lui ont été adressées, il les réimprime encore, en caractères bleus, sur la couverture blanche de son volume, ce qui est fort joli à l'œil. Cela ne lui suffit pas : Béranger — *le Béranger des*

familles [1] — lui avait écrit en 1845, à propos des *Nombres d'or* : « *C'est un livre, Monsieur, qu'on devrait faire apprendre par cœur* » *aux enfants, pour en faire des hommes.* » Et voilà notre poète qui, après avoir mis cette phrase dans sa préface et l'avoir répétée sur sa couverture, l'inscrit en outre sur la première page de son nouveau volume, pour lui servir d'épigraphe. On voit qu'il prend au sérieux le billet de Béranger et qu'il le considère comme un gage de succès, peut-être même comme un brevet d'immortalité. *Ah! le bon billet qu'a M. Belmontet!*

III.

Mais sans nous arrêter plus longtemps aux bagatelles de la préface et de la couverture, entrons un peu plus avant dans l'œuvre du poète.

La Femme, l'Amour, l'Amitié, l'Homme, l'Esprit, les Arts, le Monde, les Vertus et les Vices, la Richesse et la Pauvreté, les Grands Hommes, le Christianisme, Dieu, l'Ame, — tels sont les grands et magnifiques sujets que l'auteur des *Lumières de la Vie* a tour à tour abordés. Il n'en est pas de plus beaux; il n'est pas de

1 On sait que l'éditeur de Béranger, celui qu'il appelle, dans sa Correspondance, *mon cher Perrotin* a extrait des œuvres du *poète national* et publié sous ce titre, véritablement incroyable : *le Béranger des familles*, un volume de chansons à l'usage de la jeunesse, *ad usum Delphini* Comment l'éditeur n'a-t-il pas compris que ces deux noms — le nom cynique de Béranger et le nom sacré de la famille, — hurlaient de se trouver ensemble? Le chantre de *Frétillon* a, dans ses livres, insulté la religion, la vieillesse et l'enfance, déshonoré la mémoire de sa mère, traîné dans la boue sa nourrice, sali jusqu'à la sœur de charité et transformé en un type ignoble cette touchante et sainte figure, *la grand'mère!* il a, dans sa vie, rejeté loin de lui, comme une charge trop lourde pour son égoïsme, les devoirs de la famille; il a eu un fils et lui a refusé le droit de porter son nom; il l'a expédié avec une pacotille à l'île Bourbon, où l'infortuné est mort sous le soleil brûlant du Tropique. Voilà le faux poète, voilà le faux bonhomme que l'on voudrait faire asseoir, comme un hôte et un ami, au foyer domestique. Cette publication du *Béranger des familles* restera comme un signe du temps. Grâce aux progrès incessants de notre siècle, je ne désespère pas de voir bientôt paraître le *Rabelais des enfants* et *le Boccace de la jeunesse!*

sources d'inspirations plus hautes et plus pures. Voyons ce que M. Belmontet a su y puiser.

Son premier chapitre est consacré à *la Femme*, et voici comment il la définit :

Jeune fille, quinze ans, expansion du corps;
Vingt ans, fleur de la vie en sa première essence;
Trente ans, âge où le cœur est en efflorescence,
Où la vie a tous ses accords.

On remarquera peut-être que cette pièce, — l'une des plus longues du volume, puisque la plupart ne sont composées que de deux vers, — n'a pas de verbe. Mais c'est là un léger oubli, qui est habituel à l'auteur et dont il n'y a pas dès lors à se préoccuper.

M. Belmontet est partisan, comme Balzac, de la femme de trente ans, et ne semble pas faire grand cas des autres; il s'écrie, en effet, dans l'un de ses quatrains :

Des livres d'amour toujours lus
La femme est la page éloquente.
Avant quinze ans, après cinquante,
Elle n'est pas, elle n'est plus.

Ce n'est pas que le chapitre sur *la Femme* ne renferme des maximes incontestables telles que celle-ci :

Les chastes sentiments sont l'honneur d'*une dame*,

ou d'excellents conseils adressés, comme le suivant, aux pères de famille :

Pour ne pas vous tromper dans le choix d'un époux,
Mariez votre fille au plus homme de tous.

Cet avis, plein de concision, que l'auteur donne à l'homme marié, n'est pas moins digne d'être retenu :

Veux-tu bien vivre avec *ta dame?*
Sois homme en tout de corps et d'âme.

Si M. Prudhomme fait des vers (et pourquoi n'en ferait-il pas, lui aussi?) il ne doit pas s'exprimer autrement.

Ainsi que Victor Hugo, mais sans l'imiter en aucune façon, M. Belmontet a signalé les dangers du bal et de la danse :

Après la longue danse où *bat* si fort le cœur,
Le cœur *battu* n'a plus besoin que d'un vainqueur!

Le lecteur sera peut-être curieux de savoir ce que l'auteur des *Lumières de la vie* a écrit sur l'*Amour*. Écoutez ce distique :

L'amour, centre de tout, c'est la loi d'assemblage :
Le mouvement du monde est un vaste accouplage.

Cette définition ne lui suffit pas, et quelques pages plus loin, emporté par la grandeur et la beauté de son sujet, il s'élève à des hauteurs inaccoutumées ; son inspiration déborde ; sa verve franchit les bornes dans lesquelles elle se renferme d'ordinaire, et nous n'en sommes pas quittes à moins de six vers :

L'amour, qui pour les cœurs ouvre un monde nouveau,
Qu'est-il? *L'ébranlement d'une glande au cerveau,*
Un fluide vital dont l'homme est le domaine,
Une électricité de la nature humaine,
Un aimant créateur d'immense attraction,
Enfin la grande loi de la création.

Ces vers sont-ils au nombre de ceux *qu'on devrait faire apprendre par cœur aux enfants pour en faire des hommes?*

En voici d'autres que je recommande également à MM. les instituteurs primaires :

Les amants, bienheureux élus,
Dès qu'ils le sont ne le sont plus.

Ce distique, entre nous, pourrait être plus clair; et je m'assure que M. Jourdain, s'il lui eût été donné de lire ces vers, n'aurait pas manqué de s'écrier : *Il y a là trop de brouillamini, trop de tintamarre.* — Je suis de l'avis de M. Jourdain.

L'auteur a quelquefois recours pour rendre sa pensée plus claire et sans doute aussi dans l'espoir de la rendre plus poétique, à des comparaisons et à des images, mais elles sont en général assez malheureuses. On en pourra juger par quelques exemples pris au hasard.

Pour sentir les plaisirs il faut les *égoutter*....
A force de monter, ou *transpire* d'orgueil....
Quand vos cœurs, rouillés d'or, tournent mal sur leurs gonds....
Le misanthrope au fond des bois, *cloître des merles*....

L'amitié, quand toujours deux âmes n'en font qu'une,
Du soleil de l'amour devient la chaste lune.....
Aimer, c'est le soleil, n'aimer pas, c'est la pluie....

En un autre endroit, l'amour est comparé à un cigare :

En montant au bonheur, l'amour en doit descendre.
Plus le cigare brûle et plus il devient cendre....
Un amour usé se consume;
Un amour éteint se rallume....

Absolument comme un cigare : l'auteur tient à sa comparaison. J'ai peine également à goûter les comparaisons suivantes, empruntées aux mathématiques :

Par une douce *addition*
Ajoute l'amour à lui-même,
Des tourments de celle qui t'aime
Opère la *soustraction*,
Total : c'est le bonheur suprême
Dans la *multiplication*.

Et plus loin :

Amitié, ton miracle est grand de te doubler.
Mais tu n'existes plus quand on veut te tripler.

Je passerais encore à M. Belmontet de faire un usage aussi malencontreux des règles de l'arithmétique; mais comment excuser son langage, lorsque dans un déplorable quatrain il compare le mariage au sacrement de la *Communion* et lui reproche d'être l'*Extrême-Onction* de l'amour, *ce sacrement des femmes*? Je sais bien qu'il faut être indulgent avec les poètes, mais M. Belmontet est-il un poète?

Si les nombreuses citations que j'ai déjà faites ne suffisent pas pour établir que non, celles qui me restent à faire achèveront, je pense, d'une manière péremptoire, la démonstration.

Ce n'est pas qu'il n'y ait dans les *Lumières de la vie* quelques bons vers, et l'impartialité me commande, avant d'aller plus loin, de les mettre sous les yeux du lecteur.

J'aime beaucoup, je l'avouerai, les deux vers suivants :

Quand on n'a pas ce que l'on aime,
Il faut aimer ce que l'on a.

Mais vous m'arrêtez ici, ami lecteur, et vous m'affirmez que ces vers ne sont pas de M. Belmontet, qu'ils étaient déjà populaires au XVIIIe siècle, et que votre mère a entendu son aïeule les chanter, en s'accompagnant sur l'épinette. Vous avez peut-être raison, mais ce n'est là après tout qu'une question de date, et si je me faisais l'écho de votre observation, l'auteur des *Lumières de la vie* me répondrait peut-être, comme ce héros de vaudeville à qui l'on reprochait de donner comme sien un bon mot de Louis XIV : « Reste à savoir qui l'a dit le premier. »

On n'accusera pas du moins ces autres vers de manquer de nouveauté :

Toute chose qu'on fait est bonne ou bien mauvaise....
Et l'amour et le temps font tous deux, tour à tour,
L'amour passer le temps, le temps passer l'amour.

Ne trouvez-vous pas que les vers de M. Belmontet sont comme l'amour : ils font passer le temps !

Puisque j'en suis au chapitre, — nécessairement fort court, — des bons vers de notre poète, je ne le terminerai pas sans citer un quatrain qui *lève la paille*, pour employer une expression de Mme de Sévigné, et qui est vraiment la fleur du panier :

Ainsi que sous le chaume, en un royal séjour,
Chaque mois a son heure, et même chaque jour,
Où Sémiramis même, infime créature,
Obéit comme une autre aux lois de la nature.

Ce quatrain sans défauts vaut seul un long poème. Après l'avoir lu, je ne puis me défendre d'appliquer à M. Belmontet ce que dit La Bruyère d'un écrivain du XVIe siècle : « Où il est mauvais, il » passe bien au-delà du pire ; où il est bon, *il va jusqu'à l'exquis* » *et à l'excellent, il peut être le mets des plus délicats.* »

IV.

Béranger, dans la lettre dont nous avons déjà parlé, écrivait à M. Belmontet : « Il y avait une grande difficulté à vaincre, c'était

» de joindre *la clarté* à la concision, et vous en avez triomphé en » maître. »

Comme pièces justificatives de cet éloge, je demande la permission de citer, entre mille, les vers suivants :

Nom sans nom, le néant est le vide complet.
Mais tout est plein : dès lors il n'est pas lorsqu'il est....
L'homme est l'humanité dans un cycle commun :
Nous sommes un dans tous, nous sommes tous dans un.....
L'esprit de l'homme attend le temps qui n'attend pas....
La presse est le canon de la vie avancée....
Les beaux vers ont plus d'or que les plus fortes sommes....
Le génie, étant mort, vit dans tout ce qu'il tient....
C'est dans ce qui sort d'eux que tous les hommes sont. ..
Quand un peuple aime bien, c'est une charge à fond....
Dieu nous vient visiter sans cloches pour le bien....
Pour être heureux un jour, portez un habit neuf;
Une semaine, ayez la culotte d'un bœuf....
Être soi, pour grandir est le grand mécanisme :
A tout Napoléon son Napoléonisme....
Amis de nom... c'est beaucoup d'un;
De peu, c'est trop; assez d'aucun.

Tous ces vers sont sans doute fort beaux, et je parierais que l'auteur y a mis un nombre infini de sentiments et d'idées; mais j'ai beau regarder, je n'y puis rien voir : cela tient peut-être à ce que M. Belmontet a *oublié d'allumer sa lanterne.*

Les *rébus* que je viens de citer nous conduisent, par une pente naturelle, aux *Proverbes poétiques* qui forment la partie principale du livre que j'examine. C'est là surtout que les *lumières de la vie* brillent de tout leur éclat. Au risque d'éblouir mes lecteurs, je ferai passer sous leurs yeux quelques-uns de ces *Proverbes* :

Où la femme porte culotte,
Le mari devient un ilote.

Le repentir, beau temps après la lune rousse,
Redonne à nos vertus une nouvelle pousse.

Quand on donne aux vertus un exemple moral,
On se fait du bon Dieu l'avocat général.

Nul ne veut se compter le second des humains;
Chacun tourne vers soi la paume de ses mains.

L'orgueil ne veut que lui, l'égalité l'enrage.
Qui ne fait rien, le poil lui pousse dans la main.

Qui veut frapper l'honneur d'autrui,
Le trait lancé revient sur lui.

On le voit, M. Belmontet met en vers, à grand renfort de fautes de français et de fautes de grammaire, ce que le bon sens populaire a traduit depuis longtemps dans une prose saine et vigoureuse. L'auteur des *Lumières de la vie* ne se borne pas à défigurer ainsi les vieux proverbes de nos pères, il éprouve encore le besoin de refaire à l'occasion les vers de nos grands poètes.

La Fontaine a dit, dans l'une de ses fables :

Chassez le naturel, il revient au galop.

M. Belmontet arrive et remplace ce vers par un *proverbe poétique* :

Dans le fond d'un marais, la verdure qu'on chasse,
Pour reprendre son rang, revient sur une échasse.

Le vers de Racine :

Aux petits des oiseaux il donne leur pâture,

ne satisfait pas M. Belmontet, qui lui oppose ce distique :

Dieu ne délaisse nul mortel :
L'oiseau l'a pour maître d'hôtel.

Notre poète n'est pas plus heureux avec Virgile qu'avec Racine. Il traduit ainsi ces vers de l'*Enéide* :

.....Uno avulso, non deficit alter
Aureus, et simili frondescit virga metallo ;

Le fruit tombe étant mûr : la feuille *satisfaite*
Tombe aussi, mais une autre à l'arbre est déjà faite.

Il s'inspire de Pythagore en même temps que de Virgile. De même que le philosophe auquel nous devons les *Vers dorés*, l'auteur des *Nombre d'or* ne comprend pas que l'homme se nourrisse de la chair des animaux :

Le bœuf, dont l'existence est pour nous un bienfait,
Nous le mangeons, l'*âme ravie*,
Avec le pain qu'il nous a fait !

Soit. Mais notre poète pythagoricien, qui s'écrie quelque part :

Que de milliers de cœurs dans une touffe d'herbes !

devrait bien défendre au bœuf de manger de l'herbe, et d'écraser les fourmis, car

La fourmi *vit du cœur* autant que l'éléphant.

Je multiplie les citations — un peu trop peut-être ; mais, si je ne me trompe, la critique, lorsqu'elle est appelée à faire connaître et à juger de pareils livres, n'a rien de mieux à faire que de citer.

V.

Si vous voulez bien le permettre, ami lecteur, nous franchirons, sans nous y arrêter, les chapitres que l'auteur des *Lumières de la vie* a consacrés au *Monde*, à la *Philosophie*, aux *Vertus et aux Vices*, à la *Richesse et à la Pauvreté*, et nous nous occuperons, en terminant, de ceux qui ont trait à *la Poésie*, à *la Religion* et à *la Politique*.

M. Belmontet aime beaucoup la poésie, mais comme il la maltraite, sans doute pour justifier une fois de plus le proverbe : Qui aime bien châtie bien !

La riche poésie, on l'aime avec largesse,
En la lisant, on est en soi plus résolu.....

Comme l'a si bien dit une célèbre dame
Dont la plume lyrique eut l'éclat d'un flambeau,
La divine harmonie est la langue du beau !....

L'auteur des *Lumières de la Vie*, qui doit avoir plusieurs tragédies en portefeuille, célèbre Melpomène avec enthousiasme :

Sultane de la poésie,
O Melpomène, l'ambroisie
Est le nectar des dieux : *tu sais*,
Le grand sera toujours français.

Ce *tu sais*, familièrement adressé par M. Belmontet à Melpomène, ne me paraît pas inférieur au fameux *Quoiqu'on dise* !

On comprend que notre poète ne doit pas aimer le drame moderne. Aussi s'écrie-t-il avec désespoir :

Corneille est moins aimé qu'un dramaturge *même!*
L'argent *galope* au drame!.....

Son indignation l'emporte jusqu'aux extrémités du *calembourg :*

L'*art scénique* à présent est l'*art arsénical*.....
Pauvre théâtre où l'*art scénique*
N'est plus nommé que l'*art cynique!*

Comment peindre son exaspération, lorsqu'il voit briller la croix d'honneur sur la poitrine d'un dramaturge *même :*

Prostituer sa plume à bien peindre l'orgie,
Poignarder la morale à l'instar d'un *Borgie*,
Récolter l'or du vice en fatal moissonneur,
Et briller sous la croix d'honneur!
Quel est le plus coupable, *en cas que Dieu pardonne*,
Celui qui la reçoit ou celui qui la donne?

La question, je l'avoue, est fort embarrassante, et je laisse au lecteur le soin de prononcer :

Décide, si tu peux, et choisis, si tu l'oses.

A côté de ces vers indignés, j'en citerai d'autres qui sont pleins de naïveté et de fraîcheur et qui montrent combien le talent de l'auteur est flexible.

Le poète inspiré prend toutes les couleurs :
Ses vers dans un jardin ont le parfum des fleurs;
Et l'hirondelle, allant au bord de sa fenêtre,
Met déjà dans ses vers ses petits qui vont naître!

Quelle ravissante image que celle de cette hirondelle faisant son nid et déposant sa couvée dans les vers de M. Belmontet!

On vient de voir comment l'auteur comprend la poésie. Voyons rapidement quelles *lumières* il a répandues sur *Dieu*, l'*Ame* et le *Christianisme*.

Si Dieu n'existe pas, notre âme existe-t-elle?
L'homme n'est plus alors qu'un superbe animal,
La vertu qu'un leurre anomal.

Mais non; s'il est un Dieu, l'âme étant immortelle,
Elle rentre sous sa tutelle,
Et le bien reprend l'homme en s'opposant au mal....
Dieu de tous les esprits est comme le chef-lieu.

Ce vers appartient, si je ne me trompe, à ce qu'on appelle quelquefois la poésie départementale.

La définition suivante du Christianisme n'est pas moins remarquable :

Qu'est-ce donc que la foi qui naquit du Calvaire?
— La végétation de l'ordre humanitaire!

De la religion de M. Belmontet à sa politique il n'y a qu'un pas, car s'il reconnaît la divinité de Jésus-Christ, il n'est pas éloigné de proclamer en même temps celle de Napoléon. Ecoutez ces vers sibyllins :

Napoléon captif, le principe unitaire
Du grand martyr humanitaire
De sa lèvre a jailli jusqu'au suprême adieu.
Il meurt, sa mort le transfigure;
Le peuple à son ciel l'inaugure,
Et la démocratie accouche de son Dieu.

Ailleurs, le poète célèbre *le grand homme*

Dont le *buste* est d'*un Dieu* sur la place Vendôme.

Voici qui est encore plus clair, autant du moins que peut l'être un distique de M. Belmontet :

France, adorer ton Dieu, c'est t'adorer toi-même :
Le Napoléonisme est la gloire qu'on aime!

Certes, jamais Napoléon et le Napoléonisme n'ont été célébrés avec plus d'enthousiasme et en plus mauvais français. Ses vers impérialistes étant du reste ceux auxquels M. Belmontet attache le plus d'importance, je crois lui être agréable en multipliant ici les citations :

C'est le besoin du grand qui fait les Bonaparte.
Le trop plein de nos cœurs, ne faut-il pas qu'il parte?

L'auteur a versé *le trop plein de son cœur* dans une pièce qui n'a pas moins de quatre pages, C'est l'épopée de M. Belmontet, son

Enéide ou plutôt sa *Pharsale*, car dans ses bons endroits, il fait involontairement songer à Lucain — traduit par Brébeuf.

Dans cette pièce, le poète chante la mort de Napoléon et célèbre son testament. Il représente l'Empereur,

Lui dont le despotisme à la vertu ressemble,

il le représente

Parfumant tous ses pas d'essence généreuse.

Il le peint sur son rocher de Sainte-Hélène, à la veille de mourir :

Son immortalité suait par chaque atôme.

L'heure suprême approche, la mort est là; l'*homme-nation* se rappelle sa jeunesse, son passé si éclatant et maintenant évanoui.

De ses courses d'honneur il remonte la carte.

Il prend la plume de sa main défaillante, il écrit son testament, *acte sublime*, dit M. Belmontet, *merveille* ajoutée à tant d'autres merveilles!..... L'auteur des *Lumières de la vie* ignore-t-il que dans cet *acte sublime* Napoléon, à la veille de paraître devant Celui qui juge les rois, n'a pas craint d'écrire ces sanglantes paroles : « J'ai » fait arrêter et juger le duc d'Enghien..... Dans une semblable » circonstance, j'agirais encore de même! »

Ignore-t-il donc que cet *acte sublime* renferme, entre autres legs, celui-ci : « Nous léguons 10,000 francs au sous-officier Cantillon, » qui a essuyé un procès comme prévenu d'avoir voulu assassiner » lord Wellington! »[1]

Mais qu'importe tout cela à M. Belmontet!

Le trop plein de son cœur, ne faut-il pas qu'il parte?

[1] Nous engageons le lecteur à rapprocher l'un de l'autre ce testament, trop peu connu, de Napoléon et le testament de Louis XVI. On verra lequel de ces deux actes mérite d'être appelé *un acte sublime*; on reconnaîtra une fois de plus que, grâce à Dieu, il n'est point de vraie grandeur sans la vertu. — Si M. Belmontet a omis de faire figurer le sous-officier Cantillon dans la liste qu'il dresse des légataires de son héros, en revanche il indique parmi eux M. *Réal*, ancien préfet de police, ce qui lui permet d'ajouter que tous les noms portés au testament de l'Empereur sont empreints d'*idéal*. Je viens de relire soigneusement le testament impériel et tous ses codicilles; le nom de Réal n'y brille que par son absence. Hélas! les *lumières* que M. Belmontet répand sur l'histoire ne valent pas mieux que celles qu'il répand sur *la vie!*

Et il continue à célébrer le testament de son héros; il y voit la preuve que Napoléon était grand par le cœur comme par le génie, et il lui sacrifie tous ses émules de gloire, Alexandre, César, Charlemagne, desquels il ne craint pas de dire :

Rien d'humain ne battait dans leur poitrine illustre.

Ah! comment n'a-t-il pas compris, le poète imprudent, qu'en empruntant ainsi à l'ode si connue de M. de Lamartine sur *Bonaparte*, l'hémistiche que je viens de souligner, il rappellerait à la mémoire de tous ces admirables vers :

Rien d'humain ne battait sous ton épaisse armure :
Sans haine et sans amour, tu vivais pour penser.
Comme l'aigle régnant dans un ciel solitaire,
Tu n'avais qu'un regard pour mesurer la terre,
Et des serres pour l'embrasser.....

Pourquoi détournes-tu ta paupière éperdue?
D'où vient cette pâleur sur ton front répandue?
Qu'as-tu vu tout à coup dans l'horreur du passé?
Est-ce de vingt cités la ruine fumante;
Ou du sang des humains quelque plaine écumante?
Mais la gloire a tout effacé.

La gloire efface tout..... tout, excepté le crime.
Mais son doigt me montrait le corps d'une victime,
Un jeune homme, un héros d'un sang pur inondé.
Le flot qui l'apportait, passait, passait sans cesse;
Et toujours en passant, la vague vengeresse
Lui jetait le nom de Condé.....

Comme pour effacer une tache livide,
On voyait sur son front passer sa main rapide;
Mais la trace du sang sous son doigt renaissait :
Et, comme un sceau frappé par une main suprême,
La goutte ineffaçable, ainsi qu'un diadème,
Le couronnait de son forfait.

C'est pour cela, tyran, que ta gloire ternie
Fera, par ton forfait, douter de ton génie;
Qu'une trace de sang suivra partout ton char;
Et que ton nom, jouet d'un éternel orage,
Sera par l'avenir ballotté d'âge en âge
Entre Marius et César.

Voilà des vers! Je n'ai pu résister au plaisir de les reproduire ici, et je suis sûr que mes lecteurs, après tous les bouts-rimés qu'ils viennent de subir, auront retrouvé avec bonheur les beaux vers de Lamartine, comme au sortir d'une cabine pleine de poussière et de fumée, on retrouve avec joie, en montant sur le pont du navire, l'azur du ciel, le soleil qui brille et le vent qui souffle.

V.

J'en aurais fini avec M. Belmontet si je n'avais encore quelques mots à dire sur une phrase de sa préface qui me paraît avoir besoin d'éclaircissements et de *lumières*. « Le roi Louis-Philippe, écrit-il, » daigna me nommer chevalier de la Légion-d'Honneur, *malgré mes principes napoléoniens*. » Cette phrase m'avait, je l'avoue, favorablement disposé pour l'auteur. J'aimais à me le représenter maintenant avec énergie ses principes en face de l'Orléanisme triomphant, refusant de célébrer les vainqueurs, les heureux du jour et réservant son luth (style de l'Empire) pour chanter les proscrits. Je le voyais, nouveau Blondel, pleurant au pied de la tour où son prince était prisonnier. La fidélité à une cause vaincue, à des principes tombés, est une si noble chose que j'étais tout prêt à pardonner beaucoup de méchants vers à M. Belmontet, demeuré, je le croyais du moins, le plus inflexible tenant des *principes napoléoniens*. Hélas! mon illusion a été de courte durée; elle s'est dissipée à la lecture d'un petit volume rose qui a paru en 1843 sous ce titre : *Les Deux Règnes*. Ce volume démontre, en effet, que son auteur, M. Belmontet lui-même! avait, à cette époque, des *principes orléanistes*.

Voici en quels termes pleins d'enthousiasme il s'adressait, en 1841 (que le lecteur veuille bien remarquer la date), au roi Louis-Philippe :

Louis-Philippe, roi né d'une sainte crise,
Vous êtes la chair de nos droits...
Sire, vous l'emportez, nos jours ne sont plus sombres,

Vous avez dissipé les ombres
Qui tourmentaient notre horizon.

Dès 1838, il préludait à ses strophes sur la naissance du Prince impérial par ces vers adressés au Comte de Paris :

Enfant des jours futurs, ta mission est sainte !...
Roi, mais de la patrie esclave magnifique,
Tu feras de ton *sceptre* un *fanal* pacifique.

Le 1er août 1842, la mort du duc d'Orléans lui arrachait des strophes où l'inspiration était faible, mais où l'émotion était grande :

C'était un vrai Français d'élite,
Le Prince, hélas! que Dieu reprend;
Des libertés noble acolyte,
Comme son vide le fait grand!
Les zèles de sa conscience
Aux arts, ainsi qu'à la science,
Semblaient promettre un cycle d'or!

Au mois de septembre 1841, le poète des *Deux Règnes* célébrait en vers enthousiastes le premier voyage sur l'Océan de M. le prince de Joinville.

Joinville, au vrai cœur de marin.....
Fils d'un roi, citoyen de la France nouvelle,
Ton voyage d'honneur sur l'Océan révèle
Ce que ta jeune âme a de beau.

On le voit, M. Belmontet était le poète en titre de la famille d'Orléans; il chantait tous les enfants du *Roi;* il en recevait sans aucun doute des autographes, et je suis sûr que, s'il eût été moins discret, nous aurions pu voir figurer dans sa *préface*, à côté des billets de MM. Soumet, Guiraud, Béranger, Lamartine, des lettres de M. le prince de Joinville, — voire même des lettres de M. le duc d'Aumale !

Quoi qu'il en soit, les citations qui précèdent m'autorisent à dire que si M. Belmontet a été décoré par Louis-Philippe en 1845, il ne l'a pas été *malgré ses principes napoléoniens*, mais *à cause de ses principes orléanistes.*

Comment d'ailleurs l'auteur des *Deux Règnes* n'aurait-il pas été,

à cette date de 1845, complétement rattaché à la dynastie d'Orléans? Est-ce qu'il n'a pas écrit ce vers :

Tout pouvoir qui dure est bon!

L'Empire n'avait duré que dix ans, de 1804 à 1814. Le gouvernement de Juillet, qui durait déjà depuis quinze ans en 1845, et qui continuait à vivre, était évidemment bien supérieur à l'Empire, en vertu même de l'axiome politique de M. Belmontet.

Je ne quitterai pas ce curieux volume des *Deux Règnes* sans faire remarquer que sa préface renferme, de même que celle des *Lumières de la vie*, tous les billets de félicitations reçus par le poète. Il y a des lettres de ministres, il y en a des secrétaires des commandements du Roi et des princes, qui prouvent que l'auteur était, en dépit de l'inflexibilité de ses principes contraires, dans les meilleurs termes avec le monde officiel d'alors (1843). A la suite de ces lettres et de celle où un monsieur de Montauban lui assure que ses vers sont *taillés dans l'airain*, viennent les phrases élogieuses que certains journaux avaient accordées aux *Deux Règnes*. Notre poète cite surtout avec complaisance un extrait du *Journal du Notariat*, feuille assurément bien compétente, qui avait décerné à ses odes un brevet d'*énergie*. J'estime, comme M. Belmontet, que cette opinion du *Journal du Notariat* valait la peine d'être enregistrée.

L'avouerai-je? je ne suis pas sans éprouver en ce moment un bien légitime regret. Si, au lieu de l'article que je viens d'écrire, j'avais dit que les vers des *Lumières de la vie* sont étincelants de verve, éblouissants de clarté, ruisselants d'harmonie, etc., etc., j'aurais peut-être eu la satisfaction, lors de la publication du prochain ouvrage de M. Belmontet, de voir quelques-unes de mes phrases réimprimées dans la préface et reproduites en caractères bleus ou roses sur la couverture blanche du volume! Hélas! il est trop tard!

Concluons donc, et puisse l'auteur me pardonner mes prémisses en faveur de ma conclusion. Je recommande sincèrement les livres de M. Belmontet, et en particulier les *Lumières de la vie* à tous « ceux qui cherchent moins à admirer qu'à rire dans un auteur. »

C'est La Bruyère qui a dit cela, un *moraliste* qui a traité les mêmes sujets que M. Belmontet, et dont M. le député de Tarn-et-Garonne ferait sagement de relire les *pensées* et les *maximes*, celles-ci, surtout :

« Il y a de certaines choses dont la médiocrité est insupportable : » la poésie, la musique, la peinture et le discours public. »

« C'est un métier que de faire un livre comme de faire une » pendule. Il faut plus que de l'esprit pour être auteur. Un magis- » trat allait par son mérite à la première dignité, il était homme » délié et pratique dans les affaires ; il a fait imprimer un ouvrage » moral, qui est rare par le ridicule. »

EDMOND DUPRÉ.

PAYSAGES ET RÉCITS BRETONS.

LES VIEILLES VILLES

LES VIEILLES MAISONS.*

La petite, comme la grande Bretagne, est une terre de marins : la position avancée de cette large presqu'île dans l'Océan, entre le golfe de Gascogne qui tient à l'Espagne, et la Manche qui tient à l'Angleterre, ses ports naturels, les nombreuses rivières qui descendent du plateau central, et, comme les rayons d'un cercle, aboutissent à la mer, ont été cause que, de tout temps, la vie s'est portée aux extrémités. Dès l'antiquité, les Bretons furent marins et pêcheurs ; la force résistante de l'Armorique était sur les côtes. C'est Vannes et Nantes qui, avec leurs flottes, soutinrent contre César la lutte la plus courageuse et la plus longue.

Malgré les siècles et les révolutions, ce caractère de la Bretagne n'a pas changé ; le centre est triste, la circonférence animée ; un moine comparait cette presqu'île, arrondie en demi-cercle, à la couronne de sa tonsure, un chevalier, à un fer de cheval bien fourni à l'entour et presque vide au milieu. La plupart des villes importantes de Bretagne sont des ports, des ports situés non sur le bord

* Cet article, comme celui de *Quiberon* que nous avons donné en Avril 1858, est extrait d'un ouvrage que M. Eugène Loudun va publier dans quelques jours, à Paris, chez P. Brunet, rue Bonaparte, 31, sous le titre de : LA BRETAGNE, *Paysages et Récits*, avec cet épigraphe : *La Bretagne, la terre des bons prêtres, des bons soldats et des bons serviteurs.*

de la mer, mais à quelques lieues de l'Océan, sur de petites rivières navigables, où le flot porte les navires : elles ont ainsi, des villes du centre, les beaux arbres et la verte campagne, du port de mer l'animation et le mouvement; on y sent, sans la voir, la mer voisine, son air âpre et fortifiant. Dans quelques-unes (à Lézardrieux, à Lannion), les deux rives sont réunies par un pont suspendu, haut, léger, semblable à ces ponts de lianes de fleurs du Nouveau-Monde, et sous lequel passent les navires aux longs mâts; les grands vents qui soufflent de la mer, agitent et soulèvent ce chemin aérien; on le voit monter et descendre d'un mouvement uniforme comme une poitrine qui soupire; le piéton qui passe en chancelant sur cette planche tendue dans l'air, la mer au-dessous de soi, se hâte, luttant contre le vent, et faisant le signe de la croix, et quand il l'a traversé, il entre au bout du pont dans une petite chapelle, rendre grâces à Dieu.

La position de ces petites villes attire et plaît : la partie principale est bâtie le plus souvent sur une colline : à Quimperlé, à Tréguier, à Dinan, apparaît tout en haut le clocher de l'église; auprès sont groupées les maisons; le port est au-dessous, la ville des marins et des pêcheurs. Autrefois, elles étaient fortifiées; peu à peu elles ont rasé leurs remparts et les deux cités se sont réunies. Quelques-unes cependant ont gardé leurs vieux murs : en arrivant à Guérande, on se trouve tout à coup devant une ligne de hautes murailles, de distance en distance saillissent de grosses tours; renflées; une porte à créneaux et à meurtrières s'ouvre béante avec sa herse suspendue, les fossés sont encore remplis d'eau; c'est véritablement une ville du XIVe siècle. On verrait se promener, sur le rempart, un homme d'armes couvert de fer, et le pot en tête, on ne s'en étonnerait pas.

La campagne qui entoure la ville est une vaste plaine sèche, dénudée; à peine çà et là, quelques arbres rabougris et rongés par le vent de mer; des plaques d'eau reluisent au soleil, découpées en petits carrés réguliers, ce sont les marais salants; partout ailleurs, des monticules de sable. Ce coin de terre aride rappelait l'Afrique à un voyageur, la plaine sabloneuse et brûlée, le désert; les mulons de sel qui la jalonnent de leur cônes pointus, les tentes dispersées

d'une tribu; les paludiers vêtus de blanc qui galopent sur leurs petits chevaux entre les lagunes, les Arabes au bournous de laine courant à travers le désert. Par delà ce désert s'étend la mer bleue qui, dans l'éloignement, semble immobile et sur laquelle glissent les vaisseaux.

Guérande est en plaine, Dinan sur une montagne, avec un port sous ses grands murs. Du haut de ses remparts, vous découvrez, tout en bas, une toute petite rivière, un ruisseau où circulent de petites barques, de petits et étroits bateaux à vapeur, un petit quai étroit aussi, bordé de vieilles maisons pressées, et sur ce quai (les jours de marché), des centaines de voitures et de charriots entassés, et parmi ces charriots une fourmilière blanche et noire d'hommes et de femmes, parlant, criant, gesticulant; un bruit confus, une sourde rumeur monte jusqu'à vous; tout cela, au fond, à plusieurs centaines de pieds comme dans un entonnoir, et ces bateaux et ces maisons, ces charriots et ces hommes sont si petits que vous diriez d'un effet d'optique. Maintenant, entrez dans l'intérieur de la ville; devant vous s'ouvre une rue du XIVe siècle, presque intacte, longue, tortueuse; c'était la coutume du moyen âge : avec les rues tortueuses on se préservait de la grande chaleur et des attaques de l'ennemi. Vous connaissiez les maisons du moyen âge par les gravures et les vieux tableaux; vous les retrouvez ici debout, habitées, vivantes; ces images sont la réalité! Oui, voilà, à droite et à gauche, les maisons serrées l'une contre l'autre, dressant les pointes de leurs pignons aigus; les porches carrés à gros piliers de bois, les boutiques à basse devanture; ces porches ôtent une partie du jour au rez-de-chaussée, et vous croiriez que c'est un désavantage; au contraire, les marchands étalent leurs denrées sous le porche et s'y tiennent eux-mêmes; la maison est ainsi ouverte à tout venant. On circule sous les porches à travers les ballots, les caisses et les paniers, c'est à la fois la maison et la rue, un continuel commerce des boutiquiers avec les passants. Voilà les étages surplombant l'un sur l'autre, à peine séparés par des poutres étroites; les fenêtres à mille compartiments, à petites vitres, qui se touchent presque; la maison en est toute éclairée, la lumière y entre de tous côtés, et avec elle, la gaîté. Voilà la

façade sillonnée de poutres croisées, enchevêtrées, en losanges, trèfles, triangles, rosaces, dans tous les sens; et sur tous ses montants, supports et croisées, un débordement de dessins capricieux, la plus inépuisable imagination, l'ornementation la plus fantastique.

Ici, à Dol, où l'on trouve les plus vieilles maisons de la Bretagne, (il y en a quelques-unes du XIIe siècle), les piliers des porches sont couronnés de gros chapiteaux carrés où l'on déchiffre quelque bête symbolique, moitié homme et animal, une tête de femme à trompe recourbée, un lion ailé aux pieds d'oiseaux, un porc avec des jambes d'homme; toujours quelque invention propre à récréer les yeux et à égarer les passants. Là, à Tréguier, c'est le maçon qui s'est chargé de la décoration : sur la façade récrépie, entre les poutres croisées, avec la pointe de son marteau il a tracé mille dessins, étoiles, soleils, chiffres enlacés, arabesques; de loin, c'est une façade blanche, de près, une guipure, une broderie. A Dinan, à Morlaix, à Saint-Brieuc, c'est le tour du sculpteur : toute poutre est tailladée, ciselée, bosselée; là, des portraits en médaillon, avec la coiffure antique; là, des scènes de chasse, où chiens et veneur courent le long de la frise après un cerf qui s'embarrasse dans les branches. Sur la poutre principale, au milieu de la façade, s'étagent et montent, du pavé jusqu'au toit, cinq ou six personnages en pied, un chevalier armé de toutes pièces, casque en tête, la lance à la main; au-dessus, Hercule avec sa massue et chaussé de grandes bottes, plus haut un saint Christophe colossal portant Jésus sur ses épaules; aux angles des rues, un être grotesque se penche et se détache de la maison comme s'il venait saluer le passant, ou un nain bossu ouvre une grande bouche d'un air narquois et pointe sur vous ses petits yeux en ricanant; ou, mieux encore, un bonhomme, vêtu de l'habit breton, veste brodée, gilets étagés et barriolés, chapeau à bords retroussés, longs cheveux descendant jusqu'au milieu du dos, braies plissées à peine attachées aux reins, accroupi et soufflant de ses joues bouffies dans le biniou dont la panse s'épanouit entre ses bras : c'est la représentation même de l'homme du pays, le type national, il porte le nom de la ville. A Vannes, c'est *Vannes et sa femme;* Nantes a ses *Enfants Nantais;* dans l'église de Mauron il y a un pilier qu'on appelle le *Mauron;* ici le bonhomme se nomme le *Morlaix.*

Puis, au milieu de ce peuple de statues, d'images d'hommes, de monstres, d'animaux, partout, aux angles des rues, presque à chaque maison, la niche consacrée, la niche de la sainte Vierge, la bonne Vierge et l'enfant Jésus, habillée de beaux habits, toute peinte et dorée, couronnée de fleurs et entourée de petits cierges et de lanternes qu'on allume aux jours de fête, et alors, c'est par toute la ville une guirlande de feux suspendus, une illumination resplendissante et joyeuse.

Ailleurs, à Lannion, d'une étroite rue, d'une venelle, (la Bretagne a conservé sur les écriteaux de ses rues ce vieux mot qu'emploie encore La Fontaine), vous débouchez sur la place du marché : à droite et à gauche, devant vous, toutes les maisons sont peintes du haut en bas, rouges, brunes, vertes, bleues ; c'est un éblouissement, et ces couleurs vives, variées, à côté l'une de l'autre ne sont pas criardes, ne choquent pas l'œil; les poutres vertes, les ardoises bleuâtres, les vitres claires, les lignes blanches du plâtre, le fond rouge ou bleu, tout cela se mêle, se confond en un harmonieux ensemble; le soleil s'est arrêté là et y a jeté un rayon de son prisme diapré; ces maisons étincelantes sont animées, on y sent circuler la vie.

Oui, la vie : rien n'est plus vivant que cet aspect des villes de Bretagne : elles sont trop éloignées du centre pour avoir suivi la mode; à peine quelques maisons modernes font disparate : les maisons une fois construites, sont restées telles qu'il y a quatre siècles; partout la couleur éclatante, ce qui frappe, ce qui saisit; et avec la couleur, les formes variées, le mouvement et la vie. La vie, c'est le caractère du moyen âge; époque agissante, il marchait, il se remuait, il se constituait : voilà pourquoi sa qualité particulière est la couleur, non la ligne ; la ligne est la qualité d'une époque assise, où tout est défini, rangs, principes, institutions, comme le XVIIe siècle; la couleur, c'est la qualité d'une société qui cherche une position, qui change de place, et se tourne sans cesse, qui est en *révolution*, le mot dit la chose. Voilà aussi pourquoi l'école romantique s'est tant éprise du moyen âge, elle sentait que le moyen âge et l'époque où elle parut étaient dans des conditions analogues : la ligne ne lui convenait pas, avec ses beautés régulières, imposantes

et ordonnées; ce qui lui était propre, c'était la couleur, l'agitation du drame, la vie en marche, comme une armée.

Les détails sont en harmonie avec l'ensemble; à mesure que vous avancez dans ces rues étroites, vous êtes frappé de signes particuliers qui vous disent que vous n'êtes pas en France : les maisons de toute la ville sont numérotées dans un ordre unique (à Paimpol, à Auray, à Lamballe, etc.,) comme en Allemagne. Le numéro 560, par exemple, n'est pas celui d'une rue, mais un des numéros de toute la ville; cette classification uniforme doit remonter au XVIIe siècle, quand la nation s'unissait, que tout tendait à former un centre, un bloc. Sur les enseignes des boutiques vous lisez des noms rauques et durs à prononcer, des noms celtiques : *Kerharo*, *Pechic*, *Quémener*, *Le Corb*, *Kerest*, *Tamic*, *Lasbleiz*, *Lisselour*, *Kerrock*, *Creach*, *Loaec*, *Treut*, *Langloch*, *Couadouc*, *Cosquer*, *Coëffic*, *Le Houédec*, *Cloarec*, *Sancio*, *Kergroës*. Au fond de ces petites boutiques, dans la demi-ombre, près des ballots proprement rangés, vous apercevez la haute coiffe d'une Bretonne assise, tricotant avec une impassible régularité; de vieux meubles brunis et luisants encombrent la chambre trop étroite, des bahuts, des tables sculptées, des lits à plusieurs étages, montant l'un sur l'autre jusqu'au plafond, comme dans un navire. Quelquefois, reste d'une aisance disparue, le lit n'est pas seulement un meuble ordinaire : large, profond, il a des portes comme une armoire, avec des ferrures ouvragées, des balustres sculptés, une rosace à meneaux délicats; c'est presque un monument. Tel était celui que nous vîmes à Lehon, près de Dinan, dans une petite maison, dont la porte était toute grande ouverte, selon l'usage de Bretagne. Une pauvre vieille femme était là, assise sur un escabeau à trois pieds, tournant d'une main ridée un vieux rouet finement découpé du temps de Louis XIII : ce rouet, le grand lit fermé à rosace qui tenait tout un côté de la chambre, le banc de bois et la table à pieds tournés, la vieille femme dans l'exact costume breton, on eût dit que rien n'avait bougé depuis des siècles; Mme de Sévigné s'y serait reconnue. — Combien gagnez-vous, ma bonne femme, à filer ainsi tout le jour? — Quatre ou cinq sous, dit-elle. Ce devait être le même prix au XVIIe siècle. Comment donc fait-elle pour vivre? Nous demeurâmes silencieux et

attendris en face de cette humble résignation qui ne se plaignait pas.

Il y a quelque chose de sacré dans les habitudes anciennes, dit Cicéron. Le vieux mobilier des siècles passés est conservé, en Bretagne, même dans les églises ; on trouve des bancs de chêne sculptés dans les cathédrales de Tréguier, de Quimper, ou des confessionnaux du même style que le lit de Lehon, à balustres, à rose, et à serrure compliquée (dans une petite chapelle près de Châteaulin). Dinan a un musée ; dans ce musée il y a de tout, des pierres et des médailles, des poteries et des tableaux ; mais, de plus, il y a quelque chose de particulièrement breton, des reliques bretonnes, la pantoufle de la duchesse Anne, la giberne de La Tour d'Auvergne, le casque de Du Guesclin.

Est-il besoin de dire que là, plus qu'ailleurs, on rencontre de ces vieux châteaux forts, démantelés, tombant en ruines qui, du haut de la colline où ils sont plantés, semblent surveiller encore la campagne, et sur lesquels s'attache involontairement le regard du voyageur ? S'il faut dire la vérité, tous les châteaux forts se ressemblent ; qui en a vu deux ou trois peut se figurer les autres : et, pourtant, une ruine intéresse toujours l'homme ; c'est que là, toujours il fait la comparaison de son état présent avec son passé ; parmi ces pierres écroulées se relèvent et passent les hommes d'autrefois ; ce que regardent ses yeux n'est que l'enveloppe de ce que voient sa mémoire et sa pensée. Parfois même le présent est debout à côté du passé, comme à Cesson.

La tour de Cesson (près de Saint-Brieuc) était jadis une puissante forteresse : pendant la guerre de la succession de Bretagne, entre Blois et Montfort, c'est par là qu'arrivaient les Anglais, alliés de Montfort ; Montfort avait-il le dessus, il tenait Cesson et y recevait ses renforts d'Angleterre ; Blois était-il le plus fort, il s'emparait de Cesson, et empêchait les Anglais de débarquer. En trente ans de combats, Cesson passa ainsi, plusieurs fois, de l'un à l'autre. Au temps de la Ligue, il devint le repaire d'un capitaine ligueur qui pillait et rançonnait tout le pays ; mais un jour vint où Henri IV, résolu à remettre toutes choses en ordre, obligea les gouverneurs de forteresses à se soumettre, ou, quand ils ne se soumettaient

pas, les fit pendre. Le château de Cesson fut alors abattu et il ne resta debout que la tour du donjon ouverte à tous les vents. — Aujourd'hui elle appartient à un riche propriétaire, ancien représentant, esprit sagace et instruit, unissant, comme quelques hommes de notre époque, les idées d'égalité et un instinctif amour du luxe, à la fois démocrate et châtelain. De même que les seigneurs d'autrefois, il a voulu avoir son château, un château moderne et un jardin, un jardin malgré le sol de roc où ne s'enfoncent pas les racines, malgré les ouragans qui arrachent ses arbres, malgré l'air âcre et salin, qui, comme sur tous les bords de la mer, ronge les feuilles et penche les branches, du côté de la terre : cette inclinaison uniforme d'un seul côté donne aux rivages de la mer une solennelle tristesse; l'homme sent que là sa force est impuissante; c'est une autre main qui courbe ces arbres, et leur donne leur pli pour toujours. Mais, lui, dure tête bretonne, avec la ténacité de sa race, il a creusé çà et là de larges espaces où il a planté des arbres verts; ces pauvres petits arbres, du fond de ces trous, élèvent timidement la tête de quelques pouces, jusqu'à ce que l'âpre brise, passant par dessus, les arrête brusquement et leur dise aussi en son langage : Tu ne monteras pas plus haut! — Quant au château, il eut un instant la pensée de le bâtir dans les flancs de la vieille tour; des divans de soie de son salon on eût aperçu la plaine de la mer par les fenêtres à ogives percées dans un mur épais de dix pieds; mais il fut intimidé par cette masse de pierres qui se tiennent à peine et surplombent au-dessus de sa tête ; il désespéra d'atteindre, avec ses petits étages, le haut de cette ruine découronnée et il se résigna à construire son château au pied de la tour, à quelques pas dans son ombre. Là, il a bâti un pittoresque logis, une sorte de villa italienne, peinte de vives couleurs, avec une galerie à jour courant le long du toit plat, il y a rassemblé les stucs et les marbres, les vases et les dorures, tout le luxe de notre temps.

Mais, lorsqu'on sort de cette jolie et coquette demeure, le contraste des deux sociétés tout à coup apparaît saisissant : le petit château, accroupi au bas de la tour, s'abaisse comme humilié et craintif; tous ses détails s'amoindrissent; il semble qu'à peine un homme passerait par ses portes étroites; on dirait qu'on le peut saisir à

deux mains par les arcs de sa balustrade, comme par des anses, et l'enlever de terre, et l'emporter comme un joujou d'enfant; et vis-à-vis, au contraire, s'élève la haute tour, montée sur un énorme monceau de débris écroulés; les grandes pierres de son faîte pendent dans le vide, et sur l'azur du ciel s'arrêtent les degrés de son escalier rompu : dressée à l'extrémité d'un promontoire qui s'avance dans la mer, de plusieurs lieues, de toute la côte et de l'Océan, on aperçoit sa masse longue et sombre; tout à l'entour les champs sont nus, sans arbres, presque sans maisons; ébréchée et crevée, elle s'allonge vers le ciel, comme un colossal obélisque; au-dessous, à plusieurs centaines de pieds, la mer frappe de ses vagues sa base de rochers, les vents la battent incessamment; et de ses flancs s'envolent, en jetant de longs cris, les oiseaux aux ailes grises, vers l'Océan.

EUGÈNE LOUDUN.

ESSAIS DE LITTÉRATURE POPULAIRE.

LES APOLOGUES
DE MATHURIN BONHOMME.

V*.

Quand la seconde année d'épreuve prit fin, M. et Mlle Gilbert reçurent les deux épîtres que voici :

LETTRE DE JEAN-LOUIS.

« Je commence à me sentir furieusement dégoûté des Suisses. » Leurs vertus antiques sont depuis longtemps mises en oubli. On » accuse, non sans raison, ces montagnards d'être devenus voleurs. » N'ont-ils pas été jusqu'à expulser, après les avoir spoliés, les » dignes religieux du Grand-Saint-Bernard! Voilà un bel exemple » de probité et de générosité! S'attaquer à des moines, à des gens » sans défense, la belle affaire! Ils disent pour s'excuser que les » domaines du clergé sont une propriété collective. Mais je voudrais » bien savoir s'ils laisseraient, par exemple, dépouiller les compa- » gnies de chemins de fer, ou mieux encore, s'ils verraient avec » indifférence piller le trésor de l'État. Est-ce que les compagnies » industrielles, est-ce que l'État ne sont pas des corps qui possèdent » à ce titre? Si j'avais une action dans n'importe quelle société com- » merciale ou une inscription de rente sur le grand-livre de quelque » gouvernement que ce fût, je serais furieux, dans le cas où l'on » confisquerait les capitaux constituant ma garantie, sous prétexte » qu'ils sont une propriété collective. Et les biens des paroisses,

* Voir la livraison de Mai, pp. 367-381.

» des fabriques, des communes, des hôpitaux, ne sont-ils pas aussi » sacrés que ceux de Jean-Pierre ou de Jean-Paul? Les jolis gar- » çons, avec leur mot de propriété collective! Ce sont, en défini- » tive, les individus qui bénéficient de cette sorte de possession. » Un moine, une religieuse du couvent, un malade, à l'hospice, » sont soutenus par la caisse commune. Le moine est entré dans » son couvent parce qu'il espérait y trouver un asile, du pain et le » repos qui lui est nécessaire pour vaquer à l'œuvre de son salut, » suivant sa vocation. On ne porte le malade à l'hôpital que parce » qu'un lit, des aliments et des remèdes lui sont réservés. Faire » rafle sur les propriétés collectives, forcer les associations à se » dissoudre, c'est, par une voie détournée, porter atteinte aux » intérêts, aux droits de l'individu.

» Vous trouvez, sans doute, que je parle d'or. Hélas! plût au ciel » que ma conduite répondît à mon langage. La vérité, c'est que je » ne me suis jamais beaucoup soucié de la gent qui habite les cou- » vents. Les méfaits de MM. les radicaux, comme on les appelle ici, » m'émeuvent médiocrement; mais je suis irrité contre la Confé- » dération helvétique, et je soulage ma bile en disant des choses » vraies au fond, mais qui ne me touchent guère. Je ne suis pas » assez bon chrétien pour cela. Le fait est que je m'ennuie, parce » que je ne gagne pas assez d'argent. La Fortune n'arrive point : sa » roue reste immobile; de là, mon dépit. Mon chétif commerce va » tout doucement, trop doucement. On achète mes petits pâtés sans » engouement, et on les mange sans enthousiasme. Je me dois » cette justice d'ajouter qu'on les digère sans remords et sans » crampes d'estomac. Mes feuilletés sont aussi légers que ma tête, » à ce qu'on prétend. Néanmoins, j'ai déjà dans mon coffre-fort » une modeste réserve, et je pourrais, avec le temps et en m'impo- » sant des privations, me créer des ressources pour l'avenir; mais » la patience et la persévérance me manquent.

» J'étais dans ces dispositions lorsque je reçus la visite de Fritz, » bon vivant, qui aime à bien vivre, et qui a le bon goût de fré- » quenter ma boutique. Je ne lui fais qu'un reproche, c'est d'être » plus prompt à acheter qu'à payer.

» Il entra d'un air délibéré, le pas leste, le nez au vent, la trogne » un peu rougie. Je devinai qu'il venait de faire une station au » cabaret d'à côté.

— » Ah ça! mon cher, dit-il en m'abordant, est-ce que tu veux

» toujours te morfondre dans ce chien de pays, où il faut travailler
» pour vivre, où l'on a beau s'échiner, on ne parvient jamais qu'à
» nouer à grand'peine les deux bouts de l'année?

— » Bast! mon pauvre ami, où la chèvre est attachée, faut bien
» qu'elle broute. Mon petit négoce suffit à ma subsistance. Si j'allais
» ailleurs, serais-je sûr de trouver une position équivalente?

— » Si j'étais à ta place, je sais bien ce que je ferais.

— » Que ferais-tu?

— » Je vendrais au plus vite mon établissement, et je partirais
» pour l'Australie.

— » Pour l'Australie?

— » Sans doute! C'est là qu'en peu de mois, quelquefois en un
» seul jour, par le fait d'une heureuse chance, on devient million-
» naire. C'est un pays, vois-tu, où le sol est pavé d'or. Il n'y a qu'à
» se baisser pour en prendre.

— » Ça me va! m'écriai-je. J'aime beaucoup les métiers qui,
» pour peu de fatigue, procurent de grands bénéfices. On assure, à
» la vérité, que ces métiers-là sont rares, mais ils n'en ont que
» plus de prix. Si la profession de mineur en Australie est de cette
» espèce, je l'embrasse avec ardeur et reconnaissance.

» Demain, je pars avec Fritz pour Gênes, d'où un paquebot doit
» nous emporter vers cette terre lointaine que mon voisin l'épicier,
» qui a fait ses études, appelle un *Eldorado*. Ce mot veut dire, je
» crois, un pays tout doré. La jolie chose que cela doit faire!... Encore
» une fois, vogue la galère! »

LETTRE DE JOSEPH.

« Je vous écris, mon cher bienfaiteur, très-confidentiellement.
» Les braves gens chez lesquels je suis établi m'ont pris en grande
» amitié. Si je vous le dis, ce n'est pas pour me vanter; car il n'y a
» point eu grand mérite de ma part à conquérir leur affection. Ils
» sont bons, voilà tout, et se trouvent naturellement portés à aimer
» ceux qui ne leur font point de mal; à plus forte raison, ceux qui
» leur veulent du bien. J'ai pu, d'ailleurs, leur rendre quelques
» services à la ferme; mais si j'ai le goût et l'habitude du travail,
» c'est à vos bonnes leçons, c'est à vos bons exemples que je le
» dois. La reconnaissance pour l'intérêt que je leur ai inspiré doit
» remonter jusqu'à vous.

» Donc, la bonne femme Mathurine m'a témoigné son bon vouloir » en me faisant la proposition qne voici : Dans un village situé à » quelques lieues d'ici, demeure une nièce à elle, brave et honnête » fille, assure-t-on. Elle a de la fortune au bout de ses bras, car » elle est vigoureuse et hardie à l'ouvrage; elle en a aussi en fonds » de terre, ce qui, dit Mathurine, ne nuit jamais. Un héritage vient, » en effet, de la doter d'une fort jolie aisance. Or, sa tante m'a fait » entendre, avec tous les ménagements que sa délicatesse lui suggé- » rait, qu'elle me regarderait comme un parti convenable pour » cette jeune fille, eu égard, ainsi qu'elle le dit, aux bonnes qualités » dont elle veut bien me gratifier.

» Mathurine n'a point de fille. Après le bonheur de ses fils, celui » de sa nièce est son vœu le plus cher. La bonne femme avait rêvé » une union entre un homme qu'elle estime et une parente qu'elle » chérit. La vertu et la bonne harmonie, qui en est presque toujours » la compagne inséparable, auraient, pensait-elle, assuré notre » commune félicité.

» Je vous confie ce secret, parce que je ne veux rien avoir de » caché pour mon bienfaiteur. Vous savez d'avance ma réponse. » Elle a dû être, elle a été négative. Cette offre si flatteuse m'avait » profondément touché. J'ai exprimé une sincère gratitude; mais, » sans révéler positivement les espérances que j'ai placées ailleurs, » je n'ai point dissimulé que je n'étais plus libre. Ma conduite » s'explique d'elle-même; je ne suis point volage, comme on » dit au pays; mes affections participent de la constance de mes » goûts. Qu'irais-je faire ailleurs? Qu'irais-je aimer ailleurs? » Voilà ce que je me suis dit tout d'abord. Ne courons point la » chance d'une nouvelle fortune ni de nouveaux attachements. » Prenons ce que la Providence nous offre, et faisons fructifier » ses présents par le labeur assidu du corps et le don irrévocable » du cœur.

» L'exploitation continue à prospérer; les travaux marchent; Dieu » bénit visiblement nos efforts; mes petits capitaux se multiplient. » A la fin de l'année, j'aurai une jolie part dans la valeur de la » ferme..... »

Le reste de la lettre était consacré à des détails économiques et agricoles dont je vous fais grâce. J'arrive bien vite au dénouement.

Je gage que plus d'un parmi vous, mes chers auditeurs, l'a, en partie, deviné.

VI.

Le jour où expiraient les longs délais imposés par la prudente volonté du père Gilbert, il y avait fête à son humble logis. La grande salle, ordinairement sombre et un peu triste, était, par les soins intelligents de Marie, inondée d'une clarté qui réjouissait l'âme. Métamorphose complète : des rideaux blancs décorant les fenêtres et relevés avec grâce, laissaient pénétrer un brillant rayon de soleil. Au milieu, la table, recouverte d'une nappe d'une éblouissante propreté, réfléchissait la lumière et attirait les regards doucement charmés. J'imagine que les mets simples et rustiques, mais appétissants, qui semblaient s'étaler avec complaisance, ne contribuaient pas peu à amener le sourire sur les lèvres et la gaîté dans les yeux. L'ameublement, modeste et antique, épousseté, frotté, nettoyé, avait pris un air de jeunesse et presque de luxe qui faisait oublier qu'il était à la mode du vieux temps. Des fleurs à profusion, artistement distribuées dans des vases grossiers, embaumaient l'atmosphère. Les parois de la chambre, nues et blanchies à la chaux, disparaissaient en partie derrière des faisceaux d'une ramure verdoyante. Bref, on eût dit un vrai *paradis*, un de ces charmants reposoirs que la piété villageoise se plaît à multiplier dans nos solennités religieuses.

Le père Gilbert, dans son habit du dimanche, présidait d'un air grave et satisfait à tous ces préparatifs. Les servantes et les femmes de corvée dont on avait requis l'assistance en ce grand jour, allaient et venaient, alertes et empressées, avec une bonne humeur qui se manifestait par de bruyants éclats de rire. Elles savaient bien qu'elles aussi prendraient une certaine part aux réjouissances domestiques. Marie, après avoir donné un dernier coup d'œil aux travaux qu'elle avait ordonnés, était allée faire un petit brin de toilette; c'est un soin, à ce que l'on assure, que les jeunes filles n'oublient jamais de prendre. Peu de temps après, elle parut, gentiment et pudiquement attifée, mais non *tirée à quatre épingles;*

car elle pensait, — et beaucoup d'autres pensent comme elle, — que trop de recherche dans les ajustements déplaît, et qu'au contraire un peu de négligence ne messied point. Etait-ce un raffinement de coquetterie? D'une fille tant soit peu madrée, on eût pu le penser; mais elle avait l'âme trop simple et trop pure pour qu'il fût possible de croire à un calcul aussi raffiné de sa part. Après tout, je ne réponds de rien. Telle qu'elle était, tout le monde la trouvait fort avenante, et m'est avis que tout le monde avait bon goût.

Une nombreuse compagnie s'était, en effet, réunie sous le toit hospitalier de Gilbert. On voyait là de bons parents, des amis sincères, des voisins accomodants. Il s'y trouvait aussi des coqs de village, mais en petit nombre; car le bonhomme Gilbert ne donnait point dans la grandeur, et il n'aimait que médiocrement à frayer avec cette gent emplumée, haut perchée sur ses pattes comme sur des échasses, et qui porte fièrement sa crête comme pour dire : — Regardez-moi donc et surtout respectez-moi!

Mais pourquoi, me direz-vous, cette fête? pourquoi ces invitations insolites chez une espèce de reclus comme le père Gilbert!

Je vais vous l'expliquer.

Gilbert célébrait en ce jour les fiançailles de sa bien-aimée Marie avec son fils adoptif, le sage et bon Joseph, et il avait voulu que cette touchante cérémonie s'accomplît avec une certaine pompe rustique. La conduite régulière de Joseph, mise en regard des excentricités de son frère, avait fait pencher en faveur du premier la balance qui, peut-être, à l'origine, inclinait d'un autre côté. Quoi qu'il en soit, car ce point n'a pas encore été bien élucidé, et ne le sera peut-être jamais, il est certaines confidences que les femmes ne font jamais, ou quand elles les font, il ne faut pas qu'on s'y fie, — quoi qu'il en soit, Marie accepta franchement et sans arrière-pensée l'offre loyale que Joseph lui fit de son cœur, et son père ratifia ce choix avec empressement. Suivant l'usage antique et solennel, jour fut pris pour l'échange des promesses et des anneaux, en attendant la solennité nuptiale que diverses circonstances obligeaient d'ajourner.

Je ne vous parlerai pas des rites sacrés accomplis à l'église, ni des incidents variés du festin, qui fut remarquable par l'entrain des

convives. Comme tout est événement au village, bon nombre de voisins, attirés par une curiosité sympathique, stationnaient à la porte de la salle du banquet, et saisissaient au passage les éclats de joie que laissaient échapper les invités.

Au sein de cette foule doucement émue de gens qui se connaissaient tous, un inconnu, un étranger apparemment, dont personne n'aurait pu dire le nom, s'était glissé inaperçu. Il avait l'air fatigué d'un homme qui a fait un long et pénible voyage. Sa peau hâlée et brunie par le soleil indiquait qu'il avait quelque temps vécu sous un ciel embrasé. Il contemplait en silence et avec une contenance presque farouche la gaîté de cette fête de famille. Son œil, le plus souvent morne et languissant, s'animait parfois pour lancer de rapides éclairs. La jalousie cruelle et surtout d'amers regrets se lisaient alors dans ses regards attristés. Il avait d'abord, à plusieurs reprises, ouvert la bouche pour demander ce que signifiait cette affluence joyeuse; car, arrivé du jour même dans le pays, il ignorait ce qui s'y était passé durant son absence. C'était, en effet, un enfant du village, mais les ravages causés dans ses traits par les fatigues corporelles et les chagrins du cœur le rendaient méconnaissable même pour les siens. Retenu par une sorte de crainte secrète d'apprendre quelque mauvaise nouvelle, il s'était tu; mais la conversation des gens qui l'entouraient l'avait bientôt mis au courant de ce qu'il redoutait de savoir. Jean-Louis — vous l'avez déjà nommé, — assistait, honteux et confondu dans la foule, aux fiançailles de son heureux rival.

Son séjour dans les placers de l'Australie ne l'avait point enrichi. Il était trop indolent, trop ennemi d'un labeur opiniâtre, pour réussir là où la persévérance et l'énergie étaient des conditions indispensables de succès. Victime de son incessante versatilité, il s'était éloigné de ces bords où il n'avait point trouvé la fortune, juste au moment où, acclimaté et mis au fait des habitudes de travail propre au pays, muni des outils et des engins nécessaires, il pouvait arriver à se procurer des profits à peu près certains. C'était sa faute et son malheur d'imaginer qu'il serait mieux là où il n'était pas. Une suite fâcheuse de déconvenues n'avait pu le détromper. Dégoûté de l'Australie, il résolut de rentrer en Europe et de

chercher sur le sol natal un bonheur qui l'avait fui sur la terre étrangère. Peut-être caressait-il secrètement la pensée de trouver dans la main de la petite Marie et dans l'héritage futur du bonhomme Gilbert, une compensation aux pertes qu'il avait éprouvées ; mais il était trop tard.

Au surplus, fût-il venu plus tôt, son sort était irrévocablement fixé dans le cœur de Marie comme dans l'esprit de Gilbert.

Les mauvais sujets, ainsi qu'on les appelle, ne sont points faits pour inspirer une durable sympathie. L'intérêt de pure pitié qu'on leur porte d'abord ne tarde pas à s'évanouir. Jean-Louis en fit la cruelle épreuve. Le malheureux n'avait pas craint, dans ses incessantes pérégrinations, gâté par la fréquentation de personnes aux mœurs équivoques, de mener une conduite indigne d'un honnête garçon qui se respecte. Pur et bon autrefois, tandis qu'il était demeuré au nid paternel, ses courses lointaines l'avaient corrompu : maintenant il ne pouvait plus offrir qu'un cœur flétri dont Marie n'eût certes pas voulu. En somme, et pour conclure, son inconstance et son goût du vagabondage avaient causé sa perte. Il avait follement détruit de sa propre main les espérances, jadis fondées, d'une vie calme et fortunée. Comme tant d'autres, il avait sacrifié l'avenir en gaspillant le présent.

Jean-Louis ne se nomma point, il disparut secrètement comme il était venu et ne reparut jamais au pays.

La morale qui découle de ce récit se découvre aisément. D'abord il est bon, en général, pour le laboureur, de rester aux champs. La ville séduit en vain par les plaisirs qu'elle promet et par l'appât d'un salaire supérieur. Ne sait-on pas que les objets nécessaires à la vie y coûtent aussi plus cher, et que les divertissements qu'on recherche avec tant d'ardeur se paient au prix de la santé et de la vertu, sans compter qu'ils épuisent bien vite la bourse la mieux garnie ? En second lieu, quand on a embrassé une profession, il faut s'y tenir. Changer de métiers, changer de lieux, changer d'affections ne mène à rien de bien, et comme l'a dit la sagesse de nos pères :

Pierre qui roule n'amasse pas de mousse.

FIDÈLE DE SAINT-M.

ÉTUDES BIOGRAPHIQUES.

NOTICE

SUR Mgr GABRIEL BRUTÉ

PREMIER ÉVÊQUE DE VINCENNES (ÉTATS-UNIS) *.

Je trouve parmi les manuscrits de Mgr Bruté la copie d'une lettre qu'il écrivit vraisemblablement à l'Association Léopoldine de Vienne pour la remercier de quelque secours : elle mentionne des circonstances intéressantes sur la prise de possession de son diocèse et sur ses premiers travaux. J'ignore si elle a jamais été rendue publique, et je crois devoir la reproduire ici [1] :

« L'évêque de Vincennes est incapable d'exprimer par des mots sa profonde gratitude pour l'offrande d'amour et de zèle que votre bienfaisante Association a daigné, au nom de Dieu, accorder à son nouveau diocèse. – Les mérites de la donation seront ressentis dans le ciel par les pieux bienfaiteurs ; puissé-je y avoir une part en faisant un fidèle usage de ce qui a été commis à mes soins. Je crois

* Voir la livraison de Mai, pp 355-366.

1 *Les Annales de la Propagation de la Foi* (tome VIII, page 318 et suivantes), contiennent un rapport intéressant de Mgr Bruté sur l'état de dénuement de son diocèse. Nous y renvoyons le lecteur. Le même recueil (tome XI, page 379), donne une notice sur le diocèse de Vincennes et une série de lettres de la plus touchante édification écrites par l'abbé Benjamin Petit, sur ses missions parmi les sauvages du diocèse. L'abbé Petit, natif de Rennes, et qui avait suivi Mgr Bruté en Amérique, ne tarda pas à mourir, victime de son excès de zèle.

convenable de vous donner en réponse quelques informations sur les commencements d'un diocèse qui est devenu l'objet de vos aumônes.

» Lorsque j'arrivai de France à Baltimore, en 1810, pour me dévouer aux missions d'Amérique, il n'y avait qu'un évêque pour tous les États-Unis, Mgr John Carroll. Depuis lors, un certain nombre de siéges a été érigé, et celui de Detroit, fondé en 1833, est le douzième; le treizième est le siége de Vincennes, érigé par le Saint-Siége en 1834, sur la recommandation du second Concile provincial de Baltimore. C'est celui qui m'a été confié. A l'époque de mon élection, j'étais depuis de longues années supérieur et professeur de théologie au séminaire de Mont-Sainte-Marie en Maryland. Quoiqu'un grand nombre de prêtres, aujourd'hui missionnaires aux États-Unis, soient sortis de ce séminaire, aucun d'eux ne fut à même de m'aider, soit de leur personne, soit de leur argent. La maison-mère des sœurs de charité de Saint-Joseph me fit un présent de 200 dollars (environ 1,000 francs) pour aider à mon installation à Vincennes. En me rendant à Bardstown, où je devais faire la retraite préparatoire à ma consécration, je visitai mon respectable ami, Mgr Purcell, évêque de Cincinnati, dont le diocèse doit continuer à être le digne objet de votre générosité, car il contient une large population de catholiques allemands. Il voulut bien m'accompagner jusqu'à Louisville; puis je me rendis seul à Bardstown, où j'eus le bonheur de rencontrer mon vénérable père et ami, Mgr Flaget, le patriarche des missions de l'Ouest, auxquelles il travaille depuis quarante-trois ans. Il est évêque de Bardstown depuis vingt-cinq ans, et sa juridiction est fort étendue. Là, je pus aussi embrasser mon vieil ami, Mgr David, qui, ayant donné sa démission de coadjuteur de Mgr Flaget, a eu pour successeur Mgr Chabrat [1].

1 Mgr Benoît Flaget, né à Billom (Auvergne) en 1764, prêtre de Saint sulpice en 1788, missionnaire à Vincennes en 1792, évêque de Bardstown en 1810, transféré à Louisville en 1841, mort en 1850. — Mgr Jean-Baptiste David, né près de Nantes en 1760, prêtre de Saint-Sulpice en 1784, missionnaire au Maryland en 1792, et au Kentucky en 1811, évêque de Maurocastro *in partibus* et coadjuteur de Bardstown en 1819, mort en 1841. — Mgr Guy Chabrat, né en Auvergne, évêque de Bolina et coadjuteur de Bardstown en 1834. — En 1847, menacé de perdre la vue, il donna sa démission, et il vit retiré, depuis lors, à Mauriac en Auvergne.

» Au moment de mon arrivée, Mgr Flaget était sur le point de se rendre à Cincinnati, afin de consacrer la grande église allemande qui y avait été récemment construite. Je passai quelques jours à visiter les diverses institutions du diocèse, le collége et le séminaire de Bardstown, la belle institution des sœurs de charité de Nazareth, fondée par Mgr David, la maison des sœurs de Lorette, fondée par l'abbé Nerincxs, toutes deux ayant sous leur direction plusieurs écoles et pensionnats. Je visitai aussi le collége florissant des Jésuites, Sainte-Marie, et je regrettai vivement que le temps ne me permît pas de me rendre au couvent et au noviciat des Dominicains de Sainte-Rose. Du 4 au 12 octobre, je demeurai en retraite sous la direction de Mgr David; quand je l'eus terminée, Mgr Flaget était de retour de Cincinnati, et nous partîmes ensemble pour Louisville, où nous fûmes rejoints par Mgr Purcell. Passant à l'Ohio, nous nous dirigeâmes directement vers Saint-Louis, à travers les vastes prairies de l'Illinois, et en ne nous montrant dans la ville de Vincennes que dans un demi-incognito[1]. Ce fut un grand bonheur pour moi de passer tant de jours en compagnie de ces saints évêques, et de trouver à Saint-Louis cet excellent prélat, Mgr Rosati. Le 26 octobre, assisté par NN. SS. Flaget et Purcell, il consacra sa nouvelle et belle cathédrale, ce qui fut le sujet de grandes réjouissances pour toute la ville. Un large corps de milice, et même les troupes des États-Unis assistèrent à la cérémonie. Deux jours après, le 28 octobre, fête des saints apôtres, saint Simon (mon patron), et saint Jude, je fus consacré évêque, dans la même cathédrale, par Mgr Flaget, assisté des évêques de Cincinnati et de Saint-Louis. Le sermon de circonstance fut prêché par le Révérend Père Hitzelberger. Pour la fête de Tous les Saints, sur l'invitation de Mgr Rosati, j'officiai pontificalement pour la première fois. Pendant cette

1 Dans une lettre plaisante, adressée à Mgr David et datée de Salem, « moitié chemin entre Vincennes et Saint-Louis », Mgr Brulé raconte en détail ce voyage, qui n'était pas une médiocre entreprise à cette époque. Un jour, ils furent surpris par un terrible ouragan sur les prairies, et ils souffrirent affreusement du froid et de l'humidité. Il trace un tableau risible de leurs mésaventures et de Mgr Flaget, *l'incomparable*, séchant son bréviaire au feu de l'auberge. Ils n'avaient été qu'une heure et demie à Vincennes, cherchant à y passer *incognito*, lorsque les fusils se mirent à tirer, les cloches à sonner, et les grandes processions à se former pour leur faire honneur.

semaine, qui fut un temps de fêtes, il y avait matin et soir, chaque jour, des sermons prêchés soit par les évêques, soit par les Pères Jésuites, qui ont un collége florissant à Saint-Louis. C'est actuellement la ville la plus avancée vers l'Ouest, à un millier de milles de New-York, mais elle est encore séparée par un territoire d'un millier de milles de l'Océan Pacifique, la seule frontière de ces vastes États-Unis.

» Étant partis de Saint-Louis, Mgr Flaget, Mgr Purcell, l'abbé Abel, l'abbé Hitzelberger, le R. P. Petit et moi, nous arrivâmes à Vincennes le 5 novembre. A quelques milles de la ville, nous rencontrâmes un grand nombre des habitants catholiques et protestants, qui faisaient cortége à leur pasteur, l'abbé Lalumière. C'est un natif de l'État, et le premier prêtre qui ait été ordonné par Mgr Flaget, pour Vincennes. Il était naturellement rempli de joie en voyant un évêque accordé à son Indiana, et tous les habitants semblaient partager sa satisfaction.

» La cérémonie de l'installation eut lieu le même soir. Quarante-trois ans auparavant, Mgr Flaget avait été missionnaire à Vincennes, qui n'était alors qu'un simple poste militaire et commercial au milieu des déserts environnants. En ce jour, il parla à son ancien troupeau avec sa ferveur habituelle. Vénéré et aimé de tous, lui-même dans la soixante-quatorzième année de son âge, il leur présentait leur nouvel évêque, qui n'était plus jeune non plus, et il leur recommandait de faire un bon usage des priviléges que Dieu, dans sa miséricorde, avait daigné leur accorder. D'autres instructions furent données les jours suivants. Le dimanche, j'officiai pontificalement, et le lundi, mes vénérables collègues prirent congé de moi, au milieu des bénédictions de la population entière, pour retourner dans leurs diocèses respectifs. Ils me laissèrent littéralement seul. Le P. Petit fut bientôt obligé de retourner à son collége du Kentucky. M. Lalumière prit soin des missions situées à vingt-cinq ou trente milles de Vincennes; et dans tout mon diocèse, je n'avais que deux autres prêtres; l'un, M. Ferneding, chargé des missions allemandes, à cent cinquante milles de distance; l'autre, M. Saint-Cyr, que Mgr Rosati m'avait prêté pour un an, et qui était stationné à Chicago, à deux cent vingt-cinq milles de Vincennes.

» L'église qui me sert de cathédrale est un grossier bâtiment en briques, de cent quinze pieds de long sur soixante de large. Il n'y a que les quatre murs et le toit, et l'intérieur, où se montrent les briques nues, n'est pas même blanchi à la chaux. On n'y trouve ni sanctuaire ni sacristie pour serrer les ornements et les vases sacrés. Un simple autel de bois, avec un tabernacle bien doré, est orné d'un crucifix et de six beaux flambeaux, présent reçu de France; ils forment un contraste frappant avec la pauvreté et le dénuement complet de l'église. La maison bâtie pour le missionnaire, et qui forme maintenant la résidence épiscopale, consiste en une bonne petite chambre et un cabinet, le tout de vingt-cinq pieds sur douze, sans cave ni grenier. Un petit espace pour un jardin se trouve entre la maison et l'église, et de l'autre côté de celle-ci est le cimetière catholique. Il y a quelques années, la ville avait un cimetière général, en dehors de la partie habitée, et elle insista longtemps pour que les catholiques y enterrassent leurs morts. Mais ils ont résisté avec tant de résolution qu'ils ont enfin obtenu un cimetière pour eux-mêmes. — Une vieille masure, à quelques pas de mon *palais*, sert à loger un domestique, et à côté est l'écurie destinée au cheval de l'évêque, lorsqu'il aura le moyen d'en acheter un. Les habitants sont en général des descendants de Français, pauvres, illettrés, mais de ce caractère franc et ouvert qui trahit leur origine. Ils conservent leur foi, ils aiment leurs prêtres, mais ils sont négligents pour leurs devoirs religieux. Ils sont aussi très-paresseux pour apprendre à leurs enfants leurs prières et le catéchisme, et c'est une raison pour les parents de les oublier eux-mêmes. Les jurements entrent aussi trop souvent dans leur langage usuel. Il est vrai que dans ces dernières années, ils ont été fort négligés, et une partie de leur ancienne piété paraît maintenant se réveiller dans leur cœur.

» L'excellente réception qu'ils me firent à mon arrivée fut suivie de généreux présents de provisions de bouche et d'autres choses nécessaires. Ils n'ont que peu d'argent et ne peuvent guère en donner. Une liste de souscription, qui fut mise en circulation quelques mois après mon arrivée, dans l'intention de me procurer un revenu annuel, n'atteignit pas la somme de 200 dollars (1,000 francs); et

la plupart des souscripteurs avaient marqué qu'ils paieraient leur cotisation en grain, s'ils n'avaient pas d'argent à l'échéance. On peut trouver déplacé que j'entre dans tant de détails ; mais ils sont nécessaires pour montrer que si, comme simple missionnaire, habitué à la vie austère du séminaire, je trouve des ressources suffisantes, ces ressources sont parfaitement nulles pour les besoins généraux d'un diocèse, pour l'éducation des jeunes gens qui se destineraient à la prêtrise, et pour élever ces institutions de charité, ces orphelinats, ces asiles sans lesquels la religion ne peut jamais être fermement établie. Le revenu des bancs de ma cathédrale est si faible qu'il suffit à peine pour couvrir les dépenses courantes de l'église et de l'autel[1]. Le diocèse possède bien quelques propriétés, mais elles ne produisent aucun revenu, et j'en parlerai plus tard.

» Comme les directeurs de votre Association demandent fort pertinemment des détails précis, afin de se former une opinion raisonnée, je vous ferai ici le rapport du premier semestre de mon administration.

» Quelques jours après le départ des évêques qui avaient bien voulu m'accompagner à Vincennes, j'allai visiter, avec M. Lalumière, ses deux missions, ou ses *congrégations*, comme on les appelle généralement ici.

L'une est Saint-Pierre et l'autre Sainte-Marie. Celle-ci n'était pas encore achevée, et je fus prié de la nommer. Ce fut un grand bonheur pour moi de placer la première église que j'étais appelé à bénir dans mon nouveau diocèse, sous le patronage de la Bienheureuse Mère de Dieu ; je l'appelai donc Sainte-Marie, et je promis de revenir la bénir dans deux semaines, quand elle serait finie. Le jour fixé, tous ces braves gens s'assemblèrent avec leur digne pasteur dans la petite chapelle. Elle est bâtie de troncs d'arbres, comme le sont encore presque toutes les maisons dans cette partie du pays.

1 Dans une lettre à Mgr Kenrick, datée du 18 décembre 1834, Mgr Bruté mentionne incidemment que le revenu des bancs de sa cathédrale s'élève à 500 francs, et que la souscription pour l'évêque a atteint 1,200 francs ; mais tout n'a pas été payé. Le bon évêque est bien loin de se plaindre ; sa seule demande c'est pour des prêtres : « Je suis résigné, ajoute-t-il, à » demeurer à Vincennes seul, à répondre aux appels des malades et à faire tout l'ouvrage de » la paroisse ; mais ce qu'il me faut, ce sont des prêtres pour les placer dans d'autres » missions. »

La colonie date de quinze ou vingt ans. Il y a environ cent cinquante familles catholiques, la plupart venues du Kentucky et quelques-unes d'Irlande. La procession se forma et nous fîmes le tour extérieur de la chapelle, exécutant les cérémonies aussi fidèlement que possible. Je célébrai ensuite la messe et je donnai une instruction. Quelques baptêmes et un mariage furent les autres occupations de ma journée, remarquable pour moi comme la première où j'ai béni une église dans les forêts. La tenue du peuple fut pleine d'édification.

« Je visitai ensuite quelques-uns des villages des environs de Vincennes, où je trouvai de petits groupes de familles catholiques. A Cat's-River, à treize milles de la ville, je réunis vingt-cinq ou trente familles, et chaque fois que je m'y suis rendu, je pus voir combien un pasteur résidant pourrait y faire de bien. Je leur en enverrai bientôt un; mais je devrai pourvoir moi-même à ses besoins matériels pendant les premières années. Cependant, dès qu'elles sont solidement enracinées, les missions se soutiennent d'elles-mêmes. Les familles sont en général d'origine française. J'ai visité une autre congrégation dans l'Illinois, Edgar County, à soixante-dix milles de Vincennes. C'est une colonie américaine du Kentucky, avec un mélange de quelques familles irlandaises. Il y a peut-être cinquante ou soixante familles catholiques dans un circuit de quinze milles, et je les ai trouvées, comme à Sainte-Marie, vraiment zélées pour leur religion et parlant de l'église qu'ils allaient bâtir et du prêtre qu'ils espéraient bientôt posséder.

» A Vincennes, j'ai entrepris d'amener nos jeunes gens, si longtemps négligés, à se préparer à leur première communion. A Noël j'en ai eu vingt, que j'avais préparés de mon mieux. J'en ai ajourné d'autres, dont j'ai repris l'instruction en Carême. A Pâques les premières communions ont été de soixante, et beaucoup avaient dix-sept, dix-huit et vingt ans. Le dimanche suivant j'ai administré pour la première fois le sacrement de Confirmation dans la cathédrale de Saint-François-Xavier à environ quatre-vingt-dix personnes. Ce sont en général celles auxquelles j'ai fait faire la première communion. Je ne dis rien de la difficulté de cette tâche, car je paraîtrais me vanter de mes efforts, et cependant je déplore devant Dieu

la pauvreté des résultats que j'ai obtenus. Je ne mentionne que ce qui peut donner à l'association une idée juste des travaux d'un évêque-missionnaire et de la situation d'un diocèse de nouvelle création.

» J'ai une paroisse de quinze cents âmes sous ma direction immédiate; chaque dimanche je donne deux instructions, l'une en français, l'autre en anglais, et j'administre les sacrements. En huit mois j'ai eu soixante-cinq baptêmes, dix mariages, et vingt enterrements. Les visites à des malades ont été très-fréquentes, souvent à six, sept et dix milles de ma demeure, sans compter les visites aux familles pauvres, les protestants à instruire, etc. J'ai reçu l'abjuration de quatre hommes, dont deux au lit de mort.

» Beaucoup de mon temps a aussi été pris par la correspondance étendue qu'il m'a fallu ouvrir, dès que j'ai été envoyé à Vincennes, et par les communications que j'ai continué d'écrire pour les journaux catholiques des États-Unis. Ce genre de travail, auquel je me livre depuis longtemps, est nécessité par notre position dans ce pays, et l'influence qu'il exerce est trop importante pour qu'on le néglige. Sous la signature de *Vincennes,* j'ai publié une série de lettres sur les anciennes missions de la Compagnie de Jésus dans cette région, depuis les Grands Lacs jusqu'au Mississipi. Notre ville elle-même a pris le nom d'un officier canadien, le chevalier de Vincennes, qui fut assassiné il y a longtemps par les sauvages, en compagnie d'un Père Jésuite qui l'avait accompagné dans une expédition pour protéger les tribus amies vivant sur le Wabash, où la Société avait fondé la mission de saint François-Xavier. D'autres de ces communications consistaient en des essais sur les aborigènes de l'Amérique, un tableau des difficultés contre lesquelles la religion a eu d'abord à lutter dans ce pays, ses commencements obscurs et précaires, ses présentes espérances, les avantages offerts maintenant aux colons catholiques, et les démarches faites par le dernier Concile pour obtenir l'érection du nouveau diocèse comprenant l'Indiana et une partie de l'Illinois. J'ai aussi fait imprimer une lettre pastorale que j'ai écrite en prenant possession de mon siége et qui a été reproduite par tous nos journaux catholiques. Dans cette lettre je m'adresse aux protestants dans les termes les plus affec-

tueux et j'explique les intentions des évêques d'Amérique et celles de N. S. P. le Pape. J'essaie ainsi de réfuter l'absurde accusation portée contre le Catholicisme d'être influencé par des considérations politiques, plutôt que religieuses, et je prouve qu'il n'y a ni conspiration étrangère, ni danger pour les institutions civiles de l'Amérique, lorsque l'Église ne fait que poursuivre la mission qui lui a été donnée dès l'origine par son divin Fondateur : « Allez et » enseignez toutes les nations. »

» M'étant assuré du fait que je ne pouvais obtenir des missionnaires des autres diocèses des États-Unis, je résolus d'essayer d'en recruter en Europe. Avant cependant de partir pour ce voyage, je voulus examiner moi-même l'ouest et le nord de mon diocèse, pendant que M. Lalumière parcourait le sud et l'est afin de me transmettre un rapport de ses observations. Après Pâques, me faisant accompagner d'un honnête et pieux habitant de Vincennes, je parcourus l'Illinois, visitant encore Edgar County pour le devoir pascal, et m'avançant au nord jusqu'à Chicago, sur le lac Michigan. L'abbé Saint-Cyr y était arrivé de Saint-Louis, ce qui avait permis aux catholiques d'y faire leurs Pâques. J'y administrai quelques confirmations et je donnai trois instructions, une le samedi et deux le dimanche, pour encourager la congrégation catholique naissante de ce point déjà très-important. Elle est aujourd'hui composée d'environ quatre cents âmes de tous les pays, Français, Canadiens, Américains, Irlandais, et un bon nombre d'Allemands. La garnison du fort, le commandant, une partie de l'état-major et la musique étaient présents à nos cérémonies. En général, l'on peut dire que les militaires sont favorablement disposés pour les catholiques et pour leur culte, et ils ont toute liberté de se rendre dans nos églises [1]. »

1 La ville de Chicago a été érigée en siége épiscopal en 1844. On n'y compte pas moins de quatorze églises aujourd'hui, et une soixantaine d'autres sont construites dans le reste du diocèse qui ne comprend que la moitié de l'état d'Illinois. Le nombre des missionnaires est de soixante.

POÉSIE.

EN SONGEANT A MES FILS.

Dieu juste, en qui je crois, Dieu bon, en qui j'espère,
Souriant à mes vœux, deux fois tu m'as fait père ;
Mes enfants sont ma joie, et mon cœur te bénit.
Les voilà, partageant leur couche fraternelle,
Ces fils qu'un amour tendre a couvés sous son aile,
Ces poussins bien-aimés, éclos au même nid !

L'échange d'un baiser commença leur journée,
L'échange d'un baiser l'a gaîment terminée ;
Leurs yeux, en se fermant, se sont dit : « A demain ! »
Impatients de l'heure où le soleil se lève,
Pour ne pas se quitter un instant, même en rêve,
Ils se sont endormis en se donnant la main.

Et l'ange du sommeil, sur leurs paupières closes,
Jusques au point du jour posera ses doigts roses,
Car ils ont fait tous deux leur prière à genoux ;
Et le tribut d'amour que t'offre l'innocence,
O mon Dieu, sur tout autre obtient la préférence ;
Sortant d'un vase pur le parfum est plus doux !

Qu'ils ont ri, ce matin! Et, demain, quelle fête,
Quand un serin chéri, voltigeant sur leur tête,
Viendra les réveiller, joyeux carillonneur!
Qu'ils sont heureux!... Faut-il s'en étonner? Leur âge
S'inquiète fort peu du vent ou de l'orage;
Et dans l'insouciance est caché le bonheur!

Hélas! le temps, jaloux de tout ce qui rayonne,
De la candeur a vite effeuillé la couronne!
L'enfance est une aurore, elle en a le destin.
Bientôt, mes fils, faisant quelques pas dans la vie,
Laisseront derrière eux cet âge qu'on envie,
Nuage d'or fuyant dans un vague lointain!

Mon cœur prévoit le jour, jour d'angoisse profonde,
Où l'âpre moissonneur qu'on appelle le monde,
Me dira brusquement : « Tes fils sont mûrs pour moi;
» Je les prends! De sang vif, de jeunesse qui brille
» Je m'approvisionne au sein de la famille.
» Où l'hymen a semé, je cueille... C'est la loi! »

C'est la loi; je le sais, et j'en ai l'âme triste!
Mais, du moins, ô mon Dieu, que ta bonté m'assiste!
Que l'heure où nos enfants, de chimères bouffis,
S'en vont, du toit natal prompts à franchir la porte,
Où sur son char bruyant le monde les emporte,
Que cette heure soit lente à sonner pour mes fils!

Laisse-moi, dans l'espoir qu'elle sera suivie,
Leur indiquer d'avance, au travers de la vie,
La route où constamment tu veilleras sur eux.
Que mes enfants, nourris d'une sainte croyance,
Dans un ciel protecteur placent leur confiance :
Qui se confie au ciel n'est jamais malheureux.

Quand on voue à Mammon un culte sacrilége,
Et quand l'esprit du mal ardemment nous assiége,
Que peut d'un jeune cœur la vacillante foi?
O mon Dieu, qu'à mes fils je te fasse comprendre!
Contre l'impiété qu'ils sachent se défendre,
Sachant ce que l'on gagne à combattre pour toi!

Qu'à mes sages avis leur jeunesse s'éclaire;
Qu'ils deviennent, pour elle, un flambeau tutélaire
Qui, sur l'abîme, au loin serve à la diriger!
Que j'expose à ses yeux, dans un miroir fidèle
Les piéges que le monde a tendus autour d'elle!
La voix qui le signale a détruit le danger.

Empoisonneur mielleux, traître habile, le vice
Sait voiler sa hideur d'un aimable artifice;
Mais avant qu'il ne vienne à mes fils s'attaquer,
Que mon doigt mette à nu la face du vampire!
L'antidote du vice est l'horreur qu'il inspire;
Pour le rendre impuissant il faut le démasquer.

Oh! quand ils auront vu, — tripotant toute fange,
Nos Crésus à pleins sacs dans les égoûts du change
Puiser l'or exigé par d'insolents besoins,
Mes fils, avec dégoût, détourneront la tête....
Lorsqu'au prix de l'honneur la fortune s'achète,
Le plus riche est celui qui possède le moins!

Oh! quand ils auront vu, sous un royal portique,
Se chauffant au soleil du monde politique,
Ces flatteurs, plats valets de la prospérité,
Ces courtisans dont l'âme à la pudeur se ferme,
Mes enfants, le front haut, marcheront d'un pied ferme
Dans leur indépendance et dans leur dignité.

Oui, quand ils auront vu ces existences vides,
Ivres de voluptés, de voluptés avides,
Éteintes bien avant de descendre au cercueil,
Mes fils créeront leur œuvre, et voudront la poursuivre,
Parce qu'ils comprendront que travailler c'est vivre.
Qui se croise les bras porte son propre deuil!

Oui, quand ils auront vu ce goinfre inexorable
Qui de son dernier sou dépouille un misérable,
Dîne trop et s'endort, repu, sur son argent,
Mes fils n'auraient-ils plus, aux jours d'épreuve amère,
Qu'un seul morceau de pain, pour eux et pour leur mère,
Ils le partageront avec un indigent!

Dans la vie, en plein calme on peut faire naufrage.
L'homme a besoin d'aimer pour avoir du courage....
Mon Dieu, laisse mes fils grandir à mon foyer!
Pour qu'ils sachent combien l'on est fort quand on aime,
Et pour que leur amour boive à la source même,
Laisse longtemps mes fils sur mon cœur s'appuyer!

HIPPOLYTE MINIER.

NOTICES ET COMPTES RENDUS.

SOUVENIRS DE QUARANTE ANS, RÉCIT D'UNE DAME DE MADAME LA DAUPHINE. — Paris, Lecoffre, 1861.

Il suffit de dire, pour appeler l'attention sur ce petit ouvrage, que la personne dont il est ici question n'est autre que Mme de Béarn, cette Pauline de Tourzel, dont l'affectueux dévoûment fut une des plus douces consolations que la Providence accorda à l'héroïque fille de Louis XVI, dans ses malheurs[1]. Mme de Béarn, comme toutes les âmes cruellement éprouvées, aimait peu à revenir sur les époques pénibles de sa vie; mais, après 1830, lorsqu'à l'agitation du monde et de la cour succédèrent, pour elle et pour les siens, la solitude d'une campagne et l'intimité de la famille, elle céda aux instances qui lui furent faites, et raconta, pour l'instruction de ceux qui l'entouraient, les scènes dont elle avait été témoin, et quelquefois victime. Tel était l'intérêt de ce récit, et il se gravait si forte-

1 Marie-Charlotte-*Pauline*-Josephine du Bouchet de Sourches de Tourzel était fille du marquis de Tourzel, mort au mois de novembre 1776, d'une chute de cheval qu'il fit en chassant avec Louis XVI,— et de Louise-Élisabeth de Croi d'Havré, nommée en 1789 gouvernante des enfants de France. Elle épousa, le 15 janvier 1797, Alexandre-Léon-Luce de Gaiard, comte de Béarn, et en eut deux enfants auxquels est adressé ce récit : — Louis-Hector de Béarn, et Alix-Renée-Joséphine de Béarn, mariée au comte de Villefranche.

La famille du Bouchet de Sourches à laquelle Mlle de Tourzel appartenait, était une des plus anciennes familles de l'Anjou, où elle possédait le château du Bouchet. Depuis longtemps, d'ailleurs, elle s'était fixée dans le Maine. Simon du Bouchet, l'un de ses membres, fut un des plus vaillants compagnons de Charles VII. Dans le dernier siècle, cette famille formait deux branches : celle de Tourzel, et celle de Montsoreau, dont les deux derniers représentants ont été Mme la duchesse de Blacas et Mme la comtesse de la Ferronays.

ment dans le souvenir, que l'un des auditeurs, l'aumônier du château, crut pouvoir le reproduire par écrit, chaque soir, avant de fermer l'œil, sans en altérer trop sensiblement l'expression. Personne d'ailleurs n'était dans sa confidence. Devenu, plus tard, curé d'une paroisse du Poitou, l'abbé emporta son manuscrit qui vieillit ignoré sur les rayons de sa bibliothèque.

Aujourd'hui, le pauvre prêtre est mort, et ses livres ont été consacrés par lui à une bonne œuvre. Il a décidé qu'ils seraient vendus et que le produit de leur vente serait placé pour fournir, chaque année, à l'éducation chrétienne des indigents de sa paroisse. Or, j'ai dit que parmi les livres se trouvait le manuscrit. Il formait une liasse de papiers qu'enveloppait un mouchoir à grands carreaux. Au lieu de jeter ces papiers au rebut, comme on fait souvent en pareil cas, l'idée vint de les lire, et, quand la lecture fut finie, on ne songea plus à les jeter du tout.

Il était impossible d'ailleurs de chercher à faire argent, même au profit des pauvres, sans l'autorisation des intéressés, d'un document surpris en quelque sorte à l'intimité domestique. Le manuscrit fut donc envoyé à la famille de Béarn, et c'est de son aveu qu'il est publié aujourd'hui, pour venir en aide à la pieuse fondation de l'excellent curé.

Ces détails étaient nécessaires pour bien préciser le caractère du livre. C'est Pauline de Tourzel qui parle, mais c'est son aumônier qui écrit. On pourrait, le plus souvent, s'y méprendre, tant le style est aisé, tant il se distingue par ce naturel de bon goût, qui devait être le sien. Il est évident que l'abbé s'est identifié avec les formes de son langage non moins qu'avec les faits de son récit.

Ces faits d'ailleurs, il faut bien le dire, n'ont rien de très-nouveau. Bien habile serait celui qui trouverait à glaner dans le champ tant de fois moissonné de la Révolution. Le dîner des gardes-du-corps, l'émeute des 5 et 6 octobre, celle du 20 juin, le 10 août, le 2 septembre, nous sont devenus familiers jusque dans leurs moindres détails, et tel est cependant le charme qui s'attache au spectacle des grandes vertus en lutte avec les grandes douleurs, que nous nous complaisons encore dans ces souvenirs, surtout si c'est un témoin oculaire qui nous les rappelle. Le récit de Mme de Béarn offre, en outre, quelques points moins connus : je citerai, par exemple, sa sortie des Tuileries au 10 août; son évasion et celle de sa mère de la prison de la Force, au mois de septembre; l'audience

qu'elle obtint de Napoléon, sous l'Empire, et la visite qu'elle fit avec Mme la Dauphine, en 1814, à l'ancien cimetière de la Madeleine, où les restes de Louis XVI et de Marie-Antoinette avaient été déposés.

M. de Lamartine a dramatisé, suivant son habitude, les circonstances auxquelles la princesse de Tarente et Mlle de Tourzel durent leur salut, dans la journée du 10 août. Il nous représente Mme de Tarente allant au-devant des scélérats qui viennent d'assassiner trois huissiers de la Chambre, et leur disant en montrant sa jeune compagne : — « *Frappez-moi,* mais sauvez l'honneur et la vie de cette jeune fille : c'est un dépôt sacré que j'ai juré de rendre à sa mère : *rendez-lui sa fille, et prenez mon sang.* » — Voilà qui est assurément très-beau et qui n'aurait pas manqué de produire un grand effet dans la bouche de Talma; mais la noble et courageuse princesse de Tarente était moins théâtrale. Ses seules paroles furent pour excuser une dame de la Reine, qui s'était jetée aux genoux d'un Marseillais et qui balbutiait le mot de pardon : — « Ayez pitié d'elle, sa tête n'y est plus » — dit simplement Mme de Tarente, et ce seul mot, si digne, si calme, si empreint de bonté et d'honneur, suffit pour arrêter l'assassin. Ce malheureux se fit même le protecteur, non-seulement de celle pour qui on l'implorait, mais encore de ses compagnes, et il ne les quitta que lorsqu'elles furent entrées dans le souterrain qui communique avec la terrasse du bord de l'eau.

L'évasion de Mlle de Tourzel et, plus tard, celle de sa mère, de la prison de la Force, offrent des circonstances plus mystérieuses. Cent soixante prisonniers furent massacrés à la Force, et dix seulement furent sauvés : — « Quel prix paya leur salut? s'écrie M. de Lamartine. On ne le vit pas compter dans la main des juges; mais le glaive, qui s'abattit sans pitié sur les plus obscurs et les plus purs, respecta les plus illustres et les plus riches. » — Nous pourrions nous étonner de ce mot *les plus purs,* appliqué aux uns plutôt qu'aux autres, et formant antithèse avec *les plus riches,* comme s'il suffisait d'être riche pour cesser d'être pur. Mais on sait trop le charme exercé par l'antithèse sur certains esprits pour être sévère à cet égard envers M. de Lamartine. Personne ne croira que son intention ait pu être de ne pas comprendre parmi *les plus purs* Mme de Tourzel, sa fille, et cette admirable princesse de Lamballe, qu'un cri d'horreur trahit, mais que les ordonnateurs du massacre avaient voulu sauver. Il n'est pas complétement vrai non plus

qu'on ait *marchandé le sang goutte à goutte*, dans cette circonstance, comme le prétend M. de Lamartine, et qu'on *ait fait payer la pitié*. Mme de Tourzel et sa fille furent sauvées par des inconnus qui parvinrent à intéresser quelques-uns des assassins à leur sort. Quel motif les guida et quel moyen employèrent-ils? Il serait difficile de le dire. Aucun marché ne fut, en effet, conclu; des offres d'argent furent même repoussées[1]. On peut croire qu'un certain sentiment d'humanité pour des femmes uniquement coupables de dévoûment ne fut pas étranger à leur délivrance, car il n'est pas rare de trouver des hommes comme Danton, *qui, cruels en masse*, n'en sont pas moins *capables de pitié en détail*[2]. Il paraît, en outre, que quelques grands coupables furent bien aises de sauver un petit nombre de personnes haut placées, afin de s'en faire un mérite un jour. C'est ainsi que Tallien se vanta d'avoir donné des ordres pour l'évasion de Mlle de Tourzel. S'il fallait en croire celle-ci, Billaud-Varennes lui-même aurait pris part à son salut : il se serait même placé vis-à-vis d'elle dans le fiacre qui la soustrayait aux fureurs populaires.

Il est impossible de contester un fait aussi nettement articulé; mais alors de deux choses l'une : ou Billaud-Varennes, en sauvant la fille, prétendait laisser égorger la mère, ou il exagérait parfois, ce qui semble difficile, son propre fanatisme. Personne n'a oublié, en effet, cette séance des Jacobins du 13 brumaire an III, où Billaud succombant sous le poids des attaques et, on peut le dire, de ses crimes, s'écriait, en rendant attaque pour attaque à ses adversaires : — « On a mis en liberté des nobles et des aristocrates, une Detourzelles *(sic)* qui a avoué publiquement qu'elle n'aimait rien tant que le roi[3]. »

En effet, Mme de Tourzel, priée de lire l'inscription qui était gravée sur son anneau, avait lu sans hésiter : *Dieu sauve le Roi, la Reine et le Dauphin !* — Jetez cet anneau à terre, avait-on crié aussitôt, foulez-le aux pieds ! — C'est impossible, avait répondu la noble femme; tout ce que je puis faire, c'est de l'ôter de mon doigt et de le mettre dans ma poche.

« 1 Quoi que j'aie pu leur dire, il me fut impossible de leur faire rien accepter, et tout ce que je pus obtenir d'eux, fut que chacun me donnât son nom et son adresse. » P. 199.— Ces adresses ne furent point, d'ailleurs, inutiles, et si l'on avait refusé d'abord, on finit par accepter plus tard. *V. p.* 209.

2 Expression de M. de Lamartine, dans son *Histoire des Girondins*.

3 *Moniteur* du 15 brumaire an III.

Laissons maintenant passer dix ans. Nous voici en plein Empire et, un beau jour, Mme de Tourzel et son fils reçoivent l'ordre de quitter Paris. Chacun sait que depuis les grands principes de 89, liberté civile, liberté individuelle, égalité devant la loi, etc., etc., les ordres de ce genre n'étaient pas très-rares. On avait peine cependant à s'y accoutumer, et Mme de Béarn demanda audience à l'Empereur afin d'obtenir la grâce de sa famille. M. de Béarn avait été *appelé* par l'Empereur *près de lui*, nous dit sa femme, ce qui veut dire que M. de Béarn était chambellan comme bien d'autres: c'était au moins un titre pour être bien reçu. Mme de Béarn se rend donc aux Tuileries dont elle n'avait pas revu les appartements depuis le 10 Août. Elle est accueillie avec un visage sévère dans lequel elle croit démêler cependant un *rayon de bienveillance;* mais ce faible *rayon* fut tout ce qu'elle obtint: — Nous verrons cela plus tard, — lui dit l'Empereur, et il fallut partir.

La séparation de la mère et de la fille devenait cependant chaque jour plus pénible; la vue de M. de Tourzel s'affaiblissait; on craignait une cécité complète: Mme de Béarn court à Compiègne où était l'Empereur et demande de nouveau à le voir. On l'introduit dans le cabinet d'attente, mais les heures, mais la journée entière s'écoulent et elle attendit vainement! Le lendemain elle vient reprendre sa place: même anxiété et même déception. Nous étions bien loin du chêne de Vincennes! Enfin, le troisième jour, elle fut admise et, ce qui mieux est, elle fut exaucée, non sans un long sermon.

J'ai signalé enfin, parmi les faits nouveaux que contient le récit de Mme de Béarn, la visite qu'elle fit avec Mme la Dauphine, en 1814, au cimetière de la Madeleine où avaient été enterrés les corps mutilés de Louis XVI et de Marie-Antoinette. Disons d'abord, d'après le *Moniteur*, ce qui suivit le supplice des deux grandes victimes [1]. Dès la veille du 21 Janvier, le sieur Picavez, curé constitutionnel de la Madeleine, avait été prévenu par le pouvoir exécutif, qu'il devrait procéder le lendemain aux obsèques de l'*ex-roi*. Le sieur Picavez trouva la mission au-dessus de ses forces; il prétexta une maladie et renvoya l'ordre à son premier vicaire. Celui-ci, le sieur Renaud, refusa à son tour. La raison qu'il en donnait en 1814, c'est que *personne plus que lui peut-être n'avait aimé Louis XVI*. Mais le curé,

1 Voir *Moniteur* du 21 janvier 1815. Il contient l'enquête faite à la rentrée du roi, sur le lieu et les détails de l'inhumation du roi et de la reine.

effrayé de ce double refus, fit remarquer à son vicaire qu'il pourrait avoir pour l'un comme pour l'autre des suites *fâcheuses, incalculables.*

L'abbé Renaud se résigna donc et, le lendemain, à l'heure dite, il était, avec l'étole et la croix, sur le seuil de l'église, attendant l'œuvre du bourreau.

Le corps de Louis XVI fut apporté dans une bière découverte, que suivait une foule nombreuse dans laquelle se trouvait, comme à l'époque des persécutions, plus d'un fidèle cachant ses larmes, mais décidé à ne pas perdre de vue les restes du martyr. De ce nombre était, entre autres, un avocat, M. Danjou, qu'on retrouva encore, neuf mois après, à la suite du convoi de Marie-Antoinette. Laissons maintenant parler l'abbé Renaud : « Arrivé, dit-il, au cimetière, je fis faire le plus grand silence. On nous présenta le corps de Sa Majesté. Elle était vêtue d'un gilet de piqué blanc, d'une culotte de soie grise et les bas pareils. » L'abbé Renaud omet ici, par respect sans doute, un détail que nous savons par M. Danjou, c'est que la tête du roi avait été placée entre ses jambes. — « Nous psalmodiâmes les vêpres, ajoute-t-il, et récitâmes toutes les prières usitées pour le service des morts, et je dois dire la vérité : cette même populace qui naguère faisait retentir l'air de ses vociférations, entendait les prières faites pour le repos de l'âme de Sa Majesté avec le silence le plus religieux. »

La bière fut ensuite descendue dans la fosse et placée entre deux lits de chaux vive. Les mêmes précautions furent prises à l'égard du corps de Marie-Antoinette, puis le cimetière fut vendu afin qu'il ne restât pas même de trace de sa destination première. Heureusement il fut acheté par un homme qui n'était pas de caractère à laisser perdre d'aussi précieux souvenirs. Cet acquéreur était M. Descloseaux qui, de sa fenêtre, avait suivi les moindres détails des deux inhumations, et dont M. Danjou avait dès lors ou dont il devait plus tard épouser la fille. M. Descloseaux planta aussitôt une charmille autour de l'espace consacré par les sépultures royales. Un tapis de gazon marqua l'emplacement des tombes, et deux saules pleureurs tinrent lieu au roi et à la reine de France de monuments funèbres.

Tant que dura, au reste, la Révolution, cette pieuse enceinte ne fut visitée qu'en secret et à la dérobée par un petit nombre de fidèles. Mme de Béarn et la princesse de Tarente furent des premières, en 1803, à y porter l'hommage de leurs pleurs, et, dès le lendemain

de sa rentrée en France, Mme la duchesse d'Angoulême demanda à y être conduite. Madame avait témoigné le désir de garder le plus strict *incognito*.

« Sur le seuil, raconte Mme de Béarn, nous trouvâmes une des filles de M. Descloseaux. Par un signe de la main elle nous indiqua le chemin à prendre; mais pas une parole ne sortit de ses lèvres; aucun signe de respect n'annonça qu'elle connaissait le nom de celle qui venait visiter la tombe de Louis XVI.

A l'entrée du jardin, la seconde fille de M. Descloseaux était à son poste. Elle étendit silencieusement le bras et montra de quel côté il fallait tourner. Enfin, près du tombeau, se tenait le vénérable vieillard [1] qui, dans un silence respectueux, l'indiqua à Madame.

« Une croix de bois noir marquait la place. Madame s'en approche avec un tremblement qui agite tout son corps; elle se jette à genoux sur le tombeau, se prosterne, enfonce sa tête dans l'herbe qui le couvre, et reste, pendant quelque temps, absorbée dans sa douleur.

» Je m'étais mise à genoux; je pleurais et je priais. Quand Madame releva la tête, je vis son visage inondé de larmes. Les yeux au ciel, les mains jointes, elle fit cette prière qui se grava dans mon cœur et ne s'en effacera jamais :

« O mon père! vous qui m'avez obtenu la première grâce que » je vous aie demandée, celle de revoir la France... obtenez que je » la voie heureuse! »

Admirable princesse, dont le cœur ne connut jamais que l'oubli, le pardon, l'espoir, et dont tous les vœux étaient pour la France! Qui lui aurait dit, dans ces premiers moments du retour où tant de joie se mêlait à tant de larmes, qu'il lui faudrait reprendre, deux fois encore, ce que le Dante appelle si tristement le *pas amer de la fuite!*

EUG. DE LA GOURNERIE.

1 M. Descloseaux avait alors plus de quatre-vingts ans.

CHRONIQUE.

SOMMAIRE. — La plus stable, sinon la meilleure des républiques. — Les *fils de Voltaire* et les *fils des Croisés*. — Effroi du *Siècle* et du *Charivari* à la vue d'un froc. — Qu'entend-on par *hommes politiques* et par *hommes de lettres?* — Un léger crayon de ces derniers. — Les frontières de la littérature parisienne. — Le chroniqueur propose et la plume dispose.

Il existe quelque part un petit royaume, ou plutôt une petite république, qui, par le temps de bouleversements et d'*annexions* qui court, présente ceci de singulier que les révolutions l'ont respectée jusqu'à ce jour. Enseveli deux fois sous les débris du trône à l'ombre duquel il naquit et grandit, deux fois ce petit état lui a survécu et a refleuri sur ses ruines. Le torrent des vicissitudes humaines a emporté, dans ses eaux troublées, républiques, royaumes, empires grands et petits, et, comme un autre déluge, a envahi et ravagé l'Europe presque entière; — il a respecté ce coin de terre privilégié, et ses flots sont venus mourir aux pieds des lions de bronze qui en décorent et gardent l'entrée. La France a vu chez elle les constitutions succéder aux chartes et les chartes aux constitutions : la charte de la petite république est restée intacte et pas un pavé, pas un sabre ne l'ont lacérée. Et pourtant elle est formulée d'après les principes de la plus pure démocratie. Elle avait inventé le suffrage universel deux siècles avant que certains publicistes, prétendus inventeurs du système, en prissent le brevet (sans garantie du *peuple-roi*). Le principe électif préside tout à la fois à la constitution, au gouvernement et au recrutement de l'État. Un président, élu pour trois mois, le régit avec l'assistance d'un secrétaire et d'un chancelier en manière de ministres. Chose étrange, le peuple qui habite le singulier pays en question, n'augmente ni ne diminue en nombre. La république ne compte jamais plus de quarante citoyens, choisis, non point par le hasard de la naissance, mais par un libre suffrage. L'élection, si dangereuse pour la tranquillité des peuples, et qui apporta tant de fois avec elle les orages et les bouleversements, semble ici exempte de ses inconvénients ordinaires. Grâce à elle, la république littéraire, perpétuellement rajeunie, a évité l'écueil de la décrépitude, sans sombrer sur celui des révolutions, et reste debout depuis deux siècles et demi, phénomène inouï dans les annales des républiques. Jamais la démocratie n'y dégénéra en démagogie, et c'est à peine si un écho affaibli des clameurs et des révoltes de la rue en franchit la frontière aux plus mauvais jours et troubla la sérénité des *Immortels*.

Des *Immortels*, ai-je dit; c'est ainsi en effet que s'appellent les membres de cette société singulière. Ce n'est pas que la mort ne viole jamais le

seuil du palais où elle habite, et que sa faulx s'ébrèche sur le granit de son péristyle. Hélas! la cruelle frappe là comme ailleurs, et quelquefois même plus souvent qu'ailleurs, comme si elle prenait à tâche, avec cette froide et ironique cruauté qui lui est habituelle, de rabattre l'orgueil de ceux qui la bravent. Ces prétendus *Immortels* sont mortels comme vous et moi. Si encore, à défaut de l'autre immortalité, ils pouvaient tous prétendre à celle qui assure la perpétuité du nom; si, mortels par la vie, ils étaient assurés d'être immortels par la renommée! Mais il n'en est rien, et pour un grand nombre des demi-dieux qui se sont succédé sur les trônes de l'Olympe littéraire, tout, nom et vie, a sombré sur l'écueil de la tombe. Qui se souvient aujourd'hui des *immortels* Habert, Méziriac, Porchères, Colomby, Bardin, Baudoin, Beautru, etc., etc.?

Il est vrai que le corps ne meurt point et qu'il répare, à mesure qu'elles se produisent, les brèches que la mort lui fait. L'Académicien est mort, vive l'Académicien! Car le lecteur l'a déjà deviné, la république dont nous parlons n'est pas celle de Saint-Marin, ni du Val-d'Andorre; c'est une Académie, — c'est l'Académie française.

Sil est vrai que l'honnête femme soit celle dont on ne dit rien, je ne sais que penser de l'Académie française; car, depuis quelque temps, elle fait terriblement parler d'elle. Déjà, lors de la levée de boucliers du romantisme, elle eut à affronter l'assaut de tous les révolutionnaires du drame et de la ballade. Rangée en bataille, la phalange chevelue, agitant comme un troupeau de lions ses crinières ondoyantes, coiffées de feutres coniques, se ruait sur l'Institut comme sur la forteresse du passé et le boulevard des trois unités classiques. Agitant leurs bannières bariolées, aux mille couleurs, aux mille formes, sur lesquelles était écrite la devise de la nouvelle croisade, les assiégeants lançaient dans la place, pour l'incendier, des feuillets de la Préface de *Cromwell*, en guise de bombes et d'obus. Mais les plumes se sont émoussées, les clameurs se sont éteintes, les projectiles ont fait long feu, et le Palais Mazarin est resté debout. Toutefois, il a prudemment et adroitement entrebâillé sa porte, pour laisser passer les maréchaux de l'armée romantique, devenus par là ses complices, et l'a fermée au nez du reste.

Pendant plusieurs années, l'Académie française jouit d'un calme relatif et fit peu ou point parler d'elle, en digne et honnête personne qu'elle est. L'élection de M. de Montalembert mit de nouveau le feu aux poudres. Mais, cette fois, l'orage souffla d'un autre point de la rose des vents: la lutte ne fut plus exclusivement littéraire; elle devint politique et surtout religieuse. En effet, le scandale était grand: les *fils de Voltaire* tendre la main aux *fils des Croisés!* Le *Charivari* et le *Siècle* ne pouvaient en croire leurs yeux. Ce fut bien pis, lorsqu'à M. de Montalembert succédèrent MM. de Falloux et Berryer et Mgr d'Orléans! Pour le coup, les deux estimables journaux dont nous venons de prononcer les noms, n'y purent

tenir et signifièrent à l'Académie qu'elle avait perdu leur estime; — ce dont l'Académie a fait son deuil sans beaucoup de peine, je pense.

Hélas! *Siècle* infortuné, tu n'étais pas au bout de tes douleurs; tu devais boire le calice jusqu'à la lie. Ce n'était pas assez d'exposer à tes regards étonnés et blessés la robe d'un évêque; l'Académie leur préparait un spectacle bien plus horrible encore.

On rapporte que le païen Gœthe, lorsqu'il venait à rencontrer une croix, se troublait et sentait s'évanouir sa sérénité olympienne. Il est des hommes qui se troublent pour moins encore et qu'un morceau d'étoffe met hors d'eux-mêmes. La vue d'un froc ou d'une cornette est pour eux ce qu'est pour le taureau des cirques espagnols le spectacle du chiffon écarlate que le *picador* agite devant ses yeux. Que tel *libre penseur* rencontre sur sa route un capucin ou un carme déchaussé, lui, l'esprit fort, devenu tout-à-coup superstitieux, il rebrousse chemin, comme s'il voyait les corbeaux voler à gauche.

Quel ne fut donc pas l'effroi des apôtres du *progrès* et des *lumières*, lorsque se répandit l'épouvantable nouvelle qu'un fauteuil de l'Académie française allait recevoir le froc d'un moine. Un moine, et un dominicain encore, à l'Académie française! Et cela en plein XIXe siècle, en plein siècle des lumières, de la liberté, de l'égalité et de la tolérance! Une éclipse soudaine voile la face du soleil de la philosophie et celle du *Charivari*, son satellite. M. Jourdan met un crêpe à sa plume; M. Louis Huart et M. Caraguel agitent leurs grelots en manière de glas; le désordre est à son comble. Et le *million* de lecteurs? Je présume que, après avoir versé quelques pleurs bien sentis à l'unisson de ses apôtres, il en aura vite pris son parti et sera allé noyer son chagrin au cabaret du coin....

Le grand reproche que l'on fait à l'Académie française c'est d'admettre dans son sein des *hommes politiques* et de négliger les *hommes de lettres*. J'avais cru jusqu'ici que MM. de Montalembert, de Falloux et Berryer n'étaient pas des hommes exclusivement politiques et complétement illettrés; que tel discours de Berryer, par exemple, valait au moins tel vaudeville de M. Scribe, et que sans parler de leurs harangues restées comme des modèles, les livres de M. de Montalembert et de M. de Falloux n'étaient pas, littérairement parlant, au-dessous de la tragédie d'*Arbogaste*. Je poussais l'illusion jusqu'à m'imaginer que Mgr Dupanloup écrivait assez correctement le français, et que le style de Lacordaire pouvait, sans trop de désavantage, soutenir la comparaison avec le patois réaliste de M. Champfleury, un académicien futur. Je me trompais : il paraît que la littérature n'a rien à voir aux discours de Berryer, un des plus grands orateurs qui aient jamais paru, non plus qu'à ceux de ses rivaux de Montalembert et de Falloux, aux *Conférences de Notre-Dame*, et, sans citer les autres, au beau livre de Mgr d'Orléans sur l'éducation, prisé si haut par M. Proudhon lui-même, un juge peu suspect.

L'histoire, la morale et l'éloquence étant biffées du même coup, que restera-t-il à la littérature? — Le mélodrame, le roman et le vaudeville, voilà la littérature vraie, la seule qui ait le droit de frapper à la porte de l'Académie. Le reste n'est que de la *politique*.

Un homme se réveille sur les dix heures et, tout en se frottant les yeux, il se dit : — Que vais-je faire aujourd'hui? Des vers? Mais c'est une denrée qui n'a plus cours sur le marché, et les poètes qui ne jouent pas à la Bourse, meurent à l'hôpital, comme au temps de Gilbert. Un roman? C'est trop long, et ma bourse et mon estomac sonnent le creux. Un drame? Le *Victor Séjour* encombre la place. Un vaudeville? Au fait, va pour un vaudeville. Je vais aller trouver Théodore, Alfred et Ernest; à nous quatre, nous *machinerons* quelque chose de corsé, de drôle, de risqué surtout; nous y mettrons des femmes, beaucoup de femmes; et c'est bien le diable si je ne m'en tire pas avec quelques billets de *cent*.

Cet homme-là, c'est un *homme de lettres*.

Deux ou trois cents soi-disant *hommes de lettres* se réveillent ainsi chaque matin dans Paris, et se demandent comment ils s'y prendront pour tuer le plus lucrativement possible la morale ou le goût, choisissant qui le théâtre, qui le roman, qui une autre arme.

Voyez-vous au fond de cet estaminet, au milieu d'un nuage épais et nauséabond, ces hommes plus ou moins jeunes, attablés, la pipe à la bouche, devant des cruchons de bière? Ne vous y trompez pas; ces hommes ne sont pas des étudiants d'Outre-Rhin, cet estaminet n'est pas une taverne de Heidelberg ou de Gœttingen; la langue que vous entendez et que vous ne comprenez pas, n'est pas l'idiome tudesque. Cette langue, ou plutôt cet argot, c'est la langue française de l'avenir; cette brasserie est le temple de la littérature, et ces buveurs de bière sont la fine fleur des *hommes de lettres*, les futurs candidats à l'Académie. Celui qui trône, à côté de son broc d'honneur, c'est l'illustre Patoisfleury, le trivial Raphaël de la célèbre *Vierge aux asticots*. Chaque disciple balance sous le nez du maître la fumée de sa pipe, en façon d'encens. — Ne riez pas : vous avez devant vous le cénacle des apôtres de la loi nouvelle. Écoutez-les : ils ne parlent qu'avec le plus profond respect de ce qu'ils appellent leur *mission* et leur *sacerdoce*... Le *sacerdoce* du vaudeville et de la gaudriole! Qu'un grand orateur s'avise de discuter à la tribune les intérêts de son pays, ou prêche la morale et la vertu du haut de la chaire : fi donc, s'occuper de pareilles fadaises, et prétendre au titre d'homme lettré, et briguer un fauteuil à l'Académie! Quelle outrecuidance! Si, au lieu de perdre son temps à faire des discours éloquents, Berryer avait fait des vaudevilles avec MM. Clairville et Labiche; si M. de Montalembert avait écrit les *Trois Mousquetaires*, et M. de Falloux, la *Reine Margot*; au lieu d'enseigner la morale, si Lacordaire l'avait conspuée dans *Mademoiselle de Maupin*; si, au lieu de s'occuper de cette bagatelle que l'on nomme

l'éducation de la jeunesse, M. Dupanloup avait écrit, au risque de la corrompre, *Princesses et Déesses d'opéra!* A la bonne heure! voilà de la littérature pour de bon, voilà des titres solides à l'Académie!

Le monde littéraire actuel est borné au nord par le théâtre du Palais-Royal, où fleurit le calembour; — à l'est, par le *boulevard du Crime*, où chaque soir le sang coule à flots sous le couteau de la muse échevelée du drame; — à l'ouest, par les rives boueuses de la Bièvre, où M. Champfleury tient boutique de réalisme et de chiffons, *et fait tout ce qui concerne son métier;* — au midi, par le *Pays du tendre*, que régit, — avec sa plume Pompadour, enrubannée de faveurs roses comme la houlette des bergers rococo de Boucher,—monsieur,—j'allais dire *madame*—Arsène Houssaye, une *précieuse* en paletot, dont le style entortillé nous reporte aux beaux temps où florissaient l'*Astrée* et le *Grand Cyrus*.

Voilà les frontières de la littérature : au-delà commence la *politique*. Cicéron et Démosthènes, s'ils vivaient en ce temps-ci, seraient considérés comme des hommes politiques, et, comme tels, devraient rester à la porte de l'Académie, pour céder la place à M. Dennery et à M. Ponson du Terrail.

L'Académie ne l'entend point ainsi, et ce n'est pas moi qui l'en blâmerai. Si elle ne veut pas devenir la succursale du théâtre du Palais-Royal, de l'Ambigu et de la brasserie des Martyrs; si elle ferme obstinément sa porte à certains écrivains, restés les bohêmes de la rue Childebert, en conscience, je ne puis le trouver mauvais. Son dictionnaire n'a pas encore donné droit de cité à l'argot de certain monde, où l'on se tutoie en s'appelant *ma vieille*.

Je m'arrête, cher lecteur, pour reprendre haleine, et je m'aperçois avec terreur que je ne vous ai pas encore dit un mot de ce que j'avais l'intention de dire en commençant. O imagination, voilà bien de tes coups! et celui-là te connaissait à fond qui te surnomma la *folle du logis!*... Je me proposais donc de formuler nettement mon opinion sur l'honneur insigne que l'Académie française vient de faire à l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, de M. Thiers, en lui décernant le prix de 20,000 francs, comme étant l'ouvrage *qui honore le plus l'esprit humain, depuis dix ans*. Je tiens à déclarer, tout au moins, que, malgré mon profond respect pour l'illustre aréopage, je me permets, cette fois-ci, de ne pas partager tout à fait son sentiment; et il ne me serait pas, je crois, impossible d'établir, par *raisons démonstratives*, qu'il y avait autre chose à faire pour l'Académie. Cela posé, je n'ai plus que le temps de vous demander pardon, cher lecteur, de m'être un peu trop abandonné aux charmes de l'*école buissonnière*.

LOUIS DE KERJEAN.

LA BIENHEUREUSE GERMAINE COUSIN A NANTES.

Un jour, au commencement de l'été de l'an 1601, deux religieux entrant dans le petit village de Pibrac, aux environs de Toulouse, demandèrent avec instance qui donc était mort dans la nuit. Les braves gens du pays, étonnés de cet empressement que rien ne semblait justifier, cherchèrent d'abord parmi les familles marquantes, et ne trouvant personne, finirent par répondre qu'il n'était mort, à leur connaissance, que la fille d'un pauvre homme comme eux nommé Laurent Cousin, la petite Germaine, qui venait d'atteindre ses vingt-deux ans. Les religieux voulurent savoir quelques particularités sur cette existence si tôt terminée. On leur répondit qu'il n'y avait rien à en dire, que c'était une pauvre gardeuse de moutons, paralysée d'une main, scrofuleuse à faire dégoût, vêtue de haillons, malmenée par ses parents, surtout par sa belle-mère qui la battait, qu'elle avait vécue ignorée, et qu'on l'avait trouvée morte sur un tas de sarments, sous un escalier, dans un réduit où les animaux eussent à peine consenti à demeurer. — Les moines à leur tour racontèrent que s'étant engagés la nuit précédente dans la forêt voisine, ils s'y étaient endormis au pied d'un arbre; mais qu'ils avaient été soudain réveillés par une éclatante lumière; alors ils avaient vu, dans ces rayons, une troupe de vierges célestes qui s'inclinaient vers la terre; peu après ces mêmes vierges étaient revenues, mais cette fois elles entouraient une de leurs compagnes qui, couronnée de fleurs nouvelles, montait avec elles vers les cieux. Ils s'étaient mis en prière à cette vue, se disant l'un à l'autre qu'à partir de cette nuit, une sainte âme comptait de plus parmi les bienheureux. — Le soir on enterra la fille de Laurent Cousin, et tout semblait dit sur elle.

Quarante-trois ans après, en 1644, on creusait une tombe dans l'église même de Pibrac, car en ce temps on ne croyait pas qu'il fût urgent de chasser les morts loin des yeux et du cœur des survivants. Or, quel ne fut pas l'étonnement des ouvriers, quand, les dalles levées, on trouva, à fleur de terre, un corps que la mort en le touchant n'avait pas osé flétrir, et qu'elle rendait en parfait état de conservation! C'était celui d'une jeune fille; il avait dans une main un petit cierge, dans l'autre un bouquet de fleurs et d'épis, des œillets légèrement fanés et des seigles toujours pleins et dorés. On reconnut à une main difforme et aux cicatrices du cou, que ce corps glorifié était celui de la mendiante Germaine. Dès ce jour on honora les dépouilles de celle qu'on raillait volontiers sur la terre, et l'on se rappela, un à un, les faits merveilleux de cette vie cachée. L'un disait comment il avait vu les eaux du torrent de Pibrac se diviser devant la petite Germaine, quand au matin elle s'en allait à la messe; l'autre, comment, un jour d'hiver que sa belle-mère, furieuse des aumônes qu'elle faisait avec le misérable pain noir dont elle se nourrissait, lui arrachait avec violence son tablier, il en était tombé une pluie de roses et de fleurs telles que la terre n'en produit pas de pareilles. On l'invoqua comme une sainte, et Dieu fit des miracles. — Cela durait depuis longtemps, quand enfin l'autorité ecclésiastique informa de ces choses (1661). Vers 1700, la cause de la béatification fut portée à Rome, mais tout demeura suspendu jusqu'aux jours mauvais que la sagesse humaine nous préparait. Alors on saisit le corps, toujours intact, de Germaine, et pour *moraliser* les paysans de Pibrac, qui s'obstinaient à croire en Dieu et à l'honorer dans ses saints, on le jeta dans de la chaux vive, espérant le détruire, et, avec lui, le souvenir des merveilles que répétait toute la contrée. Folie de ces hommes! ils pas-

sèrent, et les restes de la fille du peuple furent sauvés; et les paysans de Pibrac les entourèrent encore d'hommages jaloux, à ce point que, lorsqu'en 1843, le vénérable évêque de Luçon, Mgr Baillès, alors grand-vicaire de Toulouse, vint faire les dernières informations pour en arriver à la béatification, il se fit une émeute au village, — c'est M. Grimouard de Saint-Laurent qui nous le raconte dans son charmant livre des *Fleurs de Sainte-Enfance*, — et l'on eut toutes les peines du monde à pénétrer dans l'église. — « Non! non! s'écriaient ces braves gens, point de béatification! sainte » Germaine nous guérit quand nous sommes malades, cela nous suffit; » elle est à nous, nous voulons la garder! » — Notre Saint-Père le Pape Pie IX proclama Germaine Cousin bienheureuse, le 7 Mai 1854.

Nantes, qui marche à la tête des villes de Bretagne par son zèle religieux, ne pouvait laisser cette sainte sans hommages, et la chapelle des *Enfants-Nantais*, où se réunissent les enfants confiés aux soins des prêtres du diocèse, vient de lui dresser un autel.

Samedi, 15 de ce mois, c'était donc fête aux *Enfants-Nantais*. Tous les arts s'y donnaient rendez-vous : la musique, la peinture et la sculpture. L'autel en pierre, les peintures décoratives de M. Viau, sont de véritables œuvres d'artistes. Il y a là une charmante statue de la sainte due au ciseau de M. Potel; rien de plus suave que cette petite paysanne appuyée sur sa houlette, ayant à ses pieds son agneau, moins innocent qu'elle, la tête inclinée, et songeant au ciel.

Mais le morceau capital, c'est la fresque exécutée par M. Le Hénaff, à qui nous devons déjà la splendide frise de N.-D.-de-Bon-Port. Le peintre a choisi la scène dont nous avons parlé tout à l'heure. — Au bas du tableau, c'est la terre, la nuit; deux moines, étendus au pied d'un arbre, se réveillent et contemplent ravis le ciel ouvert et le groupe des vierges qui s'avance. Au milieu de ses compagnes et debout, se dresse la bienheureuse Germaine. Elle ne marche pas encore, elle s'éveille, elle pose sa main sur ses yeux, non pour les fermer, grand Dieu! mais pour les ouvrir, pour chasser loin d'elle ces nuages de la terre, pour contempler à son aise le soleil de Justice qui se lève. — Deux autres sujets plus petits servent de rétables; l'un représente le miracle du torrent, l'autre celui des roses.

Disons-le donc, il y a lieu de nous féliciter du mouvement artistique qui se manifeste au milieu de nous et qui trouve son plus puissant, son seul moteur dans nos sentiments de foi chrétienne, dans nos aspirations catholiques. Voyez, en effet: c'est l'architecture qui s'épanouit dans les basiliques élevées comme par enchantement sur tous les points de notre ville : Saint-Nicolas, Saint-Clément, N.-D.-de-Bon-Port, La Madeleine, Saint-Clair, Toutes-Joies, N.-D.-de-la-Salette, les Minimes, que le sou de la charité rachète et restaure; c'est la peinture sur verre qui se réveille et répare les désastres des démolisseurs de la fin du siècle dernier; c'est la sculpture qui reprend l'œuvre interrompue des tailleurs d'images à la Cathédrale, qui crée le beau fronton de Notre-Dame, la symbolique épopée de N.-D.-de-la-Salette; c'est la peinture qui suspend ses grandes pages sur les murailles de nos édifices sacrés, en fait de véritables musées, nous donne, hier la frise de Notre-Dame, aujourd'hui la chapelle de la bienheureuse Germaine, et qui demain va transformer la rotonde des *Enfants-Nantais* en un temple tout illustré des exploits de nos saints locaux. Noble et belle pensée qui consiste à exalter au nom de Dieu toutes les grandeurs légitimes et à sceller toujours devant l'autel ces deux pierres sur lesquelles repose tout l'empire des Francs : le patriotisme et la foi.

Vte Édouard SIOC'HAN DE KERSABIEC.

TABLE GÉNÉRALE DU TOME NEUVIÈME

ANNÉE 1861. — PREMIER SEMESTRE.

JANVIER.

Pages.

Préface de la cinquième année..... v

Récit sommaire de la déplorable affaire de Quiberon, par M. le chevalier *Berthier de Grandry*..... 9

Essais de littérature populaire. — Les apologues de Mathurin Bonhomme : II. Le Tonneau mystérieux, par M. *Fidèle de Saint-M*..... 32

Souvenirs de la persécution révolutionnaire à Rennes, par Mgr *Gabriel Bruté*, traduit de l'anglais, par M. *C. de Laroche-Héron* (suite)..... 46

Poésie. — Morte au Berceau, par M. *Émile Grimaud*..... 60

Récits de l'histoire de Bretagne. — L'apostolat de saint Malo, par M. *A. de la Borderie*..... 62

Variétés historiques. — Protestation d'une paroisse bretonne contre la violation des libertés de la Bretagne par l'Assemblée constituante ; document communiqué par M. *R.-F. Le Men*..... 77

Chronique, par *M. Louis de Kerjean*..... 81

FÉVRIER.

Récit sommaire de la déplorable affaire de Quiberon (suite et fin), par M. le chevalier *Berthier de Grandry*..... 89

Récits de l'histoire de Bretagne. — L'apostolat de saint Malo (suite et fin), par M. *A. de la Borderie*..... 118

Poésie. — Au volontaire pontifical Joseph-Louis Guérin, par M. *Émile Grimaud*..... 133

Notices et comptes rendus. — I. Récits du foyer (deuxième série),

de M. Hippolyte Violeau, par M. *Eugène de la Gournerie*..... 134
II. Annuaire historique et archéologique de Bretagne, de M. A. de la Borderie, par M. *S. Ropartz*..... 139
Nouvelles données sur saint Émilien, évêque de Nantes (deuxième lettre), par M. l'abbé *Cahour*..... 145
Chronique, par M. *Louis de Kerjean*..... 158
Mélanges..... 167

MARS.

Études archéologiques. — Trois légendes en images, par M. *S. Ropartz*..... 169
Guillaume et Guillemine, histoire champêtre, par M. *A. de la Borderie*..... 186
Poésie. — Une vue de Bretagne, par M. *Albéric d'Antully*..... 201
Souvenirs de la persécution révolutionnaire à Rennes, par Mgr *Gabriel Bruté*, traduit de l'anglais, par M. *C. de Laroche-Héron*..... 206
Journal d'un zouave pontifical breton..... 231
Études historiques. — Caractère du seizième siècle, par M. *J.-M. Le Huërou*..... 243
Chronique, par M. *Louis de Kerjean*..... 250

AVRIL.

Récits de l'histoire de Bretagne. — Premières colonies bretonnes dans la péninsule armoricaine, par M. *A. de la Borderie*..... 257
Études biographiques. — Notice sur Mgr Gabriel Bruté, premier évêque de Vincennes (États-Unis), traduit de l'anglais, par M. *C. de Laroche-Héron* (suite)..... 276
Récits populaires des Bretons. — Lao, le biniou du diable et le tireur rouge, par M. *du Laurens de la Barre*..... 295
Documents historiques inédits. — Correspondance relative à la pacification de la Bretagne — 1598 — communiquée par M. *R.-F. Le Men*..... 308
Notices et comptes rendus : — *Vie de M. Orain, Confesseur de la Foi pendant la Révolution*, de M. l'*abbé Cahour*, par M. *Francis Tragouët*. — *Louis de France* (*Louis XVII*), poème de M. *d'Escodeca de Boisse*, par M. *F.-A. du Restou*. — *Les Veillées du père Corbin*, de M. l'*abbé J. D.*, par M. *Émile Grimaud*..... 314

Chronique, par M. *A. de la Borderie* 330
Mélanges 336

MAI.

Études littéraires. — Œuvres complètes d'Auguste Brizeux, par M. *L. D.* 337
Études biographiques. — Notice sur Mgr Gabriel Bruté, premier évêque de Vincennes (États-Unis), traduit de l'anglais par M. *C. de Laroche-Héron* (suite) 355
Essais de littérature populaire. — Les apologues de Mathurin Bonhomme : III. Une Épreuve, par M. *Fidèle de Saint-M.* 367
Études historiques. — Saint-Félix, évêque de Nantes — VIe siècle — par M. le *Vte Édouard Sioc'han de Kersabiec* 384
Notices et comptes rendus : — *Le maréchal de Biron, sa vie, son procès, sa mort,* de M. *Ch. de Montigny,* par M. *Eugène de la Gournerie* 399
Chronique, par M. *Louis de Kerjean* 407
Nécrologie. — M. C. de Laroche-Héron, par M. *Eugène de la Gournerie* 413

JUIN.

La Légende de Merlin d'après les anciens Bretons, par M. *Hersart de la Villemarqué*, de l'Institut 417
Poètes contemporains. — M. Louis Belmontet, par M. *Edmond Dupré* 434
Paysages et récits bretons. — Les vieilles Villes, les vieilles Maisons, par M. *Eugène Loudun* 453
Essais de littérature populaire. — Les Apologues de Mathurin Bonhomme : III. Une Epreuve (suite et fin), par M. *Fidèle de Saint-M.* 462
Etudes biographiques. — Notice sur Mgr Gabriel Bruté, premier évêque de Vincennes (États-Unis), traduit de l'anglais, par M. *C. de Laroche-Héron* 470
Poésie. — En songeant à mes fils, par M. *Hippolyte Minier* 479
Notices et comptes rendus. — *Souvenirs de quarante ans, par une dame de Mme la Dauphine,* par M. Eugène de la Gournerie. 483
Chronique, par M. *Louis de Kerjean* 491

TABLE DES ARTICLES

PAR ORDRE DE MATIÈRES.

HISTOIRE.

ÉTUDES ET DOCUMENTS HISTORIQUES. — Récit sommaire de la déplorable affaire de Quiberon, par M. *le chevalier Berthier de Grandry*, 9-31, 89-117. — Souvenirs de la persécution révolutionnaire à Rennes, par Mgr *Gabriel Bruté*, traduit de l'anglais par M. *C. de Laroche-Héron* (suite), 46-59, 206-230. — L'Apostolat de saint Malo, par M. *A. de la Borderie*, 62-76, 118-132. — Protestation d'une paroisse bretonne contre la violation des libertés de la Bretagne par l'Assemblée constituante, document communiqué par M. *R. F. Le Men*, 77-80. — Nouvelles données sur saint Émilien, évêque de Nantes (deuxième lettre), par M. l'*abbé Cahour*, 145-157. — Caractère du XVIe siècle, par M. *J.-M. Le Huërou*, 243-249. — Premières colonies bretonnes dans la péninsule armoricaine, par M. *A. de la Borderie*, 257-275. — Correspondance relative à la pacification de la Bretagne (1598), communiquée par M. *R. F. Le Men*, 308-313. — Saint Félix, évêque de Nantes (VIe siècle), par M. le *Vte Édouard Sioc'han de Kersabiec*, 384-398. — La Légende de Merlin d'après les anciens Bretons, par M. *Th. Hersart de la Villemarqué*, 417-433.

BIOGRAPHIE. — Notice sur Mgr Gabriel Bruté, premier évêque de Vincennes (États-Unis), traduit de l'anglais par M. *C. de Laroche-Héron* (suite), 276-294, 355-366, 470-478.

ARCHÉOLOGIE. — Trois légendes en images, par M. *S. Ropartz*, 169-185. — Les vieilles villes, les vieilles maisons, par M. *Eugène Loudun*, 453-461.

CRITIQUE HISTORIQUE. — Annuaire historique et archéologique de Bretagne, de M. A. de la Borderie, par M. *S. Ropartz*, 139-144. — Le maréchal de Biron, sa vie, son procès, sa mort, de M. Ch. de Montigny,

par M. *Eugène de la Gournerie*, 399-406. — Souvenirs de quarante ans, par une dame de Mme la Dauphine, par M. *Eugène de la Gournerie*, 483-490.

FAITS CONTEMPORAINS. — Chronique mensuelle, par M. *Louis de Kerjean*, 81-88, 158-167, 250-256, 407-412, 491-496. — Nécrologie : M. le comte de Saint-Pern, 256, M. de Laroche-Héron (Henri de Courcy), 414-416, par M. *Eugène de la Gournerie*. — Le général Collineau, 335; M. Bizeul, par M. *A. de la Borderie*, 330-333. — Sacre de Mgr Baudry, évêque de Périgueux et de Sarlat, 412-414. — Chronique, par M. *A. de la Borderie*, 330-335.

LITTÉRATURE.

ÉTUDES LITTÉRAIRES. — Œuvres complètes d'Auguste Brizeux, par M. *L. D.*, 337-354. — M. Louis Belmontet, par M. *Edmond Dupré*, 434-452.

RÉCITS ET NOUVELLES. — Les Apologues de Mathurin Bonhomme : II. Le Tonneau mystérieux, 32-45; III. Une Épreuve, 367-383, 462-469, par M. *Fidèle de Saint-M.* — Guillaume et Guillemine, par M. *A. de la Borderie*, 186-200. — Journal d'un zouave pontifical breton, 231-242. — Lao, le biniou du diable et le tireur rouge, par M. *E. du Laurens de la Barre*, 295-307.

CRITIQUE LITTÉRAIRE. — *Récits du foyer* (deuxième série), de M. Hippolyte Violeau, par M. *Eugène de la Gournerie*, 134-138. — Lettre de M. le Vte de Lézardière sur les *Chroniques et légendes de la Vendée militaire*, par M. *A. de Brem*, 167-168. — *Vie de M. Orain*, de M. l'abbé Cahour, par M. *Francis Tragouët*, 314-320.—*Louis de France (Louis XVII)*, poème de M. d'Escodeca de Boisse, par M. *F.-A. du Restou*, 320-325. — *Les Veillées du père Corbin, ou la vérité sur les affaires actuelles de l'Église*, de M. l'abbé J. D., par M. *Émile Grimaud*, 325-329.

POÉSIE. — Morte au berceau, par M. *Émile Grimaud*, 60-61. — Au volontaire pontifical Joseph-Louis Guérin, par M. *Émile Grimaud*, 133. — Une vue de Bretagne, par M. *Albéric d'Antully*, 201-205. — En songeant à mes fils, par M. *Hippolyte Minier*, 479-482.

TABLE DES ARTICLES

PAR NOMS D'AUTEURS.

A. du Restou (F.). — *Louis de France (Louis XVII)*, poème, par M. d'Escodeca de Boisse, 320-325.

D'Antully (Albéric). — Une Vue de Bretagne, 201-205.

Berthier de Grandry (Le chevalier). — Récit sommaire de la déplorable affaire de Quiberon, 9-31, 89-117.

De la Borderie (Arthur). — L'Apostolat de saint Malo, 62-76, 118-132. — Premières Colonies bretonnes dans la péninsule armoricaine, 257-275. — Chronique, 330-335. — Guillaume et Guillemine, 186-200.

Un Breton. — Journal d'un zouave pontifical breton, 231-242.

Bruté (Mgr Gabriel) — Souvenir de la persécution révolutionnaire à Rennes, 46-59, 206-230.

Cahour (Abbé). — Nouvelles Données sur saint Émilien, évêque de Nantes (deuxième lettre), 145-157.

D. (L.). — Œuvres complètes d'Auguste Brizeux, 337-354.

Dupré (Édmond). — M. Louis Belmontet, 434-452.

De la Gournerie (Eugène). — *Récits du Foyer* (deuxième série), par M. Hippolyte Violeau, 134-138. — *Le maréchal de Biron, sa vie, son procès, sa mort*, par M. Ch. de Montigny, 399-406. — *Souvenirs de Quarante ans*, par une Dame de Mme la Dauphine, 483-490.— Nécrologie : M. le comte de Saint-Pern, 256, M.-C. de Laroche-Héron (Henri de Courcy), 414-416.

Grimaud (Émile). — Morte au berceau, 60-61. — Au volontaire pontifical Joseph-Louis Guérin, 133. — *Les Veillées du père Corbin ou la vérité sur les affaires actuelles de l'Église*, de M. l'abbé J. D., 325-329.

Hersart de la Villemarqué (Th.). — La Légende de Merlin, d'après les anciens Bretons, 417-434.

Le Huërou (J.-M.). — Caractère du XVIe siècle, 243-249.

De Kerjean (Louis). — Chronique mensuelle, 81-88, 158-167, 250-256, 407-412, 491-496.

De Laroche-Héron (C.). — Traduction de l'anglais des Souvenirs de la persécution révolutionnaire à Rennes, par Mgr Bruté, et de la Notice sur Mgr Bruté, premier évêque de Vincennes (États-Unis), 46-59, 206-230, 276-294, 355-366 ; 470-478.

Du Laurens de la Barre (E.). — Lao, le biniou du diable et le tireur rouge, 295-307.

De Lézardière (vte). — Lettre sur les *Chroniques et Légendes de la Vendée militaire*, par M. A. de Brem, 167-168.

Loudun (Eugène). — Les vieilles villes, les vieilles maisons de Bretagne, 453-461.

Le Men (R.-F.). — Protestation d'une paroisse bretonne contre la violation des libertés de la Bretagne par l'Assemblée constituante, 77-80. — Correspondance relative à la pacification de la Bretagne (1598), 308-313.

Minier (Hippolyte). — En songeant à mes fils, 479-482.

Ropartz (Sigismond). — Trois Légendes en images, 169-185. — *Annuaire historique et archéologique de Bretagne*, par M. A. de la Borderie, 139-144.

De Saint-M. (Fidèle). — Les Apologues de Mathurin Bonhomme : II. Le Tonneau mystérieux, 32-45; III. Une Épreuve, 367-383, 462-469.

Sioc'han de Kersabiec (vte Édouard). — Saint-Félix, évêque de Nantes (VIe siècle), 384-398.

Tragouët (Francis). — *Vie de M. Orain*, par M. l'abbé Cahour, 314-320.

***. — Sacre de Mgr Baudry, évêque de Périgueux et de Sarlat, 412-414.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES OUVRAGES

APPRÉCIÉS OU MENTIONNÉS DANS CE VOLUME.

Chroniques et Légendes de la Vendée militaire, par M. A. de Brem 167-168.

De la Centralisation et de ses effets, par M. Odilon Barrot, 409-416.

Deuxième Lettre à M. de Cavour, par M. de Montalembert, 409.

Discours et instructions pastorales de Mgr l'évêque de Poitiers, 253-254.

Histoire du Consulat et de l'Empire, par M. Thiers (Tome XVIIIe), 85.

Histoire des guerres de l'Ouest, par M. Th. Muret, 335.

Jessie, par M. Mocquard, 158-159.

La Coalition ultramontaine et ses conséquences probables, 165-166.

La France, Rome et l'Italie, par M. le vicomte de la Guéronnière, 166-167.

Le maréchal de Biron, sa vie, son procès, sa mort, par M. Ch. de Montigny, 399-406.

Les Veillées du père Corbin, ou la vérité sur les affaires actuelles de l'Église, par M. l'abbé J. D., 325-329.

Lettre sur l'Histoire de France, par M. le duc d'Aumale, 407.

Le volontaire pontifical Joseph-Louis Guérin, par M. l'abbé Allard, 82.

Louis de France (Louis XVII), poème, par M. d'Escodeca de Boisse, 320-325.

Œuvres complètes d'Auguste Brizeux, 337-354.

Récits du Foyer (deuxième série), par M. Hippolyte Violeau, 134-138.

Vie de M. Orain, confesseur de la foi pendant la Révolution, 314-320.

FIN DU TOME NEUVIÈME.

Nantes, imprimerie de Vincent Forest, place du Commerce, 1.

REVUE

DE BRETAGNE

ET

DE VENDÉE.

REVUE
DE BRETAGNE
ET DE VENDÉE.

CINQUIÈME ANNÉE. — TOME X.

1861. — DEUXIÈME SEMESTRE.

NANTES

BUREAUX DE RÉDACTION ET D'ABONNEMENT, PLACE DU COMMERCE, 1.

1861.

NANTES, IMP. VINCENT FOREST ET ÉMILE GRIMAUD, PLACE DU COMMERCE, 1.

ÉTUDES LITTÉRAIRES.

OEUVRES COMPLÈTES

D'AUGUSTE BRIZEUX.

III *.

Après l'idylle, l'épopée. Non que *les Bretons* réalisent pleinement les conditions du poème épique, et que la littérature française ait enfin trouvé son *Iliade* ou son *Paradis perdu*. Le poème épique vit d'action : or, il faut bien l'avouer, l'action languit dans *les Bretons*. Il n'y en a que juste assez pour lier les unes aux autres les diverses parties. C'est une galerie de tableaux poétiques plutôt qu'un poème suivi. Les amours du cloarek Loïc et de la jeune Anna, la fille du fermier Hoël, sont la trame un peu ténue, et qui souvent disparaît, sur laquelle se déroule le tissu du poème. Le vrai sujet, la vraie héroïne, c'est la Bretagne, avec ses aspects divers, sa physionomie, à la fois une et complexe, ses fêtes, ses costumes, ses mœurs, ses croyances, ses superstitions, avec toute sa poésie enfin. Luttes, pardons, foires, noces, funérailles, paysages, îles, Océan, homme et

* Voir la livraison de mai, pp. 337-354.

nature, la Bretagne entière se réfléchit dans ce fidèle miroir. Chacun des quatre *pays* de l'Armorique y a sa place; celui de Cornouaille sert de théâtre aux débuts du poème, qui promène ensuite ses épisodes de Vannes en Léon, et de Léon en Tréguier. Patrie du poète, la Cornouaille, ou pays de Kemper, a, comme de raison, la plus large part d'intérêt. C'est là que se noue et se dénoue la fraîche et innocente intrigue du clerc Loïc et d'Annaïc, sa *douce*, la même que, dans *Marie*, il appelait en chantant au bord de la lande.

Brizeux a fait précéder la seconde édition des *Bretons* d'une préface brève et discrète, comme l'est toujours sa prose, et charmante en plusieurs points, digne péristyle du rustique monument. Citons en quelques lignes, afin de mettre côte à côte et de faire apprécier concurremment le prosateur et le poète :

« ..... Ici, point d'aventures étranges ni de passions outrées, mais toujours la naïveté et la profondeur du sentiment. Le roman n'est nulle part dans la vie simple et franche du Breton; mais la poésie, elle y est partout.

» Petit enfant, longtemps en robe, chanter seul dans la lande en gardant les bestiaux; vers douze ans, accourir par les chemins creux, d'une lieue et plus au catéchisme; bientôt fleurir en de fraîches amours au milieu des Pardons, des luttes et des veillées, — amours qui, après la grande épreuve du tirage au sort, se termineront à l'église; et dès lors, tout au travail sérieux, élever dans les mêmes mœurs la jeune famille, puis ensevelir les grands parents : voilà les phases invariables et les mêmes pour tous de cette existence sévèrement réglée. Un pèlerinage lointain à Sainte-Anne d'Auray ou à Saint-Jean-du-Doigt, quelque foire célèbre comme celle de Kemper ou de la Martyre, seront les événements notables : mais le chant, les croyances, les traditions merveilleuses sauront bien animer de leurs couleurs riantes ou sombres cette apparente monotonie....

» ... Tous les événements de cette épopée familière semblaient être autant d'événements qui m'étaient propres; j'étais entré dans cette vie synthétique, et, mêlant à ces jouissances réelles les jouissances de l'artiste, j'essayais sur les grèves, par les landes, sous les bois, dans les montagnes, de mouler sur tant de sites et de scènes diverses la forme ondoyante de mon poème, et de faire jaillir un vers sain, loyal, né du sol.... Jamais poète n'eut sous la main plus abondante moisson de poésie. Cette moisson, commencée dans *Marie*, il fallait la recueillir avant qu'elle fût étouffée sous l'impitoyable niveau des idées modernes. A ceci j'ai mis tout mon zèle :

dans l'avenir terne et glacé qui les menace, peut-être les miens sauront-ils s'en souvenir.

» ..... Ramené à son principe, le poème des Bretons pourrait s'appeler Harmonie. »

Voilà, ce nous semble, d'excellente prose, à la fois sobre, ferme et colorée.

Les beautés du poème des *Bretons* sont nombreuses; plusieurs sont de premier ordre. Ce recueil en a déjà donné quelques spécimens, notamment l'homérique scène des *Lutteurs* [1].

Le VIIe chant, dont elle est le principal épisode, est d'ailleurs charmant d'un bout à l'autre. Quelle verve, quel entrain, quelle bonne humeur dans la peinture des danses qui suivent les luttes! Alerte dans sa cadence imitative, le vers semble danser lui-meme au son de la bombarde du meunier Ban-Gor.

Que de fronts en sueur! Arrêtez! les plus forts,
Tant leurs jarrets sont las, ne vont plus que du corps.
Assez, braves sonneurs! encore une cadence,
Et vous étendez mort le meneur de la danse.
Vous, du cidre, aubergiste, et versez largement!
Chacun de ces gosiers est un brasier fumant.

C'est la *Kermesse* de Rubens, moins toutefois la trivialité des détails et le cynisme.

— Nous sommes dans l'île d'Hœdic, celle qui vit, dit-on, s'accomplir le *Carême impromptu*, ce charmant badinage de Gresset. C'est dimanche et voici l'heure de la messe. Que fait cette foule sur le rivage, et pourquoi tient-elle ses regards attachés sur l'île de Houat, dont les noirs rochers se dressent là-bas?

« — A genoux! dit soudain le chef, voici qu'on hisse
» Le pavillon de Dieu, c'est l'heure de l'office. »
Alors vous auriez vu tous ces bruns matelots,
Ces femmes, ces enfants, priant le long des flots,
Mais, comme les pasteurs qui regardaient l'étoile,
Les yeux toujours fixés sur la lointaine voile.

[1] Voir, dans le numéro de février 1857, l'article de M. Le Joubioux.

Tout ce que sur l'autel le prêtre accomplissait,
Le saint drapeau d'une île à l'autre l'annonçait.
Ingénieux appel! par les yeux entendue,
La parole de Dieu traversait l'étendue;
Les îles se parlaient, et, comme sur les eaux,
Tous ces pieux marins consultaient leurs signaux.

La mer furieuse déferle sur les côtes de Seïn et emplit la Baie-des-Trépassés de ses clameurs sinistres.

« — Entendez-vous leurs cris? l'ouragan les apporte,
» Murmuraient les pêcheurs; oh! fermez votre porte!
» Voici les Trépassés qui roulent sans repos,
» Car la mer s'est remise à ballotter leurs os!.... »
Le prêtre répondait : « O chrétiens, mes enfants!
» Ces cris sont les sanglots de la lame et des vents.
» Les pauvres voyageurs! quelle dure agonie!
» Pour eux tenons-nous prêts à donner notre vie,
» Prions pour eux..... »

Cependant, non loin de là, d'autres prient aussi,

Barbares chevelus, hideuses Walkyries,
Aux fureurs de la vague unissant leurs furies;
Plus les immenses voix de la mer grandissaient,
Plus montait leur prière effroyable; ils disaient :
« Vous êtes, ô Beûzec, le patron de ces côtes,
» C'est vous qui chaque hiver nous envoyez des hôtes,
» Et les larges vaisseaux ouverts sur ces brisants
» A vos fils dévoués, bon Saint, sont vos présents....
» Vous aurez votre part, Beûzec, et la plus riche :
» Deux chandeliers de cuivre aux coins de votre niche. »
.....
« — Une voile! une voile! Iann, amenez la vache!
» Vous, Pennec, amenez les bœufs, et qu'on attache
» Les fanaux à leur corne, et tenez haut les feux,
» Puis lâchons sur la dune et la vache et les bœufs.
.....
» C'est une vieille ruse en notre vieux pays :
» Nos pères en vivaient, qu'elle profite aux fils.
» Sur le vaisseau maudit encor quelques rafales,
» Demain, tout est à nous, les tonneaux et les balles.

» Du drap pour nous vêtir, du vin plein nos maisons,
» O justice du ciel, si c'étaient des Saxons! »

En vain le bâtiment lutte contre la tempête :

Lutte affreuse! Le ciel est plus noir que de l'encre :
Tous les vents déchaînés sifflent.....
Ah! quels bruits! on dirait des milliers de couleuvres.
Et tous ces grands rescifs mugissant, bondissant,
Comme des insensés vers le ciel s'élançant!

Enfin, poussé par une houle victorieuse, le navire infortuné vient sombrer sur les sables de la Baie-des-Trépassés.

... — « Seigneur Jésus, secourez-nous! » — Des câbles
Furent lancés du bord; passagers, matelots,
Comme sous un linceul roulèrent sous les flots.

Mais quand les bras tendus un malheureux aborde,
Sur la grève on entend mugir l'affreuse horde.
Les harpons des brigands, des sabres de soldats
Se choquent : ces bords seuls ont vu de tels combats.
« — O païens, je suis prêtre! à grands coups de faucille,
» Lâches, vous me tuez! Vous tuez cette fille
» Que je viens de sauver! Infâmes, à genoux!
» Ou moi, prêtre du Christ, je vous damnerai tous! »

La Mort! la Mort partout! Ouvrant sa double serre,
Elle était sur la mer, elle était sur la terre!

Tout ce chant des *Pilleurs de côtes* est plein d'une sauvage beauté.

En regard de cette peinture de la tempête sur les côtes bretonnes, nous ne pouvons résister au plaisir de transcrire ici un tableau analogue, dû à la plume d'un jeune écrivain enlevé aux lettres françaises par une mort prématurée, et dont les œuvres posthumes, recueillies par des mains pieuses et tout récemment publiées, dénotent un talent de paysagiste de premier ordre. Maurice de Guérin, d'ailleurs, appartient à la Bretagne, à laquelle il dut, sinon la naissance, du moins ses plus belles inspirations. Disciple de La Mennais, ami d'Hippolyte de la Morvonnais, il foula longtemps nos bruyères et nos grèves; et les âpres beautés de notre ciel brumeux lui firent

souvent oublier le soleil et l'azur de son ciel natal. La prose d'un écrivain qui promettait de devenir le Bernardin de Saint Pierre de ce siècle, qui l'était déjà, ne sera pas déplacée à côté des vers de Brizeux : prosateur et poète aimèrent et peignirent les mêmes paysages, la même nature, et nous ne pouvons mieux faire, puisque l'occasion s'en présente, d'unir ici leurs noms fraternels.

« Mais c'était une immense bataille dans les plaines humides. » On eût dit, à voir bondir les vagues, ces innombrables cavaleries » de Tartares qui galopent sans cesse dans les plaines de l'Asie. Il » fallait voir les lames courir à l'assaut des îlots de granit et se » lancer follement contre ces masses avec des clameurs effroyables; » il fallait les voir prendre leur course et faire à qui franchirait le » mieux la tête noire des écueils! Les plus hardies et les plus lestes » sautaient de l'autre côté, en poussant un grand cri; les autres, » plus lourdes ou plus maladroites, se brisaient contre le roc en » jetant des écumes d'une éblouissante blancheur, et se retiraient » avec un grondement sourd et profond, comme les dogues » repoussés par le bâton du voyageur [1]. »

Ainsi maniée, la plume n'a rien à envier au pinceau.

IV.

Que de pages n'aurions-nous pas encore à choisir dans le poème des *Bretons!* Que de passages charmants ou émouvants dont la citation nous tente! — Légende de saint Cornéli, « bon patron des bestiaux », qui emmène avec lui ses bœufs dans le paradis; — dispute des cinq Bretons, Mor Vran du pays de Vannes, Hervé le Trégorrois, Lilèz de Cornouaille, le vicaire de Léon et le Gallois d'Outre-Manche, vantant à qui mieux mieux le pays où ils sont nés et se séparant bons amis; — funérailles du fermier Hoël avec leurs cérémonies touchantes et leurs pieuses superstitions; — cantique

1 Voir *Reliquiæ*, de Maurice de Guérin.

des morts chanté de porte en porte par les veilleuses, pendant la première nuit de novembre ; — lutte des conscrits et des gendarmes, au marché de Kemper, dans laquelle saint Corentin, à la prière de saint Éloi, intervient si à propos pour protéger ses fidèles, en déchaînant bœufs et vaches dans la mêlée ; — chant des conscrits, pathétique comme une élégie ; — fiançailles de Lilèz et de Léna, d'Anna et de Loïc ; noces des deux jeunes couples, — puis enfin, ce charmant épithalame, le *Chant de la Soupe de lait*, qui clôt si bien ce poème moitié épopée et moitié églogue :

Chantons la soupe blanche, amis, chantons encor
Le lait et son bassin plus jaune que de l'or.

Près du lit des époux chantons la soupe blanche :
La voilà sur le feu qui bout dans son bassin,
Comme les flots de joie et d'amour dans leur sein;
La voilà sur le feu qui déborde et s'épanche.

Chantons la soupe blanche, etc.

« Ce poème, d'un genre franchement rustique, ne semble pas avoir d'antécédent parmi nous, » a dit Brizeux lui-même des *Bretons*. C'est en effet une œuvre unique dans la littérature française. On ne peut lui trouver des analogues que dans la poésie étrangère, chez Robert Burns, par exemple. Encore le poète-laboureur du pays des Gaëls ne présente-t-il aucun ouvrage d'aussi longue haleine. La *Mirèio* de Mistral, certains poèmes de Roumanille et de quelques autres représentants de la renaissance contemporaine de la poésie provençale, se rapprocheraient davantage des *Bretons*.

Brizeux avait formé le projet de compléter son œuvre. A l'épopée rustique et populaire devait succéder l'épopée historique. L'âge héroïque de la Bretagne devait avoir son *Iliade*. Certes le sujet n'eût pas été indigne d'un Homère ; les faits et les personnages n'auraient pas manqué au poète. Le fougueux Clisson était un Achille tout trouvé ; et ce chevaleresque du Guesclin n'était-il pas un héros de la taille d'Hector, pour ne rien dire de plus ? Si le siége d'Hennebon ne peut être comparé à celui de Troie, où trouver dans l'*Iliade* une héroïne

comparable à Jeanne de Montfort? Le combat des Trente n'est-il pas un épisode vraiment homérique?

La mort, qui se joue des hommes et de leurs vains projets, ne permit pas à notre poète d'accomplir son patriotique dessein, et la Bretagne héroïque attend toujours son Homère.

V.

Fleur d'amour, de bonheur, et vous, fleur idéale,
Sagesse, que si loin on va souvent chercher,
Fleur d'or, pour vous cueillir, vers ma terre natale
N'aurais-je donc qu'à me pencher?

Un jour pourtant le poète s'en alla bien loin des landes armoricaines à la recherche de la fleur idéale. La trouva-t-il, et n'avait-il pas raison, cet ami, ce prêtre, ancien écolier comme lui du presbytère d'Arzannô, qui lui disait :

Là-bas, à mi-chemin du Scorf et de l'Ellé,
Sous les chênes vois-tu cette chapelle blanche
Où, garçon de douze ans, tu chantais le dimanche,
Si pur qu'on t'aurait pris pour un jeune ange ailé?
Eh bien, parcours le monde; aux sages des écoles
Demande le secret caché dans leurs paroles;
Puis, rentré dans le bourg où fleurissait ton cœur,
Tu t'écrîras : « Orgueil ! vain orgueil de connaître !
Mon Dieu, le vrai savoir, je le savais peut-être,
Lorsqu'à douze ans je chantais dans le chœur. »

Vains conseils ! Il part. Cette fleur d'or, il s'en va la cherchant de Bretagne à Paris, de Paris à Florence, de Florence à Rome, à Venise, à Naples; puis il s'en revient en Bretagne, la cherchant toujours, butinant, comme une abeille diligente, le miel de la poésie sur les fleurs diverses qu'il rencontre, fleurs d'oranger ou fleurs de blé noir; — grossissant le long du chemin cette gerbe

poétique qui s'appela d'abord du nom un peu obscur de *Ternaires*, et à laquelle la pièce dont nous venons de citer une stance a donné ensuite son titre sonore et doux de *la Fleur d'Or*.

Plus d'une imagination de poète eut la nostalgie du pays du soleil et fut altérée par ses splendeurs. Pour Brizeux, il eut presque l'attrait du pays natal, et le poète aime à rattacher sa Bretagne et son ciel gris à l'Orient et à son ciel éclatant.

De Brô-Hâff descendit ma race :
Tout Celte se souvient du Pays-de-l'Été.

L'Italie fut la seconde patrie poétique de Brizeux. Non qu'il oubliât jamais la première ; elle fut, au contraire, toujours la plus aimée, et son image occupa constamment la première place dans le cœur de son barde. Comment en eût-il été autrement ? Le poète pouvait-il oublier la mère qui avait bercé son imagination de ses légendes et l'avait nourri de son lait fort et doux ? Pouvait-il oublier la patrie de Marie, le pays qui lui avait inspiré ses premiers chants et l'avait fait poète ? Aussi, que de fois, en présence des palais de marbre de Gênes ou de Venise, ou des splendeurs du golfe de Baies, son regard, perçant l'espace, va se reposer de préférence sur les humides rivages du Scorf ou du Léta !

La *piva* du *pifferaro* nomade vient-elle à faire éclater ses sons perçants dans la campagne romaine, aussitôt voilà notre barde qui rêve du pays et croit entendre le *corn-boud* des Pardons :

Sonne encore, ô *piva*, sonne, instrument sauvage !
Une voix te répond sur un autre rivage.
De l'Est à l'Occident, pays, répondez-vous;
L'un si cher à mon cœur, l'autre à mes yeux si doux !

Les deux patries du poète se coudoient ainsi à chaque instant dans le recueil de *la Fleur d'Or*. Des bords de la Méditerranée il écrit sa piquante *Lettre à un Chanteur de Tréguier;* après le *Gladiateur* et le *Forum*, vient ce cri patriotique adressé *aux Prêtres de Bretagne*, pour leur recommander le culte et la conservation de

la langue et des légendes nationales. Le dialogue antique des *Deux Statuaires* suit l'histoire, si pathétique dans sa simplicité, de *Jacques le Maçon*, de ce héros obscur qui un jour donna sa vie pour sauver celle de son ami ; car partout où la muse élevée de Brizeux rencontre un acte de vertu ou d'héroïsme, fût-ce sous la blouse, elle s'en empare comme de son bien et le chante. Il faudrait citer tout au long ces divers morceaux et bien d'autres ; nous devons nous borner ici encore à de courts extraits.

VI.

Le jour naît : dans les prés et sous les taillis verts
Allons, allons cueillir et des fleurs et des vers,
Tandis que la ville repose;
La fleur ouvre au matin plus de pourpre et d'azur,
Et le vers, autre fleur, s'épanouit plus pur
A l'aube humide qui l'arrose.

Que de fleurs ont passé qu'on n'a point su cueillir !
Sur sa tige oubliée, ah ! ne laissons vieillir
Aucune des fleurs de ce monde.
Allons cueillir des fleurs ! par un charme idéal,
Qu'avec l'encens des vers leur parfum matinal
Amoureusement se confonde.

Allons cueillir des vers ! Sous la fleur du buisson
Entendez-vous l'oiseau qui chante sa chanson ?
Tout chante et fleurit : c'est l'aurore !
Je veux chanter aussi ; blonde fille du ciel,
Ainsi de fleur en fleur va butinant son miel
L'abeille joyeuse et sonore....

Ne dirait-on pas ces strophes ravissantes traduites de l'*Anthologie* ou d'Anacréon, si elles ne respiraient, uni à leur grâce ionienne,

je ne sais quel sentiment profond et intime, inconnu au génie antique ?

A côté de ces stances délicieuses que nous regrettons de ne pouvoir toutes transcrire ici, mettez la *Lettre au Chanteur de Tréguier* qui les suit. Que le ton en est différent ! A la lyre hellénique, à la harpe éolienne succèdent les accents rustiques de la bombarde et du *corn-boud.*

Comme je voyageais sur le chemin de Rome,
Iannic Côz, une lettre arrivait jusqu'à moi;
On y parle de vous, brave homme,
Des chanteurs de Tréguier, vous le chef et le roi.

« Grâce à Jean, disait-on, sans tes vers point de fête.
Aux luttes, il les chante; il les chante aux Pardons;
Et le tisserand les répète
En poussant sa navette entre tous ses cordons.

Mon Sonneur les sait mieux que matines et laudes;
Pour Iannic le chanteur, ce malin Trégorrois,
Il t'a dû bien des crêpes chaudes,
Bien du cidre nouveau pour rafraîchir sa voix. »

Voilà ce qu'on m'écrit et j'ai tressailli d'aise :
A moi le bruit, à vous le cidre jusqu'au bord;
Sur un seul point, ne vous déplaise,
Beau chanteur, mon ami, nous serons peu d'accord.

Certain libraire intrus sous sa presse maudite
A repétri pour vous et travaillé mon grain;
Mon cœur de barde s'en irrite;
Moi-même dans le four j'aime à mettre mon pain.

Mangez-le : de grand cœur, ami, je vous le donne;
Mais gardez, en l'offrant, d'y jeter votre sel;
Assez pour la table bretonne
Mêlent au pur froment un levain criminel.

Si quelque nain méchant fendait votre bombarde,
Faussait l'anche, ou mettait du sable dans les trous,

Vous cririez !... Ainsi fait le barde.
Le juge peut m'entendre : ami, le savez-vous ?

L'ami Iannic se l'est sans doute tenu pour dit et n'a pas attendu l'intervention du juge pour s'abstenir de mêler aux chants du poète des variantes de son crû, de saupoudrer le pain du barde de son sel béotien. Toutefois, je ne me sens pas le courage, quant à moi, de lui faire nn crime de ses méfaits, puisqu'ils nous ont valu, à lui et à nous, cette charmante épître.

Un jour, notre poète va frapper à la porte du collége d'Arras, où il acheva son éducation sous la conduite d'un de ses parents, le respectable M. Sallentin. Quelle transformation ! Au lieu des cris joyeux d'autrefois, des soupirs étouffés, des gémissements, le râle des moribonds s'exhalent des vieilles murailles ; au lieu d'enfants s'ébattant bruyamment dans les cours,

Hideux et tout perclus, courbés sur leurs béquilles,
Plus de trente vieillards, usés d'âme et de corps,
Silencieusement erraient comme des morts.

Le vieux collége était devenu un hôpital. Le cœur serré, le poète parcourt ce triste enclos, et partout de doux souvenirs d'enfance se heurtent au douloureux spectacle de la maladie, de la vieillesse et de la mort. Dans sa chambre d'écolier gisait un paralytique.

Ses yeux chargés de pleurs se tournaient vers les cieux,
Et cherchaient une image aux lambris étendue :
On y voyait dans l'air une croix suspendue
Et sur terre un martyr à sa claie attaché,
Qui regardait le Christ dans le ciel bleu penché;
Or, le sang répandu par la divine plaie,
Comme un baume arrosait le martyr sur sa claie,
Et le front de l'apôtre et le front du Sauveur,
Tous deux resplendissaient d'amour et de ferveur.

O malheureux perclus, vieillard sans espérance,
C'était là ton recours dans ta longue souffrance !
Comme le saint martyr, toi, cloué sur tes draps,

Tu voulais voir le Christ qui te tendait les bras !
Par tes sourds râlements, par tes larmes, sans doute,
Du sang miraculeux tu cherchais une goutte;
Et tu disais : « Seigneur, penchez-vous par ici !
Jésus, ayez pitié de moi, je souffre aussi ! »

Toute cette belle pièce du *Vieux Collége* respire le sentiment le plus vrai et le plus pathétique.

Ainsi va notre barde, poursuivant son pèlerinage poétique de France en Italie et d'Italie en France, soit qu'il salue à Rome, sous le nom italien de san Mauto, le saint Malo breton; soit qu'il retrouve en Calabre et chante la fée armoricaine Morgana, qui s'en vient chaque été « des brumes de l'Arvor » bâtir ses palais d'or sur le phare de Messine; soit qu'il cherche à Florence les traces du Dante; soit qu'il cueille une feuille à l'arbre qui abrita de son ombre le Tasse errant, ou qu'il dépose sur le tombeau de Virgile au Pausilippe ses belles strophes des *Trois Frères*, comme un pieux hommage à son poète favori. Ces *Trois Frères* sont Raphaël, « jeune ange au long profil, peintre envoyé du ciel, » — Jean, « le plus doux des apôtres, » — et Virgile,

..... Digne que Jésus l'aime,
Bien qu'il soit né païen et soit mort sans baptême.

C'est ainsi que l'âme tendre et délicate de Brizeux trahit ses sympathies. Un jour, pourtant, elle se prit de passion pour une âme altière et orageuse. Nous venons de prononcer le nom du Dante : ainsi que beaucoup d'autres, Brizeux tenta de faire passer dans notre langue les mâles beautés de la *Divine Comédie;* le chantre de Marie entreprit de lutter corps à corps avec le chantre de Béatrix. Plus heureux que la plupart de ses rivaux, s'il ne triompha pas complétement de son redoutable antagoniste, au moins ne fut-il pas vaincu. Sa traduction, savante et sobre, se moulant habilement sur le texte et le suivant pas à pas, est estimée par les connaisseurs comme étant une des meilleures que nous ayons. On a remarqué, par contre, et non sans raison, que ce long et difficile travail a influé sur le style de Brizeux. Ce n'est pas en vain que l'on se

mesure avec un poète de la taille d'Alighieri. On sort d'un semblable duel plus vigoureux et plus fort, mais avec d'inévitables cicatrices.

Le vers du barde acquit à cette périlleuse gymnastique plus de solidité, mais aussi des contours plus abrupts, une concision parfois obscure. Le mystère, souvent impénétrable, des immortels tercets de l'*Inferno,* dont chacun a provoqué de volumineux commentaires de la part des scholiastes, semble avoir projeté ses ombres sur certaines des poésies de Brizeux. Quelques *hymnes* de la *Fleur d'Or* ont reçu leur part de cette obscurité.

Il nous reste à passer en revue les dernières parties de l'œuvre de Brizeux; après quoi, nous essaierons de jeter un coup-d'œil sur l'ensemble et de conclure.

L. D.

ÉTUDES HISTORIQUES.

SAINT FÉLIX, ÉVÊQUE DE NANTES.

VIe SIÈCLE

516-583.

VI *.

De ces chroniques et de ces chants ressort pour nous la forme de l'église, qui était, suivant le type déjà invariablement consacré, une basilique à trois nefs, séparées entre elles par des colonnes de marbre, dont les chapiteaux de même matière étaient sculptés avec soin; et s'il fallait confirmer cette opinion, nous renverrions le lecteur aux descriptions que fait Grégoire de Tours des diverses églises bâties de son temps, celle de Namatius, par exemple, à Clermont, qui était en forme de croix, avec une rotonde, soixante-dix colonnes et huit portes, et tout enrichie de marbres et de mosaïques. Seulement, si l'on nous demande où était placée cette rotonde, aussi bien à Nantes qu'à Clermont, nous répondrons que, d'après le texte, on peut également supposer ou qu'elle formait le point d'intersection du transept, ou qu'elle précédait l'édifice et contenait le baptistère. Quoi qu'il en soit, qu'on nous permette encore cette remarque, c'est que si au siècle dernier l'on était fort

* Voir la livraison de mai, pp. 384-398.

disposé à taxer nos pères d'exagération dans leurs récits, et à réduire leurs œuvres à de mesquines proportions, les découvertes récentes prouvent que la critique alla assurément trop loin dans cette voie. Le côté pratique de l'archéologie est, en effet, de redresser les petits systèmes des érudits de profession. Il y a deux manières de défigurer l'histoire du passé, ou en l'embellissant, ce qui n'est pas notre défaut, ou en le dénigrant, ce dont les modernes ne se font faute. Aux uns comme aux autres la terre consultée et fouillée répond; en ce qui nous touche, elle a restitué à Fortunat le caractère de véracité, que, vu sa qualité de poète, et surtout peut-être de poète chrétien, on avait prétendu lui ôter. — Nous possédons au Musée archéologique de la Loire-Inférieure, sous le n° 93 bis, un magnifique chapiteau en marbre blanc, orné de feuilles d'acanthe dont les caulicoles imitent des bandelettes et porte au milieu de chaque face une croix grecque inscrite dans un cercle. Or ce fragment, incontestablement antique et chrétien, a été trouvé au chevet de la cathédrale de Saint-Pierre de Nantes, dans les démolitions que nécessitent les travaux d'achèvement qu'on y fait, sur l'emplacement de la basilique qui nous occupe, et non loin d'un autre fragment de colonne cannelée en spirale, également en marbre blanc, inscrit au catalogue sous le n° 93.

Cette croix grecque, placée sur ce chapiteau si artistement agencé et ciselé, ne serait-elle point l'indication de la présence chez nous d'ouvriers bysantins appelés par Félix pour produire une œuvre magnifique et vraiment hors ligne? Nous laissons la décision à de plus savants; mais ces mosaïques au pavé, ces peintures sur les arceaux, les lambris, et peut-être les vitraux; cette coupole argentée suspendue sur des colonnes et formant comme une couronne de fenêtres au-dessus des toits de la cité; ces poutres apparentes à l'intérieur, autour desquelles les chaînes du Christ d'or et des couronnes étaient enroulées; ces pierres précieuses venues d'Alexandrie, ce Christ même avec son tablier de pierreries, tout nous semble en ce récit comme un écho des merveilles vantées alors à Constantinople, tout nous offre un diminutif sans doute, mais enfin une copie de la Sainte-Sophie de Justinien. Et pourquoi

s'en étonner? les rapports avec Ravenne et l'Italie, Byzance et la Grèce n'étaient-ils pas fréquents? Théodebert, pour ne citer que cet exemple, n'avait-il pas envahi l'Italie, et parmi les captifs qu'il en ramena ne se put-il trouver des ouvriers habiles? — Les empereurs grecs envoyaient ambassades sur ambassades à nos rois, qu'ils revêtaient de la pourpre consulaire. Gondowald cherchait un refuge auprès d'eux, et il en revenait ensuite chargé d'immenses trésors que ses ennemis se partagèrent. Nous verrons plus tard sainte Radégonde de Poitiers entretenir des relations avec l'empereur Justin et sa femme Sophie, et nombre de nos évêques, entre autres Namatius de Clermont, envoyer leurs clercs en Italie, à Ravenne, à Bologne, à Rome, pour en rapporter des reliques. Pourquoi Félix n'eût-il pas suivi ces exemples, et marché dans une voie que son génie tout romain lui aurait fait découvrir si elle n'eût été ouverte déjà?

Avant d'en finir avec les récits des splendeurs de la cathédrale, nous voulons arrêter l'attention sur les couronnes d'or que Félix suspendit devant l'autel. Qu'étaient ces couronnes? On a pu longtemps se le demander, mais les découvertes récentes ont encore sur ce point justifié nos vieux chroniqueurs. On connaît la trouvaille de Guerrazar, et le retour à la lumière, après douze siècles d'enfouissement, des couronnes que le roi visigoth Recceswinthe, sa femme et les grands de sa cour, offrirent, en 653, en témoignage de leur dévotion, à la Vierge de Tolède, et que possède aujourd'hui le musée de Cluny. Elles étaient, à Nantes comme en Espagne, comme à Rome, où Clovis revêtu de la pourpre par l'empereur Anastase en avait envoyé une en hommage à Saint-Pierre, suspendues dans la cathédrale et formaient, avec les lampes qu'elles entouraient, ces lustres éblouissants dont la lumière, refletée par l'escarboucle orientale, inondait le sanctuaire durant la nuit. Et ce qui est curieux, c'est qu'on lit que Reccarède, qui monta sur le trône en 586 et fut le premier roi catholique de sa race, avait offert à saint Félix une admirable couronne d'or. De quel Félix s'agit-il? Serait-ce de l'évêque de Nantes? Nous regrettons que l'auteur de l'article que nous rappelons ici, n'ait pas jugé à propos d'indiquer les sources où

il a puisé ce fait[1], il eût été intéressant de voir le texte latin En effet, si l'épithète de *beatus*, *saint*, y est jointe au nom de Félix, cela prouverait que l'envoi n'a été fait qu'après la mort du personnage auquel il était destiné, en 583, et ce serait une coïncidence de plus, et une indication de la vénération qui entoura immédiatement sa mémoire. Ce fait en lui-même n'aurait d'ailleurs rien de très-surprenant ; Fortunat nous affirme que la réputation de son illustre ami s'était étendue au loin et bien au-delà des limites des Gaules, de sorte que Nantes et l'Armorique pouvaient s'égaler à la Grèce et à l'Orient[2], et l'histoire par ses récits confirme ces poétiques assurances.

Poitiers était en effet sur la route qui conduisait de Soissons, de Paris et d'Orléans, par Tours, en Aquitaine et en Espagne; c'est par là que passaient toutes les ambassades, soit qu'elles conduisissent en ce pays Clotilde, Ingonde, et Rigonthe; soit qu'elles amenassent au nôtre Brunehault et Galswinthe. Ces princesses étaient accompagnées toujours de chariots chargés de présents. Fortunat avait été le chantre des royales unions de Sigebert et de Chilpéric avec ces filles des rois wisigoths, et l'on doit croire que les héros de ses poëmes, fort goûtés à la cour de Tolède, y étaient connus et aimés aussi. Supposer que Reccarède, neveu de ces princesses, dont l'une régnait encore en Austrasie, et récemment converti au catholicisme, ait voulu honorer Fortunat dans la personne d'un grand évêque, son ami, ne nous semble pas invraisemblable.

VII.

La construction de la cathédrale dura, dit-on, sept années, de 555 à 559; mais penser qu'un semblable édifice fût complet dès cette époque, ce serait mal connaître l'homme; nous croyons au contraire que Félix ne cessa d'y travailler toute sa vie et de l'orner de plus en plus, à mesure que la ville qu'il administrait sortait de ses ruines et produisait des fruits de vie dont il offrait ainsi les prémices à son Dieu.

1 L'*Illustration*, numéro du 19 février 1859

2 Fort., lib. III, poème IV.

Cependant ces travaux n'absorbaient pas ses instants au point de lui faire oublier les autres devoirs de sa charge. Nous le voyons au contraire se mêler au mouvement intellectuel de cette époque, et se rendre en 557 au concile de Paris et en 559 à Tours. Déjà nous avons indiqué le rôle et l'importance des conciles; nous les résumerons en un mot : l'histoire des conciles en ces siècles, c'est l'histoire même de la nation française, et des premiers pas dans la vie du peuple destiné à de si grandes œuvres, les œuvres de Dieu : *Gesta Dei per Francos*. Les Francs, ces instruments de Dieu pour façonner à son gré le monde, devaient au préalable être façonnés eux-mêmes dans le sanctuaire.

L'Église, à la chute de l'Empire, avait tout à créer et elle créa tout; elle commença par le peuple qu'elle émancipa, en ayant soin toutefois de lui apprendre ses devoirs avant ses droits; puis elle instruisit et réglementa le pouvoir, ne se l'arrogeant pas, comme on l'a dit, mais se réservant de le modérer en le soumettant aux lois de la morale évangélique.

Telle fut en réalité toute l'œuvre des anciens conciles des Gaules, spécialement de celui de 557.

Et d'abord c'est une pensée toute miséricordieuse et charitable qui réunit, des divers point de la France, saint Probien de Bourges, saint Prétextat de Rouen, saint Léonce de Bordeaux, saint Germain de Paris, saint Chalétric de Chartres, saint Euphrone de Tours, saint Félix de Nantes, saint Samson de Bretagne. Il s'agit de consolider la paix que le roi Clotaire vient de jurer avec son fils révolté une première fois, le roi Chramne, puis de remédier aux abus et aux maux résultant de ces querelles. On y établit l'indépendance de l'épiscopat, cette magistrature du peuple chrétien, cette voix jamais effrayée, proclamant toujours et sans cesse la force du droit en face du droit de la force : il est défendu aux rois de fausser ce tribunal en intervenant dans l'élection des évêques qui appartient aux suffrages libres du clergé et des fidèles. On y constitue la famille en maintenant la liberté et l'indissolubilité des mariages. En face de Clotaire, incestueux, divorcé, polygame, on condamne hautement ces crimes, on frappe d'excommunication ceux qui

enfreignent les lois posées par l'Église en cette matière; ceux qu
enlèvent les vierges consacrées à Dieu; ceux qui, méprisant l
liberté individuelle, osent recourir à la puissance des princes po
avoir des filles en mariage malgré leurs parents; ceux surtout q
veulent dissoudre un mariage accompli sous prétexte d'infirm
survenue. Enfin, la famille mise au-dessus de toute discussion,
affirme le droit de propriété, et par là on fonde le travail libre
paroisse, la commune, l'État. Le concile excommunie tous c
qui oseraient demander au roi le bien d'autrui, tous ceux
retiennent les legs pieux, qui usurpent les biens d'église, ceux
qui obtiennent des princes, ou qui envahissent ces biens sous
texte de les défendre [1].

Nous venons de nommer les paroisses et nous les avons do
pour mères aux communes. Voyons en effet cette filiatio
Comment naissaient les paroisses en ce VIe siècle? En Bass
tagne, généralement elles durent le jour à des émigrations pa
de Bretons insulaires, qui, sous la conduite de prêtres,
évêques ou princes, fils de rois, s'établirent clan par clan
rivage, une lande, un coin de forêt, défriché par leurs soin
la différence des dialectes, des costumes et des mœurs. Ces
terrestres ne cessèrent point de veiller sur elles après leur
ils devinrent au ciel des patrons. Dans nos pays gallo-rom
résultat fut le plus souvent dû à la piété des seigneu
la sollicitude des évêques. Avait-on une relique précie
saint Jean-Baptiste ou de saint Étienne, par exemple, un
tion particulière à quelque saint illustre du vieux sang
à saint Symphorien, saint Martin, saint Hilaire, saint Aign
Médard, saint Léobin et plus tard saint Léger, saint Philbe
Hermeland? On fondait un oratoire dans sa terre, on dem
l'évêque un prêtre pour le desservir, et ainsi se formaient
roisses à Couëron, à Treillières, à Orvault, en cent autres l
ont laissé leurs noms celtiques ou gallo-romains pour ne s
plus que Saint-Jean, Saint-Étienne, Saint-Martin, Saint-

1 *Hist. de l'Église cath.*, Rohrbacker, t. IX, p. 254.

Saint-Mars ou Saint-Lumine. Mais ces desservants ne s'accordaient que sous certaines conditions ainsi formulées dans le concile d'Orléans : « Celui qui voudra avoir une paroisse dans sa terre doit » premièrement lui donner un revenu suffisant et des clercs pour » la desservir. Les seigneurs ne mettront dans les oratoires de » leurs terres que des clercs approuvés par l'évêque, et ne les » empêcheront pas de rendre le service qu'ils doivent à l'Église ; » et il est défendu aux laïques comme aux ecclésiastiques d'aliéner » les biens donnés à l'Église. » Les conditions essentielles étaient donc : un revenu suffisant et l'inaliénabilité des biens ; conditions encore exigées pour l'érection d'une commune, et constamment imposées à toute commune constituée. Quant au rôle des seigneurs dans ces fondations pieuses, nous le prouvons par un exemple emprunté à deux auteurs contemporains de Félix, saint Grégoire de Tours et saint Fortunat de Poitiers.

A cette époque, l'univers entier, disent-ils, parlait avec admiration de la bonté et de la piété d'un personnage illustre, le duc Chrodin ; c'était le père des pauvres, le bienfaiteur des églises et des clercs. Souvent il fondait de nouvelles métairies, faisait cultiver des terres, planter des vignes, bâtir des maisons ; puis il appelait les évêques qui n'étaient pas riches, leur donnait un repas, et ensuite la maison même avec la vaisselle d'argent, les tapisseries, les meubles, les domestiques, les terres et les hommes qui les cultivaient en disant : « Ceci est à l'Église pour nourrir les pauvres et m'obtenir miséricorde auprès de Dieu [1]. » Sans doute tous ne ressemblaient pas à ce duc, mais néanmoins il n'était pas non plus le seul de son genre. Les princes les plus mauvais, les peuplades les plus sauvages écoutaient aussi cette voix et s'arrêtaient devant l'immuable autorité de l'Église. Nous avons vu Canao respecter la vie de son frère protégé par Félix, les Saxons s'adoucir et rendre leurs captifs. Nous verrons cette même influence suspendre les fureurs de Clotaire [2] et arrêter les ravages de Warroch et de ses Bretons.

[1] *Hist. de l'Église cath.*, Rohrbacher, — saint Grég. de T., lib. VI, — saint Fort., Carm., lib. IX, p. 16.

[2] Autres exemples de ces fondations : Clotaire poursuivant Chramne passant près de

Mais ce concile de 557 en agissant ainsi, en défendant le droit qu'ont les paroisses de posséder, en mettant sous la sauvegarde de la religion, seule puissance reconnue par les barbares, tout ce qui appartenait aux églises, terres et hommes servant à les cultiver, créait l'agriculture qui, elle, n'opère pas sur des éventualités. Le colon, sûr de jouir des fruits de son champ, le retourna dès lors avec suite et ardeur. Avec le temps les paroisses se transformèrent en communes, et telle est la force de vie que possède l'Église, que de nos jours encore ce travail se renouvelle sous nos yeux; une paroisse rurale qui se fonde en nos provinces catholiques amène infailliblement, en un temps donné, l'érection d'une commune, en sorte que c'est toujours l'Église et Dieu, son auteur, qui se trouvent à la base de toutes nos créations durables. Cela est écrit partout sur notre sol; les cinq sixièmes des communes de France portent sur le front le caractère du baptême catholique; leur nom, c'est celui du saint qui les a évangélisées, ou défendues par sa protection céleste dans un jour de danger, ou sous le patronage duquel la piété et le repentir de quelque puissant de la terre les a placées jadis. Disons en outre, — et ce sera la justification de cette digression, — que saint Félix eut sa grande part dans ce travail civilisateur; il fut un des pères du concile de 557, et nul doute que la majeure partie de nos anciennes paroisses rurales se soient fondées sous son épiscopat, et par son influence. En attendant que nous ayons occasion d'y revenir à propos des prédications de saint Martin de Vertou, son archidiacre, il suffira de faire remarquer que les saints les plus vénérés dans nos campagnes, saint Aignan, saint Médard, dont on a fait saint Mars, saint Léobin, dont on a fait saint Lumine, saint Liphard et son frère saint Léonard, et saint Maximin, dont on a fait saint Mesme, étaient contemporains, qu'ils étaient tous, sauf les deux premiers, sortis de la célèbre abbaye de Micy au pays

l'ermitage de saint Constantien, dans la solitude de Javron, au pays du Maine, reconnaît l'hospitalité du cénobite par le don de propriétés considérables; il fonde un monastère, c'est-à-dire un centre de population. — Même chose arrive à saint Ernée, dont la retraite donne naissance à la ville de ce nom, et aussi à saint Alnée. (*Hist. de l'église du Mans*, par Dom Piolin.)

d'Orléans, patrie d'Eumélius et de Félix, qu'ils sont morts durant le pontificat de ce dernier, et qu'ils furent presque immédiatement vénérés par les peuples [1].

IX.

Le légendaire Albert de Morlaix et l'historien Travers nous apprennent que Félix fit un voyage à Tours, vers 559; ce dernier dit que ce fut pour assister à un concile, mais les actes qu'il donne comme émanant de cette assemblée sont ceux d'une réunion subséquente, qui n'eut lieu qu'en 566 ou 567; l'auteur quelque peu déprécié de la *Vie des Saints de Bretagne*, se bornant à relater que ce fut pour affaire de son diocèse, nous semble donc bien plus dans la vérité. Félix avait, en effet, une grande affaire à traiter avec son métropolitain; son église cathédrale était terminée, au moins quant à l'œuvre principale, et il s'agissait de la dédier; voilà pourquoi il entreprit ce voyage. Mais Dieu lui réservait là une nouvelle et insigne faveur, et, après lui avoir donné les moyens d'achever ce temple matériel, objet de tant d'amour, il lui présenta encore l'instrument dont sa sollicitude épiscopale avait besoin pour fonder, réparer et conduire à complète édification le temple spirituel, l'Église nantaise, bien autrement agréable à ses yeux. Cet instrument choisi fut un jeune homme natif de Nantes même et appelé Martin, que le Ciel avait doué de toutes les vertus de l'âme, de toutes les facultés de l'esprit, et qui étudiait, dans l'école de Tours, les sciences divines et

1 Saint Aignan fut évêque d'Orléans et défendit cette ville contre Attila. C'était un saint très-populaire. — Quant à saint Médard, on sait le rôle important qu'il joua à la cour de Clotaire, ce fut le modérateur de ce prince indompté. Les diverses paroisses qui portent le nom de saint Mars, l'ont pris pour patron, quoiqu'il soit fait mention, dans la vie de saint Melaine, d'un saint Mars, évêque de Nantes, qui l'accompagna à Angers; mais cela n'infirmerait en rien notre manière de voir sur l'antiquité de ces paroisses, remontant aux temps de saint Félix; cela la confirmerait au contraire, ce *Marsus* n'ayant laissé que son nom et le souvenir de ses vertus.

humaines, plus cultivées à cette époque qu'on ne le croit généralement.

Martin n'était point dans les ordres, mais il avait un désir extrême de se consacrer à Dieu, et l'occasion se présentant naturellement, il s'en ouvrit à son évêque. Ces deux hommes étaient trop bien doués, et surtout trop animés d'un égal amour de Dieu, pour ne pas se sentir attirés l'un vers l'autre et s'unir étroitement. Aussi, quand saint Félix retourna vers sa ville, il emmena Martin, et, ne voulant plus le quitter, il exigea qu'il demeurât près de lui. Pour cela, lui ayant conféré les ordres mineurs et majeurs, il le fit archidiacre de son Église, lui donnant le soin, non-seulement de prêcher lui-même, mais encore de diriger les prédications, la grande œuvre de ces temps; en d'autres termes, il le fit le chef de cette école épiscopale établie dans son palais, de ce collége des cent vingt prêtres que nous avons vu existant déjà à l'époque de la mort du saint pontife Eumélius.

Ce fut, avons nous dit, très-probablement pour ce qui regardait la dédicace de son église cathédrale que Félix fit le voyage de Tours. C'est, en effet, à cette époque que se place naturellement cette cérémonie. La *Chronique de Saint-Brieuc*, dont nous avons transcrit plus haut tout un passage, nous dit, si on se le rappelle: « Cette église demeura ainsi en tout honneur et beauté depuis le temps du roi Clotaire. » — Or, ce prince étant mort en 561, ce ne peut être après cette date; ce n'est pas non plus beaucoup avant, puisque saint Domnole, qui y vint comme évêque du Mans, ne succéda sur ce siége à saint Innocent que vers 560 [1]. Albert de Morlaix, d'un autre côté, se trompe en plaçant cette fête en 580, puisque saint Euphrone, qui officia, mourut en 573; mais quand il nous dit que les travaux durèrent sept ans, il nous ramène encore en 560, le premier des calendes d'octobre, et nous conduit à adopter cette date.

Le métropolitain saint Euphrone fit la cérémonie; il était accompagné de Domnole du Mans, de Domitien d'Angers, de Victorius

1 *Histoire littéraire de France*, tome III. Dom Piolin, *Histoire de l'Église du Mans.*

de Rennes; quant au quatrième évêque, les avis sont partagés. Albert et la Chronique, d'après une ode que Fortunat fit, dans la suite, le nomment Romachaire ou mieux Marachaire, qui serait, dans le premier cas, évêque de Coutances, dans le second, d'Angoulême. L'abbé Travers prétend qu'il y a dans ce nom une faute de copiste, qu'on doit lire, au lieu de Macharius, *Macliavus*, Macliau, de Vannes[1]. Nous nous rangeons d'autant plus volontiers à cet avis, que nous nous demandons quelle cause pouvait amener ce Romachaire ou Marachaire de Coutances ou d'Angoulême en nos murs, à Nantes, dans une province complétement étrangère; tandis qu'au contraire, tant de raisons faisaient un devoir à Macliau de donner cette marque de déférence à son métropolitain, d'une part, et de l'autre, à son bienfaiteur Félix. D'ailleurs, la Chronique et Albert se trompent en ajoutant à ces noms celui de Venance Fortunat. Ce poète fut, il est vrai, évêque de Poitiers, mais bien après ce temps, puisque saint Grégoire de Tours, qui mourut en 591, n'en parle en ses écrits que comme d'un prêtre vénérable. Fortunat était alors en Italie; il ne vint en France que vers 566.

Ce qui a pu causer cette erreur, c'est que ce poète, fixé dans la suite en nos contrées occidentales, par le charme qu'il trouvait dans d'illustres amitiés, parmi lesquelles il faut nommer, en premier lieu, celle de Félix, chanta cette belle œuvre de son ami; il n'eut pour s'inspirer qu'à recueillir les souvenirs que ces fêtes avaient laissés après elles, et nous, en traduisant ces vers, nous aurons, après tant de siècles, les échos vivants de ces réjouissances sacrées :

— « Quand Salomon voulut dédier son temple magnifique, il assembla tout Israël. Les lévites, les grands, les petits, les enfants, les vieillards, tous furent convoqués, tous vinrent à cette pompe royale. Les veaux sont égorgés, les taureaux tombent aux pieds des autels, tout le peuple est dans une sainte ivresse! Aujourd'hui, les

1 « Le texte de Fortunat dit *Maracharius*, dans l'édition de Browère; les éditions précédentes avaient *Macharius;* mais, par une erreur de copiste qui, ayant pris les lettres *l* et *i* liées ensemble pour la lettre *h*, lut d'abord *Macha* pour *Maclia*, et ensuite par un changement nécessaire de la lettre *u* dans les lettres *r* et *i*, pour la perfection du vers, lut *rius* pour *uus*, et ainsi *Macharius* pour Macliavus, qui est la vraie leçon. » *Histoire de la ville de Nantes*, par l'abbé Travers.

temps sont changés, nos rites sont moins sévères, nos autels sont plus doux ; Félix offre à ses peuples des fêtes splendides qui effacent les anciennes, il convoque les pères illustres à des réjouissances solennelles où tout est vérité, d'où les vieilles ombres ont disparu. Oui, ce sont nos véritables pères, intruits par Pierre aux clefs toutes puissantes pour ouvrir le royaume des Cieux, par Paul dont les écrits illuminent le monde, et posés par eux pour être les gardiens du troupeau, pour défendre les brebis des loups, les agneaux de la maladie, et dont la voix indique sans cesse à tous les sources du salut, où l'on boit dans l'or de la charité la sagesse et la foi! Entre eux brille le métropolitain sacré, Euphrone, qui siége sur le trône de saint Martin; il s'avance heureux au milieu de cette couronne des pères, qui sont ses membres et sa force; il est la tête, ils sont le cœur, et leur union forme le corps et l'honneur de l'Église. Domitien et Victorius, deux colonnes, l'illustre Domnole et Maclian marchent animés des mêmes espérances, du même zèle pour le culte de Dieu. Et maintenant, c'est le jour où de pieuses actions de grâce sont offertes, dans lequel le bon pasteur a la joie d'exprimer, dans une pompe sacrée, ses louanges au Seigneur. Ah! combien il a soupiré après ce jour si lent à venir! il ne pensait qu'à lui, en lui il avait mis tout son cœur! Il le voit enfin! il dépose, plein d'allégresse, le fardeau de ses pieux soucis. Ah! Félix, heureux pasteur d'un heureux troupeau, toi qui prépares ces grandes joies à tes peuples et à ta ville, les pontifes t'environnent, les ministres des autels te suivent, ceux-là te font une couronne d'honneur, ceux-ci t'accompagnent de leurs souhaits; les clercs dans le chœur, le peuple dans les bas-côtés, chacun met toute son âme à chanter ton œuvre. Tu l'as attendu longtemps, sans doute, ce jour, le temps est toujours long à celui qui aime; les choses sublimes se font désirer, mais aussi qu'elles sont belles! Maintenant, tu peux chanter au Seigneur des cantiques au son des trompettes; qu'un chœur à trois voix célèbre la gloire de la Trinité sainte, et qu'entre tes mains d'évêque l'hostie pure, par laquelle Dieu est honoré chaque jour, s'élève et domine au milieu de ces pompes harmonieuses. »

De ceci, nous ne ferons ressortir que deux choses : l'affirmation de la primauté de Pierre instituant les évêques, la dénégation de toute prétention à former une église séparée ou distincte de l'Église de Rome, la mère et maîtresse de toutes les Églises, et l'indice ou l'écho confirmatif de la tradition toujours conservée chez nous, à savoir que notre foi nous est venue directement de Rome, par saint Clair, disciple de saint Lin, le successeur immédiat de l'Apôtre aux clefs puissantes pour ouvrir le royaume des Cieux.

L'évêque Félix reçut donc avec grande révérence et grand bonheur, dans son palais, tous les pères de la province de Tours ; il les défraya magnifiquement, et nous aimons à nous représenter et à suivre en pensée tous ces saints hommes, docteurs et civilisateurs des peuples, dans leurs courses à travers notre pauvre ville, soit qu'ils allassent prendre place, tour à tour, dans les chaires de l'école, ou vénérer les reliques des saints dans les oratoires, qui entouraient nos murs comme d'une couronne bénie[1], soit enfin qu'ils se transportassent dans les prairies, sur l'ancien port, au bord des rivières, afin d'entendre de la bouche même du prélat les grands projets qu'il méditait. Mais ces jours heureux passèrent rapidement, et Nantes, au lendemain de ces fêtes, vit se dérouler, presque à ses portes, le drame effrayant d'une nouvelle guerre, et quelle guerre! le fils armé contre le père, Chramne levant pour la seconde fois le bras sur Clotaire et poursuivi par ce prince formidable.

X.

Vers ce temps (560), saint Germain, évêque de Paris, arriva à Nantes. Saint Germain et saint Félix s'étaient vus au concile de 557 ; c'est dire qu'ils s'aimaient.

Selon l'abbé Travers, qui commente, il est vrai, le récit beaucoup plus succinct de Fortunat, saint Germain venait de Poitiers, où il avait été trouver le duc Wilichaire, beau-père de Chramne[2], qui soutenait son gendre dans sa révolte, et il arrivait à Nantes, dans l'intention de s'aboucher, par Félix, avec Canao, qui ayant

1 Les oratoires de Saint-Donatien, Saint-André, Saint-Similien, saint-Cyr, Saint-Vincent, Saint-Clément, etc.

2 Chramne, fils de Clotaire et de Chunsène, avait été fait gouverneur d'Auvergne ; il prit pour conseiller un certain Léon, grec ou gallo-romain d'Aquitaine, qui était de Poitiers. Cet homme excitait tous les mauvais penchants de son maître, et avait coutume de dire, en parlant des saints Martin et Martial, que : *ces confesseurs de Dieu ne laissaient au fisc rien qui vaille.* Chramne, se livrant à ses conseils, désolait l'Auvergne. Il vint à Poitiers, y épousa la fille de Willichaire, puis son père étant occupé contre les Saxons, il se révolta et s'unit à son oncle Childebert ; celui-ci étant mort et Clotaire de retour, il fit sa paix ; mais peu après il se retira en Bretagne, près de Canao, qui venait d'épouser Choldoë ou Choldez, sa belle-sœur, en 558, à Nantes, suivant Albert de Morlaix.

épousé Choldez, l'autre fille du duc aquitain, menaçait d'entraîner ses Bretons dans la querelle. C'était une révolte formidable, toute l'Auvergne, l'Aquitaine, le Poitou et la Bretagne réunis contre le roi franc. Malgré tous les efforts des évêques, ils ne purent détourner le fléau, et ces princes indomptés, qui en appelaient toujours au droit de la guerre et au jugement de l'épée, tandis que la loi paternelle et l'arbitrage si doux du Christianisme s'offraient à eux, durent encore une fois être jugés et punis par le glaive. Du moins, saint Germain ne perdit pas son temps, et il paraît que la libéralité envers les pauvres, ou mieux, donnons lui son sens et son vrai nom chez les chrétiens, la charité était déjà en honneur chez nos ancêtres. Saint Germain prêcha, à Nantes, des sermons de charité, et si bien que les marchands de la ville lui ouvrirent leurs bourses et le firent le distributeur de leurs aumônes. C'est Fortunat qui nous le raconte, et il ajoute qu'en retour le bon évêque fit des miracles, guérit un négociant nommé Damien d'une goutte affreuse qui le rendait perclus de tous ses membres, et donna l'ouïe et la parole à sa fille, qui était sourde et muette de naissance.

Saint Germain repartit pour Tours. Wilichaire, effrayé, se refugia dans la basilique de Saint-Martin, à laquelle il mit le feu; Clotaire arriva à marches forcées vers notre pays en passant par le Maine, et Félix se prépara par la prière à remplir les devoirs miséricordieux que pourraient lui indiquer les circonstances.

Laissons maintenant parler saint Grégoire de Tours [1], dans son style dur et énergique, seul digne de raconter ces terribles choses.

« Alors, dit-il, le roi Clotaire, grinçant des dents, se dirigea avec une armée vers la Bretagne, mais Chramne ne craignit point de sortir contre son père, et voilà que, comme chaque armée de chaque côté se fut réunie dans un même champ et que Chramne, avec les Bretons, eut combattu contre son père, la nuit étant tombée, on cessa de se porter des coups, et cette même nuit Conober [1], comte des Bretons, dit à Chramne : — « Je pense qu'il est injuste qne tu sortes contre ton père; permets que je me jette cette nuit sur son camp et je le mettrai bas avec toute son armée. » — Ce que Chramne, poussé, à ce que je crois, par une permission

1 Lib. IV, § 20.

divine, ne voulut pas être fait. Le matin venu, chaque armée réunie se porta l'une vers l'autre, et le roi Clotaire allait, comme un nouveau David, combattre Absalon, son fils, se lamentant et disant : « Voyez, Seigneur, du haut du Ciel, et jugez ma cause, parce que je supporte de mon fils des injures injustes, voyez, jugez justement entre nous, et rendez cette sentence que vous avez fait intervenir jadis entre Absalon et son père, David. » Et s'étant remis à combattre, voilà que le comte des Bretons tourna le dos et tomba là ; alors, Chramne prit la fuite, ayant des navires préparés sur mer. »

Mais Dieu l'attendait à cette heure ; il avait exaucé l'imprudente prière du père irrité qui, osant se comparer à David, n'avait point songé, comme ce roi pénitent, à demander grâce pour le coupable. Chramne, revenu sur ses pas pour sauver sa femme et ses filles, fut pris avec elles, lié sur un banc dans la chaumière d'un pauvre à laquelle on mit le feu, et périt dans les flammes. On dit qu'alors Clotaire pleura... Il y eut là deux crimes punis l'un par l'autre, un parricide et un vœu contre nature. Canao mort, ce frère, Macliau, qui s'était fait évêque de Vannes, apostasia, renversa sa mitre, laissa repousser ses cheveux, reprit sa femme et s'empara du pouvoir; il fut excommunié ; nous verrons plus loin la fin de cet apostat.

Quant à Clotaire, il se dirigea vers Nantes, si nous adoptons l'assertion d'Albert de Morlaix, qui peut être contestée, mais qui néanmoins a droit à quelque examen. Suivons, en effet, la marche du roi franc telle qu'elle nous est tracée par l'auteur de la vie de saint Constantien au Maine. Ce Constantien était un moine sorti de l'abbaye de Micy, auquel saint Innocent, évêque du Mans, avait donné les ordres et qui s'était retiré dans les solitudes du Passais, en la forêt de Nuz, au pays d'Herbon[2]. Or, tandis qu'il évangélisait ce lieu, Clotaire, poursuivant son fils Chramne, y arriva; le prêtre le reçut en lui souhaitant la paix et lui offrit de quoi rompre son jeûne *(jejunium solvere)*. Alors, le prince, reconnaissant, lui fit des présents, et le saint, en retour de ces bienfaits, bénit le roi, et, prophétisant, lui annonça la victoire sur ses adversaires et sur son fils ; ce qui fut fait, comme nous le croyons, ajoute l'auteur

[1] Canao est le même personnage que Conobert. Voy. la *Biographie bretonne*, t. Ier. Art. *Conobert*.

[2] Département de la Mayenne, arrondissement de Mayenne.

contemporain de ces choses, et comme il n'en faut douter, par la permission divine. Dom Bouquet dit que cette cellule de saint Constantien était située entre la Mayenne et la Sarthe, à Javron, dans le pays des Diablintes, là où depuis on a bâti un prieuré qui dépendait de Saint-Julien de Tours. On lit les mêmes faits rapportés en termes identiques dans la vie de saint Ernée, dont le monastère a donné naissance à la ville de ce nom, située plus au sud. Il en résulterait que Clotaire, arrivant de Paris par le pays chartrain, suivait la voie romaine qui, d'après M. Bizeul, aboutissait à Blain, en traversant Javron, Jublains, Ernée, Vitré[1], Chateaubriant, la forêt de Domnèche et Pont-de-Veix[2], et l'on peut croire sans invraisemblance que le combat eut lieu en quelque lande de l'arrondissement actuel de Savenay[3], où l'on rencontre tant de fossés et de retranchements recouverts d'ajoncs, que Chramne vaincu s'enfuit du côté de la mer, vers Saint-Nazaire peut-être, par la voie romaine qui descend de Blain vers ce lieu, déjà port fréquenté des navires, et que l'exécution faite, Clotaire remonta vers Tours en prenant le chemin qui suivait le cours de la Loire et conséquemment en passant par Nantes. Clotaire serait donc venu à Nantes. Quelle fut son entrevue avec Félix? Nous l'ignorons, mais il n'y a pas lieu de douter que l'évêque n'ait tenté de faire pénétrer dans ce cœur barbare les conseils de la clémence et du repentir ; du moins, nos historiens s'accordent à dire que le roi franc confirma Félix dans le gouvernement, et il est certain que c'est de ce jour que nous le voyons administrer avec une autorité incontestée, non-seulement l'Église mais aussi la cité nantaise. Clotaire mourut peu après (561).

Vte ÉDOUARD SIOC'HAN DE KERSABIEC.

(La suite prochainement.)

1 Est-ce tout à fait arbitrairement que les légendes ont conservé le souvenir des prédications de saint Clair à Vitré, ou ne doit-on pas y voir une indication de rapports qui existaient entre Nantes et ce *pagus*, au moyen d'une voie très-fréquentée?

2 *Pont-de-Veix* est la traduction littérale de *Pons-Via*. Pont-de-Veix est sur la petite rivière du Don-Doûn, profond. (*Dict. de Legonidec.*)

3 L'abbé Travers dit : « Le combat se donna l'an 560, au mois de novembre, dans un lieu que les historiens n'ont pas précisé, mais qui doit se trouver entre Vannes et le Croisic, sur les limites des deux diocèses, selon d'Argentré. »

LE CHATEAU DE POUZAUGES.

Au mois de mai 1860, en visitant une des parties culminantes du département de la Vendée, remarquable par la beauté des sites pittoresques et des ruines historiques qui viennent à chaque pas charmer les regards et parler à l'imagination, j'atteignis un bois d'essence de hêtres qui couronne le sommet d'une des plus hautes montagnes du pays. Ce massif de beaux arbres, dont les cimes élevées apparaissent, dit-on, aux marins qui naviguent dans les parages de l'île de Rhé, sert aussi de point de repère au voyageur qui parcourt la Vendée. En outre, quand le feuillage des hêtres forme une épaisse voûte de verdure, impénétrable aux rayons du soleil, on voit, les jours de fête, la jeunesse des environs se réunir sous ces ombrages pour s'y livrer à de joyeuses danses, que dirige et anime le violon de quelque ménétrier de village. Peut-être est-ce à cette antique habitude de venir danser au pied de ces arbres, dont l'écorce est couverte de noms et d'emblèmes à moitié effacés par le temps, que ce lieu charmant a dû d'être appelé le *bois de la Folie.*

Après m'être reposé sur un rocher au milieu de ce gracieux bocage, je traversai un taillis de châtaigniers planté sur le versant méridional de la montagne. En sortant de ce bois, je me trouvai sur le bord des larges et profonds fossés qui, de ce côté, environnent les remparts du vieux château de Pouzauges, et qui étaient jadis remplis d'eau. Je les franchis, je pénétrai dans l'enceinte de

la forteresse en passant par une brèche qu'un éboulement récent avait faite à la muraille; alors s'offrit à mes regards un spectacle imposant et grandiose : j'étais au pied d'un formidable donjon du moyen âge, qui, bien que mutilé par les siècles et les hommes, élève encore à une grande hauteur ses épaisses murailles à moitié couvertes d'un vert manteau de lierre.

Ce donjon, dont la forme est carrée, a trois étages tous voûtés. La première salle, presque entièrement au-dessous du sol, n'offre d'autre ouverture qu'une porte, et la seconde salle, placée à l'étage supérieur, a une porte étroite très-élevée au-dessus de la base de l'édifice. Elle reçoit le jour par une fenêtre carrée de petite dimension. Une grande cheminée permettait de chauffer cette pièce, qui était la plus belle et la moins triste de ce sombre manoir. A côté se trouve une salle complétement obscure. Au troisième, deux grandes chambres à coucher reçoivent le jour par deux ouvertures carrées. Enfin, l'édifice était recouvert d'une plate-forme qu'environnait un chemin de ronde, protégé par un parapet. On parvenait à chaque étage au moyen d'un escalier en forme de vis.

En examinant ces vastes appartements privés d'air et de lumière, où l'architecte a tout sacrifié aux ouvrages de fortifications sans rien accorder à l'agrément, on songe avez une sorte d'effroi aux guerres terribles du moyen âge, qui forçaient de riches et puissants seigneurs à venir s'emprisonner, avec leurs familles, dans de semblables demeures.

Pourtant ce château est bâti dans une des plus admirables positions que l'on puisse rencontrer. De ce lieu élevé, on aperçoit un immense horizon qui embrasse presque tout le territoire de la Vendée.

Longtemps, je promenai me regards au loin, découvrant de tous côtés des bourgs, des châteaux, des bois et une foule d'objets que j'avais peine à distinguer. Puis, quand ma vue fatiguée se reporta sur les ruines silencieuses qui m'environnaient, mon âme rêva du temps passé, et je me rappelai plusieurs faits historiques dont ce château avait été le théâtre.

La baronnie de Pouzauges avait droit de haute justice, et relevait féodalement de Thouars. Un seigneur de Pouzauges, en 1066.

accompagnait Guillaume le Bâtard, lorsque ce duc de Normandie fut conquérir l'Angleterre. Plus tard, Alix de Mauléon fait passer Pouzauges dans la maison de Thouars en épousant Guy Ier le Brun, vicomte de Thouars. — Catherine de Thouars, mariée en premières noces à Gilles de Retz, le terrible *Barbe-Bleue*, parvint à se soustraire aux barbares traitements que lui faisait endurer son cruel époux, en se réfugiant au château de Pouzauges. Après la mort tragique de Gilles de Retz, Catherine se remaria avec Jean de Vendôme, vidame de Chartres, auquel elle porta son immense fortune. — De 1525 à 1570, la baronnie de Pouzauges appartient à Claude Gouffier, grand écuyer de France, duc de Roannais. Ensuite, Pouzauges devient la propriété de la famille de Grignon, qui l'achète au commencement du XVIIe siècle. Cette terre est ensuite vendue à Charles Mesnard, marquis de Toucheprès. Celui-ci épouse une demoiselle de Grignon, puis il meurt sans enfants en laissant à sa femme, par testament, Pouzauges, qui revient ainsi à la maison de Grignon. Enfin, M. Louis Frottier de Bagneux ayant épousé, en 1773, une demoiselle de Grignon, fille d'un Grignon, marquis de Pouzauges, la terre et le château de ce nom passèrent à la famille Frottier de Bagneux, qui en est aujourd'hui propriétaire.

Situé dans un pays où le protestantisme avait de nombreux adhérents, le château de Pouzauges ne pouvait manquer de jouer un rôle important pendant les guerres de religion. Je suppose que c'est de cette époque que date sa dévastation. — En 1563, les Huguenots du Bas-Poitou, ayant à leur tête le seigneur de Sainte-Hermine et M. du Landreau, s'emparèrent de Pouzauges le 1er mars. Ils l'occupèrent jusqu'au 15, pillant et brûlant pendant ce temps les églises des environs, maltraitant et outrageant les prêtres et toutes les personnes appartenant aux ordres religieux. Enfin, les ravages causés par cette insurrection furent si grands, qu'ils firent cesser, dans cette contrée, l'exercice du culte catholique.

Le 15 décembre 1567, les habitants de la ville de Pouzauges, bâtie près du château, virent dans leur église, dévastée de la veille par les Huguenots, une nombreuse réunion de réformés, qui s'engagèrent par serment à se prêter un mutuel appui, pour anéantir

la religion catholique. Cette pièce curieuse, dont les expressions peignent bien le fanatisme des sectaires qui l'ont écrite, est suivie d'un grand nombre de signatures. En tête, on lit les noms des sieurs de Puy-Papin, des Eschardières, Cacaudière, de la Belotière, Barbière, Rollandière et Chauvinière, tous gentilshommes des environs.

A la révocation de l'édit de Nantes, il y eut, à Pouzauges et dans les paroisses voisines, des réunions séditieuses de religionnaires, à la tête desquelles se trouvaient des gentilshommes. A ce sujet, le ministre, M. de Louvois, donna l'ordre à l'intendant du Poitou, Foucault, de punir de mort les séditieux de cette province; de plus, le ministre lui mandait qu'il fallait faire démolir les habitations de plusieurs protestants qui s'étaient assemblés près de Pouzauges.

Suivi d'une troupe de dragons, Foucault s'acquitta de sa mission avec une grande sévérité. Les seigneurs de Puy-Papin, de la Chauvinière, de la Bonnelière, de la Grossetière, etc., partirent pour l'exil. On raconte que M. de Chavernay, près d'abandonner son château de la Grossetière, répondit à sa famille, qui cherchait à le retenir en lui parlant des tristesses de l'exil et de la beauté des lieux qu'il allait quitter : « Cent Grossetières ne me feraient pas détourner la tête. » Il partit, et son magnifique château fut rasé.

Malgré l'exil d'un assez grand nombre de gentilshommes et la rigueur des édits, les protestants restés dans le pays continuèrent à se réunir dans des lieux écartés ; là, cachés dans les bois ou dans quelque ravin profond, ils se livraient à l'exercice de leur culte. On nomma ces réunions *Assemblées du désert*[1].

En 1794, au mois de janvier, le vieux donjon de Pouzauges fut le théâtre d'une horrible scène que je ne ferai qu'indiquer, ne pouvant mettre sous les yeux du lecteur le tableau sanglant d'un massacre où figure la repoussante image d'une hideuse luxure.

La colonne infernale commandée par le général Grignon venait d'apparaître dans la Vendée, où elle répandait la terreur par le pillage, l'incendie et la mort. A son arrivée à Pouzauges, cette colonne renferma dans les vastes salles du donjon un grand nombre

1 Aujourd'hui, la ville de Pouzauges a, comme avant la révocation de l'édit de Nantes, un temple protestant.

de personnes arrêtées par elle en divers lieux. Parmi ces prisonniers, il y avait beaucoup de femmes qui, avant d'être égorgées, eurent à subir les outrages de Grignon et de sa suite. Une jeune fille seule échappa à la mort. Les corps des victimes furent enterrés dans l'enceinte de la forteresse, à une petite distance du donjon. J'ai entre les mains plusieurs documents imprimés, intitulés : *Pièces dénonciatives*, qui racontent les crimes de Grignon et de son armée. Ces dénonciations ont toutes été faites par des républicains. Voici quelques lignes d'une de ces pièces, que son auteur, le citoyen Chapelain, témoin oculaire, déposa, le 9 août 1794, au Comité de salut public.

« Grignon me dit qu'en entrant dans la Vendée, il avait juré d'égorger tout ce qui se présenterait à lui; qu'un patriote n'était pas censé habiter ce local ; que d'ailleurs la mort d'un patriote était peu de chose, quand il s'agissait du salut public.

» Il disait un jour : On est bien maladroit, on tue d'abord ; il faudrait d'abord exiger le portefeuille, puis l'argent sous peine de la vie, et, quand on aurait le tout, on tuerait tout de même. »

Je ne je puis citer le reste de ce passage, qui raconte avec des expressions cyniques comment les victimes furent outragées par leurs bourreaux.

Pendant la guerre de la Vendée, Pouzauges fut occupé, tantôt par les républicains, tantôt par leurs adversaires.

Le 14 mai 1795, le général Canclaux y établit un camp retranché.

Le peuple de Pouzauges, qui, de tous les faits historiques que l'on vient de lire, ne connaît guère que le terrible drame dont le château fut le théâtre pendant la Révolution, fait sur le vieux manoir une foule de contes effrayants, et si quelque étranger l'interroge à ce sujet, il lui recommandera charitablement de ne pas aller, la nuit, se promener au milieu des ruines, car elles sont habitées à cette heure par des démons redoutables, par des spectres et des bêtes fantastiques.

CHARLES THENAISIE.

ANCIENS STATUTS

DE

LA FRÉRIE BLANCHE

DE GUINGAMP.

Malheur à celui qui porte dans les investigations historiques, et surtout dans la recherche et l'étude des documents inédits d'intérêt local, la passion des collectionneurs ! Il se condamne par avance à une stérilité perpétuelle, ou à des chagrins incurables. En pareille matière, le bien n'a pas de plus grand obstacle que le désir immodéré du mieux. Aux yeux d'un collectionneur, le cabinet le plus curieux n'est rien, s'il y manque une seule pièce, quelque secondaire qu'elle soit : le collectionneur use sa vie à compléter des séries, et meurt sans les avoir complétées, et quelquefois du regret de n'avoir pu les compléter. Je le répète, malheur à l'historien qui porte dans ses études cette dévorante manie ! J'en connais, et des mieux doués, qui tiennent inutiles des trésors, par la seule crainte qu'il ne reste quelques liards dans le terrain fouillé par eux ; j'en connais d'autres dont le sommeil est troublé par le chagrin d'avoir vu un confrère ramasser quelques glanes dans le champ de leur moisson !

Il faut en bien prendre son parti et renoncer ou à écrire, ou à

poursuivre une perfection idéale, et se consoler d'avance des inévitables lacunes que nos successeurs trouveront dans nos œuvres, si peu étendues qu'elles soient. Du reste, les pièces qui échappent à des investigations consciencieuses et suffisamment prolongées, sont rarement de nature à modifier du tout au tout le jugement porté par un esprit droit, sur les faits ou les personnes. Or, en histoire, le vrai but est atteint, quand on peut asseoir des conclusions impartiales, avec suffisante connaissance de cause, sur un ensemble imposant de documents.

Dans la chasse aux parchemins, comme dans toutes les chasses, il n'y a qu'heur et malheur. Quelquefois une pièce du plus haut intérêt tombe juste à point et illumine d'un jour inespéré tout le sujet qu'on étudie; d'autres fois, et si j'en crois mon expérience personnelle, le plus souvent, le précieux document ne se découvre que lorsque le *siége est fait*. C'est une pure malice du sort.

Je viens d'en faire la désagréable expérience à propos d'une des institutions les plus originales du moyen âge en Bretagne, la *Frérie Blanche* de Guingamp. Lorsque j'ai publié, il y a deux ans, mon ouvrage sur cette ville, je ne connaissais aucun autre titre, manuscrit ou imprimé, où fût retracée l'histoire de la *Frérie Blanche*, que les lettres d'admission en cette confrérie, de la fin du XVIIIe siècle. Les archives de la mairie et de la fabrique n'avaient rien conservé.

Il y a un an environ, mon excellent ami, M. H. du Cleuziou, découvrit un règlement de la Frérie blanche, de l'an 1456. C'était une grande pancarte, imprimée au commencement du XVIIe siècle, sans nom de lieu ni d'imprimeur. Il voulut bien m'envoyer ce document avec un empressement égal à son affection. Quelque temps après, je découvris moi-même, cousu dans la garde d'un ancien rentier de la fabrique de Guingamp, un autre exemplaire de ces mêmes statuts contenant un article entier, une moitié d'article de plus que l'exemplaire que je tenais de l'obligeance de M. du Cleuziou, et toute une quatrième page d'*Autres Réglements faits par Messieurs les Confrères de la Frérie Blanche, dans leurs Assemblées Générales depuis les anciens Statuts*. Ce second exemplaire ne porte

également ni nom de lieu, ni nom d'imprimeur; mais il est postérieur à 1717, puisqu'il relate une délibération de cette année.

Ce document nécessite quelques remarques sommaires.

On supposerait volontiers, en lisant seulement le premier article, que la Frérie Blanche fut précisément instituée le lundi après le pardon de Guingamp, l'an de grâce 1456. Une lecture plus attentive de toute la pièce fait voir qu'on a voulu dire seulement que le règlement qui suit serait mis en vigueur, pour la première fois, à cette date. En effet, l'article V parle de la paresse des confrères à s'acquitter de leurs devoirs. La Confrérie existait donc déjà; elle était même probablement assez antique puisque le relâchement s'y était glissé.

L'article II montre qu'au XVe siècle il n'y avait que deux abbés ecclésiastiques, choisis « par la traduction du chapelet, » mode d'élection qui m'est totalement inconnu. L'abbé laïque qui partagea avec l'abbé ecclésiastique le gouvernement de la Confrérie, est d'institution plus moderne. C'est plus tard aussi, que l'on songea à faire de cette association, plusieurs fois séculaire, un moyen d'union entre les trois Ordres, en Bretagne. On voit que c'est dans l'assemblée de l'an 1687, que cette magnifique direction de la Confrérie reçut son complément et son couronnement par le droit d'arbitrage attribué aux abbés.

Il semble encore que le nom même de *Frérie Blanche* est postérieur au XVe siècle, puisqu'en 1456 l'association se nommait : *La Confrérie des Disciples de Notre-Seigneur.*

Voici le texte de ces anciens statuts, auxquels furent substitués ceux que j'ai reproduits dans les pièces justificatives de mon *Histoire de Guingamp.*

ANCIENS STATUTS

DE LA CONFRÉRIE BLANCHE

Article Premier.

Ensuivent les Institutions et Ordonnances d'une Confrérie nommée la Confrerie des Disciples de Notre-Seigneur Jésus-Christ, commencée et instituée en la Ville de Guingamp, par les Gens d'Eglise d'icelle et de ses Fauxbourgs et meptes d'entour, en l'Eglise de Notre-Dame de ladite Ville, chacun an à être célébrée le Lundi prochain après le grand Pardon de ladite Eglise, qui est le dimanche après la Fête de Saint Pierre et Saint Paul, laquelle Frerie commencera le Lundi après ledit Pardon de Guingamp, l'an de grace mil quatre cent cinquante-six, par l'avis et délibération de Discret, Prudent et Sage, le Révérend Pere en Dieu, Bertrand, Abbé de Sainte Croix, Maître Prigent de Munhorre, Official pour Monseigneur de Tréguier, en son Auditoire de Guingamp, par la délibération et consentement de Messieurs les Vicaires de ladite Eglise, et aussi des Recteurs et Chapelains de ladite Ville, et meptes d'entour, à laquelle Frerie il y aura Prêtres Séculiers de ladite Ville et d'entour, et aussi Religieux de Sainte Croix, Saint Dominique, Saint François, et Gens Laïques, et Femmes de noble condition, et gens dignes de foi et bonnes conversations.

De l'élection des Abbez.

II. Et premier. Qu'en ladite Frerie il y aura, chacun an, deux Abbez desdits Gens d'Eglise et Chapelains : Sçavoir, l'un d'eux de ladite Ville et Fauxbourgs, et l'autre des Champs, moyennant qu'ils soient Freres jour et an auparavant en ladite Frerie, lesquels seront choisis le jour du dîner; Sçavoir, le Lundi après le Pardon de Guingamp, ô les consentements desdits Freres, et auront le gouvernement d'icelle Frerie durant un an, choisis par la traduction du Chapelet.

De la Procession et de l'Ordonnance de l'Office.

III. *Item.* Tous les Freres et Sœurs seront tenus de se rendre ledit Lundi, après le Pardon de Notre-Dame de Guingamp, en l'Eglise dudit lieu, en leurs Surplis, accompagnez des autres Freres et Sœurs Séculiers de ladite Frerie, et Religieux en leurs habits, et la Croix de Notre-Dame dudit lieu; et il y aura quelques Bédeaux des Séculiers, et lesdits Fabriques dudit lieu, choisis par lesdits Abbez, pour tenir en ordre ladite Procession; et iront premier à la Chapelle Saint Yves, de-là aux Freres Mineurs, après ès Freres Prêcheurs. Dont avant aller en procession, l'on dira les trois Leçons des Morts, avec la Messe de Notre-Dame, *Salve, ô Gaudeamus.* Puis au retour de la Procession, sera dite la Messe

de *Requiem*, avec recommandation, avec la Chappe, Diacre et Soû-Diacre ordonnez par les Abbez qui pour lors seront.

Des Défaillans.

IV. *Item.* Tous ceux qui ne comparoîtront, ou valablement ne seront excusez de venir audit Service pour célébrer Messe, et s'acquitter vers ladite Frerie, et aussi les Laïques à comparoir en personne tant hommes que femmes, seront tenus chacun des défaillans en la somme de vingt deniers monnoie, forte et antique, s'ils ne s'excusent dûëment trois jours avant vers lesdits Abbez de ladite Frerie ou leurs Commis; et s'ils sont raisonnablement excusez, pourront lesdits Prêtres, le Mardi après, dire ou faire dire leurs Messes par aucun des Freres de ladite Confrerie et non autres.

Du Service des Gens Laïques.

V. *Item.* Pour ce que les Chapelains et Freres de ladite Frerie sont paresseux à s'acquitter vers ladite Frerie audit Lundi, est ordonné que les Gens Laïques s'acquitteront le Mardi après de faire célébrer leurs Messes par les Chapelains, lesquels seront Freres en ladite Frerie, et non par autres qui ne seront pas en ladite Frerie.

De l'Ordre du Chœur.

VI. *Item.* Est ordonné que les Abbez de ladite Frerie choisiront des Chantres jusqu'au nombre de huit, dont il y en aura deux Chappés; et pour tenir le Chant et Chœur, auront un Pot de Vin et un Echaudé qui seront mis sur le Dîner, et ceux qui ne demeureront pas pied ferme au Chœur durant l'Office, ne seront participans auxdits Vin et Echaudé.

Des Statuts.

VII. *Item.* Est ordonné que les Statuts de ladite Frerie seront lûs le jour du Service, après la recommandation, à entendible voix, par l'un desdits Freres Commis des Abbez.

Des Défaillants et du Taux.

VIII. *Item.* Avant de partir de l'Eglise, seront appelez les Freres et Sœurs de ladite Frerie, et ceux qui seront trouvez défaillants de venir ou de s'excuser audit Service et à la Procession, payera chacun défaillant, comme dit est ci-dessus, la somme de vingt deniers monnoie.

De l'Entrée et Issuë.

IX. *Item.* Payera chacune personne qui voudra entrer en ladite Frerie, une livre de Cire, et pour l'issuë demie livre de Cire.

Du Dîner.

X. *Item.* Tous ceux qui défaudront de se rendre au Dîner le jour de la Frerie, au lieu qui sera assigné par les Abbez, s'ils ne s'excusent huit jours auparavant ledit Lundi, payera chaque personne défaillante la somme de deux sols six deniers bonne Monnoie.

Item. *Du Dîner.*

XI. *Item.* Ceux qui diront leurs Messes, ou les feront dire ledit jour ou le lendemain, comme dessus est dit, moïennant qu'ils aïent comparû au Service et à la Procession, ou mis autres pour eux, en payant dix deniers à l'Abbé qui aura la charge du Dîner seront excusez de non venir au Dîner, et la Cour sera remuée, et est dit que celui jour n'y aura point d'Audience.

Du Service des Trépassez.

XII. *Item.* Est ordonné que le Service des Freres et Sœurs de ladite Frerie sera fait au jour de Samedi prochain délégué à un mois après le décès du défunt, et seront tenus les Abbez de faire à sçavoir ès amis du Trépassé, et pareillement aux Freres et Sœurs de ladite Frerie, quinze jours avant le Service, et si ne se trouvent les Freres et Sœurs en personne, ou par qui leur faire à sçavoir, ils sont tenus d'écrire et attacher, par eux ou autres, l'assignation du Service, sur peine de payer l'amende et taux des défaillans; sçavoir, une Cédule au grand Portal du Porchet de l'Eglise de Notre-Dame de Guingamp, et en ce faisant, tous ceux qui défaudront payera chacun la somme de deux sols six deniers monnoie, à être touchée par les Abbez de ladite Frerie, et tourner au profit d'icelle.

De l'assignation du Service du Frere Trépassé.

XIII. *Item.* S'il aviendroit qu'aucune personne décéderoit celui jour que le Service du Frere défunt fût assigné, et qu'il faudroit aux Chapelains de la Ville ou des Fauxbourgs aller à son Enterrement, le Service du Frere défunt sera remué jusqu'au Samedi prochain qui vient en huit jours.

Des Inconvéniens.

XIV. *Item.* Est ordonné que si aucune grande mortalité ou autres inconvénients arrivoit à Guingamp, pourquoi les Freres ne pourroient être congrégez pour ladite Frerie, ordonner et disposer que tout sera remué, que tous les inconvénients soient passez, et que les Abbez demeureront toujours en leurs lieux et temps, pareillement des taux et amendes.

Des Freres hors de la Ville.

XV. *Item.* Si le Trépassé est à une lieuë de la Ville de Guingamp, ne seront point tenus les Freres d'aller à son Service, mais sera fait son Service en Ville ou ès Fauxbourgs, là où ses amis ordonneront, et seront tenus amis et hoirs du Trépassé, de donner Chandelle et Vin pour célébrer les Messes, et se trouver en personne pour aider audit Service.

Des lieux assignez pour faire le Service.

XVI. *Item.* Les Chapelains de ladite Frerie qui prendront charge d'acquitter les Gens Laïques, seront tenus de faire à sçavoir aux

Abbez ou à leurs Commis, ou de vérifier qu'ils auront chanté, en l'intention du défunt Frere, et seront tenus d'aller faire le Service dudit défunt; sçavoir, à Notre-Dame de Guingamp, Sainte Croix, Saint Sauveur, Saint Michel, la Trinité, les Freres Prêcheurs et les Freres Mineurs, et aux jours et heures assignez, dire et célébrer leurs Messes, ou faire dire pour eux, à peine de deux sols six deniers monnoie; et si le Trépassé est d'autre Paroisse qu'est dit ci-dessus, son Service sera fait en l'Eglise de Notre-Dame de Guingamp.

XVII. *Item.* Est ordonné qu'il y aura un Livre où seront mis et écrits les noms des Freres et Sœurs, et par partie desdits Freres, ledit Livre sera signé, et que les Abbez seront sujets de vérifier de s'être bien et loyalement comportez durant leur an.

XVIII. *Item.* Il est ordonné qu'il y aura quatre Pillets de Cire, lesquels péseront chacun quatre livres, et aussi y aura deux Torches, dont en chacune Torche, il y aura six livres de Cire, et seront pris des deniers que l'on exigera des Freres et Sœurs de ladite Frerie, ausquels seront taux et amandes ordonnez par la plus saine et maire voix de ladite Frerie, le jour du Service [1], et les Abbez pourront convenir lesdits Freres et Sœurs, quant afin d'exiger vers eux la somme qu'ils auront taux, et auront lesdits Abbez la garde et gouvernement desdits Pillets et Torches, et pour voir peser ladite Cire, lesdits Abbez appelleront trois desdits Freres; sçavoir, deux Prêtres, et un des Bourgeois de ladite Ville, et seront tenus de les administrer ès amis du Trépassé, quand viendra à faire son Service ès lieux ci-dessus assignez.

XIX. *Item.* Est ordonnez que les Abbez seront sujets le jour du Service de remontrer le nom des Freres qui ne s'acquitteront point du Service, afin de les ôter, à peine d'être privez.

Autres Réglements faits par Messieurs les Confreres de la Frerie Blanche, dans leurs Assemblées Générales depuis les anciens Statuts.

Par Délibération faite en l'Assemblée Générale de l'an 1610, repetée en celles des années 1656, 1657 et 1662, il a été arrêté que l'on diroit la Messe tous les Lundis de chaque année, pour le repos des ames des Confreres trepassez, et pour l'union et la prospérité des vivans, sur le grand Autel de Notre-Dame de Guingamp, à huit heures du matin, sans que l'on puisse troubler le prêtre qui la dira, et avant de la dire, le Valet de l'Eglise aura soin de faire un son de cloche, pour avertir Messieurs les Confreres de s'y trouver.

Par Délibérations faites des années 1656, 1661, 1662, 1699, 1704 et 1711, il a été arrêté, conformément à l'article douze des

1 C'est ici que s'arrête l'autre exemplaire des présents statuts qui m'a été communiqué par M. du Cleuziou

anciens Statuts, que l'on feroit un Service solemnel pour le repos de l'ame de chaque Confrere et Sœur qui décéderont, au plus tard, un mois après son décès, auquel Service Messieurs les Abbez en charge auront soin de faire prier et avertir, non-seulement les Parents du défunt, mais encore tous les Confreres d'y assister.

Par Délibérations des années 1693 et 1699 il a été arrêté, qu'outre le Service particulier que l'on fera pour chaque Confrere après sa mort, il en sera fait tous les ans un solemnel en mémoire de tous les défunts Confreres, généralement le premier Lundi suivant l'Octave des Morts, auquel Messieurs les Abbez en charge doivent faire prier Messieurs les Confreres d'assister, lequel Service Messieurs les Recteurs de Notre-Dame de Guingamp, et Messieurs les Confreres Ecclésiastiques ont bien voulu promettre et s'engager de faire suivant la Délibération de l'année 1693.

Par Délibération faite en 1687, il a été convenu ce qui suit, que l'on a extrait de ladite Délibération : sçavoir, que Messieurs les Confrères ayant réfléchi sur l'esprit de la Confrerie, et de la Bulle en conséquence, ont reconnu que la véritable intention des uns et des autres, et le meilleur fruit de leur exécution, doit être de maintenir lesdits confrères en une parfaite union d'esprit et d'intérêts ; pour parvenir à quoi il n'est pas de meilleur moyen que celui d'établir des Médiateurs justes et raisonnables qui s'acquittent de ce devoir, et pour cet effet ont résolu qu'à l'avenir, en cas de différens entre mesdits sieurs les Confreres, les Abbez de l'année lors en charge se donneront la peine de s'entremettre de leurs accomodemens, et de les convier de prendre des Arbitres pour concilier leurs esprits ou leurs intérêts, les admonestant que par devoir d'Abbez, et conformément aux intentions de ladite Confrerie, ils sont tenus de leur donner lesdits avis, et eux de leur part d'y souscrire, de tout quoi sera fait rapport en l'Assemblée suivante par mesdits sieurs les Abbez, pour, en cas de non accord, y être pourvû par l'Assemblée plus efficacement entre mesdits sieurs les Confreres absens ou présens.

Comme le Service de la Confrerie se doit faire solemnellement le jour de l'Assemblée générale, et les jours des Services que l'on fait pour les défunts, il a été arrêté par Délibération faite en 1698, qu'en cas qu'il ne se trouve pas un nombre suffisant de Confreres Ecclésiastiques pour le faire, que les Abbez en charge auront soin de prier des Prêtres non Confreres d'y assister, ausquels sera payé à chacun cinq sols pour son droit d'assistance.

Par la Délibération faite en 1717 il a été réglé, du consantement unanime de tous Messieurs les Confreres, que le plus ancien Abbé Ecclésiastique portera l'Etolle à la Procession qui se fait le jour de l'Assemblée générale de Messieurs les Confreres.

S. ROPARTZ.

JOSCELIN DE DINAN

SEIGNEUR DE LUDLOW, EN SCHROPPSHIRE.

(XIIe SIÈCLE.)

Une chronique anglaise, rédigée au XIVe siècle, au plus tard, donne quelques détails sur l'histoire d'un chevalier breton qui, jusqu'à ce jour, est resté parfaitement inconnu dans sa province: je vais essayer de prendre dans ce « roman historique, » qui a déjà eu les honneurs de trois éditions [1], l'ensemble des faits qui ajoutera une nouvelle page aux recherches que j'ai déjà publiées sur la généalogie des sires de Dinan [2].

Lorsque Guillaume-le-Bâtard, maître de l'Angleterre, « dona » terres à diverse genz qe ou ly vindrent [3], » les principaux chevaliers de Bretagne qui l'avaient aidé de leurs épées eurent une large part au butin. Les juveigneurs des comtes des Bretons, les Rohan, les Dinan et bien d'autres, obtinrent ainsi des fiefs dans la Bretagne insulaire.

1 *The history of Fulck-Warine an Outlawed baron, etc. London, printed for the Warton Club*, 1835. — Histoire de Foulques Fitz-Warin, publiée par M. F. Michel, Paris, 1840. — Nouvelles françaises en prose du XIVe siècle, collection Jannet, 1858.

2 *Mélanges historiques et archéologiques sur la Bretagne*, 1re série, 3e cahier, 1858, p. 1 à 52.

3 Les textes que je publie dans cette Étude sans indication d'auteur, sont empruntés à l'histoire même de Foulques Fitz-Warin.

C'est ainsi que le comté de Schrewsbury échut, vers 1070, à Roger de Montgomery, originaire de Normandie ; Roger fonda l'abbaye de Saint-Pierre en 1083, et commença la construction des châteaux forts de Bridgworth et de Ludlow, dans le comté de Shrop ou Salop. Le fils aîné de Roger, nommé Robert, lui succéda, et son fils puîné, Arnaud, eut le comté de Pembrock ; ils avaient encore un autre frère qui portait le prénom de leur père.

Il arrive souvent que les conquérants, lorsqu'ils ont atteint leur but, n'ont pas de plus gênants voisins que leurs propres compagnons d'armes ; les lieutenants des grands capitaines, dès qu'ils ont recueilli le prix de leurs services, cherchent à se rendre indépendants et quelquefois trahissent leurs bienfaiteurs. Le roi Henri, fils et successeur de Guillaume-le-Bâtard, en 1100, ne fut pas à l'abri de cette ingratitude.

Le comte Robert de Schrewsbury avait acquis, ainsi que ses frères, une triste célébrité par ses violences, ses exactions et ses actes de rebellion, lorsqu'à bout de patience, le roi Henri le cita devant l'assemblée des barons pour se justifier de quarante-cinq chefs d'accusation. — Robert s'enfuit dans ses terres et se hâta de terminer les fortifications de Bridgworth. — Le roi, aussitôt, prit le commandement de son armée et vint mettre le siége devant cette place, afin de dompter le rebelle. Pendant ce temps, Robert se tenait caché derrière les remparts de Schrewsbury, et le duc de Normandie s'emparait des domaines qui lui appartenaient en France.

Au bout de trois semaines (1102), la forteresse de Bridgworth tombait au pouvoir du roi : le comte Robert eût pu prolonger la résistance s'il eût envoyé du renfort aux assiégés. Le roi se disposait ensuite à aller attaquer Schrewsbury, lorsque le comte Robert, effrayé, se rendit à discrétion. Usant d'une modération assez rare à cette époque, le roi se contenta de faire embarquer Robert, le chassant d'Angleterre, ainsi que ses frères Roger et Arnaud [1].

Les biens des proscrits furent confisqués ; un demi siècle plus

[1] Orderic Vital, l. XI, 3.

tard, Ludlow fut détaché du domaine et fut donné par Henri II « à » monsire Joce, sun chevaler, et tut le pays entour, devers la ryvere » de Corve, ou tut l'honour. » Le chroniqueur donne à Ludlow le nom de *Dynan*, et ajoute que le chevalier Joce, depuis cette donation, en prit le nom.

Il y a ici une erreur provenant de l'ignorance où l'auteur était de l'origine de Joce ; il savait que ce personnage était désigné sous le nom de Joce de Dinan ; il savait encore que Ludlow portait la même dénomination tant que cette place fut au pouvoir de Joce : il en conclut que le chevalier avait pris le nom de *l'honour*, qu'il devait à la libéralité de son suzerain [1]. Rétablissons les faits dans leur vrai jour.

Geoffroi Ier, sire de Dinan, l'un des compagnons d'armes de Guillaume-le-Bâtard, eut plusieurs fils : Olivier II, qui lui succéda comme sire de Dinan ; Guillaume, dit *l'Abbé*, qui donna au prieuré de Jugon une maison sise dans cette petite ville ; Alain, auteur de la branche des sires de Dinan-Bécherel ; Rolland et *Joscelin*, qui sont simplement mentionnés dans une charte de leur père. Geoffroi Ier avait eu des fiefs en Angleterre [2] : n'est-il pas évident que l'un de ses fils puînés resta au service du roi d'Angleterre ? Joscelin, fils de Geoffroi Ier et de Radegonde Orion, est, à mes yeux, le même personnage que Joce de Dinan, sire de Ludlow par don d'Henri Ier [3]. Il donna le nom de Dinan à son nouveau fief, suivant l'exemple de quelques-uns des compagnons de Guillaume-le-Bâtard, qui aimaient à donner à leurs terres d'Angleterre les noms de leur pays natal ou de leurs fiefs de France, quand ils en avaient ; ainsi avait fait le sire de Montgomery ; ainsi avait également agi Gamel, en donnant la dénomination de *Meaux* aux terres qui lui avaient été concédées dans l'île d'Holderness.

1 « Ore avez oy coment sire Joce de Dynan, Sibille, la eyné, et Hawise, la puisné, ces » filles, furent deshéritez de le chastel e l'onour de Dynan, qe sire Walter de Lacy tient » à tort ; mès puis fust la ville de Dynan reparillée e refete, e si fust apellée Ludelowe. » Ainsi parle le chroniqueur à propos de la captivité de Joscelin de Dinan, dont il sera bientôt question.

2 En 1122, il donnait au prieuré de Saint-Malo de Dinan les terres de *Notuella* et *Helpefort*.

3 *Mél. hist. et archéol.*, *loc cit.*, p. 8.

Joce termina le château commencé par Roger de Montgomery, et construisit un pont de pierre sur la rivière de Tame, au-dessous du bourg, sur le chemin de Cester à Bristol. « Joce fist son chastiel » de Dynan de tres baylles, et le envyronna de double fossée, une » dedens e une dehors. » Le chroniqueur nous a conservé les noms de deux des tours du château, *Mortemer* et *Pendovre*. Ce dernier nom, peut-être altéré, rappelle le *Poudouvre*, cette partie du Dinannais de Bretagne où était le célèbre château de Montafilant [1].

Joscelin de Dinan [2] eut deux filles : l'aînée, Sibille, épousa Payn Fitz John, « molt vaylant chevaler; » la cadette, Hawoise, fut la femme de Foulques II, Fitz-Warin. Ce dernier était petit-fils de Guarin ou Warin de Metz, à qui le roi Henri Ier avait donné le fief d'Alberbury, et qui eut en outre Wittington par son mariage avec la fille de Williams Peveril, sire du Pic.

Foulques II, dont le nom vient de paraître, à l'âge de sept ans fut confié par son père à Joscelin de Dinan, « por aprendre e » noryr, quar Joce fust chevaler de bone aprise. » Il fut donc page ou damoisel à Ludlow jusqu'à seize ans, époque où il sut montrer

1 Il est curieux de voir ce que Camden raconte, au sujet de la petite ville de Ludlow : « *Ludlow inde, britannice Dinan, et Lystwisoc, id est* principis palatium, *ad ejus-* » *dem Teudi cum Corvo confluentes colle attollitur, majore elegantia quam* » *vetustate oppidum. Rogerus de Montegomerico primum castrum pulcherrimum* » *et munitissimum quod Corvo impendet, et inde mania quæ plus minus mille* » *passuum circuitu colligunt adjecit. Verum filio ejus Roberto proscripto,* » *Henricus primus sibi retinuit, obsessumque postea fortiter Stephani regis* » *insultus pertulit, qui cum gravissima obsidione premeret, Henricus Scotorum* » *regis filius, unco ferreo equo abstractus, parum abfuit quia intra mania* » *abreptus esset. Sed presto illi adfuit ipse Stephanus, et singulari animi ma-* » *gnitudine, a tanto periculo exemit. Deinde rex Henricus II hoc castrum tam* » *subjecta valle ad Corvum, quæ vulgo Corvesdale dicitur, Fulconi de Dinan* » (lisez *Joscelino*, Camden confond ici le gendre et le beau-père) *elargitus est.* » *Postea Luciorum fuit, et per filiam ad Golfridum de genevile pictavensem,* » *vel ut alii volunt, e familia Lotharingica descendit, a cujus posteris rursus* » *per filiam ad Mortuomarios, et inde in sacrum principis patrimonium here-* » *ditario descendit.* »

2 D'après le chroniqueur, la bannière de Joscelin de Dinan était « tote blaunche d'ar- » gent à trois lyons d'azur passants, coronez d'or. » Foulques Fitz-Warin, son gendre, portait « un escu quartillée de goules et d'argent endentée. »

qu'il était de bonne race et qu'il avait su profiter des enseignements du chevalier breton. — Depuis longtemps, du reste, il existait des rapports d'affection entre la maison de Fitz-Warin et les Bretons du continent. Le chroniqueur rappelle que Guarin de Metz ayant eu besoin de compagnons pour l'assister dans un tournoi où il voulait conquérir la main de Melette de la Blanchetour, il s'adressa au duc de la Petite-Bretagne, qui lui envoya dix chevaliers.

Revenons au château de Ludlow-Dinan.

Sur cette frontière du pays de Galles, les seigneurs étaient en luttes perpétuelles entre eux, quand ils étaient en paix avec le roi. Une chronique du prieuré de Wigmore nous a conservé le souvenir de démêlés qui eurent lieu entre « sir Hugh de Mortemer et Joce » de Dinant, adonck seygneur de Loddelawe [1]. » Hugues de Mortemer inquiétait les environs de Ludlow au point que Joscelin de Dinan ne pouvait plus sortir de ses remparts en sécurité; désespérant d'atteindre son ennemi dans une lutte régulière, Joscelin « mist » espies par les chemins par où il entendy que sire Hugh passereit » seugle, si le prist et le tint en sun chastel enprisonés. » Hugues, pour recouvrer sa liberté, devait fournir une rançon de 3,000 marcs d'argent; « sa vessele, et ses chevaus et ses oisels » n'y suffisant pas, il eut recours à ses amis et enfin au prieur Henri, de Wigmore, afin que ce dernier consentît à engager sa terre de Schobbedon. Le prieur refusa, en alléguant que les biens donnés à Dieu ne pouvaient servir à de pareils expédients; puis, dégoûté du milieu dans lequel il se trouvait, retourna à Saint-Victor de Paris, d'où il avait été appelé.

Combien le naïf prieur Henri eût paru arriéré avec cette théorie, si, quelques siècles plus tard, il avait pu voir avec quel entrain les souverains prenaient peu à peu le temporel ecclésiastique ! Ce fut un roi galant homme, épithète malheureuse, qui, au commencement du XVIe siècle, prenait, avec l'assistance du bourreau, les grilles d'argent de Saint-Martin de Tours, et faisait de l'amortissement des biens ecclésiastiques un trafic véritable : il n'avait pas

1. Monast. Anglic. II, p. 243.

même l'excuse de faire ces belles opérations pour ouvrir les portes de sa prison.

Joscelin de Dinan ne fut pas toujours aussi heureux avec ses belliqueux voisins. Gautier de Lacy, sire de Ewyas-Lacy, ne lui donnait pas moins d'inquiétudes que jadis Hugues de Mortemer; souvent Joscelin montait sur la plate-forme de l'une de ses tours pour s'assurer que la sécurité régnait dans la campagne. Un jour, du côté de la montagne de Whitcliff, il aperçut une bande nombreuse guidée par la bannière du sire de Lacy. L'alarme est donnée aussitôt; tous les hommes, chevaliers et bourgeois, accourent au pont de la Teme et arrêtent l'ennemi : Joscelin arrive en personne et, traversant le pont, surprend les hommes de Lacy, saisit la bannière de son antagoniste, et répand dans les rangs un tel désordre, que Gautier prend la fuite, seul, ayant « grant peur de perdre la vye. » — Josselin s'acharne à le poursuivre, l'atteint près de Bromfield et le force à s'arrêter pour se défendre.

Dans ce duel, Gauthier de Lacy allait succomber; son bouclier était fendu : blessé au bras gauche il allait tomber aux mains de son ennemi, lorsque trois de ses chevaliers le rejoignent et retablissent le combat dans des conditions telles que, malgré des efforts surhumains, c'en était fait de Joscelin de Dinan; les trois chevaliers étaient Godard de Bruce, André de Reez et Ernaut de Lyls.

Dès le commencement de l'alerte, la dame de Dinan et ses deux filles, du haut du donjon, priaient Dieu « devoutement qu'il salve » lur Seignour e cez gents de anuy e de encombrement. » Elles assistaient ainsi au combat, au passage du pont, à la fuite de Lacy, puis à sa lutte corps à corps avec le sire de Ludlow; lorsqu'elles virent le danger qui menaçait celui-ci, elles perdirent tout espoir et poussèrent des cris de détresse qui arrivèrent jusqu'aux oreilles de Foulques Fitz-Warin : le jeune page, sans doute à cause de son âge, n'avait pas pris rang parmi les combattants. — Il monte précipitamment vers les dames de Dinan, et s'informe des motifs de leur douleur : « Tes toy, s'écrie Hawoise; poy ressembles-tu ton » père quest si hardy et si fort, e vous estes coward et tous jours » serrez. Ne veiez-vous là mon seigneur qe grantement vus ad

» chéry e suefment norry, est en péryl de mort pur defaute de ayde?
» e vus, maveys, alez sus e jus seyntz et ne donez ja garde. »

J'ai tenu à reproduire les dures paroles que le chroniqueur met dans la bouche de la damoiselle de Dinan; leur énergie même leur donne un parfum d'authenticité.

Foulques, honteux, descend en toute hâte, s'empare d'un casque, d'une vieille armure rouillée, d'une hache danoise comme celle dont le roi Etienne se servait à la bataille de Lincoln, enfourche un cheval de somme, et vole au secours de son maître. Il arrive au moment où celui-ci, renversé sous son cheval, allait passer de vie à trépas, écarte avec sa hache deux des chevaliers, laisse à Joscelin le temps de se relever, puis, réuni à lui, force Lacy et Lyls à se rendre. Les captifs furent amenés à Ludlow et mis dans la tour de Pendovre. Leur sort n'était pas trop déplorable, car les trois dames pansaient leurs blessures, et chaque jour les consolaient. Joscelin les admettait à sa propre table.

Tandis que Joscelin revenait vers son château, conduisant ses prisonniers, il voulut savoir quel était son sauveur. Foulques avait sa visière baissée, et son armure en mauvais état paraissait ne pouvoir appartenir qu'à un bourgeois, « quar, dit le chroniqueur, » borgeis rellement ont vestu les armes[1].

« Amys borgeis, dit Joscelin, mout estes fort e vaylant, e si vus ne » ussez esté, je usse esté piecà mortz. Je vus su mout tenuz e serroy » pur tous jours. Vus demorrez ou moy e je ne vus faudrey jamès. » — Sire, répondit Foulques, je ne sui nul borgeis, e ne me co- » nussez poynt? Je su Fouke vostre norry. — Beal filz, reprend » Joscelin, benoit seyt le temps que je vus unque norry, quar jamès » son travayl ne perdra, qe pur prodhome fra. »

Un jour, Joscelin descendait de la tour Mortemer qui s'élevait dans la troisième enceinte du château, et se mettait à table. Par

1 Il n'est pas sans intérêt de noter le soin avec lequel le chroniqueur insiste sur ce détail que les bourgeois pouvaient alors revêtir une armure; il en parle de manière à laisser croire qu'au moment où il écrivait, les bourgois d'Angleterre ne combattaient plus ainsi. Dans une charte de 1343, communiquée par M. Boutaric, on voit que les habitants roturiers de Briançon étaient armés à peu près comme les nobles, lorsqu'ils prenaient part aux chevauchées du Dauphin (*Rev. des Soc. sav.* t. II, p. 707.)

son ordre on alla comme de coutume avertir les captifs de venir prendre place au repas, mais leurs logis étaient vides, les prisonniers avaient disparu.

A toute époque, la présence des femmes, dans les prisons, fut un contre-sens, les prisonniers de bonne maison tiennent la clef de leur cachot lorsqu'ils ont des geôlières : Ernaut de Lyls se fit aimer de l'une des suivantes de la dame de Ludlow, et lui promit de demander sa main, si elle l'aidait à prendre la clef des champs. Aussi Marion de la Bruyère fournit au captif des draps au moyen desquels il s'enfuit de sa tour, accompagné de son seigneur. Joscelin ne semble pas s'être beaucoup préoccupé de cette évasion, il ne chercha pas à poursuivre les fugitifs ; mais Gauthier de Lacy avait juré de se venger de l'hospitalité forcée qui lui avait été imposée.

La guerre recommença bientôt, plus acharnée que jamais ; elle continua sans avantages marqués pour l'un et l'autre des rivaux, jusqu'à ce que les barons d'Angleterre, voulant mettre un terme à ces luttes sanglantes, profitèrent d'un *jour d'amour*, la trêve de Dieu des Anglais, pour forcer les deux ennemis à s'embrasser.

Joscelin, tranquille alors, s'empressa de notifier cette bonne nouvelle au père de son page : Foulques Fitz-Warin vient avec sa femme à Ludlow, et Joscelin voulant s'acquitter de sa dette de reconnaissance envers le jeune Foulques, propose de lui donner la main de sa seconde fille, celle même qui avait si rudement gourmandé le damoisel : « Sire, dit-il au petit-fils de Warin de Metz, » vus avez seinz un fiz que je vus ay nery. J'espoir qu'il sera pro- » dhome e vaylant; e sera vostre heir, sy yl vus survist. E je ay deus » files qe sunt mes heirs; et sy vus plust, vodrey je qe nus fussoms » entre aliez par mariage, e donqe ne doterons gueres nul » grant seignur d'Angleterre, qe nostre partie ne serreit meintenu » a droit e a resoun. E, si vus le volez graunter, je vueil que Fouke » le Brun espouse Hawyse ma puisné file, et qu'il seit heir de la » meyté de ma terre. »

Foulques s'empressa d'accepter cette alliance ; Rolland de Melun, évêque d'Hereford, vint bénir le mariage, et pendant quinze jours, le château de Ludlow fut en fêtes. — Joscelin de Dinan, ensuite,

résolut d'aller, avec le beau-père de sa fille, passer quelque temps à Hertland. Il partit avec toute sa famille, non sans laisser une bonne garnison, pour défendre Ludlow contre les ennemis qui, en son absence, pourraient tenter de surprendre le château.

Hertland était la principale résidence des Dinan, en Angleterre : là demeurait alors Geoffroi II, neveu du sire de Ludlow, et fils d'Olivier II, sire de Dinan. Jadis, avant la conquête, la femme du comte Godwin avait fondé à Hertland un monastère en l'honneur de saint Nectan : Geoffroi II de Dinan augmenta singulièrement cette fondation en substituant des chanoines réguliers aux chanoines séculiers qui y avaient été établis. Geoffroi II, était le chef de la maison de Dinan, en France et en Angleterre, les mœurs contemporaines expliquent comment la visite de l'oncle ne fut ici, en réalité, qu'une démarche faite auprès du chef de la famille.

Cependant Marion de la Bruyère, restée à Ludlow, confiante dans la promesse d'Ernault de Lyls, entretenait une correspondance avec son amant, et cherchait, en l'absence du seigneur, à se ménager avec lui une entrevue. Ernaut voit une occasion inespérée de venger sa captivité : il s'empresse d'aller trouver Lacy qui semblait disposé à observer fidèlement la paix conclue aux Love-Days, et rechauffant sa colère, parvient à lui persuader que Joscelin de Dinan ne s'est rendu à Hertland que pour chercher du secours et le combattre : il le décide enfin à profiter de la passion imprudente de Marion pour pénétrer dans le château et s'en emparer.

Fort de l'assentiment de son suzerain, qu'il avait trompé par ses propos perfides, Ernaut de Lyls réunit ses vassaux, et marche, de nuit, vers Ludlow ; une partie de sa bande se cache dans les bois de Whitcliff, l'autre s'approche des jardins et remparts. Ernaut, accompagné d'un écuyer qui portait une échelle de cuir, se dirige vers la fenêtre, par laquelle Marion jette une corde destinée à hisser l'échelle, et à la fixer à un créneau. Ernaut monte, et va s'enfermer avec Marion ; puis l'écuyer grimpe à son tour, une centaine de soldats le suivent, tuent les sentinelles, massacrent la garnison ; puis, ouvrant les portes, font entrer le reste de la troupe. La ville fut livrée à l'incendie et au pillage : au lever du soleil la bannière de Lacy flottait sur la tour de Pendovre.

Dès le commencement de l'assaut, Marion effrayée du bruit qui retentissait dans le château, se penchait à la croisée, et voyait que son chevalier l'avait rendue complice involontaire d'une trahison : folle de honte et de colère, elle saisit l'épée d'Ernaut de Lyls, le tue, en lui disant : « Jamès ne vus avanterez a nulle amye qe vus averez » qe, par ma déceyte, avez conquis le chastiel de Dinan e le pays, » puis elle se précipite au bas des murs, à l'endroit le plus escarpé.

A la nouvelle de la prise de Ludlow, Joscelin de Dinan demande le secours de ses parents et de ses amis, et, accompagné des deux Foulques Fitz-Warin, il arrive à la tête de 7000 combattants. A deux milles de son château, il s'arrête dans les retranchements ruinés de Caynham, débris d'une forteresse que déjà la tradition rattachait à Kox, sénéchal du roi Arthur ; le lendemain, Joscelin et ses compagnons attaquent la place ; le sire de Lacy fait une sortie avec ses Irlandais, qui sont taillés en pièces ; un autre assaut traîna en longueur jusqu'à ce que les assiégeants se fussent emparés de la première enceinte.

Pendant ce temps, Foulques Ier était revenu malade à Alberbury, et y était mort. Foulques II, après avoir pris possession de l'héritage paternel, avait rejoint son beau-père devant Ludlow. Gautier de Lacy, serré de près, avait écrit à son parent et allié Jorwerth Drwyndwine, prince de Galles, qui arriva en toute hâte à son secours, ravageant les pays qu'il traversait.

Prévenu à temps de cette diversion, Joscelin de Dinan livra bataille à ses nouveaux ennemis ; mais forcé de céder au nombre, il se retira avec son gendre dans les retranchements de Caynham : d'assiégeant il devint assiégé. Pendant trois jours, il tint contre le prince de Galles et le sire de Lacy, puis il fut blessé et fait prisonnier après avoir eu un cheval tué sous lui ; « e le mandèrent à » prison à le chastel de Dynan, là où il soleit estre seignur e » mestre. » — Foulques II s'était jeté dans la mêlée pour défendre puis venger son beau-père, mais, gravement blessé par Owen Cyveilioc, prince du Haut-Powis, il fut contraint de prendre la fuite et ne dut son salut qu'à la rapidité de son cheval : il se retira auprès du roi, qui était alors à Glocester.

Bien accueilli par son souverain, qui appela auprès de lui Melette, sa mère, et Hawoise de Dinan, sa femme, Foulques guérit de ses blessures et vit naître Foulques III, le héros véritable de la chronique dans laquelle je puise la plus grande partie de ces détails. — Dès qu'il eut recouvré la santé, il songea à son beau-père, et aux moyens de lui rendre la liberté. A sa prière, le roi Henri écrivit à Gautier de Lacy que s'il ne relâchait pas son prisonnier et ses compagnons d'infortune, « yl les vendra quere meymes, e fra tiele jus» tice qe tote Engleterre om parlera. » Gautier s'empressa d'obéir, et Joscelin de Dinan, après un séjour à Glocester, se retira à Lamburne, dans le Barskire, où il mourut peu après[1].

Chargé par le roi de guerroyer contre Jorwerth Drwyndwyn qui s'était emparé de la marche de Cester jusqu'à Worcester, Foulques II tint la campagne durant quatre années : après plusieurs combats, le roi d'Angleterre et le prince de Galles se réconcilièrent, *un jour d'amour*, à l'instigation du roi de France : Jorwerth rendit tous les fiefs qu'il s'était annexés, hormis Blanchelande et Maylor, en compensation desquels le roi donna à Foulques Alveston, dans le Glocestershire.

Foulques II mourut vers 1197 : sa femme Hawoise de Dinan lui survécut quelques années, et décéda elle-même à Alberbury. Outre Foulques III, il naquit de cette union quatre autres fils, Guillaume, Philippe le Roux, Jean et Alain, qui furent élevés à la cour du roi d'Angleterre avec les fils de celui-ci.

Mes lecteurs me permettront de terminer en leur disant quelques mots de la la vie aventureuse de Foulques III, qui paraît avoir joui, au moyen âge, d'une grande popularité. Le vieux poète anglais Robert de Brune, racontant comment Robert Bruce fut réduit, après la défaite de Methuen, à se réfugier dans les retraites les plus sauvages de l'Écosse, compare l'existence qu'il mena à celle de *Don Warin*, et renvoie à la chronique qui nous occupe en ce moment :

1 Camden nous apprend que Wantage et Lamburne avaient été donnés, comme récompense de services militaires, à Foulques Fitz-Warin par Roger Rigod, maréchal d'Angleterre Foulques y avait créé une foire.

« Thus of dan Warin in his boke men rede [1]. » Ces détails, du reste, ne sont pas étrangers à notre Bretagne.

Foulques III Fitz-Warin succéda aux biens de son père, et fut en faveur auprès du roi Richard Cœur-de-Lion : il se croisa avec lui. Après la mort de ce prince, en 1199, Foulques vit changer sa fortune. Jean-Sans-Terre, frère de Richard, avait contre lui une antipathie qui datait de leurs jeunes années, si nous en croyons le chroniqueur. Lorsque Foulques, alors enfant, se divertissait avec les jeunes fils du roi Henri II, il était aimé de tous, excepté du prince Jean : un jour, il arriva que, jouant aux échecs, Jean jeta l'échiquier à la tête de Foulques et le blessa. Foulques sentit le sang breton bouillonner dans ses veines, et aussitôt envoya dans la poitrine du jeune prince un vigoureux coup de pied qui le lança jusqu'à la muraille, la tête la première. Lorsque Jean, revenu de pamoison, vint se plaindre au roi, celui-ci le reçut froidement, et lui fit comprendre paternellement qu'il n'avait que ce qu'il méritait.

Aussi, dès qu'il se vit roi d'Angleterre, Jean prit sa revanche de la partie d'échecs : seulement, cette fois, les hommes servirent de pions, et les domaines de Foulques furent l'échiquier. — Foulques III avait encore d'autres torts aux yeux du nouveau souverain : d'abord, sa fidélité inébranlable pour le feu roi Richard; ensuite, les efforts qu'il avait faits, de concert avec l'évêque de Durham, pour empêcher Jean sans Terre de s'emparer de la couronne pendant que son frère était prisonnier.

La querelle commença au sujet de la seigneurie de Blanche-lande : cette partie du patrimoine des Fitz-Warin, nous l'avons vu plus haut, était restée aux mains du prince de Galles, et celui-ci en avait fait don à Roger de Powis. A l'avénement de Jean, Morice, fils de Roger, trouva moyen de se concilier la bienveillance du nouveau roi, et de se faire confirmer par lui dans « l'onour de Blaunche-Ville. » Foulques réclama, mais vainement; les présents de Morice de Powis avaient rendu le roi inébranlable.

L'entrevue qui eut lieu devant le souverain entre les parties

[1] Voyez l'excellente introduction de MM. L. Moland et Ch. d'Héricault qui précède les « Nouvelles françaises en prose, du XIVe siècle »

réclamantes fut peu parlementaire : Morice de Powis insulta Foulques ; Guillaume, frère de celui-ci, répondit aux injures par un héroïque coup de poing, qui couvrit de sang le visage de l'usurpateur de Blanchelande; Foulques, après avoir reproché avec véhémence à son suzerain sa partialité, se retira en déclarant qu'il se considérait comme libéré de ses droits de vassal envers lui.

Les cinq frères Fitz-Warin quittèrent aussitôt Wincester. A peu de distance, ils furent rejoints par un corps de gens d'armes envoyés en toute hâte par le roi pour leur faire un mauvais parti : les Fitz-Warin se défendirent vaillamment, échappèrent à cette embuscade, puis Foulques se rendit à Alberbury, pour mettre sa mère, Hawoise de Dinan, au fait des événements, « e s'en alla, ly e ses » frères, à ses cosyns, en Bretaygne le Menour, e séjourna tant come » ly plust. » — Pendant ce temps, Jean-Sans-Terre confisquait tout ce que Foulques avait en Angleterre[1].

Au bout de quelques mois, Foulques, ses quatre frères, Audolf de Bracy, sire de Meole près Shrewsbury, et Baudouin de Hodnet, ses cousins, prirent congé de « lur amys e cosyns de Bretaygne le » Menour, e vindrent en Engleterre. » Alors, commençait vers la fin de l'an 1200, la guerre de partisans des barons anglo-normands contre le roi : Foulques Fitz-Warin, devenu *outlaw*, c'est à dire mis hors la loi, prit le commandement d'une bande de rebelles, et, jusqu'en 1203, tint la campagne, faisant à son souverain tout le mal possible.

Dès le XIe siècle, le nord de l'Angleterre était peuplé de Saxons et de Danois, débris des anciens possesseurs du sol, qui continuaient la lutte contre les conquérants : c'étaient les *outlaws*; les nouveaux venus n'avaient rien trouvé de mieux que de déclarer hors la loi ceux qu'ils avaient dépouillés : ainsi raisonne toujours

1 Le départ de Foulques III pour le continent paraît coïncider avec la lutte d'Arthur, héritier légitime du duché de Bretagne, contre le roi d'Angleterre : jusques à présent, je n'ai rien trouvé qui établisse positivement la part que Foulques Fitz-Warin dut prendre à ces événements : il est certain, du moins, que les Dinan, *ses cousins*, qu'il était venu rejoindre, et près desquels il séjourna, soutenaient le parti contraire à Jean Sans-Terre.

le plus fort, et le dernier paradoxe de Proudhon n'est pas déjà si insoutenable, quand on étudie les faits : le volé trop faible est un rebelle et même un brigand aux yeux du voleur triomphant. On comprend dès lors que les outlaws aient été populaires : les poètes célébraient leurs exploits, leurs luttes, les ruses qu'ils employaient pour piller le trésor et mettre en défaut les soldats du souverain.

A la fin du XIIe siècle, Richard revenant de sa captivité, eut à soumettre les rebelles que Jean-Sans-Terre avait ameutés pour s'emparer trop tôt de la couronne : il visita ensuite, suivant un récit peut-être légendaire, la forêt de Sherwood ou Yorkshire, dernier refuge des Saxons et des outlaws : là régnait Robin-Hood, le héros des récits des chaumières.

Quelques années plus tard, Foulques III Fitz-Warin héritait de la renommée de Robin-Hood ; comme lui, rusé, infatigable, d'une audace inouïe, Foulques était souverain dans la forêt. Je n'entrerai pas dans le détail de ses faits d'armes et de ses aventures, qui n'intéressent pas directement la Bretagne ; ses exploits d'outlaw tiennent parfois de la légende ; on le voit parcourir le royaume de forêt en forêt, voyageant la nuit, dormant le jour, et jouant aux troupes royales des tours et des stratagèmes qui prouvent que, dans leur position précaire, ces partisans aimaient à rire et à mystifier leurs ennemis. Constatons seulement que, peu avant la réconciliation de Foulques avec le roi, il était encore, avec ses compagnons, « en Bretaygne le Menour, e demorèrent là demy an e plus, » ou ses parentz e cosyns. »

Les archives de la Tour-de-Londres donnent des renseignements authentiques sur la rentrée en grâce de Foulques, en novembre 1203, ainsi que sur les noms de ses compagnons d'outlawry. Il mourut vers 1256, dans l'abbaye d'Alberbury, fondée par son père, et où il s'était retiré.

ANATOLE DE BARTHÉLEMY.

NOTICES ET COMPTES RENDUS.

VIE DES SAINTS DE BRETAGNE, d'après les Légendes et autres anciens Documents, par M. Léon Roumain de la Rallaye. — Rennes, chez Hauvespre.

« Les saints sont les plus grands hommes de leur siècle. Cette vérité, qui nous paraît évidente, n'est peut-être pas assez mise en lumière. On incline généralement à faire deux parts trop distinctes dans le domaine du Créateur : ici la terre ; là le ciel. On regarde la terre comme le théâtre des vicissitudes des choses périssables. Dieu et ses serviteurs sont en quelque sorte relégués dans le ciel. C'est une erreur, car Dieu règne aussi bien ici-bas que là-haut. S'il a placé son trône dans le ciel, la terre, comme dit l'Ecriture, est l'escabeau de ses pieds. Sans doute ses élus sont souvent en ce monde ignorés ou méprisés ; toutefois ils opèrent de grandes choses et influent notablement sur les destinées, même temporelles, de leurs concitoyens. Cela est vrai surtout des Apôtres qui ont converti un peuple, des Docteurs qui l'ont instruit, des illustres pénitents dont la vie mortifiée a tout à la fois servi d'expiation et de modèle. Une fois morts, la haine s'éteint, l'indifférence disparaît, un culte pieux s'établit. Les grâces obtenues par leur intercession resserrent de jour en jour, entre eux et leurs clients, le double lien qui naît de la reconnaissance et d'une bienveillante protection..... Cette tendre dévotion que le peuple manifeste à l'égard des saints est surtout visible lorsque ceux-ci sont des saints nationaux. Pourquoi s'en étonner ? Ils ont vécu avec nos pères, ils ont foulé le sol que nous habitons, ils ont respiré le même air que nous..... leurs noms, leurs images, leurs reliques nous environnent. Que de motifs pour leur vouer une sympathique confiance..... Malheureusement, si leur puissance est hautement reconnue, les traits les plus marquants de leur vie sont souvent ignorés. La crosse de bois doré qui

accompagne la statue grossière dont est décorée l'église du village, le modeste froc qui recouvre les épaules de cette image dont le front porte l'empreinte de la tonsure cléricale indiquent que celui-ci fut évêque, que celui-là fut moine. Mais voilà tout. Et cependant que d'enseignements découlent des détails de ces saintes existences! que de lumières pour la connaissance des siècles les plus obscurs. Méditer la vie des saints, telle que les documents les plus anciens la racontent, ce n'est pas seulement étudier le cœur humain dans ses manifestations les plus belles, ni la grâce de Dieu dans le chef-d'œuvre de ses opérations; c'est encore apprendre l'histoire morale, civile, et souvent l'histoire politique de leur temps.

»Ces considérations diverses ont porté des personnes versées dans la connaissance de nos antiquités religieuses, à souhaiter qu'un livre fût fait qui contînt, sous une forme accessible à un grand nombre de lecteurs, *la vie des Saints* de notre Bretagne. »

Ces lignes, placées en tête de l'ouvrage dont nous sommes heureux d'annoncer la publication aux lecteurs de la *Revue*, en indiquent suffisamment le but et l'esprit. L'auteur avait d'ailleurs sous la main, dans les actes des saints bretons, une mine d'une richesse merveilleuse et bien loin d'avoir été épuisée par ses devanciers. Le bon Père Albert Le Grand raconte les miracles avec une grâce naïve pleine de charme, mais trop crédule pour être utile; D. Lobineau tombe quelquefois dans le défaut opposé et n'est plus lisible; et l'abbé Tresvaux, malgré ses intéressantes observations, n'a pas une forme plus attrayante. Jusqu'à présent personne n'a songé à écrire pour tout le monde. La tâche présentait, il est vrai, des difficultés réelles pour quiconque eût voulu l'entreprendre en chrétien et en critique, concilier les règles de la science avec le repect des traditions. On sait par exemple que beaucoup de légendes anciennes ne sont que des amplifications brodées par l'imagination sur un fonds de vérité presque impossible à discerner quand on n'a pas le document primitif.

M. Roumain de la Rallaye a fort bien senti cette difficulté et a cherché à l'éluder plutôt qu'à la résoudre en se prononçant le moins possible sur l'authenticité de beaucoup des miracles, qu'il raconte d'ailleurs le plus souvent d'une manière fort attachante. A propos d'un monstre dont saint Samson délivra une tribu de Bretons insulaires (p. 62), il ajoute :

« Ce récit est-il l'expression d'un fait réel? Est-il simplement un poétique symbole? Doit-on penser avec un archéologue breton qu'à une époque reculée, il existait dans nos contrées, alors sauvages, des bêtes monstrueuses douées d'une rare vigueur et d'instincts féroces, que les progrès de la culture, de la civilisation et une population croissante ont depuis longtemps fait disparaître? Ou bien faut-il croire que la crédulité naïve, peut-être la vive imagination des légendaires d'une époque postérieure aurait traduit dans un langage compris de la foule le fait important mais complexe de la destruction du paganisme? »

Pour notre compte nous n'hésitons pas à répondre en affirmant la première hypothèse. Les récentes observations de la science ont en effet prouvé l'existence, à une époque relativement moderne, de races d'animaux sauvages que le progrès agricole a fait disparaître de nos contrées. Pourquoi douter des faits attestés par des traditions ou des documents non suspects, quand ils n'ont en eux-mêmes rien d'impossible?

Il est un autre point sur lequel les anciens historiens laissent souvent à désirer et dont l'auteur de la nouvelle *Vie des Saints* s'est occupé plus d'une fois avec bonheur. Je veux parler de l'identification des noms de lieux si propres à conserver dans les localités le culte des serviteurs de Dieu qui y ont passé, et si utile pour la vérification de l'identité des actes. Nous citerons pour exemple ce qu'on lit au commencement de la vie de saint Thurial touchant sa naissance près du monastère de Ballon. M. de la Rallaye cite les deux opinions plaçant cette localité si importante, à cause de la grande bataille gagnée par Nominoë sur les Franks, l'une sur l'ouest en Bains, près Redon; l'autre en Baulon, près Saint-Thurial, laquelle lui semble la plus acceptable. S'il eût remarqué que les actes donnés par les Bollandistes disent en propres termes que le lieu de naissance du saint était dans le Pan-Trécoët (*Pagus Trocoët*), que par une erreur évidente D. Lobineau a traduit par pays de Tréguier, ce qui l'a fait placer le monastère de Ballon à Lanvollon (Côtes-du-Nord), il n'eût certainement pas hésité. Le petit coin de l'Ille-et-Vilaine où sont les paroisses de Saint-Thurial et de Baulon est admirablement bien placé pour avoir servi de champ de bataille aux Franks et aux Bretons. Il était à la lisière de

cette grande forêt de Brékélien, boulevard de l'indépendance de nos pères au IXe siècle, et justement sur la voie romaine que les envahisseurs devaient suivre pour aller de Rennes chercher Nominoë dans son pays de Vannes. On y trouverait aussi, je crois, les marais dans lesquels furent culbutés les guerriers de Charles le Chauve. Cette observation n'est pas sans importance, et nous la livrons aux méditations des archéologues bretons.

Nous avons aussi remarqué dans le cours plein de charme de notre lecture un certain nombre de passages au sujet desquels nous aurions des opinions différentes de celles de l'auteur. Répétant une erreur de D. Lobineau, il identifie Conmôr, usurpateur de la Domnonée, avec Conober ou Canao, comte de Vannes (p. 66), personnage tout différent, ainsi que M. de la Borderie l'a démontré dans l'article *Domnonée* de la *Biographie bretonne* de M. Levot. Le premier périt dans une bataille livrée près de l'ancienne abbaye de Rélec, dans les montagnes d'Arrez, vaincu par Judwal, fils du prince dont il avait usurpé les états. Le second succomba avec Chramne, auquel il avait donné un refuge, sous les coups de Clotaire, sur un champ de bataille voisin de la mer, dit Grégoire de Tours.

Nous ne pouvons pas davantage partager l'opinion de M. de la Rallaye sur la partie de la Bretagne où il le place, dans sa vie de saint Ethbin (p. 85). Une fois, en effet, la distinction bien établie entre le meurtrier de Trifine, comte de Poher et usurpateur de la Domnonée, et le comte de Vannes, allié de Chramne, il n'est pas possible de placer l'action où ces deux derniers périrent dans le pays de Dol. En l'absence de preuves positives, on devrait plutôt en chercher la position dans le Vannetais breton. Si l'on parvenait à déterminer le site du monastère de Taurac le problème serait résolu. Le passage surtout de la vie de saint Ethbin pourrait peut-être y aider :

« Ethbin revenait un jour, dit M. de la Rallaye, avec le saint prêtre Guénolé, d'une chapelle de la Sainte-Vierge, située à une demi-lieue du monastère de Taurac, où il avait fait l'office de diacre, lorsqu'ils rencontrèrent un lépreux qui gisait abandonné sur le sol et poussait des cris lamentables. Saint Guénolé regardant

par pitié ce pauvre ladre, dit à saint Ethbin : Mon frère, quel bien ferons-nous à ce malade? — Saint Ethbin lui répondit : Père, nous lisons aux actes des apôtres que saint Pierre et saint Jean entrant en une église, un boiteux leur demanda l'aumône; et eux n'ayant de quoi, lui donnèrent ce qu'ils avaient, c'est à savoir, la grâce de Dieu et le boiteux fut guéri. — Alors saint Guénolé dit au lépreux : Mon ami, qu'est-ce qui vous fait mal? Le lépreux lui répondit : Tout mon corps, comme vous le voyez, n'est qu'une affreuse plaie. Mais j'éprouve surtout au visage une douleur intolérable; si aujourd'hui même je n'éprouve pas de soulagement, c'en est fait de moi, je ne dois compter que sur la mort. — Guénolé regardant de plus près, s'aperçut alors que du nez du lépreux découlait une humeur indescriptible. Il essaya d'abord de l'enlever en prenant toutes les précautions imaginables. Mais comme le malade se plaignait et criait que ses maux redoublaient, il fit un effort héroïque, et approchant ses lèvres de l'endroit cruellement affecté, il aspira courageusement le venin. Cependant Ethbin qui tenait le lépreux dans ses bras, levant les yeux en haut vit les cieux ouverts et une croix gigantesque. »

C'était Jésus-Christ, que les saints transportèrent au-delà d'un cours d'eau qu'ils avaient à traverser. Saint Ethbin quitta le monastère de Taurac pour aller s'établir en Irlande, mais saint Guénolé y resta.

Or, j'ai trouvé au pied d'un monticule artificiel surmonté d'un menhir, un peu au sud du village du Moustoir (*Monasterium*), en la paroisse de Carnac, nom assez rapproché de Taurac, les débris d'un édifice construit en briques comme tous ceux du XIe siècle en Bretagne, et que les habitants du pays disent avoir été un monastère de moines. Ceux-ci, ajoutent-ils, allaient dire la messe à une petite chapelle placée sur une éminence au-delà d'un cours d'eau dans le village de Coëtatouss, laquelle, avant sa démolition, il y a quelques années, renfermait le tombeau de son patron saint Guénolé, qui ne peut être que le compagnon de saint Ethbin, puisque la sépulture de son homonyne, dit le grand saint Guénolé, était à Landevenec (Finistère).

Quant à la différence entre *Taurac* et Carnac, elle ne consiste réellement qu'en deux lettres que le copiste du cartulaire de Landevenec, où se trouve l'original, a fort bien pu changer par mégarde. Carnac nous semblerait donc réunir, mieux que les autres

localités proposées jusqu'ici, toutes les conditions voulues pour avoir été le lieu où Clotaire fit brûler son fils en 560.

L'article consacré à saint Convoyon, à la fondation de l'abbaye de Saint-Sauveur de Redon et à l'histoire si angélique de ses premiers habitants, semble avoir été traité avec un soin tout particulier. On voit que la règle de saint Benoît y fut apportée par un ancien moine de Saint-Maur, nommé Gerfret, retiré, dit le *Cartulaire,* dans un ermitage au fond de la Bretagne, en compagnie d'un certain Fidweten; lesquels ayant quitté leur retraite, sans doute pour retourner dans le pays des Franks, furent déterminés à aller à Redon par un prêtre du nom de Nometen chez lequel ils étaient logés à leur passage à Vannes. Il est dit que leur ermitage était dans la forêt de Wenoe, dans laquelle M. de la Rallaye voit Lanouée, près Josselin. Ne serait-ce pas plutôt le bois de la Roche (en breton Coët-Wenec ou Wenoc), en la paroisse de Lanedern (Finistère), tout près de Locqueffret (Locgerffret, l'ermitage de Gerffret), tout à fait au fond de la Basse-Bretagne et d'où il était assez naturel que les deux solitaires passassent par Vannes en se rendant soit à Nantes, soit à Redon?

Il n'entre pas au reste dans notre pensée de donner à ces remarques plus d'importance qu'elles ne le comportent. Le livre que nous essayons d'apprécier et de faire connaître, n'eût-il d'autre mérite que celui de présenter aux amis des saints de la patrie bretonne un abrégé bien écrit des illisibles volumes de D. Lobineau et de l'abbé Tresvaux, serait assuré d'être bien accueilli. Mais il a plus que cela, un style facile et élégant, une véritable piété, et l'approbation de Mgr l'archevêque de Rennes, toutes choses avec lesquelles il est aisé de lui prédire un heureux avenir.

CHARLES DE KERANFLEC'H.

LES TROIS POISSONS DE SAINT NÉEDS.

Le fait merveilleux que l'on va lire est détaché d'une Étude que M. Grimouard de Saint-Laurent va bientôt publier sous ce titre : *Les Animaux modelés à l'école des Saints*, et qui fera suite à ses *Fleurs de Sainte Enfance*. Il s'est attaché à établir une succession de faits analogues, en commençant par les Saintes Écritures pour ne finir qu'aux Saints modernes.

Issu du sang des rois anglo-saxons et proche parent du grand roi Alfred, saint Néotus, vulgairement saint Néeds, avait eu le bonheur de ne voir dans sa famille que de pieux exemples, et il avait si bien su en profiter que, tout jeune encore, il avait préféré aux honneurs du monde la vie pauvre et pénitente d'un monastère. Mais il lui fallait plus d'austérités encore, et il quitta le cloître pour la solitude ; puis, ayant fait à Rome un pèlerinage, il construisit à son retour un nouveau monastère pour un grand nombre de religieux qui demandaient à marcher sur ses traces.

Dans le temps où il avait entrepris de vivre avec un seul compagnon, il rencontra, près des lieux déserts où il avait fixé sa demeure, une petite fontaine qui répandait à l'entour une agréable fraîcheur. Trois petits poissons s'ébattaient joyeusement dans son onde pure. Les pêcher était facile ; et, dans l'état de dénûment où elle était réduite, ce n'était pas chose indifférente d'alimenter la table de l'ermitage.

Reconnaissant là un don du bon Dieu, le saint homme ne voulut pas y mettre la main avant de lui avoir demandé comment il devait en user. Après avoir prié, il comprit que, pour le faire avec la modération que comportait l'état qu'il avait embrassé et pour ménager les biens que la Providence lui envoyait, il devait se contenter, le premier jour, de prendre un seul des trois poissons.

Le lendemain, pour prix de sa discrétion, il les retrouva encore tous trois dans la fontaine ; et depuis, chaque fois que les besoins de la maison le demandaient, il en prenait un, mais jamais qu'un seul. On le mangeait, et le jour suivant, néanmoins, il ne manquait

jamais de s'en trouver trois à frétiller dans l'onde vive. Le bon saint voyait dans ce miracle une image de l'inépuisable bonté de Dieu, qui donne beaucoup, alors même qu'il donne peu à la fois, parce qu'il donne toujours.

Survint une maladie. Barrius, le compagnon de saint Néeds, était un homme simple, mais dévoué. Voyant son cher maître, qu'il aimait comme la moelle de ses os, tombé dans la dernière faiblesse, il s'en alla à la fontaine, et jugea que, pour le fortifier un peu, ce n'était pas trop de deux petits poissons. Il les prit donc et se mit en devoir de les apprêter de son mieux. Il fit rôtir l'un et bouillir l'autre, se disant que cette légère variété de mets exciterait davantage l'appétit du malade. Sa cuisine terminée, il les lui présenta et le pressa d'en manger.

Le serviteur de Dieu, qui de longtemps n'avait vu sur sa table une telle abondance, demanda d'où venaient ces poissons. Barrius n'y avait pas entendu malice; il raconta ce qu'il avait fait, avec la même simplicité qu'il avait mise à le faire. — « Mon père, répondit-il, j'ai été à la fontaine, j'y ai pris deux poissons et je les ai préparés chacun d'une manière différente. Si vous ne pouvez pas manger de l'un, j'ai pensé que peut-être au moins vous goûteriez de l'autre, et que vous vous restaureriez un peu. »

— « Qu'as-tu fait! s'écria le saint homme, se laissant aller extérieurement à une vive indignation qui n'altérait pas le calme intérieur de son âme; qu'as-tu fait! comment! tu nous a enlevé cette ressource que le Seigneur nous avait envoyée dans sa miséricordieuse bonté! Comment as-tu osé, sans prendre ses ordres, sans t'enquérir de sa volonté, emporter ces deux poissons à la fois? Rejette-les dans la fontaine! »

Barrius, désespéré, reprit son plat et alla jeter dans la fontaine les deux poissons comme ils étaient. Le bon saint Néeds, pendant ce temps-là, s'était mis en prière, aussi occupé d'obtenir du bon Dieu qu'il accordât quelque consolation au pauvre Barrius pour la peine qu'il venait d'éprouver, que de demander pardon à sa divine Majesté.

Il n'avait pas terminé, qu'il vit revenir Barrius, tout joyeux, lui

annoncer que les deux poissons, à peine entrés dans l'eau, avaient repris la vie et qu'ils nageaient à qui mieux mieux dans la claire fontaine.

Saint Néeds n'en avait pas demandé tant; il se confondit en témoignages de reconnaissance pour le bon Dieu, et voulut bien alors qu'on reprît un des poissons et qu'il lui fût apprêté; il le mangea, et, comme d'ordinaire, il ne continua pas moins ensuite de s'en trouver trois dans l'onde de la fontaine bénite [1].

H. GRIMOUARD DE SAINT-LAURENT.

GUIRLANDE A MARIE, par Mme la comtesse de HAHN-HAHN, traduite de l'allemand par M. BAILHACHE. — Nantes, chez Mazeau et Poirier-Legros.

Chaque jour, l'âme pieuse aime à reporter ses regards et sa pensée vers la Reine du ciel pour admirer sa beauté et lui demander quelque faveur; mais souvent elle cherche en vain sur ses lèvres l'expression des sentiments de son cœur : elle a besoin d'un secours extérieur, comme il faut à une lyre une main habile qui en fasse vibrer les cordes muettes et en tire d'harmonieux accords.

C'est pour prêter aux âmes délicates et aux intelligences cultivées de dignes accents d'amour, que Mme la comtesse de Hahn-Hahn a écrit le livre que nous désirons faire connaître au public religieux. Cette dame célèbre, l'une des femmes les plus distinguées de l'Allemagne par sa naissance, sa fortune et son talent, ayant abjuré solennellement la religion protestante pour embrasser la foi catholique, a recueilli les plus belles fleurs de la piété et de la poésie, et, d'une main habile et délicate, elle a tressé une fraîche et gracieuse guirlande qu'elle a déposée aux pieds de la Vierge-Mère.

1 Mabillon. *Actes des saints Bénédictins*, IVe siècle, 2e partie.

M. Bailhache, ancien professeur de seconde et de langues vivantes au Lycée du Mans, nous a apporté d'Allemagne ces fleurs écloses sous l'inspiration d'une foi vive, et fécondées par une riche imagination. Il a cru pouvoir les transplanter sur notre sol sans les faner, sans en dissiper le suave parfum, et nous pensons qu'il y a réussi. — Nous éprouvons quelque embarras à parler de sa traduction, retenu que nous sommes par les liens de famille qui nous rattachent à lui. L'éloge dans notre bouche pourrait paraître suspect, dicté par la faveur plutôt que par la justice. Nous ne pouvons cependant nous empêcher de dire, avec les juges compétents et impartiaux qui l'ont lue, que cette traduction est à la fois fidèle, élégante, harmonieuse, et le plus grand éloge qu'on puisse en faire, c'est que l'on ne s'aperçoit pas en la lisant que c'en est une.

La *Guirlande à Marie* s'adresse surtout à l'aristocratie des intelligences : aussi le traducteur a-t-il pensé, avec raison, qu'elle devait revêtir une élégante parure pour se produire avantageusement dans le monde distingué où elle doit vivre. Le fonds n'est pas moins gracieux que la forme. La religion y a retrouvé son antique alliance avec la poésie. La pensée s'y produit toujours sous une image, et le goût s'y forme en même temps que la piété s'y nourrit. La *Guirlande à Marie* n'est pas un livre de circonstance, une fleur destinée à s'épanouir un jour et à se faner le lendemain. Il y a tantôt dix ans qu'on lit ce petit livre en Allemagne, sans qu'il ait rien perdu de sa nouveauté, de son actualité. C'est que Mme de Hahn-Hahn y défend avec une grande force toutes les vérités de l'ordre religieux, et combat avec non moins d'énergie toutes les erreurs du siècle. Dans un style figuré et saisissant, elle déplore l'audace d'une philosophie téméraire, les attaques dirigées contre l'Église, et elle gémit à la vue de la barque de Pierre battue par d'éternels orages. Ne dirait-on pas que la prière qu'elle adresse à la Vierge, sous le titre : *Auxilium Christianorum*, est faite d'hier ? Au moment où l'Église en deuil prie pour son vertueux et doux Pontife, nous croyons devoir citer une partie de cette prière où les âmes pieuses trouveront des accents capables de fléchir le cœur de la Mère de Dieu :

« Appui tutélaire des chrétiens, nous nous tournons vers vous; venez nous protéger contre les ruses de notre cruel ennemi. Du haut de votre trône étoilé, écoutez les plaintes que nous exhalons pendant les nuits, et daignez porter nos larmes aux pieds de votre divin Fils.

» O Marie, secourez-nous !

» La Reine des âmes, l'Église soupire au milieu des outrages. Quelle bouche pourrait redire les crimes que la haine inspira contre elle ? Ils lui ont pris, en l'insultant, sa robe de pourpre ; ils lui ont ravi sa couronne et dérobé ses joyaux.

» O Marie, secourez-nous ! »

Puis, s'adressant aux rois et aux princes de la terre, Mme de Hahn-Hahn s'écrie :

« Détachez-la du poteau où elle est enchaînée ; contemplez avec un saint amour les cicatrices de ses blessures ; rendez-lui sa pourpre et sa couronne : vos trônes se raffermiront si vous faites fleurir le royaume du ciel.

» O Marie, secourez-nous ! »

Cette citation suffit pour donner une idée du talent de l'auteur et de l'esprit qui l'anime. Chacune des invocations des litanies de la sainte Vierge, chacun de ces cris du cœur chrétien vers sa Mère, fait naître dans l'âme de l'auteur un sentiment profond, une grande pensée qu'elle développe avec le luxe d'une imagination allemande et l'éclat d'un esprit français. Chacun de ces tableaux a le caractère de la vraie poésie lyrique ; on y retrouve la hardiesse des images, la rapidité des mouvements, le feu étincelant de la pensée, le *beau désordre* qui *est un effet de l'art.* On aime l'obscurité transparente à travers laquelle on devine le fil invisible qui relie toutes les pensées. Ce petit livre a eu beaucoup de succès au-delà du Rhin ; nous espérons qu'il ne recevra pas un accueil moins favorable en France des personnes religieuses et lettrées.

Longtemps avant sa conversion, Mme la comtesse de Hahn-Hahn s'était fait un nom célèbre en Allemagne par la publication de romans et de poésies ; mais ces ouvrages n'étaient que les impressions d'excursions nombreuses. Après cette vie errante et agitée,

Mme de Hahn-Hahn a abaissé son esprit superbe devant la foi lumineuse qui a éclairé cette grande âme, et c'est aujourd'hui dans le calme d'un monastère que l'ardeur de cette âme se consume à aimer Dieu et à composer ces suaves poésies qu'elle envoie par le monde pour y réjouir les cœurs pieux et faire quelque bien parmi les hommes [1]. Mais nous nons arrêtons ici, d'autant plus que le lecteur trouvera en tête de la *Guirlande à Marie* une intéressante notice par le traducteur sur la vie et les écrits de cette femme célèbre.

HIPPOLYTE BAILHACHE.

PENSÉES.

∴ A l'heure où les ténèbres couvrent la terre, le malfaiteur sait reconnaître le sentier qui le mènera vers la demeure dont il a médité le pillage, et ne se trompe pas sur le lieu le plus favorable au guet-à-pens qu'il veut dresser, tandis qu'il arrive à l'honnête homme de marcher en aveugle, de se heurter aux pierres du chemin, et de perdre la route : ainsi aux époques de sophisme, qui sont la nuit des nations, les ambitieux et les pervers n'ont ni doute ni erreur sur la marche qu'ils ont à suivre et les coups qu'ils ont à frapper; mais les intelligences les plus pures et les plus vives se troublent et se voilent, et les cœurs les plus fermes et les plus droits s'inquiètent et s'égarent.

∴ La société humaine ressemble à un champ de blé : les esprits et les épis les plus vides sont ceux qui s'y tiennent la tête la plus haute.

∴ Un grand nom accompagné d'un petit mérite ressemble à l'effigie royale d'un souverain sur le cuivre d'un centime.

∴ L'extérieur d'un homme, ses traits et ses manières, sont à son esprit ce que la reliure est à un livre. Ah! que de mauvais livres bien reliés !....

Vte CHARLES DE NUGENT.

[1] Mme de Hahn Hahn a reçu le voile, de la main de Mgr Angebault, au couvent des religieuses du Bon-Pasteur, à Angers.

CHRONIQUE.

L'EXPOSITION NATIONALE DE NANTES.

« Un recueil périodique, disait il y a quelques mois le chroniqueur du *Correspondant,* a bien de la peine à se mettre au pas des événements; forcé de paraître à jour fixe, il lui arrive souvent de venir trop tôt ou trop tard pour parler des questions imprévues. » Cette histoire a été et sera plus d'une fois la nôtre; cette situation, aussi fâcheuse pour le lecteur que pour l'écrivain, nous la subissons aujourd'hui vis-à-vis de l'Exposition nationale de Nantes, inaugurée, mais incomplète; ouverte en principe, mais par le fait encore à moitié fermée, grâce aux nombreux retardataires, dont on serait tenté de médire, comme des gens qui se donnent le tort de se faire longtemps attendre à un dîner. Heureusement que nous ne sommes pas ici en présence d'un de ces événements qui ne vivent que *ce que vivent les roses, l'espace d'un matin,* et qu'il faut saisir par devant, aux cheveux, comme l'Occasion, si l'on ne veut pas avoir l'air de sortir d'un autre monde en s'occupant d'eux quand ils sont déjà pour tous aussi morts et enterrés que Marlborough. Dieu merci, notre billet, pour parler la langue commerciale, est à quatre-vingt-dix jours d'échéance; autrement, nous avons trois bons mois pour nous revoir, pour examiner la naissante Exposition sous toutes ses faces et vous rendre compte de nos impressions par le menu. Dans les premiers jours d'août, nous l'espérons, toute l'armée des exposants sera à son poste et sous les armes. C'est alors qu'il conviendra de passer la revue d'honneur. Quant à présent, nous n'avons pas autre chose à faire qu'à imiter le musicien qui attend

l'heure où il lui sera permis de jouer pour tout de bon : il prélude, il fait des gammes. Passez-nous donc les gammes aujourd'hui, cher lecteur, en faveur de l'exécution sérieuse que nous vous promettons pour nos deux prochaines chroniques.

Avant toutes choses, j'éprouve le besoin de vous faire ma profession de foi au sujet des expositions prises à un point de vue général. Vous me permettrez de me citer moi-même et d'emprunter quelques considérations à la chronique où je vous entretins de l'Exposition régionale de Rennes. Elles seront nouvelles pour vous, puisqu'elles datent de deux siècles, — je veux dire de deux années, qui ont vu s'accomplir tant et de si lamentables choses ! Ce que je pensais alors, je le pense plus que jamais, et je ne saurais l'exprimer autrement; ce que je disais de l'Exposition de Rennes s'appliquera parfaitement à celle de Nantes, puisqu'elles auront été toutes deux industrielles et artistiques.

Les expositions publiques d'objets d'art sont utiles aux visiteurs et aux artistes, et parfaitement fondées en raison, car pour sentir la beauté d'une œuvre d'art, point n'est besoin de connaissances spéciales; le sentiment du beau suffit, que tout le monde n'a pas sans doute, mais où tout le monde peut prétendre; et c'est pourquoi une exposition artistique doit nécessairement ouvrir ses portes à tout le monde. Mais il en va autrement des produits de l'industrie. Ni le sentiment du beau, ni nul autre sentiment inné, sans connaissances techniques et études spéciales, ne pourra me faire comprendre les mérites de la machine à vapeur ou de la machine à battre, les qualités de telle fonte, de tel fer, de tel acier, non plus que les avantages de la casserole progressive et de la marmite perfectionnée. Je parle ici, bien entendu, des produits industriels qui ne valent que par leur utilité positive, matérielle, et où la beauté des formes extérieures n'est absolument comptée pour rien. Car pour toutes les industries dont les œuvres tirent leur mérite de la beauté des formes; elles ne sont que des branches de l'art; par exemple, l'orfèvrerie, la broderie sur étoffes, l'ébénisterie de luxe, etc. — Je préférerais donc voir les produits purement industriels renvoyés, chacun selon leur spécialité, à l'examen de jurys composés d'hommes spéciaux, devant qui se feraient à loisir les nombreuses expériences indispensables pour constater les perfectionnements et les avantages que les producteurs prétendent réaliser dans leurs produits. Ainsi l'agriculture a ses expositions et ses concours, en présence des comices et des sociétés agricoles ou des associations régionales, comme ceux, par exemple, qu'inaugura en Bretagne notre utile Association Bretonne, et qu'elle renouvela, pendant seize années, avec tant de succès et de profit pour le pays. — Mais devant les visiteurs passagers d'une exposition, comment faire des concours, des expériences? Et aussi n'en fait-on pas. Quel peut donc être en définitive le principal résultat de ces exhibitions d'objets aux

formes bizarres, devant lesquels la foule passe en y jetant des regards distraits, souvent sans même en connaître l'usage? Serait-ce simplement de fournir une amusette aux badauds, une réclame aux marchands et aux fabricants? Ce résultat vaudrait-il les frais que s'imposent, pour l'atteindre, les villes et les départements? Simples questions que je vous pose, ami lecteur, et que vous résoudrez tout à votre aise..... à moins que vous préfériez ne les résoudre pas.

Cela posé, revenons à notre exhibition actuelle et, si vous le voulez bien, rendons-nous place Louis XVI, où elle a établi son siége. Ce siége est d'une dimension fort respectable : une immense case en bois, décorée du nom de *Palais,* occupe, avec ses annexes, le cours Saint-Pierre tout entier: c'est le temple de l'Industrie. La place de la Duchesse-Anne lui sert d'appendice, et renferme les machines agricoles, les voitures, etc. — A l'entrée du cours Saint-André, et faisant face au *Palais de l'Industrie,* s'élève le *Palais des Beaux-Arts,* beaucoup plus restreint, comme cela se comprend; et le reste du terrain, jusqu'au bout du cours, a été transformé en un jardin, où l'on visite tous les produits qui se rattachent à l'horticulture : fleurs, arbustes, serres et châlets de toutes formes et de toutes dimensions, jet d'eau jaillissant d'une rivière dont une toile imperméable forme le lit, pont de bois suspendu, parcs d'huîtres, ruches où les abeilles travaillent sous verre, etc., etc.

Il nous serait difficile de vous dire un seul mot de l'exposition artistique, par la bonne raison qu'elle n'existe pas même à l'état rudimentaire. Son *palais* est encombré de caisses; — chrysalides qu'il nous tarde de voir laisser échapper leurs papillons: d'autant plus que l'on a employé un moyen ingénieux pour arriver à un excellent résultat : on est allé trouver à Paris un grand nombre des artistes qui se sont le plus distingués. On s'est chargé de prendre leurs toiles dans l'atelier et de les y remettre sans qu'ils eussent à s'en occuper. C'est ainsi que nous aurons *la fleur du panier* du Salon qui vient de se clore [1].

Arrêtons-nous quelques instants, s'il vous plaît, à considérer l'entrée des deux palais au milieu desquels monte avec majesté la colonne de Louis XVI. Mon droit et mon devoir est d'être franc; eh bien, je le déclare sans détour, cette double façade n'a pas le don de me plaire; et, au contraire de ce qui arrive quand on voit souvent une vilaine figure dont l'ha-

1 Voici la liste des artistes bretons et vendéens qui y ont été récompensés : *Peinture.* Rappel de médaille de première classe, MM. Fortin et Baudry. — Rappel de deuxième classe, M. de Curzon. — Médaille de deuxième classe, M. Toulmouche. — Rappel de troisième classe, M Luminais. — *Sculpture.* Rappel de première classe, M. Debay. — Rappel de deuxième classe, M. Gaston Guitton. — *Gravure d'architecture.* Mention honorable, M. Octave de Rochebrune.

MM. Baudry et Fortin ont été nommés chevaliers de la Légion d'Honneur.

bitude finit par atténuer à nos yeux la laideur, plus je regarde ces portiques, plus je les trouve indignes de leur destination. C'est l'œuvre, m'a-t-on dit, d'un décorateur de théâtre. Je ne lui en fais pas mon compliment. Il peut être habile à produire des effets pour la lumière du lustre; c'est un *peintre de nuit;* il est regrettable que l'on n'ait pas eu affaire à un *peintre de jour,* lequel eût été bien maladroit s'il n'avait pas mieux réussi les médaillons dont on a désagréablement *illustré* les deux malheureuses façades. — Ici, au sommet du Palais des Beaux-Arts, un Léonard de Vinci, coiffé d'une calotte rouge, porteur d'une figure non moins rouge, et que j'ai pris de loin, — Dieu me pardonne! — pour la République démocratique et sociale avec le bonnet phrygien. A droite, un médaillon qui est censé représenter l'*Art antique :* ce sont trois femmes, munies d'attributs aussi difficiles à déchiffrer que des hiéroglyphes; l'une d'elles, une espèce de momie égyptienne, a l'air de tenir à la main un perroquet vert; après cela, c'est peut-être un ibis; les paris sont ouverts. Le médaillon de gauche a la prétention de symboliser l'*Art moderne,* figuré encore par trois femmes; tout est par *trois.* — Entre nous, je soupçonne l'artiste d'être un disciple de Pierre Leroux et de professer le culte de la *triade.* — Donc, il y a trois femmes; celle-ci porte une cathédrale dans la main, c'est l'*Architecture;* celle-là, une sorte de magot vert; vous devinez, à grand'peine, que c'est la *Sculpture.* La troisième ne porte rien, ou presque rien, un phylactère, sur lequel a été écrit, jusqu'à ces derniers jours, le mot : ÉCLETISME. On vient de s'apercevoir que l'artiste n'était pas plus fort en orthographe qu'en peinture, et le mot est désormais correctement écrit.

On ne s'attendait guère
A le voir en *ce phylactère!*

Est-ce la *Peinture?* Est-ce la *Philosophie* que désigne cette enseigne? Je livre ce problème à de plus pénétrants.

Si Léonard de Vinci a été donné pour patron aux Beaux-Arts, Laurent Lavoisier a été choisi comme patron de l'Industrie. J'y consens volontiers, mais à la condition que vous me permettrez de rire de la piteuse physionomie qu'on lui a octroyée. Il est sans doute fort mécontent, — et il y a de quoi! — de l'habit par trop vert-pomme dont on l'a affublé; et je suis sûr que s'il pouvait parler et agir, il ne chanterait point le refrain de *Mon Habit :*

Mon vieil ami, ne nous séparons pas,

et qu'il n'aurait rien de plus pressé que de mettre habit bas. — Dans le médaillon de droite, trois femmes, la physique, l'astronomie et la chimie, se livrant à leurs fonctions respectives; dans celui de gauche, trois femmes encore, trois femmes toujours. L'une d'elles faisait

le digne pendant de la femme au phylactère de l'Art moderne, et elle s'est nommée la *Viniculture*, jusqu'au jour de la réparation où l'*éclétisme* est devenu l'*éclectisme*. Ma foi, je préfère *vini* à *viti*, car, avec le manteau lie de vin que l'artiste, en quête de couleur locale, a jeté sur ses épaules, et la branche de vigne qu'elle porte flèrement comme un sceptre, cette déesse me paraît aimer à mordre à la grappe, et le culte de Bacchus — vieux style — doit occuper une grande place en son cœur. Je ne serais même point étonné qu'elle fît du prosélytisme, et que sa compagne, cette plantureuse commère qui tient, pour la forme et pour justifier son nom d'*Agriculture*, une gerbe d'une main et une faucille de l'autre, ne se fût laissé entraîner par elle au cabaret du coin. Ses jambes sont mal assurées, ses joues fortement *enluminées*. A coup sûr, comme on dit vulgairement, *elle a une pointe*. Leur troisième compagne, l'*Horticulture*, a l'air assez honteux de se trouver en compagnie aussi compromettante; de là vient, sans doute, qu'elle leur tourne le dos et se console en respirant son bouquet. — Ce n'est pas tout : dans l'angle droit, au-dessus de la porte, un Génie tient sur ses genoux une carcasse... de navire, qu'il s'occupe à édifier. Un autre Génie, dans l'angle gauche, presse tendrement sur son cœur... Devinez-quoi?... un pain de sucre, entouré d'une chemise bleue. Or voici ce qui est arrivé : le navire a été construit, il a fait voile pour la Réunion, et il a rapporté du sucre que l'on a raffiné dans notre bonne ville de Nantes. — Comprenez-vous maintenant l'Allégorie?.....

Pardonnez-moi, cher lecteur, de m'être attardé et amusé ainsi aux bagatelles de la porte. Pas si bagatelles, après tout. Les Parisiens ne s'y étaient point trompés, à leur Exposition universelle de 1855, où un concours avait été ouvert entre les artistes pour le projet et l'exécution de la principale façade. Ils savaient fort bien que les regards avaient besoin d'être flattés et favorablement prévenus dès l'abord; et je crois qu'il eût été facile de suivre leur exemple, — de loin, bien entendu.

Pénétrons enfin dans le sanctuaire.

La première chose que vous voyez... c'est que vous ne voyez rien du tout. Vos regards vont se heurter sur la panse maflue et rebondie d'une machine en cuivre, chef-d'œuvre de chaudronnerie, à ce qu'on m'assure, et devant laquelle j'ai entendu s'extasier bien des gens. Je n'ai point fait chorus et j'ai passé, pour jouir plus vite du coup d'œil de la grande nef. Empressons-nous de déclarer qu'il est d'un bel effet. Mais est-il aussi beau qu'il eût pu l'être? *That is the question*. On a soutenu devant moi le pour et le contre. Les satisfaits soutiennent que tout est pour le mieux dans la meilleure des expositions..... nantaises; les contradicteurs prétendent qu'il n'y avait aucune obligation de diminuer de moitié l'élévation de la voûte en l'inondant de ce flot d'oriflammes et de drapeaux. Le

tapissier ou l'architecte, j'ignore lequel, qui a conseillé cette disposition, pense assurément que

Quand on *pend des drapeaux*, on n'en saurait trop *pendre*.

Il est certain que ceux qui aiment à voir *les trois couleurs* faire

Briller à travers les nues
L'arc-en-ciel de la liberté,

pour parler comme feu Casimir Delavigne, auront de quoi satisfaire amplement leur goût.

Quand les yeux, revenus de leur première surprise, abandonnent la voûte pavoisée et plongent devant eux, l'objet qui les attire le plus, c'est une statue colossale montant au milieu du transept, un guerrier dont les regards et le bras droit sont tendus vers le ciel, *Alain Barbe-Torte*, dit une inscription placée sur le piédestal, *duc de Bretagne, second fondateur de la ville de Nantes, rendant grâces à Dieu de la victoire qui le fit le libérateur de notre pays.*

Cette œuvre, de notre sculpteur nantais, M. Amédée Menard, est, à mon sens, le morceau capital du Palais de l'Industrie. Nous l'examinerons avec tout le soin et tout l'intérêt qu'elle mérite; disons seulement que le désir bien légitime et bien patriotique de l'artiste serait d'exécuter ce remarquable modèle pour une des places publiques de Nantes, où nulle de nos gloires bretonnes n'a encore reçu un pareil hommage. Disons aussi, en passant, que si nous avions l'honneur de faire partie du comité, nous plaiderions chaudement pour qu'une récompense exceptionnelle, — la croix de la Légion-d'Honneur, ni plus ni moins, — fût décernée à l'auteur d'*Alain Barbe-Torte*, de *sainte Anne*, des statues du Palais-de-Justice, de la Gare, du beffroi de Sainte-Croix, du *Forban*, etc. Je répéterai à propos de M. Ménard ce que j'ai eu l'occasion de dire à propos de son confrère M. Barré, qui porte le ruban rouge depuis plusieurs années : c'est un des artistes les plus estimables et les plus distingués qui, outre son talent hors ligne, possède, pour moi, ce grand mérite de ne point dédaigner sa ville, de rester au milieu de nous et d'enrichir sa province de nobles œuvres, tandis qu'il lui serait facile certainement de se créer à Paris une position honorable.

A côté d'Alain Barbe-Torte, on remarque un *Guttemberg* de M. Barré, déjà nommé, et un *Sénéfelder*, inventeur de la lithographie, encore de M. Menard. J'en revoie l'appréciation au mois prochain, où j'aurai fort à faire, car les belles choses ne manquent point à cette exhibition : chaires en bois; autels en bois et en pierre; vitraux; bronzes d'art; calvaire en kersanton; meubles; ameublements; ornements d'église; livres avec ou sans lithographies, etc., etc. Mais les choses insignifiantes ou médiocres s'y rencontrent aussi comme contrastes; nous les signalerons;

et tenez, pour finir, il faut que je note la désagréable impression qu'à produite sur moi, au moment où j'allais sortir, la vue d'un cadre en tête duquel on lit : COPSON, A LA ROCHELLE, COIFFEUR-DESSINATEUR EN CHEVEUX; cadre renfermant: *1° S. M. l'Impératrice des Français, copiée par Copson sur un dessin de M. E. Dubufe en 1855. Prix: 200 francs; 2° Saint Vincent-de-Paul, né à Saint-Pous (Landes). A vendre 300 francs;* et *3° Béranger. 100 francs.* — Oui! Béranger, le chantre des *Deux Sœurs de Charité*, celui qui n'a pas craint d'écrire ces rimes :

> Vierge défunte, une sœur grise,
> Aux portes des cieux rencontra
> Une beauté leste et bien mise
> Qu'on regrettait à l'Opéra. (*Bis.*)

et qui pousse l'impiété et le cynisme jusqu'à les faire entrer toutes deux au ciel, sous prétexte que l'*on est admis dans l'empire* de Dieu,

> Pourvu qu'on ait séché des pleurs,
> Sous la couronne du martyre,
> Ou sous des couronnes de fleurs.

Saint Vincent-de-Paul et Béranger! Le rapprochement est aussi heureux, que le dessin, avec accompagnement de vrais cheveux et de vraie barbe, est repoussant! — L'estimable coiffeur-dessinateur ne cèle point son admiration et sa profonde sympathie pour le chansonnier dit national, — qu'il préfère, n'en doutez pas, au grand apôtre de la charité, — car sous l'image du patriarche de la gaudriole il a écrit ces huit vers, qu'il a attelés deux à deux comme des bœufs, les prenant — l'erreur était facile! — pour de la prose à la Jourdain :

> Ici-bas comme tout succombe, volant à l'immortalité,
> Il est descendu dans la tombe, de tout un peuple regretté.
> Mais au grand deuil de la patrie aucun Français n'est étranger;
> Avec moi que chacun s'écrie : Honneur et gloire à Béranger!

Membre du jury, j'aimerais à voter comme récompense au coiffeur-dessinateur un exemplaire du *Béranger des familles,* pour qu'il fît sucer *les bons principes* à ses enfants ou petits-enfants; et puisqu'il demande cent francs de son *travail en cheveux,* je lui dirais : — Cher monsieur Copson, voici la somme, cachez ce Béranger, *où les vers se sont mis*..., et faites-moi une bonne perruque pour mes besoins à venir!

LOUIS DE KERJEAN.

ÉTUDES LITTÉRAIRES.

LE PÈRE LE BRUN

POÈTE NANTAIS SOUS LOUIS XIII.

Nantes a produit peu de poètes, et ceux qu'elle a produits, elle les a promptement oubliés. Je n'en veux pour preuve que le P. Le Brun, qui mettait cependant avec une certaine fierté son titre de Nantais sur tous ses livres. Qui se souvient de lui à Nantes? Pour mon compte, je l'avoue, son nom m'était complétement inconnu, lorsqu'il y a peu de jours, M. de Wismes, curieux de raretés comme tous les érudits, me montra un joli petit volume qu'il venait de déterrer chez un bouquiniste, et en tête duquel je lus :

Laurentii Le Brun Nannetensis, è societ. Jesu, Ecclesiastes Salomonis, paraphrasi poetica explicatus.— Editio ultima. — Parisiis, apud Sebastianum Cramoisy, regis et reginæ architypographum et Gabrielem Cramoisy, viâ Jacobœâ, sub ciconiis. 1653. C'est-à-dire : — « L'Ecclésiaste de Salomon, poétiquement expliqué et » paraphrasé par Laurent Le Brun, Nantais, membre de la société » de Jésus. — Dernière édition. — Chez Sébastien Cramoisy, im- » primeur en chef du roi et de la reine, et Gabriel Cramoisy, rue

» Saint-Jacques, sous les cigognes. » Ces cigognes, soit dit en passant, jouent un certain rôle dans notre histoire littéraire. Après avoir servi d'enseigne aux Cramoisy, les premiers directeurs de l'Imprimerie royale et les plus anciens imprimeurs de l'Académie française, elles devinrent plus tard celle des Barbou.

Le petit volume répondait d'ailleurs très-bien à la renommée deux fois séculaire des Cramoisy; l'exécution en était soignée et l'ornementation de bon goût. Cette ornementation se compose principalement de fleurs de lys qui, diversement couchées ou agencées, forment tantôt les barres qui séparent les chapitres, tantôt les culs-de-lampes qui les terminent. Enfin un riche frontispice nous représente Salomon éclairé par l'Esprit-Saint sous la forme consacrée de la colombe, et parlant du haut de son trône aux Anciens de Jérusalem, parmi lesquels, avec un peu de bonne volonté, il ne serait pas difficile de reconnaître Anne d'Autriche, le chancelier Séguier, etc., etc.

Je le répète, le volume était séduisant et je m'y suis laissé prendre. Ce mot de *dernière édition*, d'ailleurs, indiquait un succès, ce qui devint pour moi plus évident encore, lorsque je vis par l'*approbation*, à la fin du volume, que c'était une *quatrième* édition... en treize ans. Je ne sais si, à part Meschinot, le *Banni de Liesse*, il y a exemple d'un autre Nantais qui ait eu pareille fortune [1].

Mais, me dira-t-on, le Père Le Brun était jésuite et ses livres se vendaient aux écoliers des Jésuites; c'était un succès de collége. Peut-être; mais sait-on bien ce que c'était qu'un succès de collége, au temps du Père Rapin, du Père Commire, du Père Jouvency, du Père Vanière, c'est-à-dire de tout un ensemble de poésie et de poètes qui ont fait revivre un instant parmi nous le charme, la facilité et la grâce des lettres antiques? Je n'ignore pas que le Père Le Brun précéda dans la carrière les joûteurs illustres que je viens de nommer. Il naquit à Nantes en 1607, tandis que le Père Rapin ne vit le jour qu'en 1621, le Père Commire en 1625; mais

1 Les *Lunettes des Princes* de Meschinot eurent vingt-deux éditions, presque toutes des dernières années du XVe siècle et des quarante premières du XVIe.

enfin il les connut, il leur montra le chemin et, s'il ne fut pas leur rival, il les eut du moins probablement pour disciples. A ce point de vue déjà, convenons-en, il mériterait bien quelque intérêt.

Je ne veux point dissimuler toutefois que M. Levot, ordinairement si exact et toujours si consciencieux dans ses études, dit carrément à la page 208 du second volume de la *Biographie bretonne*, que *la poésie de Le Brun est prosaïque*. A cela je ne vois qu'une réponse, c'est de citer; le lecteur jugera.

Est-il, après tout, nécessaire, pour laisser un nom, d'avoir une veine constamment heureuse? Commire, dont M. Le Bas dit qu'il *saisit quelquefois le ton d'Horace*, vivrait-il dans la mémoire de beaucoup de gens, sans sa jolie comparaison du papillon et de la fleur :

Florem putares nare per liquidum æthera.

« Vous diriez une fleur qui vole. »

Et Vanière, que Titon du Tillet célèbre avec une admiration si sentie, dont il dit : le *génie du Père Vanière*, que se rappelle-t-on bien clairement aujourd'hui des seize livres de son *Prædium rusticum?* Quelques lignes sur son père :

Ille meus pater est quem mors sævissima dudum
Abstulit..... .....

« Oui, c'est là mon père, que la mort trop cruelle vient de m'enlever, mais sans pouvoir éteindre mon amour... » On voudrait tout citer.

Or, ce qui est arrivé aux poètes latins modernes parlant une langue dépaysée et plus inconnue de jour en jour, n'est-il pas arrivé aussi à plus d'un poète parlant notre langue? A quoi tient, par exemple, la célébrité de Moncrif? A deux vers qui touchent, il est vrai, au vif de notre cœur :

En songeant qu'il faut qu'on l'oublie,
On s'en souvient.

Et celle de Mme Des Houlières, si louée, si fêtée, il y a deux

cents ans, que l'on comparait à Corinne et à Pindare, à quoi tient-elle? A une idylle :

> Sur les prés fleuris
> Qu'arrose la Seine.....

Et Clotilde de Surville, cette ombre charmante qui fit tant parler d'elle, au commencement de ce siècle, eût-on seulement pris garde à sa mystérieuse résurrection sans les strophes à son *enfantelet?*

> Dors, petiot; cloz, amy, sur le seyn de ta mère
> Tien doulx œillet par le somme oppressé.....

Malherbe, enfin, cet Apollon de notre littérature, dont *tout reconnut* les *lois,* a dit Boileau, à quoi se réduit désormais, pour le commun des lecteurs, son bagage immortel? Je n'ose le dire, mais, sans les stances à du Perrier, sa poésie n'aurait-elle pas eu le sort peut-être de la fille de son ami :

> Et, Rose, elle a vécu ce que vivent les roses.

Eh bien! me disais-je, est-ce que le P. Le Brun, notre digne compatriote, quelque anathême qu'on ait lancé contre ses vers, n'a pu avoir, lui aussi, son bon jour et son bon mot? Disant cela, je commençai ma lecture.

Je rencontrai d'abord une dédicace au chancelier Séguier, qui est malheureusement dans le style de la plupart des dédicaces du XVIIe siècle, et surtout des pièces de collége adressées à d'illustres protecteurs, je veux dire, ambitieuse et obséquieuse. Qu'on représente Salomon venant chercher pour sa sagesse l'appui du chancelier Séguier, *en qui se résume la sagesse de tous les siècles*, c'est déjà beaucoup; mais qu'on ajoute qu'il manquerait quelque chose à la sagesse de Salomon si celle du chancelier ne lui apposait son sceau, *sigillum apposuerit*, voilà qui est par trop, et je ne pardonne au bon Père qu'en me rappelant toutes les extravagances qu'un des beaux talents de l'époque, le P. Mascaron, débitait, quelques jours

après, à l'honneur du même chancelier, en présence de son catafalque[1].

Je remarque à la fin de la dédicace de Le Brun, qu'il fait hommage de son livre au chancelier, au nom des membres nombreux, *multis*, tant de sa famille religieuse que de sa famille privée. Nous savons ce qu'est devenu la famille religieuse, mais la famille privée, nombreuse alors à ce qu'il paraît, où la trouver parmi nous?

Venons maintenant à la *Paraphrase poétique de l'Ecclésiaste.* Paraphraser l'Écriture, cette parole si haute, si brève, si magnifique et si mystérieuse! Voilà assurément qui est bien hardi! Paraphraser la parole de Dieu, n'est-ce pas lui faire perdre d'un seul coup la concision et le mystère, qui sont deux des éléments de sa grandeur? Comment surtout paraphraserez-vous ce premier verset de l'Ecclésiaste : *Vanité des vanités et tout n'est que vanité,* qui nous rappelle à la fois Salomon proclamant le vide des richesses, au fond du royal palais de David, Chrysostôme appelant la pitié sur Eutrope, du haut de la chaire de Constantinople, et Bossuet ouvrant les caveaux de Saint-Denis au corps inanimé de la belle duchesse d'Orléans. Que changer et qu'ajouter à de telles paroles?

Voici cependant l'amplification du P. Le Brun :

« Tout n'est que vanité, illusions, figures trompeuses, ne cesse de crier le sage! Une ombre qui fuit et rien de plus, tel est en définitive tout ce qui fait grand bruit, tout ce qui s'énorgueillit d'une beauté d'un instant. » Je ne puis rendre ici l'énergie du latin : *Vultu tumescit inani.* Or il faut convenir que, le genre de la paraphrase une fois admis comme exercice de rhétorique, c'est s'en tirer assez bien. Continuons :

1 Mascaron n'hésite pas à comparer le chancelier Séguier à ces *intelligences de premier ordre que Dieu ne dédaigne pas d'associer à sa Providence dans la conduite de l'univers.* Tout son discours repose même sur cette ressemblance. Il a, dit-il, *leur lumière, leur fermeté, leur religion*, ce sont ses trois points. Puis rappelant les paroles de l'Ecriture qui compare les juges à des dieux : *Deus stetit in synagogâ Deorum*. Il ajoute : — « Le grand homme qui repose en ce tombeau n'était pas un dieu du commun, *non de plebe Deus;* par la lumière de l'esprit aussi bien que par l'éminence de sa dignité, il pouvait être appelé le premier des dieux.» Ailleurs il compare l'*esprit de lumière* dont le chancelier était *inondé*, à un *grand déluge*, etc.

L'Ecclésiaste. — « Que reste-t-il de plus à l'homme, de l'immense travail dont il est accablé sous le soleil? » C. I, v. 3.

Le P. Le Brun. — « Lorsque vous aurez accompli vos tristes années dans l'anxiété et dans la douleur, quel fruit vous restera-t-il des mille chagrins qui ont fait obstacle à vos pas, et des hasards et des périls si multipliés de la vie? *La fatigue! voilà l'unique récompense de tant de fatigues!*

Quippe laboris erit tanti, labor, unica merces.

N'y a-t-il pas une grande force et une grande vérité dans ce vers?

L'Ecclésiaste. — « Une génération passe et une génération vient, mais la terre demeure toujours. » C. I, v. 4.

Le P. Le Brun. — « *La race humaine se perpétue par les pulsations intermittentes de la mort.* A de perpétuelles naissances se mêlent de perpétuelles funérailles. Elle tombe, elle se relève, et jamais le monde ne périt. Le fils succède au père, la fille à la mère, l'un s'éteint lorsque l'autre voit le jour..... Ainsi rien n'est durable dans la vie de l'homme.... et *la terre supporte cette scène,* toujours fixe sur son pôle, toujours semblable à elle-même. Lorsque tout fléchit, elle *demeure suspendue dans l'espace, attendant son sort* .... Ses fortes épaules continuent de porter fièrement les montagnes, et sa masse demeure inébranlable, *mole suâ stat.* »

Ce dernier trait est emprunté et ce n'est assurément pas le meilleur. Combien je préfère cette belle image de la terre suspendue et attendant son sort, *pendulaque expectat caeum;* et le contrasté de la mobilité, de la défaillance de toute chose humaine en présence de l'immobilité et de l'éternelle jeunesse de la terre qui *supporte cette scène!* N'y a-t-il pas aussi quelque hardiesse dans ce tableau de la race humaine se perpétuant par la mort?

Mortibus alternis soboles humana perennat.

L'Ecclésiaste. — « Le vent parcourt le monde entier dans sa course et il revient sur lui-même dans ses circuits. » C. I, v. 6.

Le P. Le Brun. — « Les vents courent au hasard et se jouent

dans le vide, puis ils reviennent par un mouvement opposé, *toujours prompts à obéir*. Cependant tout s'émeut sous le feu du ciel; l'aquilon irrité ébranle les forêts, les monts résonnent, le bruissement de la mer grandit, puis les vents s'apaisent *majestueusement*, et les tempêtes domptées rentrent sous les verroux. »

Ou je me trompe fort, ou il n'y avait qu'à profiter sous un pareil maître de rhétorique. Tout fait image : ces vents dans leur course désordonnée, *toujours prompts à obéir*, cette émotion de la nature à l'approche de l'orage, ce bruissement de la mer, cette agitation des forêts, puis cet apaisement non moins grandiose, *contrà posito fastu*, qui nous représente si bien les derniers et lents ébranlements que produit encore un vent qui se calme : tout cela est beau à la fois d'imagination et d'expression.

L'Ecclésiaste. — « La vue ne peut rassasier l'œil ni la parole emplir l'oreille. » C. I, v. 8.

Le P. Le Brun. — « Considère les cieux, la terre, l'océan, l'univers entier s'étendant dans un espace immense, les fontaines, les fleuves, les montagnes, les abîmes; considère les forêts, puis le reptile dont le ventre sillonne le sable, l'oiseau dont les ailes rapides fendent l'air, tant de visages différents, tant de pays, tant de peuples... *Écoute, sans rien dire, ce que l'ami dit tout bas à son ami, ce qu'il murmure, dans le secret de sa demeure, à son oreille avide, et ce que cette oreille entend à peine;* sois attentif au contraire aux paroles du crieur public et à sa voix de théâtre qui sort d'un gosier aigu, *disrupto gutture;* et la vue ne rassasiera pas ton œil ni la voix ton oreille. Le désir, de lui-même, est insatiable; les remèdes le font circuler plus âpre dans le sang, et la jouissance ne fait que le rendre plus vif. *L'oreille a toujours dans ses cavités sinueuses quelque trompe curieuse d'entendre,* et il faut sans cesse de nouveaux spectacles à la vue. »

Je ne puis m'arrêter à faire remarquer les beautés de ce tableau; tout le monde les sent.

L'Ecclésiaste. — « On ne se souvient pas du passé, et les générations à venir ne se souviendront pas davantage du futur, lorsqu'il sera passé à son tour. » C. I, v. 2.

Le P. Le Brun. — « L'homme aveugle ignore les actions de ses pères, et les siennes seront ignorées à leur tour. Dominée par des ombres éternelles, *la Renommée finit par subir la honte du sépulcre et le froid silence de la nuit.* Elle n'avait que trop de paroles il y a un instant, et, tout-à-coup, dès que les destins se sont accomplis, elle apprend à se taire... Demandez la célébrité à vos trésors, et la gloire vaine qu'ils vous donneront sera bientôt enterrée par le temps sans mémoire. Gravez vos titres sur l'écorce des arbres afin qu'ils vivent et croissent avec eux; inscrivez-les sur le marbre, sur les métaux les plus durs : les arbres tomberont sous la hache ennemie du charpentier ou sous la faulx du temps, bien qu'elle fasse attendre son dernier coup; la mort viendra même pour les pierres, *mors veniet saxis,* et les monuments, rongés par les ans, s'écroulent. »

En vérité, s'il y a de la prose en tout ceci, elle vient de moi. Mais l'idée elle-même, et le mouvement de l'idée, c'est-à-dire ce qui appartient en propre au P. Le Brun, sont assurément fort loin d'être prosaïques.

L'Ecclésiaste. — « Le nombre des sots est infini. » C. I, v. 15.

Le P. Le Brun. — « Quiconque niera que le nombre des sots est incalculable, augmentera ce nombre et sera lui-même le plus sot de tous. »

Stultorum augebit numerum stultissimus ipse.

La tournure n'est pas si mauvaise.

L'Ecclésiaste. — « Et j'ai dit : J'irai, je m'enivrerai de délices et je jouirai des biens; et j'ai vu que cela encore était vanité. » C. II, v. 1.

Le P. Le Brun. — « Et je me suis dit en moi-même : — Livrons-nous aux délices... Que notre table se couvre de mets exquis... Approche, ô toi qui domptes la faim et les soucis, Volupté, verse le vin dans les coupes. Que la brise complaisante emporte loin d'ici les gémissements, les sanglots, le deuil et la douleur; et *si jamais le chagrin vient frapper à ma porte, qu'il s'en aille à jeûn.* Mais à peine me suis-je assoupi, à peine mon esprit est-il revenu au

jour, *reddita luci est,* que mes pensées sont tout autres : — O trompeuse sirène, m'écriai-je, ô cruelle Volupté, qui attires sur les écueils, qui conduis à la mort les aveugles qu'a séduits le doux charme de ta voix perfide! Pendant que retentit ici le bruit des fêtes et que tout est sacrifié au goût et au plaisir, la mort est là qui boit à notre coupe. »

Nobiscum paribus cyathis mors ebria ludit.

Je le demande: y a-t-il beaucoup de tableaux de cette force, même dans les meilleurs auteurs? On admire, et avec juste raison, le vers d'Horace qui nous montre le *noir souci* s'attachant au cavalier et galopant en croupe : *Post equitem sedet atra cura;* mais cette image de la mort buvant à notre coupe, ou, pour serrer de plus près le latin, *jouant dans notre coupe et s'enivrant avec nous,* n'est-elle pas encore plus frappante?

Le P. Le Brun est revenu sur cette idée quelques pages plus loin, et l'a exprimée d'une autre manière. Je ne cite pas le texte de l'Ecclésiaste parce que la paraphrase s'en éloigne tellement ici qu'on ne l'y reconnaît plus.

Le P. Le Brun. — « Heureux, ô trop heureux celui à qui il est donné d'étancher sa soif à l'eau courante de la fontaine, au fond d'une vallée ombreuse, et qui dort ensuite sous le feuillage. Pour lui, le poison ne se cache pas dans l'or et parmi les perles, et, malheureux, il ne boit pas la mort à pleine coupe. »

Non... pleno mortem miser ebibit auro [1].

Ici encore nous retrouvons Horace, qui aimait beaucoup, lui aussi, le frais et les vallées ombreuses, mais avec quelques variantes.

« O Dellius! garde une âme égale dans l'adversité et défie-toi d'une joie insolente dans le bonheur; car il te faudra mourir, soit que tu aies passé ta vie dans la tristesse, soit que les jours de fête t'aient vu couché à l'écart sur le gazon, et savourant le plus vieux Falerne. Vois-tu ce grand pin et ce blanc peuplier dont les rameaux

[1] C. II, v. 11.

unis se plaisent à offrir une ombre hospitalière? Entends-tu le murmure de ce ruisseau qui suit impatiemment les sinuosités de son cours? Ordonne qu'on t'apporte en cet endroit les vins, les parfums et les feuilles trop tôt fanées de la rose [1]... »

Voilà qui est charmant! mais ne trouvez-vous pas que le *Mortem miser ebibit auro* vaut bien le *Bearis interiore notâ Falerni?*

S'il est une science toute poétique, c'est assurément la science des comparaisons. Qui ne se rappelle les belles comparaisons d'Homère et les charmantes comparaisons de Virgile ou du Tasse : *Qualis populea mærens...* — *Cosi à l'egro fanciul...* et mille autres! Le Dante lui-même, quoique planant fort loin de notre sphère, ne lui emprunte pas moins à chaque instant des rapprochements ingénieux : — *Comme un petit enfant qui se réfugie où il a le plus de confiance... Comme l'oiseau entre les feuilles aimées... Comme une colombe se pose près de sa compagne... Comme se lève et va et entre en danse une jeune fille...* etc. Eh bien! je suis obligé de le dire : le P. Le Brun n'était nullement étranger à cet art des comparaisons. Quelquefois elles lui sont fournies par l'Écriture, mais il les développe bien; quelquefois elles lui appartiennent en propre. En voici une qu'il trouve dans le texte sacré.

L'Ecclésiaste. — « Comme le bruit des épines qui brûlent sous la chaudière, ainsi est le rire de l'insensé. » C. VII, v. 7.

Le P. Le Brun. — « Lorsque la flamme dévore les épines, on entend un crépitement, un vain bruit; et que produit ce bruit si vif? Un peu de cendre. Ainsi la langue du bavard. A quoi aboutit son babil? A rien. Du bruit, du bruit, voilà tout. Or, qu'est-ce qu'une peine inutile, sinon un peu de cendre? »

La comparaison est certainement très-jolie; mais le P. Le Brun a un peu modifié le texte. L'Écriture parle du rire de l'insensé, et le P. Le Brun, de la langue du bavard. Il a pensé qu'il y avait peu de distance de l'un à l'autre. A-t-il eu tort [2]? Il est plus fidèle dans la comparaison suivante :

1 L. II. *Ad Dellium.*

2 L'Ecclésiaste lui-même dit, au reste, quelques pages auparavant : — *In multis sermonibus invenitur stultitia.* C. V, v. 2. — « En beaucoup de paroles, se trouve toujours la sottise. »

L'Ecclésiaste. — « Si le serpent mord dans le silence, ainsi fait celui qui médit en cachette. » C. 10, v. 2.

Le P. Le Brun. — « Si par hasard un voyageur égaré dans les champs presse du pied une vipère, aussitôt la langue du reptile fait pénétrer, de son double aiguillon, le virus mortel dans ses veines. La bouche du malheureux pâlit, ses yeux s'obscurcissent, ses entrailles brûlent : *la langue de l'homme a, elle aussi, des poisons qui donnent la mort.* »

Humanæ sua sunt fatalia toxica linguæ.

Ailleurs, il saisit la comparaison de la rouille que lui indique le Livre saint, et il la développe avec bonheur :

« Aiguise ta hache si elle est émoussée ou si une oisiveté trop longue (*l'oisiveté porte toujours sa peine avec elle*) a laissé la rouille la noircir; il te faudra sans doute un long travail pour lui rendre sa beauté première, mais enfin elle reprendra l'éclat qu'elle a perdu. Ainsi, ô pécheur, chasse la rouille qui s'est attachée à ton esprit; aiguise-le comme le fer sur la pierre; que tes sueurs soient comme l'eau pour le remouleur, et, à force de travail, il reprendra sa pointe et son éclat [1]. »

L'oisiveté portant sa peine avec elle, *supplicium ipsa sibi*, offre une de ces remarques fines et heureuses dont le trait porte d'autant mieux que dans la circonstance il est plus inattendu.

Voici maintenant une comparaison qui appartient véritablement en propre au P. Le Brun :

« Suis-tu un sentier inconnu pour te rendre à la ville? On te voit errer à travers champs, puis revenir d'un pas égaré, et, à mesure que tu poursuis le but sans l'atteindre, plus tu te hâtes, plus il s'éloigne. Tel est l'insensé qui a perdu le droit chemin du ciel; il court vainement de ci de là, jusqu'à perdre haleine. Il tourne au hasard et s'embarrasse dans mille circuits, sans jamais reconnaître sa route [2]. »

1 C. x, v. 10.

2 C. x, v. 15. Le texte dit simplement: — « Le travail des insensés affligera ceux qui ne savent comment aller à la ville. »

On nous pardonnera aussi de reproduire le tableau suivant qui, à part les deux premiers traits du jeune roi et du vieux roi, est complétement de l'invention du poète :

« Ah! trop malheureuse la terre que gouverne un enfant sans raison! Ses magistrats oublient leurs devoirs dans les festins, et les premiers objets que dorent les rayons du soleil, ce sont leurs coupes, leurs plats et leurs aiguières. Trop heureuse, au contraire, est la province qui obéit à un roi de vieille souche et plein d'années. Les repas n'y viennent qu'aux heures fixées par les anciens, et on les quitte bientôt pour ne manquer à l'accomplissement d'aucun devoir. Qui ne sait que lorsque les chevrons sont pourris, ils fléchissent, que lorsque les poutres sont brisées, les planchers croulent! Considère ce palais qui naguère s'élevait fièrement vers le ciel. Il a perdu son aplomb. Ses murs percés de crevasses laissent entrer la pluie, et les vents, s'engouffrant dans les grandes salles, y font leur demeure. L'ortie habite les chambres abandonnées; le chardon s'est fait l'hôte des pénates. La corneille, le milan, l'orfraie, toute la légion des oiseaux de nuit a pris possession des appartements où naguère un roi magnifique dormait sur un lit d'or. Qui a produit une si déplorable ruine? Est-ce le luxe, lui qui dévore si promptement les héritages? Est-ce la paresse, cette fidèle compagne du luxe? Oui, c'est la paresse, c'est le repos, c'est l'oisiveté impuissante qui, plus à craindre que Mars, multiplie la mort autour d'elle. Quand Atlas lui-même porterait le faix du royaume, si l'amour de la paresse s'emparait de lui, il tomberait bientôt sans même être frappé, et entraînerait le royaume entier dans sa chûte[1]. »

Certes, ou c'est là de l'éloquence et de la plus belle, ou je ne m'y connais plus. Que dit cependant l'Écriture : — « La paresse fera tomber la charpente, et la faiblesse des mains laissera la pluie dégoutter dans la maison. » — Voilà le texte qui a donné lieu à cette magnifique peinture, où l'on dirait que plus d'un trait a été dérobé d'avance à Chateaubriand.

1 C. X, v. 16, 17, 18.

Nous avons parlé des comparaisons comme d'une partie très-importante de la poésie; il en est une autre plus importante encore, je veux dire la nouveauté et la hardiesse des expressions. Lorsque Horace dit, par exemple, les *cheveux adultères*, les *lourdes amitiés*, les *richesses pénibles*, etc., ou lorsque le Dante appelle l'embrassement de deux amis, *une courte fête*, il y a dans chacun de ces coups de pinceau quelque chose de vif et d'imprévu qui frappe et qui saisit. Eh bien! il ne nous sera pas difficile de trouver plus d'un trait de ce genre chez le P. Le Brun. On a souvent admiré le vers de Delille :

Il chante, l'air répond et *le silence écoute*[1].

Mais que dira-t-on alors du *clamosa silentia*, du silence *plein de clameurs* ou qui *crie si haut*, du P. Le Brun? Voici dans quelle circonstance cette expression est employée : Un malade vient de mourir; la chambre mortuaire retentit de gémissements, et à cette agitation, à ce bruit de la douleur répondent l'immobilité du cadavre et son *silence qui crie si haut*[2]. L'opposition est ici d'autant plus belle que le mot est plus hardi et l'idée plus vraie.

N'y a-t-il pas aussi quelque énergie dans cette peinture de la médisance *rongeant*, *écorchant* un nom :

Arosum verbis deglubere nomen.

Dans son poème de l'*Hexameron*, ou des *Six Jours de la Création*, le P. Le Brun a cherché à exprimer, en deux vers, l'existence divine avant tous les mondes :

Ipse sibi Deus hospes erat, sibi regia solus.
Idem dives erat divitiæ que Deus.

« Dieu lui-même était son hôte; il n'avait d'autre palais que lui-même ; il possédait tous les trésors et tous les trésors étaient lui. »

Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que ces hauteurs

1 Milton, que Delille traduit en cet endroit, dit : *Le silence est ravi.*
2 C. VII, v. 3.

théologiques ont été très-hardiment et très-heureusement franchies par le poète. Le Tasse a dû exprimer les mêmes idées dans le poème qu'il a consacré, comme le P. Le Brun, aux *sept jours de la création*. Voici comment il les a rendues. — « Avant que Dieu fît le ciel et la terre, il n'y avait ni beaucoup de dieux, ni beaucoup de rois divisés sur le grand projet de créer un nouveau monde. Et cependant le Souverain Père ne gisait pas dans les ténèbres, dans la solitude, dans un éternel silence ; mais planant sur l'immensité avec son Fils et son divin Esprit, il trouvait en lui-même son *trône et son royaume*. Les mondes qu'il roulait dans sa pensée attendaient qu'il les fît éclore; car ce fut l'œuvre de son unique pensée. Qu'avait-il besoin d'armées et de manœuvres ? qu'avait-il besoin d'un théâtre pour sa gloire, lui qui trouve en lui-même *toute puissance et toute gloire*. » — Suit un admirable passage sur le *Verbe*. Le Tasse est assurément très-beau dans ses développements ; mais la concision du P. Le Brun n'est pas sans mérite.

Voulant peindre la création de cette masse sans nom, de ce chaos primordial, d'où devait sortir tout ce qui frappe nos regards, le P. Le Brun a recours à un solécisme : — « La terre et le ciel *fut* » . *Terra polusque fuit*. Lorsqu'il parle des astres de la nuit, il les représente comme des yeux sans nombre toujours ouverts pour le voyageur que menacent des ombres inconnues,

Ne ruat ignotis per opaca viator in umbris,

pour le navigateur exposé à s'égarer sur des eaux *aveugles*, pour la sentinelle qui compte les heures, pour la servante prolongeant la veillée dans des soins pénibles. Ces détails sont loin de manquer de grâce : Dante multiplie les détails de ce genre dans son poème, et Le Tasse ne les a pas épargnés davantage dans ce poème de la *Création*, qui fut ses adieux à la vie. Je me bornerai à rappeler ce mot sur la sagesse humaine, *fine*, dit Le Tasse, *comme une toile d'araignée qui résiste à grande peine aux attaques d'une mouche*.

Arrivé au cinquième jour de la création, le P. Le Brun s'attache avec un soin tout particulier à peindre les oiseaux, et il y a dans ses descriptions, généralement assez courtes, des traits d'observation

qui font penser à Delille. Or, remarquons bien qu'il suffit souvent d'un seul trait de ce genre pour animer tout un tableau. Ainsi, par exemple, lorsque le P. Le Brun, dans une élégie adressée aux Pères de la société de Jésus, nous montre un enfant cherchant à obtenir de son maître une toupie ou une noix, comment le représente-t-il?

Teque humero blandùm subsiliente rogat.

« Il vous prie d'un air caressant et en *soulevant l'épaule.* »

Ne voyez-vous pas le petit drôle? Ah! le bon Père Le Brun! que de fois il vit de semblables manœuvres durant sa longue carrière magistrale!

Eh bien! la nature est tout aussi heureusement saisie sur le fait dans le tableau si diversifié des créatures qui naissent sous la main de Dieu. Ainsi, voilà bien le paon : il se tourne, il s'admire :

Se rotat et plumas et se miratur euntem.

Et l'humble perdrix rasant le sol de ses ailes rapides :

Demissam celeri remige radit humum.

Voilà bien la petite alouette avec sa crête, avec les habiles évolutions de son vol qui la porte vers les cieux, auxquels elle fait entendre son chant si doux :

Et galeata caput, doctoque per aëre gyro,
Carmine vicinum mulcet Alauda polum.

Mais je n'en finirais pas si je voulais me perdre dans les citations. Je ne puis cependant complétement laisser en oubli le limaçon, qui, *nulle part n'est exilé,* dit le P. Le Brun, *nusquàm exul.* Que de pensées dans ce mot! L'homme réduit parfois à envier le sort du limaçon, qui, lui, du moins, ne se sépare jamais de sa patrie et de ses pénates : *Semperque suis in sedibus hospes!*

Ce sentiment de la patrie se reproduit plus d'une fois dans les vers du P. Le Brun [1]. Ainsi, lorsqu'il en vient à la création de

[1] « Les écrivains religieux ont toujours répandu ce noble sentiment dans leurs écrits. » Chateaubriand. *Génie du Christ.*, p. IVe, ch. V.

l'homme, il nous le peint la tête haute, regardant les astres et les *lares paternels :*

.....Et ad patrias lumina ferre lares.

Qui ne se souvient du guerrier mourant de l'*Éneide*, dont le dernier souvenir est pour sa douce patrie? *Dulces moriens*... Eh bien! ce premier regard de l'homme vers les lares paternels n'a-t-il pas aussi sa beauté, non pas de mélancolie, — il n'y a de mélancolie que dans le souvenir, — mais du moins de fierté et d'espérance? C'est, de sa part, le premier et le plus noble signe de la vie. Il en est un autre tout matériel que le P. Le Brun n'a pas moins bien exprimé : c'est le mouvement du sang dans les artères :

Venaque subsultu perpetuante micat.

Ce *soubresaut* régulier et continu de la veine ne rend-il pas admirablement une des merveilles de notre organisation?

Mais je m'arrête ; je ne veux pas qu'on puisse m'adresser le *ne quid nimis*[1] de Térence. Il me serait impossible d'ailleurs d'analyser tous les ouvrages du P. Le Brun. Nous savons, en effet, par les biographies, que le studieux Jésuite composa, en outre des poèmes dont j'ai parlé, deux livres d'élégies intitulées les *Franciades*, et consacrées à déplorer la barbarie et les douleurs du Canada ou de la Nouvelle-France, comme on disait depuis quelque temps[2], puis des églogues, des géorgiques et une épopée, l'*Ignaciade*, dont le héros, on le suppose bien, était saint Ignace. Ajoutons qu'il donna au recueil de ces dernières pièces le titre un peu ambitieux de *Virgile chrétien*. Il publia également un *Ovide chrétien*, dont l'*Hexameron* faisait partie ; il y tenait lieu des *Fastes*. Divers

1 *Jamais rien de trop.*

2 J'avais préparé une analyse de ces *Franciades*, où se trouvent des beautés réelles à côté de beaucoup de lieux communs et de longueurs. Il est curieux surtout de rapprocher les tableaux du bon Père des récits de Charlevoix et de la brillante mise en scène des *Natchez*, et parfois l'infériorité du P. Le Brun n'est pas telle qu'elle ne soit déjà un succès. Quelle énergie, par exemple, dans cette peinture du prisonnier de guerre brûlé, déchiré, torturé pendant des heures et dont le dernier souffle est un sourire :

Risus erit mutili supremus anhelitus oris !

récits de conversions y remplaçaient, non sans à-propos, les fabuleuses Métamorphoses; une paraphrase des *Lamentations de Jérémie* suppléait les *Tristes*, et enfin un chant sur l'*Amour de Dieu* s'efforçait de faire oublier le trop célèbre *Art d'aimer* du poète de Sulmone. En tout cela, l'intention du moins était excellente. Le P. Le Brun s'était imaginé que, tout en apprenant le latin aux enfants, il était assez inutile de leur mettre dans la tête la morale fort décolletée d'Ovide ou d'Horace, et même celle de Virgile, un peu vive, comme on sait, à l'endroit de la *très-belle* Didon et du *charmant* Alexis. Était-ce un travers? Je veux bien le croire, puisqu'on l'affirme; mais enfin ce travers eut cela de bon que ce fut lui, dit-on, qui inspira au Père Jouvency l'idée de ses éditions annotées et expurgées des classiques anciens, éditions qui, après deux cents ans, servent encore aujourd'hui la cause des bonnes mœurs et des bonnes lettres dans nos colléges.

Depuis son entrée chez les Jésuites jusqu'à sa mort, qui eut lieu le 1er septembre 1663, le P. Le Brun remplit constamment les pénibles fonctions de professeur, et il a consigné les traditions de son enseignement dans deux ouvrages, l'un latin, l'autre français. Le premier porte pour titre : *Eloquentia poetica sive præcepta poetica exemplis poeticis illustrata;* le second est intitulé : *Figures poétiques ou Lieux-Communs de l'Éloquence poétique.* N'oublions pas, je le répète, que c'est à l'époque de ces ouvrages et sous l'influence peut-être de leurs leçons que se formèrent Rapin, Commire, Bouhours, et que se prépara parmi nous le dernier âge d'or de la littérature latine.

On se ferait difficilement une idée aujourd'hui de l'importance qu'avaient alors les lettres anciennes. La renommée de Santeuil, non-seulement dans l'école, mais dans le monde, ses vers aux Harlay, aux Pelletier, à Mme Turgot, à Mme Bignon, ses chants pour les Condé, pour les Naïades de Chantilly, pour le petit chien de la princesse [1], sont autant de preuves que si le latin ne courait pas absolument les rues, où cependant il n'était pas un monument, pas

[1] *Quæ mea sors! Audite Canes, audite Catelli!*
Natum ad blanditias...

une fontaine qui n'eût son inscription ou sa petite poésie latine, il hantait du moins très-familièrement les hôtels et les palais. On n'était pas encore complétement revenu de la thèse contre laquelle avaient lutté avec tant d'énergie Ronsard, Du Bellay, Baïf et le poitevin Rivaudeau, thèse qui consistait à représenter la langue française comme impropre à la haute poésie; et l'insuccès définitif de Ronsard, si célèbre de son vivant, servait même la cause des latinistes. — « Chaque jour donne une physionomie nouvelle à la langue de notre patrie, s'écriait Commire, et les délices d'aujourd'hui seront rejetées avec dégoût demain. Ainsi Ronsard, ce *père de la langue française*, blesse maintenant de son barbare murmure les oreilles délicates. Qui désormais estimerait un écu les vers de cet ignorant de Desportes, vendus jadis plus de dix mille ? Et toi-même, Du Perron, tu gis déjà à terre ! Toi-même, Malherbe, tu vois les nymphes de la Seine devenir chiches d'admiration pour tes vers. La grâce de Voiture, cette grâce si vantée, s'en va. Vénus a fui les écrits de Balzac, et elle a fui d'un pied par trop rapide *(festino nimiùm)*. Ainsi, ce qui a plu un jour ennuiera longtemps. Mais *une gloire certaine est réservée à ceux qui parlent la langue du Latium*. Poètes, ils n'ont point à craindre les vains dégoûts d'un siècle qui passe, et la grâce leur reste fidèle. Ainsi vivra à jamais la muse de Sidronius, plus pure qu'un beau fleuve ; ainsi braveront le noir hiver les fleurs charmantes que sema la main prodigue de mon cher Rapin et qu'elle arrosa de parfums si doux. Et toi, La Rue, l'aïeule transmettra ton nom à ses petits-enfants..... »

N'est-ce pas un rêve ? Convenons du moins que les illusions du P. Commire ne sont pas sans charmes. Elles avaient d'ailleurs, avant Corneille, avant Racine, quelques bonnes raisons pour elles; mais chaque jour et chaque nouveau succès de notre langue les menaçaient de l'oubli qu'elles promettaient aux autres. Santeuil le sentait vivement; aussi poussait-il les hauts cris. Il s'adressait à Perrault, il s'adressait à Bossuet, qui venait d'être nommé précepteur du Dauphin, afin d'obtenir secours et appui. — « Nous fûmes poètes romains, s'écriait-il tristement, aujourd'hui troupe sans gloire, et nos écrits gisent sous la poussière. Pourquoi aussi tous

les grands souvenirs que nous avons inscrits sur l'or, tous les monuments des rois que nous avons célébrés, ne périraient-ils pas avec nous? Mais non, vous fleurirez toujours, arts de Pallas, si le Dauphin que vous avez instruit vous aime ! Ah ! s'il nous regarde avec faveur, nous pénétrerons dans le Louvre, la garde posera les armes et nous pourrons marcher avec assurance. Alors grandiront les arts, alors grandira la gloire des lettres latines, et leur antique honneur leur sera rendu.... » — Santeuil rappelle ensuite qu'à l'abri des *vaines inconstances du langage*, ses vers n'ont rien à craindre des atteintes de la barbarie; aussi conserveront-ils une éternelle jeunesse. On les lit partout, dit-il, sur les bords de la Lippe comme sur les bords de la Seine; ils se sont même fait entendre *jusque chez les Mânes :*

Ad numeros Manes ingemuere meos.

« L'ombre de César en a pâli; Germanicus et Drusus en ont pris la fuite à droite et à gauche, et Caton s'est voilé le visage. — Nous sommes vaincus, s'est-il écrié, et notre Rome n'a pas été la seule à produire des Romains ! »

Voilà, certes, de l'enthousiasme ! et, pour être juste, il faut ajouter que ce n'est pas seulement pour lui que Santeuil l'éprouve, c'est pour La Rue que les Mânes ont entendu avec frémissement célébrer les exploits de l'invincible Louis, c'est pour Commire dont les vallées de l'Élysée se plaisent à répéter les chants, c'est pour Cossart, etc., etc. » Les vers, d'ailleurs, sont beaux et témoignent à la fois d'un talent éminent, d'une passion quelque peu étudiée et d'une confraternité touchante dans les rangs des latinistes. Mais quelque pindarique que soit cet enthousiasme, combien je préfère les deux modestes vers par lesquels notre bonhomme Le Brun termine sa traduction poétique des Vêpres de la Vierge :

Musa, cani solitas tibi laudes vespere, dicit :
Sis vatis vitæ vespere, VIRGO, *memor.*

« La muse me dit de te chanter les louanges accoutumées au soir du jour; ô Vierge, daigne, au soir de la vie, te souvenir du poète ! »

Voilà qui vaut bien, en vérité, comme sentiment et même comme poésie, l'effroi des Mânes et le visage voilé de Caton.

Que conclure cependant de cette étude peut-être un peu longue? Dirons-nous que tout est poésie dans les vers du P. Le Brun? Non, sans doute; mais puisqu'il est entendu que le *bon Homère dort quelquefois*, nous serions bien sévères si nous trouvions mauvais que le P. Le Brun dorme souvent. Ce qui importe, c'est qu'il a des réveils, et d'assez fréquents, d'assez bons réveils pour que nous n'ayons pas le droit de l'oublier. Si donc notre vieux compatriote se montre fier de sa ville natale, je ne vois pas quelle bonne raison aurait sa ville natale de ne pas être fière de lui.

EUG. DE LA GOURNERIE.

LETTRES PARISIENNES.

A Madame de Kerlouarnec, en son Manoir de Kerlouarnec, Paroisse de Plou.....

Paris, 20 juillet 1861.

Vous souvient-il, Madame, du temps où nous étions jeunes? Ce début est d'une singulière impertinence, mais je ne peux pas faire que nous n'ayons joué ensemble dans notre enfance, et que vous ne soyez grand'mère. C'est tout récent, à la vérité, et je viens vous adresser mon compliment sur votre dignité nouvelle. Elle ne fait pas obstacle à ce que, dans la théorie de cet excellent M. Flourens, nous ne soyons encore tous deux à la fleur du bel âge, et, si j'osais vous tourner une galanterie, j'ajouterais que l'impression de ceux qui vous rencontrent est ici conforme à la théorie. Il me semble cependant, et M. Flourens lui-même en tomberait d'accord, que nous étions plus jeunes il y a vingt-cinq ans.

Un quart de siècle, c'est bien quelque chose dans la vie. Il n'y en a pas tout-à-fait autant, mais peu s'en faut, que j'assistais à votre mariage. Avez-vous conservé mes couplets? Le manoir dont vous alliez prendre possession, et où je vous suivais huit jours après pour le retour de noces, ne brillait pas, convenez-en, par l'élégance de l'ameublement ni par le luxe de la décoration. C'étaient les

vieilles mœurs, et votre respectable beau-père n'aimait pas le changement. Un jardin plantureux en légumes étalait jusque sous vos fenêtres les têtes d'oignons et les cœurs de salade. Au centre du parterre, un cadran solaire marquait l'heure, quand voulait bien luire « le soleil de ma Bretagne. » Alors aussi l'on trouvait un abri sous une charmille impénétrable à ses rayons, où les pinsons et les merles bâtissaient leurs nids respectés. — Un dessinateur de Paris — chose qui eût semblé fort étrange à nos pères — a bouleversé tout cela. Vous avez des bosquets au lieu d'un mail de charmille; des allées tournantes séparant des pelouses gazonnées, au lieu des allées droites aux bordures de buis et de fraisiers; des buissons de rhododendrons, (votre jardinier bas-breton a eu bien de la peine à retenir ce nom baroque) au lieu des buissons de groseillers et d'artichauts. Vous ne voyez plus, de vos fenêtres, vos espaliers de verjus ni vos quenouilles de *Bon-Chrétien;* un rideau de feuillage vous les cache. Vous avez même votre petite rivière serpentine, et vous pouvez, assise sur un banc rustique, lire cette lettre en entendant le murmure de votre cascade.

Qu'est devenu le vieux cadran solaire? Je ne retrouve plus qu'au Palais-Royal cette horloge primitive qui me rappelle nos jeunes années. Qu'est devenue la pendule à poids du vestibule, avec son mécanisme de tournebroche, et les oscillations monotones de son large balancier? Qu'est devenu le paravent de la grand'salle? Ou plutôt qu'est devenu l'ancien manoir? Il a été presque entièrement reconstruit, avec goût, j'en conviens, et vous n'avez guère conservé de la vénérable maison des aïeux que la tourelle, épargnée pour son effet pittoresque. J'avoue que les chambres d'amis sont mieux meublées, tout en étant aussi hospitalières. J'avoue que la cuisine est meilleure, et qu'à ma dernière visite je n'ai regretté que sous le rapport sentimental le sac ficelé de fars de blé noir que vous avez banni de votre ordinaire. Vous marchez avec le siècle, Madame, et, dans leurs cadres neufs, les portraits des ancêtres regardent d'un air étonné, sur la table de palissandre de votre salon, les albums, les journaux illustrés, la double lorgnette du stéréoscope et les collections de photographies.

Il vous reste cependant une singularité, vous n'êtes jamais venue à Paris. Vous avez toujours eu une excellente raison d'ajourner ce voyage, et je crois en vérité que vous y mettez de la coquetterie. Vous aimez à vous dire une simple campagnarde, et à parler de vos sabots. Combien je connais de pieds parisiens, chaussés de satin, qui n'ont pas la finesse des vôtres ! Et combien de marquises des deux faubourgs, qui devraient envier la grâce et la culture de votre esprit de villageoise ? Quand de loin en loin, et trop rarement, je vais m'asseoir à votre foyer, il vous arrive parfois encore, par distraction je suppose, de me demander des nouvelles de Paris, et je réponds à une lettre où vous me priez de vous en donner. Ceci, Madame, est un lieu commun de conversation qui n'est plus digne de vous et un reste des usages d'autrefois. J'ai bien connu le temps où, lorsqu'on descendait du coche en rev nant de Paris dans notre province reculée, on était pressé d'interrogations, on se trouvait l'objet d'une curiosité générale. Mais aujourd'hui que pourrais-je vous apprendre ? Pour les événements politiques, le télégraphe aura toujours devancé la poste, et défloré l'intérêt même des gazettes. Vous recevez des journaux de plusieurs couleurs, une foule de chroniqueurs spécialement appointés pour cette besogne se chargent de vous approvisionner tous les matins d'anecdotes et de cancans. Je n'ai pas la prétention de glaner après eux, ni le loisir de vérifier leurs commérages.

Lisez les recueils de lettres des siècles passés, ce sont presque des mémoires historiques. Qui osera jamais imprimer un recueil de lettres du temps présent ? A peine le pourrait-on si elles étaient datées de la Chine. La poste à bon marché, et l'habitude de l'affranchissement, ont achevé de tuer le style épistolaire. Alors qu'on ne pouvait sans injure affranchir sa lettre, on s'efforçait de la remplir de telle sorte qu'elle valût son port, on y mettait de la recherche et de la vergogne. Je ne me serais pas permis de vous faire payer un franc, plus le décime du facteur rural, (c'était le tarif il y a vingt ans), pour vous souhaiter en quelques lignes votre fête, ainsi que je l'ai fait l'année dernière. Il est si commode aujourd'hui de coller un timbre bleu sur une enveloppe ! Souvent on pourrait se borner à

y insérer une carte de visite; elle serait aussi éloquente qu'un grand nombre des missives actuelles.

Et que dites-vous, Madame, de la correspondance télégraphique? Voilà une variété vraiment nouvelle de style épistolaire. On a merveilleusement profité, en l'inventant, de certain sermon que j'ai entendu débiter jadis contre les paroles inutiles. Ici, les mots sont comptés et taxés, chacun d'eux a son prix et doit valoir son pesant d'or. Aussi, comme l'on s'évertue à élaguer les expressions parasites et superflues! Comme l'on proscrit les épithètes et les adverbes! Avec quelle simplicité nerveuse, avec quelle concision on parvient à concentrer sa pensée! Chacun se sent un petit Tacite, l'avocat le plus verbeux réussit à ne dire qu'une phrase. Je doute que l'électricité ait encore eu à transmettre une seule fleur de rhétorique. Vous représentez-vous Théramène confiant au bureau télégraphique de Trézène le récit de la mort d'Hippolyte? Le bon pédagogue eût certainement fait l'économie de la voix formidable et du cri redoutable, de la plaine liquide et de la montagne humide, des cornes menaçantes et des écailles jaunissantes, du dragon impétueux et des replis tortueux, du désordre affreux et du flanc poudreux, sans préjudice d'autres ratures.

Mais l'on ne se borne pas à enlever ces fioritures du langage. L'épithète absente me laisserait, je l'avoue, peu de regrets. On supprime aussi les articles, les particules. On fabrique un patois qui dégradera et déshonorera la langue à mesure que s'étendra l'usage de la télégraphie. A plus forte raison, l'on néglige toutes les formules de l'étiquette et de la bienséance. Un inférieur donne des ordres à son supérieur; un fils s'adresse à son père plus sèchement que je n'écrirais à mon portier : il serait un enfant prodigue, s'il l'assurait de ses respects. Le tutoiement républicain n'atteignait pas à la licence de ce jargon brutal, incorrect, insolent, que nous vaut la plus belle découverte de notre temps. C'est vraiment la démagogie dans le langage.

Et que direz-vous, Madame, de ces confidents inconnus qui enregistrent nos dépêches intimes, qui les traduisent et les transmettent, sous l'attestation de leur griffe? Une lettre, c'était un

secret entre deux personnes. Le plus imparfait cachet en protégeait le mystère. On ne pouvait pas soulever ce cachet sans félonie; on ne pouvait même pas jeter un œil indiscret sur la lettre déjà ouverte; il y avait là quelque chose de sacré. Aujourd'hui, l'on vous apporte, sur les faits qui touchent de plus près votre cœur d'épouse et de mère, une nouvelle qu'une série de bureaucrates ont connue avant vous. Le dernier intermédiaire est ce jeune homme que vous rencontrez dans les rues de la ville voisine, que vous recevez peut-être chez vous. Il a su vos félicités, plus souvent vos douleurs, quand vous les ignoriez encore; il a dépendu de lui d'en avancer ou d'en retarder pour vous l'annonce. Il sait pourquoi votre front est soucieux, pourquoi, à son aspect, vos yeux n'ont pu retenir une larme.

Les amoureux de tragédie n'avaient qu'un seul confident, d'ordinaire vénérable et qu'ils avaient pu choisir. Les amoureux de l'époque actuelle, pour peu qu'un sort fatal les éloigne de l'objet aimé (vieux style), auront plusieurs confidents, à ce commissionnés par l'Administration. Je suppose, Madame, que vous ayez promis votre charmante fille à un marin, ou à un brillant officier; la guerre éclate et force d'ajourner le mariage, mais les choses sont si avancées que vous autorisez une correspondance avec le pigeon voyageur. Après un naufrage, après une bataille, le jeune homme, échappé au danger, éprouvera le besoin irrésistible de donner de ses nouvelles, et comment se refuserait-il la joie d'exprimer les sentiments que vous avez approuvés? Mademoiselle Jeanne, palpitante d'anxiété, recevra donc une dépêche brûlante, se terminant par les mots sacramentels : Je vous aime. — *Certifié conforme,* aura dû ajouter le confident officiel de tout le voisinage, lequel était peut-être un rival!

Mais je vous demande pardon de cette supposition romanesque. Je conviens que je déteste la télégraphie. C'est chez moi une aversion raisonnée, réfléchie, confirmée par mon expérience personnelle, et non point un paradoxe littéraire, ni une impression routinière, comme le sont, par exemple, les boutades contre les chemins de fer. Il est très-facile, au nom de la poésie et du pitto-

resque, de regretter les chevaux de poste et les voiturins de nos pères, voire les bidets de louage que j'enfourchais pendant mes vacances d'écolier, toujours embarrassé de ma valise, et suivi, sinon précédé, d'un piéton agile. Je pourrais faire, comme un autre, des phrases sur cette thèse déjà usée. Elles ne seraient pas sérieuses, et je déclare hâter de mes vœux le jour où le chemin de fer me transportera près de votre manoir. Si l'on parvient à charroyer plus rapidement encore nos personnes et nos lettres, j'applaudirai.

Le style, c'est l'homme; nos lettres nuancées à loisir, avec les précautions que peut exiger l'importance du sujet, écrites et signées de notre main, sont encore une part de nous-mêmes, un monument irrécusable de notre pensée. Les dépêches de la télégraphie sont tout autre chose. Elles n'ont aucune authenticité certaine, elles peuvent être une copie infidèle, ou même l'horrible jeu d'un faussaire invisible et impuni. *Traduttore, traditore.* C'est bien en cette matière que l'adage italien a cruellement raison, et qu'un maladroit traducteur devient un traître. J'ai vu une famille désespérée ouvrir une dépêche qui portait ces mots : « Votre fils est mort ce matin. » Nous vous donnons les détails par une lettre. » La lettre arriva deux jours après dans la maison en deuil, pendant qu'on célébrait un service funèbre. Elle annonçait que le jeune homme était hors de danger. Il eût fallu lire : « Votre fils est *mieux* ce matin. »

Les dépêches ont toujours quelque chose de violent, d'émouvant, de dramatique. Or, je hais particulièrement le mélodrame, au théâtre d'abord, et plus encore dans la vie. Elles ont causé bien des attaques de nerfs, des défaillances, des accidents plus graves encore. Elles vous poursuivent et vous atteignent partout, jusqu'à la table de vos amis ; elles vous annoncent un deuil au milieu d'un repas de noces; elles vous réveillent en sursaut, et l'on a organisé le service de nuit afin qu'il fût bien établi qu'aucun Français n'était assuré d'une heure de sommeil tranquille. Enfin, leur tort principal est qu'elles apportent incomparablement plus de mauvaises nouvelles que de bonnes.

Je plains les gens d'affaires et les fonctionnaires d'aujourd'hui.

Ils sont constamment suspendus à un fil électrique. Il y avait autrefois ce qu'on appelait l'heure du courrier ; on dépouillait sa correspondance, on y trouvait un mélange de choses agréables et de choses pénibles, et la balance ne penchait pas toujours du même côté. On avait alors la paix jusqu'au lendemain matin, on distribuait des ordres, on disposait sa journée, et, suivant l'occurrence, on se donnait du bon temps. M. le Préfet ne dédaignait pas un peu d'école buissonnière ; les grands bras et les gestes du vieux télégraphe ne l'inquiétaient guère ; il aurait toujours la ressource du brouillard. Aussi, nouant à son fauteuil les rênes du département, il allait à la chasse, montait à cheval, se présentait chez vous, Madame, quand il était homme de bonne compagnie, et s'y laissait volontiers retenir. Il lui suffisait de rentrer dans son gouvernement de manière à pouvoir répondre au courrier du lendemain. Son Excellence ne savait jamais rien de ces équipées. Aujourd'hui, M. le Préfet n'ose plus bouger de sa capitale, il maudit, comme Louis XIV, *la grandeur qui l'attache au rivage*, et, s'il a la témérité de s'échapper un moment, il a soin de laisser derrière lui son itinéraire, et de préciser dans quelle garenne ou dans quel salon on le rencontrera à chaque minute de son absence. Le dépêche est l'obsession de ses loisirs, le cauchemar de ses nuits. Je ne désespère pas de voir le jour où, grâce à un perfectionnement nouveau de l'institution, les personnages importants ne circuleront qu'en déroulant un petit câble électrique et en se munissant d'un appareil de campagne. On l'entendra sonner dans leur poche, et ils le disposeront le soir sous leur oreiller.

Voilà, Madame, une bien longue digression. Je vous jure que je ne la cherchais pas. Elle m'est venue au courant de la plume, elle me révèle la seule manière dont je conçoive désormais une correspondance suivie avec vous. Désirez-vous que je continue ainsi ? Je le veux bien, à charge de revanche. Nous deviserons, nous bavarderons comme au coin du feu, en vieux amis qui ne craignent pas de rabâcher. Sur ce terrain-là, tout est matière à causeries, et je vous narrerai, si vous le permettez, jusqu'à mes petites tribulations de ménage.

J'en étais là de ma lettre, lorsque j'ai été interrompu par la visite de mon tailleur. C'est tout une histoire à vous conter, Madame. J'hésite à vous la dire, et suis cependant bien certain que vous ne la trouverez pas dans la gazette. L'anecdote m'est personnelle, elle est de ce matin, elle m'a beaucoup ému, elle a le caractère le plus intime. Il s'agit d'un pantalon mal cousu. Si vous étiez anglaise, vous détourneriez la tête en rougissant et en vous écriant : *shocking!* Mais, quoique bretonne, vous n'avez rien de britannique, et mon épître vous a peut-être trouvée raccommodant la déchirure d'une ronce dans le vêtement essentiel de votre mari. Rassurez-vous d'ailleurs, mon anecdote ne sera point leste, elle serait plutôt attendrissante.

Le drame occupe deux journées. La scène est ma chambre. Au lever du rideau, on aperçoit un tailleur qui, je suis bien obligé de répéter le mot, m'essaie un pantalon neuf, et remarque avec stupeur, sur mon exclamation, que les coutures bâillent. J'en fais de vifs reproches à l'artiste saxon, il paraît très-étonné, il affirme qu'il s'était confié à un de ses meilleurs ouvriers. Il ne peut nier cependant la défectuosité du travail et il reprend... sa marchandise. Ici finit le premier acte, qui date d'hier, car s'il y a unité de lieu dans la pièce, l'unité de temps y manque.

Vous trouverez peut-être, Madame, que jusqu'à présent l'intérêt des situations n'est pas très-vif, et qu'il n'a pas dû être dépensé beaucoup d'esprit dans le dialogue, mais un acte d'exposition a toujours le droit d'être ennuyeux. Veuillez attendre la fin sans trop d'impatience.

Ce matin donc, même scène, mêmes personnages. Bibliothèque à gauche; en face, une fenêtre ouverte; à droite, un bureau devant lequel je suis assis, les pieds sur une peau de renard et une plume à la main. Ma physionomie doit être celle d'un homme qui écrirait à une femme aimable et aimée. — Le Saxon de la veille fait son entrée, rapportant l'objet de la veille. — « *Vous afiez raison*, — me dit-il, comme Pandore, — il m'a fallu reprendre toutes les coutures. J'ai voulu me plaindre à mon ouvrier, ce gaillard-là était malade et avait fait faire votre pantalon par sa femme. »

A ce propos, pourriez-vous me dire, Madame, pourquoi tous les tailleurs sont allemands, quoique leur pays n'ait jamais passé pour être celui de l'élégance; pourquoi tous les fumistes sont italiens, quoiqu'il n'y ait pas de cheminées en Italie, et pourquoi tous les pâtissiers sont enfants des montagnes de l'Helvétie? Même dans nos villes de Bretagne, on n'achète de croquignoles qu'à des collatéraux de Guillaume Tell. C'est une question qui mériterait d'être approfondie, mais je crois deviner que vous réclamez la suite de l'histoire.

Vous ne l'avez donc pas comprise? Elle finit là, et je vous proteste que je n'en ai pas su davantage. Seulement, quand mon homme a été sorti, je suis tombé dans une pénible rêverie. J'ai songé à cette chose lamentable : la maladie de l'ouvrier à Paris! — Ce malheureux avait probablement lutté tant qu'il avait pu contre la fièvre. Forcé de s'aliter, il n'avait pas osé renvoyer l'ouvrage inachevé. Les enfants avaient faim, leur mère savait à peu près coudre, elle avait essayé de faire la besogne. Elle y avait sans doute passé la nuit. A quel cinquième étage, sous quel toit échauffé, une pauvre femme, tout en veillant son mari malade, souvent interrompue pour le soigner et pour calmer les vagissements de son dernier-né, s'était-elle brûlé les yeux à travailler pour moi?

Le matin venu, elle avait marché une heure, deux heures peut-être, pour rapporter son ouvrage et en toucher le maigre salaire, aussitôt réparti entre le boulanger et le pharmacien. Celui-ci avait eu la meilleure part. Fatiguée, inquiète, oppressée, elle avait gravi en se hâtant les cent marches de sa mansarde. Le mari gémissait et s'impatientait d'une trop longue absence, les enfants n'avaient pas mangé et criaient. Vite, il fallait faire à l'un de la tisane, un peu de soupe aux autres, et puis reprendre l'aiguille. S'il y avait sur la fenêtre un plant de réséda, il avait dû être négligé. On n'avait pas eu assez de temps, peut-être pas assez d'eau pour l'arroser. La fleur était morte, comme Picciola, et non pas oubliée dans les émotions du bonheur. — Et quand le lendemain, après une nouvelle nuit d'insomnie, la pauvre ouvrière était retournée chez le patron, elle l'avait trouvé grondeur et irrité. — Vous m'avez

fait avoir des reproches de mon client — lui avait-il dit. Allez chercher de l'ouvrage ailleurs. — Alors elle avait avoué sa ruse avec larmes, en suppliant de n'en pas garder rancune à son mari. Éconduite d'une manière bourrue, et non payée, elle était rentrée bien triste, avec un pain pris à crédit, tandis que le patron, empressé de se justifier près de ce terrible client, montait dans un cabriolet et venait me dire : *Ce gaillard-là* était malade !

Et si le *gaillard* s'avisait de rester malade plusieurs jours ou plusieurs semaines, que deviendrait-il, grand Dieu ! Il aurait, pourvu qu'on y trouvât de la place, la ressource de l'hôpital. Mais que deviendraient sa femme et ses enfants ?

Me permettrez-vous de vous demander, Madame, si vous trouvez encore qu'il n'y a rien dans mon anecdote ?

La longue maladie est cruelle dans tous les rangs de la société, la simple indisposition est désastreuse pour la famille de l'ouvrier. Moi qui écris ces lignes, vous qui les lisez, nous pouvons, sans grave dommage pour personne, bien soignés, bien dorlotés, garder quelques jours le lit ou la chambre. Mademoiselle Jeanne doit avoir près de vous, dans ces circonstances, toutes les grâces d'une Hébé ; et je connais bien des hommes qui, pour être soignés par elle, s'estimeraient heureux d'avoir la grippe. Votre fermier lui-même n'est pas seul dans son exploitation ; il est entouré d'auxiliaires et de voisins qui le suppléeront au besoin. Mais l'ouvrier de Paris, qui gagne jour par jour, heure par heure le pain de ses enfants, s'il n'a pas d'épargnes, la plus courte maladie fera entrer chez lui la misère. Les dépenses augmentent en même temps que les ressources sont taries ; les visites du médecin, les médicaments coûtent cher ; si la femme a une petite industrie qui venait en aide au ménage, elle est obligée de la négliger pour se faire garde malade ; on commence à demander crédit chez les fournisseurs, puis le terme, l'inexorable terme du loyer approche, au milieu de poignantes perplexités. Oh ! je comprends alors, quand la pensée chrétienne est absente, bien des pensées amères et mauvaises. *Malesuada fames.* (Vous voudrez bien, Madame, demander à votre digne curé, en me rappelant à son souvenir, l'explication de ce

latin). Je comprends que le cœur de l'ouvrier livre accès à l'envie, et qu'il se révolte contre l'inégalité des conditions sociales. Je comprends qu'il prête une oreille complaisante aux chimères des doctrines égalitaires. Lorsque les charlatans de l'école réclamaient hautement le droit au travail, ils ne faisaient pas assez. Qu'importe le droit au travail à l'ouvrier malade? C'est le droit à la santé qu'il faudrait introduire aussi dans le code de l'humanité régénérée.

En attendant que ce nouveau droit soit proclamé, n'y a-t-il donc rien à faire, et n'a-t-on rien fait pour l'ouvrier malade? J'avoue que ces hautes questions sociales me troublaient pendant que j'ajustais les boutons de mon pantalon, ce qui est pourtant une attitude peu favorable à la méditation. Je regrettai d'avoir laissé partir mon tailleur sans le questionner plus en détail sur la maladie de *ce gaillard-là*. Je fus au moment de lui écrire pour lui ordonner de payer double la mauvaise façon dont je m'étais plaint. Il y a un adage tristement profond dans sa forme paradoxale : Méfiez-vous de votre premier mouvement, car il est presque toujours bon. Le mien était sans doute excellent, la réflexion me le fit paraître passablement absurde et presque immoral. Quel fâcheux exemple ce serait que de récompenser la supercherie! Il y avait eu manifestement une petite fraude commise, excusable sans doute à raison de ses motifs, entourée de circonstances bien atténuantes, mais qu'il n'était pas à propos d'honorer d'une prime d'encouragement. Où s'arrêter dans cette voie? Paierai-je double la pinte de lait frelaté, lorsque j'apprendrai que le dévouement maternel de ma laitière a réservé pour un enfant chétif le plus pur de la substance, en administrant à ce qu'elle a bien voulu m'en laisser le baptême d'immersion? Augmenterai-je les gages de ma cuisinière, quand il me sera démontré que sa tendresse conjugale nourrit en ville son mari à mes dépens? Et que ferai-je alors pour l'austère probité qui, même sous les étreintes du besoin, se sera refusée à toute usurpation? Que ferai-je pour la femme de l'ouvrier qui aura rapporté consciencieusement l'ouvrage qu'il est impuissant à achever?

Celle dont l'aventure m'intéressait si vivement avait, après tout,

en déjouant la surveillance du patron, compromis la renommée de la maison. Supposez la chose renouvelée deux ou trois fois, j'aurais pu, sans réclamer, sans rien dire, m'adresser ailleurs. Voilà une vieille clientèle perdue, gros chagrin, gros dommage pour un fournisseur. J'aurais pu entraîner avec moi quelques amis, dont chacun à son tour eût fait une propagande officieuse au profit de l'heureux concurrent, au détriment de l'honnête saxon qui livrait des pantalons si mal cousus. Il n'en faut pas davantage pour marquer le signal de la décadence, cela va vite, le discrédit s'étend comme la tache d'huile, et quand une maison menace de s'écrouler, chacun s'empresse de la déserter. Quoiqu'il fît ses courses en voiture pour gagner du temps, le patron, qui avait autrefois poussé l'aiguille lui-même, n'avait pas plus de rentes au soleil ni de pignons sur rue que son ouvrier. Son industrie était toute sa fortune. La ruine, la faillite et la désolation de sa famille pouvaient donc devenir les conséquences de cette fraude que tout à l'heure, dans un élan irréfléchi du cœur, j'étais prêt à récompenser.

Non, me dis-je alors, il est juste que la tromperie soit réprimée, elle est toujours un désordre, et je ne me reproche plus d'en avoir été le dénonciateur. Et cependant la punition serait ici bien cruelle, il y a au moins place pour l'indulgence. Ces pauvres gens me font encore grand' pitié. Malgré la dureté de sa boutade justificative, mon vieil allemand n'est point un méchant homme. Il aura pardonné, assisté peut-être de quelques avances. Je veux m'en informer, je veux savoir l'adresse de l'humble ménage, connaître ses besoins, soulager, s'il y a lieu, indirectement sa détresse. Je le signalerai à un de mes jeunes amis les plus chers, membre infatigable de la Société de Saint-Vincent-de-Paul. Il gravira les cinq étages, il entrera dans la chambre du patient, le rameau d'espérance à la main; il apportera les secours urgents et les paroles qui consolent; il sèchera les larmes, il apaisera les murmures. De combien d'infortunes semblables n'a-t-il pas déjà calmé les angoisses! Ce n'est pas tout, en se retirant il verra les bonnes sœurs du quartier. Toutes lui sont connues par la complicité de la charité. La sœur Rosalie est allée recevoir au ciel la couronne; mais elle a

laissé une nombreuse postérité de saintes émules. Je ne suis plus trop inquiet de mes protégés inconnus. Si la maladie de l'ouvrier s'aggrave, qu'il ne craigne pas d'aller à l'hôpital, il y trouvera d'autres sœurs qui lui prodigueront leurs soins éclairés. D'autres sœurs encore sont prêtes à garder dans la crèche et dans l'asile ses enfants en bas âge, d'autres à instruire ses filles grandissantes, d'autres à protéger leur adolescence, d'autres à les placer un jour selon leurs aptitudes ou leurs talents. Il y a des frères aussi, institués pour éduquer ses petits garçons, et, au milieu de tous ces zélés auxiliaires, de toutes ces spécialités de la charité, il y a monsieur le curé qui en résume les fonctions diverses, qui a toujours à donner un secours ou un conseil opportun, qui sollicite, quis timule la générosité des riches, paresseux ou futiles, et compose de contributions volontaires le budget paroissial des bonnes œuvres destiné à subvenir aux besoins les plus pressants. Ainsi, à toutes les phases de l'existence précaire de l'ouvrier, la charité chrétienne lui offre son appui, et elle a enfanté, avec une fécondité merveilleuse, des dévouements sublimes dans leur humilité, obscurément consacrés à faire le bien.

Comme j'en étais là de mes réflexions consolantes, on m'apporta les journaux du matin, et je me mis à les parcourir d'un regard encore un peu distrait. Je lus que notre armée venait d'évacuer la Syrie, ne laissant à Beyrouth que quelques soldats malades confiés à des sœurs de la Charité. Je lus les curieux détails de la réception des ambassadeurs siamois, amenés parmi nous de l'extrême Orient par un prêtre français, leur interprète, vaillant pionnier de notre civilisation, qui leur avait inspiré assez d'estime pour qu'ils se fiassent à sa parole. Je lus qu'un autre prêtre français venait d'être massacré en Cochinchine, continuant une longue liste de martyrs, mais que leur sang avait fait germer pour nous une magnifique colonie, et que les populations épouvantées de la tyrannie se réfugiaient à l'ombre de notre drapeau. Je lus qu'on embarquait à Toulon une petite garnison pour notre nouvelle colonie, et qu'une frégate à vapeur recevait à son bord, je reproduis textuellement la nouvelle dans son éloquente simplicité, « l'artillerie, la gendar-

» merie, et tous les détachements isolés, composés d'infirmiers, » d'ouvriers d'administration *et de sœurs de charité.* » Je lus enfin que l'Académie française venait de couronner un livre intitulé : *la Charité à Paris*, livre d'un auteur frivole, rempli cependant des merveilleuses inventions et des ingénieuses combinaisons des œuvres catholiques. Ainsi, je voyais partout le sacerdoce et les autres vocations religieuses recevant l'éclatant hommage des faits; en France, s'empressant au secours de toutes les misères du corps et de l'âme; puis se répandant hors de nos frontières, et, dans les expéditions les plus lointaines, entourant de leur dévouement nos soldats malades ou blessés, précédant même nos armées, pénétrant avec une sublime témérité chez les peuples barbares, affrontant tous les périls, partout grandissant, honorant, glorifiant le nom de la France.

Et en même temps, par la plus bizarre inconséquence, à la première page de ce journal plein, à ses nouvelles diverses, de ces hommages éclatants, de ce journal démocratique où l'on affiche bruyamment tant de sympathie pour les classes laborieuses et de sentiments patriotiques, je trouvai des diatribes violentes contre le sacerdoce et toutes les œuvres catholiques. Je vis qu'on attaquait avec colère la société de Saint-Vincent-de-Paule, qu'on la dénonçait comme une peste publique, et que mon jeune et excellent ami, à qui je m'étais promis de recommander la famille de l'ouvrier malade, n'était qu'un intrigant dangereux. Je vis qu'on applaudissait à la persécution qui s'acharne en Portugal contre quelques sœurs de charité françaises. Je vis qu'on s'efforçait de soulever les passions populaires contre l'influence du Curé, contre l'école des Frères, contre le dévouement des Sœurs, que c'était une guerre résolûment déclarée, et qu'on prêchait aux masses la grande croisade de l'ingratitude. Je vis enfin qu'un redoublement d'invectives insultait dans Rome le centre d'où s'épanchent sur le monde tous les rayons de la charité catholique.

Je restai stupéfait de ce contraste. Ouvrez au hasard, Madame, le premier journal venu, parmi ceux qui ont le plus de lecteurs, vous en serez frappée comme moi. Dans les articles de la rédaction,

vous ne trouverez que l'outrage aux œuvres de la charité catholique, et particulièrement à celles où s'exerce le génie de la France. Tournez la feuille, lisez les faits de chaque jour et les nouvelles étrangères, les rapports de nos marins, de nos généraux, de nos consuls, de nos voyageurs, vous n'y trouverez que des hommages.

A quoi songez-vous donc, grands patriotes du journalisme, qui insultez ainsi tous les matins gratuitement (mais non gratis) la foi de votre mère ? Quel but poursuivez-vous ? Quand vous aurez fermé les églises et dissous toutes les congrégations religieuses, pensez-vous que le peuple en sera plus heureux à l'intérieur et la France plus honorée au dehors ? Est-ce vous qui ferez l'école aux enfants pauvres du voisinage ? Si, par aventure, vous venez à vous marier, vous plaît-il de vous contenter de la bénédiction de monsieur l'adjoint et surtout de choisir une femme qui s'en contenterait ? Si vous avez une sœur de douze ans, vous plaît-il qu'au lieu d'aller au catéchisme elle se forme l'esprit et le cœur par la lecture de vos articles et des romans de vos amis ? Si votre mère tombe dangereusement malade, est-ce une pieuse du *Siècle* ou une figurante de l'Ambigu que vous appellerez à la soigner ?

Je vous ai déjà dit que ma croisée était ouverte. J'entendis dans la rue un bruit de pas inusité. Je m'approchai de la fenêtre, je vis deux longues files de petites estropiées qui se rendaient à la promenade, avec presque autant de béquilles que de jambes. Je n'eus pas de peine à reconnaître mes voisines de l'asile des *Jeunes Incurables*. Oui, Madame, ces deux mots ont pu être associés ! Quelques sœurs, pieuses bergères de ce troupeau malingre, le conduisaient ; d'autres traînaient à la suite, dans de légers chariots d'osier, les enfants les plus infirmes du troupeau, celles qu'aucune béquille ne pouvait soutenir debout, et que réjouissait cependant un peu d'air, de mouvement et de soleil. Il en était resté à la bergerie de plus infirmes encore, clouées sur leur lit de douleur ou trop hideuses d'aspect pour qu'on osât les faire sortir et impressionner les passants du spectacle de leurs misères. Une dérision cruelle a établi l'asile de ces pauvres petites créatures au bout de l'*avenue de Plaisance*, laquelle à la vérité commence par côtoyer un abattoir.

Vous conviendrez que les édiles qui l'ont nommée ont eu là un singulier caprice.

La caravane qui défilait sous mes fenêtres ne cheminait point tristement. Il en sortait des voix, des rires, des cris qui seraient aisément devenus trop bruyants sans les avertissements des surveillantes. Toutes les plaies étaient pansées, on avait du linge blanc, des robes proprettes, on allait en ordre au bois de Boulogne pour s'y débander, jouer, chanter librement, courir ou ramper sur l'herbe, cueillir des pâquerettes, les effeuiller, hélas! comme si elles pouvaient varier leurs présages; on devait même manger des gâteaux — c'était la fête de la supérieure. On avait à cette occasion un jour de congé, et la veille au soir on avait débité des compliments, offert des bouquets, chanté des cantiques, voire même dialogué des charades en s'affublant d'oripeaux. L'insouciance de l'enfance jouissait de l'heure présente, et une véritable allégresse régnait parmi ces infortunées.

Une élégante voiture découverte revenait du bois, enlevée à fond de train par deux chevaux de prix. Enveloppée dans des flots de soie, une jeune femme, dont l'attitude et la toilette avaient quelque chose de provoquant, y étalait seule ses grâces. Je me trompe, un petit chien *king-charles* s'agitait devant elle sur un coussin. Le groom et le cocher avaient de riches livrées. L'équipage rangea de près l'humble cortége et faillit renverser une petite boiteuse qui ne s'écartait pas assez vite. Une sœur accourait pour soutenir l'enfant chancelante, et le regard de la vierge chrétienne rencontrait celui d'Aspasie. Que se passa-t-il dans ce rapide échange de regards? Laquelle dut baisser la première les yeux? Je pensai à l'impudente chanson de Béranger :

Toutes deux dignes de louanges
Montaient au céleste séjour,
L'une sur les ailes des anges,
L'autre dans les bras des amours.

J'avais encore un journal à la main, je le parcourus en rêvant. Le feuilleton exaltait une danseuse avec les transports d'un stupide

enthousiasme, et, quelques lignes plus haut, le rédacteur en chef signalait gravement le péril et les perfidies des associations religieuses. — Décidément, pensai-je, Béranger valait mieux. Lui, du moins, tenait la balance égale.

Ma plume se fatigue, Madame, et je vous ai à peine raconté la première heure de ma journée. Elle a eu bien d'autres événements; mais il y a fin à tout, et, comme disait le roi Dagobert, il n'y a pas si bonne compagnie qui ne se quitte. Je vous demande mille pardons; il me revient en mémoire que c'est à ses chiens que le grand prince adressait cette politesse. N'avez-vous pas, dans votre voisinage, un Nemrod qui en dirait aux siens autant, si même il pouvait se résoudre à les quitter jamais? Je regrette de me reposer sur cette malice; c'est écrit, et je ne peux pas supporter les ratures dans la correspondance. Elles excitent mal à propos la curiosité, on s'évertue à lire sous les barres et les jambages, l'on soupçonne et l'on découvre parfois des énormités là où il n'y avait qu'une phrase mal bâtie. J'ai connu deux amis brouillés par un paragraphe effacé. Au surplus, vous serez discrète, et vous n'oublierez pas que cette lettre est pour vous seule. En épouse confiante, vous pourrez offrir à votre mari d'en prendre connaissance, et je n'y ai certes aucune objection. Mais il la trouvera trop longue, il n'aura pas la patience d'aller jusqu'au bout, et je sais d'ailleurs qu'il a l'excellent principe de ne pas lire les lettres de sa femme. Quant à mademoiselle Jeanne, l'espiègle serait bien capable de tout lire, et peut-être de ne pas s'effaroucher de mes compliments. Je crains que votre prudence n'en veuille pas faire l'épreuve. Voilà bien des chapitres indiqués, quand je n'avais l'intention que de prendre congé de vous. J'entends que vous me dites : « Taisez-vous donc, bavard. » Je me tais; mais j'ai tant de plaisir à causer avec vous, que je ne vous promets pas, Madame, de ne pas recommencer.

ALFRED DE COURCY.

POÉSIE.

LES CHOUANS.

TIRÉ DU BARZAZ-BREIZ.

Les femmes, les vieillards et les petits enfants
Qui ne peuvent aller chouanner dans les bruyères,
Avant de se coucher diront dans leurs prières,
Tous les soirs, un *Pater*, un *Ave* pour les Chouans.

Pour les Chouans, vrais chrétiens qui tiennent la campagne,
Combattant pour la foi, les prêtres, le pays;
S'ils viennent à passer devant votre logis,
Ouvrez-leur votre porte, ô femmes de Bretagne !

Toute grande ouvrez-la, c'est moi qui vous le dis;
Et sans tarder longtemps, mettez sur votre table
Du cidre et du pain blanc, soyez-leur secourable :
Dieu le sera pour vous dans son saint paradis.

Julien-le-Roux [1] disait un matin à sa mère :
— « Je vais avec les gens de Plœmel, de Carnac,

1 Julien Cadoudal.

De Baden et d'Auray rejoindre Tinténiac,
Car il me plaît d'aller pour me battre à la guerre. »

— « Tes deux frères déjà sont loin, bien loin d'ici;
Toute seule chez nous faudra-t-il que je meure ?
Mais s'il te plaît d'aller, quitte notre demeure ;
A la garde de Dieu ! Va, Julien, pars aussi. »

Et les Chouans arrivaient partout en grandes bandes,
De Vannes, de Tréguier, de Quimper, de Léon,
Et du pays français et du pays breton,
Remplissant les sentiers, les forêts et les landes.

Auprès de Coëtlogon, ils rencontrent les Bleus
Qui venaient en courant du côté de la ville :
« Voici l'heure, marchons ! Ils sont au moins trois mille!
Mais le ciel est pour nous, si l'enfer est pour eux. »

Ils en viennent aux mains. Alors, dans la mêlée,
Je vis Julien frappant à grands coups de pen-bas,
Et chacun de ses coups jetait trois Bleus à bas;
Et sous le poids des morts la terre était foulée.

Autour de lui, partout le sang des Bleus coulait;
Un coup de sabre avait coupé sa chevelure
Et dans son flanc ouvert une large blessure.....
Julien frappait toujours, disant son chapelet.

Et bientôt je le vis assis au pied d'un chêne.
Il tenait Tinténiac penché sur ses genoux,
Et pleurait, regardant d'un œil timide et doux
Le front pâle et blessé du pauvre capitaine.

Le soir venu, chez nous tout allait pour le mieux.
Et les Chouans : « Nous avons, disaient-ils, la victoire ;
Mais Tinténiac est mort : que Dieu l'ait dans sa gloire ! »
Puis ils prièrent tous, les jeunes et les vieux.

GEORGES DE CADOUDAL.

SCÈNES DE LA TERREUR

EN BRETAGNE.

—

I.

LE TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE DE LANNION.

L'ACCUSATEUR PUBLIC.

Citoyenne Tierrier, femme Taupin, avance.
Ton mari n'est-il pas émigré ? Dis sans peur.

ELLE.

Je n'ai peur de parler que contre ma croyance.
Mon mari dans l'exil a suivi Monseigneur.

L'ACCUSATEUR.

Les tyrans sont chassés, et tu n'as plus de maîtres.
Qui donc veux-tu nommer ?

ELLE.

L'évêque de Tréguier.

L'ACCUSATEUR.

N'as-tu pas recélé dans ta maison deux prêtres ?

ELLE.

Poursuivis innocents, ils étaient sans foyer.

L'ACCUSATEUR.

On te voyait souvent aux ci-devant églises.

ELLE.

Je ne trouvais que là de consolation.

L'ACCUSATEUR.

Tu ne rougissais point de croire à des sottises?

ELLE.

J'implorais Dieu pour ceux qui blasphèment son nom.

L'ACCUSATEUR.

Ne regrettes-tu pas le règne des despotes?

ELLE.

Je demeure fidèle à mon Roi comme à Dieu.

L'ACCUSATEUR.

Tu deviens pour cela suspecte aux patriotes.
N'as-tu pas des enfants?

ELLE.

Oui, qui sont en ce lieu.

L'ACCUSATEUR.

Veux-tu donc les priver des mains qui les nourrissent?

ELLE.

De ce que j'ai juré je ne me dédis pas.
Pourrez-vous les priver de la main qu'ils bénissent,
Et qui du haut des cieux veillera sur leurs pas?

L'ACCUSATEUR.

Au châtiment des lois la justice te livre.

ELLE.

En me faisant mourir ne plaignez point mon sort.
De toutes mes douleurs l'échafaud me délivre :
J'y monte en priant Dieu; mais vous, craignez la mort [1] !

1 Cette histoire est vraie. Ursule Taupin, fille Tierrier, fut condamnée à mourir sur l'échafaud pour avoir donné asile à deux prêtres. A la nouvelle du meurtre de sa femme,

II.

La Bretagne pleurait la mort de Louis Seize,
Et les scènes d'horreur que vit Quatre-vingt-treize
Rallumaient l'énergie et la foi dans son cœur.
Quand tant de citoyens, par impuissance ou peur,
S'étaient de leurs bourreaux faits les lâches esclaves,
Il était beau de voir, France, un reste de braves,
Fidèle à ses autels et fidèle à son Roi,
S'exposer à la mort pour défendre sa foi !

Minuit sonne : écoutez cette lointaine cloche.
Cent barques à la fois glissent de chaque roche.
Traqués par les soldats et chassés du saint lieu,
Les paysans bretons vont en mer prier Dieu.
Là-bas sur l'Océan une croix d'or se dresse :
Debout dans cet esquif un prêtre dit la messe.
Sûrs de n'avoir ici que les cieux pour témoins,
Femmes, enfants, vieillards viennent de tous les points
Prendre avec leur pasteur part au saint sacrifice
Le bruit des flots se mêle aux versets de l'office,
Et la lune, en brillant, montre au pied de l'autel
La foule agenouillée entre l'onde et le ciel.

Un homme à ce moment s'avance et dit au prêtre :
« Ma femme fut livrée au bourreau par un traître;
» Priez pour lui, mon père ! » — Et le prêtre répond :
« Le pardon du Seigneur descende sur son front ! »

Taupin revint en France et jura de se venger. — Voir à ce sujet, p. 25, les intéressantes études sur la Révolution en Bretagne, par MM. Geslin de Bourgogne et A. de Barthélemy.

III.

LA CHAMBRE DE L'ACCUSATEUR PUBLIC PENDANT LA NUIT.

TAUPIN.

Traître, réveille-toi !

L'ACCUSATEUR.

Que me veux-tu ?

TAUPIN.

Ta vie.

L'ACCUSATEUR.

Prends mon argent, mes biens, pour ne pas m'égorger.

TAUPIN.

Garde des biens volés dont je n'ai pas envie.
Tu fis périr ma femme, et je viens la venger.

L'ACCUSATEUR.

Pour vivre encore un jour que veux-tu que je fasse ?

TAUPIN.

Lâche, mon crime enfin va te punir des tiens.

L'ACCUSATEUR.

Si tu n'as point, bourreau, de pitié pour moi, grâce,
Grâce pour mes enfants !

TAUPIN.

Toi, qu'as-tu fait des miens ?

(Il le tue.)

ALBÉRIC D'ANTULLY.

LE SCEAU DE L'ÉVÊQUE DE LÉON

ET

LE SERMENT DE L'ÉVÊQUE DE TRÉGUIER.

Le 18 octobre 1483, une brillante et nombreuse assemblée était réunie dans la chapelle du château de Nantes, pour entendre la messe à laquelle assistait le duc de Bretagne. Faible et débonnaire, mais ami du luxe et de la magnificence, François II ne négligeait aucune occasion de satisfaire son goût pour les fêtes et les plaisirs, et surtout de paraître environné du pompeux éclat de la puissance ducale. Or, ce jour-là, Robert Guibé, neveu de Pierre Landais, trésorier-ministre et favori à l'apogée de sa fortune, rendait hommage pour l'évêché de Tréguier, auquel il venait d'être appelé, quoique n'ayant pas l'âge requis par les règlements ecclésiastiques. Aussi, pour flatter la vanité de l'orgueilleux ministre et contenter en même temps le bon plaisir du maître, avait-on déployé toute la solennité possible.

Aux côtés du duc se tenaient le baron d'Avaugour, François de Bretagne, fils naturel d'Antoinette de Magnelais, messire Guy du Boschet, évêque de Cornouailles (Quimper), vice-chancelier de Bretagne, messire Alain le Moult, évêque de Léon depuis le 28 mars 1482, tous deux conseillers du duc et présidents de la Chambre des comptes. Divers autres personnages, que leur emploi ou leur naissance attachait d'une manière spéciale à la personne du souverain breton, avaient également été « à ce appelez et requis. »

La messe terminée, l'archidiacre de Penthièvre, vénérable et discret maître Guillaume Gueguen, celui-là même qui fut depuis premier président de la Chambre des comptes et évêque de Nantes, s'avança et remit respectueusement au prince plusieurs actes dont quelques-uns laissaient apercevoir la bulle de plomb, insigne caractéristique de la chancellerie romaine. C'était, en effet, les brefs contenant l'assentiment et la confirmation que le pape Sixte IV donnait au choix et à l'élection de Robert. Après la vérification et le contrôle de l'authenticité de ces pièces, l'archidiacre, au nom et comme procureur du jeune prélat, fut admis à rendre les aveux et reconnaissances et à prêter « en les expriment et faisant la lecture » le serment de fidélité et promesses que devaient les évêques de Tréguier : « Quelles choses le duc a aceptées, receues et eues » agréable, et a voulu que ledit esleu de Treguer entre en la poces- » sion réelle et actuelle dudict évesché et en joisse au désir des- » dictes lettres apostoliqnes et pour luy en ont été requis instru- » mens à tous notaires ou autres. »

Ce qu'on vient de lire est extrait presque textuellement de la suscription inscrite au dos d'un titre sur parchemin, intitulé : *Procuratorium ad prestandum juramentum, in manibus ducis necnon et prestitum juramentum*, énoncé qui, de même que les lignes précédentes, est tout à fait opposé à l'assertion de M. P. Levot écrivant dans la biographie du prélat[1] : « Le duc ayant refusé de recevoir son serment par procureur, Robert Guibé le prêta en personne le 18 août. »

Outre cette pièce déposée aux Archives départementales de la Loire-Inférieure *(Trésor des chartes, arm. F, cass. B, num. 25)*, le même fonds R. E. 12 renferme une lettre très-laconique du pape Sixte IV, datée du 21 mai 1483. Elle informe, en ces termes, le duc de Bretagne de la nomination de Robert : *Quare hortamur nobilitatem tuam in Domino ut eidem Roberto quem confidimus propter ejus probitatem et virtutes quibus est preditus, utilem et accomodum ipsi ecclesie futurum omni oportuno favore et auxilio adesse velis*, etc..... L'expression si simple des qualités du jeune prélat,

[1] Voir *Biographie Bretonne*, t. I, p. 861.

que sa vie entière fait encore ressortir davantage, semble motiver le choix du pontife romain, bien que l'abbé Tresvaux attribue cette élection à la seule influence du ministre breton, lorsqu'il dit à la page 360 de son *Histoire de l'église de Bretagne*: « Il était encore mineur, mais la faveur du trésorier Landais lui donnait l'âge et le mérite compétents pour remplir un si redoutable ministère. » Sans doute, François II et le crédit du trésorier ne furent pas étrangers à la nomination de Robert; mais les différentes ambassades, les importantes missions qu'il eut à remplir, sa translation aux évêchés de Rennes et de Nantes, sa nomination au cardinalat, prouvent sa valeur personnelle et montrent qu'il était à la hauteur des difficiles fonctions dont il était revêtu. Au reste, cette minorité citée par plusieurs historiens et que la lettre mentionne ainsi : *In minori nunc etate constitutum, in administratorem prefecimus donec ad legitimam pervenerit etatem*, pourrait peut-être s'entendre seulement de l'âge ecclésiastique. En effet, les auteurs des *Vitæ et res gestæ Pontificum romanorum et S. R. E. Cardinalium*, appuient cette opinion vers laquelle ils inclinent, par un passage d'Aubery, d'après lequel Robert Guibé mourut en 1513, à l'âge de cinquante-quatre ans, ce qui lui donnerait vingt-quatre ans en 1483, au lieu de dix-huit que lui assignent ceux qui prétendent qu'il fut nommé cardinal en 1505, à l'âge de quarante ans.

Le nouvel évêque, alors à Rome, avait délégué pour rendre son hommage, avec Guillaume Gueguen et Olivier Chohan, protonotaire apostolique, son oncle, qualifié dans la procuration de *nobilem et magnificum virum Petrum Landays, dominum temporalem loci oratorii Coterelli*, « noble homme et magnifique Pierre Landays, seigneur temporel du Loroux-Bottereau. » Michel Guibé, frère aîné de Robert, leur était adjoint [1]. Voici, suivant cette procura-

1 Adenet Guibé et Olive Landais, sœur du trésorier, avaient encore deux fils, dont l'un, *Jacques*, fut gouverneur de Rennes et vice-amiral de Bretagne; l'autre, *Jean*, fut capitaine de Fougères. *Marie* l'aînée des filles, veuve de Jean de Parthenay, épousa en secondes noces Brient de Châteaubriant, seigneur d'Orange, et mourut sans enfants (Dupas, p. 483). *Guillemette*, la cadette, mariée à Guillaume Hamon, dont elle eut entre autres enfants François, évêque de Nantes après le cardinal Robert Guibé, son oncle, et André, évêque de Vannes. (*Gén. de Cornulier, supplément*, p. 124). La *Biographie bretonne* mentionne une troisième fille sans la nommer. — Cette famille, après avoir

tion, la formule même du serment que devait employer celui de ces mandataires qui était désigné par le choix du duc :

« Robert, par permission divine et du sainct siége apostolique, » administrateur et esleu confermé de l'évesché de Triguer, etc..., » avons aujourduy de nostre certain et bien délibéré propos, en » ensuyvant nosdits antecesseurs, recogneu et advoué et par ces » présentes recongnoissons et advouons mondit souverain seigneur » le duc et ses prédécesseurs fondeurs, protecteurs et gardes de » nostredit evesché et église de Triguer, et des regales et temporel » d'iceluy. Jurons et promettons à mondit seigneur par nostre » serment et en foy de prelat que toute nostre vie nous luy serons » et à ses successeurs ducs de Bretaingne, bon et feal subiet et » conseiller, et à ses mandemens obeirons prouche a luy que a » nul autre, ses honneur et bien procureront son dommaige estli- » mirons *(sic)* a tout nostre povair et des appellacions et derrains » resors des jugemens des cours du regale et temporel de nostredit » evesché obeirons aux relevement et jugement de son parlement, » sauff droit de ressort du sainct siege apostolique, ne entendons » pour ce faire aucun prejudice aux droictz du saint siege aposto- » lique telx que lui appartiennent ne aux aultres droictz et prévi- » léges de nostredite église. En tesmoign des choses et chacune » dessurdictes nous avons signé ces présentes de nostre seign » manuel et en deffault de notre grant scel y avons mis nostre » propre signet, duquel avons acoustumé de user et d'abundant » y avons a nostre requeste fait apposer le scel du reverend Père « en Dieu Monseigneur l'evesque de Dol pour plus grande fermeté » des choses dessurdictes. Donné à Rome *(in arce sancti Angeli)*, » le vingtiesme jour de May l'an mil quatre cens octante et troys. »

Au bas de cet acte, écrit de la main du secrétaire de Robert et qui n'est que la copie de sa procuration, est attaché sur doubles lacs de chanvre une jolie empreinte en cire rouge assez bien conservée, sauf la partie inférieure un peu détériorée. Sa forme est

grâce au crédit de Pierre Landais, traversé comme un splendide météore les derniers jours de l'autonomie bretonne, s'éteignit probablement dans la personne même des frères du cardinal. Ce dernier, mort à Rome, non le 9 septembre, mais le 9 novembre 1513, portait pour armes, d'après le *Gallia purpurata* (p. 552 et suiv.), *d'argent à trois fasces d'azur, chargées de six roses d'or, la 1re de 3, la 2e de 2, la 1e d'une rose.*

ogivale, comme la généralité des sceaux ecclésiastiques, et son style celui de la renaissance. Dans un intérieur décoré de deux colonnes corinthiennes et d'arcades à plein cintre, la Vierge, agenouillée, reçoit la salutation de l'ange Gabriel, tenant d'une main une branche de lys, tandis que l'autre semble indiquer l'Esprit-Saint, qui, sous la forme d'une colombe, s'approche de Marie. Un phylactère porte les mots : *Ave, gratia plena.* Au milieu du fronton, surmonté d'un gracieux dôme, Dieu le père, la tête entourée du nimbe crucifère et ornée de la tiare, porte de la main gauche le globe surmonté de la croix, tandis que la droite, faisant le geste de la bénédiction, semble dominer et présider cette scène. Le moyen âge eut une prédilection marquée pour la Salutation Angélique, type si souvent reproduit et même gravé jusque sur ces belles monnaies d'or qui, de cette image, tirèrent leur nom de *saluts.* Au-dessous du portique se trouve soutenu par deux anges, ou mieux deux amours, l'écu du prélat, chargé d'une rose en chef, timbré d'une mitre et entouré d'une couronne de chêne.

Mais ce sceau de l'évêque de Dol qui, comme on l'a vu, tient lieu ici de celui de Robert Guibé, par une particularité singulière, est le sceau de l'évêque de Léon. Il porte pour légende :

S (*igillum*) THOME EPISCOPI LEONENSIS.

Son possesseur, Thomas James, prieur perpétuel commandataire du prieuré de Saint-Jacques-lèz-Pirmil, avait aussi été transféré au siége de Dol le 28 mars 1482, et remplacé le même jour par Alain-le-Moult. Ainsi ce cachet, destiné à valider un titre souscrit par un tiers, en suppléant celui qui devait y figurer, énonçait faussement une qualité que n'avait plus le droit de prendre le complaisant prélat qui l'employait également sans doute, faute du sien propre. On trouve fréquemment des actes revêtus de monuments sigillographiques empruntés par les signataires à leurs parents ou à des personnes étrangères; mais l'exemple de la double substitution dont il s'agit est assez rare, et il faut le motif d'un séjour probablement prolongé à Rome pour justifier et nécessiter l'emploi de cette pièce, rappelant un titre résigné depuis quatorze mois.

STÉPHANE DE LA NICOLLIÈRE.

ÉTUDES BIOGRAPHIQUES.

LE PÈRE BAUDOUIN

SA VIE ET SES ŒUVRES.

Il y a vingt-six ans, un humble prêtre terminait, au sein du Bocage de la Vendée, au milieu d'unanimes regrets, une vie toute de zèle et de dévouement, toute de charité et d'abnégation. Son nom était populaire et vénéré. Il s'appelait Louis-Marie Baudouin. C'était le père des pauvres, qu'il assistait de ses intarissables largesses; le père d'une multitude d'âmes pieuses, qui avaient recours à la sagesse de ses conseils; le père de tous les ecclésiastiques de la contrée, qni le regardaient comme un guide et un ami; le père d'une nombreuse jeunesse, qu'il avait préparée au sacerdoce ou formée pour le monde; le père de deux familles religieuses, qu'il avait fondées, et qui devaient rester après lui, comme un perpétuel et vivant témoignage de tout ce que peut un prêtre animé de l'esprit de Dieu, saus autre ressource que son énergie et sa foi. La renommée de cet homme de Dieu ne s'étendit guère au-delà des limites du diocèse ou s'écoulèrent ses jours. Les hommes qui parlent de tout ne parlèrent point de lui, et ses éminentes vertus, qui avaient

excité l'admiration de tous ceux qui l'avaient connu, ne reçurent d'autre consécration que celle qui, du reste, accompagne toujours la sainteté là où elle a exhalé son parfum, laquelle consiste dans ce tribut de vénération et d'intime confiance qui se paie sous le chaume, au coin du foyer domestique, de la bouche et du cœur des simples et des pauvres, à ceux que Dieu semble avoir marqués, dès cette vie, du sceau des prédestinés.

Il est cependant peu de mémoires plus dignes d'être honorées que celle du P. Baudouin. Ce saint prêtre a fait de grandes choses, inspiré et maintenu de grandes œuvres. Une coopération active l'a mêlé à tout ce qui a été entrepris pour le bien dans notre pays, après des jours de ruine et de désolation. Missions, séminaires, associations d'hommes et de femmes, il a mis la main à tout. On l'a vu partout où il y avait une ruine à relever, une institution chrétienne à refaire, un service à rendre à la Religion, un peu de bien à opérer. Il ne sera donc pas sans intérêt de reposer un instant nos regards sur l'une de ces belles et saintes figures, que l'on contemple avec d'autant plus de respect qu'elles se rencontrent plus rarement[1].

Né à Montaigu (Vendée) le 2 août 1765, M. Baudouin eut le bonheur d'appartenir à l'une de ces familles patriarcales, du reste fort communes sur le sol de la Vendée, et chez qui les sentiments de religion, de probité, d'honneur étaient héréditaires. Il montra, dès sa plus tendre enfance, avec une piété précoce, un vif attrait pour l'état ecclésiastique. Lui aussi, dès son plus jeune âge, il entrevit, au-delà des jouissances du foyer domestique, au-delà des bornes

[1] La vie du Père Baudouin a été écrite, il y a quelques années, en deux volumes in-4°. Cet ouvrage, plein de détails instructifs et du plus haut intérêt, est rédigé avec la netteté, la simplicité et l'égalité de style qui conviennent aux œuvres historiques. On sent que celui sous l'inspiration duquel il avait été composé, avait été admis dans l'intimité du P. Baudouin, associé à ses pensées et à ses espérances. Nous tenons à dire que nous avons puisé là les éléments de notre travail. Notre but n'est point, dans cette notice, d'ajouter des faits nouveaux aux faits nombreux et édifiants déjà recueillis; nous voulons seulement, dans un récit abrégé, mettre en relief les traits principaux qui caractérisent davantage le vénérable serviteur de Dieu, et faire ressortir en même temps le mérite et l'importance de ses œuvres. Il nous a semblé, du reste, que la *Revue de Bretagne et de Vendée*, qui n'oublie rien de ce qui peut accroître l'éclat et la gloire de notre pays, devait un hommage à l'un des hommes qui l'ont honoré le plus.

étroites des affections humaines, ces horizons immenses où l'amour en se dilatant perd son nom terrestre pour se nommer la charité. Lui aussi, il reçut l'écho de cette voix intérieure, mystérieuse, qui se fait entendre de bonne heure au jeune lévite, lui communique un irrésistible élan, et qu'on nomme vocation, c'est-à-dire appel de Dieu. Il n'y a rien de persistant comme une vocation ; et du reste, dans cette fermeté du jeune homme que rien ne trouble, que rien ne déconcerte, qui marche sans crainte vers son but, il y a quelquefois le secret pressentiment du bien que Dieu doit un jour opérer par ses mains. Les inclinations saintes du jeune Louis-Marie Baudouin furent parfaitement secondées par sa mère, douce et pieuse femme qui avait déjà payé le tribut qu'elle devait à Dieu en consacrant un autre de ses fils au service des autels, et qui sembla trouver une consolation à son récent veuvage, dans la pensée que le plus jeune de ses enfants allait ceindre à son tour la couronne du sacerdoce.

M. Baudouin prit ses premières leçons de latin au collége de Montaigu. Puis, ayant terminé rapidement ses humanités chez son frère, le même qui devait être, plus tard, curé de Luçon et mourir en exil pendant la Terreur, il entra au séminaire de Luçon pour y suivre les cours de philosophie et de théologie, sous la direction des Lazaristes. A cette époque, le souffle de l'impiété avait déjà flétri les plus nobles intelligences ; l'esprit d'insubordination et de révolte avait pénétré jusque dans les maisons de probation ecclésiastique. Mais M. Baudouin sut se tenir en garde contre ces trompeuses lueurs de liberté et d'indépendance. Il se fit toujours remarquer par une soumission exemplaire aux règles de la discipline, par un profond respect pour ses maîtres, en même temps que par une tendre piété et une dévotion particulière envers la sainte Vierge. Quoiqu'on ne vît en lui que des talents ordinaires, une grande maturité de jugement le signalait déjà aux yeux de ses maîtres et de ses condisciples, et faisait présager, dès lors, cet ascendant qu'il devait conserver plus tard sur tous ceux qui avaient été ses égaux, ses familiers et ses amis. La grâce agissait merveilleusement dans le jeune homme que Dieu destinait à devenir un jour

l'instrument de ses desseins, pour la gloire de son Église et la régénération de son pays.

Tandis qu'il croissait ainsi dans le silence, à l'ombre du sanctuaire, il se sentit tout-à-coup entraîné vers la vie religieuse, et conçut le dessein de se retirer dans un cloître. Puis il rêva les Missions étrangères. Dans la paix de la méditation, dans le ravissement de la prière, il vit l'incomparable dévouement des missionnaires, il vit les cachots, les supplices, le martyre, il vit des millions d'infortunés vivant sous l'empire des ténèbres, privés des suaves consolations de la foi, et plein de ces pensées, il se rendit à Paris dans la maison de Saint-Lazare, prêt à s'élancer au-delà des mers, au premier signal, pour voler à la conquête des âmes. Mais il fut bientôt réclamé par son évêque, qui tenait à conserver pour son diocèse un sujet si précieux. Rien ne montre mieux le travail de la grâce que cette agitation, cette inquiétude, cette indécision, que l'on remarque en certaines âmes privilégiées, et qui ne sont point en elles une preuve d'inconstance, mais un moyen dont Dieu se sert pour les pénétrer d'un plus vif désir de sa gloire, pour les détacher d'elles-mêmes et de leur propre volonté, et pour manifester plus clairement les sentiments qui les animent à ceux qui ne les connaissent pas encore. Il en fut ainsi de M. Baudouin. Ses divers projets, quoique restés sans exécution, raffermirent sa vocation, la dessinèrent plus nettement aux yeux de ses directeurs qui prévirent ce que l'Église devait attendre d'un jeune homme au caractère si fortement trempé et en qui l'esprit de Dieu agissait si visiblement. Peu après, M. Baudouin, ayant obtenu de Mgr de Mercy, évêque de Luçon, alors aux États-Généraux, des lettres dimissoriales, reçut l'onction sacerdotale des mains de Mgr de Pressigny, évêque de Saint-Malo. L'on était au 19 septembre 1789.

Dans ce temps-là, la carrière ecclésiastique n'offrait que fort peu d'attraits. Il n'y avait encore qu'un petit nombre d'années que les Jésuites avaient succombé sous les efforts combinés des philosophes, des Jansénistes et des courtisans, et déjà grondait sourdement l'orage de la Révolution. Des réformes antireligieuses menaçaient l'Église de France d'un bouleversement général. On voulait l'abais-

sement du clergé, l'asservissement de l'Église, la suppression des monastères. Les ressorts de l'État étaient brisés, les passions déchaînées. L'arbre maudit de la philosophie moderne portait ses fruits vénéneux, fruits naturels de cette philosophie mensongère, qui, depuis ciquante ans, plus ou moins cachée, mais avec la tenacité du mal, avait corrompu les esprits faciles et infecté de son souffle impie presque toutes les classes de la société. On avait déjà dépouillé les ordres religieux de leurs propriétés ; il ne restait plus qu'à décréter la confiscation générale de tous les biens du clergé. Cette mesure extrême ne devait pas se faire attendre. C'était sur ces entrefaites que M. Baudouin, récemment ordonné prêtre, allait remplir les fonctions de vicaire à Luçon, dont son frère était alors curé. Déjà il commençait à exercer avec fruit son saint ministère, quand il apprit la promulgation de la Constitution civile du clergé (12 juillet 1790). Neuf mois s'étaient à peine écoulés depuis sa consécration sacerdotale.

Ce décret impie changeait les lois constitutives de l'Église et bouleversait sa hiérarchie. On faisait main basse sur les biens du clergé, on supprimait les ordres monastiques. C'était le dernier coup porté à la Religion. Il ne manquait plus que la persécution. On y arriva. Tous les évêques et les prêtres reçurent l'ordre de prêter serment à la constitution civile du clergé, sous peine d'être destitués de leurs fonctions, privés du titre et des droits de citoyens, et poursuivis comme perturbateurs du repos public.

Le clergé de France, forcé d'opter entre la voix de sa conscience et celle d'une autorité sans pouvoir, fonctionnant despotiquement en dehors du Saint-Siége, protesta en masse contre cette mesure tyrannique, et, à un fort petit nombre d'exceptions près, il refusa le serment. M. Baudouin, comme tous les prêtres vertueux et éclairés, devina facilement le schisme qui se cachait sous la formule captieuse d'un serment sacrilége ; il n'y répondit également que par un refus. Alors des décrets de proscription furent lancés contre tous les ecclésiastiques qui n'avaient pas voulu prêter serment et qui refusaient de se soumettre à la juridiction des évêques constitutionnels. Il en coûtait sans doute à M. Baudouin de s'éloigner de

son pays; mais bientôt dénoncé, emprisonné, prévoyant les maux qui allaient fondre sur la France, il crut devoir profiter du court délai qui lui fut donné pour se dérober à une mort certaine, et prit le parti de s'expatrier. Déjà dans les diverses contrées de la France, plus de cinquante mille prêtres, obéissant forcément à la sentence prononcée contre eux, avaient demandé leurs passeports aux municipalités et pris le chemin de l'exil. M. Baudouin suivit ce noble exemple, et, au mois de septembre 1792, accompagné de son frère et de plusieurs autres ecclésiastiques vendéens, il s'embarqua pour l'Espagne, tandis que les provinces inquiètes et agitées faisaient entendre de ces bruits souterrains, de ces rumeurs indéfinies, de ces tressaillements sans nom qui précèdent les éruptions d'un volcan, tandis que la Vendée, menacée dans ses croyances religieuses et dans ses traditions monarchiques, se recueillait dans sa force et dans son génie, organisant silencieusement son œuvre de résistance.

Nous ne suivrons point M. Baudouin dans cet exil de cinq années durant lesquelles il habita successivement Valence, Tolède et Terrajo, partageant son temps entre la prière et l'étude de l'Écriture sainte et de la théologie, édifiant tellement les Espagnols par son angélique piété, que les uns disaient en le voyant passer : « Dom Louis, priez pour nous! » d'autres, après l'avoir vu offrir le divin sacrifice, s'écriaient : « Nous avons vu un ange à l'autel. » Nous ne le montrerons point réunissant autour de lui les petits enfants, à ses heures de loisir, pour les instruire des vérités fondamentales de la Religion; rêvant, sur les bords du Tage, aux grands projets qu'il devait réaliser plus tard, quand il aurait remis le pied sur le sol de la Vendée; établissant enfin, de concert avec les prêtres qui l'avaient accompagné, une corporation religieuse sous la dénomination de Société de Marie, au moment même où les abbés de Tournely et de Broglie essayaient de former en Belgique, avec les débris du clergé français, la Société du Sacré-Cœur qui devait un jour rouvrir aux Jésuites les portes de la France; tant il est vrai que les hommes supérieurs ont entre eux une conformité de vues et de sentiments qui indique la source où ils puisent d'ordinaire leurs inspirations.

Dès que le calme parut renaître dans la France agitée, M. Baudouin rentra dans son pays. A travers mille périls, il aborda aux Sables-d'Olonne, dans la nuit du 14 au 15 août 1797. Mais la tempête révolutionnaire n'avait paru s'apaiser un instant que pour recommencer à mugir avec plus de fureur. Il suffisait alors de donner un signe quelconque d'attachement à la religion catholique ou de dévouement à une cause désormais proscrite pour mériter d'être poursuivi comme suspect. La fidélité politique et la fidélité religieuse excitèrent toujours la rage de l'injustice triomphante et du crime victorieux. M. Baudouin fut donc réduit à se cacher en attendant des jours meilleurs. Cependant son zèle ne put rester inactif. Retiré aux Sables-d'Olonne dans le secret asile que lui avait offert une personne d'une piété solide et d'une discrétion à toute épreuve, il fit de cet asile un sanctuaire où l'on vit se renouveler les scènes ravissantes de la primitive Église, alors que les fidèles, persécutés pour la foi, se retiraient dans les catacombes pour prier et participer aux saints mystères. Catéchiser les enfants, rompre le pain de la divine parole, diriger les personnes pieuses qui sentaient le besoin de s'éclairer de ses conseils, donner la communion aux âmes ferventes qui se glissaient furtivement dans son mystérieux abri, visiter les infirmes et assister les malades sous le voile d'un ingénieux déguisement, lire les Livres saints, et s'offrir lui-même en holocauste, en exerçant sur son corps les plus rudes austérités, dans le but d'apaiser la colère du Seigneur et de hâter le retour de la liberté pour l'Église et de la paix pour la France, telles étaient les saintes occupations de M. Baudouin. Plus d'une fois il fut sur le point d'être arrêté, mais la Providence, qui veille sur les amis de Dieu, le sauva toujours.

Enfin des jours plus sereins commencèrent à luire pour la France et pour l'Église. On avait vu tout ce que la liberté renferme de servitude; on avait vu l'extrême de la licence et l'extrême de l'oppression; on avait vu tous les désordres qui peuvent résulter du choc confus des opinions humaines. La France, fatiguée du joug des gouvernements turbulents et sanguinaires qui venaient de peser sur elle, aspirait au calme et à la tranquillité. Le général Bonaparte, à

qui ses brillantes victoires avaient acquis déjà une immense popularité, ayant renversé le Directoire, abolit en même temps ses lois impies et tyranniques, et rendit à la religion la liberté qu'on lui avait ravie. Les temples furent rouverts, les autels relevés et les prêtres rappelés de l'exil. En voyant la religion déployer de nouveau la pompe de ses solennités saintes depuis trop longtemps interrompues, l'impiété put reconnaître la vanité de ses fêtes et l'impuissance de ses triomphes, puisque le catholicisme qu'elle avait cru mort se levait devant elle, après dix ans de persécution, rajeuni et plein de force comme aux plus beaux jours. A dater de ce moment, la Vendée, qui avait si noblement combattu pour ses rois, ses autels et ses foyers, cessa d'être ensanglantée par la guerre civile, et M. Baudouin put se réjouir enfin à la pensée qu'il pourrait recommencer librement l'exercice de son saint ministère, au milieu des populations héroïques auxquelles il avait voué son existence.

Hélas! quel triste spectacle offrait alors la Vendée, livrée depuis dix années au meurtre, au pillage et à la dévastation! L'on n'y apercevait plus de toutes parts que des églises détruites, des châteaux et des chaumières incendiés. Les ruines morales étaient plus tristes encore, et elles avaient été s'amoncelant par suite de la pénurie des prêtres, du défaut d'instruction religieuse, et grâce aux désordres et aux doctrines de la Révolution. Nous ne nous arrêterons point à considérer M. Baudouin consacrant les prémices de son ministère à conférer le saint baptême, à réhabiliter les mariages, poursuivi par la haine, la vengeance et la calomnie, et ne recueillant pour prix de ses services que ces épreuves et ces déboires qui sont l'apanage ordinaire de ceux qui se dévouent pour le bien, et qui servent du reste à retremper les grands caractères, à reconforter les grands courages et à perfectionner les solides vertus. Il y avait alors dans la Vendée deux classes d'hommes bien différents. A côté de la population restée fidèle à sa foi politique et religieuse, se trouvaient des hommes que le flot de la Révolution avait jetés comme une épave sur le sol vendéen, des hommes en qui une grossière impiété, surpassée par une ignorance plus grande encore, avait altéré le sens moral, et qui se faisaient une espèce de mérite

de professer en même temps une aversion profonde pour la Religion et une haine irréconciliable contre ses ministres. M. Baudouin eut à lutter contre quelques-uns de ces hommes. Ils lui tendirent même des piéges pour lui ôter la vie; mais sa prudence déjoua leurs complots, et plusieurs, vaincus, séduits par l'attrait de ses vertus, eurent le bonheur de mourir entre ses bras, réconciliés avec les hommes et avec Dieu, demandant publiquement pardon des scandales qu'ils avaient causés.

Il y avait déjà près de deux ans que M. Baudouin exerçait obscurément son laborieux et pénible ministère dans la Vendée quand il fut nommé à la cure de Chavagnes-en-Paillers. Il succédait à l'un de ces prêtres qui s'identifient en quelque sorte avec les populations qu'ils évangélisent, et qui, lorsqu'ils disparaissent, laissent toutes les familles en deuil. C'était M. l'abbé Remaud, le frère de cet autre abbé Remaud qui n'avait point quitté la Vendée pendant la Terreur et que l'on avait vu affronter le feu de l'ennemi, parcourir les rangs de l'armée vendéenne, exhorter les soldats, relever les blessés, assister les mourants, ensevelir les morts, et porter partout, jusque dans les chaumières les plus retirées, les secours et les consolations de la Religion. Le vénérable abbé Remaud ne pouvait avoir un plus digne successeur que M. Baudouin, en qui semblait se résumer le type de ces prêtres qui avaient à la fois subi l'exil et la persécution. Une haute réputation de vertu avait du reste précédé M. Baudouin dans sa nouvelle paroisse où l'attendait une population impatiente. Il y arriva le 1er juillet 1801. Dieu aussi l'attendait là.

Qui pourrait dire tout le zèle qu'il déploya pour le salut des âmes dans cette paroisse qu'il n'administra que quatre ans seulement comme curé; mais où il habita près de vingt ans, et qui fut comme le foyer de ces œuvres merveilleuses dont le rayonnement devait vivifier la Vendée et y renouveler l'esprit chrétien. Il serait trop long de raconter par quel concours de circonstances M. Baudouin fut amené à quitter Chavagnes en 1812 pour devenir supérieur, d'abord du grand séminaire de La Rochelle, puis de celui de Luçon en 1821, quelques années après le rétablissement de ce dernier siége. *Faire du bien et s'estimer peu, c'est le propre d'une âme*

humble, dit l'auteur de l'*Imitation*. Ce fut le propre de M. Baudouin. Mais les honneurs ecclésiastiques devaient venir arracher à l'obscurité où il aurait voulu s'ensevelir, cet humble prêtre dont tout le monde appréciait les qualités éminentes, et qui était le seul à s'étonner qu'on le crût capable de quelque chose. Admis successivement dans l'intimité de trois évêques, il fit preuve de cette sagesse, de ce tact, de cette pénétration qui caractérisent les hommes de conseil. La netteté de son jugement, sa grande expérience, la sûreté de son coup d'œil, la sainteté de ses vues, jointes à la dignité et à la fermeté de son caractère, en même temps qu'à l'excellence de son cœur, lui valurent une rare influence dans les trois administrations diocésaines dont il fit partie. Cependant les honneurs pesaient à son humilité, ses yeux et son cœur étaient sans cesse tournés vers Chavagnes. C'est là qu'il aspirait à vivre encore comme pour accomplir sa tâche inachevée; c'est là enfin qu'il devait revenir après seize ans d'absence; c'est là aussi qu'il devait mourir, après avoir défriché le champ du père de famille en serviteur laborieux et fidèle, et planté des arbres magnifiques qui allaient grandir et s'épanouir dans une admirable floraison.

Nous ne faisons ici qu'esquisser à grands traits, parce que, avant de pénétrer dans l'intime de la vie si sainte de cet homme de Dieu, nous voulons initier le lecteur aux œuvres importantes que son zèle lui inspira, que son énergie et sa foi lui firent entreprendre et mener à bonne fin, et dont une seule suffirait pour immortaliser sa mémoire. Nous voulons parler de la fondation d'un petit séminaire, de l'établissement d'une Société de prêtres voués à l'enseignement et aux missions, de l'institution d'une Congrégation de religieuses.

I. FONDATION DU SÉMINAIRE DE CHAVAGNES.

M. Baudouin, avant même d'arriver à Chavagnes, avait déjà sondé les plaies de la Vendée et songé aux moyens de les guérir. La Vendée sans doute s'était levée pour défendre sa foi. Le bon sens de ses populations, la solidité de ses principes, avaient formé comme

un boulevard devant lequel les baïonnettes de la Révolution avaient reconnu leur impuissance et leur stérilité. Au milieu de l'officielle extinction du flambeau religieux, il avait fallu tout son héroïsme pour conserver quelque étincelle de la vraie lumière. Mais enfin elle avait conservé cette étincelle. La sève chrétienne avait continué de circuler dans ce pays, malgré la suspension légale de toute manifestation religieuse, et cela était dû au zèle infatigable de ces âmes d'élite que l'on avait vu priant dans les granges isolées, quand il n'y avait plus d'églises, et enseignant secrètement le catéchisme aux petits enfants; cela était dû à l'intrépide courage de ces prêtres généreux qui, aux plus sombres jours de cette époque néfaste, sans craindre les arrêts de mort lancés par la Convention, sans craindre les haines locales toujours prêtes aux dénonciations et aux exécutions sommaires, étaient restés cachés dans les greniers et dans les caves, au fond des bois et dans les cavernes, ouvrant aux fidèles la source des sacrements et maintenant solidement le flambeau de la vérité à côté des passions, des préjugés et des apostasies révolutionnaires. Mais qu'était-ce qu'un petit nombre d'instructions religieuses données à la hâte dans le fouillis d'un bois, au coin d'une maison retirée ou sur les ruines d'une église détruite? Du reste, la Révolution avait moissonné une bonne partie de la génération fidèle. Il ne restait plus que des enfants orphelins réclamant le pain de la vérité et ne trouvant personne pour le leur rompre. Des prêtres qui étaient partis pour l'exil, un grand nombre avait péri. De ceux qui étaient restés dans la Vendée, la plupart avaient été victimes de la guerre, les autres étaient épuisés par les fatigues et les privations de tout genre.

Ce furent ces deux considérations, le défaut d'instruction religieuse et les vides immenses que la Révolution avait faits dans le clergé, qui inspirèrent à M. Baudouin la louable pensée de fonder une maison d'éducation où la jeunesse vendéenne pût recevoir une instruction solidement vertueuse et où l'Église pût recruter des ministres pour ses autels. A peine arrivé à Chavagnes, il chercha les moyens d'exécuter son projet.

Comme toutes les œuvres vraiment inspirées de Dieu, cette œuvre

n'eut d'abord que de faibles commencements. Le bon prêtre se contenta de recueillir quelques jeunes gens en qui il reconnaissait des dispositions pour l'état ecclésiastique, et leur donna lui-même des leçons de latin. « Ses bontés à leur égard étaient inépuisables, a » écrit depuis l'un de ces élèves; mais ce qu'il y avait de remar- » quable dans cet ami de la jeunesse, c'est qu'il avait un don parti- » culier pour faire goûter les choses de Dieu et inspirer cet esprit » de piété et de ferveur, si propre à charmer les jeunes cœurs. »

Il y avait déjà quatre ans que la petite tribu lévitique croissait et se développait grâce aux soins éclairés et tout paternels de M. Baudouin, quand Mgr Demandolx, évêque de la Rochelle, vint à Chavagnes administrer le sacrement de confirmation. Des jours plus heureux avaient commencé à briller pour la Religion. Les évêques étaient remontés sur leurs siéges. Les églises veuves avaient retrouvé leurs pasteurs. En outre, les conséquences du concordat de 1801 se manifestaient de plus en plus. L'Église, malgré les hésitations d'un pouvoir encore un peu hostile, jouissait d'une liberté plus large et tendait graduellement au développement de ses doctrines et de ses institutions. Les ordres religieux renouaient leur chaîne interrompue et le sens chrétien se ravivait dans les âmes. Mgr Demandolx fut charmé de rencontrer à Chavagnes des élèves du sanctuaire, formés par M. Baudouin, et il crut devoir conférer la tonsure cléricale à quelques-uns des étudiants. Cette marque d'attention de la part du pieux évêque fut sensible au digne curé de Chavagnes, qui y vit une approbation et un encouragement pour son œuvre, en même temps qu'une récompense de son dévouement. Peu après, Mgr Paillou, successeur de Mgr Demandolx, fixa définitivement à Chavagnes son séminaire diocésain et adjoignit aux humanités les cours de philosophie et de théologie. La direction du séminaire fut confiée à M. Baudouin. Le saint prêtre se remit à l'œuvre avec une nouvelle ardeur et trouva bientôt, pour son établissement, un local convenable, que des dons inespérés lui permirent d'agrandir encore, car c'est l'ordinaire des hommes qui, pour faire le bien, se confient aux ressources de la Providence, de les trouver toujours inépuisables. Leur confiance sans bornes leur permet de mépriser les

règles de la prudence et de s'avancer au-delà des limites du possible. Des secours inattendus semblent tomber du ciel, et les plus généreux sont envoyés par des mains qui restent inconnues.

Mgr Paillou ayant compris qu'une direction active était nécessaire pour donner aux études une impulsion efficace et intelligente, délivra M. Baudouin de la charge pastorale, afin qu'il pût s'occuper exclusivement de son séminaire; puis il s'empressa de lui adjoindre pour collaborateurs des maîtres distingués, parmi lesquels figurèrent M. Couperie, mort depuis évêque de Babylone, et M. Léonard Pérocheau, ce digne et saint évêque de Maxula, dont la vieillesse vénérable se prolonge malgré les fatigues et l'épuisement d'un long et périlleux apostolat, comme si la mort respectait ses vertus et craignait de briser une vie si précieuse devant les hommes et devant Dieu. Le séminaire de Chavagnes, dirigé par de tels hommes, compta bientôt près de trois cents élèves. C'était le premier séminaire fondé en France depuis la restauration des autels.

Il fallait pour conduire un établissement de cette sorte un tact exquis et une grande prudence, car la diversité d'opinions politiques entre un si grand nombre de jeunes gens pris dans toutes les classes de la société, pouvait amener de regrettables conflits. M. Baudouin ne fut point au-dessous de sa tâche. Personne ne sut mieux que lui captiver l'esprit et le cœur des enfants. La confiance qu'il inspirait naissait de l'affection qu'il avait pour tous, et dont ses reproches mêmes n'étaient qu'un écho. Il voulait former l'intelligence et le goût, en montrant, dans l'action religieuse pleinement acceptée, l'une des plus sûres garanties de la culture sérieuse des lettres. N'oubliant pas qu'il avait à former, avant tout, des prêtres, son but était d'atteindre directement l'âme et d'y déposer le germe des vertus chrétiennes ainsi que la flamme du zèle sacerdotal. Tout était ramené là. Pour avoir une idée de son habileté en fait d'éducation, il suffit de lire les règles sages qu'il avait rédigées pour ses professeurs :

« Il faut beaucoup de soin dans l'éducation. Il ne faut pas craindre » d'entrer dans les menus détails avec les enfants.

» Le professeur se mettra à la portée du plus faible des élèves.

» Les explications seront claires et en peu de paroles. Beaucoup » parler aux enfants, c'est vanité et perte de temps...

» Toutes les facultés de l'âme s'étendent ou se développent par » la lecture; mais la mémoire s'acquiert presque entièrement, et » pour l'acquérir, il faut apprendre par cœur.

» Les enfants sont de vrais pauvres qu'on veut enrichir. Il faut le » leur bien faire entendre. Comme ils ne raisonnent guère, et que » le raisonnement suppose déjà quelques connaissances, il faut » faire agir la mémoire; elle deviendra un magasin d'où ils tire- » ront des marchandises pour le commerce. Faisons passer, avant » tout, les vérités de la Religion. Les élèves doivent savoir le caté- » chisme et l'entendre mieux que le rudiment.

» Excitez l'émulation par l'amour du devoir, et encore mieux » pour la gloire de Dieu.

» Un professeur attentif connaîtra les différentes espèces de » caractères, ce qui sert beaucoup pour la direction et l'éducation. » Il ne faut point humilier les ineptes.

» Un arc ne peut être toujours bandé. Une honnête et simple » récréation est dans l'ordre établi de Dieu ; mais, pour réussir en » toutes choses, les enfants doivent être instruits à sanctifier toutes » leurs actions et à ne pas perdre en récréation la crainte de Dieu » et la crainte de pécher. La récréation des chrétiens doit différer » de celle des païens.

» Les professeurs sont comme les bergers de ces petites brebis, » ils doivent les veiller et les garder jour et nuit. »

Voici maintenant comment M. Baudouin se traçait à lui-même ses propres devoirs :

« Le supérieur sera doux, vigilant, prévoyant, pacifique, s'ou- » bliant pour les autres. Il sera ferme, mais sans passions. Il se » montrera facile à pardonner, lorsqu'il ne devra pas s'ensuivre d'in- » convénient. Il se regardera comme le serviteur de tous, et non » comme le supérieur. »

On conçoit qu'avec de pareils principes et une telle direction, le séminaire de Chavagnes dut prospérer. La science, la piété et la régularité y florissaient, en effet, quand un décret du 15 novembre

1811 statua que toutes les écoles secondaires ecclésiastiques seraient gouvernées par l'Université, et qu'à dater du 1er juillet 1812, toutes celles qui ne se trouvaient pas dans les mêmes villes que les lycées ou colléges seraient supprimées ; qu'aucune de ces écoles ne pourrait être placée à la campagne ; que dans les lieux où il y aurait des écoles ecclésiastiques, les élèves de ces écoles seraient tenus de suivre les classes des lycées et des colléges.

Au moyen âge, le catholicisme avait mis l'État au service de la Religion. La Réforme, ensuite, mit la Religion au service de l'État. Le gouvernement impérial suivait les errements de la Réforme. Dans ce but, il avait créé l'Université. On voulait, en s'emparant par l'éducation des générations naissantes, les délivrer de la tutelle importune de la Religion et les façonner aux idées nouvelles. Le décret était, en outre, attentatoire au droit sacré des évêques, livrait la doctrine et la foi à la discrétion du gouvernement, et tendait à corrompre le ministère ecclésiastique dans sa source.

Le séminaire de Chavagnes était supprimé. Les élèves l'abandonnèrent en pleurant. Déjà toute une génération de prêtres, sortis de cette sainte maison, évangélisait la Vendée, et une noble phalange de jeunes gens d'élite professait hautement dans le monde les principes chrétiens qu'elle y avait puisés. Le vénérable fondateur fut désolé de ce coup fatal, mais non pas abattu. Un jour, l'un de ses amis mourant lui avait dit avec un accent prophétique : « Il y aura » toujours un séminaire à Chavagnes. » Ces paroles le rassuraient pour l'avenir. En effet, cinq ans après, les entraves forgées contre l'éducation ecclésiastique avaient disparu, et le séminaire de Chavagnes se reformait déjà. Puis, Mgr Soyer, d'aimable et sainte mémoire, étant monté, en 1821, sur le siége de Luçon, rétabli par un nouveau concordat entre le pape Pie VII et Louis XVIII, chargeait M. Baudouin de compléter la réorganisation de l'école ecclésiastique de Chavagnes, dont il le reconnaissait comme le fondateur. Presque aussitôt le séminaire se repeuplait, annonçant pour un prochain avenir des renforts précieux au sacerdoce décimé.

Depuis cette époque, selon la prédiction du respectable ami de M. Baudouin, il y a toujours eu un séminaire à Chavagnes. C'est de

là qu'est sorti en grande partie ce clergé instruit, dévoué, qui, par la pureté de ses mœurs, la fermeté de ses convictions et la générosité de son caractère, a fait de la Vendée l'une des plus belles perles de la couronne de l'Église. C'est là que tant de pères de famille vraiment chrétiens sont venus chercher, avec les connaissances qui font les hommes éclairés et les citoyens utiles, l'enseignement inappréciable de la vertu et de la foi. C'est là encore que les fils du laboureur et de l'artisan viennent, à côté des héritiers de la noblesse et de la bourgeoisie, étudier les éléments des sciences humaines, se former aux nobles sentiments qui constituent seuls ici-bas la véritable grandeur de l'homme, en attendant que, plus tard, se retrouvant au sein de la société, ils renouent, dans des positions diverses, les liens de douce confraternité qui les ont unis au séminaire. Combien de jeunes gens, entrés dans cette maison sainte avec des vues toutes mondaines, ont trouvé là le germe de la vocation au sacerdoce, dans ce contact journalier avec des condisciples auprès desquels ils vivaient en frères, au milieu de cette atmosphère de vertus dont ils étaient entourés. Là, on ne voit rien de la sombre discipline, de la sévérité farouche, des haines inexorables et des immenses ennuis du collége. Ce ne sont que des joies fraternelles, des fêtes bénies, de douces paroles qui vont au cœur. La foi et la piété règlent et fécondent les exercices, tempèrent le commandement, rendent l'obéissance aimable et facile. Car, on ne doit pas l'oublier, quand il s'agit de l'éducation de la jeunesse, il faut que la piété soit le sel et l'assaisonnement de cette fadeur et de ce dégoût que les jeunes gens trouvent dans l'étude. Les exercices de piété doivent tenir une grande place dans la série de leurs occupations et de leurs délassements.

Et ces pratiques pieuses ne sont pas seulement d'une grande importance pour les étudiants ecclésiastiques, elles ont une importance égale pour les jeunes gens qui se destinent aux carrières du monde. Sans doute la fidélité à la vocation n'étant pas moins nécessaire pour le prêtre que les connaissances qu'elle demande, c'est un devoir sacré pour les évêques, en pourvoyant à l'éducation scientifique des membres du clergé, de les former aussi à la véritable

piété, sans laquelle, comme disait M. Baudouin, le prêtre n'est qu'un honnête homme revêtu du caractère sacerdotal. Mais les laïques aussi ont besoin d'être nourris de bonne heure du salutaire aliment de la piété. Assez tôt, quand ils auront échappé à l'étreinte bienfaisante de la religion, assez tôt la légèreté, le mauvais exemple, le respect humain, la honte, viendront altérer ces premiers sentiments. S'ils sont fortement enracinés au fond du cœur par une habitude précoce, il en restera toujours quelque souvenir. Le monde, un jour, pourra les obscurcir; mais, quand une prédication émouvante et lumineuse viendra s'adresser à ces consciences égarées, ces souvenirs se réveilleront unis à toutes les impressions d'enfance, et ils auront sur l'âme d'autant plus de puissance, que l'éducation chrétienne ne reposera pas sur un sable mouvant et sur des préjugés antireligieux, mais sur les éternels et immuables principes de la foi. Tel est l'effet de l'éducation vraiment chrétienne de déposer dans les cœurs une semence qui ne saurait périr. Au moment où elle semble avoir disparu sans retour, voilà que, sollicitée par une douce influence, par un souvenir de jeunesse, elle apparaît comme une fleur qu'un rayon de soleil fait renaître et reverdir au milieu des ronces.

« Malheureusement, dans notre siècle, a dit le comte de Maistre, » on a cru que l'éducation scientifique était l'éducation, tandis qu'elle » n'en est que la partie, sans comparaison la moins intéressante, » et qui n'a de prix qu'autant qu'elle repose sur l'éducation morale. » On a tourné les esprits vers la science, et on a fait de la morale » une espèce de hors-d'œuvre, un remplissage de pure convenance..... On a eu l'orgueil de la science sans en avoir la substance[1]. »

On a trop oublié, en effet, que la science qui ne se vivifie pas au foyer de la Religion devient un ulcère qui ronge et dévore les sociétés comme les individus. On a trop oublié que le sentiment moral ne trouve que dans les convictions de Dieu et de la destinée éternelle de l'homme, une ancre qui le soutienne dans la tourmente

1 *Lettres sur l'éducation publique en Russie.* 1re lettre.

des passions. On a trop oublié que la meilleure garantie de l'ordre et de la discipline intérieure d'un établissement quelconque, c'est le sentiment religieux, et que partout où ce sentiment n'existe pas, la peur du châtiment, la crainte de compromettre un avenir incertain donnent seules à la révolte les apparences de la soumission, tandis que là où il existe, l'autorité devenant une chose sainte, le maître un représentant de Dieu, tout paraît doux à celui qui obéit, parce qu'il obéit à Dieu, et partout où l'homme obéit à Dieu, il y a liberté, partout où l'homme n'obéit qu'à l'homme, il y a servitude[1].

« C'est poussées par ce seul instinct qui ne trompe jamais, a dit » encore le comte J. de Maistre, que toutes les nations du monde » ont toujours confié l'éducation de la jeunesse aux prêtres. Et cela » n'appartient pas seulement aux temps du christianisme. Toutes » les nations ont pensé de même. Il y en eut même quelques-unes » qui, dans la haute antiquité, firent de la science une propriété » exclusive du sacerdoce[2]. »

Loin de nous la pensée d'enlever aux laïques la part qui leur revient dans l'enseignement public. Leur intervention et leur dévoûment ne sont pas de trop, et la plupart même dirigent des maisons d'éducation avec une sagesse et une intelligence qui ne peuvent être dépassées. Mais l'intervention du prêtre est toujours indispensable;

1 Nous avons été heureux de rencontrer à l'appui de nos idées sur la nécessité de la Religion dans l'éducation, le témoignage d'un profond penseur et d'un grand homme d'État, à qui Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans, souhaitait naguère toute la lumière de ses paroles :

« La Religion, dit M. Guizot dans le troisième volume de ses *Mémoires*, n'est pas une » étude et un exercice auquel on assigne son lieu et son heure, c'est une foi, une loi qui » doit se faire sentir constamment et partout et qui n'exerce qu'à ce prix sur l'âme et sa » vie toute sa salutaire action.

» En même temps que l'action de l'État et de l'Église est indispensable pour que l'instruc» tion populaire se répande et s'établisse solidement, il faut aussi, pour que cette instruc» tion soit vraiment bonne et socialement utile, qu'elle soit profondément religieuse. Et je » n'entends pas seulement par là que l'enseignement religieux y doit tenir sa place, et que » les pratiques de la Religion y doivent être observées. Un peuple n'est pas élevé religieuse» ment à de si petites et de si mécaniques conditions; il faut que l'éducation populaire soit » donnée et reçue au sein d'une atmosphère religieuse, et que les impressions et les habi» tudes religieuses y pénètrent de toutes parts. »

2 *Lettres sur l'éducation publique en Russie.* 1re lettre.

car l'important pour l'homme, c'est de connaître son devoir. La connaissance du devoir résulte de la connaissance de Dieu. Nous ne pouvons pratiquer le devoir régulièrement sans l'aimer; nous ne pouvons l'aimer sans aimer Dieu, et cet amour de Dieu et du devoir n'a qu'un seul foyer, la Religion, qu'un seul initiateur, le prêtre. Du reste, l'Église, appuyée sur son droit et sa mission divine, n'a jamais réclamé autre chose que la liberté de diriger l'instruction, au moins en ce qui concerne les convictions religieuses et morales, et l'on reconnaîtra que rien absolument ne la touche de plus près, n'appartient plus incontestablement à la sphère de son pouvoir que l'éducation des aspirants à l'état ecclésiastique, destinés à devenir un jour les instructeurs et les pasteurs du peuple de Dieu.

De nos jours, on a voulu séculariser l'éducation, sous prétexte que le prêtre est l'ennemi systématique de l'intelligence. « Non, » non, nous ne sommes pas les ennemis systématiques de l'intelli- » gence, répondrons-nous avec un spirituel écrivain, car nous » savons que l'intelligence affermit et réchauffe la foi du chrétien, » en lui permettant d'apprécier les grandeurs de la création et les » merveilles de la prévoyance divine. Nous savons que plus l'intel- « ligence du chrétien s'élève, plus l'homme comprend que quand » sa liberté n'est point exclusivement l'organe de son adoration » et l'auxiliaire de sa foi, elle ne peut être que l'instrument de sa » perte. »

Aussi, dans nos séminaires, et en particulier dans celui dont nous parlons, si les pensées de la foi élèvent l'esprit, consolent le cœur, fortifient la volonté, on y apprend également l'art de bien dire, l'art de revêtir des idées nobles, élevées, généreuses, d'une forme élégante, harmonieuse et pure. L'instruction y est solide, étendue, variée, en harmonie avec les découvertes des sciences et les progrès du siècle, en même temps qu'embellie par une tendre piété, car il est écrit que les lèvres du prêtre sont les dépositaires de la science, et il faut fournir au jeune lévite des armes victorieuses contre tous les assauts de l'incrédulité.

Ces considérations suffiront pour faire comprendre quel immense

service M. Baudouin rendit à la Vendée en fondant et en dirigeant le séminaire de Chavagnes à une époque où la philosophie enseignait le plus grossier matérialisme à la jeunesse, dans les lycées, et aux hommes faits, dans les académies, à une époque où l'histoire était faussée et le mouvement des sciences exactes dirigé contre les vérités révélées, à une époque où la liberté de la presse était devenue la faculté de produire indifféremment et avec un droit égal toutes les élucubrations de la pensée humaine, tous les sophismes et toutes les tendances corruptrices. Et si aujourd'hui, où l'on se plaint avec tant de raison de l'oubli des devoirs, de la confusion des principes, de l'abaissement et de la défaillance des caractères, le peuple vendéen a conservé cette foi vive, cette probité à toute épreuve, ce sentiment inaltérable du devoir que les pères transmettent à leurs fils comme un héritage traditionnel, si le clergé vendéen se distingue encore par les qualités que remarquait en lui le général Turreau, c'est-à-dire *une vie exemplaire et des mœurs patriarcales*, on peut dire que c'est au pieux établissement fondé par M. Baudouin, et au petit séminaire des Sables, formé sur ce modèle, qu'on en est redevable. Le bien qui s'est fait continue encore à se faire. L'esprit du P. Baudouin plane sur cette maison bénie. Et cet esprit, c'est cet ensemble de sages maximes, de savantes leçons, d'édifiants exemples, de mesures pratiques, de tendres avis, d'utiles conseils, d'innocents plaisirs, de jeux enfantins, de prières communes, de douces récompenses, de saintes exhortations, de pieux encouragements qui donnent à une maison d'éducation son cachet particulier et font sa force et sa prospérité en perpétuant la mémoire de ses anciens maîtres. Les enfants du P. Baudouin, à qui le séminaire est confié, suivent les traces de leur vénéré père. On dirait que sa voix y parle encore et que sa main continue à tout diriger.

L'abbé AUGUSTE PIRAUD.

(La fin prochainement.)

NOTICES ET COMPTES RENDUS.

GILDAS, roman inédit, par M. FRANCIS WEY. — Paris, Hachette, 1861. — Bibl. des Chemins de fer.

En l'an de grâce 1861, il y a un charme véritable à lire un roman où l'on est délivré des ennuis d'allusions politiques ou sociales, du tableau de l'immoralité profonde et éhontée de certaines classes de notre société, de théories agricoles, de psychologie médicale, et de scènes bourgeoises ou rustiques, dans lesquelles, sous prétexte de couleur locale, on endort son public au bourdonnement de cancans insipides débités par des personnages d'Opéra-Comique. Que, par un effort de mémoire, on essaie de se rappeler lestement la trame des romans célèbres, grands ou petits, édités depuis quelque temps, on retrouvera dans les sujets, — j'allais, comme un vieil étudiant, dire dans les *scies*, — énumérés plus haut, l'ordre d'idées qui inspire la plupart des feuilletons ou des livres. Hélas! ils fatiguent la vue, ils souillent la mémoire, ils faussent le jugement; en un mot, ils font grand mal dans les salons dorés comme dans la chambre de l'ouvrier, car il y a trop de personnes qui sont friandes de cette denrée frelatée.

Je ne sache pas, à l'heure qu'il est, qu'une infamie n'ait pas trouvé son romancier, souvent avec accompagnement de gravures

aussi mauvaises, au point de vue de l'art, que le texte, au point de vue de la correction du style. Il y a des romans qui roulent sur des turpitudes dont nos grands' mères ignoraient les noms, et que les jeunes filles peuvent facilement apprendre aujourd'hui. Il s'en trouvait qui aimaient rire, parmi nos aïeules; parfois elles lançaient des mots qui feraient rougir Joseph Prud'homme, *son épouse* et *sa demoiselle;* elles étaient gaies, gauloises, si vous voulez, mais elles n'avaient pas ce libertinage de propos gazé, froid et sérieux dont nous sommes favorisés maintenant. Je m'attends, à chaque instant, à voir créer des chaires d'anatomie comparée dans les pensionnats de demoiselles; la littérature actuelle réclame cette innovation pour que les jeunes lectrices puissent apprécier toutes les beautés de notre littérature réaliste.

Mais les romans vertueux sont si ennuyeux!! — A qui la faute? — Aux lecteurs et aux auteurs. Aux lecteurs qui émoussent volontairement leur goût en abusant d'une prose incorrecte et assaisonnée de rudes épices. Il y a des femmes parfaitement honnêtes qui rougiraient de laisser voir, à midi, un coin de leur épaule nue, qui se voileraient les yeux en passant devant une statue peu vêtue, et qui, sans broncher, se vantent d'avoir lu et compris certains romans à la mode, dont je ne veux même pas transcrire les titres ici.

Les auteurs aussi sont en faute; ils ne savent pas intéresser leur auditoire sans les coups de caisse du crime et le chapeau chinois des scandales humains; c'est à qui fera le plus de vacarme. Ils sont comme certains conteurs de salons qui n'ont d'autre esprit que celui de la médisance perpétuelle : empêchez-les de déchirer tous les absents; demandez-leur d'être intéressants en narrant de belles et bonnes choses, vous n'avez plus devant vous que des bavards insipides dont chacun s'éloigne.

Et cependant on peut faire des romans vertueux, si on veut bien s'en donner la peine. En voici un qui est très-intéressant, d'une lecture attachante, d'un style irréprochable. Quelle heureuse exception! Il fait partie de la *Bibliothèque des chemins de fer,* c'est dire qu'il est court. En une heure vous le lirez, et si vous voulez bien,

après avoir fermé *Gildas*, méditer cinq minutes, il vous passera dans le cœur comme une bouffée de bons sentiments, un bien-être moral véritable qui vous charmera. Les romans réalistes produisent sur moi un singulier phénomène. Après les avoir lus, j'ai l'âme agitée d'une foule de mauvais instincts; je me trouve attristé, noyé dans un vague désagréable; j'ai une antipathie marquée pour mes semblables. La lecture de *Gildas*, je le confesse, m'a ému d'une façon diamétralement opposée.

Vous dirai-je le sujet? Il me semble que ce serait vous rendre un détestable service, puisque je diminuerais nécessairement, par mon analyse trop sèche, le plaisir que vous aurez à lire *Gildas*. Je veux seulement vous prévenir qu'il s'agit de trois hommes, trois amis intimes, de caractères différents : il y a un cœur loyal, un égoïste, qui n'est ni bon ni méchant, et enfin une âme déclassée comme nous en connaissons tant, prête à tout tenter, même le crime, pour atteindre la fortune. L'homme bon et loyal, un véritable héros de générosité, parvient à régénérer ce cœur si profondément atteint par la lèpre du XIXe siècle; et lui-même, dans un amour qui lui fait honneur et qu'il peut avouer hautement, découvre sa propre valeur intellectuelle.

Cette étude contient des pages saisissantes de vérité; parfois, on se sent reporté vers des scènes anxquelles on a assisté; il y a des réflexions que nous avons entendu faire dans notre vie ordinaire. Je ne sais, mais en feuilletant *Gildas*, il me semblait le récit très-véridique de certains épisodes dont j'avais connu les principaux personnages.

J'allais oublier les illustrations, et, de ma part, ce serait une grosse faute. Elles sont dues à la plume de M. Francis Wey, qui, s'il ne donne pas d'images, sait décrire la Bretagne comme un savant aimable, qui parle de ce qu'il connaît et qui cache son érudition sous les plus gracieuses fleurs de la rhétorique. Il faut avoir parcouru la vieille terre d'Armorique; il faut avoir posé le pied sur ses landes, étudié ses antiques monuments; il faut avoir pénétré dans ses chaumières et dans ses marais pour parler aussi exactement des lieux où se passe le roman et des divers personnages qui y jouent

un rôle. Il y a là aussi une excellente étude de boutiquier parisien enrichi, et transformé en châtelain ridicule : ce n'est pas chargé, et cependant c'est d'un grotesque parfait.

Je crois que la touchante histoire de *Gildas* est destinée à avoir de nombreux lecteurs. Puisse la *Bibliothèque des chemins de fer* apporter beaucoup de livres semblables dans notre province : nous serions d'humeur à les traduire dans notre vieil idiome national.

Anatole DE BARTHÉLEMY.

ALEXANDRIADE OU CHANSON DE GESTE D'ALEXANDRE-LE-GRAND, *épopée romane du XIIe siècle, de Lambert Le Court et Alexandre de Bernay,* publiée pour la première fois en France avec introduction, notes et glossaire, par F. Le Court de la Villethassetz et Eugène Talbot. — Paris, Durand; Dinan, Huart; Nantes, J. Forest.

L'*Alexandriade* est l'histoire du roi de Macédoine appliquée à celle de la chevalerie, aux croisades et aux traditions armoricaines: c'est un poème en quelque sorte encyclopédique ; on y trouve un peu de tout, de l'histoire, de la mythologie et des légendes de tous les peuples. MM. de la Villethassetz et Talbot regardaient comme une honte pour la France que cet ouvrage, né sur son sol, n'eût encore jamais été imprimé dans sa patrie, et ils se sont intrépidement dévoués à ce grand labeur. Ils en seront récompensés par la reconnaissance des érudits; et nous savons que M. Paulin Pâris leur en a récemment fait de sérieux éloges. Au moment où il recevait leur livre, l'Académie des Inscriptions recevait elle-même une nouvelle édition allemande de la *Chanson de geste d'Alexandre*, mais le savant académicien, si compétent en cette matière, se prononça en faveur de la récente édition française, qu'il tient pour la plus consciencieuse et la plus intéressante par l'exactitude du texte, les explications multipliées et les notes philologiques et historiques dont elle est accompagnée.

Sur le fond de l'histoire d'Alexandre, lisons-nous dans l'*Introduction*, « comme sur un tissu, sont tracés mille curieux détails relatifs à la chevalerie, aux coutumes et aux croyances du moyen âge, aux luttes généreuses de l'époque des croisades. Tout ce qu'il y a d'héroïque, de vigoureux, de naïf et presque de sauvage dans la *Chanson de Roland* et dans celle des *Saxons*, tout ce qu'il y a de précieux pour l'historien et pour l'antiquaire dans la *Chanson d'Antioche*, on le trouve surabondamment dans celle d'Alexandre, mêlé à des faits, dont l'incontestable vérité se teint d'une couleur toute particulière, en passant par l'imagination de nos vieux poètes français. Nous sommes souvent loin de la Macédoine, de la Grèce, de la Perse, de la Syrie et de l'Inde; mais c'est justement là un des principaux attraits du poème, nous voulons dire la peinture fidèle et vraie des mœurs du moyen âge, non point défiguré par les teintes superficielles et capricieuses, inventées plutôt que trouvées par certains auteurs de notre époque, mais présenté sous un jour manifeste et naturel. Cette manière de comprendre, de reproduire et même de travestir l'antiquité, n'annonce pas, nous en convenons volontiers, une science profonde; mais elle affecte je ne sais quelle indépendance, qui nous ravit et nous instruit à la fois. Maintenant surtout que les travaux de la critique et de la philologie moderne nous ont initiés à tous les secrets de la littérature et de la vie du peuple grec et du peuple latin, nous croyons qu'il y aurait excès de dédain à ne pas considérer de plus près la physionomie de nos aïeux. C'est une vue qui fait naître une impression pareille à celle que fait éprouver le tableau de Lucas de Leyde, où des anges chantent au lutrin, devant le berceau du Christ, allaité par sa mère, tandis que, au fond, s'élèvent les tours et les clochers des églises de Bethléem. Et ce n'est pas seulement l'artiste, de même que l'historien, qui peut faire son profit d'une semblable étude, le littérateur et le philologue y trouvent une mine féconde de matériaux et de documents d'une valeur qu'il nous semble presque inutile de faire ressortir. »

LA BRETAGNE, PAYSAGES ET RÉCITS, par M. Eugène LOUDUN. — Paris, Brunet, rue Bonaparte, 31.

Entre tous les livres publiés sur la Bretagne, je me persuade que celui que vient de nous donner M. Eugène Loudun ne tiendra pas un des moins bons rangs, si je m'en rapporte à l'agrément que j'ai trouvé dans sa lecture. Une fois que vous l'avez ouvert, vous êtes pris : votre curiosité éveillée ne vous laisse ni trève ni repos jusqu'à la dernière page. Heureux les ouvrages qui méritent cet éloge!

Les lecteurs de la *Revue* savent aussi bien que moi les qualités de style, l'élévation de sentiments, la justesse et la finesse d'observations, qui distinguent l'auteur de la *Bretagne*, car ils n'ont pas oublié les deux chapitres dont il a bien voulu nous offrir ici la primeur, *Quiberon* et *Les Vieilles Villes, les Vieilles Maisons*. Ils connaissent sa manière de procéder. Tout voyageur a la sienne. Beaucoup notent leurs impressions jour par jour, et vous racontent leurs aventures, comme se proposait de le faire le pigeon de la fable :

J'étais là; telle chose m'avint.
Vous y *croyez* être vous-même.

Ce système, sans contredit le plus commode, ne laisse pas quelquefois d'être assez ennuyeux. La minutie, la puérilité des détails est un écueil contre lequel vient se briser plus d'un *journaliste voyageur*, et Montaigne s'en moquait déjà de son temps. — Que dirait-il aujourd'hui, grand Dieu! — Il voulait que l'on visitât les pays étrangers, « non pour en rapporter combien a de pas *santa rotonda*... ou combien le visage de Néron, de quelque vieille ruyne de là, est plus long ou plus large que celuy de quelque pareille médaille; mais pour en rapporter principalement les humeurs de

ces nations et leurs façons ; et pour frotter et limer notre cervelle contre celle d'autrui [1]. »

Je crois que Montaigne eût été content de M. Loudun et de son livre, car il a appliqué son précepte, « Les sauvages comme les Turcs, dit Chateaubriand, n'étaient attentifs qu'à mes armes et à ma religion ; les armes, qui protégent le corps de l'homme, la religion qui est son âme même. C'est à ce point de vue que la Bretagne a été peinte dans ce livre ; la Bretagne est religieuse, c'est ce qui fait qu'elle est encore la Bretagne. » — M. Loudun n'analyse pas, le plus souvent, il généralise ; il a tout vu, tout examiné, mais il ne décrit pas tout ; il préfère offrir une vue d'ensemble, résultant des impressions diverses qu'il a recueillies, et qui vous donnera une idée exacte des choses, en vous inspirant un vif désir d'aller les examiner après lui et avec lui.

La Foi et la Poésie des Bretons, les Pierres, Quiberon, les Rochers, Combourg, Saint-Ilan, la Mer, Saint-Florent, les Vieilles Villes, les Vieilles Maisons, Saint-Nazaire, les Lutteurs, les Monuments, Quériolet et le Mouvement intellectuel en Bretagne, voilà en résumé ce qu'embrasse le cadre du livre, *ondoyant et varié,* comme on voit.

Un des chapitres qui m'ont le plus frappé, c'est celui où M. Loudun décrit les luttes ; ce chapitre rappelle celles de l'*Iliade,* de l'*Énéide*, et il vous remet en mémoire le beau chant des *Lutteurs,* de Brizeux, — un des plus beaux des *Bretons,* à mon goût, — avec lequel le prosateur semble s'être fait un point d'honneur de *lutter* lui-même. Je tiens à vous faire juge de ce tournoi littéraire.

« Un roulement de tambour annonce l'ouverture des luttes ; un vaste cercle se forme à l'instant, chacun prend place : les hommes s'étendent sur l'herbe, à plat ventre, c'est le premier rang ; d'autres, les retardataires, s'agenouillent ou s'assoient sur leurs talons, en seconde ligne ; quant aux femmes, elles se tiennent derrière, debout, en rang pressés..... »

« Un lutteur célèbre s'est présenté ; cent bouches le nomment à la fois ; il fait deux pas en avant avec lenteur et gravité, et étendant

[1] *Essais*, liv. I, c. XXV.

le bras : *Reste debout !* dit-il. A ces mots, Yves Hervé, du bourg de Banalec, s'arrête : il a reconnu Postic, de Scaër ; le prix sera vivement disputé. Aussitôt il quitte sa veste et son gilet, ne gardant que son bragou-bras et sa chemise de grosse toile, exactement serrée au corps, afin que son adversaire ait moins de prise. Ses parrains s'approchent et, rassemblant ses longs cheveux, les nouent par derrière avec un long ruban. Les pieds nus, il se tient immobile, allègre et agile pour le combat. Postic aussi s'est dépouillé de ses vêtements, mais ses parrains ne se sont pas présentés pour lui attacher les cheveux ; il les laisse flotter librement sur son cou ; le haut de la tête nue, le visage maigre et sillonné des rides que creusent de bonne heure les travaux des champs, il ressemble presque à un vieillard, mais sa taille haute et droite, ses bras robustes croisés sur sa poitrine, et le regard assuré de ses yeux enfoncés sous ses sourcils, décèlent l'homme dans la force de l'âge.

» Le signal est donné : les deux adversaires font le signe de la croix, et s'approchent lentement l'un de l'autre, les yeux dans les yeux, les bras tendus, cherchant comment ils se vont saisir. Puis, d'un même mouvement ils se joignent et enlacent leurs bras ; en un moment ils sont serrés l'un contre l'autre d'une force égale ; de leurs mains crispées, ils tâchent, à travers la chemise, de saisir la peau ; tous deux, maîtres d'eux-mêmes, combinent à la fois leur propre effort et celui de l'adversaire ; on voit les muscles saillir à leur cou et sur leurs épaules. Hervé sait quelle est la force et l'habileté de Postic, mais c'est pour lui un honneur de le combattre, il ambitionne la gloire de le vaincre, et, deux fois déjà, il a évité le choc par lequel Postic le devait renverser. Quant à Postic, la lutte lui est si familière, qu'il semble modérer sa force plutôt que la développer tout entière ; à un moment même où il veille moins sur lui, un de ses pieds cède, il glisse et tombe. Un grand cri part de l'assemblée, les juges se lèvent de leur siége : mais, dans le temps même où il perdait pied, Postic a vu le danger, et, d'un mouvement agile et preste, s'est tourné de manière à tomber sur le côté. Il reste là, quelques secondes, immobile, pour qu'il soit bien prouvé qu'il n'est pas vaincu. En effet, le vaincu, c'est la loi des luttes, doit

être renversé droit sur le dos, les deux épaules touchant la terre; c'est ce qu'on appelle *avoir le saut*. Les juges déclarent que le coup ne compte pas, et Postic se relève, aux applaudissements des uns, au milieu du silence des autres.

» Le spectacle va avoir maintenant une autre physionomie : jusque-là, l'assemblée avait assisté, muette, aux incidents de la lutte; mais les passions sont, à cette heure, éveillées : les gens de Scaër prennent parti pour Postic, ceux de Banalec pour Hervé. Le combat est repris plus vif, plus acharné que la première fois; les deux lutteurs, animés par un intérêt plus ardent, ont à soutenir, l'un son premier succès, l'autre sa réputation. Ils ne demeurent plus dans le même lieu, ils se pressent, ils se poussent de plusieurs pas en arrière ou en avant; à chaque instant les jambes sont lancées l'une dans l'autre; les bras enlacés autour du buste, font plier les reins; deux fois successivement ils s'enlèvent de terre, et l'on croit qu'ils vont tomber ensemble, puis ils reprennent pied et recommencent le combat. Ils ont alors, dans ces mouvements précipités, des gestes et des attitudes d'une admirable noblesse : lorsque Postic, tenant fermement le bras droit d'Hervé, et, lui serrant l'épaule gauche de son autre main, l'éloigne de lui, et, la tête baissée en avant, s'appuie sur l'une de ses jambes raidie comme un arc fortement bandé, il rappelle ces belles statues d'athlètes que nous a laissées l'antiquité, et que l'on regarde avec une sorte d'orgueil, tant elles donnent une grande idée de la beauté et de la force de l'homme.

» Les spectateurs, cependant, les yeux attachés sur les combattants, suivent leurs mouvements avec une émotion passionnée : tout est oublié, excepté le spectacle qui est devant eux. Hommes et femmes se baissent, se redressent, comme si eux-mêmes prenaient part à la lutte; de la voix et du geste, ils excitent les combattants; on entend à chaque instant : *Stard! Derta! Courage! tiens bon!* Ou bien ce sont des cris d'admiration à un coup habile : *Ce n'est pas sot!* Quelques-uns, emportés par une ardeur dont ils n'ont pas conscience, se traînent sur leurs genoux et sur leurs mains, et suivent dans sa marche désordonnée la lutte qui, à tout moment,

change de place ; tous les bras sont agités, les yeux animés et brillants, tout le monde a la fièvre.

» Mais, tandis que la lutte semble le plus incertaine, Postic saisit, de ses deux mains fermées comme des étaux, le corps d'Hervé, l'arrache du sol, et, d'un effort gigantesque, l'enlevant par-dessus sa tête, le lance derrière lui. Hervé tombe lourdement, le choc a été si violent qu'il demeure étendu de tout son long; le sang lui sort par le nez et la bouche. Il n'y a de doute pour personne, les deux épaules ont à la fois touché la terre. Les vieillards se lèvent : *Mad!* disent-ils, *le coup est bon!* D'unanimes applaudissements éclatent dans l'assemblée : Hervé s'éloigne en essuyant le sang qui coule de son visage, et Postic rentre dans le cercle, du même pas grave et lent qu'en arrivant. »

Le spectacle de la lutte m'a entraîné plus loin que je n'aurais voulu; mes lecteurs ne s'en plaindront pas sans doute. Forcé de conclure brusquement, je suis heureux de dire avec un bon juge : on respire dans ce livre l'air frais et pur de la Bretagne, et il s'y lève des souvenirs qui élèvent les âmes, et comme de fraîches brises qui rassérènent le cœur. — Quant à l'écrivain, je lui appliquerai volontiers l'éloge qu'un spirituel critique, Hippolyte Rigault, adressait au président de Brosses : « Ce savoir solide et varié, cette justesse et cette flexibilité de goût, cette étendue et cette curiosité d'esprit, qui font qu'on s'intéresse à tout..., voilà ce que j'ai voulu faire ressortir en lui comme les premiers mérites du bon voyageur. »

Émile Grimaud.

CHRONIQUE.

L'EXPOSITION NATIONALE DE NANTES.

PALAIS DE L'INDUSTRIE.

J'éprouve, il faut bien l'avouer, un grand embarras à tenir la promesse que j'ai faite de parler de l'Exposition nantaise, car réservant pour une autre chronique l'examen du Salon de peinture, je n'ai plus en face de moi qu'un énorme amas d'objets de toutes sortes parmi lesquels l'ami des arts trouve bien peu de choses à signaler. Aussi je vous demande, cher lecteur, de n'être pas trop exigeant, et de vouloir bien vous contenter de la simple promenade que je me propose de faire avec vous. Pénétrons donc sans autre préambule dans ce qu'un Anglais de ma connaissance appelait, au débarqué, par habitude sans doute, notre *cristal-palace,* et ce que nous osons, dans notre style officiel et solennel, décorer du nom de *Palais de l'Industrie*. Je comprends fort bien qu'en entrant, M. le Sénateur-Maire de Nantes ait été poursuivi par l'idée que cela pouvait ressembler à une foire. Ma foi, de jour en jour cela en prend assez la tournure, et depuis les étiquettes suspendues à l'intérieur sur chaque objet exposé et annonçant le prix qu'on en demande ou celui qu'on en a trouvé, jusqu'aux illuminations et aux fêtes nocturnes et vénitiennes qui se succèdent au dehors à grand renfort de réclames et de tambourins, tout assurément tend à prolonger cette illusion. Après tout, est-ce une illusion? et doit-on demander à l'industrie et au commerce d'oublier leur but, et la remunération à laquelle ils aspirent, — le gain? Non, assurément; aussi nous permettra-t-on de ne pas partager la manière de voir de M. le Sénateur-Maire lorsqu'il s'écrie dans son discours d'inauguration : « Sous l'empire de la

civilisation moderne l'industrie se montre plus ambitieuse de récompenses morales que de profits matériels. » M. le Maire nous semble grandement s'avancer. Eh bien! quand ce serait une foire, où serait le mal? et pourquoi ne pas donner aux choses leur vrai nom? A moins que ce ne soit pour établir quelque différence entre le passé et le présent, bien entendu au profit du dernier venu et de la civilisation moderne; c'est la mode du temps. Pour moi, je ne déteste pas les foires, et j'avoue que leur retour parmi nous ne me causerait point de chagrin et ne ferait en aucune façon descendre l'industrie dans mon estime. Que chaque chose reste en sa sphère; il est bien probable que l'on produit pour vendre.

Par où commencer et quel ordre suivre? Hélas! c'est difficile, car enfin si MM. les organisateurs n'en ont suivi aucun, en apparence du moins, — et cela soit dit sans leur faire de reproche, car nous n'ignorons pas qu'un exposant n'est pas un soldat qu'on range facilement à un ordre convenu d'avance, — comment pourrions-nous réussir là où ils ont échoué? Suivons donc aussi nous le caprice et la fantaisie.

Débutons si l'on veut par la fin, et hâtons-nous de parler brièvement des machines, pour que, ce tribut payé, nous ne soyons plus obligé d'y revenir. Assurément loin de nous la pensée de dire que ce ne soit une partie très-intéressante de notre exhibition, la plus intéressante aux yeux de beaucoup, sans doute, mais, outre qu'il faut, nous le répétons, des connaissances spéciales ou entrer en des détails minutieux pour en dignement parler, j'estime qu'il est nécessaire d'avoir l'objet sous les yeux si l'on en veut bien comprendre le mécanisme et le mérite. De ces machines il y en a de toute espèce, depuis la gigantesque chaudière en cuivre de M. Legal, les presses typographiques de M. Alauzet, jusqu'à la machine à papier de M. Voruz, en passant par toute la série des charrues, herses, semoirs, faucheuses, moissonneuses, batteuses, qui prennent le blé en semence pour le rendre en gerbes et en grains aux moulins et aux pétrisseurs de M. Rolland. En vérité, si cela continue, nous n'aurons plus qu'à nous croiser les bras, et du fer broyé dans nos usines va renaître l'âge d'or chanté par les poètes. N'oublions pas les fourneaux économiques de MM. Jusseaume et Perraudeau, sans compter ceux dont j'oublie les noms connus des cuisinières; j'allais dire aimés, mais je me reprends, car il en est encore beaucoup de rebelles au progrès, — réactionnaires du rôt et du pot-au-feu, qui trouvent à la salle à manger plus d'un souteneur convaincu. N'oublions pas non plus les marmites, dont il est une foisonnante génération, étalée sur les planches de presque tout un bas-côté! Que de marmites, bon Dieu! Je n'eusse jamais cru cette race aussi intéressante et envahissante! Il en est de même des balais et des brosses; je ne vous dirai pas s'ils sont perfectionnés, j'attends pour le savoir les délibérations du jury. Ce sera grave et laborieux!

Au bas du cour, dans les annexes qui couvrent la place de la Duchesse-Anne, on a rangé les voitures de nos habiles carrossiers, MM. Bretonnière, Landrin, Bras, Pellat, Brunellière. J'ai eu du plaisir à examiner une charmante petite voiture en osier peint, exposée par MM. Dufour frères, de Périgueux, qu'on dirait destinée à un attelage de nos petits chevaux bretons, si robustes et si agiles. Mais j'ai hâte de me tirer de tous les bassins, où l'eau séjourne sur une toile imperméable, et des machines à vapeur grondantes, pour remonter dans la grande case, non sans m'ébahir toutefois devant la figure que l'artiste décorateur de la façade nouvellement posée de ce côté a cru devoir donner à Denis Papin. Rien de plus épouvanté que ce visage d'homme. Si cet inventeur eut un aspect aussi hérissé, je ne m'étonne pas qu'il ait éprouvé tant de difficulté à se faire bien voir; la science en lui ne paraît point avenante. Aussi, est-ce probablement pour remédier à cette impression qu'en un médaillon à côté on a eu soin de représenter trois femmes ou trois hommes avec cette légende à l'entour : *La Science et le Travail aident à* LA PRATIQUE. Quelle pratique? celle qui exécute ou celle qui consomme? Heureuse équivoque! Décidément l'Allégorie prend racine chez nous; elle n'habite plus son palais diaphane! *Pratique* me fait involontairement songer à boutique; mais la boutique a du bon, et ce n'est pas moi, grand Dieu! qui y trouverai à redire, tant s'en faut : je souhaite à tous négociants et marchands qui s'adonnent au travail et au commerce honorable, une belle et solide fortune; — pas par exemple celle que nous expose le même décorateur dans le médaillon qui fait pendant à celui que nous venons de citer. La Fortune qu'il nous montre est par trop débraillée; elle ressemble trop à la *Liberté* de Barbier; bref, ce n'est point une fille honnête avec laquelle on puisse contracter mariage, et je ne me fierais pas à cette Fortune-là.

Tout près, et pour faire contraste, se dresse le beau calvaire en granit bleu de Lannion, de M. Yves Hernot, un simple ouvrier de carrière, dont la foi a fait un artiste, et un artiste de talent, si le talent est le don précieux de toucher les âmes. Qui ne s'arrête, en effet, saisi d'une émotion pure et saine devant cette image du Dieu-Homme. C'est l'art de nos sublimes tailleurs de pierre du moyen âge retrouvé parmi nous, ramené par le même sentiment qui les avait inspirés jadis. Aussi, gardons-nous bien de juger cette œuvre à la mesure de nos idées païennes. Que m'importe si toutes les règles de la statuaire antique ne sont pas observées rigoureusement; ce n'est pas avec le compas, c'est avec le cœur que je contemple et que je juge; et mon œil, quand il cherche un crucifix, y veut trouver un Dieu et non pas un homme, une âme et non pas un corps. C'est la grande différence qui existe entre l'art antique et l'art tel que le christianisme l'avait fait, tel que le comprend le sculpteur chré-

tien de Lannion. Ainsi donc, sur ce bel arbre de la croix, ne venez point voir quelque criminel vulgaire dont le corps, habilement tordu dans les angoisses d'une agonie savante, dessine tous ses muscles pour la plus grande gloire du statuaire; vous seriez déçu. Vous n'y verrez que l'enveloppe tranquille d'un Dieu fait homme, qui subit un supplice accepté pour le salut du genre humain. Ce n'est pas le calvaire dans son horreur, c'est le calvaire transfiguré; l'artiste, comme aux grands siècles de foi, ne songe pas à lui, il est tout à la grandeur de son sujet; mais il faut s'empresser de dire que s'il s'oublie, ceux qui auront une fois lu son nom au bas de son œuvre ne le désapprendront plus.

Ce beau calvaire n'a pas encore, que je sache, de destination. Pourquoi ne nous serait-il montré que pour nous être enlevé dans deux mois, ne laissant plus après lui qu'un regret d'autant plus vif que nos yeux se seront plus habitués à l'admirer? Pourquoi ne resterait-il pas à Nantes? Voilà, si j'avais l'honneur d'être un de nos édiles, ce que je proposerais à mes collègues; voilà ce dont, j'en suis sûr, Nantes ne serait pas fâchée. Et, tenez, croyez-vous que l'érection de cette belle œuvre sur une de nos places, au Bouffay, par exemple, là où la croix de la guillotine a, durant de si longs jours, élevé ses bras rouges et sanglants; croyez-vous, dis-je, que cela ne répondrait pas à un sentiment tout populaire et que cela ne ferait pas honneur à une administration?.... On parle souvent de conciliation et d'oubli. Certes, nulle paix ne serait mieux cimentée que celle-là; nul sceau n'est meilleur que la croix de Celui qui, tout innocent qu'il était, répandit son sang et priait en mourant pour ses bourreaux. Cela ne vaudrait-il pas toutes les allégories? Mais..... je ne suis pas de la municipalité nantaise!

En rentrant, je me trouve face à face avec un M. Delaporte, qui m'attend dans son cabinet noir pour me faire contempler ses jets d'eau lumineux et multicolores. J'en sors pour m'entortiller dans les beaux cordages destinés à notre marine et dans les fers, si admirablement tordus et noués, qu'expose l'usine de M. A. Langlois, et je tombe sur l'exposition des fossiles de M. Caillaud, notre célèbre voyageur. Il y a là un bloc de grès quartzeux et ferrugineux de la plus dure contexture, et que néanmoins trouve moyen de perforer l'*echinus lividus*. On se demande pourquoi se sont égarées tout auprès de charmantes faïences, imitations des célèbres fabriques italiennes du XVIe siècle. C'est M. Signoret, de Nevers, qui reprend cette tradition, et vraiment, si j'habitais la campagne, j'aimerais à me composer un service, à la fois rustique et plein d'élégance, dans cette jolie faïence de Rouen ressuscitée sous nos yeux. Je dis que ces belles poteries se sont égarées là, quand je me rappelle qu'à l'autre extrémité, dans la grande nef, sont étalées les faïences émaillées de M. Lauria, de Bourg-la-Reine, parmi lesquelles j'ai surtout distingué un grand plat

aux couleurs harmonieuses représentant le combat des anges et des démons. Il fera le désespoir des nombreux amateurs de notre ville, tous ne pouvant l'acquérir. Un peu plus loin et presque en face, dans une vitrine qui sans contredit eût été mieux placée au *Palais des Beaux-Arts*, on admire les œuvres du grand artiste de Tours, Avisseau. Chacun sait que le moderne Palissy, Avisseau le père, vient de mourir; mais sa place est dignement remplie par son fils, et nous voyons se renouveler, dans l'humble appartement de la place de l'Archevêché, ce qu'on admirait aux grandes époques que leurs travaux rappellent, la succession des talents dans une même famille. M. Avisseau le fils a exposé un brûle-parfums de style mauresque, un plat de poissons, des flambeaux de l'époque de Henri II, une coupe avec incrustation de terres colorées du même temps, et surtout un splendide groupe rustique appartenant à la ville de Tours et timbré de ses armes en relief émaillé. Du fond d'une grotte sort un ruisseau; sur le sommet un serpent se roule et lance son dard vers un héron qui s'effraie et se rejette en arrière, écrasant sous une de ses pattes une pauvre grenouille qui n'en peut mais et qui se trouve fort gênée. Ah! si elle avait la parole pour nous exprimer son angoisse! A en juger par ses yeux, elle s'écrierait :

De tout temps,
Les petits ont pâti des sottises des grands.

Sur le bord du ruisseau, des fleurettes s'épanouissent, des bestioles voltigent, des limaçons s'étirent; tout est d'une couleur et d'une vérité qui charment : c'est la vie.

Mais tandis que cette scène me conduit aux champs et près des murmurantes fontaines, les pianos de Hertz, de Pleyel, de Bressler, de Roux, de Testé et de Lété m'affirment en chantant que je les oublie et que j'emploie mal mes loisirs; je cours à eux; mais l'orgue de M. Lelogeais m'attire gravement vers lui, et la cloche de M. Besson me conduit vers les autels.

J'aime beaucoup la menuiserie de M. Baranger. Sa chaire en bois, destinée au pensionnat Saint-Stanislas, me semble réussie. Une petite question seulement : Est-elle destinée aux enfants ou aux maîtres?.... Un bon curé de mes amis me dit en passant : — Je voudrais m'y voir assis. — Et pourquoi? lui dis-je. — Parce que cela prouverait qu'on peut s'y asseoir, ce qui ne me semble pas démontré.

Ce trait de mon facétieux ami me fait jeter les yeux au ciel, et mes yeux rencontrent la sainte Vierge pourtraiturée par M. Denis, notre habile peintre verrier. Ses couleurs sobres, harmonieuses, et son dessin pur me plaisent. J'aime moins les ombres indécises qu'un vitrail voisin me laisse soupçonner plutôt que voir. Je redescends vers la terre et je me heurte à l'autel en fonte qu'expose une maison de Lyon. On a beau y mettre de l'or

et des couleurs, je ne trouve pas cet essai heureux, et il me faut reporter les yeux sur la vitrine de M. Lemoine pour pardonner à cette maison de prendre une aussi pauvre idée sous son patronage.

Les ornements sacerdotaux de M. Lemoine sont, à mon sens, l'œuvre la plus remarquable de l'Exposition, et assurément la plus remarquée. Quelles ravissantes peintures que ces broderies sur or et argent avec pierres précieuses enchâssées et fleurs s'épanouissant sur le velours comme aux jardins du ciel ! Tout est digne d'attention, et l'on va, ravi, des ornements dont se revêt Mgr de Nantes aux grands jours, à cette belle chape de deuil de l'évêque d'Angers, où les nuages d'argent qui entourent la croix se perdent si littéralement dans le velours, qu'on les croirait plutôt peints que brodés. C'est un tour de force. — Quoi de plus digne d'abriter un roi, le Roi du ciel, que cet admirable dais de la paroisse Saint-Clément en drap d'argent et brodé en couleurs ? Est-il rien de mieux compris que cet élégant ornement destiné au collége des Couëts et qui nous rend, avec le sceau de la duchesse Françoise d'Amboise, ses armoiries aimées, unies aux hermines bretonnes ? Le jour n'est pas loin, j'espère, où Rome nous permettra de rendre à cette bienheureuse princesse le culte qui lui est dû et que depuis longtemps les peuples lui ont décerné. Alors ce sera belle et grande fête en Bretagne. — M. Lemoine est seul, et je ne sache pas qu'aucune maison ait songé, non-seulement à lui disputer le pas, mais même à prendre place auprès de lui. En le quittant à regret, j'ai remarqué les beaux bronzes d'église de la maison Berger et Leredde d'Angers, particulièrement un modèle de chandelier romain, puis un joli autel en pierre de Chauvigny, destiné à la chapelle des Mères-Chrétiennes au collége des Enfants-Nantais, et surmonté de la statue fort gentille de la petite bergère de Pibrac, la bienheureuse Germaine Cousin, dont l'auteur est M. Potet; et je m'arrête devant notre brave et valeureux duc Alain Barbe-Torte, auquel M. Amédée Menard vient enfin de payer la dette de reconnaissance des Nantais.

Voilà neuf cents ans que ce pieux guerrier, descendant des collines qui bordent l'Erdre sur la prée de Nian, actuellement la place Royale, y remportait, avec l'aide de la vierge Marie, une décisive victoire sur les Normands. Le lendemain il pénétrait dans nos ruines; de sa vaillante épée il se frayait un passage parmi les ronces qui poussaient là où fut la cathédrale, et il paraissait alors aux yeux de ses peuples délivrés, et en face de Dieu, tel que l'artiste nous le rend aujourd'hui, fort et calme, fier et doux, guerrier triomphant et chrétien pieux, heureux du succès, mais le rapportant à qui le donne. On sent à le voir qu'il est de la race des fondateurs de villes et que de sa main tendue vers Dieu tombait la semence de laquelle devait germer un peuple... mais non pas un peuple reconnaissant, si l'on en juge par ses œuvres; car on chercherait vaine-

ment sur le sol fécondé par ce grand homme, un monument, si petit qu'il soit, consacré à son souvenir. De toutes parts les voix se sont épuisées à solliciter la réparation de cette ingratitude. Mellinet, M. de la Gournerie et bien d'autres ont répété à nos édiles : — Voilà votre sauveur, votre fondateur. Vous n'avez pas de monument, vous en voulez, trouvez donc dans votre caisse, ouverte à tant d'autres, de quoi payer cette dette sacrée; donnez-nous quelque chose, ne fût-ce qu'une fontaine, qui porte son nom. — Une fontaine! Comprend-t-on quel heureux sujet c'eût été! Pas une ville de France n'eût offert un monument qui réunît à la fois tant de convenances, qui eût eu plus de cachet, plus d'originalité. C'eût été une page d'histoire toujours vivante..... Mais au lieu d'Alain Barbe-Torte, vainqueur des Normands sur la place Royale et remerciant Dieu de la fontaine obtenue par l'intercession de la Vierge et de la victoire qui fut la suite de ce don, nous aurons une demi-douzaine de nymphes très-court vêtues, — et encore le seront-elles? — qui viendront tristement vider leur petite potée d'eau sous nos yeux.

Nous devons savoir gré à M. Amédée Menard d'avoir pris à cœur cette dette du pays, de l'avoir payée autant qu'il était en lui, et d'ôter ainsi tout prétexte à notre ville de persévérer en un si étrange oubli. Au surplus c'est le goût de M. Menard de consacrer son beau talent aux gloires locales, et si l'on veut se souvenir de ses *Enfants-Nantais*, du *roi Gralon*, de Quimper, on verra qu'en toute rencontre le pays l'a parfaitement inspiré. Ajoutons à ces créations son *Forban*, cette idée si originale, ses statues du Palais, si pleines de dignité et de noblesse, la page magistrale du fronton de l'église Notre-Dame, et l'on sera bien forcé de convenir que nos éloges ne sont pas au-dessus de l'œuvre de sa vie, et qu'en persistant à demander une récompense exceptionnelle, — la croix de la Légion-d'Honneur, — comme couronnement, nous ne sommes que dans la vérité et dans la justice.

Aux pieds d'Alain Barbe-Torte et comme pour rappeler que Nantes, en effet, n'a prospéré qu'après qu'il y eut passé, se dressent les modèles de navires construits dans les chantiers Guibert, et les charmants bronzes sortis de la fonderie de M. Voruz : l'Enlèvement de Déjanire, celui des Sabines lui faisant pendant, et au milieu un groupe rustique de M. Gonon qui l'a modelé et fondu, représentant une fauvette qui défend son nid, inquiétée d'un côté par un rat et de l'autre par une couleuvre. Mais la foule m'entraîne vers les salons de M. Leglas-Maurice, je la suis en saluant *Sénéfelder*, dont le costume moderne prêtait peu à l'art, et *Guttemberg* de M. Barré, de Nantes. Je n'ai pas grand'chose à dire de ce *Guttemberg*, si ce n'est que je lui sais gré de n'avoir pas reproduit l'outrecuidante sottise du *Fiat lux*, que l'immortel inventeur n'a pas dite, il est vrai, — pas plus que Cambronne la belle phrase que l'on sait

— mais dont l'a gratifié David, d'Angers, dans une statue qu'on a faite célèbre. J'aime mieux aller étudier le talent de M. Barré à Saint-Nicolas, où se trouvent son Christ à la colonne et sa Madeleine pénitente, une vraie Madeleine, celle-là.

Nous voici chez M. Leglas-Maurice, et il n'y a rien qui n'y paraisse à l'encombrement. Le beau n'y manque point, tant s'en faut, mais tout n'est pas également réussi. Le vestibule me dit peu de choses; les meubles du salon sont, au contraire, de bon goût, plus solides qu'élégants peut-être, mais au demeurant fort bien faits, et bien dans le style adopté; la dorure m'en semble soignée, irréprochable; la table en marqueterie ne laisse rien à désirer. Dans le cabinet de travail, il y a un délicieux meuble, genre Louis XIII, je suppose, destiné à renfermer des fusils; la bibliothèque est fort belle aussi; le bas cependant me paraît moins bien compris que le haut et d'un dessin moins pur. La salle à manger en vieux chêne me séduit tout particulièrement. J'aime beaucoup aussi le boudoir entièrement tendu d'une jolie toile perse à petites fleurs; mais je m'arrête stupéfait devant ce qu'on nomme *la chambre de jeune fille*. Quelle erreur de destination! je ne me l'explique pas. Il y a là une épithète de trop; et si vous enlevez cette sainte Vierge malencontreusement placée dans ces dentelles, et que sur ce lit vous jetiez un de ces corsets bleus, mauves, violets, abricot ou rose des Alpes, d'où s'échappent des marguerites et des lys de batiste, qu'expose un peu plus loin Mlle Leneveu, vous saurez à qui cette chambrette. — Telle qu'elle est, l'exposition de M. Leglas-Maurice vaut que l'on s'y arrête, et répond à la réputation de cette maison; je n'y reprends que quelques fautes de goût, mais il en est de toutes sortes, — de goûts, s'entend, — et le public nombreux qui se presse vers ces salons ne partage probablement pas le mien. Eh! qu'importe! vous savez, de longue date, cher lecteur, que je vous dis toujours ma façon de penser, laissant d'ailleurs chacun libre.

Je dois noter les belles étoffes d'ameublement de M. Pillet-Meauzé de Tours, et les broderies ombrées de la maison Frangeul-Hyrvoix, qui montre des mouchoirs de poches devant lesquels les hommes mariés passent en courant...., autant que le permet leur femme, s'ils l'ont au bras. Les plus opiniâtres discussions s'engagent à leur sujet; tandis que ces dames les trouvent légers, ces messieurs prétendent qu'ils sont lourds, très-lourds. Ils sont l'un et l'autre, dis-je à un ami qui m'interrogeait à cet endroit. — Comment l'entendez-vous donc? — Eh! oui, légers dans la main des femmes et lourds à la bourse des maris! — Bah! reprit-il, ils sont toujours légers, car enfin la bourse dégonflée pèse moins qu'avant....

On voit bien que mon ami n'est pas marié! mais s'il a son tour!!!...

En attendant, il m'emmène vers les meubles façon antique qu'exposent

MM. Planchon, Lécuyer et Mazaroz-Ribaillier, de Paris. M. Ganachaud fils, de Nantes, a un bahut style François Ier qui n'est point éclipsé par ses voisins. Il n'est pas jusqu'à un amateur vannetais qui ne montre quel parti un gentilhomme dans ses loisirs peut tirer de son ciseau[1]. M. Meslet, un laborieux menuisier-ébéniste de Nantes, a exposé un fort joli secrétaire Louis XV, en bois de rose et de violet, et enrichi de marqueteries.

Mais il en faut finir; aussi bien seriez-vous aussi lassé que mes jambes. Je passe en courant devant les amusants coucous de M. Furderer-Jœgler, de Strasbourg, et je m'arrête aux vitrines de nos habiles libraires, imprimeurs, éditeurs, lithographes. L'œuvre de M. Armand Guéraud, que la mort vient d'enlever si prématurément, ne ressent aucun trouble de se trouver rapprochée de l'étalage de la maison Hachette. — *Paris dans sa splendeur*, la *Galerie armoricaine*, et en première ligne la *Vie et les mystères de la bienheureuse Vierge Marie, mère de Dieu*, pour n'en point nommer d'autres, représentent dignement la maison Charpentier. Ce dernier ouvrage supporte assez bien la comparaison avec les délicieuses *Heures d'Anne de Bretagne*, éditées par Curmer, qui a encore exposé des Heures illustrées dans le goût des manuscrits enluminés du XVe siècle, et dont la reliure vaut le livre, puis *Le Lac* de Lamartine, série d'eaux-fortes d'Alexandre de Bar. Je n'aurai garde d'oublier les élégantes reliures des maisons Montagne, Pottin, de Nantes; Renard de Tours, et Simier de Paris; les encadrements de gravures de M. Montagne, les impressions de M. Oberthur, de Rennes, Guyon, de Saint-Brieuc, Robuchon, de Fontenay-le-Comte, tous éditeurs d'ouvrages qui, comme *le Nobiliaire* de M. Guérin de la Grasserie, les études sur la Bretagne, de MM. Geslin de Bourgogne et A. de Barthélemy, et le *Poitou et Vendée*, de MM. de Rochebrune et Fillon, sont œuvres de la plus grande importance au point de vue des histoires provinciales. — A ce point de vue, comme à celui de l'art typographique aussi, je me ferais un reproche de passer sous silence la maison Vincent Forest. Je sais quelle discrétion m'imposent les fréquents rapports de la *Revue de Bretagne* avec son imprimeur; mais ce n'est pas une raison pour dénier justice à qui elle est due. Au surplus, je renvoie les promeneurs à cette vitrine où, près du spécimen du *Nobiliaire et Armorial de Bretagne* par M. Pol de Courcy, et l'*Histoire des Barons d'Ancenis*, s'ouvre le splendide album consacré par M. le baron de Wismes aux châteaux du Maine et de l'Anjou.

1 Sur le meuble de M de Limur on lit le quatrain suivant :

Limur et Gilles réunis
Tailleurs d'images en ce pays
Me bâtirent de noyer gris
Et pour m'ouvrer un an fut mis.

Vannes.

Au-dessus de la vitrine de M. Vincent Forest, vous examinerez les lithographies de M. Auguste Bry, de Paris, lesquelles, selon moi, emportent la palme du genre. *Le Christ* de Prud'hon, par Lasalle, *Les Bœufs* de Troyon, *Les Catalans* et la dernière lithographie de Raffet, *Le portrait de Lafontaine, Le Dévouement du Clergé catholique pendant le siége de Rome*, etc., sont autant de pages supérieurement traitées et qui charmeront les yeux de tous, connaisseurs ou non. Les dessins du *Maine et l'Anjou*, de M. de Wismes, sont lithographiés par cette habile maison.

Je ne demande plus qu'une minute; c'est pour entr'ouvrir ce superbe livre, chef d'œuvre de typographie de Lahure, l'*Inferno* du Dante, illustré de dessins sur bois par Gustave Doré, dessins en tous points dignes du texte, mais que l'auteur a condamnés au mystère, et c'est grand'pitié, en en rendant la vue pénible pour un homme tant soit peu pudique, impossible pour toute femme honnête. Oui, c'est grand'pitié de voir l'art véritable ne pas vouloir comprendre sa mission moralisatrice, et persister à nous entraîner vers la boue, tandis qu'on lui a donné des ailes pour nous ravir!

La boue, ai-je dit. Ce mot — je ne parle plus de la boue au figuré, bien entendu — me fait penser aux fortes chaussures qu'elle nécessite, et il me rappelle un honorable exposant que je me suis promis de vous présenter. Le mois dernier, en prenant congé de vous, cher lecteur, je vous laissais en tête à tête avec un artiste coiffeur. Aujourd'hui, c'est par un disciple de saint Crépin que je finis; ce qui prouvera une fois de plus que les extrêmes se touchent. M. Poirier, cordonnier à Châteaubriant, a eu une idée fort originale : au milieu de ses bons et beaux souliers de chasse, il a placé une coupe d'argent qui lui fut jadis donnée par M. le duc d'Aumale, au temps où ce prince possédait la terre de Châteaubriant. Une coupe? — Et pourquoi pas? D'autres ont bien étalé sous verre leur décoration, sans oublier le ruban rouge. Ma foi, j'en félicite sincèrement M. Poirier : au moment où tant de gens usent leurs bottes à courir après les chars rapides des heureux du jour, il prêche, lui, l'immobilité, et il ne craint pas de faire infidélité à son métier pour rester fidèle à ses affections et à ses souvenirs!

LOUIS DE KERJEAN.

LES JEUNES MORTS.

I.

MAURICE DE GUÉRIN

RELIQUIÆ.* — LA CHÊNAIE EN 1833.

Parmi les publications récentes, j'en remarque deux qui me donneront l'occasion d'étudier non pas seulement deux livres, mais deux âmes. Les auteurs de ces livres, moissonnés avant le temps, songeaient en effet très-peu au public. Ils cherchaient uniquement à se rendre compte, jour par jour et la plume à la main, de leurs pensées, de leurs impressions, de leurs inquiétudes, et ce sont ces confidences intimes qui ont été recueillies par leurs amis comme un dernier souvenir, comme une pieuse *relique* de nobles facultés éteintes et d'un bel avenir perdu.

L'un de ces jeunes morts se nomme Georges-Maurice de Guérin. Né dans le Midi, il passa une année en Bretagne chez l'abbé de La Mennais qui n'avait pas encore rompu avec son génie et avec sa foi, et ce séjour, qu'il aima longtemps à rappeler, le souvenir de la Bretagne, la *bonne contrée,* le *pays de ses plus doux songes,* forment la partie la meilleure de son œuvre comme elles le furent de sa

* *Maurice de Guérin, Reliquiæ,* publié par G.-S. Trébutien Paris, Didier, 2 vol. in-18.

vie. Revenu ensuite à Paris, descendu du *Carmel* pour rentrer à *Babylone,* ainsi qu'il l'écrivait sur les pages qui lui servaient de confidentes, il s'y étiola vite et mourut en 1839 à l'âge de vingt-neuf ans.

L'autre se nomme Alfred Tonnellé. Né à Tours en 1831, brillant élève du lycée de cette ville et plus tard des écoles de Paris, il promène ensuite un peu au hasard les aspirations inquiètes d'un beau génie et d'une belle âme, et revient mourir, à vingt-sept ans, sous le toit paternel, où l'illustre P. Gratry accourt pour recevoir son dernier soupir.

Maurice de Guérin ne rêvait que poésie; la *poésie! mon ange, mon amour, ma plus chère folie,* disait-il, et cependant il y avait en lui toute l'étoffe d'un philosophe pour qui eût su la mettre en œuvre. Alfred Tonnellé ne se sentait au contraire d'attrait que pour la philosophie, et ses méditations revêtaient la forme de la poésie la plus douce. On dirait d'ailleurs de l'un et de l'autre, deux belles fleurs pressées d'éclore et de donner leur parfum; mais leur tige encore faible, l'une surtout, fléchit au moindre souffle. Ce n'est point le talent dans toute sa force; ce sont les prémices de deux beaux talents, et il y a dans leur pensée comme dans leur vie quelque chose d'incomplet qui attriste mais qui attache.

Nous ne parlerons aujourd'hui que de Maurice de Guérin.

Maurice, né et élevé dans un vieux castel du Languedoc, où l'on vivait pauvrement mais noblement, eut le malheur de perdre sa mère à un âge où l'on ne peut sentir cette perte; et, si c'est toujours un grand malheur, ce l'est surtout alors. Le seul souvenir d'une mère protège et embellit la vie; cette première vive affection ouvre le cœur, le prépare à aimer, à se confier, le tient en garde contre l'isolement, et détourne de lui à l'avance, je ne dirai pas la tristesse qui naît de chagrins réels trop fréquents en ce monde, mais la mauvaise tristesse qui ne provient que d'une fâcheuse disposition de l'esprit. Or, tel fut précisément l'écueil contre lequel Maurice heurta dès l'abord. Un père, quelque respecté qu'il soit, impose toujours une certaine réserve; il est rare qu'on ait avec lui de ces épanchements et de ces joies intimes qui réchauffent et qui éclairent. Aussi, bien

que l'éducation que reçut Maurice fût des plus soignées et des plus saines, l'enfant resta concentré, et, longtemps après, il parlait encore de ses préférences pour Harpocrate, ce dieu du silence représenté l'*index sur la bouche* [1].

Le grand inconvénient de cette vie à part, surtout lorsqu'elle s'écoule dans la gêne, dans la solitude et au milieu de deuils répétés, c'est d'assombrir promptement la vie. Les habitudes charitables de Maurice, les visites qu'il faisait aux pauvres et aux mourants avec le curé de la paroisse, ne relevaient même pas son courage par le spectacle de douleurs à alléger ni par la pensée que nous avons tous une mission et une belle mission devant nous. Ce qui le frappait surtout, c'était la vue du malheur; il l'avait connu dans sa famille et il le retrouvait sous chaque toit. Ces scènes de la mort *m'instruisaient*, disait-il, *de la brièveté et de la fragilité de la vie*, et cet enfant, qui n'avait pas encore vécu, se tenait déjà pour désabusé.

La transition du manoir domestique au collége ne produisit même pas sur lui un effet très-heureux. Il y avait trop de silence chez son père; mais pour une âme qui s'était habituée à vivre seule, il y avait trop de bruit au collége. Il se sentait craintif, dépaysé et, à dix-huit ans, il était *saisi d'un affreux dégoût de toutes choses* [2].

« J'ai vu souvent à Paris, écrivait-il peu de temps après, des enfants s'en aller en terre dans de tout petits cercueils et traverser ainsi la grande foule. Oh! que n'ai-je traversé le monde comme eux, enseveli dans l'innocence de mon cercueil et dans l'oubli d'une vie d'un jour! Ces petits anges ne savent rien de la vie; *ils naissent dans le ciel*. Mon père m'a dit que dans mon enfance il a vu souvent mon âme sur mes lèvres, prête à s'envoler. Dieu et l'amour paternel la retinrent dans l'épreuve de la vie. Reconnaissance et amour à tous deux! mais je ne puis m'empêcher de regretter le ciel où je serais et que je ne puis atteindre que par la ligne oblique de la carrière humaine [3]. »

Ah! qui de nous, s'il n'a pas exprimé un pareil regret avec tant

1 T. I, p. 180.
2 T. II, p. 7.
3 T. I, p. 3.

de sentiment et tant d'âme, ne l'a pas éprouvé du moins! Mais ce que nous avons tous senti, en même temps, et ce que la mère de Maurice lui eût dit si elle eût été encore là pour lire dans sa pensée, c'est que les voies les plus obliques deviennent droites pour ceux qui le veulent. Que faut-il pour cela? Un peu de bonne volonté, au lieu de stériles regrets. Mais ce qu'il ne faut pas surtout, eût-elle ajouté, c'est se complaire dans sa peine, c'est nourrir son mal par des lectures énervantes. Maurice d'ailleurs le comprenait bien : — « Il y a des livres, écrivait-il, qu'il ne faut plus lire. » — C'était de *René* qu'il parlait ainsi, à l'instant même où il venait de le relire, *pour essayer tout le pouvoir de ce livre sur une âme;* et il ajoutait : — « Je prends un charme infini à revenir sur mes premières lectures, *mes lectures passionnées de seize à dix-neuf ans.* J'aime à puiser des larmes aux sources presque taries de ma jeunesse [1]. »

Quand on en est là, l'abîme est bien prêt. Maurice en fut préservé par un ami de collége; car, tout concentré qu'il fût, il eut promptement pour amis ceux qui ne se laissaient pas rebuter par la froideur uu peu défiante de son accueil. Cet ami, le cœur le plus aimant, l'âme la plus active, était Eugène Boré. Effrayé de la faiblesse de Maurice, il lui indiqua une pieuse retraite où il trouverait quelques bons amis de son âge, de l'étude, de la prière et un but à sa vie. Cette retraite était la Chênaie en Bretagne où l'abbé de La Mennais, revenu récemment de Rome, réunissait quelques jeunes gens pour en former une congrégation mi-séculière et mi-bénédictine, dont les travaux devaient être consacrés à la défense de la religion. Malheureusement l'abbé de La Mennais, à cette époque, ne pouvait être bon pour personne et surtout ne pouvait être bon pour Maurice. Blâmé à Rome, il avait sans doute paru se soumettre, et cette promptitude d'obéissance avait ajouté à sa gloire; mais son âme n'en récelait pas moins des tempêtes que ses amis n'ignoraient pas complétement et contre lesquelles ils s'efforçaient de lutter autour de lui. Que pouvait, je le demande, cette âme triste

1 T. I, p. 2.

et agitée pour guérir les tristesses et les agitations des autres? Maurice arrivait cependant plein d'espoir.

« Je suis faible, bien faible, écrivait-il, combien de fois même, depuis que la grâce marche avec moi, ne suis-je pas tombé comme un enfant sans lisières? Mon âme est frêle au-delà de tout ce qu'on peut imaginer. C'est le sentiment de ma faiblesse qui me fait chercher un abri.... Or, parmi les asiles ouverts aux âmes qui ont besoin de fuir, nul ne m'est plus favorable que la maison de M. de La Mennais, pleine de science et de piété [1]. »

Si cette confiance d'ailleurs fut déçue de la part du maître, elle ne le fut pas de la part des disciples en lesquels Maurice trouva ce qui lui avait si souvent manqué, de l'affection et de l'épanchement joints à de bons exemples. Les liaisons qu'il forma à la Chênaie furent la force de sa vie. *Ce petit paradis de la Chênaie* [2], disait-il lorsqu'il lui fallut le quitter; et, trois mois après, ayant voulu revoir cette maison déserte, il écrivait : — « C'est un sanctuaire que cette pauvre Chênaie, mais tout y respire encore les parfums de cette *douce fête que nous y avons célébrée neuf mois durant :* car n'est-ce pas une fête continue qu'une vie studieuse et cachée [3]. »

La Chênaie répondait d'ailleurs merveilleusement, comme site et comme habitation, aux goûts passionnés de Maurice pour les beautés agrestes de la nature.

« La Chênaie, écrivait-il, est une espèce d'oasis au milieu des steppes de la Bretagne. Devant le château s'étend un vaste jardin coupé par une terrasse plantée de tilleuls avec une toute petite chapelle au fond. J'aime beaucoup ce petit oratoire où l'on respire deux paix : la paix de la solitude et la paix du Seigneur. Au printemps nous irons prier entre deux rangées de fleurs. A l'orient et à quelques pas du château dort un petit étang entre deux bois peuplés d'oiseaux dans la belle saison; et puis, à droite, à gauche, de tous côtés, des bois, des bois, partout des bois. C'est triste, maintenant que tout est dépouillé, que les forêts sont couleur de rouille, et avec

1 T. I, p. 3 et 4.
2 T. II, p. 64.
3 T. II, p. 111.

ce ciel de Bretagne toujours nuageux et si bas qu'il semble vouloir vous écraser ; mais, au retour du printemps, le ciel se hausse, les bois reprennent vie et tout sera charmant [1]. »

Ce qui est déjà charmant c'est ce tableau, et assurément il ferait honneur à l'écrivain le mieux formé. Mais Maurice ne dit pas tout; il y avait autre chose encore qui le charmait dans le paysage. C'était une plantation de hêtres qui lui rappelaient quelques hêtres du Midi auxquels se liaient pour lui, suivant l'expression de M. Sainte-Beuve, de *chers et troublants* souvenirs ; et lui, qui était venu jusqu'au fond de la Bretagne *se replier et oublier en Dieu* [2], se plaisait à aller chasser l'oubli sous les hêtres.

A des natures ainsi faites il faut une garde sévère et un constant appui. Et c'est ici que nous sommes obligé d'examiner quelle fut l'action de M. de La Mennais sur Maurice. Nulle part elle n'est indiquée; mais elle résulte de quelques traits et des habitudes mêmes de pensée du disciple. Nous sommes d'abord frappé de ses lectures, de celles, bien entendu, qu'il a consignées sur son journal, évidemment parce qu'elles lui firent une plus forte impression. Ce sont, en premier lieu, les *Mémoires de Goëthe,* de l'auteur de *Werther.* Maurice voudrait suivre sans retour la mauvaise voie de *René* qu'il ne s'y prendrait pas mieux. Puis viennent les *Études de la Nature* de Bernardin de Saint-Pierre : — « C'est un de ces livres, écrit-il, dont on voudrait qu'ils ne finissent pas [3]. » Que trouve-t-on cependant dans ces *Études?* De la douceur dans la pensée, de l'harmonie dans le style, une préoccupation marquée de la Providence; mais peu de vues de Dieu, j'entends d'un Dieu précis, du Dieu du *Credo;* beaucoup de sentiment et peu de foi ; c'est déjà en germe la séduction et le déisme de la *Chaumière indienne.* Était-ce là ce qu'il fallait à une imagination aussi aventureuse que celle de Maurice? De Bernardin il passe à Victor Hugo. — « J'ai lu avec la plus vive délectation *Lucrèce Borgia.* Tout ce qui part de Hugo, il va sans dire que c'est remarquable et portant quelque forte empreinte....

1 T. II, p. 20.
2 T. II, p. 29.
3 T. I, p. 37.

L'âme est profondément remuée et grandement échauffée *du moins*. — *Échauffée !* beau résultat !

Eh bien ! si j'avais eu l'âge et l'expérience de M. de La Mennais et que j'eusse connu les préférences de mon disciple, préférences qu'il ne confiait pas, il est vrai, à tout le monde, car il eut toujours un coin caché, même pour ses plus intimes, il me semble que je lui aurais dit : « A votre âge, on a toujours besoin d'une nourriture forte; mais vous surtout, avec les ardeurs un peu indépendantes de votre pensée et les faiblesses trop habituelles de votre imagination, vous en avez un pressant besoin. Mettez donc promptement de côté les mets qui excitent et ceux qui énervent. Attachez-vous à la vérité, non pas seulement par une foi banale, mais par une étude plus sérieuse, par une compréhension plus vive, par une possession plus entière. Vous avez besoin de lisières, dites-vous; cramponnez-vous à celles que Dieu lui-même vous donne, et votre imagination, votre cœur trouveront alors une expansion qui vous étonnera. Attendez avant de lire les écrivains des cent dernières années : ils vous passionnent trop facilement, leur imagination peu sûre vous est fatale; mais lisez ceux du grand siècle, lisez surtout Bossuet; vous rencontrerez en lui tout ce qui vous charme, d'admirables éclairs d'imagination, un sentiment profond des beautés de la nature, des coups sublimes d'éloquence, une science qui embrasse tout, et dans ses lettres une tendresse de mère. »

Voilà, ce me semble, ce que je lui aurais dit si j'avais eu l'expérience de M. de La Mennais. Je l'aurais aussi renvoyé à l'*Imitation* et aux *Réflexions* que l'auteur de l'*Essai sur l'indifférence* y a jointes, à celle-ci, par exemple : — « Qu'est-ce que la raison comprend ? Presque rien; mais la foi embrasse l'infini. Celui qui croit est donc bien au-dessus de celui qui raisonne, et la simplicité du cœur bien préférable à la science qui nourrit l'orgueil [1]. » — Cette pensée n'allait-elle pas tout naturellement à Maurice, qu'un de ses amis de la dernière heure se plaisait à appeler le *Poète de*

1 Réflexion à la suite du ch. V, l. 1er.

l'infini, et qui était malheureusement trop porté à chercher l'infini dans ses rêves.

Nul doute, au reste, que Maurice ne trouvât des censeurs à la Chênaie; nous savons, en effet, par un de ses amis qu'il ne fut pas *sans éveiller quelques mécontentements et s'attirer quelques amères défenses*[1]. L'abbé de La Mennais entra-t-il pour quelque chose dans ces *mécontentements* et ces *défenses?* Tout porte à le croire; mais ce que je sais bien en même temps, c'est que huit jours ne s'étaient pas écoulés depuis l'arrivée de Maurice à la Chênaie qu'il recevait communication d'un grand travail philosophique dont s'occupait en ce moment le maître du lieu. Voici en quels termes Maurice parle de ce travail :

« C'est une reprise de toute la philosophie avec des développements plus larges et d'un point de vue plus synthétique. C'est une sublime *intuition* du monde *à la manière des philosophes indiens*. La trinité est le type, le moule de l'univers, et va se reproduisant dans tous les détails de ce vaste ensemble depuis l'homme jusqu'à l'être inorganique. Ce grand poème sera publié dans six mois à peu près[2]. »

Pauvre jeune homme, qui a surtout besoin de foi et qu'on renvoie pour comprendre le monde, pour en avoir l'*intuition*, c'est-à-dire cette vue claire et distincte qui sera une des jouissances de l'éternité, qu'on renvoie à la *manière des philosophes indiens!*

Il n'y avait pas seulement déception, à mon avis, il y avait très-grand danger pour Maurice, qui n'était déjà que trop porté à absorber l'homme dans l'humanité, ou même plus encore, dans ce *vaste ensemble* des êtres. On est tout surpris, en parcourant son journal, de n'y trouver, au lieu des impressions qu'il devait recevoir de ses études, de ses leçons, des hommes tous plus ou moins marquants au milieu desquels il vivait, qu'une constante méditation sur les accidents journaliers du monde physique. — « A mesure que le soleil monte, écrit-il, et que la chaleur vitale se répand dans la nature, l'étreinte de la douleur perd de son énergie; » et il

1 *Université catholique*, t. XI, p. 77.
2 T. II, pp. 19 et 20.

compte sur le printemps pour adoucir ses *souffrances morales* [1]. — « Les bois n'ont pas encore de feuilles, mais ils prennent je ne sais quel air vivant et gai.... Tout se prépare pour la *grande fête de la nature.* »

Et chaque jour les observations de ce genre se renouvellent avec un charme de style qui dénote déjà le grand écrivain, mais aussi avec un *échauffement* d'imagination qui devient maladie. L'œil collé contre sa fenêtre, Maurice passe de longues heures à suivre tantôt les nuages qui, dans une attitude *fuyarde,* semblent se *porter un défi*, tantôt les arbres qui se *débattent* sous les bouffées de vent *comme des furieux.* Les troncs noirs des vieux chênes, la sombre verdure des lierres, les *jambes blanches et lisses des bouleaux,* les vents, *ces haleines formidables d'une bouche inconnue,* tout lui parle, tout l'émeut. Il voudrait *s'identifier au printemps,* bien que sous le ciel de la Bretagne il lui fasse l'effet d'un *mariage célébré dans une église tendue de noir.* — « J'allais sans cesse, dit-il, montant de la nature à Dieu et descendant de Dieu à la nature [2]. »

Ceci est assurément très-bien ; c'est au reste la seule pensée qui doit ressortir pour nous de l'étude de la nature; mais pour aller librement à Dieu, il ne faut pas s'*identifier* si complétement avec les objets créés. L'abbé de La Mennais écrivait dans son bon temps : « Il faut se prêter aux hommes et ne se donner qu'à Dieu. Un commerce trop étroit avec la créature partage l'âme et l'affaiblit : elle doit vivre plus haut. [3]. » — Ah ! pourquoi Maurice ne méditait-il pas ces paroles ? Croyait-il donc qu'il n'y avait de péril pour son âme que sous les hêtres de son pays, et que s'il est dangereux de se donner aux hommes, on peut se donner sans crainte aux vents et aux nuages ?

Le mal cependant grandissait à vue d'œil. Maurice ne pouvait parler de la *nature* sans joindre à ce mot celui d'*adoration.* — « L'âme s'abreuve à perdre haleine, disait-il, de cette vie universelle ; elle y nage comme le poisson dans l'eau [4]. » — « Si l'on

1 T. I, p. 9.
2 T. I, p. 112.
3 *Imitation*, l. 1er, ch. VIII.
4 T. I, p. 22.

pouvait, disait-il encore, croire aspirer en soi toute la vie, tout l'amour qui fermentent dans la nature ! Se *sentir* à la fois *fleur*, *verdure*, *oiseau*, *chant*, *fraîcheur*, *élasticité*, *volupté*, *sérénité* ! Que serait-ce de moi ? Il y a des moments où, à force de se concentrer dans cette idée et de regarder *fixement la nature*, on croit éprouver quelque chose comme cela [1]. »

La tête tourne rien qu'à lire de pareilles phrases ! Et quand on songe qu'elles sont écrites par un homme de valeur, par un homme qui, mieux que cela, a fui le monde pour trouver Dieu, on demeure anéanti par ce spectacle de notre faiblesse. Maurice trouvait que la *vie intérieure dépérissait chaque jour en lui* [2]. Je le crois bien ! Tantôt il se comparait, dans cette solitude ombragée de la Chênaie, à *un arbre mort au milieu d'un bois tout verdoyant* [3]; tantôt il disait de l'état de son âme, de ce qu'il appelait son *désespoir*, un jour d'orage : « C'est comme le *délaissement et les ténèbres hors de Dieu;* » puis il ajoutait avec un sentiment où revivait le chrétien près de se laisser abattre : « Mon Dieu, comment se fait-il que mon repos puisse être altéré par ce qui se passe dans l'air, et que la paix de mon âme soit ainsi livrée au caprice des vents ? Ah ! c'est que je *ne sais pas me gouverner*, c'est que *ma volonté n'est pas unie à la vôtre*, et comme il n'y a pas *autre chose où elle puisse se prendre*, je suis devenu *le jouet de tout ce qui souffle sur la terre* [4]. »

Quelle vérité de pensée et de style !

« Mon Dieu ! disait-il encore, après une de ses contemplations passionnées de la nature, que fait donc mon âme d'aller se prendre ainsi à des douceurs si fugitives, le Vendredi-Saint, en ce jour tout plein de votre mort et de notre rédemption ! Il y a en moi je ne sais quel damnable esprit qui me suscite de grands dégoûts et me pousse, pour ainsi dire, à la révolte contre les saints exercices et le recueillement de l'âme qui doivent nous préparer aux grandes

1 T. I, p. 48.
2 T. I, p. 64.
3 T. I, p. 46.
4 T. I, p. 51.

solennités de la foi. Nous sommes en retraite depuis deux jours et je ne fais que m'ennuyer, me ronger avec je ne sais quelles pensées et m'aigrir même contre les pratiques de la retraite. Oh! je reconnais bien là le vieux ferment dont je n'ai pas encore bien nettoyé mon âme[1] »

Voilà bien la lutte trop fréquente de l'esprit distrait, curieux, attaché aux choses extérieures, et ne rompant qu'à demi cette attache, contre l'esprit de recueillement et d'abandon confiant entre les mains de Dieu. Le jour de Pâques apporta néanmoins de douces et bien pures consolations à Maurice. Ce jour de Pâques 1833 est cependant, à lui seul, une triste date. Ce ne fut pas, comme le raconte M. Sainte-Beuve, le jour où le malheureux abbé de La Mennais offrit pour la dernière fois le saint sacrifice; mais ce fut la dernière Pâque qu'il célébra[2]. Laissons maintenant parler Maurice.

« La grande fête est trois jours derrière nous. Un anniversaire de moins à la mort et à la résurrection du Sauveur! Chaque année emporte ses solennités; quand donc viendra la fête éternelle? J'ai été témoin de quelque chose de bien touchant : François nous a amené un de ses amis qu'il a gagné à la foi. Ce néophyte a suivi les exercices de notre retraite et, le jour de Pâques, il a communié avec nous. François était aux anges; c'est un grand mérite qu'il s'est fait là. François est tout jeune; il a à peine vingt ans. M. de la M. en a trente et il est marié. Il y a quelque chose de très-touchant et comme de naïf de la part de M. de la M. à se laisser ainsi mener à Dieu par un tout jeune homme; et cette amitié si jeune qui se fait apôtre chez François n'est pas moins belle et touchante[3]. »

Quel charmant tableau! comme l'âme s'y montre transparente! et que de bonnes pensées et de bonnes choses ne pouvait-on espérer de cette sensibilité pour le bien? François, c'est-à-dire

1 T. I, page 35.

2 A Paris, au mois de janvier 1834, l'abbé de Lamennais offrait encore le saint sacrifice. Le jour de Pâques, MM. du Breil de Marzan et de Guérin le rencontrèrent dans une chapelle; mais il n'y était plus que comme simple assistant, et, le mois suivant (avril 1834), il cessa même d'entendre la messe, après son retour à la Chênaie. Voir l'intéressante notice de M. du Breil de Marzan sur Georges-Maurice de Guérin, p. XL.

3 T. I, p. 36.

M. du Breil de Marzan, et M. de la M., ou, en d'autres termes, Hippolyte de la Morvonnais, devinrent dès-lors les amis dévoués de cette pauvre âme qui avait tant besoin d'appui. Maurice trouvait, en outre, à la Chênaie, des ressources d'affection et d'édification bien précieuses. En outre de ses compagnons d'études, d'Elie de Kertanguy, notamment, *grand et beau jeune homme accompli de tout point....* et qui a *une bonne tête que je n'ai pas,* écrivait-il à sa sœur, on y rencontrait habituellement l'abbé Gerbet qui, pour parler comme M. du Breil de Marzan, — « occupait la première place dans ce *Portique* chrétien dont il était la lumière pure en même temps que le charme. Mais il y avait dans son esprit, continue M. du Breil, de l'inquiétude et de la rêverie. Ce visage, habituellement si calme, laissait voir par moment des signes de préoccupations pénibles, qui le faisaient ressembler à celui d'un ange commis à la garde d'un temple dont il pressentirait la ruine prochaine et peut-être la profanation. Le savant et bonhomme abbé Rohrbacher (je cite toujours), y venait, de la succursale de Malestroit dont il était supérieur, prendre des notes pour son *Histoire de l'Eglise* et s'assurer de la manière dont on traitait au Noviciat la question de la nature et de la grâce qui l'inquiétait non sans motifs. Nous aimions tous l'humeur joviale de ce consciencieux et naïf érudit qui avait une manière à lui de tourner les jeux de mots et d'en rire, et dont la figure franche et carrée s'épanouissait sous le moindre rayon de gaieté, comme celle d'un vieillard qui dilate ses deux mains devant une belle flamme. Les membres laïques de l'Ecole, MM. de Coux, d'Ortigue, de Cazalès, s'y donnaient aussi rendez-vous. Quant au plus célèbre des jeunes disciples séculiers, M. de Montalembert, il y paraissait de temps en temps, accompagné de nobles proscrits de la Pologne dont il avait chevaleresquement épousé la cause [1]....»

A ces charmants détails nous en ajouterons quelques-uns que nous fournit Maurice :

« Les chemins enfin praticables nous amènent de nombreuses visites. Nous attendons prochainement MM. de Montalembert et

[1] *Quatre années de la vie de Georges-Maurice de Guérin* par M. du Breil de Pontbriand de Marzan, p. IX.

Sainte Beuve[1].... Il y a trois semaines, nous avons eu Cazalès, et sa venue a été pour moi l'occasion d'un petit voyage charmant. Je mourais d'envie de voir la mer dont je n'avais pu approcher jusque là, à cause des mauvais temps et des mauvais chemins. Or, par un beau jour d'avril, nous avons fait, tous deux, à pied, ce pèlerinage. Cazalès qui, au premier abord, paraît froid et renfermé, se laisse aller à la causerie la plus intime, la plus confiante, pour peu qu'on pousse son âme vers cette pente. Son esprit très-étendu et très-élevé possède une étonnante variété de connaissances, et cela se combine chez lui avec une religion profonde, une grande tendresse d'âme et une merveilleuse intelligence de la vie. C'est une félicité non pareille de faire route, d'aller voir la mer avec un compagnon de voyage ainsi fait. Notre conversation alla, pour ainsi dire, tout d'un trait, de la Chênaie à Saint-Malo, et, nos six lieues faites, j'aurais voulu voir encore devant nous une longue ligne de chemin, car vraiment la causerie est une de ces douces choses qu'on voudrait allonger toujours. L'impression que cet entretien m'a laissée, mêlée à celle de l'Océan, qui parle aussi prodigieusement à l'âme pour peu qu'on soit impressionnable, a placé ce voyage à côté de mes plus doux souvenirs qui sont, hélas! en si petite compagnie dans le coin de l'âme où ils se logent[2]. »

Le talent de l'écrivain n'atteint-il pas ici à la perfection? Correction, naturel, mouvement, tout s'y trouve. Dans son journal Maurice revient sur ses conversations avec notre excellent ami de Cazalès :

« Je fus ravi, écrit-il, d'entendre Cazalès exprimer précisément ce que j'ai au fond de l'âme sur ce sujet (l'étude de la nature). Il

1 Dans une autre lettre, Maurice écrivait : « Les visites abondent. Il en est une que j'attends avec la plus vive impatience et que *je ne donnerais pas pour mille*. Sainte-Beuve nous est annoncé pour le mois de mai; *conçois-tu un tel bonheur?* Je tâcherai de causer avec lui, etc., etc., » t. II, p. 23. — Je cite cette phrase parce qu'elle est, à elle seule, un trait de caractère. M. de Montalembert n'est que nommé; mais on *ne donnerait pas pour mille* M. Sainte-Beuve, qui n'était pas cependant encore l'éminent critique d'aujourd'hui. Pourquoi cela? Parce que M. Sainte-Beuve avait écrit les *Consolations*, et que cette poésie souffrante, attristée, toute pleine des ennuis du siècle et de ses velléités languissantes de retour à Dieu, répondait merveilleusement à la douleur vague mais profonde dont se laissait ronger Maurice.

2 T. II, p. 34.

ajouta : — Ce grand mystère de la bonté de Dieu qui se manifeste à tous, bons et méchants, par ce déploiement des beautés et des richesses naturelles, est, à mon avis, un grand motif d'espérance.... — La pensée de la mort qui nous apparut à travers ces réflexions, nous sembla si douce et si consolante que nous nous prîmes à désirer de mourir. Nous avions été à la mort ce masque hideux que la peur des mauvaises consciences lui a plaqué sur le visage, et elle nous souriait. N'en serait-il pas de même pour tous si l'on était ému d'un brin d'amour pour les choses célestes ? .... Il me disait encore : — J'ai été comblé des plus grandes grâces ; j'en ai prodigieusement abusé, et j'ai cependant une telle confiance en Dieu que je me tiens sûr de mon salut. — Nous poussâmes notre conversation bien avant dans ce champ [1]. »

Qui ne se rappelle, en écoutant les confidences et les désirs de ces deux jeunes gens, ceux qu'échangeaint Monique et Augustin, lorsque appuyés sur leur fenêtre, à Ostie, près du navire qui devait les emporter, *ils oubliaient tout le passé, pour ne penser plus qu'aux biens à venir* [2].

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

(La fin au prochain numéro.)

1 T. I, p 40.
2 *Confessions* L. IX. ch. X.

LETTRES PARISIENNES.

A Madame de Kerlouarnec, en son Manoir de Kerlouarnec, Paroisse de Plou.....

II.*

Paris, 20 août 1861.

Vous exigez absolument, Madame, que je vous donne des nouvelles de la famille de l'ouvrier malade. Vous voulez même contribuer de vos deniers à soulager sa détresse, et je vous vois toute prête à organiser au besoin une loterie en sa faveur. Je reconnais bien là l'élan du cœur de la femme, et du vôtre en particulier. Nous sommes plus accoutumés, à Paris, je vous l'avoue, à être quêtés pour des œuvres de province qu'à recevoir, de la province, des secours pour nos misères parisiennes. Ce n'est pas la saison, et depuis quelques mois les nobles solliciteuses me laissent assez tranquille. Mais vienne l'hiver, et Dieu sait combien de poulets plus ou moins parfumés, cachetés de blasons plus ou moins purs, et signés de comtesses plus ou moins authentiques, m'apporteront les échantillons d'un genre de style épistolaire dont j'omettais de vous parler dans ma dernière lettre. J'ai connu d'intrépides quêteuses qui, de leur main blanche, ont retranscrit cinq cents fois de suite la même page d'éloquence attendrissante, à l'adresse de cinq cents

* Voir la première *Lettre* dans la livraison d'Août, pp. 101-117.

amis intimes qui eussent tenu difficilement dans la maison de Socrate. — « Permettez-moi, Monsieur, de faire un confiant appel » à votre charité en faveur de..... etc., etc. »

J'ai moi-même été chargé d'exécuter une variation sur ce thème passablement usé, et de rédiger le modèle d'une touchante supplique où je me suis efforcé de mettre aussi peu de banalité qu'il m'a été possible. C'était encore beaucoup, je vous assure. Le malheur de cette littérature est qu'on ne la lit pas. On passe aussitôt du début à la signature, et, quand on ne jette pas le tout au panier sans autre cérémonie, on proportionne son offrande, non pas au degré d'intérêt qu'inspire l'œuvre recommandée, mais aux sentiments qu'on éprouve pour la patronnesse.

Du temps où j'étais jouvenceau, je mettais une certaine recherche de coquetterie à répondre à ces obligeants messages. Il m'est arrivé même plusieurs fois de rimer ma réponse, en dépit du siècle prosaïque où le ciel m'a fait naître. Ainsi j'écrivais un jour :

C'est votre honneur, jeunes femmes du monde,
De relever, le prenant par la main,
Le pauvre Job sur son fumier immonde.
Vous lui donnez un meilleur lendemain,
Et, par vos soins, la Providence émonde
Devant ses pas les ronces du chemin.

Nous sommes, nous, enclins à la paresse,
Blasés, distraits, hélas! Dieu voit combien!
Avec les mots que vous savez si bien,
Quand votre cœur à notre cœur s'adresse,
Vous le touchez comme d'une caresse
En nous aidant à faire un peu de bien.

Il y avait une demi-douzaine de stances taillées sur ce patron, je vous fais grâce des autres, vous priant seulement d'avoir la condescendance de remarquer la richesse de la rime. J'avais un faible pour cet artifice. Vous comprenez qu'ainsi accompagnée, mon offrande, si modeste qu'elle fût, était doublement bien reçue, et me valait le plus gracieux remercîment. Les femmes ont toujours aimé les vers, j'entends ceux qui leur sont adressés et qui contiennent

des hommages. Convenez que vous-même, Madame, vous ne faisiez pas fi de cet encens, quand il m'arrivait de vous en envoyer des bouffées.

Une autre fois, je recevais un billet de concert que m'imposait d'autorité une belle marquise, protectrice d'un ennuyeux pianiste. Ceci est un genre de bienfaisance qui, je le crains, ne sera pas compté pour grand'chose au ciel, et n'y amassera pas des trésors de mérites. Vous aurez rarement l'occasion de l'exercer dans votre manoir de Kerlouarnec. Je vais cependant vous expliquer le procédé. Une femme du monde accueille un artiste étranger (c'est la condition de cette bienveillance), d'un nom bien impossible à prononcer, qui éprouve le besoin d'être connu à Paris et qui est recommandé par quelque princesse russe. Elle a pu l'entendre elle-même aux eaux de Hombourg ou de Wiesbaden. Elle lui fait l'honneur de lui ouvrir l'accès de son salon, de l'écouter en petit comité d'abord, puis de convier des réunions plus nombreuses, où chacun se répand en compliments et en applaudissements. Elle daigne même le prendre le matin pour accompagnateur, et lui demander des conseils suivis, que, sans violer la langue, on appellerait peut-être des leçons. Elle se garde bien de le payer, ce serait sortir du rôle de haute puissance protectrice. L'artiste reconnaissant se prête à tout, avec une complaisance imperturbable. Pourtant les fumées des louanges ne soldent pas ses frais d'auberge ni ses cravates blanches. Vient le moment d'afficher sur tous les murs le concert du célèbre pianiste Kriegenhauser. La protectrice alors s'exécute, elle prend généreusement cinquante billets de dix francs —et s'empresse de les distribuer, au prix coûtant, à autant d'habitués de son salon. Il n'est pas sans exemple qu'elle en ait gardé un pour elle.

Je me trouvais ainsi associé à cette œuvre de munificence. J'étais encore naïf, la marquise était un peu coquette, elle me promettait, outre des merveilles musicales, l'avantage d'être assis près d'elle, dans une partie réservée de la salle. Il me sembla que cela valait bien un madrigal, que je terminai par ces vers galantins :

Pour mes dix francs vous m'offrez tant de choses
Qu'assurément vos brillants virtuoses
N'ont pas sujet d'en être très-flattés.
Les doux regards de vos yeux veloutés,
Les mots charmants de vos lèvres de roses,
Pour combien donc les avez-vous comptés?

Croirez-vous en les lisant, Madame, que je fusse vraiment aussi naïf qu'il me plaît de le dire? Je vous laisse à cet égard pleine liberté d'appréciation. La naïveté n'est pas une fleur qui se conserve longtemps dans les salons parisiens, à la clarté des lustres et des candelabres. Ce qui est certain, c'est que n'ayant ce soir-là rien de mieux à faire, j'entrai dans la salle du concert. J'y trouvai rassemblés en assez grand nombre les familiers de la marquise. Elle seule manquait à la réunion qu'elle avait provoquée. Comme il est élégant d'arriver en retard, je l'attendis longtemps. Je subis deux morceaux savants de piano, de la composition de l'illustre Kriegenhauser, qui brisa plusieurs cordes de l'instrument, et, ne me souciant pas d'entendre le troisième, je sortis sans avoir pu obtenir pour mon argent le moindre regard velouté.

C'était bien fait, direz-vous — et vous penserez que l'air de Paris m'avait déjà singulièrement gâté, puisque je pouvais m'amuser à de pareilles balivernes. Soyez sûre, du moins, que je ne commets plus ces péchés de jeunesse. Je suis encore exposé à prendre des billets de concert, mais je ne m'évertue pas à témoigner poétiquement la vive satisfaction que j'en éprouve. Je crains, à la vérité, que, dans ma retenue d'aujourd'hui, il n'y ait plus de paresse et d'alourdissement d'esprit que de repentir sincère. La contrition parfaite me manque. Et il ne serait pas fâcheux, à mon avis, que les jeunes gens de l'époque actuelle se missent un peu plus en frais qu'ils ne font avec la bonne compagnie, surtout si c'était aux dépens de la mauvaise.

Tout cela ne satisfait pas votre curiosité charitable. Réservez, Madame, les émotions de votre cœur pour les misères qui vous entourent. Depuis que je vous parlais de mon pauvre ouvrier, il s'est guéri quatre fois, il est retombé quatre fois malade, et sa santé a eu tout juste autant de péripéties qu'il y a eu de lundis. Ce n'en est pas

plus réjouissant pour sa femme, mais ce n'est ni vous ni moi qui apporterons le remède. Vous ne l'ignorez pas, le peuple intelligent de Paris, qui fabrique les révolutions et qui lit *le Siècle*, est trop esprit fort pour chômer le dimanche, mais il chôme religieusement saint Lundi, plus honoré à lui seul que tous les saints du calendrier. Je m'apitoyais avec vous, et non sans raison, sur la maladie de l'ouvrier. Le désordre et l'inconduite sont des fléaux bien plus redoutables encore. Les rechutes sont fréquentes, et les guérisons rares. Dans notre bon pays, encore si chrétien, ou dans ce Paris si énorgueilli de ses splendeurs, faudra-t-il toujours rencontrer les mêmes humiliations, et voir vos routes les jours de marché, les rues populaires de Paris le lendemain des dimanches, jonchées d'êtres humains chancelants et abrutis ! Il me semble qu'en Bretagne l'habitude a rendu trop indulgent pour cette dégradation de notre espèce. Je voudrais apprendre qu'un Père Mathieu y levât le drapeau de la tempérance. Nos Bretons ont des qualités si précieuses ! S'ils savaient être sobres, ce serait, je n'en doute pas, une des meilleures races du monde.

Je vous dirai au surplus que je suis bien moins exposé que par le passé à contempler l'affligeant spectacle d'abrutissement qui a si souvent attristé mes regards. Depuis ma lettre du mois dernier, un coup de baguette magique a subitement transformé le quartier que j'habite. Quand je vins m'y établir, il y a quelques années, je n'étais séparé de la barrière que par des terrains vagues où paissaient des chèvres, et par les chétives masures de ce qu'on nommait la Petite Pologne. J'étais aux confins du monde civilisé, j'avais pour voisins des bandes de chiffonniers. Je connaissais de vue plusieurs de ces humbles industriels, je n'étais pas fâché de les rencontrer lorsque je rentrais le soir à une heure tardive, et de me mettre sous la protection de leur lanterne. Il y en avait pourtant d'un effrayant aspect, un surtout, jeune encore, à la longue barbe inculte, aux haillons sordides, aux traits durs et énergiques. Le malheureux avait une jambe de bois, ce qui ne l'empêchait pas de marcher la nuit entière, penché sur des immondices, à la porte des somptueux hôtels où l'opulence sommeillait à l'abri des rideaux de soie, ou dont les appartements illuminés pour la danse envoyaient à son oreille des

vibrations harmonieuses. Je le voyais chaque matin, succombant sous le faix de sa hideuse récolte, ruisselant de sueur, gravir courageusement la colline; une contraction douloureuse du visage répondait à chaque effort de sa cuisse mutilée. Il se parlait tout seul à demi-voix. Hélas! que pouvait-il se dire? Il déposait son fardeau sur une borne, entrait dans un bouge, soufflait, buvait un large verre d'eau-de-vie, puis reprenant sa hotte il allait en trier le contenu, et se jeter sur un grabat pour recommencer le soir à la remplir. Cet homme m'inspirait une profonde pitié. Est-il possible, grand Dieu! qu'une de vos créatures, formée à votre image, douée d'intelligence et animée d'une âme immortelle, soit réduite à cette abjection!

Je rencontrais aussi, armée de l'ignoble crochet, une femme d'une trentaine d'années au plus, que me fit d'abord remarquer la singulière propreté de sa mise. Elle avait en effet le talent de maintenir sa modeste toilette hors des atteintes de toute souillure. Sa physionomie était douce et calme, elle allait toujours seule, sans se mêler aux groupes avinés de ses compagnons d'industrie. Un dimanche je la reconnus agenouillée à l'église de Saint-Augustin, entre deux jeunes enfants. Elle m'intéressa vivement, je voulus savoir son histoire. Je vous la conterai peut être quelque jour, Madame, mais au coin de votre feu, ce serait bien long pour une lettre. Qu'il me suffise de vous dire que ma sympathie était méritée, et que le sceau divin n'était pas effacé du front de cette infortunée.

J'avais aussi d'autres voisines dans ma province reculée — c'est ainsi que mes amis de l'intérieur de Paris nommaient mon domicile, en s'étonnant parfois de la témérité avec laquelle je le regagnais à une heure avancée de la nuit. Je vous ai déjà parlé de mes pauvres petites Incurables. Plus près encore, presque à ma porte, j'avais, et j'ai encore, de bonnes amies que je n'ai jamais vues, que je ne verrai jamais, mais dont j'entends souvent la voix, avec qui j'échange des politesses, à qui j'achète des légumes et de l'eau de mélisse, les pieuses filles de sainte Thérèse. Paris est le pays de tous les contrastes, et les Carmélites ont érigé leur charmante chapelle ogivale dans le quartier des chiffonniers. Puis, je m'endormais au chant du rossignol, je m'éveillais au chant de la grive.

Devant mes fenêtres, le parc agreste de Monceaux étendait ses ombrages longtemps négligés. Je ne me plaignais pas de son abandon, j'étais du nombre des privilégiés, admis à pénétrer dans cet enclos presque champêtre, où de vraies vaches laitières broutaient l'herbe touffue, où, parfois, un lapin se dérobait sous mes pieds, où mille oiseaux gazouillaient et roucoulaient dans le feuillage des vieux arbres.

C'était un monde à part que celui des habitués du parc de Monceaux. Il n'y en avait pas un seul dont je susse le nom, et je les aurais rencontrés dix ans de suite sans m'en informer, ni leur adresser une parole. Pourtant il me semblait que je les connaissais tous. Les promenades de Paris ont un genre d'intérêt dont vous ne pouvez pas vous douter, Madame. Vous avez toujours vécu cantonnée au milieu d'une petite population casanière comme vous, et je suis sûr qu'il vous arrive de passer des mois entiers sans apercevoir jamais un visage sur lequel vous ne puissiez mettre un nom. Ici, c'est tout le contraire; on ne chemine, on ne s'asseoit qu'à côté d'inconnus. J'aime assez à percer le mystère de ces destinées multiples, non point au moyen d'informations prises, non point en m'attachant aux pas des gens, je vous prie de croire que je n'ai pas l'honneur d'appartenir à la police, mais par une inquisition rapide des traits, des toilettes, des attitudes, parfois en commentant quelques paroles saisies au vol. Je me suis exercé à ce travail de commentateur, et bien que j'aie eu rarement l'occasion de vérifier mes hypothèses, j'ai la prétention d'en faire au moins de plausibles.

Qu'importe d'ailleurs qu'elles soient plus ou moins fondées? C'est un amusement innocent de la flanerie. Je suis convaincu que ce procédé d'investigation sommaire est utilement employé par les vaudevillistes et les romanciers de profession. On s'étonne de la fécondité de leur imagination, souvent elle n'a eu qu'à développer quelques indices ainsi recueillis. Il en est un peu de cela comme des bouts-rimés. Vous vous souvenez que nous avons joué quelquefois, dans les longues soirées du manoir, à ce jeu d'esprit trop dédaigné. La rime est un embarras et une entrave pour le poète grave, s'il en existe de tels, qui veut exprimer avec précision une pensée préconçue, mais elle est plus souvent qu'on ne pense l'ins-

piratrice de la pensée elle-même. Vous prenez des mots au hasard, sans autre lien qu'un rapport de consonnance, vous les choisissez bien disparates d'aspect, et vous exigez que j'en fasse la terminaison d'autant de vers. Chacun de ces mots est une idée, et j'obtiendrai ainsi de leurs combinaisons des effets inattendus, auxquels, sans votre ordre, je n'eusse jamais songé d'avance. Soyez sûre, Madame, qu'il y a beaucoup de bouts-rimés dans la poésie des plus illustres, et que maint alexandrin célèbre n'a dû son origine qu'au dictionnaire des rimes. De deux vers qui résonnent ensemble, l'un au moins a été le produit de ce travail de marqueterie. Est-ce le premier ou le second? Je ne doute pas que dans la plupart des cas ce ne soit le premier. En formulant définitivement l'expression de sa pensée, le poète intervertit l'ordre des temps. C'est son second vers qu'il a dû concevoir d'abord. Voyez le début de l'immortelle invocation au *Lac*, qui demeurera, je pense, le chef-d'œuvre de la poésie moderne :

Ainsi, toujours poussés vers de nouveaux rivages,
Dans la nuit éternelle emportés sans retour,
Ne pourrons-nous jamais, sur l'océan des âges,
Jeter l'ancre un seul jour?

N'est-il pas évident que les deux premiers vers sont dans la dépendance des deux autres et n'ont pas pu les précéder dans l'ordre de la composition?

Il n'y a pas grand'chose à tirer, pour un observateur, des lambeaux de conversation de deux interlocuteurs du sexe barbu et à peu près du même âge, sinon cette observation générale : s'ils ont moins de trente ans, ils parlent de leurs plaisirs; s'ils ont de trente à soixante ans, ils causent de leurs affaires; s'ils ont passé la soixantaine, ils s'entretiennent de leurs santés respectives, et se font des confidences sur leurs petites ou grosses infirmités. Il faut que les âges et les sexes soient plus mêlés pour que puisse naître un intérêt dramatique. Un jour, je vis assise sur un des bancs de pierre de mon vieux parc de Monceaux une jeune femme d'une remarquable beauté et d'une tenue à la fois modeste et distinguée, près d'un jeune homme pareillement de bonne mine. Ils interrom-

pirent leur conversation pendant que je passais devant eux, et comme je m'éloignais, j'entendis ces seuls mots : « Vous ne m'aviez pas dit que vous étiez si belle. » Je continuai ma promenade en m'ingéniant à chercher quelle situation indiquaient ces paroles. Je vous engage à chercher ainsi, Madame, et peut-être permettrez-vous à Mademoiselle Jeanne de chercher de son côté. Au temps où les princes se mariaient par procureurs sans s'être jamais vus, j'aurais cru que j'avais sous les yeux un nouveau ménage princier, et un jeune Amadis tout ébloui de la compagne que lui avait destinée un heureux caprice de la politique. Les rencontres de ce genre ont été rarement aussi agréables, et il est curieux de lire dans les mémoires des siècles passés les impressions réciproques d'augustes époux mis en présence l'un de l'autre après avoir été diplomatiquement unis. Mais il n'y avait pas à s'arrêter à cet anachronisme.

Je supposai qu'Amadis, fiancé par des arrangements de famille à sa petite cousine, l'avait quittée encore enfant pour une longue absence, qu'il avait correspondu avec elle, que, de retour d'Amérique, il l'avait retrouvée dans le plein épanouissement de la beauté, et que, marié de la veille, du matin peut-être, il lui exprimait de la sorte une admiration passionnée. Le ton assez froid dont avaient été prononcées les paroles que je commentais et le calme des attitudes contrastaient pourtant avec cette interprétation romanesque. Je ne pus résister à la tentation de repasser devant les deux beaux jeunes gens. Je crus remarquer entre leurs traits une singulière ressemblance. L'air du soir devenait assez frais. « Donne-moi mon châle », dit simplement la jeune femme, ou plutôt la jeune fille, car il n'y avait pas à s'y méprendre aux dimensions étriquées de ce châle de barège. Elle tutoyait ainsi sans cérémonie, en présence d'un étranger, l'homme qui s'était adressé à elle dans une forme plus respectueuse. Je me perdais en conjectures, et répétant intérieurement la phrase qui m'avait tant intrigué, je m'aperçus, alors seulement, qu'elle avait la mesure irréprochable d'un vers. La jeune fille prit le bras de son frère, ce ne pouvait être autre chose, et je compris qu'à travers la causerie il lui avait récité quelque vieille rapsodie, sinon des bouts-rimés de sa façon.

Pauvre parc de Monceaux, je le pleure au moment où tout le

monde le vante et l'exalte. Vous ne croiriez pas, Madame, que l'immense majorité des Parisiens ne le connaissait pas plus que vous. On ne soupçonnait pas l'existence de cette oasis de verdure, qui occupait cependant dans l'ancienne enceinte un espace de près de quarante journaux de notre pays. C'était un lieu véritablement mystérieux, une sorte de bois sacré, interdit aux profanes, ignoré du vulgaire. Je suivais tristement, depuis quelques mois, les travaux qu'on y exécutait à huis clos, et qui le réduisaient de moitié, en changeant le caractère de ce qu'on a bien voulu conserver. J'entendais le bruit de la cognée, le bruit plus mélancolique encore des grands arbres précipités sur le sol dans toute la pompe de leur feuillage, avec les nids qu'ils abritaient. Ils me semblaient se plaindre qu'on n'eût pas attendu les frimas pour leur porter les coups qui les faisaient saigner, et auxquels l'engourdissement de l'hiver les eût rendus moins sensibles. Les hamadryades qui habitaient sous leur écorce murmuraient la touchante élégie d'André Chénier : *Je ne veux pas mourir encore.* Elles disaient d'une voix éplorée :

Je ne suis qu'au printemps, je veux voir la moisson,
Et comme le soleil, de saison en saison,
Je veux achever mon année.....

Les merles, les pinsons poussaient des cris effarés ; j'entendais les derniers gémissements des tourterelles à qui l'on n'avait pas permis d'élever leurs couvées. Mais rien n'arrêtait la barbare impatience de l'homme. Les gazons émaillés de pâquerettes, bordés de lilas et d'ébéniers fleuris, étaient ravagés par d'horribles charrois de pierres. La scie mordait les blocs équarris, le rouleau écrasait les cailloux, le marteau scellait les grilles, les chevaux hennissaient, les charretiers les excitaient à force de fouets et de blasphèmes. Tels ont été cette année, Madame, mes concerts printaniers.

Il y a huit jours à peine, on ouvrait les barrières, je ferais mieux de dire qu'on levait le rideau, car ç'a été un véritable coup de théâtre, et la foule se ruait dans son nouveau domaine comme au spectacle gratis. Je dois reconnaître que la représentation a pleinement réussi. La rapidité avec laquelle avaient été posés les derniers décors a été prodigieuse. On inaugurait en même temps la magnifique avenue du boulevard Malesherbes, qui, vers son point culmi-

nant, paraît percée entre deux falaises crayeuses de Normandie. De pauvres pins sans racines, tranchés pour l'ornement éphémère de la fête, figuraient les plantations futures, alternant avec les mâts vénitiens aux flottantes banderolles. Les guirlandes de feuillage étaient assez multipliées pour former tapisserie aux deux côtés de l'avenue. Mais j'oublie que tous les journaux ont été pleins de ces descriptions. Je vous signalerai un détail intéressant qu'ils n'ont pas rapporté. On a profité de l'occasion pour rendre publiquement à la bonne ville de Paris ses nobles armoiries, et, sur tous les écussons, les trois fleurs de lys d'or de nos pères, reprenant leur place d'honneur au lieu du champ étoilé, surmontaient la vieille nef de la cité.

Vous avez pu lire, Madame, les détails de la cérémonie officielle. Croiriez-vous que j'étais commandé nominativement pour l'embellir de ma présence. J'espère que vous êtes surprise de la fatuité de cet aveu, et que vous attendez une explication qui ne me laisse pas trop ridicule. Je n'étais que médiocrement flatté de l'attention personnelle dont je me trouvais l'objet, je n'appréciais pas assez haut la jouissance de faire espalier par trente degrés de chaleur, le fusil au pied, le sac au dos, sous ma tunique pseudo-militaire. Aussi, je vous confierai que je me suis dispensé de la corvée. Je vous assure qu'il n'y a point paru, et que la fête n'en a rien perdu de son éclat. Vous vous feriez difficilement une idée de l'ébahissement de la foule qui, après avoir remonté le boulevard improvisé, a fait irruption dans le parc rétréci de Monceaux, en admirant les corbeilles de fleurs innombrables, les pelouses verdoyantes, les colonnes, les ruines non moins artistement fabriquées que les rochers, la cascade, la rivière que traverse le gracieux arceau d'un pont digne de ceux de Venise, tout ce Trianon qui venait de jaillir de terre. Le soir, une illumination multicolore, suspendue à toutes les branches des arbres, courant en festons le long des gazons et des colonnades, et répétée par le miroir des eaux, a redoublé l'enthousiasme. Je me suis mêlé, en voisin et en observateur, aux flots pressés des promeneurs; c'étaient des trépignements d'enfants, des exclamations, même des salves d'applaudissements. Rarement l'explosion de la satisfaction populaire m'a semblé aussi naïve et

aussi spontanée. J'accorderai d'ailleurs que pour ceux qui aiment les paysages artificiels et les décorations d'opéra, le spectacle était merveilleux.

Maintenant, dans mon quartier naguère si désert, j'assiste au défilé d'une incessante procession de visiteurs. Le parc de Monceaux est le but de toutes les promenades. On paie sa chaise pour se reposer un moment à l'ombre, on paie une autre chaise si l'on veut changer de place. On n'échappe aux tourbillons de poussière qu'en s'exposant aux ondées des arroseurs qui délaient le sable des allées, et, par le plus ardent soleil, il est bon de se munir de souliers de caoutchouc et de parapluies. — Je préférais le vieil enclos solitaire, si vite tombé dans le domaine du passé. Je préférerais surtout, Madame, m'asseoir au milieu de votre famille bien-aimée, parmi les fougères, loin de la foule importune, au-dessus du petit vallon de Kerfily. Je me souviens d'une de ces soirées. Le soleil empourpré se couchait dans l'Océan, éclairant de ses derniers rayons les blanches voiles des pêcheurs. J'entendais le murmure d'un vrai ruisseau, polissant de son eau limpide les cailloux de son lit, et fuyant à travers les aulnes. J'entendais les mugissements des génisses, et le cantique de la jeune vachère, et le tintement de l'angélus, et la voix douce du rouge-gorge, dont les accents ont quelque chose de religieux comme une prière du soir. Vous me racontiez la délicieuse légende de ces oiseaux plaintifs, pour qui j'ai compris et partagé désormais votre prédilection. Je ne l'ai point oubliée. L'un d'eux voulut assister le Sauveur sur la croix et porter un fruit aux lèvres divines que les hommes ne savaient abreuver que de fiel. Il se rougit de son sang la gorge aux épines de la couronne, et le Christ attendri lui promit que ce glorieux stigmate se conserverait dans toute sa postérité. Depuis, le chant de ces oiseaux a quelque chose de gémissant, et, dans tous les buissons où se cache un rouge-gorge, sa douleur s'exhale en modulations mélancoliques à l'heure où expirait le Sauveur du monde. — Ainsi je contemplais la splendeur de la nature, ainsi mon âme se plongeait dans la religieuse poésie des champs, ainsi je savourais les pures jouissances de l'amitié.

ALFRED DE COURCY.

PÈLERINAGE ARCHÉOLOGIQUE

AU

TOMBEAU DE SAINTE ONENNE.

LA BARONNIE DE MAURON. — SAINT-LERY.

Un des plus curieusement érudits parmi les archéologues de Bretagne m'avait demandé de profiter de mon séjour de quelques semaines à Mauron, pour aller, jusqu'à Trehoranteuc, dessiner à son intention la statue d'une princesse domnonéenne, sœur de Judicaël, sainte comme son frère, et honorée seulement dans la petite église de cette bourgade ignorée.

Je crois bien qu'on a tracé, sur quelque carte officielle, un beau chemin vicinal qui relie le bourg de Trehoranteuc à Mauron, son chef-lieu de canton; mais je sais par expérience que ce chemin fantastique n'existe que sur le papier. On va d'un point à l'autre, à travers champs. Il faut un guide et du jarret; c'est un sentier de douze kilomètres à suivre dans ses inextricables méandres. Du reste, un archéologue n'a pas le droit de se plaindre : il sait qu'il n'a rien à gagner en suivant les routes battues; le chemin des écoliers vaut mieux pour lui; n'est-il pas, au fond, un écolier perpétuel?

Je vais raconter ma journée, non pas que j'aie la prétention d'avoir fait des découvertes importantes; mais le pays que j'ai traversé a été peu exploré, et surtout peu décrit.

L'histoire de cette région ne commence qu'avec le VIIe siècle. Il faut en chercher les origines dans les vies de saint Méen, de saint Judicaël, de saint Josse, de saint Lery, surtout. Le biographe de saint Méen raconte qu'elle était déserte, et habitée seulement par les bêtes fauves, quand Cadwon, petit chef breton, campé précairement au milieu de ces solitudes, sollicita le saint d'y établir un monastère. « J'ai ici, dit-il, un territoire vaste et spacieux, tout à fait désert; venez y demeurer près de moi, et, quand je ne serai plus, vous m'y succéderez. » Ce fut, sans aucun doute, la réputation du monastère de Saint-Méen qui attira sur cette frontière de leur royaume les princes de la famille de saint Judicaël, qui eurent certainement une habitation à Gaël [1]. La légende de saint Lery dit que ce saint prêtre étant venu à la cour domnonéenne, obtint du roi un ermitage que Bili, chapelain de Morone, femme de Judicaël, avait fait bâtir, sur les bords de la rivière de Douëf, pour un solitaire du nom d'Élocan, qui trouvant cette retraite trop près de Gaël, l'avait délaissée et s'était enfoncé soit dans la forêt de Brocéliande, soit dans les solitudes du Mené. Or, saint Lery a laissé son nom à une paroisse où nous reviendrons; on trouve dans une lieue carrée les villages de Bran-Bili, Lan-Bili, le Bois-Bili; j'avoue que je ne vois rien de monstrueux au système de certains archéologues locaux qui rattacheraient volontiers Mauron à la princesse Morone.

Mauron, comme fief, suivit jusqu'au XVIIe siècle la destinée de Gaël, dont il était membre, c'est à dire qu'il fut, dès l'origine, à la vieille race de Montfort, qui perdit son nom en s'alliant à la maison de Laval. Le duc de la Trémouille, dilapidateur effréné de cette royale fortune des Laval dont il fut héritier, vendit Mauron avec Gaël aux Rosmadec, qui gardèrent Gaël et revendirent Mauron aux Brehand, comme je le dirai à propos du Plessix.

Je n'ai pour toutes archives féodales qu'un aveu de 1676. Les archives paroissiales sont absolument nulles et ne renferment que les registres de baptême. Le plus vieux de ces registres nous

1 Il faut visiter, à Gaël, l'emplacement du château et une église du XIIe siècle, à fenêtres en meurtrières, restaurée à diverses époques et principalement à la fin du XVe ou au commencement du XVIe siècle. Il y aurait des recherches à faire sur l'*eau de Gaël*, contre la rage. Je crois que mon ami Ch. de Keranflec'h s'en est occupé.

apprend que les troupes du prince de Dombes détruisirent absolument les archives antérieures. Les guerres civiles de la Révolution parachevèrent l'œuvre des guerres civiles du XVIe siècle. Je renvoie au *Registre de Concoret* [1] le lecteur curieux de savoir quelles furent les fureurs révolutionnaires dans ces cantons.

J'ai dit que pour aller de Mauron à Trehoranteuc, il fallait un guide. L'excellent abbé X... voulut bien être le mien. Je l'allai rejoindre à l'église où il finissait sa messe. L'église de Mauron est du XVIe siècle, sauf la tour, qui est du XVIIIe. Il n'y a de remarquable à l'extérieur que le porche du midi, où M. de la Borderie a déchiffré à moitié une inscription empâtée de badigeon, portant la date de 1525 et le nom de l'ouvrier. M. de la Borderie lit avec hésitation P. Moncorrie; je préférerais lire *Moinnerie*, nom connu encore dans le pays [2]. A l'intérieur, on admirera une magnifique charpente dont l'entablement et les poutres sculptées peuvent être proposées pour type de la plus riche ornementation usitée en Bretagne à cette époque [3]. Une assez longne inscription enroulée autour d'une poutre donne sans doute la date précise de l'ouvrage; la hauteur où elle est placée et l'obscurité de la nef ne m'ont pas permis de la lire en entier; j'en ai seulement déchiffré le fragment le plus essentiel, je veux dire les noms des artistes, qui sont écrits dans la partie la mieux éclairée : ils se nommaient, l'un Guillaume Dupré, charpentier, l'autre, Guillaume Danoux, menuisier. Le nom de Guillaume Danoux est répété sur la frise, vis-à-vis de la porte; c'était le sculpteur. A la maîtresse vitre était une belle peinture sur verre du commencement du XVIe siècle, représentant la Pentecôte; on y a entremêlé à l'aventure des fragments d'autres vitraux, notamment d'un crucifiement de saint Pierre, qui en font aujourd'hui une macédoine des plus burlesques [4].

1 *Le Registre de Concoret*, mémoire d'un prêtre réfractaire sous la Terreur, publié pour la première fois sur le manuscrit de l'abbé Guillotin, par S. Roparts, brochure in-8°. Saint-Brieuc, L. Prudhomme, 1855.

2 La Borderie, *Annuaire historique de Bretagne*, 1861, p. 231.

3 Je ne parle ici que de la charpente de la nef et du cœur : celle des transepts et notamment de la grande chapelle méridionale, grossière et lourde imitation de celle de la nef, porte la date de 1552.

4 Cette même Pentecôte, peinte d'après les mêmes cartons, se voit dans l'église de Ploërmel, en la vitre au-dessus du porche septentrional. Cette belle verrière porte sa

Mon aveu de 1676 porte en ce point : « Est ledit sieur de Mauron, seigneur supérieur et fondateur des églises de Mauron et de Saint-Lery et des chapelles qui en dépendent, et y a toutes marques de supériorité et fondation, savoir : en celle de Mauron les écussons et armes en bosses et pierres au dehors d'icelle église, sur les portes et en divers endroits et au dedans du chœur, sur la porte de la sacristie, en la tour et en toutes les vitres de ladite église : et quatre bancs et accoudoirs, deux au haut du chœur des deux costés proche du marchepied du principal autel, et deux autres, l'un au bas dudit chœur et l'autre en la chapelle du Rosaire et un tombeau en bosse, au milieu du chœur avec la figure d'un homme armé au-dessus. » La chapelle du transept septentrional était privative au seigneur de la Ville-David, maison noble admirablement située sur les hauteurs qui dominent Mauron au nord. Toutes les armoiries de l'église de Mauron ont été martelées. Dans la sacristie, un tableau porte les armes de Brehant et de Volvire en alliance.

La halle de Mauron ne date que de la fin du XVIIe siècle, ainsi que le constate l'aveu. Sur la petite place qui la sépare de l'église, étaient la potence et le poteau armorié où pendait le collier, instruments peu redoutés, mais signes très-redoutables de la haute-justice. Sur la porte renaissance de la maison d'ailleurs moderne qui fait l'angle de cette petite place au midi, on voit, en un écusson porté par un jouvenceau du XVe siècle, les armes du Plessix.

En traversant les rues de Mauron, irrégulièrement bordées de petites maisons qui ont uniformément un air vieillot sans être antiques[1], on se demande si ce n'est point là même que coula le sang d'un maréchal de France, et le sang plus glorieux encore d'un survivant du combat des Trente. C'était le 14 août 1351. Le maréchal Guy de Nesle, envoyé par le roi Jean au secours de Charles

date : *M. V^cc XXXII. Yvon Audren a donné cette vitre. Dieu lui pardoint.* Ceci donne une date très-approximative au vitrail de Mauron.

1 Quelques-unes sont du XVIe siècle ; le plus grand nombre, du XVIIe. A une maisonnette de la Grande-Rue, un linteau de fenêtre contient une sorte de rébus dont je n'ai pas le mot ; on y voit à la file une fleur de lys, un cœur, une hermine héraldique et un canard. Ce serait sans doute prêter beaucoup trop d'esprit satirique au maçon dont le marteau piqua cette pierre au commencement du XVIe siècle que d'y soupçonner une épigramme contre le mariage de la duchesse et l'union de la Bretagne à la France.

de Blois, attaquait, avec des forces supérieures, le château de Mauron, dont un capitaine anglais, que nos historiens nomment Guillaume de Wenceley, s'était emparé. Grâce à la fougue de Tanneguy du Châtel, capitaine breton du parti de Jean de Montfort, les Anglais gagnèrent la bataille. Les partisans de Charles de Blois y laissèrent treize seigneurs de distinction, cent quarante chevaliers et un nombre infini de gens de pied. On compta parmi les morts le maréchal lui-même, le comte de la Marche, un Rohan, et Tinténiac, que la sanglante journée de Mi-Voie avait récemment épargné.

J'ignore le lieu précis où était situé le château de Mauron, démantelé par du Guesclin, durant cette malheureuse campagne qu'il fit, au service du roi de France, contre sa patrie. Je ne saurais, je l'avoue, en retrouver aucun vestige à Bran-Bili, où M. l'abbé Oresve [1], sur l'indication de d'Argentré, veut qu'il fût bâti, et cette position est merveilleusement choisie à l'encontre de toutes les idées stratégiques du moyen âge. Il est bien plus naturel de penser que le vieux donjon s'élevait au cœur même de la petite ville, dont les constructions modernes ont entièrement bouleversé le terrain. Il n'existe pas dans toute la bourgade une pierre que l'on puisse dire antérieure au XIVe siècle et à du Guesclin, si ce n'est une vieille croix brisée, que l'on nomme la croix de Saint-Michel.

En traversant le Douëf, au Lépont, vous entendrez le tictac monotone de la trémie d'un petit moulin, perdu à gauche dans les saules. C'est « le moulin ancien de la seigneurie de Gaël, en la paroisse de Mauron, nommé le moulin au Cellier. » Je crois qu'il faudrait écrire : le moulin au *Sellier*, et rattacher ce moulin à Guillaume Le Sellier, qui, du consentement de ses fils et de ses seigneurs, donnait un champ de la paroisse de Mauron pour aider à la fondation de l'abbaye de Saint-Jacques de Montfort, en 1152. Pierre, fils d'Urvoi le Veneur, donna aussi une certaine terre dans la même paroisse [2]. Je sais, d'un autre côté, que l'abbé de Paimpont était gros décimateur dans Mauron; mais, faute d'archives, les détails me manquent. Mon aveu porte d'une manière générale « de

1 *Histoire de Montfort*, in-8°, 1858, p. 135.

2 *Ibid.*, p. 302, et D. Morice, *Preuves*, tom. 1, col. 614 et 615.

ladite baronnie relèvent les paroisses de Mauron et Saint-Lery en proche ou arrière-fief, *fors les fiefs d'église.* »

Après avoir cheminé quelque temps, on commence à apercevoir à mi-coteau, sur la droite, des ruines grandioses. La forme du pavillon central, à croupe arrondie, laisse deviner du plus loin une construction du XVIIIe siècle. Il y a une petite tourelle du XVIe. C'est le château du Plessix, riche et vaste construction qui n'a pas duré cent ans et qui ne sera bientôt plus qu'un monceau de pierres. Le Plessix était une châtellenie dont le fief s'étendait aux villages du Plessix, de la Sillandaye, de la Ville-ès-Alos, de la Rochette du Plessix, de la Concise[1], du Coudray, de Quinformel, de Bréhoussoux, de la Grée, du Désert et de la Ville-Juhel. Ce château est le berceau de la famille du Plessix, connue sous le nom de du Plessix de Grenedan, qui n'a jamais cessé de fournir des défenseurs dévoués jusqu'à la mort aux saintes et nobles causes. Il resta aux du Plessix jusqu'au XVIIe siècle. Il passa alors aux Brehant, par le mariage de Jeanne du Plessix avec Louis de Brehant, sieur de Galinée. Leur fils Jan de Brehant acheta de Mathurin de Rosmadec, baron de Gaël, tout ce qui constituait la prévôté de Gaël, en Mauron et Saint-Lery ; il acheta, en outre « de M. du Rouvré Gascher et de dame Jane Maigné, sa compagne, la châtellenye du Bois-Jagut, » sur laquelle je reviendrai, et le tout fut érigé en baronnie, suivant lettres-patentes du roi, de l'année 1655, et le nom du Plessix changé en celui de Mauron, avec droit de menée à la barre de Ploërmel. De cette baronnie relevaient les fiefs dont les noms suivent, avec les noms des seigneurs auxquels ils appartenaient en 1676 : le baillage du-Bois-de-la-Roche, en Mauron, et le Roz, à M. de Volvire, comte du Bois-de-la-Roche; le baillage de Marsan et de la Pierre-Aubry, en Mauron, à M. de Meneuf, comme héritier de dame Renée Pépin, sa mère; Lourme, comprenant les baillages de Lourme, de la Rivière et de la Gaudissière, à M. du Plessix-Josseau; la Ville-David, comprenant les baillages de la Ville-David, de la Folie, du Plessix-Hossart et de Garnouët, à M. de Lahaye, sieur de la Ville-David; Quilhèdre, à

1 La Concise était dès-lors une métairie. Ç'avait été autrefois un manoir d'une certaine importance, ainsi que le démontrent les ruines du XVe siècle qui s'y voient encore.

écuyer Allain Guihard; le Bohier, à écuyer Jean-Baptiste Loret; les Baillages de la Vallée Coitte, du Bé, des Cliots, et partie du rolle de la Motte, à écuyer Pierre Gault, sieur du Tertre; Quihiac, au sieur de la Fretaye; le fief du Faux de Gaël, s'étendant en Mauron; la Ville-Froget, à noble homme Pierre Perrot; le Loup, en Saint-Lery, au sieur des Grées de La Noë. Je n'ai point le degré de juridiction de ces fiefs; c'étaient évidemment, pour la plupart, des basses-justices; j'en excepte, bien entendu, la portion de la seigneurie du Bois-de-la-Roche, s'étendant en Mauron, et Le Loup, seigneurie principale de Sain-tLery. Je passe une foule de maisons et métairies nobles dont la liste serait fastidieuse. Presque toutes ces gentilhommières étaient habitées et avaient « leurs chapelles, coulombiers, moulins, jardins, bois-taillis, de haute futaye et de décoration, » le tout peu splendide, il faut le reconnaître. La quantité était en raison inverse de la qualité. Une belle habitation, avec de magnifiques futaies, vint grossir cette liste, au XVIIIe siècle. Je veux parler du Ferron. L'aveu de 1696 décrivait ainsi le lieu où fut bâti, plus tard, le Ferron : « Plus dépend de ladite seigneurie une grande estendue de terre, la plus grande partie en landes et quelques parties en bois-taillis, nommée anciennement les Haies de Gaël. »

J'ai parlé de chapelles; il y en avait au Haut-Quilhèdre, à la Ville-L'Évêque, à Quihiac, au Bois-Jagut; il y en a encore à la Ville-David, au Boyer, au Ferron, au Plessix[1], à Bœufvres, et de plus, deux chapelles paroissiales, Le Coudray, qui prend son nom du village voisin[2], et Saint-Utel, un saint parfaitement inconnu de tous les légendaires bretons. Il est représenté, dans sa chapelle, en ermite. C'est, sans doute, un de ces innombrables solitaires qui vécurent au milieu des forêts de l'Armorique, durant les siècles

1 Dans la chapelle du Plessix, qui est du XVIIIe siècle, on voit un fragment de vitrail du XVIe siècle, avec la figure d'un donateur portant un pourpoint armorié mi-parti de sable à la croix potencée contre-potencée d'argent, et d'azur à six coquilles d'argent, 3 et 3. Je ne puis attribuer sûrement ces armoiries et ne sais d'où vient ce vitrail.

2 Noël du Coudray, de la paroisse de Mauron, anobli en 1440, fut la souche d'une famille de ce nom, qui portait d'or, à la bande de gueules chargée de trois coquilles d'argent et accostée de deux cotices d'azur.

héroïques de l'émigration bretonne. Il y avait foire et assemblée à Saint-Utel le jour Saint-Jean. L'aveu parle, en outre, d'une chapelle Saint-Sauveur, près les villages du Désert et la Touche-Renault, où il y avait assemblée. Je pense qu'il y avait aussi, plus anciennement, une chapelle à Lourme; car il existe près de cette maison une fontaine très-vénérée, dédiée à sainte Apolline, et où les personnes tourmentées de maux de dents se rendent de loin en pèlerinage [1].

Je n'ai pas relevé, dans l'aveu de la baronnie de Mauron une seule redevance bizarre, si ce n'est celle-ci : « Les mariez et derniers espousez auxdites deux paroisses en chacune année sont tenuz présenter des soules auxdits seigneurs ou à leur procureur, à peine d'amende, sçavoir : ceux de Mauron, le jour de Noël et dimanche de la Quinquagésime, et ceux de Saint-Lery, le jour de Carnaval [2]. » J'ai noté que les rentes en avoine se mesuraient au *trébuchet :* on pense bien que ce n'est point de l'engin destiné à prendre les petits oiseaux qu'il s'agit ici. L'aveu définit ainsi notre trébuchet, « quel vaut la huitième partie d'un cruble d'avoine, ledit cruble composé de deux boisseaux d'avoine, mesure de Mauron, un comble et l'autre rez. »

Nous traversons le gros village de la Touche-aux-Bouviers. Ce nom de la Touche est excessivement répandu, et on paraît en avoir perdu la signification. Je la retrouve dans une commission du

1 La chapelle de Saint-Utel renferme des fragments qui pourraient remonter au XIVe siècle; la majeure partie est du XVIe. Au-dessus de la porte d'entrée, on voit les burelles des Voivire. La statue de saint Utel, au maître-autel, a, je ne sais pourquoi, un glaive au côté; c'est, du reste, un morceau de bois si grossièrement taillé à la hache, qu'il est impossible de lui assigner une date. Une autre statue, plus vieille, conservée dans une petite armoire vitrée, n'a point d'épée, mais bien une croix d'une main et un livre de l'autre. Les deux portent un froc brun ceint d'une corde.

2 Il y avait quintaine à Saint-Brieuc-de-Mauron, paroisse limitrophe de celle de Mauron, où l'on peut voir en la longère nord de l'église percée de petites fenêtres en meurtrières, un curieux spécimen d'appareil roman en arêtes de poisson, exécuté avec des pierres plates de schiste bleu. Au porche méridional, on trouve un bénitier roman, orné de trois faces humaines grossièrement ébauchées. Non loin du bourg, est la maison de la Gabtière, érigée en vicomté en 1657. Cette terre appartenait aux Troussier, et ce sont leurs armes que l'on voit en divers lieux : d'hermines au lion de gueules. Saint-Brieuc était un prieuré-cure de Paimpont. Ses livres baptistaires remontent à 1574 : il n'y a pas d'autres archives.

21 janvier 1494 (V. S.) donnée par François de Laval, pour vendre « *une tousche de boys*, à lui appartenante, scituée près sa forest, soit en gros et le tout assemblement, ou en détail et par le mynu. »

Nous arrivons au Bois-Jagut, maison-forte du XVIe siècle, très-bien décrite en mon aveu : « Ladite seigneurie est une terre signalée et de grande antiquité, ayant pour son principal logement une grande maison, et forteresse à l'entour, douves, fossez et pont-levis pour l'entrée d'icelui, dont ensuit la déclaration par le particulier : un corps de logis consistant dans une grande salle, chambre basse au bout, vers septentrion, et à l'autre bout un logis neuf et sur lesdits logements des chambres hautes et greniers, contenant le tout de long deux cents pieds, et au derrière de la salle une cuisine bastie en my-croix, et au-dessus une chambre haute et un grenier contenant trente pieds de long. Les escuries au costé oriental de la cour, contenant cinquante pieds de long, et, du même costé, une tour servant de flanc à ladite maison, dans l'en-bas de laquelle est un four, et au-dessus une petite chambre. Au proche du portail de ladite maison, un pavillon contenant vingt-cinq pieds en carré, le surplus de la cour fermé de murailles. »

Ce dont l'aveu ne parle pas et qui paraîtra encore bien plus curieux aux archéologues que les restes à moitié ruinés d'une maison forte du XVIe siècle, c'est une motte féodale des mieux conservées, située au milieu du taillis du Bois-Jagut, presque vis-à-vis la ferme des Rues-Boscher. L'aveu avait bien raison de dire qu'il s'agissait ici d'une seigneurie de « grande antiquité » ; car ces mottes féodales sont, on le sait, antérieures au XIe siècle. Elles servaient de base à des tours en bois, où s'abritaient le seigneur et ses vassaux, en cas d'alerte. On ne commença à bâtir des forteresses en pierres qu'après l'an 1000, et lorsque fut dissipée la crainte de la fin du monde, à laquelle on assignait cette année ponr date précise.

Les anciens châtelains du Bois-Jagut ne sont point en odeur de sainteté dans le pays. La motte féodale est, selon la tradition, le dernier vestige d'un château effondré et fondu en terre, en punition des crimes de ceux qui l'habitaient. Si l'imagination s'exalte un peu

au récit des bonnes gens, on voit toute une légion de barons bardés de fer, emportant au grand galop de coursiers à demi-fantastiques, toutes les jolies filles du canton. Le diable s'en mêle, à l'heure convenable. — J'ai eu plusieurs fois l'occasion de constater que les traditions de cette nature remontent aux excès de tous genres qui accompagnèrent et suivirent les guerres civiles du XVIe siècle.

En quittant le taillis du Bois-Jagut, on arrive à Bœufvres. L'aveu de 1676 porte que dès lors la maison de Bœufvres, acquise par M. de Brehant, avec le président de Meneuf, était absolument ruinée. Il reste une chapelle dédiée à sainte Anne, où il faut remarquer une statue de la sainte patronne assez bizarrement disposée, en ce que sainte Anne tient sur ses bras la sainte Vierge, toute jeune, qui, elle-même, porte sur les siens Jésus enfant. Cette statue, du XVIIe siècle, comme la chapelle, porte sur sa base des armoiries où sont figurées trois épées en pal, surmontées de trois besants, que l'on doit attribuer aux Brehault; ledit blason en alliance avec un autre écu, où l'on voit un sautoir, avec un franc-quartier chargé de deux poissons en fasce, qui ne peut être que celui des Bourgneuf. Les mêmes armes se retrouvent au chevet de la chapelle [1].

La tradition orale a conservé, à Bœufvres, le souvenir d'un ermite qui y aurait vécu dans une petite cellule d'environ neuf pieds carrés, dont les vestiges subsistent encore. On ne fait pas remonter la mort de ce pénitent à beaucoup plus d'un siècle, et je pense qu'on ne se trompe guère. Il y avait encore, dans le XVIIe siècle, en Bretagne, un grand nombre de reclus. M. Le Gué m'a montré aux archives des Côtes-du-Nord une très-curieuse pétition d'un homme qui avait été soldat et qui demandait au seigneur du Buhen la permission de vivre en ermite dans les bois de Lantic. La date de cette requête coïncide avec l'époque où la tradition fait vivre

1 On les voit également en la vitre d'une chapelle de l'église de Ploërmel, celle dans laquelle on a transporté les statues tumulaires de Jean II et Jean III : les émaux sont pour Brehault : de gueules, à trois épées d'argent en pal, surmontées de trois besants d'or; pour Bourgneuf : d'argent au chevron de sable au franc-quartier de gueules chargé de deux poissons d'argent.

l'ermite de Bœufvres. Dans la chapelle si richement meublée de Notre-Dame de la Houssaye, près Pontivy, on lit au bas d'un mauvais tableau de l'Assomption, après les noms du recteur de Noyal et du chapelain de la Houssaye, cette curieuse mention : « Et lors estoit hermite H. H. Jan Le Métayer, du village de Quesquomarch, et fut posé le 7e novembre l'an 1669. »

De Bœufvres, nous allâmes à la chapelle du Bois-Bili, en Néant. Cette chapelle, qui porte la date de 1666, est sans intérêt; j'y remarquai toutefois six pierres disposées dans la maçonne, à l'extérieur, avec une certaine symétrie, et sur lesquelles sont profondément gravées des croix pattées inscrites dans un cercle. Il ne peut être ici question de consécration, et d'ailleurs le nombre de six n'est pas liturgique.

Quand on est arrivé sur la lande qui sépare le Bois-Bili de Trehoranteuc, on découvre un panorama immense qui, dans un horizon, va au-delà de Ploërmel, perdu dans un pli de terrain, et dans l'autre horizon, laisse parfaitement distinguer Saint-Méen, Gaël et Mauron. Bien plus près, au nord, l'œil embrasse tout le village du Bois-de-la-Roche, dominé par un magnifique et imposant donjon, bâti par les sires de Montauban. Vous trouverez dans Du Paz la généalogie des seigneurs de cette terre importante, érigée en comté en 1607. Tout le monde sait la pieuse histoire d'Anne Toussainte de Volvire, châtelaine du Bois-de-la-Roche au XVIIe siècle, qui vécut et mourut en sainte, et dont le tombeau est vénéré dans l'église de Néant, dont nous voyons le clocher à l'ouest. Ce tombeau, comme la fontaine dédiée à la *sainte de Néant*, est plus que mesquin. Il faut voir, dans la sacristie, le portrait de la bienheureuse, et quelques grisailles à la maîtresse vitre. — En nous retournant vers le midi et en poursuivant notre marche sur Trehoranteuc, nous avions devant nous les derniers restes de cette mystérieuse forêt de Brocéliande, si chère aux vieux romanciers; nous pouvions marquer la place où coule la fontaine fatidique de Baranton. Le plus léger recueillement de notre imagination ou de notre mémoire allait ressusciter Merlin et Viviane, quand tout-à-coup, au milieu même de la lande, nous nous trouvâmes en face

d'un de ces monuments étranges, que nous ont légués, sans nous en transmettre la signification précise, les habitants de notre péninsule aux temps anté-historiques.

C'est une enceinte elliptique, qui mesure vingt-cinq pas dans un sens et quatre ou cinq dans l'autre, formée par une cinquantaine de pierres brutes de moyenne grosseur. Cela s'appelle, parmi les pâtres qui mènent sur ces bruyères des bandes de brebis naines, le Jardin-des-Moines. C'est évidemment une sépulture. Respectées par vingt siècles, ces pierres funéraires me semblent gravement menacées aujourd'hui ; on vient de partager la lande immense ; chacun enclôt déjà la parcelle qui lui est devenue propre ; quelle que soit l'infécondité de cette terre sur laquelle de gros rochers de schiste rouge montrent partout leur arrête moussue, le progrès moderne voudra la défricher, et ceux dont le poète a dit :

De la tombe d'Arthur ils feraient une borne,

n'éprouveront, à coup sûr, aucun scrupule de broyer ces beaux cailloux de quartz blanc, pour macadamiser les futurs chemins vicinaux de Trehoranteuc.

En quittant la tombelle, nous descendîmes, j'allais dire nous tombâmes dans un défilé profond, tortueux, large de vingt mètres, long de cinq cents, creusé par quelque torrent diluvien, au milieu d'un double rempart de schiste rouge et tapissé, dans toute sa largeur, d'un gazon fin et court, sur lequel glisse sans bruit un petit filet d'eau limpide. Le temps a arrondi les crêtes des rochers immenses et a revêtu leur croupe aride d'une couche de lichen gris. On n'entend rien, si ce n'est, par intervalle, le cri des éperviers ; on ne voit rien, si ce n'est par hasard, au haut des glacis, la silhouette d'une jeune fille qui file sa quenouille, en gardant un troupeau de moutons si petits qu'on les devine, plutôt qu'on ne les distingue dans les bruyères. Je n'ai jamais mieux compris la solitude qu'au milieu de cette gorge silencieuse. Tout-à-coup elle s'élargit, et devient vallée. On voit un gros village : c'est Trehoranteuc. De quelque côté qu'on se tourne, la montagne, aride au nord, boisée au midi, partout rapide et presque perpendiculaire, entoure

la vallée, comme les gradins d'un amphithéâtre entourent l'arène : c'est un vrai cirque. L'impression que produit l'aspect de la culture, de la civilisation, de la fertilité, de la vie sociale, en un mot, après avoir traversé la lande, est étrange : on a oublié qu'à deux kilomètres plus loin, on avait laissé les mêmes guérets, les mêmes pommiers, la même verdure. Les habitants sont fiers de ce que leur oasis a de pittoresque : ils ont peur qu'on ne le remarque point assez; la femme d'un notable nous disait avec emphase : « On vient jusque de Paris, pour voir cela. » — O Beotiens! n'est-ce pas assez de recevoir d'Athènes des jugements sans appel sur la réputation des ténors et des philosophes, des chevaux de courses et des danseuses, des hommes d'État et des histrions; faut-il encore, avant d'admirer notre nature, telle que le bon Dieu l'a faite, attendre les oracles de ces arbitres, qui n'ont pour terme de comparaison que le bois de Boulogne et les décors de l'Opéra !

Mais il ne faut pas oublier que je suis venu à Trehoranteuc avec l'intention principale d'étudier les documents relatifs à sainte Onenne, patronne du lieu.

Il est question de sainte Onenne, mais de son nom seulement, dans deux généalogies des rois de Domnonée, l'une attribuée par D. Lobineau à Ingomar et conservée par le compilateur du Chronicon Briocense, l'autre insérée par D. Morice, en tête des actes de saint Winoch. L'une et l'autre de ces généalogies mettent sainte Onenne au nombre des enfants de Judhaël et de Pritelle, et la font, par conséquent, sœur de saint Judicaël. Le mariage de Judhaël et de Pritelle n'est pas étranger à notre sujet; puis on s'attarde volontiers au milieu de ces belles histoires.

Judhaël reçut de son père Judwal le sceptre de toute la Domnonée et le tint d'une main ferme et fidèle. De son temps, un homme de la race du roi Hispertit « et du nom d'Ausoch, vivait sur le rivage de la mer, et vers l'occident de la Domnonée, à Tre-flés en Kemenet-Ili. Le seigneur lui avait donné une fille d'une grande beauté, nommée Pritelle. Un soir, le roi Judhaël, fatigué d'une journée de chasse, vint coucher dans la maison de cet Ausoch, son client. » La belle Pritelle, suivant l'usage, servait l'hôte de son père, et la nuit Judhaël

eut un songe : « Il vit au milieu de son pays de Bretagne une grande montagne à laquelle on accédait par un sentier difficile à trouver. Le roi lui-même était assis au plus haut sommet, sur une chaise d'ivoire, et il voyait devant lui un poteau merveilleusement élevé, ayant la forme d'une colonne bien arrondie. Elle tenait en terre par de puissantes racines et poussait jusqu'au ciel de vigoureux rameaux. La partie inférieure était de fer brillant comme l'étain poli. Tout autour étaient fichées des chevilles de fer recourbées où pendaient des cuirasses, des casques, des hauberts, des carquois pleins de flèches; où pendaient des glaives, des épées, des lances, des dards, des javelots; où pendaient des éperons, des freins, des selles, des mors, des trompettes, et des écus, et autres instruments de guerre. La partie supérieure de la colonne était d'or, étincelante comme un phare anglais.[1] Tout autour étaient enfoncés des clous d'or recourbés auxquels étaient suspendus des chandeliers, des encensoirs, des cierges, des étoles, des calices, des évangéliaires. Le roi se mit à prier, et tout le ciel s'ouvrit, et il vit à ses côtés Pritelle, la fille d'Ausoch, dans toute sa beauté, qui s'empressa de le saluer d'un air soumis, et lui dit : Salut, chef Judhaël, car le créateur a merveilleusement ordonné votre venue en ce lieu et pour vous et pour moi, afin que vous, et non un autre homme, me confiiez à moi, et non à une autre femme, la garde de cette colonne et de tous les ornements qui la couvrent. » Et lorsqu'elle eut dit ces paroles le ciel se ferma. Et Judhaël se réveillant se prit à se rappeler avec étonnement son étrange vision. »

« A son retour, le roi envoya un serviteur fidèle au monastère de Gildas, dans la province de Werech, où se trouvait alors Thaliésin, le devin venu d'outre-mer, dont l'habileté à deviner les présages était merveilleuse, et qui savait prédire le cours heureux ou malheureux de la vie. » Thaliésin déclara que le songe de Judhaël voulait dire que de son mariage avec Pritelle naîtrait une nombreuse lignée

1 Les Bénédictins bretons ne publient point le texte de ce songe qui est d'ingommar. je l'emprunte aux pièces justificatives de l'*Histoire de Montfort*. M. Oresve a imprimé *Anglicus* et sa traduction prouve qu'il a lu *Angelicus*. Le Baud donne une ravissante version de toute cette légende dans son *Histoire de Bretagne*, page 81.

de guerriers illustres, figurés par le fer, et de saints prêtres, figurés par l'or. Le roi s'empressa d'épouser Pritelle et ils eurent une telle multitude d'enfants que les généalogies s'y perdent : l'une compte quatorze fils, l'autre dix-neuf; la première cinq filles, la seconde quatre. Mais la prédiction de Thaliésin reçut dès cette génération un éclatant accomplissement : parmi les fils trois sont honorés comme saints ; à savoir : saint Juduaël, saint Josse et saint Winoch, et l'on sait que Juduaël fut aussi grand roi qu'il fut grand saint. Les filles fournirent deux saintes : sainte Eurielle et notre sainte Onenne.[1] Je dois confesser toutefois que les deux généalogies dont j'ai parlé ajoutent l'épithète de saint au nom de Juduaël, de Josse, de Winoch et d'Eurielle, et ne la donnent point à Onenne. J'ajoute que toutes deux mettent notre bienheureuse au second rang parmi les filles de Judhaël, soit qu'Eurielle fût réellement l'aînée, soit que les légendaires lui attribuassent la première place par honneur rendu à sa sainteté reconnue. Cette dernière remarque pourrait s'appliquer au généalogiste de saint Winoch qui met les trois saints en tête de tous les fils de Pritelle; mais il en est autrement d'Ingomar, qui suit sans doute l'ordre de primogéniture, car il nomme saint Josse le quatrième, et saint Winoch le treizième.

Ces deux documents sont tout ce que nous possédons d'écrit touchant sainte Onenne.[2] Il n'y a pas, à Trehoranteuc, un morceau de

1 Albert le Grand écrit *Ovenne*. Tout le monde sait qu'il y a près de Saint-Méen une paroisse dédiée à saint Onen. J'aurais été tenté d'y voir saint Onen, l'ami de saint Judicaël; mais la fête de saint Onen fixée au 9 septembre, et la tradition locale qui en fait un moine de Saint-Méen doivent faire rejeter cette hypothèse. Du reste on ne se figure pas la variation que les caprices orthographiques de chaque époque font subir aux noms propres. Je cite, parce qu'il se présente à ma mémoire, Saint Agathon, près Guingamp, dont toutes les chartes des XIVe, XVe et XVIe siècles font Saint-Arganton, et Saint-Adrien près Bourbriac, dont les mêmes chartes font invariablement Saint-Dian. Le recteur de Saint-Onen m'a dit que son église avait des archives anciennes et curieuses: je n'ai eu ni le temps, ni l'occasion de les étudier.

2 Je ne parle que des documents anciens. M. Tresvaux a publié une note de l'excellent M. Baron Duthays, dans son second volume des *Vies des saints de Bretagne*. M. de Garaby a consacré une courte notice à sainte Onenne et on trouve une note de l'abbé Oresve à l'article *Trehoranteuc* du nouvel Ogée. M. l'abbé Piéderrière, avec une obligeance parfaite, m'a communiqué une légende de sainte Onenne rédigée par lui d'après un manuscrit du XVIIIe siècle, époque où l'hagiographie florissait peu. Il y a joint quelques notes, également inédites sur saint Utel.

papier antérieur à la Révolution, si l'on en excepte les livres de baptême, mariage et sépulture, assez anciens, m'a-t-on dit. L'église a été presque entièrement reconstruite de 1823 à 1825; dans ce temps-là, une église de campagne était, pour les architectes, une grange un peu plus grande que les autres et destinée à abriter de la pluie les gens qui vont à la messe. Il est resté dans un pan de mur du vieil édifice, au-dessus de la porte de la sacristie, une pierre sculptée sur laquelle il est aisé de deviner sous le badigeon des macles qui doivent être des Montauban, et indiquent que Trehoranteuc relevait du Bois-de-la-Roche.

Il y a dans l'église plusieurs représentations de sainte Onenne. D'abord, la statue, du côté de l'Évangile, au maître autel; c'est un magot qui n'a ni sexe, ni âge, fabriqué à coup de hache par un charpentier de l'endroit, il y a trente ans. On reconnaît que ce tronc à peine dégrossi a une couronne sur la tête et une palme dans la main; je comprends jusqu'à un certain point la couronne, mais pourquoi la palme? Il n'y a pas une seule tradition qui fasse de sainte Onenne une martyre.

Une seconde statue bizarrement placée près de la porte d'entrée est du XVIIIe siècle, elle surmontait autrefois un tombeau; elle est aujourd'hui suspendue à un pied du sol, une pierre sous la tête, une autre sous les pieds. C'est très-certainement la Vierge de Bouchardon qui a servi de modèle à quelque sculpteur de province, pour agencer cette statue. Elle est en bois. Feu M. de Garaby, qui a consacré une notice à sainte Onenne dans sa *Vie des Bienheureux et Saints de Bretagne*, au 30 avril, écrit à ce propos[1]: « L'ancienne statue la montre couchée, les mains jointes, *mourant d'hydropisie.* » Vous avouerez, ami lecteur, que dans une église une pareille représentation, quand même ce serait un chef d'œuvre, comme la célèbre toile de Gérard Dow, serait fort drôlatique. Mais j'affirme que l'imagination a fait tous les frais de cette description, et qu'à la vue de la statue, le plus fin disciple d'Hippocrate et de Gallien serait bien empêché de dire de quelle maladie la sainte est morte. Le fait est

[1] M. l'abbé Oresve, dans une note du nouvel Ogée, dit exactement la même chose.

que l'on invoque particulièrement sainte Onenne contre l'hydropisie; d'où quelqu'un a conclu qu'elle avait dû mourir hydropique. J'ajoute qu'il me paraît probable que l'invocation de sainte Onenne contre l'hydropisie n'est même que le résultat d'une confusion. En effet, saint Eutrope est le premier patron de Trehoranteuc; or, dans tous les pays catholiques, les hydropiques ont spécialement recours à saint Eutrope. D. Lobineau, dont les idées quand il touche aux miracles sont étonnantes, dit que c'est « à cause du rapport d'*Eutrope* à *hydrope* ou hydropisie. » Quoi qu'il en soit, comme sainte Onenne, à Trehoranteuc, figure en tout à côté du principal patron de la paroisse, comme sa fête se célèbre le même jour, rien de plus naturel pour les malades que de confondre les deux saints dans une même invocation.

M. de Garaby ajoute : « La nouvelle statue s'élève du côté de l'Évangile, couronnée, la palme en main et couverte d'un manteau d'hermines. — Elle mourut vers 630. Elle se fit enterrer parmi les pauvres, près la dernière porte, et un recteur ayant trouvé sa châsse en plomb, la fit transporter ailleurs, il y a plus de cent ans. » Je ne dis rien de cette hardiesse a affirmer les intentions de sainte Onenne pour sa sépulture, tout comme s'il s'agissait d'une grande dame du XVIIe siècle, qui aurait consigné ce vœu d'humilité dans une clause de son testament; je veux dire seulement que cette châsse de plomb au VIIe siècle me paraît suspecte. Dans ce temps-là on enterrait dans des cercueils de pierres creusées comme des auges : on voit, à Saint-Méen, le cercueil de saint Judicaël.

M. de Garaby dit encore : « Une vitre coloriée la figurait en vêtement très-simple. Elle a été perdue à la reconstruction de l'église. »

Personne n'a parlé de la bannière. Elle est du XVIIe siècle, et a été fort belle. Elle représente d'un côté le crucifix, de l'autre la Vierge entre saint Eutrope et sainte Onenne agenouillés. La Vierge remet au saint une riche crosse d'or, l'Enfant Jésus bénit la sainte, vêtue d'une sorte de voile ou de coiffe blanche, d'une robe jaune et d'un manteau bleu roulé autour de la ceinture. C'est le même

costume que la statue couchée; du grec ou du romain comme en faisaient les peintres de Louis XIV. Il ne faut point omettre une cane blanche et trois canetons figurés sur la bannière entre les deux saints. Le sacristain nous a expliqué qu'avant la Révolution, une cane avec ses halbrans ne manquait jamais de précéder dévotement la procession qui, le jour de la fête patronale se fait autour d'un champ, voisin de l'église et où est la fontaine de sainte Onenne. Cette tradition est un plagiat évident de la célèbre cane de Montfort.

Personne n'a parlé non plus d'une statuette en bois ayant tous les caractères d'une sculpture du XVe siècle et qui me paraît représenter aussi sainte Onennne, quoique le socle ne porte aucun nom, et que partout ailleurs je l'eusse prise moi-même pour une sainte Marguerite. Une sorte de diadème ceint une épaisse et longue chevelure, qui lui tombe jusqu'aux reins, et qui ne messied point trop peut-être à une princesse des temps mérovingiens. L'étroite et longue tunique qui la serre est garnie d'hermines au col et aux poignets, ce qui convient à une princesse bretonne; car si les hermines ne signifiaient rien au XIIe siècle, elles signifiaient beaucoup au XVe, quand a été sculptée cette figurine. Enfin, on voit se tordre une horrible guibre, dont la gueule béante mâche les derniers plis de la robe de la sainte, et dont la queue squameuse enserre sa ceinture, tandis que la bienheureuse, les mains jointes, garde, dans sa prière, la paix de Dieu. Ce symbole qui est celui de la victoire de la prière sur l'enfer, peut être rendu commun à toutes les saintes, et à mon sentiment, je le répète, la statuette que je viens de décrire, est une figure de sainte Onenne, beaucoup plus ancienne, et à tous les points de vue beaucoup plus intéressante que toutes les autres.

La fontaine consacrée à la sainte n'est qu'un trou garni de maçonnerie.

Dans un champ à mi-coteau, aspecté au midi, et après lequel commencent immédiatement la montagne aride et la lande, la terre est toute jonchée de briques brisées, et à chaque labour, le soc en fait sortir de nouvelles du sol où elles sont enfoncées. Tout le monde vous dira que c'est là l'emplacement de la maison de sainte Onenne.

Le plus superficiel examen de ces briques suffirait pour con-

taincre un écolier en archéologie de leur origine romaine ou gallo-romaine.

Faut-il en conclure, comme l'ont fait quelques-uns, que sainte Onenne était une vierge romaine? Ce serait effacer d'un trait la tradition constante qui a pour point de départ des documents dont les meilleurs critiques ont admis l'autorité. Ce serait donner le pas à l'archéologie sur l'histoire; et nous savons à quelles fabuleuses conséquences on arrive par ce système.

Faut-il en conclure avec l'abbé Oresve, dans une note fournie aux nouveaux éditeurs d'Ogée, que les Bretons du VIIe siècle bâtissaient en briques absolument semblables à celles employées par les Romains ou, à leur imitation, par les Armoricains? Ce serait une conclusion assez précieuse pour la science archéologique, mais je ne puis la proposer; car il me paraît évident que sainte Onenne n'eut aucune espèce de raison de se bâtir, à Trehoranteuc, soit un palais, soit si l'on veut une simple maison.

Est-ce à dire qu'il faille rejeter la tradition qui veut que sainte Onenne ait habité précisément ce lieu? Pas davantage.

La légende de saint Pol-Aurélien raconte un trait qui s'applique fort bien ici, et qui est rapporté, du reste, de plusieurs autres saints, qui, du Ve siècle au VIIIe, s'enfoncèrent dans les solitudes des Gaules. « Chemin faisant, dit M. de la Borderie à propos de saint Pol[1], ils rencontrèrent un *oppidum* remparé de murs de terre, un château d'antique structure, *castellum antiquæ structuræ:* impossible assurément de méconnaître là quelque ancienne forteresse ou ville gallo-romaine. Mais devinez ce qu'ils y trouvèrent pour garnison: une laie allaitant ses marcassins, un essaim d'abeilles dans le creux d'un arbre, un buffle ou taureau sauvage, un ours. Tels étaient alors les habitants des villes gallo-romaines. Le saint chassa ces intrus, aspergea l'antique enceinte d'eau bénite, au dedans et au dehors, et en prit solennellement possession. »

Ainsi en fut-il de sainte Onenne. Si elle quittait la royale maison de son père ou de son frère, c'était pour obéir à l'attrait religieux, qui poussait les chrétiens fervents et préoccupés des choses célestes,

1 La Borderie, *Annuaire historique de Bretagne*, p. 46.

à rechercher les solitudes les plus sauvages et les moins accessibles pour y vivre avec Dieu seul. C'est en parcourant dans ce but les forêts profondes de Brocéliande, que la noble fille rencontra sans doute la villa à moitié ruinée de quelque riche armoricain qui, séduit par l'aspect pittoresque du val de Trehoranteuc, y avait bâti trois ou quatre siècles auparavant un pavillon de chasse et de plaisance. Elle s'abrita en quelque recoin et y passa solitairement toute sa vie en compagnie des bêtes sauvages et des anges du ciel. Et voilà pourquoi on trouve des briques romaines dans le champ ou fut, au VIIe siècle, la maison de sainte Onenne, sœur du roi Judicaël.

Voilà pourquoi aussi la patronne de Trehoranteuc est représentée tantôt comme une reine et tantôt comme une humble fille.

Le champ des briques dépend d'une maison noble située au milieu de la vallée qu'on nomme les Rues-Neuves et qui mérite une visite. C'était une construction très-considérable du XVIe siècle. La porte, fortifiée par une tourelle percée de petites meurtrières et recouverte par des constructions partie en bois, partie en pierres, qui en faisaient une façon de donjon, subsiste seule aujourd'hui dans un état de parfaite conservation. C'est un spécimen curieux et qui mériterait, si je ne me trompe, d'être gravé. La tradition veut que les Rues-Neuves aient été un nid de Huguenots : les détails que je viens de donner n'y répugnent point. Les Rues-Neuves appartenaient au moment de la Révolution à la famille Busnel, et plus récemment à un aimable érudit et à un excellent homme, feu M. Baron Duthaya, qui m'a le premier et le plus paternellement encouragé à l'étude de nos antiquités bretonnes.

Une particularité très-singulière de ce portail, c'est qu'une petite porte qui semble en faire partie, dépend non des Rues-Neuves, mais de Gautro, autre maison noble avec haute-justice, dont les jardins et les cours murées s'entremêlent avec celles des Rues-Neuves. Je ne sais pas si on trouverait un autre exemple de deux maisons fortes se touchant ainsi, au milieu de la campagne. Gautro est une construction contemporaine des Rues-Neuves, et aussi belle que possible, dans un pays où l'on n'a pour matériaux que des pierres plates et

étroites qui font des constructions solides, mais de l'appareil le plus mesquin. A Gautro, les ouvertures extérieures et intérieures sont en granit, ainsi que deux jolies lucarnes à pignons aigus et crêtés. Toutes les armoiries, dans les deux manoirs, ont été martelées avec un soin sauvage.

Il y a encore, tout près du cimetière, les ruines d'une petite construction carrée, qui m'a paru également du XVIe siècle et que le sacristain, notre cicérone local, appelait le Petit Château du Bois.

En somme, à Trehoranteuc il y a énormément de ruines de toute nature, et si ce n'est le presbytère, où nous trouvâmes une cordiale hospitalité, je n'ai pas vu une seule maison neuve, ce qui, entre nous, ne prouve pas grand'chose en faveur du progrès moderne.

En quittant Trehoranteuc, nous nous dirigeâmes sur Saint-Lery. Nous saluâmes, en passant, l'église du Bran, petite chapelle du XVIIIe siècle complétement isolée au milieu des champs, et tout étonnée d'être devenue paroisse. L'archéologie n'a rien à y voir[1].

Le bourg de Saint-Lery eut jadis une certaine splendeur et une certaine activité commerciale. Il y avait marché tous les lundis, deux foires, l'une le jour de la Nativité Notre-Dame, 8 septembre; l'autre le jour de saint Jérôme, dernier du même mois, et une assemblée le lundi de Pâques. J'ai remarqué que les possessions de la maison de Laval furent ainsi favorisées d'un grand nombre de foires et de marchés. La concession du droit de foire était un privilége ducal. Le zèle des seigneurs à solliciter de pareilles concessions pouvait sans doute être excité par les impôts qu'ils prélevaient sous le titre de coutumes; mais ces impôts étaient d'un

[1] Le Bran était une chapelle de la paroisse de Gaël, sous le patronage de Comper. L'édifice porte la date de 1712. On voit dans la vitre du côté de l'épître un fragment d'armoiries, entourées du collier des ordres, et qui devaient être écartelées avec un écu brochant. Il ne reste en tout que le 4e quartier qui est d'azur à quatre fusées d'argent. — Le Bran a pour premier patron saint Nicodème. La statue vêtue d'une longue robe et d'une sorte de casque tient en main des tenailles pour marquer sans doute que Nicodème fut un de ceux qui détachèrent le Christ de la croix. Or, ces tenailles ont valu, dans tous le pays, à saint *Nicodème du Bran* le patronage spécial des chevaux, confié partout ailleurs, comme on sait, à saint Éloi. Pour consacrer cette attribution particulière, on a cloué, au-dessous du piédestal de la statue, un grand fer à cheval.

revenu si léger qu'il faut bien laisser place à un sentiment plus élevé : l'intérêt qu'ils portaient à leurs vassaux.

L'origine de la paroisse de Saint-Lery est très-connue. Comme tant d'autres ermites de son temps, saint Lery se vit bientôt malgré lui à la tête d'une sorte de monastère ; ce monastère abandonné des religieux, dit D. Lobineau, soit par décadence, soit par suite des invasions normandes, devint le siége d'une paroisse, qui conserve le nom et le tombeau du saint ermite.

Notre première visite était naturellement pour ce tombeau. M. Tresvaux, dans sa réédition de D. Lobineau, l'a décrit en ces termes : « Il est élevé au-dessus du sol, et sur la pierre qui le couvre est sa statue vêtue d'une chappe et couchée, tenant une crosse de la main droite et un livre de la gauche ; sur le rebord de la pierre tumulaire on lit ces mots écrits en lettres gothiques : *Cy fut mis le corps de Monsieur S. Lery.* A la partie inférieure du tombeau, se trouve une suite d'arcades en ogive, avec la figure d'un religieux entre chaque colonne. Tout le monument est en pierre. Nous ne savons à quel siècle il appartient. »

Ce tombeau, d'un travail grossier, est du XVIe siècle. La description de M. Tresvaux est peu exacte. Les arcades en ogive sont des carrés, les colonnes n'existent point et les quatre religieux sont des anges avec des ailes. Il est bon d'ajouter, parce que ces détails sont une date, que la tête de la statue repose sur une pierre carrée et ses pieds sur un chien. La veritable orthographe de l'inscription est celle-ci : *Cy fut mins le corps de Monsigneur saint Liri.*

Auprès du tombeau on voit deux panneaux de bois, grossièrement sculptés et de la même époque, qui se rapportent à quelque épisode de la vie de saint Lery. Ce que D. Lobineau a traduit de la légende originale ne suffit pas à les expliquer. Je ne sais si les fragments inédits conservés dans les portefeuilles des *Blancs-Manteaux* ont quelque trait qui y convienne, en attendant je décris les bas reliefs eux-mêmes. Le premier représente un religieux mourant au milieu de ses frères : il n'y a de particulier que la présence d'une femme agenouillée au premier plan, entre deux moines qui récitent les prières, et tout contre le moribond étendu sur sa couche. L'autre

panneau est divisé en deux : dans la partie supérieure un personnage, dont on ne voit plus que l'extrémité de la robe, est enlevé au ciel par deux anges ; un autre personnage vu à mi-corps, entouré de tourelles et de bastions, qui représentent un château ou une ville, semble invoquer celui qui monte au ciel. Dans la partie inférieure, deux hommes portent une châsse sur un brancard : un troisième personnage, à genoux, revêtu d'un costume militaire, tient de sa main droite une hallebarde ; la main gauche complétement séparée du bras est demeurée collée contre la châsse. Cela veut-il dire qu'un sacrilége, un Normand par exemple, ayant voulu s'opposer par la force à la translation des reliques de saint Lery, eut la main coupée, ou plutôt se coupa lui-même la main? Cela veut-il dire qu'un soldat qui avait eu la main séparée du poignet par un accident quelconque, ayant touché la châsse du saint, fut miraculeusement guéri?

Après le tombeau nous visitâmes la bannière : elle est du XVIe siècle et représente sur une des faces le bienheureux patron du lieu.

L'église peu remarquable en elle-même est flanquée au midi d'une chapelle de la fin du XVe siècle, très-richement construite en granit, ce qui est un luxe tout particulier dans le canton où nous sommes. La porte qui du cimetière donne dans cette chapelle, et la porte principale de la nef qui est toute voisine, sont fermées toutes deux de vantaux de bois sculptés dans le style de la Renaissance avec une délicatesse et un art très-supérieurs à ce que nous sommes habitués à trouver dans les églises de campagne. L'un des personnages de la porte de la nef représente un moine tenant un dragon en laisse : est-ce saint Lery? est-ce saint Méen, dont le dragon est l'emblème habituel[1] ? — La porte du transept est surmontée et entourée de sculptures sur pierres dignes de remarque. Au dessus de la porte on voit l'Annonciation ; à droite un homme nu dévoré par des

[1] A ce propos, je dirai que sur la porte principale de l'église de Mauron, qui est de la même époque que celle de Saint-Lery, mais bien inférieure d'exécution, on remarque à coté de saint Nicolas et de sainte Catherine, un moine dans une hutte de branchages où arrivent des mendiants estropiés. J'y vois la représentation de saint Lery ; peut-être aussi l'artiste a-t-il voulu figurer saint Utel, ce patron inconnu d'une des chapelles de la paroisse.

monstres représentant les vices ; à gauche saint Michel terrassant Satan. Il y a aussi des armoiries : en supériorité, celles de Bretagne; à droite, celles de Jean L'Espervier, évêque de Saint-Malo de 1450 à 1486, et l'un des personnages les plus influents du conseil de François II. Il portait d'azur au sautoir engreslé d'or, cantonné de quatre besants de même ; ce blason, quoique martelé, se lit encore parfaitement à Saint-Lery. L'écusson de gauche est absolument fruste.

Dans cette même chapelle on visite un beau vitrail représentant diverses scènes de la vie de la sainte Vierge. On y lit l'inscription suivante publiée en partie seulement par M. de la Borderie dans son *Annuaire historique de Bretagne* :

L'an mil cinq cens et IIII XX
Et encore XIII pour bien compter
Tresoriers estoient les Jouins
Me fist à Rennes Herman Milnier.

Cette date de 1593 est parfaitement confirmée par les armes qui se voient sur cette vitre et qui sont à droite parti de France et Bretagne, et à gauche de France pleine. Dans le panneau qui représente le mariage de la Vierge et où, je crois, maître Herman Milnier a eu l'intention de donner à la divine fiancée de saint Joseph les traits mêmes de la duchesse-reine, le carrelage est composé de tuiles sur chacune desquelles il y a une lettre majuscule : cela sans doute renferme un sens ou tout au moins une allusion, mais je n'ai rien deviné.

La fontaine dédiée à saint Lery est dans le jardin du presbytère. Il n'y a pas, en Bretagne, un pèlerinage qui n'ait sa fontaine.

La paroisse de Saint-Lery, comme Mauron et Trehoranteuc, n'a d'autres archives que des livres de baptêmes dont le plus ancien est de 1520, plus de nombreux rôles de capitations et quelques comptes de trésoriers du XVIIIe siècle seulement.

Nous visitâmes, en passant, le lieu de Bran-Bili, où l'on veut qu'ait été le château de Mauron. C'est, au milieu d'une prairie, un petit mouvement de terrain, qui indiquerait peut être une ancienne mais

très-modeste construction. Si j'avais un sentiment à émettre, je dirais que ce fut là le premier ermitage créé par Bili pour Elocan, et donné plus tard à saint Lery. Il résulte, en effet, des actes de saint Lery, rédigés antérieurement au Xe siècle, qu'à cette époque, il y avait deux maisons religieuses à Saint-Lery. L'une s'appelait le Petit-Monastère : c'est là que vivait un prêtre nommé Wigrial, qui fut assassiné par deux clercs. On en vint avertir, au milieu de la nuit, l'auteur des actes, qui demeurait au bourg de Saint-Lery, et il se leva avec ses clercs et ses disciples, qui formaient une troupe de trente-trois personnes, pour courir en hâte au Petit-Monastère. D'un autre côté, les mêmes actes nous disent que la cellule bâtie par Bili pour Elocan était sur le bord du Douëf, ce qui ne convient pas exactement au bourg de Saint-Lery et convient de tout point à Bran-Bili. Si l'on rapproche de ces textes le nom de Bili qu'a conservé cette prairie, on pourra trouver à mon opinion quelque fondement.

Notre journée était terminée. Nous avions pu voir du même coup d'œil pour ainsi dire des monuments de tous les âges : des pierres proprement ou improprement appelées druidiques, des briques romaines, une motte féodale, une croix des temps primitifs, des constructions civiles et religieuses du moyen âge et de la renaissance. Noble pays celui qui peut offrir, dans une de ses régions les moins favorisées, une telle moisson à ceux qui, comme moi, glanent humblement après les maîtres.

S. ROPARTZ.

POÉSIE.

L'HEURE PRÉFÉRÉE.

A M. ALFRED DE COURCY.

Pour composer ses vers tout poète a son heure.
Comme le rossignol qui chante dans la nuit,
Il en est qui, cachés au fond de leur demeure,
Le visage éclairé par la lampe qui luit,
Laissent chanter en eux la voix intérieure
Que n'effarouche alors aucun profane bruit.

Moi, je me tais le soir. — Ainsi qu'à l'alouette,
Il me faut le grand air, le soleil et les champs;
A mes regards il faut que la nature en fête
Offre de claires eaux où le ciel se reflète,
Et de l'herbe et des fleurs et des bois pleins de chants.

Je déteste une chambre et son mur qui vous borne;
Un oiseau prisonnier qui heurte ses barreaux,
Dans sa cage n'est pas plus abattu, plus morne
Que moi lorsque la pluie inonde mes carreaux.

J'aime à voir ruisseler les rayons dans l'espace,
Les nuages courir, l'hirondelle qui passe
Saisir pour ses petits le pauvre insecte errant;
J'aime à voir ces lointains où l'aurore s'efface,
Et ceux où l'astre d'or, près de voiler sa face,
Se revêt d'un manteau de pourpre transparent.

ÉMILE GRIMAUD.

LETTRES INÉDITES DE Mme SWETCHINE*.

A Madame la Duchesse de La Rochefoucauld, née de Tott[1].

Paris, 27 octobre 1829.

Ce que vous ne pouviez savoir, ma très-chère compagne[2], c'est que votre lettre m'est venue précisément le jour de l'arrivée de ma sœur, et qu'il a bien fallu se laisser absorber par une joie vive, inespérée et multipliée par cinq. Mes neveux sont mes petits enfants, et

* Au mois d'octobre 1859, avant de publier sa *Vie de Mme Swetchine*, — qui en est à la cinquième édition, — M. le comte de Falloux avait bien voulu en offrir à nos lecteurs un important extrait. — Dans quelque temps, deux volumes de *Lettres inédites de Mme Swetchine* feront suite à la *Vie*, et l'illustre et bienveillant éditeur, daignant témoigner, cette fois encore, à la *Revue de Bretagne et de Vendée* une sympathie dont nous sommes aussi fiers que reconnaissants, a détaché pour nous de l'œuvre qu'il prépare le beau fragment que l'on va lire. (*Note de la Rédaction*).

1 Marie de Tott, duchesse de la Rochefoucauld, était fille du baron de Tott, connu par de curieux Mémoires et d'utiles travaux sur l'Orient. Le baron de Tott d'origine hongroise avait successivement servi en Hongrie, en France et en Turquie. Le duc de la Rochefoucauld était fils de Françoise de la Rochefoucauld, duc de Liancourt, grand-maître de la garde-robe du roi Louis XVI et député aux Etats-Généraux de 89. Le duc de Liancourt était devenu duc de la Rochefoucauld par la mort prématurée de son cousin-germain, assassiné à Gisors, sous les yeux de sa mère et de sa femme, par des bandes révolutionnaires étrangères au pays.

2 Mme de la Rochefoucauld et Mme Swetchine étaient compagnes dans l'œuvre de la visite des hôpitaux. Le trait suivant emprunté à la *Vie de Mme de Pastoret* donnera l'idée de ce qu'était, pour les dames visiteuses, l'accomplissement du devoir auquel elles s'étaient engagées. En entrant dans les longues files d'un dortoir de l'Hôtel-Dieu, une dame visiteuse se trouva devancée par l'une de ses compagnes qui, assise près d'un lit, remuait doucement un berceau. Elles étaient à trop longue distance pour se reconnaître, mais en avançant de quelques pas elle crut distinguer le costume habituel de Mme de Pastoret, et demanda à la sœur de service si elle ne se trompait point. — Assurément, ré-

vous savez d'expérience ce que cette extension donnée à la tendresse maternelle y ajoute. Quand je dis absorbée, j'ai cependant tort; ce n'est ni de penser ni d'agir dans l'intérêt de ce qui vous préoccupait dont je me suis abstenue, mais uniquement de vous rendre compte des cent et une démarches, presque toutes vaines, de cette sollicitude que vous m'avez comme léguée.

Depuis votre départ, je n'ai pas cessé de voir à de très-courts intervalles vos deux protégés, qui se trouvent dans une position très-critique, très-pénible. Le pauvre Th..., qui est particulièrement un de mes habitués, a été sur le point, il y a dix ou quinze jours, de voir saisir ses meubles par son propriétaire pour deux termes non payés. L'on est parvenu à le dégager des serres de ce véritable oiseau de proie, moyennant un léger à-compte et un billet à ordre pour le restant de la somme. Le 8 novembre, les angoisses de ce malheureux homme vont recommencer, et s'il n'a pas de quoi payer les arriérés, il n'a pas davantage de quoi vivre; ce dénuement qui fait porter son poids et sa misère sur toute une famille est bien douloureux! J'ai essayé de lui faire obtenir quelque chose de la guerre, mais le crédit d'un ami de M. de Bourmont y a échoué par la raison que Th... en avait reçu un secours au printemps; il n'a pas été plus heureux pour la place de portier. J'avais espéré jusqu'à hier, et ce matin il est venu me dire que cette place avait été donnée à un autre, mais que M. Sosthènes de la Rochefoucauld[1] lui en faisait espérer une au musée. Je vais tâcher de mon côté d'y intéresser M. de Forbin ou M. de Clarac[2], selon que l'un ou l'autre se mêle du personnel de cette administration. C'est beaucoup que d'avoir une telle perspective; elle ranime le courage de ce pauvre homme et

pondit la sœur, c'est Mme de Pastoret! La malade que vous voyez là-bas a le col du fémur cassé; les médecins lui ont défendu de suspendre la nourriture de son enfant pour éviter la fièvre, et lui interdisent tout mouvement pour ne point déranger le pansement de sa jambe. Il faut donc quelqu'un qui veille sans cesse auprès d'elle, tantôt pour endormir le petit nourrisson, tantôt pour le lui présenter. Mme de Pastoret ayant remarqué que la pauvre femme était forcément négligée à certaines heures, a choisi ce moment pour la visiter; tous les jours elle vient s'asseoir où vous la voyez là, et y remplit, quelquefois durant plusieurs heures, son office de berceuse.

1 Alors le vicomte de la Rochefoucauld, aujourd'hui duc de Doudeauville. Son père, le duc de Doudeauville, avait été plusieurs années ministre de la maison du roi Charles X, et son fils, le vicomte Sosthènes de la Rochefoucauld avait la direction des beaux-arts.

2 Le comte de Forbin, lui-même peintre fort distingué, était directeur-général des Musées; le comte de Clarac, sous-directeur.

relève un peu le nôtre : car il est bien vrai que ce qu'il y a de bon dans un succès, c'est d'en préparer un autre. Mais toutes ces éventualités n'empêchent pas l'extrême pénurie du moment, et ces cent treize francs qu'il faut donner le 8 novembre en partie ou en totalité! Si vous le jugiez à propos, je pourrais distraire des cinquante francs que vous abandonniez à F..., dix francs pour Th..., qui grossiraient la somme destinée à faire attendre le reste. D'ici à une place, il est impossible d'abandonner ce pauvre homme, si on veut le soustraire à la prison ; l'intérêt qu'on lui témoigne, de légers secours peuvent, en soutenant son crédit, lui faire gagner le moment où il pourra peu à peu faire face à ses engagements. Maintenant revenons-en à F.... qui vous émeut encore davantage. J'aurais bien désiré répondre à l'idée qui vous était venue pour lui, mais je n'ai plus un coin à donner dans mon logement, en tout cas, cela n'eût point épargné grand chose pour un espace de quinze jours, F... ne payant dans son hôtel garni que 16 francs par mois pour son logement et 40 sous par jour pour sa nourriture. Il serait bien facile de suppléer à cela si l'on avait en vue quelque chose d'à peu-près certain. C'est bien difficile et le guignon s'en est encore mêlé ; une place de maître-d'hôtel demande l'habitude du service, et même une sorte de spécialité qui n'est pas sans étude et sans science. Ce qui vaudrait mieux pour lui, ce serait une place pour voyager ; j'en ai parlé à tout ce que je connais de Russes et d'étrangers, et je vais redoubler d'activité. Je lui ai donné 25 francs de votre part, le reste de la somme restera à sa disposition, sans que pour le moment il le sache ; j'y joindrai le peu que je puis moi-même.

Je crois avoir traversé avec vous, ma bien chère compagne, tous les mouvements qui séparent une impression désagréable et pénible, de cet état d'acquiescement paisible où nous ne voulons plus que ce qui a été voulu pour nous. La première impression est toute la nature ; l'état qui suit est ce que la grâce nous ménage de plus précieux. Dieu ne permet souvent nos répugnances que pour nous donner l'occasion de nous vaincre ; l'effet obtenu, les objets reprennent leur forme et leur couleur véritables. Il devient bien évident alors que c'est au fond de nous-mêmes qu'existait leur réalité, et pour la réfléchir fidèlement il faut que l'ouragan ait cessé.

Nos mouvements spontanés ne doivent pas compter, quelque intenses qu'ils puissent être; on peut comme les séparer de soi, les observer comme des éléments étrangers dont l'invasion est passagère. Cette manière de les considérer les a bientôt réduits; aussi quand on le veut bien, n'empêchent-ils pas longtemps le sentiment si doux et si bienfaisant de l'ordre et du calme. C'est à l'apaisement de notre âme que nous pouvons juger de notre union avec Dieu; et il est bien vrai qu'à l'âge où les illusions ne nous fascinent plus, la mesure de notre piété est presque toujours celle de notre bonheur. Nos progrès nous font avancer simultanément dans cette double voie, et je ne sais comment il se fait que la terre même s'embellit de ces rayons qui tous vont se concentrer dans le ciel.

Ma petite Hélène est fort gentille; elle a de la vérité, de l'élévation, et un tact singulier à saisir tout ce qui a de la vraie grandeur et de la vraie beauté. Son caractère est aimable et affectueux; avec cela, si même on éprouve quelques obstacles, on est loin de se décourager. J'espère bien, puisque vous me le permettez, vous la mener l'année prochaine à la Roche-Guyon[1]; je n'attendrai pas si longtemps pour vous la présenter et vous demander d'être bonne pour elle comme vous l'êtes pour tous, mais un peu aussi comme vous l'êtes pour moi. Vous avez donc eu la bonté de parler de moi à M. de Brézé[2]; je me sais gré d'avoir si tôt apprécié tout ce qu'il y a dans son esprit de solidité et d'agrément; il rappelle ces branches d'oranger qui portent à la fois des fleurs et des fruits. Recevez mille tendres assurances d'un attachement que nous avons placé bien au-delà de la région des vicissitudes.

1 Le château de la Roche-Guyon, l'un des plus intéressants qui soient en France par les souvenirs historiques, par la beauté du site et par la richesse architecturale, s'élève sur la rive droite de la Seine, entre Paris et Rouen. C'est là qu'est conservé le manuscrit des *Maximes*. A l'abolition des substitutions, la Roche-Guyon passa de la duchesse de la Rochefoucauld-d'Enville à la duchesse de la Rochefoucauld, née Rohan-Chabot, qui le céda elle même à son frère le duc de Rohan. Du duc de Rohan, il échut à son fils le prince de Léon, depuis archevêque de Besançon, duc et cardinal de Rohan. L'abbé de Rohan se plut à restaurer, à agrandir et à orner, avec le goût ingénieux de l'Italie, la chapelle de la Roche-Guyon. C'est alors que M. de Lamartine intitula une de ses premières Méditations: *La Semaine sainte à la Roche-Guyon*. Promu à l'archevêché de Besançon et au cardinalat, l'abbé de Rohan, par le premier contrat de vente qui se rencontre dans l'histoire de ce château, vendit la Roche-Guyon au duc de la Rochefoucauld, qui venait d'en prendre possession depuis peu de temps, à la date de cette lettre.

2 Le marquis Scipion de Brézé, qui jeta beaucoup d'éclat dans sa courte carrière à la Chambre des pairs.

Jeudi.

Dimanche soir nous nous laissions toutes deux bien souffrantes; une heure après votre départ, chère amie, j'étais dans mon lit pour n'en sortir qu'hier. J'ai eu sur la première couche de mes maux d'habitude plus d'une souffrance accidentelle, et ce qui m'en coûte le plus, c'est l'argument qu'on en peut tirer contre mes courses du matin. Je sais bien que tout, jusqu'à ma raison, sera toujours pour elles; mais il y a longtemps que l'on a reconnu l'inconvénient d'avoir raison toute seule et le chagrin de ne pas persuader, lorsque l'on est si convaincu. A présent, de toute façon, j'en ai pour quelques jours; le froid s'ajoute à tous les autres obstacles, et il faut le plus doucement que l'on peut ronger son frein. Profitons du moins, chère amie, des légères épreuves que Dieu nous envoie; quand ce n'est pas leur poids qui nous écrase, c'est leur forme que nous voudrions changer : il semble toujours qu'il manque à la souffrance qui nous est envoyée quelques-unes des conditions qui la font méritoire, et qu'en la façonnant à notre guise, elle irait plus sûrement au but. Certes ce n'est pas là ce que l'intelligence christianisée s'avoue, mais c'est ce qui inintelligemment s'élève sans cesse de notre cœur rebelle. Vous ne me dites pas si vous croyez pouvoir sortir bientôt, mais je sais que vous ne m'oublierez pas quand vous pourrez sortir. Adieu, chère bonne amie; à bientôt, j'espère.

Paris, 28 novembre 1829.

Ma très-chère, je ne vous ai point écrit, je le voulais pourtant; mais je savais que d'autres vous rendaient compte de ces douloureuses fluctuations prolongées pendant vingt-huit grands et cruels jours, et puis l'affreux coup a frappé, et toute force m'a été ôtée à moi-même[1]. La douleur de ces malheureux parents me navre, et pour mon propre compte mes regrets sont profonds. Cette pauvre chère enfant était pour moi pleine d'affection et de confiance; j'avais lu dans ce cœur qui a déployé tant de force et de soumission, et c'est au fond du mien que je l'avais adoptée. Jamais plus grande épreuve n'a été imposée à la résignation; mais l'épreuve n'a pas

1 La mort de la comtesse d'Auteuil, fille de la marquise de Lillers.

été plus forte que le courage simple, profondément sincère, vraiment chrétien de notre pauvre amie. J'ai recueilli tous les gémissements de sa douleur, et je puis dire que pas un seul instant, dans ce bouleversement affreux de la nature, je n'ai vu la nature abandonnée du secours divin; la touchante union de l'affliction profonde et d'une sainte espérance, le sentiment de la miséricorde, retournaient à Dieu, après avoir été inspirés par lui. Le néant de cette terre se découvre à proportion des secours qu'on reçoit d'en haut, et s'il reste encore quelques consolations ici-bas à cette pauvre Mme de Lillers, ce n'est plus là qu'elle les cherche; tout comme on éloigne les affligés des lieux où ils ont beaucoup souffert, il faut transporter ailleurs son âme, si l'on veut lui faire respirer un air bienfaisant et régénérateur. J'ai toujours bien apprécié dans Mme de Lillers les dispositions qui s'expriment si hautement aujourd'hui, et vous pouvez penser combien j'ai besoin de lui consacrer des soins, de les lui voir accepter. C'est un beau spectacle pour ceux qui désirent aimer Dieu, de voir les prodiges qu'il opère dans tout ce qui fléchit sous sa main adorable. Vous sentiez bien cela, ma bien chère, et cette douceur d'être entendue, réservée dans sa plénitude à de plus longs entretiens, est déjà quelque chose lorsqu'elle fait seulement vibrer une de ces cordes que le monde n'a jamais touchées.

Je veux vous rendre compte de l'état des affaires de vos deux protégés dont je n'ai cessé de m'occuper. M. F... dont la situation m'a inquiétée davantage, par la raison qu'il n'est rien de si pénible que de voir mille et mille démarches et tentatives vaines dévorer le temps et le peu de ressources d'une situation forcée, me donne pour la première fois quelque espoir d'amélioration. Un de nos secrétaires d'ambassade a en vue pour lui une place de régisseur à la campagne, qui lui conviendrait beaucoup, et nous avons des chances en notre faveur. On attend une réponse; je lui ai donné 40 francs de votre part, les 10 autres à Th..., dont la famille nombreuse m'a paru exiger pour mon compte plus d'efforts. Il est impossible que ce pauvre homme existe avec ses seules ressources; il faut le faire vivre en attendant qu'il ait une place, et surtout empêcher qu'on le saisisse pour dettes. Au moyen d'un à-compte.

j'ai obtenu, de ce marchand de vin qui le serrait de près, un nouveau délai qui remet l'échéance de son billet au 15 janvier. A votre retour nous concerterons des démarches nouvelles, et, en attendant, je vais prier Mme de Pastoret d'écrire à M. de la Bouillerie en faveur de Th..., et en lui disant que vous vous y intéressez, cela lui vaudra, j'espère, quelque chose.

Adieu, ma très-chère ; je suis pour le moment dans un vrai conflit d'affaires, de préoccupations et surtout de regrets, ceux de ma petite Hélène et les miens propres. Mme de Nesselrode part demain et il me semble que ce qu'il y a de plus lourd et de plus imposant dans la responsabilité que j'ai prise ne commence que d'aujourd'hui. Conservez-moi un peu d'amitié : ce sera à la fois et bien bon et bien juste.

Le Hâvre, 24 juillet 1830.

Je vous assure, chère amie, que ni les jours écoulés, ni les diversités du voyage, ni même la mer dans toute sa solennité, ne m'ont distraite de la Roche-Guyon et de ses aimables habitants. L'accueil si bon et si cordial que j'en ai reçu est encore un de ces souvenirs qui conservent pour toujours ce qui pourtant était si court et si fugitif; mais heureusement il n'y a pas une seule manière de mesurer et de graver le temps. C'est à d'autres qu'à vous, chère amie, que je parle de l'impression que j'ai remportée de toutes les magnificences de la Roche-Guyon, de cette grandeur sévère et pourtant attrayante, qui a le mérite avant tout de s'être laissée faire par les siècles et de ne ressembler qu'à elle-même. Voilà ce qu'auront jugé et ce que diront beaucoup mieux tous ceux qui ont vu la Roche-Guyon, mais ce qui m'était réservé encore plus qu'aux autres, c'est l'appréciation d'un intérieur que j'ai pu surprendre dans un de ces meilleurs moments pour moi; aucun élément étranger ne s'y trouvait mêlé, et chose plus douce encore, des heures d'abandon et de confiance m'ont fait reprendre tout le fil du passé. Combien il me paraissait naturel de vous entendre, de recevoir tant d'épanchements précieux qui me faisaient lire dans votre âme! Sans le principe chrétien qui nous est commun, les douceurs mêmes de la confiance ne seraient pas sans inconvénients ; la plainte sans Dieu amollit et décourage : ce qui n'était qu'une ombre légère prend corps et on

s'indulge dans une sensibilité qu'il faut surtout combattre. Telles ne sont pas les communications entre ceux qui savent que tout est ici-bas pour notre épreuve, qu'il n'est pas d'épreuve sans utilité; et alors la juste confiance dans l'efficacité du remède en diminue l'amertume. N'oublions pas que Dieu, qui nous fera, je l'espère, la grâce d'arriver, veut surtout que nous marchions, que laissant derrière nous nos regrets, nos troubles, nos inquiétudes, nous avancions librement dans une carrière qui comporte bien la crainte toujours raisonnable, mais qui exclut les terreurs. Pouquoi se trop inquiéter des tribulations passées? Si le passé est irrévocable, quelque chose peut l'être aussi, c'est notre résolution de ne plus vivre que dans une unique et sainte pensée.

Certes je n'ai pas attendu à vous écrire pour renouer notre entretien; le cours de mes pensées ne m'éloigne pas des vôtres : quand on vit au même lieu, on parle la même langue, et il semble que tous les mouvements interrogent ou répondent. J'espère que j'aurai bientôt de vos nouvelles. Soyez assez bonne pour me rappeler à M. de la Rochefoucauld, et pour exprimer à Mme de Castelbajac combien j'ai été, non pas seulement enchantée, mais touchée d'elle[1]; sa bonté a une grâce toute particulière, et vraiment toutes les charmantes nuances dont elle se compose en font un nom propre. Adieu encore une fois; permettez-moi de vous embrasser de tout cœur.

Le Hâvre, 11 août 1830.

Chère amie, quand on a vécu nos âges, on a été témoin de terribles vicissitudes, mais aucune peut-être n'a saisi plus vivement! Rien d'accidentel ne suffit, ce me semble, pour expliquer un bouleversement si rapide; c'est un symptôme, voilà tout. Pendant que nous nous croyions tranquilles, tout était fait dans la disposition des esprits. Ce que j'ai souffert d'être enchaînée ici par mon respect pour le dépôt qui m'est confié ne peut se rendre; livrée à une mortelle anxiété, je sentais que mon devoir était de rester près d'Hélène, et j'apprenais en même temps que ma sœur avait eu des balles dans son appartement, et que mes amis les plus chers étaient

1 Sophie de la Rochefoucauld, marquise de Castelbajac.

exposés. Je vous assure que j'ai pu apprendre tout ce que j'avais à peu près oublié de la force presque irrésistible des premiers mouvements, en résistant à celui qui était mien deux fois, et par les circonstances et par la nature de mon caractère. Voilà pour ce qui m'a été personnel. Quelle autre douleur encore que la violation de ce qu'on respecte, les plus justes craintes pour l'avenir, les malheurs publics et cette contradiction extérieure et presque générale des sentiments les plus forts et des idées les plus arrêtées! C'est dans des temps comme ceux-ci qu'on a le besoin de vivre avec ses véritables amis, ses amis de cœur et de conscience! Le bon du malheur, son côté humainement favorable, c'est qu'il fait que ceux qui se conviennent se cherchent davantage, et que si le cercle se rétrécit, les liens se resserrent, ce qui est avoir tout gagné.

Chère amie, dites-moi si vous avez des nouvelles de M. de Castelbajac[1], si vous êtes rassurée sur tous vos intérêts premiers? Il me semble que si vous aviez été inquiète, vous me l'auriez dit. Ecrivez-moi et poussez la condescendance jusqu'à ne pas faire attention à mes inexactitudes; vos lettres, l'expression de vos sentiments, que je partage en plein, me sont vraiment chères, je vous le dis bien sincèrement. Des moments aussi tristes que ceux où nous sommes ont une vraie solennité : la vérité seule ose s'y montrer. Mes projets sont toujours à peu près les mêmes, parce qu'ils sont subordonnés au traitement conseillé à Hélène et mes vœux tendent toujours vers Paris; j'espère être libre d'y aller au commencement du mois prochain, et je compte les heures. Mon beau-frère vient d'arriver; il a appris au Simplon les terribles nouvelles, et vous pouvez juger combien le reste de son voyage a été plein d'angoisses!

Adieu, chère amie; il faut que je vous quitte, mais je reprendrai bientôt.

Le Hâvre, 26 août 1830.

Chère amie, je ne puis vous rendre la peine que j'éprouve de manquer à ce que vous aviez la bonté d'attendre de moi et de résister en même temps au mouvement si vrai qui m'aurait conduite vers

[1] Armand de Castelbajac, gendre de la duchesse de la Rochefoucauld, fils du marquis de Castelbajac et de Charlotte de Cazalès, sœur de l'illustre orateur de la Constituante, commandait alors un régiment, en garnison à Bordeaux.

vous; mais depuis que je suis ici, je n'ai point fait, je crois, un acte de spontanéité ni même de volonté : j'obéis au plus pressé en osant à peine écouter mes regrets qui exposeraient trop ma faiblesse. Je vous ai mandé l'arrivée de mon beau-frère; il devait venir me trouver ici et il en est empêché; il me demande à grands cris. Dans l'intérêt d'un autre devoir, j'ai dû attendre. Hélène ne comptera son soixantième bain que demain matin, nombre qui avait été ordonné; cependant pour faire un peu plus que je ne devais, seule manière peut-être de faire vraiment ce qu'on doit, je comptais ne partir que le 30, et je me promettais de tenir en réserve quelques heures pour vous les consacrer, lorsqu'une nécessité tout à fait imprévue me force à partir demain, avant même cette lettre qui vous sera remise probablement après mon arrivée à Paris.

Adieu, chère amie; écrivez-moi, je vous prie, et compatissez à mes biens sincères regrets.

Paris, 16 octobre 1831.

Chère amie, je vous reviens après une longue absence aussi confiante dans votre bonté que si je ne vous avais pas quittée; les choses ont été si lourdes ou ont marché si vite, qu'en ne cessant pas de penser à vous, j'ai été inhabile à les soulever ou à courir comme elles. Enfin, chère amie, me voilà rendue à mes affections, à mes habitudes, après bien des luttes et des émotions plus pénibles que je ne m'y serais attendue. Après avoir quitté l'Angleterre, Dieppe, où je me suis de nouveau réunie à Mme de Nesselrode, n'a été qu'une longue préoccupation de nos intérêts communs. A peine revenue à Paris, j'ai été absorbée par les apprêts et la tristesse de ma séparation avec Hélène. Il y a huit jours que cette chère petite a passé le détroit, et maintenant elle vogue encore à travers bien d'autres espaces. Ses regrets ont été bien touchants; ceux de sa mère de voir interrompre ou plutôt soumettre à un nouveau régime des progrès qui l'avaient frappée, ont mis plus d'une fois la consolation auprès de la peine. Dieu sait combien est faible la part que je me fais dans un développement bien naturel à cet âge, mais je conviens aussi que si à seize ans et demi on peut tout continuer sous une même influence, il est difficile de recommencer sous des auspices nouveaux. C'est à ce qui ne pourra plus être que difficilement fait

que s'attachent mes regrets; ils ne sont jamais plus justes que pour ce qui est en ascendance, car pour nous autres, le retour personnel gagne peut-être à être un peu triste. En tout genre nos regrets sont une matière première si précieuse! Il ne tient qu'à nous qu'ils soient de l'or façonné par un ouvrier divin. Chère amie, il est trop naturel de s'attacher par ses soins, pour qu'il ne m'ait rien coûté de perdre Hélène; mais, d'une autre part, je sens que cet affranchissement est une grâce. Mes forces répondaient peu à ce que l'hiver eût exigé de moi; l'inquiétude de transiger avec le devoir ou d'en partager le poids avec d'autres me maintenait dans un état d'appréhension; que sais-je enfin? J'étais maintenue dans une sorte de provisoire, état toujours fâcheux pour ceux dont le terme peut être prochain. Si Hélène était restée, je n'aurais songé à aucune de ces réflexions là; elles sont renfermées dans le fait même de son départ, car vous savez que je ne crois qu'à ce qui est, c'est-à-dire que la seule position qui nous soit bonne et sûre, c'est celle à laquelle Dieu nous soumet. Aussi, chère amie, j'acquiesce à tout, et rien ne me manque; je suis heureuse au-delà de mes désirs!

Que vous dis-je-là? Est-ce de telles profondeurs qu'on peut explorer après trois mois de silence? Chère amie, ceci n'est pas une de ces lettres comme on en écrit tant; c'est sommairement que vous saurez ma vie extérieure; mais lorsque c'est par le contact des âmes et dans une même atmosphère spirituelle que les rapports ont commencé, on va droit à la vie cachée au fond de nous-mêmes. C'est comme cela que, pour ma part du moins, j'efface jusqu'à la trace d'une longue interruption. Les véritables communications faites, ce n'est pas que je ne sois impatiente de savoir tout le reste. Ce qui m'importait surtout pour la paix de votre excellent cœur, c'est la santé de M. de la Rochefoucauld, et plus d'une fois, j'ai su qu'elle était bonne au point de ne vous plus donner d'inquiétude. Je sais la duchesse de Liancourt à Paris[1]; j'ai été empêché d'aller la voir hier, mais j'irai la chercher demain, et je saurai par elle des détails sur la Roche-Guyon, où elle doit aller bientôt. Je crois que vous y

[1] Zénaïde de Rastignac, fille du marquis Chapt de Rastignac et de Mlle de la Rochefoucauld-Doudeauville, mariée au duc de Liancourt, fils aîné de la duchesse de la Rochefoucauld.

réunirez également Mmes vos filles, ce sera là un bon moment, arrêté à tant d'idées inquiètes et d'affligeantes prévisions. On ne pourrait pas jouir ainsi au milieu des menaces de tout genre, si l'imagination ne se familiarisait pas avec les symptômes les plus redoutables; on dort au milieu des dangers de la chose publique, comme sur le bord des volcans. La nature et le monde, dans leur généralité, sont vaincus par l'habitude. Il n'y a qu'une chose à laquelle notre cœur ne s'accoutume pas, c'est ce qui le fait souffrir dans ce qu'il aime. Avez-vous fixé quelque chose pour votre retour? Est-il bien sûr, veux-je dire, que vous reveniez à Paris vers l'époque accoutumée? Je serais bien contente de vous revoir, je le sens du fond du cœur. D'ici là, nos relations se trouveront tout à fait rétablies, et j'ai besoin d'espérer, pour ma part, qu'aucun mouvement imprévu ne viendra plus déranger mes projets de vie obscure et retirée qui ne laisse plus de place qu'aux intérêts réels.

Adieu; priez pour moi, comme je prie pour vous.

Paris, 31 octobre 1831.

Combien j'aime, chère amie, à vous trouver si parfaite d'indulgence et de bonté? voilà ce qui enchaîne et ce qui encourage : l'idée qu'on est compris et que le fond n'est pas sans cesse compromis par un vice de forme. Ce qu'il y a de sûr, c'est que vous pouvez compter sur moi, et c'est en Dieu que nous retrouverons la vérité de ces paroles. Je voudrais vous écrire souvent, parce que je sens que nos entretiens seraient inépuisables, la simplicité et la vérité ne s'épuisant jamais. On se touche par tous les bouts quand on aime au même point, qu'on espère aux mêmes conditions. Je regrette Hélène, et pourtant je ne murmure pas; jamais je ne me suis sentie si légère et si heureuse; la volonté humble et ardente qui domine ma vie, libre d'agir dans mon âme, s'y étend, s'y développe à l'aise; c'est comme un arbre qui pousse ses branches dans tous les sens et que je laisse faire sous l'influence du soleil adorable qui le vivifie et l'attire. Ma santé va très bien, et au milieu de tout cela, je me fais vieille sans trop regimber. C'est beaucoup que de ne pas résister dans les luttes forcément inutiles. Mes forces ne sont pas bien remarquables, mais j'ai beaucoup

moins de souffrances; elles m'ont servi à défaire une foule de liens inutiles, à briser avec le monde; les devoirs que je n'ai plus y ont contribué aussi. Aujourd'hui je recueille le fruit de tout cela; arrivée à la situation que j'aurais choisie, comme Sixte V devenu pape, je me redresse et je rajeunis, me réjouissant d'être à l'apogée de mes désirs. J'ai eu bien des combats à soutenir, mais tout est court quand on est inébranlable. Si le devoir parlait, sans doute j'obéirais; mais il ne faudrait pas qu'il prît le masque d'un intérêt humain, car j'aurais bien de la peine à le reconnaître sous ce déguisement. A présent passons, chère amie, au véritable sujet de ma lettre.

Mme de Vignolles[1], pleine de souvenir et de gratitude de votre visite à Mme de Bondy, qui vous avait valu l'espérance d'un secours de quatre mille francs, vient encore recourir à votre bonté pour vous demander s'il est possible de presser l'exécution de cette promesse[2]. Jusqu'ici rien n'a été obtenu pour le Bon-Pasteur, dont les ressources diminuent et dont la situation devient toujours plus hasardée et plus précaire. Votre excellent cœur ne pourrait-il pas de la Roche-Guyon réclamer l'assistance de Mme de Bondy et ses charitables sollicitations? J'ai dit à Mme de Vignolles que vous ne vous y refuseriez pas; j'aurais pu dire tout aussi bien que vous ne tarderez pas à le faire et que vous y mettrez tout le zèle qui est en vous.

Adieu, chère amie; si Mme de Liancourt était avec vous, soyez assez bonne pour lui parler de moi.

Fleury, 11 juillet 1832.

Chère amie, ne croyez pas que pour ne pas me le reprocher assez vivement, il ne m'en ait coûté aucun regret d'être restée jusqu'ici sans vous écrire, mais je savais que vous ne m'en accuseriez pas, et je passais outre pour satisfaire des exigences beaucoup moins

1 Mme de Vignolles, née de la Réataguy, fut, en 1816, fondatrice de l'œuvre de la visite des prisons, et, en 1818, de l'œuvre du Refuge, tenu par les Dames de Saint-Thomas de Villeneuve, puis de l'œuvre du Bon-Pasteur, sous la direction de l'abbé Legris-Duval. Elle mourut en 1849, après avoir présidé au rapide développement de ces admirables institutions.

2 Le comte de Bondy était alors préfet de la Seine.

tendres dans leur principe. Je suis venue ici avec le projet de mettre un peu à profit l'excellent air de ces collines, tous ces ravissants ombrages qui nous entourent; mais les ouvriers, le déplacement, quatre jours perdus à Paris m'avaient arriérée pour des choses indispensables, et cette fois la clef des champs n'a point été celle de la liberté. Depuis deux ou trois jours, je commence pourtant à en appeler; et ce petit moment que je vous ai réservé, ce petit moment que je vous offre avec tant d'amitié, n'est entaché ni de fatigue ni de contrainte, il va très-librement à vous.

Voilà le choléra recommençant ses ravages et frappant de nouveau sur les sommités. La perte de M. de Saint-Martin est encore une perte immense pour la science. C'était un savant de premier ordre et un savant chrétien, ce qui rend à Dieu, dans l'homme, la gloire qu'il lui a donnée. Et que d'autres principes de destruction et sur presque tous les points! Tous ceux qui ne glissent pas sur les événements de ce triste monde n'ont certes rien à désirer en fait de leçons et d'avertissements; quant aux autres, à ceux qui ont compris, une fois pour toutes, l'apologue de cette terrible fable, vraiment il n'y a plus qu'à détourner la tête, et, comme César mourant, à s'envelopper dans son manteau. L'arrivée du journal est le mauvais moment de la vie paisible que nous menons ici, de ces entretiens pénétrés d'un autre esprit que celui du monde; cette manière d'y rentrer est souvent bien dure, car la traduction la plus littérale des nouvelles que l'on apprend est, la plupart du temps, une menace ou un arrêt. Je suis bien sûre, chère amie, que vos impressions à cet égard se rapprochent tout à fait des miennes; c'est du même regard que nous suivons ces scènes non pas mouvantes seulement mais tourmentées. Mille intérêts vous y rattachent encore, mais ce ne sont pas les intérêts résultant des devoirs qui empêchent d'y voir juste. Là où il y a nécessité, il y a grâce de position; ce sont les passions, petites ou grandes, de quelque nom qu'elles se couvrent, les personnalités ardentes, quelque mesquin que soit leur objet, qui égarent cet instinct de vérité que la Providence donne presque en toutes choses aux âmes simples.

Chère amie, ceci n'est point encore une de nos bonnes conversa-

tions futures à la Roche-Guyon, mais quelque chose qui les prépare. Comme vous me laissez disposer du mois d'août, c'est du mois d'août que je profiterai avant ou après le jour qui le coupe en moitiés égales. Adieu, chère amie; je vous embrasse de cœur et d'âme.

Paris, 4 août 1834.

Je reçois vos aimables murmures d'hier, comme vous les appelez, chère bonne amie, et grâce à ces douces gronderies, je ne perds pas un moment pour m'amender. La voilà donc mise bien en défaut la théorie de l'inutilité des reproches, théorie, digne sœur de celle-ci : On ne se corrige pas plus qu'on ne répare. Dans un monde de formes visibles, il faut bien que les apparences comptent. Avec la certitude que jamais vous n'avez eu tant sujet d'être contente de moi, je suis obligée de souffrir que vous le niiez, et pourtant vous feriez, par le contraire, bien plaisir à la vérité et à moi.

J'attends des lettres pour savoir le jour de mon départ, déterminé par celui de ma sœur et de mon beau-frère, qui, de Munich, me donne rendez-vous à Baden, près d'une amie qui m'appelle. Cette amie est Mme de Nesselrode dont l'amitié est toujours bien fidèle, mais dont le crédit n'est pas à son niveau, car certes notre situation ne serait pas ce qu'elle est, s'il avait suffi, pour obtenir une exception, d'une intercession vraiment vive et chaude. A peine débarquée en Allemagne et même encore en Russie, elle me demandait ce rendez-vous à Baden, qu'elle vient de fixer vers la mi-août; de son arrivée plus ou moins rapprochée dépendra le jour de mon départ. Voilà donc le fond de mes projets du moment; ce que j'en laisse généralement connaître est un peu différent. Je me borne à dire que je vais voir ma sœur, ce qui ne représente que Munich et me fait éviter les indiscrètes et dangereuses questions qu'éveillerait un nom diplomatique. Dans ces circonstances, que j'obtienne ou que je n'obtienne pas ce que je désire, toujours me faudra-t-il revenir à Paris pour y reprendre mon mari et arranger mes affaires. Mais quelle différence d'y toucher barre ou de pouvoir me dire que je foulerai cette terre jusqu'à ce qu'elle me recouvre! De l'une et de l'autre manière, Dieu l'aura également voulu; c'est

là ce qui console de tout, et ce qui fait que la résignation aux peines accomplies est plus facile, parce que Dieu l'exprime dans le fait d'une manière plus claire et plus précise que dans la succession des difficultés, où il faut encore avoir le malheur de choisir. Ah! ma chère bonne amie, comme nombre, comme poids, comme étendue, jamais des peines comparables à celles qui m'éprouvent n'étaient venues m'assaillir; je vois à présent que le bon Dieu songe sérieusement à me sauver, et que, pour la première fois peut-être, j'aborde la réalité des choses, leur rude et sèche enveloppe. J'ai le bon sens de sentir combien j'avais besoin de ces épreuves, de ces voies nouvelles; j'y mesure, j'y élève ma volonté et la nourris du retranchement de tout ce qui pourrait l'affaiblir. Se sevrer soi-même, voilà ce que la plus douce et la plus tendre des mères finit par exiger de l'enfant qui, trop longtemps, n'a voulu que de son lait. Ma santé, au milieu de tout cela, est étonnamment bonne.

Paris, 16 novembre 1832.

Nous reviendrons, chère amie, sur le contenu de vos lettres, nous y reviendrons plus d'une fois, les mêmes textes étant toujours ramenés par les mêmes effections de notre pauvre âme et par tout ce qui naît du même sol. L'abbé Galliani disait qu'on ne faisait jamais qu'une seule sottise dans sa vie, parce qu'on recommençait toujours la même. C'est aussi vrai des défauts qui résultent de la tendance des caractères; il faut s'être vaincu, s'être dépossédé de soi-même jusque dans ses derniers retranchements, pour qu'il n'en soit plus question; œuvre difficile et que nous serions pourtant si coupables de croire impossible.

Je viens d'être bien souffrante, chère amie; la plus légère atteinte du froid m'est très-mauvaise, et cette année il a été très-précoce. Je prévois que je serai bien souvent arrêtée; pourvu que ce ne soit pas pour l'essentiel, la saison morte ne me fera pas trop de peine.

J'ai bien pensé que le cruel événement de l'arrestation de Mme la duchesse de Berry vous peinerait vivement. C'est peut-être de tous les événements auxquels se mêle la politique, celui qui a mis à découvert le moins de mauvais sentiments; une impression de tris-

tesse et de respect m'a paru générale, et on m'a dit que la plupart des journaux que je ne voyais pas étaient unanimes à cet égard. Adieu, chère, amie.

Paris, 6 juillet 1833.

Ma bonne chère amie, vous aurez quelque peine à pardonner mon silence; il faut pourtant que vous en veniez là, même avant de savoir qu'indulgence est justice; et puis n'est-ce pas douce et tendre chose que de pardonner à tort et à travers? Rappelez-vous que dans nos engagements de contingent réciproque, je ne vous ai jamais promis d'exactitude; pour cela, je me sais trop surchargée. Mais je vous ai dit que toutes vos paroles correspondraient à l'intérêt le plus sincère et le plus inviolable, qu'elles tomberaient toutes dans une terre fidèle à les recueillir, où elles germeraient silencieusement si elles ne pouvaient se hâter de retentir. Chère amie, j'ai vu tant de gens qui trahissaient et écrivaient toujours, que j'ai perdu un peu de ma sévérité pour ceux dont la fidélité est muette. Pourtant, n'allez pas croire que ce soit là le régime habituel auquel je veuille me mettre.

Vous me demandez pourquoi je ne vous ai pas fait écrire par l'abbé Nicolle? Chère bonne amie, parce que je n'ai pas trop su comment m'y prendre pour obtenir de lui des lettres spirituelles, qu'on est si mal à l'aise pour improviser lorsque des communications établies et intimes ne mettent pas sur la voie. L'abbé Nicolle ne vous connaissant pas davantage, pourquoi ses lettres vous seraient-elles plus profitables que celles de Fénelon ou de Duguet? Pour sonder la blessure, il faut voir par ses yeux, et ces vives impressions qui inspirent le remède ne se transmettent pas par procuration. D'ailleurs, chère bonne amie, ne sommes-nous pas convenues ensemble qu'il n'est qu'une seule chose de sage, c'est d'agir sur nos entraves, sur les inconvénients qui nous entourent, sur les dangers qui nous menacent, pour les diminuer, puis d'attendre les secours extérieurs avec l'idée que Dieu nous les donnera en temps nécessaire et utile. J'aime fort l'action négative, et j'avoue que je me défie toujours de la volonté positive, qui entreprend sur ce que nous ne possédons pas. Dans ce dernier cas, c'est prendre l'initiative, c'est appeler

quelque chose dont nous ne connaissons pas les effets, tandis que dans l'autre nous opérons, par le retranchement, sur un terrain qui nous est connu. Je sens aussi vivement que personne peut-être la tristesse et la sévérité d'une marche solitaire, le besoin d'appui et d'exemple; la douleur d'un autre dans mes chutes, la joie pour mes progrès, cet œil qui nous suit, ce bras qui nous soutient, me manquent, hélas! autant qu'à vous, quand ils me manquent; mais sont-ce là les seuls secours qui soient efficaces et solides? La voix rude de la conscience, la nuit et le silence, même dans le mécontentement de nous, l'attention qui fait veiller à ses pas quand on marche seul, cette volonté qui ne s'affaiblit ni par le retour et l'attendrissement sur soi, ni par le mouvement si naturel de s'appuyer sur un autre, n'ont-ils pas aussi leurs précieux avantages? Croyez-moi, chère amie, pour nous, qui si rapidement approchons du terme, il nous faut travailler à perdre la disposition qui distingue les liquides; il faut que nous nous condensions toujours davantage, que nous concentrions nos forces, comme on les recueille naturellement pour un grand effort. Et n'est-ce pas là ce qui doit caractériser nos derniers jours, qui demandent à se purifier de tout ancien levain, à vaincre la nature jusque dans ses derniers retranchements? Le moment est déjà si près où Dieu seul sera avec nous! Cherchez-le déjà surtout en vous-même, et vous verrez s'il est une plus délectable, plus ravissante, plus riche, plus pleine société que celle appelée solitude par les hommes.

A présent, je vous demande de me dire la mesure de vos bouquets; j'ai été rue Saint-Denis pour des fleurs de ma chapelle; les communes sont beaucoup moins chères, mais les belles s'écartent peu du prix de Batton.

Paris, 17 juillet 1833.

Je veux vous rendre compte des fleurs que vous m'avez demandées pour votre chapelle, chère amie, et savoir votre avis avant de passer outre. Je suis allée hier chez Gavelle, rue Saint-Denis; il s'élève passablement haut dans ce qu'il fait de mieux et sait se tenir au niveau des choses à effet. J'y ai trouvé précisément des

bouquets tout blancs qui lui avaient été demandés. Ce ne sont ni de belles ni même de très-jolies fleurs ; quand on les voit de près, on s'assure surtout que ce ne sont pas des fleurs fines, mais c'est assez bien imité, très-convenable, et vu d'un peu loin, cela doit remplir très-bien son objet. Les bouquets de onze à douze pouces sont à 6 francs la paire, et ceux de quinze à seize pouces sont de 9 francs. Je ne sais à combien pourraient monter le carton et l'emballage; je pense que cela ne dépasserait guère 3 ou 4 francs. Si pour ce prix vous n'imaginiez pas les avoir assez bien, il faudrait, je crois, consentir à y mettre beaucoup plus d'argent pour obtenir une réelle différence. Mes deux derniers bouquets sont de chez Gavelle et m'ont coûté 35 francs; ceux de Batton sont encore plus cher. Voulez-vous que je vous envoie un de ces bouquets pour en juger vous-même ?

L'abbé Nicolle a dû vous répondre, chère amie, et vous envoyer directement sa lettre. J'ai des excuses à vous faire de la manière leste et cavalière dont j'ai répondu au vœu d'être entendue, vœu naturel à une âme croyante et tendre. A la manifestation d'un tel désir, on croirait avoir tout gagné avec une autre; mais je traite un peu l'onction de votre piété comme on traite les amis dont on est sûr : je l'aime et l'estime beaucoup, et c'est par cela même qu'elle a peu de progrès à faire, que je voudrais porter votre zèle au perfectionnement de vertus moins inhérentes à votre caractère.

J'espère vous revoir ici au mois d'août, et cette presque certitude m'aurait fait ajourner un avertissement que je me crois obligée de vous donner, si la crainte de vous voir marcher et obéir trop vite à votre vive préoccupation du moment ne me décidait à vous prévenir immédiatement. Vous savez le rapprochement que vous désiriez voir ménager à Vienne à Mme *** et le genre d'avantage que vous vous en promettiez? J'ai lieu de craindre, chère amie, que, plus informée, ce contact habituel et intime ne fût propre à élever des craintes précisément là où vous mettiez des espérances, et j'ai pensé que, ne pouvant rien empêcher, il fallait au moins que vous vous abstinssiez de toute action. Vous sentez

combien la communication que je vous fais est délicate; ma confiance en vous n'eût jamais été jusqu'à me permettre de vous faire part de mes doutes, car c'est l'utilité et l'opportunité d'une confidence qui lui impriment seules son caractère; mais en vous voyant vous diriger directement contre cet écueil, j'ai cru qu'il était de mon consciencieux devoir de vous mettre en garde. Je ne vous demande pas le secret, chère amie; votre cœur vous dira trop ce que cet avertissement me coûte, pour que votre silence ne me soit pas assuré.

J'ai reçu une lettre excellente de mon Prieur bénédictin; elle est pleine d'onction, de paix et de joie; une confiance solide et qui n'a rien de présomptueux le soutient contre l'incertitude de leur situation, incertitude cruelle, puisque, si l'on en croyait la raison humaine, bien peu de chances seraient pour eux. C'est peut-être un bien : s'ils marchent, on verra plus distinctement le principe qui les fera marcher, et rien ne sied mieux aux choses de Dieu que de réussir contre toute espérance. S'ils succombent, il faudra se soumettre et porter son zèle ailleurs. C'est le 11 juillet, jour de la translation des reliques de saint Benoît, que l'installation de nos Bénédictins s'est faite; ils étaient déjà cinq prêtres et trois frères couvers. Avez-vous vu dans la *Revue Européenne* l'article de M. de Cazalès sur Solesmes ?

Adieu, chère amie; je vous embrasse.

Paris, 13 août 1833.

Votre cœur est toujours bien aimable, chère amie, lors même que je serais tentée de ne pas le trouver assez généreux, car il ménage ses dons et aussi les compte. Chère amie, pour rendre, faut-il payer précisément dans la même monnaie ? Est-ce à la petite semaine que l'on prête à ses amis ? Il me semble qu'on écrit pour écrire encore bien plus que pour répondre, et que la liberté des mouvements fait tout leur prix. Ne vous arrêtez jamais, je vous en conjure, à un détail, pour concevoir un mécontentement qui ne peut porter avec justice que sur l'ensemble; soyez assez bonne pour vous dire que jamais ma volonté ne vous manquera, que si elle néglige le moins, vous la retrouverez dans le plus; et puis,

chère amie, votre équité n'aura-t-elle pas quelque compassion de ce qui dans ma vie s'appelle mes loisirs ? C'est en sortant des généralités que je me sens forte et habile à dresser à votre pitié un vrai guet-à-pens par le tableau de toutes mes misères. Vous saurez donc que je ne cesse d'être souffrante, que mes nuits, qui ne sont plus seulement sans sommeil ou avec trop peu de sommeil, mais tourmentées d'étouffements et d'angoisses, abrégent mes matinées, et enfin, avec d'autres devoirs que je ne puis négliger, vient un des plus chers et le plus quotidien, mon petit voyage à Saint-Michel [1], qui ne me laisse plus le courage de rien disputer au temps que je lui donne. Ces derniers dix jours ont été dominés aussi par une pensée bien exclusive. M. Desjardins a été beaucoup plus malade ; dans quelques symptômes on a cru reconnaître les traces d'une attaque. Son intelligence plus élevée, plus lucide, plus forte que jamais, m'éloignerait de cette idée, si en tout la Providence ne semblait pas vouloir démontrer en lui la séparation des deux natures et la haute indépendance de l'âme dans son sublime essor. A tous ces obstacles s'est joint aussi comme raison de silence l'idée qu'août vous ramènerait pour le mariage de M. votre fils. Ne se fait-il pas à Paris [2] et n'est-il plus fixé pour ce mois ? J'aimerais bien que quelques jours vinssent remettre à flot nos causeries et tant de pensées, d'impressions amassées respectivement, dont l'échange est si profitable et si doux. Je serais sûre, par exemple, de vous faire aimer mes Bénédictins et de vous faire sortir de votre inaction en vous faisant lire les lettres du Père Prieur. C'est une de ces âmes marquées dès la première jeunesse du sceau de Dieu et qui n'ont connu du monde que ce qui n'en est pas. La religion, qui sépare du monde, le devine et le sait si bien lorsqu'il s'agit de le juger et de le réformer. L'esprit de dom Guéranger, et il en a beaucoup, n'a reçu qu'une seule culture, ne s'est développé qu'à un seul principe de chaleur et de lumière, et c'est prodigieux tout

1 Mme Swetchine venait de placer au couvent de Saint-Michel, rue Saint-Jacques, une jeune Anglaise protestante récemment convertie.

2 Le comte Hippolyte de la Rochefoucauld, ministre plénipotentiaire à Florence, marié, en août 1833, à Mlle Élisabeth de Roux.

ce qu'il y a de philosophie profonde et de vraie poésie dans une nature heureuse qui s'est consacrée à la suprême Unité. Ah ! chère amie, tout ce qui est vraiment bien n'a pas d'autre source ; c'est à ce soleil-là qu'il faut présenter sans cesse ses membres fatigués et engourdis.

Pour vous, chère amie, ce que je voudrais, dans mon affection et peut-être dans ma faiblesse, c'est que les privations du cœur vous fussent épargnées. Ce départ de Mme de Castelbajac, l'éloignement de M. de Liancourt, votre isolement enfin, qui contraste avec le nombre des soutiens et des soins consolateurs que le bonheur de famille semblait vous réserver, me peinent et m'attristent. Quand on n'est pas mère, la solitude paraît simple, mais il me semble qu'on n'est plus entier soi-même lorsqu'il faut retrancher de sa vie habituelle ceux qui en font si essentiellement partie. Mais Dieu est là, chère amie ! il est là pour les mères surtout qui savent ne compléter qu'en lui le plus irrésistible et le plus désintéressé des sentiments. C'est votre fête jeudi ; j'y penserai bien, et j'espère que cette lettre, qui vous parviendra demain, vous fera penser à moi aussi. Elle supprime l'expression de tous les vœux que pourtant elle contient ; ce que l'on sent le mieux est ce qui ne s'articule pas, et souvent l'on retrouve partout ce qui n'est nulle part. Adieu ; soyez assez bonne pour me dire si j'ai la chance de vous revoir bientôt ici ? Mme de Pastoret est de retour ; sa santé est bonne, et c'est ma plus douce consolation.

Paris, 10 novembre 1833.

Ma bien chère amie, vous avez senti mon affliction et aussi le baume versé par la Providence sur ma profonde blessure [1]. Ah ! certes, ce n'est pas une de ces douleurs dont un cœur même rebelle songerait à se plaindre ; la sublimité d'un tel spectacle absorberait

1 Mort de M. l'abbé Desjardins (Philippe-Jean-Louis), docteur de Sorbonne, ancien curé des Missions étrangères, vicaire-général du diocèse de Paris, archidiacre de Sainte-Geneviève, décédé le 21 octobre 1833, âgé de quatre-vingts ans. Parmi les souvenirs confiés à des chiffons de papier, Mme Swetchine avait écrit celui ci : « Ma pauvre et belle chapelle noire pour mon bon Père Desjardins, des palmes pour sa victoire, des immortelles pour son éternité et les couronnes d'étoiles constellées pour ses vertus. »

dans l'admiration tout sentiment étroit et égoïste, mais cela n'empêche pas de souffrir, de se sentir oppressée d'isolement et de tristesse. Ce n'est pas ce qu'on pourrait appeler des regrets, car je ne voudrais pas le rappeler, mais c'est la présence d'une immense privation. J'ai toujours vu qu'on ne remplaçait rien sur cette terre; des consolations peuvent s'élever à côté, mais les places vides restent telles, et plus une affection a eu d'influence sur notre vie, moins son caractère prononcé laisse à aucune autre la chance de s'y assimiler. Il y a bien des gens sûrement qui ont encore la bonté d'aimer mon cœur; mais personne, personne plus n'aimera mon âme : cette sollicitude qui tombait de si haut était comme un autre œil de la Providence. Je n'ai jamais regretté rien aussi profondément que mon père selon la nature, et je pleure aussi sincèrement mon autre père selon la grâce, d'une autre manière à la vérité. Les larmes d'un lien spirituel ne ressemblent pas plus aux larmes des liens du sang, que celles de dix-huit ans ne ressemblent aux larmes versées à cinquante, et pourtant l'identité des souffrances se trouve dans le degré où on les éprouve. Ce que je me dis sans cesse, c'est qu'il n'est qu'une seule manière d'honorer une telle mémoire, et Dieu sait que cette perte si sensible me paraît surtout devoir être une date. Puissé-je y être fidèle et recueillir toutes mes forces pour imprimer aux années qui me restent la ressemblance de ce qu'il aurait osé vouloir pour moi !

Chère bonne amie, je vous assure que ni mes pensées tristes, ni mes pensées consolantes ne m'ont séparées de vous; j'ai suivi ces malaises, ces inquiétudes, et je puis dire vos progrès, comme quelqu'un qui a moins besoin de parler parce qu'il regarde. Chère amie, on avance dans la vie spirituelle sous les mêmes conditions que l'on guérit dans les maladies chroniques. Pendant longtemps, les rechutes se succèdent, mais elles sont toujours moins intenses et plus séparées; on n'est plus ce qu'on était, et pourtant on se retrouve encore quelquefois la même : il y a en même temps différence et rapport. Pendant ce temps-là, chère amie, le soleil de Dieu luit; ces miséricordes, ces alternatives avec l'action d'en haut mûrissent le fruit, et l'œuvre se consomme presque toujours sans

qu'on ait pu se dire qu'elle est consommée. Prier pour d'autres, c'est bien, comme vous le dites, thésauriser pour payer la rançon de ceux qui nous sont chers; Dieu a voulu, en nous autorisant à intercéder pour eux, que nous ne manquassions jamais d'un moyen sûr de réchauffer notre piété pour nous-même, et c'est comme cela que s'est faite cette prière de tous pour tous, de chacun pour tous et de tous pour chacun, cette prière commune, mêlée, cette prière à tort et à travers qui fait que les indignes prient pour les saints, que les saints, sans oublier leurs égaux, vont chercher les plus indignes; enfin, qu'un sentiment vrai, de quelque point qu'il parte, se fraye route à travers l'empyrée. Cette communauté de prières, ces prières incessantes sont peut-être ce qu'il y a encore de plus touchant et de plus beau dans une religion qui réunit tous les caractères de la vraie beauté et de la vraie magnificence. Ah! chère amie, que nous sommes heureux de l'aimer !

NOTICES ET COMPTES RENDUS.

UN HOMME DE BIEN. ÉTUDE BIOGRAPHIQUE ET MORALE, par M. Hippolyte Violeau. — Paris, A. Bray, 1861.

Dans un temps où le culte du veau d'or est l'un des plus répandus autour de nous, et lorsque certains de ses adeptes, plus nombreux peut-être et plus fervents que jamais, n'hésitent point à sacrifier sur l'autel de leur divinité et leur conscience et leur honneur, il est bon de placer sous les yeux de tous l'exemple d'une vie modeste, toujours digne et constamment vouée au bien. Cet exemple, M. Violeau vient de nous l'offrir, en écrivant, avec un talent dont il est devenu superflu de parler, la biographie de M. Gillard de Keranflec'h, son ami, son conseiller, l'un de ses plus fidèles et de ses plus fermes appuis.

« Essayer de ramener au sentiment du respect des hommes engourdis dans les hontes du matérialisme, des hommes intéressés à ne reconnaître nulle part une élévation qui n'est pas en eux, serait un noble effort pour l'écrivain qui aurait quelque chance de réussir.... Le respect! j'ai voulu montrer dans une vie dénuée d'éclat et qui n'a eu la gloire d'aucun sacrifice héroïque, comment on pouvait le pratiquer à l'égard du plus petit d'entre les hommes, et le mériter aussi soi-même par la dignité constante des moindres actions. Cet exemple, la sphère où Dieu l'a placé le rend plus facile à suivre, et je me figure au bien qu'il m'a fait dans mes défaillances chagrines, que d'autres y puiseront comme moi un enseignement plein d'utilité.....

» Témoin de beaucoup de ses bonnes actions, confident de ses pensées les plus intimes, je voudrais me persuader, en m'aidant de sa correspondance et de mes souvenirs, que je pourrais étendre

jusqu'à ceux qui ne l'ont pas connu, jusqu'aux sceptiques de circonstance qui se demandent si le respect ne serait pas toujours une duperie, l'influence vraiment chrétienne, l'influence dont le charme incomparable dans son éternelle jeunesse écartait d'au milieu de nous les exagérations de la défiance et les langueurs du découragement. »

Ces quelques lignes suffisent à faire connaître à la fois et le but de l'ouvrage et les vœux de l'auteur. Ces vœux seront-ils réalisés, ce but atteint? Je l'espère, et de plus, il me semble que nul ne refermera le livre sans éprouver pour l'homme de bien dont il admirera la vie, un peu de cette sympathie profonde qui respire dans chaque ligne de cet attachant récit.

« En publiant ces pages, m'écrivait il y a quelques jours l'auteur, j'ai voulu encore payer une dette de reconnaissance à la mémoire d'un homme qui m'a été très-utile dans la dangereuse carrière des lettres. Sans lui et une autre personne nommée dans mon livre, je faisais retraite après les *Loisirs poétiques*. » Cette reconnaissance vouée par M. Violeau à l'un des amis les plus constants de toute sa vie, ne devons-nous pas l'éprouver aussi un peu pour celui qui nous a conservé notre cher poète, notre moraliste et notre conteur? La réponse ne me paraît pas douteuse, et je crois qu'une fois de plus et mieux que jamais peut-être, M. Violeau saura faire partager à tous ses lecteurs, qui, presque tous, sont un peu ses amis, les sentiments qui ont inspiré son livre.

Gabriel Gillart de Keranflec'h naquit dans les plus mauvais jours de la Révolution, au vieux château de Kerouzeré, bien connu des archéologues bretons. Son père était émigré; son grand-père ne tarda pas à périr sur l'échafaud, et son éducation, confiée par sa mère et son aïeule à un prêtre resté fidèle, fut, paraît-il, dirigée avec une certaine rigueur : le précepteur, qui sans doute aimait beaucoup son élève, abusait parfois un peu des austères préceptes de l'Ecclésiastique. Continuées au collége de Beaupreau, ses études se terminèrent à Paris en 1813, alors que les besoins de la guerre, chaque jour plus pressants, dévoraient sur les champs de bataille toute la jeunesse de France. M. de Keranflec'h avait peu d'attraits pour la vie militaire, et la gloire de l'Empire n'en excusant pas le despo-

tisme à ses yeux, il se maria pour éviter les gardes d'honneur, et vécut à Morlaix jusqu'en 1817, époque à laquelle il fut nommé substitut à Brest; peu d'années après il y devint procureur du roi.

Le jeune magistrat ne fut point au-dessous de ces importantes et alors difficiles fonctions. La conspiration du général Berton et surtout l'affaire des missionnaires lui fournirent l'occasion de montrer que la race des Achille de Harlay et des Matthieu Molé n'est pas encore éteinte dans notre France fertile en courages de toute sorte. Malgré quelques conseils timides, malgré les menaces de l'opinion soi-disant libérale, M. de Keranflec'h demeura inébranlable. Il joignit à la fermeté du magistrat la modération du chrétien, et sut par son énergique conduite contraindre au respect ses adversaires les plus acharnés. C'était en 1826. Quatre ans plus tard, la Révolution, qui conduisait ses rois en exil, le rendit lui-même à sa retraite; il était de ceux qui restent toujours et partout fidèles, et sa conscience ne lui permettait pas de prêter un nouveau serment à la nouvelle dynastie qui venait d'envahir le trône. Avec bonheur il retrouva ses loisirs, ses livres, ses études et son cher ermitage de la Villeneuve qu'il ne devait presque plus quitter. Mais le repos ne pouvait être l'oisiveté pour un tel cœur et une pareille intelligence; retiré des affaires publiques, il ne se crut pas le droit de se retrancher dans l'isolement et l'égoïsme, et n'ayant plus la mission d'être le soutien de la justice, il s'en donna une autre non moins belle, celle de devenir un apôtre de la charité! Il voua toutes les facultés dont il était doué si richement à l'amélioration de l'état des classes pauvres, et ne se bornant point à de vaines théories, il parvint, grâce au concours généreux de ses concitoyens, à résoudre presque complétement, à Morlaix, le grand et difficile problème de l'extinction de la mendicité. — « Le meilleur moyen d'assurer son bonheur est de s'occuper un peu de celui des autres, » disait-il, et il le prouva. Sans enfants, privé jeune encore de l'aimable compagne de sa vie, il se voua presque exclusivement au soulagement du malheur, et trouva dans les jouissances de la charité, dans les douceurs de quelques amitiés précieuses, des consolations à ses regrets, en même temps qu'un but aux généreuses aspirations de son âme.

L'établissement de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, l'organisation des patronages qu'il regardait à juste titre comme la base la plus puissante de la moralisation et d'une régénération sociale, l'occupèrent tour à tour, et Dieu sait quelle ardeur il apporta à l'accroissement de ces œuvres nouvelles.

Ce fut là sa vie jusqu'à ce que la confiance de ses concitoyens l'appelât à représenter le Finistère à l'Assemblée Constituante, puis à l'Assemblée Législative. Après de longues hésitations qui ne purent être vaincues que par un appel à sa conscience, M. de Keranflec'h se résigna à accepter un honneur que tant d'autres briguaient en vain ; et s'il n'apporta aux chambres, ni l'éloquence d'un grand orateur ni l'habileté d'un grand homme d'État, il fit plus et mieux, il y resta ce qu'il avait toujours été, un homme de bien dans la plus véritable acception du mot. Homme de principes et de conviction avant tout, également éloigné de l'ambition et de la crainte, il resta fermement, constamment fidèle à sa conscience et à son devoir. « L'amour de mon pays et une parfaite indépendance de caractère et de position, voilà, disait-il, tout ce que j'ai apporté dans l'exécution du mandat qui m'a été confié. » C'est bien quelque chose quand trop souvent les plus grands talents ne furent à l'abri ni des défaillances du cœur ni des faiblesses du caractère. Aussi, lorsque délivré de Mazas, l'ermite de la Villeneuve regagna sa douce retraite avec « une forte dose de mépris pour l'espèce humaine, » et un amour plus grand que jamais pour sa solitude, peuplée de quelques amis, il y put jouir du repos auquel il venait d'acquérir de nouveaux droits, avec le bonheur que donnent une conscience irréprochable et la pensée d'un devoir noblement accompli.

Sa fin fut digne de sa vie entière. « Ni son corps ni son esprit ne connurent les affaissements, les langueurs qui font ordinairement de l'âge avancé un déclin pénible. » Il garda jusqu'à soixante-dix ans le charme de cette jeunesse éternelle que Dieu accorde parfois à ses élus comme une première récompense d'une vie pure et bienfaisante, comme une preuve que la vertu, même en ce monde, est quelquefois suivie du bonheur. « Si nous pouvions oublier la perte prématurée de sa compagne, séparation douloureuse et l'unique

malheur de sa vie, nous dirions qu'il fut heureux comme il fut bon, partout, toujours, jusqu'à la fin. »

Sa dernière maladie fut courte, et comme il venait d'expirer : « Ne vous y trompez pas, » disait le prêtre qui avait assisté ses derniers moments, aux quelques amis qui avaient partagé avec lui ce devoir suprême, « ne vous y trompez pas, c'est de joie que je pleure devant une mort si douce, si calme, si chrétienne ; et maintenant demandons à Dieu de finir ainsi. » Puis il ajouta : « Quelle perte pour les riches comme pour les pauvres, car les exemples donnés aux uns valaient les secours donnés aux autres. Ici les croyances, les principes, les paroles, les actions étaient en parfait accord : c'est beau et c'est rare ! »

Heureux ceux qui meurent ainsi, laissant après eux, comme un reflet de leur vie, l'exemple de leurs vertus et le souvenir de leurs bienfaits !

Charles DE TAILLART.

CHRONIQUE.

SOMMAIRE. — Un *canard* diplomatique. — Mgr Nardi à Rennes, à Saint-Malo, au tombeau de Chateaubriand. — Fête du 8 septembre, à Rennes. — Historique du Vœu de 1634. — Renouvellement en 1861. — Lettre de Mgr l'Archevêque. — Le jour de la fête. — La procession : les présents et les absents. — *Vive Pie IX!* toujours. — L'illumination. — Les quatre discours du R. P. Lavigne. — La Vierge Marie *duchesse de Bretagne*.

Les *grands journaux* se sont tant occupés, ce mois-ci, de Mgr Nardi et de sa prétendue mission, qu'il nous sera sans doute permis, à nous qui avons eu l'honneur de le voir de près, d'en dire à notre tour quelques mots.

Et d'abord, déclarons-le, cette mission n'a existé que dans le cerveau des journalistes en quête de nouvelles, et, au besoin, d'inventions propres à remplir leurs immenses carrés de papier et à défrayer tellement quellement l'insatiable curiosité de leurs lecteurs. — On contait donc que ce prélat, l'un des plus chers confidents de l'auguste Pie IX (cela du moins est vrai), apportait en France une lettre des plus importantes, écrite de la main même de Sa Sainteté et adressée au chef de l'État; on indiquait le jour, l'heure, presque la minute où cette missive avait été remise par lui, au camp de Châlons, entre les mains du destinataire. Au fond de toute cette histoire, il n'y a rien..... qu'un *canard* diplomatique.

La vérité est que Mgr Nardi, fort avant, comme on vient de le dire, dans la confiance du Saint-Père, n'avait pourtant de lui ni lettre autographe, ni mission officielle, et qu'il n'a point vu le chef de l'État. Dans l'un des rares et brefs loisirs que lui laisse sa charge, il a voulu faire en France un court voyage, non pas pour son agrément, sans doute, mais pour étudier de près notre pays et pour avoir l'occasion de féliciter quelques-uns de ceux qui, chez nous, consacrent leurs veilles, leur argent, leur sang à la défense de la Religion et de son chef. A défaut de mission, son cœur le poussait naturellement, d'un effort irrésistible, vers les vrais et les plus sincères amis de l'Église et de la Papauté : s'il n'est pas allé au camp de Châlons, il s'est dirigé immédiatement vers la Bretagne, et la brièveté de son séjour en France ne lui permettant pas de parcourir toute notre province, il en a du moins voulu visiter l'ancienne capitale parlementaire, Rennes, — l'un des principaux ports, Saint-Malo, — et la plus belle cathédrale, Dol.

Mgr Nardi a, d'ailleurs, fait tout au monde pour garder le plus strict incognito; il n'y a pas toujours réussi. A Saint-Servan, par exemple, le 25 août, la population instruite de sa venue quelques minutes seulement avant son arrivée, s'est jetée en foule sur ses pas avec des cris passionnés de : *Vive le Pape! vive Pie IX pontife et roi!* Partout où la présence du prélat a été connue, pareil accueil s'est renouvelé. J'ai eu occasion moi-même d'en être témoin en pleine campagne ou à peu près, au bourg de Paramé, près Saint-Malo. Dès qu'on a su que le prélat le devait traverser, le 25 au soir, pour aller à Dol, deux arcs de triomphe ornés de feuillage se sont dressés en moins de rien, l'église a été ornée au dehors, illuminée au dedans, le peuple en attente s'est groupé sur la route en rangs pressés. Puis, quand Mgr Nardi est arrivé, pendant les quelques instants qu'il a passés à l'église, au moment de son départ, les mêmes cris qu'à Saint-Servan ont éclaté de toutes parts avec force.

Mgr Nardi est un homme d'environ cinquante ans, avec une de ces figures vénitiennes de vieille race, profondément sympathiques et intelligentes : il appartient en effet, par sa famille, au patriciat de Venise. Tous ceux qui ont eu l'honneur de s'entretenir avec lui ont été charmés de sa vive intelligence, de son savoir (il parle quatorze langues), de sa piété, de son esprit ferme et sage : inutile d'ajouter que son dévouement au Saint-Siége est entier, inébranlable; il est de plus fort avisé, doué d'une vue fine et profonde qui perce aisément toutes les surfaces et discerne le fond des choses sous les voiles dont on voudrait l'envelopper : son âme sait d'ailleurs comprendre et apprécier tous les dévouements, tous les services rendus à la cause sacrée de l'Église, et, chose plus rare, les récents ne lui font pas oublier les anciens.

Ainsi, après être allé, à Saint-Malo, porter ses consolations à M. et Mme Thierry du Fougeray, dont le fils est l'une des glorieuses victimes du guet-apens de Castelfidardo, il a voulu visiter le rocher du Grand-Bé et prier sur le tombeau de Chateaubriand.

Le jour même où le digne conseiller de Pie IX rendait ce funèbre hommage à l'auteur du *Génie du Christianisme*, on lisait dans toutes les églises du diocèse de Rennes une lettre de Mgr l'Archevêque, annonçant, pour le 8 septembre suivant, une splendide solennité, qui devait avoir pour théâtre la cité rennaise.

Comme cette solennité, par son origine, son but, et aussi par le détail de sa célébration, sort de la ligne ordinaire, et peut servir à caractériser fortement l'état présent des esprits et des mœurs publiques dans notre province, la *Revue* ne peut se dispenser de s'y arrêter un peu.

Il n'est pas rare, surtout depuis quelques années, de voir des villes choisir, dans le passé de leurs annales, quelque événement glorieux ou notable, pour en représenter de nouveau, aux yeux de la génération actuelle, toute la physionomie extérieure, au moyen de ces cavalcades

historiques, dont la tradition remonte même, en certaines contrées, jusqu'aux temps du moyen âge. Voilà ce qui se peut voir partout en France, ce qui s'est vu même en Bretagne. Mais ce qui ne peut guère, je crois, se voir qu'en Bretagne, c'est un peuple cherchant dans son passé un événement religieux, non pour en reproduire aux yeux un vain simulacre dont le costumier fait tous les frais, mais pour le renouveler en esprit, en vérité, avec tous les sentiments recueillis et toutes les prières ferventes, aussi bien qu'avec les pompes sérieuses et la majesté sacrée de la Religion. Et voici d'ailleurs quel événement.

Au commencement du XVIIe siècle, une maladie contagieuse désola la ville de Rennes pendant huit années, de 1624 à 1632, sans que pendant tout ce temps aucun effort — ni les remèdes des médecins, ni les prières des bonnes âmes — pût réussir à arrêter la marche du fléau. Enfin, quelques habitants furent inspirés de vouer solennellement la ville entière à la protection de la Vierge. Cette idée, à peine émise, fut adoptée d'enthousiasme, et le vœu formulé solennellement au nom de la cité par l'évêque et le chapitre, par les magistrats municipaux et ceux du Parlement. On résolut de faire exécuter, en argent, une sorte de plan en relief de la ville de Rennes, et de le déposer dans l'église du couvent des Jacobins, dédiée à Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle, l'un des sanctuaires les plus vénérés de notre province. Presque aussitôt ce vœu fait, le fléau cessa. Richement exécuté à Paris, le Vœu fut transporté au lieu de sa destination deux ans après, le 8 septembre 1634, au milieu d'un immense concours de peuple, par une splendide procession où figuraient — outre le clergé, les moines et les congrégations pieuses — tous les magistrats judiciaires, municipaux et autres, ainsi que les commandants militaires résidant alors à Rennes. Les bons Pères Jacobins firent même, par la suite, construire une chapelle spéciale pour y conserver le Vœu, et les choses restèrent ainsi jusqu'à la Révolution, qui, bien entendu, ferma le couvent et ruina l'église de Bonne-Nouvelle. Quant au Vœu, véritable chef-d'œuvre d'orfèvrerie dont la cité était fière, la République le vola, le brisa, le fondit, pour en faire un certain nombre de ces affreuses pièces de cent sous, dont le titre, la fabrication, les grossiers emblèmes rappellent le monnayage des peuplades barbares.

Après le rétablissement du culte, la dévotion de Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle fut portée dans l'église paroissiale de Saint-Aubin, très-voisine de l'ancien couvent des Jacobins; mais la place du Vœu de la ville resta vide. Cependant, il y a quelques années, un certain nombre de Rennais conçurent l'idée de réparer cette perte : c'était, à leurs yeux, comme une dette d'honneur de la cité tout entière envers Marie, qui d'ailleurs, plus d'une fois depuis 1634, avait donné à cette cité même des preuves signalées de sa puissante protection. Cette idée germa promptement, et des souscriptions furent recueillies; dès qu'elles eurent atteint un certain

chiffre, le digne curé de Saint-Aubin se mit en devoir de faire confectionner le nouveau Vœu chez l'un des plus habiles fabricants de Paris, M. Trioullier, et il y a peu de temps seulement que cette belle pièce d'orfèvrerie, très-compliquée et d'une excellente exécution, a pu être terminée et envoyée à Rennes.

Comme l'ancien Vœu, le nouveau consiste en une plate-forme d'argent, de forme ovale, longue d'environ un mètre, entourée d'une ceinture de remparts avec tours, bastions, portes de ville, dans l'intérieur de laquelle s'élèvent, figurés en plein relief, les principaux monuments de la cité rennaise, non seulement ceux qui existaient en 1634, mais, en outre, plusieurs autres d'une date postérieure, comme, par exemple, l'Hôtel-de-Ville, l'église Saint-Sauveur, et même le nouvel Hôtel-Dieu; mais, du moins, — nous l'avons constaté avec plaisir, — n'a-t-on pas manqué d'y représenter aussi l'antique hôpital Saint-Yves, qui bientôt, malheureusement, ne sera plus qu'un souvenir Au centre de la plate-forme, se dresse une colonne d'argent doré et émaillé, dont le sommet domine de haut tous les édifices et porte une statue de la Vierge.

Le 8 septembre, jour anniversaire de la reddition du Vœu en 1634, a été naturellement choisi pour son renouvellement en 1861.

La lettre de Mgr l'Archevêque marque parfaitement la haute signification et la portée véritable de cette grande cérémonie: « La peste, dit-» il, ne désole plus l'antique capitale de la Bretagne; mais un fléau mille » fois plus redoutable que celui qui ne tuait que les corps menace de tuer » les âmes, en leur ravissant la foi et les mœurs, qui sont leur vie sur-» naturelle. Je veux parler de ces mauvaises doctrines, répandues par » la mauvaise presse en si grande abondance.... » Hélas ! peut-on ajouter, non seulement la mauvaise presse, mais aussi, mais plus encore le spectacle corrupteur des triomphes contemporains a répandu de toutes parts, dans l'air que nous respirons, les germes d'une vraie peste morale. Ce qui est attaqué aujourd'hui — on ne saurait trop le répéter — ce n'est pas seulement la Religion, c'est la racine même de la morale, la distinction essentielle du bien et du mal : et qu'est-ce que ce dogme honteux du *fait-accompli*, tant prôné de nos jours, sinon la négation de la Justice, dorénavant remplacée par le Succès d'où qu'il vienne, fût-il le fruit dégoûtant de la bassesse, du mensonge et du crime ! C'est parmi ces miasmes-là que nous vivons. Aussi, certes, ne fut-il jamais plus instant de prier Dieu, par l'intercession puissante de sa Mère, — comme Mgr l'Archevêque de Rennes nous y conviait le 8 septembre — « de maintenir à » jamais parmi nous notre vieille foi bretonne, nos mœurs antiques, et » surtout ce respect profond, cet attachement inaltérable au Siége Apos-» tolique et au Pontife Romain, qui ont fait jusqu'ici de la vieille Armo-» rique un pays digne de servir de modèle, en ce genre, aux catholiques » du monde entier. »

La question ainsi posée, il était intéressant de savoir dans quelle mesure le pays et la cité s'associeraient à cette fête. Or, de l'aveu de tous ceux qui en ont été témoins, jamais depuis bien longtemps on n'avait vu à Rennes manifestation plus unanime, plus universelle et surtout plus spontanée du sentiment religieux.

Dès le matin, le chemin de fer, les diligences et mille autres véhicules de formes et de couleurs diverses versaient dans Rennes des flots de peuple, accourus de tous les points du département ou même des départements voisins, et qui ne tardèrent pas à doubler la population normale de la ville. Dès le matin aussi les habitants se prirent à parer leurs rues de feuillages, de fleurs et de tentures.

A mesure que s'avançait l'heure, la foule s'épaississait dans les rues et la décoration se complétait, au point de former enfin, sur tout l'itinéraire de la procession, une suite non interrompue de dômes de guirlandes, relevés en façon de tentes, ornés à chaque pas de riches couronnes, de suspensions élégantes, de gerbes de fleurs. Enfin, vers quatre heures et demie, la procession, sortant de la cathédrale, se fraya sans peine un chemin à travers cette foule compacte, qui s'ouvrait d'elle-même respectueusement sur son passage. Cette procession, à mon sens, n'était guère moins remarquable par les absents que par les présents.

Les présents, c'était, d'abord, une centaine d'enfants des Écoles chrétiennes vêtus en angelots et porteurs de bannières bleues; — quatre cents jeunes filles voilées, entièrement vêtues de blanc, tenant à la main des cierges enguirlandés, — et derrière ce long nuage blanc, suave, pur et charmant, les communautés d'hommes et de femmes non cloîtrées, dans leur sévère costume noir, — les huit paroisses de Rennes avec leurs bannières de velours, leurs splendides ornements d'or et d'argent; — le Vœu, porté par seize jeunes gens des bonnes familles de la ville, accompagnés de huit délégués représentant les paroisses, précédé de l'excellente musique des pompiers sans uniforme, et d'un joli petit bataillon de 24 jeunes garçons, habillés, en chevaliers de la Sainte-Vierge, d'un gracieux costume Louis XIII blanc et bleu, avec des étendards de mêmes couleurs; — derrière le Vœu, plus de deux cents prêtres du diocèse, venus à Rennes pour la cérémonie, — les chanoines honoraires et le chapitre de Saint-Pierre en chapes, — Mgr de la Hailandière, ancien évêque de Vincennes (États-Unis) et Mgr l'Archevêque de Rennes, l'un et l'autre en ornements pontificaux; — derrière l'Archevêque, le corps des fabriciens et des habitants notables de la ville, et la ligne interminable des associations pieuses d'hommes et de femmes, chacune suivant sa bannière, sa croix et ses insignes.

Voilà les présents : quant aux absents, c'étaient — il faut le dire tout de suite — tous les habits officiels, tous les uniformes galonnés, brodés, et autres. Pas une seule *autorité*, pas un fonctionnaire, pas un soldat.

pas même un simple pompier, — car la musique de ce corps était, je l'ai déjà dit, en habit de ville. Certaines personnes, nous le savons, ont regretté cette absence, et sans doute, à quelques égards, il eût été désirable de voir au moins figurer la magistrature municipale dans une fête si intimement liée aux souvenirs historiques de la cité. Mais à un autre point de vue plus important, cette absence, que tous ont vue et sentie, me semble beaucoup moins regrettable; car il en ressort la démonstration palpable de ce fait — qu'ici le sentiment religieux, seul, a tout inspiré, tout dirigé, tout conduit; — et comme, pendant tout le trajet de la procession, qui n'a pas duré moins de deux heures sur un espace d'environ une demi-lieue; comme, dans cette foule énorme qui encombrait les rues et formait d'un bout à l'autre une double haie continue, il ne s'est pas produit le plus léger trouble; comme au contraire la sympathie, le respect, le recueillement se montraient partout dans les regards, les gestes, les attitudes, il faut bien conclure de là que le sentiment religieux garde encore parmi nous autres Bretons une puissance, une énergie, que nul n'est admis à contester. C'est là l'idée qui frappait, qui saisissait tout d'abord, à la vue de cette belle fête.

Hélas! le sentiment religieux n'a pu encore laisser passer cette occasion de témoigner ses alarmes: au milieu des banderolles bleues et blanches dédiées à la Vierge, nous avons vu flotter en plus d'un lieu des bannières aux couleurs pontificales, avec cette inscription ou plutôt ce cri, qui sort aujourd'hui incessamment de tous les cœurs vraiment catholiques: *Vive Pie IX, pontife et roi!* Remarquez, en effet, que depuis l'explosion de cette violente tempête qui menace aujourd'hui la Papauté, depuis ces entreprises de schisme dont certaines gens nous menacent, l'attachement des fidèles pour le Saint-Siége semble redoubler et ne cesse de se manifester sous toutes les formes, en toutes les occasions.

Disons au reste, pour rendre justice à tout le monde, que les autorités civiles ont tenu à prouver au moins par leurs illuminations leur sympathie pour la fête du 8 septembre. Le soir, le Palais de Justice, l'Hôtel-de-Ville et la Préfecture étaient brillamment illuminés, mais sans emblèmes politiques, hommage de bon goût rendu au caractère de la fête. A deux pas de la Préfecture, il est vrai, par un contraste trop frappant pour n'être pas remarqué de tous, la Division militaire restait plongée dans l'obscurité la plus complète. Ce point faisait tache : on ne pouvait, quoi qu'on en eût, ne pas regretter cet *aparté* dans le concert universel des sympathies populaires, qui de cette solennité a fait la fête de la Ville autant que celle de la Vierge. Et la ville le montrait bien, ce soir-là, par son illumination vraiment générale et presque partout splendide, telle qu'on n'en avait pas vu à Rennes depuis la proclamation du dogme de l'Immaculée-Conception (7 janvier 1855). Je ne puis malheureusement m'arrêter à la décrire: disons seulement, en deux mots, qu'après l'intérieur de Saint-Aubin,

ruisselant de lumière, où la foule s'est pressée jusqu'à dix heures pour admirer le Vœu, on remarquait surtout la façade sud de l'église de Saint-Germain, la chapelle des Missionnaires diocésains, l'Archevêché; — et parmi les illuminations particulières, dont beaucoup étaient charmantes, nulle pourtant ne surpassait en éclat, en élégance, celle de nos excellents confrères du *Journal de Rennes*.

Impossible de terminer ce bref compte-rendu sans nommer le R. P. Lavigne, dont le talent d'ailleurs est si connu, si populaire dans toute la Bretagne, et qui a vraiment été, — si l'on peut parler ainsi, — la *voix* de cette fête, l'interprète des sentiments de tout ce peuple assemblé. Dans cette journée du 8 septembre, il n'a pas prêché moins de quatre fois, — les deux premières dans l'intérieur de la cathédrale; la troisième, du haut des degrés de la cathédrale sur la place Saint-Pierre; la dernière, devant l'église Saint-Aubin, sur cette même place Sainte-Anne, où résonne encore, après quatre siècles, l'écho des prédications de saint Vincent Ferrier. — « Ce Vœu, s'est écrié le P. Lavigne, dans une de ses allocu-» tions, c'est d'abord un renouvellement de notre foi; il montre que la » Bretagne d'aujourd'hui est la même que la Bretagne d'hier; que sa foi, » comme son sol, pose sur le granit. Mais ce Vœu marque, de plus, un » perfectionnement de notre foi. Quand le premier Vœu fut rendu, il y a » deux siècles, la Religion n'était pas attaquée comme de nos jours : » quels assauts, depuis cent ans, lui ont été épargnés? Et si, comme il » est certain, comme cette fête elle même le prouve, la foi des Bretons » a persévéré malgré tant d'assauts, elle n'a pu persévérer sans acquérir, » dans l'épreuve, une pureté, une vivacité de plus en plus grandes. Per-» sévérons donc aussi sans relâche dans notre confiance en Marie! Nous » sommes maintenant entourés d'une atmosphère pestilentielle; le mal » déborde de toutes parts : si nous voulons obtenir la cessation du fléau, » implorons sans relâche la Reine du ciel. Elle seule, par ses prières » toutes-puissantes, peut préserver la Bretagne, guérir la France, sauver » le monde! »

Ainsi, cette fête restera, dans l'histoire de notre province, comme une consécration spéciale à Marie, non seulement de la ville de Rennes, mais aussi de toute la Bretagne.

Dans le fait, les Polonais ont, depuis longtemps, proclamé la Vierge Marie *Reine de Pologne* : et nous Bretons, pourquoi donc ne l'acclamerions-nous pas *Duchesse de Bretagne?* — La duchesse Anne, à coup sûr, ne se plaindrait pas d'une telle héritière!

A. DE LA BORDERIE.

— L'arrivée tardive et l'étendue des *Lettres de Mme Swetchine* nous force à renvoyer au mois prochain le récit de l'entrée de NN. SS. les Évêques de Luçon et de Vannes dans leurs diocèses, un article de M. H. Violeau sur *Ève*, le nouveau et charmant livre de Mlle Z. Fleuriot, et la fin de la revue de l'Exposition nantaise par M. Louis de Kerjean.

LES JEUNES MORTS.

I.

MAURICE DE GUÉRIN

RELIQUIÆ.* — LA CHÊNAIE EN 1833**.

Au nombre des habitants de la Chênaie, il en était un que nous avons jusqu'à présent à peine nommé, bien qu'il fût le centre de la réunion et qu'il n'eût pas cessé d'en être l'oracle. Il nous est impossible cependant de ne pas recueillir quelques-uns des traits sous lesquels Maurice de Guérin nous le montre.

« M. Féli, dit-il (c'était un diminutif de Félicité, nom de baptême de M. de La Mennais), M. Féli est un homme admirable à étudier dans l'intimité de son caractère... Ses conversations valent des livres, mieux que des livres. Impossible d'imaginer, à moins de l'avoir entendu, le charme de ses causeries où il se laisse aller tout à l'entraînement de son imagination : philosophie, politique, voyages, anecdotes, historiettes, plaisanteries, malices, tout cela sort de sa bouche sous les formes les plus originales, les plus vives, les plus saillantes, les plus incisives, avec les rapprochements les plus neufs,

* *Maurice de Guérin, Reliquiæ*, publié par G. S. Trébutien. Paris, Didier, 2 vol. in-18.

** Voir la livraison de septembre, pages 169-182.

les plus profonds, quelquefois avec des paraboles admirables de sens et de poésie, car il est grandement poète... Le soir, après souper, nous passons au salon. Il se jette dans un immense sopha, vieux meuble en velours cramoisi râpé, qui se trouve précisément placé sous le portrait de sa grand'mère, où l'on remarque quelques traits du petit-fils, et qui semble le regarder avec complaisance. C'est l'heure de la causerie. Alors, si vous entriez dans le salon, vous verriez là-bas, dans un coin, une petite tête, rien que la tête, le reste du corps étant absorbé par le sopha, avec des yeux luisants comme des escarboucles, et pivotant sans cesse sur son cou. Vous entendriez une voix tantôt grave, tantôt moqueuse, et parfois de longs éclats de rire aigus : *c'est notre homme* [1]. »

Pour compléter ce portrait, si achevé cependant, il ne serait pas inutile de prendre quelques couleurs aux lettres que La Mennais écrivait à cette époque, lettres dès lors si pleines de moquerie et d'amertume [2]. Maurice de Guérin ne cite d'ailleurs que deux traits de ces longues conversations : — « Savez-vous, nous disait M. Féli, dans la soirée d'avant-hier, pourquoi l'homme est la plus souffrante des créatures? C'est qu'il a un pied dans le fini et l'autre dans l'infini, et qu'il est écartelé, non pas à quatre chevaux, comme dans des temps horribles, mais à deux mondes.

» Il nous disait encore en entendant sonner la pendule : — Si on disait à cette pendule qu'elle aura la tête coupée dans un instant, elle n'en sonnerait pas moins son heure jusqu'à ce que l'instant

1 T. II, pp. 37 et 38.

2 Le 9 octobre 1832, La Mennais écrivait au marquis de Coriolis en faisant allusion aux décisions du pape : « Je vous adresse cette mienne réponse à Toulouse, où j'espère qu'elle vous trouvera bien rétabli et bien disposé à vous réjouir, l'hiver prochain, des *nouvelles bouffonneries* qu'on nous prépare sans aucun doute. Il y aurait trop à gémir si on ne riait pas. *Rions donc.* » — Le 1er novembre, jour de la Toussaint, il écrivait à la comtesse de Senfft : « J'ai vu là (à Rome), le plus *infâme cloaque* qui ait jamais souillé des regards humains. L'égoût gigantesque des Tarquin serait trop étroit pour donner passage à tant d'immondices. » — Il écrivait au comte de Beaufort le 25 mars 1833, jour de l'Annonciation : « Que *le pape*, d'un côté, les rois, de l'autre, se liguent contre les peuples et contre les *éternelles vérités du christianisme*..... J'y vois l'annonce d'une ère nouvelle, d'un immense changement dans les idées, et par conséquent dans les choses. Croyez-moi, il ne s'agit plus d'ultramontanisme ni de gallicanisme; *la hiérarchie s'est mise hors de cause.* Il s'agit d'une *transformation analogue à celle qui eut lieu il y a dix-huit siècles.* »

fût venu. Mes enfants, soyez comme la pendule : quoi qu'il doive arriver, sonnez toujours votre heure [1]. »

Et ce même homme, après avoir tant de fois sonné l'heure de Dieu, allait sonner le glas de l'incrédulité !

Un jour, la souffrance qu'il éprouvait dans ses dernières luttes contre la grâce, se trahit aux yeux de ses plus intimes :

« Élie m'est arrivé tout ému, la larme à l'œil, écrit Maurice, le 24 mars. — Qu'avez-vous ? — M. Féli m'a effrayé.... Il était assis derrière la chapelle, sous les deux pins d'Écosse ; il a pris son bâton, a dessiné une tombe sur le gazon, et m'a dit : — C'est là que je veux reposer, mais point de pierre tumulaire, un simple banc de gazon. Oh ! que je serai bien là ! [2] »

Ainsi, pas d'inscription, pas même de croix, un simple banc de gazon ! et ce cri : *Oh ! que je serai bien là !* Comme si tout était fini sous un peu d'herbe !

Les agitations de cette âme ne pouvaient longtemps échapper à l'autorité diocésaine, et, bien qu'aucun acte public de révolte n'eût encore été accompli, la petite société de la Chênaie dut se dissoudre. On ne peut lire sans attendrissement les touchants adieux de Maurice à ce *toit bienheureux de la Chênaie.*

« L'an passé, au mois de septembre, à deux heures de l'après-midi, par un beau soleil, j'ai dit adieu à ce bonheur qui se rencontre à un certain passage du chemin de la vie, vous mène quelques lieues en vous entretenant de choses ravissantes avec des paroles d'ange, et puis, tout d'un coup, vienne un carrefour, prend la gauche s'il vous faut prendre la droite, disant avec une douceur railleuse : « Voyageur, adieu ; voyageur, fais bonne route [3]. » Et j'ajouterai que, cette année, au mois de septembre, à quatre heures du soir, par un temps gris et brumeux, j'ai embrassé, pour le quitter, un homme que j'aime de cette affection ardente et qui ne ressemble à nulle autre, allumée au fond de l'âme je ne sais par quelle étrange puissance réservée aux hommes de génie. M. Féli m'a mené dans

1 T. I, p. 56.

2 T. I, p. 26.

3 Il s'agit évidemment ici de cette jeune fille, de cette Louise qu'il avait rencontrée dans le Languedoc, et dont l'image se représentait fréquemment à son esprit.

la vie neuf mois durant, au bout desquels le fatal carrefour s'est rencontré. L'habitude de vivre avec lui faisait que je ne prenais pas garde à ce qui se passait dans mon âme ; mais, depuis que je ne le vois plus, j'y ai trouvé comme un grand déchirement qui s'est fait au moment de la séparation [1]. »

Cette émotion part d'un cœur trop élevé pour qu'on n'excuse pas jusqu'à un certain point l'irritation qui l'accompagne, quoique l'expression dans ce premier moment en soit parfois très-fâcheuse. Ainsi, Maurice écrira : « Notre Samson a la chevelure longue et Rome ne l'endormira pas sur ses genoux. » Et ceci : « Quand même le Pape condamnerait, n'y a-t-il pas au ciel une cour de cassation ? [2] » — Pensées de disciple et de jeune homme que l'éloignement effaça bientôt. Mais si, en quittant la Chênaie, Maurice évitait un grand danger, il allait en trouver plus d'un autre sur son chemin. La congrégation dispersée se réunit à Ploërmel sous la direction du pieux abbé Jean de La Mennais, et il était bien évident que, sous une telle main, les rêves, la fantaisie, les *pensées folles* ne seraient plus possibles. Maurice le sentit vite, et il partit de Ploërmel, préférant, écrivait-il, « courir les chances d'une vie aventureuse que de *se laisser garotter par un règlement* [3]. » — M. Féli disait à peu près la même chose, à la même heure, dans sa solitude de la Chênaie.

Que va devenir cependant Maurice ? Le voilà livré de nouveau, ainsi qu'il le dit lui-même, à l'*indécision*, à l'*anxiété*, au *va-et-vient d'une âme faible et plus mobile qu'une feuille de tremble* [4]. Sans fortune, il lui faut *gagner sa subsistance, pomper un peu de vie*, et c'est tout au plus s'il s'en sent la force. Triste affaissement de la pensée, lorsqu'au lieu de s'attacher au sévère lien du devoir, elle se complaît en courses *stériles* et en *longs enivrements d'imagination* [5]. Pourquoi Maurice ne se rappelle-t-il plus les bons conseils de l'abbé Gerbet : « Il faut prendre garde, lui disait cet

1 T. I, p. 74.

2 Cité par M. du Breil de Marzan, pp. XXXVIII et XXXIX de ses *Quatre années de la vie de Georges-Maurice de Guérin*.

3 Du Breil de Marzan, p. XXXVIII.

4 T. II, p. 62.

5 Pp. 66 et 149.

excellent guide, à ne pas se laisser emporter par l'imagination si loin dans l'ordre idéal qu'on *se prenne de dégoût pour l'ordre réel*, et que *la vie imaginative nuise à la vie pratique*[1]. »

Les amis de Maurice vinrent du moins à son secours. Quelques-uns lui cherchèrent un emploi, et Hippolyte de la Morvonnais lui offrit provisoirement un asile au Val de l'Arguenon, dans cette *Thébaïde des Grèves*, comme il l'appelait, qui était un petit sanctuaire d'amitié cordiale, de poésie facile et surtout de bonnes et chrétiennes pensées. Là se réunissaient souvent, chez la Morvonnais, du Breil de Marzan, Amédée Duquesnel, Paul Quemper, tous jeunes gens distingués, instruits, et dans le vif entrain d'une studieuse jeunesse. Mme de la Morvonnais ajoutait au charme de ce séjour et de ces réunions par la part sympathique qu'elle prenait à tout ce qui faisait le sujet habituel des études et des conversations de son mari. On eût dit, écrivait Maurice, une *seule âme, mais dédoublée*. Enfin, une petite fille complétait le cercle, se mêlant, sinon toujours à la causerie, du moins aux sourires. — « Il y a ici de petites lèvres qui savent si bien ce petit jeu, écrivait Maurice, que c'est toute une volupté d'y jouer avec elles[2]. »

Les deux mois que Maurice passa au Val de l'Arguenon furent certainement les plus heureux de sa vie. — « Je ne crois pas, écrivait-il, avoir jamais senti avec autant d'intimité et de recueillement le bonheur de la vie de famille. Jamais *ce parfum qui circule dans tous les appartements d'une maison pieuse et heureuse* ne m'a si bien enveloppé. C'est comme un nuage d'encens invisible que je respire sans cesse[3]. »

C'est de ce séjour au Val de l'Arguenon que datent les seuls vers de Maurice qui méritent d'être cités; car sa poésie, négligée, sans facture, affectant la prétention de reproduire le mouvement naturel de la prose, n'est, le plus souvent, que de la prose rimée, c'est-à-dire ce qui blesse le plus les oreilles délicates. J'excepte, toutefois, je le répète, quelques vers écrits au Val, dans lesquels

1 T. II, p. 25.
2 T. I, p. 90.
3 T. I, p. 93.

l'inspiration de l'amitié est parvenue à triompher de l'esprit de système[1].

O la Brousse et le Val[2], bienheureuses demeures !
Là, le temps me paya le compte de mes heures
En or pur; là, je fus divinement bercé
Dans les bras blancs et doux de la sainte amitié.
L'une a le col penché sur le miroir des ondes,
L'autre a les yeux ouverts sur les forêts profondes,
Ce sont comme deux sœurs; et moi qui les voyais
Me sourire à la fois, j'allais et revenais
De la rêveuse assise au sable fin des grèves
A la rêveuse aux bois agitant ses longs rêves.

O mes doux souvenirs, qui des chants composez
Avec tous les débris de mes bonheurs passés,
Flottez, flottez longtemps sur le Val et la Brousse;
Vous y composerez des chansons la plus douce,
Et si quelqu'un après peut endormir les coups
De cette rude main qui me pousse et repousse,
Ce sera vous, ce sera vous !

Si la phrase manque un peu de correction où d'harmonie, on sent du moins le cœur.

En quittant ces *bienheureuses demeures,* Maurice éprouva comme un nouveau déchirement.

« Pourrais-je assez revenir sur des souvenirs encore tout trempés de mes larmes et qui demeureront toujours incorruptibles dans mon âme! Ce bon Hippolyte et son adorable Marie! Je lui avais dit adieu; elle m'avait répondu avec quelques paroles de la plus touchante bonté. J'avais balbutié encore quelques mots et m'étais mis à descendre rapidement l'escalier, croyant qu'elle n'avait pas passé le seuil de la porte et que *tout était fini,* lorsque j'entendis un nouvel adieu, qui me venait d'en haut. Je levai la tête et je la vis penchée sur le balustre. Je répondis *faiblement, bien faiblement,*

1 M. du Breil de Marzan a parfaitement caractérisé, dans de charmantes pages, les idées et le système de la petite école poétique qui s'était formée au Val-de-l'Arguenon.—Voir *Quatre Années de Georges-Maurice de Guérin*, p. 27 et suivantes.

2 Habitations de MM. du Breil et de la Morvonnais.

car sa voix avait *achevé ce qui me restait de force* pour retenir mes larmes[1]. »

Nous trouvons dans les notes d'Alfred Tonnellé un départ qui nous rappelle celui-ci; il y a moins d'exaltation dans la pensée, mais non moins de profondeur dans le sentiment. Alfred, voyageant en Angleterre, avait voulu revoir son ancienne institutrice, miss Hariett Atkinson, qu'il n'avait pas vue depuis dix-sept ans, et le séjour qu'il fit près d'elle lui rendit toutes ses émotions d'enfance : — « Je suis vraiment heureux, écrivait-il, dans cet intérieur qui m'est si cordialement ouvert... Rien ne charme l'homme comme de retrouver une habitude du cœur, un commerce interrompu. J'aurai de la peine, je le sens, à quitter ce séjour si aimable et si vite tourné en douce habitude. Je voudrais rester; il faut pourtant s'arracher, et le moment s'avance. *Toujours rompre!* » — Et, à l'instant du départ :— « Levé, écrit-il, avec un sentiment pénible, en songeant que c'est pour quitter cet intérieur aimable et cette affection *revived*. Ces quelques jours vont me gâter le reste de mon voyage, je me sentirai bien plus seul qu'avant. *Il faut être homme et savoir vivre*, savoir surmonter ces petits découragements du cœur qui ne peut se faire à renoncer à une habitude, à un lien... *Tout le sentiment de la souffrance et de la dispersion, toutes les incertitudes de la vie humaine se pressent au moment d'un départ.* »

Quelle science du cœur chez ce jeune homme de vingt-six ans, mais, en même temps, quel calme! Il y a un mot : *toujours rompre!* qui résume avec une puissance saisissante toute la vie; mais il en est un autre : *il faut être homme et savoir vivre*, qui en résume non moins admirablement toutes les obligations et tous les devoirs. C'est un mot qu'aurait bien dû se dire, lui aussi, Maurice de Guérin.

Maurice rentrait donc dans le monde, et il y rentrait avec un profond dégoût. *Le monde me fait horreur*, disait-il, « je suis renvoyé au *grand destructeur de toute joie intérieure, de toute noble énergie, de toute naïve espérance, le monde*[2]. » Mais il ne prenait pas garde que si, à une certaine époque de la vie, *monde et solitude*,

1 T. I, p. 110.
2 T. I, p. 78.

tout *est redoutable*[1], comme il le disait très-bien, il y a de certaines dispositions, de certaines nonchalances d'esprit dont on peut dire la même chose. Si le monde lui fut funeste, la solitude ne l'aurait pas été moins, avec ses pensées habituelles, sans les vieux amis qui l'entouraient. Ce qui lui fit défaut à Paris, ce furent ses amis de Bretagne, et il les suivait encore de ses regrets alors même qu'il ne s'entendait plus avec eux. Il y a trois années de la vie de Maurice que sa famille eût désiré voir passer sous silence; mais tel n'a pas été l'avis de M. Sainte-Beuve, dans un article qu'il a consacré à Guérin. — « Cette vie, dit l'éminent critique, est celle que beaucoup d'entre nous ont connue et qu'ils mènent encore.... Le talent est une tige qui s'implante volontiers dans la vertu, mais qui souvent aussi *s'élance au-delà et la dépasse.* Il est même rare qu'il lui appartienne en entier au moment où il éclate; *ce n'est qu'au souffle de la passion qu'il livre tous ses parfums.* »

Je ne veux point trop approfondir cette thèse qui revient à dire, ce me semble, que Bossuet, Pascal et la plupart des grands écrivains du XVIIe siècle n'ont jeté que des parfums insipides, parce qu'ils n'ont pas su *dépasser la vérité et s'élancer au-delà;* suivons tout simplement Maurice et étudions la théorie en ce qui le concerne.

Nous l'avons vu jusqu'ici s'égarant facilement, mais se retrouvant toujours, ayant des tristesses, mais ayant aussi des joies qui lui ont même inspiré ses plus charmantes pages, parce que ce sont les plus senties. Quel progrès va-t-il donc faire? Car M. Sainte-Beuve nous dit que *s'il perdit d'un côté, il gagna de l'autre.* Le progrès! le voici : nous nous rappelons de quel amour Maurice aimait la poésie; aujourd'hui, il écrira : — « La poésie n'est plus présente à mon âme; je ne jouis plus de ses entretiens familiers.... Le poète est chassé d'exil en exil..., etc.[2] » — L'imagination le berçait, le charmait, non sans danger toujours. Désormais il la sent *refroidie;* il entend sa voix au loin, bien haut, déjà *faible et presque éteinte*[3]. Naguère il jouissait de la vérité, il courait du Languedoc jusqu'en

1 T. II, p. 105.
2 T. I, p. 160.
3 T. I, p 160.

Bretagne pour *se blanchir, se replier et oublier en Dieu :* aujourd'hui, il se demande avec angoisse si la vérité ne serait qu'*une illusion des yeux de l'âme* [1], et il nous représente son âme se roulant sur elle-même, hier comme une feuille, aujourd'hui comme un *peloton de nerfs* [2]. Il a acclamé la liberté à peu près comme son malheureux maître, *la liberté! le plus grand bonheur, le plus grand progrès de l'humanité* [3]! Et voilà qu'au bout de quelques jours, il sent *que le gouvernement de sa pensée ne lui appartient pas* [4]. Il s'est affranchi avec joie de ce qu'il appelle ses *préjugés;* sa foi a brisé toutes les *menues chaînes,* et voilà que ses pensées nouvelles lui échappent, à chaque instant, comme *un peu de vapeur flottante,* comme de *vagues lueurs,* comme des *flocons épars, sans cesse balayés par le vent; la lumière ne lui arrive presque plus, il sent le froid qui le gagne* [5].

« Autrefois, écrit-il, mes douleurs étaient comme *trempées;* elles sont devenues *arides*... Aujourd'hui, je ne projette que *de l'ombre;* ma misère intérieure gagne, je *n'ose plus regarder au dedans de moi*... Il y a au fond de moi je ne sais quelles eaux *mortes et mortelles* comme cet étang profond où périt Sténio. » Et il s'écriera : — « Mon Dieu! que je souffre de la vie!... Je n'en peux plus, *comme un vieil empire*... l'aigreur d'une existence profondément altérée par *mille poisons intérieurs,* telle est *l'unique saveur de mes jours* [6].

Guérin revient souvent sur cette pensée, et ses paroles révèlent à quel point de misanthropie l'incrédulité peut conduire. Lorsqu'on est mécontent de soi, comment ne serait-on pas mécontent des autres? Lui qui jouissait tant de la Chênaie, où il trouvait *la société la plus aimable et la plus douce amitié,* il se ronge aujourd'hui de *dépits concentrés, de colères sourdes;* la vie au milieu d'hommes d'un *niveau désolant* lui semble une *grande agonie de l'âme* [7]; et il aurait voulu s'embarquer pour un pays où il pût se faire des habi-

1 T. I, p. 167.
2 T. I, p. 175.
3 T. I, p. 133.
4 T. I, p. 159.
5 T. I, pp. 66, 136, 137, 157, 159.
6 T. I, pp. 120, 156, 168, 169, 184, 185, 188.
7 T. I, pp. 130, 180.

tudes nouvelles, il aurait voulu se perdre en quelque sorte dans le sein de la nature : « Oh! qui m'exposera sur le Nil!....[1] » Ou bien, renouvelant les fables antiques, il enviait *la vie forte et muette qui règne sans l'écorce des chênes.*

» S'entretenir d'une séve choisie par soi dans les éléments, s'envelopper, paraître aux hommes puissant par les racines et d'une grave indifférence comme certains grands pieds d'arbres qu'on admire dans les forêts, ne rendre à l'aventure que des sons vagues mais profonds, tels que ceux de quelques cimes touffues qui imitent les murmures de la mer, *c'est un état de vie qui me semble digne d'efforts.* »

Où en sommes-nous, bon Dieu! et serait-ce là vraiment ce qu'on appelle un progrès? Mais le *Centaure,* me dira-t-on; vous oubliez le *Centaure,* où se révéla tout-à-coup une puissance si magistrale! Je n'ai assurément nulle envie d'oublier le *Centaure;* mais on conviendra d'abord que le talent ne consiste pas seulement dans le style, il consiste, avant tout, dans l'idée; or, nous savons, par Maurice lui-même, qu'à cette époque, ses essais n'étaient que des *créations sans suite, convulsives.* — « Je m'échappe à moi-même, dit-il; un trouble funeste bouleverse ma tête; *la vivacité de certaines idées l'enivre:* elle *bat la campagne à travers je ne sais quelles imaginations*[2] » — Le *Centaure* en est la preuve.

1 T. I, p. 182. — Triste exemple des extrémités auxquelles peut se porter l'imagination lorsqu'on lui met la bride sur le cou. Guérin a commencé par admirer la nature, ce qui était tout simple, puis il s'est passionné pour elle, il est allé jusqu'à l'adoration, tout en voulant y voir l'adoration de Dieu, et, grâce à cette réserve, il s'est laissé aller sans scrupule à toute la fascination d'un esprit qui ne s'appartenait plus. Il s'est plû à rêver une existence nourrie *de soleil, de brise tiède et de parfum*, un *contact de la nature et de l'âme engendrant une volupté ineffable.* La terre est devenue transparente pour lui, et il a découvert

Au plus creux de son sein
Des choses à ravir les yeux d'un séraphin.
Mais qu'est-ce donc que ces choses? C'est la nature *échauffée* à pétrir
Les germes inconnus des êtres à venir.

Triste exemple, je le répète, et grande leçon pour tous les rêveurs qui ne voient qu'une distraction parfaitement innocente dans leurs rêves. N'est-ce pas le cas de dire comme Guérin : — *Mes idées s'en vont, je ne sais où comme des folles.*

2 André Chénier, auquel on compare Guérin, était fort loin de partager son admiration pour les Centaures. Tantôt, il les appelle

Le peuple *monstrueux* des enfants de la nue;

Fatigué de la vérité et des beautés simples comme elles, Maurice parcourait un jour le musée des Antiques, et ce qui l'y frappe, ce sont les monstres, c'est le Centaure, c'est l'Hermaphrodite ; sa tête s'échauffe aussitôt, et il suppose Macarée, le dernier des centaures, racontant sa vie, cette puissance et plénitude de vie qui aujourd'hui lui semble nous faire défaut. Et que nous apprend ce Centaure? Ses sabots se sont usés dans des voyages effrénés, il s'est enfoncé dans les forêts, il s'est plongé dans les rivières, il a aspiré la vie à pleins poumons, il a éprouvé des frémissements de volupté, tantôt à sentir la *croissance et les degrés de vie monter dans son sein*, tantôt à entendre la vie *courir en bouillonnant* dans ses membres et *rouler le feu qu'elle avait pris dans l'espace ardemment franchi;* il a possédé *l'ivresse de la course*, il a vécu *avec l'abandon des fleuves*, il a bondi partout comme *une vie aveugle et déchaînée*, il a *respiré sans cesse Cybèle*, dont il n'a pu toutefois *surprendre les rêves*, et, ayant aperçu l'homme, il le méprisa : — « Voilà tout au plus, dis-je, la moitié de mon être..... sans doute c'est un centaure renversé par les Dieux et qu'ils ont réduit à se traîner ainsi.

» Pour moi, ajoute-t-il, je décline dans la vieillesse, calme comme le coucher des constellations; je garde encore assez de hardiesse pour gagner le haut des rochers où je m'attarde, soit à considérer les nuages *sauvages et inquiets*, soit à voir venir de l'horizon les hyades pluvieuses, les pleïades ou le grand Orion; mais je reconnais que *je me réduis et me perds rapidement comme une neige flottant sur les eaux, et que prochainement j'irai me mêler aux fleuves qui coulent dans le vaste sein de la terre.* »

Cette fin, à la manière des neiges fondantes, peut être charmante pour un centaure; mais j'aime un peu mieux, pour mon compte, l'attente du chrétien : *In domum Domini ibimus.* Le *Centaure* a valu d'ailleurs à Maurice de Guérin les éloges de Georges Sand, de

tantôt d'*insolents quadrupèdes.* Il rappelle, à leur sujet, le festin de Pirithoüs, que Macarée oublie, je ne sais pourquoi, dans le récit de Guérin, car ce fut bien certainement une des circonstances où il sentit la *vie bouillonner* le plus fortement dans ses veines. Chénier nous affirme, en effet, qu'il s'y trouvait :

Et le noir Macarée,
Qui de trois fiers lions dépouillés par sa main,
Couvrait ses quatre flancs, ornait son double sein, etc.

Sainte-Beuve et l'épithète, qu'il eût reniée, je pense, d'*André Chenier du panthéisme.* Si je prends d'ailleurs au sérieux l'idée fondamentale de cette œuvre, c'est uniquement parce qu'on s'obstine à la prendre ainsi; car, pour moi, le *Centaure* eût été simplement un caprice littéraire, une imitation de l'antique, et, sous ce rapport, nul ne niera que l'exécution n'en soit fort remarquable. Mais si l'on veut y voir une création *hardie*, nous sommes beaucoup plus de l'avis de Guérin, qui traitait alors ses créations de *convulsives.* Belle hardiesse, vraiment, de mettre le centaure presque au-dessus de l'homme, parce qu'il a une croupe de cheval et des passions indomptées. Ah! qui nous rendra la Chênaie, le Val de l'Arguenon, la longue causerie avec Edmond de Cazalès, tous ces récits émus du journal!

Voilà où en était Guérin, lorsqu'une maladie lente le coucha sur le lit d'où il ne devait plus se relever. Il se souvint alors de ses anciens amis et de ses sœurs, dont les prières ne cessaient de monter au ciel; il se souvint de Dieu et retrouva enfin le calme qu'il avait si peu connu.

Maurice de Guérin dit quelque part que *le calme dans les pensées marque la force de l'intelligence.* Sénèque avait dit à peu près la même chose : *nil magnum nisi placidum.* Il ne tint qu'à Maurice d'arriver à cette force et à cette grandeur, mais il préféra la tempête, et il y succomba. On est profondément attristé, en le lisant, de voir l'impuissance à laquelle il se condamne. Son cœur aimant ne cherche, n'aspire que *la vie universelle;* son imagination, si curieuse, en vient à rêver, comme dernier terme, les agitations frénétiques d'un centaure on l'immobile indifférence d'un chêne; son intelligence, si belle, s'épuise dans le vide. Pourquoi la plainte continue qui s'exhale de son âme? Pourquoi ces cris aigus d'une souffrance inexpliquée? Parce qu'il n'a pas, comme ses amis, renouvelé assez souvent cette fête qu'ils célébraient ensemble avec délices, le jour de Pâques 1833; parce qu'il s'est trop facilement d'abord, trop complétement ensuite, éloigné de Dieu, avec qui, suivant le mot de l'Écriture, le cœur de l'homme est *une fête continuelle.*

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

ESSAIS DE LITTÉRATURE POPULAIRE

LES APOLOGUES
DE MATHURIN BONHOMME.

LE JARDINIER EXCENTRIQUE, OU L'ÉGALITÉ ABSOLUE *.

I.

Du temps que les clubs s'épanouissaient librement sur la face de noble belle France, il y avait, dans je ne sais quelle petite localité, un jardinier qui les fréquentait assidûment. Nous le nommerons, si vous voulez, Pacôme. Or, Pacôme, qui n'avait pas la judiciaire bien forte, finit par prendre au sérieux tout ce qui se déblatérait autour de lui. A force d'entendre répéter sur tous les tons : « L'égalité est de droit naturel, l'égalité est dans la nature, toutes les distinctions sont de création humaine et opposées à la nature,... » il se persuada de bonne foi qu'il en était véritablement ainsi, et il voulut appliquer ces belles maximes à son métier et à son jardin. Car le bonhomme se piquait de logique et prétendait tirer les conséquences d'un principe jusqu'à l'infini. Si l'égalité est réellement dans la nature, disait-il, il faut la rétablir là où une culture artificielle l'a détruite.

Le voilà donc, un beau jour, planté au milieu de ses carrés et

* Voir le dernier apologue, livraison de juin. pp. 462-469.

contemplant d'un œil soucieux cette agréable diversité qui fait de nos parterres une image et comme un souvenir à demi-effacé de ce charmant Éden où vécut heureux, trop peu de temps, hélas! l'homme innocent sorti des mains du Créateur.

Tout-à-coup il sortit de sa méditation et s'écria d'une voix solennelle : — « Le règne de l'égalité commence parmi vous, ô plantes fortunées de mon jardin! Disparaissez, priviléges! Sommités végétales, rentrez sous terre! Je vais opérer une révolution aussi bienfaisante que radicale! »

Au centre du jardin s'élevait un magnifique cyprès, à la tête altière. Il devint la première victime du zèle égalitaire du maître. — « Tu ne sers à rien, dit celui-ci, tu ne fais que surcharger inutilement la terre de ta lourde et disgracieuse masse; (voyez comme il dépréciait ce pauvre cyprès!) je vais t'abattre. » — L'arbre condamné eût pu faire observer pour sa défense qu'il était le principal ornement de ce petit domaine, et que tout ce qui contribue à la décoration ne peut être considéré comme absolument superflu. Son arrêt de mort était prononcé : il fut exécuté. Le cyprès, frappé de la hache, tomba avec un fracas épouvantable.

Maître Pacôme avisa ensuite, dans un coin, un cerisier d'une belle venue, dont les branches chargées de fruits bientôt mûrs s'avançaient un peu trop, il faut l'avouer, sur les arbrisseaux voisins et leur causaient quelque dommage. La vue de cet arbre estimable, quoique légèrement enclin à l'envahissement, excita sa colère.

« Il est vraiment pitié, dit-il en haussant les épaules, de voir de pauvres plantes végéter tristement à l'ombre de ce superbe colosse. Leurs tiges penchées vers la terre, leur pâle feuillage, leurs fleurs étiolées montrent bien qu'elles manquent d'air et de souffle. Déplorable résultat de l'oppression! Funeste effet de l'inégalité!

» Je voudrais bien savoir pourquoi ce cerisier dégingandé s'élève plus haut, par exemple, que cet abricotier, dont le maintien sage et réservé ne mérite que des éloges? Serait-ce, par hasard, ajouta-t-il d'un ton ironique, parce qu'il porte des fruits plus petits et moins délicats?

M'est avis que cet excentrique jardinier était un peu cousin-germain de maître Garo, cité par le bon La Fontaine.

Il y avait pourtant quelque chose de juste dans ces réflexions ; car il est rare qu'on dise de grosses absurdités sans aucun mélange de vérité. Cela se voit pourtant quelquefois par ce temps de progrès universel, maintenant que tout prend des accroissements prodigieux, la bêtise humaine et la méchanceté, comme aussi, dans un autre sens, la perspicacité délicate et le dévouement. Le cerisier nuisait aux plantes voisines; mais pour détruire le mal qui était visible, le remède se trouvait sous la main. Il fallait tout simplement retrancher les jets exagérés, couper les branches gourmandes, les rameaux horizontalement étendus, émonder, en un mot, d'une main discrète, de façon à dégager les modestes végétaux qui souffraient, sans nuire au cerisier lui-même, qui avait bien son prix et qu'il importait de conserver.

Au lieu de cela, maître Pacôme, stupidement fidèle à un stupide principe d'égalité absolue, coupa net le cerisier juste à la hauteur de cet abricotier modèle et bien appris qui avait trouvé grâce à ses yeux.

D'autres arbres, offrant les mêmes conditions de stature que le cerisier infortuné, subirent le même sort et perdirent, frappés par le tranchant meurtrier du fer, la plus grande partie du feuillage touffu qui couronnait si gracieusement leur tête.

Mais ce n'était pas le seul désastre que devaient occasionner l'imprévoyance cruelle et la fougue irréfléchie de notre égalitaire. Quand il contempla d'un œil d'abord satisfait les ruines de verdure qu'il avait accumulées, il ne fut point, il est vrai, offusqué par les masses pyramidales qu'il avait jetées bas; mais il ne tarda pas à s'apercevoir avec déplaisir que l'abricotier qu'il avait cru devoir conserver à cause de ses dimensions modestes, s'il était un nain vis-à-vis du défunt cerisier, lorsque celui-ci se dressait dans toute sa gloire, figurait comme un géant à côté des plantes plus humbles, telles que les pois, les haricots, les fèves et autres légumineuses de cette sorte.

Il fallut donc aussi rogner l'abricotier.

Et non-seulement l'abricotier, mais encore une foule d'autres arbres à fruit de la même taille, que cette conformité au type primitivement adopté avait jusque-là fait respecter.

Dès lors, ce fut une nécessité (dure nécessité !) de renoncer à la récolte, non-seulement des abricots dorés, mais encore des pêches veloutées, des prunes aux mille nuances, et de cette innombrable variété de poires fondantes, cassantes, sucrées, acidulées, musquées, parfumées.... Rien que d'y penser, l'eau en vient à la bouche !

Perte douloureuse, perte cruelle pour le gourmet et aussi pour le simple mortel qui, accablé de chaleur, mourant de soif durant l'été, aime à se désaltérer en mordant à pleine bouche dans un de ces fruits savoureux que fait mûrir le soleil du bon Dieu.

Maître Pacôme, dont l'âme stoïque était à la hauteur de ses convictions, en prit bien vite son parti. Tandis que d'une main il désignait les arbres qui devaient succomber sous le fatal niveau, il élevait solennellement l'autre vers le ciel et s'écriait avec une emphase qu'il prenait pour de la dignité : — « Périssent tous les poiriers plutôt qu'un principe ! Nous n'aurons plus de fruits, poursuivit-il du ton résolu d'un homme qui fait un grand sacrifice, mais nous aurons des légumes. Ce sera moins agréable au goût, mais infiniment plus substantiel. Le pot-au-feu y gagnera. »

Et ravi de la découverte de cet argument domestico-culinaire, il poussa de toutes ses forces le cri triomphant de : « Vive l'égalité ! »

« En voilà assez pour cette fois, » ajouta-t-il en s'essuyant le front, car il l'avait baigné de sueur, non-seulement par suite du violent travail corporel auquel il s'était livré pour abattre toute cette ramure, mais encore à cause de l'effort héroïque qu'il avait fait pour se dépouiller de ses propres mains de si précieuses richesses. Puis il alla se coucher, comme on fait d'habitude après une journée bien remplie, et s'efforça de s'endormir du sommeil du juste.

II.

J'imagine que de sombres visions durent l'assaillir pendant la nuit. Sans doute il vit dans ses rêves tous ces honnêtes et bienfaisants végétaux, qu'il avait immolés à sa funeste manie, s'entasser près de lui, se serrer contre sa poitrine haletante et lui faire sentir le poids effroyable de leurs tronçons meurtris, ou bien, formant autour de son lit une ronde fantastique, se tenir enlacés les uns aux autres par leurs rameaux à demi-brisés et pantelants. Leurs blessures récentes et pour ainsi dire encore saignantes étaient pour lui à la fois une menace et un reproche. Ces ombres gémissantes lui adressaient de lamentables et terribles objurgations. — « Ingrat ! lui disaient-elles, nous vous avions donné un doux ombrage; nous réjouissions vos yeux par l'agréable aspect que présentaient nos verts feuillages, nos fleurs blanches et roses, nos fruits aux teintes variées. Nous faisions plus encore : aux dépens de notre propre substance, nous apaisions votre faim, nous calmions votre soif. Chaque année, ce que nous avions de meilleur vous était réservé; nous nous laissions sans regret dépouiller de nos plus chers trésors. Pour peu que vous voulussiez bien nous permettre de vivre, afin de vous combler à la saison prochaine de nouveaux biens, nous étions satisfaits. Et voilà que votre main barbare, en nous mutilant sans pitié, nous condamne à une vie courte et désormais inutile, à une fin précoce et sans honneurs ! Est-ce donc là le prix de tant de bienfaits, d'une générosité, d'un dévouement poussé jusqu'à l'abandon du plus pur de notre séve ? Ingrat ! ! »

Ces plaintes douloureuses, ce murmure confus et indéfini, ces notes discordantes, la voix mélancolique du lugubre cyprès dominant le funèbre concert, tous ces bruits étaient bien capables de jeter le trouble dans une conscience souillée. Effrayé de ces invectives, attristé de ce noir tableau, bourrelé de remords, Pacôme

s'éveilla plus d'une fois en sursaut et maudissant l'œuvre néfaste qui lui valait un sommeil si agité.

Mais quand la vieille aurore avec ses éternels doigts de rose, qui, par parenthèse, doivent avoir rougi depuis le temps qu'on les célèbre en vers et en prose, eut entr'ouvert les portes du ciel, je veux dire les rideaux de son alcôve, sous la forme d'une gouvernante cassée et ridée annonçant d'une voix rauque l'heure qui sonnait à l'horloge du village, notre homme secoua sa terreur avec son bonnet de nuit, et, ouvrant de grands yeux, se détirant les bras, et poussant un profond soupir : — « Dieu ! dit-il, quel épouvantable cauchemar! Qu'est-ce que j'ai donc mangé d'indigeste hier soir? » Et brave comme un blanc-bec qui s'enhardit en voyant fuir l'ennemi devant lui, il sauta promptement de sa couche et courut sur le théâtre de ses exploits de la veille.

Le voyez-vous debout, fièrement campé sur son champ de bataille, que l'on pouvait, à bon droit, appeler un champ de carnage? Le vainqueur, ivre de son triomphe, s'apprêtait à compter et à faire enlever les victimes, lorsque son regard joyeux qui se dirigeait successivement vers tous les points de l'horizon que formait pour lui le mur de clôture, afin d'examiner si nul objet, en dépassant le niveau fatal, ne faisait plus obstacle au rayon visuel, s'assombrit en rencontrant une planche magnifique d'énormes haricots qui semblaient menacer le ciel de leurs larges feuilles découpées, et la terre de leurs gousses pesantes, capables de blesser de tendres chicorées surgissant du sol, tout humides de rosée.

Cette vue fit froncer le sourcil à notre austère politique. « Mes conquêtes d'hier, murmura-t-il d'un ton sentencieux, me coûtent assez cher. Au moins faut-il les assurer par une dernière immolation. Sol sacré, sol arrosé par mes sueurs et fécondé par un labeur opiniâtre, je ne négligerai rien pour ta prospérité. »

Puis, s'animant peu à peu, car on s'échauffe à parler tout seul, et un interlocuteur a toujours cela de bon qu'il vous force sinon à l'écouter, du moins à vous taire un instant lorsqu'il parle, et à laisser votre sang se calmer et vos nerfs se détendre : « Voilà un haricot, dit-il, qui me semble furieusement aristocrate. Voyez comme il se

donne de grands airs, des airs souverainement déplaisants! Eh! de quel droit cet orgueilleux haricot humilierait-il cette modeste chicorée? Je plains cette utile laitue, cet honnête navet, jouissant à grand' peine d'un faible rayon de soleil qui pénètre à travers son pampre touffu, tandis que ce noble légume se pavane à son aise et absorbe pour lui seul presque toute la lumière de l'astre de jour. Je m'indigne quand je suis témoin d'une inégalité si révoltante. Qu'a fait, encore une fois, ce haricot pour étaler ainsi son fastueux panache? Il n'a eu que la peine de naître haricot; voilà tout. Ce que c'est que le hasard de la naissance! O Providence! ô arbitre suprême! où es-tu? Il tranche du gentilhomme, par ma foi! Monsieur *Haricot*! Monsieur *le Haricot!* Monsieur *du Haricot!* Saluez bas, saluez jusqu'à terre Monsieur le marquis *de la Haricotière!*

» Il a beau se jucher sur ses échalas comme sur des échasses; on connaît son origine, c'est une misérable graine qui n'est souvent que de la graine de niais.... »

— Niais toi-même, en vérité.

« Conclusion: Pois, haricots, choux, carottes navets, oignons et *tutti quanti*, votre destinée est commune. Vous irez tous bouillir de compagnie dans la marmite d'étain ou dans la casserole de cuivre. Puisque vous aurez tous même fin, pourquoi seriez-vous diversement partagés? Vous ne valez pas mieux les uns que les autres. L'égalité devant le pot-au-feu, je ne connais que ça! »

Les actes suivirent de près les paroles. En un clin-d'œil tout fut dévasté. Est-il nécessaire de répéter les scènes de deuil que nous avons déjà vu s'accomplir? Les légumes de haute tige succombèrent comme avaient fait la veille les arbres fruitiers. Les fleurs, chose cruelle à dire, les fleurs mêmes ne furent pas épargnées. Qui l'aurait cru? Ces pauvres fleurs, qui livrent si généreusement leurs parfums au vent, leur nectar à l'abeille, leur corolle épanouie à tous, qui sont la joie, la consolation et le luxe du pauvre, qui décorent la mansarde nue de l'ouvrière et reposent agréablement ses yeux fatigués d'une application soutenue, les fleurs subirent la loi commune. Les rosiers autour desquels s'enroulaient les gracieuses

spirales du flexible *volubilis*, étant affreusement rognés, dépérirent, finirent par sécher sur pied et ne purent désormais servir d'élégant appui à la plante grimpante qui naguère les payait de leur secours fraternel par le doux éclat de ses guirlandes glauques et azurées. Tout ce qui dépassait un inflexible niveau de plus en plus rapproché de terre fut impitoyablement sacrifié. On eût pu croire que le jardinier-exécuteur avait à cœur d'imiter le superbe Tarquin, de classique mémoire. Mais il ne connaissait même pas le nom du tyran ; l'histoire romaine lui était peu familière ; Pacôme n'était point un homme lettré. Aucune tradition, aucun instinct d'imitation ne le guidait. Il obéissait simplement à une rage égalitaire et destructrice.

Quand tout fut saccagé, quand les sentiers jonchés de pétales et de ramure se furent enrichis aux dépens des plantes affreusement mutilées, maître Pacôme s'applaudit : il se croyait un habile homme ; il n'était qu'un sot. Qu'advint-il en effet ? Je n'ai pas besoin de vous le dire ; vous le savez d'avance : le jardin perdit du coup toute sa valeur pittoresque et d'agrément, et une bonne partie de sa valeur de rapport. Les fleurs et les fruits, les plus beaux légumes ayant disparus, que restait-il ? Peu de chose, et ce peu de chose ne profita point. Vous pensez bien que la chute des arbres et des arbustes causa des dégâts considérables parmi les plantes plus humbles, objet de la prédilection du maître de céans. Il fallut, à grands frais et à force de bras, enlever ces gigantesques cadavres, tristement étendus sur le sol. Quand on eut déblayé le terrain, le dommage ne fut guère moindre.

Les végétaux proscrits, parce qu'ils étaient trop grands, garantissaient les petits contre les vives ardeurs du soleil. Leur absence se fit bien vite sentir. Dans les années de chaleur et de sécheresse, les produits du jardin furent grillés. De plus, les nombreux oiseaux qui avaient l'habitude de nicher sur ces cimes de feuillage, voyant leurs édifices écroulés, s'enfuirent à tire d'aile et ne revinrent plus. A leur place surgirent des myriades d'insectes malfaisants auxquels ces volatiles faisaient auparavant une rude et heureuse guerre. Or, ces insectes vécurent aux dépens des utiles végétaux que mon-

sieur Pacôme réservait pour son pot-au-feu. Le pot-au-feu en souffrit.

Vous voyez ce qu'il avait gagné à faire table rase.

III.

Maintenant, si vous voulez, parlons un peu raison.

Vous entendez beaucoup crier contre les inégalités sociales, proclamer bien haut que tous les hommes naissent égaux, déclarer solennellement que l'égalité est dans la nature. Tout cela est-il vrai? Vous voyez bien que non. Tout, au contraire, autour de vous, démontre que le monde se compose d'inégalités de fait. Vous ne confondez pas le chêne robuste avec le roseau flexible; le fleuve au cours puissant avec le faible ruisseau; l'éléphant colossal avec le microscopique colibri. Vous comprenez que tous ont leur raison d'être et qu'ils sont bien chacun à leur place. Quant aux hommes, je vous le demande, se ressemblent-ils en force, en santé, en talents, en vertu? Non! Il n'est donc pas étonnant que la société, qui est formée d'éléments naturellement inégaux et qui est d'ailleurs le reflet de l'ordre naturel où l'inégalité règne, admette dans son sein des rangs, des classes, une hiérarchie, en un mot, sans laquelle elle ne pourrait pas même exister. Oui, il y a des classes distinctes dans la société, et il y en aura tant que la société subsistera; mais, pour empêcher que l'une de ces classes ne préjudicie aux autres, il y a aussi la loi.

La loi, protectrice pour tous, destructrice pour personne, ménage les intérêts, sauvegarde les droits de chacun. Si elle tend plus volontiers la main au petit et au faible, si elle défend le petit et le faible contre les usurpations possibles du grand et du puissant, ce n'est point qu'elle doive plus de sympathie aux uns qu'aux autres, c'est que les premiers ont, en général, plus besoin d'elle que les seconds; voilà tout. Mais n'en tirez pas la conclusion que ceux-ci, c'est-à-dire, les forts et les riches, soient une superfétation dans la société, qu'ils soient inutiles. Il n'en est pas ainsi.

Grands seigneurs, gros banquiers, industriels patentés de pre-

mière classe, riches propriétaires, ce sont, passez-moi l'expression, des arbres de haute futaie dans la forêt sociale. Vous savez à quoi ils servent. Leur rôle est de grouper autour d'eux des agrégations d'individus qui, par l'union, acquièrent de la force, de former des centres de ralliement pour l'accroissement de la production, pour la circulation de la richesse générale. S'ils abusent de leurs ressources plus grandes, de leur crédit, de leur puissance, en un mot, pour opprimer au lieu de protéger, alors la loi est là qui les arrête; mais, encore une fois, la loi, dans un état bien ordonné, ne tend à la destruction d'aucune classe; elle les empêche seulement de se nuire les unes aux autres; elle les met à même de se prêter un concours réciproque.

Ceux qu'on appelle riches créent des réserves plus ou moins abondantes qu'on est fort heureux de trouver en certaines circonstances. Gardez-vous bien, au nom de la justice d'abord, au nom de votre intérêt ensuite, gardez-vous bien de chercher à les amoindrir. Si jamais ils disparaissaient, si par des mesures économiques ou politiques on parvenait à les atteindre gravement dans leur fortune, ce serait pour votre dam, croyez-le bien. Au jour de l'épreuve, au jour d'une détresse générale, quand viendraient les dures années, ces années où l'on a tant besoin d'un peu d'aide, il n'y aurait plus de réserve, il n'y aurait plus de recours contre les fléaux dévastateurs; et alors il vous arriverait ce qui arriva aux plantes du jardin de monsieur Pacôme, quand les végétaux supérieurs eurent été abattus,.... vous seriez tous grillés!

FIDÈLE DE SAINT-M.

POÉSIE.

L'ART ET LA FOI.

A HIPPOLYTE VIOLEAU.

Est-ce que le Seigneur a dit dans sa colère :
« Homme ! je ne veux plus que mon soleil t'éclaire ;
» Je ne veux plus, à l'heure où la lumière fuit,
» Semer de diamants le manteau de la nuit.
» D'un éternel hiver je frappe la nature ;
» Plus de feuilles aux bois, verdoyante tenture,
» De lierre qui s'élance au front des vieilles tours,
» Plus de fleurs, plus d'espoir, plus de nids, plus d'amour !
» Un frein est à la mer désormais inutile ;
» Le vent s'est endormi sur le flot immobile ;
» Les monts décapités ne forcent plus tes yeux
» A chercher leurs sommets dans les hauteurs des cieux ;
» Nulle source ne chante au vallon solitaire,
» Et des volcans éteints j'ai comblé le cratère.
» Tout ce qui, dans ton cœur, répand l'émotion,
» Tout ce qui fait, foyer de l'inspiration,
» Aux soudaines clartés d'un cerveau qui s'allume,
» Rayonner la palette, étinceler la plume,
» Je l'ai détruit : d'un mot, je t'ai déshérité
» De ta part de génie et d'immortalité ;
» Et, de ton vieil orgueil châtiant l'insolence,
» J'ai fait, autour de toi, la nuit et le silence ! »
Est-ce que le Seigneur a dit cela ? Jamais !
Le ciel à notre oubli répond par des bienfaits.

De la création une splendeur nouvelle
A nos yeux éblouis chaque jour se révèle;
De la terre, qu'il couve en son amour jaloux,
Le soleil est toujours le radieux époux;
Et, depuis six mille ans, toujours du ciel bénie,
Notre mère a gardé sa jeunesse infinie!
Toujours la vie aux champs, dans les eaux, dans les airs;
Toujours des oasis au milieu des déserts;
Toujours, à l'horizon, un nuage qui passe,
Nos rêves, avec lui, voyageant dans l'espace;
Toujours, au bord des flots, toujours, au fond des bois,
De l'esprit souverain l'intelligible voix;
Cette voix par qui Dieu se communique à l'homme;
Voix auguste, parlant un céleste idiome
Au génie étonné qui s'éveille en sursaut,
Et lui disant : « Debout, et marche, — l'œil en haut! »

Toujours, comme autrefois, elle coule abondante
La source où but Virgile, où s'enivra le Dante,
Où, de l'art illustrant l'hellénique berceau,
Appelles et Zeuxis trempèrent leur pinceau;
Car, cette source là, c'est le jour que Dieu crée;
C'est la nature entière et sa beauté sacrée;
C'est la patrie en pleurs; c'est la guerre poussant
Au choc des nations, quand le droit veut du sang!
C'est notre cœur; ce sont nos amours et nos haines;
Ce sont les passions dont nous portons les chaînes;
C'est l'histoire, implacable à qui fut sans remords,
Et qui, pour les juger, ressuscite les morts!

Et pourtant il n'est plus de glorieux délire!
On voit bien s'agiter la palette et la lyre;
Mais sur les chevalets nos yeux cherchent en vain
La toile où le génie a mis son sceau divin;
Et, pour chanter ces chants qui vont ébranler l'âme,
Quel barde, de nos jours, a des lèvres de flamme?
Des chairs sans mouvement, des croquis sans vigueur,

Indifférents pour l'œil et muets pour le cœur,
Des vers froids, larmoyés par une muse blême,
De l'art contemporain voilà le mot suprême !

Ah! notre âge aurait-il redouté cet affront,
Quand il voyait, la gloire illuminant leur front,
De sublimes enfants à l'allure guerrière,
Armés par le génie, entrer dans la carrière !
Leur début fut splendide ; et, d'espoir palpitant,
Notre âge à sa grandeur a pu croire un instant.
Quel beau jour présageait une si belle aurore !
Hélas ! ce jour brillant ne devait point éclore.
Le génie a voulu, lyre ou pinceaux en main,
Hors du vrai, hors du beau, se frayer un chemin ;
Et fuyant, par orgueil, la lumière éternelle,
En s'égarant dans l'ombre il a brisé son aile...
Et la gloire, pleurant sur ses lauriers flétris,
La gloire a renié ses ingrats favoris !

Du cerveau, chez les uns, toute verve est bannie,
Chez d'autres la démence étouffe le génie ;
Et pas une œuvre forte et vivace ! Et pourquoi?
Parce que l'art s'éteint lorsque s'éteint la foi ;
Sans la foi, l'art lui-même à la mort se condamne.
Il la faut.... quelle soit ou sacrée ou profane ;
Il faut que, dans sa foi, comme en un char de feu,
L'art se sente emporté vers la gloire ou vers Dieu;
Il faut, lorsque la nuit a déroulé son voile,
Qu'au fond du ciel la foi lui découvre une étoile,
Astre que l'art lui seul voit dans l'obscurité ;
Et cet astre lointain, c'est la postérité !

Pas de foi, pas d'artiste, et pas d'œuvre immortelle.
Mais, cette foi, jamais se rallumera-t-elle ?
De ses cendres éclos, l'art, phénix radieux,
Planera-t-il encor dans la sphère des dieux ?
Le siècle à l'onde sainte un jour voudra-t-il boire ?
Comme il a soif de lucre, aura-t-il soif de gloire,

Et le verra-t-on, lui, le siècle agioteur,
Pour un laurier divin combattre avec ardeur ?
Au lieu de s'écrier, à l'essor de la vie :
« Mon Dieu, fais-moi Crésus ; c'est de l'or que j'envie ! »
Le jeune homme, levant son regard vers le ciel,
S'écrira-t-il : « Fais-moi Corneille ou Raphaël ! »
Pourquoi pas! A la nuit succède la lumière;
L'esprit règne à son tour où régnait la matière ;
L'amour des hommes change, et tout change avec lui;
Dieu seul sera demain ce qu'il est aujourd'hui.

Comme leurs jours de foi, d'héroïque vaillance,
Les siècles ont aussi leurs jours de défaillance ;
Jours de doute, où le ciel n'est plus qu'un rideau bleu;
Où, parce qu'on le nie, on croit détrôner Dieu ;
Jours de deuil, où l'honneur au rigide langage
Est un hôte importun dont l'homme se dégage ;
Où les plus effrontés ont le succès pour eux,
Où tout bandit est saint, pourvu qu'il soit heureux !
Jours d'avilissement, où, promise à Tacite,
Aux genoux de Néron Rome se précipite,
Se vautrant dans sa honte et s'écriant : « César,
» Mets le pied sur mon cou pour monter à ton char;
» Sois empereur, sois dieu, fais parler les oracles ;
» A toi le monde ! à moi du pain et des spectacles ! »
Oh ! pendant ces jours-là, — quand la digue se rompt,
Quand le vice entre à flots dans les cœurs qu'il corrompt, —
L'art qui vit d'amour pur, de chauds enthousiasmes,
Du bourbier social respire les miasmes ;
Il pâlit, il chancelle, il tombe..., on le croit mort ;
Erreur ! Que la foi brille, et, dans un saint transport,
Soudain l'art se redresse, ardent et plein de sève;
Plus bas il est tombé, plus haut il se relève...
Il suffit d'un éclair sur le monde jeté
Par le Verbe céleste ou par la Liberté !

HIPPOLYTE MINIER.

LETTRES PARISIENNES.

A Madame de Kerlouarnec, en son Manoir de Kerlouarnec, Paroisse de Plou.....

III.*

Paris, 15 octobre 1861.

Les hirondelles sont parties, Madame. Vous les avez vues se rassembler sur votre toit, attendre, appeler à grands cris les retardataires, puis s'élancer en tourbillonnant. Vous les avez suivies des yeux avec quelque mélancolie; vous avez senti en même temps comme un premier frisson d'hiver. Dans les apprêts agités de leur voyage, il y avait aussi de la tristesse. Elles ne quittaient pas sans chagrin le manoir qui leur a été si hospitalier et qui garde le berceau d'un grand nombre d'entre elles. Elles vous disaient adieu, elles vous disaient au revoir, car un touchant instinct les ramènera des lointains climats aux lieux de leur naissance. Plusieurs répareront avec amour, pour y remplir à leur tour les patients offices de la maternité, le nid même où elles sont écloses. Combien cependant manqueront au rendez-vous? Et celles qui s'y trouveront fidèles rencontreront-elles présents tous les membres de votre famille? C'est la question qu'on s'adresse au moment de toute séparation de quelque durée. Je ne pense pas que vos émigrantes l'aient formulée très-clairement, pourtant il est manifeste que les gazouillements du retour seront plus joyeux que leur chant du départ.

* Voir les deux premières *Lettres*, pp. 101-117, 188-194.

Il est vrai qu'elles reviendront avec le printemps. Maintenant vous commencez à fouler les feuilles des tilleuls et des châtaigniers que détache chaque raffale de la brise. Les vieux chênes, les grands hêtres gardent encore leur parure, mais elle change rapidement de couleur et se diapre de toutes les nuances du soleil couchant. Si je ne m'arrêtais, Madame, je serais capable de vous envoyer par la poste une description de l'automne, ce qui ne serait pas très-neuf, et paraîtrait, de plus, assez ridicule de la part d'un citadin comme moi. Je ne serais pas le premier qui, mollement assis..... sur un fauteuil, et les pieds dans des pantouffles, sinon devant des tisons, me serais évertué à

Faire dire aux échos des sottises champêtres.

Aujourd'hui tel n'est point mon dessein, et si je vous ai parlé des hirondelles, c'est que j'ai à vous conter à leur sujet une anecdote sentimentale, une sorte de bucolique parisienne. Voilà deux mots fort étonnés, j'imagine, de leur rapprochement, et qui même pourraient bien se coudoyer sans se reconnaître.

C'était vers la fin d'une des brûlantes journées du mois d'août. Je cheminais sur le boulevard des Italiens. Vous n'êtes pas campagnarde au point d'ignorer que c'est un de nos quartiers les plus animés. Mon front ruisselait de sueur; je tenais à la main mon horrible chapeau de feutre noir, me découvrant avec une politesse dont je vous assure que les passants ne songeaient pas à me savoir gré, et je maudissais le décorum qui, en toute saison, ne permet pas à un homme qui se respecte d'autre coiffure que cet abominable tuyau dessiné par un fumiste. Il mérite bien le nom impertinent de couvre-sot que je lui ai entendu donner. Comment Messieurs les artistes chapeliers n'ont-ils rien su inventer ou faire accepter de plus gracieux ni de moins incommode? Les Lapons ont des bonnets de fourrure, les nègres ont de légers tissus de feuilles ou d'écorce; je les proclamerais volontiers plus sages que nous, si par malheur je ne remarquais que les Lapons et les nègres, à mesure qu'ils s'élèvent dans l'échelle de la civilisation, deviennent jaloux de nos costumes, et croient se requinquer d'autant en s'affublant d'un feutre fabriqué à Paris. Car le tuyau de poële a fait le tour du monde,

et s'exporte sous toutes les latitudes. Vos bons paysans, hélas! ne l'envient-ils pas aux bourgeois? Les plus naïfs le saluent par les chemins, comme un signe de supériorité sociale. Les plus vaniteux, les échappés de collége et de séminaire l'adoptent ou l'ambitionnent. Combien cependant est préférable, à tous les points de vue, pour l'élégance et pour l'usage, le chapeau de la mode ancienne, avec ses larges bords protecteurs, sa calotte arrondie où s'enroulent plusieurs rangs de chenilles multicolores, et la boucle d'acier qui reluit au devant comme un brillant écusson!

Si j'avais l'honneur d'être membre de l'Institut, je proposerais à toutes les classes réunies d'ouvrir dans leur propre sein un concours pour la réforme du chapeau. L'Académie des Sciences, section de médecine, donnerait son avis sur la question d'hygiène. L'Académie des Beaux-Arts aurait dans son département spécial la question pittoresque. L'Académie des Inscriptions apporterait les trésors de son érudition et offrirait des modèles de coiffures de tous les peuples et de tous les siècles. Il semble moins facile de préciser le rôle de l'Académie des Sciences morales et politiques. Mais la précision n'est pas le caractère des travaux de ce docte corps, et je ne vois pas bien pourquoi ils ne s'appliqueraient pas à l'étude comparée des chapeaux considérés comme institution. Assurément la diversité des formes, des tissus et des ornements pourrait servir à marquer la hiérarchie des rangs, la question ne serait donc pas étrangère à la politique. Il est certain aussi que la courtoisie fait partie de la morale; or, pour donner ou rendre un salut avec grâce, il est évident que la structure du chapeau n'est pas chose indifférente. Combien n'y a-t-il pas eu d'inimitiés et de querelles, même sanglantes, faute d'un coup de chapeau! Combien de perplexités, dans les rencontres journalières, à qui tirera son chapeau le premier! Combien de troubles intérieurs, de luttes rapides entre l'orgueil, l'intérêt, la bienséance et la dignité personnelle! Vous êtes heureuses, Mesdames, de ne point connaître ces raffinements. Vos marchandes de mode peuvent varier leurs ingénieuses inventions sans se préoccuper de la question morale. Je vous assure qu'il y a là pour nous une grosse difficulté. Je désirerais sincèrement n'offenser personne, je ne voudrais pas témoigner une fierté déplacée, je ne voudrais pas

non plus être obséquieux, et il y a bien des gens que je ne me soucie pas de saluer. Aussi me suis-je trouvé plus d'une fois dans un véritable embarras.

Et que dirons-nous de la célèbre affaire du bonnet, immortalisée par les invectives éloquentes de Saint-Simon, qui a tant passionné les Parlements et les Ducs, et si longtemps agité la cour du grand roi? Que dirons-nous de tant d'ambitions et d'intrigues, de tant de compétitions entre les couronnes, pour un chapeau de cardinal? La couronne elle-même que je viens de nommer, n'est-elle pas une sorte de chapeau royal? En voilà plus qu'il ne faut, je pense, pour justifier l'intervention de l'Académie des Sciences morales et politiques, sans compter que le groupe des économistes aurait à disserter sur le côté industriel et commercial de la question, et sur le libre échange des peaux de lapins, si précieuses pour la chapellerie.

Mais que feraient dans ce débat, et surtout lorsque la discussion s'engagerait sur le sujet intéressant des peaux de lapins, les immortels de l'Académie française? Les anges de la poésie se voileraient sans doute la face de leurs ailes. Les lettres cependant, cela s'est dit en une foule de pompeuses harangues, élèvent tout à elles, ennoblissent tout, embrassent tout dans l'immensité de leur formule. Comment dédaigneraient-elles de s'associer à des travaux destinés à mieux parer, à mieux protéger contre les intempéries le front de l'homme, le siége de sa glorieuse intelligence? Evidemment c'est à un représentant des lettres que devrait écheoir la mission de rapporteur général du concours. Il serait curieux qu'un illustre évêque, accoutumé à tous les genres de succès, fût élu par ses collègues de l'Académie pour présider à la restauration de la chapellerie française. Il ne pourrait guère échapper à cet honneur, car tout le monde a déjà proclamé qu'il serait bien digne du chapeau.

Je cheminais donc sur le boulevard, en méditant ces grandes pensées et en m'essuyant le front. J'étais sourd aux appels enroués des petits industriels qui colportent du matin au soir le plan de Paris, le guide de l'étranger, la bijouterie fausse, les nouveaux joujoux d'enfants, et tant d'autres produits à vil prix, devant la façade

des somptueuses boutiques qui s'adressent à d'autres bourses. J'avais passé sans m'arrêter près de quelques pauvres diables de Napolitains en haillons, qui se trémoussent en jouant d'une sorte de biniou. Je me disais qu'ils étaient encore mieux là que dans leur patrie régénérée. Je n'avais même pas fait attention à la musique ni à la faconde du fameux marchand de crayons. Vous me demanderez quelle est cette illustration. Sachez, Madame, que Paris possède un charlatan magnifique, un Fontanarose de haute école, affublé d'oripeaux et de clinquant, casque en tête, juché sur une voiture à deux chevaux, caressant sa longue barbe, excitant l'hilarité d'une foule, sans cesse renouvelée, par un flux intarissable de provocations et de balivernes, et ayant derrière lui un comparse couvert d'une défroque non moins saugrenue, lequel fait de la musique pendant que l'orateur reprend haleine. Ce n'est pas un arracheur de dents ni un empirique, c'est un négociant sérieux, et, si je ne vous l'avais déjà dit, je vous donnerais en mille à deviner l'objet de son négoce. Cet homme est avantageusement connu dans tous les carrefours de Paris, où il fait depuis dix ans ou plus le bonheur des oisifs, et ce qu'il débite dans cet appareil burlesque, sous la protection de la police, n'est pas autre chose que d'innocents crayons. Moi qui n'en use pas un en plusieurs années, je n'ai jamais compris, je l'avoue, le choix singulier de ce commerce, ni quelles classes d'acheteurs peuvent l'alimenter, mais plus d'une fois j'ai grossi les rangs des badauds, et pris en riant ma part de la parade.

Ce jour-là j'avais passé outre, et un peu plus loin j'allais dépasser un autre attroupement sans m'informer de sa cause, lorsqu'une voix criarde de femme, partant du milieu du groupe, vint frapper de ces mots mon oreille : « A deux sous les hirondelles! Qui veut rendre » la liberté à une hirondelle pour deux sous? » La chose me parut étrange. Je m'approchai, et je vis, en effet, aux pieds de la péronnelle, une vaste cage où se débattaient une centaine d'hirondelles. Des bonnes, des enfants, des militaires, des flaneurs, tout le personnel ordinaire de ces petits attroupements faisaient cercle à l'entour. Plusieurs mettaient avec hésitation la main à leur poche en paraissant attendre un exemple, et la femme criait de plus belle : « A deux » sous les hirondelles; allons, Messieurs, Mesdames, ayez pitié de

» ces pauvres bêtes. Elles n'ont pas mangé depuis ce matin. Qui » est-ce qui n'a pas deux sous pour délivrer une prisonnière? » — Délivre-les toi-même, étais-je tenté de lui dire; mais je supposai qu'il serait plus efficace de payer mon tribut à l'œuvre de la Merci, afin d'arracher au moins une captive aux Barbaresques. Je bravai donc le respect humain, qui si souvent s'oppose à la réalisation d'une bonne pensée, je tendis un décime à la geôlière aux paroles compatissantes, elle prit au hasard dans le tas, et assez brusquement, je vous jure, une de ses prisonnières, que je saisis à mon tour, en m'efforçant de ne point meurtrir ses membres délicats, ni froisser son doux plumage.

Je la tins quelques secondes dans ma main; elle me regardait avec de grands yeux inquiets, ne sachant pas encore si c'était la délivrance. Ma pensée se plongeait rapidement dans une rêverie sans limites; je songeais au domaine de l'homme sur la nature, à la puissance de la force, et aussi à la puissance de la faiblesse désarmée. Je crois en vérité que j'eus le temps de songer au terrible problème du libre arbitre, qu'ont remué tous les théologiens et tous les philosophes. Je n'avais qu'à serrer les doigts pour étouffer une innocente créature du bon Dieu livrée à ma discrétion. Ce n'eût pas été prudent, j'aurais été maudit, hué, maltraité peut-être par le groupe qui m'entourait, et un garçon boucher, au tablier maculé de sang, qui assistait avec attendrissement à la scène, n'eût pas été un des moins indignés de ma barbarie. Je n'avais qu'à les ouvrir pour rendre à l'oiseau suppliant l'indépendance avec la vie. Par quels mystérieux canaux le choix que j'allais faire dans la plénitude de ma liberté morale communiquerait-il une impulsion à mes organes immobiles?

Vous vous impatientez, Madame, et vous pensez que ma rêverie a bien mal à propos prolongé l'angoisse de l'hirondelle. Rassurez-vous, tout cela ne fut pas long. Je sentis palpiter ma captive; j'ouvris les doigts — j'espère bien que vous n'avez jamais douté de ce dénouement — un instant elle demeura étourdie; bientôt déployant ses ailes, elle s'élança dans l'espace en poussant des cris joyeux, auxquels répondit aussi un joyeux murmure de l'assistance, et chacun la suivit du regard jusqu'à ce qu'elle eût disparu. Ce fut

alors à qui tirerait ses deux sous. Voyez le pouvoir d'un bon exemple! Mais la rêverie que vous me reprochiez tout à l'heure, bien à tort, vous allez le comprendre, m'avait excité. Je voulus hâter la délivrance générale, je voulus aussi multiplier mon plaisir en y associant les enfants qui m'entouraient. J'achetai donc la cage entière, je permis aux enfants d'en soulever le couvercle, à la condition de ne pas se livrer, comme moi, à des méditations philosophiques. Cet âge est sans pitié, a-t-on dit, et pourtant il s'abandonnait ici à la joie de délivrer des hirondelles. Il ne s'agit que de le bien diriger. Toutes s'envolèrent ensemble, saluées d'une acclamation dont s'étonnèrent les passants étrangers à ce spectacle et qui fit arriver en se hâtant des sergents de ville. L'attroupement se dispersait; chacun avait un air d'allégresse; je suis sûr qu'au repas de famille et à la causerie du soir on a beaucoup jasé de l'aventure des hirondelles et de la générosité du milord. Car j'ai dû passer pour un milord en voyage. La femme emportait sa cage vide; j'ai grand' peur qu'encouragée par le succès, elle n'ait tâché de la remplir de nouveau le lendemain. Je m'éloignais aussi; il me semblait que chaque hirondelle que je voyais planer dans l'azur me devait sa liberté; en rentrant chez moi j'avais le cœur léger, je me souvenais du mot de Titus;

... On ne s'attendait guère
A voir *Titus* en cette affaire;

et je me disais que je n'avais pas perdu ma journée.

Vous penserez peut-être, Madame, qu'il y a dans tout cela une sensiblerie passablement ridicule, et qu'il eût été mieux, puisque j'étais en humeur d'attendrissement, de m'apitoyer sur des infortunes humaines, comme, hélas! il n'en devait pas manquer le long de ma route. Je crains que vous n'ayez raison, mais, que voulez-vous? je confesse que j'ai un faible pour les hirondelles. C'est certainement une des créatures les plus poétiques, quoiqu'elles me paraissent n'avoir qu'une intelligence assez bornée, et qu'il y ait peu de variété dans leurs habitudes. Elles sont mentionnées dans la Bible, au livre de Tobie, je dois avouer que ce n'est pas pour leur

plus grande gloire. Elles ont un nom dans la mythologie. Je vous fais grâce de la tragique histoire de Progné, qui aurait de la peine aujourd'hui à s'échapper des filets de la cour d'assises. Je préfère ne me souvenir que d'une chose, c'est qu'elle était sœur de Philomèle. Elles n'ont que deux fables dans Lafontaine, et c'est trop peu, tandis que les mouches en peuvent compter jusqu'à cinq, mais Philomèle elle-même n'en a qu'une seule. Elles ont inspiré des stances charmantes à Lamartine. Si vous ne connaissez pas la mélodie mélancolique que Bonoldi a brodée sur ces paroles, je me ferai un plaisir de vous l'envoyer, c'est un petit bijou musical dont vous me remercierez. Vous savez déjà par cœur, je n'en doute pas, la gracieuse bluette de Félicien David. Je me souviens même que nous l'avons chantée ensemble.

On dit que les hirondelles aiment l'homme; il est certain du moins qu'elles recherchent sa demeure, et qu'elles font plus de cas de nos fenêtres et de nos toits que de tous les arbres de la nature. Je me permets de penser qu'elles aiment encore mieux les moucherons. Elles excitent la jalousie haineuse de l'araignée, qui ne peut pas lutter avec elles, et à qui elles enlèvent sous son nez les morceaux les plus friands. Aussi la pauvre aragne, réduite à guetter la proie poursuivie par sa rivale, se plaignait amèrement à Jupiter, un jour de famine, de la disproportion de ses moyens :

Progné me vient enlever les morceaux,
Caracolant, frisant l'air et les eaux.
. . . . . .
La sœur de Philomèle, attentive à sa proie,
Malgré le bestion, happait mouches dans l'air,
Pour ses petits, pour elle, impitoyable joie,
Que ses enfants gloutons, d'un bec toujours ouvert,
D'un ton demi-formé, bégayante couvée,
Demandaient par des cris encor mal entendus.
. . . . . .

Il me semble que je dévie singulièrement, et que ceci cesse d'être sentimental. Je tombe en plein réalisme. Ah! si les mouches savaient parler, ou si nous savions traduire le langage de leurs bourdonnements, ce ne sont pas des idylles ni de suaves mélodies que nous les

entendrions moduler au sujet des hirondelles. Elles doivent se livrer à de terribles imprécations contre la férocité de ces bêtes carnassières. Tous les tigres, tous les chacals, toutes les panthères du monde entier ne font peut-être pas, en un siècle, autant de ravages dans notre espèce que n'en exerce en un seul jour, parmi le peuple moucheron, un couple amoureux de tendres hirondelles. Représentons-nous, si nous le pouvons, des bandes innombrables de vampires suprà-gigantesques dont chacun croquerait cinq cents hommes pour sa collation; et nons nous ferons une idée assez juste des sentiments éprouvés par un moucheron à l'aspect de la gracieuse Progné. Si après cela on voulait nous forcer à écouter des églogues sur les amours de ces vampires et sur leurs nichées, à pleurer leur départ, à nous attendrir de leur captivité, la plaisanterie nous paraîtrait assez cruelle. Je réfléchis à l'instant que, l'autre jour, les mouches qui assistaient, perchées sur le nez des badauds, à la petite scène du boulevard, n'ont pas dû trouver fort débonnaire l'élan généreux de mon cœur. Je me souviens que l'une d'elles m'a obstinément importuné, revenant sans cesse à la charge jusqu'à ce que j'aie réussi à la saisir et à l'écraser. Je n'y ai mis aucun scrupule, tandis que je me serais cru un monstre si j'avais étouffé son ennemie. Pourquoi cette différence? La pauvre mouche se dévouait peut-être pour ses compagnes; je comprends qu'au péril de sa vie elle s'efforçait de détourner mon intention. Voilà ma joie empoisonnée, ma compassion était barbare, et cette pensée vient détruire toute la satisfaction de ma bonne action.

Hélas! Madame, n'est-ce pas l'histoire de bien des lendemains? Les questions ont plusieurs faces, on ne les aperçoit pas toutes en même temps, et l'on a souvent agi lorsqu'on voudrait être encore à temps de délibérer. Il est vrai que l'on n'agirait guère si l'on prétendait épuiser tous les arguments de la délibération. On mourrait de faim entre deux bons ragoûts, comme l'âne philosophe entre ses deux rations d'avoine, faute d'avoir pu se déterminer à donner à l'un la préférence. Le moins qui pourrait arriver serait qu'on les aurait laissé refroidir. — N'importe, la première fois que je rencontrerai le corsaire femelle qui met à rançon la liberté des hirondelles, j'aurai soin de ne pas oublier les moucherons. Heureusement

il n'y a rien d'urgent dans la décision, et j'ai jusqu'à l'été prochain pour me préparer à la pondération des deux intérêts contraires.

Mais voici que je crois avoir aperçu le vrai motif déterminant, et vous ne vous douteriez pas où je l'ai trouvé. C'est dans un savant rapport de la commission des pétitions au Sénat de l'Empire. Je gagerais, Madame, que vous ne lisez jamais les rapports de nos Pères Conscrits. Vous avez tort, je puis vous affirmer qu'ils disent parfois des choses fort curieuses. Il y a trois mois environ qu'un supplément du *Moniteur* a publié le document qui me revient très-à propos en mémoire. Il s'agissait de quelques pétitions où l'on demandait que le gouvernement prît sous sa protection spéciale les oiseaux, considérés comme bienfaiteurs de l'agriculture. Le rapporteur s'est livré à cette occasion à une étude approfondie d'histoire naturelle que j'ai lue d'un bout à l'autre, et, je vous assure, avec un vif intérêt. Moi qui aime passionnément les oiseaux, — et comment n'aimerait-on pas ces délicieux chantres de nos bois? — j'ai été charmé de les voir défendus avec cette autorité.

Il est certes assez rare que la science utilitaire et la poésie se rencontrent d'accord, pour qu'on doive se réjouir de l'exception. La fauvette, la mésange, le rouge-gorge, le bouvreuil, le chardonneret, le troglodyte, le grimpereau, le rossignol, le roitelet, l'alouette, tous ces petits êtres charmants, si variés de chants et de plumage, dont les concerts printaniers sont un des attraits les plus pénétrants du séjour de la campagne, sont aussi des êtres utiles, et de précieux auxiliaires des travaux agricoles. Ils diminuent la besogne du sarcleur et de l'échenilleur, ils la font d'avance en détruisant des myriades de larves et d'insectes nuisibles, et des myriades de graines de mauvaises herbes. Ne leur reprochez pas quelques fruits de votre jardin, quelques grains de blé ou de raisin qu'ils s'approprieront en la saison; c'est un salaire trop légitimement dû, pour tant de mois où ils ne vous ont rendu que des services gratuits. Plusieurs même ne réclament jamais ce salaire. Philomèle et Progné, si leur conscience n'est pas nette dans la mythologie, ne peuvent pas du moins être accusées, depuis les temps de leur métamorphose, du moindre larcin fait à l'homme, et ne lui sont connues que par leurs bienfaits. Philomèle, dont le repentir recherche

davantage l'ombre et le mystère, et dont l'appétit est sans doute plus discret, se contente obscurément de quelques vermisseaux du bocage. On ne l'a jamais vue prendre ses repas, et comme, au mois de mai, on l'entend chanter à peu près constamment, on est tenté de croire qu'elle s'est condamnée pour cette époque à un jeûne absolu. Les chantres de votre paroisse, Madame, comprendront difficilement qu'un gosier soumis à ce régime puisse célébrer les louanges de Dieu avec tant d'éclat et de persévérance. Progné est assurément plus vorace, et ne peut prétendre au mérite de la sobriété. Mais elle ne nous dispute aucun de nos aliments, elle s'est donné pour mission de purger l'air des cousins malfaisants qui nous harcèlent de leurs piqûres, elle ne nous demande d'autre récompense qu'un perchoir sur nos cheminées, et un emplacement pour son nid à l'abri de nos toits. Aussi faut-il vouer à toutes les persécutions des moustiques les chasseurs ingrats et paresseux qui s'exercent à tirer des hirondelles.

Il y a d'autres oiseaux moins bien famés dont le rapport au Sénat m'a révélé les mérites méconnus. Le hibou, par exemple, réputé de mauvais augure, est un bourru bienfaisant. Convenez qu'il en a toute la mine renfrognée! Il ne nous a jamais causé aucun dommage, il n'est redoutable qu'aux souris, aux rats, aux mulots, aux loirs, aux taupes, qui sont pour nous autant d'ennemis. Nous devrions donc, en bonne politique, faire avec lui un traité d'alliance. Je croirais volontiers que son gémissement lugubre est une plainte qu'il exhale contre l'ingratitude des hommes. La grande buse elle-même a des vertus, quoiqu'elle soit moins irréprochable que le hibou. Elle se permet bien de temps à autre, lorsqu'elle est en goguette, le régal d'un perdreau, non truffé, que nous préférerions réserver pour notre table. Mais ce n'est pas là son ordinaire, on peut lui pardonner cette débauche en observant la terrible guerre qu'elle fait aussi aux petits rongeurs de nos récoltes. On remarque toutefois, à la manière dont elle évite l'approche de l'homme, qu'elle n'a pas le sentiment d'une parfaite innocence. La corneille, plus confiante, suit pas à pas le laboureur, s'installe dans le sillon que vient de creuser le soc, et débarrasse la terre fraîchement remuée des larves qui l'infestent. A la voir cheminer ainsi à la queue de la

charrue, parfois se percher amicalement sur le dos des bêtes cornues, on comprend qu'elle se considère à bon droit comme une auxiliaire, ayant son attribution spéciale dans les travaux de l'agriculture.

Il n'est pas jusqu'au moineau vulgaire, jusqu'à l'effronté pierrot dont le Sénat n'ait enregistré les titres à notre bienveillance, bien qu'une ordonnance de M. le Préfet de police, encore en vigueur, et qu'il faudrait se hâter de rapporter en ce qui le concerne, le classe parmi les animaux malfaisants. J'en ai été fort réjoui. J'aime assez la familiarité de ce solliciteur gourmand, qui partout se tient à notre porte, sinon à notre fenêtre, prêt à ramasser nos miettes. On ne le rencontre jamais que dans le voisinage de nos habitations, il est une sorte de parasite de l'homme. Il pullule librement à Paris, où il a droit de cité. Je croirais volontiers qu'il est médaillé par la Préfecture, comme les autres vagabonds autorisés et les joueurs d'orgues. Son plumage n'a rien d'éclatant : Pierrot n'est point Arlequin. Son gosier n'est pas mélodieux. L'ensemble de son personnage n'est point lyrique. Il ne m'est guère apparu, si ce n'est en temps de neige, dans l'attitude mélancolique du passereau solitaire des Psaumes. *Sicut passer solitarius in tecto.* Il est batailleur et maraudeur, il est criard, goguenard, égrillard comme un vrai gamin de Paris. On est indulgent pour ses défauts, il amuse nos enfants, qui partagent avec lui leurs gâteaux, il a ses grandes et petites entrées dans les jardins publics. C'est un assez plaisant spectacle, je vous assure, que de voir les bandes de pierrots du Palais-Royal sautiller presque dans les jambes des marmots, et ceux des Tuileries faire cortége, sur les gazons, aux gros ramiers privilégiés de l'endroit, devant une galerie de nourrices.

Mais ce n'est pas du moineau de Paris qu'il s'agit, et la gravité sénatoriale n'aurait pas permis à nos Pères Conscrits de s'occuper de ce petit saute-ruisseau. Ici, je vous prie de me permettre une digression qui amènera une transition naturelle.

Vous étiez bien jeune, Madame, vous sortiez à peine de l'enfance, quand votre arrondissement était administré par un mandarin, au bouton jaune ou bleu, qui s'appelait M. Romieu. Il se peut que vous n'ayez pas oublié son nom. C'était un homme d'esprit, qui s'était

préparé à sa magistrature par des précédents assez bohêmes, et qui avait à Paris une légende passablement scabreuse. C'est de lui qu'on racontait qu'au sortir d'un repas trop copieusement arrosé, ses amis l'avaient laissé sommeiller dans la rue, en lui plaçant sur la poitrine un lampion allumé pour empêcher les voitures de l'écraser.

Te souvient-il qu'en bruyantes cohortes
Vous parcouriez la nuit tous nos quartiers?
Te souvient-il que vous battiez les portes,
Et même aussi quelquefois les portiers?
Mais à présent que ta gendarmerie
Prend au collet tout tapageur têtu,
Des anciens jours de polissonnerie
Dis-moi, Romieu, dis-moi t'en souviens-tu?

Ainsi disaient irrévérencieusement, en ce temps de licence de la presse, les poètes du *Charivari*. Devenu mandarin, M. Romieu avait pris ses fonctions au sérieux, mais sa première campagne administrative prêta pourtant à rire. Il imagina de prêcher une croisade contre les hannetons, qui cette année étaient en Bretagne une sorte de plaie d'Egypte. En cherchant bien dans les archives de votre mairie, vous trouveriez peut-être encore la circulaire fameuse de M. le sous-préfet. Un malin l'envoya à Paris, et ce fut une explosion de gaîté parmi les anciens compagnons de bamboche, dont plusieurs tenaient une plume plus ou moins bien taillée dans les journaux d'opposition. Cela s'appelle exercer le sacerdoce de la presse. L'idée de voir un pareil étourdi se déchaîner contre les hannetons parut bouffonne. Ce fut un feu roulant de facéties et de calembredaines dont votre pauvre magistrat fut criblé comme une cible, on ne le nomma plus que Romieu-Hanneton. La caricature s'en mêla, et la notoriété fut telle que, bien des années après, je voyais encore à l'étalage des papetiers, parmi la collection des charges burlesques de Dantan, la portraiture de votre sous-préfet, modelée en plâtre avec des ailes et des pattes de coléoptère, et pataugeant dans le suif d'un lampion qui servait de piédestal à la statue.

« Législateurs, disait Pythagore, laissez au peuple la liberté du han-
» neton retenu par un fil. » Ceci prouve que le divertissement barbare

de nos bambins ne date pas d'hier, non plus que les bonnes théories de gouvernement. Il serait tentant, convenez-en, d'ouvrir ici une nouvelle parenthèse, et de me lancer dans de hautes considérations de politique transcendante. Mais j'ai hâte de revenir à la question des pierrots. Il est constant que le mets dont sont le plus friands ces oiseaux omnivores n'est pas autre que le scarabée. Vos enfants, Madame, en ont fait cent fois l'observation, alors qu'ils chantaient « *Hanneton vole,* » sans songer le moins du monde à Pythagore, et qu'ils voyaient un insolent moineau venir leur enlever leur victime en emportant aussi le bout de fil. Tout sert aux gens industrieux, et le bout de fil devenait fort utile pour lier les brins de paille du nid. Vous avez entendu à cette occasion bien des sanglots, vous avez eu de gros chagrins à calmer, et ce n'est certes pas à ce moment que vos marmots eussent été disposés à écouter patiemment le panégyrique du maraudeur. Or, il est avéré que la larve du hanneton est un des plus grands fléaux de l'agriculture. Il est constaté que le moineau franc est le plus terrible ennemi du hanneton. Le moineau est donc un conservateur de nos récoltes et un bienfaiteur de l'humanité. Le syllogisme est sans réplique, et j'invoquerais ici avec confiance le propre témoignage de Pythagore.

Un bon bourgeois de la rue Vivienne, je trouve encore ce fait officiellement consigné au *Moniteur,* avait au-dessus de sa terrasse une nichée de pierrots. Pendant le temps où s'élevait la petite famille, il a eu la curiosité de compter les ailes de coléoptères rejetées du nid, et l'addition ne lui a pas fourni moins de seize cents étuis. Voilà donc un chiffre respectable de huit cents hannetons au minimum consommés à domicile par un seul ménage, sans préjudice du gaspillage ; et cela au beau milieu de Paris, où il fallait être bien hanneton pour venir chercher du feuillage de chêne, tout près du Palais-Royal, où les pierrots ont tant de restaurants ouverts. Jugez quelle doit être la consommation des ménages agrestes. Je ne m'étonne plus des observations publiquement recueillies au-delà de nos frontières. On a vu des gouvernements imbéciles mettre à prix, en Allemagne, la tête des pierrots. On leur reprochait de voler du grain pendant la moisson, peut-être de picorer quelques précieux raisins de Tokay ou de Johannisberg. Ce fut une exécution en

masse, un massacre des innocents, une destruction générale des couvées, presque toujours placée à la portée de l'homme. Engins et filets de toutes sortes furent employés à la besogne, et les derniers survivants de la nation proscrite émigrèrent en passant le Rhin. Ils trouvèrent chez nous l'hospitalité due au malheur, ce fut comme une revanche de la Révocation de l'Édit de Nantes. Voilà les cultivateurs allemands bien joyeux d'être à l'abri des déprédations des pillards. Et, en effet, leurs récoltes ne furent pas pillées l'année suivante, par l'excellente raison que la vermine démesurément multipliée les avait rongées dans leurs racines. Il fallut reconnaître, trop tard, la faute commise, il fallut rappeler et réhabiliter les émigrés.

J'en conclus, Madame, que Dieu fait bien ce qu'il fait. J'en conclus qu'il faut dire : Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix sur la terre aux oiseaux. « Considérez les oiseaux du ciel, dit l'Évangile ; ils ne sèment point, ils ne moissonnent point, ils n'amassent rien dans les greniers, mais votre père céleste les nourrit. » Elevons donc nos enfants dans le respect de ces gracieux volatiles. Que jamais on ne leur permette le cruel plaisir d'aller détruire des nids, et de montrer comme trophées des chapelets d'œufs enfilés, dont l'enlèvement a fait pousser des cris de douleur aux pauvres couveuses. Apprenons leur plutôt à balayer la neige dans la saison rigoureuse, à répandre à propos un peu de grain. Que nos fils grandissants ne fassent pas leurs premières armes contre les hôtes du bocage. Les oiseaux et les fleurs sont la parure de la nature. Déjà les forêts sont silencieuses. Il serait trop triste qu'elles le fussent encore quand reviendra le printemps, et la campagne aurait perdu ses charmes, si vous ne deviez plus entendre les concerts harmonieux qui salueront le retour du soleil.

ALFRED DE COURCY.

ÉTUDES HISTORIQUES.

SAINT FÉLIX, ÉVÊQUE DE NANTES.

VIe SIÈCLE

516-583.

XI*.

Saint Félix, ainsi confirmé dans son pouvoir par le roi des Francs et libre de tout souci de ce côté, se résolut de mettre enfin la main à l'œuvre qu'il avait depuis si longtemps méditée et dont il avait préparé avec tant de soin les instruments. Voulant tirer ce peuple de sa ruine, lui rendre la vie, le civiliser, il s'attacha d'abord à lui donner une âme véritablement vivante, c'est-à-dire toute spirituelle, refaite à l'image du Créateur et rendue par là créatrice elle-même. Les premiers qui attirèrent ses regards furent ces Saxons, que les auteurs contemporains nous indiquent comme existant près de nous, chez nous, dans les îles de la Loire, qu'il faut y chercher et que la tradition nous fait découvrir. La tradition! voilà encore un de ces mots qui effraient bien des gens, et cependant, à tout considérer, la tradition n'est-elle pas le fondement de presque tout ce que nous savons des hommes? Qu'est-ce donc que l'histoire, sinon le recueil des traditions écrites? Les traditions, il est vrai, im-

* Voir la *Revue*, pp. 384-398, 19-34.

pliquent la foi ; mais en est-il autrement de nos sciences, et les mathématiques, la plus exacte et la plus raisonnée de toutes, ne posent-t-elles pas dès l'abord à leurs adeptes l'obligation de croire ce qu'elles appellent des axiômes, véritables actes de foi, qu'ailleurs on nomme principes? N'ayons donc pas peur des traditions ; et s'il n'est pas à dire qu'il faille ajouter une égale créance à tous les souvenirs répétés par nos villageois, ne craignons point d'affirmer, au moins, qu'un fait qui a été cru généralement et d'une manière constante, et qui n'est en contradiction avec aucune des preuves écrites et contemporaines, a droit à tout le respect et à toute l'attention d'une critique sérieuse. Nous avons dû faire cette digression, parce que notre sujet nous conduit à avoir souvent recours à cette source abondante des traditions populaires; mais nous nous hâtons d'ajouter que nous avons cet heur de n'y puiser que pour fortifier les preuves écrites. Qu'on se rassure donc, nous ne demanderons point d'actes de foi, et nous entendons rester dans le droit commun.

Des Saxons s'étaient établis dans notre pays nantais ; cela résulte des vers de Fortunat et (pour ceux qui n'accordent qu'une médiocre attention aux œuvres d'un poète) d'une assertion formelle de saint Grégoire de Tours. « Childéric, nous dit l'historien des Francs, fit » la guerre aux Orléanais; Adovacre vint à Angers avec les Saxons; » le roi Childéric y arriva le jour suivant.... Sur ces entrefaites la » guerre s'alluma entre les Saxons et les Romains; mais les Saxons, » prenant la fuite, abandonnèrent un grand nombre des leurs au » glaive des Romains qui les poursuivaient.. Leurs îles furent prises » et ravagées par les Francs qui tuèrent une grande partie des » habitants [1]. » Les Saxons avaient donc, à l'époque qui nous occupe, un établissement, ancien déjà, dans des îles de la Loire; mais où étaient ces îles? La tradition dit dans la Basse-Loire, et les uns nomment la presqu'île guérandaise, que les autres réservent exclusivement aux Bretons, parce qu'en ce moment on y parle un dialecte de cette langue, comme si, au cas où les Saxons eussent

[1] Grégoire de Tours, liv. II.

précédemment envahi ce coin de terre, les Bretons n'eussent pu les en chasser subséquemment; pour nous, cela nous importe peu, et ce n'est pas là que nous prétendons retrouver les traces de ces pirates étrangers; nous les voyons manifestes ailleurs, et, comme ceux qui sont riches, nous abandonnons volontiers notre superflu.[1]

Pour qui connaît notre pays, pour qui a descendu notre fleuve et consulté nos cartes géologiques [2], il est facile de restituer à cette partie du territoire son aspect primitif. Alors que la Loire, coulant à travers les forêts vierges des Gaules, avait l'ampleur des fleuves du Nouveau-Monde et battait de ses eaux les pieds des collines de Retz d'un côté, le sillon de Bretagne de l'autre, les vastes vallées en étaient couvertes, et les mamelons sur lesquels s'élèvent à cette heure les bourgs de Basse-Indre, de Cordemais, de Lavau et divers autres villages, étaient autant d'îles ou de péninsules, les unes désertes, les autres habitées déjà. La rive était profondément découpée par ces archipels, et la Loire, arrivée à Donges [3], s'enfonçait dans les terres, et formait un golfe ou des lagunes parsemées d'innombrables îles, connues encore de nos jours sous les noms d'îles d'Her, de Trignac, de Fedrun, de Besné, etc., enclavées maintenant dans les marais de la Brière, qui ont succédé aux eaux appauvries du fleuve. C'est là qu'au temps de saint Félix nous trouvons les Saxons; là qu'étaient, selon nous, leurs îles pressées, aux passes difficiles et inexplorées, refuge impénétrable, nid de corsaires, d'où ils s'élançaient à leurs jours, et où ils revenaient sans crainte d'être suivis ou inquiétés. Et qu'on ne dise pas que la Loire avait déjà

1 Les habitants de ce pays veulent être Saxons d'origine. C'est une tradition qui a cours, mais qui n'est peut être qu'une invention de lettrés, de date relativement fort moderne. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'à l'époque où nous nous plaçons, cette contrée n'était pas *bretonnisée*. Cela se faisait, mais n'était pas encore, et cela résulte de Grégoire de Tours lui-même, qui nous raconte qu'un soldat des bandes de Warroch étant arrivé à Saint-Nazaire, voulut piller ce lieu et enlever de l'église un baudrier qu'on y avait pendu en hommage au saint, et qu'il trouvait à sa convenance. Il en fut sévèrement puni, car, étant entré à cheval dans l'église, il se frappa la tête en sortant au linteau de la porte et se la brisa.

2 Carte géologique du département de la Loire-Inférieure, dressée par M. Caillaud.

3 *Doun*, profond.

perdu du volume de ses eaux. Oui, sans doute, et surtout dans la partie supérieure de son cours ; mais les textes sont formels pour nous rappeler que, précisément en ce temps même, saint Friard se retira dans une île de la Loire nommée *Wendunita;* qu'un siècle plus tard saint Hermeland à son tour se réfugia dans une autre île du fleuve nommée *Antrum* (Aindre) ; et qu'enfin, au XIe siècle, ces mêmes îles existaient encore, ainsi que d'autres [1]. Au surplus, il suffit de nos jours d'aller au printemps faire une promenade en ces lieux, pour voir que l'hiver et les crues ont rétabli les choses en leur ancien état.

Nous y plaçons le théâtre des premières prédications de l'archidiacre Martin ; et, en effet, où devait-il porter tout d'abord ses pas, sinon chez des peuples qui avaient eu déjà des relations avec Félix, que les entretiens du saint évêque avaient adoucis, que des services rendus, probablement dans les querelles des Saxons et des Bretons de Canao, dont nous avons précédemment parlé, avaient disposés favorablement et que de pieux ermites évangélisaient par la prédication muette, mais non pas impuissante, de leurs vertus. Nous voulons parler de saint Friard, de son compagnon Secondel et du solitaire de Campbon, saint Victor.

XII.

Saint Friard était un paysan né dans la contrée [2], c'est Grégoire de Tours qui nous le raconte. Ses parents étaient laboureurs, gens de bien et craignant Dieu, qui lui donnèrent toute la science

[1] Des chartes, recueillies par nos Bénédictins bretons, nomment Trignac, *insula Tyrinniacum* ou *Tiliniacum*, et Besné, *insula Bethene*. D. Morice, *Preuves*, t. I.

[2] Nous croyons trouver, dans ce nom de Friard ou Fréard, une physionomie toute saxonne. Donges, dont nous avons parlé plus haut, a été une seigneurie importante, dès les siècles les plus reculés de notre histoire ; depuis les premières années du XIe, on connaît six vicomtes de Donges : Rodoald, Frioid ou Frédor, Gauffrid, Savaric, Roald et Ronaud. M. Bizeul, à propos de ces noms, fait les réflexions suivantes, qui confirment notre manière de voir : « Ces noms, dit-il, n'ont aucune analogie avec les noms purement

qu'ils possédaient eux-mêmes, c'est-à-dire la foi. Friard, au milieu d'un peuple, sinon complétement infidèle, tout au moins fort ignorant et grossier, se maintint pur de toute dissolution et ferme en sa règle de conduite; ce qui fit que Dieu le glorifia par plusieurs miracles. Aussi avait-il en ce Dieu une confiance toute filiale et un abandon touchant. « Or, un jour, dit Albert de Morlaix, dont nous aurions de la peine à ne pas citer le naïf langage, comme il émondait un arbre, étant tombé du haut en bas, mais de branche en branche, de sorte qu'il se trouva sur ses pieds, il dit en action de grâce : *Adjutorium nostrum in nomine Domini qui fecit cœlum et terram* (quoi qu'il avait toujours en la bouche) et raisonnant à part soi, commença à philosopher ainsi rustiquement (quoique utilement) et dit : Si tant est que la seule invocation du nom de Jésus-Christ et l'application du signe de sa sainte croix m'ont préservé d'un si grand danger, que tardai-je davantage à me dédier entièrement au service d'un si bon Seigneur? Qu'ai-je à faire parmi le tracas du monde? A quoi me servent le peu de commodités que j'amasse avec tant de peine et risque de mon salut? Non, non, c'est trop tarder, je me veux donner du tout à mon Dieu et passer le reste de mes jours à son service. » Et aussitôt, il passa dans une île de la rivière de Loire, dont saint Grégoire de Tours défigure le nom tout celtique de Beth-enez [1], en le latinisant suivant la mode de l'époque et en en faisant *Wendunita*. Là, un jeune diacre, nommé Secondel, vint le rejoindre, et ils y vécurent plutôt comme des

bretons que nous rencontrons en grand nombre dans le cartulaire de Redon; il est, au contraire, fort aisé d'y reconnaître une origine teutonique, et cette origine pourrait nous porter à penser que les seigneurs de Donges, comme la majeure partie de ceux que nous retrouvons à la même époque établis sur les bords de la Loire, sont les descendants de ces chefs normands qui, dès le Ve siècle, suivant Grégoire de Tours, occupaient les îles du fleuve, et qui, au commencement du Xe siècle, restèrent les maîtres absolus du pays pendant plus de trente ans, jusqu'à ce qu'Alain Barbe-Torte vînt délivrer la cité nantaise. Ce ne serait pas outrer la conjecture que de croire que ce prince, après sa victoire, fit traiter avec quelques-uns des principaux chefs et recevoir sous sa suzeraineté ces fiers et sauvages guerriers du Nord. » (*Biographie bretonne*, art. *Donges*). On trouve encore, parmi les vassaux de Rodoald, un Richard, dont le nom est assurément normand.

1 Il faut prononcer le *th*, comme les Anglais : Bethenez, Bez énez et par contraction Bes né; de même, Arthur se prononce en breton Arzur; Arthon, Arzon.

anges que comme des hommes. Ce fut dans les années qui suivirent la mort de Clotaire qu'eut lieu cette retraite, peu après l'arrivée de saint Martin à Nantes et la dédicace de la cathédrale ; car on raconte qu'après la mort du prince franc, un certain Sabaudus, qui avait été de sa domesticité, c'est-à-dire de ses familiers, et qui depuis s'était fait moine et était devenu ensuite abbé de son monastère, poussé sans doute par le souvenir qu'il avait gardé des vertus de Félix, ou bien par sa grande réputation, était venu à lui, et lui avait demandé où se retirer, afin de marcher dans les voies de la perfection. Il espérait peut-être qu'on l'eût retenu à Nantes, mais le saint prélat, pénétrant sa pensée et voulant l'éprouver, l'adressa à ce bon paysan Friard, qui philosophait à part lui d'une si rustique et si sage manière. Sabaudus aborda dans l'île Bethenez ; il y vit cette existence si humble et pénitente partagée entre la prière et le travail des mains, et soutenue par l'aumône. Cela lui parut trop simple, trop ordinaire ; il reprit le chemin du monastère, où il régnait en maître, et où il fut tué dans la suite. — Quant à Friard et à son jeune compagnon, ils se bâtirent deux cellules, ayant chacune leur jardinet, et la tradition pieuse du pays a conservé le souvenir de l'emplacement du champ de saint Friard. Longtemps on le montra sur la lande, convert d'un épais gazon que l'ajonc n'avait pas la permission d'envahir. Depuis, Mgr Jaquemet, successeur de saint Félix au siége de Nantes, a continué cette œuvre de la Providence en faisant enclore cette terre sanctifiée. Tout auprès, les deux solitaires élevèrent un oratoire où ils s'unissaient, plusieurs fois le jour, dans une commune prière, et qui depuis est devenu l'église paroissiale du bourg de Besné ; car là encore une commune est sortie de l'ermitage de deux saints. Nous avons pu voir nous-même ces restes vivant après tant de siècles, nous avons vénéré les tombes enfermées dans l'église, la fontaine de saint Secondel, et parcouru le jardin de saint Friard.

Mais, nous dira-t-on, quels rapports ont entre eux saint Friard, saint Martin et saint Félix? Quelles traces nous restent d'une action commune? Nous ne voyons même pas comment saint Friard, retiré dans son île, a pu rencontrer l'archidiacre de Nantes?

A cela nous répondrons que pour nous les lieux mêmes ont une voix, et que c'est le sol qui parle. Les routes romaines, ces grands chemins de la conquête, furent aussi ceux par où passèrent les pieds si beaux des évangéliseurs, et c'est ainsi que le peuple, qui n'oublie rien et qui a plus de mémoire que les savants de profession, les a nommés, tantôt *Chemin de Saint-Hilaire,* du côté de Poitiers, tantôt *Chemin de Saint-Martin,* du côté de Tours [1]. Si donc nous voulons suivre la voie qui, sortant du port des Nannètes, traversait l'Erdre à Barbin, remontait par Locquidic, coupait l'immense forêt des coteaux d'Orvault, de Treillière, de Sautron, de Vigneux, d'Héric, de Fay, en séparant ces paroisses entre elles, pour arriver à Blain, ce vaste camp retranché des temps de la conquête, si bien placé pour commander le pays, et redevenu déjà un simple bourg, et si nous redescendons par le chemin qui de ce lieu s'inclinait vers le fleuve et son embouchure en suivant la rive, nous arriverons bien près de Campbon, au bord de la Brière, l'ancien golfe du Brivet (*Brivates portus*), maintenant desséché, mais renfermant encore en ses tourbières les îles saxonnes, et c'est là que nous verrons nos saints se rejoindre.

Campbon existait-il alors comme bourg, comme paroisse? Rien ne le prouve, tout même nous fait supposer le contraire; mais là, vécut au sixième ou septième siècle, on ne sait au juste, un saint ermite, si bien caché qu'il n'a laissé sur cette terre d'autre souvenir que son nom et des ossements qui ont fait des miracles. Il se nommait Victor, et l'église paroissiale de Campbon l'a pris pour second patron; le premier est saint Martin, non pas saint Martin, le grand évêque de Tours, mais Martin, l'abbé de Vertou. Or, pourquoi ces honneurs tout particuliers en ce lieu? Pourquoi son nom joint à celui de l'ermite Victor, sinon parcequ'en effet saint Martin reçut l'hospitalité soit de Victor, soit de ses parents, ou qu'il l'y rencon-

1 Si nous osions, nous dirions que le nom de *Hent-Ahès*, chemin d'Aës ou d'Aëtius, que portent les voies romaines en Bretagne, a la même origine. Ce sont les chemins que suivit l'armée de ce grand capitaine, quand elle vint en Austrasie faire respecter en nos contrées l'autorité des Romains. Ailleurs c'est *chaussées de Brunehault*, non parce que cette reine fit ou répara ces routes, mais parce que la pompe de ses royales noces y passa, frappant l'imagination des peuples.

tra, homme fait ou enfant, et qu'à eux deux ils fondèrent, ensemble ou successivement, cette chrétienté ? Ce n'est pas tout : non loin, et au bord de la Loire, était Lavau, alors île ou péninsule dont l'église paroissiale est encore sous le même patronage, et, chose remarquable, dont la cure, comme celle de Campbon, était, avant la Révolution de 1789, à la présentation du chapitre de la cathédrale. Nous voulons bien qu'en tout cela, il n'y ait pas certitude historique, mais enfin, c'est une induction qu'il est permis de tirer, qui a quelque raison de se produire et que nous fortifierons plus tard.[1]

Quant à Bethenez, c'était une île déserte; nous en avons des preuves écrites et contemporaines; mais nous croyons de plus que c'était une île d'une certaine importance. Il devait y avoir là un siége des antiques superstitions; on y trouvait des pierres consacrées et une fontaine, tout ce qu'il fallait pour les cérémonies druidiques[2]. Le nom seul de Bethenez confirmerait d'ailleurs, ce que nous avançons; Beth-Enez veut dire littéralement l'Ile de la Tombe[3]. Or, ces habitudes prises, il fallait les détruire, et ce fut précisément l'œuvre des conciles célébrés en ces temps, notamment de celui de Tours, qui ne recula point devant les difficultés de l'entreprise, mais au contraire en fit l'objet de plusieurs de ses canons. Nous pouvons, dès-lors, penser que Martin, le confident de Félix, l'un des pères de cette assemblée, engagea saint Friard à quitter le continent pour aller faire la guerre au démon dans un de

1 Sans doute, le chapitre cathédral de Nantes n'existait probablement pas en ce VIe siècle, puisqu'ordinairement on place l'institution de ces chapitres au IXe; mais bien que la mense capitulaire de Nantes ait été constituée postérieurement de beaucoup, on n'en doit pas moins trouver cette particularité fort remarquable, surtout quand on verra plus tard tout le pays au midi de la Loire évangélisé par ce même Martin, placé sous son patronage, ou les cures à la présentation du chapitre, ou de l'abbé de Saint-Jouin de Marnes, successeur aux droits de l'abbaye de Vertou. Lors de la constitution de cette mense, on dut prendre en considération les traditions locales et les droits acquis ; sans cela, ce serait supposer que le hasard ou le caprice auraient présidé à ces dispositions; or, ce n'est pas ainsi que procède l'Eglise.

2 Jusqu'à ces derniers temps, on voyait, au-delà du bourg actuel, un dolmen qu'on appelait la *Pierre à Berthe* ou à *Beth*, vers lequel, suivant Ogée, on venait en pèlerinage; et, tout auprès, est la fontaine de saint Secondel.

3 *Beth*, tombeau, *énez*, île; ou, si l'on veut, *Bénoz*, bénit, *énez*, île.

ses temples[1], afin que, là où de pauvres esprits abusés venaient auparavant chercher les oracles ou les inspirations mauvaises des anges déchus, ils reçussent la parole de vie et l'exemple de toutes les vertus. Cette force de l'exemple est grande chez tous; elle était immense chez les peuples d'origine celtique, habitués à vénérer les druides, que les bardes, leurs derniers représentants, ne se lassaient pas de rappeler à leur souvenir et à leurs regrets en les poétisant encore. Saint Friard et saint Secondel, dans leur solitude, au milieu des eaux et abrités sous des dolmens, vivant dans la retraite, le mystère, et comme des druides chrétiens, réalisaient cet idéal, et c'était une prédication d'autant plus puissante qu'elle était plus appropriée aux mœurs, aux affections et aux préjugés de ces peuples. Mais le démon, — car il faut bien y venir; et contester ou nier son pouvoir et son action parmi les hommes, ce serait tout simplement contester et nier l'évangile pour lequel seul on affecte un si grand respect cependant, — le démon, disons-nous, ne devait point céder son sanctuaire et la victoire sans combattre; il se servit d'ailleurs fort habilement de l'instrument de sa défaite, et faisant briller aux yeux de nos solitaires la gloire et l'éclat des prédications de Martin, il posa cette question tant et si souvent répétée depuis et toujours : A quoi bon votre vie retirée? Pourquoi n'imitez vous l'envoyé de l'évêque? Restez dans le monde, faites-y du bien, n'enfouissez pas la lumière sous le boisseau; vous êtes responsables des dons de Dieu. Sabaudus fut bientôt convaincu; Friard, trop vieux chrétien, fut réservé pour un dernier effort; Secondel, jeune et ardent, plein de foi et de loyauté, devint le point de mire de l'ennemi. Donc, une nuit qu'il était dans sa cellule, priant de toute son âme, Satan lui apparut déguisé en ange de lumière et lui dit : Sache que je suis Jésus-Christ. Je daigne te visiter pour te donner un avant-goût des délices que je réserve à mes élus; ton nom est inscrit au livre de vie, mais afin que tu profites à plusieurs, quitte ta solitude, sors de cette île, va prêcher mon peuple; tu feras des miracles, et les malades te devront la santé. Or, dit le bon Albert de Morlaix, dont il faut encore ici transcrire le charmant langage, « quand cet ennemi déguisé eut fini ce discours, il s'éva-

1 Ce que nous le verrons faire plus tard lui-même.

nouit, mais ses paroles firent une grande impression sur le cœur de Secondel, qui n'était pas encore expérimenté aux ruses de l'ennemi. Il sort vitement de son ermitage et, sans examiner de qui pouvait être cette mission ni en conférer avec Friard, lequel ayant plus d'expérience aurait découvert la tromperie, il se jette dans la campagne, commence à prescher, catéchiser et opérer merveille; tout le monde le qualifie de saint; tout le monde l'honore et, quoique du commencement il n'avait point de gloire propre, néanmoins comme c'est un poison qui s'insinue doucement et quasi imperceptiblement, il se trouva incontinent prêt de respirer cet air, tout joyeux du profit qu'il semblait faire, bien aise d'être bien venu partout, ces titres de saint, de serviteur de Dieu, et semblables qu'on lui donnait étant capables de lui flatter l'oreille. Enfin, comme nous avons naturellement je ne sais quelle passion de découvrir à nos amis ce qui s'est rendu maître de notre cœur, il fend la presse, s'en va trouver son ancien maître et compagnon, Friard, et la joie qui possède son cœur en tire ces paroles : « Ah! que faites vous ici, quittez cette solitude, il vaut bien mieux gagner des âmes à Dieu, le profit que j'ai fait depuis mon départ d'avec vous est quasi incroyable; allons de compagnie, les peuples nous recevront à bras ouverts et se tiendront heureux de nous posséder! » Le saint ermite le voyant tout décontenancé et comme sécularisé, et ne sachant bonnement ce qu'il voulait dire, Secondel le prévenant lui raconta tout ce qu'il avait fait, et la révélation qu'il avait eue. Alors saint Friard se prit à déplorer le malheur de ce pauvre abusé et lui dit en pleurant : Hélas! mon frère, ça été le diable qui vous a séduit et trompé; retournez-vous en votre cellule, faites pénitence de votre faute, et priez Dieu de vous la pardonner, et vous assister, de peur que l'ennemi ne vous séduise de rechef. Secondel, touché des paroles de saint Friard, se jeta à ses pieds, avouant sa légèreté et la faute qu'il avait faite de n'avoir conféré de sa vision avant d'y avoir ajouté foi, le suppliant de prier Dieu qu'il lui pardonnât. Saint Friard le releva et le consola lui disant : « Mon frère, prions tous deux, et j'espère que Dieu, qui ne veut point la mort du pécheur, mais qu'il se convertisse et fasse pénitence, nous accordera notre requête. »

Ils se retirèrent chacun en leur cellule, mais voilà que le démon, marri d'avoir perdu sa proie et de ce que Secondel s'était reconnu, revint le visiter, et prenant la même forme et une voix en même temps douce et sévère, lui reprocha de manquer à sa mission et de laisser l'œuvre inachevée. Mais le pénitent, cette fois sur ses gardes, lui dit : Je reconnais en toi l'ennemi des hommes, et non celui que tu dis être, et pour preuve imprime sur ton front, si tu l'oses, le signe adorable de la croix en laquelle ce même Jésus-Christ est mort pour notre rédemption. Et il se signa : le diable s'évanouit. Cependant, à quelques jours de là il s'en revint, accompagné d'une troupe de démons, et le trouvant en oraison, ils le battirent tellement, qu'ils le laissèrent demi-mort et tout baigné dans son sang. Mais que peut toute la fureur du démon, s'écrie le même légendaire, contre la constance d'un serviteur de Dieu? Il peut bien lui moissonner des palmes, mais non pas lui arracher les couronnes. Le diable, vaincu, s'enfuit pour ne plus revenir; Secondel persévéra plusieurs années dans la retraite, et mourut saintement sous les yeux de saint Friard, qui l'inhuma dans son ermitage. Le nom seul et le souveuir des vertus cachées de saint Secondel ont survécu, mais de toutes ses œuvres dans le monde et de ses prédications nulle trace n'est demeurée, parce qu'au contraire de celles de saint Martin, elles n'étaient point autorisées par celui qui, successeur des Apôtres, pouvait seul donner mission d'enseigner, et qu'il n'y a que ceux qui viennent de Dieu qui répandent des semences de vie.

Nous ne saurions mieux terminer cette relation du premier apostolat de saint Martin, qu'en donnant la traduction de cette hymne que Fortunat fit au sujet du baptême des Saxons, qui en fut le fruit.

HYMNE SUR LA RÉSURRECTION DU SAUVEUR,

A Félix, évêque.

« Salut, ô jour de fête que le monde entier célèbre, jour où Dieu, vainqueur des enfers, s'élève triomphant aux cieux! Voici que la nature qui renaît à la vie s'empresse d'attester sa joie par les charmes dont elle se pare. Tous les dons réapparaissent sur la terre

avec son auteur. La saison fait éclore les fleurs variées et la porte des cieux s'ouvre splendide et vaste au devant du soleil! L'astre qui vomit des flammes fournit alors sa carrière la plus longue, depuis le moment où il sort des flots jusqu'à celui où il s'y replonge. Armé de ses rayons, illuminant toute chose, il s'attarde et rend la nuit plus courte, tant il aime à répandre le jour. Les airs radieux offrent un visage qui ne trompe pas, et les astres brillants répondent à leur joie; la terre favorable se couvre de présents; l'année s'ouvre pleine des richesses du printemps; les molles violettes envahissent les champs qu'elles empourprent; les prés verdissent sous les herbes tendres; peu à peu se montrent les yeux charmants des fleurs qui doivent égayer les gazons; la moisson sort à son tour de la semence confiée aux sillons et rassure le laboureur contre les craintes de la famine; la vigne pleure ses joies sur le sarment dont on la prive et se répand en eau, en attendant qu'elle prodigue un vin généreux; enveloppé dans la douce laine dont l'entoure l'écorce maternelle, le bouton se gonfle et se dispose à pousser; le bois, sous la feuille dont l'a couvert l'automne, se prépare à reprendre sa verte couronne, et le myrte, le saule, le pin, le coudrier, l'osier, l'orme et l'érable, chaque arbre s'applaudit de sa parure retrouvée; l'abeille, qui songe à ses rayons, court en bourdonnant se suspendre aux fleurs et en revient chargée de miel jusqu'aux jarrets; l'oiseau, que l'hiver avait condamné au silence, retrouve ses notes et sa voix; Philomèle accorde son luth et rend plus doux encore l'air qui répète ses chants. Tout dans la nature s'émeut de ce retour, tout rend grâce au Seigneur. — Oui, après les tristes efforts de l'Enfer, tout célèbre la victoire du Christ! Le bois par ses feuilles, l'herbe par ses fleurs! La lumière, le ciel, les champs, les mers, les astres, tout rend à l'envi gloire à Celui qui les délivre! Voici qu'enfin le Dieu qu'on avait crucifié règne sur toute créature, et que toute créature l'adore et le prie! La jeunesse de l'année, la beauté des mois, la fertilité des jours, la magnificence des heures favorisent ces élans! Et tandis que la forêt par ses ombrages, les champs par leurs moissons, la vigne par ses espérances le célèbrent, comme un petit oiseau, je murmure aussi mes chants et je veux faire ma partie comme le plus humble des passereaux! O Christ, salut de tout ici-bas! Créateur et rédempteur de ce monde! Fils unique de Dieu le Père, intimement et ineffablement attaché à son cœur! Verbe subsistant et pénétrant toute chose, son compagnon égal, semblable, coéternel, principe de tout, toi qui as tendu les airs, qui as fait le soleil, qui as fondu les eaux! tu as vu l'homme plongé dans son abîme sans fond, et pour le relever tu t'es fait homme! Et non-seulement tu as voulu naître, mais tu as ambitionné de livrer à la mort cette chair divine! Auteur de la vie et du monde, tu te soumets aux funérailles, tu prends le chemin de la mort en ouvrant à tous celui de la vie! Tu brises les tristes liens

qu'avait ourdis l'Enfer, et tu portes enfin ta lumière au fond du chaos! Ton immortel flambeau dissipe ses ténèbres et la nuit épouvantée s'enfuit!..... Mais, ô Dieu tutélaire, rends-nous ta lumière promise; voici le troisième jour, lève-toi, mon doux enseveli. Il ne convient pas que ton corps reste plus longtemps dans cet humble tombeau; il ne faut pas qu'un vil rocher couvre cette rançon du monde! Il ne se peut qu'une pierre retienne captif celui dont la main retient tout! Oh! soulève, je te prie, ces voiles; laisse ce suaire en ce sépulcre; tu es notre nécessaire, et vraiment, sans toi, nous n'avons plus rien! Ah! dissipe les ombres de l'infernale prison et ramène à la lumière avec toi tout ce qui succombe sans toi! Rends-nous ta face qui est le soleil des siècles, rends-nous le jour qui s'éteint quand tu n'es plus là! Mais, pieux voyageur, voici qu'en revenant à la vie, tu as pleinement accompli ton dessein! Les Enfers sont désormais vaincus, et déjà ils ne retiennent plus leur victime. L'Enfer, qui a tant absorbé dans ses gorges profondes, devient à cette heure ta proie; tu arraches un peuple innombrable à ses prisons de mort, et cette foule, libre enfin, suit tes pas libérateurs! Bête féroce, elle rend ceux que, tremblants, elle allait dévorer, et voilà que l'Agneau arrache les brebis de la gueule des loups, et que, semblable à un guerrier triomphant, il emporte au ciel ces dépouilles opimes! Ceux qui déjà dans le chaos souffraient loin de toi, tu les as consolés en te donnant à eux, et tu rends aussi la vie à ceux que la mort attendait. Roi saint, c'est vraiment ton jour de triomphe, quand le bain sacré a rempli de joie les âmes qu'il purifie; quand une blanche armée sort des eaux limpides et que le vieux levain reste au fond; quand une robe éclatante désigne à tous les yeux ces âmes ainsi régénérées; quand le pasteur ne conduit plus qu'un troupeau sans tache! C'est par là que Félix, l'évêque, se rend héritier des récompenses promises à celui qui rend au Seigneur deux talents pour un qui lui avait été confié, qui transporte au bercail ceux qui erraient parmi les Gentils, qui fortifie la bergerie contre les loups. Ceux qu'Ève avait infectés d'un lait corrompu, sont suspendus au sein de l'Église et nourris de cet aliment sacré. Ses douces allocutions les remuent, et des ronces de ces cœurs incultes naissent de splendides moissons! La rude nation saxonne qui vivait au fond de ses bois à la manière des bêtes fauves, par ta médiation sainte, ô mon Dieu, rend ainsi les brebis qu'elle allait dévorer! Par toi, cette manse abandonnée rend au centuple, et le grenier s'emplit des fruits d'une abondante moisson! C'est par ta grâce que ce peuple purifié reprend sa vigueur et qu'il devient une hostie sainte et un gage d'amour! Ah! qu'une couronne célèbre ton retour au ciel, mais que ton peuple aussi en tresse une pour toi sur la terre! »

Cette inspiration est vraiment belle, et nous ne savons si nos petits-neveux, au cas où ils s'occupent de poésie, — ce dont il est

permis de douter au train dont vont les choses, — nous ne savons si, en parcourant les recueils publiés de nos jours, ils en trouveront beaucoup de ce genre.

Mais revenons à l'histoire et au VIe siècle. Cette hymne est précieuse; elle nous indique, à n'en pas douter, le grand fait de la conversion de ce canton par les soins de Félix, l'évêque, l'époque et la manière dont se fit la cérémonie. Ce fut probablement peu après le concile de Tours, tenu en 566, puisque Fortunat était dans nos contrées occidentales et que c'est à Tours et en ce temps qu'il se lia d'amitié avec Félix; mais cette date coïncide d'ailleurs avec ce que nous avons dit de Martin qui, déjà depuis près de six ans à Nantes, avait pu professer à l'école diocésaine, former des prédicateurs, et mérité d'être mis à leur tête. Tout s'accorde donc dans ce récit, tout concourt à nous confirmer dans nos conjectures. Le jour de la résurrection du Sauveur vit cette grande cérémonie; c'était alors l'usage de marquer les principales fêtes du Christianisme par ces naissances spirituelles[1]. Clovis et ses Francs avaient été baptisés au jour de Noël; on choisit, pour les Saxons, le jour de Pâques. Les vers de Fortunat indiquent, d'ailleurs, que le baptême se fit par immersion.

XIII.

Mais tandis que ces choses se préparaient, Félix dut songer à se rendre à Tours pour le concile qu'y réunissait saint Euphrone, son métropolitain. Ce fut le 17 novembre 566 ou 567, on ne sait au juste l'année, que la basilique de Saint-Martin vit les Pères assemblés dans ses murs. Ces évêques étaient saint Prétextat de Rouen, réservé à de si tragiques destinées; saint Germain de Paris, saint Chalétric de Chartres, Leudebaude de Séez, et les quatre suffragants de l'archevêque, saint Domnole du Mans, Domitien d'Angers, Victurius de Rennes et notre saint Félix. Macliau de Vannes n'y parut pas. On y fit vingt-sept canons, tous relatifs à la

1 Concile d'Auxerre, entre autres, en 585, 18e canon.

discipline, au célibat ecclésiastique, à la liturgie, à la défense des biens des églises et à la propagation de la foi. Les plus remarquables sont le troisième, qui ordonne que le corps du Christ sera placé sur l'autel, non dans un ordre imaginaire, mais sous le signe de la croix; ce qui est assez obscur et ce qu'on explique différemment; le cinquième, qui porte que chaque ville nourrira ses pauvres, et que les prêtres des campagnes et les habitants devront aussi secourir les leurs, afin d'empêcher les mendiants vagabonds de courir les villes et les provinces; admirable et unique moyen de résoudre cette grande question de l'extinction de la mendicité que poursuit en vain notre philantropie moderne, renouvelée des païens. L'Église ne l'avait pas cherché loin, elle l'a trouvé dans son cœur, en faisant un devoir de l'aumône, douce obligation que saint Félix se hâta de mettre en pratique, ainsi que nous l'apprend Fortunat dans ces vers : « Tu rends la vie à ceux qui sont à jeûn, tu es le pain des pauvres; ce que chacun souhaite avec ardeur, tu le réalises; ton propre bien, tu le jettes dans le sein des malheureux, et tu rassasies les entrailles avides du mendiant. »

Le neuvième canon est curieux, nous y reviendrons; il défend d'ordonner dans l'Armorique un évêque breton ou romain, c'est-à-dire gaulois, sans le consentement du métropolitain ou des comprovinciaux. Le douzième dit : L'évêque qui est marié doit vivre avec sa femme comme avec sa sœur, et pour éviter tout soupçon, il aura une habitation séparée. — Macliau, qui venait de reprendre la sienne, tombait sous le coup de cette excommunication; on comprend dès lors pourquoi il ne s'était pas rendu à Tours. Le dix-septième règle les jeûnes des moines et ordonne, entre autres choses, qu'on fera cette mortification les trois premiers jours de janvier, afin d'abolir les superstitions par lesquelles les païens les consacraient; enfin, le vingt-deuxième prescrit aux pasteurs et aux prêtres de chasser de l'église les chrétiens qui, par un reste d'idolâtrie, célébraient le premier jour de janvier en l'honneur de Janus, qui, à la fête de la chaire de Saint-Pierre à Antioche (22 février), offraient des viandes aux mânes des morts, et qui, revenant chez eux après la messe, mangeaient de ces viandes vouées aux démons,

qui honoraient des pierres, des arbres ou des fontaines; d'où l'on voit que le paganisme était loin d'être éteint chez nos aïeux en ce VIe siècle, et que les évêques, au contraire, non-seulement avaient à convertir des infidèles, mais encore et tout autant à confirmer les chrétiens dans leur foi et à débarrasser le champ du Seigneur des ronces de toutes les superstitions romaines, celtiques ou scandinaves. Et devons-nous nous étonner de cette persistance de l'erreur? Non, assurément, si, portant un œil investigateur dans nos campagnes, nous considérons attentivement les mœurs de nos paysans, si chrétiens cependant; nous y retrouverons, tantôt dans leurs formes antiques encore conservées et réprouvées, tantôt sous le voile que le christianisme, qui ne brusque rien, a toléré, ces mêmes observances. Quand Satan nous retient, ce n'est pas sur l'heure qu'il consent à nous relâcher, il faut une plus longue contestation; cette lutte, c'est la vie de l'homme individuel, et l'existence comme le but de l'Église [1].

1 On ne peut, en effet, s'étonner qu'il fallût toute l'autorité d'un concile pour combattre ces superstitions, puisqu'après tant de siècles écoulés et tant de luttes, nous voyons notre société, policée ou non, les traîner toutes à sa suite. Quelle est l'antique observance qu'on ait oubliée? Sont-ce les augures, qu'on tirait, alors comme aujourd'hui, ou du vol ou du cri des oiseaux, du corbeau, de la corneille, de la chouette, que nos paysans appellent la *fresaie;* ou de l'aboiement nocturne des chiens, qui, dit-on, *sentent la mort*, ou même de l'éternuement des personnes, après lequel on se hâte de dire: *A vos souhaits!* ou: *Dieu vous bénisse!* pour détourner le mal? N'est-il pas des demeures aristocratiques ou bourgeoises où plus d'un soi-disant esprit fort voit un présage dans une glace qui se brise ou dans du sel qui se répand, etc.? N'observe-t-on plus les jours néfastes, le vendredi par exemple, et les nombres heureux ou malheureux, treize et ses multiples? Ne consulte-t-on plus, en des moments d'indécision, le *sort des saints*, en ouvrant au hasard un livre pieux ou autre et en regardant la première pensée qui s'offre aux yeux comme la réponse de Dieu ou du sort, du destin? Et ces traces ne sont pas les seules, nos usages en sont pleins. Ainsi le premier jour de janvier, consacré à Janus et aux échanges d'étrennes et des compliments, est encore chômé de la même façon dans nos mœurs; le jour de Jupiter, le jeudi, est connu de tous les écoliers, c'est leur fête fidèlement gardée. Notre carnaval, arrivant à la fin de février, a remplacé les réjouissances païennes destinées à fêter les mânes; ces festins étaient d'usage si enraciné, que l'Église dut, pour en faire perdre la coutume ou tout au moins pour la sanctifier, y placer une fête chrétienne, *la Chaire de saint Pierre à Antioche*, et permettre des festins fraternels qu'on nomma *les Agapes de saint Pierre*, et la fête, *festum epularum sancti Petri*. La même cause amena l'établissement, au 1er août, de la fête de saint Pierre-ès-liens, et ce que nous devons faire remarquer, c'est que dans notre diocèse, gouverné et évangélisé par un des Pères de ce concile de Tours de 566, nous avons

Après ces règlements, les Pères du concile se séparèrent, paraît-il, mais non pas tous, car nous apprenons par Grégoire de Tours qu'il arriva vers ce temps des lettres de sainte Radegonde, qui ne nous sont pas parvenues, mais auxquelles les évêques Euphrone, Prétextat, Germain, Domnole, Félix, Domitien et Victurius répondirent collectivement. La sainte reine, retirée à Poitiers, avait bâti près de cette ville un monastère où elle vivait avec un grand nombre de vierges, mais dont elle ne s'était pas jugée digne d'être la supérieure. Elle aimait cette fondation pieuse comme une mère sait aimer; tous ses soins étaient pour en assurer l'existence. Ce fut le but de sa missive; elle demandait aux Pères leur protection et leur approbation pour la règle de saint Césaire qu'elle avait donnée à ses filles. On se rendit à ses vœux, on loua sa piété et l'on fit un décret conforme à ce qu'elle demandait.

En outre, saint Euphrone et trois de ses suffragants, Domnole, Domitien et Félix, adressèrent aux fidèles une lettre pastorale que

trois paroisses rurales placées sous le vocable de la Chaire de saint Pierre : le Cloon et Saint-Père-en-Retz au pays d'Herbauges, et Esconblac en celui des Saxons, convertis en ce temps; Esconblac, dont le nom, *Eskob-Lac'h* *, veut littéralement dire *Pierre de l'Évêque*, et rappelle, à n'en pas douter, l'existence en ce lieu de quelque pierre sacrée à laquelle on rendait un culte proscrit. Huit autres paroisses sont sous le vocable de saint Pierre-ès-liens : ce sont Remouillé, Trans, Louisfert, Petit-Mars, Montrelais, Pirac, le Port-Saint-Père et Frossay. Lors des fêtes funèbres dont nous parlons, les idolâtres portaient à manger aux ombres des morts et suspendaient des bandelettes autour des tombeaux; nos paysans laissent aussi, dans la nuit du 1er au 2 novembre, des repas préparés pour leurs défunts, et nous, nous jetons des bouquets sur leurs tombes. Il n'est pas jusqu'à nos mascarades et à nos déguisements dont nous ne trouvions le souvenir en ces temps. Le concile d'Auxerre, tenu en 585, condamne ceux qui, aux calendes de janvier, époque de nos bals masqués officiels, se costument en vaches ou en cerfs (*in vitulâ vel cervulo vadunt*), et l'on sait que ces transformations en bêtes sont les plus goûtées du public. Mais si ces superstitions rappellent surtout le polythéisme gallo-romain, il en est d'autres qui sont des émanations plus directes du druidisme, et ce sont celles que nous retrouverons plus vivaces encore dans nos campagnes et dont nous nous occuperons à propos de la ville d'Herbauges et des prédications de saint Martin.

---

* *Eskob* ou *Escop* veut dire en breton *évêque; Plescop*, près de Vannes, peuple de l'évêque, *plebs* ou *plou*, et *episcopi* ou *escop*, « *Lac'h* et *Lac'h*, pierre. En Haut-Léon, on donne ce nom par excellence à certaines grandes pierres plates un peu élevées de terre et sous lesquelles on peut être à couvert, et qui donnent lieu à des fables parmi les paysans. (Le Gonidec, *Dict.*)

nous avons encore. Des calamités nombreuses frappaient les peuples, des pestes, des inondations, des guerres, tous fléaux de la colère de Dieu. Le seul moyen d'y échapper, disaient-ils, le seul remède à y apporter, c'est de désarmer sa justice par la pénitence. Alors, enfin, cet acte de paternelle sollicitude accompli, chacun reprit la route de son diocèse; mais si Félix y revint seul, il avait du moins formé à Tours les nœuds d'une affection célèbre avec le plus bel esprit de ces temps, qui vint bientôt le rechercher jusque dans nos murs; nous voulons parler de Fortunat.

Ce fut en effet à Tours que Fortunat rencontra Félix. Il venait d'Italie, où il était né vers l'an 530, près de Céséna, dans le pays de Trévise. Il avait étudié à Ravenne la grammaire, la réthorique, la poétique et un peu de jurisprudence; il faisait des vers avec facilité et dans le goût peu épuré de son époque; ce n'était alors qu'un bel esprit de profession, un rhéteur, beaucoup plus occupé de versification que de graves pensées. Soudain, il quitta son pays, déchiré par des luttes intestines peu aimées des littérateurs et des poètes, et ayant été guéri d'un mal d'yeux par l'intercession de saint Martin, il se résolut à venir remercier le ciel près du tombeau de son bienfaiteur; mais étant passé par l'Austrasie, juste au temps où Sigebert épousait Brunehault, il n'eut garde de résister aux instances qui lui furent faites pour chanter cette union. Il écrivit les vers qui nous restent, et où l'on voit un curieux attardement des divinités de l'Olympe dans une pompe toute chrétienne. C'est qu'alors, comme nous l'avons dit, ce poète, fort jeune, chantait pour chanter, sa poésie, comme celle de notre grand siècle, était plus savante que naturelle, et il n'avait pas encore fréquenté ce Félix, qui devait, ainsi qu'il le dit lui-même, accroître son faible talent par ses entretiens.

Vte EDOUARD SIOC'HAN DE KERSABIEC.

(*La suite prochainement.*)

NOTICES ET COMPTES RENDUS.

ÈVE, par Mlle Zénaïde FLEURIOT (*Anna Edianez*). — 1 volume in-12. — Paris, chez Dillet, rue de Sèvres, 15.

En annonçant, il y a moins de deux ans, le premier ouvrage de Mlle Zénaïde Fleuriot, nous disions combien les *Souvenirs d'une Douairière* nous paraissaient d'un heureux augure pour l'avenir littéraire de leur auteur. Depuis cette époque, notre aimable compatriote a beaucoup écrit, et le nouveau recueil de nouvelles qui nous parvient aujourd'hui confirme mieux encore que ses devanciers nos riantes espérances. Nous préférions, en effet, dans leur ensemble, les *Souvenirs d'une Douairière* à la *Famille Bretonne* et à *Marquise et Pêcheur;* mais, cette fois, le volume que nous venons de lire avec une grande attention, nous a tellement ravi que nous hésiterions à nous prononcer entre les récits qui le composent et les pages les plus attachantes du *Bouquet Fané* et de *la Vie d'une Femme à la Mode.* Sans parler de la légende du Folgoat qui a bercé notre enfance, quelle mélancolie touchante dans la simple histoire d'*Ève de Ponternac;* quel intérêt dans *Heur et Malheur;* quelle vérité dans *Ce qui Console* et dans la *Dernière Cause!* Quelle variété, quelle facilité charmante a rendre les impressions les plus diverses, à faire passer un lecteur de l'attendrissement au sourire! — Un mérite qui n'appartient qu'à un petit nombre de conteurs se distingue particulièrement dans les livres de Mlle Fleuriot : la vie

circule d'un bout à l'autre. Là pas un personnage de convention, rien de froid, rien de maniéré. Hommes, femmes, enfants, ses héros n'appartiennent point à un autre monde que celui-ci; nous les avons rencontrés partout; ils sont dans nos rues, nos places, nos maisons; ils sont nous-mêmes.

Après avoir rendu justice à la fidélité des portraits dans les nouvelles de Mlle Fleuriot, nous devons signaler aussi la justesse des réflexions amenées naturellement par le sujet, et qui, suivant nous, ornent les fictions de notre auteur sans jamais les alourdir. Dans le dernier récit, par exemple, plusieurs femmes réunies dans un salon causent entre elles des peines de la vie, du moyen de s'y résigner, et toutes s'accordent à ne trouver ce moyen nulle part hors de la Religion, seule efficace. Accepter sans murmure de la main de Dieu les plus rudes épreuves, c'est déjà beaucoup; mais enfin la résignation chrétienne n'exclut ni la souffrance, ni la tristesse, et voici qu'une jeune mère établit une distinction entre ce qui donne la force de supporter un malheur et ce qui console. Pour mieux se faire entendre, elle raconte à ses amies l'histoire de la famille Mérissan qui, après avoir vécu longtemps dans un morne désespoir, à la suite de catastrophes épouvantables, se retrouve un jour paisible et heureuse autour du berceau d'un petit enfant.

« Jeanne, continue la jeune femme, nous introduisit dans ce même salon où, deux ans auparavant, j'avais éprouvé une impression si pénible. Rien n'y paraissait changé, et cependant quelle différence! Les fenêtres qui donnaient sur le jardin étaient ouvertes et laissaient un libre passage à l'air, au soleil, aux douces senteurs; la petite chaise d'Anna apparaissait parmi les siéges, et ses jouets épars se voyaient un peu partout. Tout ce qui tient à l'enfance, tout ce qui la rappelle a un charme infini, et j'arrêtai des regards de complaisance sur une poupée qui gisait à terre à quelques pas de moi.

» Bientôt le pas rapide, la voix joyeuse de la petite fille se firent entendre. Nous ne parlâmes que d'elle pendant notre visite. Madame Mérissan et ses fils riaient de ses naïves saillies, de ses raisonnements enfantins, et se ployaient sans peine aux capricieuses fantaisies de ce lutin aux yeux bleus qui les gouvernait par ses caresses.

» — Eh bien, me demanda en souriant Madame Dortain quand nous eûmes franchi le seuil de cette maison redevenue hospitalière, qu'en pensez-vous?

» — Je pense que la métamorphose est accomplie et que le cœur humain est plein de mystères, répondis-je. Il est facile de constater l'influence bénie qu'a exercée et qu'exerce cette enfant, mais je ne me l'explique pas bien.

» — Parce que vous n'êtes pas mère, reprit ma vieille amie, et parce que vous n'y avez pas sérieusement songé. Réfléchissez-y ; c'est peu de chose qu'un petit enfant, en apparence du moins; en réalité et dans la famille c'est une véritable puissance. Il serait trop long de vous énumérer le rôle que jouent ces petits êtres dans certaines destinées, restons-en à cet exemple assez frappant. Sachez-le, ceux qui ont souffert ensemble de la même douleur, ceux qui se partagent de navrants souvenirs sont impuissants à se consoler mutuellement. Devant les yeux qui ont beaucoup pleuré, il faut un clair regard sans tristesse, devant les fronts sur lesquels les soucis et les regrets ont creusé leurs rides, il faut un front pur et serein, un front d'enfant. Anna a été cela pour sa famille. Ses petites mains ont, en quelque sorte, tendu un voile entre le passé et le présent. Elle a distrait ces intelligences, occupé ces cœurs, et, pensées et sentiments, tout a convergé vers elle. — La faiblesse morale et physique des enfants, qui les rend si intéressants, les rend aussi propres à faire oublier. — La vie qui s'achève s'oublie devant cette vie qui commence. Comment parler de tristesse devant cette petite créature qui l'ignore? Pour elle le passé n'existe pas, elle habitue à ne vivre que dans le présent et elle personnifie l'avenir pour les siens. Comprenez-vous maintenant la force secrète de ce faible moyen employé par la Providence pour adoucir la dernière période d'une existence cruellement éprouvée?.... Ce qui occupe, ce qui sourit, ce qui ignore, ce qui aime, c'est-à-dire un petit enfant, voilà donc *ce qui console.* »

Nous n'aurons jamais le courage d'analyser des récits comme *Ève, la Dernière Cause* et *Ce qui console.* Là, tous les détails sont précieux, et plutôt que de les omettre en nous arrêtant seulement aux faits, nous aimons mieux nous borner à recommander à nos amis une lecture aussi attachante. Chacun remarquera comme nous la scène entre le jeune avocat et le président du tribunal de N..., celle où la pauvre Aline se décide à vendre ses bijoux, et, tout ému du sacrifice de la jeune fille, on remerciera Mlle Fleuriot de nous dérider un peu en nous présentant presque aussitôt la figure originale de Mme de Kervily. Ensuite, il faudra voir Aline, les yeux baissés, le cœur plein d'angoisses, précipitant sa marche vers la maison de l'orfèvre, et le découragement d'Edouard, et sa prière dans la petite chapelle, et la conversation du frère et de la sœur, et le beau cha-

pitre du plaidoyer, et les félicitations de la vieille amie qui, dès sept heures du matin, accourt chez Mme Villeramel pour s'extasier à loisir sur le grand succès de la veille.

« Par dessous les bandeaux châtains, placés de travers, se montraient çà et là des touffes de cheveux blancs. Le grand chapeau d'uniforme noir, vaste et commode, ordinairement abaissé sur le front, où il maintenait tout l'appareil de la coiffure, se renversait coquettement en arrière comme s'il eût oublié son âge et sa forme également respectables, qui ne s'alliaient guère à la mode du jour, et le bonnet de soie noire qu'il devait couvrir de son ombre, apparaissait fièrement avec sa petite rosette de ruban. Cela donnait à la figure, jaune et ridée, de madame de Kervily un certain air évaporé qui amena un léger sourire sur les lèvres d'Aline.

» Madame de Kervily s'arrêta un moment sur le palier pour respirer et en profita pour rappeler son chapeau à l'ordre. Elle le saisit de ses deux mains et le ramena violemment en avant, ce qui fit tomber ses bandeaux au milieu de son front.

» Puis, sans répondre à Aline, qui lui demandait en vain des nouvelles de sa santé : — Votre mère est-elle éveillée, mon enfant? lui demanda-t-elle.

— » Oui, madame, si vous voulez la voir.....

— » Comment! si je le veux; c'est bien pour cela que vous me voyez si matin, répondit la vieille dame en suivant Aline, qui traversa rapidement le palier et ouvrit la porte de l'appartement de madame Villeramel.

» Madame de Kervily déposa son parapluie, passa devant elle et trotta jusqu'au lit de la malade, qui la regarda avec surprise et lui tendit la main en souriant.

— » Bonjour, bonjour! s'écria la vieille dame, dont la physionomie était radieuse. Ah! ma chère Antoinette, que je sois la première à vous féliciter! Quel triomphe, ma chère amie! quel beau talent! »

Deux ans plus tard, c'est encore Mme de Kervily qui, tout en cherchant sa tabatière oubliée sur une chaise, à l'église, nous donnera les explications nécessaires sur le mariage du jeune avocat avec Berthe de Laumont. Tout cela est vrai, ingénieux, charmant, et si nous avions habité la même ville que Mlle Zénaïde Fleuriot, après la lecture de cette ravissante nouvelle, nous aurions bien pu, dans notre empressement pour la féliciter, accourir chez elle d'une manière aussi insolite que la bonne Mme de Kervily.

Terminons en appliquant aux ouvrages de l'auteur d'*Ève* et des *Souvenirs d'une Douairière* cette pensée de Mme Swetchine :

« Les romans qui présentent une peinture vraie et naïve du cœur de l'homme et de ses mystères, me semblent l'histoire par excellence. Des noms dénués d'intérêt, des faits stériles, des dates savamment inutiles, voilà ce qu'on devrait appeler roman, si l'on entend par là une bigarrure fatigante dont le résultat est nul pour notre expérience et notre amélioration. »

Hippolyte VIOLEAU.

UN HOMME DE BIEN, ÉTUDE BIOGRAPHIQUE ET MORALE, par M. Hippolyte VIOLEAU. — Paris, A. Bray, 1861.

Comme complément de l'appréciation que nous avons donnée le mois dernier, nous sommes heureux de publier la lettre par laquelle M. le comte de Falloux a remercié M. Hippolyte Violeau de l'hommage de son livre, et qui fait autant d'honneur à l'*homme de bien* qu'à son biographe.

« Me voici de retour au bourg d'Yré, cher Monsieur, et je me suis hâté de réclamer le volume qui m'y attendait. Votre nom eût suffi pour m'inspirer cette impatience, mais je puis vous assurer que le nom de M. de Keranflec'h y ajoutait encore. Sa haute stature, son mâle visage, sa sérénité calme et ferme au milieu des orages que nous avons traversés ensemble, me sont toujours présents. On aurait pu, en tournant les yeux de son côté, s'inspirer du devoir dans les circonstances difficiles, tant il en offrait l'empreinte visible dans sa parole simple et juste, dans son attitude en même temps fière et douce.

» Vous avez admirablement compris ce caractère, cher Monsieur, et par conséquent vous l'avez parfaitement rendu. « Dans une armée, dites-» vous, les chefs ont un grand rôle à remplir, mais celui des soldats est » aussi fort important. » Vous avez grandement raison, et vous parlez là comme un parlementaire expérimenté. Mais le rôle de soldat n'implique cependant pas l'obéissance passive, et plus d'une fois, c'est la clairvoyance et la fermeté du soldat qui relève le courage ou qui rectifie le coup-d'œil du chef. Indigne et incapable de conduire les autres serait l'homme qui prétendrait ne puiser qu'en lui-même. M. de Keranflec'h était donc, j'en conviens avec vous, du nombre de ceux qui ne visent point au commandement, mais il était aussi, et au premier rang, de ceux qu'on ne pouvait manquer de consulter avant de prendre un parti où la conscience, la loyauté, les intérêts moraux du pays se trouvaient intéressés; il était de ceux dont l'action a été plus efficace qu'apparente; de ceux enfin à qui un ami ne rend que justice quand il se fait pour eux historien.

» Recevez donc, cher Monsieur, mes remerciements les plus empressés et les plus sincères. Il eût été vraiment injuste que la modestie de M. de Keranflec'h trompât, même après sa mort, sur son rare et sérieux mérite. L'homme de bien, dans la vraie acception de ce mot, est un type qu'on ne saurait trop placer sous les yeux de la France. Vous avez bien choisi votre moment, votre sujet et votre modèle. Permettez-moi donc de vous renouveler le vœu de vous remercier bientôt de vive voix et de vous témoigner à mon gré combien je vous suis cordialement dévoué et reconnaissant.

A. DE FALLOUX.

» Segré, 3 septembre 1861. »

CHRONIQUE.

L'EXPOSITION NATIONALE DE NANTES.

PALAIS DES BEAUX-ARTS.

Au moment où je puis terminer avec vous, cher lecteur, ces causeries, déjà trop longues peut-être, sur l'Exposition de Nantes, par un coup-d'œil jeté sur le Salon de peinture, les portes de ce Salon se ferment et les artistes qui n'ont pu vendre leurs œuvres, les emballent. Je ne viens donc pas aujourd'hui vous servir de guide dans vos visites, encore moins porter des jugements sans appel, ou vous indiquer ce que vous devez aller admirer ou répudier. Je me bornerai à dire mes impressions, heureux si je me rencontre avec vous, qui avez vu; plus heureux encore de vous intéresser, vous qui n'avez pu venir à Nantes. Je n'ai pas d'ailleurs la prétention de détailler chaque tableau de mérite, et surtout de n'oublier personne : ce recueil tout entier n'y suffirait pas; à plus forte raison la part, quelque grande qu'elle soit, réservée à cette chronique. Je ferai comme précédemment, parcourant avec vous les galeries, m'arrêtant quelquefois, mais le plus souvent indiquant les œuvres qui m'auront frappé et le nom de leurs auteurs. Vous connaissez d'ailleurs notre sincérité; qu'on ne s'attende donc pas à me trouver toujours et quand même d'accord avec ce qu'on appelle *l'opinion publique*. On sait trop ce que c'est et comment elle se forme en petit comité, pour s'étonner de me voir repousser son joug. Je ne suis pas de ceux qui estiment que le goût et la science sont l'apanage du plus grand nombre, et pour moi, bien que la rime soit riche et que l'habitude se prenne de les confondre, *Majorité*

n'équivaut pas à *Vérité;* celle-ci, plus que jamais, me semble se cacher au fond de son puits. — Mais je m'arrête sur cette pente assurément glissante, et je reviens à l'Exposition, l'une des plus remarquables qui se soient vues depuis longtemps en province. Des peintres d'un mérite incontestable se sont hâtés de répondre à l'appel qui leur a été fait par la commission des Beaux-Arts, et si quelques vétérans ont eu l'oreille trop dure pour nous entendre, une jeunesse d'élite et déjà aguerrie est accourue en foule pour nous affirmer que, lorsque les maîtres ne seront plus, les disciples les remplaceront; je ne sais même s'il n'en est pas plus d'un qui se flatte modestement de les faire oublier.

Eh bien ! soit; et ce n'est pas moi qui essaierai de couper les ailes au génie et de l'empêcher de prendre son essor. Je ne demande pas mieux, je souhaite même qu'il aspire aux cimes les plus élevées; mais alors qu'il vole et qu'il ne se traîne pas, surtout qu'il ne rampe jamais ! Il a l'ambition haute; j'y applaudis; mais qu'il se maintienne sur les hauteurs, et au lieu de gaspiller ses moyens et de les user en de petites et mesquines choses, qu'il les consacre à éterniser les beaux et nobles sentiments ou les grands souvenirs. Or, où en sommes-nous sur sur ce point? Où est ce qu'on appelait jadis la grande peinture, cet art vraiment grand par la pensée qu'il embrasse et par les moyens qu'il emploie, soit qu'il s'adresse aux souvenirs de l'histoire sacrée ou qu'il s'inspire des scènes de la vie des peuples? C'est une question que chaque année se font ceux qui parcourent les Salons où s'exposent les œuvres, j'allais dire, — qu'on me pardonne, — les produits de la moderne peinture, et à laquelle répond un désolant silence. Il n'y a plus de grande peinture, parce qu'il n'y a plus, hélas ! de fortes pensées. Demain, il n'y aura plus d'art, parce qu'il n'y a plus d'écoles et de traditions; c'est le libre penser dans ce domaine, c'est la révolution là comme ailleurs, et c'est la ruine aussi. — Est-ce aux peintres seuls qu'il faut s'en prendre? Je ne serai pas injuste à ce point, et je suis bien obligé de reconnaître que tout contribue à les pousser dans cette voie déplorable; notre vie bourgeoise ne veut plus que des scènes bourgeoises, heureux encore quand nos mœurs dépravées ne réclament pas de ces images honteuses qu'on n'a pas le courage de leur refuser. Oui, c'est en cela que je blâme l'artiste; il n'a pas de courage. S'il refusait de prostituer son pinceau à ces enrichis qui prodiguent l'or pour pouvoir contempler, dans le secret de leurs demeures, de lascives peintures et se saturer de vices à leur aise en conservant les apparences de l'honnêteté, on ne verrait point fourmiller ces nudités blessantes qui accusent si tristement l'affaiblissement du sens moral et notre décadence. Si l'artiste avait ce respect de lui-même que je lui désire, non-seulement il gagnerait en considération, mais son talent y trouverait son compte car, quoi qu'on fasse et quoi qu'on dise, la matière est l'ennemie de

l'intelligence; et les arts, ces nobles fils de la pensée, souffrent du mal qui ronge leur mère; la volupté les abêtit. Lisez plutôt les ouvrages des romanciers en renom et regardez les peintures de certains artistes en vogue.

Ce n'est pas que tous méritent ce reproche et qu'il ne se fasse de nobles efforts pour remonter cette pente. M. Baudry est là pour nous prouver le contraire. Aussi l'on me permettra de faire ici ma première pose; tout m'y engage, et s'il était, pour me justifier, besoin de raisons, les moins bonnes ne seraient pas celles que je tirerais de son talent, et de notre orgueil national; — car enfin Baudry est un enfant du Bocage, un Vendéen qui fait honneur à son pays, que son pays revendique, et qui ne l'a pas renié, que je sache. — M. Baudry n'en est point à son premier succès, et je n'apprendrai à personne la suite déjà longue de ses triomphes: premier grand prix de Rome en 1850, il obtint une médaille de première classe en 1859 et il a été nommé membre de la Légion d'honneur cette année même, et pour le tableau qu'il vient nous soumettre. Si son œuvre n'est pas irréprochable comme disposition des personnages, si le sujet ne me semble pas aussi heureusement choisi que je l'eusse désiré, au moins la pensée qui l'a guidé est-elle généreuse et l'exécution pleine de noblesse. C'est un art distingué, un peintre de race aristocratique; jamais l'action de Charlotte Corday n'a été traitée avec un talent aussi élevé. Nous sommes dans le bouge de Marat; à droite de la scène l'*ami du peuple* gît, le poignard au flanc, dans son ignoble baignoire; une de ses mains criminelles pend sur le devant de la scène, l'autre se crispe dans l'étreinte de l'agonie; à gauche, dans un coin, Charlotte se dresse, effrayée de son acte. Qu'est-il, en effet, cet acte, et comment le juge-t-elle à cette heure? Est-ce un crime? Qui oserait l'avouer? Est-ce de l'héroïsme? Qui le dirait? Voilà peut-être ce qu'elle pense elle-même, ce que le spectateur sérieux se demande avec elle, et ce qui me faisait écrire plus haut que j'eusse désiré le choix d'un autre sujet. Il est toujours fâcheux de se sentir gêné dans ses admirations et de faire la part, ici de la morale, et là du talent. On est plus à l'aise quand le cœur et les yeux jouissent ensemble, et précisément Charlotte Corday est un de ces problèmes qui attirent et fatiguent tout à la fois; on ne sait au juste comment les envisager; on n'ose ni admirer ni réprouver. — Aux pieds de Charlotte sont renversés et rendus avec vérité une chaise, des journaux maculés, une plume, un éventail, une écritoire en plomb, le chapeau de la jeune fille; tout cela est pêle-mêle et parfaitement motivé par la lutte qui a précédé; mais tout cela est trop vrai, cela nous conduit trop réellement dans cet intérieur sordide; il ne manque, pour le rendre avec plus de fidélité encore, que de faire apparaître le profil de la *chère amie* à laquelle Marat mourant demandait aide et secours. M. Baudry nous en a fait grâce, et c'est bien, car

ces détails, au lieu d'agrandir la scène, la diminuent et l'effet s'en amoindrit. Il en eût été tout autrement, si, au lieu d'avoir relégué l'héroïne dans cette embrasure, on l'eût mise plus en face et si l'on eût rejeté le monstre au second plan, loin des yeux, derrière quelque paravent. Charlotte, au contraire, semble s'efforcer de céder la place à Marat. C'est une erreur de goût, qu'on eût évitée en se pénétrant bien de cette règle, posée par un vieux classique du grand siècle, fort critiqué de nos jours et qui pourtant a plus d'un bon conseil :

> Mais il est des objets qu'un art judicieux
> Doit offrir à l'oreille et reculer des yeux.

Nous représentant une tragédie, M. Baudry eût dû relire l'*Art poétique* de Boileau plutôt que les *Femmes de la Révolution* de Michelet, qui ont nui, me semble-t-il, à son inspiration plus qu'elles ne l'ont servie. Du reste, je rends toute justice au peintre : le dessin est ferme, la couleur harmonieuse et le sentiment élevé. C'est l'œuvre la plus remarquable du Salon avec un portrait de M. Beulé, membre de l'Institut, que je mets au-dessus pour mon goût.

Après M. Baudry vient M. Gérôme. Cinq tableaux forment son bagage. C'est très-bien peint, très-soigné, minutieusement exécuté. Si je me suis plaint quelquefois des coups de pinceaux par trop fougueux de certains romantiques, certes ce n'est point ici le cas, tout au contraire; mais peut-on donner les mêmes éloges aux sujets qui nous sont présentés? Où M. Gérôme en veut-il venir avec ces enseignes de mauvais lieux qu'il nous adresse et qu'on ose bien étaler publiquement? Allez, allez, honnêtes pères de familles, qui offrez béatement à vos femmes et à vos filles le spectacle d'*Alcibiade chez Aspasie*, un jour viendra peut-être, et je ne vous le souhaite pas, où cette leçon portera son fruit, et où vous reconnaîtrez, la rougeur au front, qu'il eût mieux valu écouter les scrupules de vos curés, et demeurer quelque peu *encapuchonnés*, comme vous dites agréablement. Mais, au surplus, le peintre, abstraction faite de toute idée morale, a-t-il donc été bien inspiré? Cette fille couchée, la mâchoire dans la main, vous représente-t-elle, dites-moi, cet esprit brillant qui captivait l'élite d'Athènes? L'Alcibiade a-t-il quelque chose de cette beauté physique qu'on s'imagine trouver en lui, et l'intelligence anime-t-elle ses yeux? Ce sont deux abrutis; le Socrate est ridicule, ce qui d'ailleurs ne va pas mal à un sage de profession, mais ce qui est irrespectueux pour un des apôtres de la raison; tout est faux et mesquin, tout est petit, — sauf le chien qu'on a fait très-grand, trop grand. La bête décidément domine en ce tableau; l'Azor accroupi serait, en se levant, plus haut que son maître. Pourquoi ne se lève-t-il pas? Je l'eusse préféré : il eût fait

paravent, et c'eût été remplir son rôle de bon et fidèle serviteur. Après cela, il a peut-être peur pour sa queue !

M. Gérôme n'est pas plus heureux dans le genre épique. L'idée lui est venue de nous montrer le peuple soi-disant roi et son césar ventru, Vitellius, trônant dans leur antre et repaissant leurs yeux de sang et de carnage. C'est bien de concevoir une idée, mais il faut avoir la force de la mûrir et surtout de la mettre au monde; or, M. Gérôme n'a pas ce souffle puissant. Qui donc reconnaîtrait dans ces hommes groupés deux à deux, si ternes, si mornes, si ennuyeux, les gladiateurs qui vont se tuer pour réjouir le peuple le plus raisonnable de la terre, et l'empereur, ce chef de l'État modèle !! *Ave, Cesar, morituri te salutant!* Voilà ce que voulait nous représenter M. Gérôme, ce qu'indique le livret, mais ce dont le tableau ne parle pas ! Il n'y a vraiment rien là-dedans, sinon une fort belle étude d'architecture : le cirque tourne très-bien, et la lumière s'y répand avec art, mais c'est une lumière toute mortelle et qui n'anime rien. Ayez une idée quelque peu chrétienne; au lieu de ces condamnés stupides, jetez un Galiléen aux bêtes, et voilà que le rayon luit, que tout s'éclaire, que tout vit. C'est la protestation de l'humanité et en même temps son avenir qui se dévoilent; c'est le césarisme vaincu et la liberté du monde assurée.—Mais M. Gérôme n'a pas de ces idées là, ce semble. Chacun suit sa pente. La sienne, je l'ai dit, c'est de nous offrir de jolis petits sujets où la pensée est nulle ou à peu près et l'exécution tout, comme dans son *Rembrandt faisant mordre une planche à l'eau forte,* son *Boucher turc* et son *Corps de garde albanais*. Alors ce seront de petits chefs-d'œuvres : vérité de costumes, de mouvement, finesse de détails, tout est habile; on y sent l'artiste sûr de lui et qui possède toutes les ressources de son art.

Après M. Gérôme, se présente M. Bouguereau, avec les mêmes titres officiels et la même décoration que M. Baudry, mais non pas avec le même succès. Il nous exhibe une grosse femme et deux enfants qui viennent de se gourmer; cela est parfaitement nu, bien entendu; cela s'intitule : *La première discorde* et prétend nous représenter Ève et ses deux premiers nés. Certes, nous n'avons pas lieu d'être très-flattés de la beauté de notre aïeule. M. Bouguereau ne s'est point envolé aux bosquets de l'Éden pour en rapporter ce type. Il l'aura trouvé dans quelque paradis plus rapproché de nous. La tête est cependant d'une bonne construction; l'Abel ne manque pas de finesse de modelé, mais le petit Caïn est vulgaire; c'est.... un vaurien. Croyez-moi, MM. Bouguereau et autres, les sujets bibliques ne peuvent se traiter avec succès que lorsqu'on a lu chastement et chastement médité les pures nudités de la Bible.

Il paraît qu'autrefois il était d'usage, pour jouer de la flûte, de quitter toute espèce de vêtements, sans doute afin de ne pas nuire au souffle. C'est du moins ce que M. Delaunay, de Nantes, nous donne à penser en nous pré-

sentant son *Joueur de flûte*, jeune garçon qui a complétement mis habit bas pour se livrer à ce fatigant exercice. On me répond : Votre compatriote n'a pas cette prétention; c'est tout simplement une étude de nu qui lui était demandée et qu'il vous offre. — Cela change la thèse. Eh bien ! cette étude est d'un homme de talent, mais le dessin est peu distingué, les formes sont engorgées; la couleur est du reste agréable. Plus tard, quand M. Delaunay nous mettra à même de juger de sa faculté de conception, nous aurons, je l'espère, à constater un succès. Nous apprenons à l'instant que son récent envoi de Rome obtient l'assentiment des meilleurs juges. Voici ce qu'en pense notre confrère en chronique de la *Semaine des Familles :*

« M. Delaunay, élève de dernière année, a envoyé un tableau qui représente le serment de Brutus. Lucrèce, qui, dans son orgueil romain, a préféré sa réputation à son devoir, vient de se punir en enfonçant dans son sein le couteau. Elle est tombée dans les bras de son père, drapée dans ses vêtements blancs souillés de goutelettes de sang. En face d'elle, le vengeur se dresse. C'est Brutus, la figure et le regard terrible, repliant de la main gauche sa toge sur sa poitrine, et élevant de la main droite le couteau ensanglanté sur lequel il jure la perte des Tarquins. C'est bien le fondateur de la république romaine, inexorable, énergique, décidé à délivrer Rome ou à mourir. Cette belle figure remplit le tableau et attire tous les regards; le reste est sacrifié. »

M. Barrias, premier grand prix de Rome en 1844, nous envoie : 1° *Une conjuration chez les courtisanes*, titre prétentieux qui ne relève pas le spectacle honteux d'une orgie chez des filles perdues; idée malheureuse qui n'a pas inspiré le pinceau fourvoyé qui lui a donné le jour, je ne dirai pas la vie; 2° une *Malvina*, qui, regardant surtout le public, n'est pas du tout à ce qu'elle est censée faire et aux paroles qu'une bosse en plâtre est censée lui souffler à l'oreille; et 3° *la Communion (souvenir de Ravenne)*, joli sujet traité avec goût et intelligence, et qui me rappelle un charmant tableau de M. Lévy, *la Messe aux champs dans la campagne de Rome*. Le prêtre, sur un chariot où se trouve un autel portatif, bénit la foule agenouillée. Le dessin est peut-être un peu négligé, mais c'est à la fois simple, noble et original; cela plaît et émeut; le but est atteint. A ce point de vue, je ne dois pas oublier M. Coroenne, qui a peint *la Séparation du Dauphin et de sa mère, Marie-Antoinette, à la prison du Temple, le 3 juillet 1793*. Assurément, l'artiste n'a pas la réputation et tout le talent de ses confrères, quoiqu'il n'en manque pas, de Bandry, par exemple, qui a choisi un sujet de la même époque; aussi me garderai-je de les comparer; et néanmoins, voyez quel effet cette scène si pathétique produit malgré ses imperfections. C'est seulement simple et vrai; on s'attroupe devant, on a froid, on est rouge, on a honte, le cœur se serre.

on a horreur, on hait d'une franche haine ces misérables, et la bouche n'est pas muette. Mais ce sentiment, si vous l'éprouvez, d'autres le ressentent aussi. Les admirateurs de la régénération par la guillotine le devinent; ils se troublent à leur tour. — Oh ! disent-ils, on ne s'y est pas pris ainsi ! C'est exagéré, c'est forcé; on a été poli. Allons donc ! est-ce qu'il y avait de tels déguenillés? — Et les sans-culottes ? reprend la foule. — Oh ! les sans-culottes, on en a dit plus qu'il n'y en avait. Tout cela, d'ailleurs, s'est fait légalement. — Oui, voilà bien le mot, cela a été *légal*, donc cela a été juste ! — Ce que la loi ne défend pas, on le croit permis, et le crime voté par une majorité quelconque cesse d'être un crime, c'est *légal!* — Et moi, pour en revenir à mon sujet, je dis que c'est un très-réel succès obtenu par M. Coroenne, et il le doit au sujet qu'il a traité et à la vérité avec laquelle il l'a rendu.

Mais hâtons-nous. Voici des noms connus et de jolis tableaux : M. Hébert et sa *Vue de Cervara;* M. Lenepveu et sa *Confrérie de saint Roch se rendant à Saint-Marc pour la Fête-Dieu;* M. de Curzon et sa *Lessive à Cervara.* Par contre, M. Picou nous jette sur le rivage une femme noyée, et place dessus un bambin qu'il veut nous donner pour un Amour, lequel lui saute sur le flanc dans l'intention, j'imagine, de savoir s'il ne lui reste plus un souffle. Et cela s'appelle Sapho ! Pauvre Sapho !

M. Mazerolle s'attaque à Diogène. Le Cynique cherche un homme. En trouvera-t-il un ? L'espèce était rare en son temps; est-elle devenue plus commune au nôtre ? Quoi qu'il en soit, Diogène cherche, et plusieurs groupes de femmes à sa suite cherchent aussi. Elles ont cherché si longtemps que la vieillesse est venue, et si j'en crois ces deux bonnes femmes qui causent en un coin, elle n'a rien amené avec elle. Soufflons donc la lanterne et renonçons au labeur ingrat. Elles s'y résignent; et nous ? — Nous ?... Nous avons nos effigies de places publiques.

La composition de M. Mazerolle est pleine de goût, ne choque en rien les convenances, et, à tous égards, l'emporte sur sa *Vénus.* Que de Vénus, de Saphos et d'Amours ! Ah !

Qui nous délivrera des Grecs et des Romains ?

Sera-ce M. Hamon ? M. Hamon en a commis beaucoup de ces Amours-là ! C'est un néo-Grec en peinture; il a réussi dans cette voie, mais je lui souhaite de renouveler un peu le thème et de se rapprocher de nous. Le grec est ennuyeux ici comme au collége; et d'ailleurs son talent vaut mieux que cela. Aujourd'hui, c'est une énigme qu'il nous donne à déchiffrer. J'avoue tout d'abord que j'ai jeté ma langue aux chiens, et que sans le secours d'un journal qui m'a *brièvement* expliqué en deux colonnes la pensée de l'auteur, je serais encore à sa recherche. Piquez la curiosité j'y consens; mais au moins ne faut-il pas la fatiguer et la lasser. On fini

par trouver cette originalité obscure, et cette délicatesse puérile. Il ne faut pas confondre la finesse avec la subtilité. Autant l'une plaît, autant l'autre ennuie; et puisque j'ai tant fait que de citer un peu plus haut maître Despréaux, j'y reviens, et je dis avec lui à M. Hamon : Gardez-vous d'imiter ceux qui

> Toujours loin du droit sens vont chercher leurs pensées
> Et croiraient abaisser *leurs pinceaux précieux*.
> S'ils pensaient ce qu'un autre a pu penser comme eux....

Du reste, M. Hamon, qui est un de nos compatriotes, un Breton de Plouha, est à la hauteur de sa réputation : si ce n'est pas neuf, c'est toujours ce pinceau fin, délicat et gracieux qu'on aime à retrouver. Nous lui souhaitons seulement de plus hautes aspirations. Son tableau est intitulé *Le quart-d'heure de Rabelais*. J'ai dit plus haut pourquoi je ne puis entreprendre de l'expliquer ici :

> Ma barque est si petite et la mer est si grande !

M. Glaize fait pendant à M. Hamon dans le salon carré. Son allégorie, *La pourvoyeuse Misère*, a des qualités d'exécution, mais elle est peu amusante à regarder; passons. Citons encore les noms de MM. Jalabert et Landelle, jeunes artistes de talent, et arrivons à la peinture religieuse.

Il faut bien avouer qu'elle est fort délaissée, et pour cause. Combien y a-t-il d'artistes chrétiens ?.... Mentionnons M. Timbal, qui nous représente *La prédication de sainte Rose de Viterbe*, excellente composition ; *Les funérailles d'un martyr*, où je trouve moins d'originalité, et une frise, *Le Christ adoré par les apôtres*, qu'on regarde avec grand plaisir. M. Jobbé-Duval, dans son *Calvaire*, s'est tiré d'une composition assez médiocre par un effet plein de charme. C'est le lendemain du sacrifice; tous ceux qui ont aimé le Sauveur viennent lui rendre les honneurs du sépulcre. Mais il ne faut pas venir chercher là la grande peinture religieuse; elle est à l'autre extrémité de la ville; elle rayonne d'un saint et fortifiant éclat dans cette frise splendide que M. Le Hénaff a suspendue autour de la coupole de Notre-Dame-de-Bon-Port, *la définition du dogme de l'Immaculée Conception*, dont nous avons précédemment entretenu nos lecteurs. C'est là, selon nous, la grande œuvre qui a signalé à Nantes, cette année, l'existence de l'art.

Abordons promptement les plantureux rivages où naissent ce qu'on appelle le *genre*. Quelle moisson! Que de gerbes! Peu de lourdes, sans doute, mais enfin il y en a, et tout d'abord se présente M. Antigna, avec un beau tableau, *Scène de guerre civile*. Nous sommes en Vendée, dans cet héroïque pays, dont le nom revient sans cesse comme un remords aux

lèvres des contempteurs du droit. Un *brigand* blessé est étendu sur son lit, sa famille l'entoure. Mais quel est ce bruit?... On approche! des patriotes probablement, des bleus, une colonne infernale! Le blessé se redresse, un enfant se traîne à genoux, le long de la porte, avec un pistolet armé; la fermière saisit une hache; la lutte sera sanglante. L'aïeule, en un coin, à l'âge où l'on ne compte plus sur les forces de la terre, s'est agenouillée sous une sainte image. Cette œuvre est pleine d'énergie, de vérité et de talent. Deux autres charmants petits tableaux complètent l'exposition de cet éminent artiste. — M. Luminais, un Nantais dont chacun sait le mérite, ne nous a pas envoyé moins de huit toiles, toutes de valeur. On s'accorde à considérer son *Marché aux chevaux* comme une toile de premier ordre. Un aspect franc, une étude approfondie du cheval, une grande verve d'exécution y rachètent le manque d'idée qu'une telle scène ne peut offrir. Une foire n'a pas grand intérêt en peinture, surtout une foire où les bêtes remplissent tout. — M. Fortin a *une Tempête,* qui m'a frappé par sa sauvage énergie. Je n'oublierai pas M. Louis Leroux et sa *Lettre de l'Armée;* M. Bijon, de Quimperlé, qui est vrai et naïf dans ses sujets bretons, qualités qui font pardonner ses faiblesses de dessin et de ton. J'en dirai autant de M. Gouëzou; mêmes qualités et mêmes défauts. — M. Toulmouche, encore un Nantais, est connu de tous. Qui n'a vu ses jolis sujets, que la gravure a déjà popularisés? Il y a là une fillette, à genoux sur un tapis, et faisant l'*éducation* de son petit toutou, qui est la plus suave chose du monde. Oh! si le père ou la mère de cette enfant sont là derrière le rideau et la regardant, qu'ils doivent avoir de peine à ne pas interrompre la petite maîtresse en la couvrant de baisers! Pour moi, je n'y résisterais pas! M. Willems nous arrive du pays des Terburg et des Metzu, et il n'y a rien qui n'y paraisse au fini et à la délicatesse de sa touche. La *Jeune artiste* est ravissante. Nommons encore MM. Cambon, Caraud, Courbet, talent sérieux, mais peu agréable, le réalisme en peinture! Pourquoi? Il est si ennuyeux dans la vie; laissez-nous au moins le refuge des arts pour y échapper. Dans le *Procès-verbal* de M. Brion, un garde-champêtre compte fleurette à une jeune fille; idée vulgaire servie par une main exercée. M. Jundt est réaliste à la façon de Biard, tant pis pour lui; il vise à l'esprit et n'atteint qu'à la caricature. Pour M. Biard, c'est un vieux beau; il est libertin dans *les Baigneuses* et grotesque dans *le Mal de mer*. M. Gide a deux charmants tableaux, *une Récréation au couvent* et *un Épisode de la vie de Le Sueur;* M. Mayaud, deux aussi, *saint Bonaventure* — *saint Thomas d'Aquin* et la *Démence de Charles VI*. M. Comte, qui possède un fort remarquable talent puisé à bonne source, puisqu'il est élève de Robert-Fleury, nous en donne un spécimen dans *la Maison de Tristan*, simple, sinistre et saisissante composition. M. Penguilly-l'Haridon a voulu traiter *la Pendaison de Judas;*

il est au-dessous du sujet : voilà certainement un pendu que personne ne voudra décrocher. M. Fromentin, un artiste qui voyage avec succès et non pour lui seulement, puisqu'il sait écrire aussi bien qu'il peint, nous montre un des grands aspects de la nature dont il a été le témoin en Afrique; à côté de lui, M. Portaels expose sa belle composition du *Simoum* qu'on a déjà admirée à Paris en 1855. Comme portraits, après celui de M. Beulé, je ne vois à citer que celui de Mgr de Hercé, par M. Sotta, et celui qu'a peint M. Douillard; c'est un début, mais un début plein d'espérance. Le portrait de M. le sénateur maire de Nantes est aussi là, posé sur le velours : c'est un beau cadre! Il est flanqué de deux autres, deux femmes, une blanche, *Henriette d'Angleterre,* et une noire, couverte d'un masque, *une Fellah,* envois de la princesse Demidoff.

Pour les marines, nommons en première ligne Gudin pour deux fort belles toiles, puis Durand-Brager. Sa *Vue d'Eupatoria* montre une étude profonde du mouvement de la lame, mais nous lui ferons le reproche de n'avoir pas assez séparé le ciel de l'eau, ou l'eau du ciel, comme on voudra; ils tiennent trop l'un à l'autre. M. Faxon nous révèle un très-réel talent, qui me semble rechercher de préférence la manière des peintres hollandais; il a dû surtout étudier les magnifiques marines de Backuisen, qui, dans son genre, rivalisa avec Ruysdaël. M. Le Poitevin ne change pas. Il nous offre un charmant tableau, *la Pêche sur la glace,* devant lequel tout le monde s'arrête et qui du reste a trouvé promptement un heureux acquéreur. MM. Grenet et de Tournemine nous amènent, par transition, de la marine pure au paysage. Ce sont de vieilles et bonnes connaissances du public. M. Lapito est le représentant habile de l'ancienne école paysagiste; MM. Rousseau et Daubigny, les chefs de la nouvelle manière de comprendre et de rendre la nature, n'ont rien exposé à Nantes; M. Charles Leroux non plus; ce paysagiste, devenu législateur, n'aurait-il plus de loisirs?

Nous n'allons plus aux bois,
Les lauriers sont coupés.

J'aimais mieux ses pâturages que ses votes. — M. Émile Breton, par contre, nous a envoyé des toiles d'un vrai mérite; peut-être pourrait-on demander des silhouettes plus étudiées dans les arbres. Citons encore MM. Français, Flandrin, Bournichon, Nazon, Blin, Harpignies, Noël, de Fontenay, Saint-Marcel, qui nous conduit dans la forêt de Fontainebleau, et Saltzmann, qui nous mène dans la campagne de Rome. N'oublions pas M. Thomas, de Nantes, premier grand prix de Rome pour l'architecture, à qui il a pris fantaisie de se faire peintre; heureuse fantaisie, qui nous a valu de remarquables paysages et nous en promet de bien plus beaux encore, si, comme il semble le faire, méditant Claude Lorrain et Marilhat, il adopte le genre de ces grands maîtres. Nommons

enfin MM. Duval-Lecamus, Diaz, Lecointe, Bouquet, et après avoir considéré les fruits et les fleurs de M. Oury et les natures mortes de M. Viau, jetons un coup-d'œil rapide sur les salons de sculpture.

Avec son Alain Barbe-Torte, dont vous savez ce que je pense, M. Amédée Menard a exposé une charmante statue, *Mercure, ou l'invention du caducée*, dans laquelle on le retrouve tout entier : la grâce unie à la vérité des mouvements, l'art et la nature confondus dans une juste proportion et produisant une œuvre devant laquelle on s'arrête longtemps et vers laquelle on revient toujours avec plaisir. Il a, en outre, l'esquisse en plâtre de la statue du roi Gradlon et le buste de Baco. N'oublions pas le fronton de Notre-Dame-de-Bon-Port, que chacun connaît ici.

M. Barré, de Nantes, dont nous avons aussi parlé précédemment à propos de son *Guttenberg*, a exposé une *Graziella*. C'est elle ou toute autre jeune fille. Pour une abandonnée qui se meurt de consomption, on est assez étonné de la voir en aussi bon état; elle est fort rondelette, cette phtisique, et par dessus le marché elle n'a pas même conservé sa chemise, — ce qui est malsain de plus d'une façon. — Mais non, ce n'est pas Graziella; c'est ce qu'on appelle *un sujet*. Ce sujet est consciencieusement, mais froidement traité. J'aime mieux, je le répète, *Marie-Madeleine* et la *Flagellation*, qui se voient à Saint-Nicolas.

Aristée se dépouille aussi sous les doigts de M. Caillé, de Nantes. Il pleure, dit-on, ses abeilles. Est-ce vrai? Ne pleure-t-il pas plutôt de se voir devant tout ce monde en costume plus que de bain? Il y a de M. Carpeau, premier grand prix de Rome, un enfant qui joue avec un coquillage; bronze charmant, simple, naturel, plein de qualités brillantes. — *Héloïse et Abailard*, tirés de leur retraite par M. Chartrousse, se content fleurette en face du public. Ce sujet est vieux; l'auteur, fort habile d'ailleurs, y a mis du sentiment. Après lui, M. Debay, une des illustrations de Nantes, n'a qu'un petit *saint Jean* en marbre, dont la tête est trop épaisse et un peu vieillotte; on est plus exigeant pour les maîtres. — M. Durand, de Saint-Brieuc, a voulu traiter la *Malaria*, sujet qu'Hébert a rendu difficile à reprendre; aussi, malgré de belles et réelles qualités, ce souvenir lui nuit-il. — Fremiet et Gonon ont de jolis animaux; M. Gourdel, un buste énergique de *La Tour-d'Auvergne*, et M. Grootaërs, celui de M. le Préfet de la Loire-Inférieure, dont le moindre tort est de n'être pas ressemblant. Cet artiste a exposé aussi une Sapho chevelue, mais chevelue ! ! Je pardonne bien au beau Phaon son insensibilité. — M. Guiton, de la Vendée, a modelé en bronze une charmante étude de jeune fille; son buste en marbre de Mlle *** est d'un travail fin et distingué. — Mme Lefèvre-Deumier en est toujours aux bustes de l'Impératrice; c'est une entreprise apparemment. — M. Roux expose différents médaillons en bronze et en

plâtre largement traités. Je laisse de côté M. Thérasse et son *Napoléon Ier*, et j'arrive à M. Valette jeune, qui m'attire par son *Semeur d'ivraie*, statue en bronze, composition bizarre, mais pleine de vie et exécutée avec soin. Comme il se hâte, ce semeur d'ivraie, cet homme méchant : il n'aura qu'un moment. C'est celui à qui il a été dit : Allez, et faites vite !

J'ai fini, cher lecteur, cette tâche que je m'étais imposée pour vous ; Dieu veuille qu'elle ne vous ait point pesé. Je vous ai cité bien des noms ; j'en ai oublié beaucoup d'autres, sans doute, mais pouvais-je faire autrement ? Au moins, je veux, avant de laisser la plume, féliciter les nombreux artistes qui ont répondu à l'appel de la Commission nantaise, surtout ceux qui, trop modestes pour tenter les hasards de la critique parisienne, ont eu confiance dans l'impartiale bienveillance et le jugement de leurs compatriotes. Certes, ils ont eu à lutter contre des concurrents redoutables et aguerris, mais qu'ils sachent qu'il est des luttes où il n'est point honteux d'être vaincu. D'ailleurs, les armes sont-elles égales ? Non, sans doute ; et voilà, en finissant, ce qu'il faudrait conclure : Les arts sont aimés, cultivés à Nantes ; il ne leur manque qu'une direction. Pourquoi la Ville, qui a une galerie splendide et vraiment digne d'une capitale, ne compléterait-elle pas cette institution, et ne trouverait-elle pas dans sa caisse les honoraires d'un peintre qui, tenant école au Musée, pourrait distribuer à la jeunesse et aux amateurs avides d'acquérir du talent, des conseils et des leçons ? Nantes a déjà produit une pléiade de peintres aimés ; elle pourrait peut-être en fixer un dans ses murs, ou du moins augmenter encore sa couronne artistique. Ce serait travailler à la décentralisation de l'art. Et déjà le mouvement n'est-il pas donné ? Pourquoi notre ville, avec ses prétentions justifiables d'ailleurs en plusieurs points, resterait-elle en arrière ? Les fabriques des églises sont entrées dans cette voie, et nous nous en félicitons : M. Le Hénaff illustre Notre-Dame-de-Bon-Port ; on attend à Saint-Nicolas et à la cathédrale des tableaux de Delaunay ; cette dernière église possède un Flandrin ; Saint-Nicolas, ses deux statues de Barré ; Notre-Dame, son fronton d'Amédée Menard ; Sainte-Anne, la statue de sa patronne, par le même. Nulle ville ne trouve plus de ressources en ses enfants ; mais au moins qu'elle en use !

LOUIS DE KERJEAN.

MÉLANGES.

ENTRÉE DE NN. SS. LES ÉVÊQUES DE LUÇON ET DE VANNES DANS LEURS DIOCÈSES.

« Luçon, le 5 septembre 1861.

» L'Église de Luçon a cessé d'être veuve ; Mgr Colet vient de faire son entrée solennelle dans sa ville épiscopale, au milieu d'un concours im-

mense de prêtres et de fidèles accourus de toutes parts pour cette imposante cérémonie. Impossible de décrire l'enthousiasme de la population luçonnaise. On ne voyait de tout côté que des guirlandes de feuillages et de fleurs, et des arcs de triomphe avec leurs écussons, leurs couronnes, leurs oriflammes et leurs légendes bibliques. La cathédrale était pavoisée comme aux grands jours de fête, et, à l'est de la cité, s'élevait, sur la route impériale, un pavillon aux couleurs symboliques, sous lequel le nouveau prélat devait faire une halte et revêtir ses habits pontificaux. C'est là, qu'à onze heures du matin, Sa Grandeur fut reçue par le conseil municipal et par les vicaires capitulaires, en présence de 260 ecclésiastiques et d'une foule innombrable de peuple. »

M. le Maire adressa un discours à Monseigneur, qui lui répondit par quelques mots gracieux.

« Lorsque M. l'abbé Menuet, premier vicaire capitulaire, s'avança, le digne successeur de Mgr Delamarre le reçut dans ses bras avec une cordialité qui émut toute l'assistance. En le couvrant de ses embrassements, il donna, en sa personne, un baiser de père à tous les Vendéens, qui devenaient ses enfants. M. l'abbé Menuet le comprit; aussi trouva-t-il dans son cœur de ces paroles chaleureuses telles qu'il en sort toujours de sa bouche, qui sensibilisèrent visiblement l'âme du prélat. D'un seul coup de pinceau il traça le tableau de la Vendée, que le plus grand capitaine des temps modernes disait peuplée *d'une race de géants*, mais qui est avant tout la terre classique du dévouement et de l'honneur. « Vous les aimez, » ces Vendéens, s'écria-t-il soudain, et déjà vous vous êtes donné tout à » eux; mais vous les aimerez bien davantage quand vous vous serez mis » en contact avec eux et que vous les aurez gagnés par le cœur, car c'est » par le cœur qu'ils veulent être gouvernés. » En répondant aux paroles brûlantes du vicaire capitulaire, le prélat fit sentir que son langage avait remué toutes les fibres de son âme, et que si, en mettant le pied dans son diocèse, il tenait d'une main la balance de la justice, il montrait de l'autre l'agneau qui serait le symbole de sa charité et de son amour [1].

» Un troisième discours fut prononcé sous le péristyle de l'antique cathédrale de Luçon. Avant de permettre à l'élu du Seigneur d'y établir son siége, le doyen du chapitre, M. l'abbé Soyer, s'emparant d'une pensée de Bossuet, proclama bien haut l'unité de l'Église. De Rome, centre de la catholicité, partent comme autant de rayons ces églises particulières disséminées sur la surface du globe, et qui forment autour de l'église principale une couronne dont elles sont les plus beaux fleurons. Ce fut aux accents de cette parole éminemment chrétienne, que le prélat fran-

1 Mgr Colet a pris pour armes une balance et un agneau, avec la devise JUSTITIA ET PAX.

chit les degrés du sanctuaire de sa cathédrale, et ce fut sous son inspiration que bientôt après il monta en chaire pour dire à tout le peuple ce qu'il avait déjà dit aux vicaires capitulaires et au doyen du chapitre, qu'il venait continuer la chaîne traditionnelle et perpétuer le règne de la charité.

» En résumé, la prise de possession du siége de Luçon par Mgr Colet a été un véritable triomphe pour l'Église. Tout le monde y a fait son devoir. Autorités civiles, militaires et religieuses, pompiers en grand costume, musiciens de la ville et orchestre au grand complet, pasteurs et fidèles, chacun était à son poste et rehaussait par sa présence l'éclat de la fête.

» Avant de se séparer de ses prêtres réunis, après la cérémonie, au grand séminaire, Mgr Colet prononça quelques paroles qui excitèrent des applaudissements universels. « Vous apprendrez avec plaisir, leur dit-il, » que mon premier vicaire-général sera M. l'abbé Menuet, mon second » vicaire-général M. l'abbé de Lespinay. Je suis venu seul, c'est qu'il n'y » avait rien à refaire, que tout était fait. Partout, l'administration sera la » même que par le passé.... »

» FERDINAND BAUDRY, *curé du Bernard.* »

(Publicateur de la Vendée).

Le 19 septembre 1861, à deux heures après midi, Mgr Dubreuil, faisait son entrée dans la vieille capitale de la Vénétie. La population lui réservait l'accueil le plus sympathique, le plus enthousiaste. A l'arrivée un arc de triomphe avait été dressé au milieu d'une avenue de mâts vénitiens, reliés par des guirlandes et des tapis de verdure et de fleurs. Une petite troupe de trente cavaliers bretons, sous la conduite de Guillemot (l'ancien chef de la chouannerie du Morbihan, connu dans le pays sous le nom de *Petit roi de Bignan*) était allé rejoindre à deux lieues la voiture de Monseigneur, et lui servait d'escorte à son entrée. Tout le clergé de Vannes, et plusieurs centaines de prêtres du département, toutes les communautés religieuses, étaient venues au-devant du prélat, à l'arc de triomphe. Après le cérémonial ordinaire et une allocution de l'abbé Gaudin, chanoine capitulaire, toute la foule s'est ébranlée, et s'est mise en marche processionnellement, dans l'ordre le plus parfait. Devant l'église de Saint-Patern, Monseigneur s'est arrêté, pour bénir le peuple agenouillé sur les estrades et sous le portique de l'église. Cette bénédiction terminée, tous se sont relevés et ont accueilli le vénérable prélat, aux cris de : *Vive Monseigneur!* Nous avons même entendu ceux de: *Vive*

Pie IX! Vive le Pape roi! Toutes les autorités de la ville, conduites par M. Lefebvre, nouveau préfet du Morbihan, et le général Lenoble attendaient, en cortège, à la cathédrale, l'arrivée du prélat. M. l'abbé Thétiot lui a adressé un discours auquel Monseigneur a répondu d'une manière bien flatteuse et d'une voix émue. Après le *Te Deum*, le vénérable prélat est monté en chaire et a prononcé, au milieu du silence le plus religieux, un magnifique discours sur l'institution de saint Pierre et des évêques, ses successeurs. — De saint Pierre à Pie IX la transition est naturelle, ou plutôt il n'y a pas de transition, puisque saint Pierre et Pie IX, sont, pour ainsi dire, une seule et unique chose, la continuation l'un de l'autre, le chef de l'Église, établi par Jésus-Christ. Mgr Dubreuil ne se laisse pas effrayer outre mesure par les clameurs des révolutions. Jésus-Christ a institué Pie IX, comme il a institué saint Pierre : il veillera sur lui et saura bien le défendre.

« Parce que vous ne voyez pas les liens qui soutiennent l'autorité du Saint-Père, vous tremblez! Voyez-vous aussi les liens qui soutiennent les astres suspendus au-dessus de vos têtes, et ils se maintiennent pourtant dans l'ordre que Dieu leur a assigné. Rome appartient donc au Pape; il faut Rome au Pape. »

S'adressant à la Bretagne, il s'est écrié :

« O Bretagne, vous êtes la terre des Saints, la terre des Clair, des Gildas, des Patern, des Salomon; la terre où les Anges, ô Vincent, gardent votre dépouille immortelle!

» Vous êtes la terre des héros, un peuple fort et généreux, dont la main, toujours ouverte pour soulager de nobles infortunes, fut toujours armée pour soutenir la gloire et l'indépendance de son pays.

» Une race de géants faite de granit, dont la fermeté sublime qui est une des forces vives du catholicisme, fut plus d'une fois la fortune de la France.... Quand tout trahissait, quand tout se faisait Anglais sous notre ciel, c'est vous qui vous obstinâtes à demeurer Français, et qui fîtes reculer l'étranger devant vos poitrines plus fortes que le fer de l'ennemi.

» C'est vous, dont les soldats intrépides, dont les glorieux marins vont avec nos missionnaires porter notre renommée jusqu'aux plus lointains rivages, montrant à tous les peuples saisis d'admiration ce que sont les hommes, tels que le Catholicisme, tels que notre pays les fait.

Et lorsque la patrie appelle ses enfants, lorsqu'elle réclame un généreux sacrifice, lorsqu'il lui faut des guerriers qui sachent vaincre ou mourir, c'est vous qui vous levez toujours et qui venez fièrement tantôt avec les Duguesclin, tantôt avec les Arthur, tantôt avec les Clisson, lui dire : Nous voici!.... »

Puis, le saint prélat, après avoir mis son épiscopat sous la protection de sainte Anne-d'Auray, est rentré au palais épiscopal, suivi du cortége de toutes les autorités et de la foule des fidèles.

NÉCROLOGIE. — Mgr Jacques-Léonard Pérocheau, évêque de Maxula, né aux Sables-d'Olonne (Vendée), le 6 janvier 1787, est mort en Chine,

le 6 mai 1861, après les labeurs d'un apostolat de 44 ans. — On se rappelle que le général de division Collineau, mort aussi en Chine, était également des Sables-d'Olonne.

—M. Hippolyte Louël, compositeur distingué, lisons-nous dans la *Semaine des Familles* du 19 octobre, auquel les occasions seules ont manqué pour agrandir le cercle de sa renommée, vient de mourir dans la petite ville de Baud (Morbihan). C'était un franc et loyal Breton, d'un esprit un peu tourné à la mélancolie et à la tristesse, comme il arrive aux hommes de son pays qui emportent dans leur cœur un écho de la plainte éternelle de la mer déferlant sur leur rivage natal, dont leur oreille a été bercée aux jours de leur enfance. De cruelles épreuves et des chagrins de cœur avaient augmenté chez lui cette disposition native, et sa santé, gravement altérée, l'avait obligé de quitter Paris. Il avait trouvé un doux asile à Saint-Servan, chez un frère bien-aimé, M. Henri Louël, qui, artiste comme lui, l'avait entouré de ces soins affectueux, de ces tendresses de tous les moments, qui rattachent à la vie les cœurs blessés. Sa santé s'était rétablie, et l'on pouvait espérer encore pour lui de longs jours, lorsqu'il a été enlevé à Baud par une indisposition subite, qui, cependant, lui a laissé le temps de se reconnaître. M. Hippolyte Louël a composé un grand nombre de morceaux de musique pour le piano et pour la guitare, sur laquelle il excellait. Il a, en outre, écrit des airs remarquables pour des chants ou des romances : le *Pater*, les *Bretons*, *Jeune Fille et Jeune Fleur*, le *Sourire de mon enfant*. Une fois il a rencontré la vogue. Quelle est la mère, en France, qui n'a pas murmuré, auprès d'une barcelonnette chargée de ses belles, hélas! et de ses frêles espérances, le doux refrain de *Près d'un berceau*, dont l'accent si tendre et si caressant semble sortir naturellement d'un cœur maternel? Que les mères donnent donc un souvenir au nom de l'artiste qui a été le fidèle interprète de leurs sentiments, ou plutôt qu'elles donnent une prière à son âme.

ERRATA. — On avait eu le tort de placer sur le meuble gothique de MM. de Limur et Galles une inscription où ce dernier nom était devenu *Gilles*, comme nous l'avons écrit dans le premier vers de notre note, page 67, chronique d'août. Nous profitons de cette rectification pour dire que ce meuble a été inspiré aux auteurs par les souvenirs que leur ont laissés les chefs-d'œuvre de sculpture de la Basse-Bretagne, et qu'il a été conçu et exécuté d'un seul jet, dans le but d'imiter, autant que possible, les œuvres des artistes bretons du Folgoët, de Saint-Corentin de Quimper, de Kernascladen, etc. Aussi, pour arriver à suivre les traces de leurs devanciers, ont-ils absolument mis de côté les ressources modernes de la râpe et du papier de verre, et ont-ils adopté le coup de ciseau rude et énergique des huchiers et imagiers du XVe siècle.

— Quelques erreurs se sont glissées, le mois dernier, dans l'article *Pèlerinage au tombeau de sainte Onenne* :

Page 204, ligne 29, du Buhan, lisez du Buhen.
— 209, lignes 7, 8 et 11, Juduaël, lisez Judicaël.
— 212, ligne 18, XIIe siècle, lisez VIIe.
— 218, ligne 13, l'an mil cinq cens, lisez l'an mil quatre cens.
— 218, ligne 17, 1593, lisez 1493.

ÉTUDES LITTÉRAIRES.

ŒUVRES COMPLÈTES

D'AUGUSTE BRIZEUX.

VII *

Le *Missionnaire* ouvre les *Histoires poétiques*. Le début est heureux; quel sujet fut plus digne d'être chanté, plus éminemment poétique, dans le sens élevé du mot? Aussi c'est avec la plus sympathique admiration que Brizeux peint ces glorieux et obscurs apôtres de la foi et de la civilisation, ces héroïques soldats de l'idée qui vont combattre le mal et la barbarie, ayant, pour toutes armes,

> Le livre universel, de naïves images,
> Quelques outils de fer, appât pour les sauvages,
> Ou des jouets d'enfants...

Ils sont douze, — le nombre des Apôtres.

> Pâles et revêtus de leurs noires soutanes,
> Ils viennent d'arriver dans le vieux port de Vannes;
> Le brick où monteront ces messagers de Dieu
> Appareille. — O famille, amis, pays, adieu!

La famille, les amis, ils sont là; entre eux et les missionnaires s'engage un touchant dialogue :

* Voir la *Revue*, tome IX, pp. 337-354 et tome X, pp. 5-18.

Nous restons sur la terre et vous allez au ciel,

disent les uns ;

Si la mort nous appelle, oui, nous en faisons vœu,
Notre sang descendra sur vous des mains de Dieu,

répondent les autres.

Cependant s'avance, suivi de son clergé, l'évêque, vieillard vénérable qui, prosternant ses cheveux blancs, baise humblement les pieds des nouveaux apôtres de l'Évangile; prêtres et assistants l'imitent : cérémonie attendrissante, qui n'est point une fiction poétique et dont nous avons été plus d'une fois témoin dans la chapelle des Missions Étrangères.

Puis, les yeux vers le ciel, où montent leurs pensers,
Tous fraternellement se tiennent embrassés.

Ils partent; où vont-ils ? En Amérique. Quelques mois se passent; dix des missionnaires sont tombés sous les coups mortels du climat dévorant. Deux seuls restent :

C'est Éven le chanteur, le doux missionnaire,
Et des prêtres martyrs le chef octogénaire.

Les volages enfants du désert ne prêtent qu'une oreille distraite aux enseignements des doux apôtres. Un soir, Éven s'arme de son violon, instrument cher autrefois et depuis si longtemps muet; et s'avançant vers la savane, il prélude par de sonores accents.

.... De l'épais feuillage une tête emplumée
Sortit, la bouche ouverte, attentive et charmée,
Puis d'autres, des vieillards, des femmes, des enfants,
Et devant le chanteur les voilà tous dansants.
Lui, promenant l'archet sur la corde échauffée,
Reculait, les menant joyeux, nouvel Orphée,
Vers l'autel de gazon où, devant le ciel bleu,
L'image rayonnait de la Mère de Dieu.

Quelque temps après, un temple s'élevait aux accords de l'Amphion chrétien, et une peuplade sauvage de plus était gagnée au christianisme et conquise sur la barbarie.

Un jour, il y a de cela quelque vingt-cinq ans, le célèbre naturaliste Alcide d'Orbigny, voyageant en Amérique et

égaré au sein des impénétrables forêts qui s'étendent entre le Pérou et le Brésil, entend tout à coup le son lointain d'une cloche. Un tel bruit, au milieu de ces profondes solitudes, à six cents lieues du Pacifique et de l'Atlantique, frappe le voyageur de stupéfaction. Il s'avance dans la direction que son oreille lui indique, et, quelques temps après, il se trouve avec un étonnement croissant au milieu d'un village indien jouissant d'une civilisation relative, et qui l'accueille avec la plus vive sympathie et lui offre l'hospitalité la plus empressée. Ces Indiens avaient été convertis jadis au christianisme et à la société par ces jésuites du Paraguay qui, comme Éven, s'en allaient dans les bois à la recherche des naturels, dont ils charmaient les oreilles aux accords de la musique, afin de les ouvrir insensiblement aux enseignements de l'Évangile. La ligue philosophique des Choiseul et des Pombal ayant bientôt interdit à ces infatigables apôtres, au nom du *progrès* et de la *civilisation*, le droit de civiliser les sauvages et les barbares des deux mondes, force avait été aux maîtres du village indien d'abandonner leur œuvre et de dire adieu à leurs chers convertis. Restés sans prêtres depuis près d'un siècle, sans communication avec le reste du monde, ceux-ci avaient persévéré, et la cloche continuait d'appeler les nouvelles générations à la prière, où le plus ancien de la tribu remplaçait le prêtre absent. — L'histoire de l'apostolat chrétien compte d'ailleurs de tels faits par milliers; celle de la philosophie a-t-elle le droit d'en revendiquer un seul? Où est le sauvage qu'aient jamais civilisé tous les philosophes et tous les libres penseurs ensemble? Cette radicale impuissance ne serait-elle pas le secret mobile de cette haine aveugle dont ils ne cessent de poursuivre le catholicisme et ses apôtres, ne pouvant imiter ni le dévouement héroïque des uns ni l'influence civilisatrice de l'autre !

Mais ne nous engageons pas dans une polémique étrangère à notre sujet et revenons aux *Histoires poétiques*.

Dans une église n'a pas l'ampleur et le lyrisme du *Temple* de Lamartine; mais ce n'en est pas moins, à mon sens, une page charmante. Lisez plutôt :

La fleur de poésie éclot sous tous nos pas,
Mais la divine fleur, plus d'un ne la voit pas.

Dans cette pauvre église, à l'heure du silence
Où seule devant Dieu la lampe se balance,
Un vieillard appuyé sur la grille du chœur,
Les yeux baissés, priait du profond de son cœur,
Et mes pas qui troublaient ces échos d'arche en arche,
Ne firent point lever les yeux du patriarche.
Puis, au bas de la nef où j'allais observant,
A genoux, à côté de ses livres d'enfant,
Un jeune villageois de six ans, d'un air d'ange,
Les mains jointes priait aussi..... concert étrange!
« Sous cette lampe pâle et par ce froid brouillard,
Quel sombre désespoir tient courbé ce vieillard,
Et quel beau rêve d'or et d'azur, me disais-je,
Éloigne de ses jeux l'enfant au front de neige?
Du vieillard, de l'enfant, lequel t'a mieux touché,
Beau christ aux bras ouverts de la voûte penché?
Quelle fleur en parfums plus suaves s'exhale,
Seigneur, — la fleur du soir, ou la fleur matinale! »

Après une longue absence, le *Laboureur ouvrier* s'en revient de la ville et regagne son village. Que le soleil est radieux! quel calme, quelle douce sérénité dans les champs!

Lui, son œil était sombre et son visage pâle,
Ses rustiques cheveux n'entouraient plus son front,
Sous sa blouse en lambeaux, tout flétri par le hâle,
Il cheminait courbé, comme sous un affront.

Pourtant on l'avait vu, dans ces bois, ces prairies,
Au milieu des grands bœufs bondir, léger chevreau,
Mieux qu'un oiseau chanter ses jeunes rêveries,
Et des luttes rentrer en triomphe au hameau.

Le reconnaîtrez-vous, ô taillis, ô fontaines,
Croix de pierre où parfois il priait à genoux?
. . . . . .
« . . . Sois ici maudite, ville infâme,
Toi qui me détournas de mes premiers penchants;
Usine qui flétris mon corps avec mon âme,
Vous par qui j'ai perdu le simple amour des champs!...

Mais voici la chaumière natale; sur le seuil file sa mère, bien vieillie, hélas! Elle tend avec transport ses bras à l'enfant prodigue et, ouvrant le bahut de chêne, lui montre, « avec amour rangés, »

La braie aux larges plis, orgueil de la Cornouaille,
Le surtout d'un bleu clair brodé sur chaque pan,
La ceinture de cuir qui tient ferme la taille,
Le chapeau large orné d'une plume de paon.

L'ouvrier est redevenu *laboureur*. — Il nous semble, sauf erreur que ce petit poème, que nous aurions voulu reproduire en entier, vaut bien, comme leçon pratique, un gros et pédantesque traité d'économie sociale sur les dangers du dépeuplement des campagnes et de l'encombrement des villes. Les arguments du traité parviendraient tout au plus à convaincre la raison ; le poème émeut et persuade, ce qui vaut mieux. M. de la Villemarqué a fait quelque part, dans son *Barzaz breïz*, la juste remarque que les bardes celtiques, à commencer par les plus anciens, se sont attachés presque constamment à renfermer, sous le voile transparent de leurs poésies, une leçon de patriotisme ou de vertu, et qu'ils ont par là exercé sur leurs compatriotes une influence vraiment civilisatrice. Brizeux est en cela, comme sous les autres rapports, le digne continuateur des Taliésin, des Livarc'h-Hen et des Gwenclan; il saisit avec empressement toutes les occasions qui s'offrent à lui de flétrir le mal et de chanter le bien.

N'est-ce pas une leçon encore que cette touchante histoire du *Vieux Rob?* Le bonhomme Robin, le rebouteur de l'endroit, a guéri la vache de la vieille Mona, sa voisine. Quelque temps après, il tombe malade. Mona, à cette nouvelle, part avec sa vache, pour porter l'une ses soins et l'autre son lait à leur commun bienfaiteur. Le prêtre arrive aussi; hélas! le lendemain le pauvre Rob était en terre. Mais la reconnaissance de Mona le suit par delà le tombeau; chaque jour elle vient remplir jusqu'aux bords d'un lait pur et écumant le vase de granit où, selon la croyance populaire, l'âme du défunt vient la nuit se désaltérer.

VIII.

Le ciel se couvre de nuages menaçants; des éclairs bleuâtres le sillonnent, le tonnerre gronde au loin et, grossissant de plus en

plus sa formidable voix, semble voler sur les ailes de la tempête. Que vont devenir ces moissons que la faucille vient de coucher sur les sillons ou qu'elle s'apprête à trancher ? C'en est fait du fruit des labeurs passés, et des espérances de l'année qui vient. Les moissonneurs consternés s'agenouillent sur ces gerbes mouillées et prient avec ferveur... Tout-à-coup l'angélus tinte par trois fois du haut du clocher du bourg. O prodige ! le ciel se rassérène soudain, le soleil darde à travers la pluie un de ces joyeux rayons, qui ressemblent à ces sourires trempés de larmes dont parle Homère ; les noires nuées vont décharger dans la mer les torrents dont elles sont gonflées. Alors Lilèz entonne de sa voix claire et juvénile le *chant des Moissonneurs* :

Il faut chanter le blé ! . . . . . .
. . . . . .
Si sa tige au printemps languit frêle, épuisée,
Comme un lait bienfaisant s'épanche la rosée,
Et des souffles légers comme les papillons
Le bercent mollement dans le creux des sillons.....

Ainsi mûrit le blé, divine nourriture,
Ce frère du raisin, boisson joyeuse et pure ;
Dieu même a consacré ce céleste présent :
— Mangez, voici ma chair ; buvez, voici mon sang.

Le dimanche suivant, les moissonneurs portaient en pompe à l'église de la paroisse une gerbe en *ex-voto*.

Plus que le poème des *Moissonneurs* encore, celui des *Pêcheurs* exhale un accent religieux et doux.

Ciel et mer, tout est bleu ; l'aube vient de s'éveiller, et le soleil, dont elle est la messagère, va paraître ; courlis et marsouins se jouent à la cime des vagues. La flottille des barques déployant ses voiles quitte le port, semblable à un vol d'oiseau marins.

Le bon Jésus marchait sur l'eau,
Va sans peur, mon petit bateau.
. . . . . .
Sur ton bateau, Pierre Simon,
Que Jésus fit un beau sermon
A la foule pieuse !
Puis dans tes filets tout cassés

Combien de poissons amassés,
Pêche miraculeuse!

Le bon Jésus marchait sur l'eau...

Dans ta barque il dormait un jour;
Te souvient-il comme à l'entour
S'élevait la tempête?
Lui, réveillé par ton effroi,
Dit à la vague : « Apaise-toi! »
Elle baissa la tête.

Le bon Jésus marchait sur l'eau,
Va sans peur, mon petit bateau...

Ainsi chantent deux enfants de leur voix pure et claire, et les rames règlent leur cadence sur les strophes de la prière naïve.

Mais au soleil couchant l'horizon devient noir:
Nul pêcheur dans le port n'était rentré le soir.

La nuit venue, la femme du vieux Coulm, inquiète pour son mari, s'en va à la chapelle voisine dont elle balaie avec soin le sol pavé de pierres sépulcrales; puis recueillant religieusement la sainte poussière, elle la jette, avec des incantations, du haut du promontoire, aux quatre vents du ciel, pour conjurer la tempête. — La tempête est vaincue : voici venir quatre pêcheurs, pieds nus et les cheveux souillés de sable et d'algues : c'est le vieux Coulm, son fils et les deux enfants qui hier chantaient le naïf cantique; mais, hélas! la tempête n'a pas lâché sa proie tout entière : la barque a sombré sur les récifs et ses débris sont les jouets de la vague.

Que va devenir la pauvre famille privée de son gagne-pain? Écoutez :

« Jésus, ce doux patron qui nous menait sur l'eau,
A laissé dans la nuit sombrer notre bateau :
Hélas! c'est une épreuve dure!
Mais, au mal résigné, tout bon chrétien l'endure.

Lui-même il nous a dit : Ne cherchez pas pourquoi
Je ne suis pas venu quand vous comptiez sur moi;
Mais allez, allez à vos frères :
Misérables, montrez sans honte vos misères.

Et nous voici. . . . . .

Pêcheurs et laboureurs, nous vivons ici-bas,
Aux sueurs de nos fronts, du travail de nos bras;
Aidons-nous les uns et les autres;
Soulagez nos malheurs; vos pleurs seraient les nôtres.

Si le feu dévorait vos paisibles maisons,
. . . . . .
Heurtez, heurtez sans crainte au seuil des matelots,
Vous labourez la terre, ils labourent les flots;
Nous rebâtirons vos chaumières;
Notre barque n'est plus, entendez nos prières !.....

Ainsi vont les *quêteurs* chantant d'aire en aire. « Quel est le cœur breton et croyant » qui résisterait à de tels accents? Aussi les sacs s'emplissent de blé nouveau; un chêne séculaire est abattu, lin et chanvre se tissent. Quelque temps après, une barque neuve et toute gréée sortait du port, voiles au vent, et cinglait vers la haute mer, et le même chant d'espérance glissait au loin sur les flots apaisés :

Jésus nous conduira sur l'eau,
Va sans peur, mon petit bateau.

Quels accents émus et vrais! quelle douceur pénétrante! et comme un tel poète était digne de sentir à l'unisson de son peuple, et de chanter sa foi, sa charité et son hospitalité proverbiales!

IX.

Primel et Nola est une idylle tendre et chaste à la fois, tout embaumée des plus doux parfums du cœur; c'est une digne sœur de *Marie*. Elle est charmante d'un bout à l'autre l'histoire de cette jeune veuve de Corré qui, secourue par Primel lorsque tous l'abandonnent, offre en reconnaissance sa main et sa fortune au pauvre journalier, lequel, de son côté, ne veut accepter l'une et l'autre que lorsqu'il a gagné par son travail de quoi payer ses habits de noces. La rencontre des deux amants au bord du fossé, après la messe; leur entretien sous le porche de l'église, à la foire de Kemperlé; leur séparation, leurs épreuves, leurs messages échangés par l'intermédiaire des mendiants vagabonds; le retour de Primel, les serments

près de la fontaine, à la façon des fiancés d'Écosse, le mariage, — tout cela compose un ensemble qui, s'il n'est pas d'un dramatique palpitant, émeut néanmoins et charme par le naturel et la fraîcheur des détails. Les jolis vers abondent encore ici; mais qui ne les a lus et relus?

J'en pourrais dire autant de deux autres poèmes, sinon plus parfaits de forme, du moins plus élevés de ton. Je veux parler des *Deux Proscrits* et des *Écoliers de Vannes*, deux souvenirs de nos révolutions et de nos désordres civiles. De quelle main délicate le poète touche au passé, — passé d'hier dont les échos discordants vibrent encore dans plus d'un cœur! Son âme compatissante console toutes les douleurs, panse toutes les blessures; son cœur bat à l'unisson de tous les dévouements.

Une barque glisse silencieusement dans la nuit, au milieu des sinistres écueils de Pen-Marc'h, si fertiles en naufrages. Deux hommes la montent, un prêtre et un Girondin fugitif, hier divisés, aujourd'hui tous deux proscrits et frères. Celui-ci s'est soustrait à l'échafaud de Bailly et au poison de Condorcet et est venu demander asile au prêtre, contre lequel il a peut-être voté le bannissement et la mort. Semblable à l'idole indienne de Djaggrenah, le char de la Révolution, lancé sur une pente fatale par des mains, les unes féroces, les autres imprudentes, roule vers l'abîme avec une vertigineuse rapidité, écrasant chaque jour des milliers de têtes sous ses roues sanglantes. Amis, ennemis, le monstre aveugle dévore tout; il souille le sang virginal de la céleste Élisabeth du sang impur de Carrier. Hier ses victimes s'appelaient Louis XVI et Marie-Antoinette, demain elles s'appelleront Danton et Robespierre; aujourd'hui elles se nomment Vergniaud, Guadet, Gensonné, Barbaroux.

Cependant la barque a gagné la haute mer; vingt autres se pressent aussitôt autour d'elle. Marins, pêcheurs, laboureurs les remplissent en foule et prient en silence : car ces barques, cette mer, ce sont les nouvelles catacombes de la religion persécutée.

Que la paix du Seigneur soit avec vous mes fils,

dit le prêtre en bénissant les fidèles; puis il revêt ses habits sacerdotaux, et le divin sacrifice commence.

Le plus jeune pêcheur, au blond saint Jean pareil,
Sur sa base maintient le calice vermeil,
Où la lune descend dans un rayon d'opale;
L'encens fume et ce chant de vingt barques s'exhale :
« Étoile de la mer, salut, Vierge! » Et la mer,
Orgue immense, accompagne et fait monter dans l'air
Le cantique d'amour, sublimes harmonies
Qu'échangent lentement les plaines infinies.
Le mystère accompli sur l'onde et sous le ciel,
Ceux que devait nourrir le pain spirituel
S'en vinrent en ramant chercher le saint ciboire :
Sous les cheveux pendants et sous la mante noire,
Les lèvres s'avançaient, et tous, les yeux baissés,
Repartaient en chantant, par d'autres remplacés....

Les Écoliers de Vannes sont dans la même gamme émue, dans le même ton élevé. Quelle furie, quelle énergie de pinceau dans la peinture de la bataille où luttent ces trois cents héroïques enfants! Mais quels nobles accents éclatent tout à coup au milieu de la mêlée comme un hymne de paix!

O reine des Bretons, Liberté douce et fière,
As-tu donc sous le ciel une double bannière?
En ces temps orageux j'aurais suivi tes pas
Ou Cambronne mourait et ne se rendait pas :
Dans ces clercs cependant ton image est vivante,
En chantant leurs combats, Liberté, je te chante!
Ils n'avaient plus qu'un choix, ces fils de paysans :
Où prêtres, ou soldats, — ils se sont faits chouans;
Et leur pays les voit tombant sur les bruyères,
Sans grades, tous égaux, tous chrétiens et tous frères....
Hymnes médiateurs, éclatez, nobles chants!
Planez sur les deux camps, ô voix médiatrices!
Baume des vers, couvrez toutes les cicatrices!

Vingt ans s'écoulent. Par une fraîche matinée du mois de juin, un prêtre se dirige vers la chapelle voisine. Il marche morne et pensif. C'est aujourd'hui l'anniversaire de la bataille d'Auray, à laquelle il prit une part active, et tous les ans, à pareil jour, il célèbre une messe pour le repos de l'âme d'un jeune homme qu'il a vu tomber sous son fusil. Un peintre, qui s'est égaré à la recherche des paysages pittoresques, le rencontre et lui demande son chemin. La conversa-

tion s'engage ; on cause de la Bretagne, d'Auray, de la bataille. Et bientôt le prêtre transporté de joie se jette dans les bras de l'artiste, dans lequel il a reconnu la victime dont il pleure le trépas depuis tant d'années. La messe des morts devient une messe d'actions de grâces.

La messe terminée, entre les deux amis
Les longs épanchements furent enfin permis :
Une table dressée à l'ombre de la treille
Où la fraise embaumait, où brillait la groseille,
Où le miel et la crême étalaient leur blancheur,
Les reçut : ô moments de calme et de fraîcheur !
Les prières aussi revinrent ; les prières
Sont filles du bonheur autant que des misères.

C'est ainsi que le poète cherche à réconcilier le présent et le passé : tâche ardue et délicate ! Non que tout lui paraisse bon dans le premier ; plus d'une fois au contraire il se plut à flétrir ses vices, à blâmer ses tendances ; car dans cette nature complexe, la satire n'était pas loin de l'idylle ; dans ce Théocrite il y avait du Juvénal. Ceux qui l'ont vu de près affirment qu'ils avaient peine parfois à reconnaître le doux chantre de *Marie* dans ce véhément satirique plein de colère et de récriminations. Ses écrits, il est vrai, n'ont conservé que le reflet affaibli de cette verve d'Archiloque. Cependant il serait facile d'en retrouver dans quelques-uns la trace plus marquée. Lisez, par exemple, *Monsieur Flammik* dans *Primel et Nola*, et, quelques pages plus loin, les *Bains de Mer*.

Voici Monsieur Flammik avec son air matois,
Il n'est plus paysan et n'est plus un bourgeois.
Il revient de l'école, écoutez son jargon ;
Ce n'est pas du français, ce n'est pas du breton.
Attablé le dimanche aux cabarets voisins,
Il se moque du diable, il se moque des saints.

Les *Bains de Mer* sont l'histoire d'une pauvre famille de la côte qui, l'été venu, blanchit et orne sa maison pour y recevoir ces oisifs « de Nantes ou de Paris » qui viendront bientôt promener sur ces grèves leurs ennuis et trop souvent leurs vices et leur corruption. Le fils du pêcheur, que blesse ce trafic du foyer, s'exile fièrement de la maison paternelle profanée par le pied de l'étranger :

Adieu donc, mon pays, puisqu'on n'y vit plus seul!
Enclos où dans ses bras me portait mon aïeul,
Église où tout enfant j'allais servir la messe,
D'où, si léger, si pur, je sortais de confesse,
Adieu. . . . . .
Oh! par les citadins nos champs sont envahis!
Mais nos souliers ferrés vont-ils dans vos pays,
Hommes vains et légers, et vous, ces élégantes
Par qui mes libres sœurs deviennent des servantes?

Il part. Lorsque, trois mois plus tard, il revient à Pornic, rappelé par un message pressant, le bruit d'un bal joyeux frappe son oreille. Il presse le pas et arrive juste à temps pour arracher sa jeune sœur Odette aux piéges d'un séducteur.

Mais cette verve généreuse contre les envahissements de la corruption des villes et de ce que l'on appelle la civilisation moderne, n'éclate nulle part, chez notre poète, en accents plus pathétiques, en traits plus éloquents que dans cette prophétique et admirable *Élégie de la Bretagne*, qui, le dernier des chants de Brizeux par la date, est peut-être le premier de tous par le souffle et l'élévation. L'espace nous manque pour reproduire ici ce morceau, l'un des plus beaux assurément de la poésie contemporaine, et qui rappelle par plus d'un côté certaines inspirations d'un autre poète éminent, M. Victor de Laprade. D'ailleurs nos lecteurs ont eu la primeur de ce beau chant et ne l'ont pas oublié; c'est ici même qu'il a paru pour la première fois : testament touchant du poète, que ce recueil a eu le privilége de transmettre et de faire connaître le premier à la Bretagne, à laquelle il était destiné.

Après avoir lutté trente ans pour la défense des mœurs et des croyances de son pays, le barde, à la fin, se sent vaincu; mais, avant de tomber, il pousse un dernier cri d'alarme. Voici l'ennemi qui vient : il siffle comme la couleuvre, il beugle comme le taureau; de ses flancs en feu s'échappent des torrents de fumée; il vole bruyamment sur ses rails, qu'il enfonce comme un forceps au cœur des montagnes, niveau impitoyable sous lequel il efface toute variété physique ou sociale. C'est « le dragon rouge annoncé par Merlin; » c'est la *civilisation* sur son char enflammé.

La civilisation ! Mot complexe et équivoque. Si remuer la matière

et la torturer, si bouleverser notre globe et le ceindre d'un réseau de fer, si bâtir des usines constituent la civilisation, certes, notre siècle est civilisé. Mais si par ce mot on entend la culture de l'esprit et du cœur, la moralisation de l'homme, le progrès, enfin, non matériel, mais moral, l'époque actuelle a-t-elle le droit d'être aussi fière, et est-elle bien venue à jeter à ceux qui ne sont pas encore emportés dans sa sphère l'épithète de barbares? Cette civilisation industrielle et saint-simonienne, qui prêche l'égalité de l'âme et des sens, de la matière et de l'esprit, nous précipite vers le matérialisme absolu, vers l'absence de toute croyance élevée, vers la négation du monde spirituel et vers le servilisme. Voilà l'avenir dont la perspective effrayait Brizeux et en effraie bien d'autres.

En commençant cette étude, nous rapprochions le nom de Brizeux de ceux de Béranger et d'Alfred de Musset. Nous ne pouvons nous empêcher de demander ici à la même comparaison un nouvel enseignement.

Trois noms de femmes semblent plus ou moins résumer ces trois écrivains et personnifier leur œuvre poétique : Lisette, Mimi Pinson et Marie. Un monde sépare celle-ci de celles-là. Les deux premières sont les types de ces vierges folles nées sur le pavé malsain des rues parisiennes, comme des fleurs étiolées sur un sol stérile, et qui, sans mère qui leur apprenne à croire à quelque chose, sans foi, sans loi, sans Dieu, s'abandonnent à tous leurs instincts et jettent leur vie a tous vents, jusqu'au jour où les rides, la misère et l'hôpital vengeront Dieu et l'honnête femme. — Combien ta douce figure est plus pure et plus sympathique, ô Marie! Elles, c'est l'enfant sans candeur, la jeune fille sans parfum, la vierge sans virginité, la femme perdue, — c'est le vice. Toi, c'est l'enfant pieux, la vierge pudique, la femme chrétienne, — c'est la vertu. Pour plusieurs, elles s'appellent la civilisation et le progrès; et toi, tu es la barbarie et la superstition. Mais quel cœur bien fait, quel esprit moral et sain, quel poète, quel honnête homme ne préférerait mille fois ta barbarie à leur civilisation, ta superstition à leur progrès? Si le souffle empesté de cette fausse et mortelle civilisation venait à pénétrer jusqu'au sein de tes landes natales et

à flétrir leurs bruyères, abandonne sans regret ce sol profané et remonte, avec ton poète,

Vers une autre Bretagne, en des mondes meilleurs !

X.

Combien d'autres fleurs n'aurions-nous pas à cueillir dans ce champ vaste et riche des *Histoires poétiques !* La *Paix armée*, énergique chant de guerre ; les *Immortels*, pieuse légende; *Lina*, conte merveilleux des temps passés ; les *Hêtres de Lo-Théâ*, touchante histoire pleine de charmants détails; plusieurs pièces légères du *Journal rustique* qui termine chaque livre, bien d'autres encore, demanderaient une mention spéciale. Mais la patience du lecteur a des bornes qu'il faut respecter; nous craignons de ne l'avoir que trop fatiguée déjà.

Un mot encore des divers autres recueils poétiques qui composent le complément de l'œuvre de notre barde, et nous aurons fini; il ne nous restera plus qu'à essayer une appréciation de l'ensemble.

Sous le titre de *Cycle*, Brizeux a rassemblé un certain nombre de morceaux détachés, qui ne se lient entre eux que par la grâce et la sensibilité ordinaires au poète. L'un d'eux se détache du groupe par son énergique concision; c'est celui qui est intitulé *A saint François*, et dans lequel le barde appelle le fondateur des ordres mendiants au secours d'une société qui se meurt de matérialisme, et l'invite à venir nous prêcher encore le mépris des jouissances et rapprendre « le Christ aux modernes païens. »

La *Harpe d'Armorique* (Télen-Arvor) est le recueil, en breton et en français, des vers que Brizeux composa dans la langue celtique et qui courent déjà les foires et les pardons, de Vannes à Tréguier.

Sagesse de Bretagne (Furnez-breïz) est un recueil de proverbes que, dans ses pérégrinations, le barde a recueillis de la bouche des laboureurs et des marins, et dont il a composé un petit trésor de philosophie populaire.

Mais la *Poétique nouvelle* mérite une plus sérieuse attention. Le titre a paru non tout-à-fait exempt de prétention. Cette poétique, en effet, n'est guère *nouvelle* en réalité, il faut le dire; ce n'est pas, il est vrai, un code de lois littéraires à la façon d'Horace ou de Boileau, et en cela, ce poème est *nouveau* à certains égards. C'est une suite de thèmes poétiques, c'est l'exemple à la place de la règle.

Ils ont donné la forme et j'indique le fond,

dit le poète lui-même en faisant allusion à ses deux illustres devanciers. Ce *fond* de la poésie, qui constitue toute inspiration, c'est l'univers, l'homme et Dieu; en d'autres termes, la *Nature*, la *Cité* et le *Temple*. Brizeux a consacré à chacun de ces trois grands sujets trois chants où abondent les beaux vers et les détails tour à tour gracieux et énergiques. Rarement le poète a atteint à une aussi grande perfection de forme. Tel tableau, tel paysage, tel récit, est un petit chef-d'œuvre de grâce contenue, de concision élégante. La peinture de Paris, la *cité* par excellence, avec ses vices et ses vertus, avec sa fièvre, ses folies, ses crimes, est, à notre avis, un des morceaux les plus parfaits qu'ait produits le barde breton. Le récit de la mort de Louis XVI, en particulier, nous semble achevé. Quelle élévation de pensée, quelle douceur et quelle énergie à la fois, quelle piété pour la sainte victime! Bien que nous n'ayons que trop abusé déjà des citations, nous ne pouvons résister à la tentation de reproduire ici ce beau passage; nos lecteurs, à coup sûr, ne s'en plaindront pas :

Nous voici parvenus sur la place publique. . .
Dans un marais de sang ici la France antique
Disparut! Un roi saint, son épouse, sa sœur,
Un poète au cœur d'or, généreux défenseur,
Et de saints magistrats, et des prêtres sublimes,
Des femmes, des vieillards, et cent mille victimes!
Une pierre a couvert le hideux échafaud;
Mais le sang fume encore, il bout, il parle haut.
O sombre tragédie! ô drame lamentable!
Que nous font désormais les héros de la fable,
César même, et Brutus, le stoïque assassin?
Là mourait un tyran, ici mourut un saint,

Toute une nation, justement affranchie,
Soudain ivre de sang et folle d'anarchie,
A son brillant passé sans regret dit adieu,
Répudiant ses mœurs, ses grands hommes, son Dieu.
Ceux qui la conduisaient dans sa nouvelle voie,
De ses déchaînements les premiers sont la proie;
Puis sous le couperet elle traîne en janvier
Celui que tout martyr aurait droit d'envier.
Aux mains de trois bourreaux, sur cette horrible place,
On dépouille le Christ devant la populace,
Le doux Capétien, le fils de saint Louis,
Au front loyal et pur, orné de fleurs de lis,
L'esprit haut, le cœur tendre, appelé Louis seize,
Client par qui vivront Malesherbe et de Sèze !
Mais l'hostie a changé l'échafaud en autel,
Et l'âme en pardonnant s'éleva vers le ciel !

XI.

La lyre de Brizeux ne fut pas complète et ne connut pas tous les tons de la poésie; certaines cordes lui manquèrent; la même note revient souvent dans ses chants, comme une *dominante*. Mais quelle intensité de sons et quelle sensibilité dans cet instrument incomplet ! Le moindre vent qui venait à souffler sur la grève aux émanations salines ou sur la lande empourprée de bruyères, faisait vibrer cette harpe éolienne et en tirait des accents d'une douceur singulière. L'inspiration de Brizeux fut monotone, mais monotone comme tout ce qui est profond, comme tout sentiment dominateur, comme la rêverie, comme la mer, comme l'infini. Plusieurs imaginations de ce temps furent plus puissantes, plus riches et plus variées; aucune ne fut plus pure dans ses inspirations, plus exquise dans la forme dont elle les revêtit. Sans être l'égal des plus grands, Brizeux fut du moins un poète original, et cette originalité, privilége de plus en plus rare par ces temps d'égalité et de nivellement, il la dut en partie à sa patrie poétique. Non qu'il fût exclusivement breton; ainsi que l'a remarqué un spirituel critique, sa poésie,

locale et bretonne par la forme, fut générale et *humaine* quant au fond.

Le peuple qui l'inspira offre d'ailleurs ceci de remarquable que, à côté d'une nature propre et profondément tranchée, il se rattache par ses mœurs et par ses croyances aux sources de la poésie universelle. Ainsi que Brizeux le dit lui-même, la poésie est partout en Bretagne. Le poète n'eut qu'à se pencher vers cette terre généreuse, la moisson était mûre. Ajoutons que, mieux que personne, il était propre à la cueillir.

Brizeux nous semble, en effet, avoir été l'un des types les plus complets de la famille humaine à laquelle il appartint par l'origine. Timidité, réserve, vie intérieure et contemplation, humeur tour à tour solitaire et bruyante, farouche et expansive; profondeur et naïveté de sentiment; froideur à la surface, au fond chaleur et enthousiasme; inaptitude pour la vie pratique et positive; exquise sensibilité, simplicité, droiture, gaucherie apparente : voilà, si je ne me trompe, la race celtique, et voilà Brizeux.

Dispersée par l'exil ou la conquête, la famille celtique offre des caractères identiques dans ses rameaux divers. Gaëls d'Écosse, Gallois d'Angleterre, Irlandais et Bretons, sont restés plus ou moins fidèles au type primitif. Race rêveuse, concentrée, *subjective*, comme dirait un Allemand, soit qu'elle contemple les flots orageux de la mer du Nord battant le versant des Highlands, soit qu'elle s'assoie au bord des grèves de l'Atlantique et que sa pensée, s'égarant de vague en vague, se perde dans la brume du lointain horizon.

D'une adorable délicatesse de sentiment, elle aime par dessus tout le foyer et la famille; c'est essentiellement la race domestique, et *parent à la mode de Bretagne* est devenu un dicton européen. C'est la *race femme*, a dit un jeune et savant écrivain qui, s'il attriste la Bretagne par ses écarts, l'honore du moins par ses talents [1]. Elle a de la femme l'amour du merveilleux et la mobile imagination; elle en a la piété naturelle, et, comme elle, elle aime

1 V. *Revue des Deux-Mondes*, février 1854 : *De la poésie des races celtiques*, par Ernest Renan.

à s'abîmer dans l'infini. De la femme, elle a surtout le cœur; comme elle encore, elle aime le malheur, et les causes compromises ou attaquées ont toujours eu le privilége d'éveiller sa sympathie et de provoquer son dévouement. La dernière venue dans la famille chrétienne et française, elle est restée éminemment catholique et monarchique.

Que d'autres races aventureuses et positives portent toujours leur inquiète activité et leurs regards en avant. La race celtique aime à regarder en arrière; le passé est son domaine. Là paraissent se concentrer de préférence ses affections et ses espérances elles-mêmes; car, chose remarquable, l'avenir qu'elle rêve, c'est le retour du passé, c'est le nouvel avénement de ce mystérieux Arthur que ses bardes ont chanté, comme les *gouslars* serbes chantent leur Marco, les Scots leur William Wallace, et les bardes saxons leur Robin-Hood, et qui doit être un jour le rédempteur de son peuple. La race celtique se souvient plus qu'elle n'espère. De là cette teinte touchante et assombrie qui voile son génie. Comme toutes les races simples qui ont vieilli dans une poétique adolescence et qui n'ont point connu l'âge desséchant de la maturité qui s'appelle civilisation, les Celtes vivent surtout de traditions et de croyances.

Contraste bien remarquable entre ce respect pour le passé, sans lequel le présent ne fonde rien de durable pour l'avenir, et ce mépris injuste et inintelligent qu'affectent nos prétendus hommes de progrès pour tout ce qui ne date pas d'eux, jetant ainsi à leurs pères la plus sanglante injure et à leur patrie le reproche immérité de quatorze cents ans de barbarie. Comme si l'on pouvait reconstruire une nation de toutes pièces, des fondements au faîte, sans souci de son passé, de ses traditions, de son génie et de ses croyances qui l'on faite ce qu'elle est, ainsi qu'on reconstruit pierre par pierre une maison qu'un tremblement de terre a déracinée! Comme si le présent n'était pas fils du passé, comme il est le père de l'avenir!

L'amour du passé! Brizeux lui dut ses plus poétiques impressions, et le plus beau de ses chants peut-être, sont chant du cygne, l'*Élégie de la Bretagne,* qu'est-ce autre chose sinon un hymne au

passé? L'avenir lui inspirait une sorte d'instinctif effroi. Nous avons dit qu'il ne s'était pas entièrement soustrait à l'influence de cette *malaria* morale qui semble assiéger de plus en plus étroitement les sociétés modernes de son souffle pestilentiel, et que ce doute voila la foi de son enfance de ses brumes malsaines; mais son cœur, attaché aux croyances domestiques par tant de doux liens, ne s'en sépara jamais complétement. Emporté, pour ainsi dire, malgré lui, vers la mer orageuse, il ne cesse de lutter contre le flot et de crier de loin à sa chère Bretagne de ne pas abandonner le port et de rester sur la terre ferme de sa foi : contradiction dont nos temps agités offrent plus d'un exemple et qui sont d'ailleurs dans la nature humaine.

« Savez-vous, disait un jour La Mennais à ses disciples, pourquoi l'homme est la plus souffrante des créatures? C'est qu'il a un pied dans l'infini et l'autre dans le fini et qu'il est *écartelé* à deux mondes. »

Autre contradiction : ce même La Mennais, non celui de la Chênaie, mais celui des derniers temps, ce La Mennais révolté, Brizeux le chante quand il meurt, et l'appelle un *Celte,* comme s'il voyait en lui le type de sa race. Il en personnifie du moins la proverbiale obstination.

Si le mouvement romantique provoqua les premiers chants de notre barde et éveilla sa muse encore endormie, il sut se garder des excès qui ne tardèrent pas à compromettre la nouvelle révolution littéraire. Son goût fin et sûr le préserva des écarts dans lesquels sont tombés, plus ou moins, tous les poètes de ce temps. Pendant que les Syllas du drame et de la ballade régnaient à Rome en despotes, il se cantonna dans son Armorique, comme Sertorius en son Espagne, selon la pittoresque expression d'un ingénieux critique. Aussi ses œuvres n'offrent-elles pas, dans leur succession, le désolant spectacle de la décadence qui attriste le déclin de plusieurs de ses premiers maîtres. Il s'étudia avec une rare persévérance à châtier, à épurer la forme de son vers. Si ses dernières œuvres n'ont peut-être pas, au même degré que les premières, cette fraîcheur matinale d'une imagination qui s'éveille, le virginal parfum qu'exhale le talent à son aube, elles ont plus qu'elles la précision du

contour, la force, la correction savante. Le bouton rougissant qui, dans *Marie,* nous embaumait de ses premiers aromes, s'est épanoui au soleil de la Toscane, et est devenu une fleur aux couleurs brillantes et solides qui, par un singulier privilége, ont conservé leur éclat jusqu'à la fin.

La monstrueuse théorie de *l'art pour l'art* ne compta jamais Brizeux parmi ses adeptes. L'art ne lui parut jamais devoir être à lui-même sa fin exclusive; il le jugea toujours, non pas un but, mais un moyen. Cette émotion que certains écrivains demandent, souvent en vain, aux passions les plus orageuses et parfois les plus basses, il en empruntait le secret aux sentiments les plus naturels et les plus purs du cœur humain. Il ne trouvait rien de plus poétique que le bien, et ce n'est pas lui qui eût jamais chanté *les Fleurs du Mal.* La sincérité de sa sensibilité douce et saine, voilà la source du charme qui s'exhale de ces pages. C'est le poète de la famille. Sa poésie n'est pas le souffle orageux et puissant des génies altiers, qui subjugue et terrasse; c'est une brise, chargée des parfums de la bruyère et du genêt, qui rafraîchit et embaume.

Le talent de Brizeux offre un charmant mélange de grâce rustique et d'attique élégance. Bien qu'il ne recule pas à l'occasion devant le terme propre et le détail, il ne tombe jamais dans ce genre barbare appelé du nom, barbare comme lui, de réalisme; — également éloigné de la périphrase emphatique des Delille et des Baour-Lormian, et de la trivialité des Champfleury et des Baudelaire.

Brizeux a été poète et n'a été que cela; il n'a pas, à l'exemple de plusieurs de ses émules, et des plus grands, aspiré à jouer un rôle sur une scène pour laquelle il n'était point fait. Noyant une inspiration factice dans des flots d'encre, il n'a pas non plus, d'une plume hâtée, entassé volume sur volume, la prose sur les vers. Constamment en quête de l'idéal, il ne l'a jamais cherché dans la boue du chemin, et n'a jamais inscrit sur sa bannière l'anarchique et anti-poétique devise : *le beau c'est le laid.* S'il n'éleva pas constamment ses regards vers les cimes orgueilleuses, s'il lui arriva souvent de les tenir fixés sur la terre, c'est que cette terre était la Bretagne, le sol de la patrie, et que sur cette terre s'épanouissaient mille fleurs charmantes que le barde recueillait une à une avec amour et dou-

il a composé la presque totalité de sa gerbe poétique. Si d'aventure il s'en allait, en compagnie d'Auguste Barbier, le Juvénal des *Iambes*, ou de quelque autre ami, promener ses rêveries loin du pays natal, sous les bosquets d'orangers des bords de l'Arno, ou sous les colonnes du temple de la Sibylle, aux cascatelles de Tibur, on le voyait bientôt revenir dans sa chère Armorique. Comme l'Antée mythologique, il avait besoin de toucher de temps en temps cette terre inspiratrice, sa mère, pour acquérir des forces nouvelles. Errant de chaumière en chaumière, devisant le soir au coin de l'âtre avec ses agrestes hôtes, dans cette vieille langue celtique qui lui fut toujours si chère, ou bien s'asseyant sur le banc de bois de l'auberge du bourg, tantôt, auditeur attentif, il écoutait et notait une légende du temps passé, que lui contait un vieillard, tantôt accoudé au bout de la table, il improvisait entre deux brocs de cidre une chanson qui bientôt courait les pardons et les foires, et allait grossir le trésor de la poésie nationale, à côté des chants antiques des Taliésin et des Guiclan. Le plus souvent il promenait sa rêverie le long des rives pittoresques de l'Ellé, du Létâ et de l'Izôl, aux noms helléniens; douce et chère solitude qui, mieux que la cité bruyante, allait à son humeur un peu farouche.

Au milieu de cet amour effréné du lucre qui étend de plus en plus sa lèpre sur la société, Brizeux vécut dans une médiocrité voisine du dénûment; une modique pension du ministère de l'Instruction publique composait à peu près toute sa fortune. Jamais il ne vendit sa plume, et, quand autour de lui la littérature ouvrait boutique de scandales et se prostituait au lucratif et dégradant commerce de la corruption, sa noble et fière muse ne prodigua jamais un encens vénal aux passions des grands ou de la foule, cette autre idole des écrivains vulgaires et corrupteurs. Aussi ne fut-il pas populaire, dans le sens ordinaire du mot. Sa poésie, discrète et sobre, idéale sans être nébuleuse, correcte et exquise dans sa forme, ne pouvait être appréciée que du petit nombre. L'élite des écrivains ne s'adresse qu'à l'élite des lecteurs. La multitude aime le bruit et le tumulte; elle aime surtout que l'on flatte ses instincts mauvais et qu'on surexcite ses passions. Que lui fait un poète qui chante la paix des champs, les vertus domestiques, les sentiments nobles et purs?

Comment s'étonner dès-lors si la renommée, qui n'est le plus souvent que l'inintelligent écho du bruit que fait la médiocrité remuante et vaine, se montra si parcimonieuse pour Brizeux? Comme l'oiseau qui chante au fond des bois, sans s'inquiéter si quelqu'un l'écoute, ou comme le pâtre qui charme des sons de son chalumeau les échos de la lande solitaire, le barde exhalait à l'écart les accents dont son cœur débordait, dédaignant de grossir sa voix pour attirer la foule. Pendant que les carrefours retentissaient des noms d'écrivains frivoles ou malsains, le sien était ignoré du plus grand nombre. Que d'yeux se sont souillés à la lecture de tel roman obscène, qui n'ont jamais lu le doux nom de *Marie!* Il est vrai que la postérité remet les choses à leur place; elle a déjà commencé pour plusieurs des corrupteurs ou des amuseurs du peuple et pour Brizeux, et la justice réclame déjà ses droits. La mort inopinée du poète a ravivé les sympathies que depuis vingt-cinq ans il avait éveillées chez les amis de la belle et bonne poésie. La critique s'est empressée de lui rendre un hommage aussi spontané qu'unanime. L'Académie française elle-même qui avait, à quelques années d'intervalle, couronné *Les Bretons* et les *Histoires poétiques,* a regretté de voir disparaître un écrivain destiné à devenir tôt ou tard un des siens. Enfin les émules de notre barde sont venus jeter sur sa tombe les fleurs et leur poésie. L'un d'eux, qui a avec Brizeux plus d'un point de contact, et qui comme lui consacre son très-remarquable talent à célébrer le beau et le bien, M. Joseph Autran, vient de dédier à son ami, dans ses *Épitres rustiques,* quelques pages où respire le sentiment le plus vrai, et qui achèvent de peindre notre poète bien mieux que nous ne pourrions le faire nous-même. A ce double titre, nous demandons au lecteur la permission d'en transcrire ici en terminant quelques extraits; nous ne pouvons mieux finir cette étude trop longue et pourtant si incomplète et si insuffisante :

Oui, nous nous souviendrons, ô barde, ô cher poète,
De t'avoir vu passer rapide, haut la tête,
Regardant peu la foule et, des passants heurté,
Portant avec honneur ta fière pauvreté!
Dans ces temps avilis, où les âmes rampantes
Aux sordides marchés vont par toutes les pentes,
Où l'or est pour chacun le seul mot du destin,

Toi, rêvant à l'écart, toi, stoïque et hautain,
Tu semblais accuser par ta seule attitude
Tant d'âpre convoitise et tant de servitude.
Ces enrichissements où l'honneur s'amoindrit,
A des pouvoirs tombés ces gages qu'on reprit,
Ces serments que soi-même on estime frivoles,
Ce culte qui varie ainsi que les idoles,
Etonnait ta naïve et superbe candeur.

. . . . . .

Tel lien, même d'or, semblait t'épouvanter.

. . . . . .

De ton pays breton venu de temps en temps,
Tu passais à travers nos groupes haletants,
Et, sans même imprimer tes pas sur la poussière,
Ne laissais après toi qu'un parfum de bruyère.
  Au sein de ce Paris, sombre et tumultueux,
Dans ce bazar du monde, aux arceaux fastueux,
Tous allaient au butin, fiévreux, pressant leur course;
L'un demandait de l'or, n'importe à quelle source,
L'autre aux viles amours courait, l'autre cherchait
La gloire qui s'attache au ruban d'un hochet;
Longs efforts, durs assauts, lutte sans paix ni trêve!
Toi, du seul idéal tu poursuivais le rêve;
Esprit aérien, l'œil tourné vers l'azur,
Tu méditais un vers plus attique ou plus pur,
Un poème entrevu, de forme plus ornée;
Puis tu rentrais le soir, content de ta journée,
T'asseoir modestement sous quelque toit désert,
Où le bois au foyer manquait souvent l'hiver.
C'est là que je te vis, c'est là, d'un cœur sincère,
Que je pressai ta main comme la main d'un frère,
Et qu'un soir de janvier, pour la première fois,
Nous causâmes longtemps... à ce foyer sans bois.

LUCIEN D.

ÉTUDES BIOGRAPHIQUES.

LE PÈRE BAUDOUIN

SA VIE ET SES ŒUVRES.

II.*

ÉTABLISSEMENT D'UNE SOCIÉTÉ DE PRÊTRES DÉVOUÉS A L'ENSEIGNEMENT ET AUX MISSIONS.

Les mêmes considérations qui avaient inspiré à M. Baudouin la fondation d'un séminaire, l'engagèrent aussi à établir une société de prêtres qui pût donner des missions. La pénurie d'ouvriers était extrême et les besoins immenses. Les peuples avaient soif de la parole de Dieu. En outre, au sortir de la Révolution, les missions devaient avoir principalement pour effet de provoquer la bénédiction des mariages, le baptême des enfants, la première communion des adultes; enfin, après une si longue interruption des exercices et des secours du culte, c'était un moyen de réconcilier les âmes à l'Église. M. Baudouin comprenait le bienfait de ces prédications s'étendant à toute une ville et à toute une partie d'un diocèse. Le retentissement en était prodigieux et les fruits abondants. On a vu déjà que, durant son séjour en Espagne, il s'était occupé de réunir en corporation religieuse les prêtres qui partageaient son exil. C'était l'idée première de l'œuvre qu'il voulait réaliser dans son pays, sur un champ plus vaste. Dans sa retraite ignorée des Sables-d'Olonne, épanchant les secrets de son âme aux pieds de

* Voir la livraison d'août, 129-148.

Jésus-Christ humilié, anéanti dans l'adorable sacrement de nos autels, il avait gémi sur les crimes des hommes et sur leur ingratitude envers le Dieu qui se fit homme pour les sauver. C'est alors, a dit l'un de ses amis, que Dieu lui avait inspiré les grandes entreprises qui devaient amener la renaissance de la Religion dans nos contrées.

L'une de ces grandes entreprises, c'était l'établissement d'une association de prêtres consacrés à la gloire du Verbe incarné, sous les auspices de l'auguste Mère de Dieu, et destinés en même temps à raviver dans les cœurs l'esprit chrétien en distribuant aux peuples affamés le pain de la divine parole. Ces prêtres, prenant le nom d'Enfants de Marie, devaient se porter partout où les réclameraient le besoin des âmes, la détresse et l'insuffisance des pasteurs. Pour correspondre à l'inspiration divine, M. Baudouin se traça immédiatement une règle, et, de concert avec un vertueux ecclésiastique de ses amis, commença les exercices de sa vie religieuse. Puis, tous deux ensemble, à la fin de janvier 1800, prononcèrent des vœux ordinaires de religion, auxquels ils crurent devoir ajouter, à cause des circonstances, le vœu de pureté de foi. Cependant, de longues années devaient s'écouler encore avant qu'une œuvre, qui dès lors eût été si utile au prochain, et par là même si avantageuse à la société, pût arriver à une complète réalisation. M. Baudouin réussit bien, quelque temps après, à faire entrer dans ses vues un certain nombre d'élèves ecclésiastiques et de professeurs de son séminaire, il leur fit même adopter sa règle, modifiée par ses supérieurs dont il avait demandé l'avis; puis, avec l'approbation de Mgr Demandolx, en admit quelques-uns à la profession, après les épreuves du noviciat; mais ce n'était là qu'une ébauche de son grand dessein. Il fallait se résigner à ne donner à la société naissante qu'une extension restreinte, éviter le bruit et la publicité, parce qu'en ce temps-là, les missions et les missionnaires commençaient à être en butte à la rage de l'esprit philosophique et impie. A mesure que les évêques les approuvaient et cherchaient à les multiplier, le gouvernement s'appliquait à les détruire, et l'empereur Napoléon, qui d'abord avait compris l'importance de l'œuvre apostolique, avait même soutenu avec les fonds publics quelques essais tentés par divers prélats, allait, dans un moment d'irritation,

briser d'un seul coup les congrégations récemment établies (26 septembre 1809). Le célèbre Père Varin allait voir ses établissements dissous par un décret accordé à la haine de Fouché, et le Père Rauzan, dont les premières légions avaient échappé au coup qui brisait les Pères de la Foi, devait succomber, l'année suivante, pour ne se relever qu'à la Restauration, on sait avec quel éclat. Telle est la puissance de la vérité sur ceux-là mêmes qui s'obstinent à la méconnaître, qu'elle trouble en secret leur repos et parfois provoque l'expression ouverte et retentissante de leurs blasphèmes; car l'erreur, c'est la feuille d'automne, tenant à peine à la branche et craignant le moindre souffle qui peut la faire tomber. Mais il est dans les lois de la Providence de tirer des efforts de l'enfer la glorification des desseins de Dieu. Cette pensée consolait M. Baudouin et ranimait ses espérances, quand tout à coup sa petite société fut supprimée par ordre de Mgr de la Rochelle. Elle tombait victime de calomnies inspirées par la haine, et auxquelles le vénérable prélat devait regretter bientôt de s'être montré trop crédule. Cette nouvelle épreuve n'ébranla point le pieux fondateur. La charité chrétienne s'anime d'ordinaire devant le danger, et les obstacles qu'elle rencontre quelquefois la flattent autant que les succès dont elle peut se réjouir. Quand l'effort humain ne peut rien, elle prie; c'est la prière qui fonde les œuvres, les soutient et les fait réussir. M. Baudouin se réfugiait dans la prière. Une voix intérieure semblait lui dire que sa petite société sortirait triomphante de la lutte et que ses ennemis essaieraient en vain de l'étouffer dans son berceau. C'était au mois d'avril 1817. Le retour d'un nouvel ordre de choses ranimait les espérances de la Religion. La chaire chrétienne appelait de nouveau les peuples au festin de la divine parole, et les évêques, dont la bulle *Sollicitudo omnium ecclesiarum* avait consacré, couronné, dirigé et redoublé les efforts, encourageaient de toutes parts les sociétés de prêtres. M. Baudouin prévit que la Providence allait lui permettre de réorganiser sa société dissoute. En effet, à peine Mgr Soyer avait-il pris possession du siége de Luçon, qu'il chargeait M. Baudouin de constituer une société de prêtres qui se lieraient par des vœux de religion et dont les règles seraient calquées sur celles des Oblats fondés par saint Charles. « Notre

» digne évêque, écrivait à cette occasion l'homme de Dieu à un » prêtre distingué du diocèse de la Rochelle, veut, à l'exemple de » saint Charles, former une congrégation dont le but principal sera » le soin ou l'éducation de la jeunesse, surtout de la jeunesse » ecclésiastique, d'abord pour ce diocèse, ensuite pour tous les » diocèses, les grands et les petits séminaires. » On voit que M. Baudouin, en parfaite communauté de vues avec son évêque, poursuivait dès lors l'idée qu'il nourrissait depuis longtemps de donner l'enseignement pour but à sa société en même temps que les missions. Néanmoins des motifs de prudence obligèrent encore Mgr Soyer d'ajourner l'exécution de son projet. Les libelles, les chansons, les journaux s'abattaient sur la France comme une armée de sauterelles pour dévorer la vérité. Le zèle du prêtre était travesti, son caractère insulté et les dogmes tournés en ridicule. M. Baudouin attendit en paix les jours de Dieu. Rien n'est beau comme la persévérance de certaines âmes dans les projets qu'elles croient avoir reconnus comme divins, et que l'esprit de ténèbres s'efforce d'effacer dans le silence, avant même que les hommes en aient connu le secret. On a dit avec raison : la patience, c'est le génie. La patience est la première vertu des saints; elle assure le succès de leurs entreprises. Les saints sont les seuls sages, parce qu'ils sont seuls patients. Inclinés devant Dieu, ils sont maîtres de leurs douleurs comme de leurs joies. Sachant que, *pour Dieu tout est moyen, même l'obstacle,* rien ne les étonne, rien ne les déconcerte, rien ne les abat. Tel fut M. Baudouin. Cependant Dieu devait, un jour, récompenser la patience de son serviteur en la couronnant par le succès. Mgr Soyer, jugeant enfin le moment favorable, l'autorisa définitivement à créer une société dont son diocèse, disait-il, pourrait retirer de précieux avantages, lui permettant de tracer lui-même les règles, et déclarant approuver, par avance, tout ce qui serait fait par lui. M. Baudouin fut au comble de ses vœux. Sa société était fondée ; elle recevait une garantie de stabilité dans l'agrément de l'évêque diocésain et dans les statuts empreints d'une profonde sagesse que l'humble prêtre allait lui donner. Le 8 décembre 1829, le vénérable fondateur voulut, selon sa naïve et modeste expression, mettre *sa petite entreprise* sous la protection de la Vierge

Immaculée. Puis il ne s'occupa plus, jusqu'à sa mort, que d'inspirer à ses chers enfants l'amour de la vie religieuse, la fidélité aux saintes règles et les vertus qui font les prêtres instruits, dévoués et prudents.

La divine Providence a béni la petite association. Ses membres portent le nom de Marie Immaculée, oblats de saint Hilaire. Ce sont eux qui depuis trente ans, avec les enfants du vénérable Montfort, évangélisent la Vendée; ce sont eux qui dirigent avec tant d'habileté, d'intelligence et de dévouement le petit séminaire de Chavagnes dont nous venons de parler. Le noviciat et la maison-mère sont à Chavagnes. Après une séparation que les circonstances avaient rendue nécessaire, les enfants se sont réunis auprès du tombeau de leur père.

Un bref, en date du 22 juillet 1857, élève la société fondée par par M. Baudouin au rang de congrégation, et sans la soustraire à la juridiction de l'ordinaire, donne aux règles cette fixité qui en assure la durée. La congrégation est régie par un supérieur général, élu par le chapitre. Elle a ses règles propres que le chapitre seul peut modifier. On y fait les vœux ordinaires de religion, auxquels on ajoute celui d'étendre la connaissance et l'amour de Jésus-Christ, ainsi que la dévotion à la Conception immaculée. Ces vœux se prononcent après un an de noviciat, et d'abord pour cinq ans, ensuite pour toujours. La congrégation a deux fins principales : 1° les missions, 2° l'enseignement des petits séminaires. Elle est destinée à s'étendre dans tous les diocèses où l'appelle la confiance de Nos Seigneurs les évêques, et le Souverain Pontife, dans son bref d'approbation, engage vivement les ordinaires à l'appeler à la direction des petits séminaires.

On comprendra facilement l'utilité d'une congrégation ayant pour but l'enseignement dans les petits séminaires, si l'on songe qu'en France, où il y a des congrégations pour toutes les œuvres, on n'en compte pas une seule qui ait spécialement un but semblable. Et cependant, quoi de plus important que de travailler à rendre les jeunes élèves du sanctuaire dignes de leur sublime vocation, en élevant sur des bases solides, par le moyen de fortes études classiques, l'édifice de leurs connaissances.

L'institution des petits séminaires, fondée en premier lieu.

comme on sait, sur une ordonnance du concile de Trente, est justifiée par la nature même de la chose. Il ne peut être que salutaire, en effet, d'élever un certain nombre d'enfants dans des relations qui les rapprochent des pensées de l'éternité et qui les éloignent, autant que possible, de tant d'occasions qui entraînent facilement la jeunesse imprudente dans de funestes égarements. Mais il n'est pas moins utile d'accroître de plus en plus la capacité scientifique des élèves ecclésiastiques. Si les malheurs des temps, la ruine de nos anciennes écoles, la dispersion des ordres religieux, la rareté des vocations, et la nécessité d'employer tous les prêtres aux besoins extérieurs du ministère, si toutes ces causes ont affaibli un instant dans le clergé la science sacrée, le moment est venu pour lui d'en ressaisir le flambeau. Il doit aussi joindre à l'étude de la science sacrée, la mère et la reine de toutes les autres sciences, l'étude des sciences profanes, si répandues aujourd'hui, et dont l'ignorance nuirait à la considération dont il doit jouir et à la juste influence qu'il doit exercer. De là vient la nécessité de donner aux élèves ecclésiastiques des maîtres qui unissent à une piété exemplaire la connaissance approfondie des livres saints et de l'antiquité ecclésiastique, et des notions suffisamment étendues sur toutes les sciences humaines. Sans doute, le clergé séculier, qui renferme tant d'hommes remarquables par leur savoir, ne néglige point ces sortes d'études, et le degré de prospérité où sont arrivés nos séminaires indique assez la capacité des professeurs distingués qui les dirigent; mais il n'en est pas moins vrai que les études dont nous parlons ne sont réellement praticables qu'au sein d'une congrégation où se trouvent à la fois l'unité de méthode, la communauté des ressources, des loisirs assurés et les avantages d'une prudente direction.

C'est ce qu'avaient compris les Pères de la province de Paris, lorsque, au mois d'octobre 1849, ils disaient dans leur lettre synodale : « Excepté pour nos grands séminaires, dirigés par quelques congrégations savantes et pieuses, il n'existe plus parmi nous un véritable professorat ecclésiastique. Nous avons des professeurs, il en est beaucoup parmi eux de très-habiles et de très-dévoués; mais nous n'avons pas un corps dont les membres se vouent à l'enseignement, font de l'enseignement une carrière, l'occupation de

toute leur vie. C'est pour nos petits séminaires un mal qu'on a peut-être exagéré, mais qu'on ne peut s'empêcher de reconnaître. Le concile s'en est préoccupé à juste titre. Son intention serait d'établir une école provinciale où se formeraient des professeurs, qui d'abord pour l'étendue des connaissances ne le céderaient à personne, et qui, unis ensuite par le lien d'une origine commune, pourraient composer une sorte d'Institut où la province entière recruterait ses professeurs ecclésiastiques. »

L'institution de M. Baudouin réalise, au moins pour la Vendée, le vœu du concile de Paris, en attendant que de nouveaux sujets lui permettent de prendre une plus grande extension. Le zèle et les efforts dont ses membres, consacrés à l'enseignement, ont fait preuve jusqu'à ce jour pour le progrès scientifique et spirituel de leurs élèves, sont un sûr garant des services plus grands encore que la société peut rendre dans la suite aux petits séminaires qui lui seront confiés. Elle a, en outre, cet avantage d'offrir aux sujets qui n'auraient pas le goût de l'enseignement, la carrière apostolique des missions.

Les missions, comme nous l'avons déjà dit, ont excité pendant de longues années les murmures et les colères de l'impiété frémissante. On les eût moins attaquées, si elles eussent été moins efficaces. « Il est vrai, dit le père Delaporte [1], après les scandales que la Révolution était venue donner jusque dans nos temples, sous le nom de fêtes nationales et religieuses, retrouver dans la maison de Dieu des multitudes émues répondant à la voix du prêtre comme à celle d'un père, protestant ouvertement jusque dans les rues et sur les places publiques de leur foi à Jésus-Christ et de leur amour pour Marie, se réconciliant à la fois avec le ciel et avec la terre, faisant succéder enfin de pieux cantiques à ces chants de lugubre mémoire dont nos soldats n'avaient pas besoin pour être des héros et dont les refrains sanglants conduisirent tant de prêtres à l'échafaud, voir ensuite le christianisme reparaître, s'étendre, triompher à la face du monde qui le croyait terrassé, c'était pour ses ennemis, mais pour eux seuls, un spectacle tout-à-fait étrange et tout-à-fait humiliant. »

1 *Vie du P. Rauzan.*

Les missionnaires troublent les consciences, s'écriaient les ennemis de la religion. « Les missionnaires troublent les consciences, répondait énergiquement l'abbé de La Mennais, alors dans la splendeur de son génie, et les tribunaux aussi troublent les consciences; ils ôtent au méchant sa sécurité, et toute la différence est que la justice humaine le trouble pour le punir, et la religion pour lui pardonner. Il serait aussi trop étrange, quand les doctrines antisociales ont partout des organes, que le christianisme seul fût contraint d'être muet. Il ne le sera pas, je le dis sans crainte, et le repoussât-on dans les Catacombes, là encore il trouverait des voûtes pour y faire retentir sa voix et des fidèles pour l'écouter [1]. »

Ainsi les missionnaires parlaient, parce que depuis longtemps la chaire chrétienne était muette, parce que le verbe de Dieu ne peut rester enchaîné, parce que le prêtre a pour mission spéciale de faire briller la lumière au milieu des ténèbres. Ils prêchaient l'amour de la justice, le pardon des injures, le respect des devoirs, l'obéissance à l'autorité, et leur parole produisait partout des émotions profondes qui avaient inévitablement pour résultat l'oubli des haines passées et cette union des cœurs dont la charité chrétienne a seul le secret.

Or, ce qui fut nécessaire autrefois n'est pas moins nécessaire aujourd'hui pour secouer cet enivrement du matérialisme où notre siècle s'agite. Il ne faut pas craindre de dire hautement la vérité à ceux qui *voudraient ne pas croire afin de ne pas craindre.* Trop longtemps, pour flatter certains hommes, on leur a prêché un catholicisme affaibli et d'une prudence toute humaine. N'oser leur porter la lumière de peur de les blesser, c'est trahir leurs âmes. Il faut leur montrer dans toute sa nudité la beauté du Christ qui les a aimés jusqu'à mourir pour eux, et qui les attend, afin qu'ils viennent, humbles et doux comme leur divin Maître, s'agenouiller au pied des autels.

« Depuis longtemps, les missions sont connues dans l'Église, disait M. Portalis dans un rapport adressé à l'empereur Napoléon Ier le 4 août 1806, et elles y ont fait de grands biens. Les pasteurs locaux n'ont pas toujours les moyens de s'accréditer dans leurs

1 De La Mennais, *Mélanges*. T. I, *Des Missions*.

paroisses; mais, indépendamment de tout fait particulier, il résulte de la commune expérience qu'il est des désordres auxquels les pasteurs ordinaires ne peuvent porter remède. Les pasteurs sont les hommes de tous les jours et de tous les instants; on est accoutumé à les voir et à les entendre; leurs discours et leurs conseils ne font plus la même impression. Un étranger qui survient, et qui, par sa situation, se trouve en quelque sorte dégagé de tout intérêt humain ou local, ramène plus aisément les esprits et les cœurs à la pratique des vertus. De là s'est introduit l'usage des missions qui ont produit en différentes occurrences des effets aussi heureux pour l'État que pour la Religion. »

Ce rapport concluant avait suffi pour que Napoléon, en acceptant le fond et la forme, prît les missionnaires sous sa protection; il doit suffire à tout homme de bonne foi pour lui faire comprendre l'importance et la nécessité des missions et des missionnaires.

Grâce à Dieu, s'il est vrai que l'époque où nous vivons offre de tristes symptômes et plus d'une analogie avec le paroxysme infernal qui signala le VIIe siècle, nous avons en revanche des signes multipliés d'en haut. Si, d'un côté, nous avons lieu de nous effrayer en considérant la vague qui monte et menace de tout emporter, d'autre part, comment ne pas être plein d'espérance en voyant l'arbre de l'Église reverdir et pousser de nombreux rameaux en dépit des complots des méchants. La France a été plus que toute autre nation le foyer des mauvaises doctrines; mais aussi, plus que toute autre, elle semble avoir à cœur d'être l'apôtre énergique de la vérité et de la charité. Sous ce rapport, rien de plus significatif que la restauration des ordres monastiques et le développement des congrégations religieuses. Depuis quelques années, nous avons vu reparaître tour à tour les Bénédictins, les Dominicains, les divers ordres de Franciscains, les Carmes, les Oratoriens. Voici maintenant une pieuse et modeste congrégation dont le nom est à peine connu, mais qui n'en est pas moins destinée à opérer de très-grands biens dans l'enseignement comme dans les missions, pour peu que de nouveaux athlètes viennent grossir ses rangs.

L'abbé AUGUSTE PIRAUD.

(La fin prochainement).

LE ROUGE-GORGE & LA PIE.

— Voyez! voyez! papa parrain, criait Jacques, enfant aux longs cheveux, qui aidait un vieillard à garder quelques petites vaches, voyez combien le beau chapelet d'œufs qui orne le *charlit* (lit clos) où je couche, va encore augmenter! Et il présentait à son aïeul un nid rempli de jolis petits œufs blancs tachetés de roux. Mais, au lieu de sourire au bonheur de l'enfant, la figure, d'ordinaire impassible, du vieux paysan, prit une teinte visible de mécontentement.

— Quoi! tu déniches des *jouannes* (rouges-gorges)! Ne crains-tu pas, petit malheureux, que le bon Dieu ne venge ses amis! Si tu ignores encore l'histoire du rouge-gorge de la Passion, écoute et souviens-toi à l'occasion. — Tu vas depuis un an au catéchisme et monsieur le vicaire t'enseigne, deux fois la semaine, notre sainte religion. Je sais bien aussi que la sœur Jeanne te fait lire dans le saint Evangile et que tu as lu la mort du bon Dieu; mais, vois-tu, il y a bien des choses qui ne sont pas dans les livres, et nos pères en savaient plus long que nous; tout va en s'oubliant et en décroissant à présent. Quelles belles histoires de saints et de démons occupaient les veillées, avant que la proscription de notre respectable curé et la réquisition de la République ne m'eût forcé, ainsi que tous nos vaillants gars, à nous lever pour défendre la liberté d'adorer Dieu et celle de rester fidèle au Roi! Tu connais le lourd fusil qui est accroché à la cheminée? Il a reposé bien des années sur mon

épaule, et je n'étais pas le dernier lorsqu'il s'agissait d'ajuster les Bleus, ni le premier à quitter le champ de bataille. Un jour, je fus blessé. C'était à.....

— Mais, grand-père, je connais tout cela et vous me l'avez raconté bien souvent. Vous oubliez l'histoire que vous vouliez me dire.

— L'histoire ? ah ! oui, l'histoire, mais laquelle ?

— Celle de l'oiseau de la Passion.

— Tu as raison, petiot, et j'espère qu'elle te corrigera à l'avenir de faire du mal à ces saints oiseaux. D'ailleurs, n'est-ce pas à moi de t'instruire, puisque c'est moi qui t'ai donné mon nom sur les fonts du baptême ?

Le doux Sauveur devait être livré par un des compagnons qu'il s'était choisis, et, en attendant l'heure marquée pour le commencement de sa douloureuse Passion, il voulut encore supplier son père d'éloigner de lui ce calice ; mais la justice de Dieu fut inflexible, et ses plus chers amis ne purent même veiller un instant avec lui. Toute créature vivante ne l'abandonna cependant pas dans ces horribles angoisses : perché sur la branche d'un olivier, un petit oiseau mêla ses plaintes aux gémissements du fils de Marie. L'éclat des torches, le cliquetis des armes, le forcèrent bientôt à se cacher sous le feuillage, et quand, par un infâme baiser, le traître eut livré son maître, le petit oiselet partit d'une volée et suivit le divin prisonnier au palais d'Hérode comme au prétoire du lâche Pilate. Il ne quitta point la Mère de douleurs, lorsqu'elle suivit son divin Fils dans la voie du calvaire, puis, blotti dans un creux de rocher du Golgotha, il attendit que les bourreaux se fussent éloignés pour s'approcher de la grande Victime. Se posant enfin sur le bras de la croix, il mêla ses gémissements aux soupirs du Christ, puis, par un noble effort, parvint à arracher une épine de sa couronne. Le sang qui jaillit de la piqûre teignit à jamais le cou du pauvre oiseau, dont le plumage, naguère entièrement gris, s'embellit de la pourpre royale.

— « Tu seras béni, toi et ta race, à jamais ! dit le Sauveur, et » mes fidèles serviteurs respecteront ta couvée ; tu seras leur frère » et ton chant les consolera pendant les rudes travaux des champs.

» Ainsi que le disciple bien-aimé, tu es demeuré près de la croix;
» tu as souffert avec moi et tu seras glorifié à cause de moi[1]. »

Si le Seigneur daigna récompenser le saint zèle et la fidélité, il punit aussi l'orgueil et les basses injures. Pendant que le rouge-gorge soupirait ses plaintes sur la croix, un autre oiseau, au brillant plumage, venait se placer en sautillant de l'autre côté, et méconnaissant un Dieu humilié, ne voyant dans l'homme agonisant qu'un futur cadavre qui sera bientôt sa proie, la pie, image trop fidèle des instincts de la populace, joignit ses cris aux cris des soldats, ses injures aux injures des bourreaux.

— « Maudite sois-tu! dit en expirant le divin crucifié; maudite
» soit ta couvée! C'est en vain que tu couvriras ton nid : la pluie
» glacera tes petits. Si tu conserves ton effronterie et ton caquet,
» perds du moins ce plumage qui t'enorgueillit, et de ce jour, fatal
» oiseau, revêts les lugubres couleurs de la mort[2]! »

Depuis ce jour, enfant, il n'est point un vrai chrétien celui qui porte la main sur le dernier ami du Christ, et cet attentat est toujours sévèrement puni par Dieu. Puisse-t-il donc te pardonner, mon petit Jacques, en faveur de ton ignorance. Ton grand-père récitera pour toi le chapelet et allumera une chandelle à la Pentecôte au pied de la patronne des miséricordes..... Holà! la Gare[3]! Ah! je ne puis aller l'arrêter; cours donc vite, Jacques, la voilà qui passe dans le seigle vert[4]!

E. DE BREHIER.

1 Il est remarquable que le nom que les paysans *gallots* (c'est ainsi que les Bas-Bretons appellent les habitants de la partie française du Morbihan), donnent au rouge-gorge est le même que celui de saint Jean, *Joannes* (*Jouanne*). Les autres légendes relatives à cet oiseau le nomment Jean rouge-gorge. Voyez entre autres le *Foyer Breton* d'Emile Souvestre. Cette coïncidence semble prouver que dans toute la province le rouge-gorge est regardé comme le compagnon de saint Jean au pied de la croix.

2 La pie est toujours un oiseau de mauvais augure pour les paysans bretons qui regardent comme une annonce de malheur sa fréquentation autour d'une maison. Un tableau du musée de Rennes, attribué au roi René d'Anjou et peint sur un panneau de bois, représente la Mort, accompagnée d'une pie, entraînant deux vieilles femmes dans une fosse béante; ce qui pourrait faire croire au rôle sinistre que l'on attribuait à cet oiseau au temps du bon monarque.

3 Vache tachetée de blanc et d'une autre couleur, pelage le plus ordinaire chez la race bretonne; ainsi, l'on distingue les vaches gares rouges et gares noires.

4 Cette légende si poétique peut être aussi considérée comme un apologue. Qui ne voit dans le dévouement du rouge-gorge cette fidélité qu'aucun péril, qu'aucune douleur ne sauraient rebuter; et, à ce point de vue, cette tradition peut remonter loin dans notre vieille Bretagne. S'il est aisé de reconnaître le type de la fidélité dans le premier oiseau, le second nous représente au naturel cette foule immonde, toujours prête à jeter de la boue, à cracher au visage d'un noble vaincu et à applaudir au crime triomphant.

ESSAIS D'HISTOIRE FÉODALE.

LE QUÉMENET-HÉBOI

ET LES

SEIGNEURIES DE LA ROCHE-MOISAN, DES FIEFS-DE-LÉON ET DE PONTCALLEC.

DESCRIPTION GÉOGRAPHIQUE.

§ 1. ÉTENDUE GÉNÉRALE DU QUÉMENET-HÉBOI.

Il existait au moyen-âge en Bretagne plusieurs seigneuries et territoires désignés sous le nom de *Quemenet* ou *Kemenet* (par adoucissement *Guemené*), soit seul soit joint à un autre nom. Ainsi, dans le diocèse de Léon nous rencontrons le Quémenet-Ili, division territoriale fort ancienne, mentionnée dès le VIIe siècle dans la vie de saint Judicaël [1], conservée jusqu'en 1789, dans l'un des trois archidiaconés de l'évêché de Léon. En Cornouaille il y avait aux portes de Quimper un grand fief dit le Quémenet, et au sud de Châteaulin le Quemenet-Maen ou Quemenet-Men, qui, par la mutation de l'*M* en *V*, est devenu Quemenet-Ven ou Quemené-Ven, nom d'une paroisse qui subsiste encore. Dans le diocèse de Vannes, la partie du comté de Porhoet sise sur la rive droite de l'Oust s'appelait Fief du Quémenet ; et l'on trouvait dans le même évêché

1 D. Morice, *Preuves de l'hist. de Bret.* I, 204.

le Quemenet-Guégant ou Guemené-Guingamp, qui est aujourd'hui simplement Guemené, et enfin le Kemenet-Héboë ou Quémenet-Héboi, que l'on écrit souvent aussi Guemenet ou Guemené-Héboy.

Quant à la signification de ce mot Quémenet, la Vie de saint Judicaël le traduit en latin par *Commendatio*[1]. En breton *quemenet, kemenet* ou *kemennet* est le participe passé régulier du verbe *kemenna*, mander, commander, ordonner. Les noms joints à celui de Quémenet dans les exemples ci-dessus, Héboë, Guégant, Maen, Ili, sont assez évidemment des noms propres d'hommes. Le Quémenet-Guégant, par exemple, semble donc être le territoire confié en garde (*commendatus*) à Guégant, ou bien le territoire commandé, régi et gouverné par Guégant; et ainsi des autres. D'ailleurs, à partir du XIe siècle et de la constitution définitive de la féodalité bretonne, Quémenet paraît signifier une seigneurie, un fief, au sens générique.

Le Quémenet-Héboi était une grande seigneurie, largement taillée dans l'ouest du comté de Vannes, qu'elle séparait de la Cornouaille, et qui avait pour bornes, au sud la mer, — à l'ouest l'Ellé jusqu'à l'embouchure de la petite rivière du Pont-Rouge, entre les paroisses de Prisiac et de Meslan, — à l'est le Blavet jusqu'au lieu où il reçoit un ruisseau venant de Bubri, qui fait limite entre Bubri et Melrand, — au nord, de l'embouchure du ruisseau de Bubri à celle du Pont-Rouge, une ligne irrégulière marquant la séparation entre le Quémenet-Héboi et le Quémenet-Guégant. Hennebont était le chef-lieu de cette seigneurie: non la ville actuelle d'Hennebont sise sur la rive gauche du Blavet (où le Quémenet-Héboi ne passa jamais), mais la vieille ville d'Hennebont qui dresse encore aujourd'hui ses ruines en face de la nouvelle et de l'autre côté du fleuve. — Au XVe siècle, dans l'usage courant, on l'appelait encore elle-même Guemenet-Héboi[2], pour la distinguer du nouvel Hennebont, qui était au Duc. L'île de Groie tout entière dépendait aussi du Quémenet-Héboi. Ainsi cette

1 « In commendatione Ili in tribu Lesie. » D. Morice, *Pr.* I, 204. C'est la paroisse de Tref-Lès dans le Quemenet-Ili.

2 D. Morice, *Hist. de Bretagne*, t. II, pp. CCXI et CCXII.

seigneurie comprenait au moins dans l'origine vingt-cinq paroisses et trèves, que je nommerai de proche en proche, en montant du sud au nord, savoir :

L'Ile de Groie,
Plœmeur,
Guidel,
Quéven,
Bihoué ou Bezehoi, trève de Quéven, aujourd'hui simple village de cette même paroisse,
Saint-Caradec-Hennebont, où se trouvaient la vieille ville et le vieux château d'Hennebont, autrement dit de Guemenet-Héboi,
Caudan,
Lesbin, où est la ville de Pontscorff, du moins ce qu'on nomme le Haut-Pontscorff, car le Bas-Pontscorff est en Cléguer,
Jestel, trève de Lesbin,
Redené,
Saint-David, trève de Redené,
Cléguer,
Inzinzac,
Penquesten, trève d'Inzinzac,
Quistinic,
Lanvaudan,
Lomelec } trèves de Lanvaudan,
Calan }
Plouai,
Arzanno,
Guiligomarch, trève d'Arzanno,
Meslan,
Berné,
Inguiniel,
Bubri,
Et quelque partie de Saint-Caradec-Trégomel.

Le Quémenet-Héboi fut démembré, dans le cours du XIIIe siècle, en trois châtellenies principales, savoir : à l'ouest, *la Roche-Moisan*, au nord-est *le Pontcallec*, et au sud-est *les Fiefs-de-*

Léon. Que ces trois seigneuries fussent des membres détachés d'un même corps et aient toutes trois fait partie du Quémenet-Héboi, cela se prouve facilement.

Les Fiefs-de-Léon comprenaient une partie de la vieille ville d'Hennebont, chef-lieu du Quémenet-Héboi, avec les deux tiers du vieux château; d'ailleurs ils sont constamment appelés Fiefs de Léon en Quémenet-Héboi, ou Fiefs de Quemenet-Héboi dépendants de la seigneurie de Léon [1]. — Pour la Roche-Moisan, il suffit de lire les lettres où Jean IV, duc de Bretagne, donne, en 1380, à Jean Ier, vicomte de Rohan, « le chatiel et toute la chatellenie de la Roche-Moisan o toutes ses appartenances, *sise au pais et terroir de Kemenet-Heboay*, ès paroisses et villes de Lesbin, Ponscorf, Ploemur, Béouay [2], Arzenou, Redenez, Guidel, Guilgoumarh, Mezlen, et en l'isle de Grouay. » — La plupart de la vieille ville d'Hennebont et une partie de son vieux château dépendaient du Pontcallec. La paroisse de Cléguer, qui en dépendait aussi tout entière, est mise formellement dans le Quémenet-Héboi par un acte de 1160; et dans un acte du XIIIe siècle, il en est de même du fief de Tyhenri, dépendance du Pontcallec, qui embrassait la plus grande partie de Plouai [3].

On ne doutera guère après cela que Pontcallec, Roche-Moisan et

1 Mémoire du vicomte de Rohan pour la préséance aux États de Bretagne, en 1479, articles 107 et 248, dans D. Morice, *Hist. de Bret.*, II, pp. CLXX, CLXXX, CCXI et CCXII. Et en 1294 dans le Livre des Ostz du duc de Bretagne, on lit : « Monsour Hervé de Léon, pour son fié de Kemenet-Heboë, deux chevaliers. » D. Morice, *Preuves*, I, 1112.

2 Le Duc, ou peut-être simplement la personne qui a copié ses lettres pour les Preuves de l'Histoire de Bretagne (où elles sont imprimées, t. II, col. 282) a omis le nom de Quéven; paroisse dont Béouay était la trève. Béouay, Bezeboye, aujourd'hui Biboué, n'est plus qu'un simple village.

3 En 1160, dans la charte où le duc Conan IV confirme aux Hospitaliers leurs possessions en Bretagne, il nomme : « In Kemenet-Hebgoeu elemosinæ de *Cleker* et de Tremmaios. » Cette pièce est imprimée dans D. Morice (Pr. I, 638) avec beaucoup de fautes et une détestable ponctuation ; le passage ci-dessus doit être enfermé entre deux point-virgules. — Le même D. Morice (Pr. I, 996) donne un acte de l'an 1265 relatif à un Eon Picaut, qui était sieur de Tihenri par sa femme Adelice ou Alice d'Hennebont. Cet acte parle d'une terre qu'Eon possédait à cause de sa femme dans le Quémenet-Héboi : (« *In terra ipsius » Eudonis apud Kemenet-Heboë rationé Adelicie* : ») comme sa femme n'y pouvait alors posséder que le fief de Tihenri, il faut que Tihenri fût dans le Quemenet-Héboi

Fiefs-de-Léon n'aient été originairement réunis dans le Quémenet-Héboi. On verra plus loin une nouvelle trace de cette union primitive dans la manière dont les fiefs de ces trois châtellenies se trouvent emmêlés.

§ 2. LA ROCHE-MOISAN.

La châtellenie de la Roche-Moisan comprenait toute une longue bande de territoire, prise à l'ouest du Quémenet-Héboi depuis Meslan jusqu'à Plœmeur, et qui renfermait : la paroisse de Meslan, — la plus grande partie de celle d'Arzanno, — Guiligomarch trève d'Arzanno, — Redené et sa trève Saint-David, — la plus grande partie de Lesbin, où est la ville de Pontscorff siége de la juridiction de la Roche-Moisan, — la plupart de Jestel trève de Lesbin, — la plupart de Quéven, — Bihoué trève de Quéven, — Guidel, — Plœmeur avec le manoir ou château de Treizfaven (aujourd'hui Tréfaven), — et enfin la moitié de l'île de Groie. — Cela ressort des aveux de cette seigneurie déposés aux archives de la Chambre des Comptes de Bretagne, entre autres de ceux de 1508 et de 1683[1].

Dans l'acte, en date du 2 février 1383 (nouveau style), par lequel Jean de Vendôme, seigneur du Feuillet, vendit la Roche-Moisan à Charles de Rohan, sire de Guemené-Guingamp, on trouve une déclaration sommaire de ladite seigneurie, avec un détail assez curieux de ce qui en formait alors le domaine proche. Jean de Vendôme déclare vendre : « Le chastel et chastellenie de la Roche-Moysan, o les moulins, bois et apartenances d'icelle chastellenie en la paroisse d'Arzenou, ou diocèse de Vennes; la ville de Ponscorff, les moulins, bois et appartenances de ladite ville; la moitié de l'isle de Groye avec la pescherie; le bourg de Penpontelé sis en la paroisse de Redenné; le manoir et la forest de Botbleis avecq les moulins et appartenances; le manoir de Quoit-Benoist, avec les moulins et appartenances en la paroisse de Plemer; le bois de Kerennic, le bois de Keromael en ladite paroisse d'Arzenou; et tout ce qu'il

1 L'aveu de 1508 est coté : Aveux, Hennebont, n° 198; et celui de 1683 : Déclarations-Hennebont, vol. IX, n° 12.

avoit et lui pouvoit competer et appartenir ès paroisses de Plemer et de Guidel, de Bevoy (Bihoué), de Quetguen (Quéven), de Redené, d'Arzenou, de Lebin, de Jestel, de Guilgoumarch, de Meslan, en la diocèse de Vennes; et ès paroisses de Querrien, Riec, Scazre (Scaer) et Melleven (Melgven) ou diocèse de Cornouaille [1]. » Sur quoi je ferai observer : 1° que Tréfaven n'est point mentionné ici parce qu'alors il dépendait encore des Fiefs-de-Léon; 2° que les biens vendus par Jean de Vendôme au diocèse de Cornouaille, en Querrien, Riec, Scaer et Melgven, étaient de petits fiefs disséminés dans ces quatre paroisses, provenant d'acquisitions relativement récentes, et qui ne faisaient point véritablement partie de la terre de la Roche-Moisan; aussi les aveux de cette seigneurie n'en parlent point.

Le chef-lieu de la Roche-Moisan était le château de la Roche-Moisan, en la paroisse d'Arzanno, sur la rive droite du Scorff, tout proche du chemin allant de Quimperlé à Plouai, et le pont par où ce chemin passait la rivière s'appelait même le pont de la Roche-Moisan. Voici d'ailleurs ce qu'en dit l'aveu ou déclaration de 1683 (f. 34) :

« L'emplacement du chasteau de la Roche-Moisan, vulgairement nommé le chasteau du Roch, lequel est ruiné et contient par fonds 160 cordes, — les moulins du Roch, au dessus dudit emplacement de chasteau, sur la rivière du Scorff...; — le devoir de trespas du pont de la Roche-Moisan, lequel est proche dudit emplacement de chasteau. »

La Roche-Moisan était tombée en ruines dès le XVe siècle. Pour la remplacer, Louis de Rohan-Guemené fit construire un château fort à Tréfaven, qui n'avait eu jusque là qu'un simple manoir; et sur sa demande François II, duc de Bretagne, par lettres du 10 juin 1482 érigea Tréfaven en châtellenie et y transporta tous les droits de guet et de garde qui appartenaient au château de la Roche-Moisan « paravant la ruine et démolition d'icelle place, laquelle est » jà piéça cheue en ruine et decadence » dit le Duc. On voit aussi par ces lettres que Tréfaven formait à proprement parler une petite

1 D. Morice, *Preuves*, II, 438.

seigneurie particulière, unie tantôt à la Roche-Moisan, tantôt aux Fiefs-de-Léon [1].

François II loue « le bel et somptueux édifice » que Louis de Rohan « fait actuellement (en 1482) construire et entend faire » parachever » au lieu de « Treizfaven » ; il en parle comme d'une « fortification et grande deffense, qui pourra grandement servir au » bien, seureté et defense de nostre païs, recueil et refuge de nos » sujets par le temps de hostilité. » Une partie considérable de cette forteresse subsistait encore en 1683, et voici la description qu'on en trouve dans la déclaration de la Roche-Moisan (f. 98 v°.) :

« Premièrement, le chasteau de la terre et seigneurie de Treifaven, lequel consiste dans un grand corps de logix, flanqué de deux grosses tours, qui regarde au midy les rivières de Blavet et de Scorff se joignant ensemble un peu au-dessous : lequel grand corps de logix a de long, entre les deux tours, 116 pieds, et de haut 51 pieds, sans compter les fondements ; et chacune desdites tours a 51 pieds de diamètre et 61 pieds de hauteur, sans que les fondements y soient compris, à machecoulis de pierre de taille ; — un autre corps de logix joignant la rivière de Scorff du costé du soleil levant, aboutissant à l'une desdites tours, lequel contient 75 pieds de long et 40 pieds de haut, et non compris les fondements ; — la court du chasteau, dans laquelle sont les escuries ; — le jardin du chasteau. — Et sont ladite court et ledit jardin enclos et fermés par lesdits corps de logix et par des murailles ; le tout contenant par fonds 2 journaux et 32 cordes. »

Je ne sais ce qui reste aujourd'hui de ces édifices. Tréfaven est situé au bord et sur la rive droite du Scorff, un peu au-dessus de la route qui va de Lorient à Hennebont, et par conséquent fort près de la première de ces villes ; et en effet le terrain sur lequel Lorient a été bâti dépendait primitivement de la seigneurie de Tréfaven.

§ 3. LES FIEFS-DE-LÉON.

La châtellenie des Fiefs-de-Léon en Quémenet-Héboi comprenait

1 Une copie de ces lettres existe dans les Manuscrits de la Bibliothèque royale, Supplément français, n° 2330.

la plus grande partie des paroisses de Caudan et de Saint-Caradec-Hennebont, — toute la paroisse d'Inzinzac et sa trève Penquesten, — une partie de Lanvaudan, — le tiers environ de Plouai; nous verrons plus loin que le Pontcallec s'étendait aussi dans toutes ces paroisses, sauf Inzinzac. Les Fiefs-de-Léon avaient en outre des pièces peu considérables, enclavées dans la châtellenie de la Roche-Moisan, et disséminées dans les paroisses d'Arzanno, — Lesbin, — Jestel — et Quéven. Enfin l'île de Groie était partagée, moitié par moitié, entre la Roche-Moisan et les Fiefs-de-Léon.

Cette dernière châtellenie comprenait, entre autres choses, dans la paroisse de Saint-Caradec-Hennebont, « les deux tiers du vieux château de la vieille ville de Hennebont; — la rue de la Vieille-Ville, du côté et à l'entour de l'emplacement dudit vieux château » consistant en maisons, ruines de maisons, jardins; le tout, « depuis le pont à mer dudit Hennebont jusqu'à la croix de pierre qui est au bout de la rue du Sel, autrement appelée la rue des Talvas[1]. »

Les Fiefs-de-Léon avaient la mouvance proche du prieuré de Notre-Dame de Kerguelen, dépendant de l'abbaye de Saint-Melaine de Rennes, situé tout près de la vieille ville de Hennebont, et transformé au XVIIe siècle en une communauté d'Ursulines[2].

Enfin, divers droits et coutumes en la rivière de Blavet dépendaient aussi des Fiefs-de-Léon, savoir :

1° La coutume (ou péage) du pont à mer de Hennebont, consistant en 6 deniers par pipe chargée sur une charrette *ferrée*, et 3 deniers, si la charrette est *non ferrée*[3].

2° Droit de pêche dans le Blavet, et pêcheries ou *gorets* en ladite rivière, près le bourg de Lochrist en Inzinzac; et droit de trespas (ou passage) sur le pont dudit Lochrist[4].

3° « Le debvoir que le seigneur des Fiefs-de-Léon prent sur les marchandises et navires ès portz et havres de Blavoez et Scorff, savoir : — « Par tonneau de vin, une quarte et choppine de vin et

1 Déclaration des Fiefs-de-Léon de 1683, faisant suite à la déclaration de la Roche-Moisan f. 109 et 110.

2 *Ibid.* f. 114 v°.

3 *Ibid.* f. 124.

4 *Ibid.* f. 166.

2 deniers obolle; — item de traeze pintes cinq, pour le droit des Lombartz; — et pour quillage, 12 d. par navire; — Et par tonneau froment, 15 d.; — par tonneau seigle, 7 d. obolle; — et par tonneau avoine, 7 d. obolle; — et par chacune vexellée de sel, 4 minotz et demy, sel, et 2 s. 10 d., comprins le quillage. »

Ce tarif est tiré d'un aveu des Fiefs-de-Léon de l'an 1508[1]. Je l'ai cité tout au long, parce qu'il se percevait dans ce beau hâvre formé par la réunion du Blavet et du Scorff, important dans tous les temps comme station maritime, et qui est aujourd'hui le port de Lorient.

§ 4. LE PONTCALLEC.

La châtellenie de Pontcallec, érigée en marquisat au XVIIe siècle, comprenait les paroisses de Berné, — Inguiniel, — Bubri, — presque tout Quistinic, — la plus grande partie de Lanvaudan, — Lomelec et Calan, trèves de Lanvaudan, — tout Cléguer, comprenant un quartier de la ville de Pontscorff dit le Bas-Pontscorff, — les deux tiers de Plouai, une partie de Saint-Caradec-Hennebont, — une partie de Caudan, — et enfin quelque partie de Saint-Caradec-Trégomel, limitrophe de Berné.

Le château du Pontcallec était situé en la paroisse de Berné. Voici la description qu'en donne une déclaration de l'an 1680 qui est aux archives de la Chambre des Comptes de Bretagne[2], et qui parle aussi de l'étang et de la forêt du Pontcallec :

« Dans la paroisse de Berné est situé le chasteau du Pontcallec, avec ses murailles, clostures, terrasses, tours, maisons, pavillons, galeries, arcades, voûtes, chapelles, colombier, cours, avant-cours et arrière-cours, basse-cours, escuries, remises de carrosses, grand jardin aux deux coins duquel il y a deux pavillons du costé du septentrion, petit jardin en forme de terrasse, vergers, courtils,

1 Arch. de la chambre des comptes de Bretagne; Aveux: Hennebont, n° 195, f° 11 v°. Cet aveu est précisément intitulé: « C'est le mynu et déclaracion des terres, rentes et héritages » de la pièce, jurisdicion et seigneurie des *Fiez de Léon en Quemenet-Heboy*, située en la » jurisdicion de Henbont. »

2 Coll. des Déclarations, *Hennebont*, IX, n° 3.

réservoirs d'eau, rabines, issues, bergeries, aire à battre, et autres appartenances; le tout joignant du costé du Levant au grand estang du Pontcallec, du costé du Midy à la forest, du costé du Couchant au chemin qui conduit de Kernascleden au bourg de Berné, et du costé du Septentrion à la métairie du Laetti dépendante dudit marquisat.

» Le grand estang du Pontcallec, ayant environ une lieue de longueur, à prendre depuis le pont qui est au-dessous du bourg de Kernascleden joignant la grande prée dudit chasteau, jusqu'à la chaussée dudit estang, un peu au-dessous du chasteau, joignant la grande forest.

» La grande forest du Pontcallec, bois ancien et de haute futaie, nommée Coëterparc, contenant de longueur deux lieues ou environ et demie lieue de largeur; et peut contenir 3400 journaux ou environ.» — Cette forêt, qui s'allonge du Nord au Sud, donne au Nord sur les issues du château, et est bordée à l'Est, dans presque toute sa longueur, d'abord par le ruisseau sortant de l'étang du Pontcallec et ensuite par la rivière de Scorff jusqu'au Ponthulaire. — « Et à l'entrée de ladite forest, du costé du chasteau, vis à vis du portail d'icelui, il y a (continue l'aveu) une chapelle fondée sous l'invocation de la Sainte Vierge, ornée au dedans et au dehors de plusieurs écussons aux armes du seigneur marquis (de Pontcallec), et d'un clocher audessus. De mesme, joignant ladite forest, du costé du Couchant, est la chapelle de Saint-Herbaud (appelée ailleurs Saint-Albaud), ornée d'écussons au dedans et au dehors aux armes des seigneurs de Pontcallec : de laquelle le déclarant est fondateur, et a droit de trois foires l'an aux environs de ladite chapelle. »

Le château du Pontcallec avait été rebâti sous Louis XIII; il n'en reste qu'un grand corps de logis sans intérêt. Ce qui demeurera toujours c'est la beauté du site où il est placé, — cette haute colline dressée au bord de l'étang comme une motte immense derrière un gigantesque fossé, qui regarde au midi les grands arbres de la forêt, le vallon vert et feuillu creusé sous l'étang, et qui de sa crête domine tout un large paysage. C'est bien la place où planter le donjon féodal, roi des eaux et des bois, seigneur et protecteur

de la contrée. Hélas ! ce donjon, réduit au XVIIe siècle en château de plaisance, ne put en 1720 protéger contre les vengeances du Régent son propre maître, le jeune marquis de Pontcallec, noble victime, dernier sang versé pour la défense de la liberté bretonne, et que les âmes vraiment bretonnes n'oublieront jamais. Ce tragique souvenir, mêlé à ce grand paysage, en augmente la grandeur : la pensée traverse en un moment huit siècles d'histoire, et de ces lieux et de ces souvenirs l'esprit garde une impression ineffaçable.

« En la paroisse de Saint-Caradec-lez-Henbond, (dit la déclaration de 1680) est située la vieille ville de Henbond, dont la plus grande partie relève du seigneur de Pontcallec, qui y a droit de coustume et trépas et son four à ban, et y possédoit la moitié de la vieille motte où estoit situé le vieux chasteau, laquelle a esté depuis afféagée. » Il faut croire que c'était la petite moitié, puisque l'aveu des Fiefs-de-Léon met formellement sous cette seigneurie les deux tiers de l'ancien château d'Hennebont. Quant à la portion de la vieille ville comprise sous la seigneurie du Pontcallec, aux termes d'une déclaration de 1682 plus détaillée que celle de 1680 [1], elle consistait en 83 maisons, avec les courtils, jardins et terres en dépendant.

En la paroisse de Cléguer on trouvait « le lieu et manoir de Tronchasteau, avec ses tours, douves et fossés, bois de haute futaie et taillis, contenant sous fonds environ 100 journaux, donnant du costé du Levant à l'estang de Tronchasteau, du Midy à la prée dudit lieu, du Couchant à la rivière de Scorff, et du Nort à terre du manoir noble de Meslien. » (Déclaration de 1682).

Tronchâteau, après avoir formé anciennement, avec toute la paroisse de Cléguer, un fief particulier dépendant du Pontcallec, était devenu l'un des membres de cette châtellenie par sa réunion au fief dominant, accomplie dès le commencement du XIVe siècle.

Il en était de même absolument du fief Tihenri situé dans la paroisse de Plouai, dont il devait comprendre les deux tiers, l'autre tiers étant de la châtellenie des Fiefs-de-Léon : « Lequel

1 Arch. de la Ch. des Comptes ; Déclarations-Hennebont, IX, 2.

Fief-de-Léon est séparé de celui du marquisat de Pontcallec par le grand chemin qui conduit de la ville de Hennebond au Faouet, le long du cimetière de Plouay; les maisons étant sur le costé du Couchant duquel chemin sont audit Fief-de-Léon, le surplus de ladite ville de Plouay relevant du proche fief dudit marquisat. » Ce débornement est fourni par la déclaration de 1682, laquelle mentionne aussi « l'ancienne motte et chasteau de Tyhenry, qui fait l'une des chastellenies du Pontcallec, avec ses douves et anciens fossés qui cernent de tous costés le bourg dudit Tyhenry, auquel est enclavée l'ancienne chapelle du chasteau et une autre chapelle, la première dediée à la Vierge et l'autre à saint Laurent; — le moulin à blé dudit Tyhenry, avec son distroit, estang et retenue d'eau; — le bourg de Tyhenry relevant à titre de foy, hommage et rachat, sous la seigneurie du marquisat de Pontcallec, et en proche fief. »

On remarquera ce bourg de Tihenri tenu noblement; il était anciennement considérable, et un rentier de 1408 y compte plus de 40 maisons [1]. Aujourd'hui il y en reste deux; l'étang n'est plus guère qu'un marécage; on a peine à découvrir sous les ronces les dernières pierres de la chapelle Saint-Laurent; la motte elle-même a été rasée; mais la chapelle de la Vierge existe toujours, les Bretons la nomment Notre-Dame de Vrai-Secours; grâce à elle, on peut reconnaître l'emplacement de la motte dans une sorte de placis qui la touche, qui est de forme circulaire et paré d'un frais gazon.

Parmi les principaux fiefs relevant du Pontcallec au XVIIe siècle, on peut noter *la Claie* en Inguiniel, — *Bruslé, Manéantoux, Kernivinen* et *Saint-Nouan*, en Bubri, — *Cunffio* en Plouai. Toutes ces terres avaient juridiction; le seigneur de la Claie était prévôt féodé du Pontcallec en la paroisse d'Inguiniel, et le seigneur de Bruslé et de Manéantoux en celle de Bubri. Nommons encore les manoirs de Kerdrého en Plouai, de Meslien en Cléguer, « la terre et seigneurie de Kersallo et la métairie noble dudit lieu, appelée anciennement Chasteau-Briant, » aussi en Cléguer, etc.

1 Rentier du domaine d'Hennebont de l'an 1408, f. 10 v° et 11 r° (coté anc. 129 et suiv. B. 38). Arch. de la Loire-Inférieure, fonds de la Ch. des Comptes.

APPENDICE.

Je donne ci-dessous en appendice deux pièces qui me semblent dignes d'intérêt, surtout la première.

Celle-ci est une charte française, de l'an 1264, contenant un curieux accord entre Hervé IV, de la branche cadette de Léon, seigneur des Fiefs-de-Léon en Quémenet-Héboi, et d'autre part Pierre de Bretagne, fils du duc Jean le Roux et dès cette époque possesseur d'une partie au moins des terres, fiefs et droits qui, quelques années après, formèrent la châtellenie du Pontcallec. La portion la plus intéressante de cette pièce est celle qui regarde les droits que ces deux seigneurs avaient dans la rivière de Blavet; on y voit que les bâtiments marchands ne pouvaient remonter plus haut que le pont d'Hennebont, mais qu'ils pouvaient débarquer soit à Hennebont, c'est-à-dire sur la rive droite, du côté du vieil Hennebont, soit de l'autre côté « en la terre de *Langendic* » qui est évidemment Languidic; par où l'on voit que le territoire où sied la ville actuelle d'Hennebont, sur la rive gauche du Blavet, dépendait encore alors de la paroisse de Languidic. On remarquera aussi l'interdiction absolue d'élever à l'avenir aucun château au vieil Hennebont, en place de l'ancien dès lors détruit. Cette clause suffit à montrer l'erreur de quelques auteurs modernes qui, pour expliquer certain passage de Froissard sur le siége d'Hennebont de 1342, ont supposé que la comtesse de Montfort avait été assiégée dans la vieille ville et dans la vieille motte d'Hennebont [1].

Quant à la seconde pièce ci-dessous, c'est un extrait étendu des lettres du duc François II pour le guet de Tréfaven. Tréfaven, en tant que manoir, était fort antique. On a cité à son sujet, comme une date ancienne, celle de 1456 [2]; sans sortir des *Preuves* de Dom Morice, on le trouve mentionné, entre autres, dans une pièce de 1370 et même dans une charte de 1218. Comme château-fort, il ne date que de la fin du XVe siècle; ces lettres de François II en sont la preuve.

1 *Bulletin de la Société archéologique du Morbihan*, année 1859, p. 164.

2 *Ibid.*, année 1857, p. 108.

I.

Accord entre Hervé de Léon et Pierre de Bretagne.

1264. — A toz ceus qui cestes présentes lettres verront et orront Hervé de Léon, chevalier, seingnor de Chasteu-Nuef, salus en Nostre Seingnor. Sachez que pès e acort est fet entre nos, d'une partie, e Monsor Pierres de Bretaingne d'autre partie, en tele manère que la mote de Henbont e totes les autres choses qui comunes sont entre nos jusque au jor de la date de cestes letres, à Henbont et à Saeint-Karadec et en tote la parroesse de Caudan, en terres e en èves e en mer, demorront communes entre nos à tozjors mès, sanz estre parties, ansi come eles ont esté ancienement, e en tele manère que nos ne noz aiers ne iceli Pierres ne ses aiers ne porons james fere chastel ne forterece à Henbont ne à Saeint-Karadec ne en tote la parroesse de Caudan. La costume des nés[1] demorra sanz partir entre nos ou poeint e en la manère où ele a esté ancienement en queuque terre où les nés arrivent dedanz les bonnes[2] où nos et ledit Pierres devons prendre costume, c'est à savoer dedanz les bonnes de la Roche de Henren, e les amandes dou port seront communes entre nos ansi comee les ont tozjors esté ancienement. E les nés porront arriver là où les marcheans vodront, *jusque ou pont tant solement,* sans ceque nul de noz les puisse destreindre à arriver fors là où les marcheans vodront. E si les nés arrivent *en la terre de Landgendic,* si seront les costumes des nés e les amandes dou port, de ce que ou port apartient, e la seingnorie e la justise communes entre nos ou poeint e en la manère que eles estoient à Heinbont, en tant come au port apartient, c'est à savoer, en tant come la mer coverra tant solement. E si auchun meffet est fet ou port, e cil qui le meffet feroet s'en fuioet en nostre vile ou en nostre terre de Langedic, les veiers comuns entre nos e icelui Pierres, ou nostre aloué ou l'aloué de celi Pierres le porront sevre et arester e amener à droet, le jor ou la nuit que il feroet le meffet, e sera l'amande comune ansi comme elle fust à Heinbont. En après nos avons greié et otroié par ceste pès que le Conte fera le pont ceste première foez là où le veil passage de Henbont soloet estre, e aura tot le maerrein de l'autre pont à le fere, et des lores en avant nos e ledit Pierres e noz aiers enprès nos feront le pont e maentendront

1 Des *nefs.*
2 Les *bornes.*

en bon poeint. D'endroet nos homes de Kemenet-Eboeu, chescun de nos aura la justice e les amandes de ses homes ansi come nos avons eu ancienement; e des autres homes de hors qui me fferont en Kemenet-Eboeu ou en la communauté dou port seront les amandes communes ansi come eles ont esté ancienement. E est à savoer que icelui Pierres puet fere ses molins ou pré desoz Menez an Garu sanz contenz que nos i puissons metre, en tele manère que ledit Pierres ne puet fere excluse de pierre ne de terre ne de fust en Blavez, par quoy les saumons ne puissent passer outre, ne ne puet ledit Pierres destreindre nus de homes de nostre terre ne de noz fiez à moudre ne à foler à ses molins devant diz. E por ce que totes ces choses desus dites soient fermes e estables, nos saelames cestes présentes letres de nostre sael, e nostre cher seingnor Jahan, duc de Bretaingne, en tesmoignage de ce, à nostre requeste, i mist son sael o le nostre. Ce fut donné ou moès d'aoust, l'an de grâce mil e douz cenz e sexante e quatre. — *Original en parchemin, était scellé.* — (Trésor des chartes de Bretagne, L. E. 6).

II.

Lettres de François II, duc de Bretagne, pour le guet de Tréfaven.

1482, 10 juin. — FRANÇOIS, par la grâce de Dieu duc de Bretagne, comte de Montfort, de Richemont, d'Estampes et de Vertus, à tous ceux qui ces présentes lettres verront et orront, salut. Comme à nous, de nos droits royaux et ducaux, souveraineté et noblesse, appartient, et non à autre en notre pais, créer, instituer, ordonner et ériger châteaux, places et chastellainies en notredit pais, et en icelles places et châteaux ordonner guet et garde pour la seureté et deffense d'icelles, et principalement nous soit loisible le faire à ceux et ès lieux et endroits éminens et qui apparoissent estre edifiez pour le recueil, refuge et seureté de nous, de nos sujets et de leurs biens par temps de guerre et hostilité; et soit ainsi que notre très-cher et bien-amé cousin et féal Louis de Rohan, seigneur de Guémené-Guingamp, de Montauban et de la Roche-Moisan, ait jà piéçà fait encommencer une place et chatel nommé et vulgairement appellé Treizfaven, laquelle place il fait actuellement construire et édifier et entend iceluy ouvrage conduire et faire parachever, tellement que en bref temps elle sera forte et deffensable pour résister à puissance d'ennemis qui la voudroint invader et assaillir, et est bien requis qu'elle soit de bonne et grande fortification pour ce qu'elle est située sur la coste et rivage de la mer, en dangereux avènement d'ennemis, et pour plus gran

seureté et deffense d'icelle place, désire nostredit cousin y avoir guet et garde, et aussi y adjoindre le guet et garde qui, de long temps et ancien, est et a accoutumé estre en la place et chatel dudit lieu de la Roche-Moisan paravant la ruine et démolition d'icelle, qui est à distance dudit lieu de Treizfaven de trois lieues seulement ou environ, laquelle est jà pièça cheue en ruine et décadence, nous suppliant humblement qu'il nous plaise sur ce luy subvenir et pourvoir de remède convenable : — SÇAVOIR faisons que nous, lesdites choses considérées, et les bons, grants, louables et honnorables plaisirs et faveurs que de long temps a fait à nous et à nos predecesseurs, que Dieu pardoint, notredit cousin et ses predecesseurs, dont il est digne de louyer et remuneration; désirans l'honneur et augmentation du bien de luy et de sa postérité, ainsi que nous sommes informez du bel et sompteux edifice que fait faire et construire nostredit cousin audit lieu de Treizfaven, et la fortification et grande deffense qui est et sera en icelle, selon l'avis et conduite dudit édifice qui pourra grandement servir au bien, seureté et deffense de notre pais, recueil et refuge de nos sujets à icelle place par le temps de hostilité ; — pour lesdites causes et autres à ce nous mouvans avons aujourd'huy, de notre autorité, grâce especial et pleine puissance, institué, ordonné et érigé, instituons, ordonnons et érigeons par ces présentes ledit lieu, place et seigneurie de Treizfaven en châtel et châtellainie à toujours, aux droits, prérogatives, libertés, privilèges, prééminences, deus et accoutumez à châtel et châtellainie.....

Voulant et voulons que ledit lieu et place de Treizfaven il puisse clore et fortifier de douves, fossez, tours, murailles, belouvarts *(sic)*, portaux, ponts-leveis et autres edifices de deffense, tout ainsi que bon luy semblera, et aussi qu'il puisse contraindre à icelle place les hommes et sujets de ladite seigneurie de Treizfaven et aussi les hommes et sujets de ladite châtellainie de la Roche-Moisan, qui est près et joignant ladite seigneurie de Treizfaven, à faire le guet et garde de ladite place de Treizfaven; lequel droit et devoir de châtellainie et forteresse et aussi le guet de ladite place et châtel de la Roche-Moisan, pour lesdites causes, mesme pour ce qu'elle est ruineuse et cheue en décadence, nous avons transféré adjoint et uni, et par ces présentes transférons adjoignons et unisons à ladite place et châtellainie de Treizfaven..... Si donnons en mandement etc.....

Donné en notre ville de Nantes le 10 juin l'an M. CCCC. LXXX. II. *(signé)* FRANÇOIS *(et sur le reply)* : Par le Duc, de son commandement, *(signé)* RICHARD.

(Titres de Guémené, Mss. de la Biblioth. roy., suppl. français, n° 2338.)

A. DE LA BORDERIE.

COUP D'ŒIL

SUR LA

VIE SPIRITUELLE DE GUÉRIN

A LA CHÊNAIE (1833).

Grâce à l'intéressante et si judicieuse étude de M. de la Gournerie, nos lecteurs connaissent aujourd'hui Maurice de Guérin. Ses œuvres posthumes ont obtenu un succès tel que la première édition a été rapidement épuisée. Une seconde s'imprime en ce moment à Paris, enrichie d'un grand nombre de pièces nouvelles et complétée par ce qui manquait surtout à la première, nous voulons dire les œuvres de Mlle Eugénie de Guérin, enlevée presque aussi jeune que Maurice, dont elle fut la digne sœur par le talent et par l'esprit, et l'ange véritable par les dons plus rares de la piété et du dévouement fraternel. M. de Marzan a détaché pour nous de la Notice qu'il a adressée à M. Trébutien pour cette nouvelle édition, le chapitre suivant qui achèvera de payer notre hommage à la mémoire d'un écrivain auquel la Bretagne s'honore d'avoir fourni ses plus charmantes inspirations. *(Note de la Rédaction.)*

Nous venons de voir avec quelle ardeur Guérin se livrait à sa pente poétique, tout en dissimulant une inclination qu'il n'osait avouer et en pratiquant la discrétion de l'amant dans ses visites presque toujours nocturnes à la Muse. La Chênaie lui apparaissait un peu comme la République de Platon, où lui, poète, devait se considérer comme intrus et vivre au milieu des épines où ne se trouvaient ni les bandelettes ni les fleurs dont le disciple de Socrate recommandait de couronner les fils d'Apollon auxquels il

n'accordait pas le droit de cité. Grâce à l'habileté qu'il déployait pour cacher son commerce de rimes avec les coupables tels que lui, il réussissait presque toujours à éviter les surprises fâcheuses, et il ne trahissait l'émotion toute particulière qui suivait ses moments d'heureuse veine que par une expression de contentement intérieur et je ne sais quels éclairs de regard qui semblaient dire aux profanes : Je possède un sens de plus que vous !

Somme toute cependant, et malgré ce qui lui faisait défaut du côté des sympathies intellectuelles et des encouragements, Guérin ne laissait pas d'apprécier très-sincèrement une maison où il trouvait, dans la compagnie de maîtres célèbres, des éléments précieux d'avancement et même de bonheur. L'étude de la philosophie dans ses rapports avec les questions religieuses et théologiques, et celle de la philosophie de l'histoire lui montrant dans les hérésies comme la continuation des grandes erreurs qui avaient marqué le cycle philosophique de l'antiquité païenne, l'intéressaient au plus haut point; l'étude comparée des littératures anglaise, italienne, allemande et française, variée par la lecture des poètes grecs qui lui semblaient nos véritables ancêtres, entrait mieux encore dans ses goûts, en flattant son penchant de nature.

Une dernière et puissante ressource que nulle autre demeure ne lui offrit au même degré, fut celle qu'il trouva dans la régularité de la pratique religieuse et dans l'habitude de la vie spirituelle. C'est bien alors que notre ami dut jouir, au moins dans la région de l'âme, d'une paix qui eût comblé tous ses vœux, si la situation déjà fort tendue où se trouvait dès lors M. de La Mennais ne lui eût inspiré sur sa durée de tristes pressentiments auxquels se joignait le surcroît de fréquents troubles de cœur et de souvenirs. Comment, au reste, une nature aussi privilégiée du côté du sens intérieur que l'était celle du frère d'Eugénie, n'eût-elle pas profité de ce temps de retraite qui était pour lui une faveur de la Providence ? Libre en ce lieu de tout souci d'existence, il put, tout en dissimulant quelques-uns de ses rêves secrets peu compris, s'y livrer sans contrainte au charme souverain du christianisme qui, par la foi versant chaque jour dans son intelligence une clarté nouvelle, le

mettait en possession du vrai, tandis que par la pratique, qui est le christianisme agissant et visible, le christianisme vertu comme son principe est lumière, le christianisme âme et corps comme l'homme lui-même à jamais inexplicable sans lui, il le faisait entrer en communication avec le bien sans limites.

Nonobstant certaines traverses accessoires, comparables à ces épines providentiellement attachées aux plus belles fleurs comme pour donner un mérite à la main qui les cueille, le genre d'existence que l'on embrassait en entrant au petit monastère de la Chênaie ne put manquer de s'emparer vivement des facultés de notre ami, en le plaçant sous un régime où l'esprit et l'âme étaient également satisfaits. La diversité des travaux, dont chacun avait son heure et son temps déterminé, variait de la manière la plus agréable l'uniformité des exercices communs à tous les habitants et l'unité de la vie spirituelle qui établissait dans cette famille, composée de sept ou huit jeunes âmes, une véritable et sincère communion d'actes religieux et de mérites.

Le lever de cinq heures en toute saison était suivi de la prière et de la méditation dont l'objet avait été choisi dès la veille. Lorsque sa santé, presque toujours chancelante, ne l'obligeait pas au repos du matin, c'était l'abbé de La Mennais qui présidait au réveil cette première réunion pieuse de la communauté, et s'il en était empêché, l'un des jeunes gens, à tour de rôle, posait les différents points du sujet de réflexions que chacun méditait ensuite et s'appliquait à soi-même dans le silence du recueillement. A la fin de l'exercice, celui qui en était chargé prenait la parole et résumait d'une manière concise les diverses parties de la méditation et les fruits que l'on en devait tirer; puis, la prière récitée, la messe se célébrait, servie ordinairement par ceux des jeunes associés qui s'étaient disposés pour y communier. Ainsi, les prémices de la journée de la Chênaie appartenaient à Dieu et à l'âme, si la plus ample portion en était réservée à la culture de l'esprit, où Dieu se retrouvait encore sous une autre forme au milieu des études qui avaient pour objet le progrès de l'intelligence dans la vérité et l'élévation du sentiment dans la perception de ce qui la rend belle.

Au repas du milieu du jour succédait une heure et demie de récréation, où l'on goûtait en été le charme des entretiens sous les ombrages, où l'on se livrait en hiver tantôt à des courses et autres jeux de collége, tantôt à l'exercice du patinage sur le grand étang. Venait ensuite une station à la chapelle pour la visite au Saint-Sacrement et la récitation du chapelet; puis, les travaux reprenaient leur cours jusqu'à l'heure où l'on se réunissait de nouveau pour la lecture spirituelle, que l'un des habitués faisait à son tour chaque semaine, en y joignant les réflexions que lui suggéraient son goût et sa dévotion.

Combien j'aimais à faire partie de l'auditoire les jours où Guérin se trouvait de semaine. Le *Traité de la Perfection chrétienne* d'Alphonse Rodriguez, les œuvres spirituelles de Bossuet et de Fénelon étaient, avec les recueils extraits de saint Augustin et des autres Pères, les ouvrages ordinairement adoptés. Mais les sermons de saint François de Sales et son traité de l'*Amour de Dieu*, livre déjà par lui-même si vif de tour et si exquis de parfum, lus et interprétés par Guérin, prenaient un charme et une suavité qui avaient comme la douce séduction d'une grâce. Assurément, le saint ne perdait pas à ces commentaires, et le poète, car la poésie était l'arôme naturel de sa vertu, y gagnait beaucoup. Il en était ainsi des *Lettres et Méditations* de sainte Thérèse, de son *Château de l'Ame*, de sa vie ou de ses confessions écrites par elle-même, livres que notre ami étudiait devant nous avec des effusions d'âme telles qu'il semblait reconnaître dans ces pages, pleines de tant de ferveur, le langage et comme les épanchements d'une personne aimée. Le lecteur de sainte Thérèse n'était plus le jeune homme craintif et presque gauche qui assistait en silence aux cercles officiels du soir; c'était bien plutôt le contemplatif et le poète qui, aux heures réservées pour la Muse et pour lui, livrait à ses amis absents ou, à leur défaut, au *Cahier vert* les précieuses confidences que vous savez; c'était peut-être mieux encore, car en ces moments-là, son discours plein d'aisance et aussi éloigné de la contrainte que de l'affectation, respirait ce bon air de foi réelle et de piété élevée que son langage écrit n'avait bien qu'en vers. C'était

notre ami complet, tel que nous l'aimions, tel que le revirent, six années après, les deux sœurs qui le reçurent mourant au Cayla, et dont la première était destinée à le rejoindre si vite et la seconde à les pleurer longtemps l'une et l'autre et à devenir la protectrice de cette fraternelle mémoire. Vous savez assez, pieux et cher ami, avec quelle touchante sollicitude Mlle Marie de Guérin remplit encore aujourd'hui sur ce double tombeau la douce et sainte fonction de l'ange du souvenir, veillant en particulier à ce qu'aucune lueur équivoque de célébrité trop exclusivement terrestre ne laisse comme une tache sur la gloire plus certaine qu'assurèrent à Maurice les vingt-six ans de ferveur et de pratique dont il fut récompensé par une fin digne du frère d'Eugénie.

L'exercice dont nous venons de parler se terminait par la séance du soir à la chapelle, où des cantiques chantés en partie par Élie et Maurice préludaient à la prière de la nuit.

Trois fois par semaine il y avait salut du Saint-Sacrement, précédé des chants du *Tantum ergo,* de l'*O Salutaris* et ordinairement d'un *Veni, Sancte Spiritus,* récemment apporté de Rome, et que nos deux amis rendaient avec un accord si parfait, que M. *Féli* ne pouvait se lasser de l'entendre. Guérin, au reste, n'était bien en voix que les soirs de *Salut* à la chapelle. M. de La Mennais y assistait cependant, puisque c'était lui qui élevait encore la sainte Hostie sur nos têtes; mais c'est dire que Dieu y était aussi, et Maurice sentait au dedans de lui-même que sa présence le rassurait contre celle des hommes. La confession du samedi, très-souvent suivie de la communion du dimanche, entretenait en lui ce sentiment avec ce calme suprême de l'âme dont la vie religieuse a le secret.

Le dimanche était le jour choisi par l'abbé de La Mennais pour réunir, à l'heure de vêpres, dans sa modeste chapelle unie à la maison par une allée de fleurs, sa chère et fervente tribu qu'électrisaient ses improvisations. Certains traits d'une ineffable douceur rappelaient de temps en temps le traducteur de l'*Imitation* et l'auteur du *Guide du premier âge.* Mais généralement, le prédicateur qui entretenait les siens sur les obligations de la vie monastique, s'élevait à des considérations philosophiques d'un ordre

transcendant, en commentant certains textes de l'Écriture, par exemple : *Qu'est-ce qu'adorer Dieu en esprit et en vérité,* pour en revenir toujours, et parfois d'une manière effrayante, à son point de départ et d'arrivée qui était de faire voir la nécessité où était, selon lui, le vrai religieux de *sacrifier à Dieu et à ses supérieurs l'entière propriété de lui-même.* Ce programme d'une vie silencieuse, subordonnée et passive, faisait pâlir notre pauvre ami, tout près alors de se considérer comme une victime vouée d'avance à la servitude morale, ce qui révoltait en lui le sentiment de la personnalité dont il avait la conscience, sans avoir la force nécessaire pour l'affranchir.

Mais indépendamment de cette situation toute personnelle, une doctrine si rigoureuse, une pareille austérité dans le devoir de l'obéissance prêché par l'abbé de La Mennais de 1833, faisaient entrer dans l'âme de ses naïfs auditeurs je ne sais quel frisson dont ils ne pouvaient se rendre compte. C'était comme l'apparition, vague encore, d'une chose inconnue et sinistre qu'un avenir prochain devait trop bien éclaircir. Plus tard, en étudiant l'histoire de la veille à la lumière du lendemain, ils comprirent qu'alors ils assistaient au combat livré par les deux ennemis qui se disputaient la même personne, je veux dire au duel de l'homme et du prêtre. Hélas! c'était l'athlète, déjà blessé, du livre de l'*Indifférence* qui luttait avec une énergie désespérée et suprême contre le poète, déjà trop flatté, des *Paroles d'un croyant,* inspiré et soutenu secrètement par l'auteur encore incertain de l'*Esquisse d'une philosophie.* Ainsi, aux instants mêmes où, ébranlé par l'éloquence du maître, il se laissait aller à l'admiration, Guérin se sentait tout à coup comme repoussé par des paroles dissonnantes et dures qui lui occasionnaient des tremblements douloureux.

Mais ce n'était là pourtant qu'une veine d'alliage bien compensée par les richesses que faisait espérer la mine précieuse exploitée à la Chênaie dont La Mennais d'ailleurs n'était pas le seul homme, s'il en était le plus grand. Aussi, voyait-on les troubles momentanés qui traversaient l'esprit inquiet de Maurice, céder bien vite aux influences du genre de vie dont il éprouvait les bons effets, et sur-

tout au charme de sa fraternité d'âme et de pratique avec Kertanguy. Un quart d'heure seulement de promenade et d'épanchement avec ce vertueux et sage conseiller, et la nature reprenait sa poésie accoutumée, et le bonheur renaissait avec le calme dans cette âme que Dieu habitait alors si souvent.

L'un des délassements préférés par les deux amis consistait à promener ensemble trois heures chaque semaine, dans le but non-seulement de fortifier leur foi par des conversations solides, mais aussi de l'entretenir et de la compléter par l'exercice de la charité. Elie, qui partout prenait l'initiative du dévouement, s'était, avec l'autorisation du chef, constitué le protecteur et le gardien de plusieurs ménages pauvres des environs, auxquels il se plaisait à porter le pain et la consolation de chaque jour. C'est dire que Maurice ne fut pas plus tôt son ami qu'il devint son associé de bonnes œuvres. Les deux frères se partagèrent donc leur famille adoptive, et, trouvant toujours quelque prétexte spécieux pour motiver leurs absences, ils n'étaient jamais trahis en portant chez leurs protégés la nourriture, le linge et le vêtement. C'était surtout au sortir de leurs visites au Dieu présent et caché sous les espèces eucharistiques, qu'ils aimaient à le visiter de nouveau présent encore, mais visible cette fois, sous l'habit et la figure du pauvre.

Dans le petit nombre d'occasions où j'eus la bonne fortune de participer moi-même à la pieuse récréation de mes deux condisciples, je pus me convaincre que le spectacle même de la nature, à l'heure si animée de la résurrection de ses oiseaux et de ses fleurs, ne produisait pas sur le visage de Maurice un épanouissement de joie comparable à celui que j'y remarquais au retour de ces petits voyages d'où il revenait heureux, rayonnant et inspiré. Sa poésie montant alors avec l'énergie de la sève dans les jeunes bourgeons, s'échappait de ses lèvres limpide et radieuse, et entrait en causeries intimes avec les plantes, les insectes, les nids qui lui contaient, à leur tour, l'histoire de leur journée, moins bénie que la sienne. C'était alors aussi que les deux amis, avant d'achever leur promenade dont le but restait un secret entre eux et Dieu qui les y avait

conduits, s'occupaient de *remplir leurs paniers* apportés sous prétexte *d'herboriser*. Ce que rapporte Guérin à la page 54 de son journal du goût assez singulier dont il se prit avec Élie pour *les feuilles de hêtre* qu'ils allaient l'un et l'autre ramasser à la dérobée, avec l'intention, disaient-ils, de vérifier un mets estimé chez les anciens religieux bernardins, n'était qu'une ruse innocente destinée à cacher le véritable emploi de leurs corbeilles qui contenaient, au départ, *des provisions* toutes différentes des *feuilles de hêtre* qu'elles rapportaient au retour. Tout en ravageant ainsi les jeunes rameaux, nos deux botanistes improvisés faisaient échange de pensées et de réflexions, *toujours*, dit Guérin, avec charme et *allégement d'âme* et, sous la douce impression de ce qu'ils venaient de dire, plus encore de ce qu'ils venaient de faire, on conçoit qu'ils se promissent entre eux de revenir souvent *cueillir des feuilles*.

Si j'insiste aujourd'hui, cher collaborateur, sur des particularités de cette nature, c'est d'abord parce que les souvenirs de la vie de Maurice, chrétien et pratiquant, ne me semblent point un déshonneur pour l'édition qui va contenir ses œuvres complètes; c'est ensuite parce que ces détails, qui ont du prix, seraient restés probablement à jamais ignorés, notre ami, à l'époque de ses éphémérides et du *Cahier vert*, s'obstinant toujours à ne laisser voir dans ses analyses d'âme, que les portions de lui-même où il croyait apercevoir l'insuffisance et le malheur, et ayant, lorsqu'il s'agissait d'écrire du mal de lui, le défaut peu commun d'écouter son imagination plus souvent que sa conscience. Le poète et l'ami furent heureusement plus scrupuleux et dès lors plus dignes de foi que l'auteur, trop peu égoïste, du *Cahier vert*, qui recevait de leur bouche de fréquents démentis. Aussi, ce dernier se tenait-il à l'écart lorsque, à l'heure de nos causeries nocturnes, notre cher solitaire aimait à discourir sur les avantages, religieux avant tout, qu'offrait une maison qu'il ne pouvait surnommer la *Ruche*, sans avouer qu'il y avait trouvé lui-même beaucoup de miel.

Ce qui précède suffit, croyons-nous, pour bien établir que, à part certaines luttes intérieures et douloureuses, provenant surtout de l'espèce de passion qui le poussait continuellement à dénigrer

et torturer ses propres facultés en les soumettant au supplice sans fin d'une sorte d'autopsie morale, Guérin trouva dans l'asile ombragé de la Chênaie une année sereine qui éleva ses talents et enrichit son âme. L'impression de ces journées de retraite dont les heures sérieuses du milieu étaient, ainsi que les soirées, bénies par celui qui en avait reçu les prémices, ne dut jamais jeter d'ombre dans les souvenirs de notre ami.

Six années après, lui-même était arrivé au but de sa course et jouissait de son dernier soir, dont la sérénité lui rappelait sans doute ceux de Bretagne, et peut-être était le fruit mûr de ses bonnes semences de ce temps-là. Oh! alors, si, en jetant un coup-d'œil derrière lui, il eut à pleurer quelques-unes de ses heures passées, ce ne fut certes aucune de celles de ce temps heureux et trop court où, dans la chapelle du petit monastère breton, il chantait avec tant de ferveur les strophes suppliantes et si bien faites pour lui du *Veni, Sancte Spiritus*, au retour de ses courses dans les bois d'où il rapportait, avec le bon Élie, sa corbeille pleine de feuilles de hêtre.

F. DU BREIL DE MARZAN.

NOTICES ET COMPTES RENDUS.

NOBILIAIRE ET ARMORIAL DE BRETAGNE, par M. Pol DE COURCY.

Que de fois depuis un siècle n'a-t-on pas dit : la noblesse est morte, et pourtant, après chaque ouragan démocratique, les blasons et les titres, un instant cachés, se montrent plus nombreux et plus vivants que jamais. En présence de ce phénomène persistant, il est assez d'usage de mettre tout sur le compte de notre infirmité naturelle et de crier à la vanité ! C'est beaucoup plus commode que d'en chercher l'explication dans l'histoire du genre humain, où elle est pourtant écrite en toutes lettres. En y voyant partout et toujours le même fait se produire, il faut bien reconnaître là la manifestation d'une des grandes lois imposées aux sociétés par la toute-puissance divine.

Pour moi, la vraie noblesse, la seule dont les membres sont véritablement *noscibiles* (dignes de remarque) parmi leurs semblables, naquit le jour où des fils d'Adam, l'un mérita d'être appelé le père des enfants de Dieu, l'autre le père des enfants des hommes. Depuis Abel et Caïn, il y a eu et il y aura dans le monde des degrés différents d'honorabilité. Les républiques et les monarchies l'ont reconnu en variant les signes et les dignités, et ceux-là même dont

les théories désorganisatrices proclament plus haut l'égalité absolue, ne peuvent s'empêcher de rendre, à leur insu, hommage à la vérité. Les puritains de la démagogie moderne sont aussi fiers de la plume satanique, du bonnet rouge, de la boule de régicide et du poignard de l'assassinat politique maniés par leurs grands-pères, que les fils des croisés de leurs écussons teints du sang des ennemis de la chrétienté. Les mérites et les démérites suivent le sang de génération en génération, et, comme l'a dit un des plus profonds penseurs de notre époque, le comte Joseph de Maistre, l'honorabilité de chacune se calcule mathématiquement en additionnant tous ceux des ascendants.

Voilà pourquoi ni les tables rases révolutionnaires, ni la chute des dynasties et des empires, ni la dégradation personnelle d'un grand nombre de nobles, ni la vénalité des titres plus avilissante encore, ne peut anéantir chez les peuples l'irrésistible besoin de distinctions dans l'échelle sociale : c'est la soif de la justice que nous avons tous au fond de l'âme.

Bien des gens ont entendu dire et répètent que la noblesse française est née de la conquête et divisent la société en vainqueurs et en vaincus : comme si tous les documents ne nous montraient pas le principe de sa constitution chez les différentes races germaine, gauloise et romaine, dont la fusion a produit notre nationalité. Mais nous n'avons pas à discuter ici une opinion grandement discréditée près des esprits impartiaux et éclairés par les recherches de la science moderne dans le berceau de la monarchie de Clovis[1].

En ce qui touche la Bretagne, la discussion n'est même pas possible. Protégée par ses rochers, ses profondes forêts, sa ceinture de mer et plus encore par l'indomptable patriotisme de ses enfants, jamais, depuis sa délivrance, au IVe siècle, de la domination romaine, elle ne souffrit le joug de l'étranger. Jamais les Franks, malgré leur puissance, ne purent la conquérir ni l'absorber. Au Xe siècle, le débordement de l'invasion normande l'a bien inondée, renversant tout sur son passage et poussant peuples et princes hors

1 Voir Le Huërou, *Institutions mérovingiennes.*

des frontières ; mais bientôt il est repoussé par les fils victorieux des victimes, et la blanche hermine se retrouve intacte et pleine de vie.

C'est dans les antiques institutions des races celtiques, et particulièrement de celles de l'île de Bretagne, qu'on trouve la racine de nos distinctions sociales. Des auteurs, dont le témoignage ne saurait être récusé, nous les montrent distinctement bien avant la prétendue invention de la féodalité au Xe siècle.

« Il y avait chez les Galates (Gaulois établis en Asie), dit Pausa-
» nias, un corps de cavalerie appelé *trimarkisia* (*tri-march*,
» trois chevaux en breton), et composé de personnages de distinc-
» tion, lesquels avaient chacun sous ses ordres deux autres cava-
» liers d'un rang inférieur. Ceux-ci se tenaient derrière leur
» maître pendant la bataille, soit pour lui présenter un de leurs
» chevaux, soit pour l'emporter de la mêlée s'il recevait une bles-
» sure grave. Dans ce cas et dans celui de mort, le chef était aussi-
» tôt remplacé par l'un des deux cavaliers, et celui-ci devait l'être
» à son tour par son compagnon [1]. » N'est-ce pas le portrait au naturel d'un chevalier du moyen-âge avec sa suite habituelle ?

Posidanius n'est pas moins explicite. Il nous a laissé la curieuse description suivante des festins des anciens Gaulois, dont les mœurs différaient peu de celles des Bretons.

« Dans les repas d'apparat, la table est ronde (comme celle du
» fameux roi Arthur). Les convives se rangent en cercle tout au-
» tour. La place du milieu est réservée au guerrier le plus illustre
» par sa vaillance, sa naissance ou ses richesses. A côté de lui se
» place le maître du logis et successivement chaque convive, d'après
» sa dignité personnelle et sa classe. C'est le cercle des patrons.
» Derrière eux sont assis, en cercle aussi, les fidèles, les compa-
» gnons d'armes. Un rang porte les boucliers, l'autre porte les
» lances (*scutiferi*, *armigeri*, les écuyers). Tous sont traités
» comme leurs maîtres. »

Toute cette hiérarchie militaire et sociale, perfectionnée, mais

1 Pausanias, *In Phoc.*

non refaite, du Xe au XIIe siècle, a été le principe de la noblesse bretonne.

Dès les temps les plus reculés, on voit aussi les fonctions civiles et politiques intimement liées à la possession du sol. Témoin ce passage des lois cambriennes codifiées au Xe siècle par Goël, mais regardées avec raison comme bien plus anciennes :

« Il y a trois services attachés à la terre : le service militaire, » celui de cour et celui d'assemblée. Le service militaire, suivant » la loi, ne doit être requis que des hommes libres et privilégiés » ou des officiers de l'argluydd (seigneur), ou de ceux de la cour » principale du pays. Ces trois catégories de personnes ne doivent » éprouver aucun dommage dans leurs biens mobiliers ou immo- » biliers si, appelés aux armes, ils ne se présentent pas devant les » juges au jour indiqué, car c'est un devoir pour chacune d'elles » de se rendre à l'armée, *en vertu du privilége attaché à la terre*, » et le service militaire étant le principal service que doive le » propriétaire terrien à son seigneur et au brénin (prince)[1]. »

Cette classe de personnes investie de la propriété foncière en rémunération des services civils et du sang qu'elle devait au pays, n'était d'ailleurs nullement inaccessible à ceux que la Providence avait fait naître dans les conditions inférieures. Le dernier des esclaves pouvait y parvenir en remplissant des conditions déterminées.

Trois sortes de personnes pouvaient, d'après les lois galloises, s'élever en un jour aux avantages de la liberté : le serf promu à un des vingt-quatre offices de la cour du prince; le fils du vilain devenu clerc; l'habitant d'un village de condition servile, dans lequel le seigneur du pays avait autorisé l'érection d'une église et l'établissement d'un cimetière pour la sépulture des morts.

Les familles y arrivaient également après plusieurs générations honorées de certaines fonctions publiques ou rattachées aux classes supérieures par des alliances. Les arts et même diverses professions mécaniques étaient des titres de noblesse. La harpe du barde,

1 *Leges Wallenses*, t. II, l. X, I, c. 2.

dont les chants devaient célébrer les grandeurs de la religion et la gloire des ancêtres, avait les mêmes priviléges que le marteau du forgeron, dont le bras fabriquait le fer qui nourrissait le pays et le défendait contre ses ennemis.

Telles furent les règles qui présidèrent à l'organisation et au recrutement de la noblesse continentale, jusqu'à l'époque où l'établissement des armées permanentes vint lui enlever les principales fonctions qui faisaient sa raison d'être.

Dans notre province pourtant, grâce à l'indomptable attachement de tous pour les vieilles et libérales institutions garanties par le pacte d'union, elle les conserva plus longtemps, et c'est sans doute aux services qu'elle rendit jusqu'à la fin à ses concitoyens qu'elle dut le rare privilége de rester populaire au milieu de la tourmente révolutionnaire.

Pendant que presque partout l'aristocratie française était dépouillée par la centralisation bureaucratique de ses prérogatives les plus utiles, chez nous elle tint régulièrement, jusqu'en 1789, ces assemblées nationales que le code breton du Xe siècle mettait au nombre des devoirs de l'homme libre. Voilà tout le secret de sa persistante vitalité.

Donner un tableau à l'aide duquel l'historien et le moraliste puissent étudier la naissance, le développement et l'extinction des races montées dans chaque siècle aux différents degrés de l'échelle sociale, ce n'est pas seulement être utile aux rejetons encore existants, c'est aussi travailler à la gloire des ancêtres et à l'instruction de ses contemporains. Le spectacle vrai du passé éclaire l'avenir, et jamais les lumières de cette espèce n'ont été plus nécessaires qu'à notre époque de transformation sociale et de préjugés invétérés.

C'est ainsi, si je ne me trompe, que M. Pol de Courcy a compris la mission qu'il s'est donnée en entreprenant la publication du nouveau *Nobiliaire et Armorial de Bretagne*, dont le premier volume vient de sortir des presses de MM. Vincent Forest et Émile Grimaud, auxquels on doit déjà de si belles et bonnes éditions. La place assurée d'avance au savant et impartial auteur dans l'es-

time des hommes compétents par la publication de ses précédents travaux héraldiques, eût pu nous dispenser de parler d'une œuvre dont le succès est déjà un fait accompli. Mais si l'éloge est superflu, l'hommage est un devoir pour tous les amis de la vérité, et en particulier pour la *Revue de Bretagne et de Vendée*, dont les lecteurs n'ont assurément pas oublié les spirituelles et intéressantes études dont il a bien voulu enrichir ses pages.

Il avait pris à tâche, dans son premier *Nobiliaire*, de présenter le tableau historique de la noblesse bretonne, traitant avec le même soin les articles consacrés aux familles éteintes, même depuis plusieurs siècles, et ceux relatifs aux familles existantes, véritable travail de bénédictin que personne n'avait osé tenter avant lui.

Cette fois le cadre est le même, mais considérablement élargi. Huit mille familles au lieu de quatre mille environ y ont trouvé place, sans parler des rectifications et additions aux anciennes notices. Constamment fidèle à la devise inscrite en tête de son livre, *Amicus Plato, sed magis amica veritas*, sa méthode est toujours la même.

« Partisan avant tout de la vérité historique, sans transaction comme sans favoritisme, mais sans parti pris d'exclusion, nous avons cherché à nous distinguer à la fois des *austères* et des *complaisants;* nous n'avons d'ailleurs qualité ni pour réformer des jugements souverains, ni pour suppléer à ceux qui n'ont point été rendus; notre rôle, beaucoup plus modeste, est celui de rapporteur impartial, et en même temps bienveillant. Nous méprisons et les auteurs envieux et les auteurs faméliques, pamphlétaires ou adulateurs suivant le prix qu'ils trouvent de leur plume. — La vérité, rien que la vérité, mais pas toute la vérité, si elle a quelque chose de blessant pour des familles respectables. Dans cette mesure, nous avons pensé que le meilleur moyen de donner aujourd'hui de l'intérêt à une publication héraldique était d'innover dans la forme et d'élargir son cadre en dehors des arrêts de la Réformation de 1668-1671, dont le dispositif a été tant de fois imprimé. Deux siècles se sont écoulés depuis cette époque, et les familles nobles ressemblent aux feuilles de la forêt : il en tombe et il en naît à chaque hiver et à chaque printemps.

» Que de printemps et que d'hivers, plusieurs terribles, se sont succédé depuis 1668! Si déjà, à la Réformation, on avait éliminé toutes les familles qui ne justifiaient pas de deux siècles de notoriété, combien auraient été déclarées nobles? — Un bien petit nombre, puisqu'il aurait fallu défalquer toutes les familles anoblies par charges. Aujourd'hui, nous avons le produit de deux siècles à recueillir, sans compter les familles qui n'ont pas fait valoir leurs droits ou prétentions en 1668 et celles qui n'ont pas pu ou su en obtenir la consécration; et, pour atteindre ce but, nous avons réuni, à l'instar des Anglais, la *gentry* à la *nobility*. Or, l'ancienne bourgeoisie de deux siècles au moins est la *gentry* française. Sa présence dans un ouvrage qui n'est plus seulement un *nobiliaire*, mais aussi un *armorial*, se justifie de plus en ce que les arrêts de maintenue, qui prouvent bien la noblesse des familles qu'ils mentionnent, ne prouvent pas absolument la roture des autres. »

Après une telle déclaration de principes, inutile de dire qu'on n'y trouve pas les titres plus ou moins justifiables dont l'usage et la complaisance des marchands de généalogies parisiens décorent de nos jours tant de familles, « mais bien la liste des terres érigées en » dignité, leurs possesseurs successifs, et les titres héréditaires » régulièrement concédés. »

« Il est, au reste, ajoute M. de Courcy, un moyen bien simple de n'avoir pas à redouter les effets de la loi de 1858, si par hasard il prenait fantaisie à la justice de l'appliquer. On prend carrément un titre, le plus habituellement celui de comte (le titre de baron, n'obtenant aujourd'hui qu'un succès d'estime, finira même par être mieux porté que l'autre, car personne ne se soucie plus de le ramasser); ensuite on présente à la commission du sceau une série d'actes de l'état-civil, actes notariés ou brevets militaires, constatant qu'au dernier siècle un curé, un tabellion ou un commis de la guerre avait eu la courtoisie d'accorder au seigneur de la paroisse ou à un officier d'un grade élevé, aïeul du demandeur, un titre qu'il s'était fait donner préalablement par ses tenanciers ou ses subordonnés. La prescription au titre est même acquise par la complaisance d'un secrétaire de mairie pendant deux ou même une seule génération. Sur le vu de semblables pièces, la commission émet un avis favorable à la confirmation du titre en faveur de l'impé-

trant, lequel, s'il n'est pas hostile au gouvernement, sera mis en possession légale du titre dont il avait commencé par se parer *de proprio motu*. C'est toujours la reconnaissance des faits accomplis. Usurpez d'abord quelque titre que ce soit, même celui de Roi, et vous vous ferez reconnaître ensuite moyennant un petit sacrifice. Pour la reconnaissance d'un titre de Roi, il peut en coûter une province et peut-être davantage. Pour un simple comte, on ne peut se montrer aussi exigeant; le tarif n'est que de 7,420 francs s'il s'agit de collation et du quart de cette somme s'il s'agit de reconnaissance. Sur ces chiffres, on peut même obtenir assez arbitrairement des remises totales ou partielles. Mais un titre, quoiqu'à la vérité le nombre en soit illimité, a encore une certaine valeur sur la place; il peut rapporter d'assez beaux bénéfices en commanditant des sociétés industrielles; il sert encore fréquemment à redorer un blason en déterminant certaines alliances : c'est ce que nos aïeux appelaient *fumer ses terres*.

» Contentez-vous de ce quoy nos pères se sont contentez, dit Montaigne, et de ce que nous sommes; nous sommes assez si nous le sçavons bien maintenir. Ne désavouons pas la fortune et condition de nos ayeulx, et ostons ces sottes imaginations qui peuvent faillir à quiconque a l'impudence de les alléguer. »

Toutes ces qualités aussi variables que le caprice de la mode ne pouvaient en effet trouver place dans un ouvrage destiné à rester. M. de Courcy a cru devoir aussi à la vérité de n'attribuer les illustrations et notamment celles des croisades qu'aux familles qui en descendent bien authentiquement, sans s'embarrasser de prétentions trop souvent fondées seulement sur une ressemblance de nom.

« Il est de nos jours, continue-t-il, d'autres croisés que nous n'avons eu garde d'oublier : nous voulons parler de ces héroïques jeunes gens qui ont porté si haut le nom de la Bretagne sur le champ de bataille de Castelfidardo. Nous avions déjà publié les noms des volontaires du combat des Trente, ceux des volontaires du combat de Saint-Cast; leurs descendants n'ont pas forligné, et nous donnons aujourd'hui les noms des volontaires pontificaux qui pouvaient entrer dans le cadre de notre ouvrage, en regrettant que sa spécialité ne nous permette pas de les citer tous. Car si la plupart

des soldats de cette héroïque phalange appartenaient à la noblesse, dans leurs rangs et à leurs côtés combattaient, avec le courage des gentilshommes, des bourgeois, des paysans, leurs rivaux de gloire et de dévouement. C'est parmi eux qu'un jour, s'il nous était donné de voir des temps meilleurs, la noblesse nouvelle devrait être recrutée; elle serait bonne et solide, ayant reçu le baptême du sang. »

Ces temps viendront, nous en avons la ferme confiance, car l'état violent dans lequel la France se débat depuis bientôt un siècle est une dérogation aux lois immuables qui règlent la marche des sociétés humaines. Des causes externes peuvent bien rompre un instant l'équilibre des eaux; sollicitées sans cesse par une force à laquelle il ne leur est pas donné de se soustraire, elles oscilleront plus ou moins longtemps, mais finiront toujours par le retrouver.

Loin de nous pourtant la pensée de regretter le système de priviléges, débris surannés d'un ordre de choses disparu, dont les abus caressés par la défiance aveugle de l'absolutisme centralisateur pour toute initiative personnelle, réduisit l'aristocratie française à cet état de débilitation du sens moral qui la livra aux philosophes par les mains desquels fut préparé l'incendie dont les flammes purent seules lui ouvrir trop tardivement les yeux et la rappeler au sentiment du devoir et de l'honneur, où elle puisa la force de monter avec son roi sur l'échafaud du martyre et de mourir glorieusement enveloppée dans le vieux drapeau de la monarchie. Le vent de la Révolution a tout balayé et là où la justice de Dieu a passé, vainement les hommes tenteraient de réédifier. Autant vaudrait renoncer aux avantages de la vapeur pour reprendre les vieux coches de nos pères.

Il ne faut pourtant pas s'y tromper. Chaque siècle peut bien changer et perfectionner les moyens d'user de ce dont le Créateur nous a donné la puissance, matière et institutions politiques et sociales : mais les principes sont immuables. Ils varient seulement dans leurs applications.

Les démolisseurs du XVIIIe siècle ont commencé leur tâche infernale en attaquant par le poison du vice et de l'irréligion les

degrés supérieurs de la hiérarchie sociale : c'est par leur restauration à l'aide des éléments anciens et modernes que s'opérera le rétablissement définitif de l'ordre.

Considéré à ce point de vue, le livre de M. de Courcy ne sera pas seulement le meilleur dictionnaire héraldique de Bretagne à l'usage des gens du monde, gentilshommes et descendants des anciens bourgeois portant des armoiries, il sera encore un monument durable élevé à la gloire des ancêtres pour l'instruction de la postérité et répondant pleinement à la profonde et morale sentence de Tacite, adoptée pour épigraphe de la deuxième édition : *Et majores vestros et posteros cogitate;* pensez à vos ancêtres et à vos descendants.

C. DE KERANFLEC'H.

CHRONIQUE.

SOMMAIRE. — Clôture de l'Exposition de Nantes, distribution des récompenses. — *Essais de critique en province,* par M. L. de Laincel. — Ce que l'on dit tout haut en province et tout bas à Paris. — L'unique lecteur de M. Dumas *seul.* — Comment les philosophes finissent. — M. Taxile Delord livré aux vers... de M. Louis Veuillot. — Voyage de M. Sainte-Beuve autour de MM. Victor Hugo, Béranger, Chateaubriand, etc. — Une page des *Libres penseurs.* — Un jeune bénédictin et un vieux critique.

L'Exposition de Nantes, ouverte, d'après les affiches officielles et les feuilles officieuses, *sous le gracieux patronage de l'Impératrice,* s'est fermée sous les auspices de Mme la princesse Bacchiocci, cousine de l'Empereur. Le 29 octobre, un banquet, présidé par Son Altesse, a réuni dans la salle du Théâtre un grand nombre d'exposants et d'invités. Au dessert, M. le Sénateur, maire de Nantes, a porté un toast *à l'éternité du règne de Napoléon III.* Le lendemain, 30 octobre, il a été procédé dans la même salle à la distribution des médailles et récompenses.

La distribution a été précédée d'un long discours de M. le Conseiller d'État, préfet de la Loire-Inférieure. Ce discours tout politique ne rentrant point dans mon cadre, je n'en dirai rien, et d'ailleurs,

> Depuis qu'il a paru, quinze jours sont passés,
> Et dans ce pays-ci quinze jours, je le sais,
> Font d'un discours récent une vieille nouvelle.

J'aime mieux, ami lecteur, causer littérature avec vous et vous parler des *Essais de critique en province* de M. Louis de Laincel, livre excellent

dont un souffle généreux anime toutes les pages, et où respire l'amour de toutes les grandes choses, de la Religion, de la Poésie et de la Liberté.

I.

Faites tous vos vers à Paris, disait Voltaire. — *Il est impossible de faire de la critique en province*, écrivait récemment l'un des rédacteurs du *Siècle*.

N'en déplaise à Voltaire, on peut faire de beaux vers ailleurs qu'à Paris. Victor de Laprade, à Lyon, Autran, en Provence, Reboul, à Nîmes, Violeau, à Morlaix, Hippolyte Minier, à Bordeaux, en font d'excellents, et je me rappelle en avoir lu, il y a quelques années, en Belgique, qui étaient admirables, bien qu'ils eussent été composés loin de Paris et même loin de la France; ils étaient signés de l'auteur des *Contemplations*, où je vous engage cependant à ne point les chercher: vous ne les y trouveriez pas.

Le jugement prononcé par M. le critique parisien contre le critique de province me paraît également sujet à appel. Et en effet la situation de ce dernier, étranger à toutes les coteries entre lesquelles se partage le monde des lettres, inconnu des auteurs qu'il examine et ne les connaissant pas, dégagé par conséquent de toute influence favorable ou hostile, présente toutes les garanties d'impartialité que l'on peut désirer, garanties qu'il est presque impossible de rencontrer chez le critique de Paris, qui vit dans le même milieu que ses justiciables.

Je n'insisterai pas sur ce point. En poussant plus loin mon petit plaidoyer en faveur des critiques de province, je craindrais de m'entendre dire : *Vous êtes tapissier, monsieur Guillaume*, quoique mes pauvres chroniques ne soient pas souvent sur le tapis.

Mais j'ai là sous la main un plaidoyer tout fait, et le plus éloquent de tous. Le livre de M. Louis de Laincel a été écrit tout entier en province; la plupart des chapitres dont il se compose ont été publiés dans *la France littéraire*, qui paraît à Lyon sous l'habile et intelligente direction de M. A. Peladan. Eh bien! ce livre, écrit en province et qui n'en rougit pas, est un des meilleurs ou plutôt, disons le hardiment, est le meilleur volume de critique que nous ayons lu depuis plusieurs années.

Sans doute, la forme n'en est pas irréprochable; le style, d'ordinaire simple et facile, est quelquefois trop familier, et parfois, au contraire, vise trop à la recherche. M. Louis de Laincel est donc très-loin, comme écrivain, de MM. Sainte-Beuve, Pontmartin ou Cuvilier-Fleury.

Mais si nous laissons de côté la forme pour nous attacher au fond même des appréciations contenues dans les *Essais* que nous avons sous les yeux, nous n'hésitons pas à déclarer qu'ici le critique de province a sur les princes de la critique parisienne une incontestable supériorité.

Avec un talent bien moindre que le leur, il a écrit un volume irréprochable sous le rapport des doctrines religieuses et morales, rempli d'une érudition littéraire du meilleur aloi, remarquable par une étude sérieuse des ouvrages et des sujets dont il traite, et par une verdeur et une franchise de langage que l'on ne saurait attendre d'un académicien ou d'un membre de la Société des Gens de lettres.

Quel est le critique de Paris qui oserait dire, par exemple, que les brochures de M. de la Guéronnière (examinées au point de vue exclusivement littéraire, le seul dont nous puissions nous occuper ici et le seul également auquel M. de Laincel les envisage), sont des œuvres aussi faibles de raisonnement que les pamphlets de M. About, aussi médiocres de style que les élucubrations de M. Cayla?

M. de Laincel a tous les genres de courage. Non-seulement il ne craint pas de dire son fait à M. de la Guéronnière écrivain, mais il ne recule devant rien, pas même devant la lecture des dernières productions de M. Alexandre Dumas père. Encore une fois, quel est le critique de Paris qui pousserait l'héroïsme jusque là? Et cependant il importe que, de temps en temps, quelqu'un se résigne à subir cet incommensurable ennui. Il importe de montrer à tous jusqu'où un homme doué, comme l'était M. A. Dumas, d'un rare talent et d'une verve admirable, peut descendre, lorsqu'il fait de la littérature un métier et de son nom une enseigne. Il en vient à écrire, je me trompe, à publier des livres tels que *les Drames de la mer, le Caucase* et *le Retour de Varennes: les Drames de la mer,* copiés dans l'*Histoire des voyages*, par Eyriès; *le Caucase,* copié dans le *Récit de la captivité de deux françaises, chez Schamyl; le Retour de Varennes* enfin, roman soi-disant historique dans lequel l'Homère de Garibaldi traîne dans la boue Louis XVI et Marie-Antoinette.

A l'occasion de ce dernier et misérable ouvrage de M. Dumas *seul*, nous trouvons dans les *Essais* de M. de Laincel une révélation curieuse et qui, j'en suis sûr, intéressera nos lecteurs. « Il y a à peu près un » an, raconte M. Dumas lui-même, que mon vieil ami Jules Simon, l'au- » teur du *Devoir,* vint me demander de lui faire un roman pour le » *Journal pour tous*. Je lui exposai un sujet de roman que j'avais dans » la tête. Le sujet lui convenait; nous signâmes le traité séance tenante. » Le premier chapitre s'ouvrait à Varennes, etc., etc. » Ainsi M. Jules Simon, l'auteur du *Devoir,* le grand prêtre de *la Religion naturelle*; l'apôtre de *la Liberté de Conscience,* le chevalier de *l'Ouvrière,* est le

directeur d'un journal de romans, d'une feuille à deux sous qui a pour but de propager dans les classes populaires la lecture des œuvres de MM. Alexandre Dumas père, Ernest Capendu, Edmond About, etc. — O Platon! ô Descartes! ô Leibnitz! voici donc où mène la philosophie, voici où aboutissent les efforts de vos plus nobles disciples : M. Victor Cousin, déposant sa massue éclectique, file aux pieds de madame de Longueville, et M. Jules Simon, administrant, pour le compte de MM. Hachette et Cie, une fabrique de romans, préside aux destinées du *Journal pour tous*, le journal de Jenny *l'ouvrière!*

De M. Jules Simon à M. Taxile Delord, auteur des *troisièmes pages du Siècle* et l'un des compagnons du *Devoir*, la transition est toute naturelle. M. Louis de Laincel, avec cette conscience littéraire si rare parmi les critiques et sur laquelle je ne saurais trop insister, a lu, de ses yeux lu, ce qui s'appelle lu, les *troisièmes pages du Siècle*, voire même les *Matinées littéraires* et *la Fin de la Comédie*. Quel brillant écrivain que M. Delord! Que son esprit est délicat, et que son style est agréable! En voici quelques échantillons que M. de Laincel nous fait connaître et que seront bien aises de lire tous ceux qui, comme moi, ne jettent jamais les yeux sur les troisièmes pages du *Siècle*, ni sur les autres. « M. Saint-» Marc-Girardin, écrit M. Delord, s'est donné un Sosie d'un naturel plus » bienveillant qui, loin de le *rosser* et de *lui faire des rages*, etc. » — Et un peu plus loin : « Certaines personnes qui, pour se consoler d'avoir » servi le fils d'un régicide, ne perdent pas une occasion de s'en prendre » aux hommes de la Révolution et d'*asticoter* leur mémoire, etc. » Et l'homme qui réimprime de telles phrases est le même qui reproche à M. Guizot et à M. de Falloux, à M. de Pontmartin et à M. Louis Veuillot de ne pas savoir écrire! A quand donc *la fin de la Comédie?*

Au reste, en s'attaquant à M. Louis Veuillot, ce pauvre M. Delord a commis une imprudence dont il n'est pas sans doute à se repentir. Voici, en effet, comment le mordant auteur de *Çà et là*, dans quelques vers extraits d'un volume inédit, a drapé le malencontreux rédacteur du *Charivari* et du *Siècle* :

..... Chez l'éminent Havin,
Deux fois par mois il passe un habit d'écrivain;
Et, sortant de la force, il monte à la critique.
Il est posé, gonflé, martelé, didactique;
Pas le plus petit mot pour rire! Marchant droit,
Il sue à son sillon comme un bœuf de l'endroit.
On voit qu'en son esprit il nourrit la chimère
De paraître un grand homme aux yeux de Béjollière,
Et que sa vanité maintes fois rumina
D'égaler monsieur Plée ou monsieur Césena.
Lorsqu'il se sentait né pour être redoutable,

Ciel! qu'il a dû souffrir! Vingt ans il fit l'aimable,
Et dans de petits lieux, pour un gage léger,
Aspirant à rugir, il ne put que singer....
Il est homme deux fois par mois, pas davantage.
Havin, cruel Havin, donnez-lui plus d'ouvrage!

Vous le voyez, M. Louis Veuillot n'y va pas de main morte, lorsqu'il s'agit *d'asticoter* M. Delord, *de le rosser et de lui faire des rages.*

Ces vers sont tirés d'un volume que l'ancien rédacteur en chef de l'*Univers* se proposait de publier sous ce titre: *Voyage en Cuistrerie.* Il paraît malheureusement décidé à le garder en portefeuille, et nous trouvons dans la livraison d'octobre de l'*Ami des Livres* les motifs qui ont condamné M. Veuillot à prendre ce parti. « Il y a, nous dit-il, des » Cotins que le vent politique a poussés jusque dans les astres, et qui » inspirent maintenant aux imprimeurs autre chose que la terreur de » n'être point payés. Lorsqu'il faut se taire devant ces demi-dieux, la » décence oblige de laisser en paix ceux qui trottinent encore sur le ma- » cadam ou qui ne peuvent pas s'élever plus haut que l'impériale des » omnibus. Il y a aussi le temps et divers événements en l'air qui glacent » le rire. »

Je crois avoir deviné les noms des *Cotins* auxquels fait allusion ce passage. — Et quels sont-ils? — Ami lecteur, permettez-moi d'imiter de M. Veuillot le silence prudent.

Après cette petite excursion *en Cuistrerie*, je reviens à M. Louis de Laincel et au morceau capital de son volume, son *Essai* sur Chateaubriand. Dans une série de chapitres pleins d'esprit, de bon sens et de saine érudition, il prend à partie M. Sainte-Beuve et le réquisitoire en deux volumes que l'auteur des *Pensées d'août* vient de publier contre l'auteur du *Génie du Christianisme.* Hissé, non sans effort, sur un amas de petites chicanes, de petites méchancetés, de petits bons mots et de petites anecdotes, — j'allais écrire de petits cancans, — le collaborateur du docteur Véron a cru pouvoir dire, en maint endroit de son livre, qu'il ne restait de Chateaubriand *que des pages.* Nous sera-t-il permis d'ajouter qu'après la réfutation de M. Louis de Laincel, il ne reste des deux gros volumes de M. Sainte-Beuve *que des mots : Verba et voces, prœtereàque nihil?*

II.

Et puisque l'occasion se présente de dire ici ce que je pense du rôle littéraire de M. Sainte-Beuve, je ne veux pas la laisser échapper.

L'auteur des *Causeries du lundi* a un talent que je goûte, pour ma part, autant que personne et que je n'ai nulle envie de contester. Ses analyses sont pleines de finesse, son esprit est ingénieux et délicat, et ses connaissances littéraires sont aussi étendues que profondes. Comment donc se fait-il que, possédant de si rares qualités et d'aussi précieux avantages, M. Sainte-Beuve soit sans autorité sérieuse et que ses éloges comme ses blâmes soient sans conséquence et sans portée? C'est que chez lui le caractère n'est pas à la hauteur du talent, et qu'à le voir, courtisan infatigable du succès, le prendre invariablement pour règle de ses arrêts et pour arbitre de ses jugements, on a compris que la littérature et la critique véritables n'avaient au fond rien à démêler avec de pareils jugements et de semblables arrêts.

Je ne voudrais pas que l'on pût se méprendre sur ma pensée. Aussi ai-je hâte de déclarer que chez M. Sainte-Beuve, qui n'a jamais voulu être autre chose qu'académicien, le culte du succès est évidemment désintéressé. Eh! mon Dieu, il aime le succès, tout simplement parce qu'il est dans sa nature de l'aimer. Et il faut bien reconnaître qu'en ce point sa nature ressemble beaucoup à celle de presque tous nos gens de lettres. Qu'ils y prennent garde cependant et qu'ils voient, par quelques exemples empruntés à la carrière littéraire de M. Sainte-Beuve, jusqu'où cette petite faiblesse peut conduire.

De 1827 à 1834, M. Victor Hugo marcha de triomphe en triomphe; la vogue allait à lui, et l'amitié du grand poète était vraiment un bienfait des dieux. Aussi voyons-nous, pendant toute cette période, M. Sainte-Beuve aux côtés de M. Hugo, célébrant ses poésies et ses romans sur le ton du lyrisme le plus exalté, et s'écriant avec un enthousiasme que rien ne peut contenir :

> Oh! qu'il chante longtemps! Car son luth nous entraîne,
> Nous rallie et nous guide, et nous tiendrons l'arène
> Tant qu'il retentira;
> Deux ou trois tours encore, aux sons de la trompette,
> Aux éclats de sa voix que tout un chœur répète,
> Jéricho tombera.

Mais voici que les deux ou trois tours ont eu lieu, et Jéricho n'est pas tombé; le bruit qui se faisait autour du nom de M. Hugo diminue peu à peu; les feuilles de sa couronne se fanent sur sa tête et jaunissent comme les feuilles d'automne au front du chêne; une réaction se déclare contre Olympio. Où donc est M. Sainte-Beuve? Je ne le vois plus. Le succès et la popularité se sont éloignés et avec eux le *tendre et pieux rêveur*.

Quelques années se passent; Victor Hugo est exilé; il monte cet escalier d'autrui si dur à gravir, il mange ce pain de l'étranger si amer à la bouche. De temps à autre seulement, une voix s'élève sur la terre de

France qui envoie au poète quelque écho affaibli de la patrie absente. Ah ! du moins, parmi ces voix amies, il y en aura une qu'il reconnaîtra avec bonheur et qui lui rappellera les beaux jours de sa jeunesse enfuie : ce sera la voix de M. Sainte-Beuve, de celui qui, tenant l'amitié de Victor Hugo pour le plus grand des biens, s'écriait autrefois :

> C'est assez, c'est assez; jusqu'à l'heure où mon âme
> Secouant son limon, rallumera sa flamme
> A la nuit des tombeaux,
> Je viendrai, le dernier et l'un des plus indignes,
> Te rejoindre, au milieu des aigles et des cygnes,
> O toi, l'un des plus beaux !

Hélas ! il n'est pas venu ! L'auteur des *Consolations,* de ce recueil dédié à Victor Hugo et en tête duquel nous lisons encore aujourd'hui : « Mon » ami, ce petit livre est à vous, votre nom s'y trouve à presque toutes » les pages; votre présence ou votre souvenir s'y mêle à toutes mes pen- » sées. Je vous le donne, ou plutôt je vous le rends; il ne se serait pas » fait sans vous ; » l'auteur des *Consolations* est resté muet devant l'exil de celui qui l'avait consolé lui-même en d'autres temps et auquel il écrivait alors : « Par vous, ô mon ami, je suis revenu à la vie du dehors, au » mouvement de ce monde, et de là, sans secousse, aux vérités les plus » sublimes. Vous m'avez consolé d'abord, et ensuite vous m'avez porté à » la source de toute consolation. »

Si de Victor Hugo nous tombons à Béranger, nous assisterons à un spectacle non moins instructif. Jusqu'en 1848, la popularité de ce faux bonhomme n'éprouve aucune éclipse. Les *bonnes gens* s'obstinent à le considérer comme le Dieu de la poésie et sa muse comme la Déesse de la liberté. Notre spirituel critique encense l'idole, compose des vers en son honneur et compare sa vie et ses œuvres à *un bouquet odorant non moins suave qu'impérissable !* Les choses en étaient là, quand survint la révolution de février. Tout le monde, — y compris les *bonnes gens*, — commence à s'apercevoir que le culte du chantre de *Lisette* et de *Jacques* n'est pas précisément une garantie d'ordre et de sécurité, et que la propriété, la famille et la religion n'ont rien à gagner à la propagation de ses refrains; on s'aperçoit en même temps que, sous le rapport de la poésie, ces refrains laissent quelque peu à désirer..... Arrive aussitôt M. Sainte-Beuve qui déclare, du haut du *Constitutionnel* et avec la permission de M. le docteur Véron, que les *bonnes gens,* et lui tout le premier, s'étaient trompés sur le compte de Béranger, et le voilà qui démontre pertinemment que l'idole a des pieds d'argile. — L'Empire est rétabli; le chantre du *Cinq-Mai* et des *Souvenirs du peuple* meurt le 17 juillet 1857, et à peine a-t-il rendu le dernier soupir, que le *Moniteur* lui décerne le titre de *poète national* et que le gouvernement s'empresse de faire lui-

même les frais de ses funérailles. Que vouliez-vous que fît M. Sainte-Beuve? Pouvait-il donc faire autre chose que ce qu'il a fait, c'est-à-dire célébrer avec enthousiasme le génie et les vertus du *poète national* et se faire son champion contre ceux qui, suivant l'exemple qu'il leur avait lui-même donné quelques années auparavant, se sont permis d'attenter à la gloire du chantre de *Frétillon?*

Parlerai-je maintenant des articles si étrangement contradictoires que M. Sainte-Beuve a successivement publiés sur Chateaubriand et ses ouvrages? Tant qu'a vécu l'auteur du *Génie du christianisme*, notre critique n'a cessé de professer la plus bruyante admiration pour le caractère *chevaleresque* de sa vie et pour l'incomparable beauté de ses œuvres. Il n'était pas jusqu'à la *Vie de Rancé* qu'il ne proclamât un chef-d'œuvre; quant aux *Mémoires d'outre-tombe*, admis à en écouter la lecture dans le petit salon de l'Abbaye-aux-Bois, il semblait avoir pour mission spéciale d'en célébrer les splendeurs encore inédites, et il n'hésitait pas à décerner le titre de *divins* à quelques-uns de leurs épisodes. — Chateaubriand reposait à peine depuis quelques mois dans le tombeau du Grand-Bé, lorsque sa vie, ses œuvres et, en particulier, ses *Mémoires* devinrent l'objet d'attaques détournées d'abord, puis ouvertes et de plus en plus vives, de la part de celui-là même qui avait exalté le plus haut sa vie, ses œuvres et, en particulier, ses *Mémoires*. Après tout, M. Sainte-Beuve a raison, et c'est Chateaubriand qui a tort : pourquoi est-il mort? N'y a-t-il pas tantôt deux siècles qu'un poète a dit :

Mieux vaut goujat debout qu'empereur enterré.

Hélas! c'est le même qui a dit aussi :

La raison du plus fort est toujours la meilleure.

Ces deux vers pourraient servir d'épigraphe aux deux volumes sur *Chateaubriand et son groupe littéraire*. J'aimerais à dire ici ce que je pense des attaques posthumes dirigées contre notre illustre compatriote; j'aimerais surtout à insister sur les beautés de ses *Mémoires d'outre-tombe*, qui, malgré leurs défauts, n'en demeureront pas moins l'un des chefs-d'œuvre de notre langue : livre admirable qui serait encore immortel, ne renfermât-il que cette vie de Napoléon Ier, ce VIe volume toujours éloquent et souvent sublime, ces cinq cents pages, dignes de Tacite et de Bossuet, qui s'élèvent autant au-dessus des vingt volumes de M. Thiers que l'oiseau qui plane dans la nue s'élève au-dessus du bœuf qui, revenant vingt fois sur lui-même, trace péniblement son sillon. — Mais l'espace me manque, et je ne veux pas d'ailleurs recommencer le travail si intéressant de M. Louis de Laincel sur *Chateaubriand et M. Sainte-Beuve :* je préfère y renvoyer le lecteur et signaler, en terminant, la

nouvelle campagne que l'auteur des *Causeries du lundi* vient d'entreprendre dans le *Constitutionnel*. Armé du scalpel que lui a légué en mourant Joseph Delorme, ce *Werther-carabin*, il ne se propose rien moins que de disséquer impitoyablement les écrivains et, en particulier, les membres de l'Académie française qui se permettent d'avoir des *regrets* et de ne pas éprouver une satisfaction sans mélange : l'ancien ami d'Armand Carrel n'aime pas que l'on ait des *regrets ;* le collaborateur du docteur Véron ne comprend pas que l'on ne soit pas satisfait.

M. Victor de Laprade, coupable d'avoir publié d'admirables vers, empreints, je dois l'avouer, d'une certaine mélancolie, est la première victime que M. Sainte-Beuve ait immolée sur l'autel des dieux amis du vainqueur : *Victrix causa diis placuit....* Mais quel coup de théâtre soudain ! quel spectacle inattendu ! M. Louis Veuillot est là, aux pieds de M. Sainte-Beuve; il a été *satisfait*, mais enfin il ne l'est plus ; il a des *regrets*, et d'assez vifs ; il est donc criminel au dernier chef, et cependant, loin d'être condamné, il est acquitté avec applaudissement; M. Sainte-Beuve n'a pas assez de roses pour couronner son front, pas assez de louanges pour couronner son style : louanges assurément bien méritées et auxquelles nul ne s'associe plus sincèrement que moi, mais qui, venant d'un tel juge, ont lieu de beaucoup étonner. Je ne sais si je me trompe, mais je crois en avoir trouvé l'explication dans un passage des *Libres penseurs*, où M. Louis Veuillot décerne à M. Sainte-Beuve... une botte de lauriers ? non, mais une volée de bois vert. Écoutez, plutôt :

« *Trissotin*, touché d'un éclair de bon sens, lâche sa muse asthmatique... critique, il devient important... Voilà Trissotin en faveur ; soudain, le peuple des lettrés tombe à ses genoux. Il est le portier du *Mercure*. Qui pour ses vers, qui pour sa prose, chacun invoque la clémence, sollicite la faveur de Trissotin ou cherche même à le rendre reconnaissant. Des gens de mérite, pères d'un volume nouveau-né, font antichambre chez Ravet, qui tient un journal, pour obtenir d'y célébrer les grâces du *Quoi qu'on die*.

» Mais Trissotin est de glace aux auteurs ; il ne les aime que gens de qualité, ou gens en place, ou tout à fait au comble de la réputation et de la fortune. On ne le voit jamais encourager un jeune homme ; mais aussi « jamais surintendant *ne l'a trouvé sévère*. » Pour vanter le peintre des *Précieuses*, il attendrait qu'il fût mort, ou de l'Académie ; pour admirer Oronte, il n'attend que son sonnet.

» Quand il a vu la manie d'Oronte gagner de plus en plus les gens de cour (tant il est vrai que le théâtre corrige les mœurs !) Trissotin a bâti sur ce faible l'édifice de sa fortune. Il célèbre le génie littéraire des députés, des *pairs de France*, des anciens ministres, des futurs ministres, des ambassadeurs, etc. »

Publié il y a douze ans, le portrait semble écrit d'hier. Après l'avoir lu, n'êtes vous pas de mon avis? Ne vous semble-t-il pas que les deux articles de M. Sainte-Beuve en l'honneur de M. Veuillot sont sortis de

cette page de M. Veuillot *en l'honneur* de M. Sainte-Beuve? Qui sait si ce dernier n'est pas comme la femme de Sganarelle, qui aimait à être battue; ou plutôt qui sait s'il ne cherche pas à éviter, par tous les moyens en son pouvoir, le fâcheux inconvénient d'être *asticoté* par le redoutable auteur des impressions de *voyage en Cuistrerie?*

Ce n'est pas sans tristesse que je viens d'esquisser rapidement, au crayon noir, la physionomie littéraire de M. Sainte-Beuve. Malgré tout, et *quoi qu'on dire*, quoi que je vienne de dire moi-même, j'apprécie, chez cet écrivain, outre son incontestable talent, la persistance avec laquelle il est demeuré fidèle à l'amour des lettres et l'ardeur infatigable avec laquelle il les cultive. — N'oublions pas non plus que si l'auteur des *Causeries du lundi* est malheureusement atteint d'un scepticisme qu'il ne dissimule pas, il a du moins le mérite assez rare de comprendre que la foi est une meilleure compagne et que ceux-là sont à plaindre qui ne l'ont plus à leur côté et ne marchent plus à la lueur de son flambeau. Que l'on nous permette de placer ici, en terminant, un souvenir qui ne sera peut-être pas sans intérêt pour le lecteur.

Il y a quelques années, dans un salon où se trouvait M. Sainte-Beuve, un jeune bénédictin parlait des choses de la foi avec conviction et avec feu. Le spirituel critique dit avec un sourire mélancolique : « Je ne le plains » pas, je l'envie presque; il a vingt-huit ans à peine, il croit; mais à cin- » quante ans, il ne croira plus, c'est alors qu'il faudra le plaindre. » Si je ne m'abuse, il y a au fond de ces paroles de l'ancien ami de Mgr Gerbet et du Père Lacordaire, le sentiment vrai du néant du scepticisme; je me plais à y voir, en dépit de l'aversion de M. Sainte-Beuve pour les regrets, la trace de *regrets* véritables et sincères qui, un jour peut-être, feront place à la joie sans mélange du chrétien qui a reconquis sa foi.

LOUIS DE KERJEAN.

Voici les noms de quelques-uns des exposants récompensés à l'Exposition de Nantes. — *Grande médaille :* INDUSTRIE, MM. Renaud et Lotz. — *Grand prix des Beaux-Arts.* Ex-æquo, MM. Paul Baudry et Gérôme.— *Médaille d'honneur* : M. Leglas-Maurice. — *Diplôme d'honneur :* M. Lemoine, M. Charpentier pour l'ensemble de son exposition. — *Médaille d'or :* — M. Bry, pour ses lithographies, M. Avisseau, pour ses poteries. — *Médaille d'argent :* M. Vincent Forest, M. Guéraud, de Nantes, et M. Robuchon, de Fontenay, pour leurs impressions. — *Médaille de bronze :* MM. de Limur et Galles, pour leur meuble sculpté. — PEINTURE. *Diplôme d'honneur :* MM. Antigna, Bouguereau, Courbet, de Curzon, Durand-Brager, Fortin, Hamon, Luminais, etc. — *Médaille de 1re classe :* Delaunay, Le Hénaff, etc. — SCULPTURE. *Diplôme d'honneur :* Carpeau, Debay. — *Médaille de 1re classe :* Valette; *de 2e classe :* Gonon, Guitton. — MM. Amédée Menard, Toulmouche, Picou et de Wismes, comme membres de la Commission, se sont déclarés hors de concours.

FRANÇOIS Ier ET LA BRETAGNE.

Il n'y eut promesse de mariage entre madame Claude, fille aînée d'Anne de Bretagne, et le jeune duc d'Angoulême, neveu de Louis XII, que sur la demande formelle des États-Généraux[1] réunis à Tours, et même à la prière spéciale des États de Bretagne. Il ne fallut rien moins que cette insistance pour vaincre les répugnances de notre duchesse, et encore ne consentit-elle de son vivant qu'à de simples fiançailles. Le mariage ne fut réellement célébré qu'à sa mort, et l'on peut présumer que jusqu'au dernier moment elle espéra rompre les engagements auxquels elle avait fini par souscrire[2].

Certes, il eût été fâcheux pour la France qu'une si belle province lui échappât. Alors que depuis Louis XI le mouvement était donné ; alors que les grands fiefs venaient les uns après les autres se confondre dans cette unité plus tard si puissante ; alors que la nation française commençait réellement à se reconstituer après des siècles de dislocation, il était fort important que ce beau duché de Bretagne restât, nouveau joyau à la couronne de nos rois. Il est vrai que l'avenir était inévitable, et que les résistances de la politique et de la diplomatie ne pouvaient tout au plus qu'en retarder l'accomplissement. Les lois qui s'appliquent à la gravitation

1 « Les grands seigneurs de Bretagne et les plus notables personnages ayant considéré les inconvénients que causeroit le mariage de la fille aînée du Roy avec Charles d'Autriche, s'assemblèrent de leur propre mouvement, à ce qu'ils disoient, dans la ville de Tours où estoit le Roy, et le supplièrent de la donner à François, duc de Valois, son héritier présomptif. Ce qu'il leur accorda, et on fiança les deux parties, le 28 may. » (*Hist. de France*, Mézeray. Amsterdam, Wolfgang, 1682, p. 441.)

2 « Si la reine-mère eût vécu, jamais le roi François ne l'auroit épousée, car elle prévoyoit bien les mauvais traitements qu'elle en devoit recevoir. » (Brantôme, *Discours sur Madame Claude de France.*)

des corps célestes régissent également les relations des peuples entre eux. Les attractions s'exercent en raison directe des masses. La France agrandie devait absorber la Bretagne, comme la Prusse ou l'Autriche absorberont un jour l'Allemagne.

Mais dans Anne de Bretagne il y avait trois sentiments bien distincts : ceux de la princesse, de l'épouse et de la mère. Que comme princesse, malgré l'indépendance qu'elle eût voulu conserver à son cher pays, elle eût toutefois fini par céder aux vœux de la France et de son duché, rien de plus naturel. Elle évitait les guerres de succession qu'eût nécessairement amenées l'union de madame Claude avec Charles d'Autriche [1], et elle accédait aux demandes de ses sujets. Comme épouse, elle cédait aux supplications de Louis XII; rien de mieux.

Mais si Anne de Bretagne était épouse et reine, elle était mère aussi et elle avait tout lieu de craindre que François Ier ne fût pas pour sa fille Claude tel qu'elle eût pu le désirer. Elle qui savait par expérience ce que valent pour le bonheur les unions politiques et qui avait plutôt pleuré Charles VIII par convenance que par regret, puisqu'après quatre mois de veuvage, elle signait librement une promesse de mariage avec Louis XII; elle qui en agissant ainsi n'avait fait qu'obéir à une inclination longuement combattue, et n'avait pas reculé devant la demande en nullité de mariage à la cour de Rome que dut former Louis XII pour rompre le lien qui l'unissait à Jeanne de France; elle, en un mot, qui avait consacré toute sa vie à chercher le bonheur dans la vie privée, elle ne pouvait se résoudre — et toutes les mères le comprendront — à sacrifier sa fille à des chagrins domestiques bien faciles à prévoir, mais qui dépassèrent encore tout ce que l'on pouvait s'imaginer, ainsi qu'en témoigne la si triste et si célèbre lettre autographe de Marguerite à son frère François Ier.

La reine Anne morte en 1514, le mariage de la princesse Claude de Bretagne et de l'héritier présomptif du trône s'accomplit. Presqu'en même temps que lui le vieux Louis XII épousa en troisièmes

1 « Vous voulez donc, » lui disait Louis XII à l'occasion de ce projet, « faire une alliance des chats avec les souris » (Montfaucon, *Monuments de la Monarchie française*, t. IV, p. 93.)

noces une sœur du roi d'Angleterre Henri VIII. Deux mois après sa nouvelle union, Louis XII avait fermé les yeux.

Le duc d'Angoulême était salué roi de France sous le nom de François Ier. Les contrats de mariage de Charles VIII, de Louis XII et de François Ier étaient susceptibles d'interprétations très-diverses. La reine Claude, quoique certes elle n'eût pas lieu comme femme d'être satisfaite de son époux, lui assura cependant le duché de Bretagne, « pour en jouir pendant sa vie, et être réputé vrai duc..., en considération de la grant amour et dilection du roy son mary et de la promesse par lui faicte de se charger du mariage de madame Renée, sa sœur. »

Voici en entier le texte de cette importante donation.

A tous ceux qui ces présentes verront, etc., nous, Gabriel, baron et seigneur d'Allègre, garde de la Prévôté de Paris; savoir faisons par devant Jehan du Pré et Jehan Dain, notaires du Roy au Chastelet de Paris, fut présente en sa personne, très-haute et très-excellente dame, Claude par la grâce de Dieu Royne de France, Duchesse de Bretaigne, laquelle considérant la grant amour que très-haut et très-puissant seigneur François, par la grâce de Dieu Roy de France très-chrestien, son mary lui a toujours porté et porte, et pour le rémunérer du don qu'il luy a pleu faire des Duchez d'Anjou, Angoumois, Comté de Maine, et se charger du mariage de sa sœur Madame Renée de France, et l'en descharger, et sadite duché de Bretaigne, et aussi afin que la vie durant dudit seigneur son espoux les Duchés de Bretaigne et Comté de Nantes ne sortent des mains d'iceluy son espoux, et ne viennent à mains étrangères ; à ces causes, voulant quant à ce user du privillege ecrit en droit, que les Reynes peuvent donner à leurs maris durant leurs mariages, et qu'elles ne sont subjettes aux coutumes loix, ne constitutions, elle reconnut avoir donné, cédé, quité, transporté, à sondit mary présent et acceptant les Duchés de Bretagne et Comté de Nantes, de Bloys, d'Estampes et de Montfort, et seigneuries de Concy, sans y rien réserver, pour en jouir par sondit seigneur et mary la vie durant d'iceluy, pour être réputé et tenu vray Duc de Bretaigne, Comte de Nantes, etc.

Cela fut fait et passé en présence de Messires Anthoine du Prat, Chancelier de France, Arthur Gouffier, Chevalier, grand maistre de France, et Fleurimont Robertet, Chevalier et Tresorier de France, l'an MDXV, le Dimanche XXIIe jour d'Avril, après Pasques. — Ainsi signé et scellé.

DU PRÉ et J. DAIN.

Mézeray a laissé un joli crayon de François Ier. « Lorsque ce prince parut sur le throsne à la fleur de sa jeunesse avec la mine

et la taille d'un héros, avec une merveilleuse adresse dans tous les nobles exercices d'un cavalier, brave, libéral, magnifique, civil, débonnaire et bien disant, il attira l'adoration du peuple et l'amour de la noblesse. »

Certes, on comprend combien la reine Claude dut être fière de rencontrer dans son époux le premier cavalier de son siècle, et l'on s'explique la facilité avec laquelle elle s'empressa de le couronner duc de Bretagne. Malheureusement, ajoute Mézeray « c'eût été le plus grand des rois, si la trop haute opinion de lui-même que luy donnèrent tant de belles qualitez, ne l'eût pas laissé envelopper par les charmes des dames, et par les flatteries des courtisans, qui luy gastèrent l'esprit, et l'espanchèrent presque tout au dehors dans de vaines fanfares et de fastueuses apparences [1]. »

Ces quelques lignes disent, avec discrétion et modération, ce que les mémoires du temps ont raconté dans les plus grands détails, les traverses et les capricieuses amours de ce roi chevalier. Tristes pages dans l'histoire de France que celles que remplissent les intrigues de ces maîtresses en titre du roi trônant à côté de la reine,

Sous les lambris dorés versant ses pleurs secrets.

Couvert de gloire à Marignan, conquérant du Milanais, Claude voulut présenter son mari à ses chers Bretons. En 1518 elle l'amena dans son duché, et l'entrée triomphale eut lieu à Nantes. Ogée nous dit [2] que les présents et les frais d'entrée s'élevèrent à 3,255 livres, somme énorme pour le temps.

A cette cour brillante la reine Claude, qui paraît avoir hérité de la bonté de Louis XII, était adorée de tous ceux qui l'approchaient. Au camp du Drap d'Or, à cette pompeuse et ruineuse entrevue des rois d'Angleterre et de France, Claude reçut plusieurs fois la visite d'Henri VIII. Chose bien digne de remarque, miss Anna Boleyn, âgée de quatorze ans, petite-fille d'un ancien lord-maire de Londres, faisait alors partie de la maison de la reine. Sans en deviner les conséquences, Claude, la vertu même, présenta innocemment Henri VIII à Anne de Boleyn et assista à cette première entrevue

1 Mézeray, *François Ier*, p. 474.
2 *Dictionnaire d'Ogée*, Rennes, 1853, t. II, p. 161.

qui devait se terminer pour cette pauvre enfant par l'échafaud, et devait être la cause première de la réforme en Grande-Bretagne.

La reine Claude était d'une santé maladive; le roi son mari n'eut pas longtemps à supporter l'amère critique, la seule qu'elle se permît de sa conduite, celle de lui opposer silencieusement la sienne. En 1524 elle mourut, en transmettant par testament la Bretagne au dauphin et en en laissant l'usufruit au roi. *Les Croniques de François Ier*, publiées pour la première fois en 1859, s'expriment ainsi sur ce sujet : « Le 26e jour du moys de juillet 1524, environ heure de » midy, de ce siècle décéda la perle des dames et cler mirouer de » bonté, sans aulcune tache, madame Claude, reyne de France, » fille du feu roy Louis XII de ce nom, laquelle fut moult regretée, » et fut son corps mis en un sercueil, en la chapelle du château de » Blois, où il fut longtemps sans être inhumé. Et pour la grant es- » time de saincteté que l'on avoit d'elle, plusieurs luy portoient » offrandes et chandelles, et atestoyent aulcuns avoir été guéris et » salvez de quelques maladies par ses mérites et intercessions; et » mesmement une notable dame qui affermoit avoir receu par ses » mérites guarison d'une fiebvre qui jà par longtemps l'avoit tour- » mentée. »

C'était à un triste moment; les revers avaient succédé aux victoires, le connétable de Bourbon avait envahi la France et mettait le siége devant Marseille; l'amiral Bonneval était chassé de l'Italie, et François Ier franchissant une seconde fois les monts, au lieu de retrouver son Marignan, alla perdre sous les murs de Pavie la bataille et la liberté.

Dans cette même année fertile en événements, les États de Bretagne entérinaient les lettres de la reine Claude qui reconnaissaient le roi pour usufructuaire, comme dit dom Lobineau, et le dauphin son fils comme héritier.

Nous croyons être agréable à quelque personnes curieuses des vieilles formules de l'étiquette semi-féodale et des anciens titres, en transcrivant ici, des Preuves du XXIIe livre de l'*Histoire de Bretagne*, cet acte important de notre histoire.

En la congrégation et assemblée generale des gens des Etatz aujourd'huy faite en la ville de Rennes devant hault et puissant

seigneur Guy comte de Laval, de Montfort et de Quintin, vicomte de Rennes, sire de Vitré, de la Roche et d'Acquigny, gouverneur général et lieutenant pour le roy usufructuaire de ce pays et duché de Bretaigne, pour légitime administrateur de monseigneur le Daulphin, duc-propriétaire d'icelluy duché; maistre Jehan Briconnel [1], vi-chancelier, maistre Gilles le Rouge, sieur de Herberie, président dudit pays et maistre Gilles de Comacre, notaire et secrétaire dudit sieur et de mondit sieur le Dauphin; commissaires et procureurs espéciaulx ezdites qualitez, pour prendre et recevoir les obéissances et serment de fidélité des prelatz, barons, abbez, chapitres, nobles, vassaux et subgets, officiers, tant de justice, que finances, que d'autres d'iceluy duché; aussi bailler sourséance et souffrances aux barons, nobles et vassaux de faire foy et hommage, continuer lesdits officiers en leurs offices, tant pour le fait et exercice de ladite justice, que pour recevoir les deniers et faire faire autres actes nécessaires et requis, et à ceste cause les faire assembler en tels lieux ou villes dudit pays comme eust esté advisé par lesdits commissaires, selon le mandement de commission dudit sieur, signé de sa main et de Dorne, l'un de ses notaires et secrétaires expédié à Avignon le XXV septembre dernier: sont comparuz devant les commissaires les évêques qui ensuivent personnellement savoir, les évesques de Rennes et de Léon, les XII et autres par procureur; pareillement ont comparuz en personnes, les abbez de Beaulieu, de Saint-Aubin-des-Bois, et de Saint-Jehan-des-Prez et les autres par procureurs : aussi les procureurs des barons et d'aulcuns bannerets, chevaliers et autres nobles, les procureurs des bourgeois et députez des citez de Rennes, Nantes, Saint-Malo, Dol, Cornouaille, Vennes (*sic*), Saint-Brieuc, Treguer et Léon; mesme les procureurs des villes de Ploermel, Dinan, Guérande, Lamballe, Fougères, Morlaix, Guingamp, Kerahez, et autres bonnes villes de cesdits pays et duché; pareillement ont comparu personnellement les sieurs de Beaufort, de Vieille-Vigne, du Bois-Yvon, de la Marzelière, du Tiercent, du Plessiz-Augier, de Bruillac, d'Espinay, de Trégomar, de Vauvert, du Bordage et autres plusieurs nobles; plus ont comparu les conseillers et gens de la court du Parlement, les conseillers, secrétaires et gens des chancelleries et conseils; les gens des comptes, les officiers de la justice, les général, trésorier et contreroleur général des finances, receveurs, capitaines, lieutenants et autres officiers; auxquels assemblements a esté par mondit sieur le vi-chancelier donné à entendre et à plain déclaré le bon vouloir, amour, et très-grande affection que ledit sieur a envers lesdits gens des trois Etats, gens de la justice et autres ses officiers et sujets dudit pays et duché; aussi l'effet et teneur de ladite com-

1 C'est le célèbre évêque du Mans, confesseur de Marguerite, sœur du roi; il avait, de la meilleure foi du monde, embrassé, un des premiers de France, le parti de la réforme, mais, effrayé du mouvement qui dès 1529 se manifestait dans les esprits, il se soumit aux jugements de la Sorbonne.

mission, leur remonstrant et faisant savoir (entr'autres choses) que la feüe royne Claude, de très-rècordable et louable mémoire (que Dieu absoille) par son testament et ordonnance de dernière volonté avait fait le roy son seigneur et époux usufructuaire dudit duché et ledit seigneur Daulphin, son filz aîné propriétaire, son seul et universel héritier. Et après la lecture dudit mandemement et commission, ont lesdites gens desdites courts de Parlement, Conseil et Chambres des Comptes, et tous autres officiers, fait les sermens audit sieur (exdites qualitez) de bien et loyalement le servir et obéir; et ce fait, ont esté, lesdits officiers confermez et continuez en leurs dits offices; aussi ont lesdits procureurs des bourgeois desdites citez et bonnes villes fait serment de fidélité audit sieur; et semblablement les évesques, abbez, barons, bannerets et autres.

Fait au couvent des Jacobins de Rennes, le XXVI novembre MDXXIV.

Signé Du Val, Beaucouché, Texier et Pelerin,
et scellé de deux petits sceaux.

Cependant François, du fond de sa prison, adressait aux grands et aux parlements du royaume une bien noble lettre. — « Soyez sûrs, disait-il, que comme pour mon honneur, et celui de ma nation, j'ai plutôt élu honnête prison que honteuse fuite, ne sera jamais dit que, si je n'ai été si heureux de faire bien à mon royaume, pour envie d'être délivré, j'y fasse mal, m'estimant bien heureux pour la liberté de mon pays, toute ma vie demeurer en prison.[1] »

On ne s'adresse jamais en vain aux sentiments de l'honneur. La Bretagne, qui avait vu avec regret partir avec le roi 6,000 hommes et 900 harquebusiers[2] au-delà des monts, n'en fut pas moins la plus empressée à contribuer au paiement de la rançon de François Ier, qui n'avait échappé aux mains de Charles-Quint qu'en laissant ses deux fils comme ôtages à Madrid.

Toutefois l'assemblée de la noblesse de Bretagne voulant avec fierté sauvegarder ses franchises et craignant que de ce précédent on n'argumentât plus tard pour la soumettre à d'autres impôts que celui du sang, fit précéder sa résolution d'un préambule dans lequel

1 *Captivité de François Ier*, texte donné par M. A. Champollion, pages 158-160. Paris, 1847.

2 *Croniques du roy François, premier de ce nom*, publiées par G. Guiffrey, Paris, 1859, p. 103.

elle réservait tous ses droits : « Les aides que demande François Ier n'étant accoutumés, ni devant être levez sur les gentilshommes et nobles de Bretaigne, lesquels ne doivent principalement que la foy et le service aux armes, à quoy se sont souvent employez plus que nuls autres païs que le Roy ait sous son obéissance. » — Ces réserves posées, ils accordaient, « par pur don et libéralité, » le vingtième des revenus nobles du duché.

Jour fut assigné pour que tous les nobles apportassent dans chaque évêché, sous serment, le vingtième de leur revenu. Pour n'offenser aucune délicatesse, n'humilier aucun front, ne pénétrer aucun secret d'intérieur, on s'en rapporta loyalement au serment qu'un gentilhomme ne pouvait trahir sans déchéance ni félonie. Les deniers apportés par chacun durent être déposés en un coffre « sans être comptés, ni nombrés. »

Parmi les noms cités dans l'acte et qui comptent encore des représentants, on remarque un Talhouët, un Rohan, un de la Motte, un sieur de la Touche, M. de Chateaubriant, MM. de Montbourcher, le sieur de Vaucouleurs, un Pontbriant, de Kerguern, etc. — Les habitants de Rennes se taxèrent eux-mêmes à 3,000 livres [1].

Me voici de rechef roi, s'était écrié François Ier, en remettant le pied sur le sol de France, après avoir failli mourir dans sa prison. La cession de la Bourgogne qu'on lui avait arrachée pour lui rendre la liberté, ne s'effectua pas ; la France retentit de nouveau du bruit des armes, la cour, des fêtes les plus brillantes, et bientôt s'effectua, en vue des alliances italiennes, le mariage de Renée de France, la seconde fille d'Anne de Bretagne, avec François d'Este, duc de Ferrare, la même année où le connétable de Bourbon tombait au siége de Rome sous l'arquebuse de Benvenuto Cellini [2]. La princesse Renée à plusieurs reprises avait été destinée à une élévation plus grande. Promise d'abord à Charles-Quint, elle avait ensuite été fiancée à Henri VIII, mais tous ces projets avaient manqué.

1 *Histoire de Rennes*, par M. Ducrest de Villeneuve. Rennes, 1845, p. 217.

2 Voici comment Benvenuto Cellini, suspect, il est vrai, de quelque vantardise, raconte lui-même l'événement : Je visai sur un point où j'apercevais quelqu'un qui dominait tous les autres.... quand j'eus tiré, je remarquai un tumulte extraordinaire; aussitôt le bruit se répandit que le connétable de Bourbon venait de tomber ; en effet, je ne tardai pas à le reconnaître emporté sur les bras des siens.

Le mariage se fit à la Sainte-Chapelle. Le manuscrit si heureusement découvert à la bibliothèque royale par M. G. Guiffrey[1], donne sur les cérémonies qui eurent lieu à cette occasion les plus curieux détails. On voit le roi conduisant lui-même « par dessoubz les bras » la princesse jusqu'à l'église. Puis viennent les princes et gentilshommes de France « moult triomphaument décorez, et semblablement ceux du duc de Ferrare. »

La princesse était aussi savante que belle. A la cour lettrée de sa mère elle étonnait les érudits; l'étude des langues mortes et vivantes, aussi bien que l'astrologie et la philosophie du temps, lui étaient familières. Or, on ne peut nier que cette époque, où toute l'Europe marchait sous le drapeau de la Renaissance, était bien fertile en hommes. Erasme, Thomas Morus, Reuchlin, Budé, Rabelais, Albert Durer, Clément Marot, étaient les contemporains de Renée, qui comprenait tous leurs mérites.

Le jour de ses noces, la nouvelle duchesse avait une robe de velours cramoisi et « sur sa blanche poitrine une hermine très-riche; sur son chef avait un chapeau de pierreries, ses blonds cheveux traînant jusques à terre. »

Marot la chanta :

Qui est ce duc, venu nouvellement,
En si bel ordre et si riche équipaige?
On juge bien à le voir seulement
Qu'il est yssu d'excellent parentaige,
N'est-ce celui qui en florissant aige
Doibt épouser la princesse Renée?
. . . . . .
Fille de Roy, ...
. . . . . tu n'en doibs faire pleurs,
Car le pommier, qui porte bon fructaige,
Vault mieux que cil, qui ne porte que fleurs
Roses aussi de diverses couleurs,
L'on ne les ceult, sans profiter périssent.
. . . . . .
Dancez, ballez, solennisez la feste
De celle en qui votre amour gist si fort.

1 *Cronicques de François, premier de ce nom*, p. 69 et suivantes.

Las ! qu'ay-je dict ! qu'est-ce que j'admoneste !
Ne dancez point, soyez en desconfort
Elle s'en va; amour par son effort
Luy faict laisser le lieu de sa naissance
Parents, amis, et longue connaissance.
O noble duc ! pourquoy t'en vas de France ?
.....
Duchesse, hélas ! que faiz-tu ? tu délaisses
Ung peuple entier pour l'amour d'un seul prince,
Et au partir en sa place nous laisses
Triste regret, qui nos cœurs mord et pinse.

La nouvelle duchesse de Ferrare partit; mais, hélas ! elle tomba bientôt dans les exagérations les plus étonnantes. Calvin et ses désolantes doctrines n'eurent pas d'adepte plus passionné. Voici ce qu'elle écrivait au patriarche de Genève, le bourreau de Michel Servet : « Non, je n'ai point oublié ce que vous m'avez écrit, que David a haï les ennemis de Dieu de haine mortelle..... Quand je saurois *(si je savais)* que le roi mon père et la reine ma mère et monsieur mon mari et tous mes enfants seroient réprouvés de Dieu, je les voudrois haïr de haine mortelle et leur désirer l'enfer et me conformer à la volonté de Dieu entièrement.....[1] »

Véritable énergumène, les années en s'accumulant sur sa tête, loin de la refroidir, l'exaltent encore davantage. Agée de soixante ans, en 1564 elle va jusqu'à exhorter « les simples femmelettes à dire qu'elles voudroient de leurs mains tuer et étrangler les ennemis de l'Évangile[2]. » Avec cette singulière fraternité évangélique, on comprend les horreurs des guerres de religion. Devenue veuve, elle revint mourir en France, à Montargis[3], hautement protestante, après avoir vu la Saint-Barthélemy faucher les plus fortes têtes de son parti.

Revenons à François Ier. Il avait résolu d'accomplir la destinée de la Bretagne. En conséquence, aussitôt après que la paix de Cambrai fut signée et rendit un peu de calme à la politique, il se décida à réaliser ce que, pendant des siècles, les rois de France

1 Henri Martin, t. IX. p. 195 de son *Hist. de France*. Paris 1857.
2 *Archives curieuses de l'histoire de France*, t. V, p. 392.
3 En 1575.

avaient poursuivi, et ce que Charles VIII, Louis XII et lui-même avaient tenté de mener à bonne fin.

En 1532, après s'être adroitement ménagé, tant par largesses que par charges honorifiques, les seigneurs les plus importants, il convoqua les États de Bretagne, afin qu'on délibérât sur le grand acte de l'Union. Les États soulevèrent quelques difficultés; ils déclarèrent que rien ne pourrait être réglé tant que, suivant l'antique usage, le duc n'aurait pas fait son entrée solennelle dans sa capitale. Ils ne faisaient là qu'exprimer un désir bien légitime, celui de connaître le nouveau souverain avant de se donner pour toujours à lui et à ses descendants.

François Ier s'empressa de souscrire à cette demande, à la condition que l'Union fût acceptée. Les États, après de longs et vifs débats, dans lesquels se firent remarquer Jean Bosech, procureur-syndic de la bourgeoisie de Nantes, et Jean Moteil, eurent le courage de déclarer qu'ils ne se croyaient pas suffisamment autorisés pour consentir à l'anéantissement de l'indépendance de leur pays. Eussent-elles reçu un vigoureux appui, ces résistances n'eussent pu, répétons-le, que retarder, mais non empêcher l'accomplissement des destinées de la Bretagne. Du reste, le président des Déserts, gagné à la cause de l'Union, l'emporta, et les États, réunis à Vannes « en gros nombre », présentèrent au roi, retiré alors chez la belle comtesse de Chateaubriand, une supplique par laquelle ils lui demandaient que son fils aîné, le Dauphin François III de Bretagne, fît son entrée à Rennes, sa capitale, comme « duc et seigneur propriétaire; » — et que lui, François Ier, se réservât l'usufruit et administration d'iceluy duché; en outre, et cela était le point important, ils supplièrent le roi qu'il se donnât bien garde de refuser; — « qu'il lui plût d'unir et joindre perpétuellement lesdits pays et duché de Bretaigne avec le royaume de France, à ce que jamais ne se trouve guerre, dissentions ou inimitiés entre lesdits pays, gardant toutefois et entretenant les droits, libertez et priviléges dudit pays..... tant par les chartes anciennes et autrement les maintenir et les garder; et que mondit seigneur le Daulphin ainsi le jure de faire. »

Des lettres-patentes conformes furent publiées; mais quand elles

furent présentées à l'enregistrement au parlement de Paris, cette cour, jalouse des prérogatives des rois de France, refusa de le faire, considérant que, depuis le mariage de Charles VIII, le duché de Bretagne était annexé à la couronne. Ces remontrances de pure forme n'eurent pas cependant de suites graves, et sans lit de justice, le parlement finit par consentir à les enregistrer.

A la suite de cet acte d'union, le prince François III resta quelque temps à Rennes; mais son père, craignant que la présence de ce prince ne rendît aux Bretons l'espérance de ressaisir avec lui leur indépendance, il s'empressa de le rappeler, et il le dirigea sur l'Italie, « ce tombeau des Français », où nous ne cessions de guerroyer avec des fortunes diverses. Mais la mort glorieuse du champ de bataille ne voulut pas de lui; il mourut empoisonné, les uns disent par Catherine de Médicis, femme de son frère cadet, plus tard Henri II, les autres, par le comte de Montecucullo, émissaire de l'empereur. Charles-Quint s'en défendit vivement, protestant « qu'il eut mieux aimé perdre toutes ses terres que d'avoir seulement la moindre pensée d'un pareil crime[1]. » La vie de Catherine de Médicis comporterait peut-être, sans trop d'improbabilité, un pareil début, qui supprimait l'obstacle entre elle et la couronne. En tous cas, les contemporains n'ont pu éclaircir ce fait, et il est fort à présumer que nous ne serons pas plus heureux.

Voici comment J. Bouchet[2] raconte cet affreux événement dans la *Déploration* qu'il composa :

Comme il faisoit à Tournon ses apprestes
Pour s'en aller au hasard de conquestes
Lorsqu'il avoit dix-neuf ans ou tout près,
Un jour fort chaud, par passetemps exprès
Que la fraîcheur serchoit avec son frère,
Le long de l'eau, portant fort triste chère
Pour son repas, sous un arbre se mit
A douze pas de son frère, où il dist
Fort tristement : Il ne me chault de vivre,
De tous mes maux vouldrois être en délivre.

1 Mézeray, *Vie de François Ier*.

2 Né à Poitiers en 1476, mort procureur en 1555. Ses ouvrages sont rares et recherchés.

Plus loin, il est vrai que le rimeur poitevin ajoute :

Aulcuns ont dit qu'il mourut par poison.

Ce qu'il y a de certain, c'est que Montecucullo fut poursuivi par la justice et convaincu d'avoir empoisonné « feu François par pouldre d'arsignic sublimé, par lui myse dedans un vas de terre rouge, et fut condamné à être mené devant l'église Saint-Jean, auquel lieu, estant en chemise, tête nue et pieds nuz, tenant en ses mains torche allumée, il cria merci; de là, fut traîné sur claye au lieu de la Grenette, et là, en sa présence, les poisons d'arsegnic et de réalgar furent brûlés, puis fut traîné et démembré tout vif par quatre chevaux et les quatre quartiers de son corps pendus aux quatre portes de la ville de Lyon, où il fut jugé. « Le peuple, dit le » *Croniqueur*[1], prouva et par ici on peult connaître la révérence » et amour qu'ont les Français envers leurs princes, puisque mirent » son corps par petites pièces, mesme les petits enfants ne luy lais- » sèrent ung poil de barbe que tout ne fut arraché, luy coupèrent » le nez et luy tirèrent les yeux hors de la tête, et, à grands coups » de pierres, luy rompirent les dents et mâchoires..... Bref, luy » firent tant d'opprobres et sy vilaines, qu'ilz jouèrent à la pelote » avec sa teste, et si la pueur de sa misérable et mauldicte cha- » rougne traînée dans la boue n'eust le peuple faict retirer, encore » serayent-ils après pour lui excogiter mille tourments et le faire » mourir mille foys après sa mort. »

Ces affreux supplices, ces cruautés inutiles ne purent malheureusement pas rendre la vie au prince François. Sa mort fit passer tous ses droits au nouvel héritier présomptif du trône, qui fut plus tard Henri II. Ses titres comme duc par la reine Clande sa mère, Anne de Bretagne, sa grand'mère, François II de Bretagne, son bisaïeul, et François III son frère, étaient aussi incontestables que ceux de sa maison à la couronne de France, et se confondaient dans sa personne.

La réunion était consommée.

CH. DE MONTIGNY.

1 *Les Croniques du roi François, premier du nom.*

TRADITIONS POPULAIRES DES BRETONS.

LA VEILLÉE DE NOËL.

> Il y a dans le ciel et sur la terre, ô Horatio, plus de choses que n'en peut rêver votre philosophie.
>
> HAMLET.

Voici la nuit de Noël! c'est la nuit bénie et bienheureuse entre toutes les nuits de l'année, et qui jouit de priviléges inconnus à toute autre. Cette nuit, aucun esprit malfaisant n'ose se mettre en campagne; nulle étoile n'exerce de maligne influence; nul maléfice ne prend; nulle sorcière n'a le pouvoir de charmer. Dieu l'a voulu ainsi, afin que l'homme — et le pauvre paysan surtout — puisse, en toute sécurité, se rendre, de tous les points de la campagne, à l'église de sa paroisse, pour fêter jusqu'au jour la naissance de son divin Rédempteur.

La bûche de Noël brûle dans le foyer; c'est un énorme tronc de chêne. Formons le cercle et chauffons-nous tranquillement en écoutant de vieux chants du temps passé, et en nous racontant des histoires merveilleuses de géants et de nains, de sorcières, de lutins et de revenants. Puis, quand l'heure sera venue, nous irons tous ensemble à l'église de notre paroisse, et y entendrons, avec recueillement et dévotion, les trois messes auxquelles tout bon chrétien doit assister en cette nuit de grâces toutes spéciales.

Voyons, Bango, Riwall, Pasquiou, Jolory, il faut nous raconter ce que vous savez de particulier sur la nuit de Noël. On aura soin que le cidre ne manque pas dans l'écuelle du conteur; puis Marianna et Francésa nous chanteront quelques-uns de leurs plus beaux *gwerz* et *sônes*.

— J'ai entendu dire, commença Pasquiou, que, la nuit de Noël, pendant la messe de minuit, les flammes du purgatoire s'éteignaient, et que les pauvres âmes éprouvaient quelque soulagement à leurs peines.

— Moi aussi je l'ai entendu dire, fit Môna, et c'est sans doute pour cette raison que, cette nuit, on ne voit jamais de revenants, ni d'âmes errantes sur la terre.

— J'ai entendu dire encore, reprit Pasquiou, que, cette même nuit, tous les animaux parlent la langue de l'homme, et s'entretiennent entre eux de leurs petites affaires, tout comme nous autres. Ils se racontent leurs travaux, leurs peines, leurs plaisirs, leurs projets, leurs voyages et leurs aventures. Et si cela est ainsi, moi je pense que tous les animaux ont été des hommes, un jour, et que Dieu, en punition de leurs péchés et de leurs méchancetés, les a changés en animaux de différentes espèces, et qu'ils sont plus ou moins malheureux, selon qu'ils se sont comportés plus ou moins bien quand ils étaient sur la terre, hommes comme nous; car vous savez que, s'il est des animaux qui sont bien malheureux, il en est d'autres aussi qui ne manquent de rien, et qui ne doivent rien désirer de mieux que leur condition présente, si ce n'est de n'être plus des animaux et de redevenir des hommes. Et si tout cela est vrai, les animaux, en parlant la langue de l'homme, la nuit de Noël, ne feraient que recouvrer pour un moment un bien qu'ils ont perdu, et dont ils conservent, peut-être, quelque souvenir.

— Je ne sais, dit Riwall, si jamais les animaux ont été des hommes; je n'ai pas grande confiance à ce que Pasquiou vient de nous dire là-dessus; mais ce que je crois plus volontiers, c'est qu'ils parlent la langue de l'homme pendant une partie de la nuit où est né notre divin Sauveur. A ce propos, écoutez une histoire : — A Kerandouf, en Plouaret, chez Jobik Marzinn, on était une nuit, une nuit de Noël précisément, réuni autour de la bûche de Noël, comme nous le sommes ici, et l'on parlait de choses et d'autres, tranquillement, en attendant l'heure de se rendre au bourg pour la messe de minuit. Quelqu'un ayant dit aussi que les animaux parlent, cette nuit-là, la langue de l'homme, Arzur, Arzur l'incrédule, qui se trouvait là, se mit à rire, à se moquer de celui qui avait parlé de la sorte

et à dire que tout cela n'était que mensonges, histoires de bonnes femmes et de commères qui ne méritaient pas plus de foi que les histoires de lutins, de sorcières et de revenants. Au reste, ajouta-t-il, quoique je n'aie aucun doute à cet endroit, je veux aller m'enfermer cette nuit même dans l'étable aux bœufs, et s'ils parlent, je les entendrai bien et saurai ce qu'ils diront, et vous en donnerai des nouvelles demain matin. Et il fit comme il avait dit; il se rendit à l'étable aux bœufs et se cacha dans leur râtelier, parmi le foin. Les bœufs continuèrent de ruminer gravement, paisiblement, sans même avoir l'air de se douter de sa présence. Arzur commençait à s'impatienter et se félicitait déjà d'avoir raison de persister dans son incrédulité à l'égard de toutes ces sottes histoires, quand tout-à-coup, vers minuit, le grand bœuf noir parla ainsi : — Mes enfants, notre Seigneur est né, le Dieu tout puissant et miséricordieux. Il n'est pas né dans un palais, ni dans la maison d'un riche de la terre; il est né comme le dernier des misérables, dans une étable, entre un bœuf et un âne. Gloire au Seigneur! — Et tous dirent en chœur : Gloire au Seigneur! Gloire au Dieu juste et tout puissant, au consolateur des pauvres et des affligés, qui est venu racheter le monde et tout ce qui l'habite des griffes de Satan, et qui, par un effet de sa bonté infinie, daigne nous rendre la parole. Gloire, gloire au Seigneur!

Arzur dressait les oreilles et ne revenait pas de son étonnement.

Puis le bœuf noir dit encore à la vache rousse : — Ma sœur, il ne faut pas vous rebeller contre l'autorité de l'homme, comme vous l'avez fait hier. Dieu l'a établi notre maître, nous sommes faits pour lui; il faut supporter patiemment ses coups, ses rigueurs et ses injustices; notre travail, notre peine, notre vie, notre chair même, tout est à lui! — Ainsi l'a voulu le Seigneur; gloire au Seigneur! reprirent en chœur les bœufs et les vaches.

— Que ferons-nous demain, mon frère? dit au bœuf noir le bœuf roux moucheté de blanc. — Demain, nous porterons en terre, au cimetière de la paroisse, le corps d'Arzur, le pauvre Arzur le curieux et l'indiscret, l'incrédule et l'impie, qui est ici à nous écouter. — Nous porterons en terre le corps d'Arzur, reprirent-ils tous en chœur.

Arzur ne riait plus, je vous prie de le croire ; il aurait bien voulu être à cent lieues de là. Il ne tint pas à en entendre davantage; c'était bien assez! Craignant que les bœufs ne cherchassent à le tuer sur-le-champ, pour ne pas mentir à leur funèbre prédiction, il sauta du râtelier où il se tenait blotti, et se sauva à toutes jambes. Les bœufs le laissèrent partir, sans même faire attention à lui. Pâle, effaré, mourant de frayeur, il alla se cacher dans son lit, et n'en sortit que pour aller au cimetière de la paroisse, traîné par les mêmes bœufs qui lui avaient prédit cette fin déplorable.

— Ce n'est peut-être pas vrai, dit Francésa, mais c'est toujours une terrible leçon à l'adresse des incrédules trop obstinés et des curieux.

— J'ai entendu dire encore, fit Bangor, que, la nuit de Noël, au moment de l'élévation, quand le prêtre montre aux fidèles l'hostie consacrée, l'eau des puits et des fontaines se change en vin.

— Ecoutez ! Voilà le coq qui chante ! dit tout-à-coup Môna. C'est mauvais signe, dit-on, quand le coq chante ainsi au milieu de la nuit.

— Mais vous savez bien que, cette nuit, rien ne se passe comme à l'ordinaire, reprit Jolory. *Nul animal ne dort cette nuit, excepté l'homme et le serpent,* dit un vieux proverbe; l'homme, toujours oublieux de son Dieu, et le serpent, qui n'a rien à faire la nuit où naquit notre Sauveur. Et le coq chante à toutes les heures pour empêcher les esprits mauvais de se répandre sur la terre, et pour rappeler à l'homme qu'il faut veiller et prier.

— Quelle heure est-il ?

— Dix heures bientôt.

— En ce cas, nous avons bien le temps d'écouter encore une petite histoire et de chanter quelque *gwerz* et quelque *sône,* puis, à onze heures, nous irons mettre nos habits des dimanches pour aller ensemble à la messe de minuit; et, comme la lune n'est pas encore levée et que les chemins sont assez mauvais, nous allumerons des bâtons enduits de résine pour nous éclairer et nous guider. — Voyons, qui est-ce qui va nous conter quelque chose ? Toi, Lemeur ?

— Mais je n'ai rien à conter, dit Lemeur.

— Et puis tu ne sais pas conter, dit Ewenn. Jolory va nous parler de *Karr an Ankou* (le char de la mort), qu'il dit avoir vu.

— Je ne l'ai jamais vu, moi, dit Jolory, mais j'ai vu mon père courir après lui, une nuit, et j'ai aussi entendu Yan Hervé raconter qu'il l'a vu, un matin, dans la cour de Kerawenou.

— Eh bien, raconte-nous tout cela.

— Je le veux bien; ce n'est pas long, du reste. Vous savez que l'on voit ordinairement *Karr an Ankou* se dirigeant vers les villages où quelqu'un est à l'agonie. C'est un char assez semblable, disent ceux qui l'ont vu, à nos petites charrettes de labour; il est recouvert d'un linceul blanc, attelé de deux chevaux également blancs, et conduit par la Mort en personne, sous la forme d'un squelette, tenant à la main une faulx, et dont les orbites luisent comme deux charbons ardents. L'essieu du char grince et crie, comme l'essieu d'une charrette qu'on ne graisse jamais. Il passe souvent invisible sur les chemins; mais on entend toujours les cris aigüs de l'essieu, alors même qu'on ne voit rien. Ma mère disait l'entendre souvent passer devant le seuil de notre maison au Keroué. Une nuit que mon père était rentré tard, revenant de je ne sais quel pardon (mon père, comme vous savez, en sa qualité de ménétrier allait faire danser aux pardons), et ayant bu pas mal de chopines de cidre, ma mère dit tout-à-coup : — Voilà encore *Karr an Ankou* qui passe ! Il y a dans le voisinage quelqu'un qui va mourir. — Mon père, qui n'avait peur de rien, surtout quand il avait bu, se lève aussitôt en jurant et en s'écriant :

— *Karr an Ankou !* mille bombes ! Il y a assez longtemps que j'en entends parler, et je voudrais bien le voir, au moins une fois dans ma vie ! — Et le voilà sorti, tête nue, pieds nus, et de courir dans la direction où il entendait comme le grincement d'un essieu, et de crier : — Holà ! hé ! camarade, attendez un peu, n'allez pas si vite !..... Mais tout à coup il tremble, il a peur, une sueur froide couvre son corps..... et il s'en retourne, n'ayant rien vu, mais complètement dégrisé et ne pouvant se rendre compte de cette frayeur qui s'était emparée de lui.

— Mais tu nous disais tout à l'heure que Yan Hervé t'avait raconté qu'il l'avait parfaitement vu à Kerawenou.

— C'est vrai.

— Eh ! bien, raconte-nous à ton tour ce que t'a raconté Yan Hervé.

— C'était donc à Kerawenou, du temps que le grand Morvan y demeurait. Le bonhomme Aëllec, que quelques-uns de vous ont sans doute connu, y était malade depuis longtemps, et il allait s'affaiblissant et baissant chaque jour. Un matin que Hervé, alors domestique à Kerawenou, s'était levé avant le jour, pour soigner les chevaux, (c'était, je crois, au mois de décembre), il fut bien étonné de voir une charrette arriver dans la cour. Il fit tout d'abord cette réflexion à part soi : — Voici un camarade qui a dû se mettre en route de bien bonne heure ! Mais qui est-ce donc ? et que peut-il venir faire ici avant le jour ? — Et il cherchait à reconnaître le conducteur ou les chevaux. C'étaient deux chevaux blancs ; la charrette aussi était recouverte d'un drap blanc, et le conducteur s'enveloppait d'une espèce de manteau blanc ; deux bras décharnés, des bras de squelette, sortaient de dessous ce manteau, l'un tenant les rênes, l'autre, une faulx qui reluisait aux rayons de la lune. Il ne put voir sa figure. Tout cela lui parut bien étrange, et il ne savait qu'en penser.

Le char continuait d'avancer tranquillement vers la porte de la maison. Quand il passa près de lui, Hervé dit au charretier inconnu : — Bonjour ! vous êtes bien matinal ; il ne fait pas encore jour. — Pas de réponse : le char avançait toujours, et quand il fut arrivé à la porte de la maison, le char, les chevaux, le charretier, tout y entra par une petite ouverture pas guère plus grande que le poing, pratiquée dans le bas de la porte, pour laisser entrer et sortir le chat à volonté, et que, pour cette raison, l'on appelle le *trou du chat*. — Hervé se dit alors : — C'est *Karr an Ankou !* Il vient chercher le bonhomme Aëllec ! — Puis il se rendit à l'écurie, réveilla son camarade Rio, et lui conta ce qu'il venait de voir.

— Tu as rêvé tout cela, lui dit Rio ; tu n'étais pas encore bien éveillé ; ou bien tu veux te moquer de moi.

— Eh ! bien, tu verras, répondit Hervé, que le bonhomme

Aëllec n'ira plus loin; je ne serais même pas étonné qu'il fût déjà mort!

Et en effet, ce matin-là même, pendant qu'ils déjeûnaient dans la cuisine, le bonhomme Aëllec mourut dans la chambre au-dessus d'eux.

- Beaucoup de personnes, dit Brangolo, prétendent avoir entendu ou vu *Karr an Ankou*, et assurent que toujours il présage une mort certaine : moi je ne l'ai jamais ni vu ni entendu. — Certains oiseaux aussi — les hiboux et les corbeaux, par exemple — sont réputés messagers de mauvaises nouvelles; et un hibou piaulant la nuit sur la cheminée d'une maison, un corbeau passant devant la fenêtre, en jetant son cri lugubre, c'est, assure-t-on, l'indice certain qu'un cercneil sortira sans tarder de cette maison. Mais quel est celui de vous qui, heureusement, n'a maintes fois trouvé ces oracles en défaut?

— Moi, dit Kéradec, j'ai été longtemps sans croire aux revenants, aux lutins, aux fantômes et autres apparitions de tout genre dont on parle aux veillées d'hiver. Quand on racontait devant moi quelque histoire semblable, je haussais les épaules de pitié et me moquais de ceux qui y croyaient, et je disais : — Ah! j'aurais bien voulu être là! Qu'il m'arrive donc une bonne fois de voir un revenant, et il trouvera à qui parler, et je vous en donnerai des nouvelles! Et autres vanteries semblables. Aujourd'hui je ne ris plus de ces récits; je ne les crois pas tous — il s'en faut — mais je me donne bien de garde de me moquer de ceux qui y croient, et si j'ai changé à cet égard, c'est que j'ai eu d'excellentes raisons pour cela : *j'ai entendu, j'ai vu*, — et j'ai eu bien peur, et je l'avoue sans honte, et je ne demande ni d'en entendre ni d'en voir davantage. Un soir je revenais de.....

— Il est trop tard pour ce soir, Kéradec; vous nous conterez cela une autre fois. Marianna et Francésa vont maintenant nous chanter, l'une un *gwerz*, l'autre un *sône*, et après cela il sera temps de se mettre en route pour le bourg. Voyons, Marianna, qu'allez-vous nous chanter?

— Voulez-vous le *gwerz* de *Katell Gollet?* (Catherine la damnée.)

— Ce n'est guère gai; chantez-nous autre chose.

— Voulez-vous celui de *Markiz Locmaria*?

— Vous nous l'avez déjà chanté dix fois.

— Dites-moi alors ce que vous voulez.

— Chantez-nous le gwerz de *Markiz Trédé*, ou celui de *Rénéan ar glâz*. (Renée la pâle.)

— Je le veux bien; ce n'est guère plus gai cependant.

Et Marianna chanta le gwerz tragique de Markiz Trédé, puis Francésa chanta le *sône* suivant :

SONE.

— « J'ai une douce, sur ma foi, qui est belle comme le jour;
» — belle comme un jour de printemps, quand le soleil se lève
» clair et joyeux.

» J'ai une douce dans l'évêché de Tréguier, et je l'aime par-
» dessus toute chose au monde; — une douce jolie entre les plus
» jolies, — et du fond de mon cœur je l'aime.

» Si j'avais de l'esprit et du talent, pour répondre à mon désir,
» je lui ferais un *sône*, un beau *sône*, que j'irais chanter la nuit près
» de sa porte.

» Deux yeux sont dans sa tête plus clairs que l'eau pure dans le
» cristal; — comme deux mûres noires dans un pot de lait sont les
» yeux de ma douce Soëzik.

» Son front ressemble à une demi-lune, et jamais je ne vis son
» pareil; ses joues sont deux roses; — comme le miel sont blonds
» ses cheveux.

» Quand je me promène dans les pardons avec ma douce, son
» petit cœur est joyeux, — joyeux comme le roitelet, l'alouette ou
» le rossignol.

» Du matin et du soir je vais sur la colline pour regarder la
» maison de ma douce, — et la fumée que je vois s'élever de sa
» cheminée rend mon cœur tout joyeux.

» Les dimanches, pendant la messe, je ne fais que tourner et
» retourner la tête; — si bien que mon père me dit : — Mon fils,
» nous sommes ici pour prier.

» Quand je serai couché dans le *trou noir* (la tombe), si ma
» bien-aimée vient à passer, mon pauvre cœur battra encore à son
» approche! »

F.-M. LUZEL.

ÉTUDES BIOGRAPHIQUES.

LE PÈRE BAUDOUIN

SA VIE ET SES ŒUVRES.

3° INSTITUTION D'UNE CONGRÉGATION DE RELIGIEUSES*.

Durant la Révolution, comme on sait, les couvents avaient été vidés en même temps que les églises détruites et le sacerdoce proscrit. La France avait retenti longtemps des cris lamentables de ces nobles filles de la charité, que l'on avait vu, dans un jour de tempête, retirées dans leur chapelle, tremblantes, éplorées, la prière sur les lèvres, inspirant le respect à leurs persécuteurs, puis enfin obligées de s'enfuir, pour ne revenir qu'après des ans de dispersion, quand le ciel politique aurait repris sa sérénité.

« Lorsque la Révolution supprima les couvents, elle y trouva beaucoup de religieuses qui préférèrent le martyre à la liberté qu'on leur offrait. Le plus grand nombre de ces saintes filles résistèrent aux séductions du monde, aux embûches du schisme, aux tentations et aux souffrances du dénuement. On n'avait pu leur arracher le voile, rien ne parvint à briser leurs vœux. Dès que la tempête fut calmée, on les vit, quittant les retraites où la chasteté les avait cachées, se rassembler de tous côtés, et reprendre leur vie de solitude, de

* Voir les livraisons d'août, pp. 129-148, et de novembre, pp. 160-168.

prière et d'obéissance. Beaucoup de débris devinrent la souche d'une congrégation nouvelle. Le travail le plus conforme à leur vocation était l'éducation des filles. Elles ouvrirent des classes et commencèrent à former des mères de famille chrétiennes. De cette première époque datent la congrégation de la Sainte-Famille, fondée par Mme Émilie Rodat, celle des sœurs de Saint-Joseph, fondée par Mme Javouhey, et tant d'autres qne le monde ne connaît pas, et qui sont pourtant les grandes œuvres sociales de ce siècle[1]. »

M. Baudouin, qui voulait tout embrasser dans son œuvre de rénovation, avait aussi songé à l'éducation chrétienne des filles dans la Vendée. Obliger les autres, fut toujours, à ses yeux, le plus grand des plaisirs, mais obliger la jeunesse, lui être utile, la former aux devoirs et aux épreuves qui l'attendent, c'était pour lui un plaisir incomparable ; ce fut l'œuvre par excellence de sa vie.

Aux hommes appelés à préparer de grandes œuvres, Dieu adjoint presque toujours d'humbles femmes qui recueillent leurs leçons et les aident puissamment dans l'accomplissement de leurs desseins. Ainsi, saint François de Sales fonde la visitation de Notre-Dame, concurremment avec Mme de Chantal, et saint Vincent de Paul s'appuie du concours de Mlle Legras, M. Olier interroge, pour s'éclairer, la mère de Langeuc ; le père Fournet, à Poitiers, a pour auxiliaire Mlle Bichier des Ages. M. Baudouin trouve également dans Mlle Gabrielle-Charlotte Ranfray de la Rochette, en religion Mme Saint-Benoît, une coopération entière et dévouée. C'était un débris de la congrégation des Hospitalières de la charité Notre-Dame, fondée à Paris en 1624, par la mère Françoise de la Croix. Sortie forcément, comme tant d'autres, de son pieux asile, elle avait vécu depuis retirée aux Sables-d'Olonne, chez une de ses sœurs. C'est là que M. Baudouin l'avait rencontrée pour la première fois. Le saint prêtre reconnaissant en elle une piété solide et des talents remarquables pour l'enseignement, lui avait un jour fait part de l'intention où il était de fonder une société de religieuses destinées

1 L'*Univers religieux*, 3 mars 1855.

à l'instruction des jeunes personnes. « Vous voyez, lui écrivait-il, quels ravages l'impiété a faits en France, l'on doit tout tenter pour y remédier. Un corps de religieux-missionnaires contribuerait puissamment à ranimer la foi et à faire refleurir la religion. Les femmes pourraient beaucoup dans cette œuvre de régénération, en semant de bons principes dans les jeunes cœurs. Il importe infiniment de travailler à former des mères de famille véritablement chrétiennes. Cette noble tâche est réservée aux épouses de Jésus-Christ. »

A l'époque où M. Baudouin communiquait ainsi ses premières pensées à Mme Saint-Benoît, ils ignoraient, l'un et l'autre, quand viendrait le moment marqué par les décrets d'en-haut pour mettre à exécution leur pieux dessein. Cependant, dès le mois de juin 1802, M. Baudouin, devenu curé de Chavagnes, écrivait a Mme Saint-Benoît : « Venez, tout le monde vous attend avec impatience. La moisson est des plus abondantes. Si vous savez la recueillir, votre couronne sera grande. » Mme Saint-Benoît, qui avait déjà fait vœu d'obéissance entre les mains du saint prêtre, se rendit à sa voix, et vint à Chavagnes ouvrir un pensionnat où les élèves arrivèrent en foule. Une chambre délabrée et une espèce de grenier, restes de l'ancien prieuré, brûlé pendant la Terreur, furent le premier asile et comme le berceau de la congrégation naissante. Bientôt, M. Baudouin admit aux épreuves du noviciat Mme Saint-Benoît et quelques jeunes personnes distinguées, qui s'étaient associées à son œuvre et avaient manifesté de l'attrait pour la vie religieuse. Les nouvelles sœurs prirent des noms de religion et conservèrent le costume du siècle. Enfin, le 11 juillet 1804, avec l'autorisation de Mgr de la Rochelle, M. Baudouin reçut leurs vœux. Peu après, la Providence venant au secours des humbles religieuses et de leur pieux fondateur, leur permettait de construire à Chavagnes, sur le coteau qui domine la rivière de la Petite-Maine, la maison qui devait devenir le chef-lieu de la congrégation.

L'œuvre de M. Baudouin avait prospéré au-delà de son attente. Le succès ranima son courage. Un décret impérial ayant autorisé les anciennes religieuses Ursulines à instruire les jeunes personnes

du sexe, Mgr Paillou, évêque de le Rochelle, désigna au gouvernement, sous le nom d'Ursulines, les religieuses de Chavagnes, qui n'avaient jusqu'alors d'autre dénomination que celle de filles du Verbe incarné, et obtint pour elles la même autorisation. Le jour de l'Immaculée-Conception de l'année 1806, les Ursulines de Chavagnes qui conservaient encore le costume du siècle, sans autre signe distinctif qu'un scapulaire, revêtent le costume religieux et renouvellent leurs engagements. A dater de cette époque, leur nombre s'accroît de jour en jour. M. Baudouin se réjouit dans le Seigneur des bénédictions accordées à son zèle, et s'occupe activevement d'inspirer à ses filles la science nécessaire pour les élever à la hauteur de leur sublime mission. « Saint Ignace de Loyola, écrivait-il, voulait que les Jésuites fussent saints et savants. Je voudrais que mes religieuses fussent plus savantes que toutes les maîtresses séculières. Les saints et les saintes n'ont pas négligé la science. C'est pourquoi ils sont comparés aux étoiles du firmament qui brillent et éclairent durant la nuit ténébreuse. » Aussi, presque toutes les instructions dn vénérable fondateur avaient-elles pour but, en formant des religieuses à la piété, de leur faire comprendre toute l'importance de l'instruction de la jeunesse. « L'héroïque sainte Angèle, écrivait-il encore, avait le dessein de renouveler l'Église de Dieu par l'éducation des jeunes filles. Si nous faisons des mères de famille instruites et chrétiennes, disait-elle, elles instruiront chrétiennement leurs enfants, et les générations seront bonnes. Projet vaste! Volez, mes filles, ramassez les restes d'Israël. Allez, jeunes vierges, filles de Jacob, allez éclairer, parfumer, orner nos hameaux. » Et les religieuses de Chavagnes volaient, à la voix de leur père, dans toutes les villes ou bourgades qui réclamaient leur charité, se faisant partout remarquer par leur activité infatigable, un dévouement sans bornes et une rare habileté pour l'éducation de l'enfance. La petite congrégation prit ainsi une extension rapide, malgré de cruelles épreuves, en dépit des détours de la malignité pour entraver ses projets. En 1822, elle comptait déjà des établissements nombreux et importants, et avait répandu l'instruction religieuse dans la plupart des familles vendéennes.

Cette même année, Mgr Soyer voulant donner encore plus de développement à la congrégation de Chavagnes, résolut de modifier en quelques points les règles établies. Le 13 avril 1822, il se rendit donc à Chavagnes et convoqua en chapitre les supérieures des divers établissements ainsi que quelques autres religieuses dont le mérite lui était connu. Les saintes filles avaient été préparées d'avance, par leur vénérable supérieur, à une soumission respectueuse. Les vœux du prélat furent accomplis et la nouvelle constitution adoptée à l'unanimité. Cette règle était calquée sur les statuts des dames du Sacré-Cœur, et avait pour base l'antique règle de saint Augustin. M. Baudouin eut le rare mérite de sacrifier au désir de son évêque, avec une inimitable modestie, les constitutions qu'il avait rédigées lui-même, et qui, jusqu'alors, avaient servi à diriger la petite congrégation. « Il vous fallait des règles, écrivait-il à cette occasion, vous n'en aviez point de fixes. Pouvions-nous mieux choisir? Vous les aimerez, mes chères filles, et mille fois plus que si je les avais faites. » C'est dans cette circonstance et à la demande de Mgr Soyer, que les religieuses de chœur adoptèrent la coiffure qu'elles portent aujourd'hui.

Dieu bénit l'humilité de son serviteur, et les différentes secousses qui auraient dû ébranler son œuvre, ne servirent qu'à la consolider. Quelques années après (28 mai 1828), Charles X agréant la demande de Mgr l'évêque de Luçon, autorisait définitivement, par ordonnance royale, la congrégation des religieuses de Chavagnes, et, un peu plus tard (14 avril 1832), le souverain pontife Grégoire XIV, à qui l'on avait exposé l'origine, le but et les progrès de la congrégation, lui accordait cette bénédiction si enviée, qui est en même temps une récompense pour le passé, un hommage pour le présent et une garantie pour l'avenir.

Depuis lors, l'apostolat des sœurs fondées par M. Baudouin s'est perpétué et se poursuit toujours. Il arrive d'ordinaire, en effet, que ce qui doit être une pierre dans l'édifice harmonieux de l'Église, participe à la solidité du monument divin. Aujourd'hui, les communautés sont florissantes. La congrégation compte neuf cents religieuses et quarante-sept maisons d'éducation, pensionnats, externats et classes

gratuites, répartis dans huit diocèses différents : Luçon, Angers, Angoulême possèdent des établissements de premier ordre, et Nantes voit s'élever dans ses murs une maison splendide occupée par les religieuses de Chavagnes, qui réunit dans son sein l'élite des familles bretonnes et vendéennes [1].

Les Ursulines de Chavagnes, comme les anciennes Ursulines, reconnaissent pour patronne Angèle de Mérici. On ne pouvait donner une meilleure consécration à une société destinée à l'éducation des jeunes personnes, qu'en lui choisissant pour avocate une sainte qui, par modestie, ne voulut jamait attacher son nom à la société qu'elle avait fondée, et qui représente, par sa vie, les deux plus honorables attributs de la femme chrétienne, l'innocence et le courage [2].

« Aujourd'hui, avait dit un jour M. Baudouin à Mme Saint-Benoît, il faut renoncer à la solitude des monastères. » Aussi, les religieuses de Chavagnes ne pratiquent point la clôture. Leur but est de vivre en relation continuelle avec le monde et de planter partout l'étendard de la charité et du dévouement, dans la solitude paisible des campagnes comme au milieu du tumulte des villes. Ne faut-il pas, en effet, pour conserver au sein de la famille la pureté de la croyance et la fidélité à l'antique doctrine de l'Église, ne faut-il pas au milieu du monde des âmes inébranlables dans leur foi, des âmes fortement trempées, qui prêchent d'exemple plutôt que de paroles, réforment par leurs manières saintes et leur esprit

1 L'évêque de Luçon est le supérieur immédiat de la congrégation, et s'il ne veut pas la diriger par lui-même, il se fait représenter par un prêtre qui agit en son nom et sous son autorité, conformément aux statuts. Une supérieure générale, élue pour cinq ans, gouverne la société. Après un noviciat de deux ans, on fait des vœux pour cinq ans, et ensuite pour toujours.

2 Un décret de la sacrée Congrégation des Rites, du 11 juillet dernier, étend à l'Église universelle l'office et la messe de Sainte-Angèle de Merici, que le saint-siége a concédés depuis longtemps pour quelques villes et quelques diocèses particuliers. La *Correspondance de Rome*, en annonçant cette nouvelle, ajoute les réflexions suivantes :

« Quelques cardinaux et plusieurs évêques de toutes les parties de l'univers catholique » ont demandé à N. S. P. le pape l'extension de la messe de Sainte-Angèle et son inscrip- » tion au Calendrier général de l'Église universelle, sous le rit double mineur. De là le » décret *Urbis et orbis* que la sacrée Congrégation des Rites a promulgué. »

doux, modeste et courageux les erreurs et les funestes enseignements partout accrédités? C'est ce qui explique l'utilité de la congrégation des religieuses de Chavagnes et de tant d'autres qui furent fondées à la même époque et dans le même but, pour faire face aux mêmes devoirs et répondre aux mêmes nécessités. Les Ursulines sont nées apôtres, et par conséquent appelées, par ce glorieux privilége, à voler partout où l'on réclamera leur généreux concours. Le vœu qu'elles ont fait de se consacrer entièrement à la portion la plus intéressante de la société, à l'éducation de la mère de famille, fut dans le passé, à une époque où l'éducation religieuse des filles était presque délaissée, l'une des causes les plus actives du rapide développement des Ursulines de Jésus. C'est encore aujourd'hui le secret de leurs succès.

Depuis vingt-cinq ou trente ans, dans les classes intelligentes de la société, on a perverti l'éducation des jeunes filles en leur donnant une éducation sensuelle et mondaine. On les élève pour le monde et pour les plaisirs du monde, et non pour l'intérieur de la famille, pour les vertus domestiques. On ne voit pas qu'en les transportant sur le théâtre du monde, en les saturant de musique, de lecture et de plaisir, on ne les accoutume qu'à flatter les regards et à allumer les passions. On ne voit pas qu'on les dégoûte de la vie réelle, et qu'on ébranle ainsi l'édifice social dont la mère de famille est l'indispensable fondement. A notre avis, l'éducation des filles, malgré les pompeux programmes des pensionnats en vogue, n'est que superficielle. Les jeunes personnes qui sortent de ces maisons, pourront briller dans le monde par ce qu'on appelle un peu ironiquement les talents d'agrément. On vise surtout à l'agréable, l'on ne songe guère à l'utile. Nous voudrions, nous, une éducation moins brillante peut-être, mais plus sérieuse, plus forte, plus prévoyante, surtout pour les familles de la classe moyenne. Nous voudrions qu'une éducation sage, pratique, sût inculquer aux jeunes filles l'éloignement plutôt que le goût du monde, leur fit apprécier surtout le bonheur solide de la vie humble, laborieuse, dévouée, et qu'artistes en n'importe quel genre, elles ne crussent pas déchoir en s'occupant au besoin des plus vulgaires détails du ménage.

« L'enfance, disait Fénelon, est la fleur d'une nation ; c'est dans » la fleur qu'il faut cultiver le fruit. » Personne n'a mieux compris la pratique de ces belles paroles que les humbles filles dont nous venons de parler. Dans leurs maisons, l'instruction est l'affaire secondaire, l'éducation la principale, c'est à dire tout est ramené au point de vue du devoir et des obligations de l'État. Les religieuses qui ont une vie douce en apparence doivent vivre dans un perpétuel, dans un complet oubli d'elles-mêmes. Elles ne doivent exister que pour les enfants qui leur sont confiées. Elles ont toutes une éducation brillante et solidé, qui les rend aptes à apprendre tout ce qu'une femme doit savoir, même dans les positions les plus élevées. Elles joignent à cela toutes les connaissances pratiques nécessaires pour préparer une mère de famille aux soins ordinaires du ménage. Dans les campagnes comme dans les villes, elles préparent les voies à l'enseignement divin en jetant de bonne heure dans les cœurs candides de ces jeunes enfants, qui seront plus tard des mères de famille chrétiennes, les semences de la piété et de la foi. Une discipline aussi régulière que douce, dans leurs écoles, leur gagne l'attachement et l'amour des enfants. Les traditions du travail, les habitudes d'ordre, de subordination, par dessus tout, la crainte de Dieu, source de tout progrès dans le chemin de la vertu, et une piété éclairée et sincère, sans affectation, tels sont les éléments de l'éducation non moins chrétienne que sociale qu'elles donnent à leurs élèves.

Les détails dans lesquels nous venons d'entrer sur les œuvres de M. Baudouin doivent en faire comprendre suffisamment l'importance et faire apprécier en même temps la hauteur de vues, le zèle et la sainteté de ce serviteur de Dieu. Il fut donné à ce vénérable prêtre de vivre assez longtemps pour voir ses œuvres prospérer. Revenu à Chavagnes en 1828, après de longues années d'absence, il passa les dernières années de sa vie partagé entre le soin de son séminaire et la direction de sa communauté de religieuses. Ne portant d'autre nom que celui de *Bon Père,* touchant hommage rendu par tous ceux qui l'entouraient aux éminentes qualités de son cœur. Chavagnes! c'était là le lieu de son repos, c'était là sa joie et le

centre où son âme se trouvait à l'aise. Jusqu'à la fin de ses jours, il s'y montra constamment le modèle des prêtres, le bienfaiteur des pauvres, le conseiller et l'ami de tous. Tous les saints ont été remarquables par l'intelligence, par le caractère et par le cœur. Tel a été le père Baudouin. La conversation de ce saint prêtre était toute tournée vers les choses de Dieu. Il parlait de l'abondance du cœur, et son cœur comme son intelligence, étaient pris tout entiers par Notre-Seigneur.

Il lisait souvent l'Écriture sainte, et ses discours en étaient imprégnés. Il avait surtout un don extraordinaire pour commenter la sainte Écriture. Son geste noble, son regard doux, le caractère de piété répandu sur toute sa physionomie, tout cet ensemble formait un commentaire si vrai, si frappant du texte qu'il voulait développer, que tous ceux qui l'entendaient étaient comme sous le charme de cette parole inspirée. Il ne faut point chercher dans ses discours des phrases sonores et qui flattent l'oreille. Son éloquence a quelque chose d'ascétique et de mystique qui la distingue. Chacun de ses sermons est une causerie familière, où le prédicateur, tout plein des lumières et de l'onction céleste qu'il vient de puiser au pied du crucifix, verse de sa plénitude sur ceux qui l'écoutent. Ce n'est pas seulement l'accomplissement des préceptes de la religion qu'il cherche à inculquer; mais, s'adressant à des âmes pieuses, il s'applique à leur montrer ce qu'il y a de plus parfait et à les porter à la pratique des conseils évangéliques. On a remarqué que quand il parlait de la sainte Vierge, il avait des accents si tendres et des images si gracieuses qu'il était bien difficile de résister à l'entraînement de sa foi.

Comme il s'était assimilé la science puisée dans le commerce des saints, il l'épanchait tout naturellement et sans y songer. Sa science spirituelle se manifeste surtout dans la direction de ses religieuses. Là, il parle en maître de toutes les vertus. La vie intérieure, l'obéissance, le détachement des créatures, l'esprit d'humilité, sont célébrés dans ses lettres avec une éloquence et un charme extraordinaires. Il ranime la ferveur de ses religieuses, dissipe leurs scrupules, écarte d'elles la tiédeur et le relâchement qui cherchent toujours à pénétrer dans les congrégations. Tout,

dans son instruction, révèle une élévation, une force de pensée, une puissance de doctrine et de sentiment que ne désavoueraient pas saint François de Sales et Fénelon. Il ne se contente pas d'une direction générale, il pénètre dans le détail et la pratique, dans le particulier et dans l'intime des choses. Il entre dans les peines, les ennuis et les fatigues de toutes sortes, dans tous les ralentissements que la nature s'efforce d'apporter à la sublimité de la course de ceux qui marchent dans la voie des conseils. Il faudrait citer en entier toutes ses lettres pour sentir tout ce qu'elles renferment de juste et de sage, de solide et de vrai, de bon et de bien.

Rien n'est sans voix dans la nature, dit saint Paul, et saint François de Sales, avec son beau génie et son imagination souriante, a prêté l'oreille à ces voix des créatures pour nous en traduire les harmonies en langage chrétien. Comme saint François de Sales et cet autre François du moyen âge, le grand thaumaturge du XIIIe siècle, le père Baudouin se servait des créatures pour s'élever à Dieu. Il y trouve partout des symboles et des figures les plus gracieuses et les plus aimables pour ramener en haut les yeux, le cœur, la pensée et l'amour. Ses lettres sont pleines d'images ingénieuses, de pensées fines, de comparaisons charmantes. Les abeilles, les colombes et les fleurs se jouent, pour ainsi dire, s'épanouissent et se reposent dans son imagination. La suavité de ses pensées s'épanche ainsi au dehors, et ces traits si vifs en plaisant à l'esprit, éclairent le cœur et l'instruisent.

Les occupations multipliées du vénérable serviteur de Dieu ne l'empêchaient pas de diriger dans les voies du salut un grand nombre d'âmes. Le secret de cette direction si recherchée était la bonté qu'il avait apprise de son divin Maître et la confiance qu'il savait inspirer dans ses miséricordes divines. Il trouvait toujours le chemin pour consoler les âmes affligées, donner des conseils utiles et même réjouir et encourager l'amitié.

Toujours uni à Dieu, perdu, confondu dans son indignité, il connaissait les voies intérieures et savourait l'intime communication avec Dieu. On ne le quittait jamais sans se sentir meilleur.

Comme on l'a dit récemment du vénérable curé d'Ars : « La simplicité le revêtait de la tête aux pieds. C'est elle qui donnait à toutes ses œuvres un cachet inimitable de grâce, qui faisait que la persuasion découlait de ses lèvres avec une merveilleuse éloquence, et que jusqu'à son silence et son maintien, tout respirait je ne sais quoi de céleste qui chassait le mal et produisait le bien. Les pécheurs étaient attirés comme en dépit d'eux-mêmes, et tous recevaient de ce contact quelques-unes de ces heureuses blessures, qui, une fois faites, ne se ferment plus[1]. » A travers un extérieur simple, on démêlait tout ce qu'il y avait de solide dans cet esprit, dont Dieu bénissait l'humilité.

Zélé pour l'observance religieuse, il avait cet art qu'il avait appris à l'école de saint François de Sales de combattre et d'assujettir l'amour-propre, tout en laissant cependant une douce liberté d'esprit. Auprès de lui on puisait en même temps que le zèle de la perfection religieuse la dilatation du cœur qui lui est si favorable.

Il avait un don particulier pour discerner les vocations religieuses. Nous avons dit quelles étaient ses vues sur l'éducation des jeunes gens ; quant aux jeunes personnes, il voulait que l'on comprît que le plus grand bien qu'on puisse leur faire, c'est de les former à la modestie, à la simplicité, à l'amour de l'ordre et du travail, persuadé que ces qualités, accompagnées d'un caractère ferme et soutenu par la piété, étaient tout ce qu'il y avait de plus propre à les rendre sages et heureuses dans le monde. Sa douceur naissait de la paix de son âme ; elle n'était point en lui le don de la nature, mais un fruit de la grâce. Naturellement il était d'un tempérament vif; mais, de même que saint Bonaventure trouva sa science au pied du crucifix, il y puisa lui aussi sa douceur. Cependant, il ne confondait pas la douceur avec cette espèce de tolérance dont sont épris les hommes de nos jours. Il aimait l'Église et la vérité ; il ne pouvait les voir outragées sans frémir, et stigmatisait énergiquement les insulteurs quand le péril des âmes était le but et la fin de leurs efforts. En parlant de la sorte, il ne croyait pas manquer à la charité et à la gravité dont il fit toujours état.

1 L'abbé Monnin *Notice biographique sur M. le curé d'Ars.*

Sa confiance en la divine Providence était sans bornes. Il avait recommandé à une religieuse de sa congrégation, chargée de l'achat des provisions du séminaire, la récitation habituelle et journalière de cette prière : O bonne Providence, faites que j'achète sans argent ! On le consultait de toutes parts, et il avait toujours l'esprit ouvert et prêt à saisir comme à indiquer le moyen de vaincre les obstacles qui s'opposaient au bien. Il n'aimait pas seulement les œuvres qu'il avait entreprises, il aimait toutes celles qui pouvaient faire du bien et il les aidait toutes. Sa charité embrassait toutes les misères et suffisait à tout. Ses aumônes étaient immenses, inépuisables, incompréhensibles. L'autorité qu'il prenait au nom des pauvres sur ceux qui l'approchaient multipliait entre ses mains les occasions et les ressources des bonnes œuvres. Quand il donnait, il était difficile de savoir de quel côté la joie était la plus grande. Heureux ceux qui aiment et savent donner comme lui !

Dieu voulut éprouver ses dernières années et porter pour ainsi dire cette âme sainte à la perfection en l'épurant par la souffrance. Sa vie était atteinte ; il consacra à Dieu ce qui lui en restait. Il y avait déjà quinze ans qu'il avait fait le vœu de supporter les souffrances avec une soumission entière, en disant à chaque souffrance : *Domine, fiat voluntas tua !* Ses jours ne furent plus qu'une continuelle infirmité, et cette infirmité était une continuelle prière.

La maladie qui devait l'emporter fut longue et douloureuse, comme pour donner par la résignation qu'il y fit paraître un nouveau lustre à sa vertu. Il sentit que les forces de la vie étaient épuisées et qu'il n'attendrait pas longtemps encore. Il conserva néanmoins jusqu'à la fin cet esprit juste et pénétrant qui le distinguait. Durant ses derniers jours, il ne cessa de répandre de son cœur les admirables sentiments dont il était rempli. Il partageait ses moments entre la prière par laquelle il s'élançait par avance dans le sein de Dieu, et les témoignages de son affection vis-à-vis de ses amis et de ses enfants spirituels, les élèves de son séminaire et les membres de ses deux congrégations qui se pressaient autour de son lit de douleur pour entendre une dernière parole de sa bouche et contempler en lui le spectacle du juste mourant. Les scandales,

la vue de l'indifférence religieuse, les progrès du luxe et du sensualisme l'affligeaient sensiblement. Chaque jour, il faisait amende honorable pour les outrages commis envers le très-saint sacrement de l'autel. Il craignait sans cesse de manquer de résignation dans la souffrance, et se faisait lire pour le fortifier quelques passages du livre de Job. Avant de recevoir le saint viatique, il fit entendre des paroles sublimes et des recommandations touchantes. Enfin, le 12 février 1835, sans changer d'attitude, sans trahir par aucun mouvement le moindre malaise, tenant le crucifix penché sur son cœur, après avoir suivi les prières des agonisants et prononcé le nom de Jésus avec amour, il parut se laisser gagner par un doux sommeil, et rendit doucement son âme à celui qui ne l'avait créée que pour sa gloire. Il était âgé de soixante-dix ans. Longtemps après son dernier soupir, ses lèvres conservèrent encore un ineffable sourire, et sa figure un caractère remarquable de tranquillité, de paix et de sérénité.

A sa mort, le diocèse fut en deuil. Les pauvres le pleurèrent, et Mgr Soyer, se faisant l'interprète du sentiment général, écrivit : « Il vient de mourir celui qui fit tant et de si grandes choses. Sa vie a été le modèle des prêtres, sa mort a été celle des saints. » C'était la plus belle des oraisons funèbres.

En effet, ceux qui ont vu ce saint prêtre rempli de l'amour de Dieu et passionné pour le salut des âmes, ceux qui ont vu ses veilles, ses travaux continuels, ses pénitences de tous les jours; ceux qui savent ce que Dieu a daigné accorder à ses prédications, à ses prières, de retours en Dieu et de conversions pour ainsi dire miraculeuses, ceux-là sont tentés de le prier plutôt que de prier ponr lui, et chacun d'eux ratifie pleinement ces paroles de M. Crétineau-Joly : « Au milieu de tous les souvenirs de ma vie, il en est un qui prédomine, c'est celui de M. Baudouin. Cette vénérable figure de vieillard est restée devant moi comme l'expression la plus vraie de la piété dans l'intelligence. »

Tel fut le père Baudouin; telles sont ses œuvres.

Maintenant, que l'on visite Chavagnes : tout y est plein de son souvenir, tout y exhale le parfum de sa sainteté, tout y parle de sa

charité et de son zèle. *La solitude, avant lui presque déserte, s'est repeuplée de nombreux habitants, elle s'est revêtue d'un manteau d'allégresse, elle a fleuri comme le lys* [1]. La paroisse, en effet, est toute entière renouvelée; le bourg, sorti de sa rouille antique, a repris un air de fraîcheur et de jeunesse qui réjouit l'âme. Un seul homme semble avoir fait épanouir sous sa prière ardente tout cet ensemble de constructions merveilleuses qui frappent l'œil du voyageur. Dans l'enceinte du petit séminaire presque entièrement restauré, s'élève une élégante chapelle construite récemment, à l'endroit même où le père Baudouin rendit le dernier soupir. A côté, sur un site enchanteur, au milieu de fécondes prairies et d'un ravissant bocage; voyez cette maison immense qui s'agrandit et s'embellit chaque jour, c'est la maison-mère des religieuses de Chavagnes dominant ce coteau dont le pied baigne doucement dans cette rivière de la petite Maine, sur le bord de laquelle le père Baudouin aimait à méditer, à se récréer et à se reposer. Tout respire en cette maison sainte la joie, l'ordre et la paix. C'est de là que partent chaque jour ces sœurs qui apportent dans leurs écoles un cœur de mère avec une piété d'ange. Rien n'est beau comme cette chapelle silencieuse où l'on voit sans cesse des religieuses prosternées dans l'attitude du recueillement et de la prière, soit au pied du saint autel, soit près du tombeau de leur bon père et du cœur de leur bonne mère. Rien n'attendrit le cœur comme la vue de ce cimetière des sœurs avec ses tombes fleuries et surmontées d'une petite croix de bois où se lit le nom de chacune de ces vierges envolées dans le sein de Dieu. L'œil s'humecte de larmes à l'aspect de ces tombes toutes égales dans leur pauvreté. Qu'elles dorment en paix, sous le regard de Dieu, ces pieuses institutrices de la jeunesse, et que la reconnaissance des générations élevées par leurs soins protége à jamais leur tranquille sommeil! Il est si doux pour des cœurs qui s'aiment d'habiter la même demeure et le même tombeau! *Quàm bonum et quàm jucundum habitare fratres in unum!*

1 Isaïe, ch. 35, v. 1er.

Tout dans cette sainte communauté révèle la Providence et ses moyens multiples. Depuis la mère Saint-Benoit, frappée soudainement sur la route de Saintes et morte sans s'apercevoir qu'elle eût à se séparer de quelque chose sur la terre, parce qu'elle était toute en Dieu, les supérieures qui se succèdent reproduisent exactement les conseils évangéliques, conservent avec soin les anciens souvenirs et les lèguent à celles qui les remplacent. On recueille avec attention toutes les marques de la protection de Dieu sur la famille et les vertus privilégiées de ses membres. Ce sont les annales de la congrégation formées jour par jour. Les sœurs converses y tiennent autant de place que les dames de chœur et les mères, car Dieu est glorifié de toute manière, et les grâces divines se répandent aussi abondamment sur les sœurs vouées aux derniers emplois que sur celles qui sont élevées aux plus hautes dignités.

Comment peindre ces scènes attendrissantes de chaque jour, ce spectacle émouvant où tout rayonne de gaieté, de jeunesse et de vie, l'histoire de tant d'âmes dans une seule âme. Le tout s'opère par affection et par tendresse, rien par rigueur et par contrainte. Le cœur y gouverne les cœurs par le seul empire d'une entraînante et sublime abnégation. Là, tout est commun : peines et joies, travail et prières, épreuves et récompenses, deuil et fêtes. Là, on se sert des biens du monde sans en jouir et y attacher son cœur. Grand exemple dressé en face d'un monde égoïste qui s'arrête sur ses trésors comme sur le terme de ses désirs. Les malades sont assistés et préparés à la mort ; les ouvriers trouvent de l'ouvrage ; les pauvres ont leur part prélevée chaque jour, car c'est là précisément ce que les ennemis des ordres religieux ne devraient pas oublier. Outre le but spécial pour lequel l'Église institue des associations religieuses, elle a aussi en vue la visite et le soutien des pauvres. Les hommes qui vivent dans le monde, même quand ils sont chrétiens, sont exposés à bien des entraînements qui leur font oublier les pauvres. Les obligations de la société, les préoccupations des affaires, les devoirs mêmes de la famille, empêchent de prendre le chemin de la demeure indigente. Les membres des congrégations religieuses aiment ce chemin et le suivent souvent. Du

reste, les religieux ne font vœu de pauvreté que pour donner davantage à ceux qui manquent de tout. Ainsi font les religieuses de Chavagnes ; et ceux qui les connaissent peuvent dire combien de bénédictions spirituelles et temporelles s'échappent du couvent sur tous ceux qui vivent à son ombre.

De nos jours, un homme devenu trop célèbre par ses vieilles haines jansénistes et ses préjugés parlementaires, a osé rajeunir d'anciennes attaques contre les congrégations religieuses [1], et des journaux impies, se faisant l'écho de ses paroles, ne cessent de demander à grands cris la suppression de ces saintes associations. Eh quoi ! qu'avez-vous donc à reprocher à ces âmes pieuses dont les prières font pénétrer jusque dans les plus basses régions du monde moral les écoulements mystérieux de la grâce divine ? Comment remplaceriez-vous ces milliers de femmes qui, dans les diverses institutions religieuses que la foi et la charité ont multipliées sur notre sol, enseignent les premiers éléments de la religion et des sciences humaines aux enfants, visitent les malades ou les soignent dans les hôpitaux, se constituent les mères de ceux qui n'ont plus de mère, arrachent au vice celles qu'il a souillées ou préservent de ses atteintes celles dont la vertu fragile est sur le point de succomber, soulagent, en un mot, toutes les misères physiques et morales ?

Non, non; rien assurément ne pourrait remplacer ici-bas ces légions d'anges et la salutaire influence de leurs leçons et de leurs exemples. Elles seules conservent le feu sacré près de s'éteindre, et, de plus, perpétuent dans l'Église les bénédictions et les vertus héroïques de la vie religieuse. Tandis que les enfants du siècle se précipitent après les chimères, courent après la richesse et les joies dissolues, n'est-il pas nécessaire qu'il y ait des mains incessamment levées vers Dieu afin de supplier pour ceux qui s'égarent ? N'est-il pas nécessaire qu'il y ait de chastes cœurs d'où l'hymne des saints cantiques monte vers le ciel ? Le monde, enfin, pour ne pas trop s'écarter de ses voies, a besoin d'avoir sous les yeux l'idéal

1 M. Dupin aîné.

de la perfection; il a besoin de fréquents exemples d'humilité, de détachement et d'abnégation.

Aussi, que l'on vienne à Chavagnes assister à l'une de ces cérémonies de prise d'habit qui s'accomplissent chaque année sous les voûtes du sanctuaire, on verra que, malgré les temps de défaillance où nous vivons, il existe encore des âmes capables de dévouement et de sacrifice. Voyez cette foule de jeunes vierges qui se pressent autour de l'autel pour dire un dernier adieu au monde, s'élancer dans la carrière de la virginité sans fin et se ranger sous la bannière de Jésus-Christ. Avec quel accent ferme et joyeux tout à la fois les novices et les postulantes répondent aux questions de l'évêque ou du prêtre, au milieu de l'attendrissement des assistants! Puis, contemplez. « parée de tous les atours du monde et couronnée de fleurs, une jeune fille entourée des vives émotions d'une communauté qui l'appelle dans son sein, et d'une famille qui vient lui faire ses derniers et solennels adieux. Tout-à-coup, et à la parole du prêtre qui va recevoir ses vœux, la voilà qui rejette avec mépris sa mondaine couronne et ses frivoles parures, qui paraît sous un vêtement de deuil, qui se couche sous le drap mortuaire aux lamentables accents qui retentiront un jour autour de son cercueil. Cela vous paraît triste, n'est-ce pas? Mais attendez; le sombre voile se lève, l'épouse de Jésus-Christ se redresse comme ressuscitée de la tombe, les chastes embrassements de ses compagnes l'enlacent, le *Te Deum* de la reconnaissance ébranle les voûtes du sanctuaire, et radieuse, modeste, reine spirituelle ici-bas, heureuse esclave de l'éternité, elle vient se mêler aux témoins de son sacrifice qui s'en iront disant : Elle est plus heureuse que nous! [1] » Oui, elle est heureuse, et le bonheur qui inonde son âme se lit sur son visage illuminé d'une paix céleste. O hommes! écoutez maintenant les suaves harmonies de ce sanctuaire; venez voir les fruits de vertu et de sainteté que Dieu fait mûrir par delà ces chastes barrières volontairement acceptées par l'amour.

Napoléon Ier disait, en signant le concordat : « Maintenant, il

1 Mgr Pavy, évêque d'Alger, *Du célibat ecclésiastique*.

faut des couvents pour les grands crimes, pour les grandes vertus et pour les grands malheurs. » Oui, sans doute, il faut des couvents pour les grands crimes, parce que les criminels y gagnent le repentir intérieur par l'exercice de la pénitence qui leur mérite le pardon d'en haut et l'amnistie de la société humaine. Il faut des couvents pour les grandes vertus, d'abord parce que les grandes vertus ont besoin de ces refuges, ensuite parce qu'il est des âmes qui ne sont pas faites pour le monde et que le ciel a voulu se réserver. Il faut des couvents pour les grands malheurs, parce qu'il est, comme on sait, des circonstances malheureuses où la Providence se plaît à frapper de ces coups terribles qui bouleversent les existences, et alors l'homme désabusé, voyant d'un seul coup toutes ses affections brisées, toutes ses espérances détruites, comprenant plus que jamais sa faiblesse et le néant des choses d'ici-bas, sent le besoin de vouer pour toujours à son Dieu les restes d'une vie dissipée dans les chimères du monde et d'où la pensée du salut fut trop longtemps absente. Oui, il faut des couvents pour les grands crimes, pour les grandes vertus et pour les grands malheurs. Mais si Napoléon eût vécu de nos jours, ce grand homme, avec son sens exquis de tout ce qui était utile et approprié aux besoins de son siècle, n'eût pas manqué d'ajouter : Il faut encore des couvents pour former de pieuses institutrices à la jeunesse, pour rassembler loin des bruits de la terre ces vierges resplendissantes de l'auréole du martyre volontaire, ces humbles victimes de la charité et du dévouement qui, contemplant leur modèle sur la croix, trouvant leur idéale dans la reine des martyrs, l'aliment dans le zèle, dans le sacrifice de l'autel, consument leur vie à élever et à instruire de jeunes enfants destinées à reproduire et à perpétuer dans le monde ces exemples de piété et de vertu qui sont l'unique lien de la famille, l'unique garantie de l'ordre social.

On a dit, et avec raison : l'éducation de l'enfant se fait sur les genoux de sa mère. Rien n'est plus vrai. Mais que seraient devenues tant de jeunes filles candides et pures, à une époque où la plupart des mères, sous la pression du besoin, sont obligées de s'arracher à la vie domestique pour aller chercher ailleurs, dans un travail

mercenaire, ce qui est nécessaire à leur subsistance et à celle de leur famille; à une époque où l'on voit les unes absorbées par les embarras d'un commerce qui ne leur laisse pas une heure libre dans la journée, les autres entassées dans les manufactures pour y gagner un salaire insuffisant; à une époque enfin où les femmes riches elles-mêmes doivent, pour se plier aux exigences du monde, se soustraire si souvent à la présence importune de leurs enfants? Que serait devenue l'enfance sevrée de si bonne heure des soins maternels, si la Religion n'avait résolu le problème en créant les sœurs enseignantes?

C'est une belle et touchante mission que la leur. Si elles ne vont pas, comme les Filles de la Charité, panser les infirmes dans les hôpitaux et les blessés sur le champ de bataille, ou, comme les *Petites Sœurs des Pauvres*, assister les malades, consoler et fortifier les mourants, elles offrent du moins chaque jour leur cœur en holocauste et reçoivent dans leurs bras de tendres enfants sortis à peine de dessus les genoux maternels pour développer leur petite intelligence, les former de bonne heure à la vertu et aux devoirs de leur condition, et les renvoyer ensuite au foyer domestique, instruites, dociles, ingénieuses, pures, affectueuses et reconnaissantes.

Honneur donc à ces bienfaiteurs de l'humanité, à ces saints prêtres qui, comme le père Fournet à Poitiers, le père Muard à la Pierre-qui-Vire, l'abbé de La Mennais à Saint-Brieuc, et le père Baudouin à Chavagnes, se sont faits les instigateurs et les propagateurs de cette grande œuvre! Qu'elle soit bénie en particulier l'œuvre privilégiée du père Baudouin! Désormais, confiante dans l'avenir, elle peut compter sur la sollicitude de la Providence. Qu'elle soit florissante et prospère pour la gloire de la religion et le bonheur de l'humanité! Qu'elle soit comme le cèdre à double écorce qui résiste sur le sommet de la montagne à tous les vents déchaînés contre lui, ou plutôt qu'elle soit comme un jardin fertilisé par une eau vivifiante! Qu'elle soit comme une source pure dont les eaux ne tarissent pas! Puissions-nous voir, par les saintes prodigalités de la charité, se multiplier encore ces asiles tutélaires

où la jeunesse trouve à s'abriter comme dans un port, et où les âmes qui se sentent une vocation plus sublime peuvent venir commencer dès ici-bas la vie des anges, car il ne faut pas l'oublier, de même que la Providence a dispersé dans la mer des îles pour servir de port aux vaisseaux battus par l'orage, de même la Religion a dispersé dans les villes et les campagnes de pieux asiles, de paisibles retraites, comme autant d'îles détachées où les âmes aimantes et les cœurs sensibles, fatigués du monde et de ses illusions, peuvent venir se mettre à couvert des tempêtes et des naufrages.

Ces réflexions, qui ont semblé nous éloigner de notre sujet, ne paraîtront pas de trop dans cette simple notice, si l'on considère qu'elles répondent à des préjugés qui ont cours dans le monde, et qu'elles servent à prouver une fois de plus que le P. Baudouin avait admirablement compris les besoins de son temps.

Nous terminerons ici cet écrit, où nous avons cru remplir un devoir. C'est, en effet, une obligation de piété et de conscience, dit saint Grégoire de Nazianze, tandis que la vie de tant de personnages sans principes et sans foi trouve chaque jour d'ardents panégyristes, de ne pas laisser dans le silence et dans l'oubli la mémoire des hommes éminents de l'Église. *Neque alioqui pium, neque tutum est, cum impiorum hominum vita memoriæ prodatur, eximios pietate viros prætermittere.* (Grég. Naz., *Orat. XXI.* V. Migne, tome 1er, p. 1087).

Puissent ces quelques lignes consacrées à la mémoire d'un de ces prêtres modestes, dont la vie, quoique obscure, n'en est pas moins pleine de vertus et de mérites, contribuer à faire vénérer encore son souvenir et rendre son nom impérissable comme ses bienfaits !

L'abbé AUGUSTE PIRAUD.

POÉSIE.

SUR L'ÉCHAFAUD.

Quand Marie-Antoinette, innocente victime,
Sortit de son cachot,
Tout le peuple, accouru pour assister au crime,
Entourait l'échafaud.
Elle arriva si calme à cette heure suprême,
Que de honte et d'effroi
Le bourreau recula, car en ce moment même
Il se souvint du Roi.
La Reine alors vers lui marchant avec courage,
Heurta son pied sanglant :
— « Pardonnez-moi, » — dit-elle avec un doux visage
A cet homme tremblant.
Puis, comme un pur encens vers le ciel pur s'élance,

Son âme s'envola,
Et, le drame accompli, dans un morne silence,
La foule s'écoula.

Lorsque la Dubarry vers le lieu du supplice
Fut conduite à son tour,
En vain elle voulut implorer la justice
Pour vivre encore un jour;
Et quand elle arriva devant la guillotine :
— « Grâce! grâce! Un moment! » —
S'écria-t-elle au pied de l'horrible machine,
Pâle et sans mouvement.
La foule cependant hurlait impatiente.
Sous le couteau fatal :
— « Ah! monsieur le bourreau, dit sa voix suppliante,
Ne me faites point mal! » —
Alors par les cheveux sur sa dernière couche
Le bourreau la tira,
Et la fille de joie, un blasphème à la bouche,
Lâchement expira.

Au devant de la mort l'une s'avança fière,
L'autre eut peur de souffrir.
Les regards vers le ciel, seul, parce qu'il espère,
Le chrétien sait mourir.

ALBÉRIC D'ANTULLY.

ÉTUDES HISTORIQUES.

SAINT FÉLIX, ÉVÊQUE DE NANTES.

VIe SIÈCLE

516-583*.

De Metz, Fortunat vint à Tours où saint Euphrone l'accueillit avec une bonté toute paternelle, et où il forma ces illustres amitiés auxquelles il consacra tant de vers et qui nous ont valu de si précieux documents. On peut dire qu'avec saint Euphrone et depuis saint Grégoire de Tours, c'est Félix qui fut le plus près de son cœur, et à ce propos qu'il nous soit permis de transcrire ici ce billet qu'il lui écrivit un jour; il montrera que nous ne nous sommes pas trop avancé en parlant du séjour de ce poète en nos murs. Félix ayant fait dire sans doute à Fortunat de le venir voir, le chapelain de sainte Radégonde lui répond en ces termes : « Pourquoi m'appelez-vous, moi si petit et vous si grand, à venir voir ces lieux charmants qui vous retiennent, ô très-cher[1] ? Est-ce pour y

* Voir la *Revue*, pp. 384-398, 19-34, 298-315.

1 *Cur humilem me, summe, vocas, loca visere blanda*
Quæ te, care, tenent! (Fortunat. *Carm.*)

Summe nous semble ne pouvoir mieux se traduire que par *votre grandeur*, titre que nous donnons toujours à nos évêques. Que devient dès lors cette misérable malice du janséniste Travers, écrivant, à propos du discours de saint Friard à saint Félix où il l'appelle : mon frère, « aujourd'hui on dirait Sa Grandeur, Monseigneur. » — On dit aujourd'hui ce qu'on disait alors au VIe siècle : *Te summe, ta Grandeur.*

chanter avec vous les flots de cristal dont la Loire arrose vos campagnes et le beau champ de Cariacum incliné vers ses rives? Là, je le sais, tout y plaît, les eaux courantes, les pampres verts, et le bruyant Borée frappant en ses jeux les prés chevelus. Ah! sans doute, c'est un sol fertile, un rivage abondant en poissons, mais..... votre présence suffit à le rendre agréable à Fortunat. » Et comme Félix lui répondait modestement qu'il habitait le moindre coin et le plus retiré du globe, *in ultimo orbis angulo* : Ah! reprenait Fortunat, cela pouvait se dire jadis, mais les lieux les plus retirés et les derniers deviennent les premiers quand vous les habitez, car si les villes doivent leur rang au mérite des personnages et non à elles-mêmes, par vous maintenant ce lieu ne le cède à aucun autre, ce lieu où toute chose mérite l'éloge, où Félix le pontife a tout créé et tout vivifié. Non, non, l'Occident n'est plus l'Occident, votre voix y fait la lumière! L'ignorant qui vous écouta est savant, il peut désormais défier les écueils. Quant à moi, lorsque je me relis, je me prends à m'étonner des progrès que j'ai faits par vos entretiens; c'est un bien que je reconnais tenir de votre amitié et dont je me plais à vous rendre grâce [1]. » Par où l'on voit que Félix avait en effet rappelé la vie en nos murs et que la pauvre bourgade abandonnée et presque sans nom avait regagné son titre de ville, et pris son rang de capitale.

Puisque la correspondance de ces deux saints nous amène sur ce terrain, jetons un coup d'œil rapide sur cette renaissance des lettres chez nous. Si nous voulons en être témoins, pénétrons dans ce palais épiscopal où, sous les yeux du pontife, se formaient les lévites. Quel maître plus capable de les instruire que cet homme pour lequel un des plus beaux esprits de son siècle, venu récemment d'Italie, et fort épris de l'antiquité classique, épuise toutes les formules de la louange et oublie son doux pays! qu'il appelle : « la fleur des hommes, l'appui de sa patrie, l'administrateur du peuple, le torrent de l'éloquence et en même temps la fontaine de la sagesse, le chemin de la doctrine, la règle du droit, l'arbitre de tout différent; » cet homme dont « le génie a amené Rome dans nos

1 Lettre de Fortunat à Félix, évêque, *Biblioth. Patrum*.

murs, qui parle aussi bien la langue grecque que celle des peuples du Latium, dont la Gaule s'enorgueillit et qui fait de l'Armorique, cette contrée oubliée au bout du monde, un pays célèbre entre tous, de sorte que si l'Orient peut se vanter de son soleil, les Gaules ont la gloire de Félix à lui opposer[1]. » On a voulu voir de l'exagération dans ces éloges. Pourquoi? les faits ne confirment-ils pas ces paroles? Félix ne fut-il pas le créateur de tout dans nos contrées oubliées? Qu'on parcoure la suite de ses œuvres; ce sera la justification de Fortunat, et la meilleure démonstration de sa véracité.

Mais Félix n'était pas seul. Près de lui et sous ses ordres était Martin, l'illustre archidiacre, un autre lui-même, un maître de la parole, un prédicateur populaire et tout chargé de la gloire de conversions nombreuses, qui doit ces succès à la grâce qui accompagne ses pas, mais qui s'est rendu digne de ces faveurs par le travail, par l'étude, par le développement des belles facultés dont Dieu l'a prévenu[2].

Est-ce tout? Non, et si à certains jours nous allons au palais de l'évêque, ou si, remontant le fleuve nous entrons dans les champs fortunés qu'arrose la Loire limpide, dans la villa de *Cariacum*[3], nous voyons se succéder les grandes figures de l'époque, saint Germain de Paris, saint Domnole du Mans, dont la sage simplicité redoute tant les sénateurs sophistes et les juges philosophes[4], saint Euphrone, le doux et vénéré pasteur, Victurius de Rennes, Domitius d'Angers, probablement Grégoire qu'attend le siége de Tours, le jeune et ardent collecteur des légendes sacrées[5], le futur historien

1 *Fortunati Carmina.*

2 *Vita sancti Martini Vertav.* (Act. SS. ord. S. B. Sec. 1.)

3 *Cariacum*, est-ce *Chassay*, maison des évêques de Nantes de temps immémorial? Travers propose de dire *Saliacum*, afin de faire dériver ce nom du *Sail*, rivière et d'arriver ainsi à *chef-sail*, *Chassais*. On trouverait mieux Cariacum dans *Carca-Fagum*, *Kaër-faoû Kerque-faoû*, l'habitation ou l'église des hêtres. La paroisse de Sainte-Luce où est situé Chassais est un démembrement de la paroisse primitive de *Saint-Pierre-de-Carque-fou*, qui a toujours dépendu au spirituel et au temporel des évêques de Nantes.

4 Grégoire de Tours, *hist. Franc.*, chap. VI., § IX : — *Regi suggestionem intulit ut non permitteret simplicitatem illius inter senatores sophisticos ac judices philosophicos fatigari.* Saint Germain et saint Domnole furent fort mêlés aux négociations politiques de leur temps.

5 Grégoire de Tours, dans son livre *de Gloria confessorum*, raconte l'histoire édifiante de l'évêque de Nantes Epiphanius; et il dit la tenir de Félix. On doit croire que

des Francs, et assurément Fortunat. Les douces causeries succèdent aux graves entretiens, et la même table rassemble autour d'elle les convives. Alors nous avons le spectacle d'un banquet bien autrement grand, et par la dignité des hommes, et par la sublimité des doctrines débattues, que ne le furent les plus fameuses réunions de philosophes et de sages dont l'antiquité païenne nous ait gardé le souvenir. Les formes sont les mêmes, les usages subsistent, les invités sont encore couchés autour des tables sur des lits, les échansons circulent comme autrefois, versant à chacun le vin généreux; mais tous les excès sont bannis, et la politesse la plus exquise, unie à la gravité la plus douce, remplace les attitudes obscènes et les paroles vides et oiseuses. On y plaisante sans doute, car il faut à l'esprit comme au corps des instants de repos; mais la plaisanterie elle-même a sa règle pieuse; elle ne se perd ni en médisances ni en niaiseries. La prière remplace les libations, la musique des clercs, celle des comédiennes ou les danses des esclaves, et s'il faut des vers, c'est Fortunat qui se lève et qui déclame ceux que lui inspirent l'hôte ou les convives, Félix ou Euphrone; à moins qu'il n'aille réveiller les souvenirs qu'il sait les plus agréables à ceux qu'il aime; alors il chantera Eumélius et il aura soin de terminer son éloge par ce trait plein de grâce et de délicatesse : « La félicité le rappelait au ciel, mais il voulut la laisser aussi derrière lui, et ce bon père revit en celui qui recueille son héritage[1]. »

Nous pouvons donc affirmer avec le P. Browère et dom Rivet, et en nous appuyant sur Fortunat, un témoin oculaire, que Félix réveilla vraiment le goût des arts et des lettres dans notre pays, et que, grâce à la parfaite connaissance qu'il avait des langues latine et grecque, qu'on appelait alors syriaque, il entretenait des relations même avec Constantinople, la Rome nouvelle. Ces relations étaient bien plus fréquentes qu'on ne le suppose. En ce temps

les détails qui ont trait à nos autres saints nantais, Donatien Rogatien, Similien, Friard et Secondel, dont parle encore Grégoire, sont les échos des pieux entretiens qu'il eut avec ce même Félix.

1 Pour les mœurs, voyez Grégoire de Tours, *Passim*. Pour Fortunat, *ses poèmes, épitaphe d'Eumélius*.

même nous voyons sainte Radégonde envoyer à deux reprises différentes des clercs chercher des reliques en Orient; une première fois elle obtint un doigt de saint Mammès, au second voyage elle reçut en cadeau, de l'empereur Justin II et de sa femme, l'impératrice Sophie, une parcelle de la vraie croix, qu'elle plaça dans son monastère. Ce fut une grande cérémonie pour laquelle Fortunat composa ces deux belles hymnes que l'Église chante encore aux solennités de la Passion; le *Pange, lingua, gloriosi prœlium certaminis* et le *Vexilla Regis prodeunt.* Or, Nantes et Poitiers, peu éloignés par la distance, l'étaient encore moins par le cœur; on s'écrivait souvent, et l'on se faisait part des désirs qu'on avait de rendre gloire à Dieu et des œuvres qu'on était assez heureux de produire pour réaliser ces élans de l'amour.

Saint Félix et Martin, cet autre lui-même, possédés de Dieu, en étaient là; ils croyaient n'avoir rien fait, tandis qu'il y avait encore des âmes qui ne connaissaient pas l'objet de leur tendresse et ne lui rendaient pas hommage. Aussi, après la conversion des Saxons, cherchaient-ils, cette gerbe coupée, dans quel champ nouveau jeter la faucille. Ce fut bientôt trouvé, et si la moisson ne fut pas aussitôt mûre que le souhaitait leur ardeur, ils se hâtèrent néanmoins d'y entrer. Saint Martin, traversa donc, sur l'ordre de saint Félix, la Loire qui nous séparait de l'Aquitaine et aborda le pays d'Herbauges.

XIV.

Ce pays d'Herbauges, dont nous avons déjà prononçé le nom à deux fois différentes, nous semble, à peu de choses près, représenter toute la partie de notre département située au midi de la Loire. Il était séparé des Mauges par la Divatte et la Sanguèse, de Tiffauges par le Blaison, et du reste du pays des Pictons par le Falleron et l'étier de Dain. Si, au point de vue administratif, il faisait partie de l'Aquitaine, sous le rapport ecclésiastique, il ne dépendait véritablement d'aucun diocèse; la foi avait pu jadis y faire des prosé-

lytes[1], mais depuis longtemps il n'y restait plus trace de chrétiens, et toutes les fausses religions s'y étaient cantonnées comme en un dernier asile, le druidisme dans les forêts profondes, le polythéisme romain sur les bords du fleuve. Nous croyons qu'il y avait là deux peuples juxtaposés, mais distincts, aussi séparés d'origine et de mœurs que de croyances, des Gaulois paysans, et des Gallo-Romains nannètes, et deux villes, Herbauges et Ratiate, que les légendaires ont confondues en une seule, parce qu'elles furent également rebelles à l'apostolat de l'envoyé de Félix.

Les mœurs changent peu dans nos campagnes, surtout quand elles sont défendues par les landes, les bois et l'absence de communications fréquentes avec les villes. Si, depuis près de vingt siècles, les Celtes bretons conservent la langue et les coutumes de leurs aïeux, au temps dont nous parlons, le pays d'Herbauges ne les avait point encore oubliés, de nombreuses traces nous en restent sur le sol, et les noms des villages, des communes et des rivières abondent qui le rappellent[2]. Si donc nous voulons nous faire une

1 Grégoire de Tours raconte que saint Hilaire de Poitiers baptisa saint Lupien près du bourg de *Ratiate*, au IVe siècle. (*Lib. de gloria confess.*) — *Infrà Pictavorum terminum qui adjacet civitati Namneticæ, id est in vico Ratiatensi, Lupianus, quidam in albis transiens requiescit. Hic fertur a beato Hilario antistité donum baptismatis suscepisse.*

2 Les langues gauloise et bretonne étaient les mêmes : *Britannorum Gallorumque haud multò esse diversum* (Tacite, *in vita Agricolæ*). Nous pouvons donc chercher dans le breton les étymologies gauloises. D'un autre côté, si les chefs gaulois, dignes ancêtres en cela de nos grands seigneurs *anglomanes*, se hâtèrent de quitter les coutumes et la langue nationales pour copier l'étranger, le peuple, au contraire, les conserva précieusement. Sulpice Sévère, qui vivait au Ve siècle, dit que de son temps on traitait la langue gauloise de grossière et de rustique : *sed dum cogito me hominem Gallum inter Aquitanos verba facturum versor, ne offendat vestras nimium urbanas aures sermo rusticior. Audietis me tamen ut Gurdonicum hominem, nihil cum fuco aut cothurno loquentem..... Tu vero, inquit Posthumianus, vel Celticè, aut si mavis, Gallicè loquere, dum modo Martinum loquaris.* Pour n'indiquer que quelques noms dont l'origine celtique saute aux yeux, nous citerons en passant *Pirmill*, les *Couëts*, *Corcouët*, *Bouaye*, *Chémeré*, *Cheix*, *Rouans*, *Arthon*, dont les identiques sont, au pays de Vannes, *Theix*, *Rohan* et *Arzon*. Frossay, qui s'écrivait autrefois *Fruzay*, vient de *Freiza*, rompre, et mieux, *Freuzell*, herse, qui ferme une entrée. Frossay était un poste militaire à l'entrée de la Loire. Mauges vient de *Maugen*, merveille, la Divatte, de *Divat*, fâcheux, incommode, mauvais, la rivière incommode; la Sanguèze, de *Sanker*, se presser, la rivière qui se presse, le torrent; le

juste idée de ces peuples, il nous faut ouvrir César; nous y verrons que les Gaulois ne s'emprisonnaient point dans les villes, mais qu'ils avaient des lieux de refuges, espèces de camps retranchés dans les forêts et les marécages, qu'on nommait *oppida*. Or, voici comment le conquérant décrit l'oppidum où les sujets de Cassivellaunus s'étaient retirés avec leurs troupeaux : « Ces peuples, dit-il, nomment ville un bois épais fortifié d'un rempart et d'un fossé qui leur sert de retraite contre les courses de l'ennemi. Au dedans se trouvent des huttes couvertes en paille, et quant aux murailles, elles se composent de grosses poutres qu'on enfonce en terre à deux pieds de distance les unes des autres, qu'on relie l'une à l'autre par des traverses et dont on remplit les vides par de la terre, puis on revêt le dehors de grosses pierres. A ce lit de poutres, de terre et de pierres, on en ajoute un second, en gardant toujours le même intervalle, en sorte que les poutres ne se touchent point et qu'elles sont supportées par des pierres placées entre chaque rang [1]. » D'une ville ainsi construite il ne devait, avec le temps, rester que le souvenir et l'emplacement, et y chercher des ruines, et surtout des ruines romaines, c'est peine perdue. Disons donc tout de suite qu'au VIe siècle, nous pensons qu'un antique oppidum existait à Herbauges, non pas tel qu'aux temps passés, mais que néanmoins il était habité, car les troubles des Bagaudes étaient à peine apaisés depuis moins d'un siècle, et il avait dû, à cette époque, servir de refuge aux proscrits du Portus-Nannetum. La paix rétablie, c'était au moins resté un grand village, et le nom de ville lui était demeuré, comme en notre XIXe siècle, par exemple, le paysan de Blain et des environs appelle toujours de ce nom l'humble bourgade du Gâvre, qui en fut décorée jadis par son fondateur Pierre Mauclerc. En outre, ce lieu continuait à jouir d'une réelle primauté, au point de vue du culte druidique, si nous considérons le nombre des superstitions et les monuments que nous retrouvons sur ce territoire.

Blaizon, de *Bleiz*, loup et *don*, frayeur, la rivière aux loups; le Falleron, de *Fall*, mauvais, chétif, et *Roëm*, aviron, rame, la rivière chétive pour la rame; ce n'est qu'un gros ruisseau; l'étier de Dain doit s'écrire *Dun*, profond. Nous donnerons les autres étymologies, toujours tirées du dictionnaire breton de Dom Lepelletier, au fur et à mesure que l'occasion s'en présentera.

1 *Commentaires de César*, livres V et VII.

Si nous ouvrons Albert de Morlaix, nous le verrons nous raconter cette tradition qui veut, dit-il, qu'on tienne pour certain, de père en fils, que les habitants de Nantes, fuyant la colère de Jules César, se retirèrent dans les marais que formait la rivière de Boulogne, et qu'ils y fondèrent une ville. Assurément, cela n'est pas exact, et néanmoins ne pourrait-on chercher si quelque parcelle de vérité ne s'est égarée dans ce récit.

Nous avons parlé plus haut des Bagaudes; qu'était-ce? Les historiens nous disent : une troupe de révoltés dans les Gaules au temps de Dioclétien. C'est la réponse officielle; ce n'est que la moitié et la moindre part de la vérité. La révolte, pour ces gens, n'était ni un but ni un moyen, c'était une nécessité; mourir pour mourir, ils préféraient le faire les armes à la main plutôt que de périr de misère. Rome trembla; et pour la venger, ses écrivains à gage tentèrent de flétrir ce grand et long effort de liberté, et de tromper les siècles en lui infligeant le nom de brigandage, *rusticani et latrones*, paysans et brigands! L'oppression a partout le même vocabulaire [1]. Mais si cela commençait au IIIe siècle, les mêmes exactions, enfantant les mêmes maux, entretenaient les mêmes révoltes, et les paysans et les esclaves de l'Armorique, les moins énervés des Celtes, se levèrent en 409 et soulevèrent avec eux presque toutes les provinces des Gaules en deçà de la Loire [2]. Ne peut-on supposer que nos Bagaudes nantais durent traverser le fleuve et s'enfuir dans un pays tellement couvert de forêts et de marais qu'il était impénétrable, et qu'on l'appelait le pays des bois par excellence, *Ar-bod*,

1 Ainsi nomma-t-on les Vendéens et aujourd'hui les paysans des Abruzzes! — *Bagaudes* vient de *Bagat*, troupe, d'où est dérivé notre *bagarre;* tandis que les écrivains à la solde romaine, dignes précurseurs des soi-disant historiens de la révolution, tentaient de flétrir ceux qui voulaient être libres, un prêtre catholique de Marseille, Salvien, l'illustre auteur du beau livre *de Gubernatione Dei*, s'écriait : « Nous les appelons rebelles, et c'est nous qui les avons précipités dans le crime; comment sont-ils devenus Bagaudes? c'est par nos méchancetés, nos proscriptions, par le saccagement de leurs terres; vexés et condamnés à mort par le brigandage des juges, ils sont devenus comme barbares, ne leur étant plus permis de vivre en Romains. » Ici encore, l'Église prenait en main la cause, non des excès, mais de l'essence même de la liberté; elle faisait appel à la Justice.

2 Tillemont, *Hist. des Emp.* — Aëtius dut aller assiéger Tours contre les Armoriques, en 445 et 446.

Ar ou *Er-Boghen*, les bois, *les Bauches*, *le Bocage*[1]. En ce cas, la tradition rapportée par Albert de Morlaix, pourrait s'expliquer; ce ne seraient plus les anciens Nannètes fuyant la colère de Jules, mais leurs arrière-neveux des IVe et Ve siècles se soustrayant aux exactions et à la tyrannie des Césars. On comprendra aussi que, victimes de la centralisation romaine, ils durent prendre en haine profonde tout ce qui rappelait cette implacable ennemie, et que la religion chrétienne venant d'Italie et, à la fin, embrassée officiellement par l'État spoliateur, fut entraînée à sa ruine. Le polythéisme releva et consolida ses autels, ce qui explique la mission que Félix donna en ces temps à son archidiacre.

Mais, si nous poursuivons cette supposition, nous arriverons bientôt à retrouver, de manière à n'en pas douter, l'emplacement de cette cité d'Herbauges, théâtre des prédications de saint Martin. En effet, que devaient faire les fuyards, sinon mettre entre eux et les agents du fisc et de la force publique cette immense forêt qui occupait tout le pays depuis les Couëts et Bouguenais, au bord du fleuve, jusqu'à Vertou, Touffou, Montbert, la Fruidière et Machecoul, enveloppant de ses ombres des rivières torrentueuses et profondes, comme la Sèvre, la Maine, l'Ognon, l'Issoire, la Logne et la Boulogne, qui formaient comme autant de lignes de défense [2]: mais alors, nous arrivons, au milieu de ces bois et au confluent de ces

1 Il n'est pas de mot plus répandu dans tout ce pays des environs du lac que celui de *Bauche*, signifiant bois: nombre de villages et de métairies le portent. Les Vendéens, arrière-petits-neveux des Bagaudes, traqués comme leurs pères, cherchèrent, comme eux, des refuges dans les bois. On connaît le fameux refuge du Graïd, et celui de la Jonchère au bord même du lac de Grand-Lieu, en Saint Aignan.

2 Les Couëts, de *Coët*, bois; Bouguenais, de *Boghen* et *Bughen*, buissons; Touffou, de *Toull* trou, creux, et *Faw* ou *Fao*, hêtre, creux ou vallée des hêtres; Mont-bert, de *mon* et *moun*, verbe, devenir, aller vers, et *bér* ruisseau, aller vers le ruisseau; Mont-bert est sur l'Ognon; la Fruidière, de *Froud*, torrent, à la source d'un torrent qui se rend au lac; Machecoul, peut-être de *Mag'hen*, les champs, les plaines, et la préposition *ont*, près, dans les champs? la plaine des Chaumes? La Sèvre, de *Seven*, sain, vigoureux? La rivière vigoureuse qui reçoit les autres? La Maine, de *Maën*, pierre, la rivière qui coule entre des rochers. Pour qui a été à Château-Thébaut, jamais étymologie ne peut être mieux justifiée; la Moine, de *Moan*, grêle, menue, la petite rivière; la Logne et l'Ognon, de *Aôn*, peur frayeur, épouvante, la rivière redoutable; la Boulogne, *Boull* ou *Poull*, trou, gouffre, et *Aôn*. Ces trois rivières se perdent dans le lac fatidique; l'Issoire vient, comme l'Isar, de *is*, bas, la rivière qui coule dans le bas, dans la vallée.

rivières, à une position que la tradition populaire et une légende écrite et presque contemporaine nous indiquent comme étant cette cité d'Herbauges, dont parle Albert de Morlaix et dont l'existence a été contestée par d'imposants critiques.

Si vous allez au Pont-Saint-Martin, il n'est pas un paysan qui ne vous raconte l'histoire merveilleuse de la ruine d'Herbauges, et si vous lui demandez où était située cette ville, il vous mènera, non sur le lac de Grand-Lieu, mais au bord, dans ce qu'on appelle encore les *marais d'Arbonne* ou l'*Ile;* l'Ile, parce que les grandes eaux d'hiver rendant au lac toute son étendue, diminuée par les travaux de desséchement entrepris et exécutés depuis plusieurs siècles et à plusieurs reprises, entourent le sommet de ces marais sans le couvrir et forment véritablement une île. Or, ce sommet, doucement incliné et nivelé, était enclos d'un retranchement de terre qu'on pouvait suivre parfaitement jusqu'à ces derniers temps, avant que le partage de ces terres communes et vagues n'eût amené le défrichement. Nous en avons vu nous-même un fragment dans un chemin qu'il traverse et où il n'a pas été détruit. On appelait cette enceinte *la Grande-Hourdée;* un peu avant d'y arriver, on passait par une autre moindre, qui se nommait *la Petite-Hourdée,* et enfin, près de la ferme de la *Nivardière,* il y avait encore, nous a-t-on dit, un autre retranchement[1]. Il nous a été affirmé par des personnes habitant sur les lieux, propriétaires et paysans que nous connaissons d'enfance et que nous savons incapables de nous tromper, que de nombreuses pièces de bois et de grosses pierres étaient extraites de ces ouvrages en terre, et que des fouilles ayant pour but ces résultats et les amenant, étaient fort suivies autrefois sur les lieux. De débris romains, rien, sinon quelques monnaies; nulle trace d'un établissement durable. Mais tout cela nous ramène au fragment de César que nous avons transcrit plus haut, et au mode de construction des remparts adopté par les Gaulois. D'un autre côté, si nous jetons les yeux sur notre carte, nous voyons que les deux rivières d'Ognon et de Boulogne devaient se réunir en quelque point de la vaste plaine qu'occupe aujourd'hui

1 Hourdée vient de *Horden* ou *C'horden*, corde, que les Bretons prononcent *ur-horden*, *ur-c'horden*, au figuré, le fossé, qui lie, qui enclot un terrain.

le lac, et qui n'était peut-être qu'un immense marais, et l'île d'Arbonne nous apparaîtra comme le type d'une de ces positions que les Celtes affectionnaient pour y poser un oppidum : une langue de terre enveloppée, d'une part, par une forêt immense, rendue encore plus impénétrable par les nombreuses rivières qui la coupent en tous sens, et de l'autre, par un marais de plusieurs lieues d'étendue, entouré lui-même de bois dont les forêts de Machecoul, de Princé et le bois de Jaczon, se joignant de ce côté à ceux de Bougon, sont les derniers débris [1].

Mais les fuyards se lassèrent bientôt de leur retraite; les temps étant devenus moins durs, ils se rapprochèrent du fleuve, et trouvant entre lui et la lisière des bois, leur refuge en cas de nouveau danger, une plage propice, déjà peut-être un petit village, ils y construisirent une ville gallo-romaine que nous voyons, en effet, apparaître en ces temps dans l'histoire, Ratiate, qui devint bientôt opulente par l'entrepôt des richesses que le fleuve et la mer concentraient en son sein [2]. Là, régna le polythéisme romain; là, nous pouvons croire, d'après une des légendes de Saint-Martin, qu'on adorait

1 Princé vient peut-être de *Prén*, bois, et *seah* ou *saez* et *sez*, foudre, javelot. Au moyen âge, la forêt de Princé se nommait *Lucus calumniosus*, le bois sacré du mensonge. *Jaczon* doit être une corruption de *Saxon*.

2 Rezé n'est pas pour nous le *Ratiastum* de Ptolémée : il suffit pour s'en assurer de lire le texte du géographe; le voici : *Quæ autem Aquitaniæ maximè septentrionalia sunt et penès fluvium et penès mare, tenent Pictones, quorum civitates, Augustoritum, Limonum* (Poitiers). - *Sub iis Santones quorum civitas, Mediolanium* (Saintes); *sub iis Bituriges Vibisci quorum civitates Novionagus, Burdigala* (Bordeaux); *sub iis usque ad Pyreneum montem Tarbelli quorum civitates Aquæ Augustiæ* (Dacqs). *In mediterranea autem regione Pictonibus subjacent Limovici et civitas RATIASTUM sub iis Cadurci* (Cahors), etc.; d'où l'on voit que les Limousins sont situés au sud des Pictons, et qu'ils ont pour capitale Ratiastum. Le *Ratiastum* de Ptolémée doit donc être cherché dans le Limousin, au sud du Poitou, et non au nord, sur la rive de la Loire, d'où encore *Ratiasum* n'est pas *Ratiate*. Ratiate n'apparaît que comme une bourgade, *vicus*, au temps de saint Hilaire et de la décadence de l'empire; au reste, les ruines gallo-romaines qu'on y trouve n'offrent rien qui puisse rappeler l'art du haut empire et ne peuvent guère se rapporter qu'aux Ve et VIe siècles tout au plus, si Ratiate a pris de l'importance, c'est dans cette période, et par suite des circonstances que nous indiquons. Le pays de *Rezé* ou de *Retz* se traduit indifféremment en latin par *pagus Ratiatensis* ou *Radesius*; c'est toujours le même radical celtique, *Rat* ou *Rad*, *Raten* ou *Raden*, fougère. Albert de Morlaix, rapportant l'histoire des Nantais fondant une ville dans un lieu fourré et plein de hautes herbes, n'inventait pas; il était, à son insu, l'écho d'une vieille tradition.

Vénus Aphrodite, Mercure, Jupiter; là, nous avons, grâce à nos fouilles, la certitude que les cultes les plus honteux existaient publiquement, dans la plus brutale de ses expressions, et la pierre gravée que renferme le musée archéologique de la Loire-Inférieure, sous le N° 726, ne nous laisse aucun doute à cet égard. Ici donc, la légende, la tradition populaire et les monuments du sol se réunissent pour affirmer les mêmes faits; seulement, nous le répétons, la légende et la tradition locale ont confondu en une seule deux villes également infidèles et corrompues, également rebelles à la civilisation que leur apportait l'envoyé de Félix, qui furent également punies de mort, quoique d'une façon bien différente, ainsi que nous le verrons dans la suite de ce récit[1].

Voici d'abord la légende.

XV.

« Martin, citoyen de Nantes, illustre par sa naissance, le fut encore plus par les fleurs de sainteté que produisaient ses vertus. S'étant livré à l'étude des arts libéraux et exercé aux combats oratoires, il devint l'un des plus versés dans les voies de la sagesse, et, par là, fut réputé le prédicateur le plus apte à faire des conversions. Le bienheureux Félix, qui alors tenait la chaire épiscopale de Nantes et avait autorité sur lui, l'envoya pour convertir le peuple d'une certaine ville que les habitants du lieu nommaient Herbadilla, qui, remplie des marchandises que la Loire ou la mer lui apportait, brillait par son luxe, mais était souillée des impuretés de l'idolâtrie, et s'estimait plus heureuse de ses richesses que malheureuse des erreurs qui l'enveloppaient. Mais notre pieux évêque, ayant pitié de leur ignorance, leur envoya Martin pour leur insinuer les lumières de la vérité. Ce saint homme entrant dans la ville, se met avec ardeur à exposer ses doctrines, il promet hautement à ceux qui croient les joies du royaume céleste et annonce aux incrédules les tourments affreux de l'enfer. Ce peuple insensé, méprisant la doctrine divine, l'accueille par des rires immodérés, mais, pendant qu'il repousse la lumière, s'ouvre sous ses pas l'abîme de l'éternelle

1 *Arbadilla* et *Ratiate* ont pu conserver de fréquents rapports, la première bourgade étant demeurée, peut-être, un lieu de plaisir et le rendez-vous champêtre des habitants de la seconde.

mort et d'un péril imminent. En effet, le bienheureux Martin ayant élevé son cœur à Dieu, tandis qu'il reprend cette foule emportée dans le tourbillon du vice et qui ne veux point accepter l'enseignement salutaire, reçoit l'avis que ce peuple va périr et qu'il ait à sortir promptement de la ville. Voyant le danger et tout plein de compassion pour ces coupables, il prend avec lui son hôte, que seul il avait pu convertir, et sa femme, et il se hâte de les pousser hors la ville, leur recommandant bien, ce qui jadis le fut en pareille circonstance, à savoir que subissant une aussi cruelle séparation d'avec les leurs, ils ne retournassent pas néanmoins les yeux vers les châtiments qui allaient accabler ces perfides. Alors, *on raconte* que lui-même, se retirant de ce peuple endurci, invoqua le Seigneur, afin que se faisant juge de cette ville, il le vengeât de ses dédains pour la parole de salut. Or, chose admirable, la colère du souverain Juge concorde avec cette prière; les armes célestes opèrent la vengeance, la terre à l'entour se fend en crevasses profondes, et l'eau absorbe les murailles dans une tempête. Cependant, la femme qui l'accompagne, étonnée du bruit que fait cette multitude qui périt, et mue par cette légèreté qu'ont les femmes, ne put continuer à tourner le dos, elle regarda, et soudain *on raconte* qu'il lui arriva la même chose qu'à cette femme d'autrefois, l'épouse de l'hôte des anges; elle fut changée en un dur rocher et périt avec les perfides, puisqu'elle n'avait pas voulu marcher avec les justes dans la voie droite. »

Donnons maintenant la version populaire qui a cours en notre temps, nous verrons qu'elle diffère peu; puis, discutant le récit du XIe siècle, nous chercherons quelles conséquences en tirer.

Saint Martin, nous disent les habitants du Pont-Saint-Martin, où nous retrouvons, on le sait, la cité d'Herbauges, *Herbadilla*, fut envoyé par son évêque pour prêcher la religion dans notre pays. Le saint s'en alla donc vers la cité d'Herbauges, et il restait sur la place, attendant que quelqu'un voulût bien le recevoir; mais tout le monde passait sans y prendre garde. Enfin, vint un pauvre homme qui en eut pitié et l'emmena chez lui; ce fut la bénédiction de Dieu sur sa maison. Le missionnaire convertit son hôte, mais ses peines furent perdues pour les habitants de la cité, qui se moquèrent de ses sermons. Alors, saint Martin, comprenant que Dieu allait punir ces impies, le dit à son hôte et le pressa de partir; mais il avait compté sans la femme du brave homme, qui, toute préoccupée des nécessités terrestres, fit observer qu'il n'y avait pas de pain pour le voyage. Saint Martin sourit, et permit qu'on bou-

langeât; il fit même là un miracle qui n'ouvrit pas les yeux de la ménagère; le bois ayant manqué pour chauffer le four, il demanda une ronce, ce qui se trouve toujours quand le reste fait défaut; il la coupa, la mit en croix, la bénit, et elle se multiplia tellement sous ses mains qu'il y en eut assez pour cuire la fournée. Cela terminé, on partit, non sans avoir fait d'amples provisions; les pains ne furent pas oubliés, et un fils, qu'on nomme Pierre, en demeura chargé, trop chargé sans doute, car il restait derrière. Or, il arriva que le cortége étant hors de la cité et suivant la route qui est devenue depuis la rivière d'Ognon, ils entendirent un grand bruit : c'était la cité d'Herbauges qui fondait en abîme. Saint Martin avait défendu qu'on regardât en arrière, mais l'incrédule femme ne l'écouta pas, et prenant pour prétexte son fils qui suivait, elle se retourna pour voir. — Pierre ! mon fils Pierre ! — dit-elle, et une voix, venue on ne sait d'où, répondit : — Eh bien ! pierre sois ! Et elle fut avec son fils changée en pierre. — Puis on vous conduit dans le marais, au bord de la rivière, dans ce qu'on appelle les prés Moreau, ou mieux *Maro*, et l'on vous montre deux pierres debout, à une trentaine de mètres l'une devant l'autre, et que tout le pays nomme *la bonne femme de pierre ;* l'une est la mère, l'autre le fils, les pains sont aux pieds [1].

Ainsi, voilà, à dix siècles de distance, la même tradition, affirmée avec une persistance que rien ne fatigue et sans qu'elle varie, sauf en quelques détails qui ne touchent pas le fond. Nous pensons qu'il y a lieu ici de s'arrêter et qu'il ne suffit pas, pour satisfaire l'esprit de celui qui étudie ces choses, même en dehors de la foi, de passer en déclarant que le fait paraît improbable, ou même, plus sommairement encore, que c'est une fable. Faites donc des fables que tout un peuple répète invariablement pendant plus de douze cents ans ! Non, soyons-en sûrs, il y a ici plus qu'une illusion ou une invention de quelque moine; il y a un fait dont une population entière a été

1 *Maró* en breton veut dire mort; les prés Maro sont les prés de la mort. On dit aussi le *Marais*, parce qu'en effet, avant les travaux de dessèchement faits par le syndicat de Buzay, ces prés étaient de vrais marais; le niveau du lac a baissé depuis. Au-dessus sont deux fermes qu'on appelle les Menanties, de *Men*, pierres, et *ant*, intervalle entre des sillons Y aurait il eu là jadis des rangées de pierres?

témoin, et dont elle a transmis et transmettra le souvenir à ses enfants et à ses arrière-neveux. Nous-même, au début, nous ne savions que penser de ces choses, et plus nous les étudions, plus il nous semble qu'elles s'éclairent. Entrons dans la discussion; aussi bien est-ce toujours nous occuper de saint Félix que de bien établir la vérité d'un fait aussi merveilleux arrivé sous son épiscopat, et, par suite, d'une mission donnée par lui à son archidiacre.

La ruine d'Arbadilla nous est apprise par une légende et par une tradition. La légende qui nous reste n'a été écrite, il est vrai, suivant toutes probabilités, que quatre cents ans après le fait qu'elle rapporte, au XIe siècle, mais elle offre tous les caractères de véracité [1]. Quant à la tradition, encore subsistante, si nous nous rappelons ce que nous avons dit des conditions qui les rendent sérieuses, c'est-à-dire qu'elles soient crues généralement et d'une manière constante et qu'elles ne soient point en contradiction avec les preuves écrites et contemporaines, nous voyons que rien n'infirme l'autorité de celle que nous rapportons. Nous ne sommes, en effet, en contradiction avec personne; la seule objection qu'on nous fasse est simplement que ni Fortunat, ni saint Grégoire de Tours n'en ont parlé; comme si, d'une part, il n'y a de certains que les faits consignés dans les livres de ces grands hommes, comme si rien ne leur a pu échapper, comme si, surtout, nous sommes assurés que tous leurs écrits nous sont parvenus. Bien plus, il nous

1 L'auteur, en effet, moine de l'abbaye de Vertou, déclare ne rapporter que ce que chacun sait par la voix populaire, et ce qu'il a lu dans le recueil des miracles de saint Martin, écrit par le vénérable archidiacre Siguinus, qui lui-même tenait ces traditions de l'habile et sagace Launegisile. Ce Launegisile fut un des pères du monastère de Vertou, à l'époque où la rage des Normands vint disperser les moines et les contraignit à se réfugier à Ansion, aujourd'hui Saint-Jouin-de-Marnes, dont il devint abbé dans la suite. Il avait emporté avec lui les chartes de son cher monastère de Vertou; il en avait conservé toutes les traditions, et la légende, écrite sur ces documents au XIe siècle, nous offre ainsi tous les caractères désirables d'authenticité. Nous ajouterons, d'ailleurs, que si nous n'avons pas de documents plus anciens que celui-là, qui l'est déjà beaucoup, on doit l'attribuer à ce que la langue populaire contemporaine a péri; s'il en eût été autrement, quelque chant celtique, conservé dans nos chaumières, nous eût donné ces détails que le collecteur entendait répéter de son temps et qu'il recueillit précisément pour les empêcher de périr, ainsi qu'il le dit au début de son récit.

sera peut-être possible de prouver que l'illustre archevêque de Tours n'a pas été aussi muet qu'on le suppose généralement.

Mais d'abord, peut-on croire à cet événement? Comment cela se fit-il? Les Actes de saint Martin nous répondent; examinons-les. Ces Actes nous sont arrivés sous la forme d'un sermon et se divisent naturellement en deux parties fort distinctes, l'exposition du fait et l'amplification. Dans la première, l'orateur raconte nettement et sans hésitation la mission donnée au prédicateur par saint Félix, son entrée dans la ville, la vie folle qu'on y menait, les rires immodérés qui accueillent ses discours, la révélation du châtiment, la tristesse qui saisit l'apôtre, sa charité pour ses hôtes qu'il emmène, son départ; c'est le récit primitif et consacré auquel il n'ajoute rien. Dans la seconde, au contraire, c'est le détail, peut-être déjà la légende; le narrateur entre dans les traditions locales et populaires et les fortifie par les réminiscences de la Bible; mais comme il est consciencieux et qu'il ne veut pas que l'on confonde ce qui est authentique avec ce qui ne l'est pas, il a soin d'avertir l'auditeur par cette expression : *fertur, on raconte.* Et que raconte-t-on? Précisément ce qui choque les critiques et ce que nous abandonnons volontiers; ainsi, la prière de Martin qui est en contradiction avec ses sentiments de commisération énoncés plus haut, mais qui est le développement et la mise en action de ce verset si connu de l'Évangile selon saint Mathieu, de la sentence portée par le juge céleste et exécutée là : « Lorsque quelqu'un ne voudra point vous recevoir ni écouter vos paroles, secouez, en sortant de cette maison ou de cette ville, la poussière de vos pieds; je vous le dis en vérité, au jour du jugement, *Sodome* et Gomorrhe seront traités moins rigoureusement que cette ville [1]. » Puis, l'orateur se donne carrière dans ses rapprochements, il développe son texte, il ne recule devant aucune application, et trouvant là de ces pierres auxquelles on rendait un culte réprouvé, il se rappelle la statue de sel et la femme de Loth, et il l'introduit dans son récit, tout en ayant soin d'avertir là encore le lecteur que ce n'est pas certain, que c'est un *on dit*, « *fertur*, on raconte qu'il lui arriva la même chose qu'à la femme de l'hôte des anges. » Et il laisse à d'autres

1 Saint Mathieu, chap X, versets 14 et 15.

le soin d'indiquer plus nettement où est cette statue, ou plutôt la tradition était déjà tellement populaire et vivante, qu'il en parle comme d'une chose si connue qu'il est inutile de l'indiquer davantage. Tout le monde sait, raconte ou chante les détails de ce qu'il se borne à mentionner en passant. La tradition est donc aussi ancienne, sinon plus, que la légende écrite ; elles marchent ensemble et partent des temps mêmes témoins de ce fait.

Cependant, comme les bardes, ces héritiers des druides, conservent les anciens usages et confient toujours à la poésie et au chant les hauts faits des héros du paganisme, l'Église, s'emparant des mêmes armes, met aussi en vers la vie des saints, et les œuvres du célèbre prêcheur Martin ne pouvaient être passées sous silence. On en fit une prose rimée que nous avons encore; elle porte tous les caractères de la plus haute antiquité, la rime riche et redoublée et l'allitération, c'est-à-dire l'accord harmonieux des consonnes dans un même vers. Mais cette poésie, chantée dans l'Église et prenant place au milieu des cérémonies du culte, ne pouvait admettre la moindre fantaisie. Or, voici la strophe qui, comme cela devait être si l'événement avait eu lieu, était consacrée à la ruine d'Arbadilla :

Dum non credit, casum dedit
Herbadilla funditus;
Per Martinum Vertavinum
Floret agmen primitus. [1]

Il n'y est, on le voit, question que de la ruine d'Herbadilla ; des détails légendaires, de la femme de pierre et autres choses, pas un mot; ce qui confirme ce que nous avons avancé relativement aux deux parties de la légende du XIe siècle, à l'antiquité de la prose que nous citons et à sa sincérité.

Mais la curiosité pieuse des fidèles ne peut se contenter du réel, elle veut toujours et encore des détails; les prédicateurs se succèdent, et chacun travaille sur le fond sans l'altérer; les différences ne se remarquent que dans la manière de présenter les faits; plus on s'éloigne des temps qui en furent les témoins, plus les dévelop-

1 *Prosa rythmica de eodem ex vetusti codd. ms Vertavensi.* (Acc., SS. ord. S. B. Seculum 1)

pements angmentent, et la couleur locale se perd. Ainsi, dans une autre vie de saint Martin, écrite au XIIe siècle, nous voyons qu'il n'est déjà plus seulement question de Loth et de Sodome, mais encore de Jonas et de Ninive. Saint Félix, avant d'envoyer son archidiacre, lui fait un discours comme un des héros de Tite-Live en eût pu prononcer un. Saint Martin part et aborde dans une ville dont on donne la description. C'est aussi bien Rome que n'importe quelle autre cité romaine; on y passe en revue les idoles d'or et d'airain qui s'y trouvent, Jupiter, Vénus, Mercure, Minerve, sans oublier Hercule. On sent que l'écrivain a fait ses humanités et qu'il connaît ses auteurs. Enfin, le peuple, à son tour, brode sur ce canevas; il trouve là deux pierres, et de suite il se charge de les baptiser, la plus grande sera la femme maudite, et comme il y en a une autre à laquelle il faut trouver un emploi et un nom, son imagination crée immédiatement le fils Pierre. Mais tout cela infirme-t-il en quoi que ce soit le fait en lui-même? Pas plus que les pierres jetées dans le cours d'un ruisseau n'en troublent la source. Remontons donc à cette source, mettons de côté ces détails, revenons à la prose rimée et au début de la légende du XIe siècle, à ce que nous reconnaissons pour authentique; que nous reste-t-il? Une ville luxueuse, une prédication méprisée, un châtiment prédit, rien assurément que de très-vraisemblable.

Cette ville, nous savons où elle est; mais comment s'appelait-elle? Le paysan ne la nomme jamais que la *cité d'Herbauges;* la prose rimée et la légende du XIe siècle disent *Herbadilla*, et le bon Albert de Morlaix, ainsi que beaucoup d'autres après lui, se charge d'expliquer ce nom par la langue seule réputée savante, le latin, et affirme que ce nom vient de ce que le pays produisait beaucoup d'herbes! C'est absurde; *Herbadillus* ou *Herbadilla* n'a jamais été un adjectif latin et ne peut signifier herbeux ou herbager. Dites *herbida* ou *herbosa*, mais non pas *herbadilla*. D'ailleurs, si cette ville est, comme nous le pensons, un oppidum gaulois assez obscur pour avoir échappé au changement de nom imposé par Rome aux principales cités gauloises [1], si ses habitants sont demeu-

1 Ces changements de noms furent même moins marqués en notre pays qu'ailleurs. Les capitales des Redhones et des Nannètes conservèrent leurs noms celtiques, *Condate*

rés des Celtes en majeure partie, son nom sera celtique, et c'est dans cette langue qu'il le faudra chercher. Nos paysans vont-ils donner un nom grec ou anglais au champ qu'ils enclosent ou à la chaumière qu'ils bâtissent ? Nous trouvons le nom d'Herbadilla ou mieux *Arbadia* dans cette strophe du chant breton, la *Submersion de la ville d'Is*, publié par M. de la Villemarqué dans son remarquable recueil, le *Barzas-Breïz :*

Arabad eo an embarat !
Arabad eo arabadiat !
Goude levenez, kalonad !

« Ne vous livrez point à l'amour ! Ne vous livrez point aux joies folles ! Après le plaisir, la douleur ! [1] »

Ainsi, *arabadia*, dont les Latins, qui n'étaient pas tenus de savoir l'orthographe celtique, ont fait *arbadilla* ou *arbatilla*, signifie : se livrer à des joies folles, littéralement, s'*ébaudir* [2], et la ville d'Arbadia, c'est la ville où l'on se livre à des joies folles, où l'on s'ébaudit, où l'on accueille l'envoyé de saint Félix par des rires insensés, *cachinnis insani pectoris.*

Vte EDOUARD SIOC'HAN DE KERSABIEC.

(*La suite prochainement.*)

et *Conde-Vicum* (nom hybride, le bourg, *vicus*, de Cond); *Cond*, *Cand*, veut dire en breton canal, rivière, et se trouve sur tous les points de la France appliqué à des villes ou bourgs situés sur des rivières: *Condate* (Rennes), sur la Vilaine, *Condevincum* (Nantes), sur la Loire, Candes sur la Vienne, Candé sur l'Erdre dans l'Anjou, Condé-sur-Noireau, etc.

1 *Barzas-Breiz*, t. 1.

2 Non-seulement les Latins, et surtout ceux de la décadence, ne se piquaient pas de savoir l'orthographe celtique, mais ils avaient un tel mépris pour cette langue réputée grossière, qu'ils s'excusaient de la comprendre ou de la parler. Il faut voir, à ce propos, les précautions oratoires de Sulpice-Sévère et les doléances de Grégoire de Tours. Au surplus, l'orthographe latine adoptée n'est pas si loin de la véritable; de *arbatilla* à *arabadia*, il y a l'élision d'un *a* et la mutation du *d* en *t* à faire, et l'on sait que ce n'est pas une, *t* et *d* étant la même lettre : *arbat*, *arbad*. La traduction littérale est *esbaudir* ou *erbaudir*, car *ad* ou *ald* se change constamment en *aud* : Théobald, Thébaud; Grimoald, Grimaud; Gondebald, Gondebaud; Erchinoald, Archambaud, et ici *Er* se change également en *Ar*. Nous trouvons dans *Arbadia* le nom de la ville où l'on se livre à toutes les dissolutions, à toutes les joies rêvées par le sensualisme ancien, et à *Ratiate*, la ville qui, à l'origine, fut bâtie parmi les fourrés et les hautes herbes (*Rat* ou *Rad*, fougères), deux villes connexes, quoique distinctes. — Arbadia vient du verbe *arabadiez*, inusité depuis longtemps, et que M. de la Villemarqué ne trouve employé en ce sens que dans le chant de la *Submersion de la ville d'Is*, qu'il n'hésite pas à croire du VIe siècle. On avouera, du moins, que ces rapprochements sont curieux.

LETTRES INÉDITES

DE

J.-M. & F. DE LA MENNAIS,

adressées

A Mgr BRUTÉ, DE RENNES, ANCIEN ÉVÊQUE DE VINCENNES

(ÉTATS-UNIS),

Recueillies par M. Henri de Courcy (de Laroche-Héron), & précédées d'une Introduction

par M. Eugène de la Gournerie.

Sous ce titre : *Lettres inédites de Jean-Marie et Féli de la Mennais*, etc., MM. Vincent Forest et Émile Grimaud vont publier, d'ici peu de jours, un livre qui se recommande tout particulièrement aux lecteurs de la *Revue*. Ils jugeront, par les extraits suivants, du vif intérêt qu'il présente. Ces lettres, au nombre de soixante-dix, vont de 1806 à 1836 [1].

L'ABBÉ FÉLI DE LA MENNAIS A M. GABRIEL BRUTÉ, AU SÉMINAIRE SAINTE-MARIE, A BALTIMORE.

Paris, 22 février 1818.

Où est le temps, mon cher Bruté, où nous nous écrivions régulièrement trois fois la semaine? A présent que les mers nous séparent, des mois entiers s'écoulent dans un triste silence. Mais enfin Dieu le veut ainsi; *ità pater, quoniam sic fuit placitum ante te* [2]. Vous me parliez, dans votre dernière lettre, de mon ouvrage sur l'Indifférence; le premier volume a paru, et j'ai chargé Teysseyre de vous en envoyer trois exemplaires. La Providence bénit d'une manière étonnante ce pauvre livre. Quoiqu'aucun journal, excepté l'*Ami de la Religion*, n'en ait parlé, en deux mois la première édition, c'est-à-dire 1500 exem-

1 Voir l'annonce sur la 3e page de la couverture.
2 S. Mathieu, XI, 26.

plaires ont été enlevés. Je prépare en ce moment une seconde édition, où, d'après le conseil de quelques amis, et contre le gré de quelques autres (car les sentiments ne sont pas d'accord), je retranche et corrige beaucoup de choses. Je vous enverrai trois exemplaires de cette seconde édition, à laquelle il me semble que vous ferez bien de vous en tenir, si vous persévérez dans l'intention de traduire l'ouvrage. Je le crois approprié à l'état des esprits dans toute l'Europe, ou, pour mieux dire, dans toutes les contrées chrétiennes. Au reste, vous en jugerez. Quant au second volume, qui sera le plus important, et où je développerai un nouveau système de défense du Christianisme contre tous les incrédules et hérétiques, système extrêmement simple d'où sortiront des preuves si rigoureuses, qu'à moins de renoncer à dire : *Je suis*, il faudra que l'on dise : *Credo* jusqu'au bout; quant à ce second volume, il avance bien lentement. Outre la faiblesse de ma santé, je suis à chaque instant distrait par d'autres travaux. De temps en temps il faut traiter, dans de courts pamphlets, des questions de circonstance, car l'Église est ici bien abandonnée. Nous n'avons meme, à vrai dire, qu'une ombre d'Église en ce moment. Les ennemis de la Religion, ayant empêché jusqu'ici l'exécution du concordat, on ne sait plus où l'on en est, et l'anarchie s'introduit dans tous les diocèses. Celui de Jean est peut-être le seul où il règne une union parfaite; tout y marche, tout s'y renouvelle. Si le nouvel évêque (un M. de la Romagère, dont on dit du bien), seconde ce mouvement, il y a lieu d'en espérer les plus heureux résultats. Par malheur, le nouvel épiscopat est en général extrêmement foible, foible de caractère, foible de science, foible de talent. Pas une voix n'est sortie de son sein pour défendre l'Église en péril : *Væ mihi quià tacui, et vir pollutus labiis ego sum* [1], disoit un prophète, et pourroit répéter chacun de nos prélats. Le siècle est partout, même dans le sanctuaire. On a laissé de côté notre bon Père. Quel homme cependant étoit plus digne de l'épiscopat, et plus capable d'en porter le fardeau? Mais quoi, il n'est pas noble, et il est resté catholique en Angleterre. — Nous sommes toujours ensemble; depuis Londres, nous ne nous sommes pas quittés. C'est un saint; son zèle, sa charité est quelque chose d'incroyable. Je parle souvent de vous avec Binet; quel chrétien encore que celui-là! En vérité, il y a de bien belles âmes! M. Duclaux se soutient. MM. Frayssinous, Garnier, Boyer, etc., sont très-bien portants, ainsi que votre ancienne hôtesse, Mlle Alexandrine, qui ne vous a point oublié. Ne m'oubliez pas non plus, et priez pour moi, personne n'a plus besoin que moi de prières. Adieu, cher ami, à Dieu seul.

Tuissimus in Xto et Mariâ,

F. DE LA MENNAIS.

1 Isaïe, V, 5.

LES ABBÉS JEAN ET FÉLI.

A la Chênaie, le 22 juillet 1818.

Cher ami,

Après quatre ans de voyages, d'émigration, d'exil, et toute cette triste suite d'événements dont se compose ce qu'on appelle la vie, un concours de circonstances heureuses nous réunit à la Chênaie, mais pour bien peu de jours, comme on s'assied quelquefois au coin d'un champ dans une longue et pénible marche. Nous profitons, cher ami, de cet instant qui va finir, pour vous écrire ensemble, encore une fois, au-delà de ces mers que la Providence jette, pour ainsi dire, entre les amitiés humaines, comme pour nous empêcher de croire au bonheur ici-bas et pour dissiper dans des vues plus hautes les dernières et les plus douces illusions de la vie. Emportés dans des routes diverses par une force inconnue, il faut que l'homme se hâte de parler à l'homme s'il en veut être entendu, et les générations elles-mêmes s'entrevoient à peine en passant, tant le mouvement qui les entraîne est rapide; *et quasi cursores vitæ lampada tradunt*[1]. Tel est l'ordre établi; rien ne saurait le changer, ni nos désirs, ni nos regrets, ni nos craintes, ni nos espérances; quelques-uns ne le connaissent pas; il y a une douce ignorance de jeunesse qui se figure dans un vague avenir un enchantement éternel; mais peu à peu, sur l'horizon brillant des chimères, s'élève, comme un astre sinistre, la réalité qui, de ce moment, flétrit sans relâche, l'une après l'autre, toutes les grâces dont l'imagination embellissait cette courte existence et la conduit triste et nue au tombeau. Et, après tout, qu'importe où on se trouve? En Europe ou en Amérique, partout cette poignée de terre qu'on se hâte de jeter sur les derniers restes de l'homme, recouvre les mêmes douleurs et protége le même repos, et, de ses invisibles liens une forte espérance unit encore au fond du sépulcre tous ces morts chrétiens, qui sommeillent dans les deux hémisphères, en attendant la voix puissante qui les réveillera.

Et l'Europe aussi et la société sommeillent; mais, agitée de rêves pénibles, elle se tourne et retourne avec effort sur sa couche ensanglantée. A la distance où vous êtes, vous ne pouvez guère juger qu'imparfaitement de notre état; il faut être plus près pour bien voir ce travail intérieur de l'anarchie qui fatigue et tourmente un corps usé; anarchie dans les opinions, dans les sentiments, dans les institutions, dans les lois, dans les mœurs, dans la religion même: on dirait une complète dissolution de la nature humaine; et, en effet, tout marche, ce semble, vers ce terme annoncé. Notre pauvre Église sans concordat, entre deux concordats, ne sait plus ce qu'elle est, ni à peine si elle est; on négocie tranquillement à côté de son lit de mort,

1 Lucrèce, *De naturâ rerum*, liv. II, vers 78. (*H. C.*)

apparemment pour régler l'ordre de ses funérailles; le gouvernement voudrait l'inhumer économiquement et sans bruit; c'est à peu près pour lui toute la question. Cependant, il existe encore, dans le peuple surtout, des germes de vie qui se manifestent partout où paraissent les missionnaires. Aussi, sont-ils en butte à une sourde opposition qui, plus tard, pourra se terminer par une persécution ouverte. On n'a pas craint de les en menacer; mais vous jugez bien que leur zèle n'en est point ralenti et que ses fruits n'en deviennent que plus prodigieux, peut-être. J'ai, à Saint-Brieuc, la consolation de voir le diocèse presque entièrement renouvelé; là comme ailleurs, aucune œuvre utile n'est abandonnée; les congrégations d'hommes et de femmes conservent la ferveur et nourrissent la piété. Sans évêque, sans hiérarchie, l'esprit de foi réveillé maintient ou rétablit un ordre merveilleux au sein même du désordre constitué, pour ainsi dire, par l'autorité publique. A Paris, notre excellent Père[1] poursuit le cours de ses étonnantes charités : l'oubli profond où on le laisse, l'ingratitude qu'on lui témoigne sont autant de moyens dont il use pour se sanctifier de plus en plus. Teysseyre, Binet, Cauchy, etc., ne sont aussi occupés, du matin au soir, que de bonnes œuvres[2]. Vous seriez bien utile dans ce pays, si la Providence vous y ramenait. Vous avez dû recevoir, par Bordeaux, trois exemplaires de l'*Essai sur l'indifférence;* vous en recevrez trois autres incessamment, quand la troisième édition aura paru; il n'y a d'autre changement que la suppression de seize pages; la mauvaise santé de Féli retarde le second volume qui n'en est qu'à peu près au quart; plus important que le premier, il n'aura pas le même genre d'intérêt, mais l'on ne saurait changer la nature des choses. Priez Dieu qu'il nous donne des évêques et de bons évêques; ceux qu'on nous promet ont, pour la plupart, de 75 à 90 ans; ce sera un épiscopat majeur. Priez aussi pour nous, qui ne cessons point de vous être bien tendrement unis pour jamais, *in Xto Jesu & V. M.*

JEAN. FÉLI.

1 M. Carron. (*H. C.*)
2 Teysseyre, prêtre de Saint-Sulpice; Binet et Cauchy, savants distingués, devenus, l'un et l'autre, membres de l'institut et professeurs à l'École Polytechnique. (*E. G.*)

NOTICES ET COMPTES RENDUS.

MYRDHINN OU L'ENCHANTEUR MERLIN, son histoire, ses œuvres, son influence, par le Vte HERSART DE LA VILLEMARQUÉ, membre de l'Institut; Paris, 1862, chez Didier, un volume in-8o.

M. de la Villemarqué continue avec persévérance ses études sur l'antique littérature des Bretons. Après avoir fait connaître à la France les seules poésies authentiques des bardes du VIe siècle qui soient venues jusqu'à nous, il consacre aujourd'hui tout un volume à un barde dont les œuvres ont péri depuis longtemps, mais dont la gloire a rempli l'Europe, et dont le nom conserve encore de nos jours une popularité réelle, quoique sans doute bien amoindrie. Qui n'a plus ou moins entendu parler des prophéties de Merlin ?

A la vérité, si ce nom est connu, le personnage ne l'est guère; on se le représente d'ordinaire comme une sorte de frère aîné de Nostradamus. M. de la Villemarqué s'est proposé de nous en donner une idée plus fidèle et plus précise. Son livre est divisé très-méthodiquement en trois livres : 1o *Personnalité de Merlin*, 2o *Œuvres de Merlin*, 3o *Influence de Merlin*. Dans le premier livre, partagé en cinq chapitres, l'auteur étudie successivement Merlin en tant que personnage *mythologique*, — personnage *réel*, — personnage *légendaire*, — personnage *poétique*, — et personnage *romanesque*. — Cette quintuple subdivision de la personnalité de Merlin me semble, je l'avoue, moins nécessaire qu'ingénieuse. Les trois cha-

pitres, par exemple, où Merlin est étudié comme personnage *réel*, *légendaire* et *poétique*, auraient pu assez naturellement n'en faire qu'un, car tous trois sont consacrés à l'analyse des documents traditionnels où Merlin figure comme personnage humain et historique. L'auteur de l'*Historia Britonum* (chap. III) et celui de la *Vita Merlini* (chap. IV) n'étaient pas moins convaincus de la réalité des gestes de Merlin par eux narrés que ne pouvaient l'être les auteurs des légendes de saint Coulm, de saint Kentigern et de saint Cado, invoqués par M. de la Villemarqué au chapitre II de son premier livre. Ceux-ci n'ont même pas pour eux la priorité de dates; car la rédaction actuelle de ces légendes est certainement postérieure à celle de l'*Historia Britonum*.

Au contraire, dans le chapitre intitulé *Merlin, personnage romanesque*, M. de la Villemarqué analyse—avec une grâce et un charme qui ne se démentent pas un seul instant—le plus ancien roman de Merlin écrit en français, composé au XIIe siècle par Robert de Borron. Or, ce roman est avant tout — personne ne le conteste — une œuvre d'invention individuelle. Sans doute, l'auteur a pris à la tradition le caractère de Merlin et le fond de son histoire; mais sur ce fond, il a semé et brodé à l'infini des ornements, des épisodes et des aventures tirés de son propre cerveau. C'est donc ici une œuvre de pure imagination, au lieu que les documents analysés aux trois chapitres précédents (chap. 2, 3, 4 du livre Ier) sont avant tout des œuvres et des organes de la tradition, dont les auteurs ne nous racontent sur Merlin que ce qu'ils croient vrai et ce qu'ils ont reçu pour tel de leurs pères. Entre le roman de Borron et ces documents, il y a donc une différence radicale, et c'est dans ces derniers uniquement que l'on doit chercher les notions propres à recomposer, le moins mal possible, le personnage réel de Merlin.

Merlin et Arthur, au reste, le barde le plus célèbre et le roi le plus illustre des anciens Bretons, ont eu à cet égard même destinée: une gloire éblouissante, une renommée immense, — et pourtant une histoire des plus obscures, une réalité douteuse. Arthur, du moins, a encore pour preuve de son existence le témoignage irrécusable d'un contemporain, le barde Liwarc'h-Hen. Merlin n'a rien de plus ancien ni de plus authentique que le récit légendaire de l'*Historia Britonum*, écrit en 823. C'est peu; et cependant il me semble absolument impossible à un critique de bon sens de révoquer en doute l'existence même de Merlin, attestée par une tradition universelle que rien ne contredit. Mais aussi, l'existence de Merlin, en tant que barde et barde illustre du VIe siècle, est à peu près le seul point certain de son histoire. Ni l'*Historia Britonum*, ni la *Vita Merlini*, ni les actes de S. Kentigern, ne font de lui le barde attitré du grand Arthur; on le met surtout en relation avec les rois bretons Vortigern et Ambroise Aurélien; c'est au premier qu'il eût fait, dit-on, ses fameuses prophéties, et en faveur du

second son fameux prodige, le transfert d'Hibernie en Grande-Bretagne d'un immense cercle de pierres appelé la *Danse des Géants*. Tout au contraire, Robert de Borron associe constamment Merlin et Arthur.

Quoi qu'il en soit, Merlin dut naître dans la seconde moitié du Ve siècle, chanter et prophétiser surtout dans le cours du VIe; il n'était pas seulement barde, mais aussi prince souverain d'une petite tribu bretonne de la Démétie (Galles méridionale); comme prince, il était guerrier et portait l'épée. En 573, ayant pris part à une grande bataille livrée dans le nord de l'île (à Arderid), non entre Bretons et Saxons, mais entre plusieurs princes bretons, ennemis acharnés les uns des autres, le spectacle de cet immense carnage et de ces flots de sang breton versés par des mains bretonnes lui remplit l'âme d'une telle douleur qu'il en devint fou. Cette folie, qu'on peut à bon droit appeler patriotique puisqu'elle avait pour motif la ruine à demi-consommée de la patrie bretonne, poussa le généreux barde au plus profond des forêts qui s'élevaient alors sur la limite de l'ancienne Bretagne romaine et de la barbare Calédonie. Merlin y vécut plusieurs années à la mode, ou peu s'en faut, des bêtes sauvages, et finit par être tué à coups de pierres par les pâtres de la race odieuse des Pictes.

Cette période sylvestre de la vie de Merlin est celle, en un sens, que l'on connaît le mieux, sur laquelle du moins l'antique tradition bretonne a conservé le plus de souvenirs intimes et touchants. Écoutez, entre autres, ces plaintes si émouvantes qu'elle lui prête :

« Du temps que j'étais dans le monde, j'étais honoré de tous les » hommes. — A mon entrée dans les palais, chacun poussait des » cris de joie. — Sitôt que ma harpe chantait, des arbres tombaient » des fruits d'or. — Tous les rois du pays m'aimaient; j'étais craint » des rois étrangers. — Le pauvre peuple dans le malheur disait : « Chante, Merlin, chante toujours! » — Ils me disaient, les Bretons : « Chante, Merlin, ce qui doit arriver! » — Maintenant, je » vis dans les bois; personne ne m'honore plus maintenant. — » Sangliers et loups, quand je passe, grincent des dents à ma vue. » — J'ai perdu ma harpe; les arbres aux fruits d'or ont été abattus. — Les rois des Bretons sont tous morts; les rois étrangers » oppriment le pays. — Les Bretons ne me disent plus : « Chante, » Merlin, les choses à venir! » — On m'appelle *Merlin le Fou*; » tout le monde me chasse à coups de pierres. » (*Myrdhinn*, p. 57-58.)

De tous ceux qui l'avaient flatté, chéri et suivi au temps de sa prospérité, un seul lui restait fidèle, et celui-là n'était pas un homme; c'était son loup familier, qu'il fait ainsi le confident de sa peine :

« O cher loup, mon fidèle compagnon, toi qui m'as suivi dans ces » bois, la cruelle faim te presse comme moi, tu ne trouves plus » rien à manger. Avant moi, tu as habité les forêts; avant moi, » l'âge a blanchi ton poil; la vieillesse odieuse a rendu ton pas » lourd et amolli tes nerfs; il ne te reste plus, comme à moi, que » la force de hurler, étendu sur la terre. » (*Myrdhinn*, p. 120.)

Pourtant, la triste destinée du vieux barde ne fut pas sans consolation, sans adoucissement. Sa démence ne semble même avoir été que passagère; du moins fut-elle fréquemment coupée d'intervalles lucides, larges et sublimes éclairs dans la nuit de cette grande âme et de cette puissante intelligence. Un de ses amis, barde comme lui et comme lui des plus illustres, Taliésin, le visita longuement et réussit presque à le consoler. Le souffle saint de l'amitié réveilla en lui la flamme prophétique, et d'une voix où vibraient toutes les opiniâtres espérances d'un patriotisme indestructible, il jeta aux mille échos des forêts calédoniennes cette prédiction enthousiaste :

« Il faut, hélas! que les étrangers dominent notre pays pendant » bien des années encore. Dieu a condamné les Bretons à perdre » pour un temps l'empire. Ils ne recouvreront leur puissance que » le jour où trois de nos chefs, reprenant les armes, soumettront » définitivement les Saxons; le jour où viendront d'Armorique » un puissant Conan et un Cadwalader, en compagnie de notre » vénérable roi cambrien, qui tous trois uniront par une ferme » alliance les bretons d'Ecosse, les Gallois, ceux d'Armorique et » de Cornwalls, et rendront à la nation le diadème perdu. Alors, » l'ennemi disparaîtra, le temps des vieux Bretons recommen- » cera, nos chefs soumettront de nouveau les rois des contrées » lointaines et, par de glorieux combats, ils leur enlèveront leurs » couronnes! » (*Myrdhinn*, p. 134-135.)

La religion ne pouvait aussi manquer de prodiguer ses plus tendres consolations à cette grande et généreuse infortune : plusieurs saints de race celtique visitèrent Merlin dans ses forêts, adoucirent sa tristesse, et s'efforcèrent de rappeler dans cette âme troublée le calme et la raison. La légende de saint Kentigern nous a transmis, a cet égard, un récit traditionnel des plus touchants.

Saint Kentigern évangélisa précisément ces premiers confins de la Calédonie où s'étendaient les forêts, dont Merlin, depuis sa folie, avait fait son repaire. Un jour qu'il traversait les bois en priant, il vit tout à coup bondir parmi les halliers une forme étrange, velue, toute nue d'ailleurs, et moins semblable à un homme qu'à une bête furieuse. Le saint aussitôt l'adjure, au nom de la Trinité, de déclarer qui elle est, pourquoi elle erre ainsi seule dans ces grandes forêts.

A demi-dompté déjà, le sauvage s'arrête : « Je suis chrétien.

» répond-il, quoique indigne de ce nom, jadis barde du roi Vor-
» tigern, et communément appelé Merlin. Je souffre en ce désert
» une dure peine. Cette vie au milieu des bêtes, c'est mon châti-
» ment, que je ne méritais pas de subir au milieu des hommes. »
Et après s'être accusé de crimes imaginaires, entre autres de la boucherie d'Arderid, il se renfonça d'un bond dans les fourrés de la forêt. Le saint, touché jusqu'aux larmes, prie pour lui et, déposant l'hostie sainte sur un autel improvisé : « Reviens, mon frère,
» s'écrie-t-il. Puisque tu as confessé tes fautes, si tu les regrettes
» véritablement et si tu ne te juges pas indigne d'une si grande
» faveur, voilà le Christ, c'est la victime qui te sauvera! Elle est déjà
» posée sur cette table; approche avec confiance, reçois-la d'un
» cœur humble, afin que le Christ aussi daigne te recevoir. » Merlin revient aussitôt; le saint le lave dans une fontaine, et le barde, ayant déclaré « *croire fermement en Dieu triple et un*, » s'approche humblement de l'autel, et reçoit avec ferveur les saintes espèces, puis, les mains au ciel, s'écrie : « Grâces vous soient rendues,
» Seigneur Jésus, qui avez exaucé mes désirs en vous donnant à
» moi dans ce sacrement! » Avant de le quitter, le saint lui donne sa bénédiction, et Merlin, bondissant comme un chevreuil, laisse déborder sa joie dans ce cantique : « Je chanterai éternellement
» les miséricordes du Seigneur! » D'échos en échos, ce chant roule à travers les bois immenses, il emplit la verte vallée de la Tweed, il en réveille les cruels habitants, les Pictes; moitié par haine religieuse et nationale, moitié par férocité native, ceux-ci, pires que les bêtes fauves, massacrent le chanteur[1].

Je ne sais si je m'abuse, mais il y a, à mon avis, plus de haute et grande poésie dans cette scène que dans tout le roman de Robert de Borron, y compris même Viviane la charmante et l'aubépine enchantée.

Merlin, on l'a déjà dit, fut surtout célèbre au moyen âge par ses prophéties. Mais ni de ses prophéties ni de ses poésies, il ne reste un seul fragment authentique. Aussi le livre consacré par M. de la Villemarqué aux *Œuvres de Merlin*, a-t-il seulement pour objet de montrer quelle foi les Bretons de l'île et du continent ajoutèrent, pendant tout le moyen âge, aux prophéties apocryphes mises sous le nom de Merlin, quelle influence ils leur accordèrent sur leurs plus graves déterminations politiques et militaires. Dans le livre III, M. de la Villemarqué nous montre, par toute une série de faits et de textes fort curieux, que cette influence ne fut guère moins grande dans l'Europe du moyen âge, même chez les peuples qui n'étaient pas de race celtique. Rappelons seulement, pour exemple, que les prétendues prophéties de Merlin jouèrent un grand et triste rôle dans le procès de Jeanne d'Arc, et qu'au siècle suivant le concile

1 Voyez M. de la Villemarqué, *Myrdhinn*, pp. 71-76 et 81.

de Trente crut nécessaire d'en proclamer solennellement la fausseté et d'en interdire la consultation sous peine des censures canoniques. Toute cette partie de l'ouvrage de M. de la Villemarqué abonde, comme la première, en recherches curieuses et en intérêt. Je regrette seulement qu'il ait cru devoir la conclure par de longs extraits d'un roman burlesque, où Rabelais a eu la prétention de bafouer Arthur et Merlin. Malgré la réputation immense et plus ou moins légitime du fameux curé de Meudon, cette bouffonnerie, où les traits d'esprit sont rares, n'est pas du tout amusante ; c'est faire tort, et de beaucoup, à Don Quichotte que de la lui comparer. Si M. de la Villemarqué tenait à fermer son volume par un texte gai, j'aurais de beaucoup préféré la ronde si connue :

Le grand Merlin m'a fait présent
D'une lorgnette unique;
Il me dit en me la donnant :
Son effet est magique,
Vraiment!
Son effet est magique !

A défaut d'autre avantage sur la pantalonnade de Rabelais, cette chanson a celui de la brièveté : quatre couplets, vingt vers en tout au lieu de vingt-six pages.

Mais cette critique incidente n'ôtera jamais à M. de la Villemarqué l'honneur d'avoir restitué, avec ce charme de style qui lui appartient, l'antique et sincère physionomie de l'un des plus grands poètes de notre race, de l'un des plus généreux champions de la gloire et de la liberté bretonnes.

A. DE LA BORDERIE.

CHRONIQUE.

LE R. P. LACORDAIRE.

La mort du P. Lacordaire, bien que prévue depuis longtemps par ses amis, n'en a pas moins causé généralement en France autant d'étonnement que de regrets. L'illustre Dominicain n'avait pas encore soixante ans; et si sa voix était devenue plus rare, elle avait du moins gardé toujours la verve et l'éclat de la jeunesse. Et pourtant il se mourait! Il a quitté lentement la terre, comme le P. Ventura, quelques jours seulement après lui. On dirait que Dieu a voulu que ces deux esprits si vifs, si ardents, qui, livrés à eux-mêmes, eussent si facilement frémi sous le joug, fussent vus longtemps devant la mort, et chacun a pu les voir soumis comme l'enfant, doux comme l'agneau.

Et maintenant, sous l'impression de ces deux coups, dont l'un nous frappe de plus près, notre pensée se reporte naturellement vers d'autres émotions qu'il nous rappelle.

La première fois que nous rencontrâmes Henri Lacordaire, il n'avait pas encore rompu avec le monde. C'était au printemps de 1824. Un ami commun le présenta à une réunion littéraire, dont les séances avaient lieu chaque semaine chez cet excellent Bailly, qui devait présider plus tard à la fondation de notre grande, de notre immortelle société de Saint-Vincent-de-Paul. Pour être admis dans cette réunion, il fallait, avant tout, faire ses preuves en prose ou en vers. Lacordaire parut à la tribune et lut quelques pages sur le sentiment de la patrie, pages brûlantes qui produisirent un long frémissement dans l'auditoire. Le récipiendaire fut admis par acclamation; mais, les semaines suivantes, nous ne le vîmes pas. — Où est Lacordaire? Qu'est devenu Lacordaire? Nous demandions-nous les uns aux autres. — Lacordaire était entré à Saint-Sulpice.

J'ai, depuis lors, retrouvé dans les *Conférences de Notre-Dame*, plus d'un trait du discours de 1824: « Nos pères, n'est-ce pas nous? Leur

sang n'est-il pas notre sang, leur gloire notre gloire? Ne vivons-nous pas en eux et ne revivent-ils pas en nous?.... [1] » — Et ailleurs : « En vain le pauvre proscrit se réchauffe-t-il au soleil de la liberté, sa tête se penche sous le poids du souvenir et du regret, comme une fleur qui a été transportée d'une terre lointaine et qui se consume sans joie et sans parfum, parce qu'elle est privée du soleil, des ombres et des vents de sa patrie [2]. »

Au sortir du séminaire, Lacordaire fut nommé aumônier-adjoint du collége Henri IV, et il n'y était pas depuis deux ans, lorsqu'on vit, un jour, paraître cette lettre à l'archevêque de Paris, lettre devenue célèbre et qui mettait hardiment à nu toutes les plaies de l'Université. Un tel acte de courage apostolique rendait la position du jeune prêtre difficile vis-à-vis du pouvoir. Aussi songeait-il à partir pour les missions, lorsque l'ébranlement de juillet vint lui prouver que le vieux monde n'avait guère moins besoin de secours que le nouveau. Lacordaire se jette alors dans la mêlée avec toute la fougue de son âge; il s'attache à La Mennais, ardent comme lui, et qui voulait, comme lui, s'appuyer sur la liberté pour sauver l'Église et le monde. Nul ne niera que la pensée ne fût grande et que le dévouement ne fût généreux. Malheureusement, la préoccupation constante de la politique de la terre détourne trop souvent l'esprit de la politique du ciel. Ainsi, la liberté, que La Mennais n'avait prise d'abord que comme un moyen, finit pour lui par être un but; au lieu de s'en servir comme d'une arme, il s'agenouilla devant elle comme devant une idole. Le danger était grand pour tous, mais surtout pour Lacordaire, toujours prompt à s'exalter aux idées de liberté, de patrie et peut-être de démocratie. Mais du moins il sentit sa faiblesse, et Dieu lui donna assez de force pour rompre avec le maître; il fut même le premier des disciples à secouer le joug. — « Arrivé, écrivait-il, au tombeau des saints apôtres Pierre et Paul, je me suis agenouillé, j'ai dit à Dieu : — Seigneur, je commence à sentir ma faiblesse, ma vue se couvre, l'erreur et la vérité m'échappent également; ayez pitié de votre serviteur qui vient à vous avec un cœur sincère; écoutez la prière du pauvre. — Je ne sais ni le jour ni l'heure, mais j'ai vu ce que je ne voyais pas; je suis sorti de Rome, libre et victorieux [3]. »

Dix-huit mois après, et au moment où La Mennais jetait au monde les *Paroles d'un Croyant*, qui, par l'éloquence, la poésie, les élans libéraux et patriotiques, devaient toucher si vivement les fibres de Lacordaire, Lacordaire y répondait fièrement et noblement par l'annonce solennelle de la dissolution de l'école dont l'auteur de l'*Essai sur l'indifférence* avait

1 *Conférences*, t. I, p. 444.
2 *Idem*, t. II, p. 260.
3 *Considérations sur le système philosophique de M. de La Mennais*, ch. XII.

été longtemps le chef. — « Cette école, disait-il, n'existe plus; toute communauté de travaux est rompue entre ses anciens membres; et chacun d'eux, *fidèle à ce que son cœur lui demandera d'égards envers le passé,* ne connaît d'autre guide que l'Église, d'autre besoin que l'union, d'autre ambition que de se presser autour du Saint-Siége et des évêques que sa grâce et la miséricorde divine ont donnés aux chrétiens de France [1]. »

Lacordaire fit plus; il prit corps à corps le système philosophique qui l'avait d'abord séduit et en fit sentir les conséquences dangereuses. On sait que la grande question agitée par La Mennais était celle du *criterium* de la certitude. L'école protestante plaçait ce *criterium* dans la raison individuelle; l'école mennaisienne le plaçait dans la raison générale de l'humanité ou dans ce qu'elle appelait le *sens commun;* Lacordaire le replaça nettement et uniquement dans l'Église. Rappelant que toute science, tout raisonnement commencent par un axiome, c'est-à-dire par une évidence, il se demandait quelle était l'évidence au monde qui pouvait rivaliser avec celle de l'Église et de ses miracles: miracle de sa prédication, de sa diffusion, de son unité, de sa perpétuité. C'est donc sur elle, sur son autorité, ajoutait-il, comme sur la plus grande évidence connue, que repose toute certitude.

Il n'y avait assurément rien de nouveau dans cette philosophie; mais c'était du moins la tradition chrétienne hardiment renouvelée. Plus tard, Lacordaire en fera le canevas de ses conférences. C'est ainsi qu'il commencera par l'Église, comme par la source d'où toute vérité découle, et qu'il l'étudiera dans sa constitution, dans son chef, dans son autorité morale et infaillible, dans ses rapports avec l'ordre temporel, etc. Viendra ensuite et tout naturellement la doctrine de l'Église; il la développera en scrutant ses origines, la tradition, l'Écriture; il fera sa place à la raison comme sa place à la foi, sous cette autorité tutélaire qui produit, tout ensemble, la plus haute certitude rationnelle et la plus haute certitude mystique. Il opposera la raison catholique à la raison humaine, opposition qu'il résumera en un mot magnifique: « Le chrétien est une créature élevée à la pleine raison, à l'âge du Christ [2]. »

Rien, assurément, de plus fortement conçu que cette synthèse et rien de plus profondément catholique. Quant à la forme, elle est, il faut en convenir, moins sévère. Ce n'est ni la forte éloquence de Bossuet, ni l'éloquence recueillie de Bourdaloue ou de Fénelon. On dirait que le vent du siècle a passé sur cette voix et lui a laissé quelque chose de son accent. — « Le temps vint, a-t-on dit du haut de la tribune académique, où des formes nouvelles se mêlèrent à la prédication des anciennes vérités, un

1 *Considérations*, etc. Préface, *in fine*.
2 *Conférences*, t. I, p. 233.

goût périlleux et passager à un enseignement sévère et immuable de sa nature, je ne sais quelle émulation de nos orages à cette paix du sanctuaire devant lequel leur souvenir doit expirer [1]. »

Pareilles observations s'étaient déjà fait jour lorsque parut le *Génie du Christianisme;* et sans nier absolument leur justesse, nous sommes bien obligés d'en demander compte à l'auditoire non moins qu'à l'orateur. Il est, en effet, des époques attiédies où les beautés simples cessent d'éveiller l'attention, et où il faut des images, des contrastes, des tableaux pour triompher de l'indifférence ou de l'assoupissement. Et c'est à quoi réussit admirablement Lacordaire. Chateaubriand avait ramené dans les temples ceux que Frayssinous devait ensuite ramener à Dieu. Il en fut ainsi du nouveau prédicateur; il fit reprendre le chemin de l'église à ceux que le P. de Ravignan et le P. Félix devaient plus tard conduire à l'autel [2].

Qui de nous, au reste, n'est pas encore sous l'impression de cette voix puissante, dont la personnalité même, se dégageant parfois avec une hardiesse qu'eussent peut-être condamnée nos pères, ne faisait qu'ajouter par cette intimité à la grandeur de nos émotions. — « Seigneur, il y a onze ans, prosterné sur le pavé de cette basilique, je dépouillai les vêtements du monde pour revêtir l'habit de vos prêtres. Je venais chercher les biens que vous avez promis à ceux qui vous servent, en attendant que je fusse moi-même envoyé aux autres. Vous m'avez donné ces biens, faites maintenant que je les communique à mes frères..... [3] » — Et ailleurs : — « Comme Themistocle, je suis venu m'asseoir à votre foyer le plus intime..... »

Souvent même, à la suite des déductions les plus ardues, revient l'accent du cœur : —« Lorsque vous étiez petit, vous aviez une mère [4].... »— — « Cherchez une de ces rues où s'abrite la misère, vous n'aurez pas à chercher bien loin; montez ces tristes rampes; vous voilà devant un grand spectacle ! Ces visages flétris si jeunes, ils ont été beaux !.... Ces êtres déshonorés, ils ont eu des frères et des sœurs, ils n'en ont plus !.... [5] »— Au milieu de ces tableaux, il en est un que nous voulons reproduire, parce qu'il nous appartient en quelque sorte : — « N'avez-vous jamais, un

1 M. de Salvandy répondant au discours de réception de Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans.

2 C'est ce que Lacordaire disait lui-même admirablement : — « D'autres, si ce n'est nous, d'autres viendront après; ils feront mûrir l'épi, ils le cueilleront sous leur faucille. Le Seigneur l'a dit : *C'est un autre qui sème et un autre qui moissonne.* L'Église n'a pas une seule sorte d'ouvriers; elle en a de toute trempe, formés par cet esprit qui souffle où il veut.... » T. I, p. 10. Ajoutons que, plus d'une fois, Lacordaire eut le bonheur de faire *mûrir l'épi.*

3 *Conférences*, t. I, p. 18.

4 *Idem*, t. I, p. 19.

5 *Idem*, t. II, p. 42.

jour de dimanche, rencontré un village breton se rendant à son église, le vieillard cheminant d'un pas gai, le jeune marié ayant à son bras sa compagne, les enfants et petits-enfants portant à Dieu leur forte et naïve santé, tout annonçant au dehors, du front chauve au front vierge, la sérénité, la fierté, la possession de soi-même en Dieu, la sécurité de la confiance et pas l'ombre de regret ni d'envie. L'homme de la cabane sourit à l'homme du château; le respect ne fait sur ses lèvres qu'une nuance du contentement; et le contentement n'est que l'expression terrestre d'un sentiment plus haut et qui déborde plus à fond. Ailleurs, il n'en est plus de même, l'envie a *plissé tous les fronts et allumé tous les yeux* [1]. »

A ces peintures d'un ton si varié s'en joignent de saisissantes : — « Un jour, les portes de cette basilique s'ouvrirent[2]... » — « Entrez dans ces sépulcres qu'on appelle des bibliothèques[3].... » — « Nous sommes à Babylone, et nous assistons au festin de Balthazar[4].... » — Les traits les plus rapides forment, à eux seuls, souvent tableau. Ainsi : — « Le malheur est le roi d'ici-bas, et, tôt ou tard, il n'est pas de cœur qui ne soit atteint de son sceptre[5]. » — « Le raisonnement a donné le néant à quelques âmes *qui s'en sont réjouies*[6]. » — « Elles se croient *à l'abri du bien pour jamais*[7]! » — Et, ailleurs, quel sentiment profond du trouble que la foi jette dans une âme tourmentée de *la magie de son absence*[8]! — Comme Bourdaloue, mais avec un accent plus vif, interpellant ceux à qui *la vertu fait peur de la foi*, Lacordaire leur adressera ces mots si vrais : — « Soyez chastes pendant un an, et je réponds de vous devant Dieu[9]. » — Il leur rappellera combien est douloureux l'*oreiller de la jeunesse*, et quelle triste saveur a *cette goutte de lait et d'absinthe qu'on appelle la vie*. Aux incrédules, à ceux qui se perdent dans *le désert de leur orgueil*, il peindra l'incroyance cherchant toujours l'*extrême petitesse*. — « La grandeur lui fait peur, dira-t-il, parce qu'elle y rencontre Dieu[10]! » — Il dira aux aveugles qui demandent toujours des signes comme les Juifs : — « Si la Providence paraissait toujours, elle ne paraîtrait jamais[11]. » — Aux savants qui se confient dans leur science : — « La science creuse la vie et ne la comble pas[12]. » — Aux philosophes : — « En se posant comme philosophe, on est sûr de

1 *Conférences*, t. II, p. 330.
2 *Idem*, t. I, p. 448.
3 *Id.*, t. I, p. 283.
4 *Id.*, t. III, p. 129.
5 *Id.*, t. I, p. 47.
6 *Id.*, t. I, p. 109.
7 *Id.*, t. I, p. 151.
8 *Id.*, t. I. p. 10.
9 *Id.*, t. I, p. 45.
10 *Id.*, t. II, p. 531.
11 *Id.*, t. IV, p. 34.
12 *Id.*, t. I, p. 291.

rester seul sur son piédestal[1]. » — Et il leur représentera leur philosophie sous les traits d'un *enfant crédule qui aspire à la maturité sans sortir une fois de son berceau*[2].

N'est-ce pas Lacordaire qui a défini le génie, une raison *élevée et religieuse*, définition admirable qu'il motive non moins admirablememt : — « Que voulez-vous que les hommes de génie voient si ce n'est pas l'infini[3] ? » — N'est-ce pas lui qui a défini la volupté *le mal caduc de l'âme*[4] ? ou qui, développant la pensée des Pères et de Bossuet, a si éloquemment caractérisé les conquêtes de l'Évangile, *un succès de contradiction et non de fusion, contradiction à l'orient, contradiction à l'occident*... puis, qui retrouvant partout dans la lutte, l'action de la philosophie contre la foi, s'écriait : — « Nous n'avons pas d'ennemis plus avoués que les amis de Platon[5] ! » — N'est-ce pas lui enfin qui, saisi de respect à la vue de la *grande figure de la mort*, nous la donne comme *le chef-d'œuvre de la justice et le chef-d'œuvre de l'amour*, et ajoute ce mot profond : — « Malheur au siècle qui ne comprend plus le don de la mort[6]. »

Telle est l'éloquence de Lacordaire, éloquence vive, animée, saisissante, qui jaillit parfois des entrailles du sujet, ou qui l'enveloppe plus souvent comme une draperie magnifique. On lui a reproché d'être inégale, de se complaire dans des contrastes heurtés, dans des expressions communes ; nous lui reprocherions surtout d'être aventureuse et de laisser trop sentir, sous la parole de Dieu, les agitations de l'homme.

Lacordaire lui-même ne se faisait pas d'illusion à cet égard, et tel fut, sans doute, le motif qui le porta tout-à-coup à s'enfoncer plus avant encore dans le renoncement et dans l'obéissance, en prenant la robe de moine. Ce fut la seconde de ses fuites glorieuses, et ce ne fut pas la dernière. La première fois, il s'était enfui de Rome pour se séparer d'un maître qui se perdait et qui pouvait le perdre; aujourd'hui, il quitte la chaire de Notre-Dame, dont il craint l'enivrement, et il s'enfuit de Paris, qui le compte déjà au nombre de ses puissances, pour aller se renouveler dans la solitude et l'abnégation du cloître. Le choix du lieu de sa retraite indiquait, en outre, une rupture éclatante avec le siècle, dont parfois on avait cru retrouver en lui un lointain écho. C'était, en effet, dans le couvent d'où était sorti l'inquisition, qu'allait s'enfermer Lacordaire ! Mais en cela même, il fut plus de son pays et de son temps qu'il ne le crut peut-être. Nulle part plus qu'en France et à nulle époque plus qu'aujourd'hui, on n'est sympathique à la hardiesse. Aussi, tandis qu'on

1 *Conférences*, t. II, p. 423.
2 *Id.*, t. II, p. 648.
3 *Id.*, t. I, p. 304.
4 *Id.*, t. III, p. 582.
5 *Id.*, t. II, pp. 644, 646.
6 *Id.*, t. III, pp. 634, 638.

s'effrayait en haut lieu de l'accueil que la jeunesse et le peuple feraient au froc blanc et au scapulaire noir de saint Dominique, peuple et jeunesse l'entouraient de leur respect dans nos églises, et, dans nos rues, de leurs acclamations[1]. Telle était même devenue la popularité de Lacordaire qu'une imposante majorité de suffrages l'envoyait à l'Assemblée constituante. Malheureusement, avec une imagination aussi vive que la sienne, la politique était un danger; il le sentit dès les premières séances, et il se sauva, comme toujours, par la fuite.

A partir de ce moment, l'énergique religieux se confina dans les sévères devoirs du Frère prêcheur. Il continua ses Conférences à Paris, puis à Toulouse; il fonda çà et là des maisons de son ordre, et, au midi comme au nord, les Dominicains semèrent la parole évangélique, ils firent couler la fontaine de vie pour ces *Arabes de la vérité*, comme les appelait Lacordaire, qui jusque là ne s'étaient désaltérés qu'aux citernes *perdues* de l'erreur.

A la même heure, et sur un autre point de la France, l'ordre de saint Benoît renaissait et refleurissait parmi nous. En quelques années, il ramenait la France à l'unité de prière et se constituait fortement le vigilant gardien de la foi et de toutes les avenues de la foi.

Ce fut assurément un grand spectacle que la résurrection de ces deux ordres illustres dont le siècle *tolérant*, qui date de 89, croyait avoir scellé à jamais la tombe. Quant à Lacordaire, son œuvre accomplie, il disparut. On ne l'entendit plus que rarement dans la chaire, son nom ne parut plus que de loin en loin dans les lettres. Le grand orateur était devenu maître d'école; il se faisait petit avec les petits, et méritait qu'un évêque lui appliquât sur son cercueil cette belle comparaison de l'Écriture : — *Sicut aquila provocat ad volandum pullos suos et super eos volitans, expandit alas suas et assumpsit eos, atque portavit in humeris suis :* « de même que l'aigle provoque ses petits à voler en volant lui-même au-dessus d'eux, il a étendu ses ailes et il a pris les siens et il les a portés sur ses épaules. »

Telles ont été les dix dernières années de Lacordaire, années non moins grandes et non moins méritoires que celles qui les avaient précédées. Comme l'aigle, il s'était retiré dans la solitude, mais, de là, il épanchait éloquemment sa douleur sur la mort d'Ozanam; il consacrait un touchant et pieux souvenir à celle qui eut pour lui toutes les intelligentes tendresses d'une mère, à Mme Swetchine; il retrouvait, pour raconter l'histoire de sainte Madeleine, toute la fraîcheur et toute l'abondance de poésie de la jeunesse. Loin d'être oublié par le monde, le monde venait à lui; les portes de l'Académie s'ouvraient devant la robe du moine;

1 On peut voir dans le *Moniteur* des premiers jours de mai 1848, que ces acclamations allèrent éveiller jusqu'à l'*inquisition* libérale de M. Dupin.

en lisant toutefois le discours qu'y prononça Lacordaire, on peut croire qu'il s'y trouva moins à l'aise qu'à Notre-Dame.

Enfin, du milieu de toutes les voix discordantes que soulevait la Révolution, la sienne jetait un dernier cri sur *la Liberté, l'Italie et l'Église.* Nous avons vu quels avaient été les efforts de Lacordaire pour échapper à la politique; mais il est des jours où la politique vient nécessairement jusqu'aux anachorètes; c'est lorsqu'elle s'attaque à la justice et à la vérité. L'Italie agitait de brûlantes questions: d'un côté, elle se livrait à une aveugle ambition d'unité et de liberté qui répondait vivement aux vieilles sympathies de Lacordaire; de l'autre, elle ébranlait le trône qui est la garantie temporelle de l'indépendance du chef de l'Église. Lacordaire eût voulu tout concilier; tentative ardue, que le fanatisme révolutionnaire rendait même impossible, mais dont la seule pensée suscitait en lui une lutte douloureuse qui ne fut peut-être pas étrangère à sa mort.

Quant à ses sentiments sur Rome, ils sont trop éloquemment exprimés à la fin d'un de ses livres pour que nous ne gravions pas aujourd'hui cette grande page sur son tombeau : — « O Rome, j'ai visité avec un amour infini les reliques toujours jeunes de tes saints et les reliques admirables aussi de toutes tes grandeurs. Au pied solitaire de ton Vatican, je n'ai plus entendu les clameurs de tes ennemis que comme une pâle résurrection de ces voix d'esclaves qui, de lustre en lustre, redisaient à ton Capitole que tes triomphateurs étaient mortels. Mais tu as hérité de leur gloire et non de leur caducité. Après tant de siècles, je t'ai trouvée debout, toujours vierge, toujours mère, toujours maîtresse, éternel outrage de l'erreur et de l'impuissance humaines. Assise au milieu des orages de l'Europe, il n'y avait en toi aucun doute de toi-même, aucune lassitude; ton regard, tourné vers les quatre faces du monde, suivait, avec une lucidité sublime, le développement des affaires humaines dans leur liaison avec les affaires divines; seulement, la tempête qui te laissait calme parce que l'esprit de Dieu était en toi, te donnait aux yeux du simple fidèle, moins accoutumé aux variations des siècles, quelque chose qui rendait son admiration compatissante. La croix brillait sur ton front comme une étoile dorée et immortelle; mais c'était toujours la croix. O Rome! Dieu le sait, je ne t'ai point méconnue pour n'avoir point rencontré de rois prosternés à tes portes; j'ai baisé ta poussière avec une joie et un respect indicibles, tu m'es apparue ce que tu es véritablement, *la bienfaitrice du genre humain dans le passé, l'espérance de son avenir, la seule grande chose aujourd'hui vivante en Europe, la captive d'une jalousie universelle, la reine du monde*[1]. »

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

1 *Considérations sur le système philosophique de M. de la Mennais*, ch. XII *in fine.*

TABLE GÉNÉRALE DU TOME DIXIÈME

ANNÉE 1861. — DEUXIÈME SEMESTRE.

JUILLET.

Pages

Etudes littéraires. — Œuvres complètes d'Auguste Brizeux (suite), par M. *L. D*..... 5

Études historiques. — Saint Félix, évêque de Nantes, — VIe siècle, — par M. *le vte Édouard Sioc'han de Kersabiec*..... 19

Le château de Pouzauges, par M. *Charles Thenaisie*..... 35

Anciens statuts de la Frérie blanche de Guingamp, par M. *S. Ropartz*..... 40

Joscelin de Dinan, seigneur de Ludlow, — XIIe siècle, — par M. *Anatole de Barthélemy*..... 48

Notices et comptes-rendus. — Vie des Saints de Bretagne, de M. L. Roumain de la Rallaye, par M. *Charles de Keranflec'h*. — Les trois Poissons de saint Néeds, par M. *H. Grimouard de Saint-Laurent*. — Guirlande à Marie, de Mme la comtesse de Hahn-Hahn, par M. *Hippolyte Bailhache*. — Pensées, par M. *le vte Charles de Nugent*..... 62

Chronique. — L'Exposition nationale de Nantes, par M. *Louis de Kerjean*..... 74

AOUT.

Études littéraires. — Le père Le Brun, poète nantais sous Louis XIII, par M. *Eugène de la Gournerie*..... 81

Lettres parisiennes, par M. *Alfred de Courcy*..... 101

Poésie. — Les Chouans, par M. *Georges de Cadoudal*. — Scènes de la Terreur en Bretagne, par M. *Albéric d'Antully*..... 118

Choix de documents inédits sur l'histoire de Bretagne. — Le Sceau de l'évêque de Léon et le Serment de l'évêque de Tréguier, par M. *Stéphane de la Nicollière*..... 124
Études biographiques. — Le père Baudouin, sa vie et ses œuvres, par M. *l'abbé Auguste Piraud*..... 129
Notices et comptes-rendus. — Gildas, de M. Francis Wey, par M. *Anatole de Barthélemy*.—L'Alexandriade, publiée par MM. F. Le Court de la Villethassetz et E. Talbot. — La Bretagne, paysages et récits, de M. Eugène Loudun, par. M. *Émile Grimaud*..... 149
Chronique. — L'Exposition nationale de Nantes, par M. *Louis de Kerjean*..... 159

SEPTEMBRE.

Les Jeunes Morts. — I. Maurice de Guérin, par M. *Eugène de la Gournerie*..... 169
Lettres parisiennes (deuxième lettre), par M. *Alfred de Courcy*.... 183
Pèlerinage archéologique au Tombeau de sainte Onenne, par M. *S. Ropartz*..... 195
Poésie. — L'Heure préférée, par M. *Émile Grimaud*..... 220
Lettres inédites de Mme Swetchine à Mme de la Rochefoucauld, publiées par M. *le comte A. de Falloux*..... 224
Notices et comptes-rendus. — Un Homme de bien, étude biographique et morale, de M. Hippolyte Violeau, par M. *Ch. de Taillart*..... 245
Chronique, par M. *A. de la Borderie*..... 250

OCTOBRE.

Les Jeunes Morts. — I. Maurice de Guérin, par M. *Eugène de la Gournerie* (fin)..... 257
Essais de littérature populaire. — Les Apologues de Mathurin Bonhomme : IV. Le Jardinier excentrique ou l'Égalité absolue, par M. *Fidèle de Saint-M*..... 269
Poésie. — L'Art et la Foi, par M. *Hippolyte Minier*..... 279
Lettres parisiennes (troisième lettre), par M. *Alfred de Courcy*... 283
Études historiques. — Saint Félix, évêque de Nantes, — VIe siècle, — par M. *le vte Édouard de Kersabiec* (suite)..... 298

Notices et comptes-rendus. — Ève, de Mlle Zénaïde Fleuriot (Anna Edianez), par M. *Hippolyte Violeau.* — Lettre de M. de Falloux sur un Homme de bien, de M. Hippolyte Violeau..... 316
Chronique. — L'Exposition nationale de Nantes (fin), par M. *Louis de Kerjean*..... 321
Mélanges..... 332

NOVEMBRE.

Études littéraires. — Œuvres complètes d'Auguste Brizeux (suite et fin), par M. *Lucien D*..... 337
Études biographiques. — Le père Baudouin, sa vie et ses œuvres (suite), par M. *l'abbé Piraud*..... 360
Traditions populaires des Bretons. — Le Rouge-Gorge et la Pie, par M. *E. de Brehier*..... 369
Essais d'histoire féodale. — Le Quémenet-Héboi et les seigneuries de la Roche-Moisan, des Fiefs-de-Léon et de Pontcallec, par M. *A. de la Borderie*..... 372
Coup-d'œil sur la vie spirituelle de Guérin à la Chênaie, par M. *F. du Breil de Marzan*..... 388
Notices et comptes-rendus. — Nobiliaire et Armorial de Bretagne, de M. P. de Courcy, par M. *C. de Keranflec'h*..... 397
Chronique, par M. *Louis de Kerjean*..... 407

DÉCEMBRE.

François Ier et la Bretagne, par M. *Ch. de Montigny*..... 417
Traditions populaires des Bretons. — La Veillée de Noël, par M. *F.-M. Luzel*..... 430
Etudes biographiques. — Le père Baudouin, sa vie et ses œuvres (suite et fin), par M. *l'abbé Piraud*..... 438
Poésie. — Sur l'Échafaud, par M. *Albéric d'Antully*..... 458
Études historiques. — Saint Félix, évêque de Nantes (suite), par M. *Édouard de Kersabiec*..... 460
Lettres inédites de J.-M. et F. de La Mennais, adressées à Mgr Bruté..... 479
Notices et comptes-rendus. — Myrdhinn ou l'Enchanteur Merlin, de M. de la Villemarqué, par M. *A. de la Borderie*..... 484
Chronique. — Le R. P. Lacordaire, par M. *Eugène de la Gournerie.* 489

TABLE DES ARTICLES

PAR ORDRE DE MATIÈRES.

HISTOIRE.

ÉTUDES ET DOCUMENTS HISTORIQUES. — Saint Félix, évêque de Nantes (suite), par M. *le vicomte Éd. Sioc'han de Kersabiec*, 19-34, 298-315, 460-478. — Anciens statuts de la frérie blanche de Guingamp, par M. *S. Ropartz*, 40-47. — Joscelin de Dinan, seigneur de Ludlow, par M. *A. de Barthélemy*, 48-61. — Le Sceau de l'évêque de Léon et le Serment de l'évêque de Tréguier, par M. *S. de la Nicollière*, 124-128. — Le Quémenet-Héboi et les seigneuries de la Roche-Moisan, des Fiefs-de-Léon et de Pontcallec, par M. *A. de la Borderie*, 372-387. — François Ier et la Bretagne, par M. *Ch. de Montigny*, 417-429.

BIOGRAPHIE. — Le P. Baudouin, sa vie et ses œuvres, par M. *l'abbé A. Piraud*, 129-148, 360-368, 438-457.

ARCHÉOLOGIE. — Pèlerinage archéologique au tombeau de sainte Onenne, par M. *S. Ropartz*, 195-219.

CRITIQUE HISTORIQUE. — Vie des saints de Bretagne, de M. L. Roumain de la Rallaye, par M. *C. de Keranflec'h*, 62-67. — Nobiliaire et Armorial de Bretagne, de M. P. de Courcy, par M. *C. de Keranflec'h*, 397-406.

FAITS CONTEMPORAINS. — L'exposition nationale de Nantes, chroniques, par M. *Louis de Kerjean*, 74-80, 159-168, 321-332. — Chronique de septembre, par M. *A. de la Borderie*, 250-256, de novembre, par M. *Louis de Kerjean*, 407-416, de décembre (le R. P. Lacordaire), par M. *E. de la Gournerie*, 489-496. — Entrée de NN. SS. les évêques de Luçon et de Vannes dans leurs diocèses, 332-335. — Nécrologie : Mgr Pérocheau, 335-336, M. Hipp. Louël, 336.

LITTÉRATURE.

ÉTUDES LITTÉRAIRES. — Œuvres complètes d'Auguste Brizeux (suite), par M. *Lucien D.*, 5-18, 337-359. — Le P. Lebrun, poète nantais sous Louis XIII, par M. *E. de la Gournerie*, 81-100. — Maurice de Guérin, 169-182, 257-268. — Coup-d'œil sur la vie spirituelle de Guérin à la Chênaie, par M. *F. du Breil de Marzan*, 388-396.

RÉCITS ET NOUVELLES. — Le château de Pouzauges, par M. *C. Thenaisie*, 35-39. — Les trois Poissons de saint Néeds, par M. *H. Grimouard de Saint-Laurent*, 68-70. — Pensées, par M. *le vicomte de Nugent*, 73. — Lettres parisiennes, par M. *A. de Courcy*, 101-117, 183-194, 283-297. — Lettres inédites de Mme Swetchine à Mme de la Rochefoucauld, 221-244. — Les apologues de Mathurin Bonhomme : Le Jardinier excentrique ou l'égalité absolue, par M. *F. de Saint-M.*, 269-278. — Le Rouge-gorge et la Pie, par M. *E. de Brehier*, 369-371. — La Veillée de Noël, par M. *F.-M. Luzel*, 430-437. — Lettres inédites de J.-M. et F. de la Mennais, 479-482.

CRITIQUE LITTÉRAIRE. — Guirlande à Marie de Mme la comtesse de Hahn-Hahn, par M. *Hipp. Bailache*, 70-73. — Gildas, de M. Francis Wey, par M. *A. de Barthélemy*, 149-152. — L'Alexandriade, publiée par MM. de la Villethassetz et Talbot, par M. *Émile Grimaud*, 152-153. — La Bretagne, de M. Eugène Loudun, par M. *Émile Grimaud*, 149-158. — Un Homme de bien, de M. Hipp. Violeau, par M. *C. de Taillart*, 245-249. — Lettres de M. de Falloux sur un Homme de bien, de M. Violeau, 320. — Ève, de Mlle Z. Fleuriot, par M. *Hipp. Violeau*, 316-320. — Myrdhinn ou l'Enchanteur Merlin, de M. de la Villemarqué, par M. *A. de la Borderie*, 483-488.

POÉSIE. — Les Chouans, par M. *G. de Cadoudal*, 118-119. — Scènes de la Terreur en Bretagne, par M. *A. d'Antully*, 120-123. — L'heure préférée, par M. *Émile Grimaud*, 220. — L'Art et la Foi, par M. *Hipp. Minier*, 279-282. — Sur l'Échafaud, par M. *A. d'Antully*, 458-459.

TABLE DES ARTICLES

PAR NOMS D'AUTEURS.

D'ANTULLY (Albéric). — Scènes de la Terreur en Bretagne (poésie), 120-123. — Sur l'Échafaud (poésie), 458-459.

BAILACHE (Hippolyte). — *Guirlande à Marie*, par Mme la comtesse de Hahn-Hahn, 70-73.

DE BARTHÉLEMY (Anatole). — Joscelin de Dinan, seigneur de Ludlow, 48-61. — *Gildas*, par M. Francis Wey, 149-152.

DE LA BORDERIE (Arthur). — Le Quémenet-Héboi et les seigneuries de la Roche-Moisan, des Fiefs-de-Léon et de Pontcallec, 372-387. — Chronique, 250-256. — Myrdhinn ou l'Enchanteur Merlin, par M. de la Villemarqué, 484-488.

DE BREHIER (E.). — Le Rouge-Gorge et la Pie, 369-371.

DU BREIL DE MARZAN (F.). — Coup-d'œil sur la vie spirituelle de Guérin à la Chênaie, 388-396.

DE CADOUDAL (Georges). — Les Chouans, 118-119.

DE COURCY (Alfred). — Lettres parisiennes, 101-117, 183-194, 283-297.

D. (Lucien). — Œuvres complètes d'Auguste Brizeux (suite et fin), 5-18, 337-359.

DE FALLOUX (A.). — Lettre sur *un Homme de bien*, par M. Hippolyte Violeau, 320.

DE LA GOURNERIE (Eugène). — Le P. Lebrun, poète nantais sous Louis XIII, 81-100. — Maurice de Guérin, 169-182, 257-268. — Chronique : Le R. P. Lacordaire, 489-496.

GRIMAUD (Émile). — *L'Alexandriade*, publiée par MM. de la Villethassetz et Talbot, 152-153. — *La Bretagne*, par M. E. Loudun, 149-158. — L'heure préférée (poésie), 220.

GRIMOUARD DE SAINT-LAURENT (H.) — Les trois Poissons de saint Néeds, 68-70.

DE KERANFLEC'H (Charles). — *Vie des Saints de Bretagne*, par M. L. Roumain de la Rallaye, 62-67. — *Nobiliaire et Armorial de Bretagne*, par M. P. de Courcy, 397-406.

DE KERJEAN (Louis). — L'Exposition nationale de Nantes (chroniques), 74-80, 159-168, 321-332. — Chronique de novembre, 407-416.

LUZEL (F.-M.). — La Veillée de Noël, 430-437.

DE LA MENNAIS (J.-M. et F.). — Lettres inédites adressées à Mgr Bruté, 479-483.

MINIER (Hippolyte). — L'Art et la Foi (poésie), 279-282.

DE MONTIGNY (Ch.). — François Ier et la Bretagne, 417-430.

DE LA NICOLLIÈRE (Stéphane). — Le Sceau de l'évêque de Léon et le Serment de l'évêque de Tréguier, 124-128.

DE NUGENT (vte Charles). — Pensées, 73.

PIRAUD (abbé Auguste). — Le P. Baudouin, sa vie et ses œuvres, 129-148, 360-368, 438-457.

ROPARTZ (S.). — Anciens Statuts de la Frérie Blanche à Guingamp, 40-47. — Pèlerinage archéologique au Tombeau de sainte Onenne, 195-219.

DE SAINT-M. (Fidèle). — Les Apologues de Mathurin Bonhomme : Le Jardinier excentrique ou l'Égalité absolue, 269-278.

SIOC'HAN DE KERSABIEC (vte Édouard). — Saint Félix, évêque de Nantes (suite), 19-34, 298-315, 460-478.

Mme SWETCHINE. — Lettres inédites à Mme de la Rochefoucauld, 221-244.

DE TAILLART (Charles). — *Un Homme de bien*, par M. Hippolyte Violeau, 245-249.

THENAISIE (Charles). — Le château de Pouzauges, 35-39.

VIOLEAU (Hippolyte). — *Ève*, par Mlle Zénaïde Fleuriot, 316-320.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES OUVRAGES

APPRÉCIÉS OU MENTIONNÉS DANS CE VOLUME.

Alexandriade, publiée par MM. de la Villethassetz et Talbot, 152-153.
Conférences du P. Lacordaire, 489-496.
Essais de critique en province, par M. L. de Laincel, 407-411.
Ève, par Mlle Zénaïde Fleuriot, 316-320.
Gildas, par M. Francis Wey, 149-152.
Guirlande à Marie, par Mme la comtesse de Hahn-Hahn, 70-73.
La Bretagne, paysages et récits, par M. Eugène Loudun, 149-158.
Laurentii Le Brun Nannetensis, è societ. Jesu, Ecclesiastes Salomonis, 81-100.
Les libres Penseurs, par M. Louis Veuillot, 415.
Lettres inédites de J.-M. et F. de La Mennais, 479-482.
Lettres inédites de Mme Swetchine, publiées par M. le comte de Falloux, 221-244.
Maurice de Guérin, Reliquiæ, 169-182, 257-268.
Mémoires d'Outre-Tombe, par Chateaubriand, 414.
Myrdhinn ou l'Enchanteur Merlin, par M. de la Villemarqué, 483-488.
Nobiliaire et Armorial de Bretagne, par M. P. de Courcy, 397-406.
Œuvres complètes d'Auguste Brizeux, 5-19.
Un Homme de bien, étude biographique et morale, par M. Hippolyte Violeau, 245-249.
Vie des Saints de Bretagne, par M. L. Roumain de la Rallaye, 62-67.

FIN DU TOME DIXIÈME.

Nantes, imprimerie de Vincent Forest et Émile Grimaud, place du Commerce, 1.